

1000  
cc. 175

21418  
175

REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XXXVII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE





REVUE

DES

DEUX MONDES



XXAVII<sup>e</sup> ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



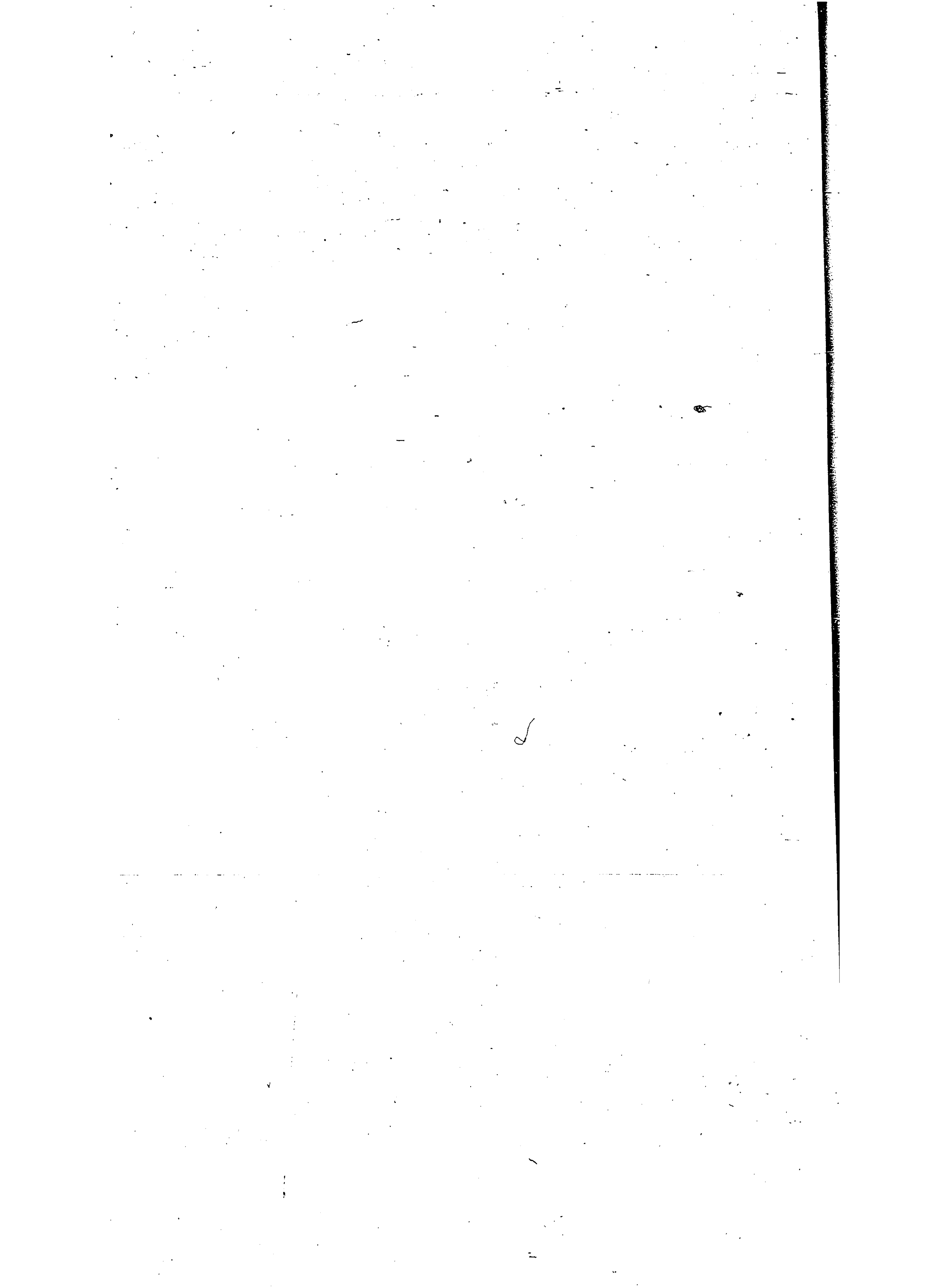
TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1867



---

# M. DE CAMORS

---

SECONDE PARTIE (1).

---

## IV.

Le domaine de Reuilly se composait de deux fermes perdues au milieu des champs, et d'une maison de quelque apparence qui avait été habitée autrefois par la famille maternelle de M. de Camors. Il n'avait, quant à lui, jamais vu cette propriété. Il y arriva à la fin d'une belle journée d'été, vers huit heures. Une longue et sombre avenue de vieux ormes qui entre-croisaient leurs cimes épaisses conduisait à la maison d'habitation, qui ne répondait pas à cette préface imposante. C'était une maigre construction du siècle dernier, simplement ornée d'une attique et d'un œil-de-bœuf, mais flanquée toutefois du colombier seigneurial. Elle empruntait d'ailleurs un certain air de dignité aux deux petites terrasses superposées qui la précédaient, et dont les doubles escaliers s'appuyaient sur des balustrades de granit. Deux animaux en pierre, qui avaient peut-être ressemblé autrefois à des lions, se faisaient pendans de chaque côté de la balustrade, à l'entrée de la terrasse supérieure, et se dévoiraient de l'œil depuis cent cinquante ans.

Derrière la maison était le jardin, au milieu duquel on remarquait sur un socle en maçonnerie un cadran solaire mélancolique, entre quelques plates-bandes figurant des as de cœur et aussi des as de trèfle; plus loin, des buis taillés en forme de confessionnaux et d'autres en forme de pions d'échecs; dans le fond, faisant face à la maison, un mur en hémicycle propre aux espaliers; à droite,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

une haie de charmilles pareillement sculptées dans le goût de l'époque : des niches, des tonnelles et un labyrinthe de charmilles s'enfonçant par mille détours dans un vallon mystérieux où l'on entendait perpétuellement un petit bruit triste. C'était une nymphe en terre cuite dont l'urne, par un procédé hydraulique inconnu, répandait nuit et jour un mince filet d'eau dans le bassin d'un petit étang bordé de vieux sapins à l'ombre desquels il paraissait aussi noir que l'Achéron.

La première impression de M. de Camors à la vue de cet ensemble fut souverainement pénible, et la seconde le fut encore davantage. En d'autres temps sans doute, il eût trouvé quelque intérêt à rechercher au milieu de ces souvenirs du passé les traces d'une enfant qui était née là, qui avait grandi là, qui avait été sa mère, et qui peut-être avait aimé tendrement toutes ces vieilles choses; mais son système n'admettait point les enfantillages : il repoussa donc ces idées, si elles lui vinrent, et après un rapide coup d'œil il demanda son dîner.

Le garde et sa femme, qui depuis une trentaine d'années étaient les seuls habitans de Reuilly, avaient été prévenus la veille par un exprès. Ils avaient passé la journée à nettoyer la maison et à l'aérer, opération qui avait eu pour effet d'aviver tous les inconvéniens qu'elle voulait prévenir et d'irriter les vieux pénates du logis dérangés dans leur sommeil, dans leur poussière et dans leurs toiles d'araignée. Un vague parfum de cave, de sépulcre et de vieux fiacre saisit Camors à la gorge quand il pénétra dans le salon principal où son couvert était dressé. Il y avait deux chandelles sur la table, ce qui étonna beaucoup le jeune comte, qui n'en avait jamais vu. Ces deux chandelles scintillaient faiblement dans les ténèbres comme deux étoiles de quinzième grandeur. M. de Camors en prit une avec précaution par son flambeau de fer, et la considéra d'abord quelque temps avec curiosité; puis il s'en servit pour examiner de près quelques-uns de ses ancêtres qui décoraient la muraille et qui paraissaient le regarder eux-mêmes avec une extrême surprise. Leur peinture fanée et craquelée laissait voir la toile en plus d'une place. Les uns avaient perdu le nez, les autres n'avaient plus qu'un œil, quelques-uns avaient des mains sans bras et d'autres des bras sans mains, mais tous néanmoins souriaient avec la plus grande bienveillance. Un chevalier de Saint-Louis avait reçu pendant la révolution un coup de baïonnette dans sa croix, et le trou était resté béant; mais lui-même souriait comme les autres et respirait une fleur.

M. de Camors, cette inspection terminée, se dit qu'il n'y avait pas un seul de ces portraits qui valût quinze francs, et s'assit en soupirant devant les deux chandelles. La femme du garde avait em-

ployé une partie de la nuit précédente à égorger la moitié de sa basse-cour, et les divers produits de ce massacre comparurent successivement sur la table noyés dans des flots de beurre. Heureusement le général avait eu l'attention paternelle d'envoyer la veille à Reuilly un panier de provisions pour parer aux premières difficultés d'une installation imprévue. Quelques tranches de pâté et quelques verres de vin de Château-Yquem aidèrent le jeune comte à combattre la mortelle tristesse que le dépaysement, la solitude, la nuit, la fumée des chandelles et la compagnie funéraire de ses aïeux commençaient à lui inspirer. Il reprit son moral, qui véritablement lui avait échappé un instant, et fit jaser le vieux garde qui le servait. Il essaya d'en tirer quelques éclaircissemens sur l'intéressante personnalité de M. Des Rameures; mais le vieux garde, comme tous les paysans normands, était convaincu qu'un homme qui répond clairement à une question est un homme déshonoré. Avec toute la déférence possible, il laissa entendre à Camors qu'il n'était point dupe de l'ignorance qu'il affectait, que M. le comte savait beaucoup mieux que lui ce qu'était M. Des Rameures, ce qu'il faisait et où il demeurait, que M. le comte était son maître, et qu'à ce titre il avait droit à tout son respect, mais qu'en même temps M. le comte était Parisien, et que, comme le disait précisément M. Des Rameures, tous les Parisiens étaient des farceurs.

M. de Camors, qui s'était juré de ne se fâcher jamais, ne se fâcha point. Il demanda un peu de patience à la vieille eau-de-vie du général, alluma un cigare et sortit. Il demeura quelque temps accoudé sur la petite balustrade de la terrasse qui s'étendait devant la maison, regardant devant lui. La nuit, quoique belle et pure, enveloppait d'un voile épais les vastes campagnes. Un imposant silence, étrange pour des oreilles parisiennes, régnait au loin dans les plaines et sur les collines comme dans les vides espaces du ciel. Par intervalles seulement, un aboiement lointain s'élevait tout à coup, puis s'éteignait, et tout retombait dans la paix.

M. de Camors, dont les yeux s'étaient peu à peu habitués à l'obscurité, descendit l'escalier de la terrasse, et s'engagea dans la vieille avenue, qui était aussi sombre et aussi solennelle qu'une cathédrale à minuit. La barrière franchie, il se trouva dans un chemin vicinal qu'il suivit à l'aventure.

A proprement parler, Camors, jusqu'à cette époque de sa vie, n'avait jamais quitté Paris. Toutes les fois qu'il en était sorti, il en avait emporté avec lui le bruit, le mouvement, le train mondain et l'existence artificielle : les courses, les chasses, les séjours au bord de la mer ou dans les villes d'eaux, ne lui avaient jamais fait connaître en réalité ni la province ni la campagne. Il en eut alors la vraie sensation pour la première fois, et cette sensation lui fut

odieuse. A mesure qu'il s'avancait sur cette route silencieuse, sans lumières, sans maisons, il lui semblait qu'il voyageait dans les sites désolés et morts d'un paysage lunaire. Cette région de la Normandie rappelle les parties les plus cultivées de la vieille Bretagne. Elle en a le caractère agreste et un peu sauvage, les pommiers et les bruyères, les couverts épais, les vertes vallées, les chemins creux, les haies touffues. Il y a des rêveurs qui aiment cette nature douce et sévère, même dans son repos nocturne. Ils aiment tout ce qui frappait alors les sens indifférens de M. de Camors, — ce silence même et cette paix des campagnes endormies, l'odeur des prairies fauchées le matin, les petites lueurs vivantes qui brillent çà et là dans l'herbe des fossés, le ruisseau invisible qui murmure dans le pré voisin, le vague mugissement d'une vache qui rêve, — et au-dessus de tout cela le calme profond des cieux.

M. de Camors marchait toujours devant lui avec une sorte de désespoir, se flattant sans doute de rencontrer à la fin le boulevard de la Madeleine. Il ne trouva que quelques chaumières de paysans éparses au bord du chemin, et dont les toitures basses et moussues semblaient sortir de cette terre féconde comme une énorme végétation. Deux ou trois des habitans de ces taudis respiraient l'air du soir sur le seuil de leurs portes, et Camors put distinguer dans l'ombre leurs formes lourdes et leurs membres déjetés par le rude travail des champs. Ils étaient là muets, immobiles, et ruminant dans les ténèbres, pareils à des animaux fatigués. M. de Camors, comme tous ceux que possède une idée maîtresse, avait coutume, depuis qu'il avait adopté pour règle de sa vie la religion de son père, d'y rapporter toutes ses impressions et toutes ses pensées. Il se dit en ce moment qu'il y avait sans aucun doute entre ces paysans et un civilisé comme lui une distance plus grande qu'entre ces paysans et les brutes des forêts, et cette réflexion le confirma dans le sentiment d'aristocratie farouche qui était un des termes logiques de sa doctrine.

Il venait de gravir une côte assez raide, du haut de laquelle il entrevoyait d'un œil découragé un nouvel horizon de pommiers, de meules de foin et de confuse verdure, et il s'apprêtait à retourner sur ses pas, quand un incident inattendu l'arrêta sur place : un bruit étrange avait soudain rempli ses oreilles. C'était un agréable concert de voix et d'instrumens, qui, dans cette solitude perdue, tenait du rêve et du miracle. La musique était bonne et même excellente; il reconnut le prélude de Bach arrangé par Gounod. Robinson, lorsqu'il aperçut la trace d'un pied humain sur le sable de son île, ne fut pas plus étonné que M. de Camors en découvrant au milieu de ce désert un si vif symptôme de civilisation. S'orientant sur les sons mélodieux qu'il entendait, il descendit la colline

avec précaution et curiosité, comme un fils de roi à la recherche d'un palais enchanté. Le palais lui apparut à mi-côte, sous la forme d'une haute muraille, qui était la partie postérieure d'une habitation adossée à la route. Une des fenêtres du premier étage était ouverte sur une des faces latérales de la maison, et c'était de là, à n'en point douter, que sortaient les flots d'harmonie, mêlés à des flots de lumière. — Sur le fond d'un accompagnement où quelques instrumens à cordes se mariaient aux accords du piano, une voix de femme pure et grave s'élevait, et disait la phrase mystique du jeune maître avec une expression et un goût qui lui auraient fait plaisir à lui-même. Camors était musicien et fort capable d'apprécier la savante exécution de ce morceau. Il en fut tellement frappé qu'il éprouva le désir irrésistible de voir les exécutans, et particulièrement la chanteuse. Dans cette innocente intention, il escalada le revers du fossé qui bordait la route, et se dressa sur le haut du talus; se trouvant encore d'un bon nombre de mètres audessous de la fenêtre éclairée, il n'hésita pas à user de ses talens gymnastiques pour se hisser dans les branches supérieures d'un des vieux chênes qui croissaient sur la haie. Pendant qu'il opérait cette ascension, il ne se dissimulait pas tout ce qu'un pareil trait avait de léger pour un futur député de l'arrondissement, et il ne pouvait s'empêcher de sourire à la pensée d'être surpris dans cette position équivoque par le terrible Des Rameures ou par sa nièce.

Il parvint à s'établir assez commodément sur une maîtresse branche, dans le plus épais du feuillage, à peu près en face de la fenêtre intéressante, et quoiqu'il en fût à une distance respectable, son regard put pénétrer dans l'intérieur du salon où le concert avait lieu. Une dizaine de personnes y étaient réunies, autant qu'il le put voir. Quelques femmes, d'âge divers, travaillaient autour d'une table. Près d'elles, un jeune homme paraissait dessiner. Deux ou trois assistans étaient plongés çà et là dans des meubles confortables avec un air de recueillement. Autour du piano se présentait un groupe qui attira principalement l'attention du jeune comte. Une jolie fillette d'une douzaine d'années tenait gravement le piano; derrière elle, un vieillard remarquable par sa haute taille, son front chauvé, sa couronne de cheveux blancs et ses épais sourcils noirs, jouait du violon avec une dignité sacerdotale; un homme d'une cinquantaine d'années, en costume ecclésiastique, et portant une énorme paire de lunettes à branches d'argent, était assis près de lui, et maniait avec une mine de profonde contention l'archet d'un violoncelle. Entre eux était la chanteuse. C'était une personne brune, pâle, mince, élégante, qui ne paraissait pas avoir dépassé vingt-cinq ans; l'ovale un peu sévère de son visage était animé par



deux grands yeux noirs, qui semblaient grandir encore quand elle chantait. Elle tenait une de ses mains posée sur l'épaule de l'enfant qui était assise au piano, et de cette main elle semblait battre doucement la mesure, pressant et modérant tour à tour le zèle de l'enfant, et cette main était charmante. — Un hymne de Palestrina avait succédé au prélude de Bach, c'était un quatuor auquel deux exécutans nouveaux prêtaient leur concours. Le vieux prêtre, en cette circonstance, avait quitté son violoncelle; il s'était mis debout, avait ôté ses lunettes, et sa voix de basse profonde complétait un ensemble des plus satisfaisans.

Après le quatuor, il y eut un moment de conversation générale, pendant laquelle la chanteuse embrassa la petite pianiste, qui sortit aussitôt du salon. On forma alors une sorte de cercle autour du prêtre, qui toussa, se moucha, remit ses lunettes à branches d'argent, et tira de sa soutane ce qui paraissait être un manuscrit. — La chanteuse cependant s'était approchée de la fenêtre comme pour prendre l'air; elle roulait tranquillement un éventail dans ses doigts, et sa silhouette se dessinait dans la baie lumineuse. Elle regardait au dehors comme au hasard, tantôt vers le ciel, tantôt vers la campagne sombre. M. de Camors croyait entendre son souffle pur et léger à travers les légères palpitations de l'éventail. Il se pencha un peu pour mieux voir, et ce mouvement agita le feuillage autour de lui; la jeune femme, à ce léger bruit, resta tout à coup immobile, et la pose raide et directe de sa tête indiqua clairement qu'elle avait les yeux attachés sur le chêne où M. de Camors était blotti. Il sentit que sa situation devenait grave, et, ne pouvant juger en aucune façon jusqu'à quel point il était ou n'était pas invisible, il passa sous la menace de ce regard obstinément fixe une des plus cruelles minutes de sa vie. La jeune femme se retourna enfin vers l'intérieur du salon, et dit d'une voix calme quelques mots qui attirèrent aussitôt près de la fenêtre deux ou trois des assistans, parmi lesquels M. de Camors reconnut le vieux monsieur au violon. En ce moment de crise, il ne trouva rien de plus convenable que de garder dans sa niche de verdure le silence et l'immobilité des tombeaux. L'attitude des gens de la fenêtre ne laissa pas cependant de le rassurer; ils promenaient leurs yeux dans l'espace avec une incertitude évidente, et il en conclut qu'il était plutôt soupçonné que découvert. Ils échangeaient entre eux des observations animées auxquelles le jeune comte prêtait sans succès une oreille attentive. Enfin une voix forte, qu'il crut être celle du vieux monsieur au violon, fit entendre nettement ces trois mots : — lâcher les chiens! Ce renseignement parut suffisant à M. de Camors : il n'était pas poltron, il n'eût pas reculé d'un pas devant une meute de tigres; mais il eût fait cent lieues à pied pour échapper à l'ombre

du ridicule. Il profita d'une heureuse éclaircie où la surveillance dont il était l'objet parut moins active, se laissa glisser en bas de son arbre, sauta dans le champ de l'autre côté de la haie, et rentra dans le chemin un peu plus loin en escaladant une barrière. Il reprit alors la démarche paisible d'un promeneur qui se sent dans son droit. Ce fut à peine s'il hâta le pas lorsqu'un instant plus tard il entendit au loin quelques aboiemens tumultueux, qui lui prouvaient d'ailleurs que sa retraite avait été vraiment opportune.

Il retrouva posté sur le seuil de sa chaumière un des paysans qu'il avait vus à son premier passage, et, s'arrêtant devant lui : — Mon ami, lui dit-il, à qui est donc cette grande maison qui tourne le dos à la route, là-bas, et où on fait de la musique?

— Vous le savez peut-être bien? dit l'homme.

— Si je le savais, mon ami, reprit Camors, je ne vous le demanderais pas.

Le paysan ne répondit rien. — Il avait sa femme près de lui. M. de Camors, ayant remarqué que les femmes avaient généralement, dans toutes les classes de la société, plus d'esprit et de bonté que leurs maris, essaya de s'adresser à elle : — Ma bonne dame, je suis étranger, comme vous voyez... A qui donc est cette maison?... Est-ce à M. Des Rameures, par hasard?

— Non, non, dit la femme, vraiment non,... M. Des Rameures, c'est plus loin...

— Ah! et qui donc demeure là?

— Là, c'est M. de Tècle,... le comte de Tècle,... bien sûr.

— Ah!... et dites-moi, il n'est pas seul,... il y a une dame chez lui,... celle qui chante!... sa sœur,... sa femme,... quoi?

— Sa belle-fille, M<sup>me</sup> de Tècle donc!... M<sup>me</sup> Élise, quoi!

— Ah! je vous remercie, ma chère femme... Avez-vous des enfans?... Voilà pour leur acheter des sabots!

Il laissa tomber une petite pièce d'or sur la jupe de l'obligeante paysanne et s'éloigna.

La route, au retour, lui parut moins longue qu'en venant et moins triste aussi. Il chantonnait chemin faisant le prélude de Bach. La lune s'était levée, et le paysage y avait gagné. Bref, quand M. de Camors aperçut au bout de l'avenue, toujours sombre, son petit château s'élevant au-dessus de ses deux terrasses et baigné dans une lumière blanche, il lui trouva un aspect aimable et réjouissant. — Toutefois, lorsqu'il vint à s'enfoncer dans la vieille alcôve de ses parens maternels et à respirer l'âcre odeur de papier moisi et de boiseries vermoulues qui en formait l'atmosphère, il eut grand besoin de se souvenir qu'il existait dans les environs une jeune dame qui avait un joli visage, une jolie voix et un joli nom.

Le lendemain matin, le comte de Camors, après s'être plongé

tout vif dans une cuve d'eau froide, au profond étonnement du vieux garde et de sa femme, se fit conduire à ses deux fermes. Il en trouva les bâtimens fort semblables à des habitations de castors, quoique moins confortables ; mais il fut surpris d'entendre ses fermiers raisonner dans leur patois sur tous les procédés de culture et d'élevage comme des gens qui n'étaient étrangers à aucun des perfectionnemens modernes de leur industrie. Le nom de M. Des Rameures intervenait fréquemment dans leurs discours à l'appui de leurs théories et de leur expérience personnelles. Telle charrue était employée de préférence par M. Des Rameures, telle machine à vanner était de son invention, telle race d'animaux avait été introduite dans le pays par ses soins. M. Des Rameures faisait ceci, M. Des Rameures faisait cela ; ils faisaient comme lui et s'en trouvaient bien. M. de Camors comprit que le général n'avait pas exagéré l'importance locale de ce personnage, et que décidément il fallait compter avec lui. Il résolut d'aller lui faire visite dans la journée.

En attendant, il alla déjeuner. Ce devoir accompli envers lui-même, le jeune comte s'accouda comme la veille sur la balustrade de sa ferme en face de son avenue, et se mit à fumer. — Il était alors midi, et c'était à peine si le silence et la solitude lui semblaient moins complets, moins sinistres que la veille en pleine nuit. Quelques caquetages de poules, quelques bourdonnemens d'abeilles, le faible tintement d'une cloche dans le lointain, et c'était tout. M. de Camors songeait à la terrasse de son cercle, au bruit de la foule, au roulement des omnibus, aux affiches de spectacles, aux petits kiosques où l'on vend des journaux, à l'odeur de l'asphalte échauffé, et le moindre de ces enchantemens prenait dans sa pensée une douceur infinie. Les habitans de Paris ont un avantage dont ils ne se rendent pas compte, si ce n'est, bien entendu, quand il leur manque : c'est qu'une bonne moitié de leur existence se trouve remplie sans qu'ils s'en mêlent. La puissante vitalité qui les enveloppe sans cesse les dispense, à un degré dont ils ne se doutent pas, du soin de subvenir personnellement à leur entretien intellectuel. Le simple bruit matériel qui forme autour d'eux une sorte de basse continue comble au besoin les lacunes de leur pensée, et n'y laisse jamais le sentiment désagréable du vide. Il n'est pas un Parisien qui n'ait la bonté de croire qu'il fait tout le bruit qu'il entend, qu'il a écrit tous les livres qu'il lit, rédigé tous les journaux dont il déjeune, composé toutes les pièces dont il soupe, et inventé tous les bons mots qu'il répète. Cette flatteuse illusion s'évanouit aussitôt qu'un hasard le transporte à quelques kilomètres de la rue Vivienne. Il lui arrive en cette épreuve une chose qui le confond : il s'ennuie effroyablement. Peut-être

soupçonne-t-il alors dans le secret de son âme détendue et affaissée qu'il est une faible créature mortelle; mais non, il rentre à Paris, il se frotte de nouveau à l'électricité collective, il se retrouve, il a du ressort, il est actif, affairé, spirituel, et il reconnaît à sa pleine satisfaction qu'il n'a pas cessé d'être une créature d'élite, — momentanément dégradée, il est vrai, par le contact des êtres inférieurs qui peuplent les départemens.

M. de Camors avait en lui-même, autant que personne au monde, de quoi vaincre l'ennui; mais en ces premières heures de vie provinciale, privé de ses relations, de ses chevaux, de ses livres, éloigné de toutes ses habitudes et de tous ses goûts, il devait sentir et il sentait le poids du temps avec une intensité inconnue. Ce fut donc pour lui une délicieuse émotion que d'entendre tout à coup retentir sur le sol certains piétinemens relevés, qui annonçaient clairement à son oreille exercée l'approche de quelques chevaux de prix. L'instant d'après, il aperçut sous l'arcade sombre de son avenue deux dames à cheval qui s'avançaient directement vers son humble château, et qui étaient suivies à une distance convenable par un domestique avec une cocarde noire. A ce charmant spectacle, M. de Camors, quoique fort surpris, rassembla ses plus belles façons de gentilhomme, et s'apprêta même à descendre l'escalier de sa terrasse; mais les deux dames, à sa vue, parurent éprouver une surprise au moins égale à la sienne : elles firent un brusque temps d'arrêt, et semblèrent conférer entre elles; puis, prenant leur parti, elles continuèrent leur route, traversèrent la cour qui était au bas des terrasses, et disparurent dans la direction du petit étang qui ressemblait à l'Achéron. Comme elles passaient au pied de la balustrade, M. de Camors les salua, et elles lui rendirent son salut par un léger signe de tête. Malgré le voile qui flottait à leur chapeau, le comte se crut assuré de reconnaître la chanteuse aux yeux noirs et la petite pianiste.

Après quelques minutes, il appela le vieux garde : — Monsieur Léonard, lui dit-il, est-ce que c'est public, ma cour?

— La cour de monsieur le comte n'est pas publique, bien certainement, dit M. Léonard.

— Eh bien! mais alors que signifient ces deux dames qui viennent de passer là?

— Mon Dieu! monsieur le comte, il y a si longtemps que les maîtres n'étaient venus à Reuilly!... Ces dames ne croyaient pas faire de mal en se promenant dans les bois de monsieur le comte... Elles s'arrêtaient même quelquefois au château, ... et ma femme leur donnait du lait... Mais je leur dirai que cela gêne monsieur le comte...

— Mais pas le moins du monde, ... monsieur Léonard... Pourquoi

voulez-vous que cela me gêne?... Je m'informe simplement... Et qui sont ces dames?

— Oh! des dames très bien, monsieur le comte... M<sup>me</sup> de Tècle, et sa fille, M<sup>lle</sup> Marie...

— Et le mari de cette dame, M. de Tècle,... il ne se promène donc pas, lui?

— Ah! vrai Dieu! non! il ne se promène pas, dit le vieux garde avec un fin sourire... Il y a longtemps qu'il est chez les morts, le pauvre homme!... comme monsieur le comte le sait bien!

— Admettons que je le sache, monsieur Léonard; mais qu'il soit bien entendu que je ne veux pas déranger les habitudes de ces dames, n'est-ce pas?

M. Léonard parut satisfait d'être soulagé d'une mission désagréable, et M. de Camors, ayant réfléchi tout à coup que son séjour à Reuilly se prolongerait quelque temps suivant toute vraisemblance, rentra dans le château, en examina les différentes pièces, et s'occupa, de concert avec le garde, à arrêter le plan des réparations les plus urgentes. La petite ville de L... n'était qu'à deux lieues; elle offrait des ressources suffisantes, et M. Léonard dut s'y rendre le jour même et y prendre langue avec un architecte.

En même temps M. de Camors se dirigeait de sa personne vers l'habitation de M. Des Rameures, sur laquelle il avait fini par obtenir des indications assez exactes. Il suivit le même chemin que la veille, passa devant le bâtiment d'aspect monastique où respirait M<sup>me</sup> de Tècle, donna un coup d'œil au vieux chêne qui lui avait servi d'observatoire à lui-même, et découvrit, environ un kilomètre plus loin, le petit édifice à tourelles qu'il cherchait. — On pouvait le comparer à ces résidences idéales qui ont fait rêver tous nos lecteurs dans leur heureuse enfance, quand ils lisaient au-dessous d'une gravure en taille-douce cette phrase attrayante : *Le château de M. de Valmont était agréablement situé sur le sommet d'une riante colline...* C'était une aimable perspective de prairies en pente, vertes comme l'émeraude, et même davantage, et semées çà et là de gros bouquets d'arbres, puis des parterres ornés de grands vases, des petits ponts blancs jetés sur des ruisseaux, des vaches et des moutons retirés à l'ombre, et qui auraient pu figurer dans un opéra-comique, tant le poil des vaches était lustré, et tant la laine des moutons était blanche et mousseuse.

M. de Camors franchit une grille, prit le premier chemin qui se présenta, et gagna le haut du coteau entre deux massifs d'arbustes et de fleurs. Un vieux domestique dormait sur un banc devant la porte, et souriait en rêve à toutes ces jolies choses. M. de Camors l'éveilla et demanda le maître du logis. On l'introduisit aussitôt à travers un vestibule garni de bois de cerf dans un salon fort



propre, où une jeune dame en jupe courte et en petit chapeau rond était occupée à piquer des rameaux de verdure dans des vases de Chine. — Elle se retourna au bruit de la porte. C'était encore M<sup>me</sup> de Tècle.

Pendant que M. de Camors la saluait avec un air d'étonnement et d'incertitude, elle le regardait fixement et très tranquillement avec ses grands yeux. — Pardon, madame, dit-il en hésitant; j'avais demandé M. Des Rameures...

— Il est à la ferme, monsieur; mais il ne tardera pas à rentrer. Si vous voulez prendre la peine de l'attendre?...

Elle lui montra un siège, et s'assit elle-même en repoussant de son très petit pied les branchages qui jonchaient le parquet. — Mais, madame, reprit M. de Camors, ne pourrais-je, en l'absence de M. Des Rameures, avoir l'honneur de parler à madame sa nièce?

Une ombre de sourire passa sur le visage brun, sévère et charmant de M<sup>me</sup> de Tècle. — Sa nièce? mais c'est moi, dit-elle.

— Ah! madame, pardon!... mais on m'avait dit,... je croyais,... je m'attendais à trouver une personne âgée et... il allait dire respectable; mais il s'arrêta et ajouta simplement: et... je vois que j'étais dans l'erreur.

M<sup>me</sup> de Tècle parut être complètement insensible à cette politesse: — Puis-je savoir, monsieur, dit-elle, qui j'ai l'honneur de recevoir?

— M. de Camors.

— Ah! mon Dieu!... mais alors, monsieur, j'ai des excuses à vous présenter... C'est vous probablement que nous avons vu ce matin... Nous avons été bien indiscrètes, ma fille et moi,... mais nous ignorions votre arrivée,... et Reuilly était abandonné depuis si longtemps...

— Vous voudrez bien, j'espère, madame, vous et mademoiselle votre fille, ne rien changer à vos habitudes de promenade.

M<sup>me</sup> de Tècle fit un petit geste de la main comme pour dire que certainement elle était reconnaissante de cette invitation, mais que certainement aussi elle n'en abuserait pas; puis il y eut un silence qui se prolongea au point d'embarrasser M. de Camors. Ses yeux errans vinrent à rencontrer le piano, et il eut sur les lèvres cette phrase originale: — Vous êtes musicienne, madame? — mais il se rappela son arbre, craignit de se trahir par cette allusion, et se tut.

— Vous venez de Paris, monsieur? reprit M<sup>me</sup> de Tècle.

— Non, madame,... je viens de passer quelques semaines chez le général de Campvallou, qui a l'honneur d'être de vos amis, je crois, et qui m'a encouragé à me présenter chez vous.

— Nous serons très heureux, monsieur!... Quel excellent homme, n'est-ce pas?

— Excellent, oui, madame.

Il y eut un nouveau silence. — Mon Dieu! monsieur, dit M<sup>me</sup> de Tècle, si une promenade au soleil ne vous faisait pas peur, nous irions au-devant de mon oncle, ... nous le rencontrerons certainement.

M. de Camors s'inclina.

M<sup>me</sup> de Tècle s'était levée et avait sonné : — M<sup>lle</sup> Marie est là? dit-elle au domestique. Priez-la de mettre son chapeau et de venir.

M<sup>lle</sup> Marie arriva l'instant d'après : elle jeta sur l'étranger le franc regard d'un enfant curieux, le salua légèrement, et tous trois sortirent du salon par une porte qui ouvrait de plain-pied sur le parc. De ce côté du château, comme devant la façade, c'était une succession de coteaux et de vallons gazonnés, de bosquets et de clairières, de petits ponts blancs, de vaches luisantes et de moutons frisés, s'étendant à perte de vue. M<sup>me</sup> de Tècle, tout en répondant poliment aux exclamations courtoises de M. de Camors, s'acheminait d'un pas rapide et léger, et ses petites bottes de fée laissaient leurs deux empreintes délicates comme esquissées sur le sable fin des sentiers. Elle marchait avec une grâce inconcevable, sans le vouloir et sans le savoir. Elle avait une allure relevée, souple, élastique, et d'une élégance ondoyante qui eût semblé coquette, si on ne l'eût sentie parfaitement naturelle.

Arrivés devant le mur qui fermait la partie droite du parc, elle ouvrit une porte, et l'on se trouva à l'entrée d'un chemin très étroit qui traversait un immense champ plein de blé mûr. M<sup>me</sup> de Tècle continua sa marche, suivie par M<sup>lle</sup> Marie, que suivait M. de Camors. M<sup>lle</sup> Marie s'était montrée jusque-là fort sage; mais en voyant tous ces beaux épis d'or entremêlés de marguerites blanches, de coquelicots rouges et de bluets, et en entendant le concert délicieux que des myriades de mouches bleues, vertes, jaunes et mordorées, faisaient au milieu de ces merveilles, M<sup>lle</sup> Marie s'exalta, et perdit quelque chose de son excellente tenue. Elle s'arrêtait de minute en minute pour cueillir une marguerite ou un coquelicot : à chaque station, il est vrai, elle se retournait vers Camors et lui disait : — Pardon, monsieur! — Mais n'importe, sa mère en souffrait. — Voyons, Marie, disait-elle, voyons donc! — Enfin, comme on passait tout près d'un des pommiers qui étaient clair-semés au milieu du blé, l'enfant aperçut une branche verte surmontée d'une pomme encore plus verte et grosse comme le bout de son doigt. Cette tentation fut irrésistible. — Pardon, monsieur, dit-elle, et elle s'enfonça dans le blé pour atteindre le pommier et, si Dieu le permettait, la petite pomme; mais ce fut M<sup>me</sup> de Tècle qui ne le permit pas.

— Marie! dit-elle vivement, dans les blés, mon enfant, êtes-vous folle?

— Marie rentra à la hâte dans le sentier; mais elle ne put renoncer à sa terrible envie, et, regardant M. de Camors d'un œil suppliant: Monsieur, lui dit-elle en lui montrant la branche, je vous prie!... Cela ferait si bien dans mon bouquet, cette pomme!

M. de Camors n'eut qu'à se pencher un peu et à allonger le bras pour détacher de l'arbre la branche et la pomme.

— Merci bien! dit tranquillement l'enfant; puis elle joignit la tige du pommier à son bouquet, planta le tout dans le ruban de son chapeau, et se remit fièrement en marche après un gros soupir de satisfaction.

Comme ils approchaient d'une barrière qui s'ouvrait à l'extrémité du champ, M<sup>me</sup> de Tècle se retourna tout à coup: Mon oncle, monsieur! dit-elle. — M. de Camors leva la tête, et aperçut un vieillard de haute taille, qui s'était arrêté de l'autre côté de la barrière, et qui les regardait, la main posée au-dessus de ses yeux en forme d'abat-jour. Ses jambes robustes étaient sanglées dans des guêtres de cuir fauve à boucles d'acier. Il portait un large vêtement de velours marron et un chapeau de feutre mou. A ses cheveux blancs et à ses gros sourcils noirs, Camors reconnut aussitôt le vieux monsieur joueur de violon.

— Mon oncle, dit M<sup>me</sup> de Tècle en montrant le jeune comte du geste, — M. de Camors!

— M. de Camors! répéta le vieillard d'une voix remarquablement forte et pleine; monsieur, soyez le bienvenu.

Il ouvrit la barrière, et tendant au jeune homme sa main brune et velue: — Monsieur, poursuivit-il, j'ai beaucoup connu madame votre mère, et je suis ravi de voir son fils chez moi! C'était une aimable personne que votre mère, monsieur, et qui certainement méritait... Le vieillard hésita, et termina sa phrase par un hem sonore, qui retentit dans sa large poitrine comme sous une voûte d'église.

Il prit la lettre de M. de Campvallou que Camors lui présentait, et, la tenant développée à longue distance de ses yeux, il se mit à la lire sous l'ombre de la haie voisine. Le général avait prévenu le jeune comte qu'il ne croyait pas politique de révéler dès l'abord à M. Des Rameures les projets concertés entre eux. M. Des Rameures ne trouva donc dans la lettre qu'une chaude recommandation en faveur de M. de Camors, et plus bas, en *post-scriptum*, la nouvelle du mariage du général.

— Comment diable! s'écria M. Des Rameures. Savez-vous cela, ma nièce? Campvallou se marie!



Des-histoires de mariage ont le privilège d'éveiller l'intérêt particulier des dames. M<sup>me</sup> de Tècle se rapprocha avec curiosité, et M<sup>lle</sup> Marie elle-même prêta l'oreille.

— Comment, mon oncle, le général! Êtes-vous sûr?

— Pardieu! sans doute, j'en suis sûr, puisqu'il me le dit. Connaissez-vous sa fiancée, monsieur de Camors?

— M<sup>lle</sup> de Luc-d'Estrelles est ma cousine, monsieur.

— Ah! fort bien, monsieur. Et c'est une personne... d'un certain âge, je suppose?

— Elle a vingt-cinq ans, monsieur.

M. Des Rameures fit entendre de nouveau un de ces hem puissans qui lui étaient familiers. — Et peut-on vous demander, monsieur, sans indiscretion, reprit-il, si elle est douée de quelques agrémens physiques?

— Elle est d'une rare beauté.

— Hem! Fort bien, monsieur!... Je trouverais le général un peu âgé pour elle;.. mais quoi! chacun se connaît, monsieur, chacun se connaît! Hem!... ma chère Élise, quand vous voudrez,... nous vous suivons... Pardon! monsieur le comte, si je vous reçois dans cet appareil rustique;... mais je suis un laboureur... *agricola!* et un pasteur... un simple gardien de troupeaux, — *custos gregis!*... comme dit le poète... Marchez donc devant moi, monsieur, je vous en prie... Marie, respectez mes blés, mon enfant!... Et pouvons-nous espérer, monsieur de Camors, que vous avez l'heureuse pensée de quitter la grande Babylone et de vous installer dans votre propriété rurale?... Ce serait d'un bon exemple, monsieur, d'un excellent exemple,... car aujourd'hui plus que jamais malheureusement on peut dire avec le poète :

Non ullus aratro

Dignus honos; squalent abductis arva colonis,

Et... et...

et, ma foi, j'oublie le reste!... Pauvre mémoire!... Ah! monsieur, ne vieillissez pas!

— *Et curvæ rigidum fulces conflantur in ensem!* dit M. de Camors achevant la citation interrompue.

— Quoi! monsieur, vous citez Virgile! vous lisez les anciens! j'en suis charmé, sincèrement charmé! Ce n'est point le défaut de la génération nouvelle! Les ignorans font courir le bruit qu'il est de mauvais goût de citer les classiques... Ce n'est pas mon avis, monsieur,... pas le moins du monde... Nos pères citaient volontiers, parce qu'ils savaient. Quant à Virgile, monsieur, c'est mon poète... non pas que j'approuve tous ses procédés de culture... Avec tout le respect que je lui dois, il y a beaucoup à dire à son œuvre de ce

côté-là, ... et ses méthodes d'élevage en particulier sont tout à fait insuffisantes; mais d'ailleurs il est divin... Eh bien! monsieur de Camors, vous voyez mon petit domaine... *mea paupera regna!*... la retraite du sage! C'est là que je vis, et que je vis heureux comme un patriarche, comme un vieux berger de l'âge d'or, aimé de mes voisins, ce qui n'est pas facile, ... et vénérant les dieux, ce qui l'est davantage... Oui, monsieur, et, puisque vous aimez Virgile, vous m'excuserez encore une fois, ... c'est pour moi qu'il a dit :

Fortunate senex, hic inter flumina nota,  
Et fontes sacros frigus captabis opacum!

Et aussi, monsieur de Camors :

Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes,  
Panaque, Silvanumque senem!...

— *Nymphasque sorores!* dit Camors en souriant, et en désignant d'un léger signe de tête M<sup>me</sup> de Tècke et sa fille, qui le précédaient.

— Fort bien! fort à propos! c'est la vérité pure! dit gaiement M. Des Rameures. Avez-vous entendu, ma nièce?

— Oui, mon oncle.

— Et avez-vous compris, ma nièce?

— Non, mon oncle.

Le vieillard se mit à rire de tout son cœur : — Je ne vous crois pas, ma chère, je ne vous crois pas!... N'en croyez rien, monsieur de Camors! Les femmes ont le don de comprendre les compliments dans toutes les langues!

Cet entretien les avait conduits jusqu'au château. On s'assit sur un banc, devant la porte du salon, pour jouir du point de vue. M. de Camors loua avec goût le dessin et la bonne tenue du parc. Il accepta une invitation à dîner pour la semaine suivante, et se retira discrètement, se flattant d'avoir fait, dès son début, quelques progrès dans l'estime de M. Des Rameures, mais en regrettant de n'en avoir fait aucun, suivant toute apparence, dans la sympathie de sa nièce aux pieds légers.

C'était tout le contraire. — Ce jeune homme, dit M. Des Rameures dès qu'il se trouva seul avec M<sup>me</sup> de Tècke, ce jeune homme a quelque teinture des anciens, et c'est quelque chose; mais il ressemble terriblement à son père, qui était vicieux comme le péché. Il a bien dans le sourire et dans les yeux quelques traits de son adorable mère; ... mais en définitive, ma chère Élise, c'est tout le portrait de son détestable père, dont il a d'ailleurs, dit-on, les principes et les mœurs.

— Qui dit cela, mon oncle?

— Mais le bruit public, ma nièce!

— Le bruit public, mon oncle, se trompe quelquefois, et il exagère toujours. Moi, je le trouve bien, ce jeune homme. Il est très poli et très distingué.

— Voilà ! voilà ! parce qu'il vous a comparée aux nymphes de la fable, ma nièce !

— S'il m'a comparée aux nymphes de la fable, il a eu tort ; mais il ne m'a pas adressé en français une seule parole qui ne fût du meilleur ton. Attendons, avant de le condamner, que nous ayons pu le juger nous-mêmes, mon oncle, voulez-vous ? C'est une habitude que vous m'avez toujours recommandée, vous savez.

— Vous ne pouvez pas disconvenir, ma nièce, reprit le vieillard avec un peu d'humeur, que ce jeune homme n'exhale un parfum parisien des plus marqués et des plus désagréables ! Trop poli, trop contenu ! pas l'ombre d'enthousiasme ! pas de jeunesse enfin ! il ne rit pas ! J'aime que chacun soit de son âge... J'aime qu'un jeune homme rie à faire craquer son gilet !

— Comment voulez-vous qu'il rie à faire craquer son gilet, mon oncle, quand son père est mort si récemment d'une manière tragique, et quand lui-même est à demi ruiné, dit-on ?

— Eh bien ! eh bien ! soit !... la vérité est que vous avez raison, et j'abjure mes préventions contre ce jeune homme. S'il est à demi ruiné, je lui offrirai mes conseils et... et... ma bourse au besoin en souvenir de sa mère, qui vous ressemblait, Élise, par parenthèse, et c'est ainsi que finissent toujours nos querelles, méchante enfant... Je crie, je me passionne, je m'emporte comme un Tartare ;... vous faites parler votre douceur et votre bon sens, ma chère petite, et le tigre est un agneau... Et tous les malheureux qui vous approchent subissent de même votre charme perfide... Et c'est pourquoi mon vieux La Fontaine a dit de vous :

Sur différentes fleurs l'abeille se repose,  
Et fait du miel de toute chose !

## V.

Élise de Tècle avait alors près de trente ans ; mais elle paraissait plus jeune qu'elle n'était. Elle avait épousé à seize ans son cousin Roland de Tècle dans des circonstances singulières. — M<sup>lle</sup> de Tècle, orpheline de bonne heure, avait été élevée par le frère de sa mère, M. Des Rameures. Roland vivait à deux pas d'elle chez son père. Tout les rapprochait, les vœux de leur famille, les convenances de fortune, les relations de voisinage et l'harmonie sympathique de leurs personnes. Ils étaient tous deux charmants. Ils avaient été destinés l'un à l'autre dès leur enfance. L'époque fixée pour le ma-

riage approchait avec la seizième année d'Élise, et le comte de Tècle, en prévision de cet événement, faisait restaurer et presque entièrement reconstruire une aile de son château, réservée au jeune ménage. Roland surveillait et pressait lui-même ces travaux avec le zèle d'un amoureux. — Un matin, un bruit confus et sinistre s'éleva dans la cour de l'habitation. Le comte de Tècle accourut et vit son fils évanoui et sanglant entre les bras des ouvriers. Il était tombé du haut d'un échafaudage sur le pavé. Le malheureux enfant demeura deux mois entre la vie et la mort. Au milieu des transports de sa fièvre, il ne cessait d'appeler sa cousine et sa fiancée, et on fut forcé d'admettre la jeune fille à son chevet. Il se rétablit peu à peu; mais il resta défiguré et horriblement boiteux.

La première fois qu'on lui permit de se voir dans une glace, il eut une syncope que l'on put croire mortelle. C'était d'ailleurs un garçon de cœur et de foi. En revenant à lui, il versa des flots de larmes, — qui ne purent effacer les cruelles cicatrices de son visage, — pria longtemps et s'enferma avec son père. Tous deux se mirent ensuite à écrire, l'un à M. Des Rameures, l'autre à M<sup>lle</sup> de Tècle. M. Des Rameures et sa nièce étaient alors en Allemagne. Les émotions et les fatigues avaient épuisé la santé d'Élise, et son oncle, sur les conseils des médecins, l'avait conduite aux eaux d'Ems. Ce fut là qu'elle reçut les lettres qui la dégagèrent franchement de sa parole et lui rendaient son absolue liberté. Roland et son père la suppliaient seulement de ne pas hâter son retour, leur intention à tous deux étant de quitter le pays dans quelques semaines et d'aller s'établir à Paris. Ils ajoutaient qu'ils ne voulaient point de réponse, et que leur résolution, impérieusement commandée par la plus simple délicatesse, était irrévocable.

Ils furent obéis. Aucune réponse ne vint. — Roland, son sacrifice accompli, avait paru calme et résigné; mais il tomba dans une sorte de langueur, qui fit en peu de temps d'effrayans progrès, et qui laissa bientôt pressentir un dénouement fatal et prochain, qu'il semblait au reste désirer.

On l'avait transporté un soir à l'extrémité du jardin de son père, sur une terrasse plantée de quelques tilleuls. Il regardait d'un œil fixe la pourpre du couchant à travers les éclaircies des bois, et son père se promenait à grands pas sur la terrasse, lui souriant quand il passait devant lui et essuyant une larme un peu plus loin. Ce fut alors qu'Élise de Tècle arriva comme un ange des cieux. Elle s'agenouilla devant le jeune homme infirme, lui baisa les mains et lui dit, en l'enveloppant du rayonnement de ses beaux yeux, qu'elle ne l'avait jamais tant aimé. Il sentit qu'elle disait vrai et accepta son dévouement. Leur union fut consacrée peu de temps après.

M<sup>me</sup> de Tècle fut heureuse; mais elle le fut seule. Son mari, mal-

gré la tendresse dont elle l'entourait, malgré le bonheur vrai qu'il pouvait lire dans son regard tranquille, malgré la naissance de sa fille, parut ne se consoler jamais. Il était même avec elle d'une contrainte et d'une froideur étranges. Une douleur inconnue le consumait. On en eut le secret le jour où il mourut. — « Ma chérie, dit-il à sa jeune femme, soyez bénie pour tout le bien que vous m'avez fait... Pardonnez-moi, si je ne vous ai jamais dit combien je vous aimais... Avec un visage comme le mien, il ne faut pas parler d'amour!... Et cependant mon pauvre cœur en était plein... J'ai souffert de cela beaucoup, et surtout en me rappelant ce que j'étais auparavant, et comme j'aurais été plus digne de vous... Mais nous nous reverrons, n'est-ce pas, ma chérie?... Et alors je serai beau comme vous, et je pourrai vous dire que je vous adore... Adieu!... Je t'en prie, Élise, ne pleure pas, ... je t'assure que je suis heureux... Pour la première fois je t'ai ouvert mon cœur, parce qu'un mourant ne craint pas le ridicule... Adieu! je t'aime!... »

Et cette douce parole fut la dernière.

M<sup>me</sup> de Tècle, après la mort de son mari, avait continué d'habiter chez son beau-père; mais elle passait une partie de ses journées chez son oncle, et, tout en s'occupant de l'éducation de sa fille avec une sollicitude infinie, elle tenait le ménage des deux vieillards, dont elle était également idolâtrée.

M. de Camors recueillit une partie de ces détails de la bouche du curé de Reuilly, qu'il alla visiter le lendemain, et qu'il trouva étudiant son violoncelle avec des lunettes d'argent. Malgré son système résolu de mépris universel, le jeune comte ne put s'empêcher de concevoir pour M<sup>me</sup> de Tècle un vague respect, qui ne nuisit d'ailleurs en rien aux sentimens moins purs qu'il était disposé à lui consacrer. Très décidé, sinon à la séduire, du moins à lui plaire et à s'en faire une alliée, il comprit que l'entreprise n'était pas ordinaire; mais il était brave et ne craignait pas les difficultés, surtout quand elles se présentaient sous cette forme.

Ses méditations sur ce texte l'occupèrent agréablement le reste de la semaine, pendant qu'il surveillait ses ouvriers et qu'il conférait avec l'architecte. En même temps ses chevaux, ses livres, ses journaux, ses domestiques, lui arrivaient successivement et achevaient d'écarter l'ennui.

Il avait donc fort bonne mine quand il sauta à bas de son *dog-cart* le lundi suivant devant la porte de M. Des Rameures et sous les propres yeux de M<sup>me</sup> de Tècle, qui daigna frapper doucement de sa blanche main l'épaule noire et fumante de Fitz-Aymon (par Black-Prince et Anna-Bell). Camors vit alors pour la première fois le comte de Tècle, qui était un vieillard doux, triste et taciturne. Le curé, le sous-préfet de l'arrondissement et sa femme, le médecin



de la famille, le percepteur et l'instituteur complétaient, comme on dit, la liste des convives.

Pendant le dîner, M. de Camors, secrètement excité par le voisinage immédiat de M<sup>me</sup> de Tècle, s'appliqua à triompher de cette hostilité sourde que la présence d'un étranger ne manque jamais de susciter dans les intimités qu'il dérange. Sa supériorité calme s'établit tout doucement, et se fit même pardonner à force de grâce. Sans montrer une gaîté messéante à un deuil, il eut, à propos de ses premiers embarras de ménage à Reuilly, des pointes de vivacité et des lueurs plaisantes qui déridèrent la gravité de sa voisine. Il interrogea avec bienveillance chacun des convives, parut s'intéresser prodigieusement à leurs affaires, et eut la bonté de les mettre à leur aise. Il eut l'art de fournir à M. Des Rameures l'occasion de quelques citations heureuses. Il lui parla sans affectation des prairies artificielles et des prairies naturelles, des vaches amouillantes et des vaches non amouillantes, des moutons Dishley, et de mille choses enfin qu'il avait apprises le matin dans la *Maison rustique du dix-neuvième siècle*. Directement il parla peu à M<sup>me</sup> de Tècle; mais il ne dit pas un seul mot dans tout le cours du repas qui ne lui fût dédié, et de plus il avait une manière caressante et chevaleresque de laisser entendre aux femmes, même en leur versant à boire, qu'il était prêt à mourir pour elles.

On le trouva simple et bon enfant, quoiqu'il ne fût ni l'un ni l'autre. Au sortir de table, comme on prenait le frais devant les fenêtres du salon, à la clarté des étoiles : — Mon cher monsieur, lui dit M. Des Rameures, dont la cordialité naturelle était un peu rehaussée par les fumées de son excellente cave, mon cher monsieur, vous mangez bien, vous parlez mieux, vous buvez sec; je vous proteste, monsieur, que je suis prêt et disposé à vous regarder comme un parfait compagnon et comme un voisin accompli, si vous joignez à tous vos mérites celui d'aimer la musique! Voyons, aimez-vous la musique?

— Passionnément, monsieur.

— Passionnément! bravo! C'est ainsi qu'il faut aimer tout ce qu'on aime, monsieur! Eh bien! j'en suis ravi, car nous formons ici une troupe de mélomanes fanatiques, comme vous vous en apercevrez tout à l'heure... Moi-même, monsieur, je m'escrime volontiers sur le violon... en simple amateur de campagne, monsieur... *Orpheus in silvis!*... N'allez pas imaginer toutefois, monsieur de Camors, que notre culte pour ce bel art absorbe toutes nos facultés et tous nos instans. Non, monsieur, assurément! Ainsi que vous le verrez encore, si vous voulez bien prendre part quelquefois, comme je l'espère, à nos petites réunions, nous ne dédaignons aucun des objets qui méritent d'occuper des êtres pensans. Nous passons de

la musique à la littérature, à la science, à la philosophie même au besoin;... mais tout cela, monsieur, je vous prie de le croire, sans pédanterie, sans sortir du ton d'une conversation enjouée et familière... Nous lisons quelquefois des vers, mais nous n'en faisons pas... Nous aimons les temps passés, mais nous rendons justice au nôtre... Nous aimons les anciens, et nous ne craignons pas les modernes; nous ne craignons que ce qui rapetisse l'esprit et ce qui abaisse le cœur, et nous nous exaltons à perte de vue sur tout ce qui nous paraît beau, utile et vrai!... Voilà ce que nous sommes, monsieur. Nous nous appelons nous-mêmes la colonie des enthousiastes, et les malveillans du pays nous appellent l'hôtel de Rambouillet. L'envie, comme vous le savez, monsieur, est une plante qui ne fleurit pas en province; mais ici, par exception, nous avons quelques jaloux; c'est un malheur pour eux, et voilà tout!... — Chacun apporte donc ici, mon cher monsieur, le tribut de ses lectures ou de ses réflexions, — son vieux livre de chevet ou son journal du matin; — on cause là-dessus, on commente, on discute, et l'on ne se fâche jamais! La politique même, cette mère de la discorde, n'a pu l'engendrer parmi nous. La chose est étrange, monsieur, car les opinions les plus contraires sont représentées dans notre petit cénacle. Moi, je suis légitimiste; voici Durocher, mon médecin et ami, qui est un franc républicain; Hédouin, le percepteur, est parlementaire; M. le sous-préfet est dévoué au gouvernement, comme c'est son devoir; le curé est un peu romain, et moi je suis gallican, *et sic de cæteris!* Eh bien! monsieur, nous nous entendons à merveille, et je vais vous dire pourquoi; c'est que nous sommes tous de bonne foi, ce qui est fort rare, monsieur; c'est que toutes les opinions contiennent au fond une portion de vérité, et qu'avec quelques concessions mutuelles tous les honnêtes gens sont bien près d'avoir une seule et même opinion... Enfin, monsieur, que vous dirai-je? c'est l'âge d'or qui règne dans mon salon, ou plutôt dans le salon de ma nièce; car si vous voulez connaître la divinité qui nous fait ces loisirs, il faut regarder ma nièce! C'est pour lui plaire, monsieur, c'est pour satisfaire à son bon goût, à son bon sens et à sa mesure parfaite en toutes choses que chacun de nous abjure l'excès et la passion qui gâtent les meilleures causes. En un mot, monsieur, c'est l'amour, à proprement parler, qui est notre lien commun et notre commune vertu, car nous sommes tous amoureux de ma nièce, ... moi d'abord!... Durocher ensuite depuis trente ans, ... puis M. le sous-préfet, puis tous ces messieurs, ... et vous aussi, curé!... Allons! allons! vous aussi vous êtes amoureux d'Élise, en tout bien tout honneur, bien entendu, — comme je le suis moi-même, comme nous le sommes tous, et comme M. de Camors le sera bientôt, si ce n'est déjà fait, n'est-ce pas, monsieur de Camors?

M<sup>de</sup> Camors déclara avec un sourire de jeune tigre qu'il se sentait beaucoup de propension à justifier la prophétie de M. Des Rameures, après quoi on rentra dans le salon. La société s'y était augmentée de quelques habitués des deux sexes, qui étaient venus les uns en voiture, les autres à pied de la petite ville voisine ou des campagnes environnantes. M. Des Rameures ne tarda pas à saisir son violon; pendant qu'il l'accordait, M<sup>lle</sup> Marie, qui était une musicienne consommée, s'assit devant le piano, et sa mère se posta derrière elle prête à battre la mesure sur son épaule. — Ceci, monsieur de Camors, dit M. Des Rameures, ne va pas être nouveau pour vous : c'est simplement la sérénade de Schubert, tout bonnement, monsieur; mais nous l'avons un peu arrangée, ou dérangée, à notre façon; vous en jugerez. Ma nièce chante, et nous lui répondons alternativement le curé et moi!... *Arcades ambo!*... lui sur sa basse et moi sur mon stradivarius. Voyons, mon cher curé, commencez... *Incipe, Mopse, prior!*

Malgré l'exécution magistrale du vieux gentilhomme et malgré l'application savante du curé, ce fut M<sup>me</sup> de Tècle qui parut à M. de Camors la plus remarquable des trois virtuoses. Le calme de ses beaux traits et la dignité de son attitude formaient avec l'accent passionné de sa voix un contraste qu'il trouva fort piquant. Le tour de l'entretien l'amena bientôt lui-même au piano, et il se tira d'un accompagnement difficile avec un talent réel. Il avait même une voix de ténor assez jolie, et il s'en servait bien. Tout cela mis dehors à propos et sans apprêt fit le meilleur effet du monde.

Il se tint ensuite à l'écart pendant le reste de la soirée, se contentant d'observer et de s'étonner. Le ton de ce petit cercle était à la vérité surprenant. Il était aussi éloigné du commérage vulgaire que de l'affectation précieuse. Rien qui ressemblât à une loge de concierge, comme quelques salons de province; rien qui ressemblât à un foyer de petit théâtre grivois, comme bien des salons de Paris; rien non plus, comme Camors l'appréhendait fortement, d'une séance académique en chambre. Il faut avouer pourtant que la conversation, tout en s'animant souvent jusqu'à la franche gaîté gauloise, ne descendait jamais aux sujets bas, et qu'elle se portait même de préférence sur les questions élevées, sur les lettres, les arts ou la politique; mais ces honnêtes gens savaient toucher légèrement aux choses sérieuses, et simplement aux choses les plus hautes. Il y avait là cinq ou six femmes, quelques-unes jolies, toutes distinguées, qui avaient pris l'habitude de penser, sans perdre le goût de rire, ni celui de plaire. Toutes les intelligences paraissaient dans ce groupe étrange au même niveau et d'une même élite, parce qu'elles vivaient toutes dans la même région, et que cette région était supérieure. Il faut ajouter qu'elles étaient



aussi sous le même charme, et que ce charme était souverain. M<sup>me</sup> de Tècle, indifférente en apparence, ensevelie dans son fauteuil, et piquant sa tapisserie, animait tout d'un regard, et modérait tout d'un mot. Le regard était ravissant, et le mot toujours juste : ces esprits purs n'ont pas de nuages, et il n'y avait pas de goût plus sûr que le sien. On attendait en toutes choses son arrêt comme celui d'un juge qu'on redoute et d'une femme qu'on aime.

On ne lut pas de vers ce soir-là, et M. de Camors n'en fut pas fâché. On parla successivement à travers la musique d'une comédie nouvelle d'Augier, d'un roman de M<sup>me</sup> Sand, d'un poème récent de Tennyson et des affaires d'Amérique... Puis, M. Des Rameures s'adressant au curé : — Mon cher Mopsus, lui dit-il, vous alliez nous lire votre sermon sur la superstition jeudi dernier, quand nous avons été interrompus par ce farceur qui était monté dans un arbre pour mieux vous entendre... Voici l'heure de nous dédommager. Mettez-vous là, mon cher pasteur, et nous vous écoutons.

Le digne curé prit séance, déroula son manuscrit, et se mit à lire son sermon que nous ne rapporterons pas ici, malgré l'exemple de notre ami Sterne, pour ne pas trop mêler le sacré au profane. Il nous suffira de dire qu'il avait pour objet d'enseigner aux habitans de la paroisse de Reuilly à distinguer les actes de foi qui élèvent l'âme et qui plaisent à Dieu des actes de superstition qui dégradent la créature et offensent le Créateur. Le sermon, quoique rédigé avec goût, paraissait destiné à faire valoir la morale évangélique plutôt que le talent de l'orateur. Il fut généralement approuvé. Quelques personnes cependant, et M. Des Rameures entre autres, blâmèrent certains passages comme dépassant la mesure des intelligences simples auxquelles on s'adressait; mais M<sup>me</sup> de Tècle, appuyée par le républicain Durocher, soutint qu'on se défiait trop de l'intelligence populaire, que souvent on l'abaissait sous prétexte de se mettre à son niveau, et les passages incriminés furent maintenus.

Comment on passa du sermon sur la superstition au mariage du général de Campvallou, je l'ignore; mais on y vint, et on devait y venir, car c'était le bruit du pays à vingt lieues à la ronde. Ce texte d'entretien réveilla l'attention chancelante de M. de Camors, et son intérêt fut même piqué au vif quand le sous-préfet insinua, sous toutes réserves, que le général, occupé d'autres soins, pourrait bien abdiquer son mandat de député. — Mais cela serait fort embarrassant! s'écria M. Des Rameures : qui diable le remplacerait? Je vous préviens formellement, mon cher sous-préfet, que si vous prétendez nous infliger ici quelque farceur parisien avec une fleur à la boutonnière, je le renvoie à son cercle, lui, sa fleur et sa boutonnière! Voilà une chose que vous pouvez considérer comme positive, monsieur!

— Mon oncle ! dit à demi-voix M<sup>me</sup> de Tècle en désignant de l'œil M. de Camors.

— Je vous entends, ma nièce, reprit en riant M. Des Rameures ; mais je supplierai M. de Camors, qui ne peut me supposer en aucun cas l'intention de l'offenser, je le supplierai de tolérer la manie d'un vieillard, et de me laisser toute la liberté de mon langage sur le seul sujet qui me fasse perdre mon sang-froid.

— Et quel est ce sujet, monsieur, dit Camors avec sa grâce souriante.

— Ce sujet, monsieur, c'est l'insolente suprématie de Paris à l'égard du reste de la France ! Je n'ai pas mis les pieds à Paris depuis 1825, monsieur, afin de lui témoigner l'horreur qu'il m'inspire !.. Vous êtes un jeune homme instruit et sensé, monsieur, et, je l'espère, un bon Français... Eh bien ! vous paraît-il juste et convenable, je vous le demande, que Paris nous envoie chaque matin nos idées toutes faites, nos bons mots tout faits, nos députés tout faits, nos révolutions toutes faites, ... et que toute la France ne soit plus que l'humble et servile faubourg de sa capitale ?... Faites-moi la grâce de me répondre à cela, monsieur, je vous prie !

— Mon Dieu ! monsieur, il y a peut-être quelque excès dans cette extrême centralisation de la France ; mais enfin tout pays civilisé a sa capitale, et il faut une tête aux nations comme aux individus.

— Je m'empare à l'instant même de votre image, monsieur, et je la retourne contre vous... Oui, sans doute, il faut une tête aux nations comme aux individus ; cependant, si la tête est difforme et monstrueuse, le signe de l'intelligence devient le signe de l'idiotisme, et au lieu d'un homme de génie vous avez un hydrocéphale !

— Faites bien attention, monsieur, à ce que va me répondre M. le sous-préfet tout à l'heure !... Mon cher sous-préfet, soyez franc. — Si demain la députation de cet arrondissement devenait vacante, trouveriez-vous dans cet arrondissement, ou même dans le département tout entier, un homme apte à remplir les fonctions de député tant bien que mal ?

— Ma foi, dit le sous-préfet, je ne vois personne dans le pays, ... et si vous persistiez, pour votre compte, à refuser la députation...

— J'y persisterai toute ma vie, monsieur ! Je n'irai certes pas, à mon âge, m'exposer aux gouailleries de vos farceurs parisiens !

— Eh bien ! dans ce cas-là, vous seriez bien forcé de prendre un étranger et probablement même un farceur parisien.

— Vous avez entendu, monsieur de Camors ! reprit M. Des Rameures avec éclat. Ce département, monsieur, compte six cent mille âmes, et sur ces six cent mille âmes il n'y a pas l'étoffe d'un député !... Je mets en fait, monsieur, qu'aucun pays civilisé au monde ne vous donnerait, à l'heure qu'il est, un second exemple

d'un scandale pareil! Cette honte nous est réservée, et c'est votre Paris qui en est la cause! C'est lui qui absorbe tout le sang, toute la vie, toute la pensée, toute l'action du pays, et qui ne laisse plus qu'un squelette géographique à la place d'une nation!... Voilà, monsieur, les bienfaits de votre centralisation, — puisque vous avez prononcé ce mot aussi barbare que la chose!

— Pardon, mon oncle, dit M<sup>me</sup> de Tècle en poussant tranquillement son aiguille, je ne connais rien à cela, moi,... mais il me semble vous avoir entendu dire que cette centralisation qui vous déplaît tant était l'œuvre de la révolution et du premier consul... Pourquoi donc vous en prendre à monsieur de Camors?... Je trouve cela injuste.

— Et moi aussi, madame, dit Camors en saluant M<sup>me</sup> de Tècle.

— Et moi également, monsieur, dit en riant M. Des Rameures.

— Cependant, madame, reprit le jeune comte, je mérite un peu que monsieur votre oncle me prenne à partie à ce sujet, car, si je n'ai pas fait la centralisation, comme vous l'avez suggéré très justement, j'avoue que j'approuve fort ceux qui l'ont faite.

— Bravo! tant mieux, monsieur! dit le vieillard, j'aime qu'on ait une opinion à soi et qu'on la défende!

— Monsieur, dit Camors, c'est une exception que je fais en votre honneur, car, lorsque je dîne en ville et surtout lorsque j'ai bien dîné, je suis toujours de l'avis de mon hôte; mais je vous respecte trop pour ne pas oser vous contredire. Eh bien! je pense donc que les assemblées révolutionnaires, et le premier consul après elles, ont été bien inspirés en imposant à la France une vigoureuse centralisation administrative et politique; je pense que cette centralisation était indispensable pour fondre et pétrir notre corps social sous sa forme nouvelle, pour l'assujettir dans son cadre et le fixer dans ses lois, pour fonder enfin et pour maintenir cette puissante unité française, qui est notre originalité nationale, notre génie et notre force.

— Monsieur dit vrai! s'écria le docteur Durocher.

— Parbleu! sans doute, monsieur dit vrai! reprit vivement M. Des Rameures. — Oui, monsieur, cela est vrai, l'excessive centralisation dont je me plains a eu son heure d'utilité, de nécessité même, je le veux bien; mais dans quelle institution humaine prétendez-vous mettre l'absolu et l'éternel? Eh! mon Dieu, monsieur, la féodalité aussi a été à son heure un bienfait et un progrès;... mais ce qui était bienfait hier ne sera-t-il pas demain un mal et un danger? Ce qui est progrès aujourd'hui ne sera-t-il pas dans cent ans une routine et une entrave? N'est-ce pas là l'histoire même du monde? .. Et si vous voulez savoir, monsieur, à quel signe on reconnaît qu'un système social ou politique a fait son temps, je vais

vous le dire : c'est quand il ne se révèle plus que par ses inconvéniens et ses abus ! Alors la machine a fini son œuvre, et il faut la changer. Eh bien ! je dis que la centralisation française en est arrivée à ce terme critique, à ce point fatal... qu'après avoir protégé, elle opprime ; qu'après avoir vivifié, elle paralyse ; qu'après avoir sauvé la France, elle la tue !

— Mon oncle, vous vous emportez, dit M<sup>me</sup> de Tècle.

— Oui, ma nièce, je m'emporte ; mais j'ai raison ! Tout me donne raison, — le passé et le présent, j'en suis sûr, ... l'avenir, j'en ai peur ! Le passé, disais-je... Tenez, monsieur de Camors, je ne suis pas, croyez-le bien, un admirateur étroit du passé : je suis légitimiste par mes affections, mais franchement libéral par mes principes. Tu le sais, toi, Durocher?... Mais enfin autrefois il y avait entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées un grand pays qui vivait, qui pensait, qui agissait, non-seulement par sa capitale, mais par lui-même... Il avait une tête sans doute, mais il avait aussi un cœur, des muscles, des nerfs, des veines, — et du sang dans ces veines, et la tête n'y faisait rien ! Il y avait une France, monsieur ! La province avait une existence, subordonnée sans doute, mais réelle, active, indépendante. Chaque gouvernement, chaque intendance, chaque centre parlementaire était un vif foyer intellectuel... Les grandes institutions provinciales, les libertés locales exerçaient partout les esprits, trempaient les caractères et formaient des hommes... Et écoute bien cela, Durocher ! Si la France d'autrefois eût été centralisée comme celle d'aujourd'hui, jamais ta chère révolution ne se serait faite, entends-tu, jamais ! car il n'y aurait pas eu d'hommes pour la faire... D'où sortait, je te le demande, cette prodigieuse élite d'intelligences tout armées et de cœurs héroïques que le grand mouvement social de 89 mit tout à coup en lumière ? Rappelle à ta pensée les noms les plus illustres de ce temps-là, jurisconsultes, orateurs, soldats. Combien de Paris ? Ils sortaient tous de la province, ... du sein fécond de la France !... Aujourd'hui nous avons besoin d'un simple député pour des temps paisibles, et sur six cent mille âmes nous ne le trouvons pas !... Pourquoi, messieurs ? Parce que sur le sol de la France non centralisée il poussait des hommes, et que sur le sol de la France centralisée il ne pousse que des fonctionnaires !

— Dieu vous bénisse, monsieur ! dit le sous-préfet.

— Pardon, mon cher sous-préfet ; mais vous comprenez bien que je plaide votre cause comme la mienne quand je revendique pour la province et pour toutes les fonctions de la vie provinciale plus d'indépendance, de dignité et de grandeur. Au point où ces fonctions sont réduites aujourd'hui, dans l'ordre administratif et judiciaire, également dépourvues de puissance, de prestige et d'ap-

pointemens... Vous souriez, monsieur le sous-préfet!... Elles ne sont plus comme autrefois des centres de vie, d'émulation, de lumière, des écoles civiques, des gymnases virils;.. elles ne sont plus que des rouages inertes, et ainsi du reste, monsieur de Camors!... Nos institutions municipales sont un jeu, nos assemblées provinciales un mot, nos libertés locales rien!... Aussi pas un homme... Mais pourquoi nous plaindre, monsieur? Est-ce que Paris ne se charge pas de vivre et de penser pour nous? Est-ce qu'il ne daigne pas nous jeter chaque matin, comme jadis le sénat romain à la plèbe suburbaine, notre pâture de la journée, du pain et des vau-devilles, *panem et circenses!*... Oui, monsieur, après le passé, voilà le présent, voilà la France d'aujourd'hui!... Une nation de quarante millions d'habitans qui attend chaque matin le mot d'ordre de Paris pour savoir s'il fait jour ou s'il fait nuit, si elle doit rire ou pleurer! Un grand peuple, jadis le plus noble et le plus spirituel du monde, répétant tout entier le même jour, à la même heure, dans tous les salons et dans tous les carrefours de l'empire, la même gaudriole inepte, éclore la veille dans la fange du boulevard! Eh bien! monsieur, je dis que cela est dégradant, que cela fait hausser les épaules à l'Europe, autrefois jalouse, que cela est mauvais et funeste, même pour votre Paris, que sa prospérité grise, que son trop-plein congestionne, et qui devient, permettez-moi de vous le dire, dans son isolement orgueilleux et dans son fétichisme de lui-même, quelque chose de semblable à l'empire chinois, à l'empire du Milieu,.. un foyer de civilisation échauffée, corrompue et puérile!... Quant à l'avenir, monsieur, Dieu me garde d'en désespérer, puisqu'il s'agit de mon pays. Ce siècle a déjà vu de grandes choses, de grandes merveilles, — car je vous prie de remarquer encore une fois, monsieur, que je ne suis nullement l'ennemi de mon temps... J'admets la révolution, la liberté, l'égalité, la presse, les chemins de fer, le télégraphe... Et, comme je le dis souvent à M. le curé, toute cause qui veut vivre doit s'accommoder des progrès de son époque et apprendre à s'en servir. Toute cause qui hait son temps se suicide... Eh bien! monsieur, j'espère que ce siècle verra une grande chose de plus, ce sera la fin de la dictature parisienne et la renaissance de la vie provinciale; car, je le répète, monsieur, votre centralisation, qui était un excellent remède, est un détestable régime... C'est un horrible instrument de compression et de tyrannie, prêt pour toutes les mains, commode à tous les despotismes, et sous lequel la France étouffe et dépérit. Tu en conviens toi-même, Durocher : dans ce sens, la révolution a dépassé son but et même compromis ses résultats; car toi qui aimes la liberté, et qui la veux non pas seulement pour toi, comme quelques-uns de tes amis, mais pour tout le monde, tu ne peux aimer la centralisation : elle



exclut la liberté aussi clairement que la nuit exclut le jour! — Quant à moi, messieurs, j'aime également deux choses en ce monde, la liberté et la France... Eh bien! aussi vrai que je crois en Dieu, je crois qu'elles périront toutes deux dans quelque convulsion de décadence, si toute la vie de la nation continue de se concentrer au cerveau, si la grande réforme que j'appelle ne se fait pas, si un vaste système de franchises locales, d'institutions provinciales largement indépendantes et conformes à l'esprit moderne ne vient pas rendre un sang nouveau à nos veines épuisées et féconder notre sol appauvri. Oh! certes l'œuvre est difficile et compliquée: elle demanderait une main ferme et résolue; mais la main qui l'accomplira aura accompli l'œuvre la plus patriotique du siècle!... Dites cela au souverain, monsieur le sous-préfet; dites-lui que, s'il fait cela, il y a ici un vieux cœur français qui le bénira... Dites-lui qu'il subira bien des colères, bien des risées, bien des dangers peut-être, mais qu'il aura sa récompense quand il verra la France, délivrée comme Lazare de ses bandelettes et de son suaire, se lever tout entière et le saluer!...

Le vieux gentilhomme avait prononcé ces derniers mots avec un feu, une émotion et une dignité extraordinaires. Le silence de respect avec lequel on l'avait écouté se prolongea quand il eut cessé de parler. Il en parut embarrassé, et, prenant le bras de Camors, il lui dit en riant: — *Semel insanivimus omnes*, mon cher monsieur, chacun a sa folie;... j'espère que la mienne ne vous a pas offensé? Eh bien! prouvez-le-moi, monsieur, en m'accompagnant au piano cette chaconne du xvi<sup>e</sup> siècle.

Camors s'exécuta avec sa bonne grâce habituelle, et la chaconne du xvi<sup>e</sup> siècle termina la soirée; mais le jeune comte, avant de se retirer, trouva moyen de plonger M<sup>me</sup> de Tècle dans un profond étonnement: il lui demanda à demi-voix avec beaucoup de gravité de vouloir bien lui accorder, à son loisir, un moment d'entretien particulier. M<sup>me</sup> de Tècle ouvrit démesurément les yeux, rougit un peu et lui dit qu'elle serait chez elle le lendemain à quatre heures.

## VI.

En principe, il était parfaitement indifférent à M. de Camors que la France fût centralisée ou décentralisée; mais en fait il préférerait de beaucoup la centralisation par instinct de Parisien et d'ambitieux. Malgré cette préférence, il ne se fût fait aucun scrupule de se ranger sur cette question à l'avis de M. Des Rameures, s'il n'eût pressenti tout d'abord, avec la supériorité de son tact, que le fier vieillard n'était pas de ces hommes que l'on gagne par la souplesse.

Il se réservait au surplus de lui donner l'honneur d'une conversion graduelle, si les circonstances l'exigeaient.

Quoi qu'il en soit, ce n'était ni de la centralisation ni de la décentralisation que le jeune comte se proposait d'entretenir M<sup>me</sup> de Tècle quand il se présenta chez elle le lendemain à l'heure qu'elle avait fixée. Il la trouva dans son jardin, qui était, comme la maison, d'un style vieilli, sévère et claustral. Une terrasse plantée de tilleuls s'étendait sur un des côtés de ce jardin et le dominait de la hauteur de quelques marches. C'était là que M<sup>me</sup> de Tècle était assise, sous un groupe de tilleuls formant une sorte de berceau. Cette place lui était chère; elle lui rappelait cette soirée où son apparition imprévue avait inondé soudain d'une joie céleste le visage pâle et meurtri de son pauvre fiancé.

Elle avait devant elle une petite table rustique chargée de laines et de soies; elle était plongée dans un fauteuil bas, les pieds un peu élevés sur un tabouret de canne, et elle faisait de la tapisserie avec une grande apparence de tranquillité. M. de Camors, déjà fort versé à cette époque dans la connaissance et même dans la divination de toutes les finesses et de toutes les ruses exquises de l'esprit féminin, sourit secrètement à cette audience en plein air. Il crut en comprendre la combinaison. M<sup>me</sup> de Tècle avait voulu enlever à leur rendez-vous le caractère d'intimité que donne le huis clos. C'était la vérité pure. Cette jeune femme, qui était une des plus nobles créatures de son sexe, n'était nullement naïve. Elle n'avait pas traversé dix ans de jeunesse, de beauté et de veuvage sans recevoir sous une forme plus ou moins directe quelques douzaines de déclarations, qui lui avaient laissé des impressions justes et généralement peu flatteuses sur la délicatesse et la discrétion du sexe adverse. Comme toutes les femmes de son âge, elle connaissait le danger, et, comme un très petit nombre, elle ne l'aimait pas. Elle avait invariablement fait rentrer dans le grand chemin de l'amitié tous ceux qu'elle avait surpris rôdant autour d'elle dans les sentiers défendus; mais cette tâche l'ennuyait. Depuis la veille, elle était sérieusement préoccupée de l'entretien particulier que M. de Camors lui avait fait la surprise de lui demander. Quel pouvait être l'objet de cet entretien mystérieux? Elle eut beau se creuser l'esprit; elle ne put l'imaginer. Il était sans doute invraisemblable au plus haut point que M. de Camors, dès le début d'une connaissance à peine ébauchée, se crût autorisé à lui déclarer ses feux; toutefois la renommée galante du jeune comte lui revint en mémoire, elle se dit qu'un séducteur de cette taille pouvait avoir des façons extraordinaires, et qu'il pouvait se croire en outre dispensé de beaucoup de cérémonie en face d'une humble provinciale. Bref, ces réflexions faites, elle résolut de le recevoir dans son jardin, ayant remarqué

dans sa petite expérience que le plein air et les grands espaces vides n'étaient pas favorables aux téméraires.

M. de Camors salua M<sup>me</sup> de Tècle comme les Anglais saluent leur reine; puis, s'étant assis, il approcha sa chaise, avec un peu de secrète malice peut-être, et baissant la voix sur le ton de la confiance : — Madame, dit-il, voulez-vous me permettre de vous confier un secret, et de vous demander un conseil?

M<sup>me</sup> de Tècle souleva un peu sa tête fine, attacha sur les yeux du comte la lumière veloutée de son regard, sourit vaguement, et termina cette mimique interrogative par un léger mouvement de la main, qui signifiait : — Vous m'étonnez infiniment, mais enfin je vous écoute.

— Voici d'abord, madame, mon secret : je désire être député de cet arrondissement.

A cette déclaration inattendue, M<sup>me</sup> de Tècle le regarda encore, laissa échapper un faible soupir de soulagement, et s'inclina avec gravité.

— Le général de Campvallou, madame, poursuit le jeune homme, me montre une bonté paternelle. Il a l'intention de se démettre de son mandat en ma faveur; il ne m'a pas caché que l'appui de monsieur votre oncle était indispensable au succès de ma candidature. Je suis donc venu dans ce pays sur l'inspiration du général, avec l'espérance de conquérir cet appui; mais les idées et les sentiments que monsieur votre oncle exprimait hier me paraissent si directement contraires à mes prétentions, que je me sens véritablement découragé. Bref, madame, dans ma perplexité, j'ai eu la pensée, fort indiscrete sans doute, de m'adresser à votre bonté, et de vous demander un conseil que je suis déterminé à suivre, quel qu'il soit.

— Mais, monsieur, ... vous m'embarrassez beaucoup, dit la jeune femme, dont le joli visage sombre s'éclaira d'un franc sourire.

— Je n'ai, madame, aucun titre particulier à votre bienveillance, ... au contraire peut-être; ... mais enfin je suis un être humain et vous êtes charitable... Eh bien! madame, sincèrement, il s'agit de ma fortune, de mon avenir, de ma destinée tout entière. L'occasion qui se présente ici pour moi d'entrer jeune dans la vie publique est unique; je serais au désespoir de la perdre... Voulez-vous être assez bonne, madame, pour m'obliger?

— Mais comment? dit M<sup>me</sup> de Tècle. Je ne me mêle pas de politique, moi, monsieur... Qu'est-ce que vous me demandez au juste?

— D'abord, madame, je vous demande, je vous supplie de ne pas me desservir.

— Pourquoi vous desservirais-je?



— Mon Dieu! madame, vous avez plus que personne le droit d'être sévère... Ma jeunesse a été un peu dissipée; ma réputation, à quelques égards, n'est pas très-bonne, je le sais; je ne doute pas qu'elle ne soit arrivée jusqu'à vous, et je pourrais craindre qu'elle ne vous eût inspiré quelques préventions.

— Monsieur, nous vivons ici fort retirés, ... nous ne savons guère ce qui se passe à Paris... Au surplus, cela ne m'empêcherait pas de vous obliger, si j'en connaissais les moyens, car je pense que des travaux sérieux et élevés ne pourraient que modifier heureusement vos occupations ordinaires.

— (C'est véritablement une chose délicieuse, se dit à part lui le jeune comte, que de se jouer avec une personne si spirituelle.) — Madame, reprit-il avec sa grâce tranquille, je m'associe à vos espérances; ... mais, puisque vous daignez encourager mon ambition, croyez-vous que je parvienne un jour à triompher des dispositions de monsieur votre oncle?... Vous le connaissez bien, ... que pourrais-je faire pour me le concilier? Quelle marche dois-je suivre? car je ne puis certainement me passer de son concours, et si j'y dois renoncer, il faut que je renonce à mes projets.

— Mon Dieu! dit M<sup>me</sup> de Tècle en prenant un air réfléchi, c'est bien difficile!

— N'est-ce pas, madame?

Il y avait dans la voix de M. de Camors tant de soumission, de confiance et de candeur, que M<sup>me</sup> de Tècle en fut touchée, et que le diable en fut charmé au fond des enfers.

— Laissez-moi y penser un peu, dit-elle. — Elle posa son coude sur la table, et sa tête sur sa main. Ses doigts un peu écartés en éventail cachaient à demi un de ses yeux, tandis que les feux de ses bagues jouaient au soleil, et que ses ongles nacrés tourmentaient doucement la surface brune et lisse de son front. — M. de Camors la regardait toujours avec le même air de soumission et de candeur.

— Eh bien! monsieur, dit-elle tout à coup en riant, moi je crois que vous n'avez rien de mieux à faire que de continuer.

— Pardon, madame... continuer... quoi?

— Mais... le système que vous avez suivi jusqu'ici avec mon oncle : ne rien lui dire quant à présent, prier le général de se taire de son côté, et attendre tranquillement que le voisinage, les relations, le temps — et vos qualités, monsieur, aient préparé suffisamment mon oncle à votre candidature. Quant à moi, mon rôle est bien simple; je ne pourrais en ce moment vous aider sans vous trahir; ... par conséquent, mon assistance doit se borner, jusqu'à nouvel ordre, à faire valoir vos mérites aux yeux de mon oncle... C'est à vous de les montrer.

— Vous me comblez, madame, dit M. de Camors. En vous prenant pour confidente de mes projets ambitieux, j'ai commis un trait de désespoir et de mauvais goût, ... qu'une nuance d'ironie punit bien légèrement; mais pour parler très sérieusement, madame, je vous remercie de grand cœur. Je craignais de trouver en vous une puissance ennemie, et je trouve une puissance neutre, ... presque alliée...

— Oh! tout à fait alliée, quoique secrètement, dit en riant M<sup>me</sup> de Tècle. D'abord je suis bien aise de vous être agréable, et puis j'aime beaucoup M. de Campvallou, et je suis heureuse d'entrer dans ses vues... *Come here, Mary!*

Ces derniers mots, qui signifient — venez ici, — s'adressaient à M<sup>lle</sup> Marie, qui venait d'apparaître sur un des escaliers de la terrasse, les joues écarlates, les cheveux en broussaille, et tenant une corde à la main. — Elle s'approcha aussitôt de sa mère en faisant à M. de Camors un de ces gauches saluts particuliers aux jeunes filles qui grandissent.

— Vous permettez, monsieur de Camors? reprit M<sup>me</sup> de Tècle, et elle donna en anglais à sa fille quelques ordres que nous traduisons : — Vous avez trop chaud, Mary, ne courez plus... Dites à Rosa de préparer mon corsage à petits bouillons... Pendant que je m'habillerai, vous me direz votre page de catéchisme...

— Oui, mère.

— Vous avez fait votre thème?

— Oui, mère... Comment dit-on en anglais joli... pour un homme?

— Pourquoi?

— C'est dans mon thème... pour un homme beau, joli, distingué?

— *Handsome, nice, charming*, dit la mère.

— Eh bien! mère, ce *gentleman* notre voisin est tout à fait *handsome, nice and charming!*

— *Mad... foolish creature!* s'écria M<sup>me</sup> de Tècle pendant que l'enfant se sauvait en courant et descendait l'escalier comme une cascade.

M. de Camors, qui avait écouté ce dialogue avec un calme impassible, se leva : — Merci encore, madame, dit-il, et pardon... Ainsi vous me permettrez de vous confier de temps en temps mes peines ou mes espérances politiques?

— Certainement, monsieur.

Il la salua et se retira. — Comme il traversait la cour de la maison, il se trouva en face de M<sup>lle</sup> Marie, et lui adressant une inclination respectueuse : — *Another time, miss Mary*, lui dit-il, *take care... I understand english perfectly well.* — (Une autre fois, miss Mary, prenez garde : j'entends l'anglais parfaitement bien.)

Miss Mary demeura tout à coup droite sur ses hanches, rougit

jusqu'aux cheveux, et jeta à M. de Camors un regard farouche, mêlé de honte et de fureur.

— *You are not satisfied, miss Mary?* reprit Camors. (Vous n'êtes pas contente, miss Mary?)

— *Not at all* (pas du tout), dit vivement l'enfant de sa grosse voix un peu enrrouée.

M. de Camors se mit à rire, s'inclina de nouveau, et partit, laissant au milieu de la cour miss Mary immobile et indignée.

Peu de minutes après, M<sup>lle</sup> Marie se jetait tout en larmes dans les bras de sa mère, et lui contait à travers ses sanglots sa cruelle mésaventure. M<sup>me</sup> de Tècle, tout en saisissant l'occasion de donner à sa fille une leçon de réserve et de convenance, se garda de prendre les choses au tragique, et parut même en rire de si bon cœur, quoiqu'elle n'en eût pas trop envie, que l'enfant finit par en rire avec elle.

M. de Camors cependant regagnait ses foyers en se félicitant cordialement de sa campagne, qui lui semblait être, non sans raison, un chef-d'œuvre de stratégie. Par un mélange savant de franchise et d'astuce, il avait engagé tout doucement M<sup>me</sup> de Tècle dans ses intérêts, et dès ce moment la réalisation de ses rêves ambitieux lui paraissait assurée, car il n'ignorait pas la valeur incomparable de la complicité des femmes, et il connaissait toute la puissance de ce travail latent et continu, de ces petits efforts accumulés, de ces poussées souterraines qui assimilent les forces féminines aux forces patientes et irrésistibles de la nature. D'autre part, il avait mis un secret entre cette jolie femme et lui, il s'était établi auprès d'elle sur un pied confidentiel; il avait acquis le droit des regards mystérieux, des demi-mots clandestins, des entretiens dérobés, et une telle situation, habilement gouvernée, pouvait l'aider à passer agréablement le temps de son stage politique.

A peine rentré chez lui, M. de Camors écrivit au général pour lui rendre compte du début de ses opérations et pour lui demander un peu de patience; puis, à dater de ce jour, il mit tous ses soins à poursuivre le succès des deux candidatures qu'il avait posées à la fois, et qui lui tenaient déjà presque également au cœur. Sa politique à l'égard de M. Des Rameures fut aussi simple qu'adroite; elle était d'ailleurs si clairement indiquée que le détail en offrirait peu d'intérêt. Profitant sans empressement affecté, mais avec une familiarité croissante, des relations de voisinage, il se mit pour ainsi dire à l'école dans la ferme-modèle du vieux gentilhomme pasteur; il lui abandonna en outre la direction théorique de son propre domaine. Par cette facile complaisance, ornée de sa courtoisie captivante, il s'avança sensiblement dans les bonnes grâces du vieillard. Toutefois, à mesure qu'il le connaissait mieux et qu'il

éprouvait de plus près la fermeté granitique de ce caractère, il commençait à craindre que sur certains points essentiels il ne fût radicalement inflexible. Après quelques semaines de relations presque quotidiennes, M. Des Rameures vantait volontiers son jeune voisin comme un gentil garçon, un excellent musicien, un aimable convive; mais de là à la pensée d'en faire un député il y avait une nuance qui pouvait être un abîme. M<sup>me</sup> de Tècle elle-même l'appréhendait beaucoup, et ne le cachait pas à M. de Camors.

Le jeune comte cependant ne se préoccupait pas autant qu'on pourrait le croire des déceptions qui semblaient le menacer de ce côté, car il était arrivé sur ces entrefaites que son ambition secondaire avait dominé peu à peu son ambition principale, en d'autres termes que son goût pour M<sup>me</sup> de Tècle était devenu plus vif et plus pressant que son amour pour la députation. Nous devons avouer, non à sa gloire, qu'il s'était d'abord proposé la séduction de sa voisine comme un simple passe-temps, comme une entreprise intéressante, et surtout comme une œuvre d'art extrêmement difficile, qui lui ferait, à ses propres yeux, le plus grand honneur. Quoiqu'il eût rencontré peu de femmes de ce mérite, il la jugeait assez bien : M<sup>me</sup> de Tècle, il le comprenait, n'était pas simplement une honnête femme, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas seulement l'habitude du devoir, elle en avait la passion; elle n'était pas prude, elle était chaste; elle n'était pas dévote, elle était pieuse. Il entrevoyait chez elle un esprit à la fois très droit et très délié, des sentimens très hauts et très dignes, des principes réfléchis et enracinés, une vertu sans raideur, pure et souple comme une flamme. Toutefois M. de Camors ne désespéra pas. Il avait pour principe qu'il n'y a de vertus infailibles que celles à qui l'occasion suffisante a manqué, et il se flatta d'être pour M<sup>me</sup> de Tècle cette occasion efficace. Il sentit parfaitement d'ailleurs qu'avec elle les formes ordinaires de la galanterie seraient hors de saison. Par un raffinement suprême, il mit bas les armes devant celle dont il voulait faire la conquête : tout son art fut de l'entourer d'un respect absolu, laissant le soin du reste au temps, à l'intimité de chaque jour et au charme redoutable qu'il savait en lui.

Il y eut quelque chose de touchant pour M<sup>me</sup> de Tècle dans l'attitude réservée et presque timide de ce mauvais sujet en sa présence. C'était l'hommage d'un esprit déchu, et comme honteux de l'être, en face d'un esprit de lumière. Jamais, ni en public, ni dans le tête-à-tête, un geste, un mot, un regard, dont la vertu la plus ombrageuse pût s'alarmer. Il y avait plus : ce hautain jeune homme, volontiers ironique avec tout le monde, était toujours sérieux avec elle. Dès qu'il se tournait vers elle, son visage, son accent, sa parole, devenaient graves tout à coup comme s'il fût entré dans une

église. Il avait beaucoup d'esprit; il en usait et abusait à outrance dans les conversations qui se tenaient devant M<sup>me</sup> de Tècle, comme s'il eût tiré des feux d'artifice en son honneur; puis, revenant à elle, il s'éteignait soudain, et n'avait plus que de la soumission et du respect.

Toute femme qui reçoit d'un homme supérieur des flatteries de si haut goût ne l'aime pas nécessairement, mais nécessairement elle le trouve aimable. A l'ombre de la pleine sécurité que M. de Camors lui laissait, M<sup>me</sup> de Tècle ne pouvait donc que se plaire dans la compagnie d'un homme qui était sans doute le plus distingué qu'elle eût jamais rencontré, et qui avait comme elle le goût des arts, de la vie sociale et des choses de l'esprit. Enfin ces douces et innocentes relations avec un jeune homme d'une réputation un peu scandaleuse ne pouvaient manquer d'éveiller dans le cœur de M<sup>me</sup> de Tècle un sentiment ou plutôt une illusion dont les plus excellentes se défendent mal. Les libertins offrent aux femmes vulgaires un genre d'attrait qu'on ne sait trop comment qualifier, mais qui doit être celui d'une curiosité peu louable. Aux femmes d'élite, ils en offrent un autre, infiniment plus noble, mais à peine moins dangereux : c'est l'attrait de la conversion. Il est rare que les femmes vertueuses ne tombent pas dans cette erreur capitale de croire qu'on aime la vertu parce qu'on les aime. — Telles étaient en résumé les secrètes sympathies dont les rameaux légers s'entre-croisaient, germaient et fleurissaient peu à peu dans cette âme aussi tendre qu'elle était pure.

M. de Camors avait prévu confusément tout cela. — Ce qu'il n'avait point prévu, c'est qu'il se prendrait lui-même à ses pièges, et qu'il serait bientôt sincère dans le rôle qu'il avait si judicieusement adopté. Dès l'abord, M<sup>me</sup> de Tècle lui avait extrêmement plu. Ce qu'il y avait en elle d'un peu puritain, s'unissant à sa grâce naturelle et à son élégance mondaine, composait une sorte de charme original, qui piquait au vif l'imagination blasée de ce jeune homme. Si c'est une tentation puissante pour les anges que de sauver les réprouvés, les réprouvés ne caressent pas avec moins de délices la pensée de perdre les anges. Ils rêvent, comme les farouches épicuriens bibliques, de mêler dans des ivresses inconnues la terre avec le ciel. A ces instincts de sombre dépravation se joignit bientôt, dans les dispositions de M. de Camors à l'égard de M<sup>me</sup> de Tècle, un sentiment plus digne d'elle. En la voyant presque chaque jour dans cette intimité périlleuse que favorise la vie de campagne, en assistant à toutes les gracieuses évolutions de cette personne accomplie, toujours égale, toujours prête à tout, au devoir comme au plaisir, animée comme la passion et sereine comme la vertu, il se prit pour elle d'un culte véritable. Ce n'était point



du respect : pour respecter, il faut croire à l'effort, au mérite, et il n'y voulait pas croire. Il croyait que M<sup>me</sup> de Tècle était née comme cela; mais il l'admirait comme une plante rare, comme un objet charmant, comme une œuvre exquise en laquelle la nature avait combiné les grâces physiques et morales avec une proportion et une harmonie parfaites. — Bref, il l'aimait, et sa contenance d'esclave auprès d'elle ne fut pas longtemps un jeu.

Nos lectrices auront sans doute remarqué un fait bizarre : c'est que, lorsque les sentimens réciproques de deux faibles créatures mortelles en sont venus à un certain point de maturité, le hasard ne manque jamais de fournir une circonstance fatale qui fait jaillir le secret de ces deux cœurs, et qui dégage soudain la foudre des nuages lentement amoncelés. C'est la crise de tous les amours. Cette circonstance se présenta pour M<sup>me</sup> de Tècle et pour M. de Camors sous la forme d'un incident des moins poétiques.

On était arrivé à la fin d'octobre. Camors était sorti à cheval après son dîner pour faire une promenade dans les environs. La nuit, déjà tombée, était froide, obscure et peu engageante; mais le comte ne devait pas voir M<sup>me</sup> de Tècle ce soir-là : il commençait à ne pas savoir se passer d'elle, et, affecté du désœuvrement propre aux amoureux, il tuait le temps comme il pouvait. Il espérait en outre qu'un exercice violent rendrait un peu de calme à son esprit, qui n'avait jamais été peut-être plus profondément agité. Encore jeune et neuf dans son système impitoyable, il se troublait à la pensée d'une victime aussi pure que M<sup>me</sup> de Tècle. Passer sur la vie, sur le repos, sur le cœur d'une telle femme, comme son cheval passait sur l'herbe du chemin, sans plus de souci ni de pitié, c'était dur pour un début. Si étrange que cela puisse paraître, l'idée lui vint de l'épouser; puis il se dit que cette faiblesse serait en contradiction directe avec ses principes, qu'elle lui ferait perdre à jamais toute maîtrise de lui-même, et le rejeterait dans le néant de sa vie passée. — Il fallait donc la séduire, car il l'aimait, il la désirait, il la voulait. Il ne doutait pas qu'elle ne succombât un jour ou l'autre : avec le flair terrible des grands corrupteurs, il pressentait dans cette âme ébranlée des défaillances prochaines. Il voyait l'heure où il toucherait la main de M<sup>me</sup> de Tècle avec des lèvres d'amant, et une langueur mortelle se répandait dans ses veines. — Comme il s'abandonnait à ces images passionnées, le souvenir de la jeune M<sup>me</sup> Lescande se présenta tout à coup à sa pensée, et il pâlit dans la nuit.

A ce moment même, il passait sur la lisière d'un petit bois qui appartenait au comte de Tècle, et dont une partie avait été récemment défrichée. Ce n'était pas le hasard seul qui avait dirigé de ce côté la promenade de Camors. M<sup>me</sup> de Tècle aimait beaucoup ce

lieu, et l'y avait conduit plusieurs fois, et encore la veille, en compagnie de sa fille et de son beau-père. Le site était singulier. Quoique peu éloigné des habitations, ce bois était sauvage et perdu comme à mille lieues du monde. On eût dit un coin de forêt vierge entamé par la hache des pionniers. D'énormes souches déracinées, des troncs d'arbres gigantesques, couvraient pêle-mêle les pentes du coteau, et barraient çà et là d'une manière pittoresque le cours d'un ruisseau qui coulait dans le vallon. Un peu plus haut, la futaie haute et touffue continuait de répandre un demi-jour religieux sur les mousses, les roches, les broussailles, la terre grasse et les flaques d'eau limoneuses, qui sont le charme et l'horreur des vieux bois négligés.

Dans cette solitude, et sur la limite du défrichement, s'élevait une sorte de hutte grossière que s'était construite lui-même un pauvre diable, sabotier de son état, à qui le comte de Tècle avait permis de s'établir là pour y exploiter les hêtres sur place au profit de son humble industrie. Cette espèce de bohème intéressait M<sup>me</sup> de Tècle, peut-être parce qu'il avait, comme M. de Camors, une assez mauvaise réputation. Il vivait dans sa cabane avec une femme encore agréable sous ses haillons et deux petits garçons à cheveux dorés et frisés. Il était étranger au pays, et passait pour n'être pas le mari de sa femme. C'était un homme taciturne, dont les traits semblaient beaux, énergiques et durs sous son épaisse barbe noire. M<sup>me</sup> de Tècle s'amusait à le voir travailler à ses sabots; elle aimait les enfans, qui étaient jolis comme des anges barbouillés, et plaignait la femme. Au fond, elle méditait de la marier à son mari, au cas que la chose fût à faire, comme cela paraissait trop vraisemblable.

M. de Camors suivait au pas de son cheval un sentier rocailleux qui serpentait sur le flanc du coteau boisé. C'était l'instant où l'ombre de M<sup>me</sup> Lescande s'était comme levée devant lui, et où il croyait presque en entendre la plainte. Tout à coup l'illusion fit place à une étrange réalité. Une voix de femme l'appela clairement par son nom avec un accent de détresse : — Monsieur de Camors ! — Il arrêta son cheval sur place d'une main involontaire, et se sentit traversé par un frisson glacial. — La même voix s'éleva de nouveau et l'appela encore. Il reconnut la voix de M<sup>me</sup> de Tècle. — Promenant autour de lui dans les ténèbres un regard rapide, il vit briller une lueur à travers le feuillage dans la direction de la chaumière du sabotier, et, se guidant sur cet indice, il jeta son cheval à travers le défrichement, gravit le coteau et se trouva bientôt en face de M<sup>me</sup> de Tècle. Elle était debout devant le seuil de la hutte, la tête nue et ses beaux cheveux en désordre sous une longue dentelle noire; elle donnait à un domestique des instructions précipitées.



Dès qu'elle vit approcher Camors, elle vint à lui : — Pardon, monsieur, dit-elle; mais j'ai cru vous reconnaître, et je vous ai appelé... Je suis si malheureuse!

— Si malheureuse?

— Les deux enfans de cet homme vont mourir!... Que faire, monsieur? Entrez,... entrez, je vous en prie.

Il sauta à terre, mit les rênes de son cheval entre les mains du domestique, et suivit M<sup>me</sup> de Tècle dans l'intérieur de la cabane.

Les deux enfans aux cheveux d'or étaient couchés côte à côte sur le même grabat, immobiles, rigides, les yeux ouverts, les pupilles étrangement dilatées, la face ardente et agitée par de légères convulsions. Ils semblaient être à l'agonie. — Le vieux docteur Durocher était penché sur eux, les regardant d'un œil fixe, anxieux et comme désespéré. La mère, à genoux, comprimait sa tête dans ses deux mains et sanglotait. — Au pied du lit, le père à la mine sauvage se tenait debout, les bras croisés, les yeux secs; il grelottait par intervalle, et murmurait sourdement d'une voix stupide : — Tous deux! tous deux! — Puis il retombait dans sa morne attitude.

M. Durocher s'approcha vivement de Camors. — Monsieur, lui dit-il, qu'est-ce que c'est donc que cela?... Je croirais à un empoisonnement, mais je ne vois aucun symptôme décisif; d'ailleurs les parens le sauraient, et ils ne savent rien... Une insolation peut-être!... Mais comment tous deux frappés en même temps?... et puis en cette saison! — Ah! notre métier est bien rude quelquefois, monsieur!

Camors s'informa à la hâte. — On était venu une heure auparavant chercher M. Durocher, qui dînait chez M<sup>me</sup> de Tècle. Il était accouru, et il avait trouvé les enfans déjà sans parole et dans un état d'effrayante congestion. Il paraissait qu'ils y étaient tombés brusquement après quelques instans de malaise et de délire subit.

Camors eut une inspiration. Il demanda à voir les vêtemens que les enfans avaient portés dans la journée. La mère les lui donna. Il les examina avec soin, et fit remarquer au vieux médecin des taches rougeâtres dont ces pauvres loques étaient imprégnées. M. Durocher se frappa le front, retourna d'une main fiévreuse les petits sarraux de toile et les vestes grossières, fouilla dans les poches, et en retira une douzaine de fruits pareils à des cerises et à demi écrasés. — La belladone! s'écria-t-il. L'idée m'en est venue dix fois; mais comment m'y arrêter? On n'en trouverait pas une plante à vingt lieues à la ronde... Il n'y a que dans ce bois maudit... et je l'ignorais! — Croyez-vous qu'il soit encore temps? lui demanda le jeune comte à demi-voix. Ces enfans me paraissent bien mal!

— Perdus, j'en ai peur;... mais tout dépend encore du temps qui

s'est écoulé, ... de la quantité qu'ils ont prise, ... des remèdes que je pourrai me procurer.

Le vieillard se consulta rapidement avec M<sup>me</sup> de Tècle, qui se trouva n'avoir dans sa pharmacie de campagne ni tartre stibié, ni esprit de Mindérérus, ni aucun des excitans violens que l'urgence du cas réclamait. Il fallait donc se contenter d'essence de café, que le domestique fut chargé d'aller préparer en toute hâte, et, pour le reste, envoyer à la ville. — A la ville! dit M<sup>me</sup> de Tècle, mais, mon Dieu! quatre lieues! la nuit! en voilà pour trois heures, pour quatre heures peut-être!

M. de Camors l'entendit. — Écrivez-moi votre ordonnance, docteur, dit-il: Trilby est à la porte, et avec lui je puis faire quatre lieues en une heure. Dans une heure, je vous promets d'être ici.

— Oh! merci, monsieur! dit M<sup>me</sup> de Tècle.

Il prit l'ordonnance que M. Durocher avait vivement tracée sur une page de son portefeuille, monta à cheval et partit. Le grand chemin était heureusement à peu de distance. Quand il l'eut gagné, il se mit à courir vers la ville du train d'un fantôme de ballade.

Il était neuf heures quand M<sup>me</sup> de Tècle l'avait vu s'éloigner; peu de minutes après dix heures, elle entendit le piétinement de son cheval au bas du coteau, et elle accourut sur le seuil de la hutte. L'état des deux enfans semblait s'être encore aggravé dans l'intervalle; mais le vieux docteur espérait beaucoup des médicamens énergiques que M. de Camors était allé chercher. Elle l'attendait avec une impatience ardente, et elle l'accueillit comme on accueille un dernier espoir. Elle se contenta pourtant de lui serrer la main, lorsque tout haletant il descendit de cheval; mais cette adorable créature, se jetant sur Trilby, qui était couvert d'écume et qui fumait comme une étuve: — Pauvre Trilby! dit-elle en l'enveloppant de ses deux bras, bon Trilby! cher Trilby! tu es mort, n'est-ce pas? Mais je t'aime bien, va!.. Allez, monsieur de Camors, allez vite, je me charge de Trilby! — Et pendant que le jeune homme entra dans la cabane, elle confiait Trilby à la garde de son domestique, avec mission de le mener à son écurie, et mille indications minutieuses sur les soins, les précautions, les égards, dont il convenait de l'entourer après sa noble conduite.

M. Durocher dut recourir à l'aide de Camors pour faire passer les médicamens nouveaux à travers les dents serrées des malheureux enfans. Tandis qu'ils s'occupaient tous deux de ce travail, M<sup>me</sup> de Tècle était assise sur un escabeau, la tête appuyée contre le mur de la hutte. M. Durocher levant les yeux sur elle tout à coup: — Mais, ma chère dame, lui dit-il, vous vous trouvez mal, ... vous avez eu trop d'émotions, et puis l'odeur est affreuse ici... Il faut vous en aller, voyons!

— Je ne me sens vraiment pas très bien, murmura-t-elle.

— Il faut vous en aller vite. On vous enverra des nouvelles. Un de vos gens va vous reconduire.

Elle se leva un peu chancelante; mais un regard suppliant de la jeune femme du sabotier l'arrêta. Pour cette femme, la Providence s'en allait avec M<sup>me</sup> de Tècle. — Eh bien! non, je ne m'en irai pas, lui dit-elle avec sa douceur divine. Je vais seulement prendre l'air. Je resterai là dehors jusqu'à ce qu'ils soient sauvés, je vous le promets, — et elle sortit en lui souriant.

Après quelques minutes, M. Durocher dit à Camors : — Mon cher monsieur, je vous remercie. Je n'ai réellement plus besoin de vous; vous aussi, allez vous reposer... Sérieusement il en est temps, vous verdissez.

Camors, épuisé par sa course et suffoqué par l'atmosphère de la hutte, céda aux instances du vieillard, tout en l'avertissant qu'il ne s'éloignerait pas. Comme il mettait le pied hors de la chaumière, M<sup>me</sup> de Tècle, qui était assise devant la porte, se leva brusquement, et lui jeta sur les épaules un des manteaux qu'on avait apportés pour elle; puis elle se rassit sans parler.

— Mais vous ne pouvez rester là toute la nuit, lui dit-il.

— Je serais trop inquiète chez moi.

— C'est que la nuit est très froide... Voulez-vous que je vous fasse du feu?

— Si vous voulez, dit-elle.

— Voyons... où pourrions-nous faire ce petit feu?.. Au milieu de ces copeaux, c'est impossible; nous aurions un incendie pour nous achever de peindre... Pouvez-vous marcher?... voulez-vous prendre mon bras?.. et nous allons chercher un bon endroit pour notre campement.

Elle s'appuya légèrement sur son bras, et fit quelques pas avec lui en remontant vers la futaie.

— Croyez-vous qu'on les sauve? dit-elle.

— Je l'espère... Le visage de M. Durocher est meilleur.

— Que je serais contente!

Ils se heurtèrent tous deux contre une racine, et se mirent à rire comme deux enfans. Après quelques pas encore : — Mais nous voilà dans le bois tout à l'heure, reprit M<sup>me</sup> de Tècle; je vous avoue que je n'en puis plus... Bon ou mauvais, je choisis cet endroit-ci.

Ils étaient encore tout près de la chaumière; mais déjà les premières branches des vieux arbres respectés par la hache étendaient un dôme sombre au-dessus de leurs têtes. Il y avait là, près d'une grosse roche qui affleurait le sol, un entassement de troncs abattus sur lesquels M<sup>me</sup> de Tècle s'assit.

— Rien de mieux, dit gaiement Camors. Je vais faire mes provisions.

L'instant d'après, il reparut portant une brassée de copeaux blancs et de branches menues et en outre une couverture de voyage qu'un des domestiques lui avait remise. Il s'installa sur ses deux genoux au pied de la roche, devant M<sup>me</sup> de Tècle, prépara son attisée, et y mit le feu à l'aide de quelques feuilles sèches et de ses ustensiles de fumeur. Quand la flamme s'élança en pétillant du sein de ce foyer sauvage, M<sup>me</sup> de Tècle tressaillit joyeusement, et allongeant ses deux mains vers le brasier : — Dieu ! que cela est bon ! dit-elle, et puis c'est amusant ; on dirait que nous avons fait naufrage. Maintenant, monsieur, voulez-vous être parfait ? Allez demander des nouvelles à Duïocher.

Il y courut. Quand il revint, il ne put s'empêcher de s'arrêter à mi-chemin pour admirer la silhouette élégante et souple de la jeune femme se dessinant sur le clair-obscur du bois, et son fin visage arabe pleinement éclairé par la lueur du foyer.

Dès qu'elle l'aperçut : — Eh bien ? cria-t-elle.

— Beaucoup d'espoir.

— Ah ! quel bonheur, monsieur ! — Elle lui serra la main. — Asseyez-vous là. — Il s'assit sur le rocher tapissé d'une mousse blanchâtre, et, répondant à ses questions pressées, il lui répéta tous les détails qu'il tenait du médecin, et lui fit la théorie complète de l'empoisonnement par la belladone. Elle l'écouta d'abord avec intérêt ; puis peu à peu, assujettissant son voile sur ses cheveux et appuyant sa tête sur les arbres entre-croisés derrière elle, elle parut résister péniblement à la fatigue.

— Vous êtes capable de vous endormir là, lui dit-il en riant.

— Tout à fait capable, murmura-t-elle.

Elle sourit, et s'endormit.

Son sommeil ressemblait à la mort, tant il était pur, tant les battemens de son cœur étaient calmes, tant le souffle de sa poitrine était léger. Camors s'était agenouillé de nouveau près du foyer pour l'entretenir sans bruit, et il la regardait. De temps à autre, il paraissait se recueillir et écouter, quoique le silence de la nuit et de la solitude ne fût troublé que par le crépitement des copeaux embrasés ; ses yeux suivaient les reflets tremblans de la flamme tantôt sur la surface blanche de la roche, tantôt sous les arches profondes de la futaie, comme s'il eût voulu fixer dans son souvenir tous les détails de cette douce scène. Puis son regard s'attachait de nouveau sur la jeune femme ensevelie dans sa grâce décente et dans son repos confiant.

Quelles pensées du ciel descendirent en ce moment dans cette

âme sombre? Quelles hésitations, quels doutes l'assaillirent? Quelles images de paix, de vérité, de vertu, de bonheur, passèrent dans ce cerveau plein d'orages et y firent reculer peut-être les fantômes des noirs sophismes? Lui seul le sut et ne le dit jamais.

Un craquement brusque du foyer la réveilla. Elle ouvrit des yeux étonnés, et aussitôt s'adressant au jeune homme agenouillé devant elle : — Comment vont-ils, monsieur?

Il ne savait comment lui dire que depuis une heure il n'avait eu de pensée que pour elle. M. Durocher, apparaissant tout à coup dans le cercle lumineux du petit bûcher, le tira de peine. — Ils sont sauvés, ma chère dame, dit brusquement le vieillard. Venez vite les embrasser et retournez chez vous, ou ce sera vous qu'il faudra sauver demain. Vous êtes réellement folle de vous endormir la nuit dans l'humidité d'un bois, et monsieur est absurde de vous laisser faire.

Elle prit en riant le bras du vieux docteur, et entra bientôt avec lui dans la hutte. Les deux enfans, qui étaient alors éveillés de leur torpeur sinistre, mais qui semblaient encore tout effarés de la mort entrevue, essayèrent de soulever leurs petites têtes rondes; elle leur fit signe de la main de se tenir tranquilles, se pencha sur l'oreiller, leur sourit dans les yeux, et posa deux baisers dans leurs boucles d'or. — A demain, mes anges, dit-elle.

Cependant la mère, agitée, fiévreuse, riant et pleurant, suivait M<sup>me</sup> de Tècle pas à pas, lui parlait, s'attachait à elle et baisait ses vêtemens. — Laissez-la donc en paix, voyons! s'écria le vieux Durocher avec fureur... Madame, allez-vous-en! Monsieur de Camors, reconduisez-la!

Elle allait sortir quand le sabotier, qui n'avait rien dit jusque-là et qui était assis comme écrasé dans un coin de sa hutte, se leva tout à coup et saisit le bras de M<sup>me</sup> de Tècle, qui se retourna un peu effrayée, car le geste de cet homme était d'une violence presque menaçante. Ses yeux creux et secs étaient ardemment fixés sur elle, et il continuait de lui serrer le bras dans sa main crispée. — Mon ami, dit-elle, tout incertaine.

— Oui, votre ami, balbutia cet homme d'une voix sourde; oui, madame;... oui, votre ami;... oui, madame... Il ne put continuer, sa bouche s'agita comme dans une convulsion; un sanglot effrayant déchira sa rude poitrine : il s'abattit sur ses genoux aux pieds de la jeune femme, et on vit une pluie de larmes tomber à travers ses deux mains jointes sur son visage.

M<sup>me</sup> de Tècle pleurait. — Emmenez-la donc, monsieur! cria le vieux médecin. — Camors la poussa doucement hors de la hutte et la suivit.

Elle lui prit le bras, et ils descendirent dans le creux du vallon.



pour joindre le sentier qui conduisait à l'habitation du comte de Tècle. Elle était séparée du bois par vingt minutes de route. Ils avaient fait environ la moitié de ce chemin sans qu'une seule parole eût été échangée entre eux. Une ou deux fois, quand quelques rayons de lune perçaient les nuages, Camors crut la voir essuyer une larme du bout de son gant. Il la guidait avec précaution dans les ténèbres, quoique la démarche légère de la jeune femme fût à peine ralentie par l'obscurité. Son pas souple et relevé foulait sans bruit les feuilles tombées, évitant sans secousses les ornières et les mares, comme si elle eût été douée d'une clairvoyance magique. Quand deux sentiers se croisaient et que M. de Camors semblait indécis, elle lui indiquait la route par une faible pression du bras.

Tous deux sans doute étaient embarrassés de leur silence. Ce fut M<sup>me</sup> de Tècle qui le rompit : — Vous avez été bien bon, ce soir, monsieur, dit-elle d'une voix basse et un peu tremblante.

— Je vous aime tant ! dit le jeune homme.

Il avait prononcé ces simples paroles d'un accent si profond et si passionné que M<sup>me</sup> de Tècle tressaillit et s'arrêta sur place : — Monsieur de Camors !

— Quoi, madame ? demanda-t-il d'un ton étrange.

— Mon Dieu... au fait... rien ! reprit-elle, car ceci est une déclaration d'amitié, je suppose, — et votre amitié me fait plaisir.

Il quitta son bras tout à coup, et d'une voix rauque et violente : — Je ne suis pas votre ami, dit-il.

— Qu'êtes-vous donc, monsieur ?

Sa voix était calme ; mais elle recula lentement de quelques pas, et s'adossa, un peu repliée, contre un des arbres qui bordaient le chemin.

L'explosion si longtemps contenue éclata, et un flot de paroles sortit des lèvres du jeune homme avec une fougue inexprimable : — Ce que je suis ?... Je ne sais pas, ... je ne sais plus ! Je ne sais plus si je suis moi, ... si je suis bon ou mauvais, ... si je rêve ou si je veille, ... si je suis mort ou vivant !... Ah ! madame, ce que je sais, ... c'est que je voudrais que le jour ne se levât plus, ... que cette nuit ne finit jamais ! C'est que je voudrais sentir toujours, ... toujours, ... dans ma tête, dans mon cœur, dans mon être tout entier... ce que je sens près de vous, grâce à vous, pour vous !... Je voudrais être frappé d'un mal soudain et sans espoir, pour être veillé par vous comme ces enfans, pleuré par vos yeux, enseveli sous vos larmes !... Et vous voir là, courbée dans l'épouvante devant moi ! Mais c'est horrible ! Mais au nom de votre Dieu, ... que vous me feriez chérir !... rassurez-vous donc ! Je vous jure que vous m'êtes sacrée ! Je vous jure que l'enfant dans les bras de sa mère n'est pas plus en sûreté que vous ne l'êtes près de moi !



— Je n'ai pas peur, murmura-t-elle.

— Oh! non, ... n'ayez pas peur, reprit-il avec des inflexions de voix d'une douceur et d'une tendresse infinies. — C'est moi qui ai peur, c'est moi qui tremble, ... vous le voyez, car puisque j'ai parlé, tout est fini! Je n'attends plus rien, ... je n'espère rien... Cette nuit n'a pas de lendemain possible, je le sais... Votre mari... je n'oserais pas! Votre amant, je ne le voudrais pas! Je ne vous demande rien, entendez-vous?... Je veux brûler mon cœur à vos pieds, comme sur un autel, ... voilà tout! Me croyez-vous, dites? Êtes-vous tranquille? Êtes-vous confiante? Voulez-vous m'entendre? Me permettez-vous de vous dire quelle image j'emporte de vous dans le secret éternel de mon souvenir... chère créature que vous êtes? Ah! vous ignorez ce que vous valez... et je crains de vous le dire, ... tant j'ai peur de vous ôter une de vos grâces, ... une de vos vertus... Si vous étiez fière de vous-même, comme vous avez droit de l'être, vous seriez déjà moins parfaite... et je vous aimerais moins; mais je veux vous dire pourtant combien vous êtes aimable, ... combien vous êtes charmante! Quand vous marchez, quand vous parlez, quand vous souriez, vous êtes charmante! Vous seule ne le savez pas... Vous seule ne voyez pas la douce flamme de vos grands yeux, le reflet de votre âme héroïque sur votre jeune front sévère!... Votre charme, ... il est dans tout ce que vous faites, ... vos moindres gestes en sont empreints... Dans les devoirs les plus vulgaires de chaque jour, vous apportez une grâce sacrée, ... comme une jeune prêtresse qui accomplit les rites délicats de son culte! Vos mains, votre contact, votre souffle, purifient tout, ... les choses les plus humbles... et les êtres les plus indignes, ... et moi le premier, ... moi, qui suis étonné des paroles que je prononce... et des sentiments qui m'inondent, ... moi, à qui vous faites comprendre ce que je n'avais jamais compris... Oui, toutes les saintes folies des poètes, des amans, des martyrs, je les comprends devant vous! C'est la vérité même! Je comprends ceux qui sont morts pour leur foi dans les tortures, parce que j'aimerais à souffrir et à mourir pour vous!... parce que je crois en vous, ... parce que je vous respecte... je vous chéris, ... je vous adore!

Il se tut tout frémissant; puis, à demi prosterné devant elle, il prit le bas de son voile et le baisa. — Maintenant, reprit-il avec une sorte de tristesse grave, allez, madame... J'ai trop oublié que vous aviez besoin de repos, ... pardon! Allez, ... je vous suivrai de loin jusque chez vous, pour vous protéger; mais ne craignez rien de moi.

M<sup>me</sup> de Tècle avait écouté sans les interrompre, même par un souffle, les paroles enflammées du jeune homme. Peut-être entendait-elle pour la première fois de sa vie un de ces chants d'amour, un de ces hymnes brûlans de la passion que toutes les femmes dé-

sirent secrètement entendre avant de mourir, dussent-elles mourir pour l'avoir entendu.

Elle demeura un instant encore sans parler; puis, comme sortant d'un songe, elle laissa échapper ce mot, doux et faible comme un soupir : Mon Dieu !

Après une pause encore, elle s'avança sur le chemin. — Donnez-moi votre bras jusque chez moi, monsieur, dit-elle.

Il lui obéit et ils reprirent leur marche vers l'habitation, dont ils aperçurent bientôt les feux. Ils ne se dirent pas une parole. Seulement, près de franchir la grille, M<sup>me</sup> de Tècle se retourna et lui fit de la tête un léger signe d'adieu.

M. de Camors la salua et s'éloigna.

Il avait été sincère. La passion vraie a de ces surprises qui rompent tous les desseins, brisent toute logique, écrasent tout calcul. C'est sa grandeur et aussi son danger. Elle vous saisit soudain comme le dieu antique envahissait les prophétesses sur leur trépied, et elle parle par votre bouche. Elle prononce des mots que vous comprenez à peine; elle dément vos pensées, elle confond votre raison; elle livre vos secrets. Cette folle sublime vous possède, vous enlève, vous transfigure; elle fait tout à coup d'un être vulgaire un poète, d'un lâche un héros, d'un égoïste un martyr, et de don Juan lui-même un ange de pureté.

Chez les femmes, et c'est leur honneur, ces élans et ces métamorphoses de la passion peuvent être durables; — chez les hommes, rarement. — Une fois transportées sur ces nuées orageuses, les femmes y établissent naïvement leur vie, et le voisinage de la foudre les inquiète peu. La passion est leur élément; elles sont chez elles. Il y a peu de femmes dignes de ce nom qui ne soient sincèrement prêtes à réduire en actes toutes les paroles que la passion fait jaillir de leurs lèvres. Si elles parlent de fuir, elles sont prêtes pour l'exil; si elles parlent de mourir, elles sont prêtes pour la mort. — Les hommes ont moins de suite dans les idées.

Ce ne fut toutefois que le lendemain que M. de Camors regretta son accès de sincérité, car pendant le reste de la nuit, encore plein de son ivresse, agité et épuisé par le passage du dieu, obsédé d'une rêverie confuse et fiévreuse, il repoussa toute réflexion; mais à son réveil, quand il envisagea de sang-froid et sous la lumière positive du jour les événements de la soirée précédente, il ne put s'empêcher de reconnaître qu'il avait été cruellement dupe de son système nerveux. Aimer M<sup>me</sup> de Tècle, rien de plus légitime, et il l'aimait toujours, car elle était parfaitement aimable et désirable; mais ériger cet amour ou tout autre en maître de sa vie au lieu d'en faire son jouet, c'était une de ces faiblesses que ses principes lui interdisaient entre toutes. En réalité, il avait parlé, il s'était conduit

comme un lycéen en vacances : il avait fait des phrases, des sermens, pris des engagements qu'on ne lui demandait même pas. Rien de plus ridicule.

Heureusement rien n'était perdu, et il était encore temps de rendre à son amour la place subalterne que ces sortes de fantaisies doivent occuper dans la vie d'un homme. Il avait été imprudent; mais son imprudence même, en définitive, pouvait le servir. Ce qui restait de tout cela, c'était une déclaration bien faite, improvisée, naturelle, qui avait mis M<sup>me</sup> de Tècle sous le double charme de l'idolâtrie mystique, qui plaît à son sexe, et de la violence virile, qui ne lui déplait pas. Il n'y avait donc au fond rien à regretter, bien qu'il eût assurément mieux valu, au point de vue des principes, procéder avec moins d'enfantillage.

Cependant quelle conduite tenir? Elle était simple. Aller chez M<sup>me</sup> de Tècle, implorer son pardon, lui jurer de nouveau un éternel respect et l'achever. — En conséquence, M. de Camors, vers dix heures, rédigea le billet suivant :

« Madame,

« Je ne voudrais point partir sans vous dire adieu et sans vous demander encore pardon. Me le permettez-vous?

« CAMORS. »

Cette lettre écrite, il allait l'envoyer quand on lui en remit une qui contenait ces mots :

« Je serais heureuse, monsieur, de vous voir aujourd'hui vers quatre heures.

« ÉLISE DE TÈCLE. »

Sur quoi M. de Camors jeta au feu sa propre missive, désormais superflue.

De quelque façon qu'il interprêtât ce billet, il était le témoignage évident d'un amour triomphant et d'une vertu défaite, car après ce qui s'était passé la veille entre M<sup>me</sup> de Tècle et lui il n'y avait pour une vertu ferme qu'un parti à prendre, c'était de ne point le revoir : le revoir, c'était lui pardonner, et lui pardonner, c'était se donner avec plus ou moins de circonlocutions. M. de Camors ne laissa pas de déplorer que son aventure tournât si promptement au banal. Il eut un monologue sur la fragilité des femmes. Il sut mauvais gré à M<sup>me</sup> de Tècle de ne s'être pas maintenue plus longtemps à la hauteur idéale où il avait eu l'innocence de la placer. Anticipant en quelque sorte sur les désenchantemens de la possession, il

la voyait déjà dépouillée de tout prestige et couchée avec un numéro au front dans l'ossuaire de ses souvenirs galans.

Cependant, quand il approcha de sa demeure, quand il pressentit le charme de sa présence prochaine, il se troubla : quelques doutes, quelques inquiétudes lui vinrent. Lorsqu'il aperçut, à travers les arbres, les fenêtres de l'appartement qu'elle habitait, son cœur eut de si violents sursauts, que le jeune homme s'arrêta et s'assit un moment sur le revers du fossé. — Je l'aime comme un fou ! murmura-t-il. — Puis, se relevant brusquement : Bah ! dit-il, c'est une femme, et voilà tout ! Allons !

Pour la première fois, M<sup>me</sup> de Tècle le reçut dans sa chambre. Elle était fort lasse et un peu souffrante, lui dit le domestique. — Cette chambre, que Camors n'avait jamais vue, était très grande et très haute ; elle était drapée et enclose de tentures sombres, au milieu desquelles les cadres dorés, les bronzes, les coupes, les vieilles orfèvreries de famille étagées sur les meubles, prenaient l'aspect d'ornemens d'église. Dans cet intérieur sévère et presque religieux, quoique très opulent, régnait cette vague senteur de fleurs, de boîtes à dentelles, de tiroirs odorans et de lingerie parfumée qui forme l'atmosphère générale des femmes élégantes, mais où chacune apporte on ne sait quoi de personnel qui forme son atmosphère propre, et qui enivre les amans. — M<sup>me</sup> de Tècle, se trouvant sans doute un peu perdue dans cette vaste pièce, s'y était ménagé près de la cheminée, par la disposition de quelques meubles préférés, une petite résidence intime que sa fille appelait — la chapelle de ma mère.

Ce fut là que M. de Camors l'aperçut, à la lueur d'une lampe, assise sur une causeuse, et n'ayant, contre sa coutume, aucun ouvrage dans les mains. — Elle paraissait calme ; mais deux cercles bleuâtres, pareils à des meurtrissures, étaient creusés sous ses yeux. Elle avait dû beaucoup souffrir et beaucoup pleurer. En voyant ce cher visage sillonné et macéré par la douleur, M. de Camors oublia quelques phrases qu'il avait préparées pour son entrée : il oublia tout, si ce n'est qu'il l'adorait. Il s'avança avec une sorte de hâte, saisit dans ses deux mains la main de la jeune femme, et, sans parler, il interrogea ses yeux avec une tendresse et une pitié profondes.

— Ce n'est rien, dit-elle en retirant sa main et en secouant doucement sa tête pâle ; je vais mieux... Je puis même être heureuse, très heureuse, si vous le voulez.

Il y avait dans le sourire, dans le regard, dans l'accent de M<sup>me</sup> de Tècle quelque chose d'indéfinissable qui glaça le sang de Camors : il sentit confusément qu'elle l'aimait, et que cependant elle était perdue pour lui ; qu'il avait là devant lui une espèce

d'être qu'il ne connaissait pas, et que cette femme vaincue, brisée, éperdue d'amour, aimait pourtant quelque chose au monde plus que son amour.

Elle lui fit un léger signe auquel il obéit comme un enfant, et il s'assit devant elle. — Monsieur, lui dit-elle alors d'une voix très émue, mais qui s'affermait peu à peu, je vous ai écouté hier avec un peu trop de patience peut-être... Je vous demande à votre tour la même bonté... Vous m'avez dit que vous m'aimiez, monsieur, et je vous avoue franchement que j'éprouve moi-même pour vous une vive affection. Dans ces termes-là, nous ne pouvons que nous séparer à jamais, ou nous unir par quelque lien digne de nous deux... Nous séparer, cela me coûterait beaucoup, et je pense aussi que ce serait une douleur pour vous... Nous unir... Monsieur, quant à moi, je serais prête à vous donner ma vie;... mais je ne le puis pas, je ne pourrais vous épouser sans une folie évidente... Vous êtes plus jeune que moi,... et si bon, si généreux que je vous suppose, la simple raison me dit que je me préparerais d'amers repentirs... Mais il y a plus, je ne m'appartiens pas, je me dois à ma fille, à ma famille, à mes souvenirs : en quittant mon nom pour le vôtre, je blesserais, j'affligerais cruellement tous les êtres qui vivent autour de moi, et, je le crois, ceux même qui ne vivent plus. Eh bien! monsieur,... — elle eut alors un sourire d'une résignation et d'une grâce célestes, — j'ai trouvé cependant un moyen de ne pas rompre des relations qui nous sont chères à tous deux,... de les rendre même plus douces et plus étroites... Vous allez être d'abord un peu surpris,... mais ayez la bonté d'y penser et de ne pas me dire non tout de suite...

Elle le regarda et fut effrayée de sa pâleur; elle lui prit doucement la main : — Voyons, monsieur, dit-elle, voyons!

— Parlez, murmura-t-il d'une voix sourde.

— Monsieur, reprit-elle avec son sourire de charité angélique, Dieu merci, vous êtes encore très jeune... Dans votre situation et dans notre monde, les hommes ne se marient pas de bonne heure, et je crois qu'ils ont raison... Eh bien! voici ce que je veux faire, si vous le permettez... Je veux confondre désormais en une seule affection les deux plus vifs sentimens de mon cœur... Je veux mettre tous mes soins, toute ma tendresse, toute ma joie à former une femme digne de vous, une jeune âme qui vous donnera le bonheur, une intelligence élevée et délicate dont vous serez fier... Je vous promets, monsieur, je vous jure de consacrer à cette tâche chère et sacrée tout ce que j'ai de meilleur en moi... Je m'y donnerai chaque jour, à chaque instant de ma vie, comme une sainte à l'œuvre de son salut,... et je vous jure que je serai bien heureuse... Dites-moi seulement que vous le voulez bien?

Il laissa entendre une vague exclamation d'ironie et de colère. — Vous me pardonnerez, madame, dit-il, si une telle transformation de mes sentimens ne peut être aussi prompte que votre pensée.

Elle rougit faiblement. — Mon Dieu! reprit-elle en souriant encore, je comprends que je puisse vous sembler en ce moment une belle-mère un peu étrange;... mais dans quelques années, dans très peu d'années même, je serai une vieille femme, et cela vous paraîtra tout simple.

Pour achever son douloureux sacrifice, la pauvre femme n'hésitait pas à se couvrir, devant celui qu'elle aimait, du cilice de la vieillesse. Camors, qui était une âme pervertie, mais non une âme basse, sentit subitement ce qu'il y avait de touchant dans ce simple héroïsme, et il lui rendit ce qui de sa part était le plus grand des hommages : ses yeux devinrent humides. Elle s'en aperçut, car elle épiait d'un œil avide ses moindres impressions, et elle reprit alors presque gaîment : — Et voyez, monsieur, comme cela arrange tout... De cette façon nous pouvons continuer à nous voir sans danger, puisque votre petite fiancée sera toujours entre nous... Nos sentimens seront bientôt en harmonie avec nos pensées nouvelles;... même vos projets d'avenir, qui maintenant seront les miens, rencontreront moins d'obstacles,... car je les servirai beaucoup plus bravement... Sans révéler à mon oncle ce qui doit rester un secret entre vous et moi, je pourrais lui laisser entrevoir mes espérances,... et cela le déterminerait sans doute en votre faveur... Et puis avant tout, je vous le répète, vous me rendrez bien heureuse... Eh bien! dites... voulez-vous de mon affection maternelle?

M. de Camors, par un terrible effort de volonté, avait repris possession de son calme. — Pardon, madame, dit-il en souriant à son tour, mais je voudrais au moins sauver l'honneur... Que me demandez-vous? Le savez-vous bien? Y avez-vous bien réfléchi? Pouvons-nous l'un et l'autre, sans grave imprudence, contracter à si long terme un engagement d'une nature aussi délicate?

— Je ne vous demande aucun engagement, reprit-elle; je sens que cela serait déraisonnable. Je m'engage seule, autant que je le puis faire sans compromettre la destinée de ma fille. Je l'élèverai pour vous, je vous la destinerai dans le secret de mon cœur; c'est avec ce sentiment que je penserai à vous dans l'avenir. Permettez-le-moi, acceptez-le en honnête homme, et restez libre... C'est une folie peut-être; mais je n'y hasarde que mon repos, et j'en subirai volontiers toutes les chances, parce que j'en aurai toutes les joies... J'ai d'ailleurs là-dessus mille pensées que je ne puis trop vous dire, ... que j'ai dites à Dieu cette nuit... Je crois, je suis convaincue que ma fille, quand j'en aurai fait tout ce que je sais que j'en puis faire, sera une excellente femme pour vous, qu'elle vous fera beau-



coup de bien... et beaucoup d'honneur,... et elle-même, je l'espère, me remerciera un jour de tout son cœur,... car je prévois déjà ce qu'elle vaudra... et ce qu'elle aimera... Vous ne pouvez la connaître,... vous ne pouvez pas même la soupçonner encore,... mais, moi, je la connais bien;... il y a déjà une femme dans cette enfant... et une femme charmante... plus charmante que sa mère, monsieur, je vous assure... — M<sup>me</sup> de Tècle s'interrompit tout à coup.

Une porte venait de s'ouvrir, et M<sup>lle</sup> Marie était entrée brusquement dans la chambre, tenant sur chacun de ses bras une poupée gigantesque. M. de Camors se leva et la salua gravement, en se mordant les lèvres pour réprimer un sourire, qui n'échappa pas toutefois à M<sup>me</sup> de Tècle.

— Marie! s'écria-t-elle; vraiment, je t'assure que tu es désolante avec tes poupées!

— Mes poupées? Je les adore! dit M<sup>lle</sup> Marie.

— Tu es ridicule, va-t'en, dit la mère.

— Pas sans vous embrasser, toujours! dit la jeune fille. — Elle déposa ses deux poupées sur le tapis, se précipita sur sa mère, et l'embrassa fortement sur chaque joue, après quoi elle ramassa ses deux poupées, en leur disant: — Venez, mes chères! — Et elle disparut aussitôt.

— Mon Dieu! monsieur, reprit en riant M<sup>me</sup> de Tècle, voilà un incident désastreux;... mais je persiste... et je vous supplie de me croire sur parole: elle aura beaucoup de raison, de bonté et de courage. Maintenant, ajouta-t-elle d'un ton sérieux, prenez le temps d'y penser et venez m'apporter votre décision, si elle est bonne... Si elle ne l'est pas, il faut nous dire adieu.

— Madame, dit Camors debout devant elle, je m'engage à ne jamais vous adresser une parole qu'un fils ne puisse adresser à sa mère... Est-ce bien là ce que vous désirez?

M<sup>me</sup> de Tècle attacha ses beaux yeux sur lui pendant un moment avec une expression de joie et de reconnaissance profondes; puis, voilant soudain son visage de ses deux mains: — Merci, murmura-t-elle, je suis bien contente!

Elle lui tendit une de ses mains toute mouillée de ses pleurs; il y posa ses lèvres, s'inclina profondément et sortit.

S'il y eut un moment dans sa fatale carrière où il fut permis d'admirer ce jeune homme, ce fut ce moment-là. Son amour pour M<sup>me</sup> de Tècle, si mêlé qu'il fût, était grand. C'était la seule passion vraie qu'il eût ressentie. A l'instant où il vit cet amour, dont il croyait le triomphe assuré, lui échapper pour jamais, il ne fut pas seulement foudroyé dans son orgueil, il fut brisé et déchiré jusqu'au fond du cœur; mais il reçut ce coup en gentilhomme. Son agonie fut belle. A peine une parole d'amertume, aussitôt répri-

mée, trahit-elle sa première angoisse. Il fut impitoyable pour sa douleur, comme il voulait l'être pour celle des autres. Il n'eut aucune des injustices vulgaires des amans congédiés. Il sut reconnaître ce qu'il y avait de vrai, de décisif, d'éternel dans la résolution de M<sup>me</sup> de Tècle, et ne fut pas tenté une minute d'y voir une de ces transactions équivoques et ambiguës, que les femmes proposent quelquefois, et dont les hommes disposent toujours. Il comprit que le saint refuge où elle s'était jetée était inviolable. Il ne discuta ni ne protesta : il s'inclina, et baisa noblement la noble main qui le frappait.

Quant au miracle de courage, de chasteté et de foi par lequel M<sup>me</sup> de Tècle avait transformé et purifié son amour, il évita d'y arrêter trop longtemps sa pensée. Ce trait, qui laissait voir, pour ainsi dire, une âme divine à nu, gênait ses théories. Un mot qui lui échappa pendant qu'il regagnait son logis peut faire connaître au reste le jugement qu'il en portait à son point de vue : — C'est un enfantillage, murmura-t-il, mais sublime.

En rentrant chez lui, Camors y trouva une lettre du général : M. de Campvallon l'informait que son mariage avec M<sup>lle</sup> d'Estrelles aurait lieu quelques jours plus tard à Paris, et il l'invitait à y assister. Les choses devaient d'ailleurs se passer dans la stricte intimité de la famille. Camors ne fut pas fâché de cette circonstance qui lui fournissait l'occasion naturelle d'une diversion dont il sentait le besoin : il fut même violemment tenté de partir le jour même pour étourdir ses souffrances ; mais il surmonta cette faiblesse. Il alla le lendemain passer la soirée chez M. Des Rameures, et, quoiqu'il eût le cœur saignant, il se piqua de montrer à M<sup>me</sup> de Tècle un front calme et un sourire impassible. Il annonça la courte absence qu'il projetait, et en dit le motif. — Vous présenterez mes vœux au général, monsieur, lui dit M. Des Rameures : j'espère qu'il sera heureux, mais j'avoue que j'en doute diablement.

— Je lui ferai part, monsieur, de vos bonnes paroles.

— Diantre !... *Exceptis excipiendis!* reprit le vieillard en riant.

Quant à M<sup>me</sup> de Tècle, tout ce qu'elle dépensa pendant cette soirée d'attentions invisibles, de grâces secrètes, de délicatesses exquisés et de tendre génie féminin pour panser la blessure qu'elle avait faite et se glisser tout doucement dans son rôle maternel, — il faudrait pour le bien exprimer une plume taillée par ses mains.

Deux jours après, M. de Camors partit pour Paris. Le lendemain de son arrivée, il se rendit de bonne heure chez le général, qui occupait un magnifique hôtel de la rue Vanneau. Le contrat devait être signé dans la soirée, et le mariage civil et religieux aurait lieu dans la matinée du jour suivant. — Le général était extraordinairement agité : Camors le trouva se promenant dans les trois salons

de plain-pied qui formaient le rez-de-chaussée de son hôtel. — Dès qu'il aperçut le jeune homme : — Ah! ah! vous voilà, vous! lui cria-t-il en dardant sur lui un regard farouche; ce n'est, ma foi! pas malheureux!

— Mais, général...

— Eh bien! quoi? mais, général!... Vous ne m'embrassez pas?

— Si, général.

— Eh bien! c'est pour demain, vous savez?

— Oui, général.

— Oui, général... Sacrebleu! vous êtes bien tranquille, vous!... L'avez-vous vue?

— Pas encore, général, j'arrive.

— Il faut aller la voir ce matin. Vous lui devez cette marque d'intérêt,... et puis si vous découvrez quelque chose, vous me le direz?

— Mais que pourrais-je découvrir, général?

— Dame! je ne sais pas, moi!... Vous connaissez mieux les femmes que moi!... M'aime-t-elle, ne m'aime-t-elle pas?... Vous pensez bien que je n'ai pas la prétention de lui faire perdre la tête,... mais encore ne voudrais-je pas être l'objet d'un sentiment de répulsion!... Ce n'est pas que rien m'ait donné lieu de le supposer... Mais la jeune personne est si réservée,... si impénétrable!

— M<sup>lle</sup> d'Estrelles est d'un naturel froid, dit Camors.

— Oui, reprit le général, oui, sans doute,... et à quelques égards je... mais enfin, si vous découvrez quelque chose, je compte sur vous pour m'en avertir... et tenez, quand vous l'aurez vue, faites-moi le plaisir de revenir ici deux minutes, n'est-ce pas? Vous m'obligerez.

— Très bien, général.

— Moi, je l'aime comme une bête!

— Excellent, cela, général.

— Hom! goguenard!... Et Des Rameures, à propos?

— Je crois que nous le tenons, général.

— Bravo! nous reparlerons de cela... Voyons, allez, mon cher enfant.

Camors se transporta rue Saint-Dominique, chez M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. — Ma tante y est-elle, Joseph? dit-il au domestique, qu'il trouva dans l'antichambre fort occupé des préparatifs exigés par la circonstance.

— Oui, monsieur le comte,... M<sup>me</sup> la comtesse est chez elle,... elle est visible.

— C'est bien, dit Camors, et, prenant un couloir qui régnait dans toute la longueur de l'appartement, il se dirigea vers la chambre de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan.

Mais cette chambre n'était plus celle de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Cette digne femme avait absolument voulu la céder à M<sup>lle</sup> Charlotte, à laquelle elle témoignait, depuis qu'elle était la fiancée des sept cent mille francs de rente du général, la plus plate déférence. M<sup>lle</sup> d'Estrelles avait accepté cette combinaison avec une indifférence dédaigneuse. Camors, qui l'ignorait, frappa donc innocemment à la porte de M<sup>lle</sup> d'Estrelles.

N'obtenant point de réponse, il entra avec hésitation, souleva la portière et s'arrêta soudain devant un spectacle étrange. A l'autre extrémité de la pièce et en face de lui était une grande glace de toilette devant laquelle se tenait debout M<sup>lle</sup> d'Estrelles, qui se trouvait ainsi lui tourner le dos : elle était vêtue ou plutôt drapée d'une sorte de peignoir en cachemire blanc sans manches, qui laissait à nu ses épaules et ses bras; ses cheveux, d'une nuance cendrée, étaient dénoués, flottans, et tombaient comme une nappe soyeuse jusque sur le tapis. Elle était légèrement appuyée d'une main sur la table de toilette, retenant de l'autre sur sa poitrine les plis de son peignoir; elle se regardait dans la glace et pleurait. Ses larmes tombaient goutte à goutte de ses yeux profonds sur son sein blanc et pur, et y glissaient comme les gouttes de rosée qu'on voit ruisseler le matin dans les jardins sur les épaules des nymphes de marbre. — M. de Camors laissa doucement retomber la portière, et se retira aussitôt, emportant toutefois de cette visite fugitive un souvenir éternel.

Il s'informa, et put enfin recevoir les embrassemens de sa tante, qui s'était réfugiée dans la chambre de son fils, lequel avait été relégué dans la chambrette occupée en d'autres temps par M<sup>lle</sup> d'Estrelles. — M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, après les premiers épanchemens, introduisit son neveu dans le salon, où étaient étalées toutes les pompes de la corbeille. Les cachemires, les dentelles, les velours, les soieries précieuses couvraient les meubles; sur la cheminée, sur les tables, sur les consoles, étincelaient les écrins ouverts.

Pendant que M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan démontrait ces magnificences à Camors en ayant soin d'évaluer le prix de chacune, M<sup>lle</sup> Charlotte, qu'on avait avertie de la présence du jeune comte, entra dans le salon. Elle avait le front non-seulement serein, mais rayonnant. — Bonjour, mon cousin, dit-elle gaîment en tendant sa main à Camors. Comme c'est gentil à vous d'être venu!... Eh bien! vous voyez comme le général me gâte!

— C'est une corbeille de princesse, mademoiselle.

— Et si vous saviez, Louis, dit M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, comme tout cela lui sied, chère enfant... On dirait qu'elle est née sur un trône véritablement... Au reste, vous savez qu'elle descend des rois d'Aragon!

— Bonne tante! dit M<sup>lle</sup> Charlotte en baisant M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan sur le front.

— Vous savez, Louis, que je veux qu'elle m'appelle sa tante maintenant, reprit la comtesse en affectant ce ton plaintif qui lui paraissait être la plus haute expression de la tendresse humaine.

— Ah! dit Camors.

— Voyons, chère petite, essayez seulement votre couronne devant votre cousin, je vous en prie.

— Vous me ferez plaisir, ma cousine.

— Mon cousin, dit M<sup>lle</sup> Charlotte, dont la voix harmonieuse et grave se nuança d'une teinte ironique, vos moindres désirs sont des ordres.

Il y avait parmi les parures qui encombraient le salon une pleine couronne de marquise, enchâssée de pierreries et fleuronnée de perles. La jeune fille l'ajusta sur sa tête devant la glace, et, allant se planter debout à deux pas de Camors avec sa majesté tranquille : — Voilà, dit-elle. Et comme il la regardait avec une sorte d'éblouissement, car elle était merveilleusement belle et fière sous cette couronne, elle plongea tout à coup ses yeux dans ceux du jeune homme, et baissant la voix avec un accent d'une amertume indigne : — Au moins je me vends très cher, n'est-ce pas? — Puis elle lui tourna le dos, se mit à rire et ôta sa couronne.

Après quelques paroles indifférentes, Camors sortit en se disant que cette admirable personne prenait bien la tournure de devenir une personne terrible, mais ne se disant pas qu'il pouvait bien y être pour quelque chose.

Il retourna aussitôt, suivant sa promesse, chez le général, qui continuait à se promener dans ses trois salons, et qui lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : — Eh bien?

— Eh bien! général,... parfait!... tout va bien!

— Bah!... vous l'avez vue?

— Oui, certainement.

— Et elle vous a dit?...

— Pas grand'chose; mais elle paraît être enchantée.

— Sérieusement, vous n'avez rien remarqué?

— J'ai remarqué qu'elle était fort jolie.

— Parbleu!... et vous croyez qu'elle m'aime un peu?

— Assurément... à sa manière.... autant qu'elle peut aimer, car c'est un naturel froid.

— Oh! quant à cela, je m'en console, vous savez... Tout ce que je demande, c'est de ne pas lui être désagréable... Non, n'est-ce pas?... Eh bien! bravo! vous me faites un plaisir immense... Maintenant disposez de vous, mon cher enfant, et à ce soir.

— A ce soir, mon général.

La cérémonie du contrat n'offrit aucun incident saisissant. Seulement, quand le notaire lut d'une voix modeste la clause par laquelle le général instituait M<sup>lle</sup> d'Estrelles héritière de tous ses biens, Camors se plut à remarquer la superbe impassibilité de M<sup>lle</sup> Charlotte, l'exaspération souriante de M<sup>mes</sup> Bacquière et Van Cuyp, et le regard amoureux dont M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan embrassa en même temps son fils Sigismond, M<sup>lle</sup> d'Estrelles et le notaire. — Puis l'œil de la comtesse se porta sur le général avec un air de vif intérêt, et elle parut constater avec plaisir qu'il avait fort mauvaise mine.

Le lendemain, en sortant de l'église de Saint-Thomas d'Aquin, la jeune marquise ne fit que changer sa toilette de mariée contre un costume de voyage, et elle partit aussitôt avec son mari pour Campvallon, baignée des larmes de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, qui avait les glandes lacrymales excessivement tendres et dociles.

Huit jours plus tard, M. de Camors retourna lui-même à Reuilly. Paris l'avait retrempé, ses nerfs s'étaient raffermis. Il jugeait désormais plus sainement, en homme pratique, son aventure avec M<sup>me</sup> de Tècle, et il commençait à se féliciter du dénouement qu'elle avait eu. Si elle eût pris un tour différent, sa destinée tout entière eût pu s'y trouver engagée et compromise. Son avenir politique en particulier eût été vraisemblablement perdu ou indéfiniment ajourné, car sa liaison avec M<sup>me</sup> de Tècle n'eût pas manqué d'éclater un jour ou l'autre et de lui aliéner à jamais les dispositions de M. Des Rameures. Sur ce point, il ne s'abusait pas. M<sup>me</sup> de Tècle en effet, dans le premier entretien qu'il eut avec elle, lui confia que son oncle avait paru soulagé d'un pesant souci quand elle lui avait laissé entrevoir en riant l'idée de marier un jour sa fille à M. de Camors. Camors saisit cette occasion pour rappeler à M<sup>me</sup> de Tècle que, tout en respectant les projets d'avenir qu'elle lui faisait l'honneur de former, il ne s'engageait nullement à les réaliser, et que la raison et la loyauté lui commandaient de garder à cet égard une indépendance absolue. Elle en convint de nouveau avec sa douceur habituelle, et dès ce moment, sans cesser de lui marquer la même prédilection affectueuse, elle ne se permit jamais l'ombre d'une allusion au rêve chéri qu'elle caressait. Seulement sa tendresse pour sa fille parut augmenter encore, et elle se donna aux soins de son éducation avec un redoublement de ferveur qui eût touché le cœur de M. de Camors, si le cœur de M. de Camors n'eût semblé perdre dans son dernier effort de vertu tout ce qui lui restait d'humain.

Son honneur mis à l'abri par ses franches explications avec M<sup>me</sup> de Tècle, il n'hésita plus à profiter pleinement des bénéfices



de la situation. Il se laissa donc servir par M<sup>me</sup> de Tècle tant qu'elle le voulut, et elle le voulut passionnément. Elle sut persuader peu à peu à son oncle Des Rameures que M. de Camors était destiné par son caractère et ses talens à un grand avenir, qu'il serait un jour un excellent parti pour M<sup>lle</sup> Marie, qu'il prenait de plus en plus le goût de la province et de l'agriculture, qu'il tournait même à la décentralisation, bref qu'il fallait l'attacher par des liens solides à un pays dont il serait l'honneur. Le général de Campvallou vint sur ces entrefaites présenter la jeune marquise à M<sup>me</sup> de Tècle : dans un entretien confidentiel avec M. Des Rameures, il démasqua enfin ses batteries. Il allait partir pour l'Italie, où il comptait faire un long séjour; mais auparavant il désirait donner sa démission de membre du conseil-général et du corps législatif, et recommander Camors à ses braves et fidèles électeurs. M. Des Rameures, gagné à l'avance, promit son concours, et ce concours équivalait au succès. M. de Camors dut cependant faire de sa personne quelques démarches auprès des électeurs les plus influens; mais sa personne était aussi séduisante qu'elle était redoutable, et il était de ceux qui enlèvent un cœur ou un vote par un sourire. Enfin, pour se mettre tout à fait en règle, il alla installer pendant quelques semaines à \*\*\*, chef-lieu du département. Il fit sa cour à la femme du préfet, assez pour flatter le fonctionnaire, pas assez pour inquiéter le mari. Le préfet prévint le ministre que la candidature du comte de Camors s'imposait dans le pays avec une autorité irrésistible, que la nuance politique du jeune comte paraissait indécise et même un peu suspecte, mais que l'administration, n'espérant pas le combattre avec succès, jugeait spirituel de le soutenir. Le ministre, qui n'avait pas moins d'esprit que le préfet, fut de son avis. En vertu de toutes ces circonstances, M. de Camors, vers la fin de sa vingt-huitième année, fut nommé à peu de jours de distance membre du conseil-général et député au corps législatif.

— Vous l'avez voulu, ma nièce, dit M. Des Rameures en apprenant ce double résultat, vous l'avez voulu! et j'ai soutenu ce jeune Parisien de tout mon crédit; mais j'ai beau faire, il n'a pas ma confiance!... Puissions-nous, ma chère Élise, ne jamais regretter notre triomphe!... Puissions-nous ne jamais dire avec le poète : *Vota Diis exaudita malignis!*... Des dieux malfaisans ont exaucé nos vœux!

OCTAVE FEUILLET.

(La troisième partie au prochain n°.)

---

# LA VOIX

## L'OREILLE ET LA MUSIQUE

D'APRÈS LES TRAVAUX DE M. HELMHOLTZ

---

*Die Lehre von den Tonempfindungen als Physiologische Grundlage für die Theorie der Musik.*

---

Les plaisirs de la science sont sévères, mais ils ont quelque chose de parfait, de durable, d'achevé, qui manque à tous les autres. Il faut plaindre ceux qui sont incapables d'éprouver une jouissance en voyant se dévoiler à leurs yeux une vérité nouvelle, une loi de l'immortelle nature, ou, par d'ingénieuses et continuelles métamorphoses, un même principe engendrer une série ordonnée de conséquences imprévues. Jamais je n'ai, pour ma part, mieux ressenti ces émotions aiguës et subtiles de l'esprit qu'en étudiant l'ouvrage récent de M. Helmholtz sur l'acoustique. Après tant de travaux, de recherches et de découvertes sur le système nerveux, sur l'optique physiologique, sur la grande question de la transformation des forces, l'infatigable professeur de Heidelberg a abordé l'acoustique, et l'a, on peut le dire, renouvelée. Le livre dont je voudrais rendre compte suffirait à lui seul pour établir une haute réputation scientifique. Newton, Euler, Laplace, Poisson, avaient posé les fondements de la théorie des vibrations sonores; mais leur haute analyse ne s'était point abaissée jusqu'au monde concret de l'instrumentation. A côté de leurs formules restées sans application, l'acoustique enregistrait des expériences plus ou moins ingénieuses; après ses

grands théoriciens, elle avait ses humbles ouvriers, mais elle devait peu de chose à leurs efforts : Cagniard de la Tour, Savart lui-même, n'étaient en quelque sorte que d'habiles mécaniciens.

Le plus étrange, c'est qu'aucun trait d'union n'avait été jeté entre l'acoustique et la musique : la science restait stérile, l'art n'obéissait qu'aux impulsions d'une esthétique instinctive. Quelques grands esprits, Pythagore, Kepler, Euler, Rameau, d'Alembert, avaient sans doute deviné entre ces choses une secrète parenté; mais ces vagues intuitions n'avaient jamais abouti à des lois. Les plus savans traités d'harmonie ne sont que la collection de règles empiriques consacrées par l'expérience des siècles.

Aujourd'hui tous les phénomènes jusque-là déçus viennent prendre place dans une admirable synthèse. Le physicien de Heidelberg n'est point un de ces expérimentateurs qui, errant à tâtons dans le domaine des faits, viennent par hasard trébucher sur une vérité inconnue : armé du flambeau de la haute analyse mathématique, il marche d'un pas assuré; il n'attend pas, il évoque les phénomènes; d'un autre côté, pénétré des principes féconds du dynamisme moderne, il ne voit dans le monde que force et mouvement, et les lois de la mécanique rationnelle le guident dans l'étude de toutes les manifestations de la matière.

Considérant le son comme un mode particulier des mouvemens moléculaires, il a su tirer de l'étude de ces mouvemens toutes les conséquences que les mathématiques y avaient laissées pour ainsi dire à l'état embryonnaire; et il a imaginé des instrumens, des appareils où ces conséquences, visibles pour l'esprit, le deviennent pour les sens. Plus d'à peu près, plus d'approximations, plus d'inductions éparses; tout se tient, tout s'enchaîne en ce vaste système, et nous sommes conduits des phénomènes les plus élémentaires de la vibration des corps sonores aux lois hier encore profondément mystérieuses de l'harmonie et de la combinaison des sons. Nous découvrons le secret naguère impénétrable du timbre, cette étrange propriété du son; nous comprenons en quoi diffèrent les mêmes notes sur des instrumens divers. Rameau avait dès longtems deviné que les sons musicaux sont formés de plusieurs sons simples, comme la lumière est composée de rayons divers; mais M. Helmholtz a trouvé le moyen de décomposer le son le plus complexe, et de discerner ainsi, dans le concert le plus bruyant, les notes simples les plus fugaces : découverte aussi étrange que féconde, puisque dans la nature il n'y a point de notes simples et que ses bruits sont tous des fusions, des concerts, des accords. En expliquant le timbre, M. Helmholtz a montré du même coup ce qui distingue et caractérise les voyelles. Poussant sa découverte à bout, il en a fait sortir

une à une toutes les lois de l'harmonie musicale; le physiologiste, succédant au physicien, a expliqué comment l'oreille humaine analyse les perceptions sonores et de quelle façon des impressions multiples y déterminent l'unité de la sensation; enfin le musicien a fait sortir une à une de l'analyse même des sons les lois complexes et jusqu'ici tout empiriques de l'harmonie.

Ainsi agrandie, l'acoustique n'est plus cette science aride et banale dont les rudimens se trouvent encore exposés sans art dans tous les traités de physique; elle devient une branche de la dynamique universelle en même temps que de l'esthétique. Ce n'est plus seulement un chapitre de l'élasticité des corps, c'est une sorte de grammaire musicale : pas plus sans doute que la grammaire ordinaire ne fournit au littérateur des idées, elle ne peut prêter au musicien des mélodies; mais elle lui apprend à écrire correctement en musique, elle lui donne non le génie, mais le style.

## I.

S'il était besoin de preuves pour faire comprendre que la matière n'est point continue, mais qu'elle est composée de parties, il suffirait de citer le phénomène du son. Dans un corps sonore, qu'il soit solide, liquide ou gazeux, toutes les molécules se déplacent et entrent en vibration. Si ces mouvemens sont confus, de durée et d'intensité inégales, on n'entend qu'un *bruit*; s'ils sont rythmiques et pendant quelque temps semblables à eux-mêmes, on entend un *son*. La molécule qui exécute sa danse invisible peut avoir été entraînée plus ou moins loin de sa place originelle; de là un son plus ou moins intense. L'amplitude du mouvement règle l'intensité du son, la vitesse de la vibration périodique en détermine la hauteur ou la place sur l'échelle musicale. Les notes graves résultent d'une vibration lente, les notes aiguës d'un frémissement plus rapide, plus précipité. La molécule, libre et complaisante, se prête à une infinité de vitesses; mais l'oreille humaine ne perçoit facilement et avec plaisir que les vibrations enfermées entre certaines limites (1). L'oreille peut saisir un son qui réponde à 38,000 vibrations; mais alors la sensation devient douloureuse, et à ces vitesses les notes ne se distinguent plus nettement les unes des autres.

L'échelle des vibrations du piano de 7 octaves va de 33 à 3960, et la différence de ces chiffres témoigne déjà de l'élasticité sensi-

(1) La note la plus basse d'un orchestre est le *mi* inférieur de la contre-basse, qui correspond à 41 vibrations par seconde; la note la plus haute est le *ré* supérieur de la petite flûte, qui nécessite 4752 vibrations par seconde.

tive de notre appareil auditif et du nombre infini des combinaisons qu'une gamme aussi riche offre à l'harmonie (1).

L'étude des mouvemens vibratoires faite par Galilée, Newton, Euler et Daniel Bernouilli a dès longtèms fourni tous les élémens pour la connaissance des sons au point de vue de l'intensité et de la tonalité; mais il y a dans le son une autre qualité, le *timbre*, qui, lorsque M. Helmholtz en aborda l'examen, défiait encore tous les efforts des physiciens. Le *timbre* n'a pas besoin d'être défini; nous savons tous distinguer une note de piano de la même note jouée sur un violon; nous reconnaissons de même l'*a*, l'*o*, l'*i* chantés par le même chanteur et sur la même note; les voyelles ne sont, pour ainsi dire, que les timbres particuliers et changeans de la voix humaine. Qu'est-ce donc cependant que cette qualité particulière du son qui ne dépend ni de la hauteur, ni de l'intensité?

Les physiciens géomètres avaient une réponse à cette question : dans le corps sonore, disaient-ils, chaque molécule est en mouvement et décrit une orbite invisible. La vitesse de la révolution détermine la tonalité, mais la forme même de l'orbite ne saurait être sans influence; voilà l'élément qui doit déterminer le timbre (2). C'est là, on doit l'avouer, une de ces explications qui n'expliquent rien : elle ne donne à l'esprit qu'une satisfaction mensongère. On peut bien admettre d'une façon vague que les inflexions plus ou moins rapides, les hérissémens plus ou moins aigus, les courbures plus ou moins amollies de l'onde sonore aient de l'influence sur la *qualité* du son; mais où est le rapport direct entre cette géométrie et les impressions que produisent sur nous des timbres différens? Je veux savoir pourquoi les soupirs du hautbois diffèrent des frémissémens du violon, des éclats de la trompette, des sons étouffés du cor, des doux nasillemens du basson; je voudrais comprendre en quoi diffèrent les divers jeux de l'orgue, pourquoi ses harmonies peuvent flotter depuis le rugissement jusqu'à des bruits si suaves qu'ils semblent des battemens d'ailes séraphiques, pourquoi son souffle tantôt m'ébranle, me traverse, et tantôt me caresse comme feraient d'invisibles baisers. Si, pour contenter ma curiosité, on lui offre seulement quelques dessins où soient figurées des

(1) Sur quelques orgues, on a construit récemment des tuyaux qui n'ont que 16 vibrations par seconde; mais des notes si basses, de même que les plus hautes, ne produisent sur l'oreille que des effets peu satisfaisans; elles ne doivent être employées que rarement et comme des auxiliaires des octaves supérieures.

(2) On sait que, pour représenter aux yeux les mouvemens vibratoires, on les figure par des courbes sinueuses pareilles à celles qu'offrent à la surface de l'eau des ondes successives : la hauteur de l'onde peint au regard l'intensité du son, la longueur de l'onde figuré la vitesse de la vibration et par conséquent la tonalité; la forme enfin de l'onde, variable à l'infini, représenterait le timbre.

ondes de toute forme, elle ne saisit point le lien entre une telle cause et de tels effets.

M. Helmholtz a cherché l'explication du timbre dans un phénomène déjà connu depuis longtemps, mais qu'on n'avait pas, ayant lui, suffisamment approfondi. Supposez une corde vibrante, une corde de piano, par exemple, accordée à une certaine note; nommons cette note le *son fondamental*. Écoutez bien pourtant, et chacun peut faire aisément cette expérience, le son rendu par la corde pendant qu'elle vibre pleinement : vous entendrez bientôt avec un peu d'attention deux ou trois notes beaucoup plus hautes, beaucoup plus faibles, qui semblent comme des échos lointains de la note fondamentale. Il semble que la vibration de la corde visible fasse vibrer sympathiquement des cordes invisibles; de ces cordes invisibles, la première, comme si elle était plus petite de moitié, vibre deux fois plus vite; la seconde, trois fois plus petite, vibre trois fois plus vite; une autre, quatre fois plus petite, quatre fois plus vite, et ainsi de suite. A la voix principale répondent des voix lointaines, effacées, de plus en plus hautes : en exerçant bien l'oreille, on arrive à entendre toujours au-dessus des notes simples le chœur des notes *harmoniques*; tel est le nom que donnent les physiciens à ces sons qui correspondent à des nombres de vibrations deux, trois, quatre, cinq fois plus grands que celui du son fondamental.

Cependant ces cordes invisibles ne sont, on l'a compris, qu'une pure hypothèse; dans la réalité, c'est la corde matérielle vibrante qui, spontanément, librement, se subdivise en deux, trois, quatre, cinq parties, après avoir produit sous la première impulsion et dans l'universalité de cet ébranlement le son fondamental. Les parties continuant à vibrer comme des cordes distinctes donnent la série des sons harmoniques (1). Toutes ces vibrations se superpo-

(1) La gamme est composée de sept sons principaux : la tonique, la seconde, la tierce, la quarte, la quinte, la sixte, la septième; l'octave, qui fait suite, recommence la même série d'intervalles. Les deux tons majeur et mineur se distinguent en ce que l'intervalle de la tierce est différent dans ces deux gammes; la tierce est alors dite ou majeure ou mineure. Prenons un exemple pour mieux faire comprendre ces termes : je suppose la gamme en *ut* :

*ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut.*

La tierce est la troisième note, *mi*, la quinte est la cinquième note, *sol*. L'intervalle de la tierce majeure est celui d'*ut* à *mi*; l'intervalle de la tierce mineure, un peu moindre, est celui d'*ut* à *mi* bémol ou *mi* diminué. La série des sons harmoniques comprend l'octave aiguë, la quinte de cette octave, les deux notes parasites que des oreilles peu exercées entendent le plus facilement, la double octave, la tierce majeure et la quinte de la double octave. Après ces six notes s'offre une note dissonante qui provient de la division spontanée de la corde en sept parties : quand cette note se fait encore entendre, elle donne au son quelque chose de strident. Sur les trois notes qui



sent sans se contrarier en rien : il n'est pas besoin, pour le faire comprendre, de citer le beau théorème de Fourier sur ce que les géomètres nomment la superposition des petits mouvemens : on n'a qu'à penser à un flotteur, à une bouée suspendue sur l'eau; docilement elle monte, s'abaisse, s'incline, se relève au gré de toutes les vagues, de tous les vents; de même la petite molécule obéit en même temps à plusieurs ondulations, les unes lentes, les autres rapides; le mouvement total qui en résulte peut représenter une somme indéfinie de mouvemens distincts.

Le phénomène que je viens de décrire n'est qu'un cas particulier d'un phénomène général. Tout corps devient, pendant qu'il résonne, le centre de plusieurs systèmes d'ondes sonores indépendantes à chacun desquels correspond une note. Ce serait une grande erreur de croire cependant que les notes supérieures qui s'ajoutent à la note fondamentale forment toujours avec cette dernière un chœur agréable pour l'oreille. La nature n'a aucun souci de notre sensibilité : tous ses bruits en réalité sont des discordances. Les notes parasites qui complètent un son ont été nommées des *harmoniques*, parce qu'on les a observées d'abord dans le cas des cordes vibrantes, et dans ce cas même ce nom est presque impropre : les premières harmoniques, il est vrai, remplissent les places de l'accord parfait (1); mais la septième et la neuvième note supérieure n'appartiennent plus aux consonnances musicales qu'affectionne notre instrument auditif. La plupart des corps sonores font entendre outre le son fondamental des notes parasites absolument discordantes et auxquelles on ne doit pas donner le nom d'harmoniques.

Il n'en est pas moins vrai qu'on doit considérer tout son en général comme accompagné d'un cortège, d'un chœur de notes supérieures plus ou moins affaiblies. L'oreille reçoit une impression totale où domine nécessairement l'effet de la tonique. Elle décompose, il est vrai, la vibration complexe qu'elle perçoit en ses composantes simples, dont chacune correspond à une note particulière; l'impression du son reste une en dépit de cette analyse, car, aussitôt que

suivent, encore plus aiguës, deux seulement rentrent dans l'échelle des consonnances. Il n'est guère nécessaire de suivre plus loin cette série, qui, en théorie seulement, n'a point de limites, car, à mesure que les notes qui s'ajoutent au son fondamental s'éloignent de la tonique, elles perdent rapidement d'ordinaire en intensité.

(1) L'accord parfait est formé de la tonique, de la tierce, de la quinte et de l'octave. Deux notes sont *dissonantes* lorsque, résonnant ensemble, elles se troublent mutuellement de manière à produire des intermittences périodiques de force et de faiblesse, qu'on nomme des *battemens*. Toute sensation intermittente irrite et fatigue les nerfs; c'est ce qui explique le déplaisir causé à l'oreille par les battemens. Deux notes sont *consonnantes* quand les vibrations qui les produisent ne se contrarient point de manière à produire des battemens.

le clavier de l'appareil auditif a recueilli toutes ces vibrations que produit et enchaîne un même mouvement ondulatoire, la synthèse se refait dans le centre nerveux où aboutit le nerf acoustique, et les sensations multiples se confondent en une seule impression.

Il est permis de dire que, malgré sa sensibilité ou plutôt en raison même de cette sensibilité, l'oreille n'est pas l'appareil le mieux approprié à faire systématiquement l'analyse des sons; elle ne peut déceler sûrement, ni classer dans un son complexe toutes les notes composantes. Il est rare que la physique puisse s'en fier à l'observation directe des sens; il faut qu'elle trouve des appareils où les phénomènes se simplifient, de telle sorte qu'on puisse étudier un à un les éléments qui les constituent.

Si le physicien veut opérer à son gré la décomposition de tous les sons, il faut donc qu'il dispose d'un appareil qui remplisse deux conditions essentielles. Son instrument doit laisser entendre une note simple, et il ne doit laisser entendre aucune des notes qui l'enveloppent ou la dominant dans le son composé. C'est ce problème délicat que M. Helmholtz a heureusement résolu, et voici de quelle manière.

Tous les sons, on l'a dit, ne sont pas également riches en notes élémentaires. Si les cordes vibrantes sont extraordinairement fécondes en harmoniques, la plupart des corps rendent des sons beaucoup moins complexes. A ce nombre appartiennent les membranes tendues, les verges métalliques, les diapasons. Leur pauvreté acoustique peut encore être augmentée, si on les met en communication avec une boîte creuse dont la résonance propre enfle une seule note au détriment des autres.

Tout le monde sait qu'on enfle le son fondamental d'un diapason et qu'on étouffe les notes discordantes en le plaçant sur une caisse sonore de dimensions convenables. Dans ces conditions, le diapason ne fait plus entendre qu'une note élémentaire dégagée de toute note parasite. Une membrane tendue sur un tambour agit de même façon. La résonance du tambour ayant pour effet d'enfler une note et d'étouffer les autres, un tel appareil peut donc servir à déceler, en y faisant écho, la note maigre et toujours simple qu'il produit par lui-même; il entrera forcément en branle dès que l'air lui apportera le mouvement qui lui convient, car rien de plus contagieux et de plus sympathique que l'ébranlement sonore. Que dans ces circonstances une membrane ou un diapason vibre spontanément, c'est un fait d'expérience presque vulgaire. Donnez un coup d'archet sur une corde, et le flux de l'air tirera bientôt comme un soupir d'une corde voisine accordée à l'unisson. Soulevez les marteaux d'un clavier et chantez une note avec force, le clavier répondra.

Des chanteurs ont, dit-on, brisé des verres en tenant longtemps avec force la note qui répondait à leur vibration naturelle. Deux diapasons montés sur des boîtes de résonance sont d'accord : je remue l'un, l'autre remuera; mais, si je laisse seulement tomber sur l'un des deux une goutte d'huile ou de cire, l'harmonie moléculaire sera rompue, l'écho ne répondra plus. Une membrane appliquée à une caisse de résonance trahira donc, au milieu d'une cacophonie extérieure, la note unique qui répond à sa propre vibration; elle sera comme un homme qui, sourd à tous les bruits, n'aurait d'oreille que pour un seul.

M. Helmholtz a profité des propriétés des membranes pour en faire de vrais *analyseurs* des sons. Coupez horizontalement une bouteille vers la moitié de sa hauteur, prenez le haut de cette bouteille coupée, tendez une peau sur sa plus large ouverture, et vous aurez le singulier appareil acoustique que M. Helmholtz nomme un *résonateur*. L'air pénètre par le goulot dans la bouteille, mais, quelque bruit qui le traverse, la membrane ne frémira que s'il s'y mêle une ondulation qui puisse s'harmoniser avec sa vibration naturelle; une note, toujours la même, la remuera; toutes les autres, quelle qu'en soit l'intensité, la laisseront immobile.

Ce résonateur grossier n'est pourtant pas celui que M. Helmholtz a employé dans ses expériences : pour membrane, il prend le tympan même de l'oreille, et il y applique des globes creux de verre ou de cuivre qui servent de bouteille sonore ou de résonateur. Ces globes, de grandeur variable, ont tous une pointe percée, semblable à la queue d'une poire, qui pénètre dans l'oreille; du côté opposé de la poire, un orifice circulaire est ouvert pour l'accès de l'air.

La membrane du tympan ferme la pointe mince du résonateur quand on l'applique à l'oreille : or chacune de ces grosses poires creuses possède sa note fondamentale, qui est en rapport avec les dimensions de la boule et avec la grandeur de l'ouverture. Lorsqu'on introduit la pointe de l'une de ces poires dans une oreille en ayant soin de boucher l'autre, on se condamne à n'entendre plus qu'une seule note : chaque résonateur nouveau est comme une oreille nouvelle qui ne serait construite que pour un son. Au milieu du concert le plus bruyant, toutes les autres notes semblent étouffées, tandis que la note du résonateur éclate avec force chaque fois que l'harmonie la ramène; bien plus, on peut la rechercher, la retrouver dans les bruits les plus vagues, les plus indistincts, dans les sifflemens du vent, dans le vacarme d'une foule, dans les murmures et le retentissement des eaux courantes. Le résonateur est un véritable réactif qui décèle toujours le son qui lui est propre :

aussi permet-il aux physiiciens qui auraient l'oreille la moins assouplie aux nuances musicales de faire une foule d'expériences qui leur étaient autrefois interdites; il met l'acoustique la plus fine à la portée des oreilles les plus dures. Telle est la sensibilité de l'instrument qu'il n'entre pas seulement en vibration quand un corps voisin chante sa note fondamentale : il suffit d'un son plus grave, accompagné d'une harmonique avec laquelle sa note puisse s'accorder. Cet ingénieux appareil se prête donc admirablement à l'étude des notes harmoniques; si faibles qu'elles soient, il les retrouve, les tire pour ainsi dire du milieu sonore où elles se noyaient.

C'est avec une série de résonateurs diversement accordés que M. Helmholtz est arrivé à analyser facilement tous les sons, de même que par des moyens mécaniques, des prismes de verre par exemple, on décompose la lumière. Il a divisé le son en lui opposant des résonateurs de forme et de grandeur diverses. Les sons de la plupart des instrumens de musique se composent de notes partielles d'intensité différente; ces notes composantes se mêlent dans la sensation ordinaire, qui en forme spontanément la synthèse, mais on peut les isoler, les trier en quelque sorte en usant de ces oreilles artificielles qui ne sont adaptées qu'à une vibration unique.

Il faut distinguer entre l'*impression* et la *sensation* du son : l'impression résulte de la communication d'un mouvement matériel à une partie du système nerveux, la sensation rapporte ce mouvement à la présence d'un objet externe. L'impression est essentiellement subjective, la sensation cherche au contraire un objet. La première est tout à fait passive, la seconde peut recevoir une éducation plus ou moins complète, s'atrophier ou s'affiner au gré de la volonté. Au milieu d'un concert, qu'avons-nous intérêt à distinguer? Les divers instrumens, violon, flûte, clarinette, basse, etc.; aussi nous apprenons de bonne heure et bien vite à le faire. Dans une conversation bruyante, il nous importe de rapporter les voix aux personnes : l'habitude nous rend ce travail facile; mais s'il nous est absolument nécessaire de reconnaître des sons d'origine diverse, il ne nous sert de rien d'analyser dans un son particulier toutes les notes composantes; cette analyse ne ferait que jeter le trouble dans notre sensibilité. Si nous avons acquis à force d'attention le privilège de décomposer tous les sons, ce morcellement perpétuel nous empêcherait de percevoir aussi aisément que nous le faisons par l'ouïe les phénomènes du monde externe.

Les impressions multiples qu'imprime au système nerveux une note escortée de ses parasites harmonieux se fondent, se marient donc d'ordinaire en une seule sensation. Il faut apporter à l'analyse

de cette sensation une attention très grande, une certaine puissance, une certaine intensité d'abstraction pour y retrouver des impressions diverses : cela peut se faire pourtant, et l'expérience intéresse autant le philosophe que le physicien. Frappez, par exemple, un *ut* sur un piano où les marteaux auront été soulevés pour donner aux cordes toute liberté, vous ne tardez pas à entendre, en prêtant attentivement l'oreille, deux notes supérieures, à peine perceptibles d'abord et bientôt plus distinctes (1). Ces notes, qu'on dirait répercutées par l'écho, répondent à des vibrations trois fois, cinq fois plus rapides que celles de l'*ut* fondamental (2). Pour faire plus facilement l'expérience, il faut se mettre à l'avance dans l'oreille, en la jouant à part, la note harmonique qu'on cherche à entendre (3).

Les instrumens à cordes sont les plus riches en harmoniques; dans la plupart des instrumens à vent et surtout dans la voix humaine, il est beaucoup plus difficile de les entendre. Cependant Rameau les avait déjà très bien décelées dans la voix de l'homme (4). Il avait remarqué que le son fondamental est escorté de deux notes aiguës, la quinte de l'octave et la tierce majeure de la double octave. C'est même à ce grand musicien que l'on doit les expressions de *son fondamental* et de *sons harmoniques*. Il essaya de baser sur le phénomène de la résonance multiple toute la théorie musicale, et d'en déduire la formation de la gamme et jusqu'aux principales règles de l'harmonie. Son œuvre malheureusement devait rester

(1) Le *sol* de l'octave supérieure et le *mi* de la double octave.

(2) Les vibrations de vitesse double et quadruple (qui répondent à l'octave et à la double octave) sont beaucoup plus difficiles à saisir.

(3) On pourrait croire, puisqu'on entend mieux ce que l'on veut entendre, qu'il y a dans le phénomène une illusion de l'esprit; mais les incrédules sont bien faciles à démentir. Prenons une fine corde métallique: en vibrant, elle se divisera spontanément en deux, trois, quatre, cinq parties, pour donner toutes ses harmoniques; les points de division se nomment les *nœuds* et restent immobiles dans le mouvement relatif. Entre deux nœuds se place ce qu'on nomme un *ventre*, point où l'élan vibratoire entraîne la corde le plus loin possible de sa position primitive. Cela étant bien compris, supposons que la corde vibre pleinement de façon à donner toutes ses harmoniques (et on peut en obtenir jusqu'à seize à la fois), il sera facile de supprimer à volonté certaines d'entre elles en touchant légèrement du doigt ou avec un pinceau les points de la corde où la théorie apprend à l'avance que doivent se trouver les ventres correspondant à ces harmoniques. Si je touche le milieu de la corde, toutes les harmoniques d'ordre impair disparaissent; si l'arrêt porte au tiers de la longueur, les n<sup>os</sup> 3, 6, 9 font défaut. On peut varier et nuancer cette expérience à l'infini, appuyer plus ou moins légèrement sur le point de la corde qu'on veut étouffer, faire passer le son par des gradations successives, depuis le timbre le plus plein jusqu'au timbre le plus grêle, l'enrichir et l'appauvrir à volonté; l'oreille suit docilement toutes ces métamorphoses. Elle ne perçoit plus les harmoniques dès qu'elles viennent à manquer; celles-ci ont donc une réalité absolue et indépendante des sensations subjectives de l'observateur.

(4) *Éléments de Musique*. Lyon 1762.



imparfaite, car, sans moyens mécaniques d'analyser les sons, il connaissait trop peu d'harmoniques, et était réduit à tâtonner dans la direction où le poussaient, à défaut de la science, son génie profond et la délicatesse rare de ses perceptions. Helmholtz a complété l'œuvre imparfaite du musicien français : ses instrumens fournissent à l'harmonie des guides sûrs; l'analyse des sons devient aussi aisée, aussi précise qu'elle était autrefois vague et difficile.

Depuis longtemps, les constructeurs d'orgues avaient senti la nécessité d'enfler les harmoniques de la note fondamentale. Les tuyaux d'orgue sont par nature relativement pauvres en harmoniques; aussi, quand on tient à donner à une note beaucoup d'éclat et de puissance, on la renforce d'un jeu spécial, composé de trois à sept tuyaux d'étain accordés dans le rapport des consonnances harmoniques, c'est-à-dire à l'octave ou à la quinte les uns des autres (en Italie, on emploie aussi la tierce). Cet ensemble de tuyaux qui résonnent en commun se nomme une *fourniture* et s'emploie pour le *plein jeu*. Il donne à l'oreille la sensation d'une *seule* note, qui est la plus grave de l'assemblage; les harmoniques aiguës n'ont pour effet que d'enrichir, d'assaisonner le son, de le timbrer. La théorie des *fournitures* était restée jusqu'à ce jour une énigme pour les physiciens comme pour les constructeurs d'orgues : elle s'explique très bien depuis que M. Helmholtz a démontré par l'expérience que tout son musical est analogue au chant d'une fourniture.

La connaissance des harmoniques devait, à cela près, rester stérile tant qu'on les prenait pour des échos fugaces, irréguliers, trop faibles pour que l'oreille eût besoin d'en prendre souci. On sait aujourd'hui qu'elles jouent un rôle prépondérant dans le phénomène du son, qu'elles lui donnent la qualité, le timbre, ce qu'on pourrait nommer la couleur. On fait de la *musique grise* avec des instrumens qui ne donnent qu'un son fondamental, des membranes, des diapasons, des cordes gênées en leurs mouvemens, des tuyaux d'orgue larges et fermés; on fait de la *musique colorée* avec des cordes librement vibrantes, des tuyaux d'orgue renforcés de fournitures. Chaque son est alors plein d'harmoniques, et les impressions se pressent en foule sur l'appareil auditif.

On est surpris, dès qu'on se met à étudier les harmoniques, de les trouver quelquefois si sonores; il ne faut point les tenir pour faibles parce qu'on a quelque difficulté à les distinguer, car cette difficulté tient moins à la faiblesse des vibrations qu'à un phénomène à la fois physiologique et psychologique. Nous n'avons aucune peine à rapporter des sons divers à des instrumens différens; mais ce n'est point assez de dire que l'expérience nous a permis de les distinguer sans effort, il faut considérer que mille



circonstances matérielles nous y aident sans cesse. Sur des instrumens divers, la même note a des phases d'intensité diverses; elle éclate et meurt lentement sur un piano, elle s'enfle dans un instrument à vent; sur le violon, surtout quand l'artiste est maladroit, une série de petites interruptions y ajoutent quelque chose de grinçant. Chaque instrument ou chaque voix suit de plus un rythme particulier : les notes, ici rapides et voltigeantes, là sont lentes, solennelles; les intervalles diffèrent aussi, tantôt les notes sautent, bondissent librement, tantôt elles montent et descendent avec lenteur. Enfin dans chaque instrument la production du son s'accompagne de petits bruits caractéristiques. L'archet du violon frotte, gratte, l'air siffle aux ouvertures des instrumens à vent; le bruit sec des touches se mêle sur le piano aux vibrations des cordes. Notre sensibilité est habituée à toutes ces nuances, et ces circonstances expliquent pourquoi nous distinguons habituellement les sons, même à l'unisson; mais qu'on fasse entendre à l'oreille la plus fine deux notes produites dans des conditions physiques *absolument identiques*, à l'octave par exemple l'une de l'autre, et l'oreille déroutée croira entendre seulement le son le plus grave, la note supérieure sera perdue, fondue dans la note inférieure (1). L'oreille naturelle a peu d'aptitude à séparer des notes harmoniques; aussi arrive-t-il constamment aux meilleurs musiciens de se tromper d'une octave. Le fameux violoniste Tartini (2), qui avait poussé très loin la théorie musicale, a surélevé d'une octave un grand nombre de tons qui naissent de la concurrence de deux sons.

## II.

De ce qui précède on peut conclure que le *timbre* musical résulte de la fusion de notes aiguës plus ou moins nombreuses, plus ou moins intenses, avec un son fondamental; cette importante découverte donne le moyen de caractériser le rôle des divers instrumens de musique et d'en établir en quelque sorte la hiérarchie harmonique. Je commence par les instrumens dont la sonorité est non-seulement pauvre, mais encore enfermée dans de perpétuelles dis-

(1) Helmholtz en a fait l'expérience en faisant vibrer l'air dans deux carafes à l'orifice desquelles aboutissaient des tuyaux de caoutchouc où un soufflet faisait passer de l'air. Quand la carafe accordée sur la note la plus grave entrait en vibration, elle faisait entendre une note étouffée dont le timbre rappelait le son de la diphthongue *ou*; quand les deux carafes vibraient ensemble, on entendait toujours le son fondamental, seulement l'addition du deuxième son, qui était l'octave harmonique du premier, donnait au son total le timbre d'*o*.

(2) *Traité de l'Harmonie*, 1754.

cordances. La cloche, le diapason, les harmonicas, les tambours et tambourins n'offrent aux musiciens que peu de ressources et d'un emploi périlleux. Les sons qu'on en tire s'accompagnent des parasites suraiguës en désaccord avec la note fondamentale. J'ai dit comment on peut corriger ce défaut dans le diapason, en le plaçant devant une boîte de résonance. Il ne donne alors qu'une vibration, un son simple, toujours le même, et n'a dans l'orchestre qu'un genre d'utilité parfaitement connu.

Il ne serait pas aussi facile d'étouffer les dissonances de la cloche; tout l'art des fondeurs s'applique à trouver empiriquement une forme telle que les notes supérieures ne jurent point avec la note fondamentale. En attendant, une oreille juste ne saurait goûter les carillons dont certaines villes sont si fières. La musique en est fautive, et ces dissonances perpétuelles, dont le retour régulier fait encore mieux ressortir l'aigreur, mettent à la torture une sensibilité quelque peu délicate. La cloche, il est vrai, a été employée dans des opéras pour produire certains effets dramatiques; mais elle remplit alors d'autant mieux son rôle qu'elle jette une sorte de désarroi lamentable dans tout l'orchestre.

Les membranes offrent peu de ressources à l'harmonie. Les compositeurs modernes ont pourtant singulièrement abusé des timbales, et souvent le roulement s'en fait entendre tout à fait hors de propos. Le tambour ordinaire sert à marquer vigoureusement le rythme d'une marche, le tambour de basque accentue la mesure d'une danse rapide; mais ce sont là, il faut l'avouer, des instruments de sauvages, et la science musicale peut les mépriser.

Les instruments les plus dociles de l'harmonie seront toujours les cordes vibrantes : avec quelques violons, Mozart, Beethoven, portent l'âme humaine aux plus hauts sommets de l'émotion musicale; rien n'ébranle l'être intérieur aussi profondément, rien ne lui imprime un élan aussi plein, aussi noble que les riches et puissants accords d'un orchestre d'instruments à cordes. C'est pourquoi la lyre est encore le symbole de la grande harmonie, de celle qui combine des sons et non des bruits, qui a une âme enfin; c'est pourquoi le violon, la viole, la harpe, sont avec elle les seuls attributs que les peintres donnent à la musique. C'est par la même raison que, dans un tableau célèbre, Dominiquin n'a pas hésité à montrer sainte Cécile jouant de la contre-basse. Les instruments à cordes se divisent en deux classes : dans la première, on pince les cordes ou on les frappe; dans la seconde, on les frotte avec un archet. A la première classe appartiennent le piano, la harpe, la guitare, la cithare et le violon par les *pizzicati*. Les cordes pincées ou frappées donnent un son très riche en harmoniques; le nombre

et l'intensité de ces dernières dépendent de la façon dont la corde est ébranlée, du point où on l'ébranle, enfin de l'épaisseur, de la raideur et de l'élasticité de la corde. Sur la harpe et la guitare, on pince la corde avec le doigt; sur la cithare l'on se sert d'un anneau ou plectrum. Sur le piano, la corde est frappée vivement par un marteau. Plus le choc est grand, plus la force vive imprimée à la corde tend à y multiplier les ondulations harmoniques. Aussi y a-t-il avantage sur le piano à employer des marteaux lourds et très élastiques qui bondissent sur la corde. Les luthiers savent que la composition de ces marteaux a l'influence la plus directe sur le timbre de l'instrument. Avec un bon piano, on entend facilement les six premières harmoniques de chaque note; la septième fait défaut, parce que les luthiers la suppriment en choisissant d'une manière convenable le point où le marteau heurte la corde (1).

Le frottement de l'archet détermine sur les cordes des vibrations dont la théorie n'est pas aussi simple que dans le cas du simple choc. Les notes harmoniques naissent toutefois avec facilité sous la douce torsion de l'archet. La note fondamentale ainsi obtenue est relativement plus puissante que celle d'un clavier ou d'une guitare; les six premières harmoniques demeurent plus faibles, mais en revanche les plus aiguës, depuis la sixième jusqu'à la dixième, sont plus distinctes, ce qui donne au son total un éclat plus perçant. Tout le monde sait que les cordes du violon communiquent leur vibration à une boîte sonore, faite de bois mince et élastique, qui joue le rôle d'un résonateur. La qualité, le timbre des sons tient non-seulement au coup d'archet, mais encore à l'élasticité plus ou moins parfaite de la caisse sonore, aux nuances les plus délicates de ses

(1) Il suffit, nous l'avons dit, pour supprimer une vibration, de déterminer un nœud à un des points où cette vibration nécessiterait un ventre; touchez, par exemple, le milieu de la corde, et elle ne pourra vibrer dans son entier, ni par tiers, ni par cinquièmes, etc. Sur le piano, les marteaux sont placés de telle façon qu'ils frappent les cordes en des points placés environ entre le septième et le neuvième de leur longueur. L'expérience de deux siècles a conduit les luthiers à adopter cette règle empirique, et la théorie démontre qu'elle a précisément pour effet de supprimer ou du moins d'affaiblir considérablement la septième et la neuvième harmonique, qui sont toutes deux en dissonance avec la tonique. Dans les hautes octaves, les cordes sont très courtes et très raides, et on les frappe encore plus près de l'extrémité pour laisser plus de liberté au développement des harmoniques et pour donner au son du brillant. Sur ces parties élevées de l'instrument, les harmoniques ont peine à naître à cause de l'extrême tension des cordes; mais dans les parties moyennes et basses il arrive que certaines harmoniques sont plus intenses que le son fondamental lui-même. Le toucher a une influence marquée sur ce phénomène; aussi n'y a-t-il pas d'instrument dont le timbre soit aussi variable, aussi souple, aussi personnel que celui du piano. Sous des doigts habiles, il se prête aux effets les plus divers, et semble prendre des voix différentes au gré de l'artiste.

courbures. Un mauvais joueur n'arrachera d'un de ces violons que les artistes vénèrent et se disputent que des sons secs et grinçans : un bon violoniste réussira sans peine à tirer d'un instrument médiocre des sons tendres, nourris et onduleux.

Arrivons à un autre ordre d'instrumens, les instrumens à vent. Dans les uns, le courant d'air souffle contre une arête aiguë; dans d'autres, il fait vibrer une sorte de langue élastique qu'on nomme *anche*. A la première classe appartiennent les flûtes et une nombreuse catégorie de tuyaux d'orgue. Dans la flûte, la bouche de l'artiste lance un courant d'air sur l'arête tranchante d'un orifice ouvert dans un tube cylindrique. Dans les orgues, on voit des tuyaux carrés en bois ouverts par le haut, ou des tuyaux cylindriques fermés en étain; ces grandes colonnes d'air sont mises en vibration par le jet du vent contre un biseau tranchant. L'air reçoit une série de chocs sur ce biseau et produit un bruit qui est le mélange confus d'une multitude de notes. La colonne d'air, faisant office de résonateur, s'approprie et enfle celles de ces notes dont les vibrations lui conviennent; en se développant, ces notes font bientôt taire le petit murmure de l'orifice, et l'on n'entend plus, de loin surtout, que la puissante harmonie du son dominant. Le timbre du tuyau dépend donc du nombre et de l'intensité des harmoniques qu'il est apte à produire; plus les tuyaux sont étroits, plus facilement la colonne emprisonnée peut se charger de vibrations; plus au contraire on les élargit, plus la colonne d'air a peine à se subdiviser, et plus on donne de prédominance à la note fondamentale seule. C'est pour cela que les registres des cylindres minces et étroits représentent, si l'on me permet le mot, les instrumens à cordes dans le majestueux orchestre de l'orgue; ce sont les registres du *violon principal*, du *violoncelle*, de la *basse*, de la *viola*. Ils fournissent un son riche et coloré, où l'on peut distinguer encore jusqu'à six harmoniques. Dans les tuyaux plus larges, les harmoniques s'évanouissent; dans ce qu'on nomme les *voix principales*, dont le timbre caractérise essentiellement l'orgue, la note fondamentale domine, grave, molle et pourtant puissante, et les notes supérieures sont réduites à un rôle secondaire. Dans les tuyaux en bois, ces registres ne laissent plus entendre que l'octave avec une trace de la quinte aiguë, tout le reste a disparu.

La particularité des instrumens à vent tient à ce que la vitesse du jet de l'air a une action directe sur la note fondamentale; en lançant le vent de plus en plus vite, on obtient, non pas la même note plus ou moins intense, mais une succession d'harmoniques. C'est ce qui fait qu'il ne faut point compter sur le vent pour obtenir les nuances du *piano* et du *forte*; pour enfler ou diminuer le son,

on n'a d'autre moyen que de changer les registres, d'employer tantôt les plus retentissans, les plus timbrés, tantôt les plus doux et les plus voilés. L'organiste rencontre donc des difficultés toutes spéciales dans le jeu expressif; il ne peut modifier l'accent que par saccades discontinues : aussi l'orgue ne convient-il pas comme les instrumens à cordes à certaine musique passionnée, qui berce la sensibilité musicale, la caresse et l'enveloppe d'entrelacemens souples et pour ainsi dire vivans. En revanche quelle majesté ne donne point à son jeu la plénitude de ses notes, qui, tant qu'elles sont tenues, conservent la même puissance ! Comme ces voix mâles, résolues, patientes, où l'on ne sent jamais l'émotion de l'homme, conviennent bien à une musique austère, qui ne cherche ses effets que dans les savantes combinaisons de l'harmonie ! Le caractère impersonnel de l'orgue en fait l'instrument religieux par excellence ; il y a quelque chose de plus implacable dans ses rugissemens et ses tonnerres que dans ceux d'un orchestre ordinaire, et dans les mélodies les plus douces et les plus tendres on sent je ne sais quelle sérénité, quel détachement de la passion humaine ; le trouble devient terreur, le plaisir extase. Raphaël voulant peindre la musique sacrée montre sainte Cécile offrant au ciel un petit jeu d'orgue qu'elle tient entre les mains : à ses pieds gisent en désordre et demi-brisés les instrumens de la musique profane, violes sans cordes, tambours de basque, triangles, tambourins.

Dans les instrumens à *anche*, les vibrations sont produites par une petite languette qui frémit sous le courant d'air venant d'une soufflerie ou des poumons. On use de ce moyen dans certains registres d'orgue, dans l'*harmonium*, dans la clarinette, le hautbois, le basson. Les lèvres humaines fonctionnent elles-mêmes comme anches membraneuses sur le cor, le trombone, l'ophicléide et en général sur les instrumens en cuivre. Ce qui caractérise le son dans ces derniers instrumens, c'est l'intensité des harmoniques les plus aiguës; de là vient qu'ils ont un timbre dur, criard et perçant. On pourrait appeler les cuivres les instrumens de la dissonance : aussi ne doit-on les employer que dans un orchestre; ils sont condamnés à un rôle accessoire, et il faut se garder de les y faire prédominer.

En résumé, le musicien veut-il un son mou, sans force, pauvre en harmoniques, il a la flûte. Veut-il des sons musicaux pleins, mais clairs et encore amollis, il a le piano, les tuyaux d'orgue ouverts, certaines notes du cor. Veut-il un son creux, qui résulte de l'isolement des harmoniques impaires, il a les tuyaux d'orgue couverts. Veut-il un son nasal, où il n'y a de même que des harmoniques impaires, mais où dominent les plus aiguës, il a la clarinette. Veut-il des sons expressifs, perçans, riches, il a les instrumens



à cordes, le hautbois, le basson. Veut-il enfin des sons aigus, durs et retentissans, il n'a qu'à choisir parmi les instrumens de cuivre.

### III.

Occupons-nous enfin de l'instrument par excellence, de la voix humaine : l'étude en a été singulièrement facilitée par le miroir laryngien ou *laryngoscope*, instrument perfectionné et vulgarisé par un physiologiste, M. Czermak. Ce petit appareil permet de regarder à l'aise dans l'arrière-bouche et d'apercevoir les vibrations qui accompagnent la parole. Les ligamens vocaux agissent à la façon de deux lèvres membraneuses qui, en se fermant et s'entr'ouvrant rapidement, produisent un son, et la chambre résonnante de la bouche ne fait qu'enfler les notes chantées par le larynx. L'anche du larynx, jouissant d'une merveilleuse contractilité, a sur celle des instrumens ordinaires le privilège de pouvoir donner une immense variété de sons. Le mouvement discontinu de l'anche, qui ferme et ouvre alternativement le passage de l'air, se prête d'une façon toute spéciale au développement des harmoniques, et dans le bruit perçant d'une anche libre métallique vibrante l'oreille armée de résonnateurs peut en discerner jusqu'à vingt. Dans une belle voix humaine, il y a une richesse d'harmoniques incroyable. Le son et le timbre d'un instrument à anche sont nécessairement modifiés par la colonne d'air à laquelle se communiquent les mouvemens de la languette. Cette masse d'air agit comme un véritable résonnateur qui enfle certaines notes de l'anche au détriment des autres. Il faut donc considérer l'instrument de la voix humaine comme une anche à note variable, complétée par un résonnateur à résonnance variable. La glotte est l'anche, la bouche le résonnateur. Il est impossible d'imaginer un appareil plus ingénieux, qui montre mieux à quel point les œuvres de la vie dépassent et humilient toujours celles de l'industrie humaine. Tandis que la glotte frémissante chante sur tous les tons de l'échelle musicale, la bouche et la langue docilement se contractent, s'enflent, se creusent, se modèlent, de façon à faire résonner inégalement les harmoniques, et à donner ainsi au son total les timbres les plus différens. A ces timbres, bien autrement distincts que ceux qu'on obtient par des artifices divers du même instrument de musique, on donne le nom de *voyelles*. Tel chœur d'harmoniques est *a*, tel autre *o*, un troisième *i*; les diphthongues qui permettent de passer des unes aux autres par des gradations sans fin ne sont autre chose que des combinaisons intermédiaires.

Cette théorie des voyelles, qui a été proposée pour la première



fois par le physicien anglais Wheatstone et que M. Helmholtz a mise au-dessus de toute contestation, présente à l'esprit je ne sais quoi de singulier qui d'abord choque l'esprit. Cela tient à ce que la voix humaine est, de tous les sons, celui que nous sommes le moins habitués à analyser. Il ne nous vient jamais à l'esprit de considérer une émission de voix autrement que comme une chose *simple*; nous sommes trop habitués à l'écouter avec d'autres préoccupations que les sons ordinaires; pour nous, la voix a une valeur symbolique, représentative, une expression qui en déguise la nature purement matérielle. Aussi, malgré l'extrême complexité harmonique de la voix humaine, elle se dérobe à l'analyse plus que les sons de tout autre instrument, et les résonnateurs artificiels sont ici particulièrement nécessaires. La richesse de la voix dépend, on le comprend aisément, de l'état de la glotte et surtout de la fermeture plus ou moins hermétique de cet orifice. Le moindre rhume irrite les lèvres de l'anche et altère la qualité des sons. A une glotte qui ferme mal correspond une voix terne, sourde, pauvre; quand les ligamens vocaux débordent et battent l'un contre l'autre, le timbre devient dur et rauque. Un infiniment petit fait ces voix enchanteresses dont le charme victorieux nous procure de si vives jouissances.

Au moment où la voix naît sur les lèvres tremblantes de la glotte, elle se compose d'une série de vibrations accordées sur une longue série d'harmoniques. Si rien ne la modifiait, les notes supérieures diminueraient graduellement d'intensité en s'écartant de la note fondamentale, et c'est bien ce qui arrive à peu près lorsqu'on chante la bouche grande ouverte, et que par conséquent le résonnateur buccal agit avec le moins d'efficacité; mais quand on diminue l'orifice de ce résonnateur et qu'on en modifie la forme, soit à l'aide des lèvres, soit à l'aide de la langue, il se produit une véritable sélection parmi les harmoniques; celles dont la vibration peut s'accorder avec les dimensions nouvelles du résonnateur s'accusent fortement, les autres sont étouffées, et c'est ainsi qu'est modifié le timbre de la voix. Le professeur de philosophie de M. Jourdain n'était pas si sot quand il expliquait doctement à son élève étonné de quelle façon il faut remuer la bouche et la langue pour prononcer les diverses voyelles.

Il n'est pas difficile de découvrir quelles sont les vibrations appropriées au résonnateur humain dans les diverses formes qu'il peut prendre, et il importait de le chercher pour savoir quelles sont les notes qui donnent, qu'on me permette le mot, la couleur aux diverses voyelles. Tenez un diapason vibrant devant la bouche, et il résonnera plus fort quand la vibration buccale sera d'accord avec

la sienne. A l'aide d'une série de diapasons accordés, M. Helmholtz a pu chercher ainsi les notes favorites du résonnateur buccal (1). Il résulte de ses délicates expériences que, pour chaque voyelle, pour chaque diphthongue, il y a sur l'échelle musicale des notes privilégiées qui donnent au son sa couleur spécifique et sa pleine valeur. Sans employer l'artifice des diapasons, qui décèlent si bien les notes buccales, écoutez simplement quelqu'un chanter des gammes sur les diverses voyelles, et vous serez surpris de trouver dans la même voix tantôt une si belle sonorité, tantôt tant de maigreur et un caractère si voilé. Pour tirer le meilleur parti possible de l'instrument vocal, on ne devrait chanter sur une voyelle que certaines notes (2).

Si cette théorie est exacte, on comprend qu'on puisse en essayer la reproduction artificielle. Cette tentative avait été faite déjà par un physicien anglais, M. Willis. Prenant un tuyau d'orgue à anche dont il pouvait faire varier la longueur, il en tirait, en allongeant successivement la colonne d'air vibrante, les sons de l'*i*, de l'*e*, de l'*a*, de l'*o*, de l'*u*; mais dans cette expérience on ne faisait point la vraie synthèse des voyelles, on obtenait seulement des effets de résonance variable sur le son très complexe émis par la languette de l'anche. M. Helmholtz a opéré cette synthèse en mêlant diversement des sons simples, dégagés d'harmoniques. Nous avons déjà dit que les diapasons fournissent le meilleur moyen d'obtenir des notes de cette espèce. Le premier appareil construit par M. Helmholtz portait huit diapasons accordés

(1) Dans ses diverses positions, ce résonnateur s'accorde sur des notes différentes; qu'un chanteur tienne, par exemple, devant la bouche un diapason qui donne  $fa_2$ , et qu'il chante une des sous-harmoniques de cette note (c'est-à-dire une note dont  $fa_2$  soit une harmonique supérieure) successivement sur *a*, *o*, *i*, *u*, *ou*, et on entendra le diapason résonner plus vigoureusement pour *ou* que pour les autres voyelles ou diphthongues. S'il met devant la bouche un diapason accordé au *si* bémol de l'octave supérieure (*si* bémol<sub>3</sub>), c'est l'*o* alors qui agitera plus fortement le diapason; un autre diapason accordé à l'octave du précédent sera plus sensible à l'*a*. Que conclure de là? C'est que lorsque le résonnateur buccal prend la forme qui convient à l'*ou*, il enfle toute note dont  $fa_2$  est une harmonique; quand la bouche s'adapte à l'*o*, elle enfle tout son qui a  $si_3$  parmi ses harmoniques; quand elle donne l'*a*, la note buccale se hausse encore d'une octave. Pour certaines diphthongues et voyelles, le résonnateur mobile a deux vibrations propres; pour *ai*, *e*, *i*, *u*, l'une des deux notes buccales est extrêmement aiguë.

(2) D'une façon générale, on réserverait les *ou*, les *o* aux voix de basse, les *a*, les *i*, les *u* aux voix de soprano. Qui n'a remarqué d'ailleurs que, lorsqu'une chanteuse descend à ses cordes les plus basses, le son de sa voix tourne toujours forcément à l'*ou*? C'est cet accent sourd qui donne une expression particulière à la voix dite de *contralto*. Les belles voix de soprano se complaisent aux sons *a*, *i*, *o*; c'est pourquoi la langue italienne, si riche en terminaisons de cette espèce, prête à ces voix un charme tout particulier. Tous les chanteurs connaissent par expérience l'affinité de certaines voyelles pour certaines notes, et savent en tirer parti à l'occasion.

suivant la note dite B. (1) et les sept premières harmoniques de cette note. Devant chaque diapason est placée une boîte de résonance cylindrique accordée à la note, et qui peut s'ouvrir ou se fermer rapidement à l'aide d'un couvercle mobile : les sept couvercles sont mis en mouvement, comme les marteaux d'un piano, par le jeu des doigts sur un clavier. Sur ce piano à huit notes de M. Helmholtz, où des diapasons tiennent lieu de cordes, chaque fois qu'on appuie sur une touche, le résonnateur correspondant s'ouvre, et les vibrations du diapason, sourdes et étouffées jusque-là, s'enflent et font entendre une note simple. Les huit diapasons sont tenus constamment en vibration, parce que chacun d'eux est placé entre les deux pôles d'un électro-aimant qui, 120 fois par seconde, s'aimante et se désaimante (2).

Voilà donc les huit diapasons harmoniques en mouvement : la vibration en reste muette, tant qu'on laisse immobiles les touches du clavier; mais sitôt qu'on les presse, les résonnateurs se découvrent, et les notes se font entendre. On comprend qu'on puisse ainsi les combiner de toute façon. En jouant de ce singulier instrument, on s'assure que les mélanges divers d'harmoniques engendrent des voyelles diverses. La différence des timbres est surtout sensible au moment où l'on change les doigts de place, et où l'on passe d'un son composite à un autre. Avec ses huit diapasons, M. Helmholtz a obtenu tous les sons voisins de ce que l'on pourrait nommer les voyelles graves, *ou*, *o*, *eu*. Le premier diapason de la série, chantant seul, donnait un *ou* sourd, beaucoup plus étouffé que la voix humaine ne saurait le produire; en appuyant sur les touches suivantes, on faisait monter le son à l'*o*; pour obtenir quelque chose d'analogue à l'*a*, il fallait rester dans les notes supé-

(1) C'est un *si* bémol très grave qui correspond à 120 vibrations seulement par seconde.

(2) Lorsque le courant passe, la fourche du diapason s'écarte par l'attraction des deux pôles qui font face à ses extrémités, et, quand le courant est interrompu, la fourche revient à sa place primitive. Chaque électro-aimant donne donc 120 secousses par seconde à chaque diapason; le diapason de la note la plus grave, qui répond précisément à 120 vibrations par seconde, se met à vibrer avec beaucoup d'ampleur et de force; la première harmonique qui suit, accordée pour un nombre double de vibrations, reçoit un choc nouveau après deux vibrations; elle peut donc se mettre aussi en branle, bien qu'un peu plus faiblement, et ainsi de suite jusqu'à la dernière harmonique, qui ne reçoit une impulsion nouvelle de l'aimant qu'après avoir exécuté sept allées et venues vibratoires. Mais comment obtenir un courant qui, par seconde, s'interrompt précisément 120 fois, pas une fois de plus ni de moins? C'est à l'aide d'un autre diapason, accordé aussi à 120 vibrations, dont les mouvements mêmes ouvrent ou interrompent un courant, combinaison bien facile à réaliser, car il suffit qu'un petit style léger, attaché à l'extrémité d'une branche du diapason, sorte à chaque vibration d'une cuvette pleine de mercure, de façon à interrompre un courant dont le bain de mercure fait partie.

rieures du clavier. Dans un second appareil, tout semblable d'ailleurs à celui que nous venons de décrire, M. Helmholtz ajouta quatre harmoniques plus aiguës aux précédentes, et il put s'élever ainsi librement jusqu'à l'*a* et à l'*e*; l'*i* échappait encore, parce que le timbre particulier de cette voyelle est dû à une harmonique suraiguë que le courant ne fait plus vibrer assez fortement. Le problème de la synthèse des voyelles n'en était pas moins résolu en principe. Le détail ne regarde plus que les constructeurs d'appareils de physique; mais aucun des grands établissemens scientifiques de notre pays n'a encore fait construire de piano à voyelles, et l'on conçoit qu'un physicien ne puisse souvent faire lui-même de tels appareils, nécessairement fort coûteux.

## IV.

L'analyse qui précède était indispensable pour bien faire comprendre le caractère de l'oreille, car après l'instrument vocal il faut étudier l'instrument auditif. C'est encore à M. Helmholtz qu'on doit d'avoir enfin pénétré le secret de ce petit appareil bizarre, caché aux profondeurs de la tête et d'une anatomie si étrangement compliquée. Ce que nous apercevons de l'oreille au dehors est peu de chose, un simple porte-voix : le secret est au dedans, dans la partie la plus cachée où, de proche en proche et par un véritable dédale, aboutissent les vibrations du dehors. L'oreille ne sent, n'apprécie en aucune façon la forme géométrique des ondes sonores qui viennent mourir contre ses parois; mais elle jouit de cette étonnante propriété de reconnaître dans l'onde totale toutes les ondes particulières qui la composent. Les ondes simples ou répondant à des notes élémentaires sont seules *perçues* à l'extrémité de l'appareil auditif. Là, l'oreille décompose naturellement les sons, comme le prisme décompose les couleurs. Cette faculté extraordinaire donne la clé de la sensation auditive. Pour bien comprendre ce phénomène, examinons un moment ce qui se passe dans un clavier ordinaire, si l'on vient à chanter une note avec force au-dessus des cordes, en leur donnant toute liberté de vibrer. L'onde sonore composite qui part de la bouche rencontre toutes les cordes, mais elle ne remue sympathiquement que celles dont les vibrations s'accordent avec une des harmoniques de la voix; chaque corde choisit l'onde composante qui lui convient, et la retient en laissant passer toutes les autres. Quatre, cinq, six cordes même, entreront en vibration, bien que l'onde issue de la bouche soit géométriquement, matériellement, une onde unique; chantez *a*, et la caisse du piano

répondra sourdement *a*; chantez *o*, l'écho confus dira *o*. Il s'opère donc mécaniquement sur l'échelle des cordes du piano une décomposition de tout son complexe en ses notes élémentaires : une seule onde fait vibrer plusieurs cordes.

Les choses se passent absolument de la même manière dans l'oreille; l'appareil où l'onde sonore vient, après divers voyages, se heurter au système nerveux, est un véritable clavier. Les anatomistes n'ont pendant longtemps été occupés que des parties de l'oreille qui sont les chemins du son, et qui servent à transmettre l'onde sonore au liquide où baignent les terminaisons du nerf auditif. Du pavillon de l'oreille externe, l'onde arrive au tympan, en traverse la caisse, et se transporte par des intermédiaires étrangement compliqués jusqu'au *labyrinthe*; là se trouve enfermé le *limaçon* où elle rencontre enfin le clavier nerveux. La petite cavité osseuse du labyrinthe est baignée par un liquide où flotte enroulée en spirale une membrane d'une extrême délicatesse. Le microscope y a découvert récemment environ trois mille petites fibres qui sont les terminaisons des filaments du nerf acoustique. L'onde qui de fenêtre en fenêtre a passé jusqu'au labyrinthe vient frapper enfin le clavier spiral du limaçon. Les fibres dites *de Corti* (du nom du physiologiste italien qui le premier les a observées) sont comme les cordes du petit piano : celles qui dans l'onde totale pourront saisir la vibration élémentaire qui leur convient se mettront sympathiquement en branle, le son sera décomposé, dissocié comme sur un piano ordinaire; seulement les vibrations élémentaires du clavier nerveux, pénétrant toutes ensemble dans le nerf acoustique, apportent à la sensibilité des impressions simultanées qui se marient dans une sensation unique, à moins que la volonté mise en éveil ne fasse un grand effort pour tenir les impressions bien distinctes.

Le clavier nerveux est bien autrement riche, autrement sensible que les claviers ordinaires; ceux-ci aujourd'hui ont quatre-vingt-quatre notes, l'oreille en a trois mille environ. Entre les limites où les sons demeurent perceptibles, elle peut apprécier les plus subtiles, les plus exquis nuances; elle possède trente-trois touches en moyenne par intervalle d'un demi-ton. Cette délicatesse lui permet d'apprécier le timbre des sons avec une facilité merveilleuse. Elle peut analyser dans le flot mélodieux que lui apporte un orchestre des centaines de notes, chargées non-seulement de leurs harmoniques, mais encore de ces notes accessoires que fait naître la juxtaposition de sons divers. Les accords succèdent aux accords, les modulations s'enchevêtrent, un air fugué reparaît à des hauteurs toujours nouvelles, les crépitations des croches et des



doubles croches enveloppent comme d'une poussière sonore le lent mouvement des masses harmonieuses, la flûte jette un soupir timide au milieu des cris déchirans du cuivre, mille voix humbles, lugubres, rustiques, sourdes, plaintives, moqueuses, accompagnent un chant qui tantôt s'enfle et tantôt s'évanouit; mais rien n'est perdu pour l'oreille. L'œil n'aperçoit pas plus clairement les couleurs et les contours d'un tableau.

L'oreille est si habituée à recueillir des sons et des bruits, qu'un silence absolu lui cause je ne sais quelle peine étrange. On éprouve ce mal sans nom sur les très hautes montagnes, quand par hasard il n'y règne aucun vent et qu'on a dépassé la dernière zone de la végétation. Plus aucun de ces mille petits bruits qui troublent encore la solitude des forêts : une branche qui craque, un insecte qui vole, une feuille qui tombe ou qui remue, l'eau qui partout s'écoule, suinte, descend les petits barrages des mousses, des pierres, des racines. Tout est immobile, glacé, muet. L'oreille est si peu habituée à l'inertie absolue, qu'à défaut de bruits objectifs elle se crée des bruits subjectifs. L'ouïe est de tous les sens celui qui le plus facilement a des hallucinations. La solitude a ses voix comme elle a ses visions.

L'admirable délicatesse de l'organe auditif se révèle à la facilité avec laquelle, sans les voir, nous pouvons, au son de leur voix, reconnaître les personnes. L'oreille fait des distinctions que ne peuvent enseigner les grammairiens : celles-ci froidement dissèquent les sons, ne comptent qu'un tout petit nombre de voyelles, mais en chacun de ces sons génériques elle discerne une foule de nuances, d'espèces. A des intonations particulières, nous devinons le sexe et l'âge et la nationalité. Cette sensibilité peut atteindre une intensité presque malade. Telle page que vous lirez les yeux secs, sans aucune émotion, arrachera des larmes à une personne nerveuse, dans la bouche d'un bon acteur. L'émotion de la voix humaine a sur la plupart de nous une contagion irrésistible; l'éloquence, qui sera toujours le plus sûr moyen d'entraîner les hommes, renferme, il faut l'avouer, une part tout à fait physique, matérielle, un je ne sais quoi qui touche notre fibre la plus humaine et l'ébranle avec une irrésistible puissance.

Notre espèce est assurément privilégiée, puisqu'elle jouit, en même temps que d'un instrument musical admirable, d'une étonnante richesse de perception; que nous soyons actifs ou passifs, notre organisation musicale est également remarquable. Il faut avouer cependant que l'instrument passif est encore plus riche que l'instrument actif. Une bonne voix moyenne est enfermée entre deux octaves ou deux octaves et demie, et le chanteur le plus exercé peut



à peine gagner une octave de plus. Chaque larynx a ses servitudes : la basse-taille, le ténor, le baryton, l'alto, le soprano, ne peuvent échanger leurs rôles. La gamme de l'oreille est infiniment plus étendue que celle de la voix : preuve que l'homme n'est pas seulement fait pour s'écouter lui-même.

En résumé, M. Helmholtz, en démontrant d'une manière expérimentale et à l'aide d'instrumens nouveaux le caractère composite du son, a opéré dans l'acoustique toute une révolution. Sa fine analyse fournit les moyens de retrouver tous les élémens qui constituent des notes quelconques, et qui, sur des instrumens divers, leur communiquent cette qualité particulière que dès longtemps on a qualifiée du nom de timbre. Elle permet de classer au point de vue de la richesse harmonique tous les instrumens de musique, elle donne le secret de leurs vertus comme de leurs défauts, et explique le charme de la voix humaine en même temps que les délicates métamorphoses qui nous permettent de créer à volonté ces timbres distincts que l'on nomme les voyelles.

Non content d'expliquer comment naît le son, comment, suivant les circonstances, il se charge d'harmoniques plus ou moins nombreuses, M. Helmholtz nous fait voir aussi de quelle façon s'opère la sensation musicale. L'oreille est un véritable prisme acoustique; elle décompose toute note en ses vibrations élémentaires; chaque fibrille nerveuse retient dans un concert quelconque un seul mouvement : les sensations sont toujours localisées, et la synthèse de l'impression ne se refait que dans le nerf acoustique, dont les fibres du limaçon sont les derniers rameaux dressés continuellement vers le monde externe. Resterait à montrer que la loi de décomposition du son en notes multiples, que M. Helmholtz a si bien établie, renferme aussi le secret de l'harmonie. Les accords en effet naissent spontanément dans un son fondamental, qui s'accompagne de ses échos naturels. Aussi, après avoir fait l'analyse du son, M. Helmholtz a-t-il complété son œuvre en recherchant dans cette analyse même les lois de la combinaison des notes. Il a réussi ainsi à jeter une lumière nouvelle sur la création des gammes et sur les développemens de la musique, monophone et déclamatoire chez les Grecs, chorale et encore purement mélodique au moyen âge, de nos jours enfin devenue tout harmonique.

AUGUSTE LAUGEL.

---

# L'ÉGLISE ROMAINE

ET

## LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

### VI.

COMMENCEMENT DES DIFFICULTÉS ENTRE NAPOLÉON ET PIE VII.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>. — V. Dépêches et documens inédits, etc.

#### I.

Ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédente étude (1), Pie VII était revenu à Rome (mai 1805) assez triste et passablement découragé. Son voyage à Paris n'avait guère profité à la cause du saint-siège, et sa position personnelle se trouvait, après son retour dans ses états, plutôt diminuée qu'agrandie. Entre les avantages que l'empereur des Français avait tirés de la consécration religieuse donnée à son pouvoir nouveau par le chef de la catholicité et ceux qu'en retour de cet acte de complaisance il avait bien voulu lui concéder, la disproportion était évidente; elle frappait tous les yeux. Plus que personne, Pie VII en avait conscience. Toute réclamation publique était impossible, car rien de précis n'avait été formellement convenu, et le désappointement était, pour le saint-père,

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1867.

d'autant plus pénible à supporter, que la cause secrète en devait rester profondément cachée à tous les yeux. Tâchons d'en bien expliquer la nature.

Pie VII, on s'en souvient, était parti de Rome troublé jusqu'au plus profond de son âme de la terrible responsabilité qu'allait faire peser sur lui, pendant son séjour à Paris, sa double qualité de souverain temporel et de gardien de la foi catholique. Il s'était bien promis de ne point mériter le reproche d'avoir sacrifié injustement l'un à l'autre aucun des intérêts si considérables, mais d'essence si diverse, qui se trouvaient forcément confondus dans ses mains. Il avait donc mis le soin le plus attentif à bien établir avant son départ de Rome qu'il n'avait, comme prince régnant, voulu mettre aucune condition expresse à sa venue en France. Il n'avait de ce chef rien demandé, rien insinué; il avait même repoussé les conseils du cardinal Fesch, qui, à plusieurs reprises, avait insisté pour qu'il réclamât, avant son départ et comme un préliminaire indispensable, la restitution des Légations. Tout autre avait été la préoccupation du saint-père. Parmi les assurances aussi vagues que nombreuses qui lui furent alors prodiguées, une seule avait paru lui tenir à cœur, à savoir qu'en dehors des communications officielles entre les deux gouvernemens l'empereur s'aboucherait confidemment avec lui et l'écouterait favorablement au sujet des affaires de la religion. Sur ce seul engagement, que verbalement et par écrit il n'avait pas cessé d'exiger avec une persistante inflexibilité, s'étaient fondées, à vrai dire, toutes ses espérances.

Resté toujours modeste, timide même, comme il l'était encore dans ses relations personnelles, Pie VII, depuis qu'il était monté sur le siège de Saint-Pierre, n'en avait pas moins acquis une certaine confiance dans l'autorité de son action pontificale. Le choix que le sacré-collège avait fait de lui, cette élévation si imprévue, si peu souhaitée, qui était venue le surprendre au sein de la plus innocente obscurité, lui étaient clairement apparus comme le signe des mystérieux desseins que la Providence se proposait d'accomplir par son humble entremise. Les respects mérités que ses rares vertus lui avaient attirés de la part de ses sujets italiens et des catholiques du monde entier, les témoignages de déférence qu'il avait reçus des souverains de l'Europe, plus que tout le reste l'empressement que le chef de la France républicaine avait mis à le rechercher et la facilité avec laquelle avait été signé si promptement le concordat, cet heureux fruit de leur utile accord, avaient insensiblement convaincu le pieux pontife qu'une sainte mission lui était réservée, à laquelle les secours d'en haut ne feraient certainement point défaut, mais pour laquelle, à ne tenir compte que des considérations purement humaines, il pouvait se croire merveilleusement bien préparé.

Pendant la durée déjà longue de sa carrière ecclésiastique, jamais il n'avait pris parti contre ces principes de 89 si chers à la révolution française, et qu'elle s'était hâtée de répandre de l'autre côté des Alpes. Il leur avait au contraire, comme évêque d'Imola, par une lettre pastorale de 1797, donné dans une solennelle circonstance la plus éclatante adhésion. Bien différent en cela de son fidèle serviteur et de son ami le secrétaire d'état Consalvi, il avait le bonheur de n'avoir d'attache d'aucune sorte avec les vieilles royautés déchues, et d'être sans liens d'affection particulière avec les partisans de l'ancien régime, demeurés si nombreux parmi les membres du sacré-collège. Par ses antécédens, par ses sympathies bien avérées, par un ensemble de circonstances singulières, il se trouvait réaliser dans sa personne le véritable type du pape des temps modernes. Le gouvernement d'origine démocratique en train de se fonder en France n'avait plus rien qui pût à aucun degré lui déplaire depuis le jour où, remettant toutes choses à leur place, l'homme de génie dont la seule volonté suffisait à accomplir tant de merveilleux changemens avait enfin pris le parti de rendre dans ses états à la religion catholique toute son antique splendeur. Le chef de la nouvelle dynastie française n'était-ce pas ce brillant général dont les exploits avaient naguère si vivement parlé à l'imagination de tous les Italiens, qui, de passage à Rimini, avait signalé comme un modèle de sagesse et de dignité ecclésiastique la conduite tenue alors dans son diocèse par l'ancien évêque d'Imola, par celui-là même que la volonté visible de Dieu avait depuis miraculeusement porté à la tête de l'église, afin de lui ménager en des temps si difficiles le plus favorable traitement?

Tels étaient les sentimens avec lesquels Pie VII était parti de Rome pour aller couronner l'empereur. Il n'éprouvait pas seulement pour lui la banale admiration que peu de gens lui refusaient alors; il arrivait le cœur plein à son égard d'une ancienne et véritable sympathie, et, malgré les vagues inquiétudes qui déjà plus d'une fois avaient traversé son esprit, faisant après tout grand fonds sur sa bonne volonté. Justement parce qu'il se rendait la justice d'avoir cédé à un mouvement tout à fait sincère, qui, à son origine du moins, avait été complètement désintéressé, le saint-père ne doutait point de rencontrer en retour chez ce grand homme, qui pouvait faire tant de bien, des dispositions à peu près semblables. Il y a plus : confiant dans le don qu'il possédait de persuader et de plaire, qui en réalité était chez lui fort grand, Pie VII s'était outre mesure flatté de faire accepter par l'empereur Napoléon sa douce et pénétrante influence. Les affaires de la religion dont il avait si vivement réclamé le droit d'entretenir en particulier le chef du gouvernement français, c'étaient avant tout à ses yeux les intérêts du

catholicisme lui-même; c'était aussi la conservation intégrale de la souveraineté temporelle qu'à son avènement il avait juré de défendre, dont le maintien, à tort ou à raison, a toujours été considéré jusqu'à présent par les évêques de Rome comme la condition indispensable de l'indépendance de leur apostolat. S'il avait assez de confiance dans ce qui lui semblait son bon droit pour n'hésiter pas à le revendiquer sans faiblir, Pie VII était en même temps trop clairvoyant pour n'avoir point d'avance pressenti combien par les temps qui couraient, et avec un tel homme, il lui serait difficile d'ouvrir à ce sujet une négociation en règle. Il s'était donc arrêté à une sorte de compromis. Il avait pensé qu'une fois rendu à Paris, sans avoir mis de condition à cet acte de condescendance, après avoir au contraire donné, comme prince régnant, des preuves si multipliées de sa patience et de sa longanimité, il serait en meilleure position pour traiter cette question avec un fondateur d'empire qui lui-même avait si évidemment recherché de terrestres avantages dans le rétablissement de l'ancien culte. Profitant du laisser-aller d'un entretien tout familial, il pourrait alors, sans confusion fâcheuse et sans manque de dignité, glisser à propos d'utiles paroles sur le dénûment de la cour de Rome et sur les graves dommages depuis longtemps supportés par l'héritier amoindri de tant de pontifes autrefois si riches et si puissans. Le moment, pensait-il, était venu pour le chef d'une église rentrée en possession de ses antiques honneurs, mais toujours privée de la plus fructueuse partie de son légitime patrimoine, d'employer pour la recouvrer les seules armes qui fussent désormais à son usage, celles de la prière insinuante et de la plainte attendrie. Cette occasion, Pie VII s'était bien promis de ne pas la laisser échapper, et, plein d'une imprudente ingénuité, il avait mis tout son espoir dans l'action personnelle qu'il s'était, contre toute vraisemblance, flatté d'exercer sur un souverain parvenu au faite des grandeurs, enivré de ses récents succès, et, dès les débuts de sa carrière, si parfaitement connu pour avoir toujours été inaccessible aux influences.

Si l'illusion était grande, elle fut de bien courte durée. A peine mis en demeure, Napoléon avait vite fait sentir à son interlocuteur qu'il n'était pas aisé de lui adresser des requêtes auxquelles il ne voulait pas répondre, et que c'était peine perdue de vouloir obtenir par voie détournée ce qu'il avait résolu de ne point accorder. Les Légations étaient le fruit de ses premières conquêtes. Il les avait cédées à une puissance qui lui devait son existence même, dont il était le protecteur déclaré, et qui était devenue l'alliée si intime et si nécessaire de la France, que réclamer une portion de son territoire, c'était vouloir démembrer l'empire. Pie VII avait fait promptre retraite. Insister n'eût servi qu'à compromettre en pure perte une



autre cause plus chère encore à son cœur, celle des intérêts exclusivement religieux. Lorsqu'un peu remis de cette première mésaventure, le pieux pontife s'était efforcé d'appeler l'attention de l'empereur sur les réclamations qu'il se croyait en droit d'élever contre les articles organiques, il avait vu se dresser devant lui une résistance non moins invincible.

Le chef de la nouvelle dynastie s'était si complètement substitué aux souverains ses prédécesseurs, il était de si bonne foi devenu à ses propres yeux leur héritier direct, qu'il n'y avait pas, dans les matières ecclésiastiques comme dans tout le reste, une seule de leurs prérogatives, si contraire qu'elle fût à l'esprit des temps modernes, qu'il n'entendît exercer à son tour dans toute sa plénitude. Louis XIV était devenu son modèle et Bossuet son oracle. Au même titre que ce fils aîné de l'église qui avait eu Le Tellier pour confesseur, et s'était, par ardeur de prosélytisme, fait le persécuteur de ses sujets protestans, Napoléon, tout en affectant de ne professer aucun des dogmes chrétiens, et de vouloir rester par principe et par goût le protecteur indifférent des religions les plus diverses, tenait à garder la haute main sur le choix, sur la direction du clergé catholique, et à en régler par mesures de police le culte extérieur. Sur ce terrain, Pie VII trouva son redoutable adversaire armé encore de toutes pièces. La discussion, en se prolongeant, l'avait même rendu de plus en plus intraitable, car c'était le propre du caractère de Napoléon de s'animer par la contradiction, de profiter alors de tous ses avantages et de chercher à reprendre en détail ce que, en gros et de bonne grâce, il avait d'abord été tenté d'accorder. Ainsi rien de satisfaisant n'était résulté de l'entrevue personnelle entre Pie VII et l'empereur. Hormis d'assez larges libéralités accordées à des établissemens religieux et de très vagues promesses tout de suite oubliées, le malheureux pontife n'avait rien obtenu. Pour unique récompense du grand acte de complaisance qui lui avait tant coûté, auquel l'avait principalement porté l'attente d'une satisfaction territoriale à obtenir pour le saint-siège et d'un grand avantage à procurer à la religion, il avait rapporté à Rome la désolante certitude que l'empereur était résolu à garder les Légations, et ne consentirait jamais à modifier les articles organiques.

De si cruels déboires succédant à de si chères espérances, qui ne se serait attendu à voir le saint-père quitter son hôte des Tuileries dans des dispositions irritées et malveillantes? Il n'en fut rien cependant. S'il avait été péniblement affecté d'avoir aussi mal réussi dans les tentatives où il avait mis toute l'ardeur de son zèle, l'échec qu'il avait essuyé n'avait excité chez Pie VII aucun amer sentiment. De ces entretiens restés sans effet sur son impassible interlocuteur, il était sorti tristement désappointé, mais nullement



aigri et point encore désespéré. Napoléon l'avait patiemment écouté; c'était sa faute à lui de ne l'avoir pas su mieux persuader. Avec le temps peut-être y parviendrait-il, car si le génie de cet homme était prodigieux, son cœur aussi était excellent; ce cœur, Pie VII s'imaginait en avoir trouvé le chemin, et se tenait pour assuré qu'il ne lui serait jamais entièrement fermé. Chose singulière et qu'à peine nous oserions avancer, si la preuve n'en devait jaillir presque à chaque page de ce récit, le charme que Pie VII s'était flatté d'exercer sur le nouveau chef de la France, c'était lui qui l'avait subi. Il y avait certainement une nuance de terreur dans cette étrange fascination, mais aussi un involontaire attrait alors profondément ressenti et depuis jamais entièrement effacé. Une sorte de tendresse, résignée et souffrante lorsque leurs rapports étaient interrompus, toujours ouverte à l'espoir et prompte à la confiance quand l'occasion s'offrait de les reprendre, se mêla désormais aux sentimens de constante admiration que le souverain pontife ne cessa d'entretenir à l'endroit de ce grand homme non moins séduisant que redoutable, dont la bonne grâce avait en cette occasion si habilement tempéré les inflexibles refus, et qui, sans jamais rien éprouver des sentimens qu'il savait si bien inspirer aux autres, n'hésita point à tirer parti jusqu'au bout de l'affectueux ascendant qu'avec tant d'art il avait su conquérir sur l'inoffensif vieillard.

Sous peine de ne pas rendre suffisamment intelligibles les événemens qui vont maintenant se précipiter, il nous fallait, au risque de revenir un peu sur le passé, pénétrer plus avant que nous ne l'avions fait jusqu'à présent dans le caractère du saint-père, et préciser exactement les dispositions dont il était animé à l'égard de l'empereur des Français au moment même où, bien malgré lui, il allait devenir son adversaire. L'expérience nous l'apprend : quand la discorde vient à se mettre entre d'anciens alliés, tout l'effort de la lutte qui s'engage entre eux est uniquement dirigé vers les points faibles qu'aux jours de l'intimité on s'est mutuellement découverts. C'est là que de dessein prémédité sont portés les coups décisifs, et malheur à qui a donné le plus de prise contre lui!

## II.

Peu de temps après son retour à Rome, Pie VII avait convoqué le sacré-collège et rendu officiellement compte aux cardinaux (26 juin 1805) de son voyage en France. L'allocution pontificale rendue publique était empreinte de ce ton d'aimable placidité qui caractérisait les pièces directement émanées du saint-père. Il s'étendait avec une joie complaisante sur les sentimens de sincère

piété et de profonde vénération pour sa personne qu'il avait, non sans une secrète surprise, rencontrés parmi les populations françaises, si souvent représentées comme ayant tout à fait renié l'ancienne foi de leurs pères. Il y avait des éloges bien sentis à l'adresse du clergé gallican et quelques mots touchans sur le repentir méritoire des évêques constitutionnels, qui s'étaient du fond du cœur soumis au jugement du siège apostolique sur les affaires de France. Il y racontait avec une visible émotion sa première rencontre avec Napoléon. « A Fontainebleau, disait-il, nous avons tenu dans nos bras ce prince si puissant et si plein d'amour pour nous (1). » Des résultats politiques et religieux de sa visite, il parlait avec sobriété et mesure, témoignant officiellement, comme il était naturel, un peu plus de satisfaction et de confiance qu'au fond il n'en éprouvait réellement. « Ce ne sont pas seulement des espérances, disait-il aux membres du sacré-collège, que nous avons rapportées de ce voyage. Beaucoup de choses ont déjà été faites et sont comme les arrhes de ce qui doit se faire encore. » Ce langage, qui dans sa généralité n'avait rien de contraire à la vérité, n'était point de nature à déplaire à l'empereur. Occupé alors après le couronnement de Milan à visiter les grandes villes du nord de l'Italie, il était aise que des deux côtés des Alpes on le crût dans les meilleurs termes avec le saint-siège. Il ordonna d'autant plus volontiers l'insertion de l'allocution pontificale au *Moniteur* qu'il venait justement de prendre dans son nouveau royaume des mesures contre lesquelles il pressentait bien que le saint-père ne pouvait tarder à réclamer. Au mois de juin 1805, par l'article 56 du titre VI du statut constitutionnel italien, il avait en effet été formellement stipulé que le code Napoléon serait, à partir du 1<sup>er</sup> janvier suivant, mis en vigueur dans le royaume d'Italie et dans toute l'étendue des provinces annexées à la France.

Le code Napoléon autorisait, comme on sait, le divorce, que l'église romaine n'a jamais reconnu. Il établissait aussi comme obstacles dirimans au mariage certains empêchemens que cette église n'a point admis, en même temps qu'il en écartait d'autres qui lui ont toujours paru à peu près insurmontables. Lors de la conclusion du concordat, Consalvi n'avait à cet égard soulevé aucune objection. En France, le divorce était déjà reconnu par la loi; dans le préambule de la convention religieuse à laquelle il avait, au nom du saint-père, apposé sa signature, la religion catholique avait été déclarée purement et simplement religion de la majorité des Français. Les choses s'étaient passées différemment en Italie. Le concordat italien

(1) Allocution pontificale prononcée en consistoire le 26 juin 1805.

était antérieur à la publication du code Napoléon. Dans le concordat italien, la religion catholique avait été proclamée religion de l'état. Cette circonstance, aux yeux du saint-père comme à ceux de son secrétaire, constituait à elle seule une énorme différence, et rendait à l'église romaine toute sa liberté d'action. Ses réclamations furent tout d'abord très énergiques. Peut-être y avait-il quelque chose d'un peu singulier et de passablement anormal dans l'attitude d'une puissance dont l'autorité est toute morale, et qui se croyait obligée à protester hautement, de ce côté des Alpes, contre un état de choses qui, la veille encore, sur l'autre versant, n'avait soulevé de sa part aucune sérieuse objection. Quoi qu'il en soit du fond des choses, le Vatican avait de plausibles réclamations à faire valoir à propos de la manière dont on s'était conduit envers lui. Il était en tout cas en droit de rappeler les engagements pris à son égard; il n'eut garde d'y manquer. Par ordre du saint-père, son secrétaire d'état écrivit aussitôt au cardinal Caprara à Paris, et se hâta de passer une note officielle au cardinal Fesch à Rome. La teneur de ces deux documens faisait un peu contraste avec le ton que dans ses lettres particulières, depuis son séjour à Paris, Pie VII avait préféré prendre avec son ancien hôte des Tuileries. On sentait que cette fois c'était Consalvi qui tenait la plume. Sans amertume, sans reproches, sans entrer, si peu que ce fût, dans la voie des récriminations, l'ancien négociateur du concordat rappelait cependant avec fermeté et insistance les assurances tant de fois données par l'empereur lui-même. « Au sujet du concordat italien, sa majesté impériale avait déclaré à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas lieu d'introduire en Italie, où il n'y avait pas de protestans, les dispositions que, par égard pour eux et en vue de la tranquillité commune, on avait adoptées en France. Dans le royaume d'Italie, la religion catholique était la religion d'état et de fait et de droit. Elle avait été proclamée telle dans la constitution et telle aussi dans les articles du concordat. La religion catholique cesserait pourtant d'être la religion de l'état, si l'état ne protégeait pas ses maximes les plus essentielles, si par un code nouveau il venait imposer tout à coup des règles qui étaient la négation même de ses droits les plus inviolables..... On avait donc surpris la bonne foi de l'empereur, ou, dans la multitude infinie des affaires qui occupaient sa vaste intelligence, il avait perdu de vue ce détail. Il suffirait certainement de faire appel à sa droiture; jamais il ne voudrait porter un coup si fatal à la religion, et manquer à la foi due à une convention aussi sacrée que celle qu'il avait passée avec le saint-siège au sujet des affaires religieuses de l'Italie... Les devoirs de son ministère apostolique ne permettaient pas au saint-père d'étouffer le cri de douleur que lui arrachaient les blessures faites à la religion. Pour les guérir, il

n'hésitait donc pas à faire parvenir au héros de la France et de l'Italie ses plus énergiques instances (1). »

Ces remontrances de son ministre avaient été précédées d'une lettre écrite tout entière de la main de Pie VII, par laquelle, en termes plus généraux et beaucoup plus ménagés, il s'était plaint tristement à l'empereur lui-même de tout ce qui s'était passé à Milan. Il paraît que cet appel directement fait à sa loyauté toucha quelque peu Napoléon. Au fond, il était bien décidé à ne rien rétracter de ce qu'il avait arrêté en parfaite connaissance de cause; mais sa réponse n'en fut pas moins courtoise, empreinte même d'une certaine cordialité. Plus explicite qu'il ne l'était d'ordinaire en ses communications avec le saint-père, il n'hésita pas à entrer dans d'aimables explications sur ses intentions qui avaient, disait-il, été excellentes. « J'ai voulu tout faire pour le mieux; me serais-je trompé? C'est ce que me ferait penser la lettre de votre sainteté. Lorsqu'elle sera bien instruite de la situation des affaires ecclésiastiques du royaume d'Italie, elle me rendra la justice de penser que tout ce que j'ai fait a été pour le bien de la religion. Très saint-père, je l'ai dit quelquefois à votre sainteté, la cour de Rome est trop lente, et suit une politique qui, bonne dans des siècles différents, n'est plus adaptée au temps où nous vivons... » Suivait l'énumération des largesses assez nombreuses qu'il avait faites au clergé italien, tant séculier que régulier, donnant tort, disait-il, à l'esprit de philosophie du temps, et consacrant ainsi le principe de l'utilité des maisons religieuses... Il avait d'autant plus de mérite à avoir agi de la sorte que depuis Joseph II les principes contraires sont tellement ancrés dans les esprits à Milan qu'il est impossible de les en faire revenir... « C'est pourquoi, disait-il en prenant, lui aussi à son tour, avec un art infini ce même ton de reproche amical qui animait la lettre de Pie VII, il avait été péniblement affecté d'apprendre que sa sainteté se plaignait de lui. Si elle avait été mieux informée, elle aurait su qu'en Italie on avait trouvé qu'il avait trop fait pour le clergé. Au reste il pria sa sainteté de croire au désir qu'il avait de la voir heureuse et contente et à l'intention bien formelle où il était de ne lui donner aucun sujet de chagrin et de mécontentement (2). »

Cette lettre, accompagnée de l'invitation adressée au cardinal Fesch de s'entendre avec le Vatican sur de certaines modifications à introduire dans le décret de Milan (modifications qui ne furent jamais réalisées), combla le saint-père de joie. Il était charmé de voir l'empereur discuter ainsi avec lui dans sa correspondance per-

(1) Dépêche du cardinal Consalvi au cardinal Fesch, août 1805.

(2) Lettre de l'empereur au pape, 19 août 1805. (*Correspondance de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. II, p. 99.)

sonnelle le détail même des affaires et lui parler un langage si plein à la fois de tendresse et de piété. « Les démonstrations que votre majesté nous donne de son attachement à la religion et de son opposition au faux esprit philosophique du siècle nous ont rempli de consolation. Tout ce qui émane directement de votre majesté se ressent toujours de la grandeur et de la rectitude de son caractère... Nous vous remercions avec la plus grande effusion du cœur de ces sentimens auxquels vous pouvez être bien assuré que les nôtres correspondent avec la plus parfaite et la plus sincère réciprocité... Soyez également convaincu que, pour ce qui nous concerne, nous ne suivons aucune politique; les maximes de l'Évangile et les lois de l'église sont nos uniques guides. Vous pouvez donc être assuré d'avance que nous procéderons toujours en parfaite simplicité de cœur, avec tout l'esprit de conciliation et de modération possible. » Profitant de l'occasion que l'empereur lui en avait lui-même fournie, le pape ne craint pas d'entrer dans l'énumération des changemens qu'il désire voir s'accomplir de l'autre côté des Alpes, « car il ne croit pas que personne ait trouvé, comme l'affirme Napoléon, qu'on ait trop fait pour le clergé en Italie. Soyez au contraire persuadé que la grande majorité des peuples bénira toujours d'autant plus votre majesté et sera d'autant plus pénétrée pour elle de fidélité qu'elle aura favorisé davantage la cause de la religion et de l'église. » — « ... Quelle satisfaction pour moi, s'écrie avec un redoublement d'enthousiasme le saint-père en terminant sa lettre, et pour votre majesté quelle gloire d'avoir démontré devant le monde et pour la postérité que le désir de rétablir la religion, dont dépend la vraie félicité des états, a étroitement uni nos cœurs, et que vers ce but si généreux tous nos soins ont toujours été uniquement dirigés! Cette pensée me remplit de joie (1). »

Cette joyeuse confiance de Pie VII était certainement très sincère, comme l'était, à plus forte raison, son immense envie de complaire à l'homme tout-puissant sur la bonne volonté duquel il avait placé tant d'espérances. Peut-être à son insu le saint-père avait-il pourtant renchéri dans cette occasion sur les témoignages accoutumés de son affectueuse admiration. Peut-être aussi Napoléon avait-il mis quelque étude à surexciter cette fois les généreuses illusions de son trop facile correspondant. Il y avait des deux côtés un motif particulier à ce redoublement réciproque de cordiales manifestations. En effet, pendant que s'échangeaient, à propos des affaires d'Italie, ces lettres dont nous avons cru devoir citer les propres termes, une autre question avait surgi, d'une nature plus intime et toute personnelle, qui en France intéressait au plus haut degré

(1) Lettre de Pie VII à Napoléon I<sup>er</sup>, 6 septembre 1805.



le pouvoir du souverain, et à Rome la conscience même du pontife. Il s'agissait de la rupture du mariage religieux du prince Jérôme Bonaparte. A Rome, on entrevoyait avec effroi la nécessité d'un refus; c'est pourquoi on voulait multiplier les expressions d'un dévouement qui n'avait d'ailleurs rien de simulé envers celui qu'on avait si peur d'être obligé de mécontenter prochainement. A Paris, on ne désespérait point de réussir. On témoignait même une confiance peut-être exagérée dans le succès définitif, et l'on croyait en tout cas utile de ne montrer d'abord que ses côtés les plus aimables, sauf à se faire voir ensuite sous un plus redoutable aspect. L'affaire de la dissolution religieuse du mariage contracté en Amérique par le prince Jérôme Bonaparte a été le premier épisode de la lutte engagée entre l'empereur et le saint-père. Jamais depuis ils ne se sont complètement réconciliés. C'est pourquoi il devient nécessaire d'en raconter l'origine et les principaux détails.

Depuis que Napoléon s'était fait proclamer souverain héréditaire, tout ce qui concernait les membres de la nouvelle famille impériale avait pris aux yeux de son chef comme à ceux du public français une considérable importance. La cérémonie du sacre, en soulevant une foule de questions d'étiquette sur le rang que devaient occuper et les fonctions que devaient remplir à l'église de Notre-Dame les frères et les sœurs, les beaux-frères et les belles-sœurs de l'empereur, lui avait fourni l'occasion d'expliquer à Joseph quel rôle il destinait à ses parents dans le nouvel ordre de choses, et à quelles conditions ils pouvaient compter sur sa bonne volonté. Cette conversation si étrange, et d'une si intime rudesse, avait lieu à Fontainebleau quelques jours avant l'entrevue avec le pape. Immédiatement rapportée par Joseph à son confident le comte Miot de Melito, elle projette le jour le plus vif sur la résolution où l'empereur était alors soit de rompre entièrement avec ses frères, soit de les tenir sous sa plus absolue dépendance. Ses paroles, en levant tous les voiles, révèlent exactement les sentimens qu'il entretenait à l'égard de chacun d'eux. Il était bien décidé à ne jamais rappeler Lucien, qu'il aimait mieux savoir mécontent à Rome qu'à Paris, trop près de sa personne (1). Il avait meilleure opinion de Joseph, mais il ne lui convenait pas davantage que celui-ci gardât l'attitude indécise dans laquelle il s'était maintenu jusqu'alors. C'est pourquoi il le sommait d'avoir à prendre une résolution définitive. Il lui fallait ou se retirer de bonne foi des affaires et alors renoncer à tout, ou bien s'unir franchement à lui et devenir en réalité son

(1) « Je sais que vous êtes incapable d'un crime, et que jamais, quels que soient les avantages que vous pourriez trouver à ma mort, vous ne les achèteriez par un attentat. Je ne pense pas ainsi de Lucien, et voilà pourquoi je l'ai écarté, pourquoi je ne le rappellerai jamais. » Mémoires du comte Miot de Melito, t. 1<sup>er</sup>, p. 238.

premier sujet. « Si vous prenez le premier parti, celui de la retraite, donnez votre démission sans esclandre, disait Napoléon à son frère; retirez-vous à Morfontaine, je vous donnerai un million, deux millions, s'il est nécessaire. Vous n'avez rien à craindre de moi. Je ne suis pas le tyran de ma famille; jamais je ne commettrai de crime, puisque je n'en ai pas commis pour me séparer de ma femme, pour faire un divorce qui avait été résolu dans ma tête jusqu'à mon voyage en Normandie et en Belgique, où j'ai pu connaître la bassesse des Français et m'assurer qu'il n'était pas nécessaire d'en venir là pour obtenir de leur servilité tout ce que je voulais en exiger (1). » Dans cette hypothèse, l'empereur songeait à déclarer pour héritier le fils de Louis; ce système, quoiqu'il pût s'en arranger, ne lui convenait pas entièrement. Il n'ignorait pas qu'en écartant Joseph il se livrait complètement à la famille de Joséphine. « Cette famille n'aurait plus alors de frein, et, la faiblesse de Louis ne lui laissant aucun moyen de résistance, il serait exposé à n'avoir entrepris de si grands travaux et supporté tant de fatigues que pour appeler au trône peut-être un homme d'un autre nom que le sien (2). » Mais vouloir continuer à jouir des avantages du rang de prince et rester cependant en opposition avec le système du gouvernement, ce serait de la part de Joseph se déclarer son ennemi, et cela l'empereur ne le souffrirait pas. « Où sont vos moyens d'attaque? disait un peu cruellement Napoléon à son frère; où est l'armée que vous avez à faire marcher contre moi?... Avec quel secours, avec quelles forces me disputerez-vous l'empire? Tout vous manque, et je vous anéantirai, car enfin vous serez obligé de paraître aux Tuileries; je vous dirai : Bonjour, prince Égalité, et ce mot vous tuera... » Le parti le plus simple et le plus convenable auquel Joseph dût s'arrêter était donc de prendre son rang naturel dans la monarchie héréditaire. « C'est un assez beau rôle à jouer, ajoutait l'empereur avec fierté, que d'être le second homme de France et peut-être de l'Europe. Tout se justifie alors par l'importance du résultat, et ce résultat, vous ne le connaissez pas encore tout entier. Je suis appelé à changer la face du monde, je le crois du moins. Quelques idées de fatalité se mêlent peut-être à cette pensée; mais je ne la repousse pas, et cette confiance même me donne les moyens de réussir (3). »

Joseph avait un instant paru céder aux conseils de l'empereur, mais pour reprendre bientôt sa première prétention, celle d'être reconnu pour l'héritier direct au trône de France. Un instant Napoléon avait cru trouver moyen de désintéresser l'ambition de son

(1) Mémoires du comte Miot de Melito, t. 1<sup>er</sup>, p. 239.

(2) *Ibid.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 340.

(3) *Ibid.*, t. 1<sup>er</sup>, p. 341.

frère en lui offrant la couronne de Lombardie. Son principal motif était le désir qu'il avait d'écarter Joseph de la ligne de succession et d'y appeler la branche de Louis et par conséquent le fils de ce dernier, dessein qu'il avait, comme nous l'avons déjà expliqué, formé depuis longtemps et qu'il n'abandonna qu'à la mort de cet enfant. Cet acte de renonciation qu'on exigeait de lui faisait à Joseph l'effet d'une sorte de lâcheté personnelle, et malgré le conseil de son entourage il n'y voulut jamais prêter les mains.

Napoléon avait alors imaginé de donner la couronne d'Italie au fils aîné du prince Louis, en chargeant son père de gouverner le pays jusqu'à ce que l'enfant, qui resterait à Paris, eût atteint sa majorité. Le prince Louis rejeta de très haut cette proposition. « Tant que j'existerai, dit-il à l'empereur, je ne consentirai jamais ni à l'adoption de mon fils avant qu'il ait atteint l'âge de sa majorité, ni à aucune disposition qui, en le plaçant à mon préjudice sur le trône de Lombardie, donnerait par une faveur aussi marquée une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant (1). »

Ce ne fut qu'après ce dernier refus, dont les motifs excitèrent au plus haut degré la colère de l'empereur (2), qu'il s'était décidé à donner au prince Eugène Beauharnais la vice-royauté d'Italie. Ce choix le rejetait un peu plus qu'il n'aurait souhaité du côté de la famille de sa femme, et justement parce qu'il était alors presque ouvertement brouillé avec trois de ses frères, Napoléon attachait le plus grand prix à rester au moins le maître des futures destinées du plus jeune d'entre eux, Jérôme Bonaparte, qui, n'étant encore rien par lui-même, semblait ne pouvoir lui opposer de résistance. Il se trouvait toutefois que, par le plus malencontreux hasard, ce dernier frère, sur qui Napoléon avait reporté son bon vouloir, venait de se laisser aller à une démarche qui bouleversait entièrement les desseins de l'empereur. Embarqué comme simple officier à bord de l'escadre de l'amiral Willaumez, Jérôme Bonaparte avait contracté mariage pendant son séjour à Baltimore avec M<sup>lle</sup> Patterson, la fille de l'un des citoyens les plus considérés et les plus riches des États-Unis. A l'époque de cette union (8 décembre 1803), Napoléon n'était encore que premier consul, et le jeune officier de marine ne relevait en aucune façon des dispositions du sénatus-consulte qui avait réglé plus tard les conditions civiles de la nouvelle famille impériale. En elle-même, cette alliance n'avait d'ailleurs rien de disproportionné; mais, dans son empressement à la conclure, Jérôme, âgé seulement de dix-neuf ans, avait, mal-

(1) Mémoires du comte Miot de Melito, t. I<sup>er</sup>, p. 297.

(2) « Il saisit le prince Louis par le milieu du corps et le jeta avec la plus grande violence hors de son appartement. » *Ibid.*, t. I<sup>er</sup>, p. 297.

gré les avertissemens du consul de France, négligé de se pourvoir du consentement de sa mère. Cette omission n'avait pas arrêté l'évêque de Baltimore. Conformément aux usages d'un pays qui reconnaît encore aux prêtres des différens cultes le droit de marier leurs coreligionnaires, c'est lui qui avait solennellement consacré cette union. A la première nouvelle du mariage de son frère, Napoléon avait d'abord affecté de considérer toute l'affaire comme une folle équipée de jeunesse. Plus tard, lorsque Jérôme, ayant pris passage sur un bâtiment américain, annonça l'intention d'amener sa jeune femme sur le continent afin de faire reconnaître tous ses droits, le nouvel empereur se montra tout à fait irrité. Il ordonna au ministre de la marine, M. Decrès, de ne laisser M<sup>lle</sup> Patterson prendre pratique nulle part en France (1). Si elle parvenait à débarquer, ordre était donné au ministre de la police de l'envoyer à Amsterdam, « où elle devra être mise à bord du premier bâtiment américain partant pour les États-Unis (2). » Au lieu de venir directement en France, Jérôme s'était rendu à Lisbonne. Il y avait trouvé des instructions émanées de son frère, instructions auxquelles il n'était sans doute pas prudent de désobéir, car, après avoir conseillé à sa femme d'aller l'attendre en Hollande, il prit à travers l'Espagne le chemin de Milan, où, comme nous l'avons dit, se trouvait alors l'empereur. Aucune mesure n'avait été négligée pour que Jérôme ne pût s'écarter de l'itinéraire qui lui avait été tracé. S'il se risquait à passer soit par Bordeaux, soit par Paris, Fouché était invité à l'arrêter et devait le faire diriger sur Milan par un officier de gendarmerie (3). Cette dernière précaution ne fut point nécessaire; Jérôme était rendu auprès de son frère dans les premiers jours de mai. A s'en rapporter aux lettres qu'il écrivait alors à sa jeune femme, Jérôme arrivait avec le désir et l'espoir de fléchir Napoléon. En cela, il avait trop présumé de lui-même. Peu de jours en effet après leur entrevue, Napoléon pouvait écrire à sa sœur, la princesse Élisabeth, qu'il était très satisfait des sentimens de son frère Jérôme. Le propre secrétaire du prince allait de sa part se rendre auprès de M<sup>lle</sup> Patterson « pour lui faire connaître l'état des choses, et lui faire sentir que son mariage, nul aux yeux de la religion comme aux yeux de la loi, devait l'être dorénavant à ses propres yeux (4). » La cassation de ce mariage n'était pourtant pas chose aussi facile que l'empereur le donnait à entendre. Un jugement du tribunal civil était nécessaire

(1) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> au ministre de la marine, M. Decrès, 3 floréal an XII (23 avril 1805).

(2) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> au ministre de la police, 3 floréal an XII (23 avril 1805).

(3) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> au ministre de la police, 23 avril 1805.

(4) Lettre de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> à la princesse Élisabeth, 16 floréal an XII (6 mars 1805).

d'après l'opinion de Cambacérès lui-même, et ce jugement ne pouvait être rendu que sur la protestation de M<sup>me</sup> Bonaparte mère, protestation que l'empereur obtint d'elle en effet quelques mois plus tard; ces formalités entraîneraient forcément d'assez longs délais. Il y avait aussi la douteuse ressource, à laquelle finit par recourir Napoléon, d'annuler par décret impérial un contrat civil remontant à une époque où, pas plus que les autres consuls ses collègues, il n'avait juridiction sur les membres de sa famille; mais, nonobstant cet excès de pouvoir, le mariage religieux subsisterait encore aux yeux des catholiques. Combien n'était-il pas plus commode et plus avantageux de s'adresser directement au saint-père, dont l'intervention lèverait immédiatement toutes les difficultés! C'est à quoi se résolut l'empereur. Avec son habileté ordinaire, il se garda bien de laisser voir tout le prix qu'il attachait à l'important service qu'il attendait en cette occasion de la complaisance de Pie VII. La lettre adressée au saint-père l'entretenait au début des choses les plus insignifiantes, entre autres d'un ballon lancé à Paris le jour du sacre et qui était allé tomber près de Rome; puis il y introduisait tout à coup, comme par hasard, le nom de Jérôme. « J'ai parlé plusieurs fois à votre sainteté, dit l'empereur, d'un jeune frère que j'ai envoyé sur une frégate en Amérique, et qui, après un mois de séjour, s'est marié à Baltimore, quoique mineur, avec une protestante, fille d'un négociant des États-Unis. Il vient de rentrer. Il sent toute sa faute. J'ai renvoyé M<sup>lle</sup> Patterson, sa soi-disant femme, en Amérique. Suivant nos lois, le mariage est nul. Un prêtre espagnol a oublié assez ses devoirs pour lui donner la bénédiction. Je désirerais une bulle de votre sainteté qui annulât ce mariage... Il me serait facile de le faire casser à Paris, l'église gallicane ne reconnaissant point ces sortes de mariages; mais il paraîtrait plus convenable que l'intervention immédiate de votre sainteté donnât de l'éclat à cette affaire, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'un membre d'une maison souveraine... Il est important sous bien des rapports, et pour l'intérêt même de la religion en France, qu'il n'y ait pas aussi près de moi une fille protestante, car il serait d'un exemple dangereux qu'un mineur, enfant distingué, soit exposé à une séduction pareille contre les lois civiles et contre toute espèce de convenances. »

Il y avait plus d'une inexactitude dans cette lettre de l'empereur. Le prince Jérôme n'avait pas, il est vrai, résisté aussi énergiquement qu'il s'en était flatté à l'ascendant de son tout-puissant frère; il s'était plus aisément que Lucien laissé séduire par les perspectives ambitieuses que l'empereur avait fait miroiter devant lui. Cependant il s'en fallait de beaucoup qu'il eût si vite pris sur lui de désavouer complètement la femme qui portait son nom, avec laquelle ses liens venaient encore d'être resserrés par l'espérance



d'une prochaine paternité (1). Il n'était pas vrai non plus que ce fût un simple prêtre espagnol qui eût béni cette union; elle avait été consacrée, ainsi que nous l'avons dit, par le propre évêque de Baltimore. M<sup>lle</sup> Patterson n'avait pas été renvoyée en Amérique; elle était alors en Angleterre, où, rassurée à demi par les lettres de celui qui, depuis leur séparation, n'avait pas cessé de se donner pour le plus affectionné des maris, elle attendait le moment de ses couches. Aucun de ces détails n'était ignoré de Pie VII. Un agent des États-Unis défendait près de lui la cause de la famille Patterson, pour laquelle l'Angleterre de son côté faisait également témoigner à Rome toute sa sympathie.

Le saint-père était d'autant plus embarrassé, qu'avec sa complaisance accoutumée Caprara était entré plus avant dans les idées de l'empereur, et n'avait pas hésité à mettre à sa disposition la science du théologien de sa légation. Un mémoire du révérend père Caselli accompagnait en effet ceux que plusieurs ecclésiastiques français avaient, à la demande du gouvernement, rédigé contre la validité du mariage contracté par le prince Jérôme. Sur ces matières délicates, qui ont de tout temps si fort occupé les canonistes de profession, Pie VII n'avait rien à apprendre de personne : elles avaient été l'objet de ses études tandis qu'il n'était encore qu'un simple moine. C'est à peine s'il consulta Consalvi, toujours si écouté dans les affaires qui touchaient à la politique. Il n'eut pas davantage recours aux avis du sacré-collège, car le plus grand secret lui avait été recommandé par Napoléon lui-même. L'affaire relevait exclusivement de la décision spirituelle du souverain pontife; il se sentait en état de la résoudre par la connaissance approfondie qu'il avait de la matière et sans aucune assistance : il préféra donc l'instruire seul devant Dieu, et par cela même assumer sur lui seul vis-à-vis du souverain de la France la terrible responsabilité qui résulterait d'une décision défavorable, si elle lui était dictée par sa conscience. C'est par ces raisons qu'il préféra s'en expliquer directement avec l'empereur. « Nous avons voulu réserver exclusivement à nous-même, écrit Pie VII à Napoléon, l'examen de la question que vous avez soumise à notre jugement touchant le mariage en question. Au milieu du nombre infini des affaires qui nous accablent, nous avons pris tous les soins, nous nous sommes donné toutes les peines, nous avons fait nous-même toutes les recherches nécessaires afin de reconnaître si notre autorité apostolique pouvait nous fournir quelque moyen de satisfaire aux désirs de votre majesté, et rien ne nous eût été plus agréable que d'entrer dans ses vues; mais quelle qu'ait été à cet égard notre application,

(1) Lettre de Jérôme Bonaparte à M<sup>lle</sup> Élisa Bonaparte, 15 avril 1805.

et de quelque manière que nous ayons essayé de considérer la question, il nous a été impossible, parmi les motifs qui nous ont été proposés ou ceux que nous avons pu imaginer nous-même, d'en découvrir un seul qui nous permît, ainsi que le souhaiterait votre majesté, de déclarer la nullité dudit mariage (1). » Après avoir constaté que les mémoires qu'on lui avait fait parvenir se contredisaient les uns les autres, le saint-père s'efforçait d'expliquer à l'empereur quelles étaient, au sujet du mariage entre catholiques et protestans, les maximes traditionnelles de l'église romaine.

« La disparité des cultes n'était pas à ses yeux un empêchement dirimant quand il s'agissait de personnes baptisées. Ces empêchemens n'atteignaient que les mariages contractés entre chrétiens et infidèles. Les unions entre catholiques et protestans étaient abhorrées par l'église; cependant elle n'avait jamais refusé de les reconnaître pour valides. » Entrant alors dans la discussion la plus approfondie et la plus détaillée des circonstances qui avaient entouré le mariage du prince Jérôme et des motifs de nullité que les théologiens français et le père Caselli croyaient y avoir découverts, le saint-père démontrait avec le soin le plus scrupuleux comment il lui était impossible de les tenir pour valables. Un instant il avait espéré avoir rencontré le moyen de se conformer, sa conscience sauve, aux désirs exprimés par l'empereur. Il y avait en effet une cause canonique de nullité qui aurait pu être tirée de la clandestinité du mariage, c'est-à-dire de l'absence du curé appelé naturellement à bénir l'union : cette cause d'empêchement avait été spécialement formulée dans le concile de Trente; mais par malheur elle ne pouvait être invoquée que dans les pays où le décret dudit concile (chapitre et section 24, *de reformatione matrimonii*) avait été publié et à l'égard des personnes pour lesquelles il a été publié. Pie VII avait donc ordonné les recherches les plus minutieuses et les plus secrètes aux archives de l'inquisition et à celles de la propagation de la foi pour s'assurer si le décret du concile de Trente avait été publié à Baltimore. On n'avait rien trouvé de semblable. Il résultait au contraire d'autres renseignemens recueillis sur un synode tenu par l'évêque actuel de Baltimore que jamais ladite publication n'avait eu lieu dans cette ville. « Il est donc hors de notre pouvoir, dans l'état actuel des choses, de prononcer le jugement de nullité, disait en terminant le saint-père;... si nous usurpions une autorité que nous n'avons pas, nous nous rendrions coupable d'un abus abominable devant le tribunal de Dieu, et votre majesté elle-même, dans sa justice, nous blâmerait de prononcer une sentence contraire au témoignage de notre

(1) Lettre de Pie VII à l'empereur Napoléon, juin 1805.

conscience et aux principes invariables de l'église. C'est pourquoi nous espérons vivement, disait en terminant le saint-père, que votre majesté sera bien persuadée que le désir dont nous sommes toujours animé de seconder autant qu'il dépend de nous ses desseins, particulièrement dans une affaire qui touche de si près à son auguste personne, n'a été cette fois rendu inefficace que par l'absence absolue de pouvoir, et nous la supplions de vouloir bien accepter cette sincère déclaration comme un témoignage de notre affection véritablement paternelle (1). »

Il semblait que cette lettre, écrite tout entière de la main de Pie VII, portait en elle-même le témoignage de la plus évidente bonne foi. Jamais cependant l'empereur n'y voulut croire. Il ne consentit point à prendre pour sérieuses et sincères les raisons canoniques longuement déduites par le saint-père. Il les considéra comme de vains prétextes mis en avant pour colorer l'intention où était maintenant le Vatican de lui être désagréable et de prendre ainsi sa revanche du refus des Légations. Faire dépendre la décision d'une affaire aussi importante de la publication ou de la non-publication d'un décret du concile de Trente dans la petite ville de Baltimore parut à Napoléon une puérilité ridicule qui démontrait surabondamment l'offensante mauvaise volonté du saint-père. Ce qui l'exaspéra surtout et donna lieu aux plus violentes sorties, c'était cette protection patemment accordée, suivant lui, à la cause du protestantisme. Comment ! lui, l'homme du siècle, prenait en main la cause de la religion romaine, et c'était le pape au contraire, le chef et le défenseur-né du catholicisme, qui n'en montrait nul souci ! Son indignation à ce sujet était extrême ; il ne dépendait pas de lui de la taire. L'expression blessante de cette mauvaise humeur feinte ou réelle arriva jusqu'à Rome. Elle contrista profondément le saint-père, elle ne l'ébranla point. Sa conscience, sérieusement consultée, lui avait clairement répondu. Son honneur de prêtre, le salut de son âme, étaient en jeu ; la ligne du devoir était nettement tracée. « Dieu aidant, il n'y faillirait point. »

Dans cette première contestation avec le saint-siège, comme dans celles qui suivirent, le malheur de Napoléon fut de ne pas se rendre à l'avance un compte suffisant de la nature des obstacles contre lesquels de gaieté de cœur il allait ensuite violemment se heurter, ou plutôt, car rien n'échappait à la sagacité de ce prodigieux esprit, son mépris des hommes était devenu si général et si absolu, sa confiance croissante dans ses moyens d'action personnelle avait pris de telles proportions, qu'il n'y avait plus un genre quelconque d'opposition dont à la longue, — par habileté ou par

(1) Lettre de Pie VII à l'empereur Napoléon, juin 1805.

force, — il ne se tint pour assuré d'avoir raison. Tout ce qui venait de se passer et le spectacle qu'offrait alors la France n'expliquaient que trop les accès de cet orgueil si parfaitement insolent, mais jusque-là si complètement justifié par le succès. L'armée formidable du nouvel empire était plus que jamais sous la main de son glorieux chef; la nuée innombrable des fonctionnaires de l'ordre civil lui obéissait comme un seul homme; le clergé entier était à ses pieds. Aux âmes un peu fières qui avaient refusé de s'abaisser sous le commun joug, il avait imposé le silence et la retraite. M<sup>me</sup> de Staël se débattait sous les douleurs de l'exil; Carnot et le général Lafayette s'étaient réfugiés dans une volontaire obscurité. Des biais ingénieux ou, quand il l'avait fallu, l'énergique manifestation de son inébranlable volonté lui avaient suffi pour surmonter les scrupules de la magistrature française. Pourquoi cette autre grande autorité morale dont le siège était à Rome se montrerait-elle de plus laborieuse composition? La douceur connue du caractère de Pie VII promettait d'ailleurs une prompte et facile victoire.

Ce fut donc avec la plus entière confiance qu'irrité, méprisant, tout plein du sentiment de son écrasante supériorité, Napoléon entama la lutte contre un adversaire en apparence si désarmé. Dans cette dangereuse collision, définitivement engagée, l'empereur devait marcher de méprise en méprise. Celle par laquelle il avait débuté dès lors au sujet du mariage de son frère consistait à s'être entièrement trompé sur le degré de résistance, modérée, patiente, mais invincible, que sur une question purement religieuse la conscience du souverain pontife se croirait tenue d'opposer à des exigences contraires aux règles invariables de l'église. La seconde erreur ne devait pas être moins grave : elle provint de même de la complète méconnaissance du caractère de Pie VII et de l'idée que le pape s'était faite des devoirs également sacrés qui incombaient à sa qualité de souverain temporel. L'affaire du prince Jérôme avait pu demeurer à peu près secrète. Napoléon s'était aisément tiré des ennuis qu'elle lui avait causés en cassant cette union par un simple décret impérial et en mariant peu de temps après son jeune frère, non pas, comme avaient semblé l'annoncer les récents et impétueux éclats de son prosélytisme religieux, à quelque princesse catholique, mais au contraire à l'héritière de l'électeur luthérien du Wurtemberg. Bien différentes allaient être les conséquences des mesures agressives qu'une politique mal entendue et sa passion de plus en plus allumée lui firent bientôt adopter contre le saint-siège. Le retentissement en devait être immense. En s'emparant au début de la ville d'Ancône, en confisquant successivement le surplus des états pontificaux, en mettant la main sur la personne du pape lui-même, en le retenant captif à Savone, l'empereur put d'abord ima-

gner qu'il poursuivait la plus facile des entreprises, car jamais parmi les princes de la terre il n'avait eu affaire à plus faible partie. La vérité était pourtant qu'à son insu il s'était lancé au contraire dans la plus périlleuse des aventures. La violence déployée contre le saint-père ne pouvait en effet manquer de jeter au milieu des intérêts catholiques du monde entier une funeste perturbation, dont ses propres états allaient être les premiers à ressentir promptement le contre-coup. Chose singulière, et qui fait ressortir le bizarre agencement des affaires humaines, le chef de l'église romaine s'était aliéné le chef de la grande démocratie française pour avoir intrépidement défendu contre ses prétentions princières l'honneur de la fille protestante d'un modeste citoyen des États-Unis; il était destiné à se voir enlever ce qui lui restait des lambeaux de son pouvoir temporel parce que, n'étant point en guerre avec l'Angleterre, il ne voulait point consentir à lui fermer ses ports.

Un rapide coup d'œil sur ce qui se passait alors en Europe est nécessaire pour expliquer comment le cours des événemens amena peu à peu une situation aussi extraordinaire.

### III.

De notables changemens étaient survenus en Europe depuis qu'au printemps de 1805 l'empereur et le saint-père avaient pris congé l'un de l'autre. La cérémonie de son couronnement à Milan n'avait pas en effet tellement absorbé l'attention de Napoléon qu'il n'eût trouvé le temps, durant son séjour de l'autre côté des Alpes, de mettre toutes choses sur un pied nouveau dans le nord de l'Italie. Il avait définitivement réuni Gênes à l'empire, donné la principauté de Lucques à l'une de ses sœurs et organisé l'état de Parme comme une dépendance de la France. Ces remaniemens de territoires, si désagréables à l'Autriche, qui n'avait pas encore renoncé à l'espoir de rentrer un jour en possession de ses provinces lombardes, avaient été habilement exploités par l'Angleterre. Elle en profita pour attirer dans son alliance cette puissance depuis longtemps sollicitée par elle, mais demeurée jusqu'alors dans la plus timide irrésolution. L'adhésion du cabinet de Vienne aux traités déjà signés par l'empereur de Russie constituait une véritable coalition à laquelle ne manquait plus désormais que l'assentiment de la Prusse. Cet assentiment devenait lui-même assez probable, car si à Berlin le ministère tenait à rester ostensiblement en bons termes avec nous, la famille royale se montrait, depuis l'attentat contre le duc d'Enghien, profondément aliénée, et l'on peut dire de cette cour qu'elle n'attendait qu'une occasion propice pour prendre enfin parti contre nous. Ces projets de ses ennemis n'é-



étaient point inconnus de l'empereur. Il savait aussi que le ministre de la Grande-Bretagne en était l'âme, que lui seul les avait inspirés, les payait et les dirigeait. C'est pourquoi il était plus résolu que jamais à porter chez elle-même cette guerre que l'Angleterre lui suscitait partout sur le continent sans y prendre encore directement aucune part. Tel était le but des immenses armemens maritimes accumulés dans les ports de la Manche. Pour franchir le canal, pour porter sur le rivage ennemi l'incomparable armée depuis deux longues années exercée sous sa puissante main et maintenant toute frémissante à l'idée d'entreprendre une si prodigieuse aventure, Napoléon n'attendait plus qu'un vent favorable et l'arrivée de la flotte de l'amiral Villeneuve.

Aussi longtemps qu'il s'était flatté de pouvoir porter un coup si direct et si décisif à son plus redoutable adversaire, l'empereur avait jugé prudent de ne point laisser soupçonner aux alliés non encore déclarés de Pitt, surtout à l'Autriche, qu'il eût déjà l'œil ouvert sur leurs secrètes dispositions; mais après le retour inattendu de Villeneuve dans le port de Ferrol, lorsqu'il vit ruiné de fond en comble tout le plan de sa descente en Angleterre, l'empereur reporta immédiatement ses pensées sur les affaires du continent. Ce moment fut à coup sûr un des plus graves de sa vie. Nos pères se souvenaient d'avoir entendu raconter à M. Daru comment au camp de Boulogne, appelé près de l'empereur au moment où lui parvenait la fatale nouvelle, il avait dû écouter d'abord les plaintes les plus violentes et la satire la plus amère de la conduite de M. de Villeneuve. Il n'était point de termes si outrageans et si peu mérités qui ne sortissent avec fureur de sa bouche pour caractériser l'inhabileté et la mauvaise conduite du malheureux amiral. Puis, ce premier mouvement satisfait et passé, M. Daru eut ordre de s'asseoir et de prendre une plume. Aussitôt, oubliant ce qui venait de l'irriter, laissant de côté les projets depuis si longtemps médités, auxquels il avait consacré tant de soins, tant d'efforts, tant d'argent, entrant dans un ordre d'idées entièrement différent, et retrouvant tout à coup le calme dont il avait besoin pour combiner son nouveau plan, Napoléon dicta presque sans s'arrêter les ordres nécessaires pour transporter avec célérité et mystère au cœur même de l'Allemagne cette armée dont le camp était alors assis en vue des côtes de l'Angleterre. Ces ordres embrassaient tout, prévoyaient tout. Le nombre des jours de marche des différens corps, leur destination et jusqu'à l'emplacement qu'ils devaient occuper sur le vaste champ de bataille inopinément ouvert devant eux y étaient calculés avec la dernière précision. Jamais peut-être le génie des grandes opérations militaires ne se manifesta chez l'empereur à un plus haut degré. M. Daru, cet appréciateur si ex-

cellent, d'un esprit si distingué, d'un jugement si calme, qui depuis a été de nouveau le témoin discret de tant d'actes extraordinaires, chaque fois qu'il évoquait le souvenir de cette mémorable journée, se sentait, après de longues années, frappé encore d'étonnement autant que d'admiration.

Ce n'étaient point seulement les affaires de l'Allemagne qui appelaient en ce moment l'attention de l'empereur. Il s'était réservé la conduite des armées destinées à opérer entre le Rhin et le Danube. Pour lui, de ce côté, nulle inquiétude; sa confiance était entière dans la sûreté des coups qu'il devait porter lui-même. Il s'était d'ailleurs ménagé la bonne volonté de quelques-uns des princes allemands dont les territoires allaient supporter les premiers efforts de la guerre. « Ces princes frémissent d'indignation, je les vengerai, s'était-il écrié dans une séance de son conseil, d'où il avait fait sortir les huissiers et les jeunes gens afin de garder plus secrètes les menaces de sa terrible prophétie. Je vengerai en même temps mon honneur et celui de la France... Je briserai cette odieuse maison d'Autriche, que je n'aurais pas dû épargner; je la réduirai au rang de puissance secondaire. Mes alliés verront qu'ils ont pu se fier à moi et que ma protection n'est pas vaine. Je ferai de la Bavière un grand état interposé entre l'Autriche et moi, et j'irai signer une nouvelle paix dans le palais de l'empereur d'Allemagne... Mon armée est dans le plus brillant état; je lui ai fait traverser la France sans qu'il y eût un seul déserteur. Partout elle a été accueillie avec transport, et c'est à qui a voulu recevoir et nourrir mes soldats... Bientôt je partirai, et avant que la nouvelle de ce que j'aurai fait soit parvenue chez nos ennemis, je serai au milieu d'eux et j'aurai déjà vaincu (1). »

L'état de l'opinion publique en France et la situation des affaires en Italie, voilà les seuls points un peu sombres qui, au moment de son départ pour l'armée (septembre 1805), causaient quelques soucis à l'empereur. Le succès de sa campagne d'Allemagne suffisait, pensait-il avec raison, pour lui ramener les esprits des Parisiens, plus inquiets d'ailleurs que mécontents. De l'autre côté des Alpes, le rôle des troupes françaises devait, au début du moins, rester presque exclusivement défensif, car si, en mettant à leur tête le brave Masséna, l'empereur lui avait donné rendez-vous à Vienne, il entendait bien y être arrivé le premier. Masséna avait d'ailleurs en face de lui sur l'Adige l'archiduc Jean, mis à la tête de la principale armée de l'Autriche, et il s'en fallait de beaucoup que les corps de troupes massées dans le nord de l'Italie eussent été recrutés et équipés avec le même soin qui avait présidé à l'or-

(1) Mémoires du comte Miot de Melito, t. II, p. 276, 279, 280.

ganisation des anciens bataillons du camp de Boulogne. La besogne confiée à Masséna pouvait donc, dans certaines circonstances, devenir d'une assez difficile exécution. Une escadre anglaise s'était fait voir dans la Méditerranée; elle avait des croiseurs dans l'Adriatique. Une armée anglo-russe se faisait entrevoir à l'horizon, prête à partir de Corfou et de Malte pour débarquer dans quelque port de l'Italie méridionale; déjà l'on attendait presque publiquement son arrivée à Naples. Napoléon, qui ne souhaitait pas d'extraordinaires succès à son habile lieutenant, mais qui voulait encore bien moins lui attirer des revers, crut utile d'appeler la politique à son aide afin de rendre plus de liberté dans ses manœuvres à cette armée placée hors du cercle de son action personnelle, et dont il ne pouvait de si loin diriger tous les mouvemens. Les inspirations de cette politique ne furent point cette fois très heureuses, et, chose rare pour lui, l'empereur, d'ordinaire si méfiant, se fit lui-même en cette occasion l'instrument des secrets desseins de ses plus acharnés ennemis. Il y avait au fond de la péninsule italique quinze ou vingt mille Français qui, sous les ordres du général Gouvion Saint-Cyr, tenaient garnison à Otrante et dans ses environs. Ce corps d'observation, placé à quelques jours de marche de sa capitale, répondait de la bonne volonté du roi de Naples; mais il manquait aussi beaucoup à Masséna, qui se plaignait de n'avoir sous la main que des forces insuffisantes, et mettait vivement en relief dans sa correspondance tous les dangers de sa situation. Napoléon était assez perplexe. Il commençait à ressentir déjà les inconvéniens de l'extension trop considérable donnée à ses grandes combinaisons stratégiques, qui, embrassant désormais l'Europe presque entière comme un vaste échiquier, ne lui permettaient plus d'être prêt à faire face partout aux éventualités d'une lutte engagée sur tant de points éloignés avec de si nombreux adversaires.

Tous les efforts des diplomates de la Russie et de l'Angleterre étaient alors tendus vers le cabinet des Deux-Siciles. Ils avaient trouvé un ardent appui chez la reine de Naples. C'était d'accord avec eux et cédant à l'influence de son ministre anglais, Acton, et du général russe de Lascy, que l'orgueilleuse sœur de Marie-Antoinette avait entraîné son faible époux, le roi Ferdinand, à tenter le rôle le plus indigne à la fois et le plus dangereux, celui de tendre un piège abominable au tout-puissant souverain de la France. Ce piège réussit d'abord complètement. Soit en effet que le soupçon ne vint pas à Napoléon qu'une si faible puissance oserait jamais le braver à ce point, soit qu'à l'avance il se complût dans la facile revanche qu'à tout mettre au pis il saurait bien prendre d'une aussi perfide trahison, l'empereur accueillit avec plaisir l'offre solennellement faite à Paris par l'ambassadeur de Naples de la neutralité de sa

cour, si la France consentait à rappeler le corps d'armée de Gouvion Saint-Cyr. En se débarrassant de ce surveillant incommode, la cour de Sicile n'avait qu'un but, celui de rendre plus facile l'attaque méditée par les Anglais et les Russes sur les derrières de Masséna. L'empereur, résolu à ne diminuer en rien l'effectif des troupes placées sous ses ordres immédiats, mais trop sagace pour n'être pas en même temps un peu inquiet de l'infériorité trop évidente de son armée d'Italie, fut surtout frappé de l'avantage qu'il trouverait à pouvoir ainsi renforcer Masséna sans s'affaiblir lui-même. Cette raison le décida, et dans le courant de septembre, après avoir pris soin toutefois de lier à son égard la cour de Naples par les clauses explicites du traité le plus formel, il enjoignit à Gouvion Saint-Cyr d'opérer sa jonction avec le gros des troupes opposées sur l'Adige à l'archiduc Jean. Au point de vue militaire, cette concentration était tout à fait commandée par les nécessités mêmes de cet immense plan de campagne, qui avait pour but d'amener sous les murs de la capitale ennemie deux armées, dont l'une devait descendre la vallée du Danube, tandis que l'autre remontait les gorges de la Styrie et du Tyrol. Pour prendre position en Lombardie, il fallait que le corps d'armée de Gouvion traversât dans toute leur étendue les états du pape. Ses instructions lui ordonnaient de s'acheminer doucement le long des côtes de l'Adriatique. Tandis qu'accoutumé à régler par lui-même avec la plus rigoureuse précision tout le détail du mouvement de ses troupes, il suivait de l'œil sur la carte les différentes étapes que son lieutenant aurait à parcourir, le regard de Napoléon rencontra la ville d'Ancône. Ancône, son ancienne conquête, située presque en face de Corfou, repaire actuel des Anglais et des Russes, était naguère encore entre ses mains. Il avait eu la générosité, maintenant si fâcheuse, de la rendre sans conditions à Pie VII, qui, pour récompense, venait à l'instant même de lui montrer tant de mauvaise volonté dans l'affaire du mariage de son frère Jérôme. Les motifs de conscience mis en avant par le saint-père n'avaient été, après tout, que de vains prétextes; ils avaient servi à découvrir le fond même de son cœur. Puisque la cour de Rome faisait maintenant des vœux patents pour ses ennemis, il n'était que sage de mettre fin à de puérils ménagemens et de prendre, malgré elle et au besoin contre elle, toutes les précautions qu'exigeait l'état présent des choses en Italie. Au lieu de passer simplement dans le voisinage d'Ancône, Gouvion Saint-Cyr reçut donc l'ordre de s'y introduire de gré ou de force, d'y établir garnison, d'en renforcer la citadelle et de concentrer dans ses mains le commandement de tout le pays environnant.

A tous les points de vue, cette décision de l'empereur était une faute. Du moment que, par des raisons militaires et pour renforcer

Masséna, il avait pris son parti de dégarnir le midi de l'Italie, il n'y avait que des inconvéniens à laisser ainsi à mi-chemin un corps détaché qui, tout en faisant grandement défaut sur les champs de bataille de la Lombardie, n'était pas très utile à Ancône. Si la méfiance des projets bénévolement prêtés par lui à la cour de Rome, si le désir de se venger d'une injure gratuitement supposée avaient déterminé Napoléon, aucun de ses sentimens n'était à cette époque, si peu que ce fût, justifié par les présentes dispositions du saint-père. Ainsi que nous l'avons tant de fois établi, Pie VII n'avait à aucun degré les préjugés ni les tendances d'un pontife de l'ancien régime. Dans la lutte maintenant engagée en Europe, ses vœux sincères étaient du côté de l'homme des temps nouveaux et de cette France devenue sans doute un peu trop militaire pour son goût, mais restée à ses yeux démocratique et chrétienne. Depuis la cérémonie du sacre, il était demeuré en froid avec la maison impériale d'Autriche. Les autres adversaires de l'empereur, l'Angleterre et la Russie, étaient du nombre de ces puissances schismatiques pour lesquelles en temps ordinaires le chef de la catholicité ressent naturellement assez peu de sympathie. Entre le Vatican et la cour de Naples, il y avait eu de récents froissemens à propos de Bénévent et de Ponte-Corvo. La reine Caroline, qui avait si facilement entraîné son mari dans de mystérieux complots contre la France, avait été promptement découragée quand elle avait voulu ourdir à Rome de pareilles intrigues. Les représentans de l'Autriche et de la Russie, les agens secrets de l'Angleterre et de la cour de Naples, loin de compter, nous ne disons pas sur le concours, mais seulement sur l'assentiment moral du saint-père à la cause de la coalition qui venait de se nouer en Europe, et dont les futurs succès mettaient déjà en mouvement l'imagination des novellistes de la ville de Rome, se plaignaient au contraire assez vivement de la partialité évidente du pape à l'égard de l'empereur des Français. Sans employer, pour caractériser sa politique, des expressions semblables à celles que nous avons relevées dans la correspondance du comte de Maistré, ambassadeur du roi de Sardaigne à Saint-Petersbourg, ils n'hésitaient pas à représenter Pie VII comme ayant, depuis son voyage à Paris, aliéné tout à fait son indépendance de prince temporel et perdu à peu près complètement la liberté même de ses jugemens personnels. La sévérité des appréciations que les ministres étrangers faisaient parvenir à leur cour était en partie soupçonnée par le saint-père. Son âme tendre en était profondément troublée. — Triste et singulière situation! pendant qu'il était en butte aux injustes soupçons de Napoléon, Pie VII s'épuisait en infructueux efforts pour persuader aux membres du corps diplomatique accrédités près de lui qu'il garde-



rait en toutes circonstances une stricte neutralité; mais eux non plus ne le voulaient pas croire. En vain expliquait-il que, pour assurer sa neutralité du côté de la France, il n'avait pas eu besoin, comme son voisin de Naples, de conclure un traité, parce que cette neutralité résultait de sa situation même et de sa qualité de père commun des fidèles. « Elle était pour lui, disait-il, de devoir être étroite, et jamais il ne souffrirait qu'il y fût porté atteinte par qui que ce soit. » Ces protestations solennelles de Pie VII étaient écoutées avec respect, mais sans confiance, par les ambassadeurs étrangers, car, s'ils étaient tous persuadés de sa volonté de rester neutre, aucun ne lui croyait le pouvoir de faire, en cas de besoin, observer sa neutralité. Le libre passage accordé à, travers les états pontificaux aux troupes du général Gouvion Saint-Cyr pour se rendre sur les champs de bataille du midi de l'Italie était à ce moment même dénoncé par le ministre de l'Autriche comme une preuve flagrante de la complaisance du pape envers Napoléon. Déjà nos plus fougueux adversaires annonçaient, peut-être sans beaucoup y croire, la prochaine occupation des domaines du saint-siège; Consalvi protestait contre la seule admission d'une semblable hypothèse; le cardinal Fesch demeurait impassible et silencieux, lorsqu'au plus fort de ces ardentes controverses échangées entre toutes les chancelleries et dans tous les cercles de Rome tomba tout à coup la surprenante nouvelle de la prise de possession d'Ancône par les troupes françaises.

Le général Gouvion Saint-Cyr était entré à Ancône vers le milieu d'octobre 1805; pendant quelque temps, il avait à dessein laissé ignorer ses véritables projets. Consalvi s'était, au premier bruit de cette frauduleuse invasion, adressé à l'ambassade française. A Rome, le cardinal Fesch n'avait pu donner que les plus vagues réponses. L'oncle de Napoléon ne savait absolument rien. Il y avait eu probablement quelque malentendu. On avait tort, en tous cas, de se tant émouvoir. Il allait d'ailleurs écrire aussitôt à sa cour... Le cardinal Fesch faisait-il semblant d'être plus ignorant qu'il ne l'était en effet, et d'avoir été, comme le saint-siège lui-même, pris au dépourvu par une mesure que certainement il était loin d'approuver? Ou bien l'empereur, afin de mieux tromper la cour de Rome, avait-il commencé par abuser son propre ambassadeur, dont le zèle pour les intérêts temporels du pape commençait à lui déplaire? Cela serait aujourd'hui assez difficile à démêler. Le saint-père, les membres du sacré-collège et Consalvi lui-même, quoique déjà à peu près brouillé avec le cardinal Fesch, ont toujours incliné à croire qu'à l'ambassade de France on n'avait rien su à l'avance. Suivant eux, le ministre de Napoléon aurait été de la meilleure foi du monde lorsque, dans les premiers instans, il avait

cherché à représenter la prise de possession de la ville et de la citadelle d'Ancône comme un acte provisoire et de simple précaution militaire, inspiré probablement au commandant français par les dangers de sa marche le long d'une côte exposée aux invasions de l'ennemi. Il n'était pas moins sincère, d'après leur opinion, quand il donnait à entendre que, le général Gouvion Saint-Cyr ayant sans doute agi sans instructions, cette occupation ne serait pas maintenue, et que le bon sens et la prudence commandaient d'attendre, avant de se plaindre trop vivement, le résultat des réclamations qu'il allait se hâter de faire parvenir en France. De sa part, il n'y aurait donc eu dans cette occasion ni jeu joué, ni piège tendu à la crédulité du Vatican; le cardinal, afin d'être mieux en état de remplir le rôle auquel il était destiné, aurait été le premier induit en erreur par ce même grand homme, qui, occupé à tourner par la plus heureuse des inspirations la formidable position des Autrichiens en Bavière, ne dédaignait pas d'employer dans ce même moment les irrécusables facultés de son prodigieux, mais peu scrupuleux génie, à surprendre dans les filets d'une astucieuse diplomatie la confiance d'un pieux pontife, et ne regardait pas davantage à compromettre l'honneur personnel de son propre ambassadeur.

Toujours est-il que le Vatican resta jusqu'aux premiers jours de novembre sans obtenir aucune explication précise du cardinal Fesch et sans savoir ce que signifiait au juste l'occupation inattendue d'Ancône. Plus cette occupation se prolongeait, plus le bruit s'accréditait à Rome qu'elle avait dû être tacitement concertée avec le gouvernement pontifical. Cette assertion, qui rencontrait peu de contradicteurs parmi les membres du corps diplomatique, était insupportable à Pie VII. Il avait patienté aussi longtemps qu'il avait pu; mais rien n'arrivait de Paris, ni d'Allemagne, soit au Vatican, soit à l'ambassade de France. D'Ancône, on apprenait que les soldats de Gouvion Saint-Cyr réparaient les dehors de la citadelle et la remplissaient de provisions. Le saint-père ne se contenta plus. Déjà il avait ordonné au cardinal secrétaire d'état de réclamer par une note officielle contre la violation flagrante de sa neutralité. « Je ne vous laisserai pas seul sur la brèche, avait-il dit à Consalvi, et moi aussi, puisqu'il le faut, je paierai de ma personne, et je viendrai à votre secours. » Le 13 novembre 1805, une lettre cachetée, à l'adresse de l'empereur, fut remise par Pie VII aux mains du cardinal Fesch. Cette date du 13 novembre est importante à noter, car Napoléon, dans sa réponse, que nous rapporterons plus tard, ne craignit point de reprocher à Pie VII de lui avoir écrit cette lettre par suite de la connaissance qu'il aurait eue de la fâcheuse position de l'armée française sous les murs de Vienne, et parce qu'il avait, à la même époque, reçu la nouvelle du débar-

quement des Anglais et des Russes sur les rivages du royaume de Naples. Or ce débarquement n'eut lieu que le 19 novembre. Ce que l'on connaissait le 13 novembre au Vatican, c'était l'étonnante capitulation d'Ulm, la défaite du général Mack, coupé dès le début de la campagne de ses communications avec Vienne, et la ruine complète de son armée, devenue en quelques semaines seulement la prisonnière de guerre de son habile vainqueur. Il n'y avait certes point là de quoi inspirer confiance à Pie VII dans le succès des puissances coalisées contre la France. Il n'y avait jamais cru, et, comme nous l'avons déjà dit, il ne le souhaitait pas. Le saint-père était à ce moment exclusivement agité par ce qui venait de se passer dans ses propres états. On lui avait manqué de parole, on avait violé sa neutralité, on l'avait rendu suspect aux représentans de toutes les puissances catholiques, qui ne croyaient plus à ses pacifiques assurances; bientôt le moment allait venir où le paisible exercice de sa mission apostolique, étendue sur le monde entier, lui serait partout impossible. Telles étaient les appréhensions qui déchiraient son cœur et les sentimens dont sa lettre était remplie. Le cardinal Fesch avait bien pressenti en la recevant combien l'expression d'une si violente douleur, si les termes n'en étaient pas habilement ménagés, pourrait blesser l'empereur. C'est pourquoi il avait demandé d'en prendre connaissance et qu'on lui en remit au moins copie; mais Pie VII l'avait tenue secrète à Consalvi lui-même. Il lui avait semblé qu'il aurait plus de chances de réussir, et que l'amour-propre de Napoléon serait moins intéressé à ne pas céder aux instantes supplications de son ancien hôte, si elles lui parvenaient sous la forme d'un épanchement tout à fait intime et personnel. La lettre partit donc ainsi qu'elle avait été conçue et écrite par Pie VII. Il y avait donné cours avec une franche et généreuse ouverture aux sentimens qui, longtemps contenus par sa douceur naturelle et par des motifs d'une prudence tout humaine, s'échappaient maintenant avec impétuosité de son cœur trop péniblement affecté.

« Nous avouons franchement à votre majesté avec l'ingénuité connue de notre caractère que l'ordre qu'elle a donné au général Saint-Cyr d'occuper Ancône et de la faire approvisionner nous a causé non moins de surprise que de douleur. L'amertume de cette occupation nous a été rendue plus sensible, s'il est possible, par la manière dont elle a été accomplie, votre majesté ne nous en ayant en aucune façon prévenu. C'est avec un vif chagrin, nous ne saurions le dissimuler, que nous nous voyons ainsi traité d'une manière qu'à aucun titre nous ne croyons avoir méritée. Notre neutralité a été reconnue par votre majesté comme par toutes les autres puissances. Celles-ci l'ont pleinement respectée, et nous avons des motifs particuliers de croire que les sentimens d'amitié que votre majesté pro-

fessait à notre égard nous auraient préservé d'un si cruel affront. Nous nous apercevons que nous nous sommes trompé. Nous vous le dirons donc franchement : depuis notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé qu'amertumes et déplaisirs, tandis qu'au contraire la connaissance personnelle que nous avons faite de votre majesté et notre conduite invariable à son égard semblaient devoir nous promettre un tout autre traitement. En un mot, nous ne trouvons pas chez votre majesté le retour des sentimens que nous nous croyions en droit d'attendre de sa justice. Ce que nous nous devons à nous-même, ce que nous imposent les obligations contractées envers nos propres sujets, c'est de réclamer de votre majesté l'évacuation d'Ancône, et nous ne verriions pas, si un refus nous était opposé, comment le concilier avec la continuation des bons rapports avec le ministre de votre majesté, ces rapports devenant en trop évidente contradiction avec le traitement que nous continuerions à recevoir dans cette affaire de la ville d'Ancône.

« Que votre majesté soit bien persuadée que nous accomplissons un devoir bien pénible pour notre cœur en lui adressant cette lettre, mais nous ne pouvions nous taire sans dissimuler la vérité et manquer aux étroites obligations qui nous sont si évidemment imposées; c'est pourquoi nous voulons espérer qu'au milieu des amertumes dont nous sommes abreuvé votre majesté voudra bien au moins nous délivrer de celle dont le poids pèse si étrangement sur nous en ce moment, et que sa volonté seule suffirait à nous épargner. »

Il semblait qu'il fût difficile de se méprendre sur le sens de cette revendication par le saint-père des droits de sa neutralité. Les motifs qu'il invoquait, n'étaient-ce pas ceux-là mêmes qu'il venait d'opposer tout à l'heure aux instances des diplomates étrangers, quand ceux-ci avaient tenté de l'entraîner dans leur coalition contre la France? Dans ces reproches adressés à Napoléon, on sentait le ton plaintif de la tendresse blessée plutôt que l'aigre accent d'une menaçante récrimination. Il y avait plus de tristesse à cour sûr que de colère dans la façon dont Pie VII rappelait les traitemens auxquels il avait été en butte depuis le jour où, par un acte d'insigne complaisance, il avait consenti à venir sacrer l'empereur à Paris. Quant à la crainte doucement exprimée de ne pouvoir continuer ses bons rapports avec l'ambassadeur de France, si l'évacuation d'Ancône n'était révoquée, comment ne pas comprendre qu'elle avait été à peu près imposée au saint-père par l'obligation où il était de donner dans Rome même aux agens des cabinets ligués contre l'empereur un gage assuré de cette impartialité qu'ils s'obstinaient tous à vouloir mettre en doute? Napoléon, s'il eût été de sang-froid et s'il eût écouté les inspirations ordinaires de son incomparable bon sens, n'en aurait pas jugé autrement. Par malheur, quand la lettre que nous venons de citer lui parvint, il était aux prises avec les sé-

rieuses difficultés qui entravèrent un moment sa marche audacieuse et précédèrent la magnifique victoire d'Austerlitz. Les immenses mouvemens stratégiques qu'il lui fallait accomplir entre l'armée amenée d'Italie par l'archiduc Charles et celles que les empereurs d'Autriche et de Russie groupaient en face de lui en Moravie absorbaient alors toute son attention. Plus tard, après la paix de Presbourg, le soin de tirer de son éclatant triomphe tout le profit possible avait encore distrait sa pensée des affaires moins importantes qui s'étaient passées loin de sa vue de l'autre côté des Alpes. L'occupation d'Ancône et les doléances du saint-siège avaient donc été oubliées ou mises de côté pour céder le pas à de plus pressans intérêts. Ce fut peu de jours seulement avant son retour en France qu'à Munich, le 7 janvier 1806, Napoléon trouva enfin le temps de répondre à la lettre de Pie VII.

Pour comprendre, nous ne saurions dire pour justifier l'inconcevable et méprisante hauteur qui allait faire tout le fond de cette tardive réponse, il faut avoir présente à la pensée, comme une explication peut-être et non point à coup sûr comme une excuse, la série des étourdissans succès que venait de remporter Napoléon. Ils étaient de nature à l'enivrer d'orgueil; mais la véritable grandeur eût peut-être consisté à porter avec plus de modération les faveurs prodigieuses et d'ailleurs si bien méritées dont la fortune venait de le combler. Cette modération qui fait toute la bonne grâce des grands hommes ne lui avait pas manqué, lorsqu'au lendemain d'Austerlitz, sur le champ de bataille encore fumant des débris ensanglantés de l'armée autrichienne, il avait reçu avec une aimable courtoisie le malheureux souverain de cette puissance tout à coup déchue de son rang parmi les nations. Dans tout ce qui se rapportait immédiatement à la guerre, les procédés du général primaient volontiers chez Napoléon les calculs du politique. Lorsqu'il était au milieu de ses soldats, une certaine générosité propre au métier des armes ne lui était pas étrangère. C'est ainsi qu'il avait, sans trop le presser, laissé Alexandre se dégager comme il avait pu de la formidable étreinte dans laquelle, en général malhabile, le souverain de la Russie avait assez étourdiment compromis son armée. Les premières exigences produites dans son entrevue avec l'empereur François, au bivouac de Paleny, n'avaient rien eu non plus de trop excessif. Les dangereuses chances du terrible jeu de la guerre étaient encore assez présentes à sa pensée pour lui inspirer quelque réserve; mais à mesure qu'il s'était éloigné du théâtre de ses récents exploits, les habitudes de son caractère avaient peu à peu repris le dessus. Dans les négociations ouvertes à Presbourg, il n'avait pas en effet tardé à témoigner la manifeste intention de démembrer



absolument et de réduire presque à néant les états du souverain dont la condition misérable venait, un instant auparavant, d'exciter sa pitié. Il avait pris dans ses conférences avec M. d'Haugwist une sanglante revanche des hésitations trop évidentes de la Prusse et de son alliance projetée avec l'Angleterre en lui imposant l'obligation de se brouiller maintenant avec elle par l'invasion des états du roi de Hanovre. La trahison, non pas seulement méditée, mais accomplie de la reine Caroline, avait reçu son châtement par l'apparition du décret qui avait appris à l'Europe étonnée que la branche des Bourbons de Naples « avait cessé de régner. » L'électeur de Bavière, élevé à la dignité de roi, avait été récompensé de sa fidélité à la France par l'octroi du Tyrol et d'une notable partie des possessions héréditaires de la maison d'Autriche. Ces actes multipliés d'une souveraine omnipotence qui ne connaissait plus d'autres limites que celles de sa propre convenance s'étaient accomplis avec la plus extrême facilité. Ce n'est pas tout. Comme il entra dans les vues de l'empereur de faire marcher désormais d'un même pas l'agrandissement de sa puissance et celle des membres de sa famille, il ne s'était arrêté quelque temps à Munich que pour y conclure le mariage de son fils adoptif, Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, avec la princesse Auguste de Bavière. L'alliance de cette princesse avait été arrangée primitivement par sa mère avec l'héritier de l'électorat de Bade; mais il en était des filles des électeurs de l'Allemagne ainsi que de leurs provinces, Bonaparte en disposait à son gré. La future reine de Bavière avait dû faire taire ses répugnances; le prince badois avait retiré ses prétentions à la main de la princesse Auguste, et recevait en dédommagement celle de M<sup>lle</sup> Stéphanie Beauharnais, reconnue pour princesse de la maison impériale de France; enfin l'empereur mettait pour la première fois en avant l'idée du mariage de la fille de l'électeur du Wurtemberg avec le prince Jérôme. Est-il besoin d'ajouter que celui qui distribuait ainsi les couronnes en Allemagne ne trouvait plus de rebelles parmi ses propres frères? Le plus récalcitrant d'entre eux, Joseph, s'était décidé à ceindre la couronne de Naples, et venait de recevoir de Schœnbrunn l'invitation d'aller la conquérir à la tête d'une armée française maintenant dirigée sur le midi de l'Italie. Le prince Louis ne montrait plus de répugance à aller régner sur les Hollandais, à la condition, toujours maintenue cependant, qu'on lui permettrait d'y emmener sa femme. Ces exemples d'une si méritoire obéissance avaient rencontré partout des imitateurs. Il n'y avait pas un ordre, pas un secret désir de l'empereur qui, en France, en Allemagne, en Italie, ne fût alors aussi vite accompli que connu ou seulement pressenti. A Paris, l'inquiétude avait promptement fait

place au plus vif enthousiasme. Le sénat, le corps législatif, qui tous deux, au début de la campagne, avaient pu être accusés d'un peu de froideur, éclatèrent en transports d'admiration. Les adresses des conseils municipaux emplirent à nouveau les colonnes du *Moniteur*. Tous les corps publics qui n'avaient pas encore perdu chez nous l'usage de la parole s'en servirent à l'envi pour célébrer le merveilleux accomplissement de ces projets, dont la simple annonce les avait naguère passablement épouvantés. La chaire, elle, ne s'était jamais tu. Elle n'eut seulement qu'à monter d'un ton le diapason déjà si fort élevé de ses ardents panégyriques. Les noms de Pépin, de Charlemagne et du grand Cyrus retentirent plus que jamais avec les rapprochemens accoutumés sous les voûtes de nos grandes cathédrales de France comme sous les humbles toits de nos modestes églises de village.

C'est au milieu de ce concert d'éloges qui de tous côtés arrivait à ses oreilles qu'ouvrant pour la première fois peut-être la lettre de Pie VII, Napoléon entendit résonner comme une note pénible et discordante le cri de douleur échappé à la conscience du souverain pontife. Depuis que cette lettre avait été écrite, combien de rapides événemens s'étaient succédé en peu de temps en Italie et en Allemagne, dont le saint-père ne pouvait pas même être soupçonné d'avoir en rien subi l'influence, car ils n'étaient pas encore accomplis quand il avait mis la plume à la main ! De ces événemens, quelques-uns avaient laissé à l'empereur un désagréable souvenir. Malgré son définitif et incomparable triomphe, ce sont ceux-là qui paraissent avoir occupé sa pensée pendant qu'il répondait à Pie VII. Le roi de Naples l'avait trahi. A Rome, lorsqu'on avait cru les Napolitains et les Russes prêts à envahir la ville, son oncle, effrayé d'un si dangereux voisinage, avait eu la faiblesse de s'adresser aux ennemis de la France pour ménager la sûreté de sa légation (1). L'idée seule de cette démarche lui était restée sur le cœur comme un affront d'autant plus insupportable que, pour l'éviter, il avait d'avance fait parvenir au cardinal Fesch l'ordre de se rendre à Bologne en cas d'alarme (2). Les Prussiens avaient un instant failli prendre parti contre lui, et la nouvelle de sa situation, momentanément compromise entre les armées russe et autrichienne, avait, pendant quelques courtes journées, fait reluire un éclair de joie, à Rome comme ailleurs, sur le visage de tous ses ennemis ; voilà ce qu'en écrivant au saint-père il n'avait garde d'oublier, sans se soucier toutefois de savoir si Pie VII avait, à un degré

(1) Lettre de Napoléon I<sup>er</sup> au cardinal Fesch, 22 décembre 1805.

(2) Lettre de Napoléon à M. de Talleyrand, 10 décembre 1805.

quelconque, partagé ces sinistres espérances. Ne s'était-il point naguère refusé à casser le mariage d'un prince français, frère de l'empereur, avec la fille protestante d'un simple citoyen des États-Unis? Là était le crime et le signe trop évident de sa mauvaise volonté. Et ce pape, n'était-ce pas celui qui, afin d'obtenir la restitution d'une partie de ses provinces, n'hésitait pas, il y avait six mois à peine, à le reconnaître devant l'Europe entière comme l'héritier des anciens empereurs d'Occident? Mais lui, le successeur de Zacharie, comment avait-il rempli ses devoirs envers le Charlemagne des temps modernes? Voilà ce que Napoléon croyait à propos de rappeler à Pie VII, et dans quels termes, on va le voir :

« Très saint-père, écrit l'empereur de Munich, le 7 janvier 1806, comme s'il décachetait à l'instant même la missive du pape, je reçois une lettre de votre sainteté sous la date du 13 novembre. Je n'ai pu qu'être très vivement affecté de ce que, quand toutes les puissances à la solde de l'Angleterre s'étaient coalisées pour me faire une guerre injuste, votre sainteté ait prêté l'oreille aux mauvais conseils, et se soit portée à m'écrire une lettre si peu ménagée. Elle est parfaitement maîtresse de garder mon ministre à Rome ou de le renvoyer. L'occupation d'Ancône est une suite immédiate et nécessaire de la mauvaise organisation de l'état militaire du saint-siège. Votre sainteté avait intérêt à voir cette forteresse dans mes mains plutôt que dans celles des Anglais ou des Turcs. Votre sainteté se plaint de ce que, depuis son retour de Paris, elle n'a eu que des sujets de peine. La raison en est que depuis lors tous ceux qui craignaient mon pouvoir et me témoignaient de l'amitié ont changé de sentimens, s'y croyant autorisés par la force de la coalition, et que, depuis le retour de votre sainteté à Rome, je n'ai éprouvé que des refus de sa part sur tous les objets, même ceux qui étaient d'un premier ordre pour la religion, comme par exemple lorsqu'il s'agissait d'empêcher le protestantisme de relever la tête en France. Je me suis considéré comme le protecteur du saint-siège, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, ainsi que mes prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, comme le fils aîné de l'église, comme ayant seul l'épée pour la protéger et la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les musulmans. Je protégerai constamment le saint-siège, malgré les fausses démarches, l'ingratitude et les mauvaises dispositions des hommes qui se sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me croyaient perdu. Dieu a fait éclater, par le succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. Je serai l'ami de votre sainteté toutes les fois qu'elle ne consultera que son cœur et les vrais amis de la religion. Je le répète, si votre sainteté veut renvoyer mon ministre, elle est libre de le faire : elle est libre d'accueillir de préférence et les Anglais et le calife de Constantinople ; mais, ne voulant pas exposer le cardinal Fesch à des avanies, je le ferai remplacer par un séculier..... Dieu est juge qui a le plus fait pour la religion de tous les princes qui règnent (1). »

(1) Correspondance de l'empereur Napoléon Ier, t. XI, p. 527.

Comme si cette lettre n'était point déjà assez significative, le même jour Napoléon en adressait une seconde à son oncle. Cette dernière était plus insultante encore pour le pape, et le cardinal Fesch recevait l'invitation d'en donner connaissance au Vatican.

« Le pape m'a écrit la lettre la plus ridicule, la plus insensée; ces gens-là me croyaient mort. J'ai occupé Ancône parce que, malgré vos représentations, on n'avait rien fait pour la défendre, et que d'ailleurs on est si mal organisé que, quoi qu'on eût fait, on aurait été hors d'état de la défendre contre personne. Faites bien entendre que je ne souffrirai plus tant de railleries, que je ne veux point à Rome de représentans de Russie ni de Sardaigne. Mon intention est de vous rappeler et de vous remplacer par un séculier. Puisque *ces imbéciles* ne trouvent pas d'inconvénient à ce qu'un protestant puisse occuper le trône de France, je leur enverrai un ambassadeur protestant... Je suis religieux, mais je ne suis pas cagot. Constantin a séparé le civil du militaire, et je puis aussi nommer un sénateur pour commander en mon nom dans Rome. Il leur convient bien de parler de religion, eux qui ont admis les Russes, et qui ont rejeté Malte et qui veulent renvoyer mon ministre! Ce sont eux qui prostituent la religion... Dites à Consalvi, dites même au pape que, puisqu'il veut chasser mon ministre de Rome, je pourrais bien aller l'y rétablir. On ne pourra donc rien faire avec ces hommes-là... Ils deviennent la risée des cours et des peuples. Je leur ai donné des conseils qu'ils n'ont jamais voulu écouter. Ils croyaient donc que les Russes, les Anglais, les Napolitains auraient respecté la neutralité du pape! Pour le pape, je suis Charlemagne, parce que, comme Charlemagne, je réunis la couronne de France à celle des Lombards et que mon empire confine avec l'Orient. J'entends donc que l'on règle avec moi sa conduite sur ce point de vue. Je ne changerai rien aux apparences, si l'on se conduit bien. Autrement je réduirai le pape à être évêque de Rome... Il n'y a rien, en vérité, d'aussi déraisonnable que la cour de Rome (1). »

En vérité, on se demande ce que se proposait alors l'empereur en adressant à Pie VII de pareils reproches et de si terribles menaces. La suite de cette étude fera voir que les menaces, chaque année plus accentuées, ne parvinrent point à ébranler la conviction où était le saint-père qu'il ne lui était pas loisible, par des motifs uniquement tirés de sa conscience de souverain pontife, de se départir comme prince temporel des obligations d'une scrupuleuse neutralité. Quant aux reproches de s'être entendu avec les ennemis de la France et d'avoir au fond de son cœur formé des vœux contre elle, les détails dans lesquels nous venons d'entrer ont suffisamment démontré à quel point ils étaient injustes. Au moment où Napoléon parlait en termes si blessans de la prétendue tendresse de Pie VII pour les sujets schismatiques de l'empereur de Russie et

(1) *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XI, p. 528.

les citoyens de la protestante Angleterre, le souverain pontife avait repoussé toutes leurs offres. Ses secrètes sympathies, loin de s'être portées du côté du très catholique souverain de l'Autriche, étaient tout entières acquises à celui qui allait, après le triomphe, se montrer si injurieusement cruel à son égard; mais, comme il arrive trop fréquemment en ce monde, la violence même de ces récriminations si imméritées était destinée à faire naître chez l'innocente victime de tant d'injustes soupçons la disposition d'esprit dont Napoléon se plaignait alors sans motif. La moitié de l'année ne s'était pas en effet écoulée que, dans la capitale de l'Autriche humiliée, le nonce de sa sainteté s'adressait en secret à sir Robert Adair, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Il était chargé de lui dire que, « le gouvernement de sa sainteté ayant été sommé de signer un traité avec la France pour lui livrer toutes ses forteresses et exclure les Anglais de tous ses ports, le pape s'y était une première fois refusé avec beaucoup d'énergie et de dignité; mais, dans une conversation qui avait eu lieu à Paris entre Napoléon et le cardinal Caprara le 3 juillet 1806, cette demande venait d'être renouvelée avec la menace, en cas de refus ou d'hésitation, de s'emparer à l'instant même de tous les états de sa sainteté... » — « Dans les circonstances qui m'ont été relatées par le nonce, je n'ai pas hésité, ajoute le ministre d'Angleterre à Vienne, à lui déclarer que, si des événemens de force majeure obligeaient le pape à chercher un asile temporaire dans des contrées placées sous la protection des armes de sa majesté britannique, il y serait reçu avec toutes les marques convenables de déférence et de respect (1). »

Cette offre de l'hospitalité anglaise ne devait jamais être mise à profit par le chef de la catholicité; nous ne savons pas si Pie VII songea jamais à y recourir. N'est-il pas déjà bien singulier et vraiment digne de remarque qu'une semblable proposition ait pu lui être aussi naturellement adressée dans l'année même qui suivit l'entrevue de Fontainebleau et la cérémonie du sacre?

D'HAUSSONVILLE.

(1) M. Adair to M. secretary Fox. Vienna, august 11, 1806.



---

---

# MISS MARY

RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE.

---

TROISIÈME PARTIE (1).

---

## XXII.

Le voyage à New-York fut pour Henri une suite de mécomptes et d'ennuis. Le premier désagrément fut la perte de sa valise, qui contenait ses effets, sa bourse et ses notes, et qui, dans un transbordement, fut confondue avec les bagages d'un voyageur qui descendait à Détroit. Il avait heureusement gardé sur lui ses titres de propriété; mais, n'étant pas encore millionnaire, il se trouva presque sans argent pour continuer sa route. Il avoua son désastre à son oncle, qui n'avait que le nécessaire pour lui-même. Le père Athanase, sans le consulter, fit part de leur pénurie à miss Sewell, qui s'empressa de mettre sa bourse à leur disposition. C'était la chose la plus naturelle à coup sûr, mais Henri souffrit, peut-être à tort, de devoir ce léger service à celle qu'il aimait. Mary sembla y puiser le droit de commander toutes choses et d'être le chef de la caravane sous prétexte de prévoir et de payer tous les frais.

A Lansing, elle alla jusqu'à vouloir faire elle-même toutes les démarches d'affaires. Dans les bureaux de la présidence territoriale, ce fut elle qui porta la parole, exposa le projet, obtint les autorisations et solda les dépenses. Sans y songer, elle était l'homme, Henri et son oncle semblaient être ses commis; mais toutes ces contrariétés

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 avril.

n'étaient rien en comparaison de celles qui attendaient Henri à New-York.

Le banquier le reçut d'abord très sèchement, et devant lui reprocha en termes peu convenables à Mary l'escapade qu'elle s'était permise. Mary le laissa dire, et, pour le calmer, lui exposa l'affaire magnifique qu'elle lui apportait. Sewell pardonna; comme sa spéculation sur les mines de cuivre avait avorté, il se jeta dans cette nouvelle entreprise avec toute la fougue de son caractère. Il mit des sommes considérables à la disposition d'Henri et regarda aussitôt la chose comme sienne.

Cette effusion de confiance toucha Montaret. Il y vit cet esprit aventureux qui enflamme l'Amérique et la lance à tout risque à la conquête de la civilisation; mais son illusion sur le compte de Sewell ne fut pas de longue durée. Dès le lendemain, le banquier était parti sans rien dire, et, quand au bout de quelques jours Henri demandait à Mary où était son père, elle lui avoua qu'il était allé au lac des Castors s'assurer par ses yeux de la vérité. C'était son droit; Henri ne pouvait pas s'en formaliser. Quinze jours après, Sewell, rapide comme le vent, était de retour à New-York, tombait comme la foudre chez Henri, et, sans s'excuser de sa méfiance, entraît sur-le-champ en matière.

— Votre affaire est magnifique, lui dit-il, j'y mettrai tout ce que je possède; mais comme vous n'avez rien, et qu'outre un grand capital je vous apporte un capital intellectuel, c'est-à-dire une grande connaissance des affaires, je ne crois pas avoir de prétentions exagérées en vous demandant d'être associé, ma vie durant, à la moitié de vos bénéfices, réversibles sur la tête de ma fille après mon décès. Je lui constitue ainsi une dot qui réunit un jour vos intérêts aux siens. Consentez-vous? Je me charge de tous les frais, quels qu'ils soient. Si nous sommes d'accord, rédigeons et signons.

Henri accepta avec une certaine joie; il se voyait ainsi dégagé de toute obligation envers M. Sewell. Le missionnaire trouva la part du banquier un peu forte, et remarqua fort bien qu'en s'assurant d'immenses revenus pour le reste de sa vie il établissait la dot de sa fille sur la fortune de Montaret; mais c'était là précisément ce qui rendait à Henri le sentiment de son indépendance et de sa dignité. Il entraîna son oncle et signa des deux mains.

— Puisque vous avez vos titres, lui dit Sewell, et que les formalités relatives à la concession sont remplies, il ne s'agit plus que de trouver des ouvriers et des débouchés pour le placement de nos fers. J'ai sous la main des gens que je vous recommande : Straatemberg, un Alsacien très intelligent, Knox, un chef d'atelier, le Canadien Laramée, capitaine de mines. Nous aurons deux cents mineurs, s'il le faut, mon cher Montaret! Je veux, en arrivant là-bas, que vous

trouviez tout en train. Je vais y envoyer mon architecte, M. Green, avec l'ordre d'y construire deux hauts-fourneaux, des magasins, une fonderie, des habitations pour les ouvriers, et de relier par une voie ferrée nos mines de fer au Lac-Supérieur. Il faut songer également à un cottage pour nous. Mary, vous en choisirez le modèle, je veux qu'il soit à votre goût.

Montaret ne fut pas même consulté, et Mary se mit à tracer le plan de la future habitation. Quand il voulut faire une objection, elle lui répondit que ces choses-là ne regardaient pas les hommes, et qu'ils ne devaient pas s'en mêler.

— Alors, dit Henri, vous me permettrez d'avoir une habitation séparée de la vôtre, car vos arrangemens ne conviennent ni à mes habitudes de travail ni à mes goûts.

Mary eut du dépit, jeta le crayon, bouda, le reprit au bout d'un instant et fit à sa tête. Dès le soir même, Sewell prit sa fille à part et lui dit : Je vous ai pardonné votre désobéissance en raison de l'affaire que vous m'avez apportée. Je ne veux pas laisser échapper une si belle occasion de décupler ma fortune; il s'agit donc de vous marier vite, il ne faut pas mettre à l'épreuve la constance d'un Français. Arrangez-vous pour que cela se termine avant que nous allions aux mines.

Mary différa pourtant l'explication avec Henri. Il lui répugnait de lui rappeler sa promesse. Elle attendit qu'il parlât le premier, mais il était déjà débordé d'occupations, et il dut se rendre dans l'Ohio pour entrer en marché avec les maîtres de forges. Pendant quinze jours que dura l'absence d'Henri, il se passa à New-York des événemens qui devaient lui rendre son retour très désagréable.

Arabella avait reparu à son théâtre avec un nouvel éclat. Parmi ses adorateurs, on remarquait au premier rang M. Austin, le journaliste que nous avons vu au nombre des convives de M. Sewell la première fois qu'Henri avait été reçu et fêté chez le banquier. Un matin, un gros homme à figure riante entra dans le cabinet de M. Austin. Il arrivait d'un long voyage tout exprès pour lui demander, à quelque prix que ce fût, une réclame splendide pour son établissement. Ce voyageur n'était autre que M. Harper, le propriétaire du *boarding-house* d'Ontonagon. Il avait fait d'assez bonnes affaires durant la saison, il en espérait de meilleures encore pour la saison suivante, et à cet effet il désirait faire connaître au monde civilisé les aventures romanesques, tragiques et surprenantes dont les plages désertes du Lac-Supérieur avaient été témoins.

M. Austin ne demandait que l'occasion de rédiger un *puff*. Quelle fut sa surprise quand il vit non-seulement la charmante miss Sewell, mais encore la *diva* Williams, figurer au premier plan de

cette étrange épopée ! Il se fit tout raconter dans les plus minutieux détails, et, partant d'un immense éclat de rire, il jura que M. Harper aurait la plus belle réclame qui, de mémoire d'homme, eût été lancée. Dès le soir, son article était composé; il courut le lire à la chanteuse, à laquelle il avait naturellement donné le beau rôle; mais elle n'en fut pas satisfaite. Elle trouva l'auteur trop indulgent pour miss Sewell. Elle exigea des corrections qui dénaturaient passablement les faits.

Personne autre que M. Harper n'était nommé. Il y était dit seulement que « l'une des principales célébrités de l'académie de musique en tournée au Lac-Supérieur s'était arrêtée à Ontonagon, dans le confortable hôtel de l'honorable M. Harper, et que là, comme elle prodiguait ses soins à un jeune Français blessé dans un guet-apens où l'avait attiré un adorateur éconduit de la cantatrice, elle avait failli être victime de l'injuste jalousie d'une belle miss appartenant à l'une des plus riches familles de la cinquième avenue. Cette cruelle personne lui avait tiré un coup de pistolet à bout portant, qui, sans la présence d'esprit d'un vaillant chef indien épris en pure perte comme les autres de la *diva*, eût à jamais privé le public du bonheur de l'entendre et de l'applaudir. »

L'article parut le lendemain et fut immédiatement reproduit dans les autres journaux. Le public voulut douter; mais Austin, Arabella et la famille de la chanteuse affirmèrent que tout était véritable. M<sup>me</sup> Williams avait compris que la réclame serait encore plus profitable à sa fille qu'à M. Harper. Faire parler de soi, attirer l'attention sur sa vie privée est la suprême ressource des artistes sans talent.

Sewell, qui blâmait la conduite de sa fille, voulut faire cesser ce scandale. Il avait toujours eu pour Arabella un penchant marqué. Il se rendit chez elle; la chanteuse lui jura que l'affaire s'était ébruitée sans son consentement, et enfin daigna admettre les excuses qu'il prit sur lui de lui offrir au nom de sa fille. Voyant l'ascendant qu'elle pouvait exercer sur lui, elle voulut lui faire promettre qu'Henri ne serait jamais son gendre. Sewell ne put s'empêcher de rire.

— Ce que vous me demandez, miss Williams, n'est pas raisonnable, lui dit-il; autant vouloir me ruiner tout de suite!

— Vous ruiner, M. Sewell? dit la chanteuse, qui pensa que ce serait là sa plus belle vengeance. Dieu m'en garde! — Et en parlant ainsi elle lui jeta un regard perçant qu'il prit pour une provocation.

Rendre Sewell amoureux et le ruiner était un coup de maître. Henri perdait son bailleur de fonds, et Mary la fortune qui devait lui revenir. Sewell, arrivé à l'âge de cinquante ans, n'avait jamais fait de folies. Il avait concentré toutes ses facultés vers un seul but, l'argent. Sa conquête ne semblait pas facile, et pourtant Arabella

voulut la tenter. Elle lui donna à entendre qu'il pourrait bien lui plaire, et ils se séparèrent bons amis.

De son côté, Henri avait été trouver M. Austin. Moitié par menace, moitié par persuasion, il avait obtenu que l'article fût atténué par des rectifications plus ou moins plausibles, et le coup de pistolet inoffensif attribué à une plaisanterie. Il espérait que Mary seconderait cette interprétation; mais elle avait manqué de présence d'esprit en voyant l'éclat provoqué par cette aventure. Elle avait tout avoué à des amies peu discrètes, et plusieurs lui avaient donné raison tout en se moquant d'elle.

Henri avait assez prévu le ridicule qui devait rejaillir sur lui, s'il se laissait présenter à toutes les jeunes *misses* désireuses de le voir. Ce fut un désappointement pour elles et pour Mary aussi, qui n'avait pu se défendre de promettre l'exhibition; mais elle dut lui pardonner sa sauvagerie en le voyant sérieusement occupé de leur avenir. Il s'agissait d'embaucher des ouvriers. Henri s'adressa aux gens dont Sewell lui avait parlé, à Straatemberg, qui lui amena cinquante Allemands, ouvriers mineurs, à Knox, qui demanda un mois pour fournir une centaine d'Irlandais, et à Laramée, qui promit un contingent à peu près égal de Canadiens et d'émigrans européens. M. Green eut bien vite enrôlé une soixantaine de maçons et de charpentiers, et, comme Sewell voulait, en arrivant à la Bosse-dubison, trouver construite et meublée l'habitation dont Mary avait donné les plans et le modèle, l'architecte partit sur-le-champ avec Straatemberg et ses hommes, qui étaient également prêts.

Le père Athanase avait hâte de retourner à sa mission; il y renonça pourtant. Il voyait Henri partagé entre son amour pour Mary et sa répugnance pour le milieu où son mariage le condamnait à vivre. Il craignait de le laisser livré à lui-même et resta pour lui remonter le moral. — Tant pis, dit-il avec un gros soupir, si je trouve mes ouailles replongées dans l'idolâtrie, je ferai comme Moïse, je briserai leur veau d'or!

La mauvaise saison arriva, et il fallut renoncer à gagner la mine avant le dégel. Sous ce climat, l'hiver est terrible, les eaux des lacs gèlent et se couvrent de montagnes de neige amoncelées par les bourrasques. Souvent de violentes tempêtes rompent les glaces, qui s'accumulent sur les rivages, en changeant parfois la configuration, et forment des barrières infranchissables. Pendant sept mois, d'octobre en mai, toute communication est interceptée entre ces régions polaires et le reste du monde. Henri mit le temps à profit pour s'occuper en grand du placement de son fer. Il se rendit dans le Kentucky et dans l'Illinois pour établir des relations semblables à celles, qu'il s'était déjà créées dans l'Ohio.

Le banquier passa son hiver tout différemment. Appelé chez la



chanteuse à plusieurs reprises et sous différens prétextes, il s'aperçut, un jour qu'elle lui refusa sa porte, qu'il ne pouvait plus se passer de sa compagnie. Alors, avec l'entêtement qu'il apportait en toutes choses et la fougue d'un tempérament sanguin, il se jeta tête baissée dans le piège que lui tendait miss Williams. Celle-ci le laissa revenir, et, quand elle le vit bien englué, elle lui arracha des sommes énormes tout en ayant l'air de les refuser. Enfin elle lui porta le dernier coup en lui *avouant* qu'elle l'aimait. Sewell devint alors complètement fou. Trouvant que le cottage de Staten-Island était indigne d'une femme comme Arabella, il lui acheta une maison de campagne à Glen-Cow, sur le bord de la mer. Arabella relégua sa mère et sa tante dans le cottage, et alla prendre possession de sa nouvelle résidence. Elle eut chevaux, voitures, maison à la ville et à la campagne, donna des dîners, des fêtes, et attira de nouveau sur elle l'attention du monde de New-York. Elle s'habitua si bien à cette vie de luxe et de bien-être qu'elle renonça à sa première idée de ruiner le banquier. L'accaparer, lui et sa fortune, en l'épousant, était bien préférable, et avoir sur Mary l'autorité d'une belle-mère lui parut le plus beau triomphe.

Elle prit bientôt un tel empire sur Sewell qu'il en vint à lui offrir le mariage, et des anneaux de fiançailles furent échangés. Sewell avait pourtant hésité en songeant que le gendre qu'il voulait se donner avait été son rival. Personne ne pensait qu'il en pût être autrement depuis le séjour à Ontonagon; mais Arabella, tout en se confessant d'avoir eu un caprice pour Henri, n'eut qu'à raconter la vérité pour se disculper d'une liaison plus grave, et Sewell, qui en somme eût avalé bien des mensonges, se trouva d'autant plus épris qu'il put se croire le premier occupant sérieux de ce cœur si souvent battu en brèche.

### XXIII.

Lorsqu'Henri revint de sa tournée dans le Kentucky, il subit ce nouveau déboire. Tout New-York était informé des projets de mariage de M. Sewell. C'était un coup de foudre pour Mary. — Qu'il mange sa fortune, dit-elle à Henri, qu'il se ruine! c'est son droit, peu m'importe; mais me donner pour belle-mère mon ennemie, non, non, c'est impossible. Il faut empêcher cela...

— Si j'allais chez miss Williams, dit Montaret, peut-être lui ferais-je entendre raison.

— C'est possible, répondit Mary avec un mouvement de jalousie; vous devez avoir conservé une grande influence sur elle...

— Est-ce là toute la confiance que vous avez en ma parole?

— Je ne doute pas de votre parole; cependant vous pouvez avoir été surpris. Arabella est bien belle!

— Mary, ne revenons pas sur le passé, ne rendez pas la situation pire qu'elle n'est. Nous nous disputerons plus tard, si c'est un besoin de votre caractère. En ce moment, nous devons parer le coup qui vous menace; parlez à votre père, faites-lui sentir sa folie; de mon côté, j'irai parler à miss Williams.

— Non, s'écria Mary, je vous le défends! Essayez de détourner mon père de son affreux projet, mais je ne veux rien devoir à mon ennemie.

Henri alla parler à Sewell. Celui-ci le laissa dire sans l'interrompre, et se contenta de répondre qu'il était d'âge à savoir se conduire. Ne pouvant rien sur l'esprit du banquier, Montaret, malgré la défense de Mary, voulut tenter une démarche auprès d'Arabella. Il la savait folle et ne la jugeait pas corrompue. D'ailleurs il lui importait de donner à l'étude de son caractère plus d'attention qu'il ne lui en avait accordé jusqu'alors. Elle devenait un obstacle dans sa vie après avoir failli la lui faire perdre. Était-il condamné à subir passivement cette sorte de fatalité? Ne pouvait-il, lui, homme résolu et intelligent, combattre la mauvaise influence d'une fille assez bornée et peut-être moins perverse que bien d'autres?

Il était sur le chemin de l'embarcadère des *steamboats* pour Glen-Cow, lorsqu'il fut arrêté dans Broadway par un rassemblement d'où partaient de grands éclats de rire. Il voulut savoir la cause d'une réunion si joyeuse, cas insolite à New-York. — C'est un Indien, lui dit-on.

Henri pensa que le peuple de New-York était tout aussi badaud que celui de Paris, et néanmoins il alla comme les autres grossir la foule. En approchant, il vit en effet un Indien de haute stature et reconnut *celui qui vient sur le tonnerre*. Le chef sioux, paré de ses plus longues plumes, vêtu de sa plus belle tunique de peau de daim, la poitrine couverte de colliers, le visage orné des couleurs les plus voyantes, une main appuyée sur son fusil enrubanné, haranguait l'assistance d'un air à la fois superbe et bienveillant.

— Merci, visages pâles, disait-il en français, merci de l'admiration que vous avez pour Wakontchaka. Il est content, il voit que sa renommée de grand guerrier est arrivée jusqu'ici. Ceux d'entre vous qui viendront chez les Sioux peuvent se recommander de Wakontchaka. Ils y seront bien reçus en souvenir des honneurs que vous lui rendez.

Ce discours, traduit par un interprète officieux qui se trouvait là, fut accueilli par des rires et des *hourras* ironiques.

Henri fendit la presse, et, pénétrant jusqu'à l'Indien : — Que fais-tu ici? lui demanda-t-il.

— Je te cherche, répondit Wakontchaka.

Henri l'emmena chez lui. Dès que l'Indien fut entré, il regarda d'un air curieux et un peu craintif les livres, plans et instrumens de travail de l'ingénieur épars sur la table ou cloués à la muraille. Tout à coup ses yeux s'arrêtèrent sur une carabine à deux coups sortant des ateliers de Devisme, arme d'un joli travail et d'une grande précision qu'Henri avait reçue depuis quelques jours. Wakontchaka la décrocha, la regarda avec convoitise, la pesa, en fit jouer les batteries, la mit en joue et se fit expliquer la manière de la charger; puis il s'extasia sur les balles coniques toutes montées dans leurs cartouches de cuivre, et, en poussant un gros soupir, il allait remettre la carabine à sa place, quand Montaret lui dit : — Tu me ferais plaisir en acceptant cette arme comme un témoignage d'amitié et de reconnaissance.

Wakontchaka le regarda d'un air étonné; mais, voyant que le don était sérieux, il ne put contenir sa joie, éclata de rire, tendit la main à Henri sans pouvoir dire un mot, et se remit à tourner et à retourner l'arme dans tous les sens. Il voulut la charger et la tirer par la fenêtre; mais Henri lui fit observer que cela était défendu dans la ville. — Allons dans la campagne! dit l'Indien.

— Mais n'avais-tu pas à me parler?

— Oui, après que j'aurai essayé cela, dit-il en montrant la carabine.

— Comme tu voudras; j'avais justement à sortir. Viens avec moi.

Wakontchaka le suivit après avoir mis les boîtes de cartouches dans son *sac à médecines*, espèce de carnier en fourrure et enjolivé de broderies, dont tout Indien est muni et dans lequel il met des herbes médicinales en cas de blessure, des amulettes et les objets à son usage qu'il estime les plus précieux.

Sur le *steamboat* qui devait les conduire à Glen-Cow, Montaret lui demanda si les travaux étaient commencés sur la mine. — J'ai vu des visages pâles abattre la forêt, apporter des pierres et construire des maisons.

— Alors M. Green était déjà arrivé quand tu es parti?

— Je ne sais pas, je suis parti il y a trois mois.

— Et tu as mis tout ce temps pour venir ici?

— La neige couvrait la terre, les lacs étaient glacés, les chemins perdus; mais ni le vent, ni le froid n'arrêtent Wakontchaka.

— Il faut que tu aimes furieusement miss Arabella, pour avoir entrepris un tel voyage, car c'est pour la voir que tu viens, avoue-le.

— Wakontchaka aime en effet la belle *squaw*.

— Et as-tu maintenant quelque espoir d'être aimé aussi?

— Si j'avais douté, je ne serais pas venu. Dis-moi où je la trouverai.

— Tu ne l'as donc pas encore vue?

— Non.

— Eh bien! tu la verras aujourd'hui. C'est chez elle que nous allons.

— Ah! tu l'aimes donc aussi à présent?

— Je ne suis pas plus épris d'elle aujourd'hui que par le passé.

— Tu me trompes.

— Sur l'honneur, je te dis la vérité.

— Alors pourquoi n'es-tu pas revenu avant l'hiver au lac des Castors tenir tes promesses à Naïssa?

— Quelles promesses?

— Tu aimes Naïssa, et Naïssa t'aime, elle me l'a avoué. J'ai parlé deux fois à celui qui lui a tenu lieu de père depuis la mort de Sagitto; il m'a donné à entendre que tu ne voulais pas réparer le mal que tu avais fait. Je suis venu savoir si cela était vrai.

— Mon ami, je ne puis réparer le mal que je n'ai point fait. Tu te trompes, il n'y a rien entre ta cousine et moi qu'une bonne et sincère amitié.

— C'est-à-dire qu'après avoir séduit *l'Oiseau du lac*, tu veux épouser celle qui met des balles dans la chevelure du chef sioux?

— Je dois l'épouser, je lui en ai donné ma parole, et cela bien avant de connaître ta cousine.

— Il faudra reprendre ta parole.

Le *steamboat* touchait le quai.

— Veux-tu venir tout de suite avec moi chez miss Williams? reprit Montaret.

— Non, je veux essayer le fusil d'abord, répondit l'Indien d'un air moitié fâché, moitié souriant.

Ils abordèrent, et, laissant le village à leur droite, ils suivirent la plage. Se voyant à une distance raisonnable de toute habitation, Wakontchaka dit à son compagnon, en lui montrant un oiseau de proie qui planait dans le ciel à une grande hauteur: Est-il trop loin?

— Non.

Wakontchaka tira, et l'oiseau atteint alla, en décrivant plusieurs courbes immenses, s'abattre sur la plage. Le Sioux, après l'avoir ramassé, le montra à Montaret d'un air qu'il s'efforçait de rendre modeste: — Wakontchaka, dit-il, est bon tireur. Il ne quittera jamais cette arme, et celui qui la lui a donnée est son ami. — Puis il marcha sur la grève d'un air majestueux sans que Montaret prévît ce qu'il allait faire. L'Indien tenait d'une main la carabine, de l'autre son vieux rifle, qu'il lança dans la mer en disant: — Vieux serviteur ne doit pas être humilié.

Content d'avoir donné la sépulture à son ancien compagnon, il revint à son amour un instant oublié. — Allons, dit-il, voir celle

qui réjouit le cœur du chef sioux. — Ils se rendirent à la maison de campagne d'Arabella, où ils furent reçus par Fanny, une jeune suivante irlandaise assez jolie, que Sewell avait fait entrer chez son idole autant pour la servir que pour la surveiller. Madame répétait à son théâtre, Henri dut laisser sa carte.

Comme il reprenait avec Wakontchaka le chemin de New-York, l'Indien, qui ne savait nullement ce que c'était qu'un théâtre, demanda des explications à son compagnon, et après ces explications il ne comprit pas davantage. Il se dit que sa belle *squaw* était sans doute une sorte de prêtresse à laquelle les faces pâles venaient tous les soirs rendre hommage. Son amour-propre en fut flatté, et sa passion en augmenta.

De retour à l'hôtel, il demanda à Montaret de le conduire dans le temple de la belle *squaw*. Ne se souciant pas d'exhiber un sauvage, Henri l'adressa à Télémaque, qui se chargea de lui avec empressement. Dès le soir même, Wakontchaka et son cornac noir, après avoir dîné ensemble et bu un peu plus que de raison, se rendirent à l'académie de musique.

L'entrée de ce personnage tatoué et emplumé fit sensation dans la salle. Quand la Williams parut, vêtue d'or et de velours, la couronne au front et suivie d'un cortège de figurans, l'Indien monta debout sur la banquette pour attirer son attention, et, sans tenir compte des avertissemens réitérés de Télémaque, non plus que des menaces de ceux qui étaient derrière lui, il resta pétrifié d'admiration et bouillant d'amour. Comme elle avait fini son rôle dans l'acte et rentrait dans la coulisse, *celui qui vient sur le tonnerre*, pensant qu'elle ne reparaitrait plus, sauta par-dessus les épaules des spectateurs, bondit dans l'orchestre des musiciens, renversa les pupitres, franchit la rampe, s'élança sur la scène et courut à Arabella en s'écriant : — Wakontchaka n'a pu attendre plus longtemps, le voici. Il veut parler aussi en musique et danser devant ton peuple.

Arabella s'enfuit dans sa loge, où elle trouva Sewell.

— Délivrez-moi de ce fou, s'écria-t-elle, il me poursuit.

Sewell, mis au courant en deux mots, alla au-devant du Sioux et voulut lui barrer le passage. Wakontchaka le repoussa et s'engagea dans l'étroit couloir qui menait à la loge de la chanteuse. Ivre d'amour et de whisky, il implorait bruyamment la belle *squaw* pour qu'elle lui ouvrît la porte, quand il se vit entouré par six *policemen* suivis de Sewell, du *manager* (régisseur), des machinistes et des figurantes, que l'incident réjouissait beaucoup. Le régisseur invita l'Indien à se taire et à s'en aller.

— Wakontchaka, répondit-il, n'obéit à personne!

Et de sa hachette de fer il fendit le panneau de la porte. Les *policemen* se jetèrent sur lui, mais il leur glissa dans les mains



comme un serpent et se sauva à l'autre bout du corridor. Là il mit une cartouche dans sa chère carabine et l'essaya cette fois sur l'un des *policemen*, qui tomba.

— On ne touche pas à Wakontchaka, cria-t-il, et, prenant sa course, il s'élança dans les escaliers et sortit du théâtre.

Une foule de curieux l'attendait à la porte, mais, ne sachant pas encore le crime qu'il venait de commettre, on le laissa fuir et même quelques-uns le suivirent. Il se déroba en faisant plusieurs détours à travers les rues et se vit bientôt seul. Il alla sur-le-champ à l'auberge d'Henri et monta chez lui.

— Que viens-tu faire à pareille heure? lui dit Montaret, le voyant hors d'haleine et ruisselant de sueur.

— Je viens de tuer un des ennemis de la belle *squaw*.

— Qui as-tu tué? s'écria Henri avec anxiété.

— Un de ces hommes qui ont pour toute arme un petit bâton.

— Un *policeman*?

— Je ne sais pas ce que c'est. Ils croyaient prendre le scalp de Wakontchaka, et l'un d'eux a trouvé la mort. Je me suis sauvé, et me voilà.

— Mais, malheureux, tu vas être arrêté, emprisonné, pendu!

— Tu as donné à Wakontchaka assez de balles pour qu'il puisse tuer tous ses ennemis.

— Voilà un beau cadeau que je t'ai fait là! Il faut te sauver, te cacher, quitter la ville. Il n'y a pas de temps à perdre; prends mes habits.

D'abord Wakontchaka résista avec entêtement, mais Henri lui fit comprendre l'imminence du danger, et il se résigna à se laver le visage, à chausser un pantalon, à endosser un paletot et à se coiffer d'un chapeau.

— Tu veux donc que je ne revoie pas la belle *squaw*? dit-il.

— Il s'agit bien d'elle! Je ne veux pas qu'on pendre un brave garçon à qui je dois la vie. Allons, es-tu prêt?

— Oui.

Ils sortirent de l'hôtel sans être observés et gagnèrent à pied la station d'Harlem, où ils attendirent le premier convoi pour la direction du nord. Après avoir recommandé à Wakontchaka de ne parler à personne tant qu'il serait dans l'état de New-York, Henri lui rendit son fusil roulé dans sa peau de bison, et, après lui avoir glissé une bourse dans la poche, il le mit en wagon.

Au moment de partir, l'Indien prit la main de son guide et lui dit avec des larmes dans les yeux : — Tu n'es pas un homme comme les autres, et le chef sioux est fier de penser que tu seras son cousin.

— Ah! tu y tiens? lui dit Henri en souriant.

Et, l'ayant vu partir, il revint à New-York.

La fantastique apparition de l'Indien au théâtre, suivie du meurtre tragique du *policeman*, fit, comme on peut croire, quelque bruit dans New-York. On repensa à l'article déjà oublié de M. Austin, où il avait été question d'un terrible et magnanime sauvage épris de la cantatrice. Quelques personnes prétendirent que c'était un faux Indien suscité par les ennemis d'Arabella pour la troubler en scène et la ridiculiser devant le public.

Le banquier, las des aventures bizarres qui servaient de réclame à sa maîtresse, lui fit rompre son engagement, paya vingt mille dollars de dédit et lui fit comprendre la nécessité de se retirer à Glen-Cow jusqu'à nouvel ordre. Elle le voyait fortement ébranlé dans ses projets de mariage, et elle se résigna; mais, peu de jours après lui avoir fait ce sacrifice, elle commença à ressentir un profond ennui. Le tête-à-tête avec Sewell n'était pas précisément récréatif; ses préoccupations d'argent le poursuivaient jusqu'aux pieds de son idole, et si l'idole aimait à dépenser, elle n'avait pas pour cela le goût et l'intelligence des affaires. Le bruit, les émotions du théâtre, le scandale, les aventures, les polémiques où son nom se trouvait mêlé, tout cela était le véritable milieu de son organisation, à la fois légère et brutale. Nullement artiste, mais passablement bohème, elle ne voyait dans les capitaux qu'un torrent de plaisirs, et dans l'art qu'une occasion de lutte. Le luxe sans l'agitation lui parut donc fastidieux, et elle commençait à ne plus tant désirer d'être la femme de Sewell. La jalousie du banquier la menaçait d'un isolement dont la seule pensée la faisait frémir.

En apprenant qu'Henri était venu chez elle, elle se remit à songer à lui et sentit son inclination se raviver. Henri était jeune, beau, intelligent, d'ailleurs plus riche dans l'avenir que Sewell. Elle ne pouvait pas se persuader qu'elle échouerait toujours auprès de lui, si elle s'acharnait à le vaincre. Elle lui écrivit un billet où elle lui assignait un rendez-vous; mais la positive M<sup>me</sup> Williams n'était pas sans ascendant sur sa fille. La tante Burdon s'en mêla aussi; toutes deux s'effrayaient d'un *interim* qui eût pu les réduire à la misère, car Arabella ne faisait pas d'économies; sa seule qualité relative était de manquer de prévoyance. On la fit renoncer à envoyer le billet; elle reçut le banquier d'un air soucieux et préoccupé, ajourna le mariage jusqu'au retour du prochain voyage qu'il était forcé de faire à la mine, et prit ainsi sur lui plus d'empire qu'elle n'en voulait peut-être conserver. Au bout de quelques jours, il revint lui dire qu'il craignait d'être forcé de rester longtemps à la Bosse-du-bison, et il lui fit promettre, le cas échéant, de venir l'y

rejoindre. En prenant cet engagement, Arabella se remit à espérer qu'elle saurait plaire à Henri, ou tout au moins qu'elle trouverait l'occasion de se venger de Mary.

## XXIV.

Le printemps vint mettre un terme aux tribulations de Montaret. Les machines étaient confectionnées, les approvisionnements faits, les ouvriers de Knox et de Laramée rassemblés et prêts à partir. Irlandais, Gallois, Canadiens et Allemands, hommes, femmes et enfans, se mirent en route à la fin d'avril. Quinze jours après, Henri, le missionnaire, Sewell et sa fille partirent aussi, suivis de Télémaque et de quatre autres domestiques avec chevaux, mules, provisions et tout un matériel de campement. Henri fut encore assez triste dans l'éternel wagon-omnibus qui conduisait la caravane à Cleveland; mais, quand après avoir déjeuné avec la famille Palmer on s'embarqua sur le lac Érié, l'amour et le printemps réveillèrent en lui le sentiment de l'espérance et les énergies de la jeunesse.

Mary était aussi fraîche que la brise de mai, et aucun déplacement, aucune fatigue ne dérangeait l'harmonie charmante de sa personne. Elle semblait invulnérable aux malaises et aux ennuis des voyages. Elle s'accommodait de tout et passait à travers tout comme un cygne qui fend les ondes sans y laisser une de ses plumes. Henri admirait avec étonnement cette placidité d'organisation chez une personne si facile à alarmer ou à irriter en amour. Il semblait qu'en dehors de cette région des orages elle n'eût plus d'autre souci que celui de plaire pour réparer les blessures qu'elle avait faites. Elle fut adorable pendant tout le temps de la navigation sur les lacs. Elle fit de la musique, et Montaret découvrit qu'elle avait du goût et de la science plus qu'il n'appartient au talent d'agrément des jeunes filles. Elle fut plus qu'aimable, elle fut bonne avec les autres femmes, la plupart vulgaires et ennuyeuses, qui se trouvaient sur le bateau à vapeur. Elle s'occupa des enfans, elle les fit tenir tranquilles en les amusant avec un grand instinct de maternité intelligente. Elle parlait à tous les passagers, non par désœuvrement, mais pour s'instruire de toutes les choses pratiques sur lesquelles il pouvait être utile à Henri qu'elle fût renseignée, et, tout en flattant l'amour-propre des gens qu'elle écoutait, elle les tenait à distance respectueuse par un certain fluide de dignité chaste qui émanait d'elle, et qui semblait pénétrer les plus grossiers épidermes.

Henri, en lui tenant compte de tous ces mérites exquis, oubliait combien ses excentricités l'avaient blessé. Il oubliait aussi New-York et les déplaisirs dont il y avait été abreuvé. Chaque tour de roue

du *steamer* lui semblait mettre un abîme entre ce passé douloureux et la vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui.

— Nous allons vers le monde de la vérité, disait-il à sa fiancée, c'est-à-dire vers le travail utile au sein de la nature encore vierge. Il me semble que je ne vous connaissais pas encore, et qu'à l'approche de notre oasis vous vous révélez à moi plus aimable et plus belle que vous n'avez encore consenti à le paraître.

Le bonheur embellissait Mary en effet. Elle aussi oubliait ses tourmens passés et appelait de tous ses vœux la vie au désert. Ils remplissaient de rians projets les heures de la traversée, et Henri voyait avec bonheur approcher le moment du mariage. On n'en parlait pourtant pas encore, au grand étonnement de Sewell, qui avait cessé de presser la résolution de sa fille, partagé qu'il était entre le désir de la voir établie, pour être libre d'épouser la Williams, et la crainte de déplaire à celle-ci en allant contre ses intentions. Henri savait gré à Mary de la pudeur délicate qui l'empêchait de faire la moindre allusion à une union plus intime, et elle commençait à comprendre que dans son silence à lui il y avait un respect qui tenait au culte de la femme et qui cachait un réel embrasement de tout son être.

Le 25 mai, on abordait à l'embouchure de la rivière aux Carpes, sur une jetée de planches et de madriers. Quelques baraques récemment construites montraient dans l'aube naissante leurs pignons fraîchement peints en ocre rouge. Cette partie de la forêt était rasée ou brûlée, et un chemin dessinait son sillon blanc au milieu des broussailles noircies par l'incendie. Ce hameau, c'était le port d'embarquement bâti par les ordres de Sewell pour les produits de la mine. Le banquier s'extasia devant cette cité naissante; mais Henri regretta les beaux ombrages de la forêt vierge qu'il avait admirés pour la première fois à cette place dix mois auparavant.

— Je comprends qu'on aime les arbres, dit Sewell, cela fait bien dans les jardins, avec des pelouses, des corbeilles de fleurs, des bancs; mais quand il n'y a que cela dans un pays, c'est monotone, et nos ouvriers ont bien fait d'éclaircir un peu.

L'arrivée du bateau avait attiré plusieurs habitans. Mary, avec son activité ordinaire, se mit tout de suite en quête de guides pour le lac des Castors; mais il lui fut répondu qu'on n'avait pas le temps de la conduire, qu'il y avait un chargement de minerai à faire, et que d'ailleurs l'unique chemin aboutissait aux mines. Elle s'étonna que ces gens attachés à l'exploitation ne lui fissent pas une réception plus brillante; Henri ne s'étonnait pas moins en entendant parler de chargement de minerai.

— Vos mineurs exploitent donc déjà? lui dit miss Sewell.

— Apparemment, répondit-il; j'aurais cru pourtant qu'ils nous

auraient attendus, et je comptais sur le plaisir de vous voir donner le premier coup à la montagne avec un marteau enrubanné.

Il s'approcha d'un ouvrier et lui demanda qui avait donné l'ordre d'ouvrir la mine.

— Je ne sais pas.

— Est-ce Straatemberg?

— Straatemberg? Il n'est pas à la mine.

— Et où est-il?

— Je n'en sais rien.

— Et M. Green? demanda Sewell.

— M. Green bâtit toujours.

— Où sont, reprit Henri, les mineurs que j'ai envoyés ici il y a une quinzaine?

— Je n'ai vu personne.

Et l'ouvrier lui tourna le dos.

— Tout ceci me paraît louche, dit Montaret à ses compagnons. Partons, et allons vite savoir ce qui se passe.

Tout le monde fut bientôt prêt. M. Sewell, Henri et Mary montèrent à cheval, le père Athanase se hissa sur une mule, Télémaque et les autres serviteurs suivirent avec le matériel.

A mi-chemin, le père Athanase demanda qu'on fît halte un instant et qu'on l'écoutât.

— Si vous m'en croyez, dit-il, nous irons d'abord au lac des Castors.

— Pourquoi? demanda Henri.

— Parce que je viens de voir filer à travers les broussailles un animal que je connais, maître Jambes-torses. Je crains quelque mauvais tour. Allons chez le docteur, qui nous donnera de plus amples renseignements.

— Il faut mettre la main sur cet homme, dit Henri; nous le ferons bien parler.

— Tu es bien naïf de croire qu'un Indien te dira la vérité, et celui-là surtout! Allons au lac des Castors, te dis-je; coupons à travers bois.

L'avis fut accepté, et on se remit en route. Dans la soirée, nos voyageurs arrivèrent sans encombre au bord du petit lac. *Duvet d'oison* était occupée à laver. Elle fit un grand cri de joie en voyant Télémaque et Montaret, et, sans se donner le temps de leur dire bonjour, sans faire attention aux autres voyageurs, elle prit sa course le long du rivage et alla avertir Naïssa. La jeune Indienne courut à la rencontre d'Henri; elle ne vit d'abord que lui.

— Vous voilà donc enfin! s'écria-t-elle en lui tendant les deux mains; mais aussitôt elle rougit en voyant Sewell, et pâlit en rencontrant le regard perçant de Mary attaché sur elle.



La pauvre Naïssa retourna appeler son père. Son émotion l'avait trahie, et, lorsqu'elle revint saluer sa rivale, celle-ci avait déjà senti ses soupçons se réveiller.

— Ah ça! que se passe-t-il à la Bosse-du-bison? demanda sur le champ le missionnaire au docteur.

— Oh! bien des choses, répondit le docteur; je vous conterai cela. Entrez d'abord à la maison.

— On exploite donc sans mon ordre? demanda Henri dès qu'ils furent dans l'intérieur.

— Oui, monsieur Henri, oui, dit le docteur d'un air triste, on exploite depuis trois mois.

— Mais qui? Est-ce Straatemberg? On nous a dit qu'il n'était plus à la mine : qui donc dirige les travaux?

— Messieurs Cranston, Milly, Leblanc et Antonio Fayal.

— Comment? pourquoi? s'écrièrent à la fois tous nos voyageurs stupéfaits.

Sewell fut le moins étonné.

— Comment n'ai-je pas prévu cela? dit-il. Du moment que de pareils coquins se trouvaient à portée de nos richesses, ils devaient tenter de se les approprier; mais c'est un vol indigne et une entreprise misérable : nous avons nos titres de propriété.

— Et nous n'aurons qu'à les montrer, j'espère? dit Mary.

— Oh! reprit le docteur, nous sommes ici au désert, nous n'avons ni constable, ni shériff, ni juge de paix pour nous faire rendre justice.

— Calmons-nous, dit le missionnaire, et soupçons; je tombe de fatigue, et je crois qu'aucun de nous n'est bien lucide en ce moment.

Le souper du docteur était prêt, Télémaque y adjoignit lestement les provisions dont on s'était muni. *Duvet d'oison* et *celui qui met des plumes* firent des prodiges d'activité; l'adroite Naïssa, oubliant ses peines de cœur, servit elle-même miss Mary avec une douceur et une soumission qui eussent désarmé un esprit moins prévenu.

Quand la première faim fut apaisée, le docteur prit la parole.

— Il y a près de six mois, dit-il, que MM. Cranston, Milly et quelques ouvriers des mines de cuivre de Minesota, conduits par l'Indien Jambes-torses, sont venus visiter la Bosse-du-bison. Sachant M. de Montaret seul et légitime propriétaire, je m'y rendis et demandai à ces messieurs de quel droit ils se permettaient d'établir une baraque et d'ouvrir une tranchée, comme s'ils voulaient exploiter. Ils me répondirent que M. de Montaret était mort, ce qui me consterna dans le premier moment; mais en réfléchissant je compris qu'ils devaient faire allusion à l'assassinat dont M. Henri avait failli être victime. Je leur appris que je l'avais sauvé et qu'il se

portait très bien. Ils se consultèrent et partirent. Un mois après, une centaine d'ouvriers de différens corps d'état, M. Green, architecte, et un capitaine de mines nommé Straatemberg arrivèrent, se disant envoyés par MM. Sewell et Montaret.

— Cela était vrai, dit Henri, et que sont-ils devenus?

— Ils ont commencé leurs travaux. M. Green a bâti un très beau cottage, une fonderie, des magasins et une cinquantaine de petites habitations pour les ouvriers. Il y a trois mois, MM. Cranston, Milly et Leblanc reparurent avec près de deux cents ouvriers des mines d'Ontonagon et s'installèrent, en se disant envoyés par M. Sewell, maître de l'affaire, ayant, comme actionnaire du Minnesota, dont Cranston est directeur, fusionné avec lui.

— C'est faux, s'écria Sewell, je renie l'association; mais comment Green et Sraatemberg se sont-ils laissé duper ainsi?

— J'ai été dupe aussi, monsieur, jusqu'au jour où M. Antonio Fayal est venu prendre une part active dans l'exploitation avec une cinquantaine de bandits de l'Arkansas et du Mexique.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit tout cela? demanda le missionnaire.

— Vous savez bien que la circulation était interrompue par les neiges, et la navigation par les glaces. Admettons que vous eussiez reçu ma lettre, vous n'auriez pu venir.

— J'aurais au moins formé opposition à New-York ou à Washington, dit Henri, et je serais arrivé pour mettre ces brigands à la porte.

— Je ne savais pas quels étaient leurs droits, je n'avais pas de pouvoirs pour les soumettre à un interrogatoire. Je ne pouvais produire aucun titre, ni exiger qu'on en produisît devant moi. Je ne pouvais donc manifester hautement des soupçons qui n'étaient fondés que sur la mauvaise opinion que j'ai de Fayal; je ne connaissais pas les autres.

— Mais Green connaissait nos droits, lui! s'écria Sewell, et puisqu'il est resté à la mine, ... qu'est-ce qu'il y fait donc?

— Il a continué de bâtir malgré la mauvaise saison, et il bâtit encore.

— Pour le compte de Cranston? Cela est incroyable!

— Que vouliez-vous qu'il fit avec ses ouvriers, qui seraient morts de faim? L'hiver a été plus rude que d'habitude cette année.

— Et ceux de Straatemberg?

— Excepté une douzaine de ses Alsaciens qui se sont laissé embaucher par Cranston, tous ses ouvriers sont venus avec lui demander asile aux Indiens de la mission et ont passé l'hiver à chasser avec eux.

— Mais, docteur, dit Henri, vous ne me parlez pas de deux cents

mineurs que j'ai expédiés à la fin d'avril sous la conduite de Knox et Laramée?

— J'ignore s'ils sont arrivés, je n'ai pas été à la mine depuis six semaines.

— M. Cranston vous a défendu d'y aller?

— Non pas précisément, mais la présence de Fayal m'en éloigne. D'ailleurs cette partie de la contrée me déplaît maintenant. Le spectacle de nos bois ravagés et noircis par l'incendie me serre le cœur.

— Et combien y a-t-il d'ouvriers à la mine? demanda Henri.

— Il y a six semaines, ils étaient, en comptant les femmes, les enfans, les maçons et charpentiers de Green, les ouvriers qui se sont séparés de Straatemberg, ceux de Cranston et de Fayal, au moins trois cents.

— Il faudrait pourtant faire savoir aux nôtres, dit Sewell, qu'ils sont indignement trompés.

— Il faut y aller, dit Mary, et signifier aux bandits de M. Fayal et à tous ces voleurs de fer qu'ils aient à nous céder la place.

— Et s'ils méconnaissent vos droits? reprit le docteur.

— Nous les ferons reconnaître par la force, dit Mary.

— Fort bien, ainsi vous voilà prête à entrer en campagne?

— Pourquoi pas? répondit-elle d'un air décidé.

— Vous ne vous feriez aucun scrupule de tuer de malheureux ouvriers qui ne cherchent qu'à gagner leur pain? Que leur importe à eux qu'il leur vienne des Sewell ou des Cranston? Vous feriez des veuves et des orphelins pour augmenter votre fortune? Si vous étiez dénuée de tout, miss Sewell, je comprendrais la lutte, c'est la loi de la nature; mais, riche comme vous l'êtes, ce serait donc par partie de plaisir que vous verriez répandre le sang?

— Docteur, répondit Henri, vous allez trop loin! miss Sewell est bonne et désintéressée; mais elle a la tête vive, et la résistance l'irrite. Laissons de côté tout projet de violence, et rendons-nous à la mine dès demain. M. Cranston doit être homme à entendre raison; je lui montrerai mes titres, et s'il a fait quelques frais, je le dédommagerai.

— Oui, il vaut mieux sacrifier des dollars que des chrétiens, dit le missionnaire en souriant.

— Et M. Fayal l'assassin? dit Mary à Henri; le dédommageriez-vous de n'avoir pas réussi à vous tuer?

— Ceci est un autre compte à régler plus tard. Occupons-nous d'abord de faire savoir à nos ouvriers que nous sommes arrivés.

Il fut décidé que dès le lendemain on se rendrait à la mine, et on se sépara.

Le docteur pouvait loger deux personnes, mais non pas huit, et,

Mary ayant accepté l'hospitalité chez le docteur, Henri alla coucher à la mission, quitte à faire la chasse aux serpents à sonnettes. Comme il sortait de la maison de Berghenius, Naïssa le suivit sur la pointe du pied en l'appelant à voix basse. Montaret se retirait tristement. Durant le souper, il avait trouvé sa fiancée hautaine et froide, ne songeant pas à adoucir par une parole encourageante la nouvelle contrariété qui s'attachait à son entreprise. Il était plongé dans des idées sombres, la voix de Naïssa lui vint aux oreilles comme une brise, c'était comme une voix de la forêt qui en murmurant son nom semblait lui dire *espère!*

— Est-ce vous, chère enfant? lui dit-il en se retournant pour lui serrer la main. Pardonnez-moi de n'avoir pas su trouver le temps de vous demander de vos nouvelles. Mes préoccupations me paraissent d'autant plus maussades qu'elles m'ont empêché de vous parler aujourd'hui. Je m'étais promis pourtant de vous remercier de vos bons soins : nous nous sommes quittés si vite à Ontonagon! Parlez-moi donc de vous; dites-moi comment vous avez passé l'hiver.

— Oh! j'ai été bien heureuse, répondit Naïssa oppressée, et à présent...

— A présent? dit Henri étonné de son émotion, et se demandant si Wakontchaka n'avait pas été plus clairvoyant que lui en lui parlant de l'amour de Naïssa.

Peut-être la crainte d'un aveu qui l'eût embarrassé et chagriné donna-t-elle une certaine sévérité à la voix d'Henri. Naïssa, qui était décidée à lui ouvrir son cœur, fut effrayée et reprit : — A présent je suis heureuse encore, puisque tous ceux que j'aime se portent bien... Elle n'en put dire davantage, et retourna, en cachant ses larmes, s'occuper du service de sa rivale. Elle fut surprise de trouver fermée la porte de la chambre de Mary. Elle frappa doucement, offrit ses soins; on ne lui répondit pas. Elle se retira chez elle, croyant que miss Sewell la boudait et la méprisait.

Mary rentra sans bruit au bout d'un quart d'heure. Elle avait vu Naïssa se diriger du même côté qu'Henri, et elle les avait suivis; mais leur entretien avait été si court et leur séparation si prompte, qu'elle n'avait pu les joindre et était arrivée au moment où ils se quittaient. Pour n'être pas vue aux aguets, elle avait fait un détour avant de rentrer chez le docteur.

La jalousie est ingénieuse à inventer des vraisemblances. Qu'était-ce donc que ces rapides paroles mystérieusement échangées entre Montaret et la jeune Indienne? Ce n'est pas dans les rapports d'une liaison innocente qu'on peut s'entendre si vite et si bien. Que Naïssa aimât-le Français, cela n'était pas douteux; mais qu'elle eût le temps en quelques minutes de lui donner un avis furtif et qu'elle

disparût aussitôt comme satisfaite de sa réponse. Elle était certainement l'indice d'un lien tout formé et le mot d'ordre de quelque rendez-vous pour le lendemain, pour la nuit même, peut-être.

C'est en se forgeant ces douloureuses chimères que Mary passa dans sa petite chambre une nuit agitée au lieu d'écouter les rossignols, tandis que Naïssa pleurait de son côté, sans se douter qu'elle mettait sa rivale au désespoir.

## XXV.

Le lendemain étant un dimanche, le père Athanase voulut, avant de rien entreprendre, célébrer la messe à la mission. C'était pour lui non-seulement un devoir religieux, mais encore un moyen de réunir ses ouailles et les mineurs de Straatemberg campés dans le village et de s'assurer de leur concours, car, d'après les renseignements qu'il avait reçus d'eux le matin, M. Cranston ne se cachait plus d'opérer pour lui-même.

Henri, Sewell et Mary, voulant compter aussi leurs partisans, se rendirent à l'appel de la cloche. Ils trouvèrent là Straatemberg avec ses ouvriers et Green avec une partie des siens. Naïssa y était aussi avec *Duvel d'oison* et une douzaine de jeunes filles indiennes dont quelques-unes avaient déjà fait un pas vers la civilisation en arborant le toquet de plumes et le jupon de crin, ce qui jurait un peu avec la raie de vermillon qui leur partageait la tête comme un coup de sabre et leurs tuniques de peau trop étroites pour cacher les crinolines. Naïssa n'avait rien voulu changer à sa mise sauvage; avec ses vêtements collans, ses cascades de colliers, ses mocassins emboîtant ses petits pieds, ses anneaux et ses longues tresses, elle ressemblait toujours à une statue égyptienne. Télémaque, une chemise blanche passée par-dessus son pantalon et serrée à la taille par une ceinture rouge, avait demandé comme une grâce de servir d'enfant de chœur. *Celui qui met des plumes* et qui, en effet, avait enrichi d'un énorme panache sa petite tête oblongue et jaune tenait lieu de sacristain.

Après l'évangile, le père Athanase monta en chaire, et sous forme de sermon raconta ce qui s'était passé à propos de l'achat des terrains de la Bosse-du-bison et de la donation qu'il en avait faite à son neveu. Il blâma avec beaucoup de ménagement ceux qui avaient commencé à exploiter en son absence. En peu de mots, il mit l'assemblée au courant de la situation, et termina son discours en déclarant que son intention était de s'arranger à l'amiable avec M. Cranston, qu'il allait à cet effet se rendre auprès de lui, et engageait les fidèles à venir assister à la bénédiction de la mine.



En agissant ainsi, le missionnaire montrait beaucoup de prudence et de discernement. Il doutait fort qu'il y eût moyen de s'entendre d'emblée avec les auteurs d'une usurpation si audacieuse, d'autant plus que Sewell regardait la conduite de MM. Cranston et Doyle en cette affaire comme une vengeance personnelle. Le banquier pensait aussi, mais sans le dire, que Fayal, jaloux de ses succès auprès d'Arabella, le traiterait en ennemi. Bref, il croyait la partie difficile à gagner, et l'irritation qu'il laissait paraître rendait le missionnaire d'autant plus circonspect. Après avoir prêché la modération et rappelé ses ouailles au sentiment de la fraternité chrétienne, le père Athanase espéra que la présence de tant de témoins calmes et l'attitude ferme et digne de son neveu contiendraient l'insolence des voleurs de fer.

On retourna chez le docteur, où l'on déjeuna à la hâte. Naïssa, effrayée de l'attitude méfiante et de la parole sèche de miss Sewell, se tint dans la cuisine et ne parut plus. Le docteur lui ordonna de ne pas quitter la maison, et ce ne fut pas sans peine qu'Henri put persuader à Mary d'en faire autant. Elle avait fait des projets de bravoure pour la journée, et même elle s'était composé dès le matin une mise qui lui allait fort bien : toquet de feutre noir, veste de velours gris sur une chemise de satin rouge, col d'homme et cravate noire, ceinture de cuir et jupe de drap gris, le tout pour imiter le costume de voyage d'Henri. Le missionnaire et son neveu organisèrent la marche. Après avoir expressément défendu aux femmes de les suivre et engagé fortement M. Sewell à se contenir, ils jugèrent à propos de laisser à l'habitation Green, dont la présence dans le camp du véritable propriétaire pouvait irriter l'ennemi. Le groupe se composa donc des charpentiers et autres ouvriers de l'architecte, qui, ayant toujours travaillé à la mine, retournaient auprès de leurs familles, des Alsaciens de Straatemberg, qui avaient toujours protesté, et de quelques Indiens convertis, qui épousaient par affection le parti du missionnaire. Celui-ci avait gardé à dessein son costume d'officiant, le docteur son habit noir de cérémonie. Télémaque, qui avait déterré, on ne sait où, un habit vert à boutons d'or, trop court et trop étroit pour sa formidable carrure, marcha un des premiers, en prenant des allures de tambour-major, et suivit le père Athanase, qui était en tête.

Des maisons de bois, des cabanes, des hangars, des tentes, des chevaux en liberté, des charrettes, des machines, des piles de planches, des brouettes, des haillons, des instrumens de travail, des tonnes de minerai, des cuisines en plein vent, le tout entouré et défendu par une barricade de troncs d'arbres, des femmes, des enfans, des ouvriers armés de pioches, de bâtons et de fusils, comme

s'ils se fussent attendus à une attaque, un silence de mauvais augure dans cette foule, le soleil frappant en plein sur la montagne de fer entr'ouverte et brillante comme une gigantesque cuirasse, tel fut le tableau qui se présenta au missionnaire quand il déboucha le premier dans la clairière de la Bosse-du-bison. Un coup d'œil lui avait suffi pour voir que les mineurs de Cranston étaient près de trois cents; il pensa que sa petite troupe n'était pas suffisante pour intimider le directeur de la mine, s'il ne voulait pas entendre raison. A trente pas de la barricade, on dut s'arrêter sur l'injonction qui fut faite par M. Cranston de ne pas aller plus loin. — Ça ne va pas tout seul, dit le père Athanase à son neveu. Ne dis rien encore, et laisse-moi faire. Il agita un mouchoir blanc en signe de paix, et Cranston, suivi de Milly, de Leblanc, un des moins compromis de ses associés, avec quelques-uns de ses contre-mâtres et de ses chefs d'atelier, vint à sa rencontre.

— Que voulez-vous? demanda Cranston d'une voix brève.

— Monsieur, dit le père Athanase, je ne viens ici qu'avec de bons sentimens. Mon but est d'abord de bénir la mine et les instrumens du travail, car je pense que ceux de vos ouvriers qui appartiennent au culte protestant n'y feront pas d'opposition, et que ceux qui sont catholiques m'en sauront gré.

— Je n'y vois pas d'inconvéniens, dit Leblanc.

— Mais moi j'en vois, lui répliqua Cranston; gardez vos réflexions pour vous.

Leblanc mit les mains dans ses poches et haussa les épaules. — Ah ça! qu'est-ce que c'est que cette comédie-là? s'écria le Floridien Antonio Fayal en s'avancant avec une bande de gens de mauvaise mine.

Il avait l'air si insolent, que Montaret eut grande envie de le souffleter encore; mais il se domina et répondit froidement: — Cette comédie signifie que je viens prendre possession de ce qui m'appartient.

— Vous parlez franchement au moins, vous! dit le Floridien en pâlisant sous le regard de Montaret et en se retirant au milieu des groupes.

— Pour émettre une telle prétention, reprit Cranston en s'adressant à Henri, vous devez avoir des titres.

— Oui, monsieur, et les voici, répondit Montaret en les lui montrant.

Cranston y jeta les yeux et se troubla; puis, en les lui remettant avec un sourire affecté: — Vos titres sont nuls, dit-il.

— Et pourquoi, monsieur?

— Parce que vous n'êtes pas Américain.

— J'ai plus de six mois de séjour aux États-Unis.

— C'est possible, monsieur; mais j'ai acheté les terrains alors que vous ne remplissiez pas cette condition.

— Ces terrains appartenait à mon oncle, qui habite le pays depuis plus de dix ans.

— Votre oncle aurait dû acheter du véritable propriétaire avant de s'adresser à l'état du Michigan.

— Et quel est, selon vous, le véritable propriétaire? demanda le père Athanase, qui, malgré lui, sentait la colère le gagner.

— Nagheko, monsieur le missionnaire.

— Nagheko n'a jamais possédé un pouce de terre par ici.

— Oh! dit l'Indien en sortant comme de dessous terre, les mines sont à qui les trouve, et les terres à qui les occupe le premier.

— Tu lèves la tête bien haut, Jambes-torses, prends garde à toi! lui répliqua le missionnaire.

— Pas de menaces, monsieur, lui dit Cranston.

— Cet homme est un voleur et un assassin.

— Je l'ignore; cela ne me regarde pas. Tout ce que je sais, c'est que j'ai payé à Nagheko et que j'ai obtenu de l'état du Michigan la concession.

— Donnez-m'en la preuve!

— La voici, dit Cranston en montrant une pancarte timbrée et paraphée.

C'était un acte de vente antidaté, passé entre l'Indien, Cranston, Milly, Fayal et Doyle, et sanctionné dans le bureau du cadastre de Lansing par un employé qui n'avait pas craint, devant la somme offerte par les spoliateurs, de vendre ce qui avait été déjà vendu plusieurs années auparavant au missionnaire. — Cet acte est absurde, dit le père Athanase.

— Comme vous voudrez, répondit Cranston; en attendant, retirez-vous.

— Pas avant que vous n'ayez entendu raison, dit Henri. J'aime à vous croire honnête homme; mais il est certain qu'en ce cas vous avez été trompé, et, comme je ne veux pas tirer profit des pertes qui en résulteraient pour vous, je m'offre à vous indemniser des frais que vous avez faits jusqu'à ce jour; de plus, je m'engage à employer ceux de vos ouvriers qui voudront rester avec moi.

Puis, se tournant vers ceux-ci et sachant comment il fallait leur parler, Henri les prit par les sentimens d'honneur, d'humanité et de justice, ce qui ébranla fortement une partie d'entre eux. — On ne peut pas mieux dire, s'écria Leblanc, dont l'exemple entraîna quelques-uns.

— Arrangez-vous! arrangez-vous! crièrent-ils.

Mais d'autres résistèrent en disant : — Belles promesses ! Quand le Français sera le maître, il nous congédiera.

— Oui, ces gens-là, s'écria le Floridien, viennent vous enlever votre travail. Vous ne comprenez donc pas que cet ingénieur français va envoyer nos fers dans son pays ?

— Non, messieurs, non, dit Henri, pas une parcelle de ces fers ne sortira des États-Unis, je vous le promets. Que gagnerez-vous à vous opposer à notre prise de possession ? Un jour ou l'autre il vous faudra bien reconnaître nos droits, et nous pourrions alors être moins disposés qu'aujourd'hui à vous indemniser.

Cranston parut réfléchir un instant ; il allait peut-être consentir à un accommodement, quand le banquier s'écria : — M'arranger avec M. Doyle, moi ? jamais ! Un coquin qui a tout fait pour me ruiner ! Je souhaite le rencontrer au bout de mon rifle, voilà tout !

— Monsieur Sewell, lui dit le missionnaire, je vous rappelle à des sentimens plus humains.

— Non, non, reprit le banquier, si j'ai mis un capital considérable dans cette affaire, ce n'est pas pour partager les bénéfices avec Doyle.

— Eh ! monsieur, répondit Montaret, vous n'avez rien à craindre. Je dédommagerai ces messieurs sur ma part.

Henri s'efforçait de vaincre la résistance hors de saison de M. Sewell, quand une apparition bien autrement inopportune vint compliquer la situation. Mary s'était impatientée et inquiétée. Elle avait décidé M. Green à tenter un grand coup. Il s'agissait de détacher ses ouvriers de Cranston, soit par persuasion, soit par menace. Green était très aimé des siens, et il n'aimait certainement pas Cranston ; son caractère doux et irrésolu rendait très méritoire l'acte d'énergie que miss Sewell avait obtenu de lui. Malheureusement cette entreprise, dont l'idée était bonne, devait être menée par une femme et par la plus nerveuse des femmes.

Mary et l'architecte débouchèrent du bois voisin et se présentèrent devant la palissade au moment où M. Cranston, voulant brusquer la conclusion, disait à Sewell d'un ton railleur :

— Allez donc débrouiller vos intérêts de famille chez vous.

— Nous y sommes, monsieur, lui répondit Mary avec une dignité réelle, mais intempestive, et je vous conseille de vous en aller, vous et les vôtres !

Henri se retourna vers elle et lui jeta un regard de reproche pour avoir manqué à sa promesse. Fayal ne laissa pas tomber cette bravade, et s'adressant à ses mineurs :

— Dites donc, mes amis, s'écria-t-il avec un rire insolent, vous avez entendu ce que cette belle demoiselle vous a signifié ? Il va falloir déguerpir et céder la place à ses valets !

Des cris d'indignation, des huées, des sifflets, des vociférations partirent de la foule irritée. Les femmes des mineurs vinrent mêler leurs cris et leurs injures aux menaces des hommes. Mary, malgré tout son courage, trembla devant cette population hurlante. Elle mit la main sur un petit revolver dont elle avait cru devoir se munir, Henri le lui arracha; mais ce geste de menace fut remarqué et fit éclater l'orage. Quelques coups de feu partirent de la bande du Floridien. Une balle coupa la jupe de miss Sewell, une autre perça le chapeau du docteur, qui se contenta de dire avec un flegme imperturbable : — Si vous tuez le médecin, qui donc remettra les bras cassés? — La troisième effleura la joue du père Athanase, qui ne sourcilla pas. Il chercha d'où partait le coup, et vit Nagheko qui se faufilait à travers les jambes des mineurs.

Télémaque tira de la poche de son habit vert un de ces longs couteaux appelés *bowie-knives*. Sewell arma son rifle. Straatemberg et ses ouvriers s'apprêtaient à riposter à coups de carabine, et ceux de Green, en voyant leur patron en danger, vinrent spontanément se ranger autour de lui. Le docteur, le père Athanase et Henri les retinrent.

— Non, non, s'écriait le missionnaire, ce n'est pas en employant la violence que nous voulons persuader. De part et d'autre, on a des droits réels ou prétendus à discuter. Le combat n'est pas une discussion chrétienne. Prenons le temps de réfléchir. S'il y a quelques personnes mal intentionnées ici, la majorité est composée d'honnêtes gens, et ni moi ni mon neveu ne voulons faire couler le sang innocent. Retirons-nous.

— C'est ce que vous avez de mieux à faire, lui répondit Cranston.

Le missionnaire ne releva pas cette parole, il fit signe à ceux qui l'accompagnaient de le suivre, et regagna les bois sous une tempête de sifflets et de cris de triomphe. Green le suivit avec tous ses ouvriers, ralliés à la bonne cause.

Néanmoins chacun revenait soucieux et plus ou moins mécontent du résultat de l'expédition. Chemin faisant, Henri, douloureusement blessé du manque de parole de miss Sewell, lui exprima son mécontentement et la blâma d'être venue compliquer la situation au moment où tout allait peut-être s'arranger.

— J'ai eu tort, j'en conviens, répondit-elle, mais je n'ai pu supporter plus longtemps l'arrogance de ces gens-là. Cela méritait une leçon, et je ne comprends pas que nous nous retirions ainsi; nous avons l'air de quitter la partie.

— Miss Sewell a raison, dit Straatemberg; on se laissera tirer des coups de fusil sans rien faire! Voilà un beau compliment que nous emportons là; c'est honteux! Ce n'est pas parce qu'ils sont plus nombreux que nous qu'ils nous font peur! Il nous faut rester ici,



camper dans le bois et prendre la mine par surprise la nuit prochaine.

— Ce serait possible, dit Sewell, si nous avions retrouvé Knox et Laramée avec leur contingent; où diable peuvent-ils être?

— Laramée est un peu lambin, dit Straatemberg; je le connais, il se sera amusé en route.

— Bah! nous sommes bien en nombre suffisant pour les intimider, dit à son tour un maître charpentier nommé Smith, taillé en hercule, en brandissant une besaiguë. Il y en a peut-être la moitié qui hésite. Tentons un coup de main, ils viendront avec nous.

— Combien d'hommes avez-vous? demanda Mary.

— Cinquante-trois sans me compter, répondit Green, qui était renommé pour son exactitude.

— Cinquante-trois, avec les trente-cinq Alsaciens de Straatemberg, reprit Mary en récapitulant sur ses doigts, cela fait quatre-vingt-huit; mes quatre domestiques, vingt Indiens de la mission, cent douze; M. Green, le père Athanase, le docteur, Henri, Straatemberg, mon père, moi et Télémaque, total cent vingt.

— Contre trois cents? fit observer Henri en souriant tristement de la folle bravoure de Mary. Renoncez à enlever la mine d'assaut, et attendons du renfort ou le consentement de M. Cranston à mes propositions.

On revint au lac des Castors, où les ouvriers de Green et leurs familles, qui les avaient rejoints, s'apprêtèrent à bivouaquer provisoirement autour de l'habitation du docteur et dans le village de la mission. Après mûre délibération, Sewell décida qu'il fallait aller à Lansing savoir ce que signifiait cette concession accordée à Doyle. Henri proposa de partir avec lui et son oncle dès le lendemain; mais le missionnaire jugea que, Cranston pouvant d'un moment à l'autre accepter ses offres, Henri ne devait pas s'éloigner. D'ailleurs le père Athanase, étant le premier acquéreur du terrain, devait réclamer en personne, et il résolut de partir avec Sewell. Celui-ci pouvait hâter la rectification, car il était décidé à financer au besoin pour triompher de la mauvaise foi. C'était une affaire de huit jours. Mary refusa de suivre son père, craignant les intrigues de l'innocente Naïssa; elle cachait sa jalousie, mais elle était résolue à surveiller son fiancé. Sewell confia donc sa fille au docteur, et partit le lendemain avec le missionnaire.

Ce ne fut pas sans un certain déplaisir que le docteur se vit contraint d'accorder l'hospitalité à miss Sewell. C'était accepter la responsabilité des actes d'une personne qui ne reconnaissait aucune autorité. Soit que ce caractère entier et entreprenant bouleversât toutes ses notions sur le rôle que doit jouer la femme dans la famille et dans la société, soit qu'il eût deviné et constaté l'amour de

Naïssa et qu'il souffrît en secret de sa secrète souffrance, Mary lui était fort peu sympathique, et il prévoyait que sa présence chez lui amènerait des déchiremens.

## XXVI.

Arabella, dans sa villa de Glen-Cow, avait sérieusement discuté avec sa famille les chances de son avenir matrimonial. Tout bien pesé, Montaret était le parti le plus avantageux; il ne s'agissait que de l'enlever à sa rivale. La vanité de la chanteuse la portait aux illusions obstinées. M<sup>me</sup> Williams, tout en se disant que Sewell serait encore un très bon pis aller, consentit à lui laisser engager une lutte dont le résultat ne pouvait être que favorable.

Dès le lendemain du départ du banquier et de sa famille, Arabella fit ses malles et partit pour le Lac-Supérieur avec Fanny, sa femme de chambre, son maître d'hôtel, son cuisinier, son cocher, sa voiture et ses chevaux. Son intention était de s'installer dans les environs de la mine. Quant à ce que penserait et dirait Sewell en la voyant arriver si tôt, elle s'en inquiéta peu. Elle lui laisserait attribuer son empressement à l'amour qu'elle lui portait. Fort bien renseignée par Sewell sur les localités, elle se fit débarquer à l'embouchure de la rivière aux Carpes, où nos voyageurs avaient abordé trois jours auparavant. Elle y chercha une habitation quelconque, et allait se résigner à s'installer dans une baraque au bord du lac, quand un Indien, parlant assez bien français, lui apprit qu'elle trouverait mieux au village de la mission. Ce n'était pas d'abord son intention de se rapprocher autant d'Henri; mais l'Indien lui dit que ce village était considérable, et elle le crut. Elle consentit donc à le suivre, et s'engagea avec son monde, ses chevaux, ses bagages et sa voiture sur le chemin qui menait aux mines. Au bout d'une heure de marche, le guide prit sur la gauche un sentier à peine frayé où la voiture ne pouvait passer.

— Où nous conduisez-vous? lui cria Arabella en lui ordonnant de s'arrêter.

— A la mission, répondit-il; le grand chemin n'y va pas. Il n'y a qu'à laisser ici la boîte roulante, ou bien il faut la démonter et la charger par morceaux sur les chevaux.

Arabella donna l'ordre à son cocher de retourner à la rivière aux Carpes avec la voiture et les bagages et d'y attendre ses instructions; puis elle monta sur un de ses chevaux de selle, et, suivie de ses autres domestiques, elle prit le prétendu sentier de la mission. Ils marchaient depuis quatre heures à travers bois, quand l'Indien s'arrêta en disant qu'il s'était égaré, que la mission devait être plus

sur la gauche. C'était tout le contraire. On se remit en route; la nuit vint, et il fallut camper. Arabella était furieuse, elle disait que ce guide l'avait perdue à dessein. Fanny pleurait, et le groom tremblait de peur; le cuisinier et le maître d'hôtel cherchaient un moyen de souper. L'Indien semblait être devenu sourd, il ne répondait rien aux questions. On alluma du feu pour passer la nuit. Tout à coup miss Williams jeta un cri de frayeur en voyant apparaître un sauvage qui la salua poliment à la manière indienne, et demanda par l'organe du guide la permission de prendre place au feu. Elle n'osa refuser et tâcha de savoir par lui dans quel endroit elle se trouvait; mais elle ne comprit rien à ses réponses. Bientôt un autre Indien vint s'asseoir auprès du foyer, puis un troisième, puis six, puis douze, puis trente, et enfin Wakontchaka parut dans le cercle.

Il avait conservé et endossé pour la circonstance les vêtements que Montaret l'avait forcé de prendre à New-York pour se soustraire aux recherches de la police; seulement il y avait apporté quelques modifications : le chapeau avait pris une couronne de plumes; le paletot s'était couvert de broderies sur toutes les coutures et garni d'épaulettes et de franges de crins verts et rouges; le pantalon s'était enrichi de bandes d'or, et la carabine elle-même s'était ornée de floches de soie et de rubans fanés.

A la vue de ce personnage si grotesquement accoutré, Arabella aurait volontiers éclaté de rire, si elle ne se fût rappelé qu'il devait avoir amassé contre elle une terrible colère. Elle se rassura pourtant en le voyant s'avancer d'un air souriant et lui tendre la main. Elle lui donna la sienne. — Wakontchaka n'espérait plus te revoir, lui dit-il; tous les jours il va au rivage pour savoir si tu arrives. Aujourd'hui un caribou qu'il poursuivait l'a retardé : le caribou a été tué, nous allons le manger.

Et, sur un signe de lui, deux guerriers apportèrent la bête. Tandis qu'ils préparaient le souper sous les ordres du cuisinier et du maître d'hôtel, miss Williams appela Wakontchaka près d'elle. — Je ne voudrais pas, lui dit-elle, passer la nuit dans les bois. Est-ce que la mission est loin d'ici? Mon guide m'a dit que j'y trouverais de quoi me loger, moi et mes domestiques.

— A moins que tu n'aïlles chez le docteur ou chez le missionnaire, il n'y a que les wigwams des Ménomonies; mais je connais ailleurs une belle maison de planches où tu seras très bien.

— Est-ce loin de la mine?

— Non, dit le Sioux.

— Veux-tu m'y conduire?

— Oui.

— Eh bien! partons.

- Quand nous aurons tous soupé et dormi.  
 — Mais je vais avoir froid, m'enrhumer, moi !  
 — Je t'envelopperai dans ma peau de bison, comme la nuit où je t'ai trouvée dans les bois à Ontonagon, t'en souviens-tu ?  
 — Tu m'as ramenée auprès de ma mère; tu t'étais montré doux et obéissant alors !  
 — Et je puis l'être encore, si tu as de l'amitié pour moi.  
 — En peux-tu douter ?  
 — Alors Wakontchaka est heureux ! s'écria l'Indien en portant la main sur son cœur; puis, redevenant soucieux : — Le Français est à la mission, et c'est lui que tu cherches, n'est-ce pas ?  
 — Non, répondit effrontément la chanteuse; je le hais, puisqu'il est ton ennemi.

— Il n'est pas mon ennemi. Tiens, regarde, c'est lui qui m'a donné cette arme à deux tonnerres. Elle peut envoyer deux balles à la fois dans la lune, je le sais, je l'ai fait. Et puis c'est lui qui m'a sauvé là-bas quand j'ai tué un des hommes qui ont des petits bâtons. C'est lui qui m'a donné tous les habits que tu vois sur moi, et beaucoup d'argent dans une bourse.

— Alors c'est ton ami ?

— Grand ami. Après toi, c'est lui que j'aime plus que tout.

Arabella pensa qu'en voyageant l'Indien avait compris la valeur des dollars, et elle cessa de le craindre. Elle avait de quoi le plier à toutes ses volontés; elle s'en flattait du moins. Elle prit donc assez gaîment sa mésaventure, et quand on eut soupé, elle accepta le lit de peaux de bisons qui fut préparé pour elle. Wakontchaka s'était dépouillé de sa fourrure ainsi que quelques jeunes guerriers qui voulaient rivaliser de galanterie avec leur chef.

Au jour, on se remit en route pour le chalet dont Wakontchaka avait parlé; mais la nuit vint avant qu'on ne l'eût trouvé. Arabella devina alors que le Sioux l'égarait à dessein, et elle essaya d'éveiller sa cupidité, mais ce fut en vain. Il ne regarda même pas ses dollars. Elle eut peur, cependant elle lui fit toujours bon visage en attendant le moment de se venger de lui. Enfin le troisième jour on arriva sur le bord d'un lac entouré de bois. Une agglomération de wigwams de peaux, c'est-à-dire de huttes tout à fait sauvages, se montrait au flanc d'un coteau. Au bout du village s'élevait une construction massive en planches et en madriers, qui tenait du chalet, du blockhaus et du hangar, et qui avait autrefois servi de comptoir à la compagnie Chouteau pour le trafic des pelleteries. On l'avait abandonnée depuis que le gibier était devenu plus rare dans la contrée et le commerce des fourrures presque nul. Wakontchaka à la tête d'un millier de Sioux en guerre avec les Chippeways y avait établi momentanément son quartier-général.

— Est-ce là le cottage dont tu me parlais? dit Arabella tremblante de colère au chef indien.

— Tu y seras très bien, répondit-il.

— Mais nous sommes ici fort éloignés de la mine?

— A trois journées.

— Et quel est cet endroit?

— Le Vieux-Désert.

— Pourquoi m'amènes-tu ici?

— Pour montrer à ma tribu celle qui ne doit plus me quitter.

— Je suis prisonnière alors?

— Mes guerriers seront les tiens, ils feront tout ce que tu voudras; seulement ne leur demande pas de t'emmener à plus de cinq cents pas du campement, ils n'obéiraient pas. D'ailleurs, à la nouvelle lune, nous repartons tous avec toi pour les grandes prairies de l'ouest.

C'était promettre à la chanteuse de mettre entre elle et Henri une distance de deux cents lieues.

— Alors, mon cher, reprit-elle, puisque vous me traitez avec tant de méfiance et que je suis en votre pouvoir, je me soumet; mais n'espérez pas obtenir mon amitié par ces moyens-là.

La tribu vint tout entière au-devant de son chef, et Arabella fut reçue comme une personne que l'on attend depuis longtemps. Les deux sœurs de Wakontchaka la prirent chacune par une main et la conduisirent devant la maison de bois où la mère du chef, plantée sur le seuil, lui fit en indien un discours qu'Arabella ne comprit pas, mais que Wakontchaka se chargea de lui traduire.

— Ma mère, lui dit-il, te cède sa maison et tout ce qu'elle possède, comme à celle que son fils a choisie pour femme.

— Dis à ta mère qu'elle reste chez elle, je ne veux pas demeurer ici.

Wakontchaka, au lieu de transmettre cette réponse à sa mère, lui dit que la belle *squaw* la remerciait et qu'elle pouvait se retirer sous son wigwam avec ses filles; puis, s'adressant à miss Williams: Ma mère, dit-il, connaît nos usages, et toi tu ne les connais pas encore. Elle n'accepte pas.

Arabella fit contre fortune bon cœur et se décida à entrer avec Fanny dans le palais du chef sioux. Ce palais était composé de deux pièces au rez-de-chaussée, l'une tenant le milieu entre la cuisine et la salle de réception, avec table et escabeau; l'autre, destinée à servir de chambre à coucher à miss Williams, était plus richement meublée. En face de l'unique fenêtre, fermée d'un volet plein en bois de chêne, on avait dressé un grand lit sans draps ni couvertures, avec des rideaux à ramages verts et jaunes. Dans un coin, une commode boiteuse en bois de rose vermoulu, rehaussée de



cuivre style Louis XV, servait de socle à une petite armoire en bois blanc. Au milieu de la chambre, une table à jeu dont le tapis vert avait été mangé par les rats était entourée de trois chaises de paille : tous meubles abandonnés par les trafiquans de pelleteries.

La chanteuse, recherchée dans ses goûts, habituée au luxe et au confortable, recula épouvantée devant le délabrement de cet intérieur, que le séjour de la famille de Wakontchaka n'avait pas rendu des plus propres. A moins d'aller coucher dehors à la pluie et au vent, il fallait s'accommoder de ce taudis. Miss Williams appela ses domestiques, et tâcha de rendre son installation moins pénible en faisant laver et nettoyer comme l'on put, car les balais et les seaux étaient inconnus au Vieux-Désert.

La nuit venue, Arabella retint Fanny près d'elle et combina avec elle mille projets d'évasion plus irréalisables les uns que les autres. Dès le matin, elle demanda son cheval à Wakontchaka pour aller faire un tour de promenade, cet exercice étant, dit-elle, indispensable à sa santé. L'Indien sortit et ne revint pas. Elle appela son groom et réitéra sa demande; celui-ci lui apprit que le chef sioux avait fait abattre tous ses chevaux. Alors, sous prétexte de promenade, elle chercha à s'éloigner à pied du village; mais Wakontchaka lui donna ses deux sœurs et une vingtaine de *squaws* pour la garder.

Se voyant si bien surveillée, miss Williams pensa qu'en éloignant Wakontchaka et en gagnant deux ou trois de ses guerriers elle pourrait s'évader en son absence. Elle fut coquette et provocante avec lui et lui fit perdre la tête. Elle s'empara de son cœur comme elle avait fait de celui de Sewell et lui promit de l'épouser, s'il remplissait ses engagements, c'est-à-dire s'il allait à la mine exiger que sa cousine épousât Montaret. Wakontchaka avait presque renoncé à cette idée; mais, croyant que son bonheur était à ce prix, il partit, non sans avoir bien pris ses précautions pour qu'Arabella ne pût lui fausser compagnie.

## XXVII.

Trois jours après le départ de Sewell et du missionnaire pour Lansing, Laramée et Knox arrivèrent avec une partie de leurs ouvriers hâves, exténués de fatigue et mourant de faim. Montaret leur ayant demandé la cause de ce retard : — Il faut nous excuser, monsieur Henri, répondit le Canadien, le bateau de Cleveland nous a débarqués à Milwaukee sur le lac Michigan, à cent lieues d'ici. Nous avait-on pris pour des colons de l'ouest? Je n'en sais rien, cependant je ne le croirai jamais. Nous sommes revenus dans la baie de Noquet, où nous pensions trouver un chemin; mais par

là c'est tout forêts ou marécages, et, sans l'aide de quelques Indiens qui nous ont conduits ici, nous y serions encore. Je jurerais bien qu'en nous a perdus exprès. Il y a quelque anguille sous roche!

— Comment s'appelait le capitaine de la navigation du lac Huron? demanda M. Green.

— Binding, répondit Laramée.

— Alors plus de doute, c'est le digne ami de Fayal.

— Nous sommes donc trahis? pourquoi?

— Une compagnie étrangère s'est emparée de la mine.

— Ah diable! Il faudra la reprendre, je réponds de tous mes hommes. Ils sont encore une centaine.

— Où sont les autres?

Le Canadien montra le ciel et dit : — Là haut!... la fatigue,... la faim,... la misère!

— Et les femmes et les enfans?

— On en a semé la moitié tout le long du chemin.

— Il faut enlever la mine d'assaut, dit Mary, nous sommes en nombre.

Miss Sewell montrait une impatience extrême devant les hésitations d'Henri. Les femmes paraissent souvent plus sanguinaires que les hommes, parce qu'elles ne se font pas une idée juste du danger. Aux yeux de Mary, la compagnie Cranston, Fayal, etc., n'était qu'une volée d'oiseaux de rapine qu'elle s'imaginait pouvoir disperser avec un coup de son petit revolver. Les balles, qui pourtant l'avaient effleurée, avaient ajouté de la colère à son indignation et de la témérité à son courage. Elle se croyait invulnérable, et n'admettait point qu'Henri, armé de son bon droit, n'eût pas raison de ce qui lui semblait être une poignée de misérables. Elle s'appuyait sur la croyance que les larrons sont des lâches, croyance assez juste en général; mais elle ne se disait pas assez qu'ayant brûlé leurs vaisseaux et joué le tout pour le tout, les spoliateurs de la mine n'auraient plus qu'à mourir ou à vaincre. Henri lui remontra qu'il fallait attendre le retour de Sewell et du missionnaire. Ils apporteraient à coup sûr à Cranston l'ordre de se retirer, et par là on éviterait l'effusion du sang. On se soumit aux ordres de Montaret, qui voulait user d'abord tous les moyens de conciliation.

Dès le lendemain, les ouvriers dressaient leurs tentes ou élevaient des huttes de branchages dans l'enclos et autour de l'habitation du docteur. Un corps de garde fut installé à chaque porte; les fossés furent élargis et les palissades réparées. La pelouse devant la maison devint un champ de manœuvre où Straatemberg, qui avait servi, apprenait l'école de peloton à ses Alsaciens. Knox, *ex-riflemen*, avait converti l'allée du fond en tir à la cible, et Lara-

mée avait l'ambition de former un corps de cavalerie avec les trois chevaux et les six mules de Sewell. Malgré les provisions apportées par Montaret et Sewell et l'abondance du gibier autour du lac (beaucoup de malheureux castors y passèrent), il n'était pas facile d'improviser la nourriture de cette petite armée, dont une partie arrivait cruellement affamée. Ce ne fut donc pas sans inquiétude et sans impatience qu'après avoir sacrifié toute sa basse-cour et son troupeau, le docteur compta les jours de l'absence de Sewell. Les ouvriers de Knox et de Laramée n'étaient nullement disposés à refaire un long voyage pour trouver du travail et de la sécurité. Plusieurs, qui avaient perdu leurs femmes et leurs enfans, étaient sombres, et ceux qui craignaient le même sort pour les leurs ne voulaient pas entendre parler de temporiser.

Au milieu de cette agitation physique et morale qui le surprenait dans sa paisible retraite comme le passage d'un ouragan, le docteur soupirait sans se plaindre. Ses yeux n'osaient rencontrer ceux de Naïssa dans la crainte d'y surprendre des larmes. La pauvre Indienne était stupéfaite et navrée de voir détruire en un jour ses fleurs, ses légumes, ses animaux favoris, tout ce qui avait fait jusque-là le charme de sa vie.

Quand le missionnaire et le banquier revinrent, comme ils l'avaient promis, à la fin de la semaine, ils tombèrent au milieu d'un camp retranché. Ils apportaient quelques provisions et toutes les pièces voulues après avoir fait réviser la prétendue erreur bureaucratique. Le docteur, le père Athanase, Sewell, Straatemberg, Knox, Laramée, Green et Henri tinrent conseil et cherchèrent le mode le plus sûr pour faire leur sommation. Le père Athanase, ne voulant plus s'exposer à être reçu comme la première fois, fut d'avis d'envoyer un parlementaire désintéressé dans l'affaire, qui prierait Cranston, Milly et Leblanc de venir s'entendre avec lui. Green, malgré Henri et le missionnaire, qui ne trouvaient pas sa situation assez neutre, voulait se charger du message. Smith, qui était beaucoup moins compromis, et qui même avait toujours été en très bons termes avec Milly et Leblanc, assura qu'il leur ferait entendre raison. Son avis prévalut, et il se mit en route sur-le-champ.

Une demi-heure après, Henri, voulant parler à Green, apprit qu'il avait suivi son maître charpentier en disant que ce dernier ne saurait pas s'expliquer, et que, quant à lui, il aimait mieux perdre dix hommes que celui-là. Il ne leur fallait pas beaucoup de temps pour aller à la mine, s'acquitter de la commission et revenir. Partis à deux heures, ils auraient dû être de retour à quatre. A cinq heures, Henri s'inquiéta d'eux; à six, il résolut d'aller savoir la cause de ce retard. Prenant avec lui Télémaque et Laramée, il par-

tit sans avertir son oncle, qui ne l'eût pas laissé s'exposer du côté de la mine.

Espérant toujours rencontrer les parlementaires sur le sentier qui menait à la Bosse-du-bison, mais craignant aussi quelque embûche, ils avançaient prudemment. Le soleil venait de se coucher lorsqu'ils atteignirent la lisière de la forêt et entendirent des cris et des chants qui partaient de l'enceinte fortifiée. Il faisait déjà assez sombre sous bois pour qu'ils pussent se glisser jusqu'au bord de la clairière sans être aperçus. Le spectacle qui s'offrit à leurs yeux les glaça d'horreur. Sur le haut de la Bosse-du-bison, un grand pin ébranché avait été dressé en guise de potence, et sous un ciel balafré de gros nuages couleur de sang se balançait dans l'air le cadavre du malheureux Green, pendu par le cou. Des enfans lui lançaient des fragmens de fer par manière de jeu, et autour des feux de bivouac allumés sur les buttes se tenaient des hommes à figures sinistres. Au fond, un groupe, qui hurlait devant les fenêtres éclairées du cottage bâti par le pauvre architecte et habité par Cranston, réclamait à grands cris qu'on lui livrât aussi le maître charpentier.

Fayal parut sur le seuil avec Smith garrotté, et le poussa au bas de l'escalier. Ses bandits s'emparèrent de lui et le mirent en pièces. Henri, exaspéré, allait s'élancer à tout hasard dans cette horrible mêlée; mais, voyant ses deux compagnons prêts à l'y suivre et à se faire égorger en pure perte, il se rappela qu'il répondait de leur vie et n'avait pas le droit de disposer de la sienne. Il étouffa un sanglot de douleur et de rage et entraîna Télémaque et Laramée en arrière. A mi-chemin, ne voyant plus le noir à ses côtés, il se retourna. Télémaque avait disparu. Au même instant, la détonation d'une arme à feu à quelque distance le fit tressaillir. — Où est Télémaque? s'écria-t-il.

— Il a filé, répondit Laramée.

— Le malheureux se fera tuer! Allons à son aide.

Ils rebroussaient chemin, quand ils virent le noir accourir à leur rencontre. — Eux attendre M. Doyle demain avec plus de cent mineurs, dit-il. Coup de fusil pour moi pour avoir écouté trop près des palissades, mais pas touché.

Tout en marchant, Henri lui reprocha sa désobéissance.

— Nous faire la guerre ou pas faire la guerre. Si nous faire la guerre, moi pas coupable.

Arrivé chez le docteur, Henri apprit à ses compagnons le déplorable résultat de l'ambassade et la prochaine arrivée de Doyle avec un renfort considérable. — Il n'y a plus à hésiter, dit-il. Il faut dès le point du jour marcher à l'ennemi.

Cet ordre fut reçu avec acclamations. On fit tous les préparatifs. On prit quelques heures de repos, et, au moment de partir, Henri traça le plan de la campagne. — Knox et ses Irlandais, dit-il, vont guetter l'arrivée de Doyle et l'attendre au passage. Laramée ira avec ses Canadiens se porter sur la gauche de la mine; Straatemberg et M. Sewell, avec les ouvriers maçons et charpentiers, sur la droite. Mon oncle et moi avec le reste des hommes, nous attaquerons en face. Au premier coup de feu que je tirerai, précipitez-vous tous à la fois sur les barricades. En route! et que personne ne parle.

— Partez devant, dit le père Athanase, je vais aller chercher une trentaine de mes Indiens. Ces gens-là vont vite et à vol d'oiseau, nous prendrons Doyle par le flanc ou en queue.

Henri eût souhaité que son oncle, qui n'était pas bien agile, n'entreprît rien de sa personne; mais on était emporté par la nécessité, et les ouvriers de Green, tous très attachés aussi au maître charpentier, étaient exaspérés et menaçaient de marcher seuls à la vengeance. Henri n'eut que le temps de dire à Télémaque : — Suis mon oncle et ne le quitte pas.

Tout le monde fut bientôt en route. Arrivé sur la lisière du bois, Henri, qui voulait, avant de donner le signal, s'assurer par lui-même de l'exécution de son plan, dit à sa petite troupe de l'attendre et partit avec deux hommes. Bien que l'on eût observé le plus grand silence, l'approche des *montaristes*, comme on les appelait dans le camp ennemi, avait été trahie; en traversant un bout de la clairière, Henri fut découvert, et un coup de feu blessa l'un des hommes qui le suivaient. Laramée crut que c'était le signal convenu et lança ses Canadiens sur la barricade, où ils furent reçus par une fusillade bien nourrie. Straatemberg, qui n'avait pas eu le temps de se rendre à son poste, courut à son secours. Henri revint précipitamment vers les siens et prit l'ennemi en flanc. En même temps le bruit d'un autre combat retentit dans les bois. C'était Knox et le père Athanase aux prises avec Doyle.

La barricade fut franchie, et le sang coula sur la roche de fer. Les femmes, les enfans coururent se réfugier au plus haut des collines. Les cris et les jurons qu'Irlandais, Gallois, Alsaciens, Allemands, Américains et Canadiens proféraient chacun dans son idiome, les coups de feu qui partaient de toutes parts, l'odeur de la poudre, la résistance qu'ils éprouvaient, avaient surexcité les *montaristes*. Un instant ils se crurent maîtres du champ de bataille, mais l'arrivée des mineurs de Doyle changea la face des choses. Knox et ses Irlandais, le missionnaire et ses Indiens, n'avaient pu s'opposer à leur jonction. La partie n'était plus égale. Henri, écrasé sous le nombre, se vit contraint de battre en retraite en laissant sur le ter-



rain une quarantaine de morts, de blessés ou de prisonniers. Knox avait été tué. Laramée était blessé. Henri, toujours au plus fort du danger et les habits criblés de balles, n'avait, par miracle, que des égratignures. Il était honteux de son échec et navré d'avoir vu tomber tant de braves compagnons. Il maudissait le jour où il avait donné le premier coup de pic à cette roche fatale; mais il n'était plus possible d'y renoncer. Il fallait songer à la sûreté des siens, que la bande Cranston et Fayal viendrait égorger sous ses yeux ou traquerait dans les bois, si l'on tentait d'abandonner la partie.

Straatemberg, Laramée et Sewell ayant rallié les fuyards, on se replia sur le camp retranché du lac des Castors. Henri, inquiet de ne pas revoir son oncle, hâta le pas dans l'espoir de le retrouver chez le docteur, quand Télémaque, la figure bouleversée et tout couvert de sang, se présenta devant lui. — Où est mon oncle? s'écria Montaret.

— Prisonnier, *massa*, moi pas avoir pu le sauver! Missionnaire courageux comme vieux diable; mais Indiens pas braves, se sauver dans les bois, Irlandais aussi; moi prendre père Athanase sur mon dos, parce que lui pas courir assez vite, lui trop gros ventre! mais eux tomber sur moi et assommer pauvre Télémaque comme mauvaise bête! Eux partis, moi relever et courir ici pour dire malheur à *massa*. Missionnaire emmené à la mine!

— Il faut le sauver, dit Montaret hors de lui. Je vais aller les trouver, je leur abandonnerai tout, s'il le faut, pourvu qu'ils respectent la vie de mon oncle.

Le bon nègre se jeta en vain à ses genoux pour le retenir. Il ne voulut rien entendre, et, renvoyant Sewell et une partie de ses hommes au lac des Castors pour y garder les femmes en cas d'agression, il reprit le chemin de la mine avec Straatemberg et ceux de sa troupe qui n'étaient pas blessés.

## XXVIII.

M. Doyle achevait de déjeuner, quand le missionnaire prisonnier lui fut amené dans la salle à manger du cottage. Cette capture était un fait si glorieux que MM. Cranston, Milly et Leblanc comparèrent sur-le-champ le vainqueur à Washington et à César. Doyle s'enfla d'orgueil, et, voulant mettre le comble à sa réputation en se montrant aussi habile homme d'état qu'il avait été grand capitaine, il rassembla ses associés en conseil de guerre, et procéda, en présence de Fayal et de son acolyte Nagheko, à l'interrogatoire du prisonnier.

— Vous êtes bien, lui dit-il d'un air important, Athanase de Montaret?

— Oui, monsieur Doyle, répondit le prisonnier; prêtre et missionnaire du culte catholique, apostolique et romain.

— Vous prétendez avoir acheté les terrains...

— Et la mine sur laquelle nous sommes, oui, monsieur.

— Je ne le nie pas, mais vous connaissez le désordre qui règne dans les bureaux, et, sans accuser personne de mauvaise foi, vous pouvez avoir acheté ce que j'avais déjà payé.

— Vous savez bien que c'est le contraire, monsieur Doyle.

— Vous déplacez la question.

— Je suis bien bon de vous répondre, dit le père Athanase en levant les épaules. Je ne vous reconnais pas le droit de me faire subir un interrogatoire.

— Répondez quand même, lui dit Fayal d'un air menaçant.

— Monsieur Fayal! dit Doyle, laissez parler l'accusé.

— Accusé de quoi? demanda le père Athanase.

— D'avoir voulu vous emparer de vive force du bien d'autrui.

— Vraiment? dit le missionnaire en souriant de mépris. Et quelle peine inflige-t-on aux gens reconnus coupables d'un tel vol?

— On les pend! dit le Floridien.

— Alors, monsieur Fayal, prenez garde à la corde.

— Faisons-lui donc son affaire! s'écria Sanche, un des plus hideux compagnons du Floridien, aventurier sans patrie et sans nom, qui renchérissait sur toutes les impudences de Fayal.

— Un instant! reprit Doyle; je suis un homme sans passion, moi, je raisonne froidement, et avant d'envoyer quelqu'un à la mort je veux savoir s'il est coupable.

— C'est fort bien vu, monsieur, répondit le missionnaire, et puisque vous paraissez plus calme que les autres, acceptez l'arrangement que nous proposons à M. Cranston; vous sauverez ainsi votre vie, votre honneur et votre argent. Si vous refusez, avant quinze jours mon neveu vous prouvera que vous avez eu tort de vous fier à la parole d'un misérable tel que Jambes-torses.

— Savoir si nous lui laisserons quinze jours pour nous prouver ça, dit Fayal.

— Si ce n'est lui, ce sera quelque autre; il y a bien des gens intéressés dans l'affaire...

Doyle réfléchit un instant et reprit: — Mais enfin sur quelles preuves fondez-vous vos prétentions?

— Demandez à Jambes-torses ce qu'il a fait de mon portefeuille. J'avais tous les actes sur moi quand j'ai été fait prisonnier.

— Tu as donc volé quelque chose? demanda Fayal à l'Indien; tu ne m'en avais rien dit. Allons, donne le portefeuille.

— Je n'ai rien pris, répondit Nagheko.

— Qui de toi ou du prêtre ment?

— Ce n'est pas Nagheko, dit l'Indien.

— Je conclus de tout cela, dit judicieusement M. Doyle, qu'il n'y a pas de titres.

— Admirable conclusion ! reprit le père Athanase.

Cranston, qui avait écouté les débats sans intervenir, et non sans quelques appréhensions, prit la parole : — Monsieur, dit-il au père Athanase, vous voyez qu'il nous est impossible d'entrer en arrangement; vous n'avez aucune preuve à nous donner.

— Vous y avez mis bon ordre, répondit le missionnaire; tout ceci est une comédie assez mal jouée entre vous, M. Fayal et Jambestorses.

— Ne le croyez pas, monsieur !

— Alors, si vous êtes de bonne foi, remettez-moi en liberté.

— Volontiers, reprit vivement Cranston, écrivez seulement à votre neveu de se rendre ici, nous le garderons en otage à votre place.

— Ah ! fort bien ! s'écria le missionnaire; vous montrez le bout de l'oreille, monsieur Cranston ! Vous voudriez avoir le propriétaire de la mine entre les mains; je sais ce que vous faites des parlementaires, à plus forte raison... Non, monsieur, non, je refuse; faites de moi ce que vous voudrez !

— Livrez-le-moi, dit Nagheko en montrant le père Athanase, et je vous livre à mon tour les papiers que vous avez tant d'intérêt à connaître.

— Il y a donc des titres en effet ? dit Doyle en pâlisant.

— Oui, répondit l'Indien.

— Donnez-les !

— Croyez-vous que Nagheko soit si simple que de garder de telles choses sur lui ?

— Finissons-en donc, reprit Doyle; messieurs, emparez-vous de cet homme et fouillez-le.

On se jeta sur l'Indien, qui se laissa fouiller sans résistance; mais on ne trouva rien sur lui.

— Si on vous offrait, reprit Doyle, cent dollars pour apporter ces papiers ?

— Ni cent, ni cent mille, ni cent millions; c'est la personne du missionnaire que je veux.

— Ce que vous demandez là est grave; tuer un prêtre, un homme revêtu d'un caractère sacré..., c'est très grave.

— Oh ! je n'ai pas tant de préjugés, moi, dit Fayal.

— Et les représailles ! et la loi de Lynch ! monsieur, vous n'y pensez pas, reprit Doyle.

— Je m'en moque, répondit le Floridien. D'ailleurs c'est l'affaire de l'Indien. Livrez-lui le missionnaire.

Milly et Leblanc s'y opposèrent, mais Fayal et Nagheko insis-

taient avec une impudence farouche; Doyle gardait un calme affecté, et Cranston était indécis, quand de sourdes clameurs retentirent sous les fenêtres du cottage, et quelques contre-mâîtres et simples mineurs pénétrèrent dans la salle du conseil.

— Que se passe-t-il? leur demanda Cranston.

— Il y a, dit l'un d'eux, que ceux d'entre nous qui appartiennent au culte catholique veulent qu'on remette ce prêtre en liberté, ou tout au moins qu'il soit traité avec des égards.

— De quoi se mêlent ces gens-là? s'écria Fayal. Ce sont des Irlandais, je parie; je vais aller les faire taire, moi!

Cranston le retint en disant : Ne gênez rien par trop de précipitation, monsieur Fayal.

Les ouvriers étaient très partagés. Les uns voulaient soutenir la lutte contre les *montaristes*, disant que cet augmentation de personnel amènerait la baisse des salaires; les autres assuraient avec raison que la mine pouvait occuper plus de bras qu'on n'en comptait dans les deux partis. Tous, hormis ceux de Fayal, regrettaient la mort des parlementaires et craignaient les représailles. Comme le bruit croissait au dehors, Doyle, craignant une révolte, se mit à la fenêtre et fit un *speech* dans lequel il promit qu'on ne ferait aucun mal au prisonnier, et que dès le lendemain on se rendrait au lac des Castors pour négocier une transaction.

Ce discours calma les esprits, et Doyle, de plus en plus enorgueilli de son rôle de pacificateur et de la prépondérance qu'il prenait sur ses associés, donna l'ordre à ses hommes de conduire le missionnaire en lieu sûr, de le garder à vue et de le préserver de toute violence. Ceux-ci ne trouvèrent rien de mieux que de le mener sur le haut de la Bosse-du-bison, dans une baraque de planches destinée aux contre-mâîtres pour surveiller les travaux de la mine. Cette baraque, construite sur le bloc de fer oligiste, se trouvait, par suite de l'entaillement de la colline, placée au bout d'une étroite plateforme dont l'entrée était facile à garder et dont les deux flancs tombaient à trois cents pieds à pic jusqu'au niveau du sol. A l'extrême pointe de ce promontoire se dressait un échafaudage avec treuil, chaîne et banne plongeant jusqu'au pied de la paroi de métal, et servant à l'extraction du minerai. Pour plus de sécurité, dès que le prisonnier fut enfermé, ses gardiens, afin de lui ôter tout moyen d'évasion et pour empêcher aussi toute tentative d'escalade de la part du Mexicain ou de Jambes-torses, retirèrent les échelles et relevèrent la chaîne en ramenant à eux la banne, qui fut détachée et leur servit de guérite.

## XXIX.

Pendant que ces choses se passaient à la mine, Henri était arrivé à moitié chemin avec la résolution désespérée de sauver son oncle ou de mourir avec lui; mais il fut rejoint par le docteur, qui l'arrêta.

— Ce que vous voulez faire est insensé, lui dit-il; croyez-vous que je ne sois pas inquiet aussi et que je ne veuille pas tout tenter pour sauver mon meilleur ami? Si je ne suis pas considéré comme neutre par M. Fayal et compagnie, du moins je suis toujours l'homme nécessaire, et je gagerais qu'en ce moment plus d'un blessé me réclame à la mine. J'y peux donc pénétrer sans danger et offrir de votre part la rançon de votre oncle, tandis que, si vous échouez encore par la force, on le tuera un peu plus tôt...

— Si je m'offrais pour mourir à sa place? s'écria Henri.

— Vous croyez qu'il accepterait l'échange? Allons donc, vous êtes fou!

— Eh bien! offrez tout ce je possède pour racheter sa vie.

— Je l'entends bien ainsi, dit le docteur; mais auparavant sachons si elle est menacée. Il est vraisemblable qu'on le regarde comme un ôtage précieux, et qu'on délibérera sérieusement avant de se défaire de lui.

Henri sentit que le docteur avait raison. Il résolut d'attendre l'effet de sa tentative, et resta dans le bois avec Straatemberg et sa troupe; mais il était sur des charbons ardents. Il errait de place en place, prêtant l'oreille au moindre bruit, comptant les minutes, et s'imaginant que le docteur pouvait être revenu, lorsqu'il avait à peine eu le temps d'arriver. Comme Télémaque, inquiet de son trouble, le suivait pas à pas, il lui dit tout à coup : Si je me glissais dans le camp retranché, m'y suivrais-tu?

— Oui, *massa*, partout.

— Eh bien! il s'agit d'y entrer sans être reconnu; essayons.

Straatemberg ne voyait pas sans inquiétude le projet de Montaret; mais, ne pouvant s'y opposer, il résolut de rester à l'attendre et de se tenir prêt à lui porter secours.

Henri, suivi de Télémaque, fit un long détour afin d'arriver à la mine du côté opposé à celui du lac des Castors. Ils en approchaient, quand la pluie, qui avait menacé toute la matinée, se mit à tomber par torrens. Un instant après, ils pénétraient dans les retranchemens, pêle-mêle avec plusieurs mineurs et leurs femmes, qui, assaillis inopinément par l'averse, rentrèrent, la tête couverte de leurs cabans. Henri et le noir firent comme eux, et, feignant de chercher un abri, ils se postèrent sous une charrette, d'où ils pouvaient tout observer.



Montaret vit d'abord sur le sommet de la Bosse-du-bison son oncle, que l'escorte de Doyle faisait entrer dans la baraque, car c'était le moment où le conseil avait levé la séance en prenant la détermination de garder là le missionnaire jusqu'à nouvel ordre. Quelques instans après, il vit aussi le docteur se retirer suivi d'ouvriers qui l'accompagnaient poliment; mais il remarqua qu'aucun des chefs ne lui faisait l'honneur de le reconduire, et il en conclut que Berghenius avait échoué.

— Télémaque, dit-il, ne comptons que sur nous pour délivrer mon oncle; il faut jouer le tout pour le tout. Reste ici.

— Où donc vouloir aller, *massa*?

— Là-haut.

— Et quoi faire là-haut tout seul?

— Je le verrai quand j'y serai. Attends-moi.

Montaret longea la falaise de fer, gagna la pente du monticule, et s'aventura sur l'étroite plate-forme sans avoir encore de projet arrêté.

— Où allez-vous? lui cria un des gardiens du père Athanase en passant la tête hors de la banne dans laquelle il s'abritait de la pluie.

— Est-ce qu'il n'y a pas de place près de vous? lui répondit Montaret en avançant toujours.

— N'allez pas plus loin! dit le gardien en armant son fusil.

— Vous n'êtes pas aimable, reprit Henri avec une gaîté feinte.

— Il fait trop mauvais temps pour l'être.

— Oui, il pleut, dit Henri.

— Je le vois bien; allez chez vous.

— *La maison est découverte!* répondit Montaret.

Le gardien, à ces mots maçonniques dont l'ingénieur s'était servi à tout hasard pour entrer en communication, baissa son arme, et dit: — Venez ici, il y a place dans la *loge*.

— C'est bien, dit Henri en lui faisant les signes de reconnaissance, auxquels l'ouvrier répondit, après quoi il l'emmena derrière la baraque pour le *tuiler* maçonniquement.

— Vous êtes un vrai maçon, lui dit-il, et vous ne pouvez vouloir le mal. Que venez-vous faire près du prisonnier?

— Mon ami, répondit Henri, je viens le sauver. Je suis Henri de Montaret.

— Vous? et vous avez osé pénétrer au milieu de gens dont bon nombre voudrait se défaire de vous!

— N'agiriez-vous pas comme je le fais, si l'un de vos amis ou de vos frères se trouvait en péril?

— Je le ferais.

— Eh bien! vous allez m'aider à soustraire mon oncle à ses ennemis.

— Ce n'est pas aisé; les gens de Fayal ont de mauvais desseins, et ils nous observent. Il faudra attendre la nuit; alors nous verrons.

Grâce au franc-maçon, Montaret put faire avertir Télémaque de rester caché où il était, et lui-même put se blottir le reste du jour dans la banne du gardien. Brisé de fatigue, il faillit plusieurs fois s'y endormir, et son compagnon l'engageait à prendre une heure de repos; mais l'inquiétude le faisait tressaillir à chaque instant, et il compta les minutes avec une anxiété douloureuse.

Le soleil se couchait enfin, quand le bruit d'une altercation rappela Henri au dehors. Il se rapprocha du groupe des mineurs et vit Fayal, Nagheko, Sanche et une vingtaine de bandits qui avaient envahi la plate-forme et s'installaient sur l'étroite arête qui communiquait avec le reste de la butte.

— Si vous croyez, disait Fayal, que nous vous laisserons garder le prisonnier sans nous, vous vous trompez, mes enfans. Nous savons qu'il y a parmi vous des gens qui veulent le faire évader.

— Dites donc que vous voulez vous en emparer, répondit le franc-maçon; allons, retirez-vous avec votre whisky, nous n'avons pas soif.

— Trahison! cria tout à coup Nagheko, qui rôdait furtivement autour d'Henri pour tâcher de voir sa figure sous son capuchon, le Français est ici, le voilà!

— Aux armes! en avant! hurla Fayal en donnant l'exemple de l'attaque.

Sanche et ses hommes se jetèrent sur les gardiens du missionnaire, et la lutte s'engagea sur la plate-forme.

Pendant ce temps, Henri courut à la baraque et en arracha les planches en criant : Vite, vite! mon oncle. Sortez!

Le missionnaire n'hésita pas. Il crut que la mine était reprise par Henri; mais en le voyant seul : — Laisse-moi ici, malheureux enfant, s'écria-t-il, tu te feras tuer.

— Fuyons, répondit Montaret en l'entraînant.

— Mais par où passer? le chemin est encombré.

— Par là! dit Henri en lui montrant le treuil au-dessus de l'abîme et en lui mettant le bout de chaîne entre les mains.

— Par là? s'écria le missionnaire effrayé.

— Mourir pour mourir, il n'y a pas à hésiter. Télémaque est en bas, il vous recevra.

— Et toi, comment sortiras-tu de là?

— Ne vous inquiétez pas de moi; tenez-vous bien.

Le père Athanase s'empara de la chaîne, recommanda son âme à Dieu et se laissa pendre dans le vide. Il arriva avec la rapidité de la foudre au pied de la paroi de métal, où Télémaque le reçut dans ses bras d'athlète, le chargea tout étourdi sur son dos, courut droit à la barricade, la franchit et s'enfonça dans le bois.

Henri suivait tous ses mouvemens du haut de la plate-forme, quand une balle vint siffler à ses oreilles. Il se retourna et vit son ami le franc-maçon et ses compagnons qui battaient en retraite. Les rejoindre était impossible; Fayal et ses hommes étaient maîtres du terrain, et tandis que Nagheko et Sanche se précipitaient dans la baraque pour s'emparer du prisonnier, Fayal et le reste de sa troupe accouraient sur Henri en criant : Tuez-le!

Seul contre tous, Henri ne pouvait songer qu'à fuir; mais s'emparer de la chaîne pour descendre, c'était s'exposer à être remonté par l'ennemi ou précipité par le premier qui songerait à la détacher. Il s'élança sur l'échafaudage, et avec l'adresse et l'agilité d'un écureuil il se laissa glisser le long des madriers, sautant de traverse en traverse sous une grêle de balles. En atteignant le sol, il frappa d'un coup de couteau un des bandits de Fayal qui l'avait suivi au moyen de la chaîne, et, franchissant la barricade au même endroit qui avait servi à l'évasion de son oncle et de Télémaque, il les rejoignit comme ils arrivaient près de Straatemberg et de ses Alsaciens.

— Rabattons-nous, leur dit-il, sur le lac des Castors, car on va nous donner la chasse, et nous ne sommes pas en état de résister.

Deux hommes firent asseoir sur leurs fusils croisés le missionnaire, qui n'était pas des plus agiles, et tous regagnèrent au pas de course le campement du lac des Castors. Fayal essaya bien de les rejoindre; mais la nuit était si noire qu'il craignit une embûche, et revint à la mine en jurant par tous les diables qu'il prendrait sa revanche.

### XXX.

Doyle, Cranston et C<sup>e</sup> dînaient dans le cottage, quand le bruit de l'évasion du missionnaire, miraculeusement délivré par son neveu, vint troubler l'enjouement du dessert. Les spoliateurs furent épouvantés; ils se crurent trahis par la majorité de leurs ouvriers. Doyle seul affecta une noble impartialité. — Messieurs, dit-il, reconnaissons le mérite, même chez nos ennemis. Ce Montaret n'est pas un homme vulgaire; voici la seconde fois qu'il vous échappe, et cette fois-ci la prouesse est sérieuse. Vous n'aurez pas bon marché de sa peau, et je vous conseille d'en finir à l'amiable avec lui.

Il se retira avec dignité sur ce *speech* débité d'un ton prétentieux et important. Les autres passèrent une partie de la nuit à se quereller et une partie du lendemain à se mettre à peu près d'accord sur la marche à suivre. Enfin dans la soirée, Leblanc et Milly se présentèrent devant les palissades de l'enclos du docteur et de-

mandèrent à parler à Montaret. Celui-ci, ne voulant pas leur permettre d'entrer dans son camp, où ils auraient pu s'assurer des faibles ressources dont il disposait, alla avec le docteur les trouver en dehors des palissades. Milly porta la parole.

Il se disait autorisé à proposer un arrangement qui désintéresserait le missionnaire et son neveu moyennant une somme ou une rente qu'il s'agirait de discuter; mais il n'avait pas encore énoncé les premiers chiffres, que M. Sewell s'approchait avec sa fille, l'une craignant que son fiancé ne tombât dans quelque piège, l'autre qu'il ne défendît pas leurs communs intérêts avec assez d'âpreté. En voyant intervenir le banquier, Milly, visiblement contrarié, paya d'audace et lui déclara, en lui tendant la main, qu'il était charmé de le voir. Sewell, au lieu de lui donner la sienne, le prit au collet en lui disant : Triple coquin ! vous allez commencer par me rendre l'argent des terrains chimériques que vous m'avez vendus !

— Je suis un parlementaire, dit Milly en cherchant à se dégager, et vous n'avez pas le droit de me malmenier ainsi.

— Green était aussi un parlementaire, répondit Sewell, et pourtant vous l'avez fait pendre.

Henri et le docteur prièrent en vain Sewell de se modérer. — Laissez-moi donc tranquille avec vos ménagemens et vos scrupules ! répondit-il ; je tiens mon larron, je le garde, ce sera un misérable de moins là-bas. Et, comme conclusion, il assena sur la tête de Milly un formidable coup de poing qui lui enfonça son chapeau jusque sur les épaules.

En même temps Mary s'était élancée vers la palissade, et elle appelait Laramée, Straatemberg et leurs hommes, criant au secours, bien que Leblanc eût pris la fuite et que Milly fût renversé sous les pieds du banquier. Les ouvriers de Montaret, d'abord atterrés de leur défaite, avaient maintenant soif de vengeance. La voix de miss Sewell fut pour eux le signal d'une exaspération subite. Ils coururent à la poursuite de Leblanc et le ramenèrent. — Monsieur de Montaret, est-ce que vous allez nous laisser pendre ? balbutia-t-il pâle et haletant sous l'étreinte des Alsaciens de Straatemberg.

— Non, monsieur, non ! s'écria Henri, on me tuera plutôt que de vous maltraiter !

Mais, comme il se jetait au milieu du groupe serré autour du prisonnier, il se sentit soulevé et emporté par plusieurs paires de bras vigoureux qui le maintinrent, malgré son indignation, à une distance convenable. Dans le trouble de cette surprise, Montaret ne remarqua pas d'abord que Mary donnait des ordres contraires aux siens ; mais, quand il vit qu'on emmenait Milly et Leblanc, il réussit à se dégager et entendit qu'elle disait à Straatemberg : — Vos gens

sont donc des femmes, qu'ils ne peuvent empêcher M. de Montaret de s'exposer pour sauver ces misérables?

— Il ne les sauvera pas! s'écria Straatemberg hors de lui; ils seront pendus, ils paieront pour Green et pour Smith. Au diable les *pardonneurs!*

— La loi de Lynch! la loi de Lynch! criaient les autres.

— Je demande à être entendu et jugé, dit Milly après avoir réussi à retirer le chapeau qui l'étouffait. C'est le droit de tout citoyen des États-Unis. On ne tue pas un homme sans l'entendre!

Henri et le missionnaire durent lutter contre leurs ouvriers pendant plus d'un quart d'heure pour les ramener à des sentimens plus humains. M. Sewell résistait ouvertement. Mary, effrayée de l'orage qu'elle avait fait éclater, réussit à le calmer. Un sursis fut accordé aux prisonniers, et on les conduisit dans la cave du docteur. Ce n'était pas une conclusion loyale, et Montaret se voyait débordé. Miss Sewell commandait à sa place; il lui en fit de vifs reproches. Surexcitée et couvant un secret dépit depuis plusieurs jours, Mary éclata. — Vous trouvez mal tout ce que je fais, répondit-elle, parce que vous aimez Naïssa!

Montaret ne voulut pas lui répondre. Il ne se sentait plus maître de lui. Il alla exhaler sa colère auprès de son oncle. — Je n'en puis endurer davantage, lui dit-il. Cette *Yankee* me fait jouer un rôle ridicule, stupide, honteux. Je ne suis plus ici qu'un homme de paille. C'est elle qui commande, qui s'arroe le droit de vie et de mort. Je romprai avec elle.

— Eh bien! tu rompras; mais auparavant il faut reprendre la mine à tout prix. Ce n'est plus une question d'argent pour nous, c'est une question de vie et de mort pour les hommes qui nous entourent. Nous sommes exposés non-seulement à être tous massacrés ici, mais à y être surpris par la famine, si les pourparlers se prolongent.

Henri fut forcé d'avouer que la situation était grave et la guerre inévitable. Accablé de fatigue, mais trop agité pour dormir, il errait dans le jardin, quand il se sentit toucher légèrement l'épaule. En se retournant, il vit Naïssa.

— J'ai à vous parler, lui dit-elle; il faut agir promptement et demander le secours de Wakontchaka.

— Et où prendre Wakontchaka?

— Je l'ai rencontré aujourd'hui dans les bois, où il est campé avec un millier d'hommes.

— Un millier d'Indiens sont-ils capables de venir à bout de trois à quatre cents Américains? J'en doute.

— Et moi, j'en suis sûre. Allons le trouver.



— Lui avez-vous demandé son appui?

— Oui, mais il veut d'abord vous parler; venez.

Henri alla prendre sa carabine et suivit Naïssa. Elle s'enfonça à travers les plus épais fourrés, où il fallut plus d'une fois ramper pour se frayer un passage. Au bout de deux heures, elle s'arrêta au bord d'un ruisseau, dit à Henri de l'attendre un instant et gagna seule une clairière. Là, elle imita le glapissement du coyote; un cri semblable lui répondit. Wakontchaka sortit du bois et parut dans un rayon de lune. — Eh bien! lui demanda l'Indien à voix basse, la fille de mon oncle amène-t-elle le jeune visage pâle?

— Oui, il est venu. Il m'aime, et la preuve, la voici, dit-elle en lui montrant le sachet où était renfermée la bague de fiançailles de Mary; mais je n'ose plus la garder, la *Yankee* est jalouse; elle voit bien qu'il ne l'aime plus, et si elle trouvait entre mes mains cette preuve d'amour qu'il m'a donnée, elle me ferait mourir. Elle commande là-bas à tous ces hommes. Elle a voulu faire tuer aujourd'hui ceux qui apportaient des paroles de paix au Français.

— Donne-moi ce gage, je ferai dire des paroles dessus par un grand sorcier, et *celle qui met des balles dans la tête du chef sioux* ne pourra rien contre toi.

Naïssa lui remit le sachet en lui recommandant de ne le montrer ja'au sorcier; puis elle alla chercher Henri.

Celui-ci trouva le chef indien en costume de guerre au milieu de la clairière, debout et appuyé sur sa chère carabine, dans une pose théâtrale. — Je suis bien aise, lui dit-il en lui serrant la main, de te retrouver sain et sauf.

— Wakontchaka, répondit le Sioux, n'a pas oublié celui lui qui a donné une arme qui porte les balles jusqu'aux étoiles.

— Eh bien! mon brave garçon, voici le moment d'en faire bon usage pour m'aider à recouvrer mon bien.

— Wakontchaka, reprit le majestueux Indien, peut écraser tous les mangeurs de cuivre, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que celle qui a voulu tuer le chef sioux ne sera pas ta femme. Je sais que tu ne l'aimes pas. Dégage-toi quand je t'aurai rendu maître de la mine. Ce sera au point du jour,

— Quant à rompre avec miss Sewell, répondit Henri, oui, j'y suis résolu.

Wakontchaka jeta trois notes aiguës dans les airs, et de chaque buisson, de derrière chaque arbre, sortirent des Indiens. La clairière en fut bientôt remplie. Il y avait là en effet près d'un millier d'hommes armés de *rifles*, de coutelas, de haches et de tomahawks.

Wakontchaka leur fit signe de se ranger en cercle, et s'adressant à Henri : — Puisque tu n'es plus engagé à la *Yankee* et que tu as de l'amitié pour ma cousine, dis en présence de tous ces vaillans Sioux : Naïssa, je te prends avec moi. Et que Naïssa dise : Je consens à te servir.

La jeune Indienne s'agenouilla devant Henri, lui prit la main, et la mettant sur sa tête : — Je te servirai, dit-elle. Libre à toi, quand tu auras repris ta parole à la *Yankee*, de me regarder plus tard comme ta compagne ou ta servante.

Montaret se demanda un instant si, plus que toute autre, cette jeune fille ne méritait pas d'être aimée. Douce, confiante, dévouée, elle était la vraie fille de la forêt vierge; mais il lui répugna de se laisser imposer un engagement qui méritait de plus sérieuses réflexions. Il releva l'Indienne en lui disant : Naïssa, vous avez été élevée par une femme qui a dû vous enseigner la fierté; est-il possible que vous prétendiez faire de mon amour une condition du service que vous vouliez me rendre?

Naïssa baissa la tête. Wakontchaka comprit que la leçon s'adressait également à lui.

— Le chef sioux, dit-il, connaît les lois de l'amitié, il se souvient de ce que tu as fait pour lui et de ce que tu lui as donné. Il est avec toi. Il va partir avec ses guerriers pour entourer la mine. Toi, retourne chercher les tiens, nous reparlerons mariage après la victoire.

Il s'élança dans le fourré, ses Indiens le suivirent, et Henri se trouva seul avec Naïssa dans la clairière. — Allons-nous-en, dit-elle d'un air triste.

Ils reprirent le chemin du lac des Castors. Ils marchaient depuis une demi-heure quand Naïssa arrêta son compagnon en lui disant : Tu as fait un grand chagrin et une grande offense à Naïssa en la refusant devant les guerriers de sa tribu.

— Naïssa, répondit Henri, ne comprends-tu donc pas que cette prétendue injure était une marque d'estime et de respect?

Naïssa ne comprenait qu'à demi, elle baissa la tête.

— Puisque je ne dois pas te faire de conditions, reprit-elle voilà ce qui t'appartient; ne me remercie pas.

— Qu'est-ce que cela?

— C'est le portefeuille que Nagheko avait volé au missionnaire et où sont tous vos papiers. J'ai volé Nagheko, ajouta-t-elle avec une sorte d'orgueil.

— Et comment savais-tu?...

— Tous les arbres de la forêt sont les amis de Naïssa. Elle sait bien reconnaître si une feuille, une fleur, une herbe, ont été dérangées.

Elle a vu l'assassin de son père se glisser dans le bois, elle s'est cachée. Elle l'a vu revenir; il riait. Naïssa a deviné, elle a cherché; elle a vu la mousse soulevée et elle a trouvé ce que tu croyais perdu. Elle pensait que son ami, son maître, enfin celui qu'elle aime et qui la dédaigne serait plus content.

Naïssa le regardait aux premières lueurs de l'aube avec de grands yeux si doux, elle lui montrait tant de dévouement et de soumission, que Montaret, attiré par ce regard qui l'implorait, surexcité par les émotions des jours précédens et poussé par l'ardeur de la jeunesse, oublia ce qu'il s'était promis. Il l'attira dans ses bras, et, dans un élan de reconnaissance qui ressemblait à l'amour, il lui donna un baiser au front.

— Ah! je n'en demandais pas tant! s'écria Naïssa en cachant son visage brûlant dans la poitrine de son bien-aimé.

Le bruit sec d'un fusil que l'on arme lui fit relever la tête. C'était Jambes-torses qui avait entendu, de derrière un arbre, la révélation de Naïssa.

— Nagheko! s'écria l'Indienne épouvantée.

— Oui, Nagheko, répondit le Chippeway en abaissant son fusil sur elle.

Henri se jeta au-devant de la jeune fille, le coup partit, Naïssa poussa un cri et trébucha.

— Ce n'est rien, dit-elle, tue-le! tue-le! Montaret fit feu sur l'Indien et lui envoya une balle à six pas en pleine poitrine.

Nagheko tomba sur les genoux, se traîna sur le sol et s'écria en montrant du doigt un être imaginaire : Voilà, ... voilà Éniskine!... Il n'en put dire davantage, un flot de sang lui coupa la parole, et il tomba la face contre terre.

— Ma mère est là! dit Naïssa en se retenant à Montaret. Elle vient me chercher!

— Tu es blessée! s'écria Henri en voyant un filet de sang ruisseler le long de son bras.

— Je ne sais pas, répondit-elle en pâlisant; puis, s'adressant à l'ombre de sa mère : C'est lui qui t'a vengée, tu l'as vu. Veille sur lui, mère, attends-moi!

Et elle s'évanouit. Henri la déposa sur la mousse, déchira la manche de sa tunique et banda la blessure avec son mouchoir. Elle reprit bientôt connaissance, et voyant son ennemi étendu à quelques pas d'elle : — Donne-moi sa chevelure, dit-elle à Montaret.

Dans une situation moins tragique, il eût souri de cette demande; il voulut lui faire comprendre qu'il n'avait ni le goût ni l'habitude de ces sortes de boucheries; elle ne l'écouta point et insista en lui promettant de l'aimer davantage, si c'était possible. Henri se re-

procha le moment d'entraînement auquel il avait failli céder un instant auparavant; il ne lui répondit pas.

Wakontchaka, attiré par les coups de feu, déboucha des bois avec ses guerriers.

— Viens ici! lui cria Naïssa; celui qui a tué mon père et ma mère est là; donne-moi son scalp.

Celui qui vient sur le tonnerre s'avança vers Jambes-torses, saisit sa chevelure à poignée et l'enleva avec *maestria* d'un seul coup de couteau. Il jeta un cri de triomphe, et, brandissant son trophée, il vint l'offrir à Naïssa, qui s'en empara avec une expression farouche, enfonça avec délices ses doigts dans cette chevelure sanglante. Henri se détourna avec dégoût.

Les Indiens s'approprièrent les armes du mort, le fouillèrent et se partagèrent une centaine de dollars qu'ils trouvèrent sur lui; puis ils coupèrent quelques branchages dont ils firent un brancard pour transporter Naïssa chez son père adoptif. En cet instant, des coups de feu retentirent du côté de la mine.

— Cousin, dit Wakontchaka à Henri, est-ce que tes guerriers se battraient sans toi?

— C'est possible, répondit Montaret soucieux; on s'inquiète peu de m'obéir maintenant.

— Allons voir, reprit le Sioux.

Il donna l'ordre à ceux qui portaient Naïssa de continuer dans la direction du lac des Castors; il fit un signe à sa bande, et au pas de course, sans pousser un seul cri, tous s'élancèrent à travers les broussailles, rompant et brisant tout sur leur passage comme un troupeau de bisons.

Malgré la rapidité de leur course, Henri, dévoré d'inquiétude, les avait devancés. En débouchant des bois, il vit de loin ses ouvriers s'élancer sur les retranchemens de la mine. Ils marchaient sous la conduite de M. Sewell, qui, ne doutant de rien et croyant commander à des hommes comme à des dollars, les avait poussés du côté du cottage, l'endroit où les palissades de troncs d'arbres étaient le plus épaisses et le mieux gardées. Son idée fixe était de se venger de Doyle et de Cranston en s'emparant d'eux. Henri vit tout de suite que ce plan était le plus défectueux que l'on pût choisir, et il cria de toutes ses forces pour arrêter l'élan de ses mineurs en tâchant de leur faire comprendre par gestes qu'il amenait du renfort et qu'on eût à l'attendre; mais il était trop tard, ses cris furent étouffés par le bruit de la fusillade. Il vit tomber une dizaine des plus intrépides, et sa douleur devint de la rage lorsqu'au milieu de la fumée du combat, brusquement dissipée par le vent du matin, il distingua Mary à cheval et brandissant, nouvelle

Jeanne d'Arc, son écharpe rose en guise d'oriflamme. Intrépide elle essayait de ramener à l'assaut ses hommes effarés qui lâchaient pied. En un instant, il fut auprès d'elle et voulut la forcer à se retirer. Comme elle résistait, il frappa avec colère son cheval, qui se cabra et l'eût renversée, s'il ne l'eût saisie dans ses bras et emportée à travers une grêle de balles, dont par miracle pas une ne les atteignit.

En ce moment, les Indiens débusquaient de tous les points du bois. Henri traversa les premiers rangs, et poussa Mary dans l'épaisseur du fourré en disant : Cachez-vous, tenez-vous tranquille, ou je ne répons plus de vous.

— Vous me laissez seule ! s'écria-t-elle, et vous croyez que je resterai ici ?

— Faites-vous tuer ou insulter, si bon vous semble, répondit-il exaspéré ; mais vous ne ferez plus tuer mes ouvriers pour le plaisir de jouer à l'héroïne, ou je jure que je vous traiterai comme un soldat rebelle.

Et sans attendre sa réponse il se précipita avec les Indiens sur les retranchemens.

En un clin d'œil, Wakontchaka et ses guerriers forcèrent l'enceinte en criant, hurlant, tuant tous ceux qui leur tombaient sous la main. Ils n'épargnaient ni femmes ni enfans. Télémaque s'était jeté dans la mêlée, où il s'escrimait de son grand coutelas. Sewell ménageait les coups de sa carabine. Posté derrière un amas de débris, il visa Cranston, et Cranston tomba. Ce fut le signal de la déroute : Doyle disparut comme par enchantement ; Fayal, Sanche et une vingtaine de ses bandits se sauvèrent à travers la forêt. Les ouvriers de la mine, se voyant hors d'état de résister, se rendirent ; mais les Irlandais, les Canadiens et Alsaciens d'Henri, qui avaient à venger leurs défaites, et les Sioux, friands de chevelures, en tuèrent un grand nombre avant d'obéir à Montaret et au missionnaire, qui leur criaient de faire grâce.

Le soir, une centaine de scalps ornaient les ceintures de Wakontchaka et de ses guerriers. Ils célébrèrent la victoire sur le champ de bataille par un repas mêlé de récits interminables, de chants et de danses qui se prolongèrent fort avant dans la nuit.

Quand on put se reconnaître, pendant que le missionnaire administrait les mourans, et que le docteur pansait les blessés, Henri chercha miss Sewell et la trouva auprès de son père, qu'elle était venue rejoindre dans le cottage dont il avait pris possession sur l'heure. Elle était pâle et ses yeux étaient pleins de larmes.

— Henri, lui dit-elle en l'attirant à l'écart, vous ne m'aimez plus !



— Je n'aime plus rien, répondit-il.

— Je sais que je suis très coupable; je l'ai compris en voyant tomber autour de moi de braves gens que votre présence et votre aide eussent préservés; mais que voulez-vous? j'avais la tête perdue. Dans la nuit, j'étais inquiète; je ne dormais pas, je vous sentais déjà irrité contre moi, je vous cherchais, quand on vint m'apprendre que vous étiez parti mystérieusement depuis une heure avec Naïssa. La jalousie m'a rendue folle, j'ai couru au bord du lac pour m'y précipiter, et je me suis dit qu'il valait mieux mourir pour vous en vous assurant cette fortune à laquelle vous croyez que je tiens, et dont je ne fais cas que parce qu'elle est pour vous un point d'honneur et un droit sacré. Personne ne dormait dans le camp, j'ai trouvé tous vos hommes disposés à marcher sous les ordres de mon père, et lorsque je me suis mise à leur tête, leur courage est devenu de l'enthousiasme. Cette ivresse m'a gagnée, je ne songeais qu'à mourir; j'oubliais que d'autres mourraient avec moi, et quand je les ai vus expirer, je crois que, si vous ne fussiez venu m'arracher au désespoir, je me serais tuée. Vous n'avez pas à me pardonner, je suis assez punie.

Ce repentir était si sincère qu'Henri essaya de la consoler en lui parlant avec douceur; mais, dès qu'elle le vit apaisé, le dépit contre Naïssa lui revint, et elle voulut avoir l'explication de leur fuite la nuit précédente. Henri lui raconta en deux mots que Naïssa l'avait guidé vers Wakontchaka, qu'elle lui avait fait recouvrer ses titres de propriété, qu'elle avait été blessée pour lui, et il ajouta : Je n'ai pas d'amour pour Naïssa, vous le savez très bien; vous vous croyez autorisée à croire qu'elle en a pour moi. Quand cela serait, après les services qu'elle m'a rendus, c'est de la reconnaissance et du respect que nous lui devons l'un et l'autre. Je ne souffrirai plus un mot contre elle; ne l'oubliez pas, je vous prie.

Miss Sewell fut offensée de la remontrance. Elle se contint, mais sa jalousie en augmenta.

MAURICE SAND.

(La quatrième partie au prochain n°.)

---

# L'ANGLO-CATHOLICISME

---

*Eirenicon*, par M. le D<sup>r</sup> Pusey; Londres 1866.

---

La France souffre en ce moment d'une étrange maladie. Une paralysie d'une nature inconnue semble arrêter en elle l'essor des plus hautes facultés. On dirait que la vie du corps est son unique souci. Dans ce milieu délétère, que sont devenues les croyances religieuses? Ceux qui auraient dû être les champions de la pensée et de ses droits se sont déclarés ses adversaires les plus acharnés. Défenseurs prétendus de la cause de Dieu, tous les jours ils attaquent Dieu lui-même dans la plus belle de ses œuvres, la liberté et la raison humaines. A côté du matérialisme des économistes, un mal plus mortel encore pour l'âme est venu nous affliger, l'ultramontanisme. Le catholicisme gallican, cette antique forme de l'église de France, serait-il menacé d'une inévitable ruine?

Sous l'influence de causes toutes différentes, le protestantisme anglican semble, lui aussi, menacé d'une perte prochaine. L'état depuis deux siècles était son guide et son pilote, et voilà qu'aujourd'hui, le cœur plein de révolte, l'église d'Angleterre cherche à secouer cette autorité. Dans la détresse de leur foi, beaucoup de ses membres abandonnent les vieilles croyances des Cranmer et des Ridley; ne sachant où se prendre, ils se laissent aller au double courant qui entraîne les peuples, les uns vers Rome, les autres vers le rationalisme et ses horizons inconnus. Et pourtant tous n'ont pas encore désespéré. Devant le flot qui monte, des hommes courageux ont essayé d'élever une forte digue. Ont-ils réussi? A l'avenir seul il appartiendra de prononcer. Ce qui est certain, c'est que de leurs

efforts est sortie une église tout entière : l'église anglo-catholique. Les pages qui vont suivre ont pour objet d'exposer les origines de cette église, ses premiers combats, ses progrès, la mission qu'elle s'est donnée. Dans la crise que subit en ce moment le christianisme par toute l'Europe, une semblable étude ne saurait trouver indifférens l'esprit qui pense ou l'âme qui croit.

## I.

Deux grands principes, on le sait, forment les fondemens sur lesquels repose en Angleterre l'édifice entier de la réforme. Le premier proclame le droit inhérent à toute société chrétienne particulière de choisir sa propre forme de gouvernement religieux. Le second principe, source cachée du précédent, reconnaît à tout membre d'une société chrétienne le droit absolu de prêter à la parole de Dieu le sens que sa conscience lui suggère. Le protestantisme anglican n'affirme pas, il est vrai, l'égalité en perfections de toutes les formes politiques que peut revêtir une église; il n'avance pas que le jugement d'un homme vaut celui d'un autre dans l'explication de l'Écriture, mais il a toujours admis l'indépendance réciproque, c'est-à-dire au fond l'autorité réciproque de l'association et de l'individu.

En vertu du premier principe, les gouvernemens successifs de l'Angleterre déclarèrent la hiérarchie épiscopale et sacerdotale appropriée au pays, et formulèrent dans les *trente-neuf articles*, les *Homélies* et le *Prayer-book* les croyances, le culte, la liturgie de l'église nouvelle. Ce fut l'*établissement*. Ce triomphe de l'autorité collective provoqua bientôt les résistances de l'autorité individuelle. L'interprétation privée réclama contre le dogmatisme de l'église, l'individu se posa en face de l'état. Alors on vit naître coup sur coup toutes ces sectes religieuses, si diverses de croyances et de discipline, mais toutes unies dans une même pensée, — la négation d'une église d'état. Les *dissidens* entrèrent en lutte. Étonné d'abord, bientôt irrité, l'*établissement* arma le pouvoir séculier, supprima les prêches, emprisonna les prédicans, déporta les sectaires. Tout le xvii<sup>e</sup> siècle s'écoula dans ces tristes luttes.

Pendant que les cavaliers du roi Charles I<sup>er</sup> dispersaient par la force les malheureux *dissenters*, une théologie nouvelle se faisait jour au sein même de l'anglicanisme. Comprenant que l'absolutisme de la liberté individuelle était la destruction radicale de la dogmatique ecclésiastique, plusieurs évêques tentèrent d'asseoir l'*établissement* sur de nouvelles bases. Ce fut alors que les Andrews, les Bramhall, les Laud, cherchèrent à constituer la *haute-église* (*high-*

*church*) (1). Ils ne disaient plus l'église anglicane fille du xvi<sup>e</sup> siècle et née du droit primordial qui appartient à toute société chrétienne, celui de se gouverner elle-même : ils proclamaient au contraire cette église partie inhérente de la grande église catholique visible, perpétuée jusqu'à eux par la succession apostolique. A leurs yeux, Rome était l'église-mère qui avait donné naissance à l'église d'Angleterre; mais, vierge folle, Rome avait laissé éteindre la lampe sainte, et la nuit de l'erreur s'était étendue sur ses yeux, tandis que, vierge sage, l'église d'Angleterre continuait sa route dans la voie du Seigneur. Bientôt ces théologiens déclarèrent l'église anglicane en communion parfaite avec les églises grecque et latine; ces trois églises formaient des branches s'élançant d'un même tronc, des membres au service d'un même corps, en un mot des parties indivisibles de la grande unité catholique. En même temps le rituel maudit par la réforme était remis en honneur et imposé à tout le peuple. Au grand scandale du vieux parti puritain, on vit reparaître dans la maison de Dieu « la livrée de la bête; » la croix se montra au faite des cathédrales, les stalles se remplirent de servans vêtus de surplis; l'orgue fit entendre ses chants alternés de chœurs, tandis que devant l'autel s'agenouillait le *clergyman* vêtu de l'aube et de l'étole.

Politique autant que religieuse, la doctrine de Laud et de Bramhall frappait la réforme dans son principe même. Aussi, par haine des niveleurs, les Stuarts se firent-ils les défenseurs jurés de cette haute-église. Sous leur impulsion, elle fit de rapides progrès, il n'y eut plus de faveurs que pour elle : doyennés, archidiaconats, évêchés, tout fut à sa discrétion. Cependant la *high-church* ne tarda pas à rencontrer une résistance terrible, d'abord chez les dissidens, bientôt dans la *low-church*. Cette basse-église formait une fraction de l'établissement; mais dans son protestantisme farouche elle éprouvait une violente aversion contre Rome et contre les Stuarts. Toutes ces théories de succession apostolique lui semblaient autant d'attentats à la liberté, et la liturgie de l'archevêque Laud une avance faite au papisme. Tout en restant dans l'observance des *trente-neuf articles* et du *Prayer-book*, conditions essentielles pour demeurer dans l'établissement, les membres de la *low-church* s'entendaient avec les non-conformistes pour repousser la théologie nouvelle; eux aussi, ils se mirent à proscrire le symbolisme extérieur : plus de croix, plus d'autel, plus de parure mondaine; une chaire pour la parole de Christ, une robe noire pour son ministre, le chant

(1) Les expressions de *haute* et *basse-église* ne servirent à désigner officiellement les deux fractions rivales de l'établissement qu'après la révolution de 1688, à l'occasion de la résistance des *non-jurors*.

des psaumes, les oraisons du *Prayer-book*, tels devaient être, disaient-ils, les seuls ornemens du temple et l'unique pompe agréable au Seigneur. « Surplis, étole, camail, s'écriaient-ils aussi bien que les *dissenters*, toutes ces choses sont parures du diable. » Quelles furent les péripéties et les résultats de la lutte? Chacun le sait. Tour à tour persécutante et persécutée, triomphante et abattue, élevant des échafauds et y montant elle-même, l'église-haute parut s'abîmer dans le naufrage qui par deux fois engloutit les Stuarts et leur fortune. La royauté avait cru trouver un appui dans cette église, et c'était cette église qui causait sa ruine.

Bien qu'écrasée par la révolution de 1688, la *high-church* tenta de lutter quelque temps encore, et elle put le faire avec des succès divers. Vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, un de ses prélats, l'archevêque Wake, conçut une grande idée. Nourri dans la doctrine qui faisait de l'église anglicane une branche indivisible de l'unité catholique, il rêva une alliance avec l'église de France. Seule en effet dans la communion romaine, cette dernière avait toujours montré une singulière indépendance. Wake entra donc en relation avec l'un des plus illustres théologiens de la faculté de Paris, Élie du Pin; mais les Stuarts n'étaient plus là pour comprendre et encourager une pareille tentative, et les principes ultramontains régnaient alors à la cour de France. Puritains d'une part, jésuites de l'autre, toutes les intolérances semblèrent s'unir pour faire avorter cette conception : elles y réussirent. Tel fut le dernier acte de la haute-église. Brisée par la lutte, frappée d'impuissance, abandonnée des siens, que pouvait-elle faire? La désertion se mit parmi ses membres; peu à peu ils passèrent à l'ennemi ou firent soumission. Plusieurs années s'écoulèrent, et la *high-church* sembla avoir disparu sans secousse et sans bruit. Son nom seul demeura comme souvenir d'un temps qui n'était plus et d'une doctrine à jamais condamnée.

La basse-église cependant, devenue la seule expression légale du culte anglican, s'était bien départie de sa rigueur première. Elle ne craignait plus alors de revêtir les *pompes sataniques* du surplis et de l'épitoge. La musique sacrée ne recevait plus ses anathèmes, et les grands oratorios de Haendel attiraient dans les nefes de Westminster et de Saint-Paul la foule turbulente des curieux. En même temps le souffle des idées philosophiques avait passé sur les âmes et desséché les croyances. Ce que les vieux puritains appelaient autrefois la *grande folie*, c'est-à-dire l'esprit d'incrédulité, s'était emparé de cette église. Ce n'était plus au nom du *très-haut* que prêchaient les évêques philosophes, c'était pour la *liberté de conscience*, et le *Dieu de Juda* avait fait place au *Dieu universel*. Nulle conviction chez les pasteurs de la *low-church*. De leurs écoles sor-



taient chaque jour des attaques contre la divinité du Christ. L'un soutenait qu'il était né dans le temps, l'autre affirmait qu'il n'était qu'un homme au-dessus de l'humanité; pour un troisième, c'était le prophète précurseur de la philosophie morale. Les *trente-neuf articles* de foi ne s'appelaient plus que les *articles de paix*, et les prélats, pour les défendre, employaient d'étranges argumens. « Qu'importe, écrivait Hoadly, qu'on les croie, pourvu qu'on les signe? » Un jour de l'année 1772, deux cent cinquante *clergymen* adressaient une bizarre pétition au parlement. « Qu'on nous relève, disaient-ils, de notre serment d'obéissance aux trente-neuf articles; ils sont par trop contraires aux préceptes d'une saine philosophie. » Toute l'église basse, il faut le dire, ne poussait pas aussi loin l'indifférence pour ses propres intérêts. N'ayant plus à redouter sa rivale du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle poursuivait maintenant de ses colères ses anciens alliés les dissidens. Pour les atteindre, elle avait laissé en usage ou remis en vigueur les plus odieux édits promulgués par le fanatisme des Stuarts. Pendant ce temps, à la fois incrédule et intolérante, la basse-église disposait des évêchés, des canonicats, des doyennés, des archidiaconats, des vicariats et des cures, s'attribuait d'énormes et scandaleux bénéfices, percevait la dîme et habitait les palais. Jamais la terrible parole du quaker George Fox n'avait été plus vraie : la cloche de l'église était devenue la cloche du marché.

Une réaction était inévitable. Deux hommes de bien, Wesley et Withfield, essayèrent de faire rentrer l'église dans « la voie du Seigneur. » Ils s'érigèrent en défenseurs des vieux dogmes calvinistes de la prédestination absolue et de la réprobation particulière; mais la *low-church* officielle les repoussa comme dissidens, et les évêques refusèrent l'ordination à leurs disciples. Alors ces hommes se mirent à prêcher en plein air, et chaque dimanche on put entendre Withfield, entouré d'un millier d'auditeurs, annoncer que les temps étaient proches. Son regard ardent, sa parole incisive, ses gestes passionnés, produisaient de terribles effets. Au dire des contemporains, les assistans tombaient du haut mal et avaient des visions miraculeuses. « C'est, disait le réformateur, la grâce qui opère. »

Pendant que le peuple se jetait avec enthousiasme dans les rudes sentiers du *methodisme*, une réforme à peu près semblable s'opérait dans le sein de la *low-church* officielle. Plusieurs personnages éminens, en tête desquels était Wilberforce, s'efforçaient de rendre foi et charité à l'incrédule église du XVIII<sup>e</sup> siècle. La révolution française y coopéra de son côté, et la déesse *Raison* ramena les hautes classes au culte de Jésus-Christ. Grâce à ce renouveau de la foi, de grands et saints efforts furent tentés; la traite des noirs fut

condamnée comme un crime, les prisonniers, qui se mouraient du « mal des prisons » dans d'infâmes geôles, se virent visités, secourus, consolés; des hommes intrépides, nobles émules des missionnaires catholiques, se répandirent dans l'Inde et l'Australie. Noble et saint enthousiasme, mais qui, comme tous les enthousiasmes, hélas! ne devait être que passager! Vingt-cinq ans ne s'étaient pas écoulés que l'église-basse était retombée dans le marasme et l'insouciance du siècle précédent.

L'esprit d'abord si large de la nouvelle école *évangélique* ne tarda pas à se rétrécir. Les grands préceptes d'humanité et de dévouement donnés par les Wilberforce avaient fait place aux pratiques du plus sec judaïsme. La théorie calviniste de la *justification* et de la *grâce* se transforma en une véritable croyance au fatalisme, et toute règle religieuse se réduisit à la stricte observance du sabbat. L'ignorance du clergé égala bientôt son fanatisme. Dédaigneux de toute étude, le *low-churchman* vit dans sa Bible le livre unique et absolu, contenant toute science et toute philosophie. Pieusement groupée autour de la chaire, la foule des fidèles entendait chaque dimanche proclamer révélation divine les faits les plus condamnés par la morale, les théories les plus démenties par l'expérience. Tel jour, on lui proposait comme œuvre pie les criminels attentats d'une Judith ou d'une Jaël; telle autre fois, elle devait assister à une longue dissertation sur la nature ruminante du lièvre. Et malheur à celui qui eût osé élever la voix!

Cet inintelligent gouvernement des âmes avait rapidement détaché de l'église plus d'un fidèle. Le scepticisme commençait à gagner le peuple, non pas ce scepticisme éclairé, fils de l'examen et de l'étude, mais cette brutale indifférence des masses pour une morale devenue insuffisante et pour des pratiques vieilles. « L'indifférence nous gagne, et l'athéisme nous dévore, s'écriait amèrement alors la *Revue d'Édimbourg*; le peuple rejette avec un insurmontable dégoût notre théologie puritaine. A ses yeux, l'Écriture n'est plus que mensonge, et la chaire est un tréteau de charlatan... Que la faute en retombe tout entière sur le fanatisme et l'ignorance de nos pasteurs! »

Le christianisme subissait en ce moment par toute l'Europe une crise redoutable. La révolution de 1830 venait d'éclater, et ce grand mouvement social et politique s'était, on le sait, compliqué d'un travail de destruction des cultes et des dogmes. A l'école railleuse du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui niait tout faute de pouvoir rien expliquer, avait succédé une école doctrinale qui en apparence concédait tout, prétendant tout expliquer. Voltaire avait fait place à Strauss. La *Vie de Jésus*, qui venait de paraître, agitait profondément le public. A la

lecture de ce livre, les écoles protestantes d'Allemagne s'étaient divisées, et tandis que les unes réprovaient avec énergie la théologie nouvelle, les autres l'accueillaient, l'encourageaient, l'enseignaient. Dans l'un et l'autre camp se trouvaient donc des ministres et des pasteurs. L'agitation, à vrai dire, n'avait pas encore pénétré en Angleterre; mais, grâce aux fréquentes relations des *dissenters* avec l'Allemagne, un long temps ne devait pas s'écouler avant qu'elle ne franchît la Mer du Nord. En outre on parlait d'un mouvement tout semblable qui commençait à gagner l'Amérique; on disait que le recteur Emerson préparait un livre plein de matérialisme et de doute, et, comme Strauss, Emerson était lui-même protestant et pasteur. Le premier bâtiment venu de New-York pouvait amener « cette peste » dans la Tamise. Déjà même, à en croire certaines rumeurs, plusieurs non-conformistes tenaient publiquement un langage au moins suspect, et cependant l'église anglicane continuait à dormir son sommeil, aussi indifférente aux menaces de l'ennemi qu'à la détresse des siens. Il devenait évident que l'heure du péril approchait; la situation était menaçante, quand il se rencontra quelques hommes qui conçurent l'idée d'imprimer un mouvement rétrograde à l'anglicanisme, « attiré par la voix de l'abîme. »

## II.

Bien qu'ils fussent hommes d'un savoir distingué, les nouveaux apôtres étaient encore peu connus du pays. Tous ou presque tous pourtant étaient membres de l'église établie et appartenaient aux grandes universités anglaises : M. Keble, M. Newmann, M. Palmer, M. Froude à Oxford, M. H. Rose à Cambridge : derrière eux venaient de dévoués collaborateurs, MM. Perceval, Ward et Williams. Combattre la théorie extrême du libre examen, qui mène à la négation des dogmes, lui opposer le principe d'une autorité divine, tel était le but que se proposait leur zèle; mais où trouver ce principe d'autorité? Sur quelle base fonder leur système? Ils résolurent de demander ce secret à l'histoire. Le grand succès de l'école historique française jetait le reste de l'Europe dans de semblables études : l'Allemagne s'était servie de l'histoire pour détruire; à l'Angleterre il appartenait d'en user pour réédifier. Ramener la foi par la science, tel fut le problème que se proposèrent ces ingénieux esprits. Abandonnant la vieille méthode protestante de l'exégèse de la Bible par la Bible, ils voulurent interroger les annales du christianisme naissant et demander aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles leurs croyances et leur théologie. Ils commencèrent cette œuvre par la

lecture approfondie des pères de l'église et des actes des conciles, et bientôt, désireux de propager cette étude, plusieurs *oxoniens* firent paraître un recueil des *Patres apostolici*. Là se trouvaient en substance la plupart des dogmes et des institutions de l'église romaine, tels que la reconnaissance d'un épiscopat et d'un sacerdoce seuls dépositaires des sacremens, l'existence de ces sacremens, la dévotion à la Vierge et aux martyrs, etc. En même temps les fouilles archéologiques pratiquées dans les catacombes, mettant à jour peintures et inscriptions, montraient dès les époques les plus reculées l'usage des « insignes réprouvés, les cierges, l'étole, les vêtemens sacerdotaux. » C'étaient pour des esprits de bonne foi des faits de la plus haute gravité. Il en résultait fort clairement que le *xvi<sup>e</sup>* siècle, dans son œuvre de destruction, avait ignoré bien des choses, et que trop souvent l'enthousiasme ou la logique lui avait tenu lieu de science. — Que fallait-il faire? — Pleins d'ardeur, ils n'hésitèrent pas. « La réforme, s'écria le révérend Froude, n'est qu'un édifice mal construit, rasons-le. » — « Oui, dit le docteur Newmann, opérons la réforme de la réforme. » — Ils se mirent à l'œuvre. Bientôt chaque mois vit éclater une vive et docte polémique contre les excès des néo-protestans. *Traité pour le temps* (*Tracts for the times*) était le nom donné à cette publication en commun.

Dans la bataille qu'audacieusement ces réformateurs livraient à la réforme, leurs efforts répétés s'étaient concentrés sur deux points, la reconstitution de l'autorité ecclésiastique et la défense absolue des dogmes. Plusieurs même allaient jusqu'à invoquer la tradition et à s'en constituer les avocats. « Si le témoignage des premiers écrivains chrétiens, disait M. Palmer, peut être rejeté, tous les témoignages antérieurs du christianisme seront rejetés également. L'authenticité de la tradition primitive et de l'Écriture, en un mot du christianisme, demeure debout ou s'écroule à la fois. La tradition n'est pas une doctrine particulière, c'est le christianisme tout entier (1). » C'était déjà un grand point d'acquis; malheureusement là l'entente s'arrêtait. De ces dogmes, quels étaient ceux pour lesquels il fallait combattre? quelles étaient les erreurs à sacrifier? Nos théologiens n'étaient pas d'accord à ce sujet: aucun plan précis, pas d'idées préconçues, liberté absolue dans la discussion, telle était leur tactique. « Nulle grande œuvre n'est sortie d'un système, disait un des premiers traités, tout système est sorti d'efforts individuels... » Aussi était-il aisé de s'apercevoir du défaut d'unité dans le mouvement et de tendances divergentes parmi les auteurs des *Tracts*. Les uns, comme M. Palmer, s'en tenaient à la

(1) Palmer, *the Church*, II.

théologie du xvii<sup>e</sup> siècle, au *Prayer-book* et aux *articles*; les autres, comme M. Newmann, inclinaient visiblement vers le *romanisme*. Déjà même sous la plume de ce dernier se montrait en germe la théorie ultramontaine du développement continu et de la progression constante des doctrines catholiques. Il était donc à craindre que ces efforts isolés n'allassent se briser contre la résistance de tout le protestantisme alarmé; l'association était menacée d'impuissance. Il lui fallait un chef. Ce chef se présenta enfin, ce fut le docteur Pusey.

Nul plus que M. Pusey ne commandait le respect par sa science et la pureté de sa vie. Professeur d'hébreu et chanoine de *Christ-church*, il passait pour l'une des lumières de l'université d'Oxford. « Devant lui, nous étions tous frappés d'admiration, dit M. Newmann; nous ne l'appelions que le Grand. » C'était une importante acquisition. Autour de lui se rangèrent les membres du *mouvement*, les *tractariens*, comme les appelaient déjà leurs adversaires en forme d'injure. Le génie habile du docteur Pusey eut vite compris quelle était la cause de la faiblesse de ses amis. Puisque l'on tentait « une réforme de la réforme, » il fallait nettement savoir ce que l'on voulait. Avant de défendre les dogmes attaqués, on devait s'entendre sur l'existence même de ces dogmes. Le professeur de *Christ-church* se jeta hardiment alors dans la lutte. Durant plusieurs années, on l'entendit du haut de la chaire prendre la défense des sacremens et s'efforcer de réfuter les attaques séculaires du protestantisme. Ses premiers soins s'appliquèrent à réformer la pratique du baptême. « Gage de la régénération, disait-il avec les docteurs catholiques, le baptême nous imprime le caractère chrétien; il nous fortifie, il nous fait à jamais enfans de Dieu. » Couronnée d'un plein succès, cette première tentative remit en honneur la doctrine oubliée de la régénération baptismale, et fut bientôt adoptée comme règle primordiale dans la petite église; mais là ne se borna point le zèle de l'éminent professeur. S'attachant à celui des dogmes chrétiens le plus contesté par ses adversaires, la transsubstantiation, M. Pusey résolut, au nom des siens, de l'affirmer solennellement.

Au jour indiqué, alors qu'une cérémonie publique réunissait l'université d'Oxford à *Christ-church*, le savant docteur monta en chaire et prononça un sermon devenu fameux. Examinant la question des sacremens, l'auteur s'arrêtait sur le sacrifice eucharistique et le dogme de la transsubstantiation. Il déclarait que l'église chrétienne et catholique avait toujours reconnu à la transsubstantiation un caractère réel et objectif; mais il s'efforçait de corriger par un tempérament l'absolu de cette doctrine. « Quand la réforme, disait-il, condamnait ce dogme comme erreur du moyen âge, la réforme se trompait, car on le retrouve dès la plus haute antiquité lié aux



origines mêmes du christianisme. Ce qu'il fallait repousser comme idolâtrie, c'est l'idée de la transsubstantiation de la matière ou de l'*accident* (1) revêtu par Dieu; mais il nous faut croire à la transsubstantiation de la Divinité et nous incliner devant ce magnifique mystère : le pain et le vin restent pain et vin, et pourtant ils sont Dieu lui-même; leur matière demeure identique, leur substance est transformée. Telle est la doctrine apostolique et vraiment historique du sacrifice de l'eucharistie. »

Cette solennelle condamnation de la réforme par un professeur d'Oxford en présence des collèges réunis causa dans l'assemblée un profond étonnement; puis, comme les membres de l'université se taisaient, on vit dans ce silence une approbation tacite des doctrines du prédicateur. Les murmures se firent entendre, et bientôt un véritable tumulte éclata dans la maison de Dieu. Ne pouvant imposer le silence, M. Pusey fut obligé de s'interrompre et de descendre de la chaire. Le lendemain, l'analyse de ce hardi sermon courait de bouche en bouche, et le bruit se répandait dans toute l'Angleterre qu'Oxford professait les doctrines du papisme le plus exalté. Les attaques dirigées contre les novateurs en prirent plus d'amertume; mais ceux-ci, sans daigner répondre, n'en poursuivaient pas moins leur tâche, faisant comme le sage, « laissant le fou parler follement. »

Pendant que du haut de la chaire le maître accusait ainsi les écoles protestantes d'ignorance et d'erreur, les disciples avaient lancé dans leur publication un manifeste non moins important dont la rédaction avait été confiée au plus ardent des leurs, M. Newman. C'est le fameux *Tract XC* (2). L'auteur osait avancer que jamais l'église d'Angleterre n'avait rejeté un seul des dogmes catholiques essentiels à l'église, que par suite elle ne pouvait faire cause commune avec la réforme. A l'en croire, nul n'avait encore compris le sens des trente-neuf articles constitutifs de l'*établissement*. Il fallait y distinguer soigneusement le côté politique et le côté religieux. Plus de papisme avait voulu dire au xvi<sup>e</sup> siècle plus de domination romaine! « Qu'importaient à Henri VIII les doctrines de la justifica-

(1) On appelle *accident* dans la langue théologique la forme qu'emprunte l'essence impalpable de Dieu pour se révéler aux sens de l'homme. Ainsi, quand Dieu veut parler à Moïse, il se révèle sous l'*accident* du buisson ardent; l'esprit saint descend sur les apôtres sous l'*accident* de langues de feu; dans le sacrement eucharistique, Jésus-Christ apparaît sous l'*accident* du pain et du vin. Tout le débat théologique engagé entre l'ultramontanisme d'une part et l'anglo-catholicisme de l'autre est donc de saisir si dans la transsubstantiation l'*accident* devient Dieu lui-même, ou bien si Dieu est simplement en substance sous l'*accident*. Les écoles protestantes, on le sait, rejettent formellement l'une et l'autre explication.

(2) Newman, *Tract XC*, et *Apolog. pro vit.*

tion et du purgatoire? La conscience d'Élisabeth se révoltait-elle contre la messe? — Non, la suprématie du pape, voilà quel était l'unique objet de leur aversion. » Cette question une fois écartée, M. Newmann abordait la question dogmatique. Or dans les erreurs reprochées au papisme il voyait trois choses : l'enseignement catholique des premiers âges, les dogmes purement romains formulés dans les derniers conciles, celui de Trente en particulier, — les croyances populaires et les usages récents propres à l'Italie. L'enseignement des premiers âges avait, selon lui, été reconnu sans conteste, et les croyances populaires avaient été désavouées; restaient donc les dogmes d'essence romaine. Sur ce seul point pouvait s'élever la controverse. D'abord le concile de Trente avait-il été rejeté d'une façon absolue par les *articles*? Oui, au dire des théologiens protestants, non, au sens de l'auteur. Comment le concile de Trente eût-il pu être condamné par des articles antérieurs à la promulgation de ses décrets? Et, sans s'arrêter à ce premier argument, ne trouvait-on pas dans les *Homélies* et dans le *Prayer-book* la plupart des dogmes du concile de Trente? « La reconnaissance des doctrines des huit premiers siècles de l'église, la soumission aux six grands conciles, l'inspiration divine accordée non-seulement aux apôtres, mais aux pères ecclésiastiques eux-mêmes, la perpétuité du sacrifice eucharistique sous la forme du pain et du vin, l'ordre, le baptême, le mariage proclamés sacrements. » De ces dogmes, les uns appartenaient à l'enseignement du catholicisme primitif, les autres au développement du catholicisme occidental. Le concile de Trente, il est vrai, ne distinguait pas; mais les auteurs des articles distinguaient-ils davantage? Comment alors oser dire, ainsi que le faisait la théologie protestante, que ces articles avaient soigneusement séparé « l'enseignement du Christ des erreurs volontaires fabriquées à Rome? » — L'auteur continuait en prenant à partie anglicans et *dissenters*. Il leur montrait la nécessité d'une tradition et d'une autorité divine. « Nier la tradition, ses doctrines et ses règles, disait-il, c'est détruire l'édifice de l'ancien christianisme, assis sur la base même de l'Écriture. Prétendre que cette base n'eût jamais pu porter un aussi vaste édifice, c'est mettre en doute la solidité même de la base... Acceptons la tradition ou ne soyons pas chrétiens (1). »

Une véritable tempête suivit l'apparition du *Tract XC*. De toutes parts les voix s'élevèrent pour accuser les universités de leur tendance « à l'idolâtrie. » — « Aller d'Oxford à Rome » devint une plaisanterie habituelle dans la bouche des non-conformistes; bientôt même on reprocha à l'épiscopat d'être de connivence avec le

(1) Newmann, *A l'évêque d'Oxford sur le Tract XC*, p. 16.

mouvement tractarien. Quoique secrètement favorables à une doctrine qui cherchait à rehausser leur autorité, les évêques s'effrayèrent de ces clameurs, et résolurent d'examiner l'affaire. Sous les incitations de ses collègues, le lord prélat d'Oxford adressa une lettre au docteur Newmann, vicaire de Sainte-Marie, son subordonné ecclésiastique. Il lui suggérait une rétractation. Celui-ci s'y refusa avec hauteur. — « Gardez au moins le silence devant l'attaque, » lui fit dire l'évêque. — « Garder le silence devant l'attaque, répartit M. Newmann, c'est pis que me condamner moi-même. » L'évêque se vit contraint de le réprimander ; mais, loin de se soumettre, l'auteur du *Tract XC* entrant en lutte ouverte : « Je n'ai rien à regretter, écrivit-il au prélat, je n'ai qu'à me réjouir et à remercier Dieu. Je ne me suis jamais cru assez fort pour diriger un parti, et je n'ai pas combattu pour la gloire de combattre. J'ai agi parce que d'autres n'osaient point agir. Aujourd'hui la persécution et l'humiliation personnelle viennent me frapper, je serai assez fort pour les supporter. Que Dieu soit avec moi dans l'avenir, comme il l'a été dans le passé ! »

Bientôt cependant un fait plus grave encore amena une rupture solennelle entre les chefs du *mouvement* et ceux de l'église anglicane. Après le traité de 1840 qui constitua en Égypte un gouvernement héréditaire et rendit la Syrie au sultan, le gouvernement de la reine avait cru politique de s'entendre avec les cours protestantes d'Allemagne et de Prusse pour instituer à Jérusalem un évêque qui devait être en Orient le chef suprême des anglicans, des luthériens et des calvinistes. Sans contestation aucune, le parlement avait voté le bill, et le clergé conféré l'ordination. De là grand scandale à Oxford ; les docteurs tractariens s'élevèrent avec violence contre l'investiture nouvelle. En leur nom, M. Newmann envoya une solennelle protestation à l'archevêque primat de Cantorbéry. « S'il est vrai, disait-il, que l'église d'Angleterre a toujours été catholique, d'où vient qu'elle s'allie aux luthériens et aux calvinistes hérétiques, repoussés par l'Orient comme par l'Occident ? Quelle est cette investiture donnée au nom de la Prusse protestante à un évêque catholique ? Quelle est cette juridiction spirituelle qui lui est confiée sur les hérétiques ?... Prêtre de la sainte église d'Angleterre, je proteste contre une mesure qui répugne à ma conscience, et que doit désavouer l'église de mon pays. »

A cet audacieux appel, l'épiscopat tout entier parut s'émouvoir. La dernière série des *Tracts*, publiquement censurée par les évêques, fut prohibée par chacun d'eux dans son diocèse. Alors les novateurs, faisant un pas en avant, rompirent tous les liens qui les attachaient à l'anglicanisme protestant, et, suivant l'exemple déjà

donné par M. Newmann, les plus hardis des membres du *mouvement* renoncèrent à leurs fonctions ecclésiastiques. En même temps l'évêque d'Oxford déclarait vouloir connaître des doctrines émises dans le sermon de la transsubstantiation et citait le docteur Pusey devant son autorité diocésaine; mais l'université déclina cette compétence, et, affirmant ses franchises, évoqua spécialement l'affaire. Pour éviter un conflit, le docteur Pusey crut sage de quitter *Christ-church*; il se démit de ses fonctions et se réfugia dans la retraite.

Ainsi en quelques années le tractarianisme était arrivé à ces trois résultats : négation d'une partie de la théologie protestante, reconnaissance de la plupart des dogmes de l'église catholique, rejet de la liberté d'interprétation. Ces résultats au reste n'étaient encore que vagues et indécis : beaucoup d'attaques, aucun corps de doctrines, nul système général. Dans cette première phase de son existence, le *mouvement* s'était borné à une vive critique de la réforme, il allait entrer dans une tout autre voie. Sous la haute direction du docteur Pusey, une formule nouvelle devait sortir de cette œuvre à peine ébauchée. Il fallait absolument rassurer l'*établissement* alarmé, et lui prouver que, loin d'aller vers Rome, les nouveaux apôtres s'efforçaient d'élever une digue contre des empiétements possibles. L'épiscopat leur était hostile, c'était dans l'épiscopat qu'à l'avenir ils voulaient chercher aide et protection. Alors se construisit pièce à pièce un édifice élevé sans aucun doute sur le plan jadis tracé par les théologiens du xvii<sup>e</sup> siècle, mais complété par la science et par la raison modernes, l'anglo-catholicisme. Essayons en quelques mots d'exposer la doctrine de cette église.

### III.

S'appuyant à la fois sur la métaphysique et sur l'histoire, l'anglo-catholicisme veut arriver à deux résultats : établir en face de Rome la coégalité de toutes les églises épiscopales, et, malgré les dénégations des écoles protestantes, prouver l'autorité de l'église universelle, ainsi que sa propre autorité, appuyée sur la succession apostolique. Ses principaux argumens métaphysiques peuvent se résumer ainsi.

Christ, en venant sur la terre, a institué son église, c'est-à-dire la réunion des fidèles qui croient en lui. A cette église appartient l'autorité légale et le pouvoir exclusif de déclarer la vérité. Société visible et universelle, elle a l'unité pour essence. L'unité en effet est le don immédiat de Dieu et le résultat de l'amour mutuel des croyans,

c'est l'identité spirituelle, œuvre même du Paraclet. Homme et Dieu à la fois, Jésus-Christ est un, et cette unité organique qui nous lie à lui descend du chef au corps (1). Des liens indissolubles rattachent l'individu à la société, le fidèle à l'église : ce sont les sacrements. La garde de ces sacrements forme le privilège exclusif d'une corporation spéciale se perpétuant elle-même par une loi spéciale. Médiateurs nécessaires entre Christ et son peuple, les hommes de cette corporation se rattachent directement aux apôtres par une succession inviolable, grâce à l'ordination épiscopale et à l'imposition des mains : ce sont les évêques et les prêtres. Seuls ils ont le pouvoir de sacrifier, de juger et d'absoudre, seuls ils sont les régulateurs et les gouverneurs de l'église. Christ a investi ses apôtres et leurs disciples dans l'avenir d'un droit et d'un pouvoir égal d'évangéliser le monde. Ce droit a donné naissance à celui de fonder autant d'églises qu'il y a de nations diverses, suivant les besoins et les aspirations des peuples. Identiques et copotentiels, les diverses églises sont reliées entre elles par des dogmes communs, des sacrements communs, une tradition commune, ce sont parties intégrantes d'un même tout. Chaque église cependant est parfaite en elle-même, et dans son unité particulière forme un des éléments constitutifs de l'unité générale. Œuvre des apôtres, ces unités particulières sont égales entre elles comme l'étaient entre eux les apôtres; elles n'ont au-dessus d'elles que la grande église visible, œuvre de Christ, comme les apôtres n'avaient au-dessus d'eux que Christ lui-même. Il en résulte qu'en elle-même chaque église possède les quatre qualités primordiales qui sont l'essence même de l'église universelle, l'unité, la catholicité, l'apostolicité, la sainteté.

Après la *métaphysique* vient l'histoire. La doctrine anglo-catholique nous montre dans les premiers siècles chrétiens toutes les églises égales en puissance, et dès cette époque la Bretagne brillant d'un vif éclat. Rome alors ne s'élevait pas au-dessus de ses sœurs en Jésus-Christ, mais déjà l'ambition avait mordu le cœur des pontifes de la ville éternelle. A la chute de l'empire d'Occident, ces évêques font alliance avec les barbares pour écraser les autres églises; la Bretagne n'échappe point à la cruelle destinée de l'Occident. Bientôt aussi la lutte s'engage avec l'Orient, les légats du pape jettent le mot de schisme et déclarent à jamais divisée la société fondée par Christ. Ils se trompaient : l'unité, cette essence primordiale de l'église, n'avait pu être rompue, et la grande robe sans couture était demeurée intacte. Sur la souche commune, qui n'avait produit jusqu'alors qu'un rameau solitaire, un rejeton plus

(1) Pusey, *Eirenicon*.



jeune se formait; désormais le grand tout catholique allait comprendre pendant plusieurs siècles deux unités distinctes indissolublement liées à l'unité de Christ par les mêmes croyances et par le même culte, l'église latine et l'église grecque.

L'anglo-catholicisme, continuant sa revue du passé, nous amène au xv<sup>e</sup> siècle, au moment où, dans l'enceinte de trois conciles, les Pierre d'Ailly, les Gerson et les Cusa proclament la supériorité du concile œcuménique sur le pape, et apprennent au serviteur des serviteurs de Dieu qu'il n'est pas Dieu lui-même. Profondément émue d'un tel spectacle, l'église d'Angleterre ne tarde pas à entrer, elle aussi, en lutte avec l'évêque de Rome. Sa *convocation* implore l'assistance d'Henri VIII, « son seigneur le plus cher après Dieu, autant que le permet la loi de Jésus-Christ; » mais Rome oppose un refus absolu à toute demande de compromis et de concordat; le pontife de la *ville* fulmine l'excommunication, et l'église d'Angleterre en appelle au concile œcuménique. Alors le scandale du ix<sup>e</sup> siècle se renouvelle. Rome brise les liens qui l'unissaient à l'Angleterre, et l'église de Bretagne rentre dans ses droits, intègre et identique à elle-même. De ce jour, l'unité primordiale catholique se compose de trois unités particulières distinctes : l'église latine, l'église grecque, l'église anglaise.

Cependant le moment du triomphe devient celui des épreuves; une lutte passionnée s'engage entre le roi Henri VIII et l'église de son royaume. Souverain temporel, le *défenseur de la foi* ose jeter les yeux sur le domaine spirituel; il veut contraindre la convocation à déclarer que « toute juridiction séculière ou ecclésiastique a sa source dans la puissance royale, qu'un évêque n'est qu'un vicaire du roi. » Le parlement, constitué en *assemblée laïque de l'église*, usurpe les droits du concile national : l'antique entité de l'église d'Angleterre se transforme en une obligation à la non-entité (*non-entity*) : le pape du Vatican fait place au pape de Hampton-Court.

Des orages plus redoutables encore viennent assaillir cette église : Édouard VI et son conseil veulent jeter le royaume dans le mouvement de la réforme. Alors le clergé de Bretagne se soulève tout entier; en face de la royauté usurpant la suprématie, les prélats ont pu faiblir; quand ils sentent la foi en péril, ils n'hésitent plus. Les derniers jours du règne d'Édouard, les premières années du règne d'Élisabeth voient formuler en ce sens les *homélie*s, le *Prayer-book* et les *trente-neuf articles*. Pendant que les parlemens de la reine-vierge s'efforcent d'empêcher un retour du romanisme, les évêques élèvent une barrière contre la propagande protestante. Le symbole des apôtres, le symbole d'Athanase et celui de Nicée, l'existence des sacremens majeurs et des sacremens mineurs, la présence

réelle eucharistique, l'efficacité des œuvres, l'autorité de l'église et des six premiers conciles, sont solennellement reconnus et définis suivant la tradition séculaire. Répondant à des besoins du moment, chacun de ces manifestes peut offrir de graves lacunes; pris dans leur ensemble, ils constituent à eux trois un exposé complet de propositions catholiques dirigées contre la réforme.

Telle est au xvi<sup>e</sup> siècle l'œuvre de l'église d'Angleterre. L'âge suivant voit ces principes couronnés d'un triomphe complet, et d'illustres évêques, les Andrews, les Laud, les Bramhall, les Barrow, les consacrent par leurs écrits. Un moment cependant, sous la république, on peut croire que le protestantisme va renverser le saint édifice; mais la tempête ne fait que passer. L'épreuve toutefois est cruelle et la persécution féconde; le nom du primat Laud vient s'ajouter à celui de tant d'illustres martyrs dont le sang atteste que l'église d'Angleterre existe en dépit des anathèmes de Rome et des nouveautés de la réforme.

Il subsiste encore aujourd'hui, cet édifice battu par tant d'orages. Affranchi de la sujétion romaine, le clergé qu'il abrite croit l'heure venue de repousser également la tutelle de l'état, et de montrer qu'en Dieu seul est sa force et son espoir. Aujourd'hui le *cætus fidelium*, l'église visible de Dieu, le grand tout catholique comprend donc trois portions distinctes dans son unité : l'église romaine, l'église grecque, l'église anglaise, — et ces trois rameaux sortis du même tronc couvrent de leur ombre les fidèles unis par la vérité et par l'amour.

#### IV.

Fausse ou vraie, ces théories entraînaient de trop graves conséquences pour ne pas frapper tous les esprits. En elle-même, une pareille doctrine contenait la négation absolue du protestantisme anglican. Aussi la polémique soulevée autour des novateurs arriva-t-elle à un degré d'extrême violence. Les dissidens se montraient fort animés. « Produisez, disaient leurs pasteurs, la charte divine et spéciale qui institue un épiscopat et remet à ses membres la garde des sacrements. » Pour toute réponse, les tractariens montraient en Orient comme en Occident la suite continue des évêques, chaîne sans fin se déroulant depuis les apôtres.

Mais, par une réaction facile à comprendre, l'épiscopat, d'abord hostile au mouvement, se prit à considérer la théologie nouvelle d'un œil plus favorable. Ses prélats avaient craint un retour vers le romanisme, ils voyaient maintenant que la doctrine naguère condamnée pouvait préserver plus d'un fidèle. M. Pusey et les siens

n'enseignaient-ils pas que le dogme catholique et la théorie ultramontaine sont d'essence différente, et qu'on peut être membre de l'église visible sans courber la tête devant le pape? En guerre depuis longtemps déjà avec le radicalisme religieux, les évêques trouvaient un secours assez inattendu dans les principes nouveaux. Aux sectes multiples qui tous les jours attaquaient l'épiscopat anglais comme institution humaine, œuvre du parlement et des rois, les anglo-catholiques démontraient par l'histoire qu'il date des temps apostoliques. Le clergé inférieur lui-même ne pouvait échapper à la séduction d'une théologie qui, le distinguant des pasteurs « hérétiques, » le constitue médiateur nécessaire entre Dieu et le peuple. D'autres enfin, mus surtout par un sentiment de dignité personnelle, accueillait ces doctrines comme un acheminement à l'indépendance de l'église dans l'état.

Depuis nombre d'années en effet, plusieurs prélats et autres dignitaires de l'*établissement* avaient engagé la lutte contre les ministres de la reine sur la question de suprématie. Maintes fois ils avaient protesté contre des décisions prises en matière de dogme ou de discipline par le parlement et les juridictions de la couronne. Ils demandaient le rétablissement de l'assemblée générale du clergé, de la *convocation* unique, statuant comme jadis d'une façon absolue en matière de foi; mais à ces prélats mécontents le ministère avait constamment opposé la théorie protestante de la *non-entity* de l'église anglicane, se bornant à considérer les convocations provinciales comme des assemblées purement consultatives. Les principes anglo-catholiques offraient donc un nouveau point d'appui à la résistance. Aussi un rapide mouvement entraîna-t-il une partie de l'église anglicane vers le tractarianisme. Ce furent d'abord des membres des universités, des chanoines, des doyens, bientôt enfin des évêques. Alors reparut au sein de l'*établissement* la scission du xvii<sup>e</sup> siècle; la haute-église se reconstitua en face de la *low-church*.

Il y avait déjà quelque temps que l'église nouvelle, définitivement édifiée, voyait venir à elle les adeptes, quand un orage imprévu faillit amener sa ruine. Le 29 septembre 1850 parut tout à coup une bulle du pape qui jeta l'Angleterre dans le plus profond étonnement. Invoquant les progrès accomplis depuis plusieurs années par les idées catholiques, Pie IX affectait de confondre ces idées avec les doctrines romaines. Il y voyait, disait-il, un retour au centre de l'unité, et, dans l'espoir de seconder ce mouvement, il constituait « le très florissant royaume d'Angleterre en une province ecclésiastique composée d'un archevêque métropolitain et de douze suffragans; » enfin il nommait directement les titulaires des nouveaux sièges. Un cri de réprobation s'éleva de toutes parts,

et les sentimens le plus profondément enracinés dans le cœur humain firent explosion à la fois. Les uns, dans l'ardeur de leur patriotisme, repoussaient cette tentative comme une atteinte portée à la grandeur de leur pays et une menace pour ses libertés; les autres redoutaient pour leurs familles les saintes séductions, les engagements irréfléchis et les déchiremens inévitables. « Que les chaînes de Rome sont lourdes! s'écriait amèrement un des journaux les plus accrédités; jadis nos pères en ont trouvé le poids intolérable, et ils s'en sont affranchis. Quelle calamité nous menace, si nous, lâches enfans de ces généreux ancêtres, nous devons encore plier sous ce joug!... Qui n'a pas éprouvé la douleur de voir son fils ou sa fille devenir papiste n'a pas connu les douleurs humaines!... » Obéissant à l'impulsion générale, le parlement répliqua au manifeste ultramontain par le bill des *Titres ecclésiastiques*, et défendit de prendre ou donner sans le concours de l'autorité royale un titre ecclésiastique impliquant juridiction dans les trois royaumes. On vit même les chefs de deux illustres maisons, restées jusqu'à ce jour fidèles au catholicisme, abjurer publiquement le culte séculaire de leurs familles pour embrasser la foi de la patrie émue. « Ce noble pays, disait à la chambre haute lord Effingham, ne peut tolérer l'insolence romaine même pendant une heure! »

Bientôt, se détournant de Rome, les colères protestantes se déchaînèrent sur l'église anglo-catholique et sur ses membres. C'étaient ces novateurs, c'étaient leurs avances à une odieuse domination qui avaient encouragé « l'agression papale. » Une voix formidable, partie de toutes les chapelles non-conformistes, criait à la trahison. Les pamphlets se multiplièrent. « Puséistes, disait un libelle répandu en tous lieux, ôtez vos masques et montrez-vous tels que vous êtes, les soldats d'avant-garde des jésuites! » La presse périodique partageait ces fureurs. « O honte, crainte et colère, s'écriait la *Revue d'Édimbourg*, nous sommes livrés! S'il est douloureux de voir le pape affirmer son odieuse domination sur cette terre libre, n'est-il pas plus irritant encore de découvrir qu'il est aiguillonné par d'incessans appels..... La garnison placée pour défendre la cité n'ose pas encore ouvrir les portes, mais elle abandonne les murailles. »

Après les injures des journaux commencèrent les attaques dirigées par les corps constitués et le gouvernement lui-même. Sous forme de lettre à l'évêque de Durham, lord John Russell publia un manifeste insultant pour les anglo-catholiques. « Les membres de notre clergé, disait-il, ont été les premiers à conduire leur troupeau sur les bords de l'abîme : le culte des saints, l'affirmation de l'autorité de l'église, la superstition du signe de la croix, la canti-

lène nasillarde de la liturgie, la confession auriculaire, toutes ces absurdes pratiques sont recommandées par nos prêtres et nos évêques. Fils indignes de l'Angleterre, ils ont été les premiers à souhaiter le pouvoir de l'étranger. » Dans les deux chambres, plusieurs interpellations furent adressées aux ministres. Accueilli par des *hear* répétés, lord Shafstesbury s'écria : « Que font donc nos évêques? et comment n'ont-ils pas encore étouffé la trahison tractarienne? Sans doute parce que, eux aussi, ils en sont complices... Eh bien! que l'église-basse se réunisse, et qu'elle affirme de nouveau l'œuvre de la réforme! »

Au milieu de cet universel déchaînement, la perplexité des anglo-catholiques était extrême. Bornées jusqu'à ce jour à de pures questions de théologie, leurs doctrines n'étaient pas encore arrêtées sur tous les points d'organisation politique. Quelques opinions isolées avaient été émises à ce sujet, mais la plupart d'entre elles étaient contradictoires. Aussi, effrayés des colères accumulées et inquiets de l'audace de Rome, plusieurs membres du *mouvement* sentirent faiblir leur courage. « On nous croit ennemis de l'état, répondirent-ils; on se trompe. Catholique comme nous-mêmes, l'état n'est-il pas depuis trois siècles notre plus chère sauvegarde? Acceptons les faits accomplis : suprématie dogmatique et disciplinaire de la royauté, participation du parlement dans les affaires de foi, caractère purement consultatif des convocations, admettons tout sans conteste; dans l'obéissance à la couronne est le gage de l'unité. » Quelques-uns même, allant plus loin, osèrent renier une partie de leurs propres doctrines. Ils prétendirent qu'à la royauté avait de tout temps appartenu la suprématie, et qu'Henri VIII n'avait fait qu'invoquer le divin droit de ses prédécesseurs. « Point de variété d'opinions, mais l'unité; point de licence égale donnée au sage et au fou de choisir son guide, mais une harmonie ordonnée, en un mot une pensée suprême prescrivant une règle à l'ignorance, telle est la seule loi que les hommes raisonnables doivent désirer pour eux-mêmes et pour leur pays (1). » Certes, dans ce bill d'indemnité accordé à l'usurpation d'Henri et d'Élisabeth, il y avait une honteuse rétractation; bien plus, c'était pousser l'église d'Angleterre dans les tristes voies suivies jadis par l'église d'Orient.

Ces lâchetés indignèrent la plupart des membres de l'église anglo-catholique. « Non, répliquèrent-ils à leur tour, nous ne marchons pas vers Rome, nous qui sommes nés d'une réaction contre elle; mais, pas plus que nos prédécesseurs n'ont voulu de la suprématie étrangère, nous ne voulons d'une tyrannie intérieure. La

(1) Froude, *History of Henry VIII*, I.



tutelle de l'état, dites-vous, est chose acquise pour l'église d'Angleterre. Que peut la prescription contre des droits imprescriptibles? Tout pouvoir qui émane de l'état a l'état pour maître. Une église qui veut rester catholique ne peut s'appuyer sur un élément séculier : les titres de l'église dérivent uniquement des cieux. »

Se tournant alors vers les membres de l'*établissement* qui réclamaient indépendance et suprématie, ces anglo-catholiques n'hésitèrent pas à s'allier à eux. Parmi leurs plus ardents auxiliaires, ils rencontrèrent l'évêque d'Exeter, — énergique vieillard, théologien consommé et encore plein de feu malgré son grand âge. Ce fut lui qui, à cette heure difficile, osa formuler le plus nettement les vœux et les aspirations communes. « Qu'est-ce qu'une église d'état, disait-il dans un de ses mandemens, dans quel passage de l'Écriture en trouve-t-on trace? Seuls, l'évêque, son clergé et son peuple constituent à mes yeux une église complète, car seule cette église est l'œuvre de Dieu! » Il proposait dans chaque diocèse un synode provincial qui, tous les ans, sous la présidence de l'évêque, réglerait les questions disciplinaires. Au-dessus de ce synode diocésain, il plaçait la convocation générale, seule compétente en matière de foi et de juridiction ecclésiastique, voulant d'ailleurs que cette assemblée fût, comme par le passé, divisée en chambre haute, où siégerait la prélatrice, et en chambre basse, comprenant le reste du clergé ou de ses délégués. Enfin il ne reconnaissait sur terre aucune autorité supérieure à ce concile national, hormis le concile œcuménique.

On était au milieu de ces importantes discussions, quand un fait imprévu vint placer les anglo-catholiques timorés entre la nécessité d'une rétractation complète de leur doctrine ou d'une séparation radicale d'avec l'état. Il n'était bruit depuis assez longtemps dans le monde religieux que des opinions hétérodoxes d'un certain M. Gorham. Bien qu'il appartint à l'*établissement*, ce *clergyman* professait des principes maintes fois condamnés, principes contre lesquels M. Pusey et les siens s'étaient élevés avec une énergie particulière. Niant la nécessité du baptême, ce nouvel élève de Pélagé affirmait que la foi et non l'eau sainte imprime à l'homme le sceau du chrétien. Or, au scandale de tous les fidèles, ce fut ce pasteur que les ministres de la reine osèrent proposer à un bénéfice devenu vacant dans le diocèse même de l'évêque d'Exeter. Le prélat refusa donc hardiment l'institution canonique; mais le ministère, résolu à maintenir fermement les droits de la couronne, cita l'évêque réfractaire devant la *cour des Arches*.

Nommée par la reine sur la proposition du primat de Cantorbéry, la cour des Arches constitue une de ces nombreuses juridic-

tions exceptionnelles, grâce auxquelles depuis longtemps le pouvoir civil en Angleterre est parvenu à asseoir sa suprématie religieuse. Par une étrange raillerie de ses propres principes, l'évêque d'Exeter se vit donc traduit devant un juge laïque décidant au nom de la reine. Il refusa de comparaître, et, convoquant en synode le clergé de son diocèse, déféra à la sainte assemblée les doctrines de l'homme qu'on cherchait à lui imposer. Saisi de cette affaire, le synode n'hésita pas à déclarer hérétique le protégé des ministres, et impies ses doctrines.

Ce débat engagé entre l'évêque et l'état préoccupait au plus haut point l'attention du pays. Les anglo-catholiques surtout se montraient anxieux. Ceux qui, dans une occasion récente, avaient admis comme dogme la suprématie de la couronne ne savaient à quoi se résoudre. L'évêque était rebelle, se disaient-ils dans leurs perplexités, mais l'état serait-il hérétique? — L'état fut hérétique. La cour des Arches condamna formellement le prélat, et, par une interprétation canonique des *trente-neuf articles*, déclara bonnes et conformes les doctrines du pasteur Gorham.

A cette nouvelle, grande fut l'émotion dans toute l'église. Treize hauts dignitaires de l'*établissement* se réunirent spontanément pour se concerter sur le parti à prendre en si grave occurrence. Ils avaient appelé en conseil plusieurs docteurs des universités, entre autres M. Pusey. « Pouvons-nous rester, se demandèrent-ils avec angoisse, dans une église où le pouvoir séculier nous impose des décisions contraires à la foi catholique? » Un débat orageux s'éleva sur cette question. « Rompons avec l'église d'Angleterre, s'écriait, et non pas seul, l'archidiacre Manning; nous nous perdons à sa suite! » — « Non, répondaient les autres, restons, coûte que coûte, unis à notre église; mais traçons autour d'elle des limites que l'état ne puisse franchir. » M. Pusey soutenait avec chaleur ce dernier avis. Il comprenait bien en effet quel était le danger d'une formule trop absolue, et s'il s'effrayait des empiétements de l'état, il redoutait bien plus encore ceux de la cour romaine. Après un long délibéré, on s'accorda enfin sur six propositions, qui, séance tenante, furent signées et bientôt publiées. On y protestait contre la décision récente du tribunal des Arches, et on déniait à l'état tout pouvoir en matière dogmatique. Répandus dans plusieurs diocèses, ces articles se couvrirent rapidement de nouvelles signatures. Alors, suivant l'impulsion donnée, une partie de l'*établissement*, restée jusqu'alors en arrière, fut entraînée dans le mouvement anglo-catholique.

On s'aperçut aisément de ces tendances dans les convocations provinciales qui, en 1854 et 1855, siégèrent à Cantorbéry et à York. La convocation de Cantorbéry fut extrêmement agitée, et on

On put entendre des voix autorisées proclamer avec fermeté la doctrine de l'indépendance de l'église dans l'état. « C'est à vous, s'écria un archidiacre au milieu des applaudissemens, c'est à vous, membres de la convocation, qu'il appartient de protéger l'église contre la législation de l'état! Qu'est-ce que le parlement sans le clergé? » Loin de réprimer ces discours, le primat de Cantorbéry semblait les encourager. Une décision importante passa à une forte majorité. L'assemblée déclara l'église d'Angleterre essentiellement *une*, et condamna toute la législation protectrice de la suprématie royale. Plus de cour d'exception, plus de compétence du parlement! A la convocation générale du clergé appartenait le droit exclusif de représenter l'église! → Pendant que, sous l'impulsion ou par la connivence du primat, la convocation de Cantorbéry présentait un semblable spectacle, celle d'York était plus agitée encore. Là aussi le clergé des diocèses s'était réuni avec les mêmes espérances et invoquant les mêmes principes; mais le président de la sainte réunion était peu favorable à ces désirs. Dans une des séances les plus orageuses, l'archevêque interrompit un orateur, et, comme les assistans protestaient hautement, le président, prononçant une ancienne formule, ordonna aux huissiers « de balayer comme poussière hors du chapitre les membres de la convocation et de fermer la porte sur eux. » De toutes parts des réclamations s'élevèrent, et une ardente polémique s'engagea entre le métropolitain, ses suffragans et son clergé (1).

Le pays était à peine remis de ces vives émotions, lorsqu'un fait plus grave encore vint envenimer le débat. Vers le milieu de l'année 1861, l'on vit apparaître coup sur coup, sous le titre d'*Essais et Revues*, divers opuscules qui bientôt jetèrent le trouble dans plus d'une conscience. Par une bizarre analogie, ces pamphlets remettaient en mémoire ces fameux *Tracts*, jadis la cause de tant d'étonnement : même objet, même forme, même absence de plan général, même origine (plusieurs de ces écrits étaient signés par des professeurs d'Oxford), tout enfin donnait à cette œuvre une curieuse ressemblance avec celles de MM. Palmer et Newmann; mais les tendances nouvelles étaient bien différentes. « La Bible, se demandaient les *essayistes*, est-elle dans son ensemble une œuvre sainte, le livre de Dieu? — Non, répondaient-ils hardiment; inspiration de l'Esprit-Saint alors qu'elle contient les choses nécessaires au salut commun, la Bible n'est trop souvent que le triste récit des méfaits d'un peuple barbare ou la légende d'une nation ignorante et crédule, » — et, partant de ce principe, les auteurs à l'aide de la

1) *Journal des Convocations* (1855-1857).

méthode critique élevaient des doutes sur l'authenticité du livre de Job, du Cantique des Cantiques, des prophéties d'Isaïe, etc. A ce procédé scientifique si connu de l'Allemagne et de la France se joignait une dialectique plus conforme au génie de la nation anglaise. Théologiens, ces *clergymen* faisaient de la théologie. « Qu'est-ce que la justification par la foi? disaient-ils. L'application à l'homme des mérites de Christ? Non, la justification, c'est la paix donnée à l'homme de bien qui marche dans la voie du Seigneur... Tous, quelles que soient notre foi ou nos œuvres, nous devons être justifiés, car Dieu peut châtier son enfant infidèle, il ne le maudit pas. L'éternité des peines est donc un blasphème contre sa clémence, et le jour du jugement, loin d'être pour beaucoup le jour de damnation, doit être pour tous le jour du repos dans le cœur du père universel. »

Ces doctrines, qui rappelaient à l'esprit l'hérésie d'Origène, portaient la signature de sept pasteurs presque tous membres de l'église. Indiquaient-elles chez leurs auteurs une secrète tendance vers le rationalisme et la libre pensée? Étaient-elles au contraire l'expression des croyances de cette intéressante église que l'Angleterre voit se constituer sous le nom de *broad-church*? Question délicate, et qu'il n'est pas de notre sujet d'examiner; mais ce qui est certain, c'est que, au nom de la liberté d'examen, droit imprescriptible de la réforme, l'anglicanisme eût dû se taire : il n'en fut rien cependant, et l'on put alors s'apercevoir que l'anglo-catholisme s'était insensiblement rallié presque tout le haut clergé. Un cri d'universelle réprobation s'éleva donc dans l'*établissement* (1). Les évêques condamnèrent les livres et censurèrent les personnes; mais aucune peine afflictive ne pouvait être prononcée sans l'assentiment de l'état : à l'état il fallut avoir recours cette fois encore. Sur l'initiative de l'évêque de Salisbury, l'*épiscopal bench* traduisit devant la cour des Arches MM. Williams et Wilson. Trente-deux charges d'hérésie pesaient sur eux; « pauvres boucs émissaires, disait ironiquement un journal, ils portent sur leurs têtes les péchés d'Israel. »

Pour la seconde fois depuis dix ans, l'état avait ainsi à se prononcer en matière de dogme; — pour la seconde fois, au sens des évêques, l'état se montra hérétique. Réduisant à cinq les trente-deux charges primordiales, la cour des Arches condamna les *essayistes* à une année de suspension. C'était peu après tant de bruit; ceux-ci cependant en appelèrent au conseil privé de la reine. Tout le pays eut alors les yeux tournés vers cette cour suprême, d'où

(1) *Quarterly Review* (1861).

chacun dans sa foi attendait le salut de son église. Catholiques avec la *high-church*, les *law-lords* marqueraient-ils d'un stigmatisme les *Essays*? Seraient-ils au contraire les champions du protestantisme et du libre examen? « O église d'Angleterre! s'écriait l'avocat des prévenus, toi la plus savante des églises, entends la voix de la science; toi la plus libre, écoute le cri de la liberté! » L'affaire dura près d'une année et ne se termina qu'en juillet 1863. Le jour où l'arrêt fut prononcé n'est pas de ceux qui s'oublient. Dans l'enceinte devenue trop étroite du conseil privé se pressait une foule inquiète de *clergymen* de toutes communions. Leur anxiété était extrême : on disait en effet que sur cinq charges deux avaient été écartées et les trente-deux griefs réduits à trois; mais il y avait encore matière à une sévère et solennelle condamnation. Au milieu d'un silence profond, le lord chancelier prononça d'une voix lente, « mais dont le calme, dit un journal, cachait mal l'ironie, » l'arrêt du conseil privé. Cet arrêt longuement motivé écartait les trois dernières charges, et, invoquant le droit de libre examen, admettait la théorie des *essayistes* sur la justification et l'éternité des peines. « Le suprême pardon des méchants condamnés, ajoutait-il, peut concorder avec la volonté d'un Dieu tout-puissant. » Une salve d'applaudissemens partit des bancs où siégeaient les non-conformistes, tandis que les *clergymen* de la haute-église sentirent la douleur et la colère envahir leur âme. Il y a dix ans, s'écrièrent-ils, l'état s'est montré hérétique; il fait pis aujourd'hui : l'antique couronne d'Angleterre devient rationaliste.

A peine le fait eut-il été rendu public, que M. Pusey lançait au nom des anglo-catholiques une protestation contre cet arrêt « misérable et mortel à l'âme. » En même temps un *meeting* de tous les professeurs d'Oxford se réunissait dans le *Music-Hall* pour rédiger une protestation contre la décision des *law-lords*; quelques jours après, la docte assemblée frappant de censure un des *essayistes*, le professeur Jowet, le réduisait au traitement légal fixé par Henri VIII, et l'engageait à se démettre de ses fonctions. La déclaration *oxonienne* fut envoyée aux évêques et prêtres de l'établissement. Plus de la moitié du clergé donna son adhésion à ce blâme infligé à la cour suprême.

Presque aussitôt la convocation de Cantorbéry se réunit, et, par une énergique, mais illégale résolution, osa citer devant elle les auteurs des *Essais et Revues*. Deux évêques seulement protestèrent contre cet acte, attentatoire, disaient-ils, aux droits de la couronne; tous les autres affirmèrent qu'il y avait lieu de poursuivre l'hérésie en dépit du *bill d'indemnité* délivré par une cour séculière. Cités devant les deux chambres de la convocation, les auteurs des *Essais*



ne comparurent pas; mais leurs propositions y furent examinées et censurées. « Ces hommes ont déjà comparu devant la haute-cour, s'écria un des assistans, et la haute-cour les a absous. » — « Si tel est l'arrêt, répliqua une voix, c'est l'arrêt qu'il nous faut juger ici. » Comme on devait s'y attendre, livres, auteurs et cour suprême, tout fut condamné. « Jusqu'à ce jour, écrivait le primat de Cantorbéry dans une lettre pastorale, la couronne s'est arrogé le droit d'interpréter la doctrine religieuse; la couronne est aujourd'hui hérétique : que l'église se sépare donc de la couronne (1)! » Importantes et solennelles déclarations! Ainsi l'église d'Angleterre, cette œuvre savante et laborieuse de Henri VIII, d'Élisabeth et des Stuarts, repoussait la royauté, sa tutrice, et, comme tant d'autres, demandait à devenir libre dans un état libre.

## V.

Les anglo-catholiques et les membres de la haute-église ne forment donc plus à présent qu'un seul troupeau. Même désir d'entraver les progrès du rationalisme, même aspiration à l'indépendance politique, même répulsion contre Rome, la commune ennemie. Les tractariens ne peuvent pardonner la bulle papale de 1850 et l'audacieux envahissement tenté derrière eux et contre eux; volontiers, de leur côté, les membres de l'*établissement* reconstitué en *high-church* admettent la théologie nouvelle et s'inclinent devant les *principes de l'église*; tous enfin, à l'exemple des *divines* du xvii<sup>e</sup> siècle, adoptent la formule : l'église d'Angleterre, portion indivise de l'unité catholique. Malheureusement, il faut le dire, une déplorable tendance à l'intolérance religieuse se fait voir au fond de cette commune pensée, et contribue aujourd'hui à refroidir bien des sympathies.

Les résultats de cette union intime de l'anglo-catholicisme et de la haute-église se sont montrés clairement dans le dernier ouvrage du docteur Pusey. Essentiellement catholique dans ses principes et ses doctrines, l'*Eirenicon* de l'éminent auteur demande à l'église romaine si une réunion dans la limite de la foi professée par les grands docteurs des premiers âges ne vaut pas mieux que le schisme perpétuel (1). Il invoque les grands souvenirs du xvii<sup>e</sup> siècle et l'alliance rêvée jadis entre l'archevêque Wake et la faculté de théologie de Paris; mais en même temps il refuse de reconnaître comme dogme catholique l'infaillibilité de l'évêque de Rome, et n'admet

(1) *The Guardian; The Church Times* (1863-1865).

pas même sa suprématie absolue et universelle. Ce serait, dit-il, se tromper étrangement que de penser qu'il travaille à replacer son pays sous des chaînes abhorrées. Que Rome, comme au v<sup>e</sup> siècle, comme dans les ouvrages de Gerson et de Cusa, ait une primauté dans les conciles, que son évêque ait droit de la part des autres évêques à une déférence gracieuse en matière de foi, l'auteur accepte sans peine un principe aussi conforme à l'histoire; mais il s'élève de toutes ses forces contre la prétention à la suprématie s'exerçant dans la définition des dogmes, la nomination et l'investiture des évêques. Il s'agit bien en effet aujourd'hui de favoriser l'ambition des pontifes de Rome! La cause qui se débat est plus grande, plus sainte, plus chrétienne, c'est la cause même de Dieu. « Le rationalisme fait crouler chaque jour quelque partie de la muraille du temple... Unissons-nous pour résister... O Seigneur, ne tardez pas.. »

Une intime union entre les filles de Jésus-Christ pour combattre un ennemi menaçant, tel est l'appel que l'église d'Angleterre semble adresser aujourd'hui à ses sœurs d'Orient et d'Occident. Il y a un an à peine, les plus éminens prélats anglo-catholiques sont entrés en communion directe avec la grande église orientale. Certes ce fut un curieux spectacle que le *meeting* tenu à Londres le 25 novembre 1865. Le primat de Cantorbéry ainsi que dix évêques s'y étaient fait représenter, et quatre-vingts prélats ou membres de la *high-church* s'étaient réunis sous la présidence de l'évêque d'Oxford. A côté d'eux siégeaient de hauts dignitaires russes et un pape, légat du métropolitain de Moscou. « Nous prions tous les jours pour l'unification de la sainte église catholique, » s'écria le prêtre grec. — « Unis par la même foi, repartit un des évêques, que notre communion soit désormais parfaite! Grecs catholiques, venez participer aux sacremens de notre église; que la porte de vos temples s'ouvre aussi devant les anglo-catholiques, vos frères en Jésus-Christ! » Une résolution fut unanimement prise. L'église d'Angleterre devait envoyer à Moscou plusieurs de ses membres pour se mettre en rapport avec les écoles d'Orient; elle était prête à recevoir dans ses universités les Orientaux députés par le clergé; puis, par un mouvement spontané, se levant à la fois, Grecs et Anglais se mirent en prière, et, mêlant leurs vœux dans une même oraison, supplièrent « le père commun, le Christ rédempteur, auteur de l'église *une*, » de rendre paix et concorde à ses enfans.

Telle est la situation de l'église anglo-catholique, telle est la dernière expression de sa doctrine. Que de chemin parcouru par ses membres depuis 1833! OEuvre d'un petit groupe de théologiens, le mouvement embrasse aujourd'hui tout l'empire britannique. Per-

sécutés d'abord par les évêques, les disciples de M. Pusey sont actuellement les champions avoués de l'épiscopat et ses plus utiles auxiliaires. Grâce à eux, haute-église et anglo-catholicisme sont devenus termes à peu près identiques. Une semblable réunion de forces présente un front redoutable aux envahissemens de l'ultramontanisme romain, mais en même temps elle constitue un sérieux danger pour le protestantisme officiel du pays. Aussi les *dissenters* et beaucoup de membres de la basse-église ont-ils l'âme remplie d'amertume. On les entend crier à la trahison. « Nous sommes livrés, s'écriait naguère encore une de leurs feuilles publiques, l'anglo-catholicisme est partout, ses membres remplissent les universités, les paroisses, les évêchés. La maladie nous consume, le protestantisme est ébranlé dans les affections et dans l'intelligence du clergé. Il est ouvertement répudié par beaucoup, et ceux qui ne l'ont pas encore expulsé de leurs cœurs éprouvent de la honte à le confesser. »

Vaines colères, plaintes inutiles ! L'anglo-catholicisme en effet a tout envahi. Soit mode, soit conviction, les hautes classes se jettent dans ce mouvement religieux. Elles abandonnent l'*établissement* d'Henri VIII aux tempêtes du siècle, comme un appui désormais incapable de les porter, elles et leur fortune. Tous les jours de nombreuses adhésions viennent réjouir le cœur des nouveaux fidèles, et le bruit a couru que d'augustes personnages, d'éminens ministres, d'illustres orateurs du parlement, s'étaient ralliés à l'église novatrice.

Dans les universités, plus d'un professeur enseigne hautement la théologie naguère encore réprouvée. Le jeune clergé adopte avec transport de semblables doctrines; dans son ardeur de néophyte, il renonce volontairement au mariage et à la famille, et proclame le célibat la vie sainte par excellence. Il emprunte aux peintures des catacombes la coupe des vêtemens sacerdotaux, et recherche dans les pères la liturgie et le cérémonial. De toutes parts la croix a reparu au faite des églises. Autel surmonté du tabernacle, cierge constamment allumé devant le saint des saints, image de la Vierge exposée à la vénération des fidèles, servans vêtus de surplis et remplissant le chœur de chants alternés avec l'orgue, prêtre laissant flotter la pourpre d'Oxford ou l'hermine de Cambridge, et s'agenouillant aux marches de l'autel, confession auriculaire, consécration des saintes espèces posées sur la *prothé-sis*, communion offerte aux fidèles d'après le rite catholique, tel est le spectacle que tous les jours le clergé anglo-catholique étale aux yeux de la foule empressée.

Autour de la paroisse de Sainte-Margaret se sont groupées des

communautés religieuses d'hommes et de femmes. Saisis d'un enthousiasme tout nouveau, *frères et sœurs* font vœu de continence, de pauvreté, d'obéissance absolue, pour s'adonner aux soins des malades et à l'éducation des enfans. Ainsi se sont fondées les confréries anglaises de la *maison de la Merci* et de la *société de l'enfant Jésus*. Plusieurs hauts prélats dirigent le mouvement, et parmi eux les plus illustres chefs de l'épiscopat. Sur 18,000 *clergymen* membres de l'établissement, plus de la moitié ont adhéré au principe nouveau. Ce sont les journaux anglo-catholiques eux-mêmes, *the Guardian* et *the Church Times*, qui nous fournissent ces renseignements. De son côté, la *Revue d'Édimbourg*, qui certes n'est pas suspecte de partialité pour la théologie nouvelle, évalue à plus de 7,000 le nombre des *clergymen* raliés à la haute-église; sur ce nombre, plus de 2,000 seraient entièrement entrés dans le mouvement puséiste.

En résumé la théorie anglo-catholique répudie complètement le protestantisme et ses variations. A l'en croire, l'Angleterre et son clergé ont constamment été fidèles à la foi catholique : c'est là un point douteux peut-être, mais pour eux essentiel. Cette doctrine reproduit tous les dogmes admis au v<sup>e</sup> siècle et formulés dans les trois principaux symboles. Ne reconnaissant au-dessus d'elle-même que la grande église catholique visible, œuvre de Christ, l'église anglo-catholique proclame que Rome est une sœur et non pas une souveraine; le pape, aux yeux des évêques tractariens, n'est qu'un évêque comme eux, mais il emprunte à l'antiquité et à l'importance de sa métropole la primatie en Occident et la présidence du concile œcuménique. Laissant aux sectes protestantes les invectives et les colères, devenues ridicules, contre *la femme empourprée*, ils prêchent union et concorde, tout en affirmant hautement leur propre indépendance. « Soyons doux avec notre sœur de Rome » est une expression qui revient souvent dans les ouvrages de la secte. « Que mes frères les évêques de la Bretagne, disait récemment dans une circonstance solennelle un illustre prélat, fassent appel à nos frères bien-aimés de Rome et de Constantinople pour que l'église universelle fixe à jamais la place qui doit revenir dans notre culte à la Vierge, mère de Dieu. »

Mais, en dépit de ces tendances amicales, l'anglo-catholicisme reste ferme contre l'ultramontanisme, qui incarne l'église tout entière en un seul homme. Sans doute l'église d'Angleterre reconnaît que l'unité est d'essence primordiale, mais pour elle cette unité existe dans l'union mystique qui fait un même corps et un grand tout des unités catholiques particulières; de plus enfin cette unité n'a qu'une seule expression sur la terre, le concile général. En ce

sens, l'enseignement de l'église d'Angleterre se rapproche beaucoup des anciennes théories gallicanes. Jamais pourtant, il faut le dire, le gallicanisme n'a été aussi loin.

De nombreux rapports, on l'a vu, existent entre la doctrine tractarienne et celle des savans théologiens du xvii<sup>e</sup> siècle. Une différence capitale cependant les distingue l'une de l'autre. La haute-église des Stuarts s'appuyait sur l'état : c'était une forme nouvelle de l'anglicanisme. La haute-église du xix<sup>e</sup> siècle répudie toute tutelle de l'état et proclame que la suprématie appartient au concile national; une des premières, elle semble avoir formulé la devise devenue fameuse : l'église libre dans l'état libre.

Quel que soit le destin que la Providence lui réserve, cette église a confiance. Pleins d'une robuste foi dans l'avenir, ses ministres le disent et le répètent, Dieu n'abandonne jamais qui ose marcher vers la vérité. Pour nous, bien souvent en lisant leurs écrits, nous n'avons pu nous soustraire à une sympathique attraction. Nous aimions à voir en pensée ces docteurs dans leur laborieuse retraite d'Oxford s'efforcer de rendre puissance et vie à l'anglicanisme mourant; nos souhaits les ont encore suivis alors que, se posant en face de l'état, ils revendiquaient pour l'église de Dieu les droits de Dieu; mais le jour où, persécutés d'hier, ils sont devenus persécuteurs, nos vœux se sont détournés d'eux. Pourquoi donc faut-il que ceux qui, il y a vingt ans à peine, étaient dénoncés, censurés, suspendus, se croient le droit à présent de dénoncer, de censurer et de suspendre? Hélas! de tous les souvenirs humains, celui des souffrances passées serait-il encore le plus fugitif, ou bien l'intolérance serait-elle une conséquence fatale et d'abord inaperçue de la nouvelle doctrine? — Que l'église anglo-catholique se le dise, ce n'est pas seulement l'Angleterre qui a les yeux sur elle, c'est la chrétienté tout entière. Elle a fait voir au protestantisme que l'*autorité* peut se prouver par la science; — qu'elle fasse plus encore, qu'elle montre au monde moderne que la première loi du Christ est la liberté et la charité.

GILBERT THIERRY.



---

LES

PRÉCURSEURS ITALIENS

---

III.

VALENTINO PASINI.

---

*La Vita e i Tempi di Valentino Pasini*, narrazione di Ruggiero Bonghi, corredata da documenti inediti; 1 vol., Barberia, Florence 1867.

---

Les révolutions se préparent, s'accomplissent et se consolident par la toute-puissance d'un profond sentiment moral qui s'empare d'un peuple et par la force d'un travail tout pratique qui, en s'étendant à une société entière, entraîne les intérêts eux-mêmes dans la conjuration commune. Elles ont pour exécuteurs ou pour complices des hommes d'une nature bien différente, qui ne s'entendent pas toujours, qui se heurtent souvent et qui en définitive représentent cette double impulsion : les uns ont en quelque sorte la flamme au front et portent dans les affaires du monde l'éclat de l'éloquence et de la passion, le don des grandes initiatives, tout ce qui frappe l'imagination et réveille l'instinct populaire; les autres sont des ouvriers laborieux, patients, modestes, qui s'attachent obstinément à ce qui est possible, et embarrassent souvent plus qu'on ne croirait les dominations illégitimes. Ceux-ci n'ont ni l'emportement des conspirateurs, ni les impatiences bien naturelles des émigrés jetés loin de leur patrie, ni l'orgueil de ceux qui se réfugient en eux-mêmes et se renferment dans une abstention solitaire parce qu'ils

ne peuvent pas tout conquérir du premier coup. Ils ne s'exilent pas ou du moins ils n'émigrent que quand ils ne peuvent faire autrement, ils ne conspirent pas; ils agissent toujours sans repos et sans trêve, avec cette persuasion que rien n'est perdu, que chaque progrès civil ou économique dans le pays dont ils partagent la destinée est une force de plus pour le jour de la délivrance, et que dans tous les cas c'est bien quelque chose de se servir encore des dernières ressources d'une légalité oppressive, ne fût-ce que pour réduire les dominateurs à cet humiliant aveu, qu'ils ne peuvent être que la force. L'Italie a eu depuis un demi-siècle une multitude de ces patients et infatigables ouvriers, dont le type le plus brillant peut-être est un homme qui a été un instant le coopérateur de Manin et qui est mort il y a trois ans à Turin, avant d'avoir trouvé un rôle égal à ses facultés, au moment où il allait sans doute avoir son jour dans cette vie parlementaire pour laquelle il était si bien fait : c'est Valentino Pasini, un vrai et sérieux patriote sous la figure d'un économiste, d'un financier, d'un homme d'affaires, d'un diplomate.

Ce ne pouvait être un personnage vulgaire, celui dont un écrivain d'un talent élevé, M. César Correnti, retraçait, il y a trois ans, ce portrait que je résume : « esprit lucide et prompt, vaste et heureuse expérience des hommes et des choses, vigueur de travail et de volonté, ferme netteté de langage; une tête romaine qui pendant quarante ans a suivi le même fil d'idées avec ce que Vico appelle la constance d'un juriste et un caractère vénitien avenant, facile, pénétrant, fait pour manier avec dextérité les affaires les plus scabreuses. Quels livres aurait pu laisser cet homme, s'il eût songé à les écrire, — lui qui, jeune encore, avait connu les vétérans du gouvernement napoléonien et avait recueilli les traditions de cette grande époque, aussi hostile aux théories que riche d'enseignemens pratiques,... lui qui, plus tard appelé dans les conseils de sa ville et de sa province natale, désiré dans les académies, recherché au barreau, avait dû, par devoir de profession et d'honneur, pratiquer des gens de tous les partis, mettre le doigt dans toutes les plaies du pays, voir de près et sur le fait comment l'Autriche même en voulant être juste était poussée par une force maudite à n'être en Italie que le gouvernement de la soldatesque,... lui qui, en 1848 et 1849, envoyé par la seigneurie ressuscitée de Saint-Marc à Milan, à Turin, à Paris, à Berlin, à Vienne, avait pu voir les Italiens tels qu'ils étaient chez eux dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et tels qu'ils paraissaient de loin aux yeux de l'Europe!... S'il avait pu avoir le temps de l'écrire comme il se plaisait quelquefois à la raconter, il eût gravé en bronze l'histoire civile et si l'on veut l'histoire secrète de notre temps... Ce livre qui res-

tera pour jamais inédit, on pourrait essayer de le refaire par fragments et comme de profil en recueillant, en coordonnant avec un commentaire les mémoires économiques, les consultations, les relations, surtout les lettres de Pasini... Celui qui se chargerait de cette pieuse entreprise de restauration conserverait à l'histoire italienne une splendide personnalité qui s'est dépensée en détail pour la cause sacrée de la patrie... » Cette histoire fragmentaire qu'appelait M. Correnti, c'est justement ce qu'un des esprits les plus vifs et les plus ingénieux de l'Italie, M. Ruggiero Bonghi vient de faire dans une ample biographie à l'anglaise, dans un livre aux pages substantielles et colorées, à travers lesquelles se dessine cette originalité, non pas splendide peut-être, discrète au contraire, à demi voilée, mais réelle d'un homme qui allait devenir d'un jour à l'autre un ministre des finances italiennes dans une époque de réorganisation et d'affermissement. Valentino Pasini était fait pour cela. Il n'avait pas encore donné sa mesure comme homme d'action dans l'Italie nouvelle; comme politique, comme financier consultant, il n'avait pas de supérieur, et dans tout ce travail contemporain sous lequel a fini par succomber la domination autrichienne, il avait plus d'une fois, sans bruit, sans ostentation, aiguisé des armes dont bien d'autres ont eu l'occasion de se servir avec succès au jour du combat.

C'était un Italien de pure race, venu au monde en 1806, un an après que les provinces vénitiennes enlevées à l'Autriche étaient allées pour la première fois se fondre avec les provinces lombardes dans le royaume d'Italie. Il était né au pied du *monte Berico*, de cette chaîne gracieuse qui domine Vicence, dans la petite ville de Schio, où le tissage de la laine est une industrie traditionnelle. Son père était lui-même un des plus intelligents et des plus riches manufacturiers du Vicentin, possédant à Schio un vaste et bel établissement qu'il faisait prospérer en y introduisant tous les progrès de la science appliquée à l'industrie, et qu'il ne céda plus tard que pour s'occuper de ses deux fils, dont l'un, vivant encore aujourd'hui, est un homme des plus distingués. L'éducation de Valentino Pasini se fit à Vicence d'abord, puis à la vieille université de Padoue, que le gouvernement du royaume d'Italie avait relevée et que la restauration autrichienne laissait vivre en lui donnant, bien entendu, des professeurs et des programmes de son choix. A vingt ans, il avait fini ses études en droit, et déjà il passait pour un jeune homme instruit, au jugement sûr, à l'intelligence sérieuse et vive, à l'esprit souple et pénétrant; il entra d'un pas ferme dans cette carrière où se pressait avec lui une génération qui a été depuis à tous les combats et qui en réalité a fait l'Italie. Valentino Pasini

avait dès ce moment ce qui est devenu son originalité, la fermeté dans la modération, le sens pratique, le goût des affaires, la passion du travail. A vingt ans, il faisait ses premières armes dans les recueils périodiques et les journaux, qui étaient alors nombreux au-delà des Alpes; il se mettait à écrire sur l'économie publique, sur l'agriculture, sur le droit; il suivait le mouvement des idées et des faits non-seulement en Italie, mais en France, en Angleterre, en Allemagne. C'était un esprit curieux et actif qui, en dehors de l'enseignement officiel de l'université de Padoue, s'était fait une éducation indépendante. Ses premières impressions ou ses premières opinions se ressentaient visiblement de deux influences qui ont eu leur rôle dans l'histoire italienne.

La première de ces influences est celle des souvenirs du royaume d'Italie. Pasini était trop jeune pour avoir connu ce régime. Sans l'avoir connu, il en retrouvait partout la trace sous l'enveloppe autrichienne, et, comme beaucoup de ses contemporains, il subissait la fascination d'une époque qui ne réalisait certes ni l'idéal de l'indépendance nationale, ni un idéal de libéralisme politique, mais qui avait été une époque d'émancipation civile, de réforme administrative et économique, qui avait été pour les Italiens eux-mêmes une grande et vigoureuse école, qui avait laissé enfin des traditions de progrès intérieur mal effacées, quoique violemment interrompues par les restaurations de 1815. Pasini, selon le mot d'un de ses biographes, « avait vu à l'œuvre Castiglioni, Decapitani, Guicciardi, Terzi, tous ces naufragés du premier royaume d'Italie, et il avait deviné à travers quels prudens détours ils s'ingéniaient à conserver sous le bâtard régime des provinces lombardo-vénitiennes tout au moins l'esprit d'équité civile, l'avantage de la clarté législative. » Valentino Pasini avait gardé de tout cela une vive impression que ranimait sans cesse le spectacle d'une administration surannée, décousue et arbitraire. Il sentait l'importance pour l'Italie de ces dix ans de vie civile qui avaient tout d'abord parlé à sa jeunesse et qui l'avaient si fortement frappé que trente ans après il songeait à retracer cette histoire comme un enseignement pour l'Italie nouvelle.

L'autre influence subie, librement acceptée par Valentino Pasini, fut celle d'un homme qui était un maître pour une grande partie de la jeunesse italienne, Gian-Domenico Romagnosi, l'auteur de la *Genèse du droit pénal*, de l'*Introduction à l'étude du droit public*. Romagnosi était un continuateur original de Filangieri et de Beccaria, interprétant les lois à la lumière de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ramenant à leurs principes humains. M. Ruggiero Bonghi le peint d'un trait juste et peut-être un peu piquant. « Il avait, dit-il, tout ce qui peut frapper des esprits jeunes, — une phrase enve-

loppée qui, par l'effort même qu'elle impose pour la comprendre, laisse supposer qu'elle en dit beaucoup plus qu'elle n'en a l'air, — une vaste perception embrassant l'ensemble des rapports des choses, une grande et vigoureuse unité de logique, liant toutes les déductions dans une chaîne serrée... » L'ascendant de Romagnosi était en effet considérable en Italie à cette époque. Sa philosophie était incomplète, son esprit était supérieur. Il a toujours été peu connu en France, et il s'en affligeait avec candeur; il accusait amèrement Rossi, qui, émigré à Genève, puis à Paris, le dépouillait, disait-il, ou le combattait tour à tour sans le nommer; « autant mon livre de la *Genèse du droit pénal* est connu en Allemagne, écrivait-il, autant il est inconnu du public français. Rossi avait là beau jeu pour son génie plagiaire. » Dans cette guerre bizarre où Romagnosi se plaignait, où Rossi se renfermait dans un silence dédaigneux, les jeunes Italiens étaient du côté de leur maître. Valentino Pasini particulièrement s'inspirait des idées de Romagnosi; il s'était lié avec le vieux philosophe. Il entra même en lice contre Rossi, dont il reconnaissait la supériorité d'esprit, mais dont il n'admettait les théories ni en économie politique ni en droit pénal, et à l'égard duquel il est resté toujours un peu sévère.

C'est donc à cette double école des traditions civiles du royaume d'Italie et de la philosophie de Romagnosi que Valentino Pasini s'était formé. Je peux bien ajouter une troisième école très pratique et qui n'a pas été moins féconde pour les Italiens, celle d'une vie précaire, disputée, étouffée, excitante encore pourtant, sous un gouvernement étranger réduit à s'affirmer sans cesse par la force, de peur de périr en étant simplement libéral et juste. Cette époque, où le jeune Vicentin commençait à se mêler au mouvement de son pays, n'avait en effet rien de favorable, elle était même particulièrement difficile. La révolution française de 1830 enflammait un instant tous les esprits; on ne pouvait croire qu'un tel événement fût sans retentissement au-delà des Alpes, et jusque dans les provinces lombardo-vénitiennes l'attente était universelle. La déception qui venait bientôt produisait un immense découragement. On ne sut plus pour le moment de quel côté se tourner. L'imprévu, un imprévu quelconque, venant on ne sait d'où, semblait devenir la dernière et bien incertaine ressource. C'est dans ces situations surtout que se montrent ces deux classes d'hommes dont je parlais. Les uns se raidissent contre la fortune et conspirent quand même, au risque de livrer sans cesse de nouvelles victimes; les autres ne se découragent pas de la vie de tous les jours et agissent encore, même quand ils ne peuvent plus se mouvoir que dans les limites étroites où les enferment des pouvoirs ombrageux. Valentino Pasini était de



ceux qui, sans abdiquer le droit, ne conspirent pas, qui suppléent à l'insuffisance de garanties publiques par la trempe du caractère, par la souplesse et la fertilité de l'esprit, par la ténacité tranquille avec laquelle ils s'attachent à ce qu'on leur laisse de légalité. En peu d'années, Pasini voyait sa position s'agrandir singulièrement. Il devenait un avocat recherché et occupé à Vicence. Les cliens affluaient chez lui. La province elle-même lui confiait le soin de défendre ses finances dans une circonstance délicate où elle avait à se débattre contre les revendications frauduleuses d'un spéculateur qui n'était pas sans trouver quelque appui dans l'administration.

Pasini en un mot était un homme fort en crédit, qui puisait dans son indépendance personnelle le droit et la possibilité de soutenir, même gratuitement, toutes les causes justes qui venaient à lui. Il les soutenait comme il pouvait les soutenir, de ses conseils, de ses démarches, de son autorité croissante. Et cela ne l'empêchait pas d'ouvrir un cours de droit qui fut un moment très fréquenté, de poursuivre dans les recueils et dans les journaux les études économiques et scientifiques par lesquelles il avait commencé. La publication du *Cours d'économie politique* de Rossi lui offrait l'occasion d'écrire une savante réfutation des doctrines de Malthus sur la population. Des ouvrages publiés en Allemagne ou en France lui permettaient d'exposer les théories de crédit mobilier ou foncier. Que le problème de la réforme des prisons s'agitât en Italie et devînt une de ces questions sur lesquelles les esprits se jettent faute d'autre aliment, Pasini entra dans ces débats presque passionnés avec une supériorité réelle. A propos de Ricardo, il discutait la théorie de la rente, de même qu'il parlait savamment des irrigations, qui ne sont point une petite chose au-delà des Alpes. Dans toutes ces questions, comme dans ses travaux d'avocat, Valentino Pasini se montrait expert, habile, fécond en ressources, prêt à tout et trouvant du temps pour tout. « Une de ses qualités qu'il faut relever parce que c'est celle dont les Italiens auraient le plus besoin, dit M. Ruggiero Bonghi, c'est cette activité continuelle d'esprit qui lui donna plus tard l'air d'un de ces politiques anglais qu'une multitude d'affaires privées n'empêchent point de s'occuper des affaires publiques, et qui avec tout cela trouvent encore le temps de cultiver les lettres. » La littérature de Pasini est l'image de sa personne et de son caractère moral. Ce n'est pas un écrivain, si l'art littéraire ne consiste que dans l'éclat de la couleur et dans les fantaisies de l'imagination. Son style, simple, délié et sévère, est le style d'un homme qui va droit au but sans s'égarer dans de vaines recherches, qui prétendait lui-même que « la langue de Ma-

chiavel et des économistes italiens n'a pas besoin de néologismes pour exprimer une idée d'économie et de politique, fût-elle nouvelle. » Dans ses premiers écrits comme plus tard dans ses rapports diplomatiques et dans ses discours, Pasini, en un mot, a le langage clair et net des affaires avec un certain degré d'élévation morale et de philosophie. Il est encore Anglais sous ce rapport ou plutôt il est Vénitien.

Des études sur des intérêts ordinaires, sur la rente, sur les impôts, sur les irrigations et même sur le régime des prisons, c'est bien peu, dira-t-on; — c'est beaucoup au contraire, car ce mouvement tout pratique marque en un sens le niveau réel de la masse du pays bien mieux que le travail des sectes ou les vaines déclamations. Ces modestes études d'ailleurs, dans la pensée de ceux qui les font, ne sont pas aussi étrangères à la politique qu'on le dirait; elles conduisent à la politique, elles lui préparent le terrain solide sans lequel elle s'effondre à tous les pas. Lorsque dans une simple question de droit Pasini demandait avec une calme vigueur de logique la publicité des débats judiciaires, ce n'était pas sans doute pure affaire de tribunaux; lorsque bientôt s'élevait cette question de chemin de fer qui agitait la Lombardie et la Vénétie, ce n'était pas un simple intérêt matériel qui se débattait.

Les révolutions sont un peu superbes. Quand elles sont faites, elles oublient ce qui les a préparées. Elles suscitent aussitôt tant d'autres intérêts plus puissans, elles deviennent si promptement irrévocables, qu'elles semblent toutes simples, toutes naturelles; on s'étonne presque qu'elles ne se soient pas réalisées plus tôt. Avant d'être accomplies, elles ne semblent ni faciles ni simples; elles apparaissent tout au plus comme un but lointain vers lequel il faut marcher dans un tourbillon d'impossibilités. L'Italie est faite aujourd'hui, et les chemins de fer sillonnent la péninsule des Alpes au golfe d'Otrante. Ce n'était pas tout à fait la même chose vers 1840, et l'affaire du chemin de fer lombard-vénitien devenait une vraie bataille, un des curieux épisodes de cette obscure histoire d'autrefois. Quelle était donc la vraie question? En apparence, il s'agissait de savoir si le chemin de fer entre Milan et Venise devait, à travers les premiers contre-forts des Alpes, remonter jusqu'à Bergame pour redescendre à Brescia et filer ensuite sur la Vénétie, ou s'il devait aller directement par la plaine lombarde, par Treviglio et Brescia, pour gagner Vérone, Vicence, Padoue et Venise. Au fond, sous cette question de tracé, c'était une sorte d'agitation nationale, la lutte de deux partis. D'un côté étaient les banquiers viennois, qui se jetaient sur l'affaire comme sur une proie et trouvaient pour auxiliaires des intérêts locaux, ceux de Bergame notamment; de

l'autre côté étaient les Milanais et les Vénitiens, qui tenaient vigoureusement pour la ligne directe, la plus naturelle et la mieux faite pour relier rapidement les deux provinces. Les uns et les autres se retrouvaient en présence dans une société qui avait été fondée en 1837 et que le gouvernement de Vienne n'approuvait définitivement qu'en 1840, sans trancher encore la question du tracé. Pendant des années, ce fut une lutte acharnée. Chaque réunion de la société devenait une mêlée tumultueuse. On se battait à coups de brochures, et même les épigrammes latines se mêlaient de la question. Quelquefois les Italiens avaient l'avantage, surtout en fait d'épigrammes; malheureusement les banquiers viennois regagnaient bien vite le terrain soit par les intelligences qu'ils avaient dans le gouvernement, soit par la force du capital. Il aurait fallu que les Italiens eussent un assez grand nombre d'actions pour rester les maîtres; mais il était visiblement plus facile de faire des épigrammes latines que de souscrire et d'acheter des actions. Le résultat fut qu'un beau jour, après cinq ans de débats passionnés, le gouvernement restait à peu près seul maître de l'entreprise par une abdication de la société, à laquelle les Italiens ne pouvaient opposer qu'une vaine résistance, et le chemin de fer lombard-vénitien allait se perdre dans le tourbillon des affaires de l'empire. Il n'a été définitivement livré qu'en 1857!

Le résultat matériel n'était pas brillant, le résultat moral était immense. Dans ce simple épisode apparaissaient déjà réunis et groupés des hommes qui devaient se rencontrer sur un autre terrain et qui presque tous ont eu un rôle : du côté de Milan, les Borromeo, les Casati, les Durini, l'inquiet et irritable Cattaneo, le futur combattant des journées de Milan en 1848; du côté de Venise, Daniel Manin, Paleocapa, Pincherle, Mengaldo, Pasini. Les réunions de la société favorisaient les rapprochemens, accoutumaient les hommes à se retrouver ensemble, à organiser une action commune, à discuter avec une liberté relative, presque publiquement; elles prenaient l'apparence de vraies séances parlementaires, et quelquefois ces séances s'animaient extraordinairement, témoin le jour où Daniel Manin, qui commençait alors son rôle d'agitateur légal, protestait contre l'abdication suggérée par les banquiers viennois et les partisans du gouvernement. « Accepter cette proposition, s'écriait-il, entraînerait une nouvelle et grande humiliation nationale. (*Interruption et tumulte.*) Une grande société constituée pour accomplir une grande œuvre qui doit rapporter aux associés beaucoup de profit et au pays beaucoup d'avantages viendrait proclamer à la face de l'Europe son incapacité!... (*Interruption.*) Et cette déclaration humiliante serait faite volontairement, spontanément!... (*Assez!*)

*assez!*) On me dit que la société subsistera encore, et moi je désire que *subsiste* aussi ma déclaration, qu'une fois sorti des mains de la société, le chemin de fer n'y retournera plus!... (*Cris et sifflets. Assez! assez!*) J'ai cru devoir dire ceci, et je l'ai dit malgré les signes de désapprobation dont j'ai été *honoré*. »

Pasini, disais-je, était dans toute cette affaire au premier rang. Son frère, Ludovico Pasini, était, lui aussi, un des directeurs du chemin de fer pour Venise. Devenu depuis quelques années l'ami de Manin, Valentino Pasini combinait avec lui toutes les démarches et avec lui portait tout le poids des discussions; il s'y montrait serré de raisonnement, habile à tourner toutes les difficultés, plein de dextérité et d'entrain. Il fut un instant envoyé à Vienne pour les affaires de la société, et il apprenait pour la première fois ce qu'est une négociation avec un gouvernement soupçonneux et lent, qui ne se décide jamais. Son esprit sagace s'égayait dans des observations qu'il déposait dans des pages intimes. « Faute d'autre chose, dit-il, j'ai appris ici que la trinité n'est pas absolument inexplicable. Je crois qu'ici l'empereur, l'archiduc Louis, l'archiduc François-Charles, Metternich et Kollowrath sont cinq personnes et un seul empereur; mais, comme ils ne participent pas de la nature divine, ils ne s'unifient que lentement... Les attributs de cette *quintiade* sont premièrement la lenteur qu'ils appellent maturité; ceci est un attribut qui les rapproche de la Divinité, car il touche à l'infini... La lenteur est ici une chose commune à tous les êtres. La vapeur elle-même se ressent du génie du pays, et vous la voyez mettre une heure pour faire huit milles!.. » La vie oisive, facile et amusée de Vienne lui paraît tout à fait propre à un peuple « qui ne connaît pas la liberté. » Il va faire une visite à la garde-noble italienne, et cela ne lui donne que l'idée triste « de l'abjection morale » de son pays. Valentino Pasini n'obtint pas grand'chose; mais il revint de Vienne, si je ne me trompe, avec un sentiment national plus précis, mieux affermi, avec un peu moins de considération pour la domination impériale. Lui aussi, sans se laisser emporter, il sentait déjà au visage les premiers souffles de la tempête qui approchait. Il ne restait pas moins fidèle à ses habitudes d'action légale en étant de ceux qui, selon son expression, « voient au-delà du moment présent et de l'apparence. »

La révolution de 1848 ne le surprit peut-être pas beaucoup. Tout y préparait, quoique tout fût imprévu et qu'on ne pût deviner d'où viendrait le signal. La révolution trouva Valentino Pasini à Vicence, où il était naturellement un de ces représentans de l'opinion qui ne tiennent de personne un caractère officiel, mais que tout le monde reconnaît dans les jours de crise. Le 22 mars 1848, Daniel Manin

lui écrivait de Venise sur un morceau de papier au crayon : « Nous avons vaincu et nous sommes libres. Que faites-vous de votre côté? Que faut-il pour vous délivrer? » Il ne fallait rien. Vicence n'avait qu'à attendre un peu pour être libre sans combat comme Padoue, comme Trévise, comme toutes les villes de la Vénétie, sauf Vérone, restée le dernier refuge de l'armée autrichienne. Pasini suivait de près et dirigeait ce mouvement, qui montait d'heure en heure, et rien n'est assurément plus caractéristique que son dernier entretien avec le général d'Aspre, le fougueux d'Aspre, qui, traînant sa goutte de Padoue à Vicence, irrité, voulait contraindre les magistrats de la ville à lui livrer l'argent des caisses publiques en dehors de toute formalité légale. Pasini avait pris ses précautions, il avait fait cacher les caissiers et les clés, et il se retranchait derrière la nécessité d'obéir à la loi, qui exigeait un ordre de l'intendance supérieure de Venise. Or Venise était libre depuis trois jours. « Les militaires ne discutent pas, s'écria d'Aspre, ils agissent; ils ouvrent la caisse par la force. — Par la force! répondit tranquillement Pasini, nous n'avons rien à opposer; mais votre excellence voudra-t-elle que son dernier acte dans cette ville soit l'effraction d'une caisse et un rapt d'argent?... Elle tient certainement à son honneur plus qu'à notre argent. » D'Aspre secoua la tête, car, si c'était un rude soldat, c'était aussi un gentilhomme plein d'honneur. « Comment, reprit-il, me croire capable d'un acte peu honorable! Il faut bien cependant en finir, mes soldats ne peuvent mourir de faim. — Ceci, répliqua Pasini, est une autre affaire; la municipalité ne refuse pas de pourvoir aux besoins des troupes de passage. » On s'entendit vite sur les conditions d'évacuation de la ville; puis d'Aspre, trouvant à qui parler, se mit à s'emporter contre M. de Metternich, à qui il attribuait tous les malheurs de l'empire, et ce soldat sans peur, au spectacle des extrémités où tombait l'Autriche, laissait échapper une grosse larme. Quelques heures après, Vicence était libre et avait son comité provisoire de gouvernement, dont Pasini était un des membres principaux.

Tout se hâtait à cette époque, tout se mêlait et se succédait avec une furieuse rapidité, les événements et les résolutions, les revers et les succès. Au fond, Valentino Pasini pensait qu'on perdait un peu la tête, que Manin avait eu tort de proclamer immédiatement la république pour la Vénétie, que les Lombards avaient tort de se donner immédiatement et définitivement au Piémont, que la première chose à faire devait être de consacrer tous les efforts à la guerre de l'indépendance, et qu'à la paix toutes les questions d'organisation seraient réglées en toute liberté, avec une pleine maturité. Ce politique essentiellement modéré, au sens pratique si fin, rai-



sonnait en homme qui croit qu'on reste maître de faire tout ce qu'on veut dans le tourbillon d'une telle crise. Ce serait vrai tout au plus, si la politique était le royaume des sages, si les intérêts et les passions n'y jouaient pas leur rôle. Pasini, je le crois, obéissait, sans se l'avouer peut-être, à quelque sentiment secret de méfiance à l'égard du Piémont; mais en pensant qu'on s'était trompé, et sans cacher ce qu'il pensait, il n'était pas moins d'âme et d'intelligence dans cette entreprise où l'Italie était engagée. Il se trouvait à Milan lorsque les Autrichiens rentrèrent à Vicence à la suite des plus violents combats, et ce fut pour lui une anxiété cruelle de voir retomber sous le joug sa ville natale, où il avait laissé sa famille. Bientôt ce n'était plus seulement à Vicence, c'était à Milan même que les Autrichiens rentraient victorieux et irrités. On était au mois d'août. Tout avait terriblement changé en peu de temps. Pour la première fois, Valentino Pasini s'exilait momentanément à Lugano, et c'est là que Manin allait le chercher comme l'homme le plus capable de représenter Venise en France. Manin le connaissait depuis longtemps, il savait ce qu'il y avait de ressources chez l'habile Vicentin, et nul en effet n'était plus propre à une telle mission. Venise avait trouvé en Manin un chef digne d'elle, et le chef avait trouvé un représentant digne de lui. Pasini n'avait pas l'éclat de renommée littéraire de Tommaseo, à qui il succédait; mais il avait l'activité d'un esprit fait pour manier tous les problèmes de droit diplomatique, pour gagner tout ce qu'on pouvait gagner par l'étendue des connaissances aussi bien que par la dextérité de la conduite.

C'était en vérité une situation difficile que celle d'un diplomate improvisé venant à ce moment représenter l'indépendance vénitienne en France. Voici quelle était cette situation diplomatiquement, strictement. La lutte était suspendue au-delà des Alpes par l'armistice piémontais, qui laissait l'Autriche maîtresse de la Lombardie; Venise seule se défendait, et à la guerre était substituée une médiation proposée par la France et par l'Angleterre, acceptée par l'Autriche; mais dans quelles conditions générales se débattait ce malheureux problème d'une pacification propre à concilier le sentiment d'indépendance d'un peuple frémissant dans sa défaite et l'orgueil d'une puissance qui venait de se raffermir par les armes? En Italie même, tout était confusion et déchaînement, et comme si ce n'était pas assez de la difficulté qu'il y avait à sauver quelque chose du naufrage pour les provinces du nord, la situation se compliquait encore d'une république romaine, devant laquelle s'enfuyait le pape, d'une république ou d'une semi-république toscane, devant laquelle s'enfuyait le grand-duc. En France, le pouvoir était incertain et précaire; l'opinion vivait dans de perpétuelles perplexités

qui la détournaient de toute grande affaire extérieure. En Europe, le souffle de la réaction courait partout, de telle sorte que cette malheureuse médiation dépendait de mille circonstances, de ce qui se faisait chaque jour en Italie, de ce qui se passait en France, des fluctuations incessantes du mouvement européen. C'est dans ces conditions cruelles que Pasini avait à suivre une négociation toujours fuyante, qu'il restait chargé de défendre Venise, d'abord sans la séparer de l'Italie tout entière, puis seule en définitive, si l'on ne pouvait faire autrement. Pendant un an, il remplit cette mission en plénipotentiaire habile, qui en vint bientôt à se faire écouter en Angleterre et en France. Si la cause avait pu être gagnée, elle l'eût été sans doute par ce négociateur intelligent qui était au fait de tout, qui étonnait par la variété de ses connaissances autant que par la sûreté de ses vues, et dont les dépêches rappelaient les belles relations de la diplomatie vénitienne. C'est à lui surtout que Manin faisait allusion plus tard quand il écrivait : « J'ai montré que notre terre natale, féconde en toute espèce de grandeurs, produit encore non-seulement des soldats pour combattre virilement sur le champ de bataille et des martyrs qui meurent héroïquement, mais des hommes d'état et des diplomates de premier ordre. »

La vérité est que dans cette confusion des affaires italiennes Pasini gardait un esprit ferme et net, et que personne n'a rien ajouté de sérieux à ce qu'il écrivait dans plusieurs mémoires sur Rome, notamment dans celui où il réfutait l'opinion de ceux qui veulent voir dans une royauté temporelle la sauvegarde nécessaire du pouvoir spirituel. Toute la question romaine est là, dans ces mémoires substantiels et décisifs, qu'on n'a fait que répéter mille fois depuis; mais sur ce point il avait trop à faire pour convaincre à cette époque des esprits accoutumés à une tradition politique et déjà engagés dans l'expédition qui allait aboutir à la restauration pure et simple de la papauté temporelle. On le consultait évidemment sur les affaires de Rome, puisqu'on lui demandait ces mémoires; on se laissait peu toucher à la vérité. On l'écoutait plus volontiers quand il parlait de Venise, dont on reconnaissait les droits, l'héroïsme et la touchante infortune. Malheureusement on n'en faisait pas plus, et Venise, elle aussi, souffrait de la mauvaise humeur que causaient les affaires du reste de l'Italie. Pasini, sans se décourager, multipliait les démarches, les communications et les exposés. Il épiait toutes les occasions possibles, tous les mouvements de l'opinion réveillée de temps à autre par un cri de détresse venant de l'Adriatique. Il tenait ferme dans la situation difficile qui lui était faite, et un homme d'esprit et de sagacité, Varnhagen, qui était alors à Paris, le peint au vif dans une note de son *journal* : « Visite de

M. Valentino Pasini, envoyé de Venise... Il est persuadé que Venise peut se défendre longtemps encore. Il ne croit pas désespérée la cause de la liberté. Il pense que, tout bien pesé, le peuple a plus gagné que perdu, et que si l'Italie peut être encore vaincue, même plus d'une fois, elle ne peut plus être mise sous le joug et dominée. — Analogie entre les conditions de l'Italie et celles de l'Allemagne : vrai et seul obstacle, les maisons princières. — Il assure que les masses populaires sont plus progressives en Italie qu'en France, où dans les départemens il y a beaucoup d'ignorance. Plaintes amères sur la direction des choses en France. Espoir d'un prochain redressement. Jugemens très justes sur nos affaires d'Allemagne. Belle parole, œil vif, beaucoup de feu sous un extérieur calme. » C'était le diplomate vénète au moral et au physique.

Malgré tout, pendant bien des mois, Pasini attendit beaucoup de la France. Il devenait même embarrassant quelquefois par sa confiance au moins apparente, par sa pressante logique, par la netteté avec laquelle il rappelait les engagements qu'on avait pris, ou mettait en relief les intérêts de la politique française. Il ne pouvait cependant se faire indéfiniment illusion, et sans abdiquer le droit il était bien obligé à la fin de le voiler un peu, d'admettre comme une possibilité quelqu'un de ces projets qu'on mettait alors en avant : Venise seule affranchie et constituée en ville libre, — un royaume lombard-vénitien constitutionnel avec ou sans un prince autrichien. En véritable Italien, il eût préféré, lui, l'autonomie lombardo-vénitienne, qui réservait mieux l'avenir. Au fond, de toutes ces combinaisons, l'une n'avait pas plus de chances que l'autre, surtout après Novare, quand Venise restait seule vouée à une inévitable défaite. Lorsque Pasini n'espéra plus rien de la diplomatie européenne, il voulut faire une dernière tentative, autorisée d'ailleurs par Manin. Avec une lettre de lord Palmerston qui lui ouvrit le chemin, il se rendit à Vienne pour essayer d'ouvrir une négociation directe, mais là il se trouvait en face de l'ennemi le plus intraitable de l'Italie, le prince Schwarzenberg, qui le recevait sans doute courtoisement, puisqu'il l'avait laissé arriver jusqu'à Vienne, qui l'écoutait même volontiers, et en définitive persistait à demander une soumission entière et absolue.

On était au mois d'août 1849. Pendant quelques jours encore, Pasini recevait des dépêches de Manin; puis il ne reçut plus rien. Venise exténuée avait fini par succomber. La position de Pasini devenait embarrassante. Le maréchal Radetzky prit soin de l'éclairer sur son sort en inscrivant son nom sur une liste de quatre-vingts personnes bannies des provinces lombardo-vénitiennes. Au premier moment, on s'émut un peu à Vienne. Les ministres parais-

saient froissés de cette proscription sommaire d'un homme qui avait négocié avec eux, qui s'était fait estimer de quelques-uns, qui était d'ailleurs arrivé à Vienne sous la sauvegarde morale des gouvernements anglais et français, et ils lui firent savoir qu'il pouvait rester sans inquiétude sur les terres de l'empire. Pasini refusa le bénéfice de cette tolérance exceptionnelle; il préféra, au moins pour le moment, partager le sort de ses compatriotes, bannis pour un crime de patriotisme dont il se sentait coupable, et il s'achemina vers Lugano. C'est à peine si quelques mois plus tard il put obtenir des autorités militaires lombardo-vénitiennes la permission d'aller voir son père mourant à Schio, près de Vicence, et comme le père ne se hâtait pas de mourir, on lui refusa durement une prolongation de séjour en le menaçant de le faire conduire à la frontière, s'il ne partait immédiatement de lui-même. Peu de jours après, il n'eut d'autre moyen que de revenir en secret, aidé de quelques amis, et il put assister ainsi aux derniers momens de son père; il ne vit personne, pas même son fils, qu'il avait laissé dans un collège de Vicence, et il repartit.

C'était un émigré de plus. Pasini avait cependant une position particulière. Il avait été évidemment et il restait un adversaire décidé de la domination autrichienne en Italie; mais cette domination, il l'avait combattue en quelque sorte régulièrement, en plénipotentiaire presque reconnu en Europe. Pour le reste, il s'était toujours peu mêlé aux partis intérieurs italiens; il les avait blâmés souvent, il s'était tenu soigneusement en dehors de leurs luttes et de leurs violences. Il n'était pas homme à se laisser envahir dans l'exil par les passions des partis vaincus et humiliés, pas plus qu'il n'était homme à s'aigrir dans l'oisiveté. A Turin même, où il se transportait bientôt, il évitait de prendre couleur, il restait volontiers, quoique sans affectation, étranger aux mouvemens de la politique de tous les jours, aux polémiques bruyantes, et il se croyait obligé à d'autant plus de réserve qu'il n'avait pas demandé les droits de citoyen piémontais comme beaucoup d'autres émigrés. Il se bornait à reprendre cette œuvre d'investigation pratique pour laquelle son esprit semblait si bien fait, à poursuivre une série d'études sur les finances des provinces lombardo-vénitiennes, sur les chemins de fer. C'était sa manière de participer au mouvement dont le Piémont, à peine remis de la défaite de Novare, restait l'unique foyer en Italie. Il était même sur le point de devenir le promoteur d'une institution de crédit foncier dont une société de banquiers voulait lui confier la direction, lorsqu'un incident venait encore une fois changer sa position. On se souvient peut-être ou on ne se souvient pas d'une échauffourée qui eut lieu à Milan en 1853, et qui était l'œuvre de Mazzini.

L'Autriche n'eut pas de peine à réprimer d'un revers de sabre cette convulsion inutile, et elle prit ce prétexte pour mettre le séquestre sur les biens des émigrés du lombard-vénitien qu'elle accusait de soudoyer toutes les agitations. Le Piémont qui avait mis tous ses soins à décliner toute connivence dans l'événement de Milan et dont les émigrés étaient devenus les citoyens, le Piémont ne pouvait pour le moment aller au-delà d'une simple protestation qui ne servait à rien, il est vrai, mais qui était déjà le premier anneau de cette chaîne de protestations conduisant à l'éclat de 1859. Pasini, qui était émigré comme les autres sans être citoyen piémontais et qui était frappé avec tous les émigrés, Pasini personnellement réclama et fit réclamer à Vienne contre une mesure qui le frappait pour un acte auquel il était notoirement étranger. On lui fit savoir que le séquestre mis sur ses biens ne pourrait être levé qu'à la condition qu'il rentrerait dans son pays.

Si Pasini eût été seul, il eût hésité peut-être, quoique, à vrai dire, il n'eût cessé de garder une pensée de retour. « Je sais, disait-il lui-même, que certains pensent qu'en aucun cas on ne peut accepter rien de semblable; je sais que quelques-uns croient qu'il ne faut jamais faire état des intérêts pécuniaires. » Mais voilà ce que les partis ne comprennent pas toujours : le séquestre ne frappait pas seulement l'émigré, il atteignait sa mère, son frère, par suite de l'indivision de la fortune, sa sœur, dont la dot se trouvait compromise, sa femme, dont les biens étaient aussi séquestrés, des créanciers, des légataires, des serviteurs à qui le père avait laissé des pensions. Pasini se décida à faire ce qu'on lui imposait, et, près de partir, il écrivit à Manin une lettre pleine d'une dignité simple où il lui racontait tout, et qui commençait ainsi : « Tu auras lu dans les journaux que je rentre au pays; mais je ne puis quitter Turin sans t'écrire deux mots, parce que tu es le seul homme à qui je me croie obligé de rendre compte de mes actions. » Manin était homme à comprendre les motifs de délicatesse qui dictaient cette résolution et peut-être à sentir que son ancien plénipotentiaire pouvait être aussi utile à Vicence qu'à Turin. Tout s'était d'ailleurs passé avec dignité; le mot d'*amnistie* n'avait pas été prononcé. Ce ne fut pas moins pour Pasini une source d'amers déboires. Sa rentrée était considérée par les partis comme une défection, comme un abandon de Venise, dont il avait eu l'honneur de rester le représentant jusqu'à la dernière heure. — « Quoi! disait-on, le plus fidèle ami de Manin plier la tête! » — Cette injustice des partis a longtemps pesé sur lui, et il en fit quelques années plus tard l'expérience.

Rentré à Vicence, il restait ni plus ni moins ce qu'il était, un



homme qui n'avait rien abdiqué, rien trahi. Il continuait à faire ce qu'il pouvait dans l'intérêt du pays, à multiplier ses études économiques, lorsque l'archiduc Maximilien arrivait en 1857 comme gouverneur de la Lombardo-Vénétie. L'archiduc Maximilien, on le sait, était un prince plein de toute sorte de velléités libérales; seulement il ne savait que faire. On lui conseilla de consulter Pasini, de lui demander un mémoire. Pasini consentit, mais à une condition : c'est que dans ce mémoire tout financier il pourrait dire librement ce qu'il pensait, il n'aurait à employer aucune formule officielle. Une fois en possession de ce mémoire, qui était tout simplement un acte d'accusation contre l'administration financière de l'Autriche, l'archiduc Maximilien n'était pas beaucoup plus fixé sur ce qu'il y avait à faire, parce qu'il y aurait eu trop à faire. On lui persuada alors de voir Pasini lui-même; Pasini consentit encore, et un jour l'archiduc, arrivant de Trieste, Pasini, venant de sa villa d'Arcugnano, se rencontrèrent à Venise. Ils eurent une conférence de trois heures. Le mémoire qui avait été remis fut lu et discuté. A chaque doute de l'archiduc, Pasini répondait avec sa précision habituelle. Maximilien ne s'en tint pas au mémoire et aux finances; il rappela à son interlocuteur la mission qu'il avait remplie à Vienne en 1849, les combinaisons qu'il avait présentées dans l'intérêt de la Lombardo-Vénétie, et il exprimait la confiance personnelle qu'il obtiendrait aujourd'hui ce qu'on n'avait pu obtenir alors, qu'on arriverait ainsi à la conciliation des esprits. Pasini répondit sans détour que depuis ce temps beaucoup de choses s'étaient passées, que la désaffection s'était répandue partout, et que, quant à lui, il ne croyait pas à la possibilité d'une conciliation. Le prince persista dans ses espérances, Pasini persista dans son doute, et l'entretien en resta là. Au moment où Pasini sortait, Maximilien le retint à déjeuner à l'improviste, et, selon le mot de M. Bonghi, « l'ancien exilé s'assit à la table de celui dont le frère l'avait envoyé en exil. » Le prince et le citoyen s'étaient expliqués, ils savaient qu'ils n'avaient rien à attendre l'un de l'autre.

Ce fut tout, et cet incident, dont on ne connaissait pas les détails, suffit pour raviver tous les soupçons, toutes les rumeurs qui représentaient déjà le Vicentin comme la brillante conquête du *libéral archiduc*. Pasini en souffrait sans vouloir descendre à des justifications inutiles. Il resta d'ailleurs après cela peu de temps à Vicence. Vers l'automne de 1858, il allait s'établir à Florence, et c'est là que les événemens de 1859 venaient le surprendre. Il se retrouvait là au milieu d'un mouvement qu'il n'avait pu suivre de près depuis quelques années, qui s'était prodigieusement agrandi et accéléré. Un mot du chef du ministère anglais de cette époque

le ramena au combat. Lord Derby, dans un discours, avait fait honneur à l'Autriche de la douceur de son gouvernement, des améliorations qu'elle avait réalisées en Italie. Pasini prit occasion de ces paroles pour tracer dans quatre lettres substantielles, serrées, lumineuses, le tableau de l'administration financière de l'Autriche, des exactions auxquelles les provinces lombardo-vénitiennes avaient été soumises, des inégalités et des exagérations d'impôts qui exténuaient le pays. Ce procès de l'administration financière de l'Autriche, Pasini l'avait commencé dix ans auparavant à Lugano; il l'avait continué à Turin : c'était le thème du mémoire remis à l'archiduc Maximilien. Les *Lettres à lord Derby* le résumaient en lui donnait plus d'éclat et surtout un intérêt plus actuel. On peut dire que toutes les données sous lesquelles l'administration autrichienne est restée accablée viennent de là. La conclusion, c'était, en dehors même de toute considération morale, l'impossibilité matérielle du gouvernement de l'Autriche en Italie. « On accroît les impôts pour refuser la liberté, disait-il, on refuse la liberté pour accroître les impôts. » Dès ce moment, Pasini était tout entier dans le mouvement. Plus que tout autre, il se prononçait après Villafranca pour l'unification de l'Italie, à tel point que lui, Vénète, il faisait tous ses efforts pour dissuader la Toscane d'accepter le retour du grand-duc au prix d'une autonomie trompeuse accordée à la Vénétie, et il fit même un cours public pour développer cette thèse, « que toutes les provinces d'une nation, dès qu'elles étaient libres, devaient s'unir en un seul état. » Bientôt après, il entra dans le premier parlement italien, et à partir de ce moment c'est le député laborieux, zélé, uniquement préoccupé d'affermir ce qui était le prix de tant d'efforts, en attendant que l'unité nationale allât embrasser la Vénétie elle-même.

Il faut tout dire, Valentino Pasini ne prenait pas du premier coup sa vraie place dans le parlement italien. Il était apprécié, grandement estimé de ceux qui le connaissaient, notamment de Cavour, qui voyait en lui un des hommes les plus utiles. Il était peu connu de beaucoup d'autres, peut-être à cause de sa simplicité naturelle, peut-être aussi parce qu'il avait encore à lutter contre les ombrages et les méfiances de certains esprits passionnés. Bientôt cependant, à mesure que les grandes questions administratives et financières se présentaient dans les débats parlementaires, il montrait sans effort, sans affectation, ce qu'il était, ce qu'on pouvait attendre de son aptitude. C'est lui qui devenait en quelque sorte le rapporteur naturel de toutes ces grandes mesures telles que la création du grand-livre de la dette publique, les principales lois d'impôts, la formation du budget. Nul plus que lui, en effet, ne connaissait à

fond les finances de tous les anciens états italiens, les ressources du pays aussi bien que ses misères, toutes ces questions de péréquation qui ont été une épreuve sérieuse pour la constitution de l'unité italienne. Pasini ne se faisait du reste aucune illusion. Il croyait les finances malades, très malades; il pensait qu'on se laissait aller beaucoup trop à compter sur les moyens extraordinaires pour combler le déficit, à augmenter les dépenses en faisant tout ce qu'il fallait pour diminuer les recettes. Il croyait qu'on s'était trompé plus d'une fois, il le disait hautement, sans se décourager d'ailleurs, et si on l'accusait de pessimisme, il répondait avec fermeté dans un de ses derniers discours : « Je me suis entendu reprocher d'avoir prononcé dans cette chambre des paroles qui faisaient allusion à la triste condition de nos finances. Eh bien ! messieurs, je suis d'une opinion tout opposée à la vôtre; je l'ai déclaré et je le déclare encore, selon moi, le crédit ne se fait pas avec l'inconnu. Quand vous dissimulez les conditions vraies des finances, quand ces conditions ne résultent pas des débats parlementaires, de façon à ne pouvoir être mises en doute par qui que ce soit, le crédit en souffre; on présume des maux plus grands que ceux qui existent. C'est pourquoi, prenant en considération l'état vrai des finances de mon pays, j'entends faire ce que le bien de mon pays commande, rien d'autre. » C'est par cette franchise de langage unie à une expérience pratique consommée que Pasini se faisait de jour en jour une autorité plus grande, lorsqu'au mois de mars 1864 il était pris tout à coup d'un refroidissement qui l'emportait en une semaine, et lui aussi, dans le délire de sa dernière heure, il parlait de l'Italie, du parlement, de la vie publique. Celui qui expirait ainsi à l'improviste était probablement un ministre des finances naturel dans la situation difficile où entraient l'Italie. Il avait l'activité, l'expérience, la fécondité de conception, le courage de dire la vérité, tout ce dont l'Italie a besoin aujourd'hui, tout ce qui fait l'homme d'état réparateur et organisateur du lendemain des révolutions.

CH. DE MAZADE.

---

# GENTILSHOMMES, BOURGEOIS

ET

## VALETS DE LA COMÉDIE

---

On a remarqué que chaque siècle prend un costume nouveau, conforme à ses goûts et à ses habitudes. Au moyen âge, l'homme est habillé de fer : sa vie en effet est un combat. Le xvi<sup>e</sup> siècle, moins rude déjà, mais belliqueux encore et fanatique, porte le justaucorps de buffle et la longue rapière : c'est l'équipement du sombre ligueur et du routier des guerres d'Italie. Aux perruques majestueuses, aux chapeaux à plumes, aux manches bouffantes, aux canons enrubannés, vous reconnaissez le siècle de Louis XIV : le gentilhomme, devenu courtisan, vit moins au camp que dans les antichambres. Le xviii<sup>e</sup> renonce à l'ampleur théâtrale d'un costume peu fait pour ses mœurs : c'est l'âge du clinquant, du velours, de la soie, de la poudre et des hauts talons rouges : la petite épée à la poignée de nacre se porte plutôt comme un bijou que comme une arme de défense. Le xix<sup>e</sup> enfin, siècle de paix et de travail, laisse l'épée aux soldats; il prend l'habit noir égalitaire et l'affreux cylindre démocratique. On peut étendre cette observation et l'appliquer également aux mœurs, et c'est justement là ce qui fait l'intérêt principal de l'étude de la comédie.

Si le théâtre en effet n'était que la représentation abstraite des vices et des passions, il ne faudrait pas plus y chercher le tableau des mœurs du passé que dans les traités philosophiques de Cicéron ou de Sénèque; mais le théâtre est avant tout l'imitation de la vie. Pour un moraliste comme La Bruyère par exemple, l'hypocrite n'est ni un Français ni un contemporain; c'est un être de raison qui est de tous les temps et de tous les pays. Le philosophe rassemble tous les détails que l'étude et la réflexion ont pu

lui fournir, et en compose un caractère qu'il appelle Onuphre; mais cet Onuphre n'est pas un homme, c'est un vice. Dans cent ans, un écrivain habile pourrait, en fermant les yeux au spectacle du monde, et en s'aidant seulement de la mémoire et de la méditation, dessiner un portrait semblable. Ce n'est pas ainsi que travaille l'auteur dramatique; il ne représente pas seulement les hommes tels qu'ils doivent être, mais tels qu'il les voit; il ne peint pas seulement d'après la nature, mais d'après la société. Il songe moins à se faire admirer des âges futurs qu'à plaire à ses contemporains, et il sait que le seul moyen de leur plaire est de leur présenter des types qui leur ressemblent. C'est ce qui fait que, de tous les monumens du passé où se reflète le caractère d'un siècle, le théâtre est le plus fidèle et le plus parlant.

Vous est-il arrivé de parcourir une galerie de tableaux de famille? Toutes ces figures qui vous regardent, depuis le baron raide et sévère dans son armure d'acier jusqu'au marquis souriant et poudré, ont un trait de ressemblance, le grand trait de la race; mais ce caractère va se modifiant d'âge en âge, au point qu'il faut un examen attentif pour démêler, sous la variété des expressions, des attitudes et des costumes, la communauté d'origine. Entrons dans l'étude du théâtre comme dans une galerie d'ancêtres, nous serons frappés des mêmes analogies et des mêmes différences. A certains traits généraux, nous reconnaitrons nos contemporains et nous dirons: Voilà bien l'homme, il n'a pas changé; la même sève coule dans les veines de l'arbre. Cependant aux nuances de détail nous éprouverons la surprise d'un voyageur au long cours qui voit enfin de nouveaux visages.

Ainsi qu'un misérable reçu par charité chez de braves gens tente de séduire la femme et d'épouser la fille de son bienfaiteur, c'est une noirceur dont tous les hypocrites sont capables; mais que le même misérable trouve de bons bourgeois assez crédules pour être dupes de ses grimaces et de ses contorsions pieuses, qu'il ait lui-même le front de parler de sa haine et de sa discipline, et que cette grossière comédie lui réussisse, c'est le signe particulier d'une époque. Évidemment l'imposture a changé de masque depuis que les dupes ont changé de caractère. Nous avons de faux dévots, nous n'avons plus de Tartufe. — Qu'une femme mariée à un homme qu'elle n'aime pas sacrifie à son devoir l'amour qu'elle a pour un autre, nous trouverons dans notre siècle si calomnié bien des héroïnes semblables: nous n'en trouverons pas une qui ose avouer sa faiblesse à sa confidente, à son amant, à son père et à son époux. Voilà pourtant ce que fait Pauline dans *Polyeucte*, et cette Pauline que Corneille nous donne avec raison pour un modèle de vertu passerait aujourd'hui pour un modèle d'effronterie. — Qu'un homme enfin soit assez confiant dans la sagesse de sa femme pour apprendre de sang-froid qu'elle a un amant et qu'elle vient de lui accorder une entrevue, c'est un effort dont peu de maris de nos jours seraient capables. C'est pourtant ce que fait Polyeucte, l'époux de Pauline, et cette



indifférence, que notre langue aujourd'hui qualifierait durement, passe dans la pièce de Corneille pour le fait d'un galant homme.

Il en est donc d'une œuvre dramatique comme d'une statue de métal où il entre de l'alliage. Le bronze indestructible, ce sont les passions, qui vivront autant que l'humanité; l'alliage, ce sont les mœurs, qui se transforment non-seulement de siècle en siècle, mais de génération en génération. Qui veut étudier le théâtre avec profit doit séparer ces deux éléments, distinguer le général du particulier, le durable du passager, l'homme du costume. Il peut être curieux d'essayer ce travail sur les comédies de Molière, qui nous offrent le tableau le plus vaste d'un des siècles les plus différens du nôtre. Aucun écrivain en effet ne fut mieux placé que lui pour observer les diverses classes de la société du xvii<sup>e</sup> siècle. Bourgeois, il avait passé son enfance avec les bourgeois; artiste ambulant, il avait connu le peuple et la province; favori de Louis XIV, il voyait de près les originaux de la cour. Vouloir cependant étudier en détail tous les portraits du grand peintre serait une tâche infinie. Nous nous arrêterons seulement aux types généraux, c'est-à-dire à ceux qui représentent le mieux les trois ordres, et nous commencerons par les gentilshommes. A tout seigneur tout honneur.

## I.

Place d'abord au marquis. Il entre comme un tourbillon. — Eh! parbleu, marquis, je suis aise de te voir. — Et voilà nos gens qui s'embrassent et se serrent à s'étouffer. Notez qu'il y a un quart d'heure à peine qu'ils se sont quittés. Quand ils ont rajusté leurs canons, rétabli l'économie de leurs rubans et peigné leurs perruques parfumées, le caquetage commence, et quel verbe! quel fracas! On n'entend que duels, récits de chasse, horions et blessures, sièges et combats. — Te souviens-tu, marquis, de cette demi-lune que nous emportâmes au siège d'Arras? — Que veux-tu dire, marquis, avec ta demi-lune? C'était, morbleu, bien une lune tout entière. — O l'insouciance que mènent ces écervelés! Ils se montrent à la cour, où ils font bonne figure, ma foi! ils paradent dans les ruelles, cherchent des bonnes fortunes moins pour en jouir que pour s'en vanter, étalent sur la scène leurs rubans *de la dernière faiseuse*, interrompent les acteurs et cassent haut la main les arrêts de ce faquin de parterre; quelquefois, à leurs momens perdus, ils se mêlent de rimer, ils bâclent un sonnet, un madrigal, un impromptu, et fort proprement, car nous autres gentilshommes, nous savons tout sans avoir jamais rien appris.

Jamais hommes plus heureux de vivre et plus épanouis dans leur présomption. Qui les voudrait moins ridicules serait l'ennemi de son propre plaisir. La joie en effet entre avec eux sur la scène, et leur rôle est un éclat de rire. On est content de les voir non-seulement parce qu'ils sont comiques, mais parce qu'eux-mêmes sont contents. On sent dans tout ce qu'ils

font et dans tout ce qu'ils disent une exubérance de jeunesse qui désarme. On leur sait gré de leurs fanfaronnades parce qu'elles sont naïves, de leur fatuité parce qu'elle est sincère, et de leur sottise parce qu'elle est innocente. Le bon sens est si étranger à leur caractère et la déraison leur va si bien, qu'un mot sérieux dans leur bouche ferait l'effet d'un prédicant huguenot dans un bal de la cour.

Il faut que les ridicules aient la vie bien dure, puisque les marquis survécurent à Molière. Regnard, son charmant héritier, reprit la guerre contre eux et leur porta le coup de grâce :

Eh bien ! marquis, tu vois, tout rit à ton mérite ;  
 Le rang, le cœur, le bien, pour toi tout sollicite ;  
 Tu dois être content de toi par tout pays.  
 On le serait à moins. Allons, saute, marquis !  
 Quel bonheur est le tien ! Le ciel, à ta naissance,  
 Répandit sur tes jours sa plus douce influence :  
 Tu fus, je crois, pétri par les mains de l'amour.  
 N'es-tu pas fait à peindre ? Est-il homme à la cour  
 Qui de la tête aux pieds porte meilleure mine,  
 Une jambe mieux faite, et la taille plus fine ?  
 Et pour l'esprit, parbleu, tu l'as du plus exquis.  
 Que te manque-t-il donc ? Allons, saute, marquis !  
 La nature, le ciel, l'amour et la fortune  
 De tes prospérités font leur cause commune.  
 Tu soutiens ta valeur avec mille hauts faits.  
 Tu chantes, danses, ris mieux qu'on ne fit jamais :  
 Les yeux à fleur de tête et les dents assez belles.  
 Jamais en ton chemin trouvas-tu de cruelles ?  
 Près du sexe tu vins, tu vis et tu vainquis.  
 Que ton sort est heureux ! Allons, saute, marquis !

Et le marquis sauta; mais il reparut bientôt. Ce personnage en effet n'est pas un de ces types qui passent avec les mœurs dont ils sont l'expression. C'est le représentant de cette aimable jeunesse française, oisive et turbulente, vaniteuse et incapable, et qui n'ayant d'autre préoccupation en ce monde que de vivre et de paraître, indifférente aux affaires publiques, insouciant des siennes propres, consacre toute l'activité de son âge à se rendre bien ridicule, et y réussit. Donc après les marquis vinrent les roués de la régence, fanfarons de vice et d'incrédulité, puis les incroyables du directoire, qui juraient leur grande parole d'honneur panachée, puis les lions et les dandies, puis nos gandins et nos cocodès, qui ont tous les travers de leurs aînés : je me trompe, ils en ont un de plus, ils sont moins gais et sentent l'écurie.

Don Juan est un marquis posé à qui la réflexion est venue avec l'âge; il a perdu les ridicules de sa jeunesse et n'en a conservé que les vices, mais il les a conservés tous. Ce type du grand seigneur libertin est aujourd'hui disparu, partant bon à connaître comme toutes les choses tombées.

La nature lui a donné des passions indomptables, et la fortune les moyens de les satisfaire. Les grâces lui ont souri au berceau, et l'ont couronné d'esprit et de beauté. Le génie qui présidait à sa naissance lui a murmuré à l'oreille que tout dans ce monde était fait pour lui : les femmes pour lui plaire, les hommes pour le servir. A ces dons, il joint celui de la naissance, sans lequel à cette époque tous les autres ne comptaient pas. On lui a enseigné dès l'enfance le mépris de tout ce qui n'était pas noble. Brutal avec ses valets, tyran avec les paysans, il traite les bourgeois avec cette familiarité dédaigneuse qui est le dernier terme de l'insolence; honnête homme d'ailleurs, pour parler le langage du temps, c'est-à-dire poli avec ses égaux et brave de sa personne : deux qualités distinctives de la noblesse, et qui la dispensaient souvent de toutes les autres.

Ainsi armé en guerre, il se lance dans le monde, et, pour premier exploit, enlève du couvent une fille de condition, doña Elvire, l'épouse et l'abandonne. Alfred de Musset nous représente don Juan comme un artiste épris de la beauté parfaite qui va cherchant son idéal à travers le monde, s'éprend de toutes les idoles qui lui ressemblent, et les brise de colère quand il s'aperçoit de son erreur. Le portrait est vrai en ce sens que chez les hommes qui ont tué en eux la vie du cœur, la jouissance reste un besoin et cesse d'être un plaisir; car ce n'est qu'aux sources du cœur que la volupté mourante peut se ranimer et renaître plus vive. Il en est de la convoitise des débauchés comme de l'appétit des paysans, qui plus ils mangent plus ils ont faim. Les demi-satisfactions que les sens leur donnent allument dans leurs moelles une frénésie de sensualité que rien ne peut calmer. L'idéal de ces artistes-là n'est pas l'amour, c'est l'érotisme, qui est à l'amour ce que la soif est à l'ivrognerie.

Telle est la poésie de don Juan. Il cherche le bonheur par les sens, et, ne pouvant le trouver, appelle l'imagination au secours de leur impuissance. Elle intervient non comme aide, mais comme bourreau. Toujours déçu et toujours affamé de déceptions nouvelles, car c'est là son supplice, il étouffe dans le cercle étroit de la vie réelle. Il regrette, comme Alexandre, qu'il n'y ait pas d'autres mondes où il puisse étendre ses conquêtes amoureuses, il se met en tête de folles visions, des jouissances artificielles mêlées de crimes et de dangers, et relevées par le piment de la souffrance d'autrui. Il voit deux jeunes époux heureux. Le spectacle de leur tendresse innocente l'irrite. L'idée infernale lui vient de troubler leur félicité. Il pense se noyer dans cette entreprise, et, à peine sauvé, cajole la fiancée du paysan auquel il doit la vie. Le paysan se fâche, il trouve plaisant de le battre.

De scrupule, il n'en a pas l'ombre. Le trait dominant de son caractère, celui qui nous révèle le mieux la puissance du peintre, c'est son admirable tranquillité dans le vice. Le crime chez Macbeth a tué le sommeil; le crime chez don Juan a tué le remords. Cette insensibilité a je ne sais quelle

grandeur monstrueuse qui nous attire et nous effraie; c'est par là que don Juan se distingue du commun des libertins et du reste de l'humanité.

Avec les femmes, toute sa morale se résume en un mot, se satisfaire. Sa seule règle de conduite est le caprice, et sa seule excuse quand il les trompe, c'est qu'il ne les aime plus. Avec Dieu, il s'est mis en règle en le rayant de son *credo*. Non pas que son incrédulité soit méthodique et raisonnée comme le fut plus tard celle des grands seigneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle; non, c'est plutôt du *libertinage*, comme on disait en ce temps-là, c'est-à-dire une débauche d'esprit, un persiflage élégant de gentilshommes qui ne veulent pas penser comme la canaille. Ce scepticisme de bon ton est celui des Gonti, des Charleval, des d'Elbein, des Miossens, ces lecteurs passionnés de Montaigne, qui pervertirent Ninon de Lenclos, comme dit naïvement Tallemant des Réaux. Dans ce monde, on ne terrasse pas encore le *préjugé* religieux, on se contente de l'effleurer avec les flèches acérées, mais légères, de la plaisanterie. C'est l'escarmouche en attendant le combat; c'est le chulo qui prépare l'entrée du matador.

Ce qui nous étonne, nous bourgeois honnêtes et paisibles, qui vivons tranquillement sous la protection des lois et de la police, c'est encore moins l'audace du personnage que l'impunité dont il jouit. Nous croyons rêver quand nous voyons un homme tuer les gens en duel, battre les pauvres diables, troubler la paix des familles, se marier avec toutes les femmes qu'il rencontre et n'avoir aucun démêlé avec la justice. Dans quel monde vivait-il donc? Un mot explique le mystère. Don Juan est gentilhomme, et comme tel il ne dépend pas des lois, mais du souverain, le chef direct de l'aristocratie. Couvert par le nom qu'il porte, par les services de ses ancêtres et par le crédit de sa famille, il a mesuré la limite où s'arrêtera l'indulgence du maître, pareil à nos scélérats qui comptent d'avance les degrés des rigueurs du code. Arrivé au terme qu'il ne doit pas dépasser, il saura prendre ses précautions et mettre en sûreté ses affaires. Aussi les avertissemens qui lui viennent de toutes parts le trouvent insensible. Deux fois il a échappé à la mort, c'est quand il est tombé à la mer et quand il a rencontré les frères de doña Elvire, qui le cherchent pour se venger. Il ne sort de ce double danger que pour se replonger dans sa vie misérable.

Doña Elvire vient, vêtue de deuil, le supplier non pas de revenir à elle (la noble fille a bien l'âme trop haute pour estimer encore son indigne amant), mais de songer à lui, à son salut. Le libertin la regarde sans l'écouter. A la vue de sa pâleur, de son désordre, de ses belles larmes, il a comme un retour de passion, comme un regain de concupiscence.

Entre enfin son père, qui lui reproche sa conduite. Ce n'est pas un père de comédie celui-là, un bonhomme de Géronte dupé et ridicule, ni un de ces pères douceâtres de notre théâtre contemporain, qui se disent les amis, les camarades de leurs fils, et se font par une lâche condescendance les complices de leurs fredaines. Étranges créations! qui désho-

neraient notre génération aux yeux des descendants, si ceux qui peignent de semblables caractères ne prenaient pas pour la société le petit monde exceptionnel où ils vivent, et si leurs tableaux étaient aussi vrais qu'ils sont cyniques! C'est un père digne des tragédies de Corneille, un parent de don Diègue et du vieil Horace, un des derniers types de ces vieux seigneurs féodaux, âmes austères, inflexibles, violentes même, mais nourries dans la religion de l'honneur. Il interpelle durement son fils dégénéré : — Qu'avez-vous fait, monsieur, pour être gentilhomme?... Songez que la naissance n'est rien où la vertu n'est pas... Je ferais plus de cas du fils d'un crocheteur qui serait honnête homme que du fils d'un monarque qui vivrait comme vous.

A quoi don Juan répond par ces paroles : — Monsieur, si vous étiez assis, vous en seriez mieux pour parler.

Toutefois, après cette incartade, il se prend à réfléchir. Son père l'a menacé de l'abandonner et de le livrer à la justice du roi, et le vieillard est homme à tenir sa parole. Privé de l'appui de sa famille, il se voit seul, perdu dans l'estime publique, entouré des implacables ennemis que lui ont faits ses crimes. Dans cette situation désespérée, il a recours au grand moyen qu'il tenait en réserve, l'hypocrisie.

La mode, qui règle nos goûts, nos costumes et nos plaisirs, règle aussi nos vices. Au xvii<sup>e</sup> siècle, il était de bon ton de les cacher, comme aujourd'hui de les afficher. Sous un roi dévot, les courtisans étaient dévots ou affectaient de l'être. C'était le chemin des honneurs pour les ambitieux et pour les coupables un refuge assuré. Aussi y avait-il presque autant de masques que de visages. L'hypocrisie en ce temps était si commune qu'elle était devenue comme un vice public. Molière dans son *Tartufe* la livre à la risée et à l'indignation; La Bruyère en fait un de ses portraits les plus vigoureux; Fénelon la plonge au cercle le plus profond de son enfer. Et quand ces éloquents satires nous manqueraient, le témoignage des mémoires contemporains nous montrerait assez combien cet abominable fléau avait tout envahi et tout infecté.

Don Juan aux abois se fait donc hypocrite, et c'est alors que le diable, qui a pris patience jusque-là, jugeant que le moment est venu, le saisit et l'emporte.

Ce dénoûment est fort moral sans doute, mais il ne nous satisfait pas complètement. D'abord il est un peu tardif, ensuite il est si brusque qu'il ne donne ni au coupable le temps de craindre, ni aux spectateurs celui de jouir de son supplice. Quelle que soit notre confiance dans l'autre vie, nous aimons à voir les méchants punis dans celle-ci. C'est ce qui fait que l'exempt du roi qui appréhende au corps Tartufe nous cause une surprise si agréable, et que les flammes de Bengale où don Juan s'engloutit nous émeuvent si peu. On dira que ce dénoûment est celui de l'auteur espagnol à qui Molière a emprunté son sujet; mais est-ce que Molière, qui s'est affranchi si



souvent de son modèle dans le cours de la pièce, n'était pas libre de la finir à son gré? Je crois qu'en adoptant ce genre d'expiation il a moins songé à l'effet dramatique et à la tradition qu'à la condition de son personnage et aux préjugés de son temps. Est-ce qu'un scélérat titré comme don Juan pouvait faire la même fin qu'un coquin de bas étage comme Tartufe? Faire apparaître au cinquième acte, au lieu de la statue du commandeur, la figure d'un simple exempt, n'était-ce pas confondre les rangs dans la punition et montrer, au scandale de la cour et au mépris de la vérité, que la justice du roi était égale pour tous? Don Juan aux galères! don Juan gibier de potence! la simple idée d'une telle profanation eût fait frémir les loges.

Remarquez que ce grand coupable nous plaît et nous intéresse en dépit que nous en ayons. Il sort de lui comme un charme qui ensorcelle le lecteur. Soit qu'il dispute avec son valet ou qu'il vole au secours d'un inconnu attaqué par des bandits, soit qu'il éconduise son créancier ou fasse l'aumône à un pauvre par amour de l'humanité, il se montre si spirituel dans son impiété, si gentilhomme dans son insolence, son courage dans le danger est si spontané et si calme, son insensibilité en face de la mort si parfaite, qu'au milieu de l'horreur que nous inspirent ses méfaits, nous éprouvons pour lui un sentiment pareil à celui du père de l'Écriture pour son enfant prodigue. L'hypocrisie même, qui rend Tartufe si difforme, ne parvient pas à l'enlaidir entièrement. Il tire de ce moyen calculé un parti si plaisant, il se joue si bien de son rôle et le parodie avec tant d'aisance qu'il en fait retomber l'odieux plutôt sur les hypocrites que sur sa propre hypocrisie. L'humilité feinte avec laquelle il accepte la provocation du frère de dona Elvire, la résignation pieuse avec laquelle il lui déclare qu'il sera forcé de lui couper la gorge, nous semblent une page des *Provinciales* mise en action, et nous rions de ce qui dans Tartufe nous fait frémir.

Or, si ce personnage exerce une telle fascination sur nous qui lui ressemblons si peu, il est probable que des spectateurs qui lui ressemblaient par tant de côtés devaient être plus indulgens. Remarquez qu'à leurs yeux don Juan n'était ni aussi odieux ni aussi noir qu'il le paraît aux nôtres. Quel est en effet son crime? Conspire-t-il contre l'état? Parle-t-il mal du roi, des ministres ou des maîtresses du roi? Est-il janséniste? Non, il est athée seulement, ce qui est beaucoup moins grave. Il est vrai qu'il maltraite les vilains, qu'il se bat en duel, qu'il ne paie pas ses dettes et qu'il a le défaut de se marier tous les quinze jours. Peccadilles! légèretés de jeunesse! escapades de grand seigneur, punissables tout au plus d'un mois de Bastille, à supposer que le roi daigne s'en mêler.

— Filles séduites, s'écrie son valet à la chute du rideau, familles déshonorées, parens outragés, femmes mises à mal, maris poussés à bout, tout le monde est content!

— Ton intention est bonne, mon pauvre Sganarelle mais ta conclusion

n'est pas juste. Tu devrais dire : Filles séduites, familles déshonorées, parents outragés, femmes mises à mal, maris poussés à bout, vous venez de voir un noble justement puni par le ciel d'une longue suite de forfaits. Ces grands exemples sont aussi rares que consolans. S'il vous arrive d'avoir à vous plaindre d'un libertin semblable, et qu'il soit roturier, poursuivez-le, vous obtiendrez justice. S'il est gentilhomme et hypocrite, il est deux fois sûr de l'impunité. Résignez-vous alors, patientez, espérez : la Providence vous vengera peut-être; mais ne comptez pas sur la justice humaine, elle ne peut rien pour vous.

Le XVII<sup>e</sup> siècle est si loin de nous, et les mœurs si fort changées, que bien des personnes veulent voir dans don Juan non pas le type d'une classe de la société, mais une exception, une personnification idéale du vice éclos seulement dans l'imagination du poète. Que ces personnes relisent les *Mémoires de Saint-Simon*. Quand elles verront tout ce que l'élégance des manières cachait à cette époque de passions viles ou cruelles, elles comprendront que la cour et la province étaient pleines de ces don Juan. Que si après cette lecture il leur reste encore des doutes, qu'elles se figurent, dans ces temps où la noblesse est tout et où le reste n'est rien, un enfant nourri par les siens dans cette idée qu'il représente vingt générations de gentilshommes, que l'honneur de sa famille est incarné en sa personne, que par le droit de l'épée il est supérieur au reste de la création. Le respect des domestiques, l'adoration tremblante des vassaux, l'inégalité des lois sociales, l'injustice des privilèges, tout le confirme dans ce préjugé héréditaire. Il s'habitue à croire que le sang qui coule dans ses veines est d'une essence supérieure, et que tous ceux qui ne sont pas nobles ont été mis sur la terre pour son plaisir. Jeune, il s'abandonne à ses passions, et ses victimes ne lui opposent aucune résistance, convaincues comme lui qu'il use de son droit. Sa famille tolère tout et ne voit dans ses incartades qu'une chaleur de jeunesse, l'emportement d'un sang trop ardent. Ce sont pour elle jeux de prince. Il faut bien que le lionceau exerce ses dents. Il faut bien que l'étalon prenne du champ et se fasse le jarret. Plus tard, on l'habitue au frein et on en fera un bon cheval de guerre. A vingt ans, le jeune homme a épuisé tous les plaisirs : ses sens sont blasés, son imagination fatiguée, son cœur sec. Il rêve des raffinemens. Bientôt la corruption gagne l'esprit : la passion est la mère ingénieuse du sophisme.

Le libertin, après avoir mis le vice en pratique, le met en théorie. Il se justifie à ses propres yeux, et se débarrasse de sa conscience comme d'un fardeau incommode. Il devient alors cet être élégant et pervers, aimable et insensible, corrompu et corrupteur, ornement de la cour et fléau de la société, flatteur du prince et bourreau du peuple, sans cœur, sans entrailles, qui s'appelle Lauzun, Grammont, Richelieu, Lovelace, don Juan : race aujourd'hui éteinte, et qui, grâce à Dieu, ne renaîtra plus. Nos gentilshommes (je parle des vrais, et ceux-là sont rares; quant aux autres, il

faut les renvoyer à la boutique de M. Dimanche, leur ancêtre), nos gentilshommes, dis-je, ne ressemblent pas plus à don Juan que nos valets à Mascarille. Les uns, et ce sont les plus sages, s'accommodent à nos mœurs bourgeoises et tâchent de se faire pardonner, à force de mérite et de modestie, un titre qui n'est plus qu'une vaine distinction; d'autres, moins résignés, vont chercher en Algérie les émotions d'une vie plus libre ou l'expiation d'une jeunesse orageuse; d'autres enfin, vivant comme étrangers au milieu de leur pays, incapables de le servir, impuissans à lui nuire, partageant entre l'écurie et les boudoirs leurs loisirs inutiles, et après avoir occupé un instant l'attention de deux ou trois centaines d'oisifs parisiens qui s'appellent le monde, s'éteignent regrettés de leurs seuls créanciers.

Molière a esquissé d'autres figures de gentilshommes qui sont plutôt des médaillons que des portraits en pied. Celui qui dupe M. Jourdain a moins l'air d'un don Juan que d'un chevalier d'industrie. Le Clitandre de *George Dandin* est un séducteur vulgaire; celui des *Femmes savantes* un caractère aimable, plein de sens et de distinction. Philinte est un courtisan, Alceste un original trop vertueux pour la cour. Don Juan est de tous ces héros de la comédie celui qui personnifie le mieux les vices de la noblesse et ses brillantes qualités.

## II.

Les bourgeois du temps de Molière, enrichis par le travail, songent déjà à se rapprocher de l'aristocratie, non pas en l'abaissant jusqu'à eux, mais en s'élevant jusqu'à elle. On peut suivre dans les portraits du comique les progrès de leurs visées ambitieuses.

M. Dimanche, un descendant de ce bon M. Guillaume, si plaisamment dupé par l'avocat Patelin, est modeste et humble, comme il convient à son rang. Ses mœurs sont pures, sa vie réglée et laborieuse. Il ne quitte guère son comptoir que pour aller le dimanche, après l'office des vêpres, faire le tour de la place Royale, en compagnie de M<sup>me</sup> Dimanche, de sa fille Claudine et du petit chien Brusquet. De retour au logis, il fait avec quelques voisins la partie d'oie ou de loto, et se couche à l'heure du couvre-feu. Là se bornent les plaisirs de la maison. La noblesse est pour le brave homme l'objet d'un culte mêlé d'une sorte de crainte superstitieuse. Il s'incline jusqu'à terre devant les seigneurs qui daignent l'honorer de leur clientèle, et n'ose qu'en tremblant leur présenter ses petits comptes à régler. Il y a de quoi trembler en effet. Il faut revenir vingt fois à la charge, faire longuement antichambre, subir les insultes de la livrée, les hauteurs du maître ou ses politesses, pires encore que ses hauteurs, et les prendre pour argent comptant : heureux encore d'être payé de cette monnaie ! Au xvi<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Basché jetait ses créanciers par la fenêtre; au xvii<sup>e</sup>, don Juan se contente de les éconduire : c'est un progrès.

George Dandin est un gros fermier enrichi, qui, ne trouvant rien au monde de si beau que d'être noble, a voulu le devenir. Il s'est allié, l'imprudent, à une famille où le ventre anoblit. Il a relevé de ses deniers le château du beau-père, et le beau-père se moque de lui; il a pris sa femme sans dot, et la coquine fait de lui ce que vous savez. On a accusé Molière d'avoir voulu bafouer la bourgeoisie dans la personne de ce vilain. De grâce, ne jugeons pas Molière avec nos idées démocratiques. La comédie est une peinture, non une satire. Dandin est un bourgeois ridicule, comme don Juan est un gentilhomme pervers. Est-ce flétrir une classe que de signaler les travers ou les vices qui lui sont propres? Que le tableau des infortunes conjugales du pauvre Dandin soit peu moral, d'accord; mais qu'il soit conçu à dessein pour amuser la noblesse aux dépens de la roture, je le nie. Molière est un philosophe qui prend ses originaux où il les trouve, et les met en scène sans passion, sans parti-pris, sans autre intention que de peindre au naturel et de divertir son public. Un gentilhomme comme don Juan qui abuse de ses privilèges pour se passer toutes ses fantaisies est un tyran détestable; un roturier qui se mésallie par vanité est un sot : voilà toute la morale des deux pièces. En admettant même que Molière ait voulu donner l'avantage à une classe, je me demande si ce n'est pas la noblesse qui aurait le droit de se plaindre et de crier à l'injustice. A coup sûr, si j'étais forcé de choisir (ce qu'à Dieu ne plaise!), j'aimerais encore mieux être Dandin avec tous ses ridicules que don Juan avec tout son esprit.

M. Jourdain, retiré des affaires, veut être aussi un personnage. La noblesse tourne la tête à ces gens-là. Il a perdu l'innocence et l'antique bonhomie de ses ancêtres. Il rougit de son père le mercier, qui n'était pas un marchand, non, mais un homme fort obligeant, fort officieux, qui se connaissait fort bien en étoffes et en donnait à ses amis pour de l'argent. Il a honte, le malheureux, de la sainte ignorance où il a été élevé. Il prend un maître de danse pour se dégourdir, un maître d'escrime, comme s'il voulait tuer quelqu'un, et un maître de philosophie pour apprendre l'orthographe. *Les gens de qualité le font, donc il le faut faire*; voilà en abrégé toute sa morale et sa règle de conduite. Et comme les gens de qualité ne se piquent pas de fidélité conjugale, M. Jourdain, pour être du bel air, essaie de s'émanciper. Il a des velléités qui nous inquiètent. Il fait de mauvaises connaissances, prête de l'argent sur parole à un grand fripon de marquis, et soupire pour une certaine marquise dont les beaux yeux le font mourir d'amour. Heureusement M<sup>me</sup> Jourdain, une maîtresse femme, et la servante Nicole, une fille sensée, lui tiennent haut la bride et le remettent en bon chemin. M. Jourdain, devenu *mamamouchi*, rentre au bercail, heureux et triomphant : il a un titre. Désormais il pourra faire le gros dos parmi les bourgeois de sa paroisse, qui se moqueront de lui tout haut et l'envieront tout bas. On sent que la raison du pauvre homme a démenagé, mais les mœurs sont sauvées, et cela nous console.

Au siècle suivant, le bourgeois est entièrement corrompu. C'est sa faute aussi; pourquoi a-t-il fréquenté la noblesse? Il a quitté le comptoir pour les affaires et est devenu fermier-général, quelque chose comme boursier. Comme il vit en un temps où les titres s'achètent, il sait qu'il deviendra baron, comte ou marquis quand il voudra, et s'appelle en attendant Turcaret tout court; mais Turcaret est une puissance, il a la noblesse de l'argent, qui commence à prendre le pas sur l'autre. Si Louis XIV traitait de plain-pied avec le fermier Samuel Bernard, le fermier-Turcaret peut bien se croire l'égal des gentilshommes. Qu'ils fassent sonner leurs noms, il fera sonner plus haut ses écus. Comme ils ont besoin de lui, ils lui souffrent ses familiarités et s'en vengent en l'exploitant; lui, de son côté, se rapproche d'eux en les imitant. La jalousie les sépare, la communauté des vices les unit. Il a, comme eux, hôtel, livrée, équipage, petite maison, maîtresse-titrée, loge à l'Opéra, et mène, comme eux, joyeuse vie, pendant que M<sup>me</sup> Turcaret vivote avec une pension au fond de sa province. Le privilège de l'argent ne lui suffit pas, il ambitionne encore celui de l'esprit. Il se pique d'avoir du goût, tranche du Mécène, encourage les auteurs à sa manière, c'est-à-dire sottement, comme tout ce qu'il fait. Il veut même les imiter et s'essaie au madrigal. C'est Midas qui étale complaisamment son oreille velue et joue des airs du Pont-Neuf sur la lyre d'Apollon. On pardonne à M. Dimanche, qui n'est que simple; on rit de M. Jourdain, qui n'est que sot; on déteste Turcaret, qui est sot, malhonnête et insolent.

Aujourd'hui M. Dimanche n'est plus, et Turcaret s'est transformé; mais M. Jourdain a laissé des fils qui lui ressemblent trait pour trait. Il est vrai qu'ils ne parlent pas de leur père le mercier, qu'ils ne donnent pas des leçons d'escrime à leur domestique, qu'ils n'ouvrent pas leur bourse à des chevaliers d'industrie; mais ils ont la même passion pour les titres, la même admiration béate de la noblesse, la même fureur de l'imiter et la même maladresse dans l'imitation. On se moque d'eux comme on se moquait jadis de leur ancêtre, et ils ont, comme leur ancêtre, le bonheur de ne pas s'en apercevoir.

### III.

Tel maître, tel valet. On peut étendre le proverbe, et dire : Tel valet, telle société.

De même que pour le savant qui s'occupe d'histoire naturelle il n'y a pas d'êtres méprisables, attendu que les plus faibles lui révèlent aussi bien que les plus forts les lois générales de la nature, de même pour celui qui fait l'histoire des hommes toutes les classes sont un objet d'étude également intéressant, parce que toutes lui présentent sous des traits différents une image fidèle des sociétés qu'il veut peindre.

Avant de parler des valets de Molière, il est nécessaire de faire un dé-



tour et de reprendre l'histoire de leurs ancêtres, car eux aussi ont leur généalogie.

Le valet, dans l'antiquité, s'appelle esclave. Celui qui l'achète a sur lui droit de vie et de mort en vertu du terrible droit de la guerre. Avili par la servitude, il en porte au dedans comme au dehors les marques dégradantes. Voleur, ivrogne, menteur, humble et insolent, il a tous les vices qui peuvent se loger dans une âme d'où le sentiment de la liberté est sorti. Non-seulement il subit son malheur, mais il l'accepte avec une résignation enjouée qui est le dernier signe de la dégradation. Il rit de son sort et joue avec ses fers. Il parle du carcan, des boulets aux pieds, des lanières, des fers rouges, du gibet même, comme de choses qui lui sont familières et indifférentes. Grenier à coups de fouet! chair à corbeaux! gibier de potence! telles sont les aimables plaisanteries qu'il échange avec ses compagnons de chaîne. C'est ainsi que les malandrins du moyen âge narguaient leur compère le bourreau et leur commère la potence.

Ennemi-né du maître, il est l'allié naturel du fils de la maison, l'aide à tromper le vieillard et le sert dans ses amours, non par affection, mais par malice et par esprit de vengeance. Dans Plaute, un fripon d'esclave, nommé Léonidas, a volé de l'argent au bonhomme de père. Argyrippe, le fils, en a un besoin pressant; sa maîtresse va être vendue, et il faut la racheter ou la perdre pour jamais. Léonidas, qui vient d'escroquer la somme, arrive au moment où les deux amoureux, près d'être séparés, confondent leurs larmes dans une dernière et douloureuse étreinte.

Il fait tinter joyusement la bourse aux oreilles du jeune homme :

— Attention, mes amours, écoutez bien et buvez ce que je vais dire. Il y a soixante écus là dedans. Oui, dans cette bourse il y a soixante écus, et ils sont à vous, si vous voulez.

— Ah! que le ciel te protège, ange tutélaire, étoile du peuple, canal des richesses, salut des âmes, providence de l'amour! Donne cette bourse, donne, attache-la ici, au cou de ton maître. — Et il tend la main pour la recevoir.

Mais l'esclave : — Et vous, la belle, on ne me dira rien, on ne me fera pas quelque petite cajolerie, on ne m'appellera pas sa vie, son âme, sa rose, son bijou, son tourtereau! Allons, vite, qu'on me prenne par les oreilles et qu'on embrasse son petit Léonidas! — Et la pauvre fille d'obéir, quoique bien à contre-cœur, et l'amoureux de tendre encore la main :

— A genoux d'abord, mon maître, et mettez-vous à quatre pattes, comme vous faisiez quand vous étiez petit. Il faut qu'aujourd'hui vous me serviez de monture, il le faut, ou sans cela pas d'argent!

Argyrippe se résigne, il présente le dos et l'esclave le talonne : — Au trot, mon maître, au trot! Ah! le mauvais cheval!... Bien maintenant, bonne allure : la bête est dressée. Voilà comme on met à la raison ces orgueilleux!

Demain Léonidas sera battu, mais que lui importe? Il a volé le père, il a humilié le fils, il a joui de l'heure présente, le seul bien de l'esclave. Aux hommes libres le souci du lendemain!

La comédie italienne emprunta à celle de Plaute ces types de coquins effrontés, et Molière, dans ses premières pièces, copia la comédie italienne. De là les Mascarille, les Scapin, les Gros-René, gens de sac et de corde, terreur des pères de famille, providence des mauvais sujets.

Il en est de certaines figures dramatiques comme de ces mots qui survivent aux choses qu'ils expriment. Un caractère a passé avec les mœurs dont il était la représentation fidèle : il est mort pour la société, mais ne croyez pas qu'il le soit pour le théâtre. D'abord les auteurs trouvent plus commode de travailler d'après leurs devanciers que d'après la nature; ensuite le public connaît ce personnage, il s'est familiarisé avec lui comme avec le décor et le mobilier de la salle. Ce personnage se maintiendra sur la scène contre toute raison et toute vraisemblance; il y régnera, il y sera applaudi, jusqu'à ce qu'il en soit chassé par un autre type plus vivant, qui à son tour passera et tombera de la vérité dans la convention.

Molière donc représenta d'abord des Mascarilles, parce qu'il les trouva en possession de faire rire le parterre; mais, quand il se résolut à fermer les anciens et à ne plus lire que dans le livre du monde, il s'aperçut que ces originaux n'étaient que des créations artificielles, et que les valets, comme les maîtres, s'étaient transformés.

Autant la vie bourgeoise est devenue fastueuse, autant elle était simple au xvii<sup>e</sup> siècle. Où sont-elles aujourd'hui, ces grandes maisons massives où s'étalait modestement l'aisance de nos pères? N'en cherchez plus à Paris : l'expropriation a fait tomber sur elles le marteau niveleur. J'en ai vu dans mes courses en province, et les ai saluées comme des vestiges vénérables de l'antique simplicité. Certes cela est lourd, sévère et froid comme une matrone revêche; cela pêche contre toutes les lois de l'art et de la symétrie : des escaliers incorrects, des chambres incohérentes, des alcôves et des cabinets à surprise. Chaque génération a modifié le plan primitif, ajoutant cette aile, coupant cette pièce, ouvrant cette fenêtre, élevant cet étage; mais aussi que d'espace, que d'air, que de lumière sous ces hauts plafonds! que de place sous le manteau de ces vastes cheminées! que d'argenterie, que de linge dans ces innombrables armoires! que d'étain reluisant dans cette vieille cuisine! quel luxe de vaisselle sur ces grands dressoirs! Comme on sent que tout est disposé là dedans pour la vie intérieure! Ces vieux meubles eux-mêmes semblent vous regarder d'un air de bonhomie et vous dire : Nous aussi, nous sommes de la maison. Le salon est mesquin et sans goût, il est vrai; mais qu'importe, si la salle à manger est vaste? C'est là, autour de la grande table de chêne, qu'on fêtait avec ses amis les grands événements de la famille, la noce d'une fille, la naissance ou le retour d'un enfant. N'est-ce pas que c'était une bonne vie? La cave, comble jusqu'aux

arceaux, fournissait les vieux vins; la basse-cour, les volailles; le jardin, les fruits. Rien ne sentait la gêne ni l'épargne: la maison inépuisable versait à profusion son trop-plein aux invités. Il semble qu'aujourd'hui encore ces vieilles demeures respirent un parfum de bien-être solide et de confortable vrai, que vous ne connaissez plus, ô Parisiens!

C'est là, sous le vieux toit héréditaire, que vivait le bon bourgeois, tranquillement, heureusement, avec sa femme, ses enfans et ses domestiques, qui étaient aussi de la maison. O les bonnes et sympathiques figures que celles des valets de Molière! Et pourquoi ces braves gens n'ont-ils pas laissé d'héritiers? Nés dans la famille, ils ont élevé le père et élèveront aussi les enfans. Fiers de leurs longs services, ils ont leur franc parler auprès du maître, qui vingt fois par jour les donne au diable et ne peut s'empêcher de les aimer. Ils se mêlent de tout, contrôlent tout, donnent leur avis sur tout, dévoués et mécontents, fidèles et querelleurs, parfaitement honnêtes et parfaitement insupportables.

Dorine, dans *Tartufe*, est le lutin, le démon familier du logis d'Orgon; c'est elle qui devine l'amour de l'hypocrite pour Elmire, elle qui défend à Marianne de l'épouser, elle qui chante pouille à cet imbécile d'Orgon quand il parle de sacrifier la pauvre à ce monstre. — Non, elle ne lui laissera pas faire cette sottise: son honneur lui est trop cher. Tartufe n'aura pas Marianne, elle refuse son consentement.

DORINE.

C'est une conscience  
Que de nous laisser faire une telle alliance.

ORGON.

Te tairas-tu, serpent, dont les traits effrontés...

DORINE.

Quoi! vous êtes dévot, et vous vous emportez!

Nicole est la vivante copie de Dorine pour le bon sens, les coups de langue et l'impertinence. Elle prend hardiment le parti de M<sup>me</sup> Jourdain et proteste avec elle contre les excentricités du pauvre bourgeois. Elle maudit cet attirail de gens qu'il reçoit et qui vont chercher de la boue dans tous les quartiers pour l'apporter au logis. Elle en veut au maître de danse, au maître de musique, au maître de philosophie qu'il a pris pour renfort de potage, et surtout à ce grand escogriffe de maître d'armes qui remplit de poudre tout son ménage.

Toinette, dans la maison d'Argan, se moque de la maladie de son maître, s'habille en médecin pour le guérir de sa monomanie, et soutient la fille du malade imaginaire contre les intrigues de sa belle-mère.

Voici une grosse jouffle de paysanne qui sort de son village, et que sa mauvaise étoile a fait tomber chez des femmes savantes. Il lui faut supporter les hauteurs de Philaminte et essuyer les leçons de français de Bélise; mais la brave fille prend patience parce qu'elle a pitié de la pauvre Hen-

riette, qu'on veut marier de force à un pédant, et aussi du bonhomme Chrysale, qui n'est pas le maître à la maison. Elle console l'une et défend l'autre, car ces bonnes créatures sont toujours du parti des opprimés.

MARTINE.

Ce n'est point à la femme à prescrire, et je sommes  
Pour laisser le dessus en toute chose aux hommes.

CHRYSALE.

C'est bien dit.

MARTINE.

Mon congé cent fois me fût-il hoc,  
La poule ne doit point chanter devant le coc.

CHRYSALE.

Sans doute.

MARTINE.

Et nous voyons que d'un homme on se gausse  
Quand sa femme chez lui porte le haut-de-chausse.

CHRYSALE.

Il est vrai.

MARTINE.

Si j'avais un mari, je le dis,  
Je voudrais qu'il se fit le maître du logis.  
Je ne l'aimerais point s'il faisait le jocrisse,  
Et si je contestais contre lui, par caprice,  
Si je parlais trop haut, je trouverais fort bon  
Qu'avec quelques soufflets il rabaisât mon ton.

Maître Jacques joue auprès de l'avare le double rôle de cocher et de cuisinier. Triste condition que la sienne; mais ce qui l'afflige surtout, c'est le tort que se fait Harpagon dans le monde par sa ladrerie, car après ses chevaux ce qu'il aime le mieux, c'est encore son maître.

Sganarelle est déjà loin d'être un parfait modèle des vertus de l'anti-chambre. L'air des grandes maisons commence à devenir malsain pour les domestiques. Ce n'est pas que les sophismes de don Juan aient altéré son bon sens : il condamne en secret sa conduite, gémit de ses scandales, défend contre lui Dieu, la morale et la médecine ; mais il s'exhale du personnage je ne sais quel parfum de gourmandise, d'égoïsme et de cupidité qui contraste singulièrement avec ses beaux principes.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, valets et maîtres ne sont plus unis que par le lien fragile de l'intérêt. Frontin est un madré compère qui exploite les vices du patron, et en le flattant le conduit tout doucement à sa ruine. Lisette, son associée, le seconde de son mieux dans cet honnête emploi. Tout dans la maison est à la discrétion du couple avide, la garde-robe, le cellier, le coffre-fort. Ils prélèvent sur les commissions, reçoivent de toutes mains, font argent de tout et grossissent leur épargne des épaves du naufrage. Quand le désastre sera complet, lourds de bagage, légers de scrupules, ils s'évaderont sans bruit, se marieront et feront souche d'honnêtes gens.

La révolution approche. Figaro l'attend comme sa délivrance. Le sentiment qui l'anime envers la noblesse n'est plus cette haine envieuse et mal raisonnée que la contrainte et l'horreur du joug éveillent dans les âmes ignorantes. Figaro est un philosophe qui a lu dans Rousseau le discours sur l'inégalité des conditions. Il maudit une société fondée sur le privilège, qui fait un partage inégal des biens de ce monde, prodiguant à quelques élus la richesse, le rang, les plaisirs, et ne laissant aux autres que le choix entre servir ou mourir de faim. Il se demande pourquoi il ne serait pas l'égal de gens qui ne le valent ni pour l'esprit ni pour la probité. Qu'ont-ils fait pour être ses maîtres? Ils se sont donné la peine de naître. Encore quelques années, et Sieyès, réduisant en une formule fameuse cette épigramme du valet raisonneur, proclamera le grand principe de l'égalité des conditions.

Le domestique aujourd'hui est une espèce de fonctionnaire. Il en a le sérieux et l'air important. C'est un automate chargé de mentir à la porte, de stationner dans l'antichambre, de servir des lettres sur un plateau; mais cet automate a des rentes sur l'état, joue quelquefois à la Bourse, et rêve d'être un jour le maire de son village.

Nous bornerons ici cette étude, laissant au lecteur la tâche ou plutôt le plaisir de la compléter. Qu'il prenne dans Molière les différentes variétés des types que nous venons d'esquisser, et qu'il voie ce qu'ils étaient au xvii<sup>e</sup> siècle et ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Cette simple comparaison lui en dira plus que bien des livres d'histoire sur le caractère des deux sociétés; mais pour que cette étude soit fructueuse il faut qu'elle soit faite sans passion. Malheureusement la plupart de nos critiques sont plutôt des censeurs ou des panégyristes que des historiens. Ils ne fouillent dans le passé que pour y trouver la condamnation ou l'apologie du présent, et ressemblent à des astronomes qui monteraient sur leur observatoire pour regarder ce qui se passe chez le voisin.

D. ORDINAIRE.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 avril 1867.

Il n'y a aucune exagération à dire que l'affaire du Luxembourg avait excité une émotion brusque et violente non-seulement en France et en Allemagne, mais dans l'Europe entière. La petitesse de l'objet du conflit comparée au caractère résolu et menaçant de l'attitude prise tout à coup par les deux politiques française et prussienne, l'inopportunité cruelle d'une lutte entre deux nations qui sont grandes non-seulement par leur puissance militaire, mais par leur génie civilisateur, la disproportion monstrueuse entre la cause apparente et les conséquences inévitablement terribles de la plus grande guerre qui se puisse faire aujourd'hui sur notre continent, le sentiment que des intérêts si considérables et si précieux pouvaient être joués, dans les menées d'une étroite et obscure intrigue diplomatique, au gré de l'amour-propre froissé d'hommes d'état capricieux ou entêtés, sans que la raison publique eût le temps et la force de résister à des entraînemens funestes : jamais des causes plus nombreuses et plus graves ne s'étaient réunies pour provoquer l'anxiété fiévreuse des esprits et des intérêts. Heureusement, au moment où nous écrivons, le sombre orage s'est éloigné, les inquiétudes se sont calmées, et, suivant toutes les vraisemblances, il sera bientôt permis d'étudier l'affaire du Luxembourg comme une expérience morale et une curiosité de l'histoire de la diplomatie moderne.

On nous trouvera bien pressés, si nous commençons dès à présent cette étude. Pourquoi cependant les premiers élémens qui sont à notre disposition, si incomplets et si peu cohérens qu'ils soient encore, seraient-ils négligés? La question du Luxembourg a été très nettement posée pour tous les esprits politiques par le résultat de la guerre allemande de l'année dernière. Dès le lendemain des préliminaires de Nikolsbourg ou du traité de Prague, il a été visible que la France, s'étant prêtée moralement à la dissolution de l'ancienne confédération germanique dans la vue de défaire les

arrangemens pris contre elle dans les traités de 1815, ne pouvait logiquement et honorablement supporter, après la transformation de l'Allemagne, l'état de choses créé par ces traités dans le Luxembourg. Si nous-mêmes nous n'avons point signalé et défini dès l'automne dernier la question luxembourgeoise, si dans les interpellations sur les affaires étrangères les orateurs éminens de l'opposition se sont abstenus d'indiquer cette difficulté, c'est que nous comprenions les uns et les autres la gravité du conflit que la situation du Luxembourg pouvait exciter entre la France et la Prusse, et que nous avions à cœur de ne point susciter intempestivement à notre pays une querelle périlleuse. Au fond, cette question du Luxembourg, au point de vue de la sécurité et de l'honneur de la France, n'aboutissait qu'à une conséquence nécessaire, l'évacuation de la forteresse par la garnison prussienne. Tous les droits que la Prusse avait à tenir garnison à Luxembourg tombaient non-seulement en équité, mais au sens littéral des traités, par le fait seul de la dissolution de l'ancienne confédération germanique. Il s'agissait donc d'amener la Prusse à reconnaître l'expiration de ses droits et à se conformer à la situation nouvelle. On devait espérer qu'on amènerait amicalement et pacifiquement le cabinet de Berlin à reconnaître la logique de cette situation; on pouvait redouter aussi que, dans l'état d'effervescence où le mouvement d'unité a mis l'Allemagne, le gouvernement prussien, tout en reconnaissant au fond la justice de la demande de la France, n'éprouvât une grande difficulté à surmonter les susceptibilités du parti militaire et du parti libéral. L'opposition libérale française ne pouvait faire éclater la question et conseiller une conduite sans assumer une dangereuse responsabilité, car elle ne connaissait point avec exactitude la nature et la mesure des relations qui existaient entre le cabinet des Tuileries et le cabinet de Berlin. Le parti libéral français a donc gardé une prudente réserve par un scrupule élevé de patriotisme. Ce n'est point lui qui a donné le branle à l'affaire du Luxembourg; au contraire, pendant le cours des négociations secrètes pour l'acquisition de cette province, lorsque des étourdis optimistes comptaient sur le succès de cette annexion et ne se faisaient point faute, dans leurs chuchotemens mystérieux et railleurs, de l'annoncer comme un coup de théâtre qui, en plein débat, renverserait les critiques adressées à la politique du gouvernement et fermerait victorieusement la bouche à l'opposition confondue, cette opposition s'est obstinée à ne point prononcer une seule fois le nom du Luxembourg.

Une des bizarreries apparentes de l'affaire du Luxembourg, c'est la marche suivie par le gouvernement français. On se demande avec surprise comment il se fait que le cabinet des Tuileries n'ait point réclamé et obtenu le règlement de la situation du grand-duché au moment même où sous sa propre médiation se négociaient les préliminaires de Nikolsbourg, se signait le traité de Prague. Une question de cette importance, qui devait,

comme on l'a vu peu de mois après, donner lieu à des complications si alarmantes, a-t-elle échappé alors à l'attention, à la prévoyance de notre diplomatie? En s'en tenant à l'essentiel de la question, l'évacuation de la forteresse par les Prussiens, avec quelle facilité n'eût-on pas dû l'obtenir au moment où la Prusse recueillait le bénéfice de notre neutralité, où le sacrifice du droit de garnison dans une place devenue un objet d'art plus qu'un objet de guerre eût disparu pour elle dans l'éclat et le profit de ses soudains agrandissemens territoriaux! A-t-on été de la part de la France oublieux ou imprévoyant, ou bien avait-on d'autres pensées et de plus vastes ambitions? La dernière supposition est la plus probable. Il est de notoriété européenne que nous demandâmes davantage à la Prusse alors, et que nous espérions bien mieux d'elle. Le Luxembourg n'était qu'une minime fraction d'un accroissement de territoire et de population que nous comptions obtenir en nous avançant vers le Rhin. M. de Bismark avait-il avant la guerre amusé de cette espérance notre neutralité attentive? Une chose certaine, c'est que rien n'avait été écrit, et que l'habile ministre prussien résistait aux engagements écrits en disant que le roi son maître renoncerait à toute idée de guerre avec l'Autriche plutôt que de commencer par une aliénation de territoire allemand une entreprise qui avait pour prétexte populaire et patriotique la nécessité de rendre l'Allemagne plus grande et plus forte envers l'étranger. Notre réclamation fut présentée d'ailleurs avec une inopportunité dont les effets ont été récemment révélés; elle fut la cause déterminante et immédiate des conventions secrètes conclues entre la Prusse et les états du sud, et qui consommèrent l'unité militaire de l'Allemagne. M. de Bismark avait formé la résolution de se montrer fort sévère envers les états du sud; il avait reçu M. de Pfordten, qui venait invoquer sa clémence pour la Bavière, avec une sévérité inflexible; il lui avait signifié que la Prusse enlèverait à la Bavière la Franconie. A l'instant où il eut connaissance des demandes françaises dont il ignorait encore si elles ne seraient point appuyées par des mesures coercitives, M. de Bismark changea tous ses plans sur les états du sud. Au lieu de les diminuer, il leur offrit et leur demanda l'union militaire. Il rappela M. de Pfordten, lui communiqua les demandes qui portaient atteinte à l'intégrité du sol germanique, fit appel à son patriotisme allemand, lui déclara que la Prusse serait généreuse envers la Bavière et lui laisserait la Franconie, et que tout devait céder à l'intérêt de la défense de la patrie commune contre les ingérences étrangères. Le ministre bavarois remercia avec effusion M. de Bismark, accepta avec toutes les formes de l'émotion reconnaissante l'hégémonie militaire de la Prusse, et se chargea de négocier pour la cour de Berlin des arrangemens identiques avec les autres états du sud. Ainsi était accomplie l'union militaire de la Prusse avec les états du sud la veille même du jour où M. Drouyn de Lhuys, comme le *Livre jaune* nous en a conservé le monument documentaire, se félicitait avec une

légitime satisfaction d'avoir mis la Bavière à l'abri des appétits prussiens. La Bavière se croyait en sûreté, il est vrai; mais les moyens par lesquels cette sûreté avait été obtenue, les fins qu'elle se proposait, étaient alors dérobés à la sagacité de notre ministre.

Il n'est point interdit d'imaginer qu'au moment où on laissa tomber les pourparlers si peu efficaces, si peu opportuns, qu'on avait entamés avec M. de Bismark à propos des compensations territoriales demandées pour la France, notre diplomatie dut faire quelques réserves au sujet du Luxembourg. Il n'est point non plus défendu de croire que M. de Bismark, pour mieux assurer sa résistance sur le terrain purement germanique, se montra plus pliant sur l'affaire luxembourgeoise. Il dut en parler comme d'une chose qui intéressait médiocrement la Prusse et l'Allemagne, et qu'on arrangerait sans doute à l'amiable quand on serait de loisir. Les inquiétudes du roi de Hollande, ses avances du côté de la France ou du moins la négociation boiteuse qui s'engagea pour la cession du grand-duché, ne durent point échapper à l'attention du premier ministre prussien. On le croyait assez averti pour ne point s'attendre de sa part à une opposition acrimonieuse. D'après ce qu'on entendait rapporter du langage de M. de Bismark, il semblait que le Luxembourg ne fût pour lui qu'une importunité et un ennui. Dans ses boutades nerveuses, harassé des fatigues qu'il trouve dans les sérieux et compliqués labeurs de son œuvre allemande, le fougueux Prussien eût volontiers donné le grand-duché au diable. Qu'avait-il à faire pour l'Allemagne protestante et progressive du nord de ce coin de terre habité par une petite population arriérée et cléricale? M. de Bismark trouve qu'il a déjà assez de catholiques comme cela. Il donnerait beaucoup, avait-il l'air de dire, pour que pas un de ces honnêtes Luxembourgeois ne jargonât et ne comprît un seul mot d'allemand. Une mesquine tracasserie avec laquelle il eût bien voulu en finir, voilà ce que le grand-duché était pour M. de Bismark, et il affectait de maugréer et de pester contre ceux qui lui mettaient cet embarras sur la route. Le tort du président du conseil prussien, s'il nous est permis de critiquer la façon dont un homme d'état étranger comprend les intérêts de son pays et les nécessités de sa conduite, c'est de n'avoir point voulu saisir ce qu'il y a de simple et d'essentiel dans la question du Luxembourg, et de n'avoir point pris le parti d'en finir par une résolution nette et rapide avec cette difficulté agaçante. Ce qu'il y avait de simple et d'essentiel, c'était la fin de l'occupation de la forteresse par la Prusse. M. de Bismark eût dû préparer l'esprit du roi et l'opinion de l'Allemagne à ce dénouement naturel et inévitable; il eût pu se faire un mérite envers la France de la bonne grâce de sa concession. Telle n'a point été sa conduite; il paraît que pour le roi de Prusse la lettre du roi de Hollande communiquant le dessein de la cession du Luxembourg à la France a été une surprise; l'émotion du roi a été sur-le-champ aggravée par les susceptibilités du parti militaire, par

les ombrages du parti libéral. M. de Bismark s'est trouvé tout à coup en plein orage, aux prises avec la fierté du roi, l'orgueil de l'armée, la fièvre d'un esprit de nationalité ivre d'ambition.

Le gouvernement français s'est trompé, lui aussi, l'événement l'a prouvé, en entamant l'affaire par cette négociation détournée avec le roi de Hollande, négociation dont le gouvernement néerlandais soutient qu'il n'a point pris lui-même l'initiative, et qui, suivant le témoignage de M. de Zuylen, aurait été conduite par des agens *non accrédités*. Au nom de la France, il fallait aussi aller droit au fait simple et essentiel, l'évacuation de la forteresse de Luxembourg, et il y avait à parler à la Prusse avec une droiture amicale et patiente. Les tâtonnemens et l'ambiguïté de la transaction qu'on a essayée ont donné à la politique de la France une couleur de vues intéressées qui n'étaient point en proportion avec l'objet poursuivi, et qui tendaient à diminuer la valeur de notre cause aux yeux de l'Europe. Acquérir une province moyennant une faible compensation pécuniaire, c'était une petite chose; demander la cessation d'une occupation établie en défiance de la France par des traités frappés aujourd'hui de déchéance par les révolutions intérieures de l'Allemagne, c'était au contraire une chose digne et grande. Il y a eu maladresse à mêler des intérêts de partis si différens, à éclipser la grande chose par la petite. En agissant ainsi, on est arrivé à un résultat fâcheux; on a placé à la fois la France et la Prusse dans des positions fausses. Mise au jour par la lettre du roi de Hollande au roi de Prusse, la question éclatait, se développait, s'envenimait dans l'opinion publique, dans les polémiques de la presse, dans la fermentation des parlemens. Quant aux diplomaties régulières de la France et de la Prusse, elles n'avaient plus rien à se dire; elles gardaient un silence menaçant et qui n'était point pourtant sans un reste de prudence, car le jour où elles fussent sorties de cette réserve, elles n'eussent pu s'adresser l'une à l'autre que ces paroles sommaires et décisives où se heurtent l'orgueil et l'honneur des grandes nations, et qui ne sont que le prélude et le signal du choc des armées. Toute l'Europe a eu pendant quelques jours la sensation froide et frissonnante de ce silence morne; on suivait, on calculait l'entraînement muet qui nous menait à la guerre. C'est l'horreur grandiose de cette sensation, nous ne craignons point de le dire, qui a produit la réaction subite de raison, de probité et de sentimens humains à laquelle nous sommes redevables des efforts pacifiques dont il nous est enfin permis d'espérer le succès.

Ni la France ni la Prusse n'avaient le pouvoir ou la volonté de faire l'une vers l'autre le premier pas. Un doute s'élevait. Il y avait autrefois en Europe une sorte d'arbitrage mobile constitué par l'accord des diverses puissances, et dont l'application et l'influence prévenaient les conflits internationaux. Cette intervention tutélaire ferait-elle défaut dans les circonstances présentes? L'expérience des dernières années n'encourageait



point à cet égard les espérances. Les habitudes du concert s'étaient tristement usées. La politique française, c'est le témoignage de la conscience universelle, avait bien des moyens l'année dernière d'empêcher le conflit au centre de l'Europe. Elle s'abstint systématiquement d'en faire usage. Elle fit consister son impartialité et son respect de l'indépendance des états à laisser, dans une attitude amicale pour chacun d'eux, les trois belligérans se provoquer et se combattre. N'étions-nous point exposés, si nous étions nous-mêmes en jeu, à ne rencontrer parmi les gouvernemens spectateurs bienveillans de la lutte que la neutralité attentive dont nous avons nous-mêmes donné un exemple si récent, et, il est vrai, si peu encourageant? Cette crainte affectait un grand nombre d'esprits; elle est maintenant évanouie. Les puissances neutres ont accompli leur devoir avec un zèle plein de sincérité. Elles devaient rencontrer en France et en Prusse des dispositions favorables. La France a, Dieu merci, simplifié et facilité l'œuvre conciliatrice en renonçant aux vues intéressées, en abandonnant toute prétention à l'acquisition du Luxembourg, qu'on n'eût pu contester solidement en droit strict, mais qui l'exposait à être soupçonnée de tendances envahissantes. Dès qu'elle a eu fait connaître ses résolutions désintéressées, la France a trouvé des concours actifs et puissans. La cour de Vienne a pris dans cette circonstance une initiative prompte et habile. De concert avec la Russie, elle a proposé une conférence qui aurait pour mission de régler la situation du Luxembourg sur le double principe de la neutralisation du grand-duché et de l'évacuation de la forteresse. M. de Beust, accompagné du prince Gortchakof, est allé plus loin encore dans ses propositions. Il offrait d'adjoindre le grand-duché à la Belgique et de ménager une compensation territoriale pour la France en lui faisant céder le duché de Bouillon et une portion de territoire comprenant Mariembourg et Philippeville. Le gouvernement français décline, croyons-nous, et avec grande raison, ces offres de remaniement de frontières entre la Belgique et notre pays : il dédaigne les minuties, et l'évacuation de la forteresse de Luxembourg lui suffit. L'action prépondérante qui a donné aux honnêtes efforts de M. de Beust de rapides résultats a été celle de l'Angleterre. De sérieuses et franches ouvertures ont eu lieu entre la cour des Tuileries et le cabinet de Saint-James. Lord Stanley a montré à cette occasion la netteté d'idées, la correction de vues, la droiture et la fermeté de conduite que nous attendions de lui quand nous souhaitions pour ce jeune politique, avant son entrée au pouvoir, le portefeuille des affaires étrangères. Certes les sympathies du gouvernement et du peuple anglais pour l'œuvre accomplie par la Prusse ne sauraient être mises en doute. Cependant un esprit aussi sérieux que lord Stanley ne peut point admettre cette politique trop naïve, trop sommaire, trop imprévoyante, de l'école de Manchester, qui conseille à l'Angleterre l'abstention et l'indifférence en matière d'affaires continentales. Il ne faut point avoir réfléchi un instant à l'étroite association qui unit les

intérêts économiques des sociétés modernes pour ne point comprendre que les Anglais, comme peuple producteur et commerçant, ont plus de motifs que tout autre de redouter et, si cela leur est possible, de prévenir les perturbations financières et industrielles que produisent les guerres continentales. Nul peuple, à notre époque, n'est désintéressé des pertes que subissent les nations ravagées par la guerre. L'Europe tout entière a pu s'en convaincre par le contre-coup de la guerre civile des États-Unis; la France en a fait l'épreuve l'année dernière lorsqu'elle a subi, en dépit de sa neutralité attentive, la violente dépréciation de ses valeurs. Une contagion instantanée, dont aucune frontière de terre ou de mer n'arrête l'impétuosité invincible, fait sentir les maux des grandes guerres même aux peuples demeurés en paix par le trouble que ces guerres apportent dans la production et la consommation, par la destruction de capital qu'elles entraînent, par la baisse des fonds publics qu'elles provoquent, par les défiances et la réserve qui paralysent l'esprit d'entreprise. A ce point de vue, l'Angleterre du libre échange et des traités de commerce ne saurait être invulnérable à une lutte à outrance des deux plus grandes nations du continent. L'Angleterre politique ne pourrait point assister sans souci à une pareille prise d'armes. La guerre mûrit certaines questions avec une rapidité effrayante; elle improvise des combinaisons politiques qui, même lorsqu'elles n'ont point les conditions intrinsèques de la durée, imposent à ceux qu'elles viennent surprendre des résistances douloureuses et coûteuses. Un homme d'état anglais à notre époque ne pourrait point rester longtemps témoin impartial et indifférent à un choc de l'Allemagne et de la France. Qui peut prévoir les ambitions et les emportemens que les vicissitudes de la guerre inspireraient à des belligérans de cette force? Qui pourrait dire où les pousserait l'énorme roulis des batailles? Ne pourrait-il point arriver qu'après les hasards et à la fin de cette lutte la France se trouvât maîtresse de la Belgique, et l'Allemagne maîtresse de la Hollande? Quand une conflagration européenne ouvre issue à de telles possibilités, un homme d'état chargé des destinées extérieures de l'Angleterre peut-il s'endormir dans une flegmatique oisiveté? Nous ne sommes point surpris que des hommes du rang intellectuel de lord Derby, de M. Disraeli et de lord Stanley n'aient point voulu abaisser leur pays à cette inertie. Ils ont pris à cœur l'intérêt de la paix, et ils ont donné une preuve remarquable chez des ministres anglais de la sincérité et de la vigueur de leur zèle. On sait combien les cabinets et les partis en Angleterre, malgré le cérémonial respectueux, pittoresque et tendre dont ils entourent la royauté, répugnent et résistent à l'intervention personnelle du souverain dans les actes de la politique. Cette fois la gravité des circonstances a fait fléchir ces ombrages. Lord Stanley et ses collègues ont invoqué le concours de la reine et s'en sont couverts. La reine Victoria s'est faite auprès du roi de Prusse l'invocatrice de la paix dans une lettre où les idées élevées s'associent aux témoi-

gages de l'affection la plus sincère. Le roi de Prusse, quelques critiques qu'on puisse adresser à sa politique, a, on doit le reconnaître, l'âme facilement ouverte aux nobles sentimens. On dit qu'il a été touché des exhortations amicales de la reine. Cet épisode d'initiative monarchique et de sollicitude féminine aura une influence très grande pour le maintien de la paix européenne. Quoi qu'il arrive, elle aura du moins adouci en passant les traits d'une situation triste. Une femme, une reine sortant de son deuil respecté pour apporter la paix là où les phaétons couronnés du continent avaient déchaîné la guerre, voilà une façon de gouvernement personnel devant laquelle s'inclineront les puristes constitutionnels les plus rigoureux.

En somme donc, on est en droit d'attendre d'excellens résultats de la prochaine conférence. La Prusse et la France se trouvaient toutes deux dans un mauvais pas. Pour en sortir, elles avaient chacune à faire une concession; mais la difficulté était que ni l'une ni l'autre ne croyait pouvoir céder directement à sa voisine. La Prusse a bien compris, le langage de M. de Bismark l'avait laissé voir plus d'une fois, que les choses dans le Luxembourg ne sauraient rester sur l'ancien pied; mais elle ne veut point laisser passer la citadelle dans la classe des ruines vénérables et des monumens historiques en ayant l'air de céder à une injonction française. La France ne voulait plus parler à la Prusse de l'acquisition du Luxembourg, et elle ne veut point, par un esprit de ménagement pacifique vraiment digne d'éloges, lui adresser une invitation à laquelle il ne serait point donné une réponse satisfaisante. Pour se tirer de cet embarras, il fallait trouver des tiers ou des confidens à la cantonade à qui les deux gouvernemens boudeurs et irascibles pussent porter leurs déclarations correctes et leurs résolutions pacifiques. Ces excellens confidens se sont heureusement rencontrés : ils formuleront, sous l'invocation de l'intérêt européen, le principe de la neutralisation du Luxembourg accordé par la France et le principe de l'évacuation de la forteresse accordé par la Prusse, et tout sera fini. Sérieusement, cette renaissance du concert des grandes puissances peut rendre à la paix de l'Europe, après une si chaude alerte, des gages de sécurité qu'elle ne possédait plus depuis plusieurs années. Des démarches actives et efficaces du cabinet britannique en faveur de la paix, accomplies avec l'assentiment reconnaissant du gouvernement français, sont le commencement plein de promesse d'une restauration de l'alliance occidentale. La France connaît aujourd'hui par une triste expérience combien l'existence ou l'évanouissement de cette alliance rend la paix forte ou précaire. Le *Times* disait récemment que l'Europe éprouvait depuis plusieurs années le besoin du *policeman*. Il n'y a plus de police en Europe quand l'Angleterre et la France ont le mauvais esprit de se diviser. Une leçon, peut-être plus importante parce qu'elle ne regarde que nous, est visible aussi à la sortie de cette confusion que l'affaire du Luxem-

bourg a produite. Le danger des créations et des inventions arbitraires et artificielles dans la politique étrangère a-t-il jamais apparu avec un caractère plus saisissant? Le péril d'un gouvernement personnel se plaçant et agissant systématiquement dans les affaires extérieures hors de l'atteinte et du contrôle de l'opinion publique peut-il être impunément affronté dans notre siècle et avec les intérêts qui composent notre civilisation? Tout cela ne nous ramène-t-il point à faire un retour sur nous-mêmes? N'est-ce point avant tout à nos progrès intérieurs que doivent s'appliquer nos efforts? Pour rendre la France vraiment grande, confiante en elle-même et digne de la confiance sympathique des autres peuples, n'est-il point proclamé par les plus décisifs enseignemens du patriotisme qu'il faut que nous prenions enfin la résolution de recouvrer l'ensemble de nos libertés et de secouer ces pratiques routinières de système absolutiste qui nous rapetissent et nous débilitent?

Si on n'avait à juger de l'Italie que sa politique étrangère, il faudrait avouer qu'elle a été en ces derniers temps irréprochable. La diplomatie italienne s'est donné beaucoup de mal pour seconder le travail favorable à la conservation de la paix. Elle a adressé de pressantes représentations à Berlin. Si la guerre eût éclaté, le gouvernement italien eût voulu être en mesure de faire pour nous mieux que des vœux; malheureusement l'Italie, dans son gouvernement intérieur, est assaillie de difficultés dont il n'est point possible de voir la fin. Parmi ces difficultés, il en est deux principales, les finances et la question même du gouvernement. Un ministre des finances doit être en Italie un révélateur, un prophète. On attend avec impatience la révélation de M. Ferrara. On est curieux de savoir comment ce financier infortuné, condamné à faire des miracles, pourra dresser un budget vraisemblable, opérer des économies sans réduire trop radicalement les dépenses de la marine et de l'armée, accroître les revenus sans augmenter les impôts, tirer en argent comptant des propriétés ecclésiastiques de quoi combler durant plusieurs années les déficits certains des budgets. On ne peut que promettre un accueil indulgent à un ministre qui s'est chargé d'une besogne si extraordinaire. L'impression produite par le plan de M. Ferrara aura une influence très prompte sur le sort du ministère. Le défaut du cabinet Rattazzi est, si l'on excepte son président et le ministre des finances, de ne représenter qu'un personnel fort terne. M. Rattazzi a pour lui de travailler beaucoup, d'être décidé à présenter des réformes administratives très hardies, et d'être très habile dans le manie-ment du personnel des chambres. Le ministère en ce moment ne serait pas vu de trop mauvais œil par l'opinion publique; mais, si le plan financier n'obtient point la faveur de la chambre, les jours du cabinet seront bientôt comptés. On dit que M. Rattazzi, ébranlé, se tournerait vers la gauche, et pourrait tirer un accroissement de force d'un rajeunissement radical : effet bien douteux d'une évolution de parti qui, nous le crai-

gnons, demeurerait impuissante à changer le tempérament des hommes politiques d'Italie. La guerre, si elle eût éclaté au centre de l'Europe, eût peut-être aggravé les difficultés italiennes; peut-être eût-elle été l'occasion d'une manifestation décidée du parti d'action contre les derniers débris du pouvoir temporel. On avait fort redouté que la présence de Garibaldi en terre ferme et sa participation promise aux travaux parlementaires ne fissent éclater quelque bruyant épisode de la question romaine. Ce péril paraît momentanément détourné. L'Italie a un air de lassitude, et le héros de Caprera ne rencontre point dans les esprits une exaltation capable de répondre à son éternel enthousiasme.

Les vacances de Pâques sont terminées dans tous les pays à parlemens. Les chambres prussiennes viennent d'être ouvertes par un discours du roi Guillaume d'un intérêt exclusivement germanique, et qui ne s'adresse à l'attention des étrangers que par une phrase sur la paix sincèrement accentuée. La fonction du parlement prussien sera de ratifier la constitution fédérale votée par le *Reichstag* du nord. Ce travail de révision ne semble devoir donner lieu à aucun incident remarquable. En Angleterre, la rentrée du parlement est plus intéressante. On va achever le vote du bill de réforme; on va voir à quels résultats aboutiront les scissions qui se sont produites dans les rangs du parti libéral. Ces mouvemens intérieurs des partis peuvent donner lieu à des incidens intéressans, si l'on en juge par la conduite du chef du parti libéral, de M. Gladstone lui-même. M. Gladstone a gardé une dent à son parti à propos de l'échec du premier amendement qu'il avait présenté au bill de M. Disraeli. On sait qu'à cette occasion une cinquantaine de libéraux s'étaient séparés de M. Gladstone, et avaient donné leurs voix au projet ministériel. A la suite de ce revirement de parti, compensé très insuffisamment par la défection de quelques tories mécontents qui votèrent pour l'amendement de M. Gladstone, le cabinet eut une majorité de 21 voix. On dirait que cet échec a laissé une blessure au cœur de M. Gladstone. L'éloquent orateur a informé le public, par une lettre adressée à un représentant de la Cité et insérée immédiatement dans les journaux, qu'instruit par son échec, il ne persévérerait point dans les amendemens dont il avait présenté la série; devant la défiance que lui avait témoignée une portion de son parti, M. Gladstone regardait de nouveaux efforts comme stériles. L'idée qui cette année s'est emparée de l'opinion politique anglaise dans la chambre et hors de la chambre, c'est qu'il ne faut point faire du bill de réforme une question de parti et de cabinet, qu'il faut prendre le projet ministériel comme un thème que le parlement devra remanier au besoin pour le compléter ou le restreindre. Voté dans ces conditions, le bill de réforme serait l'œuvre du parlement et une sorte de compromis amiable entre les partis. M. Disraeli s'est prêté avec un grand tact à cette disposition et à ce vœu de l'opinion publique. Il a reconnu que son projet de réforme, fondé sur des principes dont le cabinet



ne ferait point le sacrifice, était cependant susceptible d'améliorations dans le détail, et il a donné à entendre qu'il serait accommodant, dans cette œuvre de transaction, avec les sentimens qui lui sembleraient être ceux de la majorité de la chambre. M. Disraeli, avec un grand tact aussi et une rare habileté de conduite, est en train de former autour de lui une majorité expérimentale. Ce manège, dont l'adresse efficace ne lui a point échappé, semble avoir rebuté M. Gladstone. L'éloquent libéral fait mine de vouloir abandonner la direction de son parti, qui était une espèce de servitude pour ce génie indépendant, prompt à s'abandonner aux tentations du talent, facile à l'émotion, naturellement rebelle à une discipline par laquelle les chefs sont bien plus durement liés que leurs partisans ordinaires. M. Gladstone persistera-t-il dans une abdication qui est pour lui un affranchissement? Son coup de tête n'est point conforme aux allures habituelles du tempérament britannique; la vertu la plus prisée d'un *leader* en Angleterre est la patience et la persévérance infatigable. Il faut que le *leader* fasse passer dans l'esprit de ses partisans la conviction qu'il ne leur fera jamais défaut, que toujours ils pourront compter sur lui. Le modèle de cette patience invincible est bien le rival de M. Gladstone, M. Disraeli, qui a surmonté tous les désagrémens que son parti ne lui a point ménagés dans une association qui dure depuis vingt années.

La presse libérale s'acquittera d'un agréable devoir envers un sincère et courageux écrivain, et rendra un service à ses lecteurs en signalant à l'opinion publique l'intéressante et forte étude entreprise par M. Lanfrey dans son *Histoire de Napoléon 1<sup>er</sup>*. Le premier volume de cet important ouvrage vient de paraître; il conduit Bonaparte jusqu'au 18 brumaire. M. Lanfrey nous donne là la première œuvre vraiment critique qui ait été encore tentée en France sur Napoléon. L'écrivain a déjà fait ses preuves de sagacité historique; les amateurs d'histoire politique comprirent le mérite qui s'annonçait en lui lorsqu'ils lurent son premier ouvrage, où il suivit avec tant de pénétration durant le XVIII<sup>e</sup> siècle ce qu'on pourrait appeler les mouvemens du pouvoir temporel du clergé catholique en France. On ne comprend rien à la révolution française quand on n'a pas eu, comme M. Lanfrey, l'idée et la patience d'étudier cette immixtion incessante, toujours active, toujours ardente à la flatterie du pouvoir et inexorablement persécutrice contre toutes les tentatives d'indépendance spirituelle. Ce joug, qui nous paraît aujourd'hui invraisemblable jusqu'au ridicule, pesait alors sur la liberté de penser et de croire avec la plus odieuse réalité et s'aggravait de la complicité du pouvoir despotique. Le génie despotique, dans des circonstances bien différentes et par une sorte d'incarnation personnelle, devait rencontrer bientôt après dans Napoléon un représentant extraordinaire. C'est à cette figure et à l'analyse de cette idiosyncrasie exceptionnelle que M. Lanfrey s'attache aujourd'hui. D'une plume sobre, familière, hardie, il fouille cette grande et terrible figure, et nous en donne

la représentation vraie. M. Lanfrey a pris possession de son sujet en maître : pour faire juger Napoléon, il n'avait qu'à ouvrir sa correspondance, à recueillir sur les actes importants de sa vie des témoignages sincères et irrécusables que les autres historiens négligent par une manie d'adulation incompatible avec la vérité politique. Les effrayantes disparates du génie de Napoléon n'ont point été les conséquences tardives des enivremens d'une fortune inouïe. Napoléon les portait en lui dès sa jeunesse, et M. Lanfrey nous les montre dans le héros légendaire des campagnes d'Italie et de l'expédition d'Égypte, comme dans l'homme du 18 brumaire. Dès le début de la carrière de Napoléon, la vérité morale commande à l'historien de signaler les faux plis d'esprit et les défauts de caractère qui déjà se montraient dans ses actions les plus surprenantes et les plus efficaces pour sa grandeur, et qui devaient entraîner fatalement sa chute. Les esprits indépendans sauront gré à M. Lanfrey d'avoir ainsi démêlé dès l'origine l'homme dans le grand homme, et de n'avoir point sacrifié la vérité morale à une superstition gigantesque.

E. FORCADE.

## ESSAIS ET NOTICES.

### LES MÉMOIRES DU COMTE BEUGNOT (1).

A quiconque entreprend de raconter sa vie, on peut appliquer avec une parfaite vérité le mot de Buffon : le style, c'est l'homme. Les mémoires du comte Beugnot le représentent tel qu'il fut, spirituel, instruit, assidu au travail, porté au bien plutôt qu'au mal, mais sans fortes convictions, sans initiative personnelle, sans profondeur de vues, sans esprit de dévouement et de sacrifice. Le portrait de l'homme se dessine facilement, et dès les premières pages nous connaissons ses qualités et ses défauts. Type de cette bourgeoisie riche et intelligente qui unit à des idées de prudence une certaine dose d'égoïsme et de scepticisme, M. Beugnot n'a ni grands vices, ni grandes vertus. Il modifie avec les événemens sa conduite comme ses opinions. Tour à tour plus impérialiste que l'empereur et plus royaliste que le roi, il change d'attitude aussi vite qu'un acteur change de rôle. S'il montre à la surface des enthousiasmes passionnés, soyez sûr que son cœur reste toujours indifférent; chez lui, l'admiration est passagère, la malice permanente. Il assiste aux révolutions comme à une comédie, et, même s'il est sur le théâtre, il se moque des acteurs et de la pièce. M. Beugnot ne se ménage pas plus que son prochain, et à certains momens, c'est lui qui prend soin de nous le dire, il se fait pitié à lui-même, tant il trouve sa va-

(1) *Mémoires du comte Beugnot, ancien ministre*, publiés par le comte Albert Beugnot.

— nité mesquine et son ambition puérile. Au lieu d'attendre les reproches d'autrui, il commence par se critiquer, et fait de ses propres actes le sujet d'un persiflage à froid. C'est une confession générale, sans contrition, sans remords. Loin de chercher à pallier ses fautes, il les met en saillie, et insiste avec affectation sur ses reviremens, sur ses inconséquences; ne se croyant ni meilleur, ni pire que son époque, il ne lui vient pas à l'idée qu'on pourrait incriminer quelque peu sa conduite. Sans hypocrisie, sans jactance, il se peint tel qu'il est. La connaissance qu'il a du cœur humain lui fait trouver toutes naturelles les petites misères morales qu'il partage avec ses semblables. Il a parfaitement la conscience de ses défauts et de ses travers, mais il se les pardonne, et bien qu'on ne soit pas dupe de sa bonhomie malicieuse, on lui sait gré de ne pas chercher à nous tromper. L'auteur a du moins ce mérite de ne pas se donner pour un grand philosophe, de ne point se draper dans une dignité de commande; les grands de la terre l'éblouissent et l'attirent comme autant de soleils dont il est le satellite obéissant. Rudoyé par Napoléon, il est au comble du bonheur parce qu'après une scène de reproches et de sévérité le souverain lui tire l'oreille. « Tout est oublié, s'écrie-t-il, tout est réparé, embelli par ce geste de familiarité impériale. Je suis sensible jusqu'à la faiblesse. Me voilà revenu tout à coup à l'affection et à la reconnaissance. » Sous les Bourbons, il s'exalte outre mesure à la suite d'une conversation avec le comte d'Artois. « Ce tête-à-tête, dit-il dans un élan de joie naïve, ce tête-à-tête qu'autrefois je n'aurais pas osé rêver, cette présence si douce et si aimable, m'attendrissent jusqu'aux larmes. Je n'avais rien éprouvé de pareil avec Napoléon. Il n'était pas le fils de saint Louis. » Un jour qu'il reçoit de Louis XVIII une faveur, il tombe dans « l'extase où était M<sup>me</sup> de Sévigné devant Louis XIV, qu'elle regardait comme le plus grand des rois au sortir du bal où il lui avait fait l'insigne honneur de danser avec elle. »

— Pourquoi M. Beugnot est-il ainsi en adoration devant les souverains? C'est que les souverains donnent les places, et M. Beugnot est ambitieux. Il appartient à cette classe si nombreuse d'hommes politiques qui croient que la chose publique prospère lorsque leurs propres affaires vont bien, mais augurent mal de tout gouvernement qui se passe de leurs services. Tout le charme dans le pouvoir, les titres, les honneurs, la déférence des subalternes, le plaisir d'avoir un portefeuille sous le bras, de rédiger, de corriger, de signer un document. Bien loin de ressembler au duc de Choiseul, qui trouvait qu'il y a toujours assez d'encre dans l'écritoire d'un ministre quand il y en a ce qu'il faut pour signer son nom, M. Beugnot aime à écrire. Il apporte dans le style administratif la prétention d'un bel esprit et la vanité d'un auteur. Le maniement des affaires l'intéresse et l'amuse; il est enchanté d'être en évidence. Ministre du grand-duché de Berg, il se réjouit de voir les princes allemands, ses voisins, comme il les appelle, lui rendre en prévenances tout ce que Napoléon leur donnait en frayeur. Au

moment des désastres du pays, il est encore tout entier aux questions de préséance et d'étiquette. L'empereur impatienté lui dit : « Comment pouvez-vous m'occuper de pareilles fadaïses, quand la tête me bout du matin au soir? Je vous mets l'une des clés de la France dans la poche, et vous venez me parler de titres! On s'occupe de tout cela quand on n'a rien de mieux à faire. Tout le monde me dit que vous êtes homme d'esprit. Vous ne me le prouvez pas. » Sous la restauration, M. Beugnot est fier de se trouver mêlé à l'ancienne noblesse, et tous ses vœux sont exaucés quand il a le portefeuille de l'intérieur ou celui de la marine; mais sa faveur n'est qu'éphémère. Par sa verve caustique, il excite des inimitiés, des rancunes, et il passe le reste de sa vie à regretter les positions élevées qu'il a perdues.

Ses mémoires sont le reflet fidèle de son esprit. On y trouve des qualités toutes françaises, de la gaîté, du mouvement, de la liberté d'allure, d'ingénieux aperçus, des anecdotes piquantes, des mots qui emportent la pièce; mais on y chercherait en vain la suite, l'unité, les hautes pensées, les vues d'ensemble. On y rencontre les mêmes lacunes que dans le caractère de l'auteur. Ce sont plutôt des fragmens de mémoires que des mémoires proprement dits. Ils nous font penser à ces drames où le décor change constamment, sans que les scènes se lient les unes aux autres. Ces tons disparates, cette absence de plan, cette série de rapides métamorphoses, ont leur côté curieux à étudier. Ce n'est pas seulement le fond des idées, c'est la forme, c'est le style même qui se modifie à chaque instant. Sous l'ancienne monarchie, M. Beugnot a des expressions de talon rouge; sous la révolution, il imite la sensibilité déclamatoire de Jean-Jacques Rousseau; sous le règne de Napoléon, il a des phrases impérialistes dignes de M. de Fontanes; sous la restauration, il est le rédacteur officiel ou officieux des tirades les mieux réussies en l'honneur du trône et de l'autel. Le comte Beugnot suit le courant; il ne le dirige jamais. Dans ce qu'il dit, dans ce qu'il pense, on trouve presque toujours quelque chose de superficiel, de léger. Le spectacle des malheurs publics aiguise son ironie plus qu'il n'excite sa tristesse. Alors même que le narrateur retrace les plus grandes catastrophes, on le voit s'égayer aux dépens des autres ou de lui-même. Il n'écrit ses mémoires ni pour soutenir des thèses, ni pour assouvir des rancunes, ni pour tenter l'apologie de sa personne ou de ses idées. On s'aperçoit qu'en prenant la plume il songe surtout à se distraire. Il ne fait point de portraits académiques, les esquisses, les silhouettes lui suffisent; il glisse, il n'appuie pas. On trouve dans sa galerie, à défaut de grandes toiles et de fresques, une extrême variété de tableaux de genre devant lesquels on s'arrête volontiers; ses mémoires obtiennent le succès auquel pouvait prétendre la nature du talent de l'auteur : ils amusent.

Le premier chapitre est déjà une peinture complète du caractère de l'homme. M. Beugnot commence par annoncer que sa liaison avec M<sup>me</sup> de Lamotte, si tristement célèbre dans l'affaire du collier, lui a causé les in-

quiétudes les plus poignantes et certainement le plus grand chagrin de sa vie; mais son récit ne se ressent guère de cette émotion si profonde. M<sup>lle</sup> de Saint-Remy de Valois (la future M<sup>me</sup> de Lamotte) étant issue d'un fils naturel reconnu du roi Henri II, il n'en fallait pas davantage pour flatter un caractère vaniteux. Elle cherchait fortune à Bar-sur-Aube, quand M. Beugnot, qui s'ennuyait dans sa province, se laissa séduire à tel point que son père, homme vertueux et sage, eut un instant la crainte de voir entrer dans sa famille la dernière des Valois. La bonne étoile de l'amoureux le préserva de ce triste honneur. M<sup>lle</sup> de Saint-Remy épousa un gendarme, et un mois après le mariage accoucha de deux jumeaux.

M. Beugnot retrouve à Paris la nouvelle mariée, dont il devient le cavalier servant. Il la mène deux fois par semaine dîner au restaurant du Cadran-Bleu, et lui prête ses domestiques et sa voiture pour l'audience du cardinal de Rohan, dont les mœurs galantes ne laissent pas cependant d'exciter en son cœur une certaine jalousie; mais comment résister à un Rohan, grand-aumônier de France, évêque de Strasbourg, prince souverain d'Hildesheim? M. Beugnot se prête sans effort à la situation nouvelle. « Je me confirmai, dit-il, dans la pensée que l'opulence de M<sup>me</sup> de Lamotte tenait à sa liaison intime avec M. le cardinal de Rohan, et je réglai ma conduite avec elle sur cette donnée. Je me présentais à sa porte avec discrétion. J'attendais, pour y aller manger, qu'elle me fit l'honneur de m'inviter. Je la mettais à son aise et sur son terrain en affectant le respect avec elle. » Ainsi M. Beugnot se façonne au métier de courtisan. M<sup>me</sup> de Lamotte, qui lui sait gré de sa réserve, le place à table immédiatement après les gens titrés, et le jeune magistrat (c'est le nom qu'elle lui donne) est tout gonflé de tant d'honneur. Ce n'est pas qu'il croie à la durée de cette opulence; c'est que fidèle aux principes qu'il appliquera plus tard dans sa vie politique, il attend le dernier mot de la fortune.

Il faut pourtant lui rendre cette justice, M. Beugnot, malgré ses faiblesses, demeurerait trop honnête pour être admis à toutes les confidences de M<sup>me</sup> de Lamotte; mais il rencontrait chez elle assez mauvaise compagnie, notamment ses complices dans l'affaire du collier : M<sup>lle</sup> d'Oliva, qui, dans la scène nocturne du bosquet de Versailles, joua le rôle de la reine Marie-Antoinette, et Cagliostro, « moulé exprès pour le rôle du signor Tulipano de la comédie italienne. » Il vit de très près le dénouement de cette odieuse comédie. Le jour de la Saint-Bernard, il dînait à l'abbaye de Clairvaux avec M<sup>me</sup> de Lamotte, qu'on y traitait comme une princesse de l'église à cause de ses rapports avec le cardinal. L'abbé Maury, qui devait faire le sermon d'usage, se fit attendre, et n'arriva de Paris qu'au moment où l'on venait de se mettre à table. On lui demanda des nouvelles. « Comment, des nouvelles! s'écria-t-il, mais où vivez-vous donc? Il y en a une qui étonne, qui confond tout Paris. M. le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, a été arrêté mardi dernier, jour de l'Assomption, en habits pontificaux et en sortant du



cabinet du roi. » Pâle, interdite, M<sup>me</sup> de Lamotte laisse tomber sa serviette et sort de table; M. Beugnot la suit, et le premier conseil qu'il lui donne est de s'enfuir en Angleterre; puis il s'enferme avec elle et passe la nuit à brûler les papiers qui pouvaient la compromettre. Quelques heures plus tard, au grand effroi de M. Beugnot, elle était arrêtée, et, dans la conviction qu'il ne tarderait pas, lui aussi, à être mis sous les verrous, il préparait déjà ce qu'il appelle son nécessaire de la Bastille. Deux ans auparavant, il avait offert avec chaleur à M<sup>me</sup> de Lamotte le secours de ses lumières et de son éloquence pour le cas où « elle aurait quelque bon procès. » Pourtant, lorsque celle-ci du fond de sa prison le choisit comme avocat, quoique le lieutenant de police l'assurât que la défense de l'accusée ne saurait être en aucun cas une mission périlleuse, M. Beugnot ne voulut même pas voir son ancienne amie compromise. Il n'était pas né pour les grandes épreuves, et les événemens de la révolution le troublèrent aussi profondément.

En 1793, il est enfermé comme suspect à la Conciergerie, et ce n'est pas en stoïcien qu'il assiste à ces tristes scènes. Le voilà sur l'escalier entouré d'une foule ignoble de spectateurs exprimant par des battemens de mains, des trépignemens de pieds, des rires convulsifs, le plaisir de voir arriver une proie nouvelle. Dans son cachot, voisin du tribunal, il est chaque jour réveillé avant cinq heures du matin par le bruit des curieux qui se disputent les premières places dans les tribunes publiques. Il a les yeux secs, le sang brûlé; il erre à pas précipités, attendant et redoutant également la lumière du jour. Cependant malgré son désespoir il est toujours l'observateur sagace et spirituel à qui nul ridicule n'échappe, et dont l'ironie fine prend un faux air de naïveté. A côté des plus lugubres tableaux, que de scènes où le caractère français reparaît devant lui tout entier! que de sourires entre deux larmes! que de joies prises à la volée! que d'âmes ayant encore, malgré les murs de la prison, « les ailes de l'espérance! » La vieille société française n'abdique pas : elle conserve en face du bourreau ses grâces, sa politesse, son courage; elle rit de bon cœur de la divinité de Marat, du sacerdoce de Robespierre, de la magistrature de Fouquier, et semble dire à toute cette valetaille ensanglantée : « Vous nous tuerez quand il vous plaira, mais vous ne nous empêcherez pas d'être aimable! » Quel spectacle que la cour des femmes à la Conciergerie! Les prisonnières qui vont mourir trouvent même sous cette impression le temps de songer à leur toilette. Il y a là une fontaine autour de laquelle on les voit, grandes dames ou femmes du peuple, laver, blanchir, sécher leurs robes avec une émulation turbulente. M. Beugnot remarque à ce propos que « la France est probablement le seul pays et les Françaises les seules femmes du monde capables d'offrir des contrastes aussi bizarres. » Et dans la prison que de types curieux! Voici un élégant habillé, frisé, chaussé comme s'il allait à l'Opéra. Tout occupé des charmes de sa personne, il marche sur les pieds de ses voisins, se confond en excuses, et recommence en fredonnant un air ita-

lien. Voilà un légiste angevin qui, jusqu'à sa dernière heure, poursuit M. Beugnot de la lecture d'un *dialogue entre Henri IV et la nation*. Nous voyons dans le même cachot plus d'une victime célèbre : l'évêque Lamourette, le général Houchard, Bailly, M<sup>me</sup> Roland. N'oublions pas la pauvre Églé, cette fille des rues, qui est là comme le bon larron de la passion. Un grand seigneur se lamente. « Fi donc ! s'écrie-t-elle, vous pleurez ! Sachez, monsieur le duc, que ceux qui n'ont pas de nom en acquièrent un ici, et que ceux qui en ont un doivent savoir le porter. » Chaumette avait proposé de la conduire au supplice dans le même tombeau que Marie-Antoinette. « Ma chère Églé, lui disait M. Beugnot, si on t'eût menée à l'échafaud avec ta reine, il n'y eût pas eu de différence entre elle et toi, et tu aurais paru son égale. — Oui, lui répondit-elle, mais j'aurais bien attrapé mes coquins. — Et comment cela ? — Au beau milieu de la route, je me serais jetée à ses pieds, et ni le bourreau, ni le diable ne m'en auraient fait relever. » D'anciens amis d'Églé siégeant au tribunal-voulurent pour la sauver mettre sur le compte de l'ivresse les propos royalistes dont on l'accusait. Elle s'indigna d'un tel subterfuge et se fit condamner à mort. Ses derniers momens furent d'une martyre, et on la vit, à l'heure du départ, sauter sur la charrette avec la légèreté de l'oiseau.

Moins héroïque, mais beaucoup plus prudent que la pauvre Églé, M. Beugnot eut le talent de se faire transférer à la Force, où l'on avait quelque chance d'être oublié. Après le 9 thermidor, il vécut dans la retraite jusqu'au 18 brumaire. Nommé alors préfet de Rouen, puis conseiller d'état, il révéla dans ces emplois sa vocation de fonctionnaire. On l'envoya tour à tour à Cassel comme ministre des finances du royaume de Westphalie, et à Dusseldorf pour organiser le grand-duché de Berg.

« J'étais en Allemagne, nous dit-il, ce qu'avaient été autrefois les proconsuls de Rome. Même respect, même obéissance de la part des peuples, même obséquiosité de la part des nobles, même désir de me plaire et de capter ma faveur. » Pour comble de bonheur, il fut nommé comte de l'empire. « Mon zèle, s'écrie le nouveau comte, ne pouvait s'accroître; je ne sais même pas si quelque chose pouvait ajouter à mon dévouement et à mon admiration... Du soir au matin, je travaillais avec une ardeur singulière; j'en étonnais les naturels du pays, qui ne savaient pas que l'empereur exerçait sur ses serviteurs, si éloignés qu'ils fussent de lui, le miracle de la présence réelle. Je croyais le voir lorsque je travaillais enfermé dans mon cabinet, et cette préoccupation assidue, qui m'a quelquefois inspiré des idées au-dessus de ma sphère, m'a plus souvent préservé des fautes qui naissent de la négligence et de la légèreté. »

Le récit du voyage que l'empereur fit en 1811 à Dusseldorf avec l'impératrice Marie-Louise donne une idée exacte de la fascination que le maître exerçait alors sur son serviteur. Napoléon présida le conseil des ministres du grand-duché, et entrant, suivant son habitude, dans les plus

minutieux détails, il chicana le comte Beugnot sur un certain nombre d'affaires. Celui-ci en pleura. Il se regardait comme disgracié. Un de ses collègues allemands, M. Fuschius, ministre de la justice, ne pouvait au contraire assez s'extasier sur la science administrative du conquérant. « J'ai lu bien des choses sur l'empereur, disait-il, j'en avais entendu dire davantage, mais je ne le connaissais pas encore; c'est plus qu'un homme. — Je le crois comme vous, répliqua le comte Beugnot; c'est un diable. » Le mot fut rapporté, et pour le coup M. Beugnot se crut perdu. Il se rendit chez le souverain, pâle comme une victime qui va au sacrifice. « Eh bien! grand imbécile, lui dit l'empereur avec sa brusquerie familière, avez-vous retrouvé votre tête? » M. Beugnot était sauvé.

On comprend qu'un homme qui acceptait comme une faveur des compliments de ce genre ne devait pas être un conseiller bien intrépide dans les momens d'épreuve. Il s'imaginait que les fonctionnaires sont condamnés comme les soldats à l'obéissance passive, et quand il était admis à l'insigne honneur d'un entretien privé, il laissait comme de raison le souverain se complaire dans les illusions les plus chimériques et les affirmations les plus notoirement inexactes. Au milieu des circonstances les plus graves, à l'heure où la franchise s'imposait comme un devoir patriotique, l'empereur mettait-il en avant des chiffres de fantaisie, des effectifs de troupes qui n'existaient que sur le papier, le comte Beugnot, en courtisan docile, n'avait garde de le contredire. Mandé à Mayence après la campagne de Saxe, il y vit le vieux conventionnel Jean-Bon Saint-André, autrefois membre du comité de salut public, maintenant préfet du Mont-Tonnerre, qui, par la simplicité de son costume et la hardiesse de son langage, faisait tache au milieu des courtisans de l'empereur. Il l'entendit, non sans effroi, faire l'apologie de ces « jacobins forcenés, coiffés de bonnets rouges, habillés de laine, réduits pour toute nourriture à du pain grossier et de mauvaise bière, et se jetant sur des matelas étalés par terre dans le lieu de leur séance quand ils succombaient à l'excès de la fatigue et des veilles. » Voilà quels hommes ont sauvé la France! s'écriait avec enthousiasme le jacobin impérialiste. « Attendons quelque temps, ajoutait-il. La fortune est capricieuse de sa nature. Elle a élevé la France bien haut, elle peut la faire descendre, qui sait? aussi bas qu'en 1793. Alors on verra si on la sauvera par des moyens anodins, et ce qu'y feront des plaques, des broderies et surtout des bas de soie blancs! » Dans une promenade sur le Rhin, où les deux fonctionnaires, d'origine et d'humeur si diverses, escortaient l'empereur et le duc de Nassau : « Quelle étrange position! dit tout bas l'ancien conventionnel assis au bout de la barque; le sort du monde dépend d'un coup de pied de plus ou de moins. » M. Beugnot frémit à cette idée. « Soyez tranquille, lui dit Jean-Bon, les gens de résolution sont rares. » L'empereur débarque, et en montant le grand escalier du palais M. Beugnot dit au préfet : « Savez-vous que vous m'avez furieusement effrayé? — Parbleu, je le sais. Ce qui m'é-

tonne, c'est que vous ayez retrouvé vos jambes pour marcher; mais tenez-vous pour dit que nous pleurerons des larmes de sang que sa promenade de ce jour n'ait pas été la dernière. — Vous êtes un insensé. — Et vous un imbécile, sauf le respect que je dois à votre excellence. »

Après la campagne de 1813, le comte Beugnot fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire dans le département du Nord. Ce n'est pas là, il faut l'avouer, le plus beau chapitre de sa vie; cependant il débute bien. En arrivant à Lille, le commissaire de l'empereur se fit inscrire dans la garde nationale, endossa l'uniforme de grenadier, qui allait très bien à sa grande taille, et il se montra sur les remparts quand le canon se mit à tonner. « J'étais soutenu, dit-il, par la pensée d'un devoir à remplir, et je trouvais une satisfaction mêlée d'orgueil à redoubler de dévouement à l'empereur malheureux... J'ai été pour Napoléon l'un des ouvriers de la première heure, il me trouvera, s'il le faut, à la dernière, et, quelle que soit la destinée qui l'attend, il y a toujours quelque gloire à tomber adossé à un colosse de cette dimension. » C'est trop souvent le propre des hommes intelligents de voir le bien et de faire le mal. La conscience vous donne les meilleurs conseils, on ne l'écoute pas, on cherche à l'endormir ou à la tromper par des sophismes; mais chez M. Beugnot on ne trouve pas même la trace d'une pareille lutte. Il apprend par *le Moniteur* du 30 mars 1814 la déchéance prononcée par le sénat, la formation d'un gouvernement provisoire et sa nomination à la place de commissaire pour le département de l'intérieur. Aussitôt sa première pensée est d'abandonner le poste d'honneur qui avait été confié à son patriotisme, et que tout à l'heure encore il jurait de défendre jusqu'à l'extrémité. Il s'affuble d'un uniforme de cantonnier, et la nuit, comme un déserteur, part sous ce déguisement.

Le fugitif de Lille, devenu ministre de sa majesté très chrétienne, ne prend même pas la peine d'expliquer sa transformation. Le retour aux opinions de sa jeunesse opère dans sa personne une sorte de rajeunissement. Sa vanité bourgeoise est flattée outre mesure d'un mot tombé de la bouche des princes. Il devient sentimental. A l'entrée du comte d'Artois à Notre-Dame, et au moment où le prince se prosterne au pied de l'autel, il admire un rayon de très vive lumière qui vient frapper la figure du frère de Louis XVI, et lui imprime « je ne sais quoi de céleste. » Il est pris d'un tel accès d'optimisme que la présence des souverains étrangers à Paris lui semble la chose la plus brillante et la plus honorable pour la France. « Jamais, dit-il avec emphase, jamais à aucune époque de ses fastes, ni même durant le règne de Napoléon, cette capitale célèbre n'avait rien offert de comparable à l'auguste et magnifique spectacle de tous ces souverains désarmés, amis, et qui venaient unir franchement leurs vœux à la voix du roi de France pour le bonheur et la liberté de cette nation, qu'on n'avait cessé de craindre que pour recommencer à l'admirer. »

Sans doute il est des temps où il ne faut pas condamner avec trop de

— sévérité les changemens d'opinions. A Sainte-Hélène, Napoléon expliquait presque en moraliste les défections dont il avait été l'objet. « Ils ne m'ont point trahi, disait-il, ils m'ont abandonné, et c'est bien différent. Les traîtres sont plus rares que vous ne le croyez. Les grands vices, les grandes vertus sont des exceptions. La masse des hommes est faible, mobile, cherche fortune où elle peut, fait son bien sans vouloir le mal d'autrui, et mérite plus de compassion que de haine. Prenez les guerres de religion en France, en Angleterre, en Allemagne; vous y trouverez de ces changemens intéressés en aussi grand nombre et pour d'aussi petits motifs. Henri IV en a vu autant que moi et que Louis XVIII. » Que l'homme varie, c'est la nature, on ne doit pas s'en indigner; mais au moins faudrait-il dans ces variations sinon toujours le désintéressement, au moins un peu de pudeur et de dignité. Ces abandons précipités des pouvoirs qui tombent, ces gémissements idolâtres devant les pouvoirs qui s'élèvent, ces larmes affectées, ces raffinemens de zèle, ces extases, le spectacle de ces hommes qui, dans leurs mutations rapides, ne savent pas rester maîtres d'eux-mêmes, et montrent un empressement fébrile à changer de servitude, tout cela, il faut l'avouer, inspire des réflexions pénibles. On voudrait dans les catastrophes nationales plus de calme, plus de décence, surtout plus de tristesse.

M. Beugnot joua un rôle très actif sous la première restauration; mais il garda peu de temps le ministère de l'intérieur. Le faubourg Saint-Germain le trouvait trop bourgeois. « C'était bon du temps de Bonaparte, disait la marquise de Simiane; aujourd'hui il faut mettre dans les ministères des gens de qualité ayant à leurs ordres de bons travailleurs qui font les affaires. » M. Beugnot ne tarda pas à être évincé du ministère par l'abbé de Montesquiou. Tout affligé qu'il en était, il eut besoin de consoler son entourage. « Les femmes des ministres, nous dit-il, sont d'un peu plus de moitié dans la joie de leur arrivée, et prennent une part plus grande encore dans le chagrin de leur chute. » M<sup>me</sup> Beugnot conjura son mari d'accepter, à titre de compensation, la direction générale de la police. Il se laissa aisément persuader. C'est en qualité de ministre de la marine qu'il suivit le roi à Gand. « Il semblait alors, nous dit-il, qu'on fût à la fin d'un bal masqué; chacun jetait son masque et reprenait ses habits de la veille. » A Paris, le comte de Ségur, armé de son bâton de grand-maître des cérémonies, rétablissait l'étiquette du palais impérial. A Gand, les mœurs de la première émigration avaient reparu dans toute leur naïveté. M. Beugnot, qui habitait dans la même maison que M. Louis, fit réunir les deux ménages en un seul. Un domestique commun faisait les lits des deux ministres, frottait leurs appartemens, battait leurs habits, nettoyait leurs bottes. Le dimanche, la messe solennelle du roi avait lieu à midi. Le monarque très chrétien et son frère donnaient l'exemple du recueillement. Les Gandtois, attachés à la religion catholique, en étaient fort touchés, et disaient hautement que rien n'eût été si heureux pour la Belgique que sa réunion



à la France sous des princes aussi pieux que ceux-là. Louis XVIII tenait son conseil des ministres à jour fixe; mais il n'y avait point d'affaires, surtout pas de décisions à prendre. M. Beugnot, chargé du portefeuille de la marine, remplissait à lui seul les triples fonctions de ministre, de directeur et d'expéditionnaire. Les ministres dînaient à table d'hôte, à trois francs par tête. Le repas ne brillait point par la somptuosité, mais il était assaisonné par l'esprit des convives. Les émigrés se permettaient des parties de campagne. Ils mangeaient des matelotes, buvaient de la bière de Louvain. « Ces dîners rustiques n'étaient pas plus dispendieux que ceux de la ville, et ils étaient encore plus agréables. On y laissait la politique de côté pour ne mettre sur le tapis que des sujets de littérature ou de beaux-arts. L'aller et le retour à travers des plaines chargées de verdure et d'espérance étaient aussi des jouissances, et ces petits déplacements avaient le mérite de rompre l'uniformité de notre vie. » Le comte Beugnot ajoute, il est vrai, après cette bucolique un peu intempestive : « Il semble que sur la terre étrangère l'amour de la patrie se ravive pour être séparé de son objet; nous pleurons sur les maux que l'invasion attirerait sur la France. » Non, ces pleurs ne sont pas touchans, ils vont mal avec la matelote, la bière de Louvain, les parties de campagne et la littérature légère.

Mieux inspiré, M. de Chateaubriand, malgré son égoïsme, eut au moins le bon sens de comprendre que dans ces jours néfastes tout Français devait courber la tête et souffrir. Il n'entendit pas sans une émotion douloureuse l'écho du canon de Waterloo. Le 18 juin 1815, il se promenait dans la campagne, lorsqu'il crut entendre un roulement sourd. Le vent du sud, s'étant levé, apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. « J'aurais été moins ému, dit-il, si je m'étais trouvé dans la mêlée; mais seul, sous un arbre, comme le berger des troupeaux qui paissaient autour de moi, le poids de mes réflexions m'accablait. Bien qu'un succès de Napoléon m'ouvrît un exil éternel, la patrie l'emportait en ce moment dans mon cœur. Mes vœux étaient pour l'oppressé de la France, s'il devait, en sauvant notre honneur, nous arracher à la domination étrangère. » On voudrait chez M. Beugnot quelques accens de cette nature.

Sous la seconde restauration, le rôle du comte Beugnot fut moins important que sous la première. Au moment du retour de Gand, il était cependant encore en pleine faveur. Ce fut lui qui présenta au roi l'ordonnance nommant Fouché ministre de la police. Il raconte que la plume échappa des mains de Louis XVIII : le sang lui monta au visage; puis il ramassa la plume, et, se rappelant la mort de Louis XVI : « Ah ! mon malheureux frère, s'écria-t-il douloureusement, si vous m'avez vu, vous m'avez pardonné ! » Il se décida enfin à signer, mais de grosses larmes lui tombèrent des yeux et mouillèrent le papier. M. Beugnot voulut donner au prince de Talleyrand quelques détails sur les circonstances qui avaient accompagné cette signature. « Je vous en dispense, lui dit le sceptique homme d'état, et je vous

abandonne volontiers tout ce qui tient au sentiment, puisque c'est la partie où vous excellez. » Qui se serait attendu à ce brevet de sensibilité conféré au spirituel, au malicieux, au caustique M. Beugnot? Il était avec M. de Chateaubriand quand M. de Talleyrand amena Fouché au roi. « Ce que nous voyons, dit-il à l'auteur du *Génie du christianisme*, est digne du pinceau de Tacite; mais heureusement vous êtes là. » M. de Chateaubriand a dit dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « Le vice appuyé sur le bras du crime! M. de Talleyrand soutenu par Fouché! La vision infernale passa lentement devant moi. Fouché venait jurer foi et hommage à son seigneur; le féal régicide, à genoux, mit les mains qui firent tomber la tête de Louis XVI entre les mains du frère du roi-martyr; l'évêque apostat fut caution du serment. »

L'indignation de M. Beugnot était d'autant plus sincère qu'il perdait à ce moment même son portefeuille de la marine. Comme dédommagement, il reçut la direction générale des postes avec le rang et le titre de ministre d'état. « Vous voilà, lui dit Louis XVIII, à l'abri des vicissitudes ministérielles, et cependant à portée de me rendre des services. Vous resterez là aussi longtemps que vous conserverez ma confiance particulière, c'est-à-dire longtemps ou plutôt toujours. » M. le comte Beugnot, saisi d'enthousiasme, trouve que Louis XVIII, qu'il s'accuse d'avoir jugé trop légèrement, est le plus sensible, le plus reconnaissant des hommes. Par malheur, le roi disait en même temps à M. de Vitrolles : « Prenez un peu de patience; vous aurez les postes quand je les ôterai à Beugnot, et cela ne sera pas long. » M. Beugnot perdit les postes, et M. de Vitrolles ne les eut pas. « Ces petites ruses, dit le directeur-général évincé, sont peu dignes d'un prince, surtout lorsqu'elles s'exercent envers des sujets qui ne savent pas s'en défendre parce qu'ils n'osent même pas les soupçonner. »

C'est sur cette déception du comte Beugnot que se terminent ses mémoires. Depuis lors, il ne remplit plus de fonctions importantes. Élu député de la Haute-Marne en 1818, il brilla plus dans les commissions et dans les couloirs qu'à la tribune. Causeur spirituel entre tous, il n'avait pas le don de la grande éloquence; mais sa réputation d'esprit en faisait l'un des hommes les plus recherchés par la haute société parisienne. A la chambre et dans les salons, on ne cessait de citer ses plaisanteries et ses bons mots. Un jour on avait proposé de placer un crucifix au-dessus de la tribune. Il trouva l'idée excellente, à la condition, dit-il, que sous le crucifix on écrirait cette phrase : « Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils disent. »

La dernière ambition du comte Beugnot était d'obtenir la pairie. Il eut dans la sollicitation de cet honneur une série de mécomptes et de déboires qui lui furent très sensibles. En 1819, il avait été désigné au choix de Louis XVIII par le duc de Richelieu, et sa nomination était déjà signée quand le ministère vint à tomber; l'ordonnance ne parut pas au *Moniteur*, et M. Beugnot se trouva en dehors de la haute assemblée au moment où

il croyait en avoir franchi le seuil. Ce fut seulement sous le ministère du prince de Polignac, le 27 janvier 1830, que M. Beugnot obtint après quinze ans d'attente ce siège héréditaire qui était l'objet de tous ses vœux. Il ne devait pas s'y asseoir longtemps. La révolution de juillet l'en fit descendre. Ses dernières années furent calmes et honorées. Il réunissait dans sa maison de campagne de Bonneuil, près de Sceaux, des amis distingués et lettrés. Entouré des soins respectueux de sa famille, il rappelait par le charme de sa conversation les causeries des salons célèbres du dernier siècle. Il mourut à Paris le 24 juin 1835, emportant la réputation d'un fonctionnaire capable et d'un homme d'esprit.

En fermant les mémoires de M. Beugnot, qui rappellent tant d'orages et de vicissitudes, on ne peut se défendre d'un certain sentiment de tristesse. Après une bien longue expérience, l'auteur était arrivé à cette conclusion décourageante : « Entre les nations, dit-il, la raison et la justice ne sont que des mots, le droit public n'est qu'un jeu. Tout l'étalage des déclarations, tout le secret des intrigues, ne peuvent jeter que quelque temps le voile sur cette effrayante vérité, que les nations restent toujours entre elles dans cet état de nature où la force brutale est la suprême loi. » Il n'est pas étonnant que des hommes qui avaient servi plusieurs régimes et assisté à de si étranges métamorphoses aient senti, au déclin de leurs jours, des atteintes de lassitude et de défaillance. Un des plus éminents esprits de cette génération, le comte Daru, qui avait subi les mêmes épreuves que M. Beugnot, ne contemplait pas non plus sans inquiétude les perspectives de l'avenir. « Si vous voulez être libres, écrivait-il, cessez d'être corrompus, légers, imprévoyans dans vos desseins, inconstans dans vos affections, adoreurs de l'argent ou des vanités. Sachez, au lieu d'obtenir un rang dans la société, y prendre votre place de plein droit et honorer ceux qui sont honorables, quoiqu'ils ne possèdent ni titres ni richesses. Mais dans un pays où la première ambition n'est pas celle d'être libre, où l'on veut d'abord être courtisan, riche, décoré de vains honneurs, et puis indépendant, les vanités sont un besoin, la liberté n'est qu'une fantaisie, et il est naturel qu'on éprouve l'incompatibilité de tant d'ambitions contradictoires. » On peut ajouter que ce qui a trop souvent manqué à ces fonctionnaires si intelligens, si instruits, si durs à la fatigue, si assidus au travail, à ces hommes trempés dès leur jeunesse dans les eaux fortifiantes de la révolution et familiarisés avec les plus redoutables épreuves, ce n'est ni le talent, ni la science, ni le courage : c'est la force de caractère et la constance des convictions.

IMBERT DE SAINT-AMAND.

---

L. BULOZ.

---

# M. DE CAMORS

TROISIÈME PARTIE (1).



## VII.

Au moment d'aborder la seconde partie de cette histoire véridique, nous avons besoin d'adresser à nos lecteurs et surtout à nos lectrices une prière : nous les supplions de ne point se révolter, si la vérité, telle qu'ils la coudoient chaque jour dans le monde, leur apparaît dans ces pages sous des couleurs un peu vives, bien qu'adoucies. Il faut aimer la vérité, la voiler, mais ne pas l'énerver. L'idéal n'est lui-même que la vérité revêtue des formes de l'art. Le romancier sait qu'il n'a pas le droit de calomnier son temps; mais il a le droit de le peindre, ou il n'a aucun droit. Quant à son devoir, il croit le connaître : ce devoir est de maintenir, à travers les tableaux de mœurs les plus délicats, son jugement sévère et sa plume chaste. Il espère n'y pas manquer. Ceci dit il reprend son récit.

Il y avait cinq ans environ que les électeurs de l'arrondissement de Reuilly avaient envoyé le comte de Camors au corps législatif, et ils ne s'en repentaient pas. Leur député connaissait à merveille leurs petits intérêts locaux et ne négligeait aucune occasion de les servir. De plus, si quelques-uns de ses dignes commettans, de passage à Paris, se présentaient au petit hôtel qu'il s'était fait construire dans l'avenue de l'Impératrice par un architecte nommé Lescande (c'était une délicatesse qu'avait eue M. de Camors envers

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1<sup>er</sup> mai.

son vieil ami), ils y étaient reçus avec une affabilité si avenante, qu'ils en rapportaient dans leur province un cœur attendri. M. de Camors daignait s'informer si leurs femmes ou leurs filles les avaient accompagnés dans leur petit voyage; il mettait à leur disposition des billets de spectacle et des entrées à la chambre; il leur montrait ses tableaux et ses écuries. Il faisait même trotter ses chevaux dans sa cour sous leurs yeux. On trouvait et l'on se répétait avec sensibilité dans l'arrondissement qu'il avait l'air moins mélancolique qu'autrefois, que sa physionomie avait beaucoup gagné. Sa courtoisie, un peu raide, s'était assouplie sans rien faire perdre à sa dignité; son visage, jadis un peu sombre, s'était empreint d'une sérénité à la fois souriante et grave. Il avait une sorte de grâce royale. Il témoignait aux femmes jeunes ou vieilles, pauvres ou riches, honnêtes ou non, la politesse célèbre de Louis XIV. Avec ses inférieurs comme avec ses égaux, son urbanité était exquise, — car il avait au fond pour les femmes, pour ses inférieurs, pour ses égaux et pour ses électeurs, le même parfait mépris.

Il n'aimait, n'estimait et ne respectait que lui-même; mais il s'aimait, s'estimait et se respectait comme un dieu. Il était parvenu en effet dès cette époque à réaliser aussi complètement que possible en sa personne le type presque surhumain qu'il s'était proposé à l'heure critique de sa vie; et, quand il se contemplait de pied en cap dans le miroir idéal toujours placé devant ses yeux, il était satisfait. Il était bien ce qu'il avait voulu être, et le programme de sa vie, tel qu'il l'avait fixé, s'exécutait fidèlement. Par un effort constant de son énergique volonté, il en était arrivé à dompter en lui-même autant qu'à dédaigner chez les autres tous les sentimens instinctifs dont le vulgaire est le jouet, et qui ne sont, comme il le pensait, que des sujétions de la nature animale ou des conventions qui lient les faibles et dont les forts se dégagent. Il s'appliquait chaque jour à développer jusqu'à leur dernière perfection les dons physiques et les facultés intellectuelles qu'il tenait du hasard, afin d'en tirer, dans son court passage entre le berceau et le néant, toute la somme possible de jouissances. Enfin, convaincu que la fleur du savoir-vivre, la délicatesse du goût, l'élégance des formes et les raffinemens du point d'honneur constituent une sorte de beauté morale qui complète un gentilhomme, il s'étudiait à orner sa personne de ces grâces légères et suprêmes, comme un artiste consciencieux qui ne veut laisser dans son œuvre aucun détail imparfait.

Il résultait de ce travail opéré sur lui-même avec beaucoup de suite et de succès, que M. de Camors, au moment où nous le retrouvons, n'était pas peut-être le meilleur homme du monde, mais



qu'il en était vraisemblablement le plus aimable et le plus heureux. Comme tous les gens qui ont pris leur parti d'avoir plus de mérite que de scrupules, il voyait tout lui réussir à souhait. Désormais sûr de l'avenir, il l'escomptait hardiment et vivait dans une large opulence. Sa rapide fortune s'expliquait par son étonnante audace, par la finesse et la sûreté de son jugement, par ses grandes relations et aussi par son indépendance morale. Il avait un mot féroce, qu'il prononçait d'ailleurs avec toute la grâce imaginable : — l'humanité, disait-il, est composée d'actionnaires. — Pénétré de cet axiome, il avait vite pris ses grades dans la franc-maçonnerie de la haute corruption financière. Il s'y distinguait par l'autorité séduisante de sa personne. Il savait mettre en œuvre son nom, sa situation politique, sa réputation d'honneur, se servant de tout et ne compromettant rien. Il prenait les hommes les uns par leurs vices, les autres par leurs vertus, avec une indifférence égale. Il était incapable d'une action basse. Il n'eût jamais engagé sciemment un ami ou même un ennemi dans une affaire désastreuse. Il arrivait seulement que, si l'affaire tournait mal, il savait en sortir à temps et que les autres y restaient; mais, dans les spéculations financières comme dans les batailles, il y a ce qu'on nomme la chair à canon, et, si l'on s'en préoccupait trop, on ne ferait rien de grand. Tel quel, il passait avec raison pour un des plus délicats parmi ses compagnons, et sa parole valait contrat dans le monde de la haute industrie, comme dans les régions plus pures du cercle et du sport.

Il n'était pas moins estimé au corps législatif. Il y avait adopté un rôle original, celui de travailleur. Les commissions d'affaires se le disputaient. On savait un gré infini à cet élégant jeune homme de sa capacité modeste et laborieuse. On s'étonnait de le voir prêt aux questions les plus arides, aux rapports les plus ingrats. Les projets de loi d'intérêt local étaient pour lui sans effroi et sans mystères. Il ne parlait jamais en séance publique, si ce n'est en qualité de rapporteur; mais il s'exerçait à la parole dans la pénombre des bureaux : on remarquait de plus en plus sa manière nette, sobre, un peu ironique. On ne doutait pas qu'il ne fût un des hommes d'état de l'avenir; mais on sentait qu'il se réservait. Sa nuance politique demeurait un peu obscure. Il siégeait au centre gauche, poli avec tout le monde, froid avec tout le monde. Persuadé comme son père que la génération grandissante voudrait dans les délais ordinaires se passer la fantaisie d'une révolution, il calculait avec plaisir que l'échéance de cette catastrophe périodique concorderait probablement avec sa quarantième année, ce qui devait ouvrir à sa maturité blasée une source d'émotions nouvelles et déterminer ses principes politiques dans le sens des circonstances.

Sa vie cependant était assez douce pour qu'il attendît sans impatience l'heure de l'ambition. Respecté, craint et envié des hommes, les femmes l'adoraient. Sa présence, qu'il ne prodiguait pas, illustrait un salon. Ses bonnes fortunes ne pouvaient se compter, parce qu'elles étaient à la fois fort nombreuses et fort discrètes. Ses passions étaient des plus éphémères. — Les amours où l'on ne met pas un peu de spiritualisme ne sont pas longs. — Mais il croyait se devoir à lui-même d'honorer ses victimes, et il les enterrait délicatement sous les fleurs de l'amitié. Il s'était fait de la sorte parmi les femmes du monde parisien une grande quantité d'amies, dont quelques-unes seulement le détestaient. Quant aux maris, ils l'aimaient tous. Il joignait à ces plaisirs élégans quelques débauches violentes, dont le régal tentait par momens son imagination émoussée; mais la mauvaise compagnie lui répugnait, et il ne s'y arrêtait pas. Il n'était pas homme d'orgie. Il était ménager de ses veilles, de ses forces, de sa santé. Ses goûts en somme étaient aussi élevés que peuvent l'être ceux d'une créature humaine qui a supprimé son âme. Les amours délicats, le luxe de la vie, la musique, la peinture, les lettres, les chevaux, lui donnaient toutes les jouissances de l'esprit, des sens et de l'orgueil. Il s'était enfin posé sur la fleur de la civilisation parisienne comme une abeille au sein d'une rose; il en buvait les quintessences, et s'y délectait parfaitement.

Il est facile de concevoir que M. de Camors, goûtant cette pleine prospérité, s'attachât de plus en plus aux doctrines morales et religieuses qui la lui avaient procurée. Il se confirmait chaque jour dans la pensée que le testament de son père et ses propres réflexions lui avaient révélé le véritable évangile des hommes supérieurs. Il était de moins en moins tenté d'en violer les lois. Mais entre tous les écarts qui l'eussent fait déroger à son système, celui dont il était assurément le plus éloigné, c'était le mariage. Il y eût eu de sa part une sorte de démence à enchaîner sa liberté, dont il faisait un usage si agréable, pour se donner gratuitement l'entrave, l'ennui, le ridicule, les dangers même d'un ménage, d'une communauté de biens et d'honneur, et enfin d'une paternité toujours possible.

Il était donc infiniment peu disposé à encourager les espérances maternelles dans lesquelles M<sup>me</sup> de Tècle avait autrefois enseveli son amour. Il croyait au surplus se conduire avec elle de façon à ne lui laisser sur ce point aucune illusion. Il négligeait beaucoup Reuilly; il y séjournait à peine deux ou trois semaines chaque année à l'époque où la session du conseil-général l'appelait en province. Pendant ces courtes apparitions, M. de Camors, il est vrai, se piquait de rendre à M<sup>me</sup> de Tècle et à M. des Rameures tous les

devoirs d'une respectueuse gratitude; mais il évitait si froidement les allusions au passé, il se gardait si scrupuleusement des entretiens intimes, il marquait enfin à M<sup>lle</sup> Marie une politesse si indifférente, qu'il ne doutait pas à part lui que, la mobilité du sexe aidant, la jeune mère de M<sup>lle</sup> Marie n'eût renoncé à ses puérides chimères.

Son erreur était grande. Et l'on peut remarquer ici que le scepticisme endurci et méprisant n'engendre pas moins de faux jugemens et de faux calculs en ce monde que la candeur même de l'inexpérience. M. de Camors prenait trop au sérieux tout ce qu'ont écrit sur la mobilité de l'esprit féminin des amans trompés et vraisemblablement dignes de l'être, ou mécontents d'avoir été prévenus. La vérité est que les femmes sont en général remarquables par la persistance de leurs idées et la fidélité de leurs sentimens. L'inconstance du cœur est au contraire le propre de l'homme; mais il se la réserve, et quand une femme lui dispute la palme sur ce terrain, il crie comme un dépossédé. On s'assurera que cette théorie n'est nullement un paradoxe, si l'on veut bien songer aux prodiges de dévouement patient, tenace, inviolable, qui se rencontrent chaque jour chez les femmes de la classe populaire, dont le naturel, quoique grossier, reste original et sincère. Chez les femmes du monde, bien que dépravé par les tentations et les excitations qui les assiègent, ce naturel subsiste, et il n'est pas rare de les voir enfermer leur vie tout entière dans une pensée ou dans un amour. Leur existence n'a pas les mille diversions qui nous détournent et nous consolent, et l'idée qui les passionne tourne facilement à l'idée fixe. Elles la suivent à travers la solitude et à travers la foule, à travers leurs lectures, à travers leur tapisserie, à travers leur sommeil, à travers leurs prières, à travers tout : elles en vivent et elles en meurent.

C'était ainsi que M<sup>me</sup> de Tècle avait poursuivi d'année en année avec une ferveur inaltérable le projet d'allier et de confondre les deux pures tendresses qui se partageaient son cœur, en unissant sa fille à M. de Camors, et en faisant le bonheur de tous deux. Depuis qu'elle avait conçu ce projet, qui ne pouvait naître que dans une âme aussi chaste qu'elle était tendre, l'éducation de sa fille était devenue le doux roman de sa vie. Elle y rêvait sans cesse. Quand ses grands yeux distraits allaient se perdre dans le feuillage des arbres ou dans un coin du ciel, on pouvait être sûr qu'ils y cherchaient quelque vertu ou quelque grâce nouvelle dont elle pût parer sa fille pour son fiancé idéal. Une préoccupation grave et presque religieuse se mêlait dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Tècle à la partie tendre et romanesque de ses desseins. Sans connaître, sans même

soupçonner les profondeurs perverses du caractère de M. de Camors, elle comprenait assez que le jeune comte, comme la plupart des hommes de son temps, n'était pas surchargé de principes; mais elle croyait qu'une des missions réservées aux femmes dans notre état social était la rénovation morale de leurs maris par l'intimité d'une âme honnête, le sentiment de la famille, les douces religions du foyer. Elle voulait donc, tout en faisant de sa fille une femme aimable et attachante, la préparer au rôle élevé qu'elle lui destinait, et elle ne négligeait rien pour l'orner des qualités qu'il exige.

Quel succès avaient eu ses soins? La suite de ce récit le dira. Il suffit pour le moment d'informer le lecteur que M<sup>lle</sup> Marie de Tècle était alors une jeune personne d'aspect fort agréable, dont le buste un peu court était bien posé sur des hanches un peu hautes, point belle, mais extrêmement gracieuse, instruite d'ailleurs, plus vive que sa mère dans ses allures et fine comme elle. Elle était même tellement fine, M<sup>lle</sup> Marie, que sa mère appréhendait par instans qu'elle ne se fût, elle ne savait comment, rendue maîtresse du secret qui la concernait. Quelquefois elle parlait trop de M. de Camors, quelquefois elle n'en parlait pas assez, et prenait, quand les autres en parlaient, des airs mystérieux. M<sup>me</sup> de Tècle s'inquiétait un peu de ces bizarreries. Quant à la conduite de M. de Camors et à son attitude plus que réservée, elle s'en inquiétait bien aussi par intervalle; mais quand on aime les gens on interprète à leur avantage tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils ne font pas, et M<sup>me</sup> de Tècle attribuait volontiers les façons équivoques de Camors aux inspirations d'une loyauté chevaleresque. Comme elle croyait le connaître, elle jugeait assez naturel qu'il évitât jusqu'à la dernière heure, jusqu'à sa détermination définitive, tout ce qui eût pu l'engager, éveiller le commérage public, compromettre le repos de la mère et de la fille. Peut-être encore la fortune considérable qui semblait promise à M<sup>lle</sup> de Tècle ajoutait-elle aux scrupules de M. de Camors en inquiétant sa fierté; enfin il ne se mariait pas, ce qui était de bon augure, et sa petite fiancée arrivait à peine à l'âge du mariage. Il n'y avait donc rien de désespéré, et d'un jour à l'autre M. de Camors pouvait tomber à ses pieds, et lui dire : Donnez-la-moi. — Si Dieu ne voulait pas que cette page délicieuse fût jamais écrite au livre de sa destinée, si elle était forcée de marier sa fille à quelque autre, la pauvre femme se disait qu'après tout les soins qu'elle lui avait prodigués ne seraient point perdus, et que la chère enfant en serait toujours meilleure et plus heureuse.

Les longs mois qui s'écoulaient entre les apparitions annuelles de M. de Camors à Reuilly, remplis pour M<sup>me</sup> de Tècle par une idée unique et par la douce monotonie d'une vie régulière, passaient

plus rapidement que le comte ne pouvait l'imaginer. Sa propre existence si active et si pleine creusait des abîmes et mettait des siècles entre chacun de ses voyages périodiques; mais M<sup>me</sup> de Tècle, après cinq années était toujours au lendemain de la nuit chère et fatale où son rêve avait commencé. Depuis ce temps, pas une interruption dans sa pensée, pas un vide dans son cœur et pas une ride sur son front. Son rêve était resté jeune comme elle.

Cependant, malgré la paisible et rapide succession des jours, ce n'était jamais sans impatience ni sans trouble qu'elle voyait approcher la saison qui rappelait chaque année M. de Camors dans le pays. A mesure que sa fille grandissait, elle se préoccupait davantage de l'impression qu'elle ferait sur l'esprit du comte, et elle sentait plus vivement la solennité de la circonstance. M<sup>lle</sup> Marie, qui était, comme nous l'avons déjà suggéré, une fine mouche, n'avait pas manqué de s'apercevoir que sa tendre mère choisissait habituellement l'époque des sessions du conseil-général pour lui essayer de nouvelles coiffures. L'année même où nous avons repris notre récit, il s'était passé à cette occasion une petite scène qui avait plu médiocrement à M<sup>me</sup> de Tècle. — Elle essayait donc à M<sup>lle</sup> Marie une coiffure nouvelle : M<sup>lle</sup> Marie, dont les cheveux étaient très beaux et très noirs, avait pourtant dans le nombre quelques mèches folles et rebelles qui désespéraient sa mère; il y en avait une entre autres qui s'obstinait, quoi qu'on pût faire, à se rebrousser hors du peigne et des rubans, à s'échapper sur le front et à s'y épanouir en rosaces tapageuses. M<sup>me</sup> de Tècle avait fini par trouver, — elle s'en flattait du moins, — un agencement de rubans qui, sans en avoir l'air, fixait décidément cette boucle récalcitrante. — Comme cela, je crois vraiment que cela tiendra, dit-elle en soupirant et en s'écartant un peu pour contempler son ouvrage.

— Ne le croyez pas trop, ma mère chérie, dit M<sup>lle</sup> Marie, qui était riieuse et qui avait dans l'esprit une pointe comique; ne le croyez pas trop... Je vois d'ici ce qui se passera... On sonne, ... j'accours, ... ma mèche saute, ... entrée de M. de Camors, ... ma mère se trouve mal... Tableau!

— Je voudrais bien savoir ce que M. de Camors vient faire là? dit sèchement M<sup>me</sup> de Tècle.

Sa fille lui sauta au cou. — *Nothing!* dit-elle.

D'autres fois M<sup>lle</sup> de Tècle le prenait, en parlant de M. de Camors, sur le ton d'une amère ironie : c'était — le grand homme, — l'illustre personnage, — l'astre voisin, — le phénix des hôtes de ces bois, — ou simplement — le prince!

De tels symptômes avaient une gravité qui n'échappait point à M<sup>me</sup> de Tècle. En présence du prince, il est vrai, la jeune fille per-



dait sa belle humeur; mais c'était une autre contrariété. Sa mère la trouvait froide, gauche, silencieuse, trop brève et légèrement caustique dans ses réponses; elle craignait que M. de Camors ne la jugeât mal sur ces apparences. — M. de Camors ne la jugeait ni bien ni mal; M<sup>lle</sup> de Tècle était pour lui une fillette gentille et insignifiante à laquelle il ne pensait pas une minute par an.

Il y avait à cette époque dans le monde une personne qui l'intéressait davantage et plus même qu'il n'eût voulu : c'était la marquise de Campvallon d'Arminges, née de Luc-d'Estrelles. — Le général, après avoir fait visiter à sa jeune femme une partie de l'Europe, l'avait installée dans son hôtel de la rue Vanneau, au sein d'une opulence royale. Ils demeuraient à Paris pendant l'hiver et le printemps; mais le mois de juillet les ramenait au château de Campvallon, où ils résidaient en grande pompe jusqu'à la fin de l'automne. Le général invitait chaque année M<sup>me</sup> de Tècle et sa fille à passer quelques semaines à Campvallon, jugeant fort sensément qu'il ne pouvait donner à sa jeune femme une compagnie meilleure. M<sup>me</sup> de Tècle se rendait volontiers à ces invitations, parce qu'elle y trouvait l'occasion de voir de temps en temps l'élite de ce monde parisien dont son respect pour les manies de son oncle l'avait toujours tenue éloignée. Pour son compte, elle s'en souciait peu; mais sa fille, en se trempant dans ce milieu d'une élégance et d'une distinction suprêmes, pouvait y effacer quelques provincialismes de toilette ou de langage, y préciser son goût sur les choses délicates et fugitives de la mode, y gagner enfin quelques grâces de plus. La jeune marquise, qui régnait et rayonnait alors comme un astre pur dans les plus hautes régions de la vie mondaine, voulait bien se prêter aux vues de sa voisine. Elle paraissait porter elle-même à M<sup>lle</sup> de Tècle une sorte d'intérêt maternel, et joignait souvent ses conseils à son exemple. Elle la parait, l'attifait, la chiffonnait de ses mains magnifiques, et la jeune fille en retour l'aimait, l'admirait et la redoutait.

M. de Camors profitait aussi chaque année de l'hospitalité du général; mais ce n'était jamais aussi souvent ni aussi longtemps que son hôte l'eût désiré. Il était rare qu'il séjournât à Campvallon plus d'une semaine. Depuis le retour de la marquise en France, il avait dû reprendre avec elle et son mari les relations d'un parent et d'un ami; mais, tout en s'efforçant d'y mettre tout le naturel possible, il les entretenait avec une certaine tiédeur qui étonnait le général. Elle n'étonnera pas le lecteur, s'il veut bien se souvenir des raisons secrètes et impérieuses qui justifiaient cette circonspection.

M. de Camors, en renonçant à la plupart des conventions qui

lient et obligent les hommes entre eux, en avait cependant prétendu conserver une religieusement, celle de l'honneur. Plus d'une fois, dans le cours de sa vie nouvelle, il avait éprouvé peut-être quelque embarras pour limiter et fixer avec certitude les prescriptions de l'unique loi morale qu'il voulût respecter. Il est très facile de savoir au juste ce qu'il y a dans l'Évangile : il ne l'est pas autant de savoir au juste ce qu'il y a dans le code de l'honneur; mais il existait du moins dans ce code un article sur lequel M. de Camors ne pouvait se tromper, c'était celui qui lui défendait d'attenter à l'honneur du général sous peine d'être à ses propres yeux un gentilhomme félon et forfait. Il avait accepté de ce vieillard confiance, affection, services, bienfaits, tout ce qui peut obliger inviolablement un homme envers un autre homme, s'il y a vraiment sous le ciel quelque chose qui se nomme l'honneur. Il le sentait profondément. Aussi sa conduite avec M<sup>me</sup> de Campvallon était-elle irréprochable, et d'autant plus méritoire que la seule femme qu'il lui fût absolument interdit d'aimer était de toutes les femmes de Paris et de l'univers celle qui naturellement lui plaisait le plus. Elle avait pour lui tout à la fois l'attrait fatal du fruit défendu, la séduction de son étrange beauté et l'intérêt d'un sphinx impénétrable.

Elle était à cette époque plus déesse que jamais. L'immense fortune de son mari et l'idolâtrie dont il l'entourait l'avaient placée sur une nuée d'or où elle s'était assise avec une majesté gracieuse et naturelle comme dans son élément. Le luxe de ses toilettes, de ses bijoux, de sa maison, de ses équipages, était d'une magnificence sévère. Elle y mêlait le goût d'une artiste à celui d'une patricienne. Sa personne semblait réellement s'être divinisée dans le rayonnement de cette splendeur. Grande, blonde, flexible, l'œil bleu et profond, le front grave, la bouche pure et hautaine, il était impossible de la voir entrer dans un salon de son pas léger et glissant, ou passer dans sa voiture à demi couchée, les bras croisés sur le sein, le regard perdu, sans songer aux jeunes immortelles dont l'amour donnait la mort. Elle avait jusqu'à ce trait de physionomie un peu dur et sauvage que les sculpteurs antiques avaient surpris sans doute dans leurs visions surnaturelles, et qu'ils ont fixé dans les yeux et sur les lèvres de leurs marbres olympiens. Ses bras et ses épaules, d'une forme parfaite, semblaient modelés dans cette neige rose et immaculée qui couvre les montagnes vierges. Elle était enfin superbe et charmante.

Le monde parisien la respectait autant qu'il l'admirait, car dans son rôle difficile de jeune femme d'un vieux mari elle ne prêtait à aucune médisance. Sans affecter une dévotion extraordinaire, elle savait allier à ses pompes mondaines les patronages charitables et

toutes les hautes pratiques de l'élégance pieuse. M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, qui la surveillait de près comme on surveille une proie, en rendait elle-même bon témoignage, et la jugeait de plus en plus digne de son fils. M. de Camors, qui de son côté l'observait malgré lui avec une ardente curiosité, était en général porté à croire, comme sa tante et comme le monde, qu'elle remplissait en conscience son rôle délicat, et qu'elle trouvait dans l'éclat de sa vie et dans les satisfactions de son orgueil une compensation suffisante de sa jeunesse, de son cœur et de sa beauté sacrifiés. Cependant certains souvenirs du passé, se joignant à certaines bizarreries qu'il se figurait remarquer dans les façons de la marquise, le disposaient à la défiance. Il y avait des heures où, se rappelant tout ce qu'il avait autrefois entrevu d'abîmes et de flammes au fond de ce cœur, il était tenté de soupçonner sous ces calmes apparences tous les orages et peut-être toutes les corruptions. Il est vrai qu'elle n'était pas tout à fait avec lui ce qu'elle était avec tout le monde. Le caractère de leurs relations était marqué d'une nuance particulière : c'était cette sorte d'ironie couverte dont le ton s'établit souvent entre deux personnes qui ne veulent ni se souvenir ni oublier. Cette nuance, tempérée dans le langage de M. de Camors par le savoir-vivre et le respect, était beaucoup plus accentuée et parfois jusqu'à l'amertume dans celui de la jeune femme. Il s'imaginait même par instans sentir une pointe de coquetterie sous ce manège, et cette provocation, si vague qu'elle fût de la part de cette belle, froide et impassible créature, lui paraissait un jeu aussi effrayant que mystérieux. Cela l'attirait et l'inquiétait.

Ils en étaient là quand M. de Camors, étant venu, à l'ordinaire, passer les premiers jours de septembre au château de Campvallon, s'y rencontra avec M<sup>me</sup> de Tècle et sa fille. Ce séjour fut douloureux cette année-là pour M<sup>me</sup> de Tècle. Sa confiance s'ébranlait, et sa conscience commençait à s'alarmer. Elle avait, il est vrai, fixé dans sa pensée le dernier terme de ses espérances au moment où sa fille atteindrait vingt ans, et Marie n'en avait que dix-huit; mais enfin on la lui avait déjà demandée, le bruit public l'avait déjà mariée plusieurs fois, M. de Camors ne pouvait ignorer ces rumeurs, qui couraient dans le pays, et cependant il se taisait, sa contenance ne variait pas; elle était avec M<sup>me</sup> de Tècle gravement affectueuse, et avec M<sup>lle</sup> Marie, malgré ses beaux yeux maternels et sa boucle domptée, elle était d'une insouciance glaciale.

M. de Camors avait d'autres préoccupations dont M<sup>me</sup> de Tècle ne se doutait guère. Les procédés de M<sup>me</sup> de Campvallon à son égard semblaient prendre depuis son arrivée au château une couleur plus marquée de railleuse agression. La situation défensive n'est jamais

agréable pour un homme, et Camors s'y sentait plus gauche qu'un autre, en ayant l'habitude moins que personne. Il résolut tout uniment d'abrégier son séjour à Campvallon.

La veille de son départ, vers cinq heures du soir, comme il était à sa fenêtre, regardant au-dessus des arbres du parc de gros nuages livides qui s'amoncelaient sur la vallée, il entendit le son d'une voix qui avait le don de le troubler profondément : — Monsieur de Camors!

Il vit la marquise arrêtée sous sa fenêtre. — Vous promenez-vous un peu? ajouta-t-elle.

Il la salua, et descendit aussitôt.

Dès qu'il fut près d'elle : — On étouffe, n'est-ce pas? Je vais faire un tour de parc, et je vous emmène, lui dit-elle.

Il murmura quelques mots de politesse, et ils se mirent en marche côte à côte à travers les allées tournantes du parc. — Elle s'avancait d'un pas rapide, avec son étrange majesté, son corps pliant, sa tête droite et un peu relevée sous sa toque : on cherchait un page derrière elle; mais il n'y en avait pas, et sa longue robe bleue (elle portait rarement des jupes courtes) traînait sur le sable et sur les feuilles sèches avec un bruit cadencé et régulier de soie froissée. — Je vous ai dérangé peut-être, reprit-elle au bout d'un instant. A quoi rêviez-vous là-haut?

— A rien, ... je regardais l'orage qui nous arrive.

— Devenez-vous poétique, mon cousin?

— Je n'ai pas besoin de le devenir, ma cousine, ... je le suis infiniment.

— Je ne pensais pas... Vous partez toujours demain?

— Toujours.

— Pourquoi si tôt?

— J'ai des affaires là-bas.

— Eh bien! ... et Vatro... Vautrot... comment? — N'est-il pas là? — Vautrot était le secrétaire de Camors.

— Vautrot ne peut pas tout faire, dit-il.

— Ah? — Il me déplait passablement votre Vautrot, par parenthèse.

— Et à moi aussi; ... mais il m'a été recommandé à la fois par ma vieille amie M<sup>me</sup> d'Oilly comme philosophe, et par ma tante de La Roche-Jugan comme ancien séminariste...

— Quelle bêtise!

— D'ailleurs, reprit Camors, il est instruit, et il a une belle écriture.

— Et vous?

— Comment... et moi?

— Avez-vous une belle écriture ?

— Je vous le montrerai, quand vous le voudrez.

— Ah ? Et qu'est-ce que vous m'écrirez ?

Il est difficile d'imaginer le ton d'indifférence souveraine et de persiflage hautain avec lequel la marquise soutenait ce dialogue bizarre, sans jamais ralentir son pas, ni donner un regard à son interlocuteur, ni modifier la pose fière et directe de sa tête.

Je vous écrirai de la prose... ou des vers à votre gré, dit Camors.

— Ah ! vous savez faire des vers ?

— Quand je suis inspiré.

— Et quand êtes-vous inspiré ?

— Généralement le matin.

— Et nous sommes au soir, ... ce n'est pas poli pour moi.

— Vous, madame, vous n'avez pas la prétention de m'inspirer, je pense.

— Pourquoi donc ça ? J'en serais heureuse et fière... Savez-vous ce que je veux mettre là ? — Elle s'était arrêtée tout à coup devant un pont rustique jeté sur une étroite rivière.

— Je ne m'en doute pas.

— Vous ne savez donc rien deviner ? — J'y veux mettre un rocher artificiel, mon cousin.

— Pourquoi pas naturel, ma cousine ? Moi, pendant que j'y serais, je le mettrais naturel.

— C'est une idée, dit la marquise, en reprenant sa marche et en traversant le pont. — Mais il tonne vraiment... J'adore le tonnerre à la campagne, ... et vous ?

— Moi, je le préfère à Paris.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne l'entends pas.

— Vous n'avez aucune imagination.

— J'en ai ; mais je l'étouffe.

— Très possible. Je vous soupçonne de cacher en général vos mérites, ... et à moi en particulier.

— Pourquoi vous cacherais-je mes mérites ?

— Cacherais-je est ravissant... Pourquoi ? Mais par charité, ... pour ne pas m'éblouir..., par égard pour mon repos... Vous êtes vraiment trop bon, je vous assure... Ah ça ! mais voilà de l'eau maintenant.

De larges gouttes de pluie commençaient en effet à crépiter dans le feuillage et à s'étaler sur le sable jaune de l'allée ; le jour s'abaissait de plus en plus, et de soudaines rafales courbaient la cime des arbres.

— Il faut retourner, dit la jeune femme, cela devient grave.



Elle reprit avec un peu de hâte le chemin du château; mais au bout de quelques pas un éclair blanc déchira brusquement la nue au-dessus de leur tête, un bruyant éclat de tonnerre retentit, et un déluge de pluie fonda sur la campagne.

Il y avait heureusement près de là un abri où la marquise et son compagnon purent se jeter. C'était une ruine qu'on avait conservée pour l'ornement du parc, et qui avait été la chapelle de l'ancien château. Elle avait presque les dimensions d'une église de village. Les murailles, à peu près intactes, disparaissaient sous un épais manteau de lierre; des arbustes avaient poussé sur le faite, et se mêlaient aux branches des vieux arbres qui entouraient la ruine et l'ombrageaient. La charpente n'existait plus : l'extrémité du chœur et l'emplacement qu'avait dû occuper l'autel étaient seuls couverts par un reste de toiture. Il y avait là un encombrement de brouettes, de bûches, de râtaux, et d'outils de toute sorte que les jardiniers avaient l'habitude d'y retirer. La marquise courut se réfugier au milieu de ce pêle-mêle, dans cet étroit espace, et son compagnon l'y suivit.

L'orage cependant redoublait de violence; la pluie tombait par nappes dans l'enceinte des vieilles murailles, inondant le sol bas de l'ancienne nef; les éclairs se succédaient presque sans intervalles, et par instans des fragmens de gravier se détachaient de la voûte, et venaient s'écraser sur les dalles du petit chœur.

— Moi, je trouve cela très beau, dit M<sup>me</sup> de Campvallon.

— Moi également, dit Camors en levant les yeux vers la voûte disloquée qui les protégeait à demi; mais je ne sais pas en vérité si nous sommes en sûreté ici.

— Si vous avez peur, allez-vous-en, dit la marquise.

— J'ai peur pour vous.

— Vous êtes trop bon, je vous dis! — Elle ôta sa toque et se mit à la broser tranquillement avec son gant pour y effacer quelques gouttes de pluie.

Après une pause, elle releva soudain sa tête nue, et adressant à Camors un de ces regards profonds qui préparent un homme à quelque question redoutable : — Cousin, dit-elle, si vous étiez sûr qu'un de ces beaux éclairs dût vous tuer dans un quart d'heure, ... qu'est-ce que vous feriez?

— Mais, dit Camors, ma cousine, naturellement, ... je vous ferais mes adieux.

— Comment?

Il la regarda en face à son tour. — Savez-vous, dit-il, qu'il y a des momens où je suis tenté de vous croire diabolique?

— Véritablement? Eh bien! il y a des momens où je suis tentée de le croire moi-même. Par exemple dans ce moment-ci, savez-

vous ce que je voudrais? Je voudrais disposer de la foudre,... et dans deux minutes vous n'existeriez plus.

— Parce que?

— Parce que je me souviens,... je me souviens qu'il y a un homme à qui je me suis offerte et qui m'a refusée,... et que cet homme est vivant,... et que cela me déplaît un peu,... beaucoup,... passionnément.

— Est-ce sérieux, madame? reprit Camors, — pour dire quelque chose.

Elle se mit à rire. — Vous ne le croyez pas, j'espère, dit-elle. Je ne suis pas si méchante... C'était une plaisanterie, et même d'un goût médiocre, j'en conviens;... mais sérieusement maintenant, monsieur et cousin, que pensez-vous de moi? Quelle femme pensez-vous que je sois devenue avec les temps?

— Je vous jure que je l'ignore absolument.

— Admettons que je fusse devenue, comme vous me faisiez l'honneur de le supposer tout à l'heure, une personne diabolique, croyez-vous que vous n'y seriez pour rien, dites-moi? Ne croyez-vous pas qu'il y a dans la vie des femmes une heure décisive où un mauvais germe qu'on jette dans leur âme peut y pousser de terribles moissons? Ne croyez-vous pas cela, dites?... Et que je serais excusable si j'avais envers vous les sentimens d'un ange exterminateur?... Et que j'ai quelque mérite à être ce que je suis, une bonne femme, très simple, qui vous aime bien,... avec un peu de rancune, mais pas beaucoup,... et qui en somme vous souhaite toute sorte de prospérités en ce monde et dans l'autre?... Ne me répondez pas, cela vous embarrasserait, et c'est inutile.

Elle sortit de son abri, et alla tendre son visage sous le ciel découvert comme pour voir où en était l'orage.

— C'est fini, dit-elle. Allons-nous-en. — Elle s'aperçut alors que la partie inférieure de la ruine était transformée en un véritable lac d'eau et de boue : elle s'arrêta au bord des degrés du chœur, et laissa échapper un petit cri. — Comment faire? dit-elle en regardant ses chaussures légères; puis, se retournant vers Camors : — Monsieur, allez me chercher un bateau!

Camors recula lui-même au moment de poser le pied dans la fange grasse et dans l'eau stagnante qui remplissaient toute l'enceinte de la nef. — Veuillez attendre un peu, dit-il : je vais aller vous chercher des bottes, des sabots, n'importe quoi.

— Beaucoup plus simple! dit-elle avec un mouvement de résolution brusque. Vous allez me porter jusqu'à l'entrée. — Et sans attendre la réponse du jeune homme, elle s'occupa d'enrouler le bas de ses jupes avec beaucoup de soin, et quand elle eut fait : — Portez-moi, dit-elle.

Il la regardait avec étonnement, s'imaginant qu'elle plaisantait encore; mais elle était d'un grand sérieux.

— De quoi avez-vous peur? reprit-elle.

— Je n'ai pas peur.

— Est-ce que vous n'êtes pas assez fort?

— Mon Dieu! je crois que si!

Il l'enleva dans ses bras comme dans un berceau, pendant qu'elle maintenait sa robe de ses deux mains, puis il descendit les degrés et se dirigea vers la porte avec son étrange fardeau. Il avait quelques précautions à prendre pour ne pas glisser sur le sol inondé, et cela l'absorba pendant les premiers pas; mais, quand son pied fut affermi, il eut la curiosité naturelle d'observer la contenance de la marquise. La tête nue de la jeune femme reposait, un peu renversée, sur le bras qui la soutenait; ses lèvres étaient entr'ouvertes par un sourire presque méchant qui laissait voir ses dents fines et blanches comme du lait; — la même expression de malice farouche brillait dans ses yeux sombres, qui s'attachèrent pendant deux secondes sur ceux de Camors avec une persistance pénétrante, puis se voilèrent soudain sous la frange bleuâtre de ses paupières. — Il eut comme le sentiment d'un éclair qui lui eût traversé la moelle des os.

— Voulez-vous me rendre fou? murmura-t-il.

— Qui sait? dit-elle. — Au même instant, elle s'échappa de ses bras, et, posant ses pieds à terre, elle sortit de la ruine.

Ils regagnèrent le château sans échanger un mot. Près d'entrer dans le salon seulement, la jeune marquise se retourna vers Camors, et lui dit : — Soyez sûr qu'au fond je suis très bonne... vraiment!

Malgré cette affirmation, M. de Camors s'empressa de partir le lendemain matin, comme il l'avait d'ailleurs décidé.

Il emportait de la scène de la veille une impression des plus pénibles. Elle avait blessé son orgueil, exalté son impossible passion, inquiété son honneur. Qu'était cette femme, et que lui voulait-elle? Était-ce l'amour ou la vengeance qui lui inspirait cette coquetterie infernale? Quoi qu'il en fût, M. de Camors n'était pas assez novice dans les aventures de ce genre pour ne pas apercevoir clairement l'abîme entr'ouvert sous la glace rompue : aussi résolut-il sincèrement de la refermer entre eux pour jamais. Le meilleur procédé pour y réussir eût été assurément de cesser toutes relations avec la marquise; mais comment expliquer cette conduite au général, sans éveiller ses soupçons et sans risquer de perdre sa femme dans son esprit? Cela était impossible. Il s'arma donc de tout son courage, et se résigna à subir d'une âme inerte toutes les épreuves que l'inimitié véritable ou feinte de la marquise pouvait encore lui réserver.

Il eut à cette époque une idée singulière. Il était membre de plusieurs cercles et des plus aristocratiques. Il eut la pensée de réunir un certain groupe d'hommes, choisis parmi l'élite de ses collègues, et de former avec eux une association secrète qui aurait pour objet de fixer et de maintenir entre ses membres les principes du point d'honneur dans leur plus stricte sévérité. Cette société, dont on a parlé vaguement dans le public sous le nom de société des *Raffinés* et aussi des *Templiers*, — qui était son véritable nom, — n'avait rien de commun avec les *Dévorans*, illustrés par Balzac. Elle n'avait aucun caractère romanesque ni dramatique. Ceux qui en faisaient partie ne prétendaient en aucune façon se mettre en dehors de la morale commune, ni au-dessus des lois du pays. Ils ne se liaient par aucun serment d'assistance mutuelle à outrance. Ils s'engageaient simplement sur leur parole à observer dans leurs rapports réciproques les règles les plus pures de l'honneur. Ces règles étaient précisées dans leur code. Il est assez difficile de savoir exactement quel en était le texte; mais il semble qu'elles aient concerné à peu près uniquement les questions d'honneur familières entre hommes dans les régions spéciales du cercle, du jeu, du sport, du duel et de la galanterie. C'était par exemple forfaire à l'honneur et se disqualifier, étant membre de cette association, que de s'attaquer soit à la femme, soit à la maîtresse d'un de ses confrères. Il n'y avait d'autre sanction pénale que l'exclusion; mais les conséquences de l'exclusion étaient graves, chacun des affiliés cessant dès ce moment de connaître et même de saluer le membre indigne. Les Templiers trouvaient dans cette secrète entente un avantage précieux : c'était la sûreté particulière de leurs relations entre eux dans les différentes circonstances de la vie mondaine où ils se retrouvaient chaque jour, soit dans les coulisses, soit dans les salons, soit autour des tables du cercle, soit dans les tribunes du turf.

Parmi ses compagnons et ses émules de la haute vie parisienne, Camors était sans doute une exception pour la profondeur et la décision systématique de ses doctrines : il n'en était pas une quant au scepticisme absolu et au matérialisme pratique; mais le besoin d'une loi morale est si naturel à l'homme, et il lui est si doux d'obéir à un frein élevé, que les adeptes choisis auxquels le projet de Camors fut d'abord soumis l'accueillirent avec enthousiasme, heureux de substituer une sorte de religion positive et formelle, si restreintes qu'en fussent les limites, aux confuses et flottantes notions de l'honneur courant. Pour Camors lui-même, on le devine, c'était une barrière nouvelle qu'il entendait élever entre lui et la passion qui le fascinait. Il se liait ainsi, avec une force redoublée, du seul lien moral qui lui restât. Il compléta son œuvre en faisant accepter au général la présidence de l'association. Le général, pour

qui l'honneur était une sorte de déité mystérieuse, mais réelle, fut enchanté de présider au culte de son idole. Il sut bon gré à son jeune ami de sa conception, et l'en estima encore davantage.

On était arrivé au milieu de l'hiver. La marquise de Campvallou avait repris depuis longtemps le train de sa vie à la fois sévère et élégant, exacte à l'église le matin, au bois et aux ventes de charité dans la journée, à l'Opéra ou aux Italiens le soir. Elle avait revu M. de Camors sans ombre d'émotion apparente, et l'avait même traité avec plus de naturel et de simplicité qu'autrefois : aucun retour sur le passé, aucune allusion à la scène du parc pendant l'orage, comme si elle eût épanché ce jour-là, une fois pour toutes, ce qu'elle avait sur le cœur. Cela ressemblait à de l'indifférence. M. de Camors eût dû en être ravi, et il en était fâché. Un intérêt cruel, mais puissant et déjà trop cher à son âme blasée, disparaissait ainsi de sa vie. Il inclinait à croire décidément que M<sup>me</sup> de Campvallou était d'un caractère beaucoup moins profond et moins compliqué qu'il ne se l'était figuré, qu'elle s'était éteinte peu à peu dans la banalité mondaine, et qu'elle était devenue en réalité ce qu'elle prétendait être, une bonne personne contente de son sort et inoffensive.

Il était un soir dans sa stalle, à l'orchestre de l'Opéra. On donnait *les Huguenots*. La marquise occupait sa loge entre les colonnes. Diverses rencontres que fit Camors dans les couloirs pendant les premiers entr'actes l'empêchèrent d'aller rendre aussitôt qu'à l'ordinaire ses hommages à sa cousine. Enfin, après le quatrième acte, il alla la saluer dans sa loge, où il la trouva seule, le général étant descendu au foyer. Il fut étonné en entrant de voir sur les joues de la jeune femme des traces de larmes récentes : ses yeux d'ailleurs étaient tout humides. Elle parut mécontente d'être surprise en flagrant délit d'attendrissement. — La musique me fait toujours un peu mal aux nerfs, dit-elle.

— Allons ! répondit Camors, vous qui me reprochez de cacher mes mérites, pourquoi cacher les vôtres ? Si vous êtes encore capable de larmes, tant mieux !

— Mais non, dit-elle. Je n'ai aucun mérite à cela... Ah ! mon Dieu ! si vous saviez... c'est tout le contraire.

— Quel mystère vous êtes !

— Êtes-vous bien curieux de le connaître, ce mystère ?... Tant que cela ? Eh bien soyez heureux... Aussi bien il est temps d'en finir...

Elle écarta un peu son fauteuil du bord de la loge et de la vue du public, se tourna vers Camors et reprit : — Vous voulez donc savoir ce que je suis, ce que je sens, ce que je pense... ou plutôt sim-



plement vous voulez savoir si je songe à l'amour...-Eh bien ! je ne songe qu'à cela. — Quoi encore?... Si j'ai des amans ou si je n'en ai pas? — Je n'en ai pas, et je n'en aurai jamais, — non par vertu, — je ne crois à rien, — mais par estime de moi et par mépris des autres... Ces petites intrigues, ces petites passions, ces petites amours que je vois dans le monde, me soulèvent le cœur... Il faut vraiment que les femmes qui se donnent pour si peu soient de basses créatures!... Quant à moi, je me rappelle vous l'avoir dit dit un jour, — il y a mille ans de cela! — ma personne m'est sacrée, et pour commettre un sacrilège je voudrais, comme les vestales de Rome, un amour aussi grand que mon crime, aussi terrible que la mort... J'ai pleuré tout à l'heure pendant ce magnifique quatrième acte. Ce n'était pas seulement parce que j'entendais la plus merveilleuse musique qu'on ait jamais entendue sur la terre, c'est parce que j'admirais, parce que j'enviais passionnément les superbes amours de ces temps-là... Et c'était vraiment ainsi! Quand je lis les histoires de ce beau xvi<sup>e</sup> siècle, je suis en extase. Comme ces gens-là savaient aimer... et mourir. Une nuit d'amour, et ils meurent! C'est charmant! — Voilà, mon cousin; maintenant allez-vous-en : on nous regarde. On va croire que nous nous aimons, et comme nous n'avons pas ce plaisir-là, il est inutile d'en récolter les désagrémens. D'ailleurs je suis encore en pleine cour de Charles IX, et vous me faites pitié avec votre habit noir et votre chapeau rond. Bonsoir.

— Je vous remercie beaucoup, dit Camors. Il prit la main qu'elle lui tendait avec indifférence et sortit de la loge.

Il rencontra M. de Campvallon dans le couloir. — Parbleu ! mon cher ami, dit le général en lui saisissant le bras, il faut que je vous communique une idée qui m'a travaillé toute la soirée.

— Quelle idée, général?

— Eh bien ! il y avait là, ce soir, un tas de petites jeunes personnes ravissantes... Ça m'a fait penser à vous. Je l'ai même dit à ma femme. Il faut marier Camors à une de ces jeunesses-là!

— Oh ! général!

— Eh bien ! quoi ?

— C'est bien grave. Si l'on se trompe dans son choix,.. ça va loin!

— Bah ! bah ! ce n'est pas si difficile que ça... Prenez-moi une femme comme la mienne,... qui ait beaucoup de religion, peu d'imagination et pas de tempérament... Voilà tout le secret!... je vous dis ça entre nous, mon cher.

— Enfin, général, j'y penserai.

— Pensez-y ! dit le général d'un air profond. — Et il alla retrouver sa jeune femme, qu'il connaissait si bien.

Quant à elle, elle se connaissait bien elle-même, et s'était définie avec une étonnante vérité. M<sup>me</sup> de Campvallou n'était pas d'ailleurs à sa manière, plus que M. de Camors à la sienne, une exception dans le monde parisien, quoique deux âmes aussi énergiques et deux esprits aussi bien doués en dussent pousser les communes dépravations à un degré rare.

L'atmosphère artificielle de la haute civilisation parisienne enlève aux femmes en effet le sentiment et le goût du devoir, ne leur laissant que le sentiment et le goût du plaisir. Elles perdent, dans ce milieu éclatant et faux comme une féerie de théâtre, la notion vraie de la vie en général, de la vie chrétienne en particulier, et il est permis d'affirmer que toutes celles qui ne se font pas, à l'écart du tourbillon, une sorte de thébaïde (il y en a), sont des païennes. Elles sont des païennes parce que les voluptés des sens et de l'esprit les intéressent seules, et qu'elles n'ont pas une fois par an une idée, une impression de l'ordre moral, à moins qu'elles n'y soient forcément rappelées par la maternité, — que quelques-unes détestent; elles sont des païennes, comme les belles catholiques profanes du xvi<sup>e</sup> siècle, amoureuses du luxe, des riches étoffes, des meubles précieux, des lettres, des arts, d'elles-mêmes et de l'amour; elles sont des païennes charmantes comme Marie Stuart, et capables comme elle de se retrouver chrétiennes sous la hache.

Nous parlons, bien entendu, des meilleures, de l'élite, de celles qui lisent, qui pensent, qui rêvent. Quant aux autres, celles qui ne prennent de la vie de Paris que les petits côtés et l'étourdissement puéril, ces folles affairées qui se visitent, se donnent rendez-vous, s'entraînent, s'habillent, commèrent, s'agitent jour et nuit dans le néant, et dansent avec une sorte de frénésie dans les rayons du soleil parisien, sans pensée, sans passions, sans vertus, et même sans vices, — il faut avouer qu'il est impossible de rien imaginer de plus méprisable.

La marquise de Campvallou était donc bien véritablement, comme elle l'avait dit à un homme qui lui ressemblait, une grande païenne; comme elle l'avait dit encore, — à l'une de ces heures solennelles où la destinée des femmes hésite et se décide le plus souvent sous l'influence de celui qu'elles aiment, M. de Camors avait jeté dans son esprit et dans son cœur une semence qui avait merveilleusement fructifié.

Camors ne songea guère à se le reprocher; mais, frappé de toutes les harmonies qui le rapprochaient de la marquise, il regretta plus amèrement que jamais les fatalités qui les séparaient. — Se sentant d'ailleurs plus sûr de lui depuis qu'il s'était enchaîné lui-même par des obligations d'honneur plus strictes, il s'abandonna dès ce moment avec moins de scrupule aux curiosités et aux émotions

d'un danger contre lequel il se croyait invinciblement protégé. Il ne craignit pas de rechercher plus souvent la société de sa belle cousine, et contracta même l'habitude d'entrer chez elle une ou deux fois chaque semaine en sortant de la chambre. Quand il la trouvait seule, leur entretien prenait invariablement de part et d'autre le tour ironique et sourdement provocant où ils excellaient tous deux. Il n'avait pas oublié la confiance hardie de l'Opéra, et il la lui rappelait volontiers, lui demandant si elle avait enfin découvert le héros d'amour qu'elle cherchait, et qui devait être, suivant lui, un scélérat comme Bothwell, ou un musicien comme Rizzio.

— Il y a, répondait-elle, des scélérats qui sont en même temps musiciens;... alors c'est l'idéal... Chantez-moi donc quelque chose à propos.

Vers la fin de l'hiver, la marquise donna un bal; ses fêtes avaient une juste renommée de magnificence et de bon goût. Elle en faisait les honneurs avec une grâce souveraine. Ce soir-là, elle avait une toilette très simple, comme il sied à une maîtresse de maison courtoise, une longue robe de velours sombre, les bras nus sans bijoux, un collier de grosses perles sur son sein rose, et pour coiffure sa couronne héraldique posée sur l'édifice léger de ses cheveux blonds. Camors surprit son regard quand il entra, comme si elle l'eût attendu. Il était venu la voir dans la soirée précédente, et il y avait eu entre eux une escarmouche plus vive qu'à l'ordinaire. Il fut saisi de son éclat. Sa beauté, surexcitée sans doute par les ardeurs secrètes de la lutte et comme illuminée par une flamme intérieure, avait la splendeur fine et pleine d'un albâtre transparent. Quand il fut parvenu à la joindre et à la saluer, cédant malgré lui à un mouvement d'admiration passionnée : — Vous êtes vraiment belle ce soir, dit-il, à faire commettre un crime!..

Elle le regarda fixement dans les yeux : — Je voudrais voir cela! dit-elle, et elle s'éloigna avec sa nonchalance superbe.

Le général s'était approché, et frappant sur l'épaule du comte : — Camors, lui dit-il, vous ne dansez pas plus qu'à l'ordinaire... Faisons-nous un piquet?

— Volontiers, général.

Et tous deux, traversant deux ou trois salons, gagnèrent le boudoir particulier de la marquise, petite pièce de forme ovale, fort haute, et tendue d'une épaisse soie rouge semée de fleurs noires et blanches. Quoique les portes fussent enlevées, deux lourdes portières isolaient complètement ce réduit de la galerie voisine. C'était là que le général avait coutume de jouer et quelquefois de dormir pendant ses fêtes. Une petite table à jeu était dressée devant un divan. Sauf ce détail, le boudoir conservait son aspect familier de

tous les jours, ouvrages de femme commencés, livres, journaux et revues épars sur les meubles.

Après deux ou trois parties, que le général gagna (Camors était distrait) : — Je me reproche, jeune homme, dit M. de Campvallon, de vous enlever si longtemps à ces dames... Je vous rends votre liberté... Je vais jeter les yeux sur les journaux.

— Il n'y a rien de neuf, je crois, dit Camors en se levant.

Il prit lui-même un journal, et s'installa le dos contre la cheminée, se chauffant les pieds tour à tour. Le général, appesanti sur le divan, parcourut *le Moniteur de l'Armée*, approuva quelques promotions militaires, en blâma d'autres, et peu à peu s'assoupit, la tête penchée sur sa poitrine.

M. de Camors ne lisait pas. Il écoutait vaguement la musique de l'orchestre et rêvait. A travers les harmonies, les rumeurs et les chauds parfums du bal, il suivait par la pensée toutes les évolutions de celle qui en était la maîtresse et la reine : il voyait son pas souple et fier, il entendait sa voix grave et musicale, il respirait son souffle. — Ce jeune homme avait tout usé : l'amour et le plaisir n'avaient plus pour lui ni secrets ni tentations; mais son imagination blasée et vieillie se réveillait tout enflammée devant ce beau marbre vivant et palpitant. Cette beauté pure, sévère et dévorée de feux, le troublait jusqu'au fond des veines. Elle était vraiment pour lui plus qu'une femme, plus qu'une mortelle. Les fables antiques, les déesses amoureuses, les bacchantes enivrées, les voluptés surhumaines, l'inconnu et l'impossible dans le plaisir terrestre, — tout était vrai, réel, possible, à deux pas, sous sa main, — et il n'était séparé de tout cela que par l'ombre importune de ce vieillard endormi ! — Mais cette ombre enfin, c'était l'honneur...

Ses yeux, comme perdus dans sa rêverie, étaient fixés devant lui, sur la portière qui faisait face à la cheminée. — Tout à coup cette portière se souleva, presque sans bruit, et la marquise présenta sous les plis de la draperie son jeune front couronné. — Elle embrassa d'un regard l'intérieur du boudoir, et après une pause elle laissa retomber doucement la portière, et s'avança directement vers Camors étonné et immobile. — Elle lui prit les deux mains sans parler, le regarda profondément, jeta encore un rapide coup d'œil sur son mari endormi; puis, se dressant un peu sur ses pieds, elle tendit ses lèvres au jeune homme. — Il eut le vertige, oublia tout, se pencha, et lui obéit.

A la même minute, le général fit un brusque mouvement et s'éveilla; mais déjà la marquise était devant lui, les deux mains posées sur la table à jeu, et lui souriant : — Bonjour, mon général, dit-elle.

Le général murmurant quelques mots d'excuse, elle le repoussa

gaîment sur son divan. — Continuez donc, ajouta-t-elle; je venais chercher mon cousin pour un bout de cotillon.

Et elle reprit le chemin de la galerie. Camors, pâle comme un spectre, la suivit. En passant sous la portière, elle se retourna et lui dit à demi-voix : — Voilà le crime !

Puis elle se perdit dans la foule qui remplissait encore les salons.

M. de Camors n'essaya pas de la rejoindre, et il lui parut qu'elle-même l'évitait. — Un quart d'heure plus tard, il quittait l'hôtel de Campvallon.

Il rentra aussitôt chez lui. Une lampe était allumée dans sa chambre. Quand il se vit dans la glace en passant, il se fit peur. — Cette scène effroyable l'avait atterré. Il n'était plus temps de s'y tromper : son élève était devenue son maître. Le fait en soi n'avait rien de surprenant. Les femmes s'élèvent plus haut que nous dans la grandeur morale, il n'y a pas de vertu, pas de dévouement, pas d'héroïsme où elles ne nous dépassent; mais une fois lancées dans les abîmes, elles y tombent plus vite et plus bas que les hommes. Cela tient à deux causes : elles ont plus de passion, et elles n'ont point d'honneur.

Car enfin cet honneur est quelque chose, et il ne faut pas le diframer. L'honneur est d'un usage noble, délicat, salutaire. Il rehausse les qualités viriles. C'est la pudeur de l'homme. Il est quelquefois une force, toujours une grâce. — Mais penser que l'honneur suffise à tout, qu'en face des grands intérêts, des grandes passions, des grandes épreuves de la vie, il soit un soutien et une défense infailibles, qu'il supplée aux principes venus de plus haut, et qu'enfin il remplace Dieu, — c'est commettre une grave méprise : c'est s'exposer à perdre en quelque minute fatale toute estime de soi, et à tomber tout à coup pour jamais dans ce sombre océan d'amertume où le comte de Camors, en cet instant même, se débattait avec désespoir, comme un naufragé au sein de la nuit.

Il livra en lui-même pendant cette nuit néfaste un dernier combat plein d'angoisses, et le perdit. Le lendemain soir à six heures, il était chez la marquise.

Il la trouva dans sa chambre, entourée de son luxe royal. Elle était à demi couchée sur une causeuse au coin du feu, un peu pâle et fatiguée. Elle le reçut avec son aisance et sa froideur ordinaires.

— Bonjour, lui dit-elle, vous allez bien ?

— Pas trop, dit Camors.

— Pourquoi donc ça ?

— J'imagine que vous vous en doutez.

Elle le regarda avec de grands yeux étonnés et ne répondit pas. — Je vous en supplie, madame, reprit Camors en souriant, plus de musique, car la toile est levée et le drame commence.



— Ah! voyons cela!

— M'aimez-vous, dit-il, ou avez-vous simplement prétendu m'éprouver hier soir? Pouvez-vous et voulez-vous me le dire?

— Je le pourrais certainement, mais je ne le veux pas.

— Je vous aurais crue plus franche.

— J'ai mes heures.

— Eh bien! reprit Camors, si l'heure de la franchise est passée pour vous, elle est venue pour moi...

— Cela fait compensation, dit-elle.

— Et je vais vous le prouver, poursuivit Camors.

— Je m'en fais une fête, dit la marquise en s'assujettissant doucement sur sa causeuse, comme quelqu'un qui se met à l'aise pour mieux jouir d'une circonstance agréable.

— Moi, madame, je vous aime... et comme vous voulez être aimée... Je vous aime ardemment et mortellement, assez pour me faire tuer et assez pour vous tuer.

— Bon, cela! dit la marquise à demi-voix.

— Mais, continua-t-il d'un accent sourd et contenu, en vous aimant, en vous le disant, en essayant de vous faire partager mon amour, je viole indignement des obligations d'honneur que vous connaissez, — d'autres même que vous ignorez. C'est un crime, vous l'avez dit. Je ne cherche pas à m'atténuer ma faute. Je la vois, je la juge et je l'accepte. Je brise le dernier lien moral qui me restât. Je sors des rangs des hommes d'honneur, je sors même des rangs de l'humanité... Je n'ai plus rien d'humain que mon amour, rien de sacré que vous; mais il faut que mon crime se sauve au moins par quelque grandeur... Eh bien! voici comment je le conçois... Je conçois deux êtres également libres et forts s'aimant et s'estimant seuls l'un l'autre par-dessus tout, n'ayant d'affection, de dévouement, de loyauté, d'honneur que l'un pour l'autre, mais ayant tout cela entre eux à un degré suprême. Je vous donne et je vous consacre absolument ma personne, tout ce que je peux être et tout ce que je puis devenir, à la condition d'un retour égal... Restons dans la convention sociale, hors de laquelle nous serions misérables tous deux... Secrètement unis et secrètement isolés sur des hauteurs inconnues, au milieu de la foule humaine, la dominant et la méprisant, mettons en commun nos dons, nos facultés, nos puissances, nos deux royautés parisiennes, la vôtre, qui ne peut grandir, la miennne, qui grandira, si vous m'aimez... et vivons ainsi l'un par l'autre et l'un pour l'autre jusqu'à la mort... Vous rêviez, disiez-vous, des amours étranges et presque sacrilèges, en voilà un.

— Seulement, avant de l'accepter songez-y bien, car je vous atteste que cela est fort sérieux. Mon amour pour vous est immense... Je vous aime assez pour dédaigner et fouler aux pieds ce que les der-

niers des hommes respectent encore... Je vous aime assez pour trouver en vous seule, en votre seule estime, en votre seule tendresse, dans l'orgueil et dans l'ivresse d'être à vous, ... l'oubli et la consolation de l'amitié outragée, de la foi trahie, de l'honneur perdu!... Mais, madame, c'est là un sentiment avec lequel vous auriez tort de jouer, vous devez le comprendre... Eh bien! si vous voulez de mon amour, si vous voulez de cette alliance, — contraire à toutes les lois du monde, ... mais grande du moins et singulière, ... daignez me le dire, et je tombe à vos pieds... Si vous n'en voulez pas, si elle vous fait peur, si vous n'êtes pas prête à toutes les obligations redoutables qu'elle entraîne, dites-le encore; ... ne craignez pas un mot, pas un reproche... Quoi qu'il puisse m'en coûter, je brise ma vie, je pars, je m'éloigne de vous sans retour, et ce qui s'est passé hier est oublié à jamais.

Il se tut et demeura les yeux fixés sur ceux de la jeune femme avec une expression d'anxiété ardente.

A mesure qu'il avait parlé, elle avait pris un air plus grave; elle l'écoutait la tête un peu basse, dans l'attitude d'une puissante curiosité, lui jetant par intervalles un regard plein d'une flamme sombre. Une faible et rapide palpitation du sein, un frissonnement léger des narines dilatées, trahissaient seuls l'orage intérieur. — Ceci, dit-elle après un silence, devient en effet intéressant; ... mais vous ne comptez pas, en tout cas, partir ce soir, je suppose?

— Non, dit Camors.

— Eh bien! reprit-elle en lui adressant de la tête un signe d'adieu et sans lui offrir sa main, nous nous reverrons.

— Mais quand?

— Au premier jour.

Il crut comprendre qu'elle demandait le temps de réfléchir, un peu effrayée sans doute du monstre qu'elle avait évoqué. — Il la salua gravement et sortit.

Le lendemain et les deux jours qui suivirent, il se présenta en vain à la porte de M<sup>me</sup> de Campvallon. La marquise devait dîner en ville et s'habillait.

Ce furent pour M. de Camors des siècles de tourmens. Une pensée qui l'avait souvent inquiété s'empara de lui avec une sorte d'évidence poignante. — La marquise ne l'aimait pas. Elle avait simplement voulu se venger du passé, et après l'avoir déshonoré elle se riait de lui : elle lui avait fait signer le pacte, et elle lui échappait. — Et pourtant au milieu des déchiremens de son orgueil sa passion, loin de s'affaiblir, s'exaspérait.

Le quatrième jour après leur entretien, il n'alla point chez elle. Il espérait la voir dans la soirée chez la vicomtesse d'Oilly, où ils avaient l'habitude de se rencontrer chaque vendredi. La vicomtesse

d'Oilly était cette ancienne maîtresse du comte de Camors le père, lequel avait jugé convenable de lui confier l'éducation de son fils. Camors avait conservé pour elle une sorte d'affection. C'était une bonne femme qu'on aimait, et dont on ne laissait pas de se moquer un peu. Elle n'était plus jeune depuis longtemps : forcée de renoncer à la galanterie, qui avait été la principale occupation de ses belles années, et, ne se sentant pas le goût de la dévotion, elle s'était mis en tête, sur le retour, d'avoir un salon. Elle y recevait quelques hommes distingués, savans, écrivains, artistes. On se piquait d'y penser librement. La vicomtesse, pour faire face aux obligations de sa situation nouvelle, avait résolu de s'éclairer. Elle suivait les cours publics et aussi les conférences, dont la mode commençait à s'établir. Elle parlait assez convenablement des générations spontanées. Elle avait cependant manifesté une vive surprise le jour où Camors, qui se plaisait à la tourmenter, avait cru devoir l'informer que les hommes descendaient des singes. — Voyons, mon ami, lui dit-elle, je ne puis vraiment pas admettre cela... Comment pouvez-vous croire que votre grand-père fût un singe, ... vous qui êtes si charmant! — Elle raisonnait sur toutes choses de cette force. Néanmoins elle se vantait d'être philosophe; mais quelquefois le matin elle sortait à la dérobee, avec un voile fort épais, et elle entrait à Saint-Sulpice, où elle se confessait, afin de se mettre en règle avec le bon Dieu, pour le cas où par hasard il eût existé.

Elle était riche, bien apparentée, et malgré les légèretés considérables de sa jeunesse le meilleur monde allait chez elle. M<sup>me</sup> de Campvallon s'y était laissé introduire par Camors, et M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan l'y avait suivie, parce qu'elle la suivait partout avec son fils Sigismond.

Ce soir-là, la réunion y était peu nombreuse. M. de Camors, arrivé depuis quelques minutes, eut la satisfaction de voir entrer le général et la marquise. Elle lui exprima tranquillement ses regrets de ne point s'être trouvée chez elle les jours précédens; mais il était difficile d'espérer une explication décisive dans un cercle aussi clairsemé, et sous l'œil vigilant de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Camors interrogeait vainement le visage de sa jeune cousine. Il était beau et froid comme toujours. Ses anxietés s'en accrurent. Il eût donné sa vie en ce moment pour qu'elle lui dît un mot d'amour.

La vicomtesse d'Oilly aimait les jeux d'esprit, bien qu'elle n'en eût guère. On jouait chez elle au *secrétaire*, aux *petits papiers*, comme c'est encore la mode aujourd'hui. Ces jeux innocens ne le sont pas toujours, ainsi qu'on va le voir.

On avait distribué des crayons, des plumes, des carrés de papier aux assistans de bonne volonté, et les uns, assis autour d'une grande table, les autres dans des fauteuils solitaires, griffonnaient

mystérieusement tour à tour des questions et des réponses pendant que le général faisait un whist avec M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. — M<sup>me</sup> de Campvallon n'avait pas coutume de prendre part à ces sortes de jeux, qui l'ennuyaient, et M. de Camors fut étonné de voir qu'elle eût accepté ce soir-là le crayon et les papiers que la vicomtesse lui avait offerts. Cette singularité éveilla son attention, et le mit sur ses gardes. Il entra lui-même dans le jeu également contre sa coutume, et se chargea même de recueillir dans une corbeille les petits billets à mesure qu'ils étaient écrits. — Une heure se passa sans aucun incident particulier. Des trésors d'esprit furent dépensés. Les questions les plus délicates et les plus inattendues : — qu'est-ce que l'amour? — croyez-vous que l'amitié soit possible entre les deux sexes? — est-il plus doux d'aimer ou d'être aimé? — se succédèrent paisiblement avec des réponses équivalentes.

Tout à coup la marquise poussa un faible cri, et l'on vit une larme de sang couler tout doucement sur son front : elle se mit à rire aussitôt, et montra son petit crayon d'argent qui avait à l'une de ses extrémités une plume dont elle s'était piqué le front dans le fort de ses réflexions. L'attention de Camors redoubla dès ce moment, d'autant plus qu'un regard rapide et ferme de la marquise sembla l'avertir d'un événement prochain. — Elle était assise un peu à l'ombre dans un coin, pour y méditer plus à son aise ses questions et ses réponses. Un instant plus tard, Camors parcourant le salon pour recueillir les bulletins, elle en déposa un dans la corbeille, et lui en glissa un autre dans la main, avec la dextérité féline de son sexe.

Au milieu de toutes ces paperasses répandues et froissées, que chacun s'amusait à relire après coup, M. de Camors ne trouva aucune difficulté à prendre connaissance, sans être remarqué, du billet clandestin de la marquise : il était écrit d'une encre rougeâtre, un peu pâle, mais fort lisible, et contenait ces mots :

« J'appartiens, âme, corps, honneur et biens à mon cousin bien-aimé Louis de Camors dès à présent et pour toujours.

« Écrit et signé du pur sang de mes veines.

« CHARLOTTE DE LUC-D'ESTRELLES.

« 5 mars 185.. »

Tout le sang de Camors jaillit à son cerveau, un nuage passa sur ses yeux, et il s'appuya de la main sur un meuble; puis soudain son visage se couvrit d'une pâleur mortelle. — Ces symptômes n'étaient point ceux du remords ni de la peur. Sa passion dominait tout. Il éprouvait une joie immense. Il voyait le monde sous ses pieds.

Ce fut par cet acte de franchise et d'audace extraordinaire, as-

saisonné du mysticisme sanglant si familier à ce xvi<sup>e</sup> siècle qu'elle adorait, que la marquise de Campvallon se livra à son amant, et que leur union fatale fut scellée.

Il y avait six semaines environ que s'était passé ce dernier épisode; il était à peu près cinq heures du soir, et la marquise attendait M. de Camors, qui devait venir chez elle après la séance du corps législatif. On frappa tout à coup à l'une des portes de sa chambre, qui communiquait avec l'appartement de son mari. C'était le général. Elle remarqua avec étonnement, même avec frissonnement, que ses traits étaient décomposés.

— Qu'y a-t-il donc, mon ami? dit elle. Êtes-vous malade?

— Non, répondit le général, pas du tout.

Il se posa debout devant elle, et la regarda un moment sans parler; ses yeux gris roulaient dans leurs orbites.

— Charlotte, reprit-il enfin avec un pénible sourire, il faut que je vous avoue ma folie,... je ne vis pas depuis ce matin... J'ai reçu une lettre singulière,... voulez-vous la voir?

Si cela vous plaît, dit-elle.

Il tira une lettre de sa poche, et la lui donna. Elle était d'une écriture évidemment et laborieusement contrefaite, et n'était point signée.

— Une lettre anonyme? dit la marquise, dont les sourcils se soulevèrent légèrement en signe de dédain; puis elle se mit à lire la lettre, dont voici le texte :

« Un ami vrai, général, s'indigne de voir qu'on abuse de votre confiance et de votre loyauté. Vous êtes trompé par ceux que vous aimez le plus. Un homme comblé de vos bienfaits, une femme qui vous doit tout, sont unis par une entente secrète qui vous outrage. Ils hâtent de leurs vœux l'heure où ils pourront partager vos dépouilles. Celui qui se fait un devoir pieux de vous avertir ne veut calomnier personne. Il est convaincu que votre honneur est respecté par celle à qui vous l'avez confié, elle est toujours digne de votre tendresse et de votre estime; elle n'a d'autre tort que de se prêter aux calculs d'avenir que votre meilleur ami ne craint pas d'établir sur votre mort, sur votre veuve et sur votre héritage. La pauvre femme subit malgré elle la fascination d'un homme trop célèbre par ses prestiges séducteurs; mais lui, cet homme, votre ami, presque votre fils, comment qualifier sa conduite? Toutes les personnes honnêtes en sont révoltées, et en particulier celle qu'une conversation surprise par hasard a mise, au courant, et qui obéit à sa conscience en vous donnant cet avis. »

La marquise, après avoir achevé, tendit froidement la lettre au général. — Signé Éléonore-Jeanne de La Roche-Jugan, dit-elle.



— Croyez-vous? dit le général.

— La clarté même du jour! reprit la marquise. — *Le devoir pieux... le prestige séducteur... les personnes honnêtes*,.. elle a pu déguiser son écriture, mais non son style,.. et ce qu'il y a de plus décisif encore, c'est qu'elle prête à M. de Camors, — il s'agit de lui, j'imagine, — ses propres projets et ses calculs, qui ne vous ont pas échappé plus qu'à moi, je suppose.

— Si je croyais que cette lâche épître fût son œuvre, s'écria le général, je ne la reverrais de ma vie!

— Pourquoi? Il faut en rire.

Le général commença une de ses promenades solennelles à travers la chambre. La marquise regardait la pendule avec inquiétude. Son mari surprit un de ces regards. Il s'arrêta brusquement.

— Attendez-vous Camors aujourd'hui? dit-il.

— Oui, je crois qu'il viendra après la séance.

— Je le pensais, reprit le général. — Il eut un sourire convulsif.

— Et savez-vous, ma chère, ajouta-t-il, une sottise idée qui m'a poursuivi depuis le moment où j'ai reçu cette lettre infâme,.. car en vérité je crois que l'infamie est contagieuse...

— Vous avez eu l'idée d'épier notre entretien? dit la marquise d'un ton d'indolence railleuse.

— Oui, dit le général, là, derrière cette portière, comme au théâtre;.. mais, Dieu merci, j'ai su résister à cette basse tentation... Si jamais je me laissais aller à une telle faiblesse, je voudrais au moins que ce fût avec votre agrément...

— Et vous me le demandez? dit la marquise.

— Ma pauvre Charlotte, reprit-il d'un accent douloureux et presque suppliant, je suis un vieux fou, un vieil enfant;.. mais je sens que cette misérable lettre va empoisonner ma vie... Je n'aurai plus une heure de paix ni de confiance... Que voulez-vous?... j'ai été déjà si cruellement trompé!... Je suis un homme loyal, mais je suis bien forcé de voir que tout le monde ne l'est pas comme moi... Il y a des choses qui me paraissent aussi impossibles que de marcher sur la tête, et je sais pourtant que d'autres font ces choses-là tous les jours... Que vous dirai-je? En lisant ces lignes perfides, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler que vos relations avec Camors sont plus fréquentes depuis quelque temps.

— Sans doute, dit la marquise, je l'aime beaucoup.

— Je me suis souvenu aussi de votre tête-à-tête dans le boudoir, l'autre nuit, pendant le bal... Quand je m'éveillai, vous aviez tous deux un air de mystère,.. quel mystère peut-il y avoir entre vous?

— Ah! voilà! dit la marquise en souriant.

— Je ne puis pas le savoir?

— Vous le saurez quand le temps en sera venu.

— Enfin je vous jure pourtant que je ne vous soupçonne pas, — ni vous, ni lui, ... je ne vous soupçonne pas du moins de me trahir formellement, de m'outrager, de souiller mon nom, ... Dieu m'en garde! ... Mais si vous vous aimiez seulement, tout en respectant mon honneur, ... si vous vous aimiez, et si vous vous le disiez... Si vous étiez là tous deux, à mes côtés, dans mes bras, vous, mes deux amis, mes deux enfans, calculant d'un œil impatient les progrès de ma vieillesse, concertant vos projets d'avenir, souriant à ma mort prochaine, ... et ajournant votre bonheur sur ma tombe, ... vous vous croiriez peut-être innocens... Eh bien! non, cela serait épouvantable!

Sous l'empire de la passion qui le transportait, la voix et la parole du général s'étaient élevées; ses traits vulgaires avaient pris un air de sombre dignité et d'imposante menace. — Une faible teinte pâle s'étendit sur le beau visage de la jeune femme, et un pli léger contracta son front pur. Par un effort qui eût été sublime dans une cause meilleure, elle maîtrisa aussitôt sa défaillance passagère, et montrant froidement à son mari la porte drapée par laquelle il était entré : — Eh bien! dit-elle, mettez-vous là.

— Vous ne me le pardonnerez jamais?

— Vous ne connaissez pas du tout les femmes, mon ami. La jalousie est un de ces crimes que non-seulement elles pardonnent, mais qu'elles aiment.

— Mon Dieu! ce n'est pas de la jalousie!

— Ce que vous voudrez. Enfin mettez-vous là.

— Vous m'y autorisez sincèrement?

— Je vous en prie... Allez chez vous; en attendant, si vous voulez, ... laissez cette porte ouverte, ... et quand vous verrez M. de Camors entrer dans la cour de l'hôtel, venez.

— Non, dit le général après une minute d'hésitation, puisque je fais tant, ... — et il soupira avec une tristesse poignante, — je ne veux du moins laisser aucun prétexte à ma défiance... Si je vous quittais avant qu'il n'arrive, je serais capable d'imaginer...

— Que je l'ai fait secrètement avertir, n'est-ce pas? Rien de plus naturel. Restez donc ici. Seulement prenez un livre, car notre conversation, jusqu'à nouvel ordre, serait languissante.

Il s'assit. — Mais enfin, dit-il, quel mystère peut-il y avoir entre vous?

— Voilà! — dit-elle encore avec son sourire de sphinx.

Le général prit machinalement un livre, et elle se mit à attiser le feu et à réfléchir.

Puisqu'elle aimait le danger, le drame et la terreur mêlés à ses

amours, elle devait être contente, car en cette minute la honte, la ruine et la mort étaient derrière sa porte; mais, à dire vrai, c'en était trop à la fois, même pour elle, et quand elle vint à envisager, dans le silence qui s'était fait, la nature et l'étendue véritable du péril, elle crut que son cœur allait éclater et sa tête se perdre.

Elle ne s'était pas méprise d'ailleurs sur l'origine de la lettre. Ce honteux chef-d'œuvre était bien le fait de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Pour lui rendre justice, M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan n'avait pas soupçonné toute la portée du coup qu'elle frappait. Elle-même croyait à la vertu de la marquise; mais dans sa surveillance incessante elle n'avait pas manqué de remarquer depuis quelques mois les assiduités de Camors chez M<sup>me</sup> de Campvallon, et d'observer une nuance nouvelle dans leurs rapports mondains. On n'a pas oublié qu'elle rêvait pour le jeune Sigismond la succession intégrale de son vieil ami; elle pressentit une rivalité redoutable et résolut de la détruire en germe. Éveiller contre Camors la défiance du général et lui faire fermer la porte du logis, c'était tout ce qu'elle avait voulu; mais sa lettre anonyme, comme la plupart des viles scélératesses de ce genre, était une arme plus fatale et plus meurtrière que ne l'avait présumé son infâme auteur.

La jeune marquise rêvait donc en attisant son feu et en jetant de temps à autre un coup d'œil furtif sur la pendule. M. de Camors allait arriver d'un instant à l'autre. Aucun moyen de le prévenir. Dans l'état présent de leurs relations, il était impossible d'imaginer que les premiers mots de Camors ne livrassent pas immédiatement leur secret, et ce secret livré, c'était pour elle tout au moins le déshonneur public, la chute scandaleuse, la pauvreté, le couvent, pour son mari ou pour son amant, peut-être pour tous deux, la mort.

Lorsque le timbre retentit dans la cour de l'hôtel annonçant l'arrivée du comte, toutes ces images se pressèrent une dernière fois dans le cerveau de M<sup>me</sup> de Campvallon comme une légion de fantômes; puis elle rassembla son courage par un élan suprême, et tendit toutes ses facultés pour l'exécution du plan qu'elle avait conçu à la hâte, qui était son dernier espoir, et qu'un mot, un geste, une distraction, une inintelligence de M. de Camors pouvait renverser tout entier en une seconde.

Sans parler, elle salua en souriant son mari, et lui fit signe de gagner sa cachette. Le général, qui s'était levé au bruit du timbre, parut encore hésiter, puis, haussant les épaules comme en mépris de lui-même, il se retira derrière la portière qui faisait face à l'entrée principale de la chambre.

L'instant d'après, cette porte fut ouverte par un domestique, et

M. de Camors entra. — Il s'avançait avec une sorte d'empressement dans la chambre, se dirigeant vers la cheminée, et sa bouche souriante s'entr'ouvrait déjà pour parler, quand il saisit tout à coup l'expression du regard de la marquise, et la parole se glaça sur ses lèvres; ce regard, attaché sur lui depuis son entrée, avait une fixité raide et spectrale qui, sans lui rien apprendre, lui fit tout craindre. — C'était un homme exercé aux situations difficiles, avisé et prudent autant qu'intrépide. Il ne sourcilla point, ne parla pas et attendit.

Elle lui donna sa main sans cesser de le regarder de près avec cette même effrayante intensité. — Ou elle est folle, se dit-il, ou le danger est là.

Avec la rapide perception de son génie et de son amour, elle sentit qu'il comprenait, et tout de suite, ne laissant pas même au silence le temps de les compromettre : — Vous êtes aimable de me tenir parole, dit-elle.

— Mais c'est tout simple, dit Camors, qui s'assit.

— Non, car vous savez que vous venez encore ici pour y être tourmenté... Eh bien! voyons, m'arrivez-vous un peu converti à mon idée fixe?

— Quelle idée fixe? Il me semble que vous en avez plusieurs...

— Oui, mais je parle de la bonne;... de la meilleure au moins,... de votre mariage enfin...

— Encore, ma cousine, dit Camors, qui, assuré désormais du danger et de sa nature, marchait d'un pas plus ferme sur son brûlant terrain.

— Toujours, mon cousin... Et savez-vous une chose? J'ai trouvé la personne!

— Ah! alors je me sauve!

Elle lui jeta à travers son sourire un coup d'œil impérieux. — Vous y tenez donc beaucoup? reprit Camors en riant.

— Extrêmement. Je n'ai pas besoin de vous répéter mes raisons, vous ayant prêché là-dessus tout l'hiver,... au point même d'inquiéter le général, qui a flairé un mystère entre nous.

— Bah! le général!

— Oh! rien de grave, bien entendu... Donc nous disons, pour nous résumer : Pas de miss Campbell,... trop blonde! ce qui n'est pas poli pour moi par parenthèse; — point de M<sup>lle</sup> de Silas,... trop maigre! — point de M<sup>lle</sup> Rôlet malgré ses millions,... trop bonne famille! point de M<sup>lle</sup> d'Esgrigny,... trop Bacquière et Van-Cuyp! Tout cela était un peu décourageant, vous m'avouerez;... mais enfin... on s'acharne... Je vous dis que j'ai trouvé!... une merveille!

— Qui se nomme? dit Camors.

— Marie de Tècle!

— Il y eut un silence.

— Eh bien! vous ne dites rien? reprit la marquise,... parce que vous n'avez rien à dire,... parce que celle-là réunit tout, agrément personnel, éducation, famille, fortune,... enfin tout... un rêve,... et puis vos terres se joignent... Vous voyez comme je pense à tout, mon ami?... Mais je ne sais vraiment pas comment nous n'y avons pas songé plus tôt!

M. de Camors se taisait toujours, et la marquise commençait à s'étonner de son silence.

— Oh! reprit-elle, vous aurez beau chercher,... il n'y a pas une objection... Vous êtes pris cette fois-ci... Voyons, mon ami, dites oui, je vous en prie.

Et pendant que sa bouche disait : Je vous en prie d'un ton de câlinerie gracieuse, son regard disait avec un accent terrible : Il le faut!

— M'est-il permis d'y réfléchir, madame? dit-il enfin.

— Non, mon ami.

— Mais enfin, reprit Camors, qui était très pâle, il me semble que vous disposez bien à votre aise de la main de mademoiselle de Tècle... Mademoiselle de Tècle est fort riche... On la marie de tous côtés... D'ailleurs son grand oncle a des idées de province, et sa mère des idées de dévotion qui pourraient bien...

— Je m'en charge, interrompit la marquise.

— Mais quelle manie avez-vous de marier les gens?

— Les femmes qui ne font pas l'amour, mon cousin, ont la manie de faire des mariages.

— Sérieusement pourtant, vous me laisserez bien quelques jours pour y penser?

— Penser à quoi? Ne m'avez-vous pas toujours dit que vous comptiez vous marier,... que vous n'attendiez qu'une occasion? Eh bien! jamais vous n'en trouverez une meilleure que celle-là,... et si vous la laissez échapper, vous le regretterez toute votre vie...

— Mais enfin donnez-moi le temps de consulter ma famille.

— Votre famille? Quelle plaisanterie!... Il me semble que vous êtes grandement majeur,... et puis quelle famille? Votre tante de La Roche-Jugan?

— Sans doute,... encore ne voudrais-je pas la blesser.

— Ah! mon Dieu! supprimez cette inquiétude... Je vous déclare qu'elle jubilera.

— Parce que?

— J'ai mes raisons. — Et la jeune femme, en disant ces mots,



fut prise d'un rire étrange qui faillit dégénérer en convulsions, car ses nerfs, après cette horrible tension, étaient comme affolés.

Camors, pour qui la lumière s'était faite peu à peu sur les points les plus obscurs de l'énigme mortelle qui lui était proposée, sentit lui-même le besoin d'abrégé une scène qui avait exalté toutes ses facultés à un degré presque insoutenable. Il se leva. — Je suis forcé de vous quitter, dit-il, car je ne dîne pas chez moi; mais je reviendrai demain, si vous le permettez.

— Certainement... Vous m'autorisez à en parler au général?

— Mon Dieu!... oui, car de bonne foi j'ai beau courir après les objections, je n'en trouve pas.

— Eh bien! je vous adore! dit la marquise. — Elle lui tendit sa main qu'il baisa. Il sortit aussitôt.

Il eût fallu être plus clairvoyant que ne l'était le général de Campvallon pour distinguer quelques faiblesses ou quelques dissonances dans l'audacieuse comédie que venaient de jouer devant lui ces deux grands artistes. Le jeu muet de leurs yeux aurait pu seul les trahir, et il ne le voyait pas. Quant à leur dialogue, tranquille, aisé, naturel, il n'y avait pas un mot qu'il n'en eût saisi et qui ne lui eût paru répondre à toutes ses inquiétudes et confondre tous ses soupçons. Dès ce moment et pour jamais tout ombrage s'effaça de sa pensée, car pour imaginer l'odieuse combinaison dans laquelle M<sup>me</sup> de Campvallon avait cherché un refuge désespéré, pour entrer dans une telle profondeur de perversité, le général avait l'esprit trop simple et trop pur.

Quand il reparut devant sa femme, en quittant sa cachette, il était consterné : il eut un geste de confusion et d'humilité. Il lui prit la main et lui sourit avec toute la bonté et toute la tendresse de son âme. En ce moment, la marquise, par une nouvelle réaction de son système nerveux, se mit à sangloter, ce qui acheva de désespérer le général. — Par respect pour ce galant homme, nous n'insisterons pas sur une scène dont l'intérêt d'ailleurs n'est plus assez vif pour sauver ce qu'elle a de pénible aux honnêtes gens.

Nous passerons également sans nous y arrêter sur l'entretien qui eut lieu le lendemain entre M<sup>me</sup> de Campvallon et M. de Camors. Camors, on l'a compris, avait d'abord éprouvé, en voyant apparaître le nom de M<sup>lle</sup> de Tècle dans cette noire intrigue, un sentiment de répulsion et même d'horreur qui avait failli tout compromettre. Comment il parvint à dompter cette révolte suprême de sa conscience au point de subir l'expédient qui devait assurer la paix de ses amours, par quels détestables sophismes il osa se persuader qu'il ne devait plus rien qu'à sa complice, et qu'il lui devait tout, même cela, nous n'essaierons pas de l'expliquer. Expliquer, c'est

atténuer, et ici nous ne le voulons pas. Nous dirons seulement qu'il se résigna à ce mariage. Dans la voie où il était entré, on ne s'arrête guère, à moins que la foudre ne s'en mêle.

Quant à la marquise, on se ferait une faible idée de cette âme dépravée et hautaine, si l'on s'étonnait qu'elle eût persisté de sang-froid, et après réflexion, dans la conception perfide que l'imminence du danger lui avait suggérée. Elle comprenait que les soupçons du général se réveilleraient un jour ou l'autre plus menaçans, si le mariage annoncé demeurerait un jeu. Elle aimait passionnément Camors, elle n'aimait pas moins le mystère dramatique de leur liaison; elle avait de plus senti une terreur folle à la pensée de perdre l'immense fortune qu'elle s'était habituée à regarder comme la sienne, car le désintéressement de sa première jeunesse était alors bien loin, et l'idée de déchoir misérablement dans ce monde parisien, où elle régnait par son luxe comme par sa beauté, lui était insupportable. Amour, mystère, fortune, elle voulait garder tout cela à tout prix, et plus elle y réfléchit même, plus le mariage de Camors lui en parut être la plus sûre sauvegarde. — Il est vrai qu'elle se donnait une sorte de rivale; mais elle s'estimait trop haut pour la craindre, et elle préférait M<sup>lle</sup> de Tècle à toute autre, parce qu'elle la connaissait, et que M<sup>lle</sup> de Tècle lui était évidemment inférieure en tout.

Ce fut environ quinze jours après que le général arriva un matin chez M<sup>me</sup> de Tècle et lui demanda, pour M. de Camors, la main de sa fille. Il serait douloureux d'appuyer sur la joie que ressentit M<sup>me</sup> de Tècle. Elle s'étonna seulement en secret que M. de Camors ne fût pas venu lui-même lui présenter sa demande; mais Camors n'avait pas eu ce cœur-là. Il était cependant à Reuilly depuis le matin, et il se rendit chez M<sup>me</sup> de Tècle aussitôt qu'il sut que sa recherche était agréée. Une fois déterminé à cette monstrueuse action, il avait résolu du moins d'y apporter les formes les plus exquises, et l'on sait qu'il y était passé maître.

Dans la soirée, M<sup>me</sup> de Tècle et sa fille, demeurées seules, se promenèrent longtemps sur leur chère terrasse, à la douce lueur des étoiles, la fille bénissant sa mère, la mère bénissant Dieu, toutes deux confondant leurs cœurs, leurs rêves, leurs baisers et leurs larmes, plus heureuses, pauvres femmes! qu'il n'est permis de l'être sous le ciel.

Dans le courant du mois d'août suivant, le mariage eut lieu.

OCTAVE FEUILLET.

(La quatrième partie au prochain n°.)

---

LE

# PAGANISME POÉTIQUE

EN ANGLETERRE

---

I. *Swinburne's Atalanta in Calydon*, 1865. — II. *Chastelard*, 1866. — III. *Poems and Ballads*, 1866. — IV. *Notes on Poems and Reviews*, 1867. — V. *Keats's poetical works, an enlarged edition with a memoir*, by lord Houghton, 1865.

---

Il y a depuis quelques années une sorte de renaissance des fables grecques. En même temps que les arts demandent des sujets à la mythologie et que la vie antique, étudiée avec plus d'exactitude par le pinceau ou reproduite plus en détail par le bronze et le marbre, reprend faveur, on voit les poètes suivre le même courant et retourner les uns après les autres à ces vieilles fictions qui semblaient avoir perdu toutes leurs grâces. Ce qu'on a pu prendre d'abord pour un caprice est bien près de devenir un signe du temps; ce qu'il était impossible de prévoir et d'annoncer il y a trente ans se réalise aujourd'hui. Nous aurions tort de nous étonner de cette ferveur nouvelle. Une génération tout entière s'était appliquée à brûler ce qu'on avait trop longtemps adoré, la réaction devait se produire; il était naturel aussi qu'un temps comme le nôtre, curieux, inquiet, se sentant appelé à renouveler la poésie comme les autres domaines de l'intelligence, voulût interroger toutes les voix et remonter à toutes les sources. Ici l'on a puisé à la source grecque, et il en est sorti une poésie savante et classique dans le beau sens du mot. Là on a creusé le moyen âge et sondé la fontaine oubliée des

chants populaires; on en a vu jaillir une poésie souvent pleine de fraîcheur, la seule qui, en bon langage, devrait porter le nom de romantique. Ailleurs ceux qui ont été mieux inspirés se sont adressés à la veine réellement primitive, celle du cœur de l'homme; ils en ont tiré des inspirations vraiment humaines, celles qui feront l'éternel honneur de notre temps. Mais toutes les eaux se troublent, toutes les sources s'épuisent; il faut du temps pour que de nouveau elles se remplissent. Le moyen âge est à peu près abandonné; ce qu'on appelle la poésie humaine a été ou est devenu personnel avec tous les défauts qu'entraîne ce caractère. En ce moment, la poésie grecque et mythologique semble profiter de la corruption et de l'épuisement des autres.

Pour nous en tenir à l'Angleterre, le paganisme de l'art a deux époques dans notre siècle. Sans former un groupe nombreux, il avait plusieurs adhérens autour de Leigh Hunt et de ce qu'on appelait l'école italienne; il florissait avec Keats vers 1820. Il essaie aujourd'hui de reprendre sa place et d'avoir sa seconde époque. Si nous faisons une revue de tout ce que l'hellénisme aurait le droit de réclamer dans la poésie actuelle, plus d'un nom viendrait sous notre plume; un seul pourtant est tout d'un coup sorti de la foule. Une tragédie antique d'une grande beauté, de remarquables drames sur des sujets modernes, un volume de vers d'une puissance peu commune, ont successivement provoqué l'admiration, donné l'alarme, et enfin appelé la foudre, ce n'est pas trop dire, sur un poète qui n'a pas trente ans. D'où vient cette émotion générale? C'est que le païen nouveau est un Polyeucte du paganisme; « la foi qu'il a reçue aspire à son effet. » Négation de la Providence, rébellion contre tout ce qui est divin (car c'est de l'antithéisme plutôt que de l'athéisme), sensualité emportée et levant le bras contre le ciel, voilà ce qu'un jeune talent vient d'annoncer à la religieuse Angleterre. Ce n'est pas de l'éclat, c'est du scandale qu'a produit le dernier volume de ce néophyte du paganisme. Est-ce l'indice de funestes tendances? est-ce une soudaine lumière sur l'état moral des esprits, particulièrement dans la jeunesse des universités? Jusqu'à quel point la génération nouvelle est-elle complice de tels égaremens?

Si nous abordions immédiatement les œuvres de M. Swinburne, il serait malaisé de trouver une solution à ce problème : nous ne saurions dire à quel degré le paganisme des poètes était entré avant lui dans les habitudes littéraires et morales du public. Il est donc utile de rappeler, pour ainsi dire, les précédens, et le poète John Keats est celui qui nous en donnera la plus juste idée. Comment les conceptions païennes ont-elles été reçues par le public de 1820, à

quelles conditions l'Angleterre a-t-elle goûté, aime-t-elle encore aujourd'hui et de plus en plus ce poète sympathique et pur, qui pourtant était déjà sur la pente où l'a infiniment dépassé le poète nouveau? voilà ce que nous devons nous demander d'abord. Quelques aperçus touchant le paganisme de Keats nous aideront aussi à mieux comprendre son successeur. Ce n'est pas là un épisode rétrospectif, ce n'est pas même sortir de ce qui est actuel : nous avons devant nous une édition nouvelle, plus complète des poésies de Keats, enrichie d'une fine et délicate notice par un initié, presque par un maître en l'art des vers.

## I.

Ce qu'André Chénier a été pour le paganisme poétique dans notre littérature, John Keats l'a été dans la littérature anglaise. Au premier abord, on ne saisit entre eux que les ressemblances; les différences ne se font sentir que plus tard. Bien que l'auteur d'*Endymion* soit né un an après que l'auteur de la *Jeune Captive* eut porté sur l'échafaud cette tête si jeune et si pleine de pures harmonies, leurs écrits les rendent contemporains : les œuvres d'André Chénier ne furent publiées qu'en 1819; le poème de Keats est de 1818. Tous deux, ou méconnus ou ignorés durant leur vie, ont révélé à leur pays après leur mort une poésie nouvelle; les écrits des deux poètes, avec une portée inégale, sont devenus la préface d'un mouvement littéraire. Pour tous deux, la mort a été prématurée et violente : le malheureux Keats fut exécuté en quelque sorte par la critique, exécuté dans ce qui était sa vie, dans ses poésies, et il en mourut, dit-on. L'auteur de la notice qui précède la nouvelle édition des poésies de Keats, lord Houghton (1), a réuni tout ce qui peut être dit en faveur d'un Keats plus courageux, plus mâle, mieux pourvu de cette qualité que les Anglais appellent *manliness*. Sans doute on ne doit pas faire grand fond sur les vers de *Don Juan* où Byron parle du pauvre jeune poète mort d'un article de revue; mais il y a les deux strophes vengeresses de Shelley contre le critique de Keats dans l'élegie d'*Adonais*, il y a le témoignage des amis et des parents de la victime, auquel on n'a opposé rien de solide; il y a enfin le caractère même de l'écrivain, cette organisation de sensitive, cette âme malade livrée à toutes les atteintes de son imagination. Le pauvre poète de vingt-six ans s'était

(1) Lord Houghton, qui a déposé cette couronne sur la tombe de Keats, est lui-même un poète fort distingué, plus connu sous le nom de Monckton Milnes, avant que le *peerage* fût venu déconcerter les lecteurs de ses vers délicats et légèrement lakistes. Nous l'avons rencontré plus d'une fois dans des études précédentes.



dévoré lui-même avant d'être achevé par le coup de massue de la critique.

La différence du génie de Chénier et de celui de Keats est marquée dans leur mort même. Chénier se fit un noble théâtre de la hideuse machine à couper les têtes. Quelle fin admirablement tragique! Sa dernière parole retentira dans les siècles : « et pourtant il y avait quelque chose là. » Ce fils de l'Hellade mourait comme un héros de Sophocle, moissonné dans sa force et dans sa bonne santé intellectuelle par l'implacable fatalité. Keats, bien aimable poète aussi, mais dans une veine malade, se fit d'une critique acerbe un breuvage mortel. Une fois le coup porté, il fut courageux, il fut homme. Il avait fait des études chirurgicales : un crachement de sang dont il fut pris l'avertit de sa fin prochaine. Faut-il attribuer cet accident à une cause physique ou morale? Ce fut là un douloureux problème pour ses amis, c'en est un encore pour les admirateurs de ce jeune poète qui s'éteignit presque adolescent.

Nous n'avons pas ici à faire une étude directe sur Keats; nous voulons simplement montrer la voie qu'il a ouverte à d'autres. Son paganisme séduisant lui ressemble, c'est une de ces fleurs étranges que l'on doit à la maladie de la plante qui les porte : elles ont des couleurs, un parfum exquis; elles ravissent les délicats, mais elles naissent d'un accident de la nature. En Angleterre surtout, ce paganisme était exotique. Ce n'est pas à force d'art et d'étude que John Keats s'est fait païen dans ses vers : il est ainsi au début même. L'imitation n'est pas sa muse familière; il n'avait pas les premières notions de la langue grecque. Ses études, très imparfaites, ne l'avaient guère conduit qu'au seuil de la poésie de Virgile; il lisait Fénelon en anglais les jours de congé. S'il fut le Chénier de l'Angleterre, ce fut un Chénier pour ainsi dire spontané. Des origines anglaises, il en a quelques-unes sans doute, mais lointaines et indirectes. Beaumont et Fletcher, le Castor et le Pollux du théâtre anglais, paraissent lui avoir fait connaître cette poésie qui monte à la tête avec l'ivresse des images et des ornemens, et dont il contracta le goût. On aime aussi à saisir quelques rapports entre lui et le jeune Milton du *Comus*, le Milton du voyage d'Italie, classique et grec autant qu'il était innocent et pur. Ce ne sont là toutefois que des leçons indispensables; le bon archevêque de Cambrai lui-même, qui a sans doute fait plus que Virgile pour paganiser ce jeune Anglais, a provoqué seulement son imagination avec les charmes chaste-ment voilés de sa Vénus toujours riante, avec la majesté sereine de son Amphitrite, avec ses nymphes dont les cheveux flottent au gré du vent. La poésie de Keats est née de son âme; sans culture, presque sans enseignement, elle fut hellénique et païenne par intuition,

sœur de la muse grecque, quoiqu'elle ignorât Homère. Avec cela, supposez la lecture des dictionnaires de la fable, car la mythologie ne s'invente pas, et vous avez l'un des plus singuliers tempéramens de poète que l'Angleterre ait produits.

On devine quels sont les résultats de ce paganisme entrevu par l'imagination et arrangé par la fantaisie. Keats se fit un monde idéal qui n'était ni l'antique ni le moderne, ni sur la terre ni dans le ciel, un monde qui résidait dans sa pensée. Son poème d'*Endymion* en est un échantillon très original. Son berger divin n'est autre que lui-même. Le poète et le héros ne respirent que l'amour et la gloire, même amour chaste et pur, même gloire, l'immortalité, qui est le lot des grands poètes. C'est Keats qui aime Diane, il parle quelque part en son propre nom comme s'il était jaloux d'elle, c'est lui qui voudrait être dieu, et il prête à la divine maîtresse qu'il se donne le plus tendre amour pour Keats-Endymion. Endymion préfère à tout, à la vie peut-être, le sommeil, parce que dans le sommeil il reçoit la visite de la divinité. J'imagine que Keats se plaisait à rêver ainsi pour vivre dans un monde plus beau; je ne l'imagine pas, il le dit assez lui-même dans sa belle pièce *Sleep and poetry*, où se trouve cette définition poétique si connue : « la vie, c'est le sommeil de l'Indien au fond de sa pirogue au-dessus du rapide qui va l'engloutir. »

Chateaubriand s'est-il donc trompé quand il a dit que la mythologie rapetissait la nature? Voilà un poète, un vrai poète, dont l'âme est attristée s'il ne parvient à repeupler la campagne de faunes, de satyres et de nymphes. Derrière le soleil couchant « dont le rayon allongé tantôt illumine une forêt, tantôt forme une tangente d'or sur l'arc roulant des mers, » ce jeune homme du XIX<sup>e</sup> siècle a besoin d'entrevoir encore le blond Phébus, qui plonge ses chevaux enflammés au sein frémissant des eaux. Il relève très innocemment Priape sur son tronc d'olivier, et, sans penser à mal, donne le signal aux danses éternelles de Vertumne, des nymphes et des sylvains.

Le paganisme de Keats n'est pas seulement spontané, il est personnel; il tient à sa nature même. L'univers n'était pas assez beau pour lui; il lui fallait une vie qui fût une extase continue, des mélodies plus douces que celles qu'il est donné à l'oreille humaine d'entendre, des chants qui n'eussent pas de fin, un amour, une beauté que le temps ne flétrit pas, un printemps éternel, des arbres toujours verts, des fleurs toujours fraîches. Sa poésie intitulée *A grecian urn (Ode sur une urne grecque)*, fera bien comprendre à la fois et cette soif de plaisirs fabuleux, de joies surhumaines, et ce parti-pris de chercher son idéal dans un âge d'or mythologique. Par une heureuse rencontre, c'est aussi l'une des pièces les plus parfaites du jeune poète.

« Fiancée demeurée inviolable au sein de ton repos, chérie du Silence et du Temps au pas tardif, champêtre monument, qui racontes un récit de bonheur avec plus de charme que nos vers, quelle légende fleurie s'enroule autour de tes personnages, hommes ou dieux, et peut-être les deux à la fois, habitants de Tempé ou des vallons d'Arcadie? Quels sont ces hommes ou ces dieux et ces jeunes filles qui les repoussent? Quelle est cette poursuite folle? Quels sont ces efforts pour fuir? Quels sont ces pipeaux et ces tambourins? Que signifie cette étrange extase?

« Douces sont les mélodies entendues, mais plus doux encore ces sons qui ne parviennent pas à l'oreille. C'est pourquoi, harmonieux pipeaux, continuez non pour l'oreille et les sens, mais ce qui ravit davantage, faites ouïr à l'esprit vos muettes chansons. Beau jeune homme, sous ces arbres, tu ne peux finir ton chant, ni ces arbres ne se peuvent dépouiller. Amant hardi, jamais, jamais tu ne parviendras au baiser que tu désires, et pourtant tu es bien près du but. Ne t'en afflige pas, tu ne goûteras pas le bonheur auquel tu aspiras; mais aussi elle ne se flétrira jamais. Toujours tu aimeras, toujours elle sera belle!

« Ah! heureux, heureux ombrages, qui ne pouvez perdre vos feuilles, ni dire jamais adieu au printemps! Heureux musicien, artiste infatigable, chantant sur tes pipeaux des chants toujours nouveaux! Plus heureux, plus heureux amour toujours ardent et toujours le même, toujours palpitant et toujours jeune, bien au-dessus de la passion humaine vivante, qui laisse le cœur profondément triste et affadi, le front brûlant, la bouche desséchée!

« Qui sont ceux-ci qui vont à un sacrifice? Mystérieux prêtre, à quel autel agreste conduis-tu cette génisse inclinant la tête sous le ciel, et dont les flancs soyeux sont parés de guirlandes? Quel bourg sur une rivière ou au bord de la mer, quelle ville sur une montagne, avec sa pacifique citadelle, a été abandonnée pour former ce pieux cortège? Et toi aussi, ô bourg, ô ville, tes rues seront toujours muettes, et pas une âme ne reviendra te dire pourquoi tu es déserte.

« O forme attique! ô belles lignes avec vos hommes et vos jeunes filles de marbre merveilleusement ciselées, avec vos branches d'arbres et votre herbe foulée aux pieds! Œuvre silencieuse, tu tourmentes notre pensée comme l'éternité même. Froide pastorale! Quand les années auront détruit cette génération, tu demeureras au milieu d'autres tristesses que les nôtres, éternelle amie des hommes, tu continueras de leur dire: « Le beau est le vrai, le vrai est le beau; c'est là tout ce que vous savez sur la terre, et tout ce que vous avez besoin de savoir! »

Quelle ravissante poésie! mais quel songe! Un jeune poète arrêté devant cette urne antique et rêvant à la vue de ces bas-reliefs des danses éternelles, un éternel amour, une éternelle fête, voilà Keats tout entier. On s'efforcerait en vain de dissimuler dans l'auteur d'*Endymion* la puissance prépondérante des sens; il en est trop l'esclave. Je me garderai bien de lui reprocher de n'avoir pas la muse à ses ordres et de dépendre de ses rendez-vous capricieux dans quelque solitude fleurie, au bord d'une de ces rivières anglaises assoupies, ou sous le chêne des druides: il avoue avec tant

de candeur dans ses épîtres qu'il a besoin de ces excitations ! Ses vers ne peuvent éclore dans la triste et sombre atmosphère de la ville. Il faut que le soleil, que l'air, que les fleurs lui disent : « Écris ! profite de ce beau jour ! » Mais on voit trop qu'il ne peut s'affranchir des objets extérieurs. D'abord il se refuse à chanter autre chose que les joies de la vie. La tristesse qui l'envahit par moments n'est que le *surgit amari aliquid* de Lucrèce, cette amertume qui monte aux lèvres de ceux qui demandent à la coupe une liqueur plus délicieuse qu'elle n'en peut donner. Pour trouver un aliment à cette soif inassouvie, il faut qu'il sorte du monde réel.

Ce qui était dans la nature de l'homme a passé dans ses idées. On a remarqué ces mots dans l'ode que nous venons de citer, *c'est le beau qui est le vrai*. Les lettres de Keats sont le commentaire abondant de ses vers ; si nous l'en croyons lui-même, « il n'a jamais été capable de comprendre comment on peut reconnaître une chose pour vraie par une suite de raisonnemens. » L'imagination, suivant lui, est le rêve d'Adam ; « comme Adam, nous dormons ici-bas ; comme lui, à notre réveil nous verrons que notre rêve était la vérité. » Il croit que la vie future sera une répétition plus parfaite de ce que l'imagination nous présente en ébauche sur la terre. « Oh ! s'écrie-t-il, qui me donnera une vie de sensations plutôt que de pensées ! *o for a life of sensations rather than of thoughts !* » Peut-on mieux définir le mal qui le tourmente ?

Ces aspirations de Keats sont devenues la doctrine même de l'écrivain et sa poétique. Inutile de dire que la raison compassée de Pope, de Johnson et des disciples anglais de Boileau est un breuvage trop froid pour son imagination ; mais ne croyez pas que les poètes émancipés du premier quart de ce siècle répondent à l'idéal qu'il caresse. « Oursons hideux, Polyphèmes de la littérature, » c'est à peu près tout ce qu'il voit dans leurs œuvres, c'est-à-dire dans les poésies d'un Crabbe, d'un Wordsworth, d'un Coleridge, qui sait ? d'un Byron peut-être. Ces talens originaux lui paraissent oublier le but de la poésie, qui est d'adoucir les soucis de l'homme et de trouver un baume à son âme blessée. En courant après la force, ils ont attrapé la laideur. « Oh ! revenez, poésie des anciens jours, que l'imagination vous ramène dans ses labyrinthes fleuris ! Ceux-là seront les poètes-rois qui sauront tout simplement dire les choses les plus douces. Oh ! que je voie mûrir ces joies de l'esprit avant mon trépas (1) ! »

Le trait de la physionomie de Keats est dessiné. Assurément c'est une bien gracieuse figure que cet Épiménide de vingt-cinq ans, cet

(1) Voyez la pièce *Sleep and poetry*.

éphèbe ionien du temps d'Homère, qui s'était endormi dans l'ancre des nymphes et qui se réveille au milieu des Bretons et des Pictes; mais n'est-il pas évident qu'il ne pourra s'acclimater sur cette terre pesante, sous un ciel pâle et gris. Les poètes sont volontiers cosmopolites; ils se font souvent une famille intellectuelle hors de leur pays et de leur temps. Keats est peut-être le moins Anglais des poètes que la Grande-Bretagne a produits dans notre siècle. Il manque de cette *manliness* dont le premier effet est de sortir du rêve stérile et de la plainte efféminée, d'accepter ce qu'elle ne peut changer et d'en tirer le meilleur parti possible. Lord Houghton, grand ami de Keats et fidèle à son culte depuis nombre d'années, veut le défendre de cette faiblesse. Notre opinion ne pèserait pas assez dans la balance contre la sienne, si nous n'y mettions en même temps le témoignage d'un grand critique dont les amis étaient ceux même de Keats. C'est une petite page de Hazlitt, cachée et enfouie dans un essai qui est plus moral que littéraire (1) :

« Je ne puis m'empêcher de penser que le défaut des poésies de M. Keats était l'absence d'une énergie virile. Il avait la beauté, la douceur, la délicatesse à un rare degré; mais il manquait de force et de substance. Son *Endymion* est une charmante peinture des illusions d'une imagination jeune, livrée aux rêves légers. Nous avons là des fleurs, des nuées, des arcs-en-ciel, des clairs de lune, tous les sons, tous les parfums qui enchantent, nous avons des oréades et des dryades qui voltigent; mais rien de saisissable, de fixé, de tangible, rien de l'esprit robuste ni des formes rigides de l'antiquité. C'étaient ses pensées et son caractère qu'il peignait ainsi. Tout chez lui est doux et potelé, sans os ni muscle; la jeunesse, non l'âge viril de la poésie. Son génie ne respirait que plaisir et joie printanière; sa pensée était toute parfumée du printemps. Il n'avait ni la chaleur intense de l'été, ni la richesse de l'automne, et quant à l'hiver, il sembla ne l'avoir jamais connu, jusqu'à ce qu'il eût senti la main glacée de la mort! »

Voilà le paganisme de la poésie anglaise moderne dans sa première période, sans érudition, médiocrement antique, très peu anglais, ou ne conservant du caractère national que la persistance sérieuse et obstinée, vivant de sa fantaisie, avide de sensations, mais, n'oublions pas de le noter, pur de toute tache de fange. Il pourra plus tard salir cette robe d'innocence; jusqu'ici toutefois il a la candeur de Daphnis avant la rencontre de Lycénion, et la littérature anglaise peut grossir du nom de Keats cette longue liste de poètes chastes dont elle est fière à bon droit.

(1) *Table-Talk*, troisième partie.



## II.

Autant John Keats est spontané, obéissant à son unique instinct, autant le jeune poète qui va nous occuper est érudit, imitateur habile, assimilant à son talent les procédés des maîtres les plus divers, riche surtout des souvenirs de la poésie grecque. Païen par les sentimens encore plus que par l'imagination, le retour sensible du goût public vers les modèles grecs a singulièrement servi sa haute ambition littéraire. Il vient bien à son heure. Nous remarquons dernièrement la passion philologique dont le public anglais des hautes classes a paru s'éprendre pour Homère (1). Un premier ministre publiant une Iliade, et après Chapman, Pope et Cowper, réussissant dans cette entreprise plus aisément que dans son projet de réforme; un professeur d'Oxford critiquant les vers du ministre, espèce de liberté fort pratiquée en Angleterre; six ou sept traductions en vers de l'un ou de l'autre poème homérique lancées dans la carrière avec la traduction ministérielle; la chambre des lords, dit-on, se surprenant un jour à discuter sur la manière de scander les vers iambiques; enfin, comme si ce n'était pas assez des anciens traduits en vers anglais, Tennyson lui-même, le poète lauréat, traduit en vers grecs-ou latins, tels ont été les symptômes de cette fièvre classique inattendue. Que le désir de tenir les fils au régime intellectuel qui a fait la supériorité des pères y ait contribué, on n'en saurait douter. Lire Homère et Démosthène paraît une source de distinction nécessaire au parfait gentleman. Peut-être aussi Homère et Démosthène profitent-ils en ce moment d'une réaction littéraire. Pour se guérir de la vulgarité qui sous prétexte de réalisme a fait tant de progrès, pour se corriger de l'excentricité et du caprice qui sous prétexte de mouvement ont pris trop d'essor, pour retrouver enfin le secret du goût et le sentiment du style, il fallait peut-être que la génération présente revînt à l'école de Périclès. Or voici qu'un de ces jeunes aristocrates nourris du lait de la pure antiquité, voici qu'un brillant lauréat des fortes études classiques prend si bien au mot ces études et se remplit si bien de cette antiquité qu'il dépouille entièrement son caractère d'homme des temps modernes, d'enfant de l'Angleterre et de la Bible. Il s'échappe des universités comme un jeune Athénien sortant de la salle du festin, la tête ceinte de la couronne du banquet, promenant par la sage Angleterre son audacieuse nudité; il fait scandale par des allures qui auraient provoqué les sévérités d'Athènes, étonné parfois Corinthe elle-même.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1866, *Matthew Arnold*.

S'il faut prendre au sérieux ce talent très remarquable, mais très jeune aussi, quel chemin le paganisme a fait depuis l'aimable Keats! La mythologie lui suffisait, il ne parlait qu'à l'imagination. Aujourd'hui il va au fond des choses, il fait table rase dans l'âme, il s'empare des sentimens de toute la vie morale, il refond tout cela et le forme à son image.

Algernon Charles Swinburne appartient à une race fort ancienne de baronnets du Northumberland. L'Angleterre avait bon nombre de ces familles aux vertus et aux crimes historiques, éprouvées aussi par les vicissitudes les plus incroyables de la fortune, et qu'elle tenait comme en réserve pour le pinceau de Walter Scott. Celle de M. Swinburne était digne de fournir une toile au grand romancier. Un représentant de cette race fut emporté en exil dans son enfance durant les guerres civiles. Il fut élevé en France, et y serait mort inconnu, oublié, si un étranger qui avait vu sa famille n'avait par hasard été frappé des traits héréditaires de sa physionomie. Cette reconnaissance de roman remit les Swinburne en possession de leurs domaines. Contraste singulier des temps! l'ancêtre fut le héros d'une aventure dramatique, le petit-fils aujourd'hui versifie des drames; l'ancêtre exilé fut accueilli par la France, le petit-fils demande à la France des modèles littéraires et des inspirations.

« Ce n'est pas, dit-il dans sa pièce à Victor Hugo, ce n'est pas en étranger ni sans amour que je tourne les yeux vers la belle et féconde France, qui, par-delà l'écume des flots, donna secours et abri à mes pères. Sa large mamelle rendit la chaleur et la vie aux exilés à qui la mère-patrie refusait le lait et les caresses, aux orphelins jetés autrefois sur une terre plus généreuse. »

Nous aimons que le petit-neveu des exilés soit venu demander la nourriture intellectuelle au génie hospitalier de la France; mais quel usage en a-t-il fait, et a-t-il bien choisi? Les pages qui suivent le diront au lecteur. Deux drames tirés de l'histoire moderne, *The queen Mother* et *Rosamond*, publiés en un seul volume il y a sept ans, voilà le début de M. Swinburne. La littérature anglaise contemporaine conserve la tradition de son magnifique théâtre d'autrefois en des œuvres qui voient rarement le feu de la rampe. Une poésie éloquente, de fortes qualités de style, n'empêchèrent pas ce premier essai d'être négligé. Nous ferons comme le public, et nous ne garderons de souvenir que pour les œuvres suivantes, qui se sont emparées de l'attention générale. C'est dans l'ordre chronologique *Atalanta in Calydon* et *Chastelard*, encore deux drames, l'un grec, l'autre moderne, et le volume le plus récent, *Poems and Ballads*. Si *Atalanta* est le meilleur ouvrage de M. Swinburne, et si les poé-

sies détachées ne valent pas autant que les drames, la pensée générale de l'auteur se développe progressivement dans l'ordre des dates; le paradoxe devient erreur, l'audace devient immoralité.

Althée, épouse d'Oïnée, reine de Calydon, en Étolie, eut pour fils Méléagre, brave et farouche comme Mars, que les poètes lui ont même donné pour père. Sept jours après la naissance de ce prince, les trois Parques étaient entrées dans la chambre de sa mère et avaient annoncé à celle-ci que la vie de l'enfant était attachée à la durée d'un tison qui brûlait dans le foyer. Quand ce brandon à demi consumé se réduirait en cendre, sans effort, sans blessure, la vie s'exhalerait des lèvres de Méléagre. Althée se précipita de son lit, éteignit le bois fatal et l'enferma précieusement. Ce jour-là, elle devint puissante comme la fatalité. En veillant sur ce tison à demi consumé, non-seulement elle sauvait son fils, l'héritier de son sang violent et sauvage, elle le rendait invulnérable, et lui ôtait le seul frein de la force humaine, la crainte de la mort. Il dut être un vrai prince étolien : à une race d'hommes grossiers, vêtus de peaux de bêtes, le pied droit chaussé d'une bottine, l'autre nu afin de bondir plus vite sur la proie, devait convenir un prince qui tue ses oncles pour une peau de sanglier. Il avait une femme et des enfans; mais Atalante, l'amazone arcadienne, lui plut, et il voulut avoir des enfans de la chasseresse. Cet amour fut sa perte. La destinée eut son jour quand Méléagre irrita sa mère, sa mère armée d'un pouvoir surhumain. En délaissant l'épouse que lui avait donnée Althée pour prendre Atalante, en contraignant les guerriers de Calydon d'admettre une femme à leur expédition contre le sanglier envoyé par Diane irritée, en tuant les frères de sa mère pour s'emparer de la dépouille du monstre, dont il voulait faire présent à sa chasseresse, Méléagre fit désirer sa mort à celle qui lui avait donné la vie. Le tison, mesure fatale de son existence, fut jeté avec l'angoisse d'une mère qui se venge dans le même foyer, par la même main qui l'en avait retiré autrefois avec la précipitation de la terreur.

Tel est le sujet du *Méléagre* exposé sur la scène grecque, autant du moins que nous pouvons l'apercevoir à travers le récit mythologique d'Apollodore, les vers ingénieux d'Ovide et les fragmens peu nombreux d'Euripide. Que pouvait devenir un tel sujet entre les mains d'un poète du XIX<sup>e</sup> siècle? Je crois que, dans une imitation même de l'antique, il n'était pas possible de développer cette action comme le faisaient les anciens, de situation en situation, avec les incidens qui viennent naïvement, mais fortement nouer cet ensemble, cette marche que nous pouvons à peine appeler une intrigue. On n'imagine pas un poète moderne développant une déli-

bération entre Méléagre et sa mère pour décider s'il est bon qu'une femme porte des armes, s'il est désirable que Méléagre ait une progéniture née de la chasseresse. On ne se figure pas, à cause de leur franchise trop primitive, des scènes dont le pathétique aurait pour base, non pas la colère de Diane, mais un sanglier ministre de cette colère, détruisant les moissons, faisant des hécatombes de laboureurs, de bergers, de troupeaux. On se figure encore moins qu'un poète puisse sérieusement faire porter l'intérêt sur une dépouille de sanglier, sur des héros qui courent à la mort pour conquérir une peau de bête, et qui s'égorgent pour se l'arracher.

Si l'action n'est pas conservée fidèlement, on ne peut que la réduire, diminuer le nombre des incidens, donner plus de place à l'élément lyrique, rendre la tragédie plus simple encore qu'elle n'était entre les mains des artistes grecs. C'est ce qu'a fait M. Swinburne, et nous ne pouvons que l'approuver. S'il avait inventé d'autres incidens, il aurait compliqué son action, il aurait fait un compromis entre le théâtre antique et le théâtre moderne. Il serait retombé dans la tragédie à la manière française.

En conservant, en exagérant la simplicité de composition de la tragédie antique, M. Swinburne a obtenu deux résultats très remarquables qui lui font grand honneur. Le premier est l'heureuse harmonie de l'ensemble. Chose rare de notre temps, mais surtout en Angleterre, voilà une œuvre poétique où règne une belle unité. Cette unité est à peine celle de l'action, puisque l'action est si peu de chose; c'est celle de l'impression annoncée au commencement, produite dans les parties successives, achevée et complète à la fin. L'auteur a laissé de côté les vicissitudes de la lutte, le choc des caractères, la fatalité des circonstances. La belle chasseresse apparaît entre le prince et sa mère, et le prince est perdu, voilà toute l'œuvre. Avec le tact d'un parfait *scolar*, il s'est gardé des scènes d'amour. Les anciens connaissaient à peine l'amour profond, idéal, délicat, qui est le produit de la civilisation moderne, et certainement ils jugeaient ce sentiment indigne de la scène tragique. Cependant, bien qu'on n'y trouve pas une scène d'amour, l'amour est le ressort de cette tragédie, et les femmes y ont les principaux rôles : une femme apporte la guerre dans Calydon, une femme prononce l'arrêt de mort et déchaîne la catastrophe. Cette unité de composition poétique atteindrait à la beauté sculpturale d'une tragédie grecque, n'était l'excès des images qui surchargent çà et là le style : il faut toujours payer tribut à son temps. Voilà pourtant une œuvre grecque, attique au milieu des abus de la liberté littéraire illimitée et sous le règne, pour ainsi dire, du drame et du roman à sensations, *sensational literature*. Sans doute il faut en savoir gré à

la nature, qui a sa loi d'équilibre dans les âmes comme dans les corps, et la foule, qui applaudit à ce qui allume le sang ou irrite les nerfs, se fatigue de ces émotions toujours les mêmes. Sachons gré aussi à ceux qui remettent sous nos yeux l'exemplaire de la vraie beauté. Nous n'aurions que des éloges pour la belle et simple conception d'*Atalanta*, si nous n'étions obligé de faire des réserves sur la pensée morale de l'œuvre.

L'autre mérite que nous avons indiqué, c'est la tragique éloquence qui anime ces pages, non que le poète ait trouvé le secret de ces conflits qui mettent la scène en feu, de ces dialogues dramatiques qui posent un problème moral et en poursuivent la solution devant un auditoire haletant de crainte ou d'admiration. Ce qu'il nous donne, c'est le développement d'une émotion le plus souvent pénible, il est vrai, mais forte, ce sont des jours odieux et terribles ouverts dans l'âme humaine. Il a des pages touchantes et douces, comme le discours fier et virginal de son Atalante, aussi fraîche, aussi pure que les forêts consacrées à Diane, ou les plaintes mélodieuses de son Méléagre résigné, qui meurt sans accuser une mère cruelle; mais ce qu'il importe d'étudier dans cette œuvre, c'est le développement de l'âme orgueilleuse et farouche d'Althée. La tragédie est toute avec elle, penchée sur le foyer où elle va jeter le tison fatal.

Deux sentimens impérieux se partagent cette âme, l'amour de son fils, dont elle tient la vie entre ses mains, l'amour de ses frères, que son fils a tués. De quel amour cette âme implacable aime-t-elle son fils? Elle aime en lui sa beauté : « ô mon premier-né, le plus beau de tous! » Elle aime en lui le souvenir de ces doux yeux, de cette bouche souriante qui tirait la vie de son sein, l'image de ces petits genoux mal assurés, de ces pieds délicats et timides qui s'essayaient à la marche, de ces joues que des baisers légers suffisaient à rendre rouges, de ces cheveux dont les boucles étaient autant de fleurs. Elle aime en lui l'espérance d'un enfant royal, d'un vaillant guerrier, d'un prince, le plaisir d'entendre dire : « Elle a enfanté la meilleure épée du temps! » Voilà ce qu'elle aime dans son enfant, l'idole de ses yeux et la gloire de son nom, tout ce qui tient à la chair et à l'orgueil. Pas une résistance du cœur, pas une révolte des entrailles! D'ailleurs le regret de la mort de son enfant ne se présente à ce cœur violent qu'après le sacrifice consommé. Le talent caractéristique de M. Swinburne comme poète, l'art de peindre par les mots, *word-painting*, si fort estimé aujourd'hui, se développe admirablement dans ces images d'une délicate beauté. Personne ne dénierait à l'auteur le droit de concevoir Althée comme l'a fait M. Swinburne; mais Ovide, qui abusait pourtant de son es-



prit, a trouvé des accens plus épurés, plus éloignés d'une sorte de maternité toute charnelle.

De quel amour Althée aime-t-elle ses frères, pour qui elle va jeter à la fournaise la vie heureuse et florissante de son enfant? Elle aime en eux les compagnons de ses premiers jeux, ceux qui ont ouvert ses yeux aux premières sensations du beau, qui lui ont appris à distinguer l'acier qui brille, l'or qui éblouit, à chercher son image dans un miroir, à mettre sur sa tête un diadème de fleurs. Elle aime en eux le souvenir des chasses enfantines qu'ils représentaient à leur sœur, les petits javelots qu'ils lançaient, les chiens qu'ils amenaient à ses caresses, qui cachaient leurs têtes familières dans sa jeune poitrine et la réjouissaient du regard de leurs grands yeux. Althée pleure ses frères comme les pleurent leurs chevaux et leurs chiens restés sans maîtres, pauvres animaux fidèles qui dressent à chaque instant leurs oreilles, croyant saisir le bruit des pas, le bruit de la voix qu'ils n'entendent plus. Comme eux, elle se réveillera en sursaut à des paroles imaginaires; comme eux, elle veut mourir de son insupportable regret.

Douleur éloquente assurément! mais ici la chair et le sang parlent plus haut que tout. Il n'y a que l'instinct de la sœur qui parle. Là encore Ovide a donné à son Althée plus d'âme, sinon plus de passion. Il la met en présence d'une religion des morts : *Officium sentite meum*, recevez le tribut de mon devoir, dit-elle à ses frères. Elle hésite, elle succombe à la pensée d'un tel sacrifice, elle demande grâce aux mânes irrités. Cette hésitation, ce sacrifice expiatoire sont la reconnaissance d'une loi. Ceci est-il un reproche pour M. Swinburne, qui n'a pas fait de même? Nullement : qui voudrait parmi nous croire à une loi des mânes? Nous touchons à une conséquence inévitable pour tout esprit qui veut se faire païen après dix huit cents ans de christianisme. Toute loi morale sort de l'âme humaine dès qu'on essaie d'y faire entrer aujourd'hui le paganisme.

L'Althée anglaise n'hésite pas, elle punit, elle venge, elle se venge elle-même sur sa propre chair. Elle obéit à celui de ses sentimens qui est le plus emporté, l'amour de sa famille, qui est encore l'amour de soi. Toutes ses passions se pressent et se foulent derrière ce sentiment pour la pousser au crime. C'est d'abord la haine jalouse contre cette vierge qui règne dans le cœur de son fils, et remarquez que M. Swinburne, dédaignant les ménagemens timides, s'est bien gardé de donner une seule tache à son Atalante, un seul tort à son Méléagre, excepté le meurtre inévitable. Il craindrait d'ôter quelque chose à la violence farouche de son Althée.

« Mon fils a-t-il respecté quelque devoir? Le cruel! Comme une bête fauve,

il a saisi sa proie, il l'a emportée à l'écart pour l'égorger. Oui, et elle aussi, la femme étrangère, elle la fleur et l'épée, fleur meurtrière pour les hommes, épée rouge de sang répandu à plaisir, elle, la créature adorable, haïssable encore plus! oui, elle a vu de ses yeux indifférens, elle a considéré avec son froid sourire d'étrangère mes chers, mes pauvres morts! Elle me voit moi-même misérable au-delà de toute misère, femme accablée de douleurs entre toutes, nom effacé sous les larmes que répandra sur moi le genre humain. »

C'est ensuite l'orgueil, non moins implacable que la haine :

« Reine impuissante, sœur malheureuse, mère maudite, je ne suis plus qu'un objet de pitié. Cependant ma sœur Lédà, sur son trône, de l'autre côté de la mer, entourée de beaux enfans et de son époux respecté, me maudira, disant : C'est un fléau, non un fils, que tu as porté, un feu brûlant, un brandon qui consume ton âme et la mienne... Ah! mes frères, soyez contents! vous aurez de royales funérailles!... Quoi! dans ses ténèbres, ma mère Eurythémis, ombre courroucée, apprendrait que ses fils descendent vers elle sans honneurs, sans vengeance, comme des malheureux sans famille, tandis que leur sœur est sur le trône! Ce serait un affront pire que cette douleur! Non, dans son désert funèbre, au milieu des troupeaux des ombres semblables à autant de feuilles sèches, dans le sombre bercail des morts qui ne voit jamais le soleil, ma mère aura sa faible satisfaction, sa raison d'être fière, en apprenant que reine elle a porté une fille qui sait être reine. »

C'est encore la passion de la vengeance qui, à la haine et à l'orgueil, ajoute l'ivresse du sang :

« Le destin m'appartient, il est mon fils, le compagnon de ma couche, mon frère. Vous, dieux forts, faites-moi place parmi vous, je suis comme un d'entre vous, je donne et j'ôte la vie. Toi, ô Terre, qui as fait et défait l'homme, toi dont la bouche est sanglante des fruits de ton propre sein que tu dévores, regarde de quelle bouche, avec quel aliment, moi aussi, je nourris mes entrailles : c'est avec la chair même faite de mon corps. Regarde! cette torche incendiaire que j'allumai un jour, je l'éteins dans le feu qui la dévore, je la réduis en cendre et en poussière... »

« J'ai osé le faire, et je ne pleure pas, et je ne crie pas. Criez, vous, et pleurez! Je n'invoque pas les dieux, invoquez-les! Je n'ai pitié de personne, ayez pitié, si vous voulez! Je ne sais si je vis, seulement je sens le feu sur ma figure, je sens sur mon visage la brûlure d'un tison. Oui, la fumée me prend à la gorge! oui, j'aspire cette fumée de mes narines et de mes lèvres insatiables, impatientes. Mes mains brûlent, un feu consume mes yeux, je chancelle comme ivre de la vie, ivre de plaisir. Et cependant, quoique folle de joie, ma vie me paraît longue, je me sens comme rouge de sang versé. Voyez! la flamme m'envahit à mesure qu'elle pâlit en lui. Mes veines se gonflent du sang qu'il perd, le flot de la vie passe de lui en moi. Mes regards s'allument du feu qui expire dans ses paupières éteintes. Ma joue est pourpre, parce que la sienne prend la teinte de la mort. »

Haine, orgueil, vengeance, tels sont les ressorts de ce caractère. Althée, une fois ses passions déchaînées, tient de la bête féroce. Elle tue comme l'animal que la nature, dans ses formidables mystères, a chargé à certains momens de la fonction de détruire, comme le bouc qui dévore ses petits. On dirait que M. Swinburne a pris au sérieux le mythe de Prométhée recueillant une parcelle dans chaque nature d'animal et la déposant au fond du cœur de l'homme. Avec une énergie obstinée, il dégage de l'âme humaine l'instinct bestial qui brise sa barrière et s'échappe dans sa sauvage liberté. C'est là proprement la fatalité qui plane sur sa tragédie, la fatalité impie au rebours de celle qui remplit les poètes grecs. Écoutez cet hymne de la révolte, ces lyriques blasphèmes du chœur, dont on a peine à rendre la sombre et infernale beauté!

« O Dieu, tu nous as comblés de ta haine, tu as ôté la vue à nos yeux, tu nous as créés éphémères et livrés au hasard, êtres petits et chétifs. Tu nous as réchauffés de ton baiser et frappés de tes coups. De ta gauche, tu as mis la vie en nous, et tu as dit : Vivez ! De ta droite, tu as mis en nous la mort, et tu as dit : Expirez ! Tu nous as envoyé le sommeil, et tu l'as coupé d'affreux rêves, disant : La joie n'est pas, l'humanité n'aura que le désir de la joie. Tu nous as donné des sources délicieuses, mais qui aboutissent à une mer toute d'amertume. Tu nourris une rose avec la cendre d'une infinité d'hommes. Tu flétris une seule joue avec des ruisseaux infinis de larmes. Tu nous ôtes l'amour, et tu donnes en échange la douleur. Parce que tu es fort, ô notre père, et que nous sommes faibles, parce que tu es notre ennemi, que ton bras nous pousse dans les récifs de la mer et nous brise aux écueils du rivage; parce que tu as bandé ta foudre comme un arc, lancé les heures comme des traits, jeté parmi nous le crime, les paroles de haine, mille maux qui ont l'aile de l'éclair et une fin commune pour tous; parce que tu as fait le tonnerre, que tes pieds sont comme les cataractes du ciel, que ta face est comme un feu brûlant et tes yeux comme la flamme; parce que tu es au-dessus de tout ce qui est au-dessus de nous, que ton nom est la vie et que le nôtre est la mort; parce que tu es cruel et que nous sommes misérables, que nos mains travaillent et que les tiennes détruisent; vois, malgré nos cœurs déchirés et nos genoux tremblans, avec des lèvres mortelles et un souffle passager, nous témoignons du moins-avant de mourir que le monde est ainsi et pas autrement, que tout homme soupire dans son cœur et dit : Tous, oui tous ! nous sommes tes ennemis, ô Dieu tout-puissant ! »

On rapporte qu'Euripide, un des maîtres de l'auteur anglais, fut plusieurs fois forcé de conjurer la colère du peuple au milieu de quelque passage téméraire sur les dieux : qu'auraient dit les Athéniens en entendant ce pœan de l'impiété ? Où auraient-ils trouvé assez de pierres pour lapider M. Swinburne ? Il est vrai que le chœur finit par s'exhorter lui-même à la patience ; mais ce n'est qu'un refrain

nécessaire pour terminer sur le ton classique. Et maintenant n'est-il pas inutile de montrer combien la fatalité sur le théâtre d'Athènes différait de ce fatalisme, combien elle était pénétrée de l'esprit même de la religion? La seule étude que nous venons de faire de cette tragédie ne prouve-t-elle pas que nous la considérons comme une œuvre entièrement différente des conceptions grecques? Si *Atalanta* n'avait été qu'un pastiche de l'antiquité, nous l'aurions laissée à la curiosité des philologues. Dans son cadre grec, elle est une œuvre moderne; tout y est moderne au fond, pensées, sentimens, paradoxes, déclamations religieuses, tout, jusqu'à ce paganisme mutilé, qui, ne pouvant rendre à la vie les anciennes lois morales, essaie de se passer de toute loi morale. Saisir ces caractères dans l'œuvre la plus parfaite et la plus pure de M. Swinburne, n'est-ce pas indiquer d'avance les conclusions auxquelles doit nécessairement aboutir la lecture de tous ses écrits?

Le drame de *Chastelard* n'a pas eu le succès d'*Atalanta*. C'était une tentative hors du cadre classique; il fallait bien s'attendre que le poète ne recommencerait pas si vite l'épreuve périlleuse d'une lutte avec les maîtres grecs et d'un genre de tragédie médiocrement populaire à cause des allures archaïques. Pour que la tentative fût heureuse, il fallait sortir des abstractions, créer des personnages de chair et d'os, des êtres vivans, individuels comme ceux de Shakspeare. Malgré les brillantes et vigoureuses pages de l'œuvre nouvelle, elle ne remplit pas cette condition. Un jeune poète qui se sacrifie à l'amour avec une passivité lyrique est une élégie, une ode vivante, c'est-à-dire un être de raison. Vouloir mourir, quels qu'en soient les motifs, n'est pas une passion dramatique, puisqu'une telle volonté exclut le combat et l'action : vouloir mourir parce qu'on n'espère plus rien de l'amour, c'est l'opposé du drame; mais se laisser conduire à la mort comme une victime résignée d'un roman préconçu, comme un martyr se dévouant à un type d'amour introuvable, c'est être une sorte de Tibulle ou de Properce prenant au sérieux ses métaphores. Tel est le jeune Chastelard. Il est emprunté à Brantôme, qui raconte ses témérités. Boscotel de Chastelard tenta deux fois l'aventure de se faire aimer de Marie Stuart, et se cacha deux fois sous le lit de la reine d'Écosse. Marie Stuart eut la légèreté de l'encourager et la cruauté de l'envoyer à la mort. Une sorte de conformité entre l'auteur et le personnage historique achève de faire de ce drame une longue élégie dialoguée qu'on pourrait mettre dans le volume des *Poésies et Ballades*. Chastelard était d'une illustre race, de la famille du chevalier Bayard, et il dit en mourant : « Si je ne suis pas sans reproche comme mon aïeul, comme lui du moins je suis

sans peur. » Il était poète : sur l'échafaud, il ne voulut d'autre prêtre ni d'autre livre de prières qu'un volume des poésies de Ronsard. Quant à Marie Stuart, elle est encore plus idéale et plus étrangère aux réalités du drame. La femme comme le poète la voit, comme il est de mode peut-être aujourd'hui parmi les jeunes poètes de la voir, c'est-à-dire un bel objet sans cœur, sans valeur intellectuelle et morale, et cependant faisant le malheur d'un homme d'esprit et de cœur uniquement parce qu'elle est belle, tel est le portrait de la reine d'Écosse que M. Swinburne s'est flatté de faire accepter. Elle est dure et, sur la foi d'une lettre à Bothwell qui a une tout autre portée, elle avoue avec une sorte de candeur sa dureté; elle est versatile et veut la grâce de Chastelard quand on demande sa mort, sa mort quand on demande sa grâce. Elle signe le sauf-conduit de son amant et va le lui redemander dans la prison. Non-seulement elle est cruelle et ordonne le supplice pour sauver sa réputation, ce qui est malheureusement et dans l'histoire et dans la nature; mais elle a des velléités féroces, ce qui n'est ni féminin ni historique, elle s'enivre du spectacle de la bataille qui dans la réalité ne flattait que sa vanité de femme; sa peau délicate se plaît à effleurer les lames bien affilées, elle voudrait manier l'épée et verser le sang. Cette veine sanguinaire, ce désir de donner la mort est à peu près dans tous les types de femme dont l'auteur a rempli son volume de poésies. La Marie Stuart de M. Swinburne est la même femme que Dolorès, que Faustine, que Félise, et toutes ses déesses de beauté avides de victimes; c'est la Vénus de son *Laus Veneris*, mais ce n'est pas la reine d'Écosse. Comme un illustre poète dont il s'est souvenu en plus d'une page de ce drame, il a façonné ses personnages dans la matière subtile de sa fantaisie, il les a découpés dans la brillante étoffe de son imagination païenne; puis il leur a cherché des noms dans le passé, il a promené ces patrons tout faits dans l'histoire et a modelé les personnages réels sur ses fictions. Cette marche peut convenir à des conceptions telles qu'Atalanta. Dans le drame moderne, dans le drame romantique (je prends ce mot au sens anglais), elle est contraire à la nature des choses. Pour faire entrevoir l'idéal élégiaque et personnel de ce drame, il suffit de quelques vers du monologue de Chastelard au cinquième acte.

« La mort serait-elle le profond sommeil d'un homme fatigué? Le sommeil, c'est déjà beaucoup. N'est-ce qu'un sommeil? Mais il n'en est pas qui me puisse faire oublier cet amour rivé à mon être; il n'est ni sommeil, ni repos mortel qui y puisse atteindre. Ah! dans l'étroit espace de la tombe, dans la poussière qui remplira mes yeux, sa figure viendra voltiger encore avec le parfum pénétrant de ses cheveux, avec le feu subtil de ses regards



passionnés, avec ses lèvres plus ardentes que le vin... Je crois que ce feu ne se réduira jamais en cendre, et que toujours il nourrira dans mes restes une flamme pour montrer où était ce cœur qui n'a pas voulu s'éteindre. Le Christ a eu beau faire, Vénus n'a pas été domptée : sa bouche est toujours rouge du sang des hommes, aspirant entre ses petites dents le sang de leurs veines, répandant un baume de mort sur ses douces lèvres, beauté amère, bouche garnie de perles qui communiquent le poison. Donc le mieux est de mourir promptement. Ah ! belle déesse d'amour, belle redoutable Vénus née de l'écume mortelle de la mer, je vous échapperai, je l'espère, en mourant ; j'échapperai à cette bouche de feu, à cette poitrine qui brûle. Le mieux est de mourir. »

Voilà le drame du paganisme nouveau. N'avez-vous pas remarqué cette image deux fois répétée déjà de la bouche remplie de sang ? Marie Stuart comme Althée, la femme avec toutes ses grâces ou déjà flétrie, la femme, quelle que soit sa passion, orgueil, vengeance ou sensualité, est un vampire qui suce le sang de l'homme. Cette inimitié entre elle et le poète n'est pas chose neuve. La satire perpétuelle des femmes a valu le titre de misogynne à Euripide, celui des poètes grecs dont M. Swinburne cherche le plus volontiers les traces. Ces vers méchants, si nombreux chez le tragique grec, étaient sans doute autant de revanches : on sait le mot de Sophocle sur cette querelle de son rival avec un sexe entier. M. Swinburne est bien jeune encore, ce ne sera pas faire offense à sa gravité que de répéter avec Sophocle : « Euripide ne déteste les femmes que dans les tragédies. »

### III.

Suivant un opuscule que M. Swinburne a écrit pour la défense de son volume de *Poems and Ballads*, la poésie anglaise de nos jours ne connaît qu'une forme, l'idylle : elle fait de la pastorale le fond perpétuel de l'élegie, du poème lyrique, et même, cela s'est vu, de l'épopée chevaleresque ; elle a l'églogue de la ferme et du moulin, du grenier et du salon, du château et du presbytère, il n'est pas jusqu'à la prison et à l'échafaud qui n'aient été mis en églogues. L'Angleterre poétique est devenue une grande bergerie. Cette mode, selon l'auteur d'*Atalanta*, a des inconvéniens manifestes. Quand un seul coin du firmament littéraire est visible et que le reste est caché dans les nuages, il y a toujours une étoile dont l'éclat supérieur éclipse les autres : ce n'est plus qu'un astre brillant autour duquel des nébuleuses flottent sur le sombre azur. Quel est cet astre qui efface tout autour de lui, ce modèle de la pastorale rustique, élégiaque, chevaleresque ? On le devine aisément, c'est le grand

poète unique et heureux de l'Angleterre qui depuis quinze ans jouit de sa splendeur calme et pure, comme la lune au milieu de son pâle cortège, *velut inter ignes luna minores*. Ajoutez que cette poésie d'âge d'or habitue depuis longues années le public anglais à un régime intellectuel qui l'affaiblit. Femmes et maris, sœurs et frères, se sont accoutumés à se repaître du même aliment littéraire. Le pli en est pris, propriété vaut titre, et maintenant les jeunes filles ayant voix au chapitre forment un appoint considérable, je n'ose pas dire font la majorité dans le jugement des poètes. Un livre qui ne peut être lu par les demoiselles est un livre condamné.

Je ne cherche pas si M. Swinburne, qui a été mis à l'index par une congrégation que ses grâces rendent si puissante, n'a pas ses raisons pour réclamer contre un aréopage ainsi composé; mais on pourrait mettre dans la balance les avantages que présente une littérature ouverte à tous sans distinction de sexe ni d'âge, comme un marché où l'on ne trouve que des nourritures saines. Autre argument contre la théorie de M. Swinburne : s'il est vrai, comme le donne à entendre le grand Milton, que la poésie pastorale ait pris naissance avec les chants de nos premiers parens, la poésie anglaise de nos jours, dont le tour trop bucolique déplaît à M. Swinburne, viendrait en droite ligne du paradis terrestre, et même ce serait le paradis terrestre sans l'arbre de la science du bien et du mal. Je suis fâché de le dire à M. Swinburne, mais je ne saurais m'étonner qu'en voulant bouleverser cet Éden littéraire il ait fait pousser le cri « arrière, Satan! » Il s'est montré moins habile que son devancier : il a mis Ève contre lui. C'est à Adam qu'il présente la pomme funeste, et il prétend qu'Adam la mange à lui seul.

Sérieusement il est permis de contester la parfaite exactitude du tableau dessiné par M. Swinburne et de trouver quelques exceptions à cette pastorale universelle. Tennyson, cet astre que l'on dit immobile, a bien fait quelque excursion dans le firmament littéraire, le jour au moins où il donna son poème *In Memoriam*, si grave et si viril, son chef-d'œuvre peut-être, dont les beaux accens sur la vérité d'une Providence ne paraissent pas avoir fait une vive impression sur le talent de M. Swinburne. Accordons cependant à ce dernier le bénéfice de sa critique sur la poésie contemporaine. Uniformité veut dire ennui surtout dans la pastorale, et l'excès est un défaut même dans la poésie vertueuse. Cherchons de bonne foi ce qu'il a fait pour en sortir dans son volume de *Poems and Ballads*, et voyons s'il a quelque vin généreux à nous offrir à la place du laitage de la sempiternelle bucolique.

Ses plus belles poésies sont grecques, on pouvait s'y attendre; le fond moral en est le paganisme et la fatalité. Quelques-unes des

différences qui existent entre lui et Keats sont déjà connues; la principale est celle qui sépare la douceur de l'emportement du sang. Keats, malgré son paganisme riche et touffu, serait en grand danger d'être relégué par M. Swinburne au nombre des pastoraux. Et en effet, quand on les compare, les vers de l'un ont la grâce effarouchée des jeunes biches, et on ne peut s'empêcher de se représenter les vers de l'autre comme au fond des bois des cerfs amoureux qui luttent et s'éventrent dans leurs fureurs. André Chénier nous a servi à montrer sur quels points le premier n'était pas grec; il pourrait aisément servir à prouver que M. Swinburne est un grec outré.

Son *Laus Veneris* n'est autre que la légende romantique du Tannhäuser, mais en quelque sorte retournée et devenue l'hymne païen de la déesse de beauté. Dans le Tannhäuser, Vénus est une transformation diabolique de la belle Aphrodite. Déchue de la divinité comme les autres habitans de l'Olympe, elle s'est réfugiée dans une grotte obscure, et elle y retient son chevalier, son aveugle amant, qui ne voit pas percer sous son masque de beauté la laideur démoniaque. La déesse reprend ses droits dans le poète anglais, comme elle le fait dans plus d'un poète allemand. Elle est en exil et attend le jour où elle doit remonter sur ses autels. Jusqu'ici, rien qui puisse nous étonner; le poète anglais est païen comme Henri Heine, qu'il doit avoir beaucoup lu et dont il se souvient, avec cette différence pourtant que le scepticisme d'Heine est un correctif à ses boutades mythologiques. C'est quelque chose de fort païen et de tout à fait grec que la religion de Vénus. Cependant n'est-ce pas un grec bien outré celui qui fait de la fille de Dioné, « ce plaisir des dieux et des hommes, » selon Lucrèce, une divinité qui brûle et qui met à mort, « qui étouffe de ses mains et qui étrangle avec les nœuds de sa chevelure » le mortel qu'elle a séduit. Le paganisme était plus riant, et M. Swinburne à Athènes aurait passé pour un fanatique.

La remarquable pièce de *Phædra* n'est pas moins excessive. Certes la fille de Pasiphaé n'avait pas reçu avec le sang de sa mère la pudeur. Selon Racine, « c'est Vénus tout entière à sa proie attachée; » mais la Phèdre d'Euripide, qui est la véritable, si elle n'est pas chaste, est innocente. Elle se donne la mort dès qu'elle a vu clair dans son âme. La Phèdre de M. Swinburne ne fait pas de la mort son châtement, elle en fait ses délices. Mêlant à la passion de l'amour les images de sang, elle veut mourir de la main d'Hippolyte; elle implore de lui le coup de la mort avec une soif du trépas qui est encore de l'amour. Elle savoure avec volupté la pensée de la blessure profonde, elle montre la place où il faut frapper, elle supplie, elle saisit les mains d'Hippolyte, elle embrasse ses ge-

noux, elle demande le trépas dans les discours les plus brûlans. Je connais peu de vers plus passionnés; mais n'est-il pas vrai que cette Phèdre est plus que grecque et plus que païenne?

Que dire de la pièce d'*Anactoria*? C'est une paraphrase des vers de Sapho dans le *Traité du sublime*. Boileau pour la France, Phillips pour l'Angleterre, ont traduit ces strophes ardentes sans provoquer aucune sévérité, si ce n'est celle des juges difficiles, sans mettre en danger ni le lecteur ni eux-mêmes. Ils ont simplement traduit : M. Swinburne a paraphrasé. C'est par respect pour le chef-d'œuvre, dit-il. Faire passer la flamme de ces vers doriens dans l'idiome britannique lui a paru impossible, au lieu de rendre la poésie, il a essayé de rendre le poète. C'est donc Sapho tout entière qu'il a voulu mettre dans cette pièce de trois cents vers, la plus parfaite peut-être du recueil par la versification. Personne ne mettra en doute la bonne foi du poète, et on acceptera son explication; mais qui ne voit le danger de l'entreprise? Quand nous lisons la petite pièce de Sapho, nous oublions le sexe de l'auteur, celui de l'objet de son amour; nous sentons l'atteinte de la flamme, nous ne voyons que l'expression simple et concentrée de la passion; nous admirons. Comment se faire illusion durant trois cents vers? Si la poétesse de Lesbos avait porté son impudique ardeur jusqu'à la limite de trois cents vers, nous ne pourrions en parler aujourd'hui; sous un tel flot, sa flamme se serait éteinte avec son nom, et M. Swinburne n'aurait pas commis la faute de faire de cette étincelle un incendie. L'aveu du poète anglais pourrait s'étendre à toutes ses œuvres. Il nous rend les Grecs non comme ils étaient, mais comme il les sent : il les paraphrase. La paraphrase même ne peut être fidèle. Et comment croire que Sapho nourrit avec du sang la source sacrée des vers? Toutes les femmes de M. Swinburne ont cet instinct homicide. O fille de Lesbos! à quoi bon avoir obtenu d'un Platon le titre de dixième muse? Pourquoi t'être placée à côté d'un Alcée non-seulement par les chants de ta lyre, mais par ton courage et ton exil, et que te sert d'être passée d'âge en âge comme le premier chantre de l'amour, s'il faut qu'un poète, après deux ou trois mille ans, te ravale au niveau de la bête féroce qui lécherait la plaie qu'elle a faite dans son ivresse furieuse? Non, tu n'es pas cette Ménade barbare, cette tigresse qui ouvrirait les veines de l'objet aimé pour étancher sa soif! Hélas! il n'est que trop vrai que la licence effrénée appelle le raffinement de la cruauté. On parcourrait toute la littérature de l'antiquité sans trouver une trace de cette union de la débauche et du meurtre. Était-il donc réservé aux nations modernes et chrétiennes de souiller ainsi la poésie?

N'insistons pas davantage sur ce point : on voit assez en quel sens M. Swinburne est outré, et comment, à force de vouloir être grec, il cesse de l'être. Son *Laus Veneris* est profondément triste, et l'imagination hellénique, même quand tout ne sourit pas autour d'elle, se dore toujours de quelque rayon d'espérance ou de joie. Sa *Phædra* est enflammée et sensuelle, et le théâtre grec est un sanctuaire de pudeur. Son *Anactoria* respire l'odeur du sang, et la poésie de Pindare et de Sophocle est le charme de l'humanité. Triste, ardent et cruel, voilà son paganisme, et la mythologie d'Homère respire le bonheur, le plaisir calme et la tendresse.

Les autres pièces du recueil sont animées du même esprit et brûlent des mêmes passions. Dans *Faustine*, *Dolores* et la poésie ayant pour titre *In the Orchard (Le Verger)*, on a le pendant du *Laus Veneris* et de la *Phædra*. Ce sont des flammes autour desquelles l'auteur fera bien une autre fois d'épaissir un peu les voiles, s'il ne veut pas s'entendre accuser d'écrire dans des situations d'esprit trop violentes. Chaque poète a ses mots favoris qui reviennent souvent sous sa plume. M. Swinburne fait un tel abus des lèvres et des baisers, que ces mots, poétiques s'il en fut, en deviennent fatigans. Le pendant du morceau d'*Anactoria* ne serait pas bien difficile à trouver. Je reconnais volontiers que la décence ne manque pas à son *Hermaphrodite*, mais pourquoi nous retenir le temps d'une tirade de cent vers devant ce monstre des bas siècles de l'art grec ? Pourquoi récidiver encore avec la pièce de *Fragoletta* ? Enfin les raffinemens cruels, le plaisir de voir le sang et de donner ou de recevoir la mort s'étale en plus d'une de ces pages, et ce n'est pas seulement quand il veut être grec que M. Swinburne tombe en ces excès.

Est-ce à dire que nous nous étonnions beaucoup de ces exagérations ? Le remarquable poète que nous venons de lire n'a-t-il fait qu'obéir à l'emportement du caprice ou au désir de frapper fort et de prendre d'assaut la renommée ? Sans doute il faut mettre une notable partie de ces excès sur le compte de la jeunesse : quand les passions parlent haut, quand les sens bouillonnent et que le tempérament ne sait pas se maîtriser, on croit volontiers qu'il n'y a dans la vie que des sens et des passions ; mais attendez que l'expérience prenne la parole à son heure, comme elle aime à le faire quand elle peut être écoutée, les sens, comme des bêtes échappées, sont ramenés au devoir, et la vie elle-même se charge tôt ou tard de démontrer la nécessité de quelque loi morale. Le temps viendra sans doute pour l'auteur d'*Anactoria* de réprimer les hennissemens de sa muse indomptée et matérialiste. Toutefois ne craignons pas de le dire, tout n'est pas affaire de tempérament dans ces révoltes,



dans ces débordemens, dans ces férocités. Écartons toute idée de calcul, nous avons trop d'estime à l'égard du vrai talent pour croire aisément celui qui le possède capable de spéculer sur l'immoralité. Aussi reste-t-il à montrer que ce genre d'excès était presque inévitable dans la voie où s'est engagé M. Swinburne.

Nous avons également nos païens; mais on peut dire en général que pour eux le paganisme est un thème rajeuni qui fournit à leur main d'artiste des variations poétiques. Les uns, les plus distingués, ennuyés de la personnalité larmoyante ou boursouflée qui s'étalait dans les vers de notre temps, sont remontés aux sources primitives grecques, comme à l'éternel réservoir de toute poésie. Ils traduisent Homère. Ils se sont faits grecs par dégoût de la vulgarité, et nous devons à leur accès de misanthropie littéraire quelques-uns des meilleurs vers de ce temps, quelques gouttes de miel qu'ils ont rapportées du mont Hymette. Les autres sont tombés amoureux du Parthénon après avoir été passionnés pour les cathédrales; ils ont passé, avec la rapidité d'humeur qui règne dans les ateliers, des arceaux et des ogives aux attiques et aux frises, des justaucorps et des souliers à la poulaine aux péplums et aux cothurnes. Pour leur talent, qui se compose surtout de la convoitise des yeux et qui se paie volontiers de couleurs, le goût païen a été une mode qui n'exigeait que le changement de leur vestiaire et le renouvellement de leur mobilier. D'autres encore sont des versificateurs d'une facilité infinie, qui font tout ce qu'ils veulent de la langue et de la rime; ils ressemblent, au moins pour le libre caprice, au sculpteur devant le bloc de marbre :

Sera-t-il dieu, table ou cuvette?

Il sera dieu!...

Leur ode sera Jupiter, leur élégie Vénus, leur idylle Diâne, parce que c'est la mode. Il est certain que M. Swinburne les a lus; n'a-t-il pas été dupe de ce paganisme de dilettante? Je le crains. C'est peut-être ce qui nous vaut l'avantage d'être proposés par lui en modèle à l'Angleterre à la fin de ses *Notes on Poems and Ballads*. Nous ne connaissons chez nous qu'un exemple pénible de ce sérieux apporté par M. Swinburne dans certaines aberrations morales, et encore n'y a-t-il que le paganisme du cœur, le paganisme sans les dieux païens. Sur cet exemple, le poète anglais est bien prodigue de son admiration. Qu'il y songe bien; il y a là pour lui plus lieu de réfléchir que d'admirer.

M. Swinburne n'est pas comme nos païens, il a pris le paganisme au sérieux, *in earnest*; certes il n'est pas plus anglais que son devancier Keats, mais par ce côté il l'est encore. La vie est courte,

les plaisirs sont mêlés d'amertume, et il en veut au Dieu des chrétiens d'attrister encore cette vie et de défendre ces plaisirs. Croyez-vous cependant qu'en brisant le joug de cette religion de la douleur il retrouvera la gaieté d'un enfant de l'Hellade, croyez-vous qu'en secouant la cendre de l'humilité chrétienne il va se couronner de roses et s'asseoir au banquet d'Anacréon? Non, il est trop tard pour se faire païen du fond du cœur, il est trop tard de deux mille ans! L'homme souffre, et le christianisme lui a donné la perception trop claire de sa souffrance. Il peut s'arracher du cœur l'espoir que le Christ a apporté sur la terre, mais il ne peut en arracher les épines que la vie y enfonce. Il cherche à endormir sa peine au sein des jouissances du corps, mais toujours l'esprit aura son douloureux réveil et « lèvera le linceul du plaisir. » Les vers de M. Swinburne ressemblent au lendemain d'une orgie. Ils ne sont pas moins tristes que sensuels; ils sont pleins de colères et de violentes insurrections contre Dieu, qui a fait le plaisir si passager. Satan est l'ange de l'orgueil; l'impiété de M. Swinburne est celle de l'ange de la volupté. De même que la foi, l'incrédulité varie suivant les hommes : il semble que pour être païen comme M. Swinburne il faut avoir été, ne fût-ce qu'un instant, fanatique de calvinisme. Entre le Dieu tyran qui obsède sa pensée et le Dieu vengeur qui gronde et tonne dans les sermons des presbytériens du xvii<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas bien loin (1).

Pourquoi nous imposer à nous et au lecteur la tâche de recueillir dans le dernier volume de M. Swinburne de nouvelles preuves de ce qui n'est que trop évident? Presque tout dans ce livre est rempli de révoltes contre les dieux, d'anathèmes contre les femmes. Quand on ne voit qu'un côté de la vie, on n'a qu'une corde à sa lyre : aussi la monotonie est-elle souvent le caractère du talent de M. Swinburne. Nous avons songé à traduire l'*Hymne de Proserpine*, qui est d'une grande beauté de diction et d'harmonie; mais la pièce est trop longue, et le goût même est blessé de quelques profanations qui la déshonorent. C'est la malédiction d'un païen qui meurt au moment du triomphe du christianisme et qui invoque dans l'avenir le retour de ses dieux, surtout de sa belle Vénus, car le paganisme du poète cesse d'être le polythéisme, et ses dieux se résument tous dans la déesse de la beauté. Contentons-nous d'en extraire ce passage étrange sur la fatalité.

« Les jours de délices et de joie, d'ardeur et de tristesse, sont balayés

(1) Il y aurait de curieux rapprochemens à faire entre les impiétés de M. Swinburne et les excès fanatiques de la prédication presbytérienne d'autrefois, surtout en Écosse. Voyez Buckle, *Civilization in England*, chap. 19.

avec l'écume du présent qu'emporte la marée descendante du passé. C'est là, de l'autre côté des barrières de cette mer des choses, entre les portes de cet océan, où un désert d'eau pousse ses vagues, où de grands navires sont engloutis au fond, où un abîme de mort attend, c'est là que, puissant et profond, rempli de choses inexprimables, c'est là qu'avec ses yeux d'écume, ses nageoires empoisonnées, ses dents de requin, sa chevelure de serpent, s'écoule éternellement, sous le vent blanchissant de l'avenir, le flot infatigable du monde. Le sel de sa vague se compose des pleurs des hommes; il emporte l'éclair de la destruction, le fracas des chutes, le battement des années, l'angoisse du jour qui succède au jour, le trouble de l'heure qui succède à l'heure. Et les gouttes en sont amères comme le sang, et la crête des vagues est comme une griffe qui mord, et la vapeur en est comme le gémissement des esprits qui ne sont pas encore, et le bruit comme celui qu'on entend dans un rêve. Retiendrez-vous avec des rênes cette mer profonde? Châtierez-vous cette haute mer avec des verges? La prendrez-vous pour l'enchaîner, elle qui est plus ancienne que vous tous, ô dieux! Tous vous passerez comme un vent, comme un feu vous passerez et ne serez plus. Vous êtes des dieux et vous mourrez, et ces vagues à la fin couvriront vos têtes! »

Assez de ces déclamations étincelantes contre les lois de la vie humaine! Assez de ce lyrisme ennemi des dieux! Il est temps de prendre congé de M. Swinburne et du paganisme anglais. Je reconnais que ce volume, aussi bien que les précédents, tranche singulièrement sur les œuvres de la poésie anglaise contemporaine, et que M. Swinburne a pleinement réussi dans son dessein de fuir la pastorale. Je reconnais encore qu'il a toute espèce de raison pour demander un auditoire à part et pour récuser le jugement des jeunes filles; mais nous a-t-il au moins donné l'aliment viril qu'il nous promettait? car il ne suffit pas de répéter avec un poète de notre temps :

. . . . . J'en préviens les mères de familles,  
Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles  
Dont on coupe le pain en tartines; mes vers  
Sont des vers de jeune homme.

Il faut de mâles pensées, et je ne crois pas que la révolte perpétuelle contre la loi morale en soit une. On peut manquer de virilité non-seulement en se laissant accabler par le sort, mais encore en recommençant à tout propos contre lui de stériles rébellions. Je ne crois pas non plus que le joug des sens, si exclusif, si complet, soit la source des mâles accens, et c'est une étrange marque de courage que de verser toujours des larmes et de pousser des cris au pied des autels de Vénus. C'est au moins ce que l'on rencontre à toutes les pages du dernier volume de l'auteur. M. Swinburne n'a pas

voulu recevoir de la muse en faveur chez lui son pain tout coupé en tartines, à la bonne heure! mais je crois qu'il a fait beaucoup plus qu'il ne pense « des vers de jeune homme. »

Quant au paganisme poétique qui est l'idée générale de ce travail, les hommes de talent ne lui ont pas fait défaut : il a manqué cependant d'un André Chénier demandant seulement aux modèles grecs des études, des formes, « des vers antiques pour des pensées nouveaux. » L'hellénisme en poésie ne peut être qu'une question d'art; il faut bien que cette source ne soit pas épuisée, puisque nous la voyons jaillir encore lorsqu'on la croyait tarie; mais pour l'âme humaine il est bien mort, et les vers ne le ressusciteront pas. Il est remarquable que John Keats et M. Swinburne, malgré toute la distance qui les sépare, ont fait tous deux la faute de prendre au sérieux le paganisme et de lui donner une place dans la vie même. Ce n'est pas seulement la poésie, c'est la nature qui paraît dépeuplée au premier, parce qu'elle n'est plus remplie de faunes et de nymphes; le second fait table rase dans son âme de toute espèce de foi et de doctrine morale pour la livrer à un paganisme outré. C'est là un triste progrès; mais faut-il qu'une génération entière soit responsable de ces folies? La réprobation, nous devons le dire, a été sévère, unanime, injuste en certains cas, puisqu'on s'est mis à lire entre les lignes, à deviner des intentions infâmes, desquelles il suffit pour le défendre de l'exaltation même de l'auteur et du caractère élevé de son style. Si par hasard, avec ce tempérament anglais qui ne fait rien à demi et ne prend rien légèrement, les idées païennes sont un vin capiteux pour les poètes, il faudrait se garder de tirer trop vite des conséquences générales de ces égarements particuliers, et parce qu'il s'est trouvé dans Israël quelque prophète inspiré du démon, de conclure à des tendances fatalistes et corruptrices dans la nation et même dans la jeunesse. Que M. Swinburne renonce aux paradoxes; qu'il revienne à la nature et à la vérité : elles lui montreront que ces poètes grecs qu'il aime tant leur restaient fidèles; elles lui enseigneront aussi quand il faudra s'écarter d'eux au lieu de pousser plus loin qu'eux dans l'erreur. Elles lui diront : « Poète, respectez non vos passions, non votre orgueil, mais votre dignité et votre beau talent. Soyez viril. Imitz vos antiques maîtres : s'ils étaient païens, ils étaient du moins des hommes. »

LOUIS ÉTIENNE.

---

LES

# VOITURES PUBLIQUES

DANS LA VILLE DE PARIS

---

Paris est après Londres la ville du monde où l'on emploie le plus de voitures, aussi les fiacres et les omnibus sont-ils devenus une sorte de service public qui a son importance sociale, comme les postes et les télégraphes. Chacun en use, et le matin il n'est pas rare de voir quatre maçons, installés dans un fiacre sur lequel les auges sont déposées avec les truelles, se rendre à leur chantier. A cette vue que penseraient les entrepreneurs des *carrosses à cinq sols* qui, dans leurs placards de mai 1662, avaient soin de dire : « On fait aussi sçavoir que par l'arrêt de vérification du parlement défenses sont faites à tous soldats, pages, laquais et tous autres gens de livrée, manœuvres et gens de bras, d'y entrer pour la plus grande commodité et liberté des bourgeois. » Aujourd'hui il n'y a pas de coin de rue, de carrefours, de quais et de boulevards où l'on ne trouve des coupés, des calèches, des fiacres et des omnibus; le nombre s'en accroît chaque jour, et grâce au décret du 23 mai 1866, qui reconnaît la liberté illimitée en pareille matière, le chiffre des voitures de louage ne fera qu'augmenter encore. Cela est fort bien fait; mais un tel état de choses n'a pas été improvisé, car voilà deux cent vingt-sept ans que le premier fiacre s'est montré à Paris.

Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, il n'existait qu'une seule entreprise de *chaises* à bras qu'on pouvait louer; elle avait été créée en 1617. Les porteurs savaient faire payer les cliens récalcitrans,



on peut à ce sujet consulter *les Précieuses ridicules*. Ce fut en 1640 qu'un certain Nicolas Sauvage, facteur des maîtres de coches d'Amiens, imagina d'établir des carrosses qui, toujours attelés et stationnant dans des quartiers désignés, se tiendraient à la disposition du public. Ces voitures furent appelées *fiacres*. Est-ce parce que Sauvage habitait rue Saint-Martin, en face de la rue de Montmorency, une maison qui avait pour enseigne l'image de saint Fiacre? Est-ce parce que vers cette époque un moine des Petits-Pères, nommé Fiacre, mourut en odeur de sainteté, et qu'on mit son portrait dans les nouvelles voitures pour les protéger contre les accidens? Je ne sais, mais ce nom, qui n'a aucune raison d'être apparente, a prévalu malgré tous les efforts qu'on a faits à diverses reprises pour le changer en celui d'urbaines et de lutéciennes.

Il faut croire que la spéculation n'était pas mauvaise, car immédiatement les personnages qui avaient l'oreille des ministres ou du roi sollicitèrent et obtinrent de nouveaux privilèges. Le nombre des voitures augmenta dans une si grande proportion qu'une ordonnance de 1703 en prescrivit le numérotage, afin qu'il fût facile de les reconnaître et de désigner au lieutenant de police les cochers dont on avait à se plaindre. Dès 1688, un règlement avait déterminé quelles stations les fiacres devaient occuper, et une ordonnance du 20 janvier 1696 avait fixé le tarif : 25 sous pour la première heure et 20 sous pour les suivantes. En 1753, il existe à Paris 28 places de fiacres et 60 entrepreneurs de carrosses de remise possédant environ 170 voitures. « Vous aurez, dit Mercier, vingt-cinq ans plus tard — un équipage, des chevaux et un cocher, fouet et bride en main, pour *trente sols par heure*. »

On vécut sous le régime du privilège jusqu'à la révolution française. Le 24 novembre 1790, l'exploitation des voitures de louage devint libre, et les sieurs Perreau, qui possédaient l'entreprise exclusive, furent indemnisés de la perte de leur privilège par une somme de 420,000 livres. Le 9 vendémiaire an v (30 septembre 1797), le fisc établit une taxe régulière et annuelle de 50 à 75 fr. sur les véhicules publics, selon leur importance. Le 11 vendémiaire an ix (3 octobre 1800), le tarif est modifié; on paie 1 franc 50 centimes la course et 2 francs l'heure; c'est à bien peu de chose près celui qui est encore en vigueur. Vers 1800 apparurent les premiers *cabriolets* de place, si bien nommés, car sur les pavés ils dansaient comme des chèvres. Jusqu'en 1817, les loueurs et les entrepreneurs avaient pleine liberté d'action sous le contrôle de la police, qui surveillait, réprimandait et au besoin punissait les cochers. A cette époque, la préfecture de police devient souveraine maîtresse; elle seule a droit d'accorder des autorisations pour l'ex-

exploitation, le remisage, le stationnement des voitures; chaque fiacre est frappé d'une taxe annuelle de 150 francs au profit de la caisse municipale; cet impôt est porté à 215 francs pour les cabriolets; à ce moment, Paris possède 1,390 voitures de place (900 fiacres, 490 cabriolets).

De 1790 à 1822, il n'existait pas réellement de voitures de remise qu'on pût prendre à la course ou à l'heure; en 1822 seulement, 100 cabriolets de régie furent créés; après 1830, ces derniers jouirent d'une liberté sans limite, purent multiplier à l'infini, à cette condition expresse cependant de ne pouvoir jamais stationner sur la voie publique lorsqu'ils n'étaient pas loués. Sous le gouvernement de juillet, la police, toujours active et prévoyante, apporta de sérieuses améliorations à l'organisation des voitures de place, et prit différentes mesures qui lui permirent de protéger la population contre les prétentions souvent excessives et même contre la brutalité des cochers. En 1830, toute personne qui prend un fiacre a le droit d'exiger que le cocher lui remette une carte portant un numéro d'ordre; en 1841, on établit des surveillans auprès de chaque station; le numéro de chaque voiture qui arrive ou qui part est pointé sur un carnet; 104 contrôleurs et agens spéciaux sont, dès cette époque, employés à ce service. De 1830 à 1855, nous avons assisté à la création de bien des voitures nouvelles: citadines, urbaines, delta, cabriolets compteurs, lutéciennes, cabriolets-mylords, thérèses, cabs; peu à peu le cabriolet jaune, le vieux cabriolet de place qui sautait, mais n'avancait pas, disparaît devant le coupé, devant la *petite voiture*, comme l'on disait déjà. Je me souviens qu'un cocher de cabriolet me dit un jour: « Tous ces coupés, toutes ces voitures *modernes*, ça ne tiendra pas; on prend un cabriolet, ce n'est pas pour aller plus vite, c'est pour causer avec le cocher! »

En 1855, il y avait à Paris à la disposition du public 4,487 voitures marchant à l'heure et à la course; elles se divisaient ainsi: 733 coupés ou cabriolets, 2,488 voitures de régie, 913 fiacres à quatre places et 353 voitures supplémentaires; ces dernières, facilement reconnaissables à leur numéro peint en blanc, n'auraient dû circuler que le dimanche, les jours de fête, de Longchamps ou de carnaval; par tolérance, on leur permit vers 1854 de sortir quotidiennement. Ainsi qu'on le voit, tout l'accroissement des voitures de louage avait, depuis 1817, porté sur celles dites de *remise*, puisque dans l'espace de trente-huit ans les fiacres ne se sont augmentés que de treize numéros. Cela tient à ce qu'un numéro de fiacre valait 5 ou 6,000 francs; la préfecture de police, ne voulant point accorder un privilège qui eût constitué une fortune véritable,

ne pouvant consentir à le vendre à son profit, refusa systématiquement toute autorisation nouvelle. On a dit souvent que les différens souverains qui se sont succédé en France depuis 1815 avaient parfois donné à leurs amis ou à leurs serviteurs le droit de créer 100, 200 fiacres, que ce droit, immédiatement transmis à un entrepreneur, leur valait une somme considérable: rien n'est plus faux; les chiffres que je viens de relever le démontrent avec évidence.

En 1855, on crut, pour assurer le bon fonctionnement d'un service qui devenait plus important de jour en jour, devoir réunir sous une seule direction toutes les voitures de remise ou de place; ce fut alors qu'on institua la *compagnie impériale des voitures de Paris*, qui, moyennant indemnité stipulée, racheta tous les *numéros roulans* dont les propriétaires consentirent à cette nouvelle combinaison. Cependant la fusion ne fut pas imposée: elle resta facultative; 1,850 cochers ne voulurent pas profiter des avantages qu'elle offrait et restèrent libres. C'était un monopole qu'on venait de créer, mais il était singulièrement amoindri par les charges qu'il acceptait. En effet, l'autorité municipale contraignit la compagnie à établir ses dépôts en dedans du mur d'enceinte et par conséquent l'assujettit à l'octroi; de plus elle exigea un accroissement considérable de matériel et de *cavalerie*. Par suite de l'annexion de la banlieue, les distances se trouvaient au moins doublées, mais le tarif restait le même et tel qu'il était en 1800; en outre chaque voiture était frappée d'une taxe fixe de 1 franc par jour pour droit de stationnement (1). Par suite de ces mesures, il y eut du malaise dans la compagnie; ce malaise ne fit que s'accroître avec le renchérissement des terrains, des loyers, des denrées, des fourrages, et il aboutit à la grève du mois de juin 1865. Certes les cochers pouvaient suspendre leur travail, délibérer entre eux, faire connaître leurs griefs, tâcher d'obtenir des conditions meilleures et demander qu'on augmentât leur salaire, qui était de 3 francs par jour, non compris les *pourboires*; mais ils sortirent violemment de leur droit et se mirent dans leur tort en voulant empêcher la compagnie de les remplacer, de veiller aux intérêts du public et de faire conduire les voitures par des cochers de hasard. Il y eut des injures, des menaces, des horions, des rixes, et la police correctionnelle s'en mêla. Les cochers reprirent le fouet, l'uniforme, le chapeau de cuir, remontrèrent sur leur siège, et tout fut dit. L'expérience cependant avait porté ses fruits; on changea brusquement de régime, et du monopole on passa à la liberté absolue. Le décret du 25 mai 1866 dit

(1) Décret du 16 août 1855.

expressément : « Tout individu a la faculté de mettre en circulation dans Paris des voitures de place ou de remise, destinées au transport des personnes et se louant à l'heure et à la course. » La liberté en matière d'entreprise de voitures avait duré trois ans, de 1793 à 1797; il faut espérer que la nouvelle période ouverte le 15 juin 1866 vivra plus longtemps.

On compte actuellement à Paris 6,401 voitures de place et de régie (1), auxquelles il faut ajouter 2,950 voitures de grande remise; ces voitures appartiennent à dix-huit cents entrepreneurs et à la *Compagnie générale*, qui seule est intéressante à étudier, car elle représente une administration complète, et elle a les rapports les plus fréquens avec le public.

Parmi les loueurs, il y en a beaucoup, plus de huit cents, qui n'ont qu'une voiture et qu'un cheval; ils échappent aux réglemens des entreprises particulières, mais fort heureusement ils restent soumis à ceux de la préfecture de police. Pas plus que les autres, ils ne peuvent refuser le service légal qu'on est en droit d'exiger d'eux, et ils doivent marcher à toute réquisition. D'après les nouvelles ordonnances, les voitures sont divisées en trois catégories distinctes : 1° les *voitures de place* proprement dites, qui, moyennant une redevance annuelle de 365 fr., peuvent stationner sur chacun des 158 emplacements désignés par la police; elles sont marquées d'un numéro couleur d'or; 2° les *voitures mixtes*, qui, acquittant la taxe municipale, peuvent séjourner à leur choix sur place ou sous remise; le numéro en est rouge; 3° les *voitures de régie* qui, ne payant aucune taxe, ne peuvent pas charger sur la voie publique et n'ont d'autres stations que leurs remises particulières; elles sont aussi numérotées en rouge. Le public peut ne faire aucune différence entre elles, mais les agens de police et les surveillans ne s'y trompent pas. En effet, toute voiture de louage porte un timbre rouge aux lettres P. P. (préfecture de police), qui prouve que son numéro est régulier; mais celles qui ont le droit de demeurer sur les *places* et qui comme telles acquittent l'impôt municipal, sont poinçonnées des lettres P. S. (préfecture de la Seine). Toute voiture qui n'a pas ces deux lettres près de son numéro et qui stationne sur la voie publique est en contravention.

## I.

Qui ne se souvient de ce fiacre monumental, de ce *sapin*, qui cahotait dans Paris aux jours de notre enfance? On y montait par

(1) Sur ce nombre, 5,131 ont droit de stationner sur la voie publique.

un marchepied de fer à six étages; on s'installait tant bien que mal dans la boîte incommode couverte d'un velours d'Utrecht jaune, piquant comme un paquet d'aiguilles; sous les pieds s'amoncelait une litière de paille qui ressemblait bien à du fumier, sentait le moisi et tenait les pieds humides; les portières ne fermaient pas; les vitres étaient cassées et portaient

. . . . Sur le cristallin une taie en papier.

Le cocher, toujours grognon, vêtu d'un carrick crasseux à sept collets, la tête enfouie sous un lourd bonnet de laine que coiffait un chapeau déformé, les pieds enfoncés dans de larges sabots, escadait son siège après avoir allumé sa pipe, et il fouaillait ses rosses, qui flottaient dans les harnais, raccommodés avec des ficelles. On partait quelquefois, on n'arrivait pas toujours. Balançant leur tête amaigrie, remuant une queue dénudée, les chevaux s'ébranlaient au tout petit trot, mâchant un brin de foin resté fixé à leurs lèvres pendantes, et faisaient rouler cahin-caha la lourde machine, qui heurtait les pavés pointus avec un bruit de ferraille peu rassurant. Quand on était pressé, il était plus sage d'aller à pied. Si un de ces vieux fiacres qui nous reconduisaient jadis au collège apparaissait tout à coup dans les rues de Paris, il aurait son heure de célébrité, car il représenterait pour les voitures un spécimen antédiluvien des espèces disparues.

Aujourd'hui le fiacre, qu'il soit à deux ou à quatre places, est une voiture bien construite, peu élevée au-dessus du sol, garnie intérieurement de drap bleu, close, légère, attelée de chevaux qui se reposent au moins un jour sur deux, conduite par un cocher uniformément vêtu, portant son numéro sur la caisse et sur les lanternes, lavée et brossée une fois en vingt-quatre heures, et qui offre sinon un grand luxe, du moins un confortable suffisant. Si l'on rencontre encore par-ci par-là des *rôdeurs* menant une voiture écaillée, sale, dont la tenture est déchirée, la caisse bossuée et les harnais déchiquetés, soyez persuadé que ce véhicule dégradé n'appartient pas à la Compagnie générale. Cette dernière en effet, malgré la libre concurrence, se regarde encore, et avec raison, comme chargée de subvenir spécialement aux besoins du public parisien; aussi n'épargne-t-elle point ses efforts pour tenir en bon état un matériel chaque jour usé et détérioré par un service que rien ne ralentit, et qui devient de plus en plus étendu. Son personnel, qui est presque une petite armée, se compose de 6,815 agents de tout rang et de toute fonction (1).

(1) En l'énumérant, je ferai facilement comprendre le mécanisme de cette grande



Lorsqu'un cocher *charge* à la place ou sur la voie publique, il doit inscrire sur sa *feuille* l'heure, le point de départ, le point d'arrivée; à chaque station, il fait viser ce bulletin par l'inspecteur. Le soir, lorsqu'il rentre au dépôt, il remet entre les mains d'un agent spécial sa feuille et le gain de la journée, après avoir prélevé les 4 francs qui constituent actuellement son salaire quotidien; puis il va se coucher où il veut, à son domicile, s'il est marié, le plus souvent dans un garni, s'il est célibataire. Les laveurs s'emparent alors de sa voiture, couverte de poussière ou de crotte; ils l'aspergent à grande eau, la brossent, la fourbissent rapidement et la remettent à son numéro d'ordre; pendant ce temps, les palefreniers détellent les chevaux, les lavent, les étrillent, les bouchonnent, les attachent au râtelier sur une litière abondante, et les mettent à même de réparer leurs forces épuisées par la fatigue. Le lendemain matin, à l'heure réglementaire, lorsque le cocher arrive, il trouve ses chevaux pansés, nourris, attelés, sous des harnais propres, à une voiture nettoyée. Avant qu'il ne parte, un maréchal ferrant a visité les pieds de ses chevaux; un charron a examiné avec soin les roues, les ferremens, a frappé sur les essieux, a tâté les écroux de la voiture, et un vitrier a vérifié si les glaces ne sont point cassées. Le cocher va chercher sa feuille, il monte sur son siège et se rend à la station de son choix. Et tous les jours il en est ainsi.

La Compagnie générale construit elle-même ses voitures; elle achète le bois en grume, le fer en barres, le cuir en tas. Dans ses immenses ateliers de carrosserie, où les scies à vapeur et les marteaux-pilons ne sont jamais en repos, on se hâte, on se presse afin que les voitures mises au rebut soient remplacées sans que le public ait jamais à souffrir de retard; on trèsse les licous, on taille les caparaçons, on rembourre les coussins, on coud les passementeries; c'est un monde d'ouvriers qui s'agite et pousse annuellement sur le pavé de Paris plus de 500 voitures neuves, estimées en moyenne 1,007 fr. 66 cent. Le chêne, l'érable, l'orme, le sapin et le peuplier sont les essences généralement utilisées par le charronnage et la carrosserie. Quelle est la durée de la vie moyenne d'une de ces voitures surmenées, et qui semblent toujours errantes comme des âmes en peine? Dix ans au moins, douze ans au plus. Malgré la quantité considérable de voitures qui se meuvent dans Paris, les accidens sont relativement rares et ne sont presque jamais irréparables. En 1866, sur les 4,500 voitures qu'elle possédait, la Com-

administration. Employés dans les bureaux, 160; — surveillans, 160; — ouvriers d'atelier, 900; — maréchaux, 180; — laveurs, 900; — graisseurs, 200; — palefreniers, 500; — cochers, 3,925.

Compagnie générale en a mis en circulation 3,200, qui ensemble ont fait 1,178,488 journées de travail. On voit que le repos est rare pour les chevaux et les cochers, et que ce n'est pas tout plaisir que d'être à la disposition d'un maître aussi pressé, aussi multiple, aussi exigeant que le public parisien.

Pour conduire tant de voitures, les mettre toujours à même de sortir et de ne pas laisser en souffrance les besoins qu'elles ont mission de servir, il faut une *cavalerie* considérable; celle de la Compagnie générale se composait en 1866 de 10,741 chevaux, dont la valeur moyenne varie entre 650 et 800 francs. Chaque voiture a un relais, de sorte que les chevaux se reposent de deux jours l'un; de plus, comme il faut prévoir les accidens et les maladies, un certain nombre de chevaux est constamment tenu en réserve aux écuries de manière à combler immédiatement les vides qui peuvent se produire. Il faut du temps pour bien dresser un cheval à ce métier pénible d'être toujours dehors, de manger à des heures irrégulières, de trotter sur le pavé par le soleil, la pluie, la poussière et la neige, de rester à moitié endormi debout dans les brancards. On procède lentement, par fatigues successives, — un quart de journée d'abord, puis une demie, puis un peu plus et enfin la journée entière de sept heures du matin à minuit. On nourrit les chevaux avec un grand soin, car c'est l'intérêt de la Compagnie de leur donner le plus de forces possible. En 1866, les fourrages consommés ont représenté la somme de 9,413,750 fr. 88 cent., c'est-à-dire près de 25,000 fr. par jour, — 7 fr. 64 cent. par voiture et 2 fr. 42 cent. par ration. On ne ménage ni le foin, ni l'avoine; on va jusqu'à l'orge, jusqu'aux féveroles, et l'on ne recule même pas devant l'emploi des carottes, dont les chevaux sont très friands.

Il faut remiser toutes ces voitures et loger cette cavalerie considérable : aussi la compagnie possède-t-elle dans Paris même 173,600 mètres de terrain, sur lesquels elle a fait construire dix-neuf dépôts, qui représentent une valeur de plus de 13 millions de francs; elle est en outre locataire dans différens quartiers de huit vastes bâtimens appropriés à ses besoins, et dont les baux annuels sont de 138,281 francs. De plus elle loue dans les rues centrales et commerçantes 30 stations de remise qu'elle paie 111,160 fr. par an. Si à cela on ajoute que la redevance municipale, l'octroi, les contributions de toute sorte, montent à la somme de 2,146,266 fr., on comprendra que la Compagnie générale est accablée par des charges très lourdes, et qu'il lui faut recevoir le prix de bien des heures, de bien des courses de voiture pour faire face à tant d'obligations. Ses bénéfices sont toujours aléatoires et soumis aux varia-

tions souvent excessives du prix des fourrages. En 1864, les fourrages ont été bon marché; chaque voiture, coûtant 13 fr. 42 c. par jour et ayant rapporté 14 fr. 55, il y eut un gain de 1 fr. 13 cent.; mais en 1865, les fourrages ayant été très chers, la dépense a été de 15 fr. 27 cent. La recette, il est vrai, s'est élevée à 14 fr. 67 cent.; la différence n'en constitue pas moins une perte sèche et quotidienne de 60 centimes. C'est peu que 60 centimes, mais l'année a 365 jours, l'exploitation a 3,200 voitures, et le total arrive à la somme considérable de 700,800 francs. Ce sont là des inconvénients graves que nulle prévision humaine ne saurait empêcher de se produire. Peut-être la compagnie arriverait-elle à en diminuer l'importance, — maintenant qu'elle n'est plus soumise aux mesures restrictives qui contre-balançaient la valeur de son monopole, — en transportant ses dépôts hors des fortifications et en économisant ainsi les 600,000 fr. qu'elle paie annuellement à l'octroi; mais il lui faudrait alors acquérir de nouveaux terrains, vendre ceux qu'elle possède, opérer par conséquent un remaniement complet dans son administration, dans ses façons d'agir, et placer ses remises et ses écuries bien loin des centres peuplés qu'elle doit desservir.

Non contente d'offrir au public les fiacres et les voitures qu'on appelait autrefois *de régie*, la Compagnie générale, appréciant les besoins variés du monde parisien, a créé des voitures dites de *grande remise*; ce sont celles qu'on loue à l'année, au mois ou à la journée, sans tarif fixe, à prix débattu. Elle a compris que ce dépôt particulier et tout à fait spécial devait être placé dans un quartier très riche, très fréquenté, en un mot dans le quartier de l'oisiveté et du luxe; elle a fait construire cet établissement rue Basse-du-Rempart; il est curieux et unique, je crois, en son genre. Deux étages d'écuries superposées contiennent environ 260 chevaux carrossiers d'une valeur moyenne de 1,400 francs; les cloisons des stalles sont mobiles, peuvent se détacher subitement à l'aide d'une simple *sauterelle*, et permettent ainsi d'éviter les accidents fréquents dans les écuries lorsqu'un cheval trop vif, se défendant ou mal attaché, enjambe le *bat-flanc* de son *box*. Ces écuries immenses, fournies d'eau à chaque extrémité, balayées avec soin, où les cuivres reluisent comme sur un vaisseau de ligne, où le foin abonde, où la litière est haute, n'ont rien à envier aux belles écuries d'Angleterre. Elles sont alimentées par d'énormes greniers d'où le foin bottelé s'échappe par un soupirail et d'où l'avoine s'écoule toute vannée à l'aide d'un tuyau nettoyé par un double courant d'air. Non loin s'ouvre l'infirmerie, qu'un vétérinaire à demeure visite plusieurs fois par jour. Les deux étages d'écuries aboutissent de plain-pied, par une pente douce, dans une cour de 920 mètres

carrés couverte d'un vitrage, et qu'anime le mouvement des cochers sifflant et chantant. C'est là en effet la remise proprement dite et l'atelier de lavage. On n'y ménage pas l'eau, ni le tripoli pour le cuivre, ni le blanc d'Espagne pour le plaqué, ni le cirage pour les harnais. Derrière ce vaste hangar vitré s'arrondit une petite cour, où souffle la forge, où les maréchaux visitent et ferment les chevaux.

Au premier étage s'étendent les magasins, d'où les voitures sont descendues à l'aide d'un treuil puissant, facile à manœuvrer. Dans de larges salles sont rangés les *carrosses*, ainsi qu'on eût dit autrefois : calèches à huit ressorts, berlines, coupés Dorsay, landaws, sont pressés les uns contre les autres, tout luisans de vernis et prêts à aller briller aux Champs-Élysées. A côté, la sellerie renferme les harnachemens. C'est là que l'on vient choisir sa voiture, quand on veut se donner ce luxe sans en avoir l'embaras. On habille le cocher au goût le plus nouveau, on lui fait au besoin une livrée spéciale que l'on peut broder sur chaque couture. Tout se paie, spécialement la vanité; sur les panneaux, on peint toutes les armoiries, toutes les couronnes imaginables. Une calèche à huit ressorts, attelée de ses deux chevaux assortis, se loue 1,200 francs par mois, plus 150 francs pour le cocher; si l'on veut un valet de pied, c'est 6 francs par jour; un chasseur coûte plus cher à cause des épauettes, du baudrier et du chapeau à plumes. Si l'on est de si grande maison qu'il faille des gens poudrés, rien n'est plus simple. Il y a un cabinet de toilette spécial où on les enfarine avec élégance; les jours de course, on les coiffe d'un catogan pour en faire des postillons; au frontal des chevaux on ajoute des queues de renard, on leur attache des grelots au cou, et le public naïf admire votre équipage. Grande remise que tout cela, tant par mois et quelquefois tant par heure! — Un employé me disait : Nous faisons toutes les noces huppées! Je le crois sans peine. Pour ces sortes de cérémonies, l'administration fournit jusqu'aux bouquets de fleurs virginales qui décorent la boutonnière des cochers. On transporte les ministres, les ambassadeurs, les riches étrangers de passage à Paris; en un mot, on sert le luxe, et le grand confortable.

Comme on l'imagine, les dépôts des voitures de place n'ont pas cette luxueuse installation; ils sont curieux cependant, car ils répondent à tous les besoins qui peuvent se présenter; il faut en effet être prêt à parer à toute éventualité et n'être jamais pris au dépourvu. Sauf des détails peu importans, les dépôts se ressemblent singulièrement, et celui de l'avenue Ségur donnera au lecteur une idée générale de l'organisation de tous les autres. Une immense cour est occupée sur chacun de ses quatre côtés par un bâtiment

composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage en brisis; en bas sont les écuries, en haut sont les greniers. Au milieu de la cour s'élève un hangar en bois soutenu par des piliers et séparé en trois larges avenues, c'est la remise; c'est là que dans un ordre réglementaire sont rangées les voitures lorsqu'elles ont terminé le service journalier. Des pigeons, des poules picorent les grains d'avoine tombés des musettes, et paraissent vivre en assez bonne intelligence avec quelques chats et quelques chiens terriers chargés de faire la chasse aux rats. Un vaste abreuvoir demi-circulaire donne l'eau en abondance pour les chevaux et pour les besoins du service. L'infirmier et la forge occupent un des coins de la cour. Chaque cheval acquis par la compagnie après essai est marqué au sabot d'un chiffre qui constate son identité; puis on établit son *état civil*: sur une *fiche*, on inscrit son âge, son signalement, son prix, ses qualités, ses tares, la date de son entrée au service, le nom du vendeur. Les petits chevaux venaient autrefois en grande partie de la Bretagne, mais cette province est épuisée; on les tire maintenant de Normandie, les environs de Cherbourg produisent une race solide et fort estimée; les gros chevaux arrivent du Perche et du Limousin. Ce n'est point une œuvre facile que de recruter la cavalerie de la Compagnie générale, et c'est avec raison qu'un homme spécial a pu dire : « Il faut, pour le service de Paris, des chevaux de race énergique, habitués aux privations et à la misère. » Dans de bonnes conditions de nourriture, de logement et de santé, un cheval de fiacre dure de trois à cinq ans; au bout de ce temps-là, il prend généralement le triste chemin de l'équarrissage.

Après avoir traversé une autre cour plus petite et côtoyée également par une double écurie, on pénètre dans de larges ateliers où l'on répare les voitures endommagées par accident ou par usure. Là on les repeint, on les capitonne, on remet le rais brisé, l'érou perdu, le brancard éclaté, le marchepied faussé; c'est à la fois l'hôpital et le cabinet de toilette des fiacres. Sur une planche fixée au mur, j'ai vu une vingtaine de bouteilles d'eau *écarlate* destinée à dégraisser le drap des coussins et des tentures. La Compagnie générale fait ce qu'elle peut pour n'offrir au public que des voitures propres et convenables; elle n'y réussit pas toujours, mais ce n'est point sa faute; ce qui lui manque, c'est le temps, sans lequel rien de bon ne peut se faire.

Au-delà de ces ateliers, s'ouvre une longue cour qu'on nomme plaisamment *la Sorbonne des cochers*. C'est là en effet qu'ils passent leurs examens, qu'ils prouvent s'ils sont aptes à conduire une voiture. La seule constatation de leur habileté ne suffit pas; il faut qu'ils connaissent Paris, ce Paris multiple, enchevêtré, dont les



rues changent de nom tous les huit jours, où Thésée se perdrait malgré le fil d'Ariane. On interroge le postulant. Soyez certain qu'on ne lui demande pas la route à suivre pour aller de la place de la Concorde à l'Arc-de-Triomphe; mais on lui dira: Par quel chemin irez-vous de l'impasse Saint-Sabin à la rue de l'Épée-de-Bois? Si le candidat répond mal, il n'obtient pas son diplôme; mais, dès qu'il a passé un examen suffisant, il est nommé cocher adjoint; il a payé 25 francs pour prix des leçons de *dréssage* qu'on lui a données, il dépose un cautionnement de 200 francs pour garantir le paiement de ses futures amendes, il monte sur son siège, entre en circulation, et au bout de six mois, s'il n'a pas trop accroché, n'a pas trop injurié les passans, ni trop volé l'administration, ne s'est pas trop grisé, ne s'est pas trop battu avec ses camarades, n'a pas trop gardé pour lui ce qu'on avait oublié dans sa voiture, n'a pas eu trop de démêlés avec la police, il devient cocher titulaire.

La Compagnie générale a deux ateliers de construction, l'un situé rue Stanislas, l'autre rue du Chemin-Vert. Nous visiterons le premier, qui couvre une étendue de 15,000 mètres de terrain. Les matières y arrivent à l'état brut, elles en sortent sous forme de fiacres, de coupés, de victorias, de voitures de grande remise. Les bâtimens sont divisés en deux parties bien distinctes: les magasins et les ateliers proprement dits. Les magasins renferment en quantité considérable tout ce qui est nécessaire à l'attirail complet d'une voiture: draps pour tentures, cuirs pour capotes, poignées pour portières, passementeries pour embrasses, mérinos rouge pour stores, paillassons pour garnir le fond des voitures, boutons de faïence pour faire mouvoir la sonnette d'appel, musettes et couvertures pour les chevaux, bottes de fouets, paquets de crins; tout est rangé, étiqueté et ne sort du magasin que sur un bon signé du chef d'atelier. Plus loin sont empilés les ressorts, les essieux, les cercles de moyeux, les écrous, les clous, les vis, les lanternes, les crochets d'italienne, les boucles de harnais, les mors, les marchepieds, tous de dimensions réglementaires et en rapport mathématique avec chacune des espèces de voiture que fabrique la compagnie. Dans des greniers longs et étroits qui font le tour de la maison, on a disposé dans un ordre parfait tous les morceaux de bois ouvrés qui entrent dans la construction des voitures. Les essences sont différentes selon les parties: la carcasse est en frêne, les brancards en chêne ou en noyer, les panneaux en orme, la doublure de l'impériale de tôle est en sapin. Chaque catégorie de voitures a sa chambre particulière: ici, le *trois-quarts* (c'est le nom administratif du fiacre), là le coupé, plus loin la victoria. Chaque voiture représente un nombre de casiers égal au nombre de pièces

qui la composent; le fiacre à quatre places en compte cent soixante-trois parfaitement distinctes les unes des autres.

Au-dessous de ces larges magasins si bien approvisionnés s'étendent les ateliers de carrosserie et de charronnage; c'est là qu'on assemble les pièces de menuiserie, qu'on les ferre, qu'on les couvre, qu'on les peint et qu'on les vernit, pendant que dans une salle voisine les bourreliers tirent l'aiguille, taillent le cuir et bourrent les colliers à grand renfort de filasse. C'est une activité merveilleuse; les voitures naissent et grandissent à vue d'œil. J'ai pu voir là ces trois cents *paniers* reluisants, coquets, tout battant-neuf, qu'on a mis récemment en circulation. On s'ingénie sans relâche à deviner et à satisfaire les goûts du public.

Dans une autre partie de l'établissement, en face, dans la même rue, gronde une machine forte de vingt chevaux qui fait mouvoir les forges et la scierie. Les *martinets*, les tours, les forets, les meules, obéissent à la vapeur, qui enflamme aussi les soufflets et fait fonctionner le ventilateur; c'est là qu'on coude les *cols de cygne*, qu'on assemble les ressorts, qu'on bat les essieux, dont on tourne les *fusées* selon un calibre voulu. Les ouvriers, noircis, en sueur, protégés par le large tablier de cuir, vont et viennent à travers ces fournaies retentissantes où jaillissent les étincelles, où les enclumes résonnent en cadence sous le choc assuré des *frappe-devant*. A ce bruit se mêle celui de la scierie mécanique, qui est voisine. Les pièces de bois, les troncs d'arbres, amenés à l'aide d'un petit chemin de fer et livrés aux dents aiguës, sont dépecés, débités, taillés avec une rapidité vertigineuse; le ronflement précipité de la scie à rubans est dominé par le cri horrible de la scie circulaire, qui ne laisse même pas entendre le va-et-vient de la scie à mouvement alternatif : c'est une rumeur folle où les notes aiguës éclatent avec une violence extraordinaire et troublent comme l'appel désespéré d'un animal féroce. Dans les cours sont rangés les troncs d'arbres qui attendent que le temps les ait suffisamment desséchés; ils sont déjà sciés en planches qu'on empile l'une sur l'autre en les séparant par un tasseau afin que la libre circulation de l'air puisse en activer la dessiccation.

Quand une voiture est sortie des ateliers de la rue Stanislas, elle n'y rentre jamais que pour être cassée (1). Toutes les réparations dont elle peut avoir besoin pendant le cours de son existence doivent être faites au dépôt qui lui est assigné. Lorsqu'elle a reçu son numéro et ses timbres administratifs, la Compagnie générale lui

(1) Le fiacre neuf sortant des ateliers pèse 575 kilogrammes; il peut contenir quatre personnes, plus le cocher, à 70 kilogrammes en moyenne. Les chevaux, lorsque la voiture est au complet, ont donc un poids de 925 kilogrammes à mettre en mouvement.

ouvre un compte sur lequel on porte avec soin toutes les dégradations qu'elle subit et l'usure régulière, qui est calculée à 50 centimes par jour de travail; une voiture perd donc en moyenne 180 francs par an. En dehors des réparations urgentes et nécessitées par les accidens particuliers qui peuvent l'atteindre, elle a droit réglementairement à deux peintures par année. Lorsqu'à force de rouler sur le pavé de Paris, de suivre les noces, les enterremens, de faire le tour du bois de Boulogne, d'attendre à la porte des ministères, des hôtels et des cabarets, elle arrive à la fin de sa carrière, elle est renvoyée aux ateliers d'où elle est sortie jadis toute fraîche et pimpante. On la casse (c'est le mot technique), on la dépece; on remet les ferrures à la forge, on essaie d'utiliser les vieux bois, puis du reste de sa défroque on fait un paquet que l'on vend à quelque juif qui saura bien encore tirer parti de ces épaves décrépites.

## II.

Jusqu'à présent, je n'ai parlé que du matériel de la Compagnie générale; il est temps de s'occuper de son personnel, c'est-à-dire des cochers. Ils forment au milieu de la population parisienne une classe distincte, généralement peu estimée et souvent difficile à manier. L'habitude de marcher à toute réquisition vers un but toujours différent et qu'ils ne choisissent jamais aurait dû les façonner à une sorte d'obéissance passive. Il n'en est rien. Le cocher de fiacre est un révolté toujours en lutte contre son administration, qu'il essaie de tromper, contre la préfecture de police, qu'il maudit tout en respectant son pouvoir. C'est un monde à part composé de toute espèce d'élémens. Les provinces où il se recrute principalement sont la Lorraine, la Normandie, l'Auvergne et la Savoie; cette dernière fournit les meilleurs sujets, j'entends les plus soumis et les moins ivrognes. Les cochers peuvent se diviser en trois catégories : les bons sujets, qui aiment leur métier, qui ont la passion des chevaux, cherchent à amasser un petit pécule pour devenir à leur tour propriétaires d'une voiture attelée, connaissent le code multiple des contraventions et des délits, évitent les punitions disciplinaires, et sont parfois récompensés pour leur probité. Les ivrognes viennent ensuite; la passion du vin les entraîne; entre chaque course, ils s'arrêtent au cabaret et boivent un *canon*; à ce métier-là, la raison ne résiste pas longtemps, et si l'habitude de conduire n'était devenue pour eux une seconde nature, tout accident serait à redouter; à moins que l'ivresse ne les égare et ne les pousse à la brutalité, ils ne sont point mauvais; ils

se repentent volontiers, mais ils recommencent le lendemain tout en jurant qu'on ne les y reprendra plus. Ceux-là aussi aiment et soignent leurs chevaux; un vieux proverbe plein de vérité court dans les écuries : « cheval d'ivrogne n'est jamais maigre. » Les derniers, on les appelle les *bohêmes*. Ceux-là sont récalcitrons et parfois dangereux; leur fouet est l'argument qu'ils emploient de préférence; de punition en punition, ils en arrivent à l'exclusion du service; la police correctionnelle les connaît, et souvent même la cour d'assises. Ce sont les déclassés, les paresseux, les incorrigibles, épaves incommodes que toute civilisation rejette sur ses bords. Ce qui les a amenés à faire un métier pour lequel ils n'ont aucune aptitude, c'est l'horreur du travail, le dégoût de la vie régulière, l'effroi de toute contrainte; ils se sont imaginés qu'une fois sur leur siège, au grand air, s'arrêtant de ci et de là pour *étrangler un perroquet*, comme ils disent dans leur argot, c'est-à-dire pour boire un verre d'absinthe, ils seraient libres, ou du moins auraient l'illusion de la liberté : erreur profonde dont ils ne tardent pas à revenir, qui leur cause un dépit amer et les jette parfois dans des rébellions insensées. Pour ceux-là, le cheval peut crever, la voiture être défoncée, que leur importe? à leurs yeux, les agents sont des mouchards, le directeur un tyran, le surveillant une canaille. Toute révolte leur paraît permise, et le bourgeois serait pour eux une proie facile, si la préfecture de police ne les tenait sous sa main de fer. Ils connaissent bien le chemin de la fourrière et du violon; leur montre est souvent au mont-de-piété, leur paie est toujours dépensée d'avance, ils vivent d'emprunts qu'ils ne remboursent jamais. On en a vu qui dételaient leur voiture, l'abandonnaient au hasard sur la voie publique, vendaient le cheval à vil prix et s'en allaient vers les barrières mal famées épuiser en orgies le produit de leur vol. On les jette en cour d'assises, on les interroge : pourquoi avez-vous vendu un cheval qui ne vous appartenait pas? — Ah! voilà; ça me disait d'aller faire la noce.

Où se ramasse ce personnel à faces innombrables qui compose à Paris les cochers de voitures de louage? Partout; il n'existe peut-être pas une seule classe de la société qui n'y ait fourni quelques sujets : beaucoup de cochers particuliers se trouvant sans place, des gens de campagne venus pour tenter la fortune de la grande ville et n'ayant point réussi, d'anciens soldats du train, des garçons de café, des perruquiers, des porteurs d'eau, des huissiers ruinés, des maîtres d'étude chassés de leur collège, des clercs de notaire congédiés, des photographes en faillite; enfin, je n'oserais le dire, si je n'en étais certain, il existe aujourd'hui sur le siège d'un fiacre le fils d'un ambassadeur de France. Rien ne serait plus instructif et

plus étrange que de dépouiller le dossier des cochers de Paris, on découvrirait là des mystères sociaux que l'imagination la plus féconde ne saurait se figurer.

A propos d'un procès célèbre, on a beaucoup parlé, il y a quelques années, des cochers de fiacre; on a imaginé des statistiques baroques, et l'on a publié que plus de 700 prêtres interdits ou défroqués appartenaient au service des voitures publiques. Cette prétendue découverte eut du retentissement; le parlement anglais s'en occupa incidemment, et des explications furent demandées à la préfecture de police. Comme toujours l'esprit de parti s'était mêlé de cette affaire et l'avait singulièrement exagérée. Il y a des prêtres réfractaires parmi les cochers parisiens, ceci n'est point douteux, mais ils sont en nombre infime, et je puis affirmer en connaissance de cause que depuis douze ans *un seul* s'est présenté pour demander son inscription de cocher. En revanche, les bacheliers ès lettres abondent, et du haut de leur siège ils peuvent dire en se rappelant un vieux souvenir de collège :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Les cochers ont un vice qui leur est spécial; ils paraissent pour la plupart n'avoir sur le droit de propriété que des notions peu distinctes et tout à fait insuffisantes. Je ne veux pas dire par là qu'ils détroussent les passans et crochètent les serrures; non, mais en général ils considèrent volontiers la caisse de leur administration comme une caisse commune à laquelle il n'est point criminel de puiser de temps en temps. Les calculs les plus modérés estiment que chaque cocher détourne en moyenne 3 francs par jour; or il y a à Paris 6,401 voitures de louage payées à la course ou à l'heure. Les cochers s'attribuent donc par an la somme de 6,680,595 francs; c'est presque un budget. On a essayé de bien des moyens pour arrêter cette fraude permanente, on a toujours échoué. La préfecture de police, la préfecture de la Seine, la Compagnie générale, ont proposé un prix important pour l'inventeur d'un *compteur* infail-  
lible qui serait à l'abri du cocher et du client. On n'a point réussi jusqu'à présent. Le problème en effet n'est point facile à résoudre. Il faudrait que l'appareil indiquât d'une façon positive l'espace parcouru, le temps employé à le parcourir, les momens de repos, la vitesse du cheval, enfin si la voiture a été louée à l'heure ou à la course. On cherche, on fait des essais; mais en admettant qu'on découvre le chef-d'œuvre rêvé, je ne donne pas huit jours aux cochers pour l'avoir rendu aussi menteur que leur feuille de travail. Qui ne se souvient de ces fameux cabriolets-compteurs dont le



cadran indicateur passait pour une merveille? Ils n'ont pas duré deux mois. Pour contrôler la probité des cochers, la préfecture de police et la Compagnie générale ont imaginé divers moyens qui approchent du but, mais qui ne l'atteignent pas.

A chacune des 158 places disséminées dans Paris, un surveillant est attaché; de cinq minutes en cinq minutes, il doit inscrire le numéro des voitures qui sont à la station, veiller à ce que les deux cochers qui sont en tête ne donnent pas à manger à leurs chevaux et à ce qu'ils ne les quittent pas sans permission. Dès qu'un fiacre s'éloigne, on note sur un carnet l'heure exacte de son départ, comme déjà l'on a écrit le moment de son arrivée. Par la comparaison du carnet des surveillans et de la feuille tenue par le cocher lui-même, on a déjà un point de repère pour vérifier les erreurs. Cette organisation, qui est excellente et qui a déjà rendu de grands services à la population parisienne, appartient à la préfecture de police. De son côté, la Compagnie générale a des inspecteurs mobiles qui visitent les stations, relèvent les numéros qui s'y trouvent, parcourent les rues, visent la feuille des cochers arrêtés aux portes, prennent note de ceux qu'ils voient charger sur la voie publique, interrogent parfois les personnes qui quittent les voitures et font chaque soir un rapport sur les observations qu'ils ont recueillies dans la journée. C'est un troisième moyen de contrôle; mais il en est un quatrième que les cochers redoutent singulièrement, car ils en ignorent le mécanisme. La Compagnie générale a une police secrète parfaitement installée, fonctionnant régulièrement, qui forme une véritable administration, dont le siège est situé dans un des quartiers élégans de Paris. Les agens de cette surveillance occulte se mettent en rapport avec les personnes que leurs fonctions obligent à prendre souvent des voitures. Moyennant des conventions que l'on peut soupçonner (1), ces personnes remettent à l'agence secrète la carte des voitures qu'elles ont employées, après avoir eu soin d'y écrire le nombre exact d'heures et de minutes qu'elles ont payées. Ces cartes, adressées à la Compagnie générale, sont mises en regard de la feuille des cochers; si

(1) Voici la copie de la circulaire envoyée par l'agence secrète : « Monsieur, pour chaque voiture faisant partie des séries de numéros ci-dessous indiqués, prise à l'heure et occupée une heure quinze minutes au moins, il sera remboursé 1 fr. 25 cent. pour les voitures prises en station, 1 fr. 50 cent. pour celles prises en *raccroc*, si on remplit le bulletin ci-joint d'après les indications qui y sont portées, et si dans les vingt-quatre heures on le fait parvenir sous enveloppe affranchie à l'adresse ci-dessous. Quant aux voitures prises à la course, il sera traité de gré à gré. Les remboursements se feront du 15 au 20 de chaque mois, rue X..., et du 27 au 30 au domicile de la personne qui aura employé la voiture. » Suivent la signature, les numéros des voitures, le tarif et un bulletin formulé indiquant les heures et le prix du travail.

une erreur est constatée, si un préjudice a été fait à la compagnie, l'agent secret reçoit 7 francs pour prix de sa délation, et le cocher est frappé d'une amende qui peut varier de 20 à 100 francs. Le procédé est ingénieux, les cochers le soupçonnent, mais comment reconnaître ces surveillans discrets qui se laissent toujours ignorer et n'ont point souci d'avouer l'étrange métier qu'ils font (1)?

Le produit des amendes est versé à la caisse de la société de secours mutuels et de prévoyance formée entre les cochers et les divers employés; cette caisse est alimentée en outre par des cotisations mensuelles, par des souscriptions et par une subvention de la compagnie, qui n'épargne rien pour se défendre contre l'âpreté des cochers et pour essayer de les moraliser par le bien-être et l'économie. Les grosses amendes ne sont appliquées que pour vol; les peccadilles, les insolences, les refus momentanés de service, sont punis par des amendes de 1 à 20 fr. La *mise à pied*, c'est-à-dire l'interdiction de travailler, est la dernière mesure à laquelle se résout la compagnie, et seulement lorsqu'elle est dans le cas de sévir contre un cocher grossier envers un voyageur. Les cochers redoutent les sévérités de leur administration; mais ce qu'ils redoutent bien plus encore, c'est la préfecture de police, *la curieuse*, comme ils l'appellent. En effet elle est leur autorité souveraine, c'est le premier et le dernier ressort de leur juridiction disciplinaire.

Un service spécial est consacré aux voitures de louage, je l'ai étudié en détail, et je ne puis dire avec quelle admiration j'ai vu ce fonctionnement à la fois si simple et si compliqué. Tout semble avoir été prévu; rien n'est négligé pour assurer le roulement régulier des voitures dans Paris et pour rendre les cochers des serviteurs, non pas dévoués, c'est impossible, mais du moins polis et obéissants. Nul ne peut exercer le métier de cocher de voiture publique sans y être autorisé par la préfecture de police. Une demande *ad hoc* accompagnée de pièces constatant l'identité du candidat doit être remise dans les bureaux. Une enquête est immédiatement ouverte sur le postulant; on écrit dans les pays où il a séjourné, aux différens patrons qu'il a pu servir, aux propriétaires des maisons qu'il a habitées, et, selon les renseignemens que l'on a obtenus, on lui refuse ou on lui accorde l'autorisation qu'il sollicite. Lorsque sa moralité paraît suffisante et qu'il est admis au nombre des cochers, on lui donne un numéro qui n'a rien de commun avec celui des voi-

(1) En 1866, la Compagnie générale a payé 229,552 fr. 35 cent. pour frais de surveillance; sur cette somme, l'agence secrète a reçu plus de 50,000 fr. Les amendes dont les cochers ont été frappés se sont, pour la même année, élevées au chiffre de 139,210 fr. 95 centimes.

tūres (1), et on forme son dossier. Une *chemise* de fort papier administratif contient toutes les pièces qui concernent le cocher. Elle est naturellement composée de quatre pages; sur la première, on écrit le nom du cocher, son numéro, la date de son inscription; puis cette première page et la seconde portent l'intitulé : *relevé des mises à pied*, divisé en quatre colonnes : 1<sup>o</sup> numéros d'ordre, 2<sup>o</sup> date des décisions, 3<sup>o</sup> durée des punitions, 4<sup>o</sup> analyses des plaintes; la troisième page est partagée en deux : *relevé des rapports non suivis de punition*, *relevé des sommiers judiciaires*; la quatrième est réservée aux antécédens, — favorables, — défavorables, de sorte qu'au premier coup d'œil on voit à qui l'on a affaire et qu'on peut prononcer en connaissance de cause.

Toute plainte adressée à la police contre un cocher est suivie d'effet. Si la plainte a été écrite sur le registre spécial qui est déposé dans chacune des 158 stations de Paris, elle est copiée par le surveillant et envoyée par lui au chef de bureau; si la plainte a été adressée directement au préfet, elle est immédiatement transmise au même chef de bureau, qui connaît son nombreux personnel de façon à ne se jamais laisser tromper. Une instruction est faite par le contrôleur de la fourrière, le cocher inculpé est appelé; s'il y a doute, on le met en présence du plaignant afin qu'il y ait débat contradictoire; le contrôleur fait le rapport, analyse brièvement sur une formule imprimée les faits qui sont à la charge et à la décharge du cocher, et propose, selon sa conviction, la mesure qu'il juge convenable d'appliquer; puis le tout est retourné au chef de bureau, qui, revoyant de nouveau l'affaire, pesant les considérations qui militent pour ou contre le cocher, prononce sans appel. Le plaignant est alors prévenu par une lettre officielle de la décision que la préfecture de police a prise. La peine est toujours une mise à pied plus ou moins longue; jamais on n'inflige d'amendes : au profit de qui seraient-elles versées? Cependant, lorsque tous les ans la préfecture de police récompense les cochers qui ont montré de la probité, c'est dans sa propre caisse qu'elle prend les 1,500 francs qu'elle leur distribue. Quand un cocher est devenu absolument incorrigible, que les observations, les punitions, les réprimandes, les menaces, les encouragemens, s'émeussent sur lui, on le renvoie et on lui retire le droit de conduire les voitures de louage. L'exclusion n'est jamais prononcée que par le préfet de police lui-même sur le rapport minutieusement motivé du chef de bureau spécial qui en a conféré avec le chef de division. Le samedi, on réunit à la préfecture de police toutes

(1) En dix ans, du 14 mars 1857 au 14 mars 1867, la préfecture de police a délivré 23,669 numéros de cochers.

Les condamnations disciplinaires prononcées pendant la semaine, on les signale le lundi à la brigade de sergens de ville spécialement chargée de la surveillance des voitures (1), et la mise à pied commence réglementairement le mardi. Les réclamations des voyageurs sont nombreuses, 180 par mois environ, dont 60 au moins sont suivies de punitions; l'année 1866 a été exceptionnelle, car elle n'a produit que 1,754 plaintes.

Autrefois, lorsqu'un cocher avait surtaxé un voyageur et qu'on en acquérait la preuve, il était mis à pied et de plus il devait se transporter de sa personne chez le plaignant, lui faire des excuses, lui remettre la somme en trop qu'il avait exigée et rapporter à la préfecture de police le reçu qui constatait sa restitution. Cette méthode offrait plus de danger qu'on ne pensait, on en fit la dure expérience. Le 16 septembre 1855, le directeur de l'école normale de Douai, M. Juge, accompagné de sa femme, prit sur la place de la Concorde la voiture du cocher Collignon, et se fit conduire au bois de Boulogne. Le cocher exigea du voyageur plus qu'il ne lui était dû. M. Juge adressa une plainte à la préfecture de police dès le lendemain. Le 22 septembre, Collignon, appelé à la fourrière, reçut l'ordre d'aller reporter à M. Juge la somme qui constituait la surtaxe. En sortant de la fourrière, Collignon acheta des pistolets; il vendit son mobilier le 24, et se rendit rue d'Enfer 83, chez M. Juge. La discussion fut des plus calmes, mais pendant que M. Juge signait le reçu, Collignon lui tira un coup de pistolet à bout portant et lui fit sauter la cervelle; M<sup>me</sup> Juge s'étant précipitée pour soutenir son mari, l'assassin la visa, fit feu et la manqua; puis il ouvrit la porte, et se sauvait dans les escaliers lorsqu'il fut arrêté par Proudhon. Il comparut le 12 novembre devant la cour d'assises et fut condamné à mort. Il ne montra aucun repentir ni pendant les débats, ni en prison, ni à la dernière heure. Il mourut impassible sur l'échafaud le 6 décembre. Depuis cet événement, on a adopté un autre système de restitution. La somme exigée en sus du prix légitimement dû est déposée à la préfecture de police, qui fait écrire au voyageur lésé qu'il ait à venir la retirer, sinon au bout d'une année écoulée elle est envoyée au bureau de bienfaisance.

Les cochers sont tenus de montrer leurs papiers à toute réquisition des agents de l'autorité; ceux-ci sont en outre chargés de faire conduire à la fourrière les voitures abandonnées sur la voie pu-

(1) Cette brigade spéciale est composée de 60 agents sous la direction d'un officier de paix; en outre les 3,600 sergens de ville disséminés dans Paris ont le droit et le devoir de surveiller les voitures de louage, de vérifier la feuille des cochers; de les mettre en contravention et de leur déclarer procès-verbal. Cette surveillance multiple est incessante et s'exerce la nuit aussi bien que le jour.

blique, ou dont les cochers sont dans un tel état d'ivresse qu'il serait dangereux de les laisser circuler plus longtemps. La fourrière joue un assez grand rôle dans la vie des fiacres pour qu'il soit bon de la faire connaître. Elle est située rue de Pontoise, à deux pas du marché aux veaux, dont elle est séparée par le boulevard Saint-Germain. C'est un bâtiment triste à voir, surmonté d'un vieux drapeau fané qui flotte au-dessus de la porte charretière. Une petite maison contient le logement et les bureaux du contrôleur; dans l'antichambre, deux gardes municipaux sont de planton, toujours prêts à prêter main-forte en cas de besoin; c'est là que souvent on appelle les plaignans et les cochers. Lorsqu'une confrontation est devenue nécessaire, ai-je besoin de dire que de minutieuses précautions sont prises pour isoler les deux parties tout en les faisant communiquer? La cour est un immense hangar accosté d'un chenil et d'une écurie. On y fait, au prix de 70 centimes, le numérotage officiel des voitures de place, et l'on y entasse aussi toutes les épaves trouvées dans les rues de Paris ou les gros objets vendus en contravention. Les charrettes à bras y sont en grand nombre et aussi les boîtes à lait que les crémiers déposent aux portes le matin et que des plaisans s'amuse à déplacer; un agent de police les trouve et les expédie à la fourrière. Il y a de tout dans cette morgue des choses inanimées, un mobilier abandonné dans un déménagement furtif, une harpe enlevée sans doute à quelque pauvre petit virtuose non autorisé, deux ou trois vieux coupés trouvés sur les boulevards extérieurs, des échelles, des tonneaux vides; j'y ai vu un tableau d'histoire qu'on avait trouvé la veille à minuit dans la rue de Clichy. Si au bout d'un an ces objets ne sont pas réclamés, on en fait ce que l'on nomme *livraison* au domaine. A côté s'ouvre le chenil; il est bruyant et plein. Chaque chien a sa niche spéciale, très aérée, avec plancher en pente et une bonne nourriture. Tous les huit jours, le domaine les vend, quand ils en valent la peine et qu'ils n'ont pas été réclamés, sinon ils sont remis à l'équarisseur, qui les pend. La fourrière recoit en moyenne 900 chiens par mois, dont 600 sont condamnés à mort. Jadis il suffisait d'avoir un chien perdu à rechercher pour entrer au chenil et faire son choix. Le métier de voleur de chiens est lucratif, et bien des gens l'exercent. Pour le bien faire, il faut être deux. Un des acolytes visite la fourrière, prend le signalement d'un beau chien et s'en va. Quelques heures après, l'autre arrive et demande si l'on n'a pas un chien de telle robe et de tel poil. On lui remet, en échange du prix de la nourriture, le chien désigné, qu'il va vendre au plus tôt. On exigeait, il est vrai, un certificat d'un commissaire de police et l'affirmation écrite de deux témoins; mais de telles



pièces n'étaient point difficiles à obtenir et n'offraient point une garantie sérieuse. Aussi, pour sauvegarder les intérêts des ayants-droit, pour éviter de laisser ce genre de commerce s'étendre, on ne peut aujourd'hui parcourir le chenil qu'après avoir inscrit sur un registre son nom, son adresse et les signes caractéristiques du chien que l'on réclame. La précaution est excellente, et permet de découvrir les vrais propriétaires des chiens égarés.

L'écurie est voisine; trois ou quatre pauvres rosses y mangent le foin amer de la captivité; leurs voitures saisies sont sous le hangar; où sont les cochers? Au violon sans doute pour tapage nocturne, ivresse ou rébellion. Tout animal vaguant est conduit en fourrière. L'an dernier, n'y a-t-on pas amené un troupeau de bœufs qui se promenait la nuit dans l'avenue de l'Impératrice pendant que son conducteur ronflait sous la table d'un cabaret? De la fourrière dépendent les inspecteurs des voitures et celui des chevaux. Un agent spécial est chargé de constater sur les places et sous les remises quels sont les chevaux dont l'apparence misérable indique qu'ils ne peuvent plus faire leur service. Le cocher ou l'entrepreneur est alors appelé à la fourrière, et il est sommé d'avoir à remplacer par un autre qui soit moins invalide le cheval condamné. Deux agents inspectent les voitures; ils doivent les visiter, s'assurer qu'elles n'offrent aucun danger pour le public; celles que la vieillesse ou le malheur a rendues trop hideuses sont exclues de la circulation. Je suis persuadé que ces deux derniers agents remplissent leur mission avec zèle; mais, à voir les horribles pataches que mènent certains rôdeurs, on pourrait en douter.

La fourrière n'est pas le seul local où l'on dépose les épaves; il en est un autre spécialement destiné à recevoir les objets oubliés dans les voitures de louage; il est situé à la préfecture de police même et ne chôme guère : c'est un va-et-vient perpétuel. D'après les réglemens, tout cocher doit, sous peine de contravention, visiter sa voiture lorsqu'un voyageur en descend et déposer à la préfecture les objets qu'il a pu y trouver. Chacun de ces objets, quel qu'il soit, est inscrit sur un registre, porte un numéro d'ordre particulier, plus le numéro de la voiture où il a été laissé, et est rangé dans un casier qui est le contraire du tonneau des Danaïdes, car il se remplit toujours et ne se vide jamais. J'y ai vu bien des parapluies, bien des manchons, bien des sacs, bien des lorgnettes, et un portefeuille qui renfermait 6,500 francs. Si l'objet déposé contient une indication quelconque qui permette de reconnaître le propriétaire, on écrit immédiatement à ce dernier afin de le prévenir. Le bureau des objets trouvés dans les voitures serait vite encombré; aussi chaque mois il verse au dépôt central tout ce qui n'a pas été

légitimement repris. Ce dépôt est curieux : c'est une série de pièces obscures, espèces de caves situées au rez-de-chaussée, et où le gaz doit être incessamment allumé. C'est la catacombe des parapluies, jamais je n'en ai tant vu; ils sont par bottes, en chantier comme des fagots; chacun d'eux est muni d'une étiquette indicative. La comptabilité est fort bien tenue et varie selon que les objets ont été trouvés dans des voitures de louage, dans des omnibus, dans des wagons de chemins de fer, dans des hôtels garnis, sur la voie publique, ou qu'ils proviennent de contraventions. Il y a un registre particulièrement affecté aux parapluies. Les restitutions sont en moyenne de 40 pour 100, et cependant le dépôt central garde actuellement 19,636 objets trouvés dans les voitures pendant l'année 1866 et qui n'ont pas encore été réclamés; sur ce nombre, il faut compter 6,225 parapluies. Tout est enregistré, contrôlé, catalogué. Chaque objet, quel qu'il soit, fût-ce un gant dépareillé, a sa feuille d'entrée, sa place désignée, son bulletin de sortie ou son procès-verbal de livraison au domaine, qui devient propriétaire définitif au bout de trois ans.

Si j'ai réussi à bien faire comprendre avec quelle vigilance minutieuse on s'occupe des voitures de louage à la Compagnie générale et à la préfecture de police, on conviendra que le zèle ne peut guère aller plus loin; tout est fait pour assurer ce grand service auquel la population parisienne est accoutumée maintenant, qui n'est pas plus parfait que les autres choses humaines, mais qui s'améliore chaque jour en raison directe de l'expérience et de la bonne volonté de ceux qui le dirigent. Mes contemporains, j'entends ceux dont les souvenirs d'enfance remontent à plus de trente ans, peuvent être frappés comme moi des progrès remarquables que le service des voitures de place a faits à Paris. Ces progrès, il serait ingrat de ne pas les reconnaître et injuste de ne pas les signaler.

### III.

Dans une fourmilière comme Paris, toujours agitée, où les minutes valent des heures, où les distances sont souvent excessives, le seul service des voitures de louage marchant à la course et à l'heure ne pouvait suffire. Il est naturel qu'on ait pensé à mettre à la disposition du public des voitures qui, faisant le transport en commun et suivant des itinéraires déterminés, pouvaient offrir le double avantage de la rapidité et du bon marché. C'est de cette idée que naquirent les *omnibus*. Elle n'est point nouvelle, car elle fut appliquée à Paris dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle. Pas-

cal, l'auteur des *Provinciales*, inventa les carrosses à cinq sols, qui furent solennellement inaugurés le 18 mars 1662.

L'établissement des carrosses  
 Tirés par des chevaux non rosses,  
 Mais qui pourront à l'avenir  
 Par le travail le devenir,  
 A commencé d'aujourd'hui même.  
 . . . . .  
 Le dix-huit de mars nostre veine  
 D'écrire cecy prit la peine.

C'est Loret qui le dit dans sa *Muse historique*, et on peut le croire. La bibliothèque de l' Arsenal possède une lettre de Gilberte Pascal avec *post-scriptum* de son frère, qui relate le même fait (1). Les routes furent fixées *de par le roy*; les cochers étaient vêtus aux couleurs de la ville de Paris, et les voitures étaient distinguées par un plus ou moins grand nombre de fleurs de lis, comme aujourd'hui elles sont distinguées par des numéros. Il y eut trois lignes parcourues chacune par sept carrosses. La première, commençant à la porte Saint-Antoine, aboutissait au Luxembourg; la seconde partait de la place Royale et s'arrêtait rue Saint-Honoré, auprès de Saint-Roch; la troisième allait du Luxembourg à la pointe Saint-Eustache. Le privilège de ces voitures avait été accordé par Louis XIV au duc de Roannez et aux marquis de Sourches et de Créan; il est dit dans l'ordonnance, qui porte la date du 7 février 1662, qu'il leur est donné « faculté et permission d'établir en nostre dite ville et fauxbourgs de Paris, et autres de notre obéissance, tel nombre de carrosses qu'ils jugeront à propos, et aux lieux qu'ils trouveront le plus commodes, qui partiront à heures réglées pour aller continuellement d'un quartier à un autre, où chacun de ceux qui se trouveront aux dites heures ne paiera que sa place, par un prix modique, comme il est dit cy-dessus. » Les premiers carrosses ne contenaient que six personnes : c'était trop peu; on ne tarda point à s'en apercevoir, et l'on y ajouta deux places de plus. L'usage de ces voitures était presque exclusivement réservé à la bourgeoisie; quelques gens de noblesse s'y montrèrent parfois, mais le cas parut assez rare pour que les gazettes du temps crussent ne pas devoir le passer sous silence; quant au peuple, ainsi que l'on disait alors, il en était sévèrement exclu. Ces carrosses circulèrent pendant une quinzaine d'années et disparurent sans laisser de trace. Il fallut attendre bien des années avant de les retrouver, et ce

(1) *Les Carrosses à cinq sols ou les Omnibus du dix-septième siècle*, Monmerqué, Paris, 1828.

n'est pas à Paris qu'ils se montrent, c'est à Nantes en 1826. Ils y obtinrent un succès qui engagea l'entrepreneur à demander de les établir à Paris. M. Baudry, qui venait de remettre au jour la vieille invention de Pascal, avait été très compromis dans les affaires du carbonarisme; M. Delavau, alors préfet de police, vit sans doute un danger politique dans la circulation de voitures destinées à toutes les classes de la société, car il éconduisit M. Baudry, qui s'en alla à Bordeaux installer un service inauguré le 25 octobre 1827. Sur ces entrefaites, M. Debelleye remplaça M. Delavau. Le nouveau préfet de police avait l'esprit plus libéral et moins timoré que son prédécesseur, car le 30 janvier 1828 il autorisa MM. Baudry, Boitard et Saint-Céran à mettre enfin leur projet à exécution. L'entreprise générale des omnibus fut fondée. Le nom seul est un chef-d'œuvre. Il est à la fois facile à retenir, étrange par son origine exotique, et contient une définition complète. En effet, les nouvelles voitures étaient *pour tous*, c'est là ce qui devait en assurer le succès et finir par les rendre indispensables à la population. Cent omnibus furent offerts au public. Ils partaient de stations fixes et parcouraient un itinéraire invariable réglé par l'autorité compétente. C'étaient de lourdes voitures dont la forme extérieure rappelait celle des gondoles; elles contenaient quatorze places; chaque place coûtait cinq sous; elles étaient traînées par trois chevaux attelés de front, et le cocher, à l'aide d'une pédale à soufflet placée sous ses pieds et aboutissant à deux trompettes, sonnait des fanfares lugubres pour annoncer son passage.

Ce fut de l'engouement. Les omnibus suffisaient à peine à conduire tous les voyageurs qui se pressaient aux abords des stations. Cependant l'affaire ne réussit pas, elle était chargée de frais trop pesants, auxquels ne répondaient pas les bénéfices. On rétablit l'équilibre en supprimant un cheval, en augmentant de cinq centimes le prix de la course et en construisant des voitures qui, moins larges, mais plus longues, pouvaient contenir deux places de plus et un strapontin supplémentaire. Dès lors la fortune de l'entreprise fut faite, et chacun demanda des concessions nouvelles; on n'en fut pas avare, et les rues de Paris furent sillonnées du matin au soir par des voitures oubliées aujourd'hui, mais qui firent parler d'elles autrefois. C'étaient les tricycles, qui n'avaient que trois roues, les favorites, les béarnaises, les dames blanches, les dames réunies, les constantines, les batignollaises, les gazelles, les hirondelles, les écossaises, les excellentes, les parisiennes, les citadines, et d'autres certainement que j'oublie, qui vécurent un jour et n'ont plus reparu. Quelques-unes ont subsisté jusqu'en 1855. A cette époque, on voulut réunir en une seule toutes ces entreprises diverses; une

fusion s'opéra sous le patronage de l'administration municipale, et il n'y eut plus que des omnibus. Un décret du 22 février 1855 reconnaît à la société formée pour cette exploitation le monopole exclusif du transport en commun dans Paris.

En 1855, l'entreprise avait dans Paris 347 voitures, qui ont transporté 36,000,000 de voyageurs; en 1866, elle en a 664 (1), qui en ont transporté 107,212,074. Si à cette circulation exclusivement parisienne on ajoute celle de la banlieue (3,430,252) et celle des omnibus sur rails (1,401,474), on arrive au total énorme de 111,743,800 voyageurs pour une seule année. Ce chiffre, mieux que toutes les démonstrations, prouve l'importance réellement générale d'un pareil service. S'il venait à manquer tout à coup, ce serait un désastre, et le Parisien ne saurait plus que devenir. En effet, quel chemin resterait chaque jour à parcourir, si l'on n'avait plus ces larges voitures hospitalières qui font, dans notre capitale, un trajet annuel de 21,971,928 kilomètres! Quant au bénéfice que la compagnie retire d'un tel transport, il semble assez minime : 1 centime  $\frac{28}{100}$  par voyageur en 1866.

Depuis l'installation de 1828, les omnibus ont reçu des améliorations notables et dont il faut parler : les voitures sont plus commodes, les chevaux sont meilleurs, les conducteurs plus polis. Ceci n'est point douteux et a été remarqué par tout le monde; mais les besoins du public ont été mieux servis, grâce à deux mesures dues à l'initiative de M. Moreau-Chaslon, qui, dès 1830, a pris la direction de l'entreprise et l'a toujours conduite avec un esprit pratique très remarquable. Dans le principe, les lignes étaient fort courtes et par conséquent fort chères. Ainsi celle des boulevards était divisée en deux; de la Madeleine à la porte Saint-Martin, de la porte Saint-Martin à la Bastille. Aujourd'hui ces deux points extrêmes sont réunis par un seul et même trajet; mais cela ne parut pas suffisant, et on établit les *correspondances*, c'est-à-dire que pour le prix de la place une fois payé, on a le droit de prendre deux voitures, de faire deux courses et de passer d'une ligne sur une autre. C'est ainsi que pour se rendre de Bercy à la porte Maillot, il n'en coûte que 30 centimes (2); il est difficile de franchir de telles dis-

(1) Dans ce nombre, je ne compte pas les 100 voitures nouvelles que l'entreprise générale met en circulation pendant l'exposition universelle, ni les 58 omnibus qui font le service de la banlieue, ni les 10 (à 50 places) qui vont, sur la voie ferrée, de la place de la Concorde à Boulogne et à Sèvres, en suivant les quais, ni les 11 omnibus de la poste aux lettres, ni les 196 omnibus, grands et petits, appartenant aux chemins de fer. Sur ces derniers, 37, acquittant la taxe municipale, peuvent stationner sur la voie publique. Paris est donc journellement parcouru par 1,139 omnibus.

(2) Les militaires paient demi-place dans l'intérieur et place entière sur l'impériale.



tances à meilleur marché. Sur le nombre de voyageurs transportés par les omnibus de Paris pendant l'année 1866, 17,331,217 ont profité du bénéfice des correspondances. Cette amélioration date de 1834; il en est une autre plus récente (1853) qui a permis d'augmenter singulièrement les facilités de transport. Douze places à 15 centimes ont été établies sur l'impériale des voitures et offrent ainsi aux ouvriers, aux fumeurs, aux jeunes gens un moyen fort économique de voyager. Le public a répondu avec empressement aux avances de l'administration, et tout le monde y a trouvé son compte, car en 1866 la banquette d'impériale des omnibus de Paris a reçu 42,590,517 personnes. Cette modification a nécessité un changement dans la construction des voitures; on les a raccourcies de façon qu'elles ne puissent plus contenir que 14 personnes à l'intérieur. Un omnibus complet porte donc aujourd'hui 26 voyageurs (1), plus le conducteur et le cocher. Or 28 personnes représentent en moyenne 1,960 kilogrammes, la voiture en pèse 1,700; c'est donc un poids de 7,320 livres que les chevaux ont à déplacer, à faire mouvoir et circuler à travers les mille obstacles qui encombrant leur route. Aussi l'on comprend que l'administration des omnibus veille avec un soin tout particulier sur ses chevaux, qui sont généralement d'une vigueur et d'une beauté exceptionnelles.

Sa cavalerie, composée actuellement de 9,656 animaux, provient de Normandie, du Perche, des Ardennes et de Bretagne; ils sont tous abondamment nourris, car le prix de chaque ration revient à 2 francs 59 centimes. Les omnibus n'emploient guère que des chevaux entiers; s'ils offrent quelques difficultés pour le dressage, ils les compensent largement par leur force et leur entrain prolongé. L'administration des haras fait cependant de grands efforts pour propager l'usage des chevaux hongres. A-t-elle raison, a-t-elle tort? Je ne saurais le dire, il y a là une question d'hippiatrique pour laquelle je décline toute compétence; mais le but poursuivi me paraît facile à déterminer. On veut sans doute, en cas de guerre, avoir sous la main une remonte toute faite de chevaux très bien dressés, accoutumés à un service pénible, pour l'attelage de l'artillerie et du train : c'est assez bien imaginé; l'entreprise générale, qui n'a encore que 7 ou 800 chevaux hongres dans ses écuries, est seule apte à juger quelle conduite elle doit tenir en face des exigences de son service et des besoins du public.

L'entreprise a distribué ses écuries, ses remises et ses magasins dans quarante-quatre dépôts, dont vingt-six lui appartiennent et

(1) L'entreprise expérimente aujourd'hui, sur les lignes courtes, planes et faciles de Paris, un nouveau modèle de voiture qui a 14 places sur l'impériale.

représentent une superficie de 138,857 mètres de terrain couverts par 68,766 mètres de constructions. Tous sont tenus avec un ordre et une discipline qui ne se laissent point surprendre en faute. Depuis les plus anciens, comme celui de la barrière Blanche, jusqu'aux nouveaux, comme celui du faubourg Saint-Martin, qui est un dépôt modèle à deux étages d'écuries superposées, ils peuvent être offerts en exemple de ce qu'une exploitation de cette espèce, lorsqu'elle est bien dirigée, révèle de soins, d'intelligence, de régularité et d'économie. Chaque dépôt est sous la surveillance d'un chef accosté d'un ou de deux piqueurs; il a la haute main sur les conducteurs, les cochers, les palefreniers, les charrons, les laveurs, les maréchaux ferrans, les lampistes, et peut les punir disciplinairement. Chaque matin, il envoie à l'administration centrale un rapport détaillé sur le personnel, la cavalerie et les fourrages; chaque conducteur lui remet le soir la recette de la journée et sa feuille de travail. Le dépôt a son infirmerie, visitée chaque jour par un vétérinaire; quant au service médical pour les hommes, il est organisé de telle sorte qu'une consultation quotidienne est donnée dans un dépôt de chaque quartier et que les malades sont soignés à domicile par les médecins de l'entreprise générale. C'est entre six et sept heures du matin qu'il faut visiter ces larges cours, où les poules se promènent en caquetant et en cherchant pâture (1). Les chevaux de service achèvent de manger l'avoine; on les harnache après les avoir frottés d'un dernier coup d'étrille et de brosse, on les détache, on leur donne une claque sur les reins en disant hue! Ils traversent l'écurie l'un derrière l'autre, s'en vont lentement par la cour, et viennent se placer devant la voiture qu'ils ont l'habitude de conduire, tranquillement, avec cette résignation intelligente qui est si admirable chez les animaux. Pendant qu'on les attelle, le cocher arrive, fouet en main, il monte sur son siège; le conducteur va prendre sa feuille; sept heures sonnent, il s'élance sur le marche-pied, la lourde voiture s'ébranle et commence sa tournée, qui finira à neuf heures du soir; celles qui sortent à neuf heures du matin ne rentrent qu'à minuit.

Les écuries sont larges et contiennent vingt chevaux en moyenne, ce qu'on appelle *deux voitures*. Chaque omnibus a en effet dix chevaux attachés à son service spécial. Ils marchent tous les jours et se répartissent en cinq relais. C'est là une excellente organisation, qui ménage les chevaux, les habitue à un travail régulier, et permet de donner à l'allure une vitesse relativement considérable. Chaque

(1) L'administration autorise le chef de dépôt à avoir une basse-cour composée de trente-cinq à quarante-cinq volailles.

*collier* ne parcourt en moyenne que 16 kilomètres par jour; de cette façon, on a sans cesse des chevaux frais, leur santé n'est pas compromise par des fatigues excessives, et ils ont leur nourriture à des heures réglées; aussi n'est-il pas rare de voir dans les dépôts des chevaux de quinze ans pouvant encore faire un excellent service. On les soulage en cas de besoin, et toutes les fois que sur leur parcours se rencontre une pente trop raide (il y en a trente et une à Paris), on leur adjoint un cheval de renfort. A moins d'accidens ou de maladie, ce sont toujours les deux mêmes chevaux qui sont attelés en même temps au même omnibus, sous le même cocher. A l'écurie, ils ne se quittent pas, ils sont réunis dans un seul *box* devant une mangeoire unique divisée en deux augettes. Grâce à ce système, — dont l'adoption prouve à quel point l'on s'est préoccupé de ce que j'appellerai prétentieusement le bien-être moral des animaux, — un attelage est un tout complet, intelligent, se connaissant parfaitement, où la corrélation des animaux entre eux et du cocher aux animaux existe en permanence. Ceux qui, dans nos rues populeuses, sur nos boulevards encombrés, ont été souvent émerveillés de l'inconcevable docilité des chevaux d'omnibus, qui s'arrêtent, repartent, évitent les chocs, et semblent, tant ils dépeignent d'adresse, avoir une âme prévoyante et un raisonnement subtil, savent maintenant le secret de leur intelligence extraordinaire. En les accouplant selon leurs aptitudes et leur tempérament, en ne les séparant pas du compagnon auquel ils sont habitués, en les laissant sous la même main dont ils connaissent la moindre inflexion, on les a *sociabilisés*.

L'entreprise générale fabrique ses voitures d'après un type imposé par la préfecture de la Seine; ses ateliers sont situés à La Chapelle-Saint-Denis et sont fournis de tous les instrumens que la science moderne offre à l'industrie. Un omnibus prêt à être attelé et pouvant contenir vingt-huit personnes revient à 3,500 francs (non compris les frais généraux d'atelier); à ce prix, une voiture est construite avec des matériaux de premier choix et par des ouvriers d'élite. Le droit de stationnement perçu par la caisse municipale est de 1 million pour les 500 premières voitures et de 1,000 francs par voiture excédant le nombre de 500 : aussi l'entreprise a-t-elle payé 1,958,000 francs d'impôts en 1866. Les fourrages, achetés en quantités assez considérables pour dépasser tous les besoins prévus, sont répartis dans chacun des dépôts, qui sont munis de greniers aérés où l'avoine est retournée au moins trois fois par mois afin d'éviter toute mauvaise chance de fermentation.

Le personnel actif de l'entreprise générale n'est peut-être pas parfait, mais il est d'une moralité extrême, si on le compare à celui

des fiacres. Les registres de la préfecture de police en font foi; les plaintes portées contre les cochers et les conducteurs d'omnibus sont rares en regard de celles qui atteignent les cochers de voitures à la course. Sur soixante réclamations adressées contre les omnibus, il y en a environ cinquante-sept qui frappent les cochers, auxquels on reproche de ne pas s'être arrêtés au signal qu'on leur faisait, d'avoir été grossiers, d'avoir menacé quelqu'un à l'aide du fouet; les trois autres ont pour objet les conducteurs, qu'on accuse parfois d'un excès de vivacité dans le langage ou d'un peu trop de galanterie dans les gestes. Ce ne sont là que des peccadilles, et, sauf de rares exceptions, tout ce personnel, qui a été sévèrement choisi, se conduit avec assez de régularité. L'entreprise générale surveille ses agens avec beaucoup d'activité; elle sait que l'homme est essentiellement faillible, et elle lui impose une série de mesures préservatrices qui force sa probité à ne jamais dévier. C'est surtout à l'égard des conducteurs, qui chaque jour ont en main une recette moyenne de 83 fr. 04 c., que les précautions sont accumulées. A chaque voyageur montant en omnibus, le conducteur doit sonner un des deux cadrans qui indiquent le nombre de places occupées dans l'intérieur ou sur l'impériale; toutes les fois qu'il s'arrête à l'une des cent vingt stations de l'entreprise, il doit faire viser sa feuille par le contrôleur, qui constate d'un coup d'œil le nombre de personnes présentes dans la voiture (1). De plus, il existe une inspection secrète dont j'ignore le mécanisme; mais je crois que ce personnel occulte est nombreux, car il a coûté 42,732 fr. en 1866. On peut donc affirmer que, contrairement à la Compagnie générale des voitures de Paris, l'entreprise des omnibus est très peu volée.

(1) La feuille des conducteurs est curieuse et mérite une rapide description. Elle est imprimée et porte : l'indication de la ligne, le nom du dépôt, la date du service, le numéro de la voiture, le nom du conducteur, celui du cocher. Le recto est divisé en colonnes verticales, heures de départ, heures d'arrivée, durée du parcours, numéro des courses. Une division horizontale correspondant aux numéros des courses et portant des chiffres depuis 1 jusqu'à 40 est intitulée *visa des voyageurs d'intérieur*; plus loin, avec la même répétition : *visa des voyageurs d'impériale*. Le verso est consacré aux *correspondances d'intérieur, correspondances d'impériale, voyageurs montés sur l'impériale pendant le trajet, ou vice versa, militaires montés dans l'intérieur*. Chaque division est suivie d'une colonne réservée au total particulier. Une dernière colonne, désignée sous le nom de récapitulation, indique le nombre de voyageurs transportés, les sommes reçues dans la journée, et les observations. J'ai sous les yeux la feuille de travail du 6 juillet 1866, ligne de la Madeleine à la Bastille; l'omnibus a fait vingt voyages; la moyenne de la durée des courses a été de 30 minutes, il y a eu 474 voyageurs, et la recette a été de 105 fr. 45 centimes. La feuille porte 138 poinçons de visa et 145 chiffres écrits à la main par les contrôleurs de station, ce qui donne un peu plus de 10 contrôles par voyage. Toute précaution semble donc prise pour éviter les fraudes et les détournemens.

Les sommes détournées par les conducteurs sont insignifiantes, et à défaut de documents même approximatifs il serait imprudent de vouloir en fixer le chiffre.

Si l'entreprise générale est peu volée, en revanche on vole beaucoup dans les omnibus; ces grandes boîtes longues, mouvantes et secouées, où l'attention est sollicitée par le bruit et par le spectacle des rues que l'on traverse, où l'on est forcément tassé l'un contre l'autre, sont un excellent terrain de chasse pour les *pick-pockets*. Il est un genre de vol spécialement pratiqué dans les omnibus, et qui doit être raconté avec quelques détails. Pour bien l'exécuter, il faut une grande sûreté de coup d'œil et de mouvement. Le voleur, en montant dans la voiture, choisit la place qui lui paraît la plus propice; il feint ordinairement d'être absorbé par ses préoccupations; il est immobile, mais entre l'index et le pouce il tient un grain de plomb fixé à un fil de soie noire très mince et très résistant. Quand son voisin ouvre son porte-monnaie pour payer le prix de sa place, au moment précis où il va le refermer, le voleur y lance son grain de plomb, puis, selon l'expression maritime, il laisse filer le grelin. Le porte-monnaie refermé est remis dans la poche, mais, grâce au grain de plomb, il tient au fil de soie, dont l'autre extrémité est restée roulée au doigt du voleur. Celui-ci tire avec légèreté, ou, s'il sent une résistance quelconque, il profite d'un cahot, d'un arrêt trop brusque des chevaux, pour se laisser tomber vivement sur son voisin; il s'excuse de sa maladresse, mais un coup sec a amené le porte-monnaie dans sa main. Il fait signe au conducteur, on arrête, il salue poliment à droite et à gauche, il descend, et tout est dit.

On oublie dans les omnibus presque autant que dans les fiacres, et les cuisinières qui le matin reviennent de la halle y laissent volontiers des volailles, du poisson et des bottes de radis. L'entreprise générale recueille avec soin tous les objets perdus dans ses voitures, les rend lorsqu'ils sont réclamés, ou sinon les remet au dépôt de la préfecture de police. En 1866, 48,400 objets ont été trouvés dans les omnibus; 5,905 ont été restitués directement, 12,253 ont été envoyés à la préfecture. Sur ces objets, il y avait en monnaie d'or, d'argent ou de papier une valeur de 95,040 fr. Les conducteurs ont, pendant la même année, reçu 4,249 fr. 50 c. de récompense pour fait de probité.

Le service des omnibus comprend trente et une lignes qui, se rencontrant en correspondance à leurs points d'intersection, sillonnent absolument tout Paris. Ces lignes sont loin d'avoir toutes la même importance, et c'est là peut-être que le monopole accordé à l'entreprise générale est fort utile à la population. En effet, par le



cahier des charges imposé, les omnibus ne sont pas libres de choisir leur itinéraire; au lieu d'avoir, comme à Londres, la faculté d'augmenter leur prix à volonté, de se grouper dans les zones du centre et de négliger les faubourgs isolés, ils sont forcés d'avoir un tarif invariablement uniforme et de traverser des quartiers pauvres, souvent peu productifs, où leur présence est plus utile au public qu'à eux-mêmes. Cette mesure est irréprochable, car elle produit de bons résultats pour tout le monde. Les omnibus compensent leurs pertes particulières par leurs bénéfices généraux, et tous les habitants de Paris peuvent les prendre auprès de leur demeure. Les deux lignes les plus suivies sont celles de la Madeleine à la Bastille et de l'Odéon à Batignolles; les deux qu'on fréquente le moins sont celle de Charonne à la place d'Italie et de Passy au Palais-Royal (1). Selon la saison, les omnibus sont plus ou moins occupés; cependant la différence n'est pas considérable. Si le mois de février, qui contient moins de jours que les autres, est invariablement le moins chargé, les mois d'été, juin et juillet, subissent une augmentation qui s'explique facilement par la beauté du temps et la longueur des journées. La semaine elle-même subit des variations singulières et qui prouvent combien les vieilles superstitions sont enracinées chez les peuples catholiques. Si le dimanche est le jour du repos, du plaisir et de la promenade, le vendredi semble être le jour de la retraite. Les omnibus ne chôment certes pas, mais leur recette baisse d'une façon notable. Le vendredi est néfaste, et bien des personnes n'oseraient rien entreprendre sous son influence. C'était autrefois le jour heureux par excellence, le jour fécond, le jour consacré à Vénus; dans les pratiques de la kabbale, il représente encore le commencement de la période ascendante; les musulmans l'ont adopté; le catholicisme l'a maudit, ou peu s'en faut, car c'est lui qui a vu le supplice du Golgotha; il y a bien des pays où l'on jure encore par le péché du vendredi! Les chevaux d'omnibus ne s'en plaignent pas, car leur charge est moins lourde (2).

Les cochers et les conducteurs d'omnibus sont, comme les cochers de fiacres, soumis à la double autorité de leur administration et de la préfecture de police; les peines disciplinaires sont les

(1) En 1866, la ligne de la Madeleine à la Bastille a encaissé : 1,741,076 fr. 80 cent., celle de l'Odéon à Batignolles, 1,047,230 fr. 27 cent. En revanche, la ligne de Charonne à la barrière d'Italie a produit 344,262 fr. 24 cent., et celle de Passy au Palais-Royal 368,915 fr. 43 cent. La moyenne de la recette brute des trente et une lignes a été de 641,561 fr. 77 centimes. Chaque ligne a transporté en moyenne 447 voyageurs par jour.

(2) En prenant le nombre total des voyageurs transportés pendant le mois de juillet 1866, on trouve pour le vendredi 292,902, et en moyenne pour chacun des six autres jours 317,065 : c'est une différence nette de 24,163 personnes.

mêmes, l'amende, la mise à pied et l'exclusion. Ils gagnent quatre francs par jour pendant la première année de service et cinq francs au bout de trois ans; une mesure récente, inspirée par le haut prix des denrées alimentaires, vient d'accorder à chacun des agents subalternes de l'entreprise une *indemnité de pain* de dix centimes par jour. C'est un bon état, facile, régulier, sans morte-saison, et qui profite de tous les avantages que l'administration offre à ses employés : soins gratuits de médecin, vêtements au prix coûtant (1), caisse de retraite, caisse de secours. Aussi les demandes d'admission sont nombreuses, et il ne se passe pas d'année que le secrétariat de l'entreprise n'en ait douze ou quinze cents à enregistrer. On est difficile pour les cochers, et l'on a raison. Il faut une habileté spéciale pour conduire adroitement ces lourdes voitures dans les rues de Paris, où l'obstacle renaît sans cesse, où l'embarras se multiplie de minute en minute. Cependant l'omnibus a une telle ampleur que les autres voitures l'évitent avec soin et se rangent promptement à son approche. Dans les rencontres les plus violentes, il est rarement ébranlé, *mole sua stat*. Toute voiture, coupé, calèche, cabriolet, pirouette à son choc, il n'y a que les fardiens qui lui résistent : aussi il les respecte et leur cède sans discussion le haut du pavé. Les accidents causés par les omnibus sont relativement assez rares; on a calculé qu'il s'en produisait un pour 4,800 kilomètres parcourus, et j'appelle accident tout ce qui peut donner lieu à un rapport, une vitre brisée aussi bien qu'une voiture défoncée, un essieu tordu aussi bien qu'un homme écrasé; en somme, les accidents frappant les personnes et pouvant entraîner une incapacité de travail sont de un par jour; ceux qui atteignent les voitures et qui méritent d'être signalés sont au nombre de deux.

Il fut un temps où les omnibus subissaient eux-mêmes des accidents graves et souvent irréparables. C'était dans les jours d'émeute. L'omnibus qui pouvait, sain et sauf, regagner son dépôt avait été favorisé du ciel; à tous les coins de rues, les insurgés le guettaient; on se jetait à la tête des chevaux, on les arrêtait, on faisait descendre les voyageurs, on laissait au cocher le temps de dételer; puis la voiture, en deux coups d'épaule, était jetée bas, les roues en l'air; on l'assurait de quelques pavés, on la flanquait de deux ou trois tonneaux remplis de sable; au sommet du timon redressé comme un

(1) En 1866, l'atelier spécial de l'entreprise a livré au personnel 8,886 pièces d'habillement, représentant une valeur de 148,255 fr. 85 cent. Voici le prix auquel les cochers et les conducteurs peuvent se vêtir en s'adressant à l'administration : pantalon de drap, 20 fr.; de coutil, 7 fr.; veste de conducteur, 37 fr. 40; de cocher, 30 fr.; veste fourrée, 50 fr.; gilet, 9 fr.; redingote en drap, 42 fr.; en orléans, 30 fr.; caban, 52 fr.; manteau, 60 francs.

mât, on arborait un drapeau, et la barricade était faite. L'omnibus devenait ainsi un instrument de désordre ou de victoire, selon les péripéties de la journée. L'année 1848 a coûté cher à la compagnie, qui s'en souvient encore avec une certaine amertume.

La mission de transporter à peu de frais la population n'est pas la seule qu'ait acceptée l'entreprise générale. Son cahier des charges lui impose une condition onéreuse. Elle doit en hiver concourir à l'enlèvement des neiges et « mettre gratuitement à la disposition des ingénieurs du service municipal cinquante tombereaux par jour, attelés de deux forts chevaux guidés par un conducteur ou un charretier (1). » De plus, l'octroi appuie sur elle une main pesante, car tous ses dépôts, sauf ceux de Courbevoie, de Vincennes et de la barrière de Fontainebleau, doivent être situés dans l'intérieur de Paris; c'est un lourd impôt quand on consomme par an pour plusieurs millions de fourrages; la taxe annuelle de l'octroi représente une dépense de près de 600,000 francs à raison de 60 francs par cheval.

La Compagnie générale des voitures et l'entreprise des omnibus sont aujourd'hui deux organes essentiels de la vie de Paris; elles représentent la locomotion rapide et facile. Ces deux services, entourés par l'autorité de toutes les garanties désirables, améliorés chaque jour par les efforts incessants des administrateurs, sont devenus pour les Parisiens un objet de première nécessité. A toute heure, quelque temps qu'il fasse, nous trouvons à notre disposition ces moyens de transport qui épargnent nos heures, notre fatigue, et aident singulièrement aux transactions de toute espèce. Paris sans voitures serait paralysé, ne pourrait plus se mouvoir, et elles sont assez nombreuses pour subvenir à tous les besoins, à toutes les fantaisies. Le temps est loin où Henri IV écrivait à Sully : « Je ne pourrai aller vous voir aujourd'hui, ma femme m'a pris mon coche. » Cependant, lorsqu'un fait exceptionnel amène à Paris un surcroît d'étrangers en déterminant vers un point excentrique une affluence extraordinaire, les moyens de transport sont insuffisants et ne répondent plus à l'exigence démesurée des besoins. C'est en vain que la Compagnie générale jette sa réserve sur le pavé, que l'entreprise des omnibus invente des voitures spéciales, que les bateaux à vapeur sillonnent la Seine, et que les chemins de fer ouvrent leurs wagons au public : les véhicules manquent ! La population se plaint avec amertume, sans réfléchir que des administrations régulières et définitives ne peuvent faire face à toutes les

(1) Traité passé le 18 juin 1860 entre la ville de Paris et l'entreprise générale des omnibus, art. 4.

éventualités qu'amènent des circonstances transitoires et anormales. C'est ce qui se passe aujourd'hui à propos de l'exposition universelle. Le nombre des voitures n'est plus en rapport avec les nécessités du moment. Selon l'usage français, on accuse l'autorité de négligence. Il me semble cependant qu'elle a fait tout ce qui lui était possible, tout ce qui ne dépassait pas la juste limite de ses droits. L'administration municipale a autorisé le service des *mouches*, qui par la voie du fleuve peuvent transporter journellement 10,000 voyageurs; sous la même impulsion, les omnibus, modifiant leurs itinéraires et leurs stationnements, dirigent vers l'exposition 169 voitures qui font 2,420 voyages quotidiens, et peuvent recevoir 73,816 personnes; de plus le chemin de fer met au service du public 30 trains contenant 36,000 places. A cela, il faut ajouter les 6,401 voitures ordinaires, et en admettant que chacune d'elles, chargeant trois personnes en moyenne, fasse une seule course au Champ-de-Mars, nous aurons 18,303 voyageurs qui en pourront profiter. On le voit, il y a des moyens de transport organisés pour 138,119 personnes par jour, ce qui serait suffisant, si tout le monde ne voulait pas arriver et partir aux mêmes heures. Ce ne sont cependant pas les voitures qui manquent à Paris, car certains boulevards, certaines rues sont tellement encombrés par les véhicules de toute sorte, qu'il est parfois imprudent et souvent dangereux d'essayer de les traverser. Que serait-ce donc si, comme quelques inventeurs trop hardis le proposent, on appliquait la vapeur à la traction des voitures sur nos voies macadamisées! Paris deviendrait inhabitable et infranchissable; j'aime mieux ce modeste entrepreneur qui, faisant un retour vers le passé, va nous offrir bientôt cinquante chaises à bras, avec galant uniforme pour les porteurs et dorures sur les panneaux. La concurrence ne sera pas redoutable pour les fiacres et les omnibus. Ce sera bien lent, ce sera bien chaud pour traverser notre ville immense; mais le soir ce sera commode pour aller en soirée de porte en porte, et lorsqu'il tombera de l'eau, nos jeunes marquis de Mascarille pourront sortir sans « exposer l'embonpoint de leurs plumes aux intempéries de la saison pluvieuse. »

MAXIME DU CAMP.

---

# UN VOYAGE

DANS

## L'ARABIE CENTRALE

*Une Année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-63), par M. William Gifford Palgrave, traduit de l'anglais par M. Émile Jonveaux; 2 vol. in-8°, librairie Hachette, 1866.*

L'Arabie est encore pour nous une terre inconnue. Les Européens n'abordent que dans quelques ports, Mascate, Aden, Djeddah. Si l'on veut explorer l'intérieur, le désert, avec ses sables brûlans et mouvans, oppose sur le seuil une barrière presque infranchissable, et, quand on a surmonté ces premiers obstacles, lorsque l'on arrive enfin aux régions habitées, il faut à chaque pas affronter les périls qui viennent des hommes. Ils sont rares, les voyageurs qui ont tenté cette redoutable aventure, et parmi ces intrépides bien peu ont revu le sol natal. S'il est difficile de pénétrer en Arabie, il est plus difficile encore d'en sortir. Un Anglais, M. William Gifford Palgrave, a résolu ce double problème. En 1862 et 1863, il a parcouru l'Arabie dans toute sa longueur, traversant des contrées que nul Européen n'avait encore visitées, ou que les plus hardis, à la tête desquels il faut placer Niebuhr, n'avaient fait qu'entrevoir; il a pu observer tout à loisir les hommes et les choses, les peuples, les gouvernemens, les religions, les mœurs de l'Arabie centrale, et il a recueilli dans ce périlleux voyage des informations pleines d'intérêt. A son retour, il a publié un récit qui, après avoir excité en Angleterre une vive curiosité, vient d'être traduit en français par M. Émile Jon-



veaux. Nous possédons ainsi une première esquisse du pays qui fut le berceau de l'Islam.

Tout est curieux et presque énigmatique dans ce voyage, à commencer par le voyageur. M. Palgrave nous déclare qu'au moment où il l'entreprit, il était lié avec l'ordre des jésuites, « si célèbre dans les annales de la philanthropie généreuse et dévouée. » Il rappelle avec gratitude que les fonds nécessaires lui ont été libéralement fournis par l'empereur des Français. Était-il donc chargé d'une mission religieuse ou d'une mission politique? Ou bien se proposait-il simplement de contribuer aux progrès de la civilisation en portant la lumière sur une région obscure qui était demeurée si longtemps fermée aux regards de l'Europe? Cédait-il à l'attrait de l'inconnu et à l'esprit d'aventure? Il y a là un voile qui a singulièrement intrigué les Anglais, fort étonnés de voir dans cette affaire le nom des jésuites et la cassette de l'empereur. — Peu nous importe. La déclaration sincère, quoique incomplète, de M. Palgrave au sujet de sa liaison avec les jésuites peut nous inspirer quelques doutes sur l'impartialité du voyageur en matière religieuse, et c'est là une précaution très essentielle; mais pour le reste nous n'avons qu'à profiter des renseignemens que le revenant d'Arabie nous rapporte à pleines mains et qu'il a réunis dans une relation très attachante. M. Palgrave est un lettré d'un rare mérite. Il écrit bien, et l'on sent qu'il décrit juste. Il ne suffit pas qu'un voyageur ait traversé de grandes étendues de pays, affronté mille morts, récolté la plus ample moisson de choses nouvelles. Ce dévouement de chaque heure, cette science si péniblement acquise, cette expérience lentement amassée, tout cela est perdu pour nous, si la relation est imparfaite et plate. M. Palgrave est un voyageur complet. Il a l'observation prompte, le style rapide et entraînant, l'esprit, le trait. On le suit sans fatigue à travers les multiples péripéties de son voyage; nous pouvons donc le prendre pour guide en essayant une courte excursion dans le centre de l'Arabie.

## I.

Sous quel prétexte et dans quel costume un étranger peut-il aborder les populations de l'Arabie? La question est importante. Le succès du voyage, la vie même du voyageur en dépend. Il va sans dire que la connaissance approfondie de la langue, des mœurs et de la religion du pays est une condition indispensable; puis on doit absolument dissimuler son origine européenne. L'Européen que l'on viendrait à découvrir serait traité comme un espion, et il n'irait pas loin en pays arabe. Quelques voyageurs ont pris la qualité et le costume de derviches, espérant obtenir ainsi la confiance

et le respect des populations. Le procédé a quelquefois réussi, mais il est scabreux. Un faux derviche est exposé à se trahir; la moindre inadvertance le démasque et le livre sans merci au fanatisme indigné des fidèles. Du reste, il n'est point nécessaire d'être musulman ou de le paraître pour circuler en Arabie. M. Palgrave déclare, avec l'autorité de son propre exemple, que la qualité de chrétien n'est point pour les habitans de la péninsule un motif de répulsion, ni même de défiance. Aux yeux des ignorans, le chrétien est une sorte inférieure de musulman, dont la foi déchue, mais non éteinte, n'est plus éclairée que faiblement par la lumière d'Allah. Quant aux Arabes d'instruction plus relevée, ils savent qu'il y a dans les domaines du sultan des tribus qui professent un autre culte, et ils acceptent les chrétiens, sinon comme des coreligionnaires, du moins comme des compatriotes. On peut donc ne point abdiquer la qualité de chrétien. Reste la profession. Tout bien considéré, les meilleurs passeports sont ceux de négociant et de médecin. Le négociant arrive avec ses ballots de marchandises; il vend, il achète; s'il ne vend pas trop cher et s'il paie en bonne monnaie, on le tient pour un homme sérieux qui ne saurait penser à mal, et la route s'ouvre libre devant lui. Quant à la qualité de médecin, elle est privilégiée; elle donne accès partout, même auprès des femmes; elle est commode, et il lui suffit d'un mince bagage. Une boîte à médicamens, quelques fioles savamment étiquetées et surtout bien bouchées, car la chaleur du climat fait évaporer très promptement les meilleurs élixirs, un peu d'aplomb devant les ignorans, un facile programme de conseils hygiéniques qui sont bons à suivre en tous pays, avec cela un voyageur intelligent et prudent peut se présenter comme médecin, promettre la guérison à un certain nombre de malades qui se guériraient tout seuls et passer pour un savant. M. Palgrave prit donc la qualité de médecin; son compagnon, un Syrien catholique, prit le rôle plus humble de négociant, sauf à usurper quelquefois celui d'élève en médecine. Ce fut ainsi que, le 16 juin 1862, les deux voyageurs partirent de Maan, petite ville située sur les frontières de Syrie et d'Arabie, pour se diriger vers le sud-est, avec des guides, une escorte de Bédouins à l'aspect peu rassurant et une bande de chameaux qui portaient tout, hommes et marchandises, y compris une grande provision de café. Ils avaient adopté les vêtemens de la classe moyenne de Syrie, c'est-à-dire une longue tunique de toile, le pantalon flottant, de larges bottes de cuir rouge et le mouchoir de couleur enroulé autour de la tête. Des toilettes plus riches, dignes d'un docteur émérite et d'un négociant respectable, étaient cachées au fond des bagages. Pour le moment, il convenait de ne point trop éblouir la cupidité de l'escorte et de se contenter d'un

modeste appareil qui suffisait d'ailleurs pour un voyage en plein désert.

Rien de plus monotone ni de plus triste que le désert. Il y a bien certains touristes qui, après avoir essayé quelques enjambées sur le sable, avec l'oasis au prochain horizon, se sont avisés de le poétiser; mais il ne faut pas se fier à ces témoignages complaisants et suspects. Je compte dans mes souvenirs de voyage une journée de désert entre Suez et le Caire. En ce temps-là, on faisait le trajet dans une voiture de poste attelée de quatre chevaux. Rude journée! quel soleil et quelle poussière! Les postillons nous dirent que nous avions subi une bourrasque de khamsin, variété du simoun. Nous étions brisés de fatigue, aveuglés malgré nos voiles verts; mais une fois reposés nous considérions presque comme une bonne fortune d'avoir eu notre petite aventure de khamsin. Je vois bien, hélas! après avoir lu le simoun de M. Palgrave, que le désert nous avait été très anodin, que nous n'avions pas couru le moindre péril, et qu'il faut détacher de notre journal de voyage une page que j'aimais à croire héroïque. Qu'est-ce que cette bouffée de khamsin, comparée au simoun, au vrai simoun, tel que l'éprouva M. Palgrave quelques jours après son départ de Maan. — Il était midi : le soleil brillait et brûlait; pas un nuage au ciel. La caravane s'avancait, lente et épuisée par une marche déjà longue au milieu des sables, qui se refermaient après elle comme les vagues après le sillage du navire. Tout à coup vint à souffler le vent du sud par violentes rafales. Courbés sur les chameaux, la tête enveloppée dans les burnous, les Bédouins frappaient vigoureusement leurs montures, qui voulaient s'arrêter à chaque pas. Une tente était plantée, comme par miracle, à une courte distance. Là seulement était le salut; mais aurait-on le temps de s'y abriter? « Cependant, dit M. Palgrave, l'air devenait de plus en plus étouffant : nos bêtes de somme refusaient d'avancer. L'horizon s'obscurcissait rapidement et prenait une teinte violette; un vent de feu, pareil à celui qui sortirait de la bouche d'un four gigantesque, soufflait au milieu des ténèbres croissantes; nos chameaux, en dépit de nos efforts, tournaient sur eux-mêmes et pliaient les genoux pour se coucher. » On arriva enfin sous la tente : chacun se coucha à plat ventre sur le sol sans dire mot; mieux valait ne pas respirer que de recevoir dans la poitrine ces tourbillons de feu. Au dehors, les malheureux chameaux, étendus à terre et immobiles, avaient enfoui leurs longs cous dans le sable. « Dix minutes se passèrent, ajoute M. Palgrave; une chaleur semblable à celle d'un fer rouge nous enveloppait de ses brûlantes étreintes; puis les parois de la tente recommencèrent à s'agiter sous le souffle d'un vent furieux. Le simoun s'éloignait. Nous nous levâmes et découvrîmes nos visages. Mes compagnons

semblaient plus morts que vifs, et je n'avais pas, j'imagine, meilleure figure; néanmoins, malgré les avertissemens du guide, je voulus sortir pour voir comment nos chameaux avaient supporté la tempête; ils demeurèrent toujours étendus sans mouvement sur le sol. L'obscurité était encore profonde, mais bientôt le jour reparut avec son éclat accoutumé. Chose singulière, pendant toute la durée de l'ouragan, aucun tourbillon de poussière ou de sable ne s'était élevé; aucun nuage ne voilait le ciel, et je ne sais comment expliquer les ténèbres qui tout à coup avaient envahi l'atmosphère. » Voilà le vrai simoun, et l'on comprend après cela comment des caravanes entières de pèlerins, surprises en plein désert, ont disparu et dorment à jamais couchées sous les sables d'Arabie!

On voit qu'il ne faut pas s'attarder dans le désert. Devant la rencontre possible et foudroyante du simoun, les minutes gagnées valent des heures. On marche, on marche toujours, dix-huit heures sur vingt-quatre; les jambes des chameaux se prêtent docilement à ce rude service. A peine fait-on halte trois heures pendant la nuit, et autant pendant le jour. A défaut de tente (car ce serait un appareil trop encombrant), on s'accroupit à l'ombre des bagages. On en est quitte pour compléter sa ration de sommeil en dormant au balancement peu agréable de sa monture, et l'on n'éprouve point le regret d'avoir fermé les yeux aux beautés du paysage : c'est toujours le même océan de sable, inondé de soleil ou d'ombre, qui déroule au loin ses aspects monotones et désespérés. La seule distraction, si c'en est une, est le moment du repas. Et quel festin! Des dattes sèches, un gâteau de farine grossière mélangée de sel, pétrie par la main crasseuse des Bédouins dans l'eau vaseuse des outres et cuite sur un feu d'herbe et de bouse de chameaux : ordinaire plus que maigre, dont les voyageurs durent se contenter pendant huit longs jours, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la vallée de Djouf, heureux encore de n'avoir point épuisé leur provision de farine et d'eau saumâtre et de n'être point morts de faim!

Les poètes qui ont chanté les beautés du désert n'ont pas manqué de célébrer ses rares habitans, c'est-à-dire le Bédouin et le chameau. Que n'a-t-on pas écrit sur la vie simple et pastorale du Bédouin, sur les vertus et les mérites du chameau, ce noble vaisseau du désert! Encore des illusions que nous enlève presque brutalement M. Palgrave. A ses yeux, le Bédouin nomade est un type complet de sauvagerie et d'abrutissement. Que l'on ne s'avise pas de chercher sous la tente l'image de l'innocence primitive, ni la tradition immaculée de la foi musulmane : on n'y trouve au contraire qu'ignorance stupide et mauvais instincts, la promiscuité et le vol. On remarque bien chez les tribus qui habitent le voisinage

des villes quelques pratiques extérieures du Coran; mais ce ne sont que des imitations machinales : la plupart des Bédouins conservent l'idolâtrie des premiers âges, ne connaissent d'autre Dieu que le soleil, qu'ils honorent le matin d'une courte prière psalmodiée, sans cérémonie aucune, à dos de chameau. Quant aux pèlerinages, la seule part qu'ils y prennent, dit plaisamment M. Palgrave, consiste à piller les pieuses caravanes qui se rendent à La Mécque. Voilà pour les Bédouins. Le chameau n'est pas mieux traité. C'est un animal stupide, maladroit, haineux, digne en tout point de celui qui le monte. Bédouin et chameau ne font qu'un. Ces descriptions peu flatteuses ne s'accordent guère, il faut en convenir, avec les peintures idylliques qui sont appendues dans tous nos musées, et dans lesquelles on nous montre sans cesse des Bédouins en prière, des chameaux à l'air candide et honnête, et sur le second plan de longs troupeaux qui broutent paisiblement l'herbe rare de l'oasis! M. Palgrave est sans pitié pour cette poésie orientale. On ne saurait contester son expérience ni sa sincérité. C'est qu'il en est du désert comme de bien d'autres choses : pas trop n'en faut. Quelques heures de désert peuvent n'être pas sans agrément; de longs jours au milieu des sables, sans sommeil, sans vivres, sans eau, avec la crainte perpétuelle de fâcheuses rencontres et avec une violente attaque du simoun, ne doivent laisser qu'un souvenir de souffrances insupportables. Le corps le plus robuste et l'esprit le mieux trempé ne résistent pas à cette trop forte dose de pittoresque et de couleur locale. On se lasse de la vue des sables, de la compagnie des Bédouins et des chameaux; on veut des arbres, des maisons, des êtres qui aient réellement la forme humaine, et, après tant de privations, la perspective d'un bon lit et d'un bon repas. Aussi est-ce avec enthousiasme que M. Palgrave aperçoit à l'horizon la capitale de Djouf. Il entrerait dans Paris par l'Arc-de-Triomphe qu'il ne serait pas plus émerveillé. Voici les palmiers touffus, les beaux arbres à fruits, des maisons qui lui paraissent être des édifices, une vieille tour qu'il qualifie de donjon féodal; ce soleil, brûlant tout à l'heure, verse autour de lui sa lumière resplendissante. Deux Arabes s'avancent à sa rencontre : ils sont magnifiquement vêtus, montés sur des chevaux superbes, aux jambes fines et nerveuses; ils souhaitent la bienvenue, ils offrent des dattes fraîches, de l'eau pure puisée à une source limpide; ce sont des bienfaiteurs! Oui certes, le désert porte à la poésie, quand on le quitte, et le voyageur, épuisé, affamé, altéré, retrouve, lui aussi, l'accent lyrique, quand il franchit de nouveau les confins de la vie civilisée. Dès son entrée à Djouf, M. Palgrave devient poète : on le serait à moins.

La vallée de Djouf est une grande oasis de soixante-dix milles



de long sur dix à douze milles de large, entre le désert septentrional qui la sépare de la Syrie, que M. Palgrave vient de traverser, et le désert méridional qui s'étend jusqu'au Djebel-Shomer, région centrale de l'Arabie. Son nom, qui en arabe signifie *entrailles*, traduit exactement la position qu'elle occupe, et qui lui assigne un rôle commercial très important. Sa population peut s'élever à quarante mille âmes, répartie entre une douzaine de villes ou plutôt de villages. La plus considérable de ces agglomérations forme la ville de Djouf, capitale de la province, qui autrefois était indépendante et qui aujourd'hui est vassale du Djebel-Shomer. La population est musulmane, mais d'une foi très tolérante. M. Palgrave et son compagnon purent, sans inconvénient, s'y avouer chrétiens. Ils se firent passer pour des marchands de Syrie venus pour échanger leur pacotille qu'avaient respectée par miracle les Bédouins du désert. Ils restèrent à Djouf une quinzaine de jours, fêtés, courtisés par les principaux habitans, reçus en audience solennelle par le gouverneur, ayant à se défendre quelquefois contre les avides convoitises de leurs hôtes, qui auraient bien voulu leur acheter à vil prix leurs marchandises, mais résistant avec une âpreté calculée pour n'être pas obligés de se défaire, dès la première étape, de toute leur cargaison. M. Palgrave ne jugea point qu'il fût à propos d'afficher publiquement sa science médicale. Il réserva son bonnet de docteur pour une meilleure occasion et pour des malades plus distingués. Lui-même d'ailleurs avait la fièvre, et dans le triste état où il se trouvait il eût risqué de ne point inspirer une grande confiance aux Arabes, qui n'auraient pas compris qu'un bon médecin ne fût pas toujours en parfaite santé.

Djouf se compose d'une suite de plusieurs villages, dont le plus important compte environ quatre cents maisons. Chaque famille a son habitation. A côté des masures basses et étroites occupées par la classe pauvre s'élèvent des maisons assez confortables, ayant en général deux cours et entourées de jardins. Elles sont habitées par les négocians et par la noblesse, car il y a à Djouf, comme dans tout pays arabe, une caste aristocratique qui prétend descendre plus ou moins directement du prophète, et qui a su conserver, avec le privilège du commandement héréditaire, une opulence au moins relative. On remarque fréquemment auprès des maisons de hautes tours avec poternes et meurtrières dont la construction en briques remonte à une haute antiquité. Ces tours tombent pour la plupart en ruine : elles servaient autrefois de lieux de refuge pendant les guerres civiles. Les seigneurs arabes s'y enfermaient soit pour repousser les attaques d'un puissant voisin, soit pour y préparer leurs incursions dans les campagnes environnantes, qu'ils pillaient et saccageaient périodiquement. Nos barons féodaux embusqués dans

leurs forteresses n'en faisaient point d'autres, et il est vraiment curieux de retrouver au cœur de l'Arabie la trace d'institutions et de mœurs analogues à celles qui, vers la même époque, existaient en Europe. Les phases par lesquelles la civilisation a passé pour se dégager de la barbarie sont identiques chez tous les peuples. Chaque région a eu son moyen âge, attesté par les mêmes monumens. Si les tours de Djouf pouvaient nous dire leur histoire et celle de leurs hôtes, elles ne feraient que répéter ce que nous rappellent les châteaux et les donjons dont les ruines se dressent encore sur les crêtes de nos montagnes, ou dominant le cours des fleuves. En Arabie comme en Europe, l'ordre et la paix ont démantelé ces forteresses, devenues inutiles, qui ne sont plus bonnes qu'à produire des effets de paysage. Il ne faut point le regretter. Les jardins de Djouf, qui ont la réputation d'être les plus beaux et les plus fertiles de l'Arabie, voient leurs fruits mûrir en paix par les soins d'une population qui est aujourd'hui fort calme, et qui retire de la récolte des dattes son principal élément de bien-être. Les dattes de Djouf sont renommées jusque sur les marchés de Damas et de Bagdad.

Il serait malséant, quand on parle des productions de l'Arabie, de ne pas donner la première place au café. Le café joue, on le sait, un grand rôle dans la vie arabe; à l'égard d'un étranger et d'un hôte, il sert, pour ainsi dire, de préface et d'épilogue aux relations amicales; il accompagne les bienvenues et les adieux; il est le vin d'honneur. S'il fallait dire ce que M. Palgrave a dû boire de tasses de café en traversant l'Arabie d'un bout à l'autre, on arriverait à un chiffre formidable. Il convient pourtant d'en dire quelques mots, non point pour l'amour de la statistique, qui est considérée, non sans raison, comme une étude peu divertissante, mais dans l'intérêt de la gastronomie, science fort utile, qui vient d'entrer de plain-pied et le verbe haut dans l'arène de la littérature politique. Le premier récit que nous donne M. Palgrave après son entrée à Djouf est celui d'une séance de café dans le khawah ou salon de son hôte, le seigneur Ghafil. — A l'angle le plus éloigné de la porte, c'est-à-dire à l'abri des courans d'air qui pourraient compromettre le jeu régulier de la combustion, se trouve un fourneau artistement creusé dans un bloc de granit, autour duquel sont rangées avec ordre des cafetières en cuivre de diverses grandeurs. Le nombre et la beauté des cafetières, qui sont parfois ciselées avec un grand luxe, annoncent le rang et la richesse du maître de la maison. Les places les plus voisines du fourneau sont les places d'honneur, de telle sorte que l'étranger, accueilli comme un hôte, a la satisfaction de voir faire le café sous ses yeux. C'est un esclave noir qui est chargé de ce soin, on pourrait même dire de ce sacerdoce, à en juger par la description minutieuse que M. Palgrave consacre à la

préparation du café arabe. La matière est trop importante pour que nous ne citions pas textuellement. « L'esclave allume le charbon, met auprès du feu une cafetière remplie aux trois quarts d'une eau limpide; puis il tire d'une niche pratiquée dans le mur un vieux sac où il prend trois ou quatre poignées de café qu'il épluche soigneusement, après quoi il verse les fèves dégagées ainsi de toute substance étrangère dans une large cuiller de métal; il les expose à la chaleur du fourneau, en les agitant doucement, jusqu'à ce qu'elles rougissent, craquent et fument un peu, mais il se garde de les faire brûler et noircir comme on le fait en Europe. Il les laisse ensuite refroidir un moment, place la cafetière sur l'ouverture du foyer, et, pendant que l'eau, déjà très chaude, arrive au degré d'ébullition convenable, il jette le café dans un grand mortier de pierre percé d'un trou juste assez large pour donner passage au pilon. En quelques minutes, les fèves sont broyées et prennent l'apparence d'un grès rougeâtre, bien différent de la poussière charbonneuse qui passe chez nous pour du café et dans laquelle il ne reste plus ni arôme ni saveur. Après toutes ces opérations, accomplies avec autant d'attention et de gravité que si le salut de l'Arabie entière en dépendait, l'esclave prend une seconde cafetière, l'emplit à moitié d'eau bouillante, et pose le tout sur le feu en ayant soin d'agiter de temps en temps le liquide pour empêcher que l'ébullition le fasse répandre. Il pèle aussi un peu de safran ou bien quelques graines aromatiques; l'usage de ces épices pour ajouter à la saveur du café est regardé dans la péninsule comme indispensable. Quant au sucre, c'est une profanation tout à fait inconnue en Orient. L'esclave passe la liqueur à travers un filtre d'écorce de palmier, et dispose enfin les tasses sur un plateau formé d'herbes délicatement tissées et nuancées de vives couleurs. Tous ces préliminaires durent environ une demi-heure. » Quand le café est fait, l'esclave boit la première tasse pour montrer, selon l'expression arabe, que « la mort n'est point cachée dans le vase, » touchante précaution dont l'origine remonte sans doute aux temps de la féodalité, alors que les seigneurs ne se faisaient pas scrupule de glisser le poison dans la liqueur hospitalière. Puis, les assistans sont servis à la ronde. Il est d'usage et de politesse de ne remplir qu'à moitié les tasses qui sont grandes au plus comme une coquille d'œuf. Après un court intervalle, on recommence la distribution, et la visite est finie. Ce que l'on prend de café dans chaque visite ne représente qu'une dose infiniment petite; mais, d'après le témoignage de M. Palgrave, la liqueur ainsi préparée est à la fois très aromatique et très rafraîchissante, et elle ne ressemble en rien ni à la boue noire qui s'appelle le café turc, ni « au bouillon de fèves brûlées » que nous dégustons en Europe.

Malheureusement, pour faire du café arabe, il faut avoir du café qui vienne d'Arabie. Cet axiome, imité des plus vulgaires manuels qui traitent de la gastronomie, est incontestable. Or, s'il faut en croire M. Palgrave, qui est décidément un terrible destructeur d'illusions, le véritable café arabe, le café de l'Yemen, que nous appelons le café Moka, n'arrive point jusqu'à nous. Sur la route, les balles sont examinées grain à grain, et l'on en retire tout ce qu'elles renferment de fèves à demi transparentes et d'un brun verdâtre, les seules qui soient véritablement bonnes, de telle sorte que nous ne recevons en Europe que le résidu de ce triage, et que l'Arabie, l'Égypte et la Syrie s'arrangent pour garder les bonnes fèves. Il est presque cruel de nous donner avec tant de détails les recettes pour griller et cuire le bon café, et de nous déclarer en fin de compte que ce café ne sera jamais pour nous. S'il importe de mettre les gourmets en garde contre les trahisons mercantiles, on peut espérer que les relations plus directes qui s'établiront avec les ports de la Mer-Rouge après le percement de l'isthme de Suez faciliteront les arrivages du pur café de l'Yemen.

Quelque intéressante que fût l'oasis de Djouf, M. Palgrave, après quelques jours de repos, n'aspirait plus qu'à en sortir pour continuer sa route dans la direction du sud-est, vers Hayel, capitale du Djebel-Shomer et résidence du souverain Telal. Il y avait encore un long désert à traverser, et, comme l'on était dans la saison des fortes chaleurs, les caravanes se reposaient. Le hasard vint en aide aux voyageurs. Les députés d'une tribu récemment soumise s'étant arrêtés à Djouf en se rendant à Hayel, où ils allaient prêter entre les mains du roi leur serment d'allégeance, M. Palgrave obtint de se joindre à eux et put faire ses préparatifs de départ. Il loua deux chameaux pour 20 francs, il s'assura d'un guide, et le gouverneur lui remit un certificat de bonne vie et mœurs constatant que les deux étrangers avaient payé le droit d'entrée exigible à la frontière, soit 5 francs par personne. Les transports et les passeports ne sont pas ruineux en Arabie.

Nous n'avons plus à décrire les tristes péripéties d'un voyage en plein désert. Pendant sept mortels jours, M. Palgrave eut à affronter de nouveau le soleil et les sables, et à vivre en compagnie des Bédouins et des chameaux, sur lesquels il nous a déjà fait connaître son opinion. Plus d'une fois, il le sut plus tard, ses compagnons, les députés de la docile tribu du Sherarah, eurent la pensée de lui faire un mauvais parti, de le laisser en route et de s'approprier les ballots de marchandises qui représentaient à leurs yeux toute une fortune. La crainte de Telal les retint, et la caravane arriva complète à Hayel, où, après avoir traversé une rue populeuse, elle s'arrêta sur une grande place devant le palais du souverain. Chacun se dis-

persa; mais les deux voyageurs, qui ne savaient où aller, prirent le parti de s'étendre sur un banc de pierre et d'attendre les événements.

A quoi tiennent les choses en ce monde et à quel fil sont suspendus les plus beaux desseins! Depuis plus d'un mois, M. Palgrave avait pu circuler en pays arabe sans qu'aucun indice, aucune imprudence eussent trahi sa qualité d'Européen. Il avait traversé sans encombre les villes, les villages, les tribus; les déserts s'étaient ouverts devant lui, les chameaux l'avaient porté comme un compatriote, les Bédouins l'avaient épargné. Il semblait qu'il fût complètement passé à l'Arabe et que son origine européenne fût à l'abri de tout soupçon et de toute recherche. Et voici que parmi les curieux qui l'entourent au seuil du palais d'Hayel se présente un individu qui l'a connu à Damas, puis un autre, puis un troisième qui prétend l'avoir rencontré en Égypte. Il est perdu; son masque tombe, et l'Européen va se trouver exposé, seul et sans défense, à la fureur d'une population fanatique. Cependant, à force de sang-froid et d'impudence, il faut bien le dire, M. Palgrave réussit à se tirer de ce mauvais pas; il a recours au seul moyen qu'emploient les grands coupables : il nie, il nie énergiquement, et il finit par démontrer qu'on le prend pour un autre, que ses prétendus amis de Damas et d'Égypte ne savent ce qu'ils disent, et, par un flux de démonstrations qu'il entremêle de versets du Coran et de proverbes indigènes (il manie admirablement la langue arabe), il repousse bien loin ces imposteurs, qui pourraient lui arracher la vie ou tout au moins le faire expulser honteusement. Dans la relation de M. Palgrave, la scène avec ses détails est vraiment drolatique; nous ne la citons que pour montrer les périls incessants et inattendus qui menacent l'Européen sur le territoire arabe. A chaque pas, le moindre incident peut tout compromettre, et il y va de la vie. On ne se figure pas ce qu'il faut d'énergie et de présence d'esprit à ces voyageurs qui se dévouent, pour l'amour de l'art ou de la science, à l'exploration des pays inconnus. C'est une lutte continuelle non-seulement contre la nature et les influences meurtrières du climat, mais encore contre les hommes et leurs passions ou leurs préjugés, plus périlleux mille fois et plus difficiles à vaincre. Si M. Palgrave n'avait point triomphé de cet incident en apparence si vulgaire, il n'aurait pu poursuivre son hardi voyage, ni son amusant récit.

Grâce à son aplomb, M. Palgrave, au lieu d'être ramassé comme un vagabond sur la place publique d'Hayel, fut accueilli comme un hôte dans le palais du roi Telal. Le certificat du gouverneur de Djouf lui servait de lettre d'introduction et lui valut immédiatement une audience du roi, ainsi que l'amitié de l'un des principaux ministres, qui lui raconta l'histoire du Djebel-Shomer et de la dynastie



régnante. Saisissons au passage ce lambeau d'histoire arabe, sans remonter pourtant bien haut, car on risquerait de se perdre dans les *Mille et une Nuits*. — Au commencement de ce siècle, le Djebel-Shomer fut soumis, comme le reste de la péninsule, à l'invasion du premier empire wahabite; mais il parvint bientôt à secouer le joug, et, redevenu maître de ses destinées, il confia le pouvoir à une ancienne famille indigène, celle des Beyt-Ali. Les nouveaux souverains gouvernaient en monarques trop absolus; le parti des mécontents s'accrut de jour en jour, et il prit pour chef le jeune Abdallah, d'une noble famille du Shomer. Abdallah leva l'étendard de la révolte; ses débuts furent heureux, il se rendit maître d'Hayel et fut reconnu roi, pendant que les Beyt-Ali se retiraient à Kefar, seconde ville du Djebel, qui leur était demeurée fidèle. La guerre civile se prolongea. La fortune des armes fut à la fin contraire à Abdallah, qui, dans une dernière rencontre, essuya une défaite complète, vit tomber autour de lui tous ses partisans, et, couvert de blessures, fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Ici se place la légende, qui ne saurait perdre tous ses droits dans une histoire arabe. « Abdallah était étendu sans mouvement; son sang coulait à flots; le héros allait expirer, quand les sauterelles du désert se réunirent autour de lui, et, à l'aide de leurs pattes et de leurs ailes, couvrirent ses plaies de sable chaud. Ce pansement retint dans ses veines la source de la vie; en même temps une bande de *katas*, sorte de perdrix commune dans ces régions, voletait autour de sa tête pour le protéger contre l'ardeur du soleil... » Survint un marchand de Damas qui se rendait de Djouf en Syrie; il aperçut le jeune chef, en eut pitié, banda ses plaies, le plaça sur un chameau et l'emmena dans son pays. A peine guéri, Abdallah, confiant dans son étoile et brûlant de venger sa défaite, repartit pour la péninsule; mais, au lieu d'aller directement dans le Djebel-Shomer, il gagna le Nedjed, et offrit ses services au souverain wahabite, qui luttait alors contre l'invasion égyptienne et cherchait à reconquérir les provinces qu'il avait perdues. Par sa bravoure et par ses talents militaires, Abdallah ne tarda pas à obtenir le grade de général; les expéditions les plus importantes furent confiées à son commandement, et il sut se rendre si utile que le roi de Nedjed, Feysul, pour s'acquitter envers lui, le nomma vice-roi du Djebel-Shomer, déclara ce titre héréditaire dans sa famille, et mit à sa disposition une armée wahabite avec laquelle il revint dans ses anciens états, se rendit secrètement maître de Hayel et détruisit la race des Beyt-Ali. Cette fois il fut le souverain acclamé et incontesté du Shomer sous la suzeraineté du roi wahabite, suzeraineté lointaine et assez légère, qui lui laissait une grande liberté d'action. A sa mort, son fils aîné, Telal, lui a succédé, et depuis vingt ans environ il gouverne en

qualité de vice-roi, mais en réalité avec toutes les prérogatives de l'autorité royale, l'état fertile et peuplé du Djebel-Shomer. D'après le témoignage de M. Palgrave, ce serait un souverain modèle, intelligent, éclairé, habile, vivant en paix avec le Nedjed et avec Constantinople, redouté des Bédouins du désert, qu'il a guéris, ou à peu près, de la maladie du pillage, et s'appliquant à développer le commerce par la sécurité qu'il offre aux caravanes de la Syrie et de la Perse.

Voilà donc au centre de l'Arabie un peuple qui vit d'une façon régulière, gouverné d'une main ferme, tout prêt à recevoir les bienfaits de la civilisation sous un prince encore jeune, qui est digne de continuer l'œuvre de son père et de consolider la nouvelle dynastie. Combien de temps durera cette heureuse fortune ? Peut-être, à l'heure qu'il est, le sage Telal a-t-il disparu de la scène du monde. Nos journaux n'ont point de correspondant à Hayel, et le télégraphe se soucie peu de nous informer des événements d'Arabie. Quoi qu'il en soit, il n'est pas indifférent de montrer que la condition des peuples est soumise en Arabie aux mêmes lois, aux mêmes caprices que dans les autres pays. Le désordre et l'anarchie n'y sont point endémiques, comme on le pense généralement. Ce pays n'est point seulement peuplé de tribus nomades, promenant leurs chameaux et leurs troupeaux d'oasis en oasis à travers le désert, et vivant de la vie sauvage, que les poètes complaisants appellent la vie patriarcale. On y rencontre des centres de culture et de commerce, des éléments de civilisation, une hiérarchie sociale, la lutte tour à tour féconde et énervante des passions humaines, des soldats heureux qui se font rois et des fragments de peuples qui se soumettent sans murmurer à la discipline d'un pouvoir tutélaire. Nous ignorons tout cela, parce que, ne pouvant rien voir à travers les sables qui enserrant la péninsule, nous trouvons plus commode de supposer le néant. Il faut dire aussi que l'Arabie ne se prête point facilement à la découverte. Elle ne permet pas que l'Europe vienne regarder chez elle; même devant Telal, prince éclairé et libéral, mais obligé de subir les préjugés de sa race, M. Palgrave hésita longtemps à avouer qu'il était Européen; il ne l'osa qu'à la dernière extrémité, et en réponse il reçut l'avis de garder le plus profond secret et le conseil de partir au plus vite, ce qu'il fit à la fin de septembre, après deux mois de résidence à Hayel.

Ces deux mois furent employés par M. Palgrave, assisté de son compagnon, à donner des consultations médicales. Accueilli comme il l'avait été par Telal, il était en réalité le médecin de la cour, et ce haut patronage lui procura pour clients les princes, les ministres, les riches marchands, qui venaient, malades ou non, rendre visite au savant étranger et s'entretenir avec lui des nouvelles de la ville.

des événemens politiques, des mœurs et des ressources du pays, et même des controverses religieuses. Tous les sujets étaient abordés dans ces conversations, dont M. Palgrave a gardé le meilleur souvenir, en rendant pleine justice à l'intelligence et à la courtoisie parfaite de ses nombreux visiteurs. Si les Arabes ont l'abord cérémonieux et froid, ils savent, dès qu'ils ont psalmodié les formules sacramentelles et rompu la première glace, prendre le langage aisé et enjoué, et causer de toutes choses avec une grande liberté. La politique intervient très souvent dans leurs discours, car les questions politiques abondent à Hayel. On ne s'y occupe pas le moins du monde de la France, ni de l'Angleterre, ni de la Prusse; mais les rapports avec le royaume wahabite, avec La Mecque, avec la Perse, avec l'Égypte, la lutte engagée depuis un demi-siècle entre l'ancien mahométisme et la nouvelle secte qui règne dans le sud de la péninsule et qui a la prétention de régénérer la foi musulmane, les intrigues de cour, aussi vivaces et aussi perfides là que partout ailleurs, en voilà plus qu'il n'en faut pour animer les entretiens. M. Palgrave écoutait avidement tout ce qui se disait devant lui. Grâce à quelques guérisons faciles, il avait conquis la confiance des habitans d'Hayel, et son officine (car il débitait des drogues à l'appui de ses consultations) était devenue insensiblement un lieu de réunion, une sorte de club pour les curieux et les désœuvrés, qui venaient y chercher les nouvelles du jour en se faisant tâter le pouls. Quant à sa pratique médicale, dont il est juste de dire au moins quelques mots, il l'avait simplifiée autant que possible. D'abord il refusait absolument de soigner les femmes et les jeunes enfans, sujets trop scabreux pour un faux médecin; puis il choisissait ses malades, non-seulement pour être sûr de recevoir ses honoraires, les Arabes ne payant le médecin qu'en cas de guérison, mais encore pour n'avoir à s'occuper que de maladies assez bénignes pour céder aux plus simples remèdes et à une bonne hygiène. Lorsque le malade était dans un état évidemment désespéré, il se hasardait à annoncer l'issue fatale, et la mort si bien prévue du patient faisait la renommée du médecin. Quand la maladie était grave et l'issue incertaine, il demandait tant d'argent pour entreprendre la cure, que l'Arabe, effrayé pour sa bourse, préférait battre en retraite et retourner aux médecins indigènes. M. Palgrave, qui certainement n'est point aveuglé par la jalousie de métier, tient en médiocre estime la médecine arabe. La réputation dont elle a joui au moyen âge, quand on citait les écoles de Bagdad et de Cordoue, serait aujourd'hui tout à fait usurpée. D'ailleurs le centre de l'Arabie, isolé et fermé à l'introduction des sciences du dehors, est demeuré nécessairement étranger au progrès médical. La coloquinte, le séné, le soufre, les sulfates de mercure et d'arsenic, « une boisson plus

dégoûtante empruntée aux chameaux » et employée contre la constipation, les cautères surtout, tels sont les principaux remèdes. En chirurgie, les Arabes sont d'une ignorance absolue. Ils pratiquent peu la saignée, et c'est fort heureux, s'ils procèdent toujours comme le docteur Hannoush, que son confrère et ami M. Palgrave vit un jour employer une hachette pour saigner un malade. Aussi le voyageur anglais pousse-t-il du fond du cœur un cri d'humanité en invitant les docteurs de Paris et de Londres à aller s'établir à Hayel lorsqu'ils le pourront. Pour lui, son itinéraire était arrêté; il ne lui était pas permis de séjourner plus longtemps dans la capitale du Djebel-Shomer, et il allait se diriger vers la ville de Riad, capitale du Nedjed et du royaume wahabite.

## II.

La route d'Hayel à Riad ne ressemble en rien à celle que les voyageurs avaient suivie depuis leur entrée en Arabie. La distance entre les deux villes est d'environ cent vingt milles. Ici, plus de déserts, plus de simoun, peu de Bédouins nomades, mais des villages se succédant à courtes distances, parfois de grandes villes, des caravanes de marchands ou de pèlerins circulant avec sécurité, de l'eau en abondance, un sol fertile, une nature verte et riante. C'est bien en vérité l'Arabie heureuse, telle que M. Palgrave nous l'a découverte et l'a décrite pour la première fois. Après six jours de marche, il passa la frontière du Djebel-Shomer et entra sur le territoire du Nedjed par la belle province du Kasim, l'une des plus riches et des plus pittoresques régions de l'Arabie. Elle forme le point culminant de la péninsule, l'arête centrale d'où le sol, par une déclivité continue, s'abaisse insensiblement d'un côté vers la Mer-Rouge, de l'autre côté vers le golfe Persique. Le sommet du plateau représente une vaste plaine dont le sol est fécondé par les pluies, qui s'emmagasinent en quelque sorte dans des puits naturels, d'où le moindre effort les fait rejaillir à la surface. Dans les vallées inférieures, l'eau du ciel, jointe aux réservoirs des plateaux, se condense et s'accumule de manière à donner naissance à des lacs, à des rivières, qui coulent parfois en torrens pour aller se perdre dans l'océan de sable qui entoure l'Arabie. Quand les géographes observent un volume d'eau, ils veulent le suivre et savoir où il aboutit, dans quel grand fleuve, dans quelle mer il se jette. En Arabie, ces patientes recherches seraient vaines. La péninsule garde pour elle toute l'eau qu'elle reçoit; l'océan n'en prend point la moindre goutte. Les sables toujours altérés sont là pour absorber au passage le trop-plein des ondes bienfaisantes que la Providence verse sur la terre. Il existe ailleurs des fleuves dont on ne connaît

que l'embouchure et qui cachent aux regards de l'homme leur source mystérieuse; en Arabie, on voit naître les rivières, on les voit courir à travers les vallées, puis elles disparaissent tout à coup, séchées sur place ou noyées dans le sable; on ne sait point où ni comment elles finissent.

Pour le géographe comme pour le géologue, l'Arabie est encore à l'état de problème. La portion de sol cultivable, irrégulièrement encadrée dans le désert, occuperait, d'après l'estimation de M. Palgrave, les trois quarts de la surface, ce qui est beaucoup plus qu'on ne le suppose généralement, et nous ne sommes pas moins étonné d'apprendre que cette terre si décriée, dont on ne pouvait jusqu'ici observer que les arides contours, présente à l'intérieur les plus riches tableaux de la nature tropicale. Voici par exemple un rapide croquis de la province du Kasim : « Devant nous, dit M. Palgrave, se déployait une belle campagne, couverte jusqu'à l'horizon le plus reculé de villes et de villages, de tours, de bosquets, de cultures, dont l'aspect annonce la vie, l'abondance et le travail. La largeur moyenne de ce district populeux est d'environ soixante milles, sa longueur au moins du double. Il est situé à deux cents pieds au-dessous des plateaux voisins, qui en cet endroit se terminent brusquement et laissent la plaine inférieure se prolonger sans interruption jusqu'à la chaîne transversale du Toweyk. Ces montagnes forment la frontière méridionale du Kasim, qu'elles séparent du Nedjed proprement dit; mais la province s'étend librement à l'ouest du côté de Médine. Cinquante ou soixante gros villages, quatre ou cinq grandes villes servent de centre au commerce et à l'agriculture du pays; le sol fertile, partout couvert de hameaux, de puits, de jardins, est traversé par un réseau de routes qui rayonnent dans toutes les directions. De distance en distance s'élèvent de hautes tours de garde, bâties pour donner aux habitans la facilité d'apercevoir de loin la venue de l'ennemi, ce qui autrement leur serait impossible sur un sol aussi plat. Pendant plusieurs siècles, le Kasim a été, dans l'Arabie centrale, le foyer de la richesse et de la civilisation... » La relation de M. Palgrave contient nombre de passages où éclate le même sentiment d'admiration et de surprise, sentiment très vif qu'aurait bien pu cependant refroidir la préoccupation continuelle du péril auquel demeurerait exposé le voyageur en visitant cette terre prohibée, car si la nature était devenue clémente et hospitalière, les habitans n'en conserveraient pas moins l'instinct jaloux qui les anime contre l'Européen, et M. Palgrave ne devait pas se départir un seul instant du système de prudence qui lui avait permis de pénétrer en Arabie. Plus il avançait vers le centre, plus il avait à redoubler de précautions pour que sa nationalité restât tout à fait ignorée. Jouer sans relâche



un rôle emprunté, ce n'était point chose facile; jouer le rôle de docteur sans être médecin, cela ne laissait pas que d'être parfois embarrassant, même en Arabie. Ce régime de dissimulation nécessaire et continuelle était en outre très gênant pour recueillir des informations. Il y avait beaucoup de questions que M. Palgrave n'osait pas faire, parce qu'elles auraient trahi une curiosité trop indiscreète et éveillé les soupçons. Il ne pouvait prendre de notes qu'à la dérobée, et ces notes, écrites pour ainsi dire avec le crayon le plus pâle, étaient évidemment très sommaires. Quant aux observations sur la longitude, sur la latitude, sur la température, etc., qui exigent l'emploi d'instrumens de précision, il ne fallait pas y songer. Il en résulte que sur beaucoup de points le récit est incomplet, et se tient forcément à la superficie des choses. Contentons-nous des impressions du voyageur, à qui nous ne pouvions demander plus qu'il ne peut donner; ces impressions empruntent d'ailleurs un grand intérêt à la nouveauté du sujet qui les inspire. Elles devaient être particulièrement excitées par un séjour assez prolongé dans la ville de Riad, où nous avons hâte d'arriver en négligeant les étapes intermédiaires.

Riad se divise en quatre parties distinctes. L'un de ces quartiers renferme le palais du roi ainsi que les habitations des hauts fonctionnaires et des gens riches, un autre est occupé par les saintes familles qui conservent la tradition de la pure doctrine wahabite, dont nous aurons à parler plus loin; on y remarque de nombreuses mosquées, et dans l'intervalle compris entre chaque maison des oratoires, des fontaines pour les ablutions, tout ce qui peut rappeler les devoirs de la dévotion et de la prière. Le troisième quartier, sale, mal aéré, couvert de misérables maisons, est habité par la classe pauvre. Enfin le quatrième semble affecté particulièrement aux étrangers et aux Bédouins. La place du marché, qui s'étend à peu près au centre de la ville, devant le palais du roi et à proximité de la mosquée principale, est le rendez-vous de la population, qui y afflue de tous les quartiers et qui offre aux regards de l'étranger la plus curieuse bigarrure de types, de mœurs et de costumes. Les races des différentes régions de l'Arabie, les Bédouins de tous les déserts, les nègres d'Afrique, sont représentés sur la place de Riad. Quelle série de portraits pour le premier photographe qui osera visiter le Nedjed! Quels sujets d'étude pour l'ethnographie! Quelle mine précieuse pour le collectionneur, qui y trouverait notamment les divers modèles d'armes, sabres, yatagans, poignards, qui brillent à la ceinture de l'Arabe, sans oublier les longs fusils qui font souvent parler la poudre, car le Nedjéen est guerrier, et indépendamment des querelles particulières entre pays voisins ou des

luttés qu'entretient l'esprit de propagande religieuse, il y a presque toujours quelque expédition en train contre les tribus insoumises et pillardes qui entourent le royaume wahabite.

Comme centre du commerce, le marché de Riad, qui se tient en permanence, paraît très animé et très actif. M. Palgrave s'y rendit un matin pour faire sa provision de dattes, d'oignons et de beurre. Enveloppé dans un long manteau noir, la tête couverte d'une toile qui s'attache sous le menton, un long bâton à la main, il parcourait gravement les boutiques en plein vent, où des paysans et des femmes vendaient les produits de la campagne. Il circulait au milieu des paniers de dattes rouges et jaunes, des paquets d'oignons, — les plus beaux et les meilleurs, dit-il, qu'il ait jamais vus, — et de baquets d'eau dans lesquels nageait le beurre, qui est de couleur blanchâtre et que l'on moule dans une forme ronde. Le beurre et les dattes se vendaient couramment; mais il n'en était pas tout à fait de même de ces magnifiques oignons qui excitaient l'admiration de M. Palgrave. C'est que, selon la règle wahabite, qui, pour ce détail, n'est pas absolument reprochable, l'oignon est un mets presque réprouvé. « Les dévots wahabites ne peuvent manger cet excellent légume qu'à la condition de se rincer aussitôt la bouche et de se laver les mains, surtout si l'heure de la prière approche; sans cela, l'odeur profane obligerait les esprits célestes à s'éloigner. Heureusement la potasse abonde à Riad, et tous les habitans ne sont pas de fidèles fervens... » M. Palgrave mit de côté tout scrupule; il acheta les oignons aussi bien que les dattes, non sans avoir à marchander beaucoup avec les dames de la halle de Riad, qui ne sont pas moins intraitables ni moins loquaces que les dames de la halle dans tous les pays.

Parmi les boutiques, M. Palgrave remarqua principalement celles des épiciers, des cordonniers, des forgerons et des bouchers. Les Nedjéens sont grands mangeurs de viande, et ils peuvent satisfaire leur appétit à peu de frais, car un beau mouton gras ne coûte pas plus de 6 fr. 25 cent., ce qui, même en tenant compte de la valeur élevée de l'argent en Arabie, est d'un bon marché extrême. Les bœufs, les vaches et le gibier de toute espèce sont en abondance dans le Nedjed. Cette facilité d'approvisionnement atteste la richesse du pays en confirmant les témoignages si favorables que nous avons reproduits sur l'état florissant de l'agriculture. Les produits du Nedjed et des districts environnans sont apportés à Riad, où ils obtiennent un débit immédiat, non-seulement pour la nombreuse population de la capitale, mais encore pour les tribus de Bédouins dont les messagers apparaissent périodiquement sur le marché. Il n'y a plus à contester ici l'exactitude des tableaux qui représentent avec les tons les plus chauds et avec les détails les

plus pittoresques la physionomie d'un champ de foire arabe. Hommes et femmes aux costumes variés, bestiaux, chameaux, chevaux, chiens, tout s'y rencontre pêle-mêle, confondu et mouvementé par la lumière d'un soleil éblouissant. En lisant cette description dans le récit de M. Palgrave, on se rappelle l'avoir vue maintes fois vivante sur la toile dans ces tableaux de genre que quelques-uns de nos peintres ont ornés de toutes les grâces de leurs pinceaux. Accordons une mention honorable à ces chiens maigres et pelés qui errent çà et là, l'œil vif et satisfait, au milieu des débris épars sur le marché; ils ramassent et dévorent tout ce qui traîne et remplissent une fonction utile : ce sont d'infatigables balayeurs préposés à la salubrité publique. Sans eux, les villes d'Arabie ne seraient que d'affreux cloaques. Les bouchers de Riad s'en rapportent aux chiens pour maintenir la propreté de leurs étaux.

Au milieu de cette foule d'hommes, de femmes et d'animaux qui se pressent dans les quartiers voisins du marché se détachent des figures de nègres du plus pur ébène. Les noirs sont nombreux en Arabie, d'où ils arrivent directement de la côte d'Afrique par cargaisons presque régulières qui se répandent dans les différentes régions de la péninsule. Le prix d'un nègre ordinaire sur le marché de Riad ne dépasse pas 250 francs; plus au nord, ce prix hausse de moitié. Le régime de l'esclavage est généralement très adouci par la familiarité des mœurs arabes; en outre les actes d'affranchissement sont très fréquents, surtout dans le Nedjed. Les nègres affranchis et leur descendance conservent la marque de leur première condition; le préjugé de la race et de la couleur existe en Arabie comme ailleurs : il est pourtant moins exclusif. Il n'est pas rare de voir les nègres se marier dans la classe moyenne, s'enrichir par le négoce, acquérir une certaine importance dans la société libre, où ils ont su se faire place; puis, après quelques générations, les descendants des mulâtres peuvent arriver aux dignités; on en voit qui sont décorés des titres de cheiks ou d'émirs, qui ont à leur tour des Arabes pour serviteurs et qui ceignent fièrement sur leur riche costume l'épée à poignée d'argent. La noblesse du sang et l'admission dans les anciennes familles leurs seront toujours refusées; mais au-dessous de l'aristocratie arabe, dont l'orgueil généalogique ne souffrirait pas le moindre mélange avec le sang noir, ils trouvent facilement à se confondre dans les rangs du peuple, ils prospèrent et se multiplient au point que dans certaines villes les descendants d'esclaves forment le quart et le même le tiers de la population. L'esclavage en Arabie ne ressemble en rien à ce qu'il était dans les anciennes colonies européennes; ce n'est point un instrument de rude travail, c'est une forme de domesticité douce et familière, telle qu'on la représente dans tous les récits de l'O-

rient. Il y a d'ailleurs entre l'Africain et l'Arabe du sud une affinité évidente, qui résulte du voisinage et des rapports anciennement établis, qui facilite, sinon la fusion complète, du moins le rapprochement étroit des deux races.

Riad ne possède que deux édifices dignes d'être mentionnés : le palais du roi et la mosquée. Le palais, dont la façade se développe sur la place du marché, est presque aussi vaste et aussi élevé que les Tuileries ; mais c'est un bâtiment lourd et massif, qui est dépourvu de toute beauté architecturale, qui ressemble plutôt à une forteresse ou à une prison qu'à la demeure d'un souverain. Le roi occupe avec ses femmes un pavillon rectangulaire, dont une seule pièce, la salle des audiences, est ouverte aux étrangers. Cette pièce mesure quinze mètres de long sur six de large. D'autres pavillons sont habités par les princes de la famille royale ainsi que par les principaux dignitaires ; ils sont aménagés et meublés avec un luxe que l'on ne s'attendrait pas à rencontrer dans ce pays, où le mobilier est en général réduit à sa plus simple expression. Une cour extérieure sert de parc d'artillerie ; on y compte une vingtaine de canons. La mosquée de Riad, située de l'autre côté de la place, forme un grand parallélogramme dont la toiture repose sur quatre piliers de bois recouverts d'une couche de terre. Le bâtiment est très bas ; il n'a de remarquable que les longues allées à colonnes qui s'étendent à l'intérieur et dans lesquelles plus de quatre mille croyans peuvent trouver place, en laissant entre chaque rang l'espace nécessaire pour que les fidèles se prosternent la face contre terre sans toucher de leur tête les talons de ceux qui les précèdent. Le sol est nu et semé de cailloux, l'austérité du culte wahabite condamnant les tapis et même les nattes. Le minaret, que proscribit également la doctrine, est remplacé par une simple plate-forme. Les règles extérieures du rite sont d'ailleurs conformes à la simplicité du monument. Les wahabites ne se croient point obligés de procéder aux ablutions avant la prière, les prières sont beaucoup plus courtes que celles des autres musulmans, l'immobilité complète n'est point observée, les fidèles en entrant dans la mosquée n'ôtent pas leurs sandales ; en un mot, les pratiques multipliées et minutieuses qui sont obligatoires à Constantinople, à Damas, au Caire, sont supprimées ou tout au moins négligées dans le culte wahabite, qui a la prétention de dédaigner les formalités accessoires pour ne s'attacher qu'à l'essence même de la foi, aux pures doctrines du Coran.

S'il ne s'agissait que de voir la physionomie d'une ville arabe, il ne serait point nécessaire de s'avancer aussi avant dans l'intérieur de la péninsule ni de courir autant de risques pour pénétrer dans la capitale du Nedjed, car il ne semble pas, d'après les récits de M. Palgrave, que Riad se distingue beaucoup des autres villes de

l'Arabie. Ce qui attirait surtout le voyageur vers cette cité lointaine et ce qui mérite notre attention, c'est que Riad est le siège d'un nouvel empire qui représente en Arabie une révolution à la fois politique et religieuse et dont l'avenir agite en sens très divers les esprits qui se préoccupent des affaires d'Orient. Selon les uns, l'empire wahabite serait appelé à régénérer le mahométisme, à conquérir l'Arabie entière et, cette œuvre accomplie, à déborder sur les provinces asiatiques du vieil empire turc; selon les autres, il ne serait qu'un accident politique et au point de vue religieux une secte éphémère, dont l'action, puissante au début, ne tardera point à s'éteindre au milieu des déserts de l'Arabie, à l'instar de ces rivières qui se perdent obscurément sous les sables et n'arrivent pas jusqu'à l'océan. Entre ces deux opinions, où est la vérité? Il ne serait certainement pas sans intérêt de le savoir, car la question d'Orient, question européenne s'il en fut, est toujours prête à renaître, et il importe de bien connaître les élémens nouveaux qui pourraient en accélérer ou compliquer le dénouement. Il est probable que la mission dont M. Palgrave assure qu'il était chargé, sans en révéler l'objet d'une manière précise, consistait principalement à étudier le problème du wahabisme. Nous devons donc nous y arrêter quelques instans et recueillir les rares traits de lumière que le voyageur a cru distinguer dans l'obscurité confuse qui couvre l'histoire de l'Arabie centrale.

Le fondateur du wahabisme, Mohammed-ebn-abel-Wahab, naquit dans le Nedjed vers le milieu du siècle dernier. Il se livra d'abord au négoce, voyagea beaucoup et séjourna longtemps à Damas. Ce fut là que, dans la société des savans et des cheiks les plus renommés, son esprit, naturellement porté vers les spéculations religieuses, s'illumina tout à coup. Convaincu que les commentateurs avaient corrompu le Coran, que la foi de Mahomet était viciée par d'impurs alliages et que les pratiques religieuses avaient altéré l'œuvre du prophète, il résolut de ramener la doctrine à sa simplicité première et d'arracher son pays aux ténèbres de la superstition. Il retourna au Nedjed, cherchant un point d'appui, qu'il ne pouvait trouver que dans la force matérielle. A cette époque, l'Arabie était divisée en plusieurs états, dont les chefs n'étaient occupés qu'à se faire la guerre. Wahab essaya de prêcher, d'abord sur un point, puis sur un autre, ses idées de réforme; après de nombreux échecs, il avisa un jeune prince nommé Saoud, qui gouvernait la place forte de Dereyah, au centre du Nedjed, reconnu en lui les qualités nécessaires pour l'exécution de ses desseins, et lui promit, pour prix de son concours armé, l'empire de l'Arabie. Saoud répondit à l'appel du nouveau prophète. Il attaqua les états voisins, devint bientôt maître du Nedjed, puis, par des annexions



successives, il étendit son empire sur tout le pays compris entre la Mecque et le golfe Persique. Son règne, qui dura cinquante ans, ne fut qu'une série de guerres continuelles et toujours glorieuses. A sa mort (vers 1800), l'empire promis par Wahab était fondé. Quant à Wahab lui-même, il prêchait sans combattre; il inspirait sans gouverner. Éloigné de toute occupation temporelle, il ne voulut accepter jamais ni pouvoir ni dignités. Il conserva jusqu'à sa mort le rôle de pontife. Il avait été l'âme, comme Saoud avait été le bras de la révolution politique qui venait de s'accomplir, et qui créait sur les ruines des anciennes principautés un vaste empire auquel son nom demeurerait justement attaché.

Au milieu de ses triomphes inespérés, Saoud avait eu la prudence de ne s'attaquer ni aux districts de La Mecque et de Médine (ce qui l'eût brouillé avec la Turquie), ni aux provinces du nord-est, sur lesquelles la Perse prétendait exercer un droit de protectorat, ni au royaume d'Oman, qui occupe le sud-est de la péninsule et qui est gouverné par l'iman de Mascate. L'Arabie centrale suffisait à son ambition. Son fils Abdel-Asiz ne suivit point cet exemple de sagesse. A peine monté sur le trône wahabite, il envahit les provinces voisines de la Perse, s'empara des îles Bahrein et se jeta sur l'Oman, qu'il soumit à l'humiliation d'un tribut, en exigeant de plus (car il combattait au nom de la foi) que des mosquées orthodoxes fussent érigées à Mascate et dans les principales villes omanites. Un assassin, soudoyé, dit-on, par la Perse, l'arrêta dans le cours de ses succès. En 1806, après six ans de règne, Abdel-Asiz fut frappé d'un coup de poignard dans la mosquée de Dereyah, sa capitale. Il eut pour successeur son frère Abdallah, second fils de Saoud.

Abdallah ne songea d'abord qu'à tirer vengeance du meurtre d'Abdel-Asiz. Il ravagea les rives de l'Euphrate, couvrit le pays de ruines et de sang, puis, satisfait de ce côté, il se tourna vers La Mecque et Médine, dont le prestige tomba devant ses armes. A La Mecque, il dépouilla la Kaaba de toutes les richesses qu'y avait accumulées la piété des pèlerins; à Médine, il viola les sépultures de Mahomet, d'Abou-Bekr et d'Omar, la doctrine wahabite condamnant la vanité des tombeaux. Tant de profanations devaient soulever la haine et l'indignation des musulmans, encore nombreux, qui, à l'intérieur même de l'Arabie, demeuraient fidèles à l'ancienne foi, et en même temps exciter le ressentiment de la Porte ottomane, qui se voyait directement atteinte dans ses intérêts politiques et insultée dans son prestige religieux par la conquête de La Mecque et de Médine. Abdallah eut donc à réprimer de nombreuses révoltes pendant que Méhémet-Ali, obéissant aux ordres du sultan, préparait une expédition contre lui.

L'armée égyptienne reprit immédiatement les deux villes saintes:

mais il fallait en outre pénétrer en Arabie pour frapper au cœur cet empire naissant qui s'était lancé si avant dans la voie des conquêtes. Méhémet voulait aller jusque dans le Nedjed et abattre la puissance wahabite, entreprise très hasardeuse, car, si le Nedjed est si difficilement abordable pour un voyageur isolé, qu'est-ce donc pour une armée? « Le vice-roi, dit M. Palgrave reproduisant un récit arabe, réunit au Caire tous les généraux, ministres et hommes d'état du pays, afin de délibérer avec eux sur les mesures à prendre. Après leur avoir expliqué ses desseins, il leur montra une pomme qui avait été placée juste au centre d'un large tapis étendu dans la salle. « Celui de vous, ajouta-t-il, qui atteindra cette pomme et me la donnera, sans toutefois mettre le pied sur le tapis, sera commandant en chef de l'expédition. » Chacun s'exerça du mieux qu'il put, se coucha sur le sol, étendit les bras, mais en vain. Tous déclaraient la chose impossible, quand Ibrahim, fils adoptif de Méhémet-Ali, vint à son tour tenter l'épreuve. Les assistans se mirent à rire, car il était de petite taille, et personne ne doutait qu'il n'échouât. Lui cependant, sans s'inquiéter des railleurs, replia tranquillement le tapis, en commençant par les bords, jusqu'à ce que le fruit fût à sa portée. Il le prit alors, et le tendit à Méhémet, qui, comprenant l'ingénieuse allégorie, lui confia le commandement de l'armée égyptienne. » Le Nedjed était la pomme; le tapis figurait le désert, sur lequel il ne fallait pas mettre le pied, sous peine de s'abîmer dans l'océan de sable. Ibrahim exécuta le programme qu'il avait annoncé. Débarqué à Djeddah, sur la Mer-Rouge, il suivit autant que possible les vallées, au risque d'imposer à ses troupes de nombreux détours, côtoya le désert sans jamais s'y aventurer pour de longues marches, s'assura la soumission et l'amitié des tribus qu'il traversait en payant généreusement les vivres qui lui étaient fournis (manœuvre jusqu'alors peu pratiquée par les généraux turcs ou arabes), et arriva ainsi pas à pas aux frontières du Nedjed, où il livra à Abdallah une première bataille qu'il ne gagna, après deux jours de lutte, que grâce à la supériorité de l'artillerie égyptienne. Immédiatement il se porta sur la capitale du Nedjed, Dereyah, qui se rendit à la suite d'un bombardement. L'empire wahabite était détruit en une seule campagne. Abdallah fut envoyé en Égypte, et de là à Constantinople, où le sultan le fit mettre à mort. Ibrahim s'appliqua, une fois maître du pays, à organiser sa conquête en établissant dans le Nedjed la tolérance religieuse, singulièrement méconnue par la secte wahabite; il se montra aussi bon administrateur que bon général, encourageant l'agriculture et le commerce et maintenant une sévère discipline dans son armée. Son premier acte avait été, il est vrai, quelque peu brutal. Jugeant bien que ses ennemis les plus redoutables

étaient les docteurs de la nouvelle doctrine, il les réunit au nombre de cinq cents dans la grande mosquée de Dereyah, et les mit en présence des docteurs égyptiens qui l'accompagnaient, en les engageant à tenir un concile dans lequel se débattaient à l'amiable les questions religieuses. Le concile durait depuis plusieurs jours, et les docteurs n'étaient point encore lassés d'argumens, lorsque Ibrahim, impatienté, lâcha ses soldats dans la salle avec ordre d'exterminer les théologiens wahabites. Cette procédure à la turque rétablit quelque temps la paix dans le pays, et Ibrahim put se livrer sans obstacle aux plans de réorganisation que le fanatisme du parti hostile eût fait échouer.

Tant qu'Ibrahim demeura chargé du gouvernement de l'Arabie, l'ordre régna dans le pays, et l'autorité égyptienne parut définitivement consolidée; mais après lui vinrent des pachas qui, par leur incurie et par leurs violences, compromirent son œuvre. Le fils d'Abdallah, Turki, échappé aux désastres de sa famille, reparut dans le Nedjed, chassa les Égyptiens et régna plusieurs années à Riad, où il établit sa capitale. Son fils et successeur, Feysul, après maintes aventures qu'il serait trop long de raconter, repoussa les nouvelles attaques de l'Égypte, qui ne pouvait abandonner sans lutte sa récente conquête, releva le drapeau de la doctrine wahabite, et ressuscita l'empire de Saoud. Ce fut lui que M. Palgrave trouva sur le trône de Riad, redouté et respecté, possédant, soit directement, soit par droit de suzeraineté, toute l'Arabie centrale, et gouvernant une population de près de un million quatre cent mille âmes, avec un budget de trois millions de francs. — Telle est en raccourci l'histoire de la péninsule depuis le commencement de ce siècle. On y voit le prophète Wahab, le roi Saoud, fondateur d'une dynastie, le conquérant Ibrahim, trois grandes figures qui dominent la période contemporaine, et qui laisseront un souvenir durable dans les annales de l'Arabie. Le wahabisme, que l'on peut considérer comme le héros de cette histoire, s'est révélé avec éclat; il a eu ses éclipses et ses résurrections; il s'est étendu au point d'envahir Médine et La Mecque pour se replier ensuite vers son berceau. Il s'est mesuré avec la puissance égyptienne, tour à tour vaincu et victorieux, et il est jusqu'ici demeuré maître de la place, sous la protection du désert qui l'entoure. Doit-il encore s'épandre au dehors, recommencer l'ère des conquêtes, réapparaître dans les villes saintes du mahométisme et de là menacer l'autorité politique et religieuse de Constantinople, ce qui lui vaudrait l'honneur peu enviable d'être impliqué dans ce que nous appelons la question d'Orient, et attirerait sur lui l'attention intéressée des cabinets européens? M. Palgrave ne s'explique pas nettement à cet égard; il semble le craindre cependant quand il dit que « le Nedjed est sus-

ceptible d'extension territoriale et par cela même dangereux pour les nations voisines, dont il a déjà englouti quelques-unes, présageant ainsi le sort réservé aux autres, si une intervention puissante ne met obstacle à ses envahissemens. » Quelle serait dans sa pensée cette intervention puissante?... En même temps il exprime sur les doctrines wahabites un tel mépris qu'il ne saurait logiquement leur attribuer la moindre influence sur la politique de l'Orient.

Il ne faut pas oublier que M. Palgrave est affilié à l'ordre des jésuites; par conséquent on lui pardonnera de ne point juger froidement la religion de Mahomet. A ses yeux, le Coran avec ses doctrines fatalistes et ses rites multipliés n'est qu'un instrument de démoralisation et de servitude : il réduit à néant la volonté, supprime la vertu, détruit la famille, absorbe toutes les forces du corps pour annuler l'influence de l'âme, et fait de l'homme un être dégradé, violent et sensuel, aveuglé par le fanatisme et incapable de progrès. Il s'est rencontré, même parmi les chrétiens, des esprits plus indulgens qui ont essayé de dégager du Coran, sinon les éléments d'une croyance religieuse, du moins certains principes de conduite morale. Quoi qu'il en soit, on voudrait pouvoir déterminer le caractère exact de la doctrine wahabite, qui règne sur l'Arabie centrale, en opposition avec le mahométisme, que professent les docteurs de Constantinople et de Damas. Or, sur ce point, l'avis de M. Palgrave ressemble plutôt à un réquisitoire qu'à un éclaircissement, et sa discussion, où l'ironie et l'injure tiennent la plus grande place, ne produit pas la lumière. Autant que l'on peut en juger d'après les indices les plus apparens, le wahabisme serait le retour à la règle primitive et aux pratiques ordonnées par Mahomet, une sorte de protestation contre les commentateurs qui ont altéré les textes; il aurait pour mission de ramener les fidèles à l'observance méconnue des lois du Coran. Wahab n'est donc pas un second prophète; il n'est que l'écho de Mahomet, seul et unique prophète, dont la voix risquait de se perdre à travers les générations oublieuses et corrompues. De là l'austérité dans les formes du culte wahabite, le mépris des tombeaux et de tout ce qui tient à l'âme, l'horreur du luxe et des jouissances, que Mahomet n'a point permis, et, pour ne citer que deux exemples, l'interdiction absolue de la soie et du tabac, la force mise au service de la propagande, comme au temps où le serviteur de Dieu prêchait par le glaive, la guerre sainte érigée en principe et l'obéissance aveugle commandée aux croyans. Voilà quel serait le wahabisme, qui prétend infuser un sang plus jeune dans les veines du mahométisme décrépit, pour soumettre l'Orient et sans doute aussi le monde entier à la doctrine du Coran : prétention qui semble en vérité bien innocente, que ne peuvent justifier les premiers succès de la dy-

nastie de Saoud, et qui ne saurait aboutir à une révolution religieuse, pas même en Arabie, où le wahabisme rencontre déjà de nombreux adversaires. Les observations personnelles que M. Palgrave recueillit pendant son séjour à Riad démontrent mieux que ne le feraient tous les raisonnemens, à quel point la prétendue réforme de Wahab est incapable de fonder un état politique et un système religieux. Le meilleur moyen d'apprécier des institutions est de voir les hommes et les mœurs qu'elles produisent, de même que l'on juge l'arbre par ses fruits.

La caravane avec laquelle M. Palgrave était venu à Riad comprenait un ambassadeur persan avec sa suite, chargé de réclamer auprès du roi Feysul contre les exactions et les avanies dont les pèlerins de la Perse avaient été victimes en traversant le Nedjed. Il s'y était joint deux habitans de La Mecque, qui ne se donnaient d'autre profession que celle de mendiants ambulans, quêtant l'aumône sous l'invocation de Dieu et de Mahomet. C'était donc, avec M. Palgrave et son acolyte, qui se présentaient comme originaires de Syrie, sollicitant la permission d'exercer la médecine, une véritable avalanche d'étrangers qui fondait tout d'un coup sur Riad. Importuné par l'arrivée de cet envoyé persan, dont les griefs étaient légitimes, plein d'horreur pour ces gens de La Mecque, qui professaient sans doute des doctrines impures, peu édifié sur l'authenticité de ces Esculapes syriens, qui n'avaient que faire dans sa capitale, Feysul prit peur; il rêva trahison, embûches, assassinats, toutes choses que peut assez raisonnablement soupçonner un souverain arabe, et il partit pour la campagne, laissant à ses ministres le soin de veiller au salut de l'état et de sa personne. Disons tout de suite qu'on se débarrassa promptement des Mecquains, qui n'étaient que de pauvres diables faciles à éconduire; l'envoyé persan, après des négociations assez longues, obtint la promesse d'une indemnité et d'un meilleur traitement pour ses nationaux, la cour de Riad ne voulant point se brouiller avec la Perse. Quant à M. Palgrave, il va nous apprendre comment il réussit à résider quelque temps dans la capitale du Nedjed et à en sortir sain et sauf.

On lui dépêcha d'abord plusieurs espions qui, sous prétexte de l'interroger sur des maladies plus ou moins imaginaires, vinrent successivement lui faire subir des interrogatoires très serrés sur ses antécédens et sur le but de son voyage. Cette première épreuve ne lui fut pas, à ce qu'il paraît, des plus favorables; Feysul tint conseil, et les avis s'ouvrirent. Enverrait-on les étrangers dans l'autre monde ou les inviterait-on simplement à repasser la frontière? Telle était l'alternative peu rassurante qui fut longuement discutée. On se décida pour l'expulsion. Heureusement les ministres nedjéens ne sont point incorruptibles. Deux livres de bois de senteur, parfum



très rare et très prisé en Arabie, furent offertes discrètement aux principaux dignitaires, qui ne surent point résister à la tentation, et qui firent modifier le premier arrêt de Feysul. M. Palgrave, éclairé sur l'intégrité des ministres wahabites, fut autorisé à exercer la médecine à Riad; il avait sa patente, mais tous les regards de l'espionnage demeuraient braqués sur lui.

Les consultations et les drogues du docteur étranger obtinrent à Riad le même succès qu'à Hayel. La renommée ne tarda pas à proclamer par toute la ville les heureuses cures qui s'opéraient dans la modeste maison où M. Palgrave avait établi son officine, et bientôt riches et pauvres affluèrent. Souvent même le médecin daignait se déranger et faire des visites à domicile, visites peu rétribuées, même chez les gens riches, car l'Arabe est décidément très avare et ne se sépare pas volontiers de son argent; mais ce n'était point pour recueillir de gros honoraires que M. Palgrave s'était voué à la guérison des malades de Riad : s'il réclamait, s'il insistait pour être payé, c'était afin d'avoir tout à fait l'air d'un médecin et d'un médecin arabe; autrement on se fût défié de sa générosité, et il eût justifié les soupçons qu'avait éveillés son apparition très inattendue au milieu des états du Nedjed. Il mettait du resté à profit la ladrerie de ses cliens, qui, pour avoir moins à payer, se montraient plus aimables, plus communicatifs, chantaient ses louanges, lui conciliaient l'estime publique et lui procuraient à la fois de belles relations et les moyens de pénétrer plus avant dans les particularités de ce monde wahabite qu'il était venu étudier. Au bout de quelques jours, M. Palgrave avait pour cliens et pour amis le grand trésorier du roi, le chapelain, le cadi, arrière-petit-fils du prophète Wahab; à cette liste honorable ne tarda pas à se joindre le premier ministre Mahboud; enfin le fils aîné du roi, le fier Abdallah, voulut le voir et le manda au palais. Évidemment la médecine n'était qu'un prétexte pour les entretiens fréquents et prolongés auxquels était convié le docteur, et qu'il provoquait lui-même en abordant, selon l'occasion et suivant les personnages, les sujets les plus délicats en matière de doctrines et de pratiques wahabites. Quant au roi Feysul, il ne l'aperçut qu'une fois dans une grande revue de troupes commandées par Saoud, son second fils. Saoud était suivi d'une escorte de 200 cavaliers; le reste de ses hommes, au nombre de deux mille, était monté sur des chameaux. « Le vieux roi Feysul, aveugle, décrépît, obèse, avait cependant un air imposant avec sa longue barbe blanche, son large front, son attitude soucieuse, son costume d'une austère simplicité; l'épée ornée d'une garde d'or qui pendait à sa ceinture était le seul luxe qu'il se fût permis. Près de lui se tenaient les ministres, les officiers du palais, une foule de nobles et riches citoyens.

Le défilé des troupes commença. Enveloppé d'un magnifique cachemire et d'un manteau brodé d'or, Saoud, en uniforme de hussard, marchait à la tête de ses cavaliers. Ceux-ci portaient, comme leur chef, un costume aux couleurs éclatantes; ils avaient la lance sur l'épaule, le sabre battait à leur côté, un mousquet pendait à leur selle, et le poignard effilé de l'Harik complétait cet attirail imposant... » Feysul ne jouait là qu'un rôle de comparse, M. Palgrave avait déjà pu observer que le vieux roi ne régnait plus que de nom; les politiques de Riad, prévoyant sa fin prochaine, oscillaient entre son fils aîné Abdallah, tout imbu des doctrines du wahabisme, et le jeune Saoud que nous venons de voir brillant d'or et de soie à la tête de ses vaillantes troupes, et peu disposé à pratiquer l'austérité orthodoxe. Les deux frères ennemis représentaient les deux principes qui divisent l'Arabie. Lors du séjour de M. Palgrave à Riad, l'orthodoxie dominait avec son régime d'espionnage et de rigorisme impitoyable, qui ne produisait et ne pouvait produire que l'hypocrisie et le mensonge dans toutes les classes de la population.

Le catéchisme wahabite proscribit absolument l'usage du tabac. Fumer, c'est plus qu'un délit, c'est un péché, un péché mortel, puni sur cette terre de la bastonnade en attendant les supplices éternels. En 1854, le choléra s'abattit sur le Nedjed et y fit, à Riad surtout, de nombreuses victimes. Les théologiens ne manquèrent point d'attribuer le fléau à la vengeance céleste. Feysul fut effrayé : il convoqua son ministère, et l'on décida solennellement que la corruption s'était infiltrée avec le tabac parmi le peuple. Pour dissiper à tout jamais la fumée néfaste, on créa un conseil de vingt-deux membres, choisis parmi les plus fervens wahabites, qui eurent pour mission de rechercher et de châtier sur l'heure les délinquans. Par la même occasion, ces nouveaux fonctionnaires, auxquels on donna le nom de *zélateurs*, avaient à s'assurer si les habitans de Riad remplissaient leurs devoirs religieux, s'ils allaient cinq fois par jour aux prières, s'ils se conformaient aux règles qui proscrivent l'usage de l'or et de la soie, le chant, le jeu, les sorties nocturnes, la lumière après l'office du soir, etc. Les zélateurs se mirent en campagne, et ils exercèrent leur police d'abord à Riad, puis dans les districts environnans. M. Palgrave raconte comment ces fougueux adeptes de Wahab arrivent inopinément à la porte d'une maison, se font ouvrir d'autorité, inspectent et fouillent toutes les salles, pour voir s'il n'y a pas quelque feuille de tabac, quelque lambeau d'étoffe de soie. Il raconte aussi comment les habitans de Riad se tiennent à toute heure sur leurs gardes, par quelles supercheres puériles et excusables ils cherchent à échapper à l'œil des zélateurs, avec quelle joie ils savourent en cachette le tabac et les autres plaisirs illicites après la prière du soir et

pendant la nuit, par quelles fraudes ils échappent au danger de l'appel nominal qui se fait régulièrement dans les mosquées. Il en résulte une lutte continuelle entre les zélateurs et la population, qui, sous peine d'amende ou de coups de bâton, est bien obligée de courber la tête devant eux. Les péchés ne se commettent pas moins; mais ils se cachent. La corruption, si activement pourchassée, n'en est que plus profonde. Ce qui est surprenant, c'est que le règne des zélateurs ait si longtemps duré; mais Feysul ne plaisantait pas sur ce chapitre, il avait peur du choléra. Le parti wahabite est tout puissant; le peuple, habitué à l'obéissance passive, n'a pour se défendre que l'hypocrisie, et il en use largement.

Un jour que M. Palgrave dissertait théologie avec un noble wahabite, ancien zélateur et très versé dans la doctrine, il osa l'interroger sur la question des péchés. Il apprit d'abord que le premier des grands péchés consiste à rendre les honneurs divins à une créature, — ce qui n'est autre chose que le polythéisme, — et que le péché qui vient immédiatement après est l'usage du tabac. Fumer cela s'appelle *boire la honte*; le tabac, c'est la *honte*. — Et le meurtre, l'adultère, le faux témoignage et les autres crimes du même ordre? — Pour ces péchés, Dieu est miséricordieux. — Ainsi donc il n'y a que deux péchés graves; le reste est véniel et peut être pardonné? — Précisément. — Mais d'où vient cette sévérité pour le tabac? demanda timidement M. Palgrave tout en protestant de son horreur personnelle pour la plante maudite. — Le wahabite répondit que le tabac est une substance enivrante et à ce titre contraire à l'esprit de Mahomet. Il ajouta que, selon les paroles du prophète, on ne doit rien boire ni manger qui ait été brûlé ou cuit à la flamme, et que l'action de fumer est comprise dans cette interdiction. — Ces raisons pouvaient être aisément contestées; mais M. Palgrave dut renoncer à en obtenir de plus solides. Dans sa pensée, l'interdiction du tabac ne fut pour Wahab qu'un moyen de créer parmi ses disciples un signe de ralliement par lequel on pût les reconnaître d'une manière certaine. De plus le tabac comme le vin étant un élément social et civilisateur qui rapproche les hommes, cela suffit pour qu'il soit également prohibé. M. Palgrave développe cette thèse avec des argumens assez ingénieux, fondés sur le caractère général de la religion musulmane. J'avoue cependant que ces argumens ne m'ont point paru beaucoup plus décisifs que ceux de l'ancien zélateur. Il est un fait, c'est que le tabac est absolument interdit dans le Nedjed, et que cette interdiction très étrange figure en tête des articles de foi du catéchisme wahabite. Laissant de côté les motifs, nous pouvons dire que la conséquence est très rassurante pour ceux qui redoutent l'expansion de la secte nouvelle et qui rêveraient d'une invasion arabe. Au temps

où nous sommes, une religion et un gouvernement qui défendent de fumer n'iront jamais bien loin.

Le docteur partageait ainsi son temps entre les consultations médicales et les dissertations théologiques. Il trouvait cependant quelques heures de trêve, et il en profitait pour faire quelques excursions dans les environs de la capitale. Sa promenade favorite était celle qui le conduisait aux écuries royales, où l'héritier du trône, Abdallah, lui avait donné ses entrées, faveur exceptionnelle que M. Palgrave devait à une circonstance toute fortuite. Pendant qu'il rendait visite à Abdallah, on vint avertir le prince que l'une de ses juments, blessée d'une morsure à l'épaule, se trouvait gravement malade, et que les vétérinaires du haras craignaient de ne pouvoir la sauver. Abdallah offrit cette cure à M. Palgrave, qui se garda bien de refuser. En Arabie, la vie d'un cheval est estimée au moins autant que celle d'un homme, et le médecin ne déroge pas en acceptant l'office de vétérinaire. M. Palgrave, qui a des prétentions au sport comme tout bon Anglais, fut amplement récompensé de cet acte de déférence. Il y avait dans les écuries une collection de trois cents chevaux d'une beauté admirable. Les hanches bien pleines, les épaules merveilleusement dessinées, le dos souple et légèrement cambré, la tête large au sommet et très mince vers les naseaux, l'oreille petite et très fine, les yeux intelligens et doux, les jambes brillantes, presque métalliques, la queue finement rejetée en arrière et décrivant une courbe gracieuse, la robe soyeuse, la crinière longue sans être trop touffue, tout enfin dans ces nobles bêtes était d'une perfection adorable. La couleur dominante était le gris ou l'alezan doré; il y a aussi le bai clair, le blanc, le noir, le gris de fer; il n'existe ni bai brun, ni pie, ni pommelé. M. Palgrave s'extasia devant l'élégance, l'harmonie de formes dont il a eu les types sous les yeux; il ne trouve pas assez d'adjectifs pour exprimer ses sensations sportives. Le haras royal est certainement ce qu'il a vu de plus beau dans le Nedjed.

Pendant le jour, les chevaux sont laissés en liberté dans une grande cour; le soir, on les rentre à l'écurie, où ils ont chacun leur stalle. Jamais on ne les attache par le cou : une des jambes de derrière est entourée, à la hauteur du paturon, d'une chaîne légère, qui est fermée par un cadenas et que l'on relie à une corde fixée dans le sol par une cheville de fer. Les chevaux vifs et ardens ont une jambe de devant retenue de la même manière. Ce mode d'attache est adopté dans toute l'Arabie. Il est inutile d'ajouter que les chevaux sont traités avec une grande douceur, sans que les soins dont ils sont l'objet leur enlèvent aucune de ces qualités fortes et rustiques qui leur donnent tant de prix. La vigueur, la dureté à la fatigue, la sobriété des chevaux arabes sont justement renom-

mées. La race du Nedjed est classée au premier rang. D'après M. Palgrave, il n'existe point dans le pays plus de cinq mille chevaux de sang pur, et ces magnifiques animaux n'appartiennent qu'aux chefs et aux Arabes opulents. Pour les posséder, il faut ou les recevoir à titre de don, ou les obtenir par héritage ou les conquérir par les armes. Le cheval nedjéen n'est pas une marchandise; on ne le rencontre point dans le commerce, il ne s'achète pas à prix d'argent. Rien n'égale à cet égard la jalousie nationale. Lorsque par hasard un intérêt politique conseille au roi d'envoyer au sultan, au shah de Perse et au vice-roi d'Égypte quelques échantillons de la race du Nedjed, on ne se dessaisit jamais d'un jument, et l'on choisit l'un des moins beaux étalons du haras. Quant à l'Europe, elle ne connaît point encore le cheval nedjéen.

En ouvrant à M. Palgrave l'accès des écuries royales, Abdallah lui avait donné la plus grande marque d'amitié et de confiance dont un Arabe soit capable. Par malheur et peut-être à cause de la faveur dont il commençait à jouir, le docteur entendait l'orage gronder autour de lui. Les wahabites pur sang et les envieux étaient las de sa présence. L'animosité qui régnait entre les deux fils du roi, Abdallah et Saoud, et qui divisait la cour en deux camps, rendait la situation encore plus difficile. Vers la fin de novembre, Abdallah, qui avait paru prendre goût aux études médicales, s'avisa de demander à M. Palgrave diverses drogues et particulièrement de la strychnine. Son intention n'était point douteuse. Il connaissait la puissance foudroyante de ce poison, et, d'après divers indices, il était aisé de juger du premier coup qu'il voulait tout simplement s'en servir contre son frère Saoud. Le docteur résista. En Arabie comme ailleurs, on risque beaucoup à résister aux princes. Supplications, menaces, périls à ébranler le plus intrépide, rien ne put déterminer M. Palgrave à se rendre même indirectement complice des vengeances d'Abdallah. Il ne lui restait plus qu'à faire ses malles, sans demander ses passeports, et à partir au plus vite, ce qu'il fit le 28 novembre 1862 sous la conduite d'un Arabe qui lui avait toujours été fidèle et qui l'avait guidé avec beaucoup d'habileté à travers les mille écueils de la capitale wahabite. Encore quelques jours, et il serait resté à Riad beaucoup plus longtemps qu'il ne sied à un voyageur.

Voici donc M. Palgrave obligé de poursuivre, plus promptement qu'il ne l'eût désiré, ses pérégrinations à travers l'Arabie. Pendant cinq mois encore, il parcourt la péninsule dans la direction du sud-est. Il visite successivement les villes d'Hobbouf et de Katif, dans la province de l'Hasa, les îles Bahrein, les états de Katar et d'Oman, qui bordent le golfe Persique. Après avoir séjourné à Mascate,



capitale de l'Oman, il traverse le golfe et aborde à Ormuz, qui ne conserve plus que les ruines de l'ancienne splendeur portugaise. Il opère enfin son retour sur Bassorah, et son voyage si aventureux se termine par un naufrage, non point de ces naufrages qui ornent un récit et le complètent par l'agrément d'une innocente émotion, mais un vrai naufrage, dans lequel il faut nager tout de bon. Cette dernière partie de l'exploration de M. Palgrave n'est pas moins intéressante que la première; mais elle comprend des pays mieux connus, qui sont pour la plupart ouverts au commerce européen, et que les simples touristes pourraient visiter assez facilement. Nous devons d'ailleurs nous borner, et il nous suffit d'avoir suivi le courageux explorateur dans ces régions de l'Arabie centrale, qui pour l'Europe sont encore des terres vierges, que le fanatisme religieux et politique, secondé par la nature, entoure d'épais voiles.

D'après la relation de M. Palgrave, le centre de l'Arabie n'est point ce que nous pensons. Le désert n'y règne pas en souverain maître. Quand on a franchi les espaces désolés où s'agitent les sables et le simoun, on retrouve le sol cultivable, les plaines fertiles, une population assez compacte, des villes, de nombreux villages. Inclémente pour certains points, la nature a répandu sur d'autres l'abondance et la splendeur de ses dons. Par-delà le désert, l'image de la civilisation apparaît; le Bédouin nomade fait place à des agglomérations de tribus, à des nations qui ont une histoire, une littérature, des croyances religieuses, de même que le stupide chameau cède le champ au noble cheval du Nedjed. M. Palgrave nous a révélé, avec Niebuhr, ces existences cachées, dont les géographes auront désormais à tenir compte. A-t-il réussi à déterminer avec la même rectitude le caractère des institutions politiques et religieuses de l'Arabie? Doit-on se fier à ses opinions sur le wahabisme, sur la condition présente de cette étrange doctrine, sur les destinées que l'avenir lui réserve? Ici le doute peut être permis. On n'étudie pas à la course et d'un regard superficiel de telles questions. La sincérité du voyageur n'est point en cause; mais sa compétence est discutable. Quoi qu'il en soit, les faits qui ont été observés de bonne foi ont dès à présent, pour l'examen de ces graves problèmes, une valeur propre qu'il serait injuste de méconnaître. M. Palgrave a ouvert et frayé la route au profit des explorateurs qui seront tentés de le suivre et d'ajouter quelques chapitres à ce livre si instructif et si amusant, que l'on peut considérer comme le premier guide du voyageur en Arabie.

---

---

# MISS MARY

RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE.

---

DERNIÈRE PARTIE (1).

---

XXXI.

Le docteur alla passer une partie de la journée du lendemain auprès de Naïssa, dont la blessure n'offrait rien de grave, et il revint à la mine avec Milly et Leblanc, que leur captivité avait préservés de tout danger, et que les vainqueurs étaient disposés à recevoir à merci. La colère était tombée. Henri, installé dans un hangar au milieu d'une foule d'ouvriers, se fit montrer les livres de comptes par ces deux derniers représentans de la société Doyle, Cranston et C<sup>ie</sup>.

— Messieurs, leur dit-il, j'aurais le droit de vous demander la restitution des dix mille dollars de bénéfice que je vois portés ici; mais j'en abandonnerai la moitié à la condition que vous distribuerez l'autre comme secours aux veuves et aux enfans des ouvriers qui ont été tués par votre faute.

Cette nouvelle courut dans tout le campement avec la rapidité de la foudre. Le hangar fut envahi, et il fallut, bon gré, mal gré, qu'Henri se laissât porter en triomphe. Milly et Leblanc criaient plus fort que tous les autres. Miss Sewell, attirée par ces manifestations bruyantes, sortit du cottage, courut au-devant du triom-

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup>, 15 avril, et du 1<sup>er</sup> mai.

phateur, et le pria d'entrer chez elle. Henri ne pouvait avoir en cet instant d'autre volonté que celle des gens qui le portaient sur leurs épaules, et ceux-ci, sachant bien que miss Sewell était la fiancée de l'ingénieur, entrèrent dans le cottage en criant : — Hourra! pour monsieur et madame Henri!

La salle à manger fut envahie. Télémaque, sur l'ordre de Mary, apporta tout ce qu'il put trouver de vin de Champagne et de petits gâteaux, et Montaret fut enfin remis à terre, après quoi ce furent des *shake-hands* à n'en plus finir.

Le père Athanase, voulant profiter de cette bonne harmonie, annonça qu'il allait dire la messe et bénir la mine. Les Irlandais, transportés de joie, eurent bientôt élevé un autel de verdure sur le haut de la Bosse-du-bison. Une croix en bois blanc fut plantée au milieu, et le missionnaire officia en présence des catholiques enthousiasmés, des protestans respectueux et des Indiens étonnés.

Sewell, pour célébrer la victoire, comme pour ramener à lui l'esprit des vaincus de la veille, invita à dîner tous les principaux chefs d'atelier, mécaniciens et maîtres mineurs sans distinction de parti. Il engagea également Wakontchaka, qu'il n'avait pas reconnu, les tatouages et les vêtements de l'Indien étant différens de ceux qu'il portait lors de son esclandre dans les coulisses de l'Opéra. Le Sioux paya d'audace et accepta l'invitation. On se rendit donc au cottage, où Sewell avait fait préparer un festin plus digne de Gargantua que de Lucullus. On allait passer au second service quand Télémaque, en cherchant des assiettes dans une armoire, partit tout à coup d'un éclat de rire homérique.

— Qu'avez-vous pour être si gai? lui demanda Mary.

— M. Doyle!... répondit-il en riant plus fort.

— Quoi, M. Doyle? dit Sewell en se levant. Ce coquin ici?

On trouva en effet M. Doyle tapi dans le fond de l'armoire.

— Allons, sortez de là! lui cria Sewell.

Comme il ne bougeait pas, Sewell le prit par le collet de son habit et le traîna auprès de la table. — Voulez-vous nous faire l'honneur de dîner avec nous? lui demanda-t-il d'un ton railleur.

— Dîner?... mille fois bon, ... trop bon! bégaya Doyle.

— Un verre de *Sherry*!

— Remettez-vous, monsieur Doyle, lui dit Mary, on ne vous veut point de mal.

— Vous êtes bonne, miss Sewell, très bonne; mais permettez-moi de me retirer, je vous prie...

— Non, monsieur, lui dit Henri, j'ai à vous parler. Restez là et mangez, nous causerons ensuite.

Doyle, qui était à jeun depuis vingt-quatre heures, mangea et

but. Quand il eut un peu recouvré ses esprits, il promena ses regards sur l'assemblée, et pâlit en voyant le missionnaire.

— Croyez, monsieur, lui dit-il, que si on vous a retenu prisonnier ici, c'est bien malgré moi.

— La peine du talion ! s'écria Straatemberg, c'est à votre tour, monsieur Doyle.

— Du talion ! reprit Doyle effrayé.

Le père Athanase, voulant se venger un peu, lui répondit d'un air grave : — Oui, monsieur Doyle, vous serez probablement pendu, comme je vous l'avais prophétisé. Vous méritez cela pour avoir laissé tuer M. Green;... mais prenez donc garde, vous allez vous évanouir. Je suis comme vous, moi, je n'ai plus de passions, je suis calme, froid, impassible, et avant d'envoyer un homme à la mort je veux le convaincre qu'il est coupable et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

— Je suis convaincu, monsieur ! dit Doyle, dont les mains tremblaient convulsivement. Je renonce à tous mes droits. Faites-moi grâce.

— Monsieur Doyle, vous êtes libre. Que votre propre conscience soit votre juge.

Doyle essuya la sueur froide qui couvrait son front, et avec un gros soupir de soulagement : — Vous êtes de véritables *gentlemen* ! dit-il; mais Sewell intervint. — Monsieur Doyle, je ne pardonne pas aussi aisément, moi ! Nous avons un compte à régler tous les deux. Vous m'avez coupé l'herbe sous le pied dans l'affaire des mines de Minesota; je ne l'ai pas oublié. Vous m'avez fait perdre plus de cent mille dollars par votre malice; vous allez me les rendre, ou, foi de Sewell, dans une heure je vous fais accrocher par le cou à la croix de bois que le missionnaire a fait planter sur la Bosse-du-bison !

Henri, son oncle, le docteur et Mary lui firent observer que sa demande était déraisonnable, illégale.

— Oh ! de la légalité avec Doyle ! répondit le banquier. Il sait bien que, s'il ne s'exécute pas de bonne grâce, j'ai maintenant assez de preuves en main pour l'envoyer devant les tribunaux. Et quand je demande cent mille dollars pour ne pas le dénoncer, ce n'est pas assez; j'en veux deux cent mille.

— Vous les aurez, dit Doyle en grinçant les dents; mais vous êtes dur, très dur ! Vous abusez de ma position.

— Vous allez retourner à New-York, et vous déposerez cette somme à la banque, à mon crédit, avant un mois.

— Soit.

Sewell lui fit signer une obligation, prit ses convives à témoin, mit le papier dans sa poche et dit à Doyle qu'il pouvait se retirer.

Cette scène et cette manière d'extorquer de l'argent à un fripon révoltèrent Montaret, et sa résolution de rompre avec le banquier fut prise à l'instant même. Il n'en voulut rien témoigner durant le repas; mais Mary remarqua son air préoccupé, son attitude froide et contrainte. Elle crut devoir frapper un grand coup pour ressaisir son empire sur lui, et prit aux cheveux une bizarre occasion qui se présentait.

Wakontchaka, tout en faisant mille bévues qui divertissaient les autres convives, ne perdait de vue ni son ami le Français, ni la fille du banquier. A force de les regarder pour surveiller l'intimité qui pouvait régner entre la rivale de Naïssa et son prétendu futur cousin, il prit plaisir à regarder Mary pour elle-même, et finit par la trouver plus jolie qu'Arabella. La jeune Américaine, charmée de l'effet qu'elle produisait, s'amusa aussi à lui prodiguer ses prévenances comme au vainqueur de la veille, d'abord pour se faire pardonner le coup de pistolet, ensuite par vengeance rétrospective contre Arabella. Rendre infidèle le cœur de cet homme qui avait fait mille sottises pour la danseuse était une petite jouissance d'amour-propre qu'elle se donnait; mais ceci n'était rien encore. En voyant la physionomie de Montaret trahir une certaine inquiétude, elle eut l'idée malencontreuse de vouloir le rendre jaloux à son tour, et en véritable fille d'Ève elle se complut dans ce manège de coquetterie. Il affecta dès lors de ne pas s'en apercevoir; mais la naïve fatuité de l'Indien était trop visible pour ne pas le blesser. Le chef des Sioux était le point de mire de l'attention générale, on s'amusait de tous ses gestes et de toutes ses paroles. Son outrecuidance fut donc remarquée, et les agaceries de miss Sewell ne scandalisèrent personne. Un Indien n'est pas considéré comme un homme chez les *Yankee*. Mary pouvait, selon eux, jouer impunément avec Wakontchaka comme avec un animal apprivoisé. Henri ne pensait pas de même. Les encouragemens donnés à la légèreté de Mary achevèrent de l'offenser mortellement.

Il prit son oncle à part avant la fin du repas, et, sous prétexte d'aller donner quelques ordres, il l'emmena dehors. Au bout d'un quart d'heure de discussion animée, le missionnaire lui dit : *Fiat voluntas tua*. Et après tout j'en ferais autant à ta place! Va donc, et viens me retrouver au lac des Castors. Moi, j'ai assez du vacarme qui se fait ici.

Henri retourna à la salle du festin, et le père Athanase s'en alla chez son ami le docteur.

Onze heures du soir sonnaient quand les convives, plus ou moins émus par les libations, se levèrent de table après une séance de six heures; et prirent congé de leur amphitryon. Mary, sachant bien que Montaret n'avait pas de logement convenable à la mine et redou-



tant de le voir aller prendre gîte chez le docteur, où était Naïssa, lui offrit l'hospitalité au cottage. Il la remercia froidement et demanda au banquier un moment d'entretien. — Il est tard, répondit Sewell: ne pourrions-nous remettre à demain les affaires?

— Non, monsieur, ce que j'ai à vous dire ne peut attendre à demain.

— En ce cas, veuillez me suivre chez moi.

Tandis que Mary recevait les saluts et complimens des filles ou des femmes d'employés qui avaient pris part au festin, son père emmenait Montaret dans sa chambre. — Voyons, dit-il en lui offrant une chaise, de quoi s'agit-il donc?

— Il s'agit, monsieur Sewell, de rompre mes fiançailles avec votre fille.

— Comment? quoi? s'écria le banquier étourdi du coup. Que signifie?...

— Je vous le dirai en un seul mot bien connu. Nos caractères sont incompatibles. Je ne saurais vivre loin de mon pays; je ne comprendrai jamais rien à la vie américaine. Je veux retourner en France, où certes votre fille n'aurait aucun plaisir à me suivre.

— Y songez-vous, monsieur? vous ne le pouvez pas; vous vous êtes engagé par contrat à épouser Mary.

— Nullement, monsieur. Je lui ai garanti, après vous, sa vie durant, la moitié des bénéfices de mon entreprise; vous pensez bien que je ne songe pas à revenir sur cette clause, et je suis loin de la regretter.

— Mais le tort que vous faites à Mary en la dédaignant...

— Je respecte miss Mary, et je suis certain de ne pas lui porter de véritable préjudice.

— Non, monsieur, non! s'écria le banquier, dont les yeux ternes brillèrent comme la flamme. En pareille circonstance, un homme délicat offre un dédommagement à la femme qu'il délaisse.

— Le prenez-vous ainsi? reprit vivement Montaret, et pensez-vous que miss Sewell voulût accepter...

— C'est son devoir d'accepter, monsieur, et le mien est d'exiger. Elle est mineure, je parle ici pour elle.

— Oh! à la bonne heure! s'écria Henri. Si les avantages énormes stipulés dans l'avenir pour miss Sewell ne suffisent pas, si elle doit être consolée de mon abandon par de nouveaux sacrifices, vous me voyez l'homme le plus satisfait et le plus allégé. Parlez, à combien évaluez-vous ma liberté?

— C'est une chose à discuter, répondit Sewell après un silence qui cachait une vive émotion intérieure; nous en parlerons demain.

— Non, monsieur, parlons-en tout de suite. Vous me demanderez beaucoup, je le sais; mais je suis si pressé d'en avoir le cœur

net, que je vais vous offrir davantage. Prenez la gouverne de l'exploitation, et que la moitié des bénéfices, ma part à moi, soit attribuée à miss Sewell et à mon oncle pour être partagée entre eux tant qu'ils vivront.

— Et vous ! qu'est-ce que vous vous réservez donc ?

— Rien que l'avenir, monsieur ; à mon âge, cela suffit.

— L'avenir ! l'avenir ! oui ! le quart des bénéfices après la mort de votre oncle. Au fait, ce sera encore un joli denier. Avec la nu-propriété pour votre descendance...

— Trouvez-vous que ce soit encore trop ? dit Henri avec un sourire dédaigneux.

— Non, monsieur, non. La chose me paraît équitablement réglée ainsi, reprit Sewell cachant sa joie et résolu à le prendre au mot. Signons-nous cela pendant que nous y sommes ?

— Vous avez ma parole, cela suffit jusqu'à ce que vous ayez pris toutes les mesures nécessaires pour rendre l'affaire parfaitement légale. Vous vous y entendez, miss Sewell s'y entend aussi. Je suis tranquille sur ce point, et je vous souhaite le bonsoir.

Le banquier le reconduisit machinalement jusqu'à la porte, puis il essuya les gouttes de sueur qui perlaient à son front, avala une carafe d'eau glacée pour se calmer et écrivit à Arabella, qu'il était loin de croire captive au Vieux-Désert : « Quittez New-York, lui disait-il ; venez me rejoindre au plus tôt. Pendant que vous voyagez, il se passera ici de grandes choses, et vous me trouverez dans une de ces situations où l'on ne compte plus avec aucun événement, et où l'on n'a même plus besoin de savoir le chiffre de ce que l'on possède. L'ingénieur s'en va et me laisse la direction des travaux. Il rompt avec Mary et retourne en France. Les bénéfices que je vais faire sans son contrôle sont incalculables ; mais il faut que je passe ici un an au moins. Venez, je vous bâtirai un palais en pleine forêt vierge, et, si vous le voulez, je vous achèterai une armée d'Indiens pour vous escorter à la chasse. »

## XXXII.

Henri, après avoir fait le sacrifice de sa fortune, sortit du cottage et des retranchemens, et prit le sentier du lac des Castors, sentier qui, par suite des allées et venues continuelles, était devenu un véritable chemin de sable à travers bois. La lune était brillante et on voyait presque comme en plein jour. Henri respirait à pleins poumons les senteurs de la forêt. Il sautait de joie, heureux d'avoir, grâce à un parti extrême, reconquis sa liberté. Il se plaisait à récapituler tous les torts de miss Sewell envers lui, toutes ses révoltes, toutes ses folies. Il se félicitait de n'avoir pas à cou-

vrir de son nom les extravagances qu'elle pourrait commettre encore. Et puis il se rappela sa première entrevue avec elle, alors qu'il l'avait prise pour une fille plus que légère, ses manières dégagées, son mépris de l'opinion, la promenade dans Staten-Island, la voiture brisée, leur première querelle dans la brasserie et enfin la première étreinte de leurs mains au seuil de la maison de grès rouge.

Il eut tort de se remémorer tout cela, car son cœur, violenté par le dépit, se brisa dans sa poitrine. Il se laissa tomber sur la mousse et éclata en sanglots. Il eut envie de retourner sur ses pas et d'aller reprendre sa parole à Sewell. Il se leva en disant : — Non, je ne puis rompre le charme, ... je l'aime, elle sera ma femme, tant pis pour l'avenir! — Il fit trois pas et s'arrêta. — Non, reprit-il, dussé-je en mourir, je ne la reverrai jamais. — Et comme un fou il courut vers l'habitation du docteur.

Il venait de gagner le bord du lac, quand un cri aigu, un cri de détresse, perça le silence de la forêt. Il s'arrêta et appela à son tour. On lui répondit, mais ou la voix était étouffée, ou elle venait de trop loin pour qu'il pût la reconnaître. Après avoir appelé de nouveau et cherché quelques instans dans le bois, il allait renoncer à s'inquiéter davantage, quand il lui sembla entendre prononcer son nom; c'était bien une voix de femme, c'était la voix de Mary. Il ne se demanda pas s'il l'aimait ou s'il la détestait : elle courait un danger, il s'élança à sa poursuite. — Qui donc peut avoir enlevé Mary? se disait-il en courant à travers les broussailles. C'est une vengeance du Floridien, qui doit rôder aux environs. — Essoufflé, il s'arrêta au milieu d'une clairière et vit sur le sable, à la clarté de la lune, de nombreuses traces de mocassins. Ce devaient être celles des Sioux de Wakontchaka. Serait-il parti avec ses guerriers? se demanda Henri; si je pouvais les rejoindre, ils m'aideraient à sauver miss Sewell!

Il suivit ces pistes jusqu'au bord d'une rivière. Le jour se leva, et il distingua alors sur l'argile du rivage l'empreinte d'une bottine de femme. Ce pied d'enfant, il le reconnut : c'était celui de Mary. Wakontchaka l'avait sans doute arrachée des mains de Fayal; mais où la conduisait-il? Ses pas étaient dans la direction inverse de la mine. Pourquoi?... Était-ce une vengeance de Naïssa pour se débarrasser de sa rivale? Cette jeune sauvage se croyait-elle le droit d'agir ainsi? Cela n'était nullement dans son caractère.

Henri se mit à douter. Il y avait d'autres Indiens que les Sioux dans le pays; il y avait à la mine d'autres femmes que miss Sewell. J'ai le cerveau troublé, pensa-t-il, et pourtant il reprit sa course et s'élança dans la rivière. Il retrouva sur l'autre rive les mêmes traces de mocassins et les suivit encore; mais la fatigue et la faim le for-

cèrent de s'arrêter. Il tomba au pied d'un arbre et s'endormit. Vers le milieu du jour, bien qu'affamé, il reprit sa marche. A mesure qu'il s'avancait, les herbages fraîchement couchés se relevaient devant lui; les ravisseurs, quels qu'ils fussent, ne pouvaient avoir une grande avance.

La nuit vint et avec elle une obscurité qui empêcha Henri de distinguer aucune trace. Il attendit le jour, et, sans se soucier du brouillard qui transperçait ses vêtemens, sans s'inquiéter des ours gris dont il avait entendu les grognemens, ni des serpens à sonnettes qu'il avait aperçus durant sa pénible course, il s'étendit sur une grande pierre plate qui s'avancait au milieu d'un marais, et il s'endormit.

Il repartit au soleil levant, se guidant toujours d'après les herbes brisées. Il traversa un assez large cours d'eau à la nage; mais de l'autre côté il perdit tout indice. Les Indiens avaient-ils remonté ou descendu la rivière en canot? Comment le deviner? Une feuille de sarracénie coupée par un aviron et emportée par le courant lui fit comprendre que les embarcations étaient en amont. Henri de Montaret suivit la berge; cependant il lui fallut faire tant de détours pour éviter des fondrières ou des entrelacemens de lianes, de troncs d'arbres et de fougères qui formaient des fourrés impénétrables, qu'il perdit de vue la rivière et se vit forcé de marcher au hasard.

Ce jour-là, Wakontchaka arrivait au village du Vieux-Désert et se présentait devant miss Williams. Après de fréquentes tentatives de fuite toujours déjouées par la surveillance de ses gardiens, Arabella était tombée dans une sorte de spleen. En proie à un profond ennui et à une colère qu'elle ne pouvait plus cacher, elle reçut le chef sioux avec dédain: — D'où viens-tu? lui dit-elle. Je parie que tu n'as rien fait pour me servir.

Wakontchaka sourit et se mit à lui raconter ses exploits, la prise de la mine, et termina en se vantant de la promesse qu'il croyait avoir arrachée à Henri de rompre avec miss Sewell pour épouser Naïssa.

— C'est-à-dire, reprit la chanteuse, que l'on s'est, comme de coutume, moqué de toi.

— Une seule personne a voulu se moquer de moi, et je l'en ai punie.

— Qui?

— Celle qui a voulu tuer la belle *squaw*.

— Miss Sewell?

— Oui.

— Tu l'as tuée? s'écria Arabella avec une joie qu'elle ne put dissimuler.

— Non ! Comme elle menaçait de tout empêcher, je l'ai enlevée et amenée.

— Elle est ici ?

— Oui, gardée à vue sous mon wigwam.

— Tu te vantes, tu n'aurais pas osé...

— Viens la voir !

Arabella suivit le Sioux et alla s'assurer de la vérité.

— Est-ce que tu ne me remercies pas pour t'avoir livré ton ennemie ? lui dit l'Indien d'un ton de reproche.

— Tout à l'heure, quand elle m'aura demandé pardon. Je veux l'humilier en présence de tous les tiens. Rassemble tes guerriers, les femmes, les enfans, les vieillards, et amène-la devant moi.

Wakontchaka obéit sans faire aucune observation. Quelques instans après, toute la tribu était réunie au milieu de la place du village. Arabella, escortée d'une centaine de femmes et de jeunes filles, ses dames d'honneur, suivantes et geôlières tout à la fois, s'avança au milieu des groupes, qui s'écartèrent sur son passage, et alla s'asseoir sur une butte de gazon élevée à l'un des bouts de l'enceinte. Au milieu se dressait un pin dépouillé de ses branches et tronqué vers la moitié. Ce poteau, hérissé de flèches brisées, couvert de chevelures enlevées à l'ennemi, de rubans fanés et de mille brimborions, *ex-voto* des Indiens, c'était l'arbre de la guerre auquel les vaincus étaient attachés pour y subir la torture.

Quand Arabella eut pris place, Wakontchaka donna l'ordre qu'on amenât la prisonnière. Deux Indiens s'avancèrent, tenant chacun par un bras Mary, dont les mains étaient liées derrière le dos et les yeux bandés. Sur un signe d'Arabella, le bandeau lui fut enlevé.

En voyant cette foule à l'aspect farouche, elle s'arma de courage, et, jetant un regard de mépris sur Wakontchaka, elle lui demanda ce que tout cela signifiait.

— Cela signifie, lui répondit Arabella, que vous allez me demander pardon de votre crime envers moi.

A la voix de son ennemie, Mary tressaillit de surprise, et l'ayant reconnue sous les vêtemens indiens qui avaient dû remplacer les siens, mis hors de service par les ronces et les épines, elle partit d'un éclat de rire.

Arabella avait passé par-dessus sa robe de peau, couverte de broderies et de franges, une casaque de soie noire encore assez fraîche, retenue à la taille par une écharpe multicolore. Ses épaules étaient ornées de colliers de wampum, par-dessus lesquels elle avait mis un col de guipure. Sur sa chevelure noire, réunie en tresses, était posée une toque de paille bordée d'un velours rouge et surmontée d'une profusion de plumes. En guise de sceptre, la reine sauvage tenait une ombrelle pour se garantir du soleil.



— Vous êtes horriblement fagotée ! lui cria miss Sewell.

Arabella se redressa sous cette raillerie, et lui répondit d'un air menaçant : — Vous allez me demander pardon !

— Vous êtes fort laide quand vous êtes en colère, dit Mary.

La chanteuse se retourna vers Wakontchaka et lui dit : — Si tu m'aimes, comme tu le prétends, prouve-le en faisant attacher cette fille au poteau de la guerre.

— Wakontchaka, répondit-il, a conquis plus de cent chevelures, son cœur est un fleuve qui déborde quand il te regarde ; mais il ne voudrait pas qu'il arrivât malheur à cette jolie *squaw*.

— Tu es bien lâche !

— Si tout autre que toi m'eût parlé ainsi, dit-il avec des larmes dans les yeux, il serait déjà mort.

Arabella lui jeta un doux regard pour l'apaiser.

— Ma colère fond comme la neige sous les rayons de tes yeux, reprit le Sioux. On peut faire peur à cette face pâle sans lui faire de mal.

— Miss Sewell, cria Arabella, vous allez subir la torture, à moins que vous ne demandiez grâce à genoux.

— Jamais ! répondit Mary intrépide.

— Attachez-la ! cria Arabella hors d'elle-même.

Mary fut liée au poteau.

— Miss Williams, dit-elle d'une voix calme, vous rendrez compte à Dieu et aux hommes de ce que vous allez faire. Et toi, chef indien, il faut que tu n'aies plus conscience de ta propre dignité pour te laisser mener par cette mauvaise fille ! Tu te prétends l'ami d'Henri, et tu agis de la sorte envers sa fiancée ! Honte et déshonneur sur toi !

Wakontchaka baissa la tête et dit d'une voix sourde : — Voyons, cède à la belle *squaw*, et tu éviteras la souffrance.

Arabella se tourna vers Wakontchaka et lui dit avec un sourire méchant : — Fais-lui donc tirer quelques flèches.

— Je les lancerai moi-même, répondit l'Indien en se levant.

Il s'avança sur Mary, son arc à la main, et en la menaçant : — As-tu peur ? lui demanda-t-il.

— Essaie, répondit l'héroïque jeune fille, je ne fermerai pas les yeux devant la mort.

Arabella sentit en ce moment la supériorité de sa rivale, et la rage entra dans son cœur. — Tu vois bien qu'elle croit que c'est un jeu, dit-elle à Wakontchaka. Elle te méprise !

L'Indien visa la prisonnière ; la flèche siffla et alla se planter dans l'arbre de la guerre à un pouce au-dessus de sa tête. Aussitôt, sur un signe de leur chef, les guerriers vinrent en hurlant menacer la captive de leurs tomahawks, de leurs lances et de leurs couteaux.

Ils dansèrent, crièrent et bondirent autour d'elle comme une troupe de forcenés, s'accompagnant de tambourins et de morceaux de cymbales fêlées, frappant de temps en temps de grands coups de hache dans l'arbre. Wakontchaka leur avait défendu de lui faire aucun mal; mais chez ces natures féroces le simulacre dégénère vite en appétit sanguinaire, et nul homme d'ailleurs ne joue avec la souffrance morale sans être bien près d'infliger la souffrance physique.

Peu à peu, enivrés de ce jeu cruel, ils la menacèrent sérieusement, et, malgré le courage viril qu'elle déployait, Mary ferma involontairement les yeux devant un coup de hache que lui porta un Sioux. L'arme entra dans l'arbre et resta suspendue si près de sa tête que le taillant avait glissé sur son front.

— C'est assez! dit tout à coup Wakontchaka, délivrez-la!

Arabella tenta de s'y opposer, mais il ne l'écouta pas. Elle dissimula sa colère, s'approcha de Mary et lui dit : — Le chef a eu pitié de vous, mais moi je ne vous pardonne pas.

— Je vous méprise! répondit Mary.

Arabella appela un Indien. — Tu n'as pas encore de *squaw*, lui dit-elle, emmène cette fille dans ton wigwam, je te la donne.

L'Indien s'approcha, et, prenant à poignée les boucles blondes de Mary : — Ta chevelure d'or me plaît, dit-il, viens!

Mary pâlit. Son héroïque fierté tomba devant ce nouveau danger.

— Laisse-la, dit Wakontchaka en repoussant le Sioux.

— Est-ce que le chef veut la garder pour lui?

— Oui, va-t'en!

Le Sioux jeta un regard furtif sur Arabella, rencontra ses yeux, et reprit : — Si tu aimes mieux cette fille que la belle *squaw*, laisse la belle *squaw* venir avec moi...

Wakontchaka leva son tomahawk sur la tête de l'Indien, qui évita le coup et courut se cacher; puis, s'adressant à ses guerriers : — Reconduisez sous mon wigwam celle qui ne tremble pas devant la mort, et que personne ne l'injurie davantage!

Mary fut emmenée.

Arabella, furieuse, rentra dans le blockhaus et passa le reste de la journée à chercher un moyen de vengeance. La nuit vint sans qu'elle eût rien trouvé de praticable. Sa suivante Fanny lui servait son souper, lorsqu'elles entendirent un gémissement étouffé sous la fenêtre. Fanny poussa le contrevent, et vit au clair de lune Henri, qui, à bout de forces, venait de tomber évanoui sur le seuil. Elles volèrent à son secours et l'apportèrent dans la maison.

— Fermez bien les portes, s'écria Arabella; aidez-moi à lui faire reprendre connaissance. Pas un mot de miss Sewell devant lui, entendez-vous bien!

En ouvrant les yeux, Henri ne comprit point ce qui passait au-

tour de lui; ces deux femmes qui, dans un costume à demi indien, lui parlaient anglais, ce taudis avec ce lit à ramages sur lequel il était étendu, lui apparaissaient comme à travers un songe. Il reconnut enfin Arabella.

— Êtes-vous bien miss Williams? dit-il d'une voix éteinte.

— Oui, je suis bien miss Williams, et sans moi vous alliez mourir.

— Mourir? pourquoi? où suis-je?

— Au Vieux-Désert.

— Ah! je me souviens, dit Henri en prenant sa tête endolorie à deux mains. Où est Mary? l'avez-vous vue? parlez!

— Je ne sais ce que vous voulez dire, c'est miss Mary que vous cherchez ici?

— Oui, oui... C'est bien Wakontchaka qui l'a enlevée, n'est-ce pas? dites, miss Williams!

— Mais vous avez l'esprit troublé, monsieur Henri, répondit-elle en lui prenant la main; il faut du repos, vous avez la fièvre... Vous êtes malade!

— Oui, sans doute,... très malade. La faim,... la fatigue...

Fanny courut lui chercher quelques aliments, et Arabella, pour lui donner des forces, lui fit avaler du thé et du whisky. Ce breuvage lui rendit pour quelques instans l'usage de ses facultés, et il dévora tout ce que les deux femmes lui présentèrent, mais non sans demander encore où était Mary. A son tour, Arabella, feignant d'ignorer tout, l'interrogeait sur ce qui s'était passé entre lui et sa fiancée depuis leur départ de New-York. Henri, vaincu par la fatigue, répondait au hasard, questionnait encore, n'entendait pas la réponse et la faisait répéter.

— Comment se fait-il donc, lui dit-il enfin d'un air égaré, que je vous trouve ici au milieu des forêts vierges?

— Je venais, répondit-elle effrontément, au Lac-Supérieur pour vous seul.

— Pour moi seul! reprit Henri, qui luttait contre le sommeil.

— Je suis prisonnière de Wakontchaka, mais je le sais votre ami, et vous userez, je n'en doute pas, de toute votre influence sur lui pour qu'il me laisse libre.

Montaret ne répondit pas. Il dormait. Il se croyait au théâtre, écoutant la chanteuse s'essayer dans un rôle parlé. Il la trouvait mauvaise. Il souriait péniblement. Ses yeux s'entr'ouvraient avec effort et se refermaient appesantis. Ses pieds lourds et meurtris s'agitaient comme s'il eût voulu courir encore. Il croyait s'entendre appeler, tressaillait et retombait. Enfin il se laissa glisser de son siège et resta étendu à terre immobile sur une peau de bison.

— Est-il mort? s'écria miss Williams épouvantée.

— Non, non, répondit Fanny, mais il mourra ou deviendra fou, s'il n'a pas quelques heures de repos.

— Eh bien! reprit Arabella, va me chercher miss Sewell; je veux qu'elle le voie ici, chez moi, dormant comme chez lui, oubliant le danger qu'elle court, renonçant à la trouver... Oui, va, je veux qu'elle étouffe de jalousie.

Fanny lui remontra que miss Sewell était gardée par Wakontchaka en personne, et qu'il était impossible d'amener la captive sans attirer le geôlier.

— Tu as raison, reprit Arabella; si le chef voyait Henri chez moi, il le tuerait peut-être!

— Et d'ailleurs comment pouvez-vous croire que miss Sewell se tromperait sur l'état où se trouve ce jeune homme? Elle verrait bien vite que c'est non pas l'insouciance qui le fait dormir, mais la fièvre et l'excès du tourment qu'il a eu à cause d'elle.

Les paroles de Fanny ravivaient jusqu'à la rage la jalousie de la chanteuse. Elle ne songeait plus qu'à se venger. Elle saisit une paire de ciseaux, coupa une mèche des cheveux d'Henri, recommanda à sa suivante de tout fermer et de faire bonne garde, puis elle courut au wigwam où sa rivale était surveillée par Wakontchaka. Celui-ci se tenait en dehors et conférait avec le sorcier de la tribu, qui venait de *charmer* la bague confiée par Naïssa à son cousin. Arabella, survenant à l'improviste, reconnut cette bague et s'en empara, pensant que Mary l'avait donnée à l'Indien pour le fléchir et recouvrer sa liberté. Elle lui fit une scène de jalousie, moyen qu'elle savait efficace pour le plier à ses exigences. Wakontchaka, accusé d'être épris de Mary, jura, ce qui était vrai, qu'il l'avait respectée, et raconta naïvement que l'anneau de Mary avait été donné par Henri à Naïssa.

C'était le moyen de vengeance que cherchait miss Williams. Elle refusa de rendre la bague, disant qu'il fallait montrer à miss Sewell la preuve de l'infidélité de son fiancé, qu'après cela leur mariage serait certainement rompu, et qu'on pourrait la reconduire à son père. Cette idée répondait au secret désir de l'Indien, qui, en enlevant Mary, avait cru se servir d'une bonne ruse de guerre parfaitement permise à un grand chef tel que lui, mais qui, en voyant la fureur d'Arabella contre sa rivale, s'était repenti et avait senti se réveiller en lui les instincts généreux qui couvaient sous sa vanité. Arabella de son côté tremblait qu'il ne trouvât Henri caché dans le blockhaus, et tout ce qu'elle désirait dès lors, c'était d'éloigner le Sioux. Elle l'engagea à se tenir prêt à repartir avec miss Sewell et entra sous le wigwam, où elle vit Mary qui, brisée par la fatigue et l'émotion, s'était endormie. Elle la réveilla en disant : — Vraiment, miss Sewell, vous dormez comme si vous n'aviez rien à craindre!

A la vue de son ennemie, Mary voulut se détourner avec dégoût, mais ses liens la retinrent.

— Calmez-vous, reprit la chanteuse, j'ai réfléchi à ma conduite de ce matin, et je viens m'excuser d'un mouvement de colère. Je suis prisonnière comme vous, j'ai été enlevée de vive force par les Sioux comme je débarquais à Carp-River pour rejoindre Henri de Montaret, car il faut que vous sachiez enfin toute la vérité. Nous nous sommes souvent revus à New-York, et s'il vous recherche en mariage, c'est pour votre fortune. Il est mon amant depuis notre séjour à Ontonagon.

— Vous mentez impudemment!

— Voici la preuve du contraire, dit Arabella en lui montrant l'anneau qu'elle avait passé à son doigt. Reconnaissez-vous ceci?

— Rendez-le-moi, s'écria Mary en pâlisant, vous êtes indigne de le porter; il me venait de ma mère, et vous l'avez volé!

— Ai-je volé aussi ce gage d'amour? reprit Arabella en montrant les cheveux d'Henri.

— Ah! c'est une infamie! s'écria Mary, je ne reverrai jamais ce misérable!

— Miss Sewell, il me suffit de vous avoir vaincue. Reprenez votre bague; montrez-la à Henri, confondez-le; si vous voulez... Il est assez riche maintenant pour se passer de vous.

— Sortez! s'écria Mary, suffoquée par l'indignation et la douleur:

— Bonsoir, ma belle demoiselle, répondit Arabella en jetant l'anneau à ses pieds et en se retirant d'un air de triomphe.

— Tu peux la reconduire, dit-elle à Wakontchaka, qui l'attendait avec impatience, elle sait la vérité. Ramène ici Naïssa et Henri. Nous célébrerons nos noces en même temps qu'eux. Allons, hâte-toi de partir, si tu m'aimes!

Wakontchaka, ivre de joie, courut donner des ordres. Un instant après, il s'embarquait avec miss Sewell et une vingtaine de guerriers dans quelques pirogues amarrées au bord du lac sous les aulnes. Arabella triomphante les regarda s'éloigner, et quand elle ne vit plus que le sillon argenté que la lune traçait dans le lac, elle respira en se sentant débarrassée de son geôlier et de sa rivale; puis elle revint avec précaution au blockhaus. Son projet était arrêté, elle croyait pouvoir compter sur quelques chefs sioux dont elle avait allumé les désirs et qui l'aideraient à fuir avec Henri. Il ne s'agissait que de décider celui-ci à la suivre, sans prendre dans le village de plus amples informations sur miss Sewell. Au besoin, elle lui dirait que Mary était effectivement enlevée par Wakontchaka, et qu'il s'était enfoncé avec elle plus avant vers l'ouest. Une fois loin du village, elle comptait sur ses moyens de persuasion



et sur la nécessité où serait Henri de faire cause commune avec elle contre la poursuite du chef sioux. Elle traversa la première salle du blockhaus sur la pointe du pied et appela Fanny avec précaution, s'étonnant qu'elle fût restée dans l'obscurité. Fanny ne répondit pas. Miss Williams parvint à se procurer de la lumière, et, pénétrant dans la pièce qui lui servait de chambre, elle courut au lit de fourrures; il était vide.

Le contrevent en plein chêne était brisé. La table était renversée, les traces d'un combat ou d'une lutte étaient partout. Fanny n'était nulle part. Arabella épouvantée sortit après s'être assurée de la fuite de son prisonnier. Elle erra sans bruit dans le village et finit par entendre le murmure étouffé d'une altercation sous le wigwam de *Bois à demi pourri*, un jeune Sioux épris de la suivante. Arabella entra et sut ce qui s'était passé. Le Sioux était venu rôder autour du blockhaus au moment où elle s'y enfermait. Il en avait pris de l'ombre, et, comme elle refusait de lui parler, il s'était introduit de vive force dans la maison. En y trouvant les restes d'un souper et une *face-pâle* étrangère étendue sur le tapis, il s'était cru trompé et avait voulu scalper son prétendu rival. Henri, réveillé en sursaut et ne comprenant ni où il était, ni de quoi il s'agissait, avait saisi son adversaire à la gorge, et après l'avoir terrassé il s'était enfui par la croisée que celui-ci avait brisée pour entrer.

Tout cela s'était passé si rapidement que Fanny éperdue n'avait pu s'y opposer. L'Indien, suffoqué par l'étreinte du Français, n'avait pu jeter un seul cri, et Fanny s'était bien gardée d'appeler, de crainte d'ameuter toute la tribu. Enfin le Sioux, revenu à lui-même, l'avait emmenée sous son wigwam pour la quereller, et sans l'apparition de la chanteuse Dieu sait s'il ne l'eût pas frappée! Miss Williams réussit à apaiser le jeune Indien et à s'assurer de son silence. Elle ramena Fanny au blockhaus. Tout espoir de fuir était-il perdu, et ne fallait-il pas songer au plus vite à profiter de l'absence de Wakontchaka?

### XXXIII.

Que faisait Montaret pendant que ses gardiennes déçues délibéraient anxieusement sur les moyens de le rejoindre ou de se passer de lui? Il descendait, étendu sur le dos dans une pirogue, le courant de la rivière Brute. Réveillé dans l'écrasement de son premier sommeil par l'attaque imprévue d'un ennemi invisible, il avait fui au hasard; il avait trouvé le rivage et les embarcations. Étaient-elles mal gardées? avait-il jeté les sentinelles ou les bateliers dans le lac? Il n'eût su le dire, et il ne s'en souvint jamais. Il se trouva embarqué, donna machinalement quelques vigoureux

coups de pagaie qui lui firent gagner le large, puis il tomba comme une masse et reprit son somme interrompu, sans savoir où il était et quelle route la brise ou les courans lui faisaient prendre.

Henri avait vingt-quatre ans; il avait, les jours précédens, dépassé la limite de ses forces, la nature implacable reprenait ses droits. Il ne s'aperçut ni de la fraîcheur de la nuit, ni des brumes argentées dont l'humidité l'enveloppait, ni de la pure beauté de la lune, qui semait de pâles diamans les feuillages immobiles. La pirogue, sortie du lac, descendait la rivière, glissait tantôt lentement, s'accrochant parfois à une touffe de roseaux, et attendant là que le flot paisible eût courbé le frêle obstacle; tantôt engagée dans de légers rapides, elle courait vite, tournant un peu sur elle-même, retrouvant sa pente, et franchissant, sous l'œil du bon génie qui veille, dit-on, sur les gens ivres d'audace, d'amour ou de vin, des obstacles qui eussent peut-être fait chavirer une barque conduite par un nautonier vigilant. Au lever du jour, Henri s'éveilla; il était fort et se sentait retrempé.

Peu à peu la mémoire et le raisonnement lui revinrent. Il ne pouvait s'expliquer tout, mais il voyait devant lui. Il n'avait pas rêvé que Mary était enlevée et qu'il l'avait suivie jusqu'au village des Sioux; il s'orienta et résolut de retourner au lieu où il avait perdu sa trace, il n'y avait que cela à faire. Comme il tournait à angle court la rivière, qui faisait un coude en cet endroit, il se trouva face à face avec Wakontchaka debout sur une pirogue montée par deux Indiens. Depuis deux heures, le Sioux s'était senti suivi sans deviner par qui, et il avait attendu au passage.

— Où est miss Sewell? lui cria impétueusement Henri en accablant son embarcation à la sienne.

— Et toi, d'où viens-tu? répondit fièrement *celui qui vient sur le tonnerre*.

— Je te le dirai, parle d'abord.

— Wakontchaka ne sait pas mentir; il a enlevé celle qui met des balles dans la chevelure du chef sioux. Il a fait cela pour te forcer à épouser Naïssa; il agissait pour ton bien. Il voulait garder la *Yankee* au Vieux-Désert; mais la grande *squaw*, la plus belle des belles, celle qui aime Wakontchaka, a été tout de suite jalouse. La fille de Sewell est près d'ici en sûreté, sous la garde de mes guerriers; tu pourras la voir pendant que nos rameurs se reposeront, mais tu ne lui parleras pas. On va la reconduire à son père. Toi, tu attendras auprès du chef des Sioux que Naïssa vienne faire son mariage avec toi. Le même jour, celle qui a pris le cœur de Wakontchaka sera sa femme.

— Tu es décidément fou! s'écria Henri à bout de patience, épouse ton aventurière, peu m'importe; mais je n'épouserai pas ta

cousine, et si tu continues à m'accuser de l'avoir séduite ou trompée, moi, un honnête homme que tu devrais connaître et respecter, je te déclare que tout sera fini entre nous.

Wakontchaka écouta cette menace avec impassibilité. Il rêvait.

— Pourquoi, dit-il après un silence, parles-tu mal de celle qui veut être la femme du grand chef? Tu es jaloux d'elle, et tu me menaces parce que tu voudrais avoir son cœur avec celui de Naïssa et celui de la jeune *Yankee*. Tu es beau parmi les faces pâles, mais Wakontchaka est plus beau que toi. S'il l'avait bien voulu, *l'Oiseau du lac* n'eût aimé que lui, et s'il a enlevé la *Yankee*, c'est qu'elle lui avait dit en le regardant avec des yeux de feu : « Tu es le plus noble et le plus grand des guerriers. »

Henri se contenta. Il se rappela la folle coquetterie de Mary, reprima un sourire amer, et, voulant tout savoir pour se détacher d'elle, il interrogea Wakontchaka en feignant de douter de son prestige auprès des femmes. Le Sioux ne tenait pas précisément à avoir charmé miss Sewell; mais quand Montaret eut l'air de ne pas prendre au sérieux la passion qu'il inspirait à la chanteuse, quand il lui eut dit qu'elle se plaignait d'être contre son gré au Vieux-Désert et qu'elle avait réclamé sa protection, l'Indien devint pâle, et, levant son tomahawk, il s'écria : — Tu as menti!

Henri lui retint le bras, lui arracha son arme et la jeta dans la rivière. Wakontchaka le regarda sans pouvoir articuler une parole; il arma sa carabine comme pour le coucher en joue, la posa à terre et dit en la lui montrant : — Si tu ne me l'avais pas donnée, tu serais déjà mort; mais nous avons été grands amis, et nous le serions encore, si tu voulais! Jure-moi que tu ne me disputeras jamais la belle *squaw*.

— Je te le jure de grand cœur.

— Bien; mais dis-moi que tu as menti, qu'elle ne s'est pas plainte de moi, qu'elle ne t'a pas parlé cette nuit, qu'elle ne t'a pas demandé de l'emmener?

— Je ne peux pas revenir sur ce que j'ai dit : c'est la vérité.

Wakontchaka vit bien qu'Henri était sincère; il fut si douloureusement blessé qu'il oublia sa dignité pour exhaler son ressentiment. Prenant ses deux Indiens à témoin comme pour les engager à ne pas mépriser sa crédulité, il rappela tout ce qui s'était passé la veille au village, et Henri apprit ainsi tout ce qu'il ignorait : quelle torture morale avait été infligée à Mary par son ennemie, quelles menaces et quelles injures elle avait bravement endurées, et comment, selon Wakontchaka, la cruauté d'Arabella ne venait que de son amour pour lui, le plus grand des Sioux, et non de sa jalousie à propos d'un autre.

Henri fut assez maître de lui pour contenir son indignation jusqu'à ce qu'il fût informé de toutes les circonstances de l'enlèvement de Mary, et quand il vit clair dans les folles intrigues et les lâches vengeances de la Williams, il exhala son dédain pour la faiblesse et l'aveuglement de l'Indien. — Wakontchaka, lui dit-il, tu m'as sauvé la vie à Ontonagon, j'ai sauvé la tienne à New-York, nous sommes quittes, car ce que tu as fait depuis pour moi en m'aidant à chasser les brigands de la mine, tu l'as fait par égoïsme. Je le voyais et je te pardonnais, croyant que tu voulais me faire épouser ta cousine par amitié pour elle et pour moi; mais à présent que je sais la cause de ton obstination, à présent que je vois à quelle créature tu obéissais en servant ma cause et en persécutant Mary Sewell, je me sens libre de ne plus t'estimer. Je t'ai cru supérieur aux autres hommes, tu paraissais avoir une si grande idée de l'honneur et de l'affection que je t'aurais confié, moi, mon honneur et ma vie; mais tu n'es qu'un enfant sans réflexion, sans scrupule, un aveugle qui ne veut rien voir, la dupe d'une femme qui te craint et qui en même temps te méprise. Ton désir pour elle est une rage d'animal stupide qui ne respecte rien ni personne. Tu étais brave et humain, elle t'a appris à être fourbe et cruel. Si tu n'as pas laissé égorger Mary Sewell, c'est parce que ta maîtresse a eu peur de ma vengeance. Si elle eût mis ses faveurs à ce prix, tu aurais tué toi-même la victime. Allons, retourne lécher les pieds de ta belle *squaw*, puisque tu n'es plus que son chien, et ne dis plus que tu es un Sioux, car tu n'es même plus un homme.

Wakontchaka baissa la tête et ne répondit pas. Il fit signe à ses hommes d'aborder, et, après avoir échangé en indien quelques brèves paroles avec eux, il sauta sur le rivage et s'enfonça dans le bois si rapidement, qu'Henri, occupé à chercher où pouvait être miss Sewell, ne le vit pas s'éloigner.

Quand Wakontchaka fut assez loin pour n'être pas vu de ses autres compagnons, il se jeta sur l'herbe et pleura comme un enfant. Les paroles d'Henri avaient fait saigner son orgueil; il sentait qu'elles étaient méritées, et, l'humiliation se mêlant à la douleur d'être joué par celle qui l'avait rendu coupable et ridicule, il souhaita mourir.

Cependant Henri s'était élancé vers un groupe de Sioux qui faisait halte sous un bouquet d'arbres et de buissons en fleur. Il ne voyait pas Mary, qui était couchée sur le gazon enveloppée d'une peau de bison qu'on lui avait prêtée. Quand les Indiens aperçurent Montaret, ils bondirent vers lui, et Mary s'éveilla. Le premier mouvement de miss Sewell fut une joie involontaire; mais, voyant qu'un combat inégal allait s'engager entre ses gardiens et lui, elle pâlit et cacha son visage dans ses mains. Son grand cou-

rage, sa remarquable présence d'esprit, semblaient l'avoir abandonnée. Elle aussi était vaincue par la fatigue. Henri la retrouvait dans l'état où il s'était trouvé la veille en arrivant au blockhaus.

Il ne pouvait rien espérer d'une lutte pour l'arracher des mains de douze ou quinze Indiens qui la gardaient, et il ne comptait que sur l'ascendant moral exercé déjà par lui sur leur chef. Malheureusement peu d'entre eux entendaient le français, et leur commandant Pakékanégabo (c'est-à-dire *celui qui se tient dans la fumée*) n'en comprenait pas une syllabe; mais, au moment où ils semblaient décidés à faire un mauvais parti au Français, ils s'arrêtèrent comme frappés de respect par quelque signe mystérieux. Henri se retourna et vit accourir sur ses pas les deux rameurs de Wakontchaka, qui, par gestes, transmettaient à leurs compagnons les ordres du chef disparu. L'un d'eux, s'adressant alors à Henri, lui dit en mauvais anglais : Tu es libre de ramener la jeune *Yankee* à ton village. *Celui qui se tient dans la fumée* vous servira de guide et portera vos provisions, Wakontchaka a dit cela en partant... — Ils se serrèrent en groupe comme pour tenir conseil ou se transmettre un mot d'ordre, et ils s'éloignèrent rapidement, à l'exception de Pakékanégabo, qui ne paraissait pas charmé de sa consigne, mais qui l'accepta en silence, prit le sac aux provisions, le plaça entre ses jambes en s'asseyant par terre, et resta immobile comme une statue.

Henri courut vers Mary. — Vous êtes sauvée, lui dit-il, n'avez plus aucune crainte, et reposez-vous; je vois que vous en avez besoin.

Elle voulut lui répondre, mais elle sentit deux grosses larmes couler sur ses joues, et, pour les cacher, elle ramena la peau de bison sur sa tête et se rendormit. L'Indien fit comme elle; il avait ramé toute la nuit. Henri veilla sur la jeune fille en se demandant si les larmes qu'il avait cru voir dans ses yeux étaient produites par le repentir de sa légèreté, ou par la réaction de son système nerveux après des efforts inouis de courage.

#### XXXIV.

Dans la soirée, Wakontchaka rentrait au village du Vieux-Désert; il avait marché d'une seule traite, traversant à vol d'oiseau les passages les plus difficiles, brisant tout sur son passage comme un sanglier en fureur. Il avait le cœur gonflé d'amertume, et il était décidé à parler en maître. Il franchit haletant le seuil du blockhaus, cherchant à surprendre sa belle *squaw*; mais elle avait pris la fuite avec sa suivante et trois Indiens qu'elle était parvenue à séduire. Les deux premiers, *la Cloche* et *le Manchot*, étaient depuis



longtemps épris de la chanteuse; le dernier, *Bois à demi pourri*, avait cédé aux prières de Fanny.

Quand Wakontchaka eut parcouru le village et constaté l'absence des traîtres, il entra dans une fureur qu'il n'avait jamais ressentie, et qui fit trembler toutes les femmes, tous les enfans et même plus d'un homme de la tribu. Il retourna au blockhaus, brisa à coups de hache lit, armoire, toilette, table et vaisselle, déchira les rideaux, enfonça les portes, et quand il eut fait du sauvage palais de sa favorite un monceau de ruines et de débris, il y mit le feu et le regarda brûler; puis il donna l'ordre à la tribu de plier les tentes et de regagner le pays des Sioux. C'était renoncer à la guerre contre les Chippeways et s'éloigner de deux cents lieues du village conquis sur eux et occupé depuis quelques mois.

L'évasion de la belle *squaw* s'était accomplie sans obstacle, grâce à la ruse et à la prudence de ses trois compagnons; mais, quand ils furent à une certaine distance dans la solitude, la situation devint assez critique. *La Cloche* et *le Manchot*, en rivalisant de soins et d'œillades auprès d'Arabella, commençaient à lui faire peur. Il était visible qu'ils n'iraient pas loin ainsi sans se disputer ouvertement sa préférence et sans se battre ou se séparer. De son côté, *Bois à demi pourri* n'avait nulle envie de conduire Fanny du côté des visages pâles, et, comme on ne pouvait aller vers l'ouest sans risquer de retrouver par là Wakontchaka un jour ou l'autre, le but du voyage devenait incertain et les conséquences inquiétantes. Arabella ne se souciait point d'être emmenée dans quelque impénétrable fourré des forêts vierges pour y vivre cachée, nourrie et protégée, il est vrai, mais asservie et dominée par celui de ses farouches amis qui aurait tué ou chassé l'autre.

Elle vint à bout de compliquer leur convoitise en leur faisant comprendre qu'elle était riche et qu'elle pouvait leur assurer une existence de paresse et d'eau de feu à nulle autre pareille. Gagnés par ses promesses, ils consentirent à diriger leur marche du côté de la Bosse-du-bison, où ils trouveraient en outre un refuge contre la vengeance de Wakontchaka. Le chef des Sioux était occupé à reconduire Mary Sewell au lac des Castors; il s'agissait, tout en suivant la même direction que lui, de ne pas le rencontrer, et le plus sûr était de marcher derrière ses pirogues le long de la rivière, en ayant soin de s'arrêter chaque fois qu'on verrait le rivage foulé par une halte.

On avança rapidement pendant la nuit. Au jour, on prit un peu de repos, et on allait se remettre en route, lorsqu'il fut constaté que le grand chef avait rebroussé chemin à travers bois, tandis que ses compagnons avaient remonté la rivière dans leurs pirogues. Un peu plus loin, on trouva les traces de Mary et d'Henri sous le bou-

quet d'arbres où miss Sewell avait dormi; puis ils avaient dû se rembarquer sur une pirogue avec un seul Indien. *Le Manchot* reconnut très bien la forme des mocassins de *celui qui se tient dans la fumée*. Dès lors Arabella, devinant à peu près ce qui s'était passé, ne songea plus qu'à les rejoindre. Henri ne pourrait pas lui refuser sa protection, et elle-même pourrait se targuer d'amener à miss Sewell le renfort de ses trois Indiens pour traverser le désert. Les circonstances où l'on se trouvait imposeraient forcément une sorte de réconciliation ou tout au moins d'entente amiable pour échapper aux dangers de la solitude.

On fouilla les oseraies, espérant y découvrir quelque pirogue cachée; mais les rameurs de Wakontchaka les avaient toutes ramenées, à l'exception de celle qui emportait Mary, Montaret et leur guide. Il fallut renoncer à naviguer et se résoudre à marcher le plus vite possible jusqu'à la nouvelle halte qu'ils seraient forcés de faire. Il était environ midi lorsque la fumée d'un campement assez éloigné du rivage fut signalée par *Bois à demi pourri*, qui marchait en éclaireur. On gagna ce point de mire en se dispersant un peu pour être à même de s'assurer qu'on n'avait pas affaire à un parti de Chippeways ou d'autres ennemis.

Arabella n'accordait pas une grande préférence aux Sioux sur les Chippeways; elle s'impatientait de la prudence de ses compagnons. Persuadée qu'elle allait retrouver là Montaret, elle s'élança seule en avant; mais elle s'arrêta effrayée en se trouvant environnée d'une quinzaine d'hommes disséminés dans une petite clairière et en reconnaissant dans leur chef le Floridien Antonio Fayal. — Voilà une belle Indienne! s'écria-t-il sans la reconnaître sous le costume qu'elle portait. Par le diable, elle est à moi! Donnez donc la chasse aux hommes qui doivent être avec elle!

*La Cloche*, voyant Arabella entourée et saisie, se montra aussitôt, et avec une bravoure digne d'un meilleur sort il essaya de la délivrer. Il éventra d'un coup de hache un des brigands de Fayal. Renversé aussitôt, il fut pendu la tête en bas, dans le feu, à la perche qui soutenait la marmite du campement. Fanny et les deux autres Indiens prirent la fuite, ou surent se cacher assez bien pour échapper aux recherches. — C'était ton mari? dit Fayal à la captive, qu'on avait attachée à un arbre pendant qu'il ordonnait l'exécution du malheureux Sioux.

— Ne me reconnaissez-vous pas? répondit miss Williams pâle d'épouvante et pouvant à peine parler.

— En croirai-je mes yeux? s'écria le Floridien; comment! c'est vous, déguisée si drôlement, la belle des belles? La rencontre est curieuse, le diable m'emporte! et je ne m'attendais guère à déjeu-

ner ce matin en votre compagnie. Vous avez certainement des aventures divertissantes à nous raconter.

— Dites-moi d'abord comment vous vous trouvez ici, répondit Arabella, tandis qu'il la déliait et la conduisait auprès d'un pécari rôti et servi sous les arbres.

— Moi? c'est bien simple, dit Fayal, qui ne se souciait pas de raconter l'histoire de sa défaite à la Bosse-du-bison; je cherche des filons de cuivre, et quand je rencontre des Indiens, je les tue en détail pour m'entretenir la main. Un certain Wakontchaka a pris et scalpé plusieurs de mes compagnons. Il me le paiera cher. Je veux l'écorcher vif.

— Je ne demande pas mieux, monsieur Fayal, car, si vous me voyez sous ce costume, c'est que j'étais sa prisonnière. Je me suis échappée hier au soir avec ce pauvre Indien que vous avez si cruellement traité.

— Vous étiez prisonnière chez les Sioux? dit le Mexicain en se renversant sur le dos et en éclatant d'un rire grossier, et vous avez encore tous vos cheveux! Allons, vous avez transigé, et vous avez bien fait, ma belle. Je ne vous blâme pas; mais que diable veniez-vous faire dans ce pays de malheur? Est-ce que vous êtes toujours amoureuse du Montaret de vos rêves?

— Oui, toujours, répondit la Williams avec assurance.

— Vous me dites ça en face, à moi qui pourrais m'en formaliser?

— Taisez-vous, reprit Arabella, vos compagnons nous écoutent! Mangez; moi je n'ai pas faim, la vue de cet homme grillé et défiguré me rend malade.

— Bah! allez-vous faire la mijaurée? Vous avez dû en voir bien d'autres chez messieurs les Sioux! Après ça, peut-être que ce morceau de charbon était à vos pieds il y a une heure? Pour le décider à vous enlever, il a bien fallu faire patte de velours aux bêtes féroces?

Il recommença à rire d'une manière cynique, après quoi il essuya sa bouche du revers de sa manche malpropre, se leva, et emmenant Arabella à quelques pas de ses compagnons : — Jouons franc jeu, lui dit-il, je ne me soucie plus de vous, et je ne tiendrais pas à vous garder, si je n'étais bien aise de faire enrager un peu votre vieux requin de Sewell. Oh! j'en sais assez sur ce qui vous concerne, et je devine le reste. Si vous êtes ici courant les bois avec les sauvages, c'est que vous veniez le rejoindre.

— Et si vous m'en empêchez aujourd'hui, reprit Arabella, c'est parce que vous espérez une belle rançon. Je vous connais, Fayal, vous ne faites pas de crimes inutiles.

— Allons, répondit Fayal, vous tranchez dans le vif. A combien de dollars évaluez-vous pour M. Sewell la restitution intégrale de votre aimable et précieuse personne ?

— A rien. J'aime Montaret, je n'appartiendrai jamais à Sewell.

— Vous êtes folle ! Le Montaret épouse la fille de Sewell et ne veut pas de vous.

— Vous pouvez empêcher ce mariage. Enlevez-la, je deviens M<sup>me</sup> de Montaret, dix fois plus riche que ne l'eût été M<sup>me</sup> Sewell, et je vous enrichis, vous ! C'est un contrat que nous pouvons dresser tout de suite.

— C'est une idée ; mais enlever la petite Sewell n'est pas facile.

— C'est très facile. Si je vous donne le moyen de vous emparer d'elle aujourd'hui ou demain, jurez-vous de ne faire aucun mal à celui que j'aime ?

— Non, je le hais, moi, ce chérubin-là !

— Alors vous n'aurez rien, ni la somme que j'allais vous promettre, ni la rançon que Sewell vous eût payée pour ravoir sa fille.

— Mais comment arrangez-vous ça ? Si je lui rends sa fille, elle épouse votre Montaret ?

— Non, Fayal, Montaret n'épousera pas la femme qui aura passé quelques jours avec vous au fond des bois.

— J'entends ; on peut réfléchir, c'est l'heure de la sieste. Je vais donner des ordres pour que vous soyez bien gardée, ma charmante. Quand j'aurai dormi, je vous répondrai, et alors vous me direz votre recette pour faire tomber à coup sûr la belle de la Floride en mon pouvoir ?

— Oui, Fayal, et donnant donnant ; mais ne dormez pas plus d'une heure, le temps presse !

### XXXV.

Henri et miss Sewell n'avaient échangé que de rares paroles quand ils se rembarquèrent pour descendre encore pendant deux heures le courant de la rivière Brute.

Au fond d'une petite anse, *celui qui se tient dans la fumée* s'arrêta et leur fit signe qu'ils pouvaient aborder. Henri reconnut le pays. Il se rappela qu'il fallait traverser à pied une assez grande distance pour arriver à la rivière Mecacoumecoum, qui fait plus bas sa jonction avec la Brute. Il le comprit d'autant mieux que l'Indien lui remit le sac aux provisions et chargea la légère pirogue sur ses épaules. Ce trajet à faire était ce qu'on appelle un *portage*.

Henri demanda à sa compagne si elle aurait la force de faire à pied quatre ou cinq lieues dans la journée.

— Puisqu'il le faut, dit-elle, je l'aurai.

En effet, elle avança résolûment, refusant de s'appuyer sur le bras de Montaret, affectant même de marcher la première sans détourner la tête; mais il vit bien à son allure qu'elle était brisée, et, quand ils eurent fait tout au plus un tiers du chemin, elle se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit dans la pirogue que l'Indien, fatigué aussi, avait posée à terre. Là, il leur exprima par une nouvelle pantomime qu'il fallait se reposer et manger. Il ouvrit le sac et fit signe à Henri d'en tirer le parti qu'il voudrait.

Le sac contenait une hachette, une écuelle de cuivre, une bouteille de whisky et de la viande boucanée en petite quantité. Soit que Wakontchaka n'y eût pas songé en donnant ses ordres, soit que ses Indiens l'eussent mal compris, ils avaient muni nos voyageurs de provisions très insuffisantes. Henri ne s'en inquiéta pas, il n'était préoccupé que de la fatigue et de la faiblesse de Mary. Il la questionnait en vain. Mortellement triste et abattue, elle redevenait tendue et glaciale lorsqu'il essayait de l'interroger. Elle refusa d'abord de manger, et il dut lui parler avec un peu de sévérité pour qu'elle s'y décidât. Elle parut plus résignée ensuite; mais elle se laissa servir et entourer de soins par son muet et dévoué compagnon, sans daigner l'en remercier, même par un sourire. Après avoir pris sa large part de la viande et du whisky, l'Indien se mit à explorer les alentours, et on le perdit de vue. Alors Mary, qui avait dormi à la première halte, daigna dire à Montaret qu'elle l'engageait à se reposer à son tour.

— Non, miss Sewell, répondit-il en souriant, je ne dormirai pas que vous ne m'ayez remercié d'avoir fait trente lieues sans manger et presque sans dormir, et toujours au pas de course, pour vous délivrer et vous ramener à votre père.

— Je vous remercie, monsieur de Montaret, répondit-elle en rougissant, tout à coup ranimée par ces préliminaires d'explication; mais je dois vous dire qu'en exigeant ma reconnaissance vous perdez à mes yeux tout le mérite d'un devoir accompli.

— Bien, miss Sewell, vous me répondez; c'est tout ce que je voulais, car je sais aussi bien que vous que je n'ai fait que mon devoir.

— Vous l'eussiez fait, s'il se fût agi de toute autre femme, n'est-ce pas?

— Ou de tout autre être faible et sans défense. Donc ne me remerciez pas; mais ne me boudez pas, il n'y a aucune raison pour cela, et ne me cachez pas vos souffrances, car c'est me refuser le droit de chercher à les soulager.

— Mes souffrances ne regardent que moi, et je vous refuse le droit d'y prendre part.

— Voici de l'aversion! Allons donc, expliquez-vous, vous n'êtes



pas seulement malade de fatigue et d'agitation, vous êtes irritée contre moi; je ne croyais certes pas le mériter, et au moins faut-il que j'en sache la cause.

— Que vous importe la cause, monsieur de Montaret? Il ne me convient pas de vous la dire.

— Eh bien! je vous la dirai, moi. Vous affectez le dédain par crainte de mes reproches. Vous aviez vu mon mécontentement contre vous à la mine, et pour le braver vous avez joué avec la vanité de Wakontchaka. Vous avez failli payer cher cette mauvaise inspiration, si cher que je m'abstenais de vous la faire sentir; je vous la pardonne même à présent que je sais avec quelle énergie et quelle fierté vous avez enduré les indignes traitemens de miss Williams.

— Ah! vous l'avez donc vue? s'écria Mary en se levant comme pour s'éloigner d'Henri, j'en étais sûre!... Oui, vous l'avez vue chez les Sioux, vous la saviez là, vous avez été la supplier de me rendre la liberté; c'est par sa permission que vous m'avez suivie. Eh bien! me voilà libre, vous m'avez donné un guide, laissez-moi maintenant. Qu'attendez-vous pour aller exprimer votre reconnaissance à la généreuse reine des Sioux?

— Vous divaguez, Mary! Je ne dois aucune reconnaissance à cette fille, et si je l'ai vue, c'est par hasard.

— Ne mentez pas, vous étiez chez elle pendant que l'on me torturait! Ah! il fallait me laisser mourir dans les supplices plutôt que de donner à cette créature le triomphe de vous voir à ses pieds.

— Mary, vous avez trop d'orgueil. La jalousie vous égare, et plus que jamais je vois que nous ne pourrons pas nous entendre. Eh bien! si l'amour est impossible entre un homme qui se respecte et une femme qui ne sait pas respecter l'objet de son choix, emportons au moins l'estime l'un de l'autre à titre d'amis; ne me cachez rien, dites-moi ce que signifie cette recrudescence de dépit à propos de la Williams, dans un moment où vous devriez comprendre qu'elle m'est devenue odieuse.

— Elle vous est devenue odieuse? reprit Mary à demi satisfaite, à demi incrédule : est-ce parce qu'elle s'est donnée à Wakontchaka?

— Si vous croyez cela, dites-moi tout de suite que vous me regardez comme une brute capable de tous les mensonges pour satisfaire de grossiers caprices, et qu'il n'y ait dès lors entre nous aucun regret de l'amour passé, aucun pacte fraternel pour l'avenir. Ce sera peut-être mieux ainsi!

— Eh bien! oui, finissons-en, dit Mary, revenue à l'impétuosité de son terrible caractère; tenez, reprenez ce qui vous appartient. Il est temps que vous me sachiez informée de votre conduite à Ontonagon. J'espère que vous ne me reprocherez plus la mienne!...

Ah! elle était bien ridicule! Je voulais tuer celle qui triomphait de moi et chasser d'auprès de vous la rivale qui emportait à son doigt notre anneau de fiançailles!

En parlant ainsi d'une voix étranglée par la colère, Mary arrachait de sa poche les gages restitués par Arabella et les jetait aux pieds d'Henri sur le sable. Stupéfait et n'y comprenant rien, il se baissait pour les ramasser et les regarder, lorsque miss Sewell posa la main sur sa tête et y appuyant ses doigts crispés :

— Ah! elle m'a menti quant à cela, s'écria-t-elle. Cette boucle de cheveux dont je tiens la place fraîchement coupée, ce n'est pas à Ontonagon, c'est hier, c'est au Vieux-Désert que vous la lui avez donnée! Je ne me trompais pas, et vous qui avez l'audace de jouer la surprise et de revendiquer mon estime avec arrogance, vous êtes le plus lâche et le plus méprisable des hommes!

Elle s'enfonça éperdue dans les broussailles, et Henri, saisi à son tour de ressentiment contre de telles invectives, faillit s'éloigner en sens inverse, sentant que tout devait être rompu entre eux; mais l'idée du péril où son abandon pouvait placer la jeune fille lui fit faire un grand effort pour se montrer plus calme. Il courut après elle et la ramena.

— Mary, lui dit-il, croyez-vous à ma parole d'honneur?

— Non, vous n'avez pas d'honneur! répondit-elle exaspérée. Le bel honneur que celui qui consiste à ne pas voler dans les poches et à ne pas assassiner sur les chemins! Tromper une femme n'entache pas l'honneur d'un Français, je le savais bien! C'est tant pis pour moi de l'avoir oublié, je n'ai que ce que je mérite.

A son tour, Henri perdit patience et devint injuste. Il lui demanda avec amertume pourquoi elle ne s'était pas fiancée au beau Wakontchaka par haine des Européens. La querelle s'envenimant, il alla jusqu'à lui faire entendre qu'il n'était pas certain de la parfaite innocence d'intentions de ses coquetteries avec l'Indien...

Le soleil se couchait, le guide ne reparaisait pas, et les deux fiancés surexcités, au lieu de songer à réparer leurs forces, perdaient un temps précieux à se déchirer le cœur. Pourtant de sérieux périls marchaient sur leur trace; ils étreignaient des chimères sans songer à la réalité menaçante. Tel est l'amour et telle est la vie. Quand l'épuisement eut amené le besoin d'une solution quelconque, miss Mary consentit à entendre le récit fidèle que Montaret lui fit de sa courtè apparition au village des Sioux. Rien de plus positif que les événemens dont il avait été le jouet. Ils parurent invraisemblables à miss Sewell; mais elle s'abstint d'exprimer sa méfiance, et la nuit cacha le sourire contraint et amer qui contractait ses lèvres. Quant à la perte de l'anneau, il était impossible à Henri de l'expliquer; il ne pouvait que faire serment de ne l'avoir

donné à personne et supposer que la Williams le lui avait dérobé à Ontonagon, comme il en avait déjà eu la pensée. Mary n'y crut pas davantage; mais les choses n'allèrent pas plus loin. *Celui qui se tient dans la fumée* revenait, contrarié de n'avoir pu tuer aucun animal pour renouveler la provision presque épuisée. Il fit entendre à ses voyageurs qu'il fallait camper pour la nuit, et Henri construisit la cabane à mesure que l'Indien coupait les branches nécessaires. Mary, en voyant Henri travailler avec énergie, avec adresse, à lui assurer un abri, et se hâter afin que l'obscurité complète ne lui en ôtât pas les moyens, eut un mouvement de tendresse et de regret qui lui serra la poitrine.

De son côté, Henri se disait peut-être : Quel dommage qu'une fille si charmante, si courageuse, ait des idées fantasques et une personnalité indomptable ! Quand il lui montra sa hutte construite en l'invitant à s'y retirer, elle essaya de le remercier et ne put s'y résoudre. Il étendait la peau de bison qui devait lui servir de lit; elle l'engagea à la garder pour se préserver du froid en plein air, et elle avança la main comme pour serrer involontairement la sienne. Il ne comprit pas, et, croyant qu'elle voulait le forcer à emporter la fourrure, il résista en prétendant qu'elle se moquait de lui.

Il se coucha à trois pas de la cabane. Pakékanégabo, le voyant immobile, pensa qu'il dormait, et se prit à réfléchir. Il n'avait pas reçu d'instructions bien précises, et, comme le portage de la pirogue était long et pénible, il se dit qu'une si rude tâche méritait salaire; mais comment savoir si Henri le satisferait ? Il essaya de le lui demander, ne put se faire entendre, et se rejeta sur la viande boucanée, qu'il s'adjudgea sans bruit à l'écart; puis il revint à la charge. Henri crut qu'il lui demandait un cigare, et lui donna le seul qui lui restât. L'Indien alla le fumer à distance et trouva que le tabac *yankee* portait à la soif. Il avala le reste du whisky, après quoi il chercha une place pour dormir, et n'en trouva aucune à son gré. Il tourna en rond dans les herbes comme un chien qui veut être bien couché, et tout à coup, avec cette spontanéité de résolution qui caractérise la prédominance de l'instinct sur le raisonnement, il chargea la pirogue sur ses épaules, laissa le sac et les ustensiles, et reprit d'un pas agile et silencieux le chemin de la rivière Brute. Henri ne s'aperçut de sa fuite qu'au lever du jour.

Cette nuit-là, Fayal et sa bande, guidés par la Williams, campèrent à la jonction des deux rivières, au point où elles prennent le nom de rivière Ménomonie. Arabella avait jugé que les fugitifs descendraient jusque-là; elle s'était trompée. D'ailleurs les bandits n'avaient pas de pirogues, et il leur fallait trouver un gué pour traverser.

## XXXVI.

Le soleil commençait à raser obliquement l'herbe de la forêt, lorsque Henri, après avoir vainement cherché son guide, s'approcha de Mary pour la réveiller. Elle avait longtemps rêvé douloureusement; elle dormait enfin, paisible et charmante, le bras en dehors de la hutte et la tête penchée sur sa main d'enfant. Le reflet rose du matin se jouait sur sa blonde chevelure, et faisait resplendir son teint, à peine pâli par le chagrin et la lassitude. Qu'elle était belle et paraissait douce avec ses yeux voilés par de longues paupières soyeuses, et ses boucles mêlées et touffues dont le désordre cachait la ligne ferme de son petit front obstiné! — C'est un enfant! se disait Henri, involontairement attendri par cette grâce non préméditée et vaincu par cette séduction qui n'avait plus conscience d'elle-même. Est-il possible que de mauvais instincts résident dans cet être délicat qui semble formé pour l'amour seul? Pourquoi l'orgueil diabolique, pourquoi l'esprit de domination poussé jusqu'à la folie, pourquoi la jalousie outrageante? — Mary ouvrit les yeux, rougit en voyant Montaret si près d'elle, et promena un regard étonné sur la forêt et sur la cabane.

— Il faut partir et vous armer de courage, lui dit-il; notre guide nous a trahis et abandonnés. Nous avons encore plus de vingt lieues à faire à pied sans aucun secours humain et sans autre gibier que celui que nous prendrons nous-mêmes. Il nous faudra de plus traverser une rivière profonde. Comment? je n'en sais rien encore, l'Indien a remporté sa pirogue.

— Est-ce que vous ne savez pas nager? répondit fièrement Mary. Moi, je nage comme un poisson et je plonge comme une mouette. Partons. Il n'y a rien pour déjeuner; peu m'importe quant à moi, je n'ai jamais faim. Donnez-moi quelque chose à porter, la hache ou l'écuille. Je me sens forte, j'ai très bien dormi.

— Alors partons! dit Henri, qui avait, à l'exemple des Indiens, caché dans les broussailles les matériaux épars de la cabane et fait disparaître les vestiges du campement, — et surtout ne nous querelons plus. Je vous défends de parler en marchant; vous avez besoin de calme et de force; je réponds seul de votre existence. Je prends sur vous, je vous en avertis, dès ce moment l'autorité absolue d'un chef sur son subordonné. Encore trois ou quatre jours, miss Sewell, et je résilierai pour jamais les pouvoirs exceptionnels que la situation m'impose!

Chose étrange, ce ton d'autorité railleuse plut à Mary: elle ne répliqua rien, n'insista pas pour porter une partie des objets qu'il avait chargés sur son dos, et lui laissa régler le pas du voyage, qu'il

entama sans se presser. Il avait bien vu que la veille elle se lançait en avant pour n'en avoir pas le démenti, et qu'elle ne savait réellement pas marcher. Habitée aux chevaux et aux voitures, instrumens dociles de ses ardentes volontés, elle semblait ignorer qu'en de certains momens de la vie il faut compter avec soi-même.

Ils avançaient laborieusement dans une solitude nullement frayée, et Mary sentait bien qu'Henri, tout en s'orientant d'une façon logique, allait à la découverte. Il était singulièrement attentif, il regardait tous les arbres; il en reconnaissait quelques-uns pour les avoir observés en passant; d'autres, après lui avoir semblé des indices, lui faisaient craindre d'avoir été dupe d'une ressemblance ou d'une observation inexacte. Il lui fallait en outre guetter l'occasion de s'emparer, n'importe par quel moyen, d'un animal quelconque, car la faim se ferait bientôt sentir, et dans cette saison de l'année où tout était fleurs et parfums il n'y avait pas un fruit, pas une baie à récolter.

Tout à coup Mary s'assit sur une souche sans rien dire, en regardant son compagnon avec des yeux tristes et découragés. Il lui donna un quart d'heure de repos. Elle marcha encore une heure, puis il fallut s'arrêter encore. A la troisième halte, elle était pâle, et Henri voulut la porter. — Non, jamais! s'écria-t-elle, j'aime mieux mourir ici. Vous ne m'aimez plus, je ne veux pas de votre pitié!

— Il faudra pourtant l'accepter, lui dit Henri en l'enlevant de terre, et avec colère, avec désespoir, il la prit dans ses bras et partit.

Une demi-heure après, la vue des saules ranima les forces de Mary : c'était le rivage. — Je marcherai, dit-elle; il me semble que je n'ai déjà plus soif depuis que j'entends le bruit de l'eau.

Il était deux heures quand ils arrivèrent au Mécacoumecom. Comme elle se penchait pour remplir la bouteille vide que l'Indien n'avait pas daigné emporter, elle recula vivement et dit à Henri à voix basse : — Du poisson, des carpes énormes, en quantité! Pas de bruit, nous allons pêcher à la ligne.

— Avec quoi, hélas? mieux vaudrait essayer de prendre des goujons avec la bouteille.

— Non, ce serait trop long, attendez! le lacet de mes bottines? Non, ce sera trop court, et comment marcher après?... Attendez! attendez! ma robe est soutachée; la garniture va me fournir une ligne excellente.

— Et l'hameçon?

— Une de mes épingles à cheveux, si je ne les ai pas toutes perdues en me débattant contre les Indiens. Cherchez, Henri, voyez! mon Dieu, je n'en trouve pas. En trouvez-vous? Une seule, une seule suffirait! mon royaume pour une épingle!



Elle était tout à coup gaie, alerte, et riait comme une enfant. Henri cherchait dans le trésor de sa riche torsade dorée, et il tremblait, car ce qu'il avait le plus à craindre, c'étaient, selon lui, non pas les emportemens qui consolidaient leur rupture, mais les réactions aimables de ce caractère mobile, auxquelles il n'avait jamais su résister. — Nous sommes sauvés, dit-il en s'efforçant de paraître toucher avec indifférence ces cheveux séchés et crépelés par le soleil, qui s'enroulaient comme des serpens autour de ses doigts. Il tenait enfin une épingle. Mary la recourba vivement, arracha le lacet noir qui agrémentait de mille enroulemens le drap de sa jupe, et fit très adroitement une espèce de ligne que Montaret amorça avec des mouches.

— Je pêcherai, je sais très bien pêcher, dit-elle; ramassez du bois mort et allumez le feu.

Il eut bientôt construit le feu de la cantine et lavé l'écuelle de cuivre. — Venez, venez vite! lui cria-t-elle, un poisson énorme, une baleine, un monstre, il m'entraîne!

C'était la vérité. Henri s'élança comme elle glissait, la retint, s'empara de la ligne, rendit la main au poisson, le laissa filer, le ramena, et réussit à *le noyer* en ayant l'air de jouer avec lui. C'était une carpe magnifique. — Vite, vite! cuisons-la, dit Mary, puis, relevant sa jupe de dessus et retroussant ses manches jusqu'aux coudes, elle se mit à écailler, vider et couper par morceaux le monstre, qui fut mis sur le feu avec de l'eau et quelques feuilles aromatiques prises avec discernement sur les arbres voisins.

— Trouvez-moi du serpolet, Henri, disait Mary; s'il n'y en a pas, faites-en.

Il en trouva. — Quel dommage, dit-elle, que je n'aie ni beurre, ni sel, ni vinaigre, ni oignons, ni épices! Je vous aurais fait une carpe au bleu comme vous n'en avez jamais goûté.

— Je ne vous connaissais pas ce talent culinaire, miss Mary.

— Ah! j'en ai bien d'autres! Est-ce que vous me connaissez? Voyons, surveillez la cuisine, moi je vais laver mes mains et faire un peu de toilette pour le dîner, puisqu'on dîne aujourd'hui!

Elle s'enfonça dans les buissons, répara le désordre de son vêtement et de sa coiffure, et revint belle et fraîche comme une rose de mai. Elle mit le couvert, c'est-à-dire qu'elle inventa l'assiette de feuilles de nymphéa. Le poisson, cuit à point, fut trouvé délicieux. La faim est un si bon assaisonnement! Miss Sewell mangeait comme une petite sauvage. — Je croyais, lui dit Henri, que vous n'aviez jamais faim?

— Au lieu d'avoir de l'esprit, vous, répondit-elle, vous allez faire notre installation pour la nuit. Je ne veux pas que vous couchiez en plein air sans nécessité. Les nuits sont froides, il y a de quoi en

mourir; il est encore de bonne heure, vous avez le temps de bâtir deux huttes. Je vous aiderai à couper de la fougère, il y en a par ici à discrétion.

— Tout à l'heure, reprit Montaret; explorons d'abord le rivage. Dans mon souvenir, cette rivière était plus paisible et moins profonde quand je l'ai traversée. Nous avons dû dévier du vrai chemin. Plus bas, nous devons trouver le passage plus facile. Si vous êtes fatiguée ce soir, nous camperons sur cette rive, et nous tâcherons de traverser demain à la pointe du jour.

On se remit en marche sans se presser, en faisant de minutieuses observations et s'arrêtant à chaque pas.

Le soleil commençait à baisser, lorsqu'une oie sauvage partit sous leurs pieds : son nid devait être là. Mary le trouva au bout d'un instant. — Six œufs! s'écria-t-elle. Ah! le ciel est pour nous; voyez, Henri, voyez!

Et comme elle s'empressait de les ramasser : — Attendez, attendez, lui dit Montaret, frappé d'une découverte bien autrement importante; voyez donc dans quoi cet oiseau avait fait son nid.

— Dans une espèce d'arbre creux à moitié pourri.

— Non, cet arbre creusé n'est pas pourri, dit Montaret, qui travaillait avec ardeur à retirer l'arbre couché dans le sable du rivage. Ceci est une espèce de pirogue; c'est un ouvrage de main d'homme qu'un orage a fait chavirer et atterrir ici. Allons, allons! c'est votre salut, n'en riez pas.

— Bah! c'est du luxe, reprit-elle, j'aurais si bien pu nager!

— Si vous nagez comme vous marchez et comme vous supportez la faim, j'aime beaucoup mieux ceci, ma pauvre Mary.

— Mais il n'y a de place que pour une personne.

— C'est tout ce qu'il faut; je nagerai, moi, et je vous conduirai. Dieu soit loué! car plus nous descendons, plus l'eau devient noire et profonde. Passons vite; notre canot est excellent. Sauf la pointe, qui est brisée, il est intact; vous y mouillerez peut-être le bout de vos petits pieds, mais il vous portera, j'en réponds. — Et dans sa joie Henri, qui depuis quelques heures cachait d'assez vives appréhensions, entoura familièrement et fraternellement Mary de ses bras pour l'engager à s'asseoir dans la pirogue.

Ils avaient oublié leurs ressentiments. — Vous m'avez dit, s'écria-t-elle, que nous passerions demain matin. Dieu sait si nous serons aussi bien sur l'autre rive pour camper! Et puis la nuit approche, je suis lasse, et il faut souper. L'endroit où nous sommes est si joli!

Elle le regardait avec des yeux si beaux et si tendres qu'il céda et se mit à couper quelques branches pour qu'elle pût dormir abritée dans le canot.

Elle l'aidait, s'amusant ou faisant semblant de s'amuser de tout.

Un arbre tordu la faisait rire par son attitude grotesque; un papillon, une fleur, la faisaient s'extasier sur les beautés de la nature; un coup de soleil couchant, glissant sur l'écorce satinée d'un bouleau au milieu de la verdure sombre, lui faisait regretter de ne pas être peintre; puis, tout à coup devenant sérieuse, elle parla de l'harmonie, de la prévision et de l'esprit de justice qui ont présidé à la création des êtres et des choses.

Henri admira qu'elle eût l'esprit assez libre pour faire de telles réflexions. — Pourquoi pas? dit-elle. N'est-ce pas une jolie chose que l'histoire naturelle? Je veux chercher ici quelque plante rare pour le docteur Berghénus. Ça lui prouvera qu'au milieu de mes vicissitudes j'ai pensé à lui.

— Vous avez donc la prétention de distinguer une plante rare parmi toutes celles de la forêt?

— Peut-être.

— Où avez-vous appris la botanique?

— En pension. Cela m'amusa beaucoup; j'ai oublié depuis, j'avais bien autre chose à faire! Les bals, les toilettes, les raouts, cela faisait partie de la bonne éducation requise par ma situation; aussi j'avais un cortège d'adorateurs, et à force de vouloir leur plaire j'étais arrivée à les exéquer. J'aimais trop ma liberté pour vouloir me marier! Cette idée-là ne m'est venue qu'une fois, c'est quand je vous ai rencontré sur un embarcadère... Mais le passé est mort, n'en parlons plus. Je sais bien aussi un peu de minéralogie, reprit-elle en ramassant une poignée de sable et en triant les grains: voici de petits cristaux de quartz hyalin, un petit morceau de sulfate de baryte, un conglomérat contenant du calcaire spathique et du trapp, ce qui prouve qu'il y a du cuivre natif par ici.

— Ce n'est pas une raison; ce fragment a été roulé et déposé par une mer ancienne.

— Monsieur l'ingénieur, si vous avez de bons yeux, vous verrez sur cet échantillon une parcelle d'argent microscopique.

— Fort bien, mademoiselle; avec un savant tel que vous, monsieur votre père devrait avoir trouvé depuis longtemps tous les gisemens du Haut-Michigan.

— Je savais bien que vous vous moqueriez de moi! Que voulez-vous que je vous dise encore? Je sais lire et écrire, coudre, compter, faire la cuisine et les confitures, raccommoder des bas, ourler des serviettes, repasser, chanter, jouer du piano, danser, nager, monter à cheval, conduire un, deux, trois chevaux...

— Tirer le pistolet, ajouta Henri.

— Tirer le pistolet, reprit Mary sans se déconcerter; je sais aussi boire, manger et dormir, mais pas marcher. Je parle assez couramment le français. J'ai appris l'italien, l'allemand et un peu d'es-

pagnol. J'ai peut-être encore d'autres talens, mais je ne me les rappelle pas.

— Cela me paraît suffisant, dit Henri, qui avait repris un peu de gaieté.

— Eh bien ! avec tout cela, j'ai beau être jeune, assez jolie, aimante, quoique un peu vive, et très riche, je ne plais pas.

— C'est peut-être parce que vous êtes trop...

— Trop coquette ? dites le mot. Je le crois comme vous ; aussi j'ai résolu de me corriger. Je serai raide et sèche comme une puritaine, et quand un prétendant à ma main se présentera, je le recevrai en pinçant les lèvres, en baissant les yeux, en rougissant jusqu'aux oreilles et en tricotant des bas bleus. Désormais je ne quitterai plus ma cuisine et ma lingerie ; je parlerai de mon pot-au-feu ou de ma lessive toute la journée. Comme je n'aurai pas le temps de me peigner, je viendrai déjeuner avec des cheveux ébouriffés. Plus de chevaux, plus de voitures, miss Sewell ! Le dimanche vous irez au temple, ou vous commenterez la Bible, et toute la semaine vous raccommodez les nippes et vous tiendrez les comptes de monsieur votre mari, si vous en attrapez un, et vous pleurerez en secret en attendant qu'il vous vienne un petit ange pour vous dédommager et vous consoler de tout...

— Taisez-vous ! taisez-vous ! s'écria Henri, ne cherchez plus à m'ôter mon courage !

— Taisez-vous vous-même, reprit Mary avec plus de douceur qu'elle n'en avait jamais montré dans ses meilleurs momens ; tout est rompu, je le sais de reste, et nous voulons tous deux qu'il en soit ainsi. Coupable ou non, vous avez une habitude funeste pour moi, qui est de vous jouer de mes soupçons, de les mépriser ou d'entrer en fureur, au lieu de les dissiper par des preuves. Vous dites que vous n'en avez pas ; moi, je crois qu'on en trouve toujours quand on le veut bien. Je suis exigeante, injuste, c'est possible. Je vous ai détaché de moi par ma faute, vous m'en avez bien punie ! Allons, nous sommes quittes ! plus de rancune, devenons amis, vous l'avez dit, et commençons par ne plus rien nous reprocher ! Oublions nos querelles et nos chagrins ; jouissons de cette belle nature qui nous accueille si maternellement dans ses sanctuaires sauvages ; faisons de la poésie, de la science, tout ce que vous voudrez, hormis du sentiment. Je me sens guérie de mes travers et de mes souffrances, je voudrais passer ma vie seule ou avec un frère comme vous sous ces beaux arbres, au bord de cette eau qui chante. Je voudrais ne jamais revoir le monde, ne plus entendre parler d'affaires, de mariage, d'inimitiés et d'émotions violentes. Songez donc que je viens d'être brisée par des événemens et des

surprises atroces. J'ai besoin de respirer, d'oublier, de renaître, j'ai besoin de vivre enfin, n'importe où et n'importe comment.

— Oui, Mary, cette fois vous dites la vérité sur vous-même, vous avez une vitalité intense, parce qu'elle est souple. Vous oubliez aussi facilement que vous brisez. Grâce à ce tempérament, vous ne serez jamais malheureuse, je peux être bien tranquille et m'applaudir de vous avoir rendue à vous-même.

Mary ne put réprimer un sourire d'incrédulité à l'idée de cette rupture accomplie sans retour. Elle était coquette, très coquette même, mais coquette ingénue comme une fille pure qu'elle était. Henri vit qu'elle se croyait libre de lui pardonner ses prétendus torts et d'effacer les siens propres par cet acte de prétendue miséricorde. S'il la laissait passer outre, il était repris, garrotté, perdu. Il fit un grand effort pour s'arracher le cœur de la poitrine, et lui apprit ce qu'elle ignorait : l'explication décisive qu'il avait eue avec Sewell, et l'abandon qu'il avait fait de sa fortune pour rompre les fiançailles.

Mary l'écouta comme si un rêve passait devant elle, et il fallut des affirmations péremptoires pour la convaincre. Alors elle devint pâle, et ses lèvres prirent une teinte lilas qui trahissait un grand saisissement, une réelle défaillance intérieure. Elle garda le silence assez longtemps pour faire redouter à Montaret une explosion qu'il n'avait pas voulu prévoir; mais il n'y eut pas de violence dans la crise. Assise sur le bord de l'eau, Mary avait le coude sur un de ses genoux et la tête appuyée sur sa main. Elle regardait la rivière comme si elle eût voulu compter les flots qui couraient à la suite les uns des autres.

— A quoi songez-vous? lui dit Montaret tourmenté.

— Vous me le demandez! répondit-elle enfin en fixant sur lui ses yeux limpides tout à coup creusés par la souffrance; je me demande, moi, à quel degré d'aversion et de dégoût envers une femme il faut être arrivé pour se dépouiller d'une fortune immense afin de ne pas lui appartenir. Je pense aussi à la profondeur du mépris qu'il faut que cette malheureuse femme inspire pour qu'on ose lui offrir de l'argent en échange de son bonheur et de sa dignité.

En parlant ainsi, elle fondit en larmes, et Henri faillit tomber à ses pieds. Il essaya de lui prendre la main.

— Laissez, laissez, dit-elle d'une voix étouffée par les sanglots. Ne me dites rien, je ne vous reproche plus rien, — rien que cette dernière pensée de m'enrichir pour me consoler. Ah! cela est bien cruel, Henri; j'en suis si humiliée qu'il me semble que je ne m'en relèverai jamais!

Il voulut, en se justifiant de la pensée qu'elle lui attribuait, lui



faire comprendre les motifs de son découragement et de son effroi. Il reprit tout leur passé, il lui expliqua tout ce qui, dès le premier jour, l'avait surpris et choqué, bien qu'il se sentît d'ailleurs ému et entraîné, et comme il hésitait sur quelques points : — Dites toujours, répondit Mary en cachant sa figure dans ses mains ; dites, je veux tout savoir !

— Malheureusement vous saviez tout, Mary, et vous ne devriez pas avoir besoin qu'on vous le rappelât ; j'ai trop de loyauté dans l'âme, et mon attachement était trop vrai pour que j'aie pu vous dissimuler ma colère ou mon déplaisir chaque fois que vous les avez provoqués. Vous en avez ri, et tout à l'heure vous étiez prête à en rire encore dans l'avenir. Voilà ce qui rend notre union impossible. Je ne veux pas me voir effacé et dominé par la femme qui portera mon nom. Je veux être le chef de ma famille, le maître de ma maison. Vous me réduiriez gaîment au rôle de commis ou de gouvernante, et moi je briserais tout plutôt que d'abjurer ma dignité. Il n'est point d'amour qui résiste à une situation ridicule : voilà pourquoi et comment, saisi de dégoût pour votre allure ultra-américaine, pour vos airs de souveraine éventée et d'héroïne chercheuse d'aventures et de dangers au prix du sang des autres, aux risques et périls de son propre honneur, je me suis persuadé que vous accepteriez le plaisir de posséder les mines, d'agir et de commander à ma place, et que vous ne regretteriez pas la contrariété de partager cette autorité que donne la fortune avec un compagnon aussi récalcitrant que je me sens disposé à l'être.

Soit que Mary n'en voulût pas avoir le démenti, soit que la leçon eût pénétré jusqu'au fond de sa conscience, elle triompha de la révolte de sa vanité, et, s'agenouillant devant Montaret avec une grâce irrésistible : Pardonnez-moi le mal que je vous ai fait ! dit-elle avec entraînement. Oh ! oui, je vous ai fait horriblement souffrir ! je suis méchante, je suis folle, je suis égoïste, insensée et cruelle, j'ai tous les torts, tous les défauts, je vous ai mal aimé ; mais enfin je vous aimais ardemment, et vous perdez en moi une compagne passionnée que vous ne retrouverez pas. Tant mieux pour vous, hélas ! vous serez plus tranquille et plus libre, sinon plus heureux. Oui, c'est votre droit, et ce sera mieux ainsi. Je refuse votre fortune, n'en parlons plus, cette idée m'offense ; je ne veux pas vous vendre votre liberté, je vous la rends et je reprends la mienne ; je ne sais pas ce que j'en ferai, peu importe. Je me blâme et me dédaigne, je vais peut-être me haïr, je ne peux plus m'aimer, puisque je vous suis odieuse !

Elle pleurait en parlant, elle était excitée, désespérée. Henri l'avait relevée dès les premiers mots, et il la retenait dans ses bras

sans songer que son inquiétude et sa pitié étaient loin de calmer son exaltation. Tout à coup il lui mit la main sur la bouche et arma son revolver. Une branche sèche venait de se briser derrière lui sous le poids d'un animal ou sous le pas d'un homme.

## XXXVII.

La nuit était déjà sombre sous les arbres; Henri crut distinguer une forme humaine, un coup de sifflet retentit et reçut la réponse d'un sifflet plus éloigné. Il poussa Mary vers la pirogue en la couvrant de son corps; mais il n'avait pas eu le temps de la mettre à flot, qu'il vit briller le double canon d'une carabine dirigée vers lui. Il fit feu de son revolver, l'ennemi tomba en criant : A moi, Antonio, je suis mort! Henri reconnut la voix de Sanche. Mary était déjà assise ou plutôt couchée dans la pirogue; il la poussa vigoureusement dans le courant et la rejoignit à la nage. Il était temps, les autres bandits arrivaient avec leur chef, et ils firent feu sur les fugitifs; une balle siffla aux oreilles de Mary; le courant était très rude, poussant le canot d'une main, nageant de l'autre, Henri gagna heureusement la rive opposée. Quand il se vit hors de la portée des balles, il entraîna Mary pour la faire courir plus vite, il craignait qu'elle ne s'évanouît; mais elle avait le courage des périls extrêmes, elle tenait la hache dont elle s'était armée à tout hasard, et elle ne songeait même pas à la difficulté de marcher dans l'obscurité sur un sol inculte. Ils franchirent en courant une assez grande distance, et gagnèrent un nouveau cours d'eau qu'Henri ne connaissait pas. Il prit Mary dans ses bras et entra dans le ruisseau à reculons pour dérouter l'ennemi. L'eau était fangeuse et peu profonde. Au risque d'y trouver des creux et des obstacles invisibles, il y marcha le plus longtemps qu'il put, afin de faire perdre absolument sa piste. Ils eurent ensuite à traverser un large espace sans aucun arbre. La lune s'était levée, et, quand ils retrouvèrent la forêt, Montaret put se retourner et constater que personne ne les suivait. — Nos ennemis, dit-il, n'ont pas pu ou n'ont pas osé franchir le Méca-coumecoum dans l'obscurité, ils n'ont probablement pas de barque; mais ils trouveront un gué à la pointe du jour, ou ils se risqueront à la nage. C'était la bande de Fayal, et Fayal ne renonce pas à la vengeance. Prenons de l'avance sur lui. Mary montra un courage extraordinaire. Au jour, Henri vit que ses bottines étaient déchirées et tachées de sang. — Pauvres petits pieds, dit-il en soupirant. Ah! Mary, pourquoi n'ai-je pas la force de vous porter toujours? Je m'en veux de n'avoir que deux bras et un seul corps!

Il l'enleva de nouveau et avança aussi loin que ses forces le lui

permirent. Il voulait gagner une petite éminence d'où il embrasserait une certaine étendue de pays. Il y parvint, grimpa sur l'arbre le plus élevé, et revit, au-delà des bois environnans, la vaste clairière qu'on avait franchie durant la nuit. Elle était inondée de soleil et parfaitement déserte. Ils avaient donc déjoué l'ennemi; ils pouvaient prendre du repos et ne plus s'inquiéter que de la direction à suivre pour gagner le lac des Castors. S'en étaient-ils éloignés ou rapprochés? Henri savait bien que les Indiens ne se trompent pas sur la ligne la plus courte, et depuis longtemps il ne reconnaissait rien du pays qu'il avait parcouru à la suite des Sioux.

Mary paraissait si triste qu'il lui cacha son anxiété à cet égard, et même il cherchait à combattre celle qu'il lui attribuait. — Je ne suis inquiète de rien, lui dit-elle, ce n'est pas le présent qui m'occupe, c'est le passé. Laissez-moi parler, j'ai commé une montagne sur le cœur. Si je pouvais m'en débarrasser, je serais plus légère après pour courir et plus capable de mettre à profit les momens de repos qui nous sont comptés... Écoutez-moi, Henri, ce poids qui m'étouffe, ce n'est pas le chagrin de vous perdre, mon parti en est pris : c'est le remords d'une faute que je ne vous ai pas confessée et qui me torturait cette nuit quand vous me portiez. Cette fatigue et ces dangers, c'est moi qui les ai attirés sur vous, non pas, comme vous le croyez, par mes coquetteries à l'adresse de Wakontchaka, mais par un mauvais dessein dont j'ai été cruellement punie. Sachez-le, je voulais qu'il enlevât Naïssa, dont j'étais jalouse, et je m'en allais avec lui à l'habitation du docteur pour la lui livrer.

— Encore cela! dit Montaret, frappé douloureusement de cette révélation. — Toujours cette jalousie! Vous voyez qu'elle vous rend capable des plus mauvaises actions.

— C'est vrai, mais j'ignorais l'ascendant de miss Williams sur Wakontchaka; je croyais qu'il aimait sa cousine, et je savais bien qu'il la traiterait avec respect et douceur.

— Vous n'avez pas songé à la douleur et à l'effroi du docteur, lorsqu'il s'apercevrait de l'enlèvement de sa fille adoptive?

— Si, j'y ai pensé, mais trop tard, quand je me suis vue jouée par l'Indien et enlevée moi-même. C'est quand nous subissons la conséquence de nos fautes que nous en sentons la gravité. Allons, Henri, l'amitié doit être plus indulgente que l'amour; qu'elle me pardonne *encore cela*, comme vous dites! Moi, je ne me le pardonne pas, puisque j'accepte comme un châtement juste l'humiliation de ne pas vous épouser.

— Mais enfin, reprit-il, pourquoi cette haine contre Naïssa?

— Pourquoi n'avez-vous jamais voulu me jurer que vous ne m'aimiez pas?

— Parce que, sous le coup des menaces et la blessure des outrages, une bonne conscience ne peut descendre à des protestations humiliantes; mais à présent je peux m'expliquer. Je ne suis pas amoureux de Naïssa, je ne peux pas l'être.

— Pourquoi? A présent que vous êtes délivré de ma funeste influence, qui vous empêche d'aimer cette jeune fille?

— Sa race, ses instincts, qui à chaque instant reprendraient le dessus en dépit de l'éducation. Brave et bonne Naïssa! certes je lui suis attaché, et je lui dois à jamais assistance et protection pour le secours qu'elle m'a donné; mais, si vous l'eussiez vue toucher et déchirer avec volupté le scalp sanglant de Nagheko, vous ne me demanderiez pas pourquoi la plus jolie des peaux-rouges ne peut plaire à un homme civilisé.

Mary éprouva une satisfaction intérieure qu'elle n'osa manifester; mais elle se fit raconter l'aventure, prenant plaisir à reporter la pensée d'Henri sur cette scène de dégoût. Il devina bien vite qu'elle y cherchait un secret triomphe, et, dépité encore, il revint involontairement à ses griefs contre elle.

— Ne vous y trompez pas, lui dit-il, il y a sur cette terre d'Amérique un élément de sauvagerie qui s'est inoculé aux races conquérantes. Si le *Yankee* a combattu et terrassé la barbarie indienne, il lui est resté du sang aux mains, et quand je vous vois, vous, l'un des plus charmans représentans de la famille anglo-saxonne, faire des actes de despotisme ou de témérité comme ceux que je vous reprochais hier, je me dis qu'il y a entre Naïssa et vous des points de contact effrayans. Je crois même que la comparaison serait à son avantage, car elle a la religion de l'obéissance aveugle pour le maître qu'elle choisira, et si ses ressentimens sont féroces, ils sont justifiés par les souvenirs de l'amour filial... tandis que vous, Mary...

— Tandis que moi, dit-elle en l'interrompant, je suis tyrannique et cruelle pour le plaisir de l'être?

— Il me semble que oui!

— Avez-vous bien réfléchi à ce que vous dites, Henri? Ne m'avez-vous pas justifiée d'avance en disant que nous vivions ici dans un monde encore à demi sauvage? Quand les étrangers nous voient belles et pimpantes dans nos grandes cités, ils s'étonnent de nous trouver plus libres et plus hardies qu'il ne semble utile et gracieux de l'être; mais regardez donc où nous sommes! Voyez ces forêts qui ferment l'horizon, et rappelez-vous qu'ils se succèdent sur des espaces incommensurables, ces horizons bleus, tous boisés, tous incultes, tous pareils, tous déserts, tous remplis des mêmes obstacles et des mêmes périls! C'est pourtant dans ces terribles solitudes

qu'il nous faut suivre nos époux et nos pères; c'est là que vous-même vous m'avez amenée comme votre fiancée; c'est là que le monde civilisé est condamné à venir puiser ses ressources et renouveler ses élémens de durée. L'histoire de nos explorations et de nos défrichemens est pleine d'admirables traits de persévérance et de dévouement. Pouvez-vous blâmer si sévèrement une jeune fille romanesque qui, dans ses rêves d'avenir, avait accepté la pensée de tenir lieu de tout à son mari dans ces solitudes austères, de ne pas être un embarras pour lui dans sa marche, de garantir la sécurité de son asile en son absence, enfin de disputer aux brigands, aux sauvages, aux bêtes féroces, le pistolet ou la hache à la main, l'époux de son cœur ou les enfans de ses entrailles? Non, c'est impossible, vous n'y avez pas réfléchi. Ce qui vous blesse en moi, c'est l'excès d'un enthousiasme qui devrait être apprécié par un esprit comme le vôtre. Il y a eu excès, j'en conviens; il m'est arrivé d'avoir la soif du danger et de le provoquer. Ce n'est pas là la vraie bravoure, vous me l'avez fait comprendre, et je profiterai de la leçon. J'ai mis trop d'amour-propre dans ma notion du devoir, comme j'ai mis trop d'exigence dans ma notion de l'amour. Vous me l'avez dit avec ménagement, puis avec colère; je n'ai compris que quand vous me l'avez dit hier avec douceur. Jusque-là je cherchais dans l'ascendant de mes rivales la cause de vos prétendues injustices : j'aurais dû modestement chercher en moi ce qui pouvait et devait vous déplaire; mais un aveugle peut-il voir? un sourd peut-il entendre? et une jeune fille qui aime pour la première fois avec toutes les forces de son âme peut-elle n'être pas jalouse, surtout quand les apparences lui font croire qu'elle est trompée? Cette bague dans les mains d'Arabella... Ah! j'aurais dû l'anéantir; la sentir à mon doigt me fait monter le sang à la tête et au cœur...

— Rendez-la-moi, dit Henri, persuadé et touché par tout ce qu'il venait d'entendre.

— Vous me la redemandez! s'écria Mary, dont les yeux brillèrent; vous oubliez donc qu'elle renouerait vos liens? Ah! ne jouez pas avec mon âme éperdue, Henri! ne cédez pas à un moment de faiblesse... Ce serait bien mal, si vous deviez le regretter après. Donnez-moi le temps de réparer mes torts et de combattre mes défauts. Je ne réussirai peut-être pas du premier coup, et alors vous recommenceriez à me détester;... puis, j'ai encore de la fierté, une fierté bien entendue cette fois; je veux mériter l'amour, je ne veux pas l'implorer, encore moins le surprendre.

Montaret sentit qu'elle avait raison. Il l'engagea à dormir, car elle paraissait brisée.

Elle obéit, s'étendit sur la mousse du rocher, et s'endormit à l'instant même.



Henri sentit en ce moment qu'il n'était pas seulement son ami et son frère. Il fut agité, et vingt fois il faillit baiser le bout de ses cheveux dénoués. Pour échapper au vertige, il s'éloigna de quelques pas et porta ses regards ailleurs. Il avait à peine passé cinq minutes à contempler les lianes et les oiseaux qui s'y jouaient, qu'il se retourna pour la voir encore. Elle était placée plus haut que lui sur une roche isolée, et il put constater que l'ombre de son bras, relevé sur sa tête, se projetait jusque devant lui. En regardant cette ombre, il ne la perdait pas de vue en cas d'accident, et il échappait au dangereux plaisir de la contempler en personne; mais quelles furent sa surprise et sa terreur, lorsqu'il vit tout à coup, à côté de l'ombre distincte de Mary, une autre ombre également distincte, penchée sur elle!

## XXXVIII.

Henri ne se donna pas le temps de s'assurer si c'était une forme humaine; il bondit en se retournant, et vit Naïssa assise auprès de Mary et chassant avec une branche fleurie les mouches qui bourdonnaient autour de sa tête.

Pour ne pas éveiller Mary, Henri retint une exclamation; mais ses yeux rencontrèrent ceux de Naïssa, qui s'étaient dirigés vers lui. Ils étaient pleins de larmes. Elle ne lui parla pas; elle mit un doigt sur ses lèvres en lui montrant sa rivale. Il y avait dans ce muet reproche une douleur si éloquente qu'Henri en fut troublé. Miss Mary s'éveilla aussitôt, comme si un démon intérieur l'eût avertie de ce qui se passait. Elle étouffa un cri et se leva en voyant la jeune Indienne à ses côtés. L'épreuve fut rude, elle faillit oublier ses bonnes résolutions et lui reprocher l'assistance que sa présence dans le désert lui apportait. Heureusement pour elle, Naïssa la prévint en lui parlant la première. — Vous avez donc été au village des Sioux? lui dit-elle.

— Comment le savez-vous, Naïssa? dit Montaret surpris.

— Je le sais, reprit-elle. Et à présent ne voulez-vous pas retourner à la mine? M. Sewell est inquiet, lui et tous vos amis vous cherchent.

— Où sont-ils?

— Je l'ignore, on s'est dispersé; moi, je suis venue jusqu'au Mécacoumecoum, j'y ai vu vos traces, et je les ai retrouvées par ici; mais j'ai vu d'autres pas sur le rivage. Vous avez été poursuivis?

— Nous avons été attaqués et nous avons fui au hasard, répondit Montaret; mais vous, Naïssa, vous avez dû beaucoup marcher. N'êtes-vous pas fatiguée?

En parlant à Naïssa, il regardait Mary avec une expression de reproche. Il eût voulu qu'elle témoignât quelque reconnaissance à celle qui venait de faire tant de chemin, seule, pour la retrouver. Cela était peut-être injuste; Mary devait se dire que l'Indienne n'avait songé qu'à retrouver Henri. Elle avait le cœur gros, elle rêvait, elle ne pouvait se résoudre à adresser la parole à sa rivale, qui écoutait attentivement le récit de leurs aventures. Henri disait les faits sans commentaires, et, quand elle les sut, Naïssa réfléchit sans marquer de surprise; puis, parlant tout à coup avec une certaine emphase naïve, comme si, douée d'une sorte de divination, elle fût redevenue Indienne en se retrouvant seule au sein de la forêt vierge : — Écoutez, dit-elle, toi, jeune Français, et toi, belle *Yankee*; vous accusez l'Indienne Naïssa de ce qui est arrivé, car je vois bien que vous la recevez froidement. Vous avez tort. Naïssa n'avait pas commandé à Wakontchaka ce qu'il a fait, et ce qu'il a fait, elle le trouve mal. Naïssa est généreuse, et elle veut bien avouer qu'elle a aimé Henri de Montaret; mais elle ne peut pas dire qu'elle a persécuté et haï Mary Sewell, parce que cela n'est pas. La fille de *la Pierre de cristal* est fière, la fille de Berghénus est juste. Elle sait que Mary Sewell avait été aimée la première; elle savait que la bague qui est revenue à son doigt était une promesse de mariage, Henri le lui avait dit dès les premiers jours. C'est Naïssa qui la lui a prise pendant qu'il était mourant à Ontonagon. Elle l'avait confiée à Wakontchaka pour qu'il fît dire des paroles magiques, et s'il l'a donnée à la grande chanteuse, il a mal agi, de même que, si la grande chanteuse a prétendu tenir cette bague d'Henri, elle a parlé contre la vérité. Henri n'aimait point la chanteuse à Ontonagon, Naïssa le sait, elle est là pour le dire.

Mary, émue et transportée de joie, saisit la main de Naïssa, et dans un élan de repentir et de reconnaissance auquel Montaret ne pouvait rester insensible, elle la porta à ses lèvres. Naïssa fut émue à son tour. Elle n'était pas pour rien la parente de Wakontchaka. Sa douceur habituelle cachait un fonds d'orgueil ingénu qui la rendait capable de certains héroïsmes. — Tu pardonnes à Naïssa d'avoir volé ta bague, dit-elle plus drapée et plus emphatique encore en embrassant Mary. Tu fais bien, parce que Naïssa, quand elle a fait le mal, est pressée de faire le bien. Naïssa sait que ton fiancé ne pouvait pas l'aimer; il ne comprenait point, il ne peut pas comprendre le cœur de *l'Oiseau du lac*. *L'Oiseau du lac* aime son pays, sa famille et l'honneur de sa tribu. Elle réjouit son âme dans le meurtre de ses ennemis, elle baigne sa main dans le sang de l'assassin de sa mère. Elle a entendu tout à l'heure que le Français la méprisait pour cela. Laisse-moi parler, Henri, je veux parler pour

celle que tu aimes et lui faire du bien. Je croyais pouvoir lui disputer ton amour, je n'en voudrais plus à présent. Je ne veux pas devenir indifférente aux outrages des lâches et pardonner la mort de ce que j'ai aimé. Cela est bon pour les femmes de ta tribu, s'il est vrai que ce soient des femmes. Je ne compte pas vivre toujours avec les visages pâles. Je fermerai les yeux du vieillard qui protégeait mon père et qui m'a sauvée enfant des mains de Nagheko; mais quand il ne sera plus, — Naïssa est jeune et doit lui survivre, — elle quittera le pays des mines, qu'elle n'aime déjà plus depuis qu'on l'a gâté, et, fût-elle vieille, elle s'en ira mourir loin d'ici sur la terre de ses ancêtres. Elle a fait semblant d'oublier qui elle était pour plaire à son père Berghénus; elle a failli l'oublier en t'aimant, elle se rappelle aujourd'hui, — et elle ne l'oubliera plus, — qu'elle est une peau-rouge, et que ses os doivent reposer avec honneur au pays des Sioux.

Ayant ainsi parlé avec la sueur au front et des éclairs dans les yeux, elle fit un geste imposant pour empêcher qu'on ne lui répondit, et alla s'asseoir à quelque distance en disant à Henri d'un ton d'autorité : Reposez-vous, vous devez partir après.

N'avait-elle pas raison de le prendre ainsi, et sa dignité généreuse n'apportait-elle pas la seule solution possible à la plus délicate des situations? Henri crut qu'en effet elle lui avait pris l'anneau de Mary, il ne se souvint jamais de le lui avoir donné dans le délire de la fièvre. Il regretta qu'elle eût entendu ce qu'il disait d'elle une heure auparavant; mais il se persuada qu'en la blessant dans sa fierté sauvage il l'avait guérie de son amour pour lui.

Elle n'était pourtant pas bien guérie, la pauvre Naïssa; elle souffrait beaucoup, car elle persistait à croire qu'Henri l'avait aimée, qu'il s'était fiancé à elle durant sa maladie, et elle ne s'accusait de larcin que pour couvrir l'humiliation de sa défaite; mais en le jugeant infidèle, menteur et ingrat, elle éprouvait un sentiment tout contraire à celui qu'eût éprouvé Mary à sa place. Elle souffrait, mais avec la résolution d'en guérir et de ne jamais s'en plaindre. Si le fatalisme des antiques croyances est un obstacle au progrès, il donne au moins à ceux dont il a façonné le caractère des forces d'inertie ou de résistance qui sont des vertus relatives et des puissances très réelles. Elle se soumit donc à la destinée et n'admit pas qu'elle pût lui résister. Nous autres qui croyons qu'on peut et qu'on doit lutter contre les événemens de la vie, et faire son destin soi-même, nous savons mieux conduire et développer l'existence; mais quand il faut la perdre, quand nos forces échouent devant l'implacable mort, nous sommes inférieurs au dernier des Chippeways ou des Sioux de la prairie.

Naïssa prit la déception de son amour comme une chose équivalente à la fin inévitable de l'été, ou à la perte du torrent qui débouche dans les grands lacs. Lorsqu'elle eut rêvé immobile et muette, et que ses compagnons furent prêts à partir, elle se leva sans faire un signe, et, regardant vers l'orient, elle marcha devant eux, d'un pas égal et bien réglé, leur ouvrant la route et leur faisant éviter les obstacles avec une rare perspicacité. Elle ne détourna pas une seule fois la tête. Elle ne voulait pas voir leurs mains enlacées ni entendre leurs paroles d'amour tant qu'elle ne se sentirait pas bien guérie.

Ils n'étaient pourtant pas si expansifs l'un envers l'autre qu'elle le supposait. Mary, soulagée de ses soupçons, se sentait d'autant plus honteuse de n'avoir pas su les vaincre elle-même. L'attitude princière de la jeune sauvage lui inspirait une certaine crainte respectueuse. Elle en était frappée et craignait que Montaret n'en fût ébloui. Sans le savoir, Naïssa s'était rendue plus redoutable à ses yeux qu'elle ne l'avait encore été.

On marcha tout le reste du jour, et même après que la nuit fut close. Naïssa voyait dans les ténèbres comme un chat sauvage. La journée avait été belle, la nuit fut tiède; on se passa de hutte auprès d'un bon feu. Naïssa avait apporté du pemmican; on soupa tranquillement, mais non gaîment. Mary n'osait plus rire et briller devant la silencieuse Naïssa, qui mangeait à l'écart, si toutefois elle mangeait. Avant de s'endormir, miss Sewell voulut rompre la glace, et, s'approchant de l'Indienne, elle lui parla avec une effusion de reconnaissance qui parut la toucher.

A la pointe du jour, on se remit en route. La matinée était admirable. On marchait littéralement sur une neige de fleurs épaisse en quelques endroits comme un tapis. La partie que l'on traversait était exclusivement remplie de pins assez clair-semés qui laissaient les arbrisseaux s'épanouir dans toute leur magnificence. Miss Sewell doubla le pas dans un endroit uni, et, enlaçant son bras à celui de l'Indienne, elle lui dit : — Voyons, ma petite sœur, nous avons toutes deux nos soucis et nos rêves; mais ne voulez-vous pas espérer avec moi que le bonheur reviendra? Est-il possible, à l'âge et dans la saison où nous sommes, de croire que tout est fini, et qu'il n'y aura plus de joies pour nous, quand la sombre forêt elle-même est en fête?

Mary fut effrayée du mouvement brusque de Naïssa pour lui imposer silence; mais elle comprit bientôt. Henri, frappé comme l'Indienne de certains crépitemens insolites dans le silence de la solitude, s'était rapproché vivement. Il tenait son revolver, Naïssa avait dégagé sa hache, faisant signe à Mary de préparer la sienne, qui

était plus légère, et tous trois serrés en groupe attendaient immobiles l'approche d'un ami ou d'un ennemi. L'explication ne se fit pas longtemps attendre : un coup de sifflet vite suivi de plusieurs réponses analogues partant de tous les points leur fit savoir, à n'en pas douter, qu'ils étaient entourés par l'invisible bande du Floridien, et que leur présence était signalée. Les brigands étaient si bien dispersés à égale distance d'eux et à portée les uns des autres, qu'il était impossible de faire un pas sans se rapprocher d'un ennemi. Henri comprit la position à l'instant. Il fallait faire tête à tout risque.

— Cachez-vous derrière moi, dit-il à ses deux compagnes en se réfugiant derrière un énorme tronc d'arbre dont les racines, dressées en l'air, pouvaient servir de barricade. Quand je serai tué, prenez mon arme, servez-vous des vôtres, et mourez plutôt que de vous laisser outrager.

Il achevait à peine de parler, que Fayal parut, appelant et rassemblant autour de lui une dizaine de bandits. C'était une faute; Henri se promit d'en profiter, et, prévoyant qu'il allait être attaqué en face, il ne désespéra de rien et écouta attentivement ce que disait le Floridien à ses hommes.

— Les voilà! leur criait-il d'une voix âpre et saccadée par la joie d'un triomphe qu'il jugeait facile; que personne ne tire sans mon ordre! Il me faut ici trois rançons. Pas de vengeance, quoi qu'il arrive. Ces prisonniers, mes enfans, c'est votre fortune et la mienne.

Fayal eût sans doute voulu parler plus bas, mais il était forcé de se faire entendre de ses gens, encore un peu écartés de lui. Il en prit son parti, car il fit deux pas en avant en disant à Henri : Rendez-vous, on ne vous fera rien.

Henri, s'il eût été seul, eût peut-être transigé, ce qui, à coup sûr, eût été le seul parti à prendre; mais il savait bien que les femmes ne seraient pas rendues sans être insultées : il fit feu sur Fayal, visa trop haut et le manqua.

— Allons! Donnez tous ensemble! cria le Floridien à ses bandits.

Le premier qui s'avança reçut une balle mieux dirigée en pleine poitrine et tomba raide mort. Les autres reculèrent en se repliant sur Fayal. Au même instant, Naïssa, souple comme la couleuvre et rapide comme la pensée, sautait par-dessus le tronc d'arbre, ramassait la carabine du mort et la remettait toute chargée à Henri. Il tenait son revolver et visait de nouveau Fayal. Cette fois la chemise du Mexicain se teignit de rouge.

— Français de malheur, dit-il en grinçant les dents, au diable ton argent, j'aurai ta maîtresse et ta vie!



Et il se porta en avant, poussant toujours devant lui ses hommes pour leur faire essuyer le premier feu. Ils avaient l'ordre de ne pas tirer sur les femmes, ce qui était à peu près impossible sans être tué soi-même. Irrités d'être ainsi exposés à une mort certaine, trois d'entre eux désobéirent et tournèrent l'arbre. Henri passa la carabine à Mary, qui fit face au danger et mit un ennemi hors de combat, tandis que Montaret épuisait les coups de son revolver en tuant deux hommes qui, avec un dévouement digne d'une meilleure cause, lui masquaient encore leur chef. Le Floridien, ivre de fureur, s'élança sur lui avec l'impétuosité d'un tigre, plaça le canon de sa carabine à deux pouces de sa figure et fit feu; mais l'arme avait dévié. Mary avait détourné le coup, au risque de se faire tuer. La balle effleura son front. Henri, en voyant couler le sang de sa fiancée, et n'ayant pas le temps de recharger son revolver, le saisit par le canon et se précipita sur son ennemi. A moi! cria Fayal à ses acolytes, qui lâchaient pied.

Ce fut son dernier rugissement. Henri lui brisa le crâne d'un coup de crosse, et au même instant une décharge partant du milieu des broussailles mit les autres en fuite. C'était Télémaque, brandissant son fusil, qui fumait encore. Il était suivi de Laramée et de plusieurs ouvriers de la mine, qui donnèrent la chasse aux derniers bandits, tandis que Montaret retenait son brave noir pour l'aider à secourir miss Sewell évanouie. Sa blessure n'était rien, et devait seulement lui laisser une petite marque dont elle aurait le droit d'être un peu glorieuse; mais son émotion avait été si forte qu'elle resta quelque temps sans connaissance, et poussa des cris déchirants en revenant à elle. Henri était à ses pieds. Égarée, elle ne le reconnaissait pas, et elle le regardait en l'appelant avec désespoir. Enfin elle revint à elle, et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre en confondant leurs baisers. Certes tous deux avaient oublié qu'ils avaient cessé de s'aimer.

— Mais que fait donc Naïssa? dit enfin Mary; est-elle blessée aussi? est-elle morte?

— Pas blessée et pas morte, lui dit Télémaque; mais vous pas regarder. Vilaine chose, vous pas voir ce qu'elle fait.

Henri aperçut Naïssa debout, il n'eut plus d'inquiétude pour elle; mais que faisait-elle en effet, courbée parmi les cadavres? Il l'appela; elle ne répondit pas tout de suite, puis, se levant tout à coup et posant son pied sur la poitrine de Fayal, elle éleva en l'air son scalp ensanglanté. De l'autre main, elle tenait son couteau rouge. Belle et horrible comme la gorgone antique, elle jetait à Montaret un regard de défi qui semblait lui dire : Tu as méprisé mon amour, je méprise ta religion!

Mary cacha son visage dans ses mains.

Henri s'était approché de Naïssa.

— Cachez ce hideux lambeau de chair, lui dit-il, voilà votre père adoptif qui approche.

Naïssa se détourna pour peigner les cheveux du scalp et rouler la peau avec soin; elle le mit dans son sac, essuya ses mains sur l'herbe et alla au-devant du docteur, qui, attiré par le bruit du combat, accourait avec le missionnaire. Henri la suivit avec Mary, qu'il avait hâte d'éloigner de la scène du carnage. Après les premières effusions de joie et les renseignements échangés avec les deux vieux amis, miss Sewell s'étonnant de ne pas voir son père : — C'est singulier, dit le docteur, il était avec nous il y a un instant, et il s'est enfoncé dans le bois comme s'il eût couru après quelqu'un. Nous pensions d'abord que c'était vous, mais puisque vous voilà...

— Mon père s'est peut-être exposé à quelque danger? cherchons-le, dit Mary.

— Vous pas chercher, moi savoir, dit Télémaque. Moi vu belle grande femme sauvage, prisonnière échappée, qui sauver elle d'avec les méchants Mexicains. *Massa* Sewell la délivrer et revenir tout de suite, bien sûr.

Au bout d'un quart d'heure, Sewell revint seul, et, sans s'expliquer sur l'incident, il témoigna sa joie de revoir sa fille avec un air contraint qui la frappa de surprise. Il mit sa préoccupation sur le compte des dispositions à prendre pour le campement. Le reste de son escorte arrivait avec des chevaux, des mules, des provisions et des tentes. On était trop fatigué pour se remettre en route, on organisa le dîner et on dressa les abris.

Aux approches du jour, Henri, s'étant levé le premier, vit venir à lui M. Sewell. — Puis-je vous parler d'une chose sérieuse? lui dit le banquier.

— Oui, monsieur, je vous écoute.

— Miss Williams désire que je vous fasse part de mon prochain mariage avec elle.

— Miss Williams? Elle est ici?

— Oui, sous cette tente que vous voyez là. Elle était tombée dans les mains de Fayal après s'être échappée de celle des Indiens. Heureusement elle a autant de présence d'esprit que d'intelligence et de courage. Elle l'amenait par ici afin de nous le livrer.

— Ou de nous livrer à lui! dit Montaret indigné de l'impudence de la Williams et de la crédulité du banquier; mais, puisqu'elle vous a si bien édifié sur son compte, vous a-t-elle dit quels indignes traitemens elle a fait subir à votre fille au Vieux-Désert?

— Je sais que ma fille a l'imagination vive, qu'elle déteste miss

Williams, qu'un récit fantastique des plus émouvans m'est promis pour demain; mais je tiens la vérité. Je sais que Wakontchaka s'était épris de ma fille au repas du cottage, qu'il l'enlevait pour son compte, et que, la voyant indignée et inflexible, il avait préparé une mise en scène de supplices pour la réduire par l'épouvante. Je sais encore que miss Williams, en feignant de le seconder, a réussi à protéger ma fille, à effrayer l'Indien sur les conséquences de sa conduite et à faire partir Mary, qui lui doit l'honneur et la vie. Miss Williams récoltera pour prix de son dévouement l'ingratitude de Mary, ceci est dans l'ordre; mais, comme je suis résolu à passer outre, je compte que ma fille se soumettra.

— Non, monsieur, s'écria Henri indigné. Miss Sewell ne consentira pas à rentrer sous le toit où vous comptez installer miss Williams.

— Il le faudra pourtant bien, reprit Sewell.

— Moi, je ne le souffrirai pas, je vous en avertis.

— En vérité, M. de Montaret, je vous admire!

— Pourquoi, monsieur?

— Parce que vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde plus. Vous avez rompu avec ma fille, vous m'avez cédé l'exploitation de la mine, vous avez le mal du pays, vous partez, je ne pense pas qu'un gentilhomme français revienne sur sa parole!

Henri allait répondre, lorsque Mary, qui avait écouté, lui saisit le bras. — Avant de rompre avec mon père, lui dit-elle, laissez-moi essayer de le convaincre. Restez ici, Henri, attendez-moi.

Elle entraîna Sewell à quelque distance et lui déclara sans préambule qu'elle n'eût jamais accepté le don que Montaret avait voulu lui faire. — En voici bien d'une autre! s'écria le banquier hors de lui. Êtes-vous folle, Mary? refuser des millions par dépit... Je sais bien que votre Henri est fou de miss Williams, elle vient de me le dire; que vous importe, puisqu'il ne l'épousera pas, puisqu'elle n'aime que moi?

— Votre Williams en a menti, reprit Mary. Henri la méprise.

— Ne nous querellons pas, dit le banquier, bouleversé malgré lui devant l'indignation de sa fille. Ne parlons pas d'elle. Je ne l'épouserai pas sans avoir réglé vos affaires. Vous réfléchirez.

— Mes réflexions sont faites, reprit Mary; que j'épouse ou non M. de Montaret, je refuse le sacrifice qu'il vous a offert pour moi; vous savez que ma volonté est inébranlable quand il s'agit de conserver le respect de moi-même.

Sewell, resté seul, réfléchit à la nouvelle situation que la réconciliation probable de sa fille avec Henri allait lui faire; il se promit de batailler, et prit le parti d'aller s'entendre à ce sujet avec la chanteuse.

Il l'appela avec précaution, et, ne recevant pas de réponse, il pénétra sous la tente : elle était vide. Il chercha avec anxiété dans les environs. Aucun indice, aucune trace de violence; Arabella avait dû prendre la fuite ou être enlevée. Alarmé et exaspéré, le banquier perdit toute prudence et remplit l'air de ses cris et de ses menaces. Il accusa Henri et sa fille d'être pour quelque chose dans la disparition de sa maîtresse et déclara qu'il ne quitterait pas la place avant de savoir la vérité.

Henri fut si indigné de cette accusation, que Mary dut le faire emmener presque de force par le missionnaire et le docteur; elle les suivit avec Naïssa. Sewell, qui avait besoin de tout son monde pour chercher la fugitive, ne leur offrit même pas un cheval pour franchir les quinze lieues qui les séparaient encore de leur gîte. Heureusement Laramée, comprenant ce qui se passait et voulant éviter une querelle avec le banquier hors de sens, feignit d'aller pour lui à la découverte, et rejoignit les autres voyageurs avec deux de ses hommes et un mulet, dont miss Sewell et le missionnaire se servirent à tour de rôle.

## XXIX.

Pendant que le banquier et ses gens se livraient à de vaines explorations, Wakontchaka, monté sur un cheval en sueur et portant devant lui un corps humain roulé dans une peau de bison, arrivait haletant dans un endroit découvert sur une sorte de falaise aride qui s'élevait en promontoire au-dessus des eaux. La lune s'était levée assez tard pour qu'il pût fuir dans les ténèbres de la forêt. Elle éclairait maintenant le ciel, où l'aube allait bientôt paraître dans un horizon de brumes livides.

L'Indien sauta sur ses pieds, laissa brouter son cheval, et déposa devant lui sur le roc Arabella évanouie et à demi étouffée. Il s'assit auprès d'elle et attendit, immobile, qu'elle eût repris connaissance. Quand, un peu ranimée, elle le vit à ses côtés, elle comprit qu'elle était en sa puissance, et lui demanda avec effroi s'il la reconduisait au Vieux-Désert.

— Non! répondit-il d'une voix sourde.

— Tu veux me tuer! s'écria-t-elle.

Il cacha sa tête dans ses mains et pleura en silence. La chanteuse crut qu'elle pouvait lui échapper; elle n'était pas liée, et il ne la surveillait même pas. Elle avança au bord de la plate-forme et vit l'abîme béant au-dessous d'elle. La seule place qui soudât le rocher à la falaise était occupée par l'Indien triste, mais implacable.

Elle tenta de l'adoucir.

— Mon ami Wakontchaka, lui dit-elle, est fâché contre celle qui n'aime que lui, parce qu'il ne l'a pas trouvée à son village quand il y est retourné ?

Il lui répondit par un éclat de rire strident qui ressemblait au cri de l'hyène.

— Réponds-moi, dit-elle, baignée d'une sueur glacée, veux-tu donc me faire peur ?

— Wakontchaka ne fait pas toujours rire, entends-tu ? répondit-il en se levant. Il ne faut pas jouer si longtemps que tu l'as fait avec l'amour d'un Sioux.

— Je te jure, s'écria-t-elle, que je voulais revenir auprès de toi, et que toi seul...

— Ne mens pas inutilement. Tu voulais épouser le vieux *Yankee*, je le sais, j'étais près de vous quand il t'a rencontrée dans la forêt sortant d'avec Fayal.

— Tu n'as pas compris, c'était pour ne pas te faire un ennemi de plus.

— Non ! Wakontchaka ne comprend pas, il ne voit pas, il est sans yeux, sans oreilles, il ne raisonne pas, c'est un chien à qui l'on dit : Reste ou va-t'en ! et qui obéit. Wakontchaka est faible, car la femme blanche lui a ôté son courage ; il est sot, car il va chercher, pour lui obéir, la fiancée d'un ami ; il est lâche, car il s'expose, sans oser répondre, aux reproches des hommes ; il est méprisable, car il pleure ; il est traître, car il abandonne ses guerriers, et va chercher la mort pour oublier son chagrin. Écoute cependant ce qui lui est arrivé lorsqu'il a été se précipiter les bras croisés dans le fleuve. L'esprit des eaux lui a parlé au fond de l'abîme. Il lui a dit : « Tu es un grand chef, le plus grand des Sioux, qui sont les premiers de tous les Indiens ; remonte au rivage, ne pense plus à cette femme qui a fait rire de toi. Écoute l'oiseau qui chante dans l'arbre au-dessus de ta tête : c'est Naïssa qui a pris cette forme pour venir te dire que tu es bien fou d'aimer qui ne t'aime pas ; tourne les yeux vers elle. Écoute le serpent qui agite ses sonnettes dans l'herbe, c'est ta belle *squaw* qui se raille de ton chagrin. Laisse-la, ne t'inquiète plus d'elle, reprends ton amour, porte-le à l'*Oiseau du lac* ; mais si le serpent se dresse devant toi, écrase-le, de crainte qu'il ne te morde. » Voilà ce que l'esprit des eaux profondes a dit à celui qui vient sur le tonnerre ; il est remonté à la rive en disant : « Je le ferai. »

En parlant ainsi, l'Indien saisit son tomahawk, prit Arabella par un bras et la regarda avec des yeux qui la glacèrent d'épouvante.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle, il est devenu fou !

— Oui, reprit-il, tu as rendu fou celui qui était sage comme la



vieillesse, et terrible celui qui était doux comme le miel. Il sera guéri quand tu seras morte.

Elle fit un suprême effort pour lui jeter les bras au cou en lui jurant qu'elle lui appartiendrait à jamais, s'il voulait lui pardonner. — Non, dit-il, tu n'es plus digne d'appartenir au chef des Sioux. Tu vas mourir.

— Infâme, s'écria-t-elle, tu veux assassiner une femme ! lâche, trois fois lâche ! A moi ! au secours !

— Personne ne peut t'entendre, sinon l'esprit des eaux, et il te réclame. C'est l'amant qu'il te faut, il saura te garder, lui !

Et, sans s'émouvoir de ses cris perçans et de sa furieuse résistance, il l'amena au bord du promontoire et la précipita dans le gouffre. Elle revint sur l'eau et se cramponna à la base du rocher. D'un saut Wakontchaka était déjà auprès d'elle, et de son tomahawk il lui brisa la tête.

Elle jeta un dernier cri et disparut.

Le Sioux regarda longtemps les bouillonnemens rouges qui montaient du fond à la surface et les cercles tracés par la chute de sa victime. Quand le miroir des eaux eut repris sa limpidité, et que Wakontchaka y vit reparaitre le reflet des étoiles : « Esprit des esprits, dit-il en levant les bras vers le ciel, tu as vu ce que Wakontchaka a fait. Si tu le blâmes, frappe-le ! »

Comme la foudre n'éclata pas sur sa tête, l'Indien pensa que le Grand-Esprit approuvait le châtement, et, s'enveloppant dans sa peau de bison avec la fierté d'un empereur romain, il alla reprendre son cheval, qui bondit et s'enleva sous lui comme s'il partageait le sentiment de sa gloire, et l'emporta à travers la forêt.

Le lendemain soir, Henri et Mary, le missionnaire et le docteur, Naïssa, Télémaque et Laramée, arrivaient au lac des Castors, et le jour suivant, dès l'aube, Naïssa alla secrètement préparer avec une science consommée le scalp de Fayal, qui fut suspendu dans sa chambre au fond d'une armoire où séchait celui de Nagheko. Mé-saubis l'aida mystérieusement dans ce travail, que toutes deux regardaient comme un acte de piété, presque comme une cérémonie religieuse.

De son côté, Mary, le bras appuyé sur celui de Montaret, suivait en rêvant et en souriant, les bords du petit lac. Elle était heureuse et fière. — Cher Henri, c'est trop tôt me pardonner, disait-elle, j'espérais tout réparer et me rendre aimable, soumise, confiante et douce pour vous plaire. C'est un sentiment chevaleresque qui vous fait supprimer l'épreuve. Vous me voyez en péril, et vous vous faites un devoir de me sauver. Ah ! mon cher Henri, mon frère bien-aimé, c'est encore de la bonté, de la compassion !

— Non, Mary, ouvrez les yeux, c'est de l'amour, je vous adore! J'ai été aussi coupable, aussi fou, aussi enfant que vous. Je ne vous ai pas connue, je ne vous ai pas comprise. J'ai eu des idées fausses, j'ai cru que vous n'aviez que le courage de la fièvre et la vaine ambition de la force. En vous voyant supporter la souffrance au sein du désert et combattre à mes côtés, résolue à mourir plutôt que d'implorer la pitié des lâches, je vous ai fait amende honorable, et j'ai senti que j'aurais en vous une vaillante compagne, une sœur héroïque en même temps qu'une adorable amie. C'est à vous de m'absoudre du passé, ajouta-t-il en s'agenouillant devant elle. Voulez-vous, ma brave Mary, veux-tu, ma sœur chérie, oublier mes injustices et abréger l'expiation à laquelle bien plus que toi j'aurais dû me soumettre?

Mary ne répondit que par ses larmes, mais elle remit au doigt d'Henri l'anneau des fiançailles.

Des exclamations qui partaient de derrière la haie auprès de la maison les firent courir de ce côté. Deux mineurs venaient d'apporter sur un brancard de branches entrelacées le cadavre d'une femme qu'ils avaient trouvé sur le bord de l'eau dans un endroit dont ils ne savaient pas le nom; mais Télémaque avait déjà reconnu la femme noyée : c'était Arabella, le visage brisé d'un coup de casse-tête, les vêtements souillés de fange et de sang. On l'avait cachée sous un manteau.

— Où est mon père? s'écria miss Sewell. Sait-il?..

— Il ne sait rien, répliqua un des mineurs qui était Irlandais. Nous nous étions dispersés; j'étais perdu quand j'ai fait cette triste trouvaille. Actrice ou non, c'est une femme baptisée, et j'ai pensé que monsieur le missionnaire ne lui refuserait pas la sépulture chrétienne.

— Je ne la refuse à personne, répondit le père Montaret.

Et il donna l'ordre aux mineurs de transporter le corps d'Arabella sous un hangar où Mesaubis la revêtit d'un linceul et lui couvrit le visage. La belle *squaw* était devenue un objet d'épouvante.

Mary, terrifiée, éperdue, prit le bras d'Henri pour aller au-devant de son père, afin de lui éviter l'horreur de la première surprise.

— Qui donc a fait cela? lui dit Henri en jetant un dernier regard sur la malheureuse Williams. Wakontchaka est trop généreux...

— Wakontchaka est un chef, un Sioux et un homme! lui répondit à voix basse Naïssa, qui avait contemplé avec calme la tête entr'ouverte de l'infortunée chanteuse. Cette fille s'était jouée de lui; son honneur, à lui, exigeait qu'elle fût punie. C'est moi qui lui ai montré la tente où elle dormait, et à présent tous les méchants sont

anéantis. *Celui qui vient sur le tonnerre* ne rougira plus devant personne.

Au bout de quelques heures, l'arrivée de Sewell fut signalée. Mary courut au-devant de lui avec Henri. Il descendit de cheval en les voyant, et, jetant la bride à Télémaque, il leur dit d'une voix âpre et avec des yeux égarés : — Eh bien ! elle a disparu ; personne ne l'a vue, je le sais ; elle est perdue pour moi, morte peut-être ! Vous pouvez vous réjouir à présent, Mary, et vous aussi, monsieur Montaret, votre ennemie n'est plus là ; mais n'espérez pas que je consente jamais à votre mariage avec ma fille. Je veux rester le maître, le chef de la maison. Ma fille est ma pupille ; ce que vous lui avez donné est à elle. Vous l'avez donné à la condition de ne pas l'épouser, et ce qui est à elle est à moi.

En parlant ainsi, avec le bégaiement du délire, Sewell avançait, haletant, vers la maison du docteur, malgré les efforts d'Henri pour lui faire rebrousser chemin. Mary tentait vainement de l'apaiser en lui disant de douces paroles ; il la repoussa, et, se dégageant des mains qui le retenaient, il s'élança vers Télémaque, qu'il voulait interroger, et qu'il invectiva en voyant le trouble qui l'empêchait de répondre.

— Monsieur, lui dit le père Athanase, qui se tenait au seuil de la maison, n'entrez pas ici avant de m'avoir entendu.

— Que je n'entre pas ? s'écria Sewell. Allons ! un malheur est arrivé, je le comprends. Laissez-moi, laissez-moi, monsieur, je ne suis pas un enfant ; je n'ai pas besoin de vos prédications et de vos doléances.

Il franchit le seuil, vit Mesaubis, qui à tout événement gardait le hangar. Il la rejeta de côté, furieux de rencontrer encore ce misérable obstacle, s'approcha du cadavre, souleva le drap mortuaire et tomba avec un rugissement sourd. Le docteur le fit porter sur un lit et l'examina. Il n'osa le saigner, certain que ce serait hâter la catastrophe.

La fatigue, l'agitation, la colère et le désespoir avaient enflammé, puis congestionné le sang apoplectique du banquier. Il expira dans la nuit sans avoir repris connaissance. Mary pleura amèrement son père, sans se dire qu'elle était délivrée de son pire ennemi. Elle croyait devoir se reprocher sa douleur et sa rage ; elle s'accusait, et Henri dut rassurer sa conscience pour qu'elle se pardonnât les torts qu'elle n'avait pas eus.

Quelques jours après les doubles funérailles, Henri conduisit miss Sewell à New-York, où elle devait, pendant son deuil, s'occuper des affaires de sa succession. Là, elle apprit de M. Bloom, caissier de la maison Sewell, que la fortune paternelle avait été dévorée

par Arabella et par de mauvaises spéculations fiévreusement entreprises pour faire face aux dépenses de la chanteuse. — Si miss Sewell, ajouta-t-il, veut faire honneur aux dettes de la succession, sa fortune personnelle y suffira tout juste.

Mary prit résolûment son parti. Dès le lendemain, tous les gens de la maison étaient congédiés, et les immeubles mis en vente. M. Doyle acheta l'hôtel, les tableaux, les chevaux et les voitures, et M<sup>me</sup> Williams remit un reste de créance contre les bijoux de Mary, qu'elle garde jusqu'au jour où elle lancera dans le monde la petite Ketty comme elle y avait lancé Arabella.

Privé des ressources qu'il avait payées si cher, Henri dut faire face aux événemens et trouver des fonds pour exploiter sa mine. Les apports furent d'abord assez restreints pour ralentir la production. On ne prit confiance que plus tard, quand on se fut assuré de la richesse du gisement, et que l'on vit le jeune ingénieur conduire l'affaire avec intelligence et résolution. Pendant quelque temps, les jeunes époux, dont le père Athanase avait béni l'union à leur retour de New-York, vécurent d'un travail assidu avec une économie exemplaire. Il y eut bien des obstacles à vaincre et des privations à supporter. On les supporta bravement. Mary prouva qu'elle était réellement tout ce qu'elle avait eu la prétention de devenir, et son époux put être aussi fier qu'heureux de trouver en elle une femme de cœur et un homme de tête.

Wakontchaka ne reparut jamais à la mine. Naïssa avait repris ses occupations paisibles, et soignait avec une angélique douceur son père Berghénus atteint de la goutte. Elle témoignait de l'amitié à miss Sewell et restait froide et polie vis-à-vis de Montaret. Un jour la goutte étouffa le pauvre docteur, et Naïssa, qui semblait être redevenue bonne chrétienne, lui rendit les derniers devoirs avec une piété toute filiale; mais après avoir pendant huit jours arrosé de ses larmes la tombe de son vieilami elle disparut, emportant les deux scalps, qui étaient son blason et sa dot. On ne s'effraya pas de son départ. Wakontchaka avait chargé Télémaque de dire au missionnaire qu'il était venu la chercher dans la nuit, et qu'il la conduisait au pays des Sioux.

Un an plus tard, on sut par des naturalistes en voyage que de grandes fêtes avaient célébré au loin le mariage de *l'Oiseau du lac* avec Wakontchaka, le glorieux chef, vainqueur des Chippeways en dix rencontres, celui qui chevauchait toujours sur le tonnerre, et qui persistait à se dire le plus beau des Indiens et des hommes.

---

# SHAKSPEARE

ET

## SES MUSICIENS.

---

ROMÉO ET JULIETTE,

DE M. GOUNOD, AU THÉÂTRE-LYRIQUE.

---

« Shakspeare encore et toujours! disait Goethe, *Shakspeare und kein Ende.* » Non moins inépuisable en sa richesse qu'insondable en sa profondeur, Shakspeare est aujourd'hui complètement naturalisé chez nous; tant de traductions, d'imitations, d'adaptations, l'ont mis à la portée de toutes les classes intellectuelles. C'est à lui, à son génie épique, à son lyrisme, à son goût pour les idées métaphysiques, que les Hugo, les de Vigny, se sont adressés pour renouveler la scène française. Il semble désormais que Shakspeare nous appartienne; nous le mettons en peinture, en poésie, en musique, nous le traitons comme un auteur de notre langue. Que de chemin parcouru depuis Voltaire, depuis ces représentations vraiment fabuleuses d'*Othello* à la Porte-Saint-Martin (1821), où la gendarmerie devait intervenir pour empêcher le public de lapider de malheureux comédiens au cri national et classique de « à bas les Anglais, point d'étranger en France! » Et ne serait-ce pas le cas de dire avec M. Villemain (1) que « la gloire de Shakspeare, qui d'abord nous apparut avec quelque chose de paradoxal et de scandaleux, menace

(1) *Mélanges historiques et littéraires.*



aujourd'hui la vieille renommée de notre théâtre? » Il est vrai d'ajouter qu'au même moment M. de Chateaubriand, lui, en sa qualité d'homme de génie, s'entêtait à ne point vouloir comprendre. « Pour peu que l'on continue en France à étudier les idiomes étrangers et à nous inonder de traductions, notre langue perdra bientôt cette fleur native et ces gallicismes qui faisaient son génie et sa grâce! » L'esprit du temps, dont les Villemain, les Guizot, les Victor Cousin, ont déjà saisi la voix, parle en vain aux oreilles de ce grand homme sans critique, de ce sublime rêveur non moins superficiel qu'attardé, et qui persiste à ne voir qu'une composition absolument barbare dans *Hamlet*, « cette tragédie des aliénés, ce Bedlam royal où tout le monde est insensé ou criminel, où la démence simulée se joint à la démence vraie, où le fou contrefait le fou, où les morts eux-mêmes fournissent à la scène la tête d'un fou, où l'on ne voit que des spectres, n'entend que des rêveries et le qui-vive des sentinelles, que le criaillement des oiseaux de nuit et le bruit de la mer (1). » Ce qui prouve qu'on peut avoir en religion la foi de ses pères, descendre des croisés, tout en étant en littérature un excellent fils de Voltaire. L'auteur du *Génie du Christianisme* contre-signé ici l'arrêt de l'oracle de Ferney, et cet odéon des ombres où l'on n'entend plus que le criaillement des oiseaux de nuit vaut pour l'intelligence et la sagacité du jugement les mots de *sauvage ivre*, de *Gilles* et de *Pierrot* dont se sert le philosophe pour désigner agréablement William Shakspeare (Gilles) et ce faquin de Pierre Letourneur, son traducteur (Pierrot).

Voltaire au moins y mettait plus de malice. « Vous avez sans doute vu *Hamlet*, écrit-il à d'Argental (23 octobre 1769), les ombres vont devenir à la mode. J'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue... Nous allons tomber dans l'outré et dans le gigantesque; adieu les sentimens du cœur! » Comment ne pas saisir le grain de perfidie à l'adresse du polisson qui se permet si indiscretement d'aller aux découvertes. Le bon Ducis, poète homœopathe s'il en fut, a beau ne donner au public français du Shakspeare qu'à doses infinitésimales, tout vulgariser, tout amoindrir, travestir les jeux du destin en banales intrigues de cour, les individualités vivantes en vaines abstractions, si peu qu'il fasse, il en fait trop, sa loyauté déplaît au maître. L'adorable violette du jardin de Shakspeare, son Ophélie, je le sais, a pris la physionomie conventionnelle d'une de ces princesses de tragédie qu'on appelle madame et qui sont filles de *tant de héros*. Très honnêtement elle s'abstient de mourir pour ôter toute espèce de prétexte à cet ignoble et repous-

(1) *Essais sur la Littérature anglaise et française.*

sant spectacle de fossoyeurs où « les morts eux-mêmes fournissent à la scène la tête d'un fou! » Son Hamlet porte des manches à crevés, une toque de velours noir à créneaux, et promène sur le théâtre une urne voilée contenant les cendres d'un père, avec lesquelles il se complaît à s'entretenir. Et cependant, aux yeux de Voltaire, bienfaiteur de l'humanité, si l'on veut, mais poète de la plus insigne mauvaise foi, Ducis passe pour un novateur dangereux en ce sens que, nommant par son nom l'auteur qu'il défigure, Ducis montre, bien que de loin, où se trouve la carrière *si modestement découverte* par le philosophe de Ferney, ce qui n'empêche pas M. Auger de déclarer (1) qu'une monstruosité telle que l'*Hamlet* de Shakspeare ne saurait en aucun point être comparée à la *Sémiramis* de Voltaire. N'importe, cet *Hamlet* de Shakspeare, dégagé de son élément trivial et burlesque par la main de l'enchanteur Ducis, réussit momentanément en dépit des efforts et des cabales de Voltaire, s'opposant à ce que Lekain jouât le rôle, sous prétexte que ce n'était là qu'un ignoble *rifacimento* de *Sémiramis*, et ce fut quelques années plus tard son arrangement dans le même goût de *Roméo et Juliette* qui valut au vénérable Hahne-mann de la poésie dramatique son entrée à l'Académie (4 mars 1779).

J'ai cité les mélanges historiques et littéraires de M. Villemain. On n'admira jamais assez cette généreuse initiative, à deux pas des radotages d'un Laharpe appelant *le Roi Lear* une des pièces les plus absurdes de Shakspeare, des inepties grotesques d'un Geoffroy s'étonnant de ne découvrir dans *Hamlet* « aucune trace des idées et de la manière de Sophocle, » et des emphatiques bévues d'un Chateaubriand. Aujourd'hui en France Shakspeare a droit de cité. Parler de lui avec irrévérence, nul sérieusement ne l'oserait. En revanche c'est à qui remaniera, arrangera, expliquera ses chefs-d'œuvre. On les édite en prose, en vers, en peinture, en musique. J'avoue que, parmi tant d'interprétations, quelques-unes m'épouvantent, l'interprétation musicale surtout. Il me fâche de voir des *librettistes* s'établir là comme chez eux, tailler leur pacotille dans cette pourpre et dans cet or. Ne suffirait-il pas de prendre l'anecdote et d'inventer quelque chose à côté. Ainsi procédait Scribe sous la dictée de Meyerbeer, mais Scribe était presque un maître, et mieux vaut peut-être, pour les imaginations sans ressort, travailler sur des *scenarios* tracés à l'avance. Jusqu'ici, les Italiens seuls avaient eu cette spécialité de faire de ces remue-ménages dans les domaines du génie pour y installer plus ou moins commo-

(1) Auger, *Cours de Littérature*. Paris 1813, VI, 68.

dément la musique. Voilà que peu à peu nous glissons sur leur pente. Pure stérilité, impuissance qu'il ne tiendrait qu'à nous de prendre pour un progrès du temps! Scribe, qui ne sut jamais écrire, se connaissait en situations musicales, les vers étaient mauvais, parfois risibles; mais le drame, debout et ferme sur ses pieds dès la première scène, marchait vers son dénouement à travers des péripéties saisissantes et de grands et pittoresques effets. Les *librettistes* d'à présent s'en tiennent à la besogne plus modeste d'adaptation; les rimes, bien que prétentieuses, n'en valent guère mieux, et la plupart du temps la pièce est nulle; car, lorsque pour préparer l'emménagement de la musique, on a fait maison nette des beautés littéraires et philosophiques, il ne reste plus de l'édifice que les quatre murs, et Shakspeare lui-même, en pareil cas, court risque de paraître pauvre. Quelques musiciens s'imaginent encore que ces grands sujets portent un homme. Qu'ils aident pour un moment au succès, que leur titre exerce sur l'affiche un immense prestige, oui, je le veux; mais l'œuvre définitive, le chef-d'œuvre ne s'en dégage jamais. Combien, avant M. Gounod, ont perdu leur peine sur ce poème de *Roméo et Juliette*, et combien, après Spohr et lui, sont destinés à traduire pour la centième fois *Faust* en musique! On se figure que ces sujets-là vous portent, illusion! ils vous bercent pour mieux vous engloutir. De l'*Otello* de Rossini, tout n'a point surnagé, et le troisième acte seul répondrait peut-être aujourd'hui à l'idéal du maître.

Je l'ai mainte fois dit à cette place, les drames de Shakspeare sont pleins de musique; qu'on veuille extraire ces trésors de la mine, rien de plus naturel. Mendelssohn, dans *le Songe d'une Nuit d'été*, M. Berlioz, dans sa symphonie de *Roméo et Juliette*, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, l'ont fait, et c'est la vraie, l'unique manière de s'y prendre. Interprétez, transformez, traduisez l'idéalité poétique par l'idéalité musicale, mais n'essayez pas de vous heurter, car vous vous y briserez, contre des scènes et des situations auxquelles, fussiez-vous Mozart ou Beethoven, vous ne sauriez rien ajouter, puisqu'elles sont le dernier terme de la poésie. N'avons-nous donc point assez abusé de Shakspeare? Faut-il croire encore ce qu'on raconte, et que — *Di, talem avertite casum!* — nous serions menacés pour l'hiver prochain d'un *Hamlet* à l'Opéra? *To be or not to be* en cavatine! le plus vaste, le plus profond, le plus insoluble problème du génie germanique interprété par l'auteur de *la Double Échelle* et du *Caïd* (1)! Vouloir embrasser ce qu'on ne peut étreindre,

(1) Nous ne demanderions pas mieux que d'appeler aussi M. Thomas l'auteur de *Mignon*; mais à nos yeux il ne saurait y avoir jamais qu'un auteur de *Mignon*, comme il n'y a qu'un auteur de *Faust*, qui est Goethe, et comme il n'y a qu'un auteur de *Roméo et Juliette*, qui est Shakspeare.

pourquoi? Beethoven passant par là se signerait plein d'épouvante; mais ce diable d'esprit gaulois ne réfléchit à rien et partant ne doute de rien. « Hamlet, se dit-il, un fils qui tue sa mère ou à peu près, des spectres à tout bout de champ, la comédie dans la tragédie, des scènes de folie pour tout le monde, un enterrement au cinquième acte, nous allons bien nous amuser! » Et l'on y va comme à Polichinelle. Erreur fort grave, car Polichinelle dure quelque minutes, et les drames de Shakspeare qu'on dégonfle ingénieusement de leur substance pour les soumettre à cette sorte de préparation *musico-spectaculeuse* durent cinq heures! Quel homme doué du sens littéraire et possédant quelque habitude du théâtre de l'Opéra n'avait prévu, dès l'an passé, ce qui arriverait à *don Carlos*? A quoi donc sert l'expérience? Et quand la musique s'est si mal accommodée du caractère philosophique d'un marquis de Posa, comment supposer qu'elle puisse tirer profit d'un drame qui du début à la fin s'agite dans les profondeurs de la conscience, d'un drame où l'amour joue un rôle si effacé, où l'idée esthétique et morale ramène inexorablement tout à soi, où les coupables et les innocens, les amis et les ennemis, les vainqueurs et les vaincus, tout le monde meurt, où finalement, comme pour châtier la faiblesse du héros qui n'a point su au moment donné se résoudre à verser le sang voulu, un bain de sang inonde le théâtre. A tout prendre, on admettrait le géant Beethoven méditant quelque symphonie sur une conception pareille. Tout le reste ne saurait être qu'un jeu de marionnettes auquel le public donnera tort ou raison, selon la somme d'agrément ou d'ennui qu'il en retirera.

Pour l'agrément, hâtons-nous de le dire, il y aura M<sup>lle</sup> Nilsson. Il était évidemment dans les desseins de la Providence que la gracieuse cantatrice du Théâtre-Lyrique naquît en Suède pour représenter un jour à l'Opéra la Danoise Ophélie, « fille de tant de héros! » Voyez plutôt cette taille élevée et flexible, ce regard bleu et transparent, cette physionomie empreinte de toutes les mélancolies du Nord, ces longs cheveux blonds qui, dénoués et flottans, feront si bien dans une scène de folie; car ce sera la nouveauté de cet opéra d'*Hamlet* de nous montrer ce qui jamais encore ne s'était vu, ni dans *Lucie*, ni dans *les Puritains*, ni dans *l'Étoile du Nord*, ni dans *la Muette*. A côté de la folie simulée d'Hamlet, il y aura la folie vraie de sa maîtresse, et ce que, dans la langue universelle dont il dispose, le plus grand des poètes qui jamais aient existé n'a point su ni voulu clairement définir, puisque la discussion sur cet éternel sujet se perpétue, — les violoncelles et les clarinettes, selon toute apparence, nous l'apprendront. « Bedlam royal, odéon des morts et des fantômes! » Chateaubriand, sans y songer, entrevoyait le programme, et si j'étais compositeur de musique et

que j'eusse la faiblesse de vouloir écrire un opéra d'*Hamlet*, c'est à cette donnée-là que je me tiendrais.

Rentrons dans la littérature pour un moment. M. Taine veut absolument identifier Shakspeare avec Hamlet, tandis que les Allemands, et particulièrement Gervinus, prétendent qu'entre les divers types de sa création Henri V est celui qui ressemble le plus au poète. J'estime que des deux côtés on doit être dans le vrai, en ce sens qu'Henri V me paraît représenter la jeunesse et Hamlet l'âge mûr de Shakspeare. D'ailleurs la personnalité de l'homme, elle est partout et nulle part; chacun de ses drames en contient quelque chose sans qu'il soit possible de confronter celui-ci plutôt que celui-là avec tel ou tel événement de son existence. L'œuvre de Shakspeare me représente assez bien un monde derrière lequel un invisible créateur se dérobe. C'est donc ce monde qu'il faut interroger sans relâche pour se rendre compte et de la grandeur de l'individu et de quels efforts il fut capable. Je dis de quels efforts, car on aurait tort de s'imaginer que, même à de pareilles natures si prodigieusement douées, les conditions de travail et de développement progressifs puissent être épargnées. On naît Shakspeare, et on le devient. Toute couronne, même celle de l'intelligence, veut être conquise, et l'aigle ne vole que lorsque ses ailes ont poussé. L'ignorance de Shakspeare est une de ces vieilles histoires qui désormais n'ont plus cours. Ce qu'on n'ignore plus aujourd'hui, c'est qu'il savait tout ce que savait son temps, plus ce quelque chose que l'instinct divinatoire révèle au génie, et ce temps placé sur la limite de deux mondes, entre le moyen âge plein de fantômes qui sombre dans l'océan du passé et l'ère nouvelle dont l'aurore va poindre, — ce temps, il faut le reconnaître, était merveilleusement combiné pour aider aux facultés créatrices dans tous les genres. Aussi quel mouvement et quel essor ! Luther, Colomb, Michel-Ange, Raphaël, Dürer, Tasse, Palestrina, Calderon, et finalement pour terme suprême l'enchanteur Prospero-Shakspeare, le magicien dont le miroir réfléchira pour l'éternité le tableau d'une période comme il n'y en a pas deux dans l'histoire de l'esprit humain.

La réformation gouvernait l'Angleterre; Londres, par l'activité de son commerce, l'accroissement et le bien-être de sa population, comptait au premier rang des capitales de l'Europe; la liberté de penser ouvrait à l'intelligence des horizons nouveaux. Avec le sens de l'antiquité renaissante, le goût des langues anciennes s'éveillait; la poésie classique, la mythologie, passionnaient les hautes classes à un point qui ne s'est jamais vu, qui ne se reverra jamais. Les jeunes filles apprennent le grec et le latin; la reine Élisabeth lit Isocrate, traduit Horace et Plutarque. Ses appartemens étaient tapissés de sujets empruntés à *l'Énéide*, et lorsqu'elle apparaissait



au matin Diane en personne la recevait, invitant la vierge-reine à chasser dans cette forêt de Windsor où pour sa chasteté nul Actéon n'était à craindre. « Une étoile dansait au ciel quand elle vint au monde ! » Pas un gala de cour, un *drawing room* où l'allégorie ne serve à la glorification de la gracieuse et docte souveraine. Ce commerce avec les dieux, les nymphes et les satyres de l'antiquité s'était peu à peu, d'en haut, répandu dans le peuple, et s'y mêlait avec la croyance aux fées, aux elfes, aux géans, aux kobolds, aux fantômes, devins, sorciers et nécromanciens. Instant d'arrêt pour les sciences et la poésie au lendemain des plus terribles guerres qui aient ensanglanté le vieux sol anglais ! Le siècle finissait à peine de ces combats à outrance, de ces furieuses luttes dynastiques dont les horreurs chevaleresques semblent encore accroître la profondeur de la scène. Quels temps furent jamais plus favorables pour l'avènement d'un grand poète ? Le présent, l'avenir, lui soufflent au visage leurs fraîcheurs matinales : liberté de conscience, libre examen ! Le soleil du passé, qui se couche derrière lui, laisse en se retirant dans son âme comme un dernier reflet des épouvantes, des traditions et des superstitions du moyen âge, et comme celui que l'esprit de Dieu porte au-dessus des flots, l'orgueil de tout un peuple, l'orgueil de la grande nation britannique le soutient !

Shakspeare n'a qu'à se laisser faire, qu'il soit ce qu'il voudra, profond ou jovial, grave ou léger, mélancolique ou bouffon, terrible ou fantasque, la sympathie, les applaudissemens de son temps ne lui manqueront pas. Entre ce poète si bien venu à son heure et l'Angleterre, l'accord règne d'avance, accord intellectuel, moral, préparé par l'éducation, commandé par l'instinct de race. « Shakspeare, dit Gervinus, c'est la race saxonne ; » mieux vaudrait dire : « Shakspeare, c'est l'Angleterre ; » car ces œuvres impérissables que l'esprit humain revendique aujourd'hui comme sa propriété furent bien le produit d'un moment et d'un pays, et c'est avant tout à son temps que s'adresse le génie de Shakspeare. Il fait ce qu'il veut ; je le répète, son art est un miroir où la nature et le monde se reflètent, il reproduit ce qu'il voit, et comme il ne voit que la nature, n'entend que le vrai, il se trouve avoir écrit pour tous les temps. Chercher la vérité fut son génie, mais la rendre avec cette exactitude, cette précision, fut son art, sa science. Assez parler d'instinct, de divination ! Shakspeare savait. Avant d'avoir encore quitté Stratford, il lisait Plaute. Son premier essai dramatique, *les Méprises*, est une imitation libre des *Menechmes*, dont le texte latin ne fut traduit en anglais que quatre ans plus tard.

On voit par ses œuvres mêmes qu'il puisait aux sources originales ; il était assez familier avec le français et l'italien pour aller y prendre

de première main les ballades et les nouvelles qui servent de sujet à quelques-uns de ses drames. Avant d'écrire *le Marchand de Venise*, *Roméo et Juliette*, *Othello*, Shakspeare, c'est un fait désormais constant, fit un voyage en Italie, et comme Albert Dürer et les grands artistes du nord parcourut les localités célèbres, étudia sur place les mœurs qu'il devait si merveilleusement mettre en lumière. Quel passant a jamais traversé Vérone sans y évoquer le souvenir de *Roméo et Juliette*? Deux chroniqueurs qui, bien avant Bandello et Girolamo della Corte, ont raconté cette ineffable tragédie d'amour, Luigi da Porta et Masucchio de Salerne, en placent le théâtre à Sienne; mais Shakspeare a voulu que ce fût Vérone, et la poésie, une fois de plus, a, selon le mot d'Aristote, vaincu l'histoire. Essayez donc de chercher la trace des deux amans ailleurs que dans la Vérone des seigneurs de la Scala. Parmi les trente-six palais dont s'enorgueillit encore aujourd'hui la fière cité du moyen âge, il en est au moins trois où l'on aimerait à se représenter la scène du bal. Ces fenêtres à ogives, ces balcons de marbre si curieusement fouillés, ces vastes murs couverts de fresques à demi effacées, on se plairait à les interroger. N'est-ce point là en effet que Roméo, déguisé en pèlerin, rencontra pour la première fois Juliette, et que l'adorable enfant à cette apparition soudaine s'écria dans le naïf pressentiment de sa destinée :

Come hither, nurse : what is you gentleman?  
 Go, ask his name : — if he be married,  
 My grave is like to be my weddingsbed.

Eh bien! non, l'ironie des choses a voulu que les lieux immortalisés par la plus poétique des légendes fussent aujourd'hui une auberge de rouliers. Non loin de la *Piazza delle Erbe*, dans la *via Cappello*, s'élève un bâtiment massif, dégradé, suant la puanteur. Dans la cour humide, les poules gloussent sur le fumier, les charrettes attendent que les gens du marché reviennent atteler. Comme nous rôdions silencieusement autour de l'édifice, la *padrona*, une robuste commère haute en couleur nous engagea verbeusement à parcourir les salles intérieures du palais; c'était déjà trop du dehors! Un chapeau taillé dans la pierre au-dessus de la porte dénonce au regard de l'étranger la résidence supposée, sinon très authentique, des *Cappelletti*, et ce qu'on peut dire de mieux à l'avantage de cette mesure, c'est qu'elle est assez vieille pour avoir vu les temps du prince Escalus :

Che'n su la scala porta il santo uccello.

A l'extrémité sud de la ville, dans le jardin de l'orphelinat des franciscaines, on vous montre le sarcophage où jadis les corps des

deux amans furent scellés. Près de là s'élevait le cloître du bon frère Laurent, que la chronique nomme Leonardo. Il fut un temps où ce cercueil de marbre servait de baquet aux lavandières et d'abreuvoir aux animaux. Hélas! qu'est-ce que de nous et de la poésie? que deviennent les choses? La villa de Mécène avec ses cascates est une fonderie, le Styx fait tourner des moulins, on pêche des huîtres grasses dans l'Averne, le Forum de Rome est un champ aux vaches, et le cercueil de Juliette une auge à pourceaux! Cependant l'horrible profanation eut son terme, la pieuse relique fut rendue au culte des touristes, et, le croira-t-on? celle qui remit en honneur ce poétique souvenir s'appelait Marie-Louise, la veuve inconsolable de Napoléon, la sentimentale Juliette du Roméo corse!

N'importe, ici les curiosités n'ont que faire. Il suffit de poser le pied sur ce sol de Vérone pour se sentir à l'instant en plein théâtre de la plus romantique des histoires que le génie d'un poète ait immortalisées. Vérone tout entière, avec son architecture moyen âge, ses palais silencieux, ses églises de marbre, ses magnifiques ponts, ses tours superbes, ses jardins en terrasse, ses cimetières, ses vieux débris d'antiquités romaines, — la romantique Vérone se montre à vous comme le cadre naturel, indispensable du poème de Shakspeare, et les âmes de Roméo et de Juliette, partout ailleurs absentes, répondront éternellement à qui saura les évoquer dans ce petit coin de terre de *Santa-Maria-l'antica*, où, non loin des splendides tombeaux des héros de sa race, reposent les ossemens de l'excellent prince qui, rappelant à la concorde tant de pères et de chefs de famille désolés par ces sanglantes funérailles, s'écrie en joignant leurs mains au-dessus des cadavres des deux innocentes victimes :

« Le jour d'aujourd'hui apporte un sombre apaisement; le soleil se voile de douleur; allez et vous entretenez de ces tristes choses. Il y en aura de pardonnés, d'autres qui seront punis, car onc ne fut plus lamentable histoire que celle de Juliette et de son Roméo (1)! »

A Londres, Shakspeare ne cessa point de vivre en communication avec les esprits les plus cultivés de son temps; histoire, poésie, critique littéraire, philosophique et théologique, il lisait tout; les

(1) A glooming peace this morning with it brings;  
The sun, for sorrow, will not show his head :  
Go hence, to have more talk oh there sad things;  
Some shall be pardon'd, and some punished!  
For never was a story of more woe  
Than this of Juliet and his Romeo.

(*Roméo et Juliette*, scène dernière.)

ouvrages nouveaux dont ses moyens ne lui permettaient pas d'enrichir sa bibliothèque, déjà pourtant fort respectable, passaient des mains du comte Southampton, son ami, dans ses mains. Avec cette sûreté de coup d'œil, cette ouverture, cette profondeur d'intelligence, cette instantanéité de perception, on devine ce que devaient produire ces lectures. C'était l'abeille faisant son miel de tout. A chaque page de ses œuvres, vous en avez le témoignage. Il savait par cœur la rhétorique de Wilson, l'histoire naturelle de Pline, tenait commerce avec les Grecs et les Romains, les Italiens et les Espagnols. Et toutes ces notions studieusement emmagasinées, toutes ces clartés si diverses, se transformaient ensuite par la méditation, l'observation, le travail secret, inconscient du génie, en facultés originales, en forces immédiates, en élémens personnels de vie et de création. Autrement comment nous expliquerions-nous cette incroyable justesse dans les descriptions, cette science imperturbable des lieux, des mœurs et des usages, cette infinie et suprême connaissance du détail que la simple expérience pratique ne donne pas, et qu'au plus profond de l'abîme le génie de son œil de faucon ouvert dans l'espace s'en va saisir? Que fut Shakspeare dans sa jeunesse? On se le demande encore. Que ne fut-il pas? Tour à tour apprenti gantier, garçon marchand de laine et garçon boucher, tout cela pour se rendre utile à son père, puis maître d'école et greffier chez un des sept avocats de sa ville natale, ce qui ne l'empêche pas de se farcir la cervelle de médecine et de théologie. « Jurisprudence et philosophie, théologie et médecine! » c'est le répertoire du docteur Faust, mais, grâce à Dieu, sans que la moindre diablerie intervienne, et cette fois pour la plus grande gloire de la seule humanité. — Parmi tant d'ouvrages fouillés dans ce monde qu'on appelle l'œuvre de Shakspeare, tant de volumes considérables où d'illustres spécialistes se sont appliqués, la *faune* de Shakspeare, sa *flore*, sa *médecine légale*, sa *géographie*, il en est un, que j'ai là sous les yeux, uniquement consacré à relever, à commenter sa vaste érudition biblique. Et sa physique donc? et son astronomie? César parlant de la fixité de l'étoile polaire, Cressida invoquant, bien avant que Newton soit né, les lois de la pesanteur et de l'attraction! « Mon amour, dans sa puissance et dans sa force, est comme le centre éternel de la terre, lequel attire tout à soi! » A lire ses drames-chroniques, on jurerait qu'il a vécu l'histoire d'Angleterre depuis Richard-Cœur-de-Lion; ses connaissances nautiques sont d'un capitaine de vaisseau. On lui reproche d'avoir mis la mer en Bohême, fait de Delphes une île: erreurs graves sans doute; mais à côté de la topographie véritable il en est une symbolique bien autrement utile en poésie, et dans celle-là Shakspeare n'a jamais failli. En Danemark comme en Égypte, il est chez lui, et Vé-

rone aussi bien que Syracuse, Venise, Athènes, non moins que Chypre, l'ont eu pour citoyen.

Voilà pour le monde extérieur; quant aux principes sur lesquels se fonde son art de créer des caractères, Hamlet, dans la scène des comédiens, se charge de les formuler devant nous. « Dans le passé comme dans le présent, l'unique but du théâtre est la nature. Qu'il vous suffise en quelque sorte d'offrir un miroir à la nature, un miroir où la vertu réfléchisse ses propres traits, le vice son image exacte, où le siècle imprime sa physionomie... » La vie sous toutes ses formes, la vérité partout et toujours, il ne connaît pas d'autres secrets. Et quelle abondance de caractères, quelle variété de types! De Roméo à Richard, d'Hamlet à Macbeth, de Timon à Iago, quelle suite nombreuse d'individualités tragiques ou bouffonnes, de personnalités intermédiaires : courtisans éhontés, faux amis, flatteurs infâmes! Opposez *le Roi Lear* aux *Joyeuses commères de Windsor*, le *lacrymæ rerum* d'un monde qui s'écroule à la bagatelle amusante, le clair de lune du *Songe d'une Nuit d'été* aux grondemens du tonnerre de Dunsinan. Ici lady Macbeth et les filles dénaturées, là Juliette, Ophelia, Desdemona, Cordelia, Miranda, Porcia, Perdita! Et toujours à côté du personnage dominant une figure un peu en sous-ordre qui le complète, un autre *moi* caché dans les profondeurs de l'être, et dont il importe de montrer au spectateur l'existence qui, pour le moment, disparaîtrait sous l'orageux conflit des passions : Horatio dans *Hamlet*, le fou dans *le Roi Lear*, Mercutio, Benvolio dans *Roméo et Juliette*, Alcibiade dans *Timon*! La nature elle-même devient partie intégrante du drame, joue son rôle : révélations secrètes de la vie de l'âme, mystérieux pressentimens qu'un art vraiment incomparable associe à l'action par le plus poétique symbolisme! Quand un roi Lear tombe, il convient que la nature se trouble et prenne part à ce désastre épique, à l'écrasement de cette majesté. C'est la nuit, au bord de l'abîme, que le sceptique Hamlet recueille les confidences du spectre de son père, et la belle Ophélie, après s'en être allée de vanité en folie, tombe du saule et se noie. Les jardins de Belmonte dans *le Marchand de Venise*, l'adorable scène du balcon dans *Roméo et Juliette*, tableaux inspirés du même symbolisme! *Matrices omnium, id est elementa rerum*, dit Paracelse. Shakspeare remonte aux matrices des choses, épouse l'idée-mère et ne s'en sépare plus. Qu'on interroge les premières scènes de *Jules César*, de *Coriolan*, de *Macbeth*, tout l'avenir de la pièce est là, préparé, présenté. Brutus méditant sur les futurs destins de Rome regarde le ciel et le trouve fermé; César marchant au Capitole, où les poignards l'attendent, fait taire les musiciens qui l'accompagnent. Métaphysique si l'on veut; mais quels coups de théâtre valent de pareils traits?



On n'expérimente point avec Shakspeare. Rien d'inutile, partant rien à couper, l'idée est une. Chacun répond de tous et tous de chacun; l'esprit du personnage dominant règne sur l'ensemble et pénètre les moindres détails. Dans *Roméo et Juliette* par exemple, l'amour anime tout, féconde, embaume, réjouit tout. Comme dans ces nuits de mai où le rossignol chante, où des grappes de lilas et d'aubépines s'exhalent d'ineffables ivresses, tout le monde est sous le charme de l'amour, tous depuis la nourrice jusqu'aux amis du jeune gentilhomme véronais, jusqu'aux infimes serviteurs causant, bavardant, plaisantant, ironisant. Avec *Lear*, le ton se hausse, la nature humaine est dépassée, nous sommes chez Eschyle et n'en bougeons, car la majesté royale est en jeu; dans *Hamlet* au contraire, c'est à qui raisonnera, ergotera. Polonius, bonté divine! Polonius lui-même qui philosophe, et les fossøyeurs qui s'en mêlent aussi! Et cela, — ne le perdons jamais de vue, — chacun selon son mode particulier d'éducation, son rang et les mœurs de la classe où il est né, car avec Shakspeare les gens du commun ne parlent point comme les princes. La prose et les vers viennent à leur tour, et ces modulations dans le langage, loin d'être un effet du caprice ou de la fantaisie du poète, sont peut-être ce que l'art de créer des caractères a produit de plus savant. Je me suis bien des fois donné le plaisir d'étudier Shakspeare au point de vue de ces tonalités du langage; il y a là sans aucun doute les plus intéressantes découvertes. Tel passage pris au hasard contient en quelques lignes tout un personnage. L'amour, selon que les types gracieux dans lesquels il s'incarne sont du nord ou du midi, a ses irradiations caractéristiques, la mélancolie creuse son contre-point, la vantardise embouche son trombonne. A ce discours prétentieux, infatué, à ce grossier contentement de soi, je reconnais le marchand enrichi, le parvenu Capulet; ce flux de mots incohérens, ce pathos émouvant et vulgaire, ce perpétuel gloussement de la poule couvant son poussin, me disent : Voilà la nourrice, et ces railleries échangées bruyamment, ces provocations et ces ripostes me suffisent pour savoir, même en fermant les yeux, quelle espèce de monde occupe la scène. Partout la loi de l'expression observée dans ses nuances les plus délicates, partout l'accent qui convient à la situation, au caractère, à la disposition spéciale où ce caractère se trouve être pour le moment.

Nul n'est allé si avant dans la peinture du portrait, dans la *physionomistique* pour employer un mot barbare qui mieux que tout autre exprime ma pensée. Shakspeare, qui dans les grandes lignes de ses conceptions se rapproche des Grecs plus qu'aucun moderne, s'en éloigne par le détail, le rendu, le fini des caractères. L'art

grec crée des types, Shakspeare individualise. C'est la différence de l'école hollandaise avec la plastique des anciens. De là, cette variété d'idiomes, cette intervention soudaine du burlesque, du trivial en plein cothurne, qui donne, par le contraste, à son style un ressort si vigoureux et fait de lui le plus grand comique en même temps que le plus grand tragique qui fut jamais. On l'a comparé à Rembrandt. Il est tout aussi bien Raphaël, Michel-Ange, Rubens, mais garde ceci de commun avec l'école hollandaise de savoir manier, en d'imperturbables conditions, à son idéal, le réel, le vulgaire même, pourvu qu'il soit humain.

## II.

Ici, j'arrête, il en est plus que temps, ces réflexions sur Shakspeare, et je me demande si, avant d'aborder un des plus grands sujets qu'il y ait au théâtre, M. Gounod a bien réfléchi aux conditions nouvelles qui s'imposent désormais au musicien assumant une pareille tâche. Ces conditions en effet ne sont plus telles qu'aux beaux jours des Steibelt, des Zingarelli, des Vaccaï et des Bellini. A cette bienheureuse époque, la mélodie suffisait aux nécessités d'une partition. Un compositeur s'inspirait de l'idée telle quelle de son poème, et partait de là pour écrire des cavatines, des duos, des chœurs et des morceaux d'ensemble. Nous rions aujourd'hui du système. Ce que nous avons inventé vaut-il beaucoup mieux? *Chi lo sa?* « Je peins les belles femmes, disait Titien, parce qu'elles sont belles, » et nous ne voyons pas que la peinture en soit plus mauvaise. — Je chante des cavatines, disaient les Cimarosa, les Rossini, les Bellini, parce que c'est ma vocation, ma langue à moi, et qu'autrement la mélodie m'étoufferait. — Nous avons changé tout cela, ou plutôt tout cela désormais est changé. Il ne s'agit point de recommencer l'éternel procès. Décadence ou progrès, bien ou mal, question oiseuse et rebattue qu'il faut maintenant laisser aux imbéciles en quête d'un bon dada de manège pour leur petit carrousel hygiénique.

L'art musical va se compliquant de plus en plus, voilà le certain. De simple qu'il était, il devient complexe. Comme ces fleuves qui débordant entraînent dans leur cours mille débris, à mesure qu'il avance, nous le voyons se grossir d'une foule d'éléments étrangers qu'il charrie vers l'océan. Bienfait ou fléau, n'en remercions, n'en accusons personne que le temps, dont c'est l'œuvre et qui ne veut plus de mélodistes purs. La preuve, c'est qu'il a cessé complètement d'en produire, même en Italie, où, — singulière coïncidence et qui ne pouvait échapper à la sagacité critique d'un Rossini, — avec le

règne de la politique a commencé le règne de la musique de chambre et du quatuor!

Aujourd'hui donc, au plein d'une transformation très discutable en ses avantages, mais sur laquelle il n'y a pas à revenir, étant donnée la somme de littérature, de richesses extra-musicales dont le trésor d'une partition doit abonder, écrire à l'italienne une partition de *Roméo et Juliette* passerait pour une de ces entreprises qui peuvent réussir devant un public attiré par la foire de l'exposition et ne sachant où porter son argent et son enthousiasme désœuvré, mais qui déconcerterait la légitime attente des gens formés aux leçons de l'art du temps. D'ailleurs M. Gounod n'est point un mélodiste, et sur ce terrain de la cavatine Bellini le battra toujours. Est-ce un lettré? Je l'entends dire aux musiciens; mais alors il faut que sa littérature se soit plus spécialement appliquée aux anciens, comme on pourrait au besoin s'en convaincre en parcourant certaines de ses partitions démodées, — *Sapho, Ulysse, Philémon et Baucis*, — car à coup sûr Shakspeare n'est pas son fait, et l'on s'étonne, en présence de cette partition de *Roméo et Juliette*, qu'une imagination si ingénieuse et si curieusement douée n'ait pas mieux su rendre le caractère d'un tel sujet. A défaut de science (de science littéraire, bien entendu, et d'intime connaissance de l'œuvre de Shakspeare), il semble que la divination aurait dû parler. Rossini composant jadis *Otello* en savait encore moins, je suppose, sur le chef-d'œuvre que M. Gounod, si j'en juge par sa musique, n'a l'air d'en savoir; mais le génie a de ces révélations dont le simple talent ne se doute pas. C'est à une inspiration de ce genre que Rossini, à une époque de sa vie où la lecture ne lui avait encore rien appris, dut, après deux actes interminables d'école buissonnière et d'erreurs, de se rencontrer face à face et comme par hasard avec la pensée dramatique du chef-d'œuvre; mais, je le répète, de telles bonnes fortunes n'arrivent pas à tout le monde. Je ne mets point en question la valeur musicale de la partition de M. Gounod, grammaticalement c'est peut-être exquis, impossible de faire parler aux instrumens une langue plus élégante et plus diserte. Cette musique, jamais tendre, jamais passionnée, rarement en situation, a des détails qui vous enchantent, des enroulemens décoratifs qui vous rappellent les arabesques de Raphaël dans les loges du Vatican. Beaucoup d'afféterie, de maniérisme, une mosaïque d'idées abstraites, quelque chose de posthume jusque dans l'instrumentation, rien pour le cœur, rien pour les sens, mais par momens les plus délicates gourmandises pour l'esprit : tout cela presque sans rapport avec le sujet et se contentant d'effleurer l'anecdote. Il y a quelque part, tandis que le page de Roméo va et vient cherchant son maître, vingt ou trente mesures de symphonie qu'on croirait

écrites par la plume d'un Mendelssohn. M. Gounod se complaît à ces divagations.

On prétend que le véritable sens d'une lettre se doit lire dans les interlignes; c'est dans ces morceaux à côté, dans ces intermèdes, qu'il faut étudier les partitions de M. Gounod. Je dis les partitions, car il en est de celle-ci comme des autres : absence complète de vie dramatique, de vérité, de couleur, d'originalité dans la peinture des caractères, et dans l'expression des sentimens le style conventionnel de la tragédie classique; en revanche, un luxe inoui d'accessoires, mille floraisons plus ou moins parasites, des méditations en majeur et en mineur, des préludes, des *suites* pour l'orchestre et pour les voix, des feuilles d'acanthé fouillées dans le plus pur Paros par le ciseau le plus savant. Il se peut qu'au théâtre M. Gounod n'occupe qu'un rang secondaire, qu'il passe pour un peintre assez médiocre des passions, toujours est-il que je ne connais pas de plus fin, de plus expert ornemaniste. Que de curiosités amusantes dans cette partition, et quel choix *avantageux* des plus jolis dessins sur étoffe! Une ouverture à compartimens comme dans *le Vaisseau fantôme*, des processions avec la croix et la bannière et l'orgue comme dans *Mireille*, des estocades et des papotages d'amoureux à la fenêtre comme dans *Faust*! Avec cette manie qu'on a de ne plus faire de pièce et de tailler brutalement dans un chef-d'œuvre les cinq ou six scènes principalement pittoresques qu'on présente au public en manière de tableaux sans se donner la peine de les relier entre elles par le moindre ressort dramatique, on en arrive à produire cette mirifique illusion qu'il vous semble toujours assister au même spectacle. « Ça, *Roméo et Juliette*, s'écriait plaisamment un de nos voisins de stalle; mais non, c'est encore Faust et Marguerite, vous verrez que nous n'en sortirons jamais! Il n'y a que le décor de changé; ce qui se passait *côté cour* se passe maintenant *côté jardin* ou *vice versa*, voilà l'unique différence. » A quoi nous aurions pu répondre : « Vous vous trompez, c'est bien *Roméo et Juliette* qu'on a voulu faire, mais si peu qu'en vérité Shakspeare ne s'y reconnaîtrait pas! »

Steibelt, Zingarelli, Vaccaï, Bellini, avaient-ils donc tari la source, épuisé tout ce qu'il y avait à dire, et fallait-il absolument s'en tenir à l'éternelle anecdote des amans de Vérone ressassée par les librettistes italiens? Aujourd'hui comme avant, le *Roméo et Juliette* de Shakspeare reste à faire. Qui ne se rappelle cette magnifique exposition d'un mouvement si beau, si entraînant, si musicalement dramatique, véritable prologue de la pièce, auquel on a substitué une exhibition de figures de cire récitant une mélopée? Toujours des tableaux vivans, des vignettes qu'on encadre dans de la musique! Shakspeare ne connaît, lui, ni ces mignardises ni ces *trucs*; il va

de prime saut à la vie, à l'action. Cette première scène de *Roméo et Juliette* n'a trouvé son pendant au théâtre que dans l'introduction du *Don Juan* de Mozart. Point de paroles vaines, de tirade; le drame se pose de lui-même : d'abord les serviteurs des deux maisons rivales engagent la querelle, puis insensiblement le flot de haine s'enfle, grossit, devient torrent; c'étaient des valets tout à l'heure, voici maintenant les cliens, les amis, les chefs des deux familles accourant l'épée à la main, et finalement le duc souverain. Je défie qu'on imagine une entrée en matière plus grandiose. Sur un pareil motif, sur cette large et forte assise, l'homme qui a écrit le premier acte de *l'Africaine* aurait établi carrément le péristyle de son œuvre. M. Gounod, très circonspect, l'écarte et lève la toile sur le bal. Sa pièce s'ouvre comme un opéra italien, comme *Rigoletto*.

Cueillez les roses  
Pour nous écloses!

Après un air du père Capulet, air qui ne serait pas déplacé dans la bouche du signor Magnifico de la *Cenerentola*, Mercutio dit sa chanson de la reine Mab. J'écoute cet orchestre charmant, délicat, qui s'épuise en mille gentillesses descriptives, et je pense au *scherzo* de la symphonie de M. Berlioz. Enfin Juliette se montre, et tout de suite un motif de valse comme dans *Mireille*. Ne perdons pas de temps, s'il vous plaît. Attendrons-nous la scène des tombeaux pour tirer nos feux d'artifice? Il faut bien s'égayer un peu; nous n'aurons pas toujours quinze ans.

Quinze ans, ô Roméo! l'âge de Juliette!

a dit Alfred de Musset pressentant M<sup>me</sup> Carvalho dans ce rôle. La cantatrice enlève cette valse avec une bravoure extraordinaire. Pour la légèreté, la sveltesse de la désinvolture, ce n'est peut-être pas tout à fait l'alouette; mais pour la voix c'est à coup sûr le rossignol :

It was the nightingale, and not the lark.

N'importe, je ne puis me faire à de pareils anachronismes, et ne saurais voir sans tristesse Juliette ainsi déguisée en Elvire des *Puritains*. A la place de ce *trois-temps*, donnez à chanter à M<sup>me</sup> Carvalho la polonaise d'entrée, *Son vergin vezzosa*, et ce sera, pour la couleur locale et le caractère dramatique, absolument la même chose, plus la mélodie de Bellini, laquelle a du moins l'avantage de ne pas être une redite du *Bacio*.

Il est de mode aujourd'hui d'étaler à tout propos les principes de M. Richard Wagner. Pas un musicien, du plus obscur au plus renommé, qui ne s'imagine devoir à sa propre considération de mon-



trer aux honnêtes gens qu'il connaît cette formule, ainsi que la manière de s'en servir. « Dépêchez-vous d'user de ce remède pendant qu'il est en train de guérir, » disait un médecin homme d'esprit. La recette du fameux docteur de Munich est un peu de ce genre. Nous l'employons à tout pour le moment, et, comme c'est principalement de la mélodie qu'elle a pour objet de guérir son monde, il va sans dire qu'elle trouve des cliens fanatiques parmi ceux-là surtout que le mal n'a jamais affectés. Quoi qu'il en soit, cette drogue-là fait son chemin; les uns l'emploient à haute dose, et tout aussitôt on les voit crever, tandis que d'autres mieux avisés, M. Gounod par exemple, ne la mêlent à leur économie que dans une sage mesure. Le *wagnérisme* a cela de bon qu'il nous sert généralement à maximiser notre impuissance. La mélodie me tient rigueur, périsse la mélodie! Je n'ai jamais su ni construire un finale, ni développer un morceau d'ensemble, proclamons le règne de la mélopée, que nous appellerons la *mélodie continue*, justement parce qu'il n'y a pas de mélodie : *lucus a non lucendo!* Ce qu'une saine interprétation de la doctrine ne saurait approuver chez M. Gounod, c'est son hésitation. Sans aucun doute, il croit au wagnérisme; mais sa pratique a des lacunes, sa foi ne s'étend point au-delà de telle ou telle circonstance. Que le système cesse un moment d'être un prétexte à son manque d'inspiration, et l'inconstant disciple s'empressera de tourner le dos au système: qu'une mélodie lui parte aux pieds tandis qu'il est en train de piocher le sol de la mélopée, et soudain il va planter là sa stérile besogne pour courir après la mélodie, fût-ce une valse, un pontneuf. En ce sens, M. Gounod me rappelle cette belle dame du siècle dernier qui à la cour, au théâtre, dans les salons et jusque sur le turf, bataillait pour *Tannhäuser* et *Lohengrin*, et, rentrée chez elle, dans l'intimité, n'avait pas de plus exquis régal que de jouer à tour de bras sur son clavecin les motifs de *la Belle Hélène*, de *la Vie parisienne* et de *la Grande-Duchesse de Gerolstein!*

Le *Roméo et Juliette* de Shakspeare m'apparaît comme un immense contre-point, comme la *fugue* la plus savante, la plus forte, la plus vaste qui se puisse écrire sur le thème amour. Tout le domaine est parcouru, mesuré, décrit par le poète, de la fleur la plus tendre au fruit en sa plénitude, de la hauteur à l'abîme, de la joie et de la folle ivresse à l'infortune la plus navrante, au désespoir, à la mort! Et le secret de la prodigieuse attraction de ce drame, de son irrésistible intérêt, c'est qu'il ne représente pas seulement *cet* amour, mais *l'amour*, — l'amour dont tout être vivant et pensant a plus ou moins senti l'atteinte. Rayon du ciel, étincelle divine tombée d'un globe supérieur sur notre terre de misère, l'amour ne saurait jamais s'amalgamer avec le monde. Quoi qu'il fasse, il lui

faudra vivre de douleurs et de privations, lutter, combattre dans la peine, le deuil et l'agonie, ou s'aplatir dans le terre-à-terre et l'ennui quotidien du ménage. L'amour, messenger d'en haut, foule en étranger le sol de ce monde, celui à qui Dieu confia le rayon sacré porte en soi comme un symbole mystique. C'est un élu; un signe particulier le désigne à la haine, à l'outrage. Il peut renoncer aux douceurs de la vie, se préparer aux épreuves, à la souffrance, au martyre, et cependant c'est un élu! Au plus profond de son être brûle une flamme idéale qui lui fait mépriser les biens que les autres convoitent, et l'élève au-dessus des besoins, des ambitions et des désirs vulgaires : il est comme ces Decius qu'un grand dessein possède, et qui, dévoués à la mort, aspirent, dans l'air même du gouffre qui va les engloutir, les ivresses d'une volupté à jamais interdite au bourgeois paisible et bien repu. Cette consécration divine de l'amour, cette glorieuse marque d'élection qui ne permet à ceux qui en sont l'objet ni le calme ni la félicité du monde, qui les voue au contraire aux douleurs et au renoncement, cette existence dont l'irradiation n'a guère qu'une seconde, Shakspeare l'a symbolisée dans *Roméo et Juliette*. Et comme, sans que la grande majorité aille au fond du mystère, tous les cœurs en apportent en naissant le secret pressentiment, on peut compter que l'œuvre du poète vivra aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur la terre. Je vais plus loin, et je reconnais la nécessité de la souffrance pour ces infortunés bienheureux que la grâce divine a choisis. Ces héros de l'amour sont les porte-drapeau dans la bataille, et si la destinée ne les ménage pas, c'est qu'ils ont la gloire de tenir en main l'oriflamme.

Inutile d'ajouter que le personnage de M. Gounod n'a rien de cette foudroyante insolation. C'est un doux et madrigalesque jeune homme, un bel amoureux bien dolent, qui n'en finit jamais et se promène au clair de lune en rêvant de Mendelssohn sous le balcon de Juliette, comme Faust sous la fenêtre de Marguerite. Se figure-t-on M. Michot jouant ce rôle, type éternel de jeunesse, d'élégance et de courtoisie! Les Italiens, avec leur sens du drame musical, ont compris la difficulté, et de tout temps essayé de la tourner en faisant remplir le rôle par une femme. On y a vu tour à tour la Malibran, inspirée et sublime, la Judith Grisi, charmante et valeureuse dans la fière cavatine de l'opéra de Bellini, pathétique dans le finale, dont elle et sa sœur Giulia enlevaient la superbe strette avec un enthousiasme radieux. Ce n'était point Shakspeare sans doute, mais c'était de la jeunesse, de la mélodie et de la beauté! On avait devant soi, fût-ce par éclair, quelque chose de vivant et de passionné. Il y a quelques années, Johanna Wagner chantait en Allemagne l'opéra de Bellini, et j'avoue n'avoir jamais rencontré

sur la scène de Roméo plus accompli. Voix inégale, bien que formée au grand style et capable de puissans effets, la cantatrice laissait à désirer; mais, comme physionomie du personnage, c'était admirable. Élévation et sveltesse de la taille, traits charmans, de la dignité dans la grâce, de la virilité dans l'adolescence, et avec cela de l'émotion, du sentiment, l'art et l'autorité d'une tragédienne! Je sais l'objection musicale et je l'approuve : trop de voix blanches; il faut que dans un opéra la voix de ténor résonne au premier rang. Toutefois, sans marchander aux timbres les privilèges qui leur sont dus, nous entendons qu'il soit permis de réclamer en faveur de l'illusion théâtrale. Or, je le demande, est-il possible de se figurer un seul moment, un seul, Roméo sous l'apparence de M. Michot? Sa voix même, à laquelle on a si fâcheusement sacrifié, cette voix a des inégalités, des brusqueries qui vous offensent; c'est une voix de mauvais ton, et je n'en veux pour preuve que sa manière d'aborder Juliette dans le joli duo du premier acte. Quant à M<sup>me</sup> Carvalho, passe encore pour Marguerite, quoique ce fût déjà bien se risquer; mais Juliette! « Dans cette famille, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, à la troisième génération, on gaulera des fraises. » Juliette a quatorze ans (1); pour peu que M. Gounod continue à suivre cette loi de décroissance dans les rôles qu'il destine à sa virtuose, où cela nous mènera-t-il? Si l'effet musical peut avoir à tirer quelque profit de ces sortes de distributions anormales, il n'en est pas moins vrai que le drame y perd tout son intérêt, et je parle ici non-seulement de l'illusion physique absente, mais de la vérité d'expression à laquelle il vous faut, bon gré, mal gré, renoncer. Dans l'exécution de l'ouvrage de M. Gounod, M<sup>me</sup> Miolan ne se contente pas d'être une cantatrice remarquable, elle rencontre à certains endroits l'accent de la passion. Malheureusement cette passion-là n'est point d'une Juliette. Même au sortir du lit nuptial, la jeune amante de Roméo doit ignorer cette furie, ces impétueux élanemens. Ce n'est plus la scène du balcon, ce n'est plus Juliette, naïve jusque dans son désordre; c'est Valentine éperdue d'épouvante et de volupté retenant Raoul dans ses bras.

Du reste, ces deux héroïques figures de Meyerbeer, nous les avons aperçues déjà au premier tableau du troisième acte, s'agenouillant devant Marcel travesti pour la circonstance en frère Laurent. O Shakspeare! et c'est ainsi que chez nous aujourd'hui la musique interprète vos œuvres! A quoi donc ont servi les vingt an-

(1) Musset, que nous citions plus haut, dit quinze ans pour les besoins de son vers, mais Juliette n'en a que quatorze et point sonnés encore :

Or Lammas-eve at night shall she be fourteen.

(Acte I<sup>er</sup>, scène III.)

nées du romantisme, tant de traductions en prose et en vers, de commentaires, même symphoniques? « Après s'être entretenus très longtemps de leurs amours, ils convinrent qu'il fallait qu'ils se mariassent, quoi qu'il en pût arriver, et que cela devait se faire par l'entremise de frère Leonardo, franciscain théologien, grand philosophe, distillateur admirable, savant dans l'art de la magie et confesseur de presque toute la ville... A l'époque de la quadragésime, où la confession est d'obligation, Juliette se rendit avec sa mère à l'église Saint-François dans la citadelle, et étant entrée la première dans le confessionnal, de l'autre côté duquel se trouvait Roméo, également venu à l'église avec son père, ils reçurent la bénédiction nuptiale par la fenêtre du confessionnal, que le frère avait eu soin d'ouvrir. » Ainsi parle Girolamo della Corte; la scène dans Shakspeare n'est pas moins simple, moins naïve :

JULIETTE, entrant dans la cellule.

Bonjour, mon père!

LE FRÈRE LAURENT.

Roméo, ma fille, te remerciera pour nous deux... Allons, venez avec moi, et vite, dépêchons, car avec votre permission, mes chers enfans, je ne vous laisserai point seuls ensemble jusqu'à ce que notre sainte église vous ait incorporés tous les deux en un. (Exeunt.)

Pour retracer en musique un pareil tableau, on voudrait la touche d'un Fiesole, cette palette adorablement ingénue, cet angélique pinceau qui sur les murs du cloître de Saint-Marc à Florence a peint en fresque l'*Annunziata* et l'*Incoronazione*. Que fait M. Gounod? Il traite la scène à grand fracas; il étend, amplifie si bien que la légende dorée tourne au mélodrame. Le doux et pacifique frère Laurent devient une sorte de moine rébarbatif, l'inquisiteur de *Don Carlos*; l'humble et silencieux ami de l'humanité se répand en invocations, prodigue les formules. Où le calme et l'onction suffiraient, la tempête éclate, on se croirait chez Verdi, et pour que rien ne manque, une strette chaleureuse termine à l'italienne ce morceau, dont l'inopportunité seule m'empêche de louer la valeur musicale. Aussi pourquoi ce bruit inexorable? quelle manie, alors que nul incident particulier n'en réclame l'emploi, de déchaîner comme un torrent ces masses instrumentales? Deux orchestres aujourd'hui n'épouvantent personne; il est permis d'y joindre même tant qu'on voudra le chant des orgues, le carillon des cloches et le grondement du tonnerre, mais à la condition que de tout ce tapage un effet original, dramatique, sortira; car si vous n'avez rien à me dire, si c'est uniquement pour le bruit et le plaisir de me jouer des fanfares de régiment que vous rangez en batterie tous ces saxophones surnuméraires, vous n'aurez fait qu'affirmer plus victorieu-

sement votre impuissance. Il y a dans Shakspeare une scène admirable. Juliette, après avoir bu le narcotique, gît étendue sur son lit : on la croit morte; tout le monde accourt, la nourrice, la mère, Capulet, Pâris, frère Laurent; on se lamente, on prie, on pleure, puis, triste et naturel retour des choses d'ici-bas, néant de la vie et de la mort, les désespoirs se calment, les sanglots se taisent, chacun peu à peu tire de son côté, la chambre se vide, et les musiciens convoqués pour la noce restent seuls, causant et plaisantant en présence de ce cadavre.

Quand j'ai vu au début du finale du quatrième acte un orchestre sur la scène, tout de suite l'idée de ce tragique et sublime contraste m'est revenu; je me suis dit : Voici le génie de Shakspeare qui va s'emparer de son interprète! *Ecce deus superior veniens dominabitur mihi!* Ces instrumentistes mêlés aux acteurs de la pièce sont les musiciens de Shakspeare; tout à l'heure, au moment fatal, nous les verrons prendre part au même drame que les autres, — ceux de M. Gounod, composant le véritable orchestre, continueront d'accompagner. Illusion et désappointement! ce n'étaient pas les musiciens de Shakspeare; nulle flamme individuelle ne réchauffait ce corps de symphonistes engagés pour souffler dans leur embouchure. La situation n'est pas seulement abordée, et la toile se baisse soudainement sur le plus médiocre des finales sans qu'il ait une seconde été question de cette lugubre et solennelle opposition de la vie et de la mort, de ce contraste de l'idéal et du réel, dont un Weber, un Meyerbeer, eussent tiré si grand parti! J'allais oublier de nommer Rossini, ce Rossini à qui dernièrement on disait : Quel *Roméo* vous auriez pu écrire vous, cher maître! et qui modestement et spirituellement répondait : « Oui, peut-être, ... mais après *Guillaume Tell*. »

Loin de nous l'idée de méconnaître le talent de M. Gounod. Nous savons aussi bien que personne ce que mérite cette intelligence habile et déliée, cette plume de calligraphe. Tout en inventant peu, en vivant sur le fonds de ses devanciers, qu'il se contente moins d'enrichir que de faire valoir, ornant, limant, parachevant ce que les autres ont commencé, M. Gounod a son style, sa phrase mélodique, laquelle, entendons-nous, n'est point la mélodie. L'art singulier de ce talent consiste à vous leurrer, à vous enjôler, à vous attirer par d'éternels mirages. C'est la fée Morgane : semblans de mélodie, semblans de cœur, semblans de passion! Il arrive parfois à son récitatif de chanter comme une mélodie. Au second acte, vers la fin de la cavatine de Roméo, Juliette paraît au balcon et dit quelques mesures parlées d'un effet ravissant; même emploi de ce moyen, je devrais dire de cette poétique, dans la première rencontre des deux amans, quand Juliette apprend que l'homme à qui



elle vient de donner son cœur est l'ennemi de sa race, et surtout dans la scène du quatrième acte, lorsque le moine présente à Juliette le flacon : récit d'une grandeur austère, que soutient un accompagnement mystérieux dont la note lugubre et persistante a l'accent de la fatalité et sonne le glas de la mort véritable, de l'éternel sommeil au fond des tombeaux.

Ce récit, merveille de déclamation lyrique, est à mon sens le chef-d'œuvre de la partition, et je le mets fort au-dessus du fameux duo de l'*alouette*, inspiration musicale d'un ordre élevé et qui n'a qu'un tort, celui de ne pas rendre Shakspeare : trop de zèle et trop de furie, trop de rouerie technique surtout ! Ce flot des violoncelles magnifiquement épanché est là pour entraîner la salle, cet *agitato* frénétique, tout en dehors, rapproche la distance, fait vivre parmi nous de nos passions et de nos misères ces figures adorables qui veulent être maintenues dans les vapeurs discrètement éclairées du lointain légendaire. N'appuyons point si vigoureusement, prenons garde que Juliette et Roméo sont des amans comme les autres ; ce qu'ils se disent et ce qu'ils font est en somme fort ordinaire, tous les oiseaux du printemps en font autant ; l'idéal seul les élève et les sanctifie, ne soufflons pas sur ce nimbe, ne touchons pas à cet idéal, car en lui seulement repose le secret de l'innocence et de la *chasteté* d'un amour qui finalement ne se prive de rien. Ah ! combien, quand j'y songe, à ce clair de lune romantique, au sentiment naïf de cette scène incomparable, l'*hymne à la nuit* de M. Berlioz, dans *les Troyens*, répondrait mieux !

Je viens de nommer le précurseur ; bien avant que M. Gounod songeât à son imitation du chef-d'œuvre de Goethe, M. Berlioz avait écrit la *Damnation de Faust*, et la symphonie de *Roméo et Juliette* du même compositeur avait également pris date de longues années avant que l'auteur de *Mircille* eût la pensée de blaireauter son opéra sur ce sujet. Au temps où nous vivons, qui songe à la *Damnation de Faust* ? Quelle société des concerts populaires ou non populaires exécute la symphonie de *Roméo et Juliette* ? Et cependant la chose aurait son intérêt, bien des gens aimeraient aujourd'hui à se rendre compte de ces graves études où la mode et l'esprit de spéculation n'ont assurément rien à voir. M. Berlioz est un shakspearien sérieux ; son ouverture du *Roi Lear*, sa marche funèbre composée pour *Hamlet*, témoignent, ainsi que la symphonie de *Roméo et Juliette*, de la profonde connaissance qu'il possède du génie du poète. C'était la pensée de Meyerbeer qu'il y a de ces chefs-d'œuvre qu'il ne faut point vouloir transporter d'un art dans un autre, de ces conceptions venues une fois pour toutes, auxquelles on ne doit pas toucher pour les faire passer de poésie en musique.

Cette opinion est aussi la nôtre. Cependant, si la musique veut absolument se prendre à certaines grandes œuvres de la poésie, la forme instrumentale avec chœurs, adoptée par Beethoven dans la neuvième symphonie, serait encore celle qui conviendrait le mieux. M. Berlioz a trop lu Shakspeare, il a de cette intelligence incomparable un sentiment trop juste, trop profond, pour jamais se risquer dans les aventures théâtrales. Faire de ces réductions à l'italienne ou à la française de *Roméo* ou d'*Hamlet*, il n'y consentirait; mais on peut toujours méditer sur l'œuvre d'un poète, la commenter musicalement, témoin les ouvertures de *Coriolan* et d'*Egmont*, la sonate écrite par Beethoven après une lecture de *la Tempête*, les rêveries de Mendelssohn sur *le Songe d'une Nuit d'été*. Et voyez le cas particulier, il se trouve que cette symphonie de *Roméo et Juliette* touche de plus près au vrai drame que l'opéra du Théâtre-Lyrique, qu'elle serre plus étroitement, je ne dirai pas seulement l'esprit du poète, mais les situations de sa pièce. La vigoureuse scène d'exposition, écartée ailleurs, forme ici le prologue. On assiste aux démêlés de la valetaille, à ce *crescendo* qui fait la traînée de poudre, et du plus bas monte en un clin d'œil jusqu'au prince. La mélancolie de Roméo songeant à Rosalinde compose l'introduction du premier morceau, que termine en brillant *allegro* le bal chez les Capulets. Pour l'*adagio*, la scène du bal s'offrait d'elle-même, et le finale décrit et développe les caractères et les incidens de la tragédie. Quant au *scherzo*, la reine Mab devait naturellement en fournir le sujet. Là du moins nous apparaît dans le charmant éclat de sa verve humoristique l'aimable personnage de Shakspeare, qui n'est dans l'opéra qu'un assez triste comparse. « L'orgueil de Mantoue, dit Ovide, c'est Virgile; mais la joie de Vérone, c'est Catulle! » Ce Catulle, il faut que Shakspeare l'ait connu, car le seigneur Mercutio a comme un faux air du joyeux ancêtre véronais; quel dommage qu'à son tour M. Gounod ait si peu connu Mercutio! Écoutez ce *scherzo* de la symphonie, Mendelssohn lui-même ignore l'infinie ténuité de ce langage; on dirait un orchestre de mouches, mystères d'une nuit de mai! bruissements sourds des elfes causant avec les roses, chuchotements de violettes! Dans l'*adagio*, vous avez comme une illustration musicale de la scène du balcon. Ici Roméo, là Juliette, les voix s'appellent et se répondent, le dialogue s'établit: d'un côté les voix plus graves de l'orchestre, les altos, les violoncelles, les bassons et les cors, de l'autre les soprani, violons, flûtes, hautbois et clarinettes. Et les idées et les périodes se succèdent, traduisant les émotions des personnages évoqués. Des nuages de la rêverie, insensiblement le chant se dégage, intime, tendre, passionné; le violoncelle récite une phrase à

laquelle les instrumens plus hauts répondent par des sons inquiets, entrecoupés; puis s'épanouit en traits de feu la mélodie grandissant jusqu'au délire : c'est le moment des adieux, bouquet d'harmonie qui se brise presque aussitôt en fragmens de mélodies rapides, brèves et recommençantes comme les embrassemens des deux époux incessamment ramenés l'un vers l'autre et toujours ayant quelque chose encore à se dire. Enfin le départ s'accomplit, et largement, puissamment gradué, un *diminuendo* de l'effet le plus saisissant marque les pas de Roméo qui s'éloigne et disparaît dans la nuit.

Un jour, comme on demandait à M. Berlioz pourquoi il ne composait plus : « Je ne suis pas assez riche, » répondit-il. J'ai lu ce mot quelque part; authentique ou non, peu importe, il définit à merveille, avec la pointe d'ironie supposable, le découragement d'une existence vouée sans profit aux grandes luttes, aux grandes ambitions. *Odi profanum vulgus et arceo!* Il est beau de placer son vaisseau sur un promontoire élevé, même alors que le flot ne vient point vous y chercher, d'y vivre et d'y mourir dans le recueillement, la pauvreté et la contemplation d'un idéal inaccessible. L'art a ses martyrs, ses précurseurs, qui chantent pour le désert et se nourrissent de ses racines; il a aussi ses enfans gâtés qu'il bourre de friandises. Ce XIX<sup>e</sup> siècle où nous vivons est un grand siècle, un splendide banquet où se sont assis tour à tour les plus fiers représentans de la pensée humaine. Je ne parle en ce moment ni des philosophes, ni des poètes, ni des peintres, ni des Victor Cousin, ni des Hugo, des Lamartine, des Delacroix, des Ingres. Je m'en tiens aux seuls musiciens, et je dis : Beethoven, Weber, Mendelssohn, Rossini, Meyerbeer, quels convives! Aujourd'hui le glorieux festin tire à sa fin; l'heure est passée des mets substantiels, puissans, servis dans des plats d'or. Nous en sommes au dessert, aux sucreries; le siècle est repu, il grignote. Ducis, lui aussi, traduisit jadis à sa manière *Roméo et Juliette*, imitant de loin, et surtout éludant. Shakspeare, ce titan, ce cyclope, comme on disait alors, lui faisait peur; croyant traduire, il ne le comprenait, ce qui ne l'empêchait pas de le traduire. Casimir Delavigne, déjà plus avisé, mais non moins scrupuleux, écorniflait Richard III pour en tirer cette tragédie sentimentale, cette pièce de Kotzebue qui s'appelle *les Enfans d'Édouard*. Ducis, Casimir Delavigne, M. Gounod : c'est le même art!

HENRI BLAZE DE BURY.

---

DU

# MOUVEMENT DE LA POPULATION

EN FRANCE

---

I. *Statistique de la France*, publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce. — II. *Census of Great Britain*. — III. *Preussische Statistik*.

---

« La puissance d'une nation dépend du nombre d'hommes qu'elle peut mettre sous les armes. » En prononçant ces paroles devant nos députés réunis il y a quelques mois dans la salle des États, l'empereur appelait l'attention de tous sur une question qui fait aujourd'hui, et à bon droit, le sujet des préoccupations de la France entière : l'organisation de l'armée. Ce n'est pas seulement au point de vue militaire que cette question a pris une importance considérable : la façon plus ou moins heureuse dont on la résoudra doit décider de l'avenir même de notre pays. Si pendant la guerre la puissance d'une nation repose sur le nombre de soldats qu'elle peut mettre en ligne, sa puissance réelle et permanente réside dans le nombre de bras qu'elle emploie au travail. D'ailleurs, pour avoir des soldats, il faut d'abord avoir des hommes, et l'on a malheureusement trop longtemps oublié, l'on oublie trop encore cette vérité naïve.

Lorsque dans un moment de danger, lorsque dans des circonstances graves, où l'honneur, l'intérêt véritable et la sécurité du pays sont menacés, il est nécessaire de faire appel à toutes les forces

vives de la nation, la seule préoccupation peut être de les réunir et de les faire concourir le plus efficacement possible à la défense commune. Alors que l'activité se concentre momentanément aux armées, qu'elle se retire un instant de l'atelier ou du hameau, que l'agriculture et l'industrie manquent de bras, que la production s'arrête, on s'y résigne; il faut sacrifier le présent pour sauver l'avenir, et le législateur n'a plus à s'inquiéter que d'une chose : éga-ler au moins par le poids des masses les forces de l'ennemi.

Pour avoir toujours en pareil cas le nombre d'hommes capables de protéger glorieusement l'honneur national, il ne faut pas que l'armée permanente soit organisée de telle sorte qu'elle amène peu à peu au sein même de la paix l'épuisement de la race; il ne faut pas qu'elle arrête le développement des forces actives de la nation, et la loi nouvelle qui se prépare irait contre le but qu'elle doit atteindre, elle serait fatale, si, en décrétant pour le présent l'augmentation du nombre des soldats, elle décrétait en même temps pour l'avenir la diminution progressive du nombre des citoyens.

La puissance d'une nation n'est pas seulement absolue, elle est aussi relative. Si notre population, si les ressources que procure le travail restent stationnaires ou s'accroissent faiblement tandis que la population et les ressources des nations voisines augmentent rapidement, notre puissance absolue pourra rester la même ou grandir; mais notre puissance relative diminuera. Or nous avons malheureusement à montrer que notre puissance relative, basée sur le chiffre de notre population, va en s'affaiblissant depuis l'ère des grandes armées permanentes, et que le projet d'organisation militaire, tel qu'il paraît avoir été conçu, aboutirait directement sous ce rapport à la ruine de la France. Un grand fait indéniable, indiscutable, domine toute la question : notre population s'accroît en nombre avec une lenteur fatale; celle des grands états voisins augmente avec une rapidité consolante pour l'humanité, inquiétante toutefois pour l'avenir de la puissance française. A l'exception de l'Autriche, du Wurtemberg, de la Romagne, des Marches, de l'Ombrie et des anciens duchés de Parme, Modène, Plaisance, presque tous les états européens doublent leur population beaucoup plus rapidement que la France : le Danemark et la Suède en 63 ans, la Norvège et l'Espagne en 57, la Russie en 66, la Grèce en 44. Ce doublement s'effectue pour l'Angleterre en 52 ans, pour la Prusse en 54, pour nous en 198 années, et si cet accroissement relatif devait continuer partout dans les mêmes proportions, la France n'aurait dans cinquante ans que 47 millions d'habitans à opposer aux 67 millions que posséderait l'Allemagne prussienne, en ne lui attribuant aujourd'hui qu'une population égale à la nôtre.



Si les paroles de l'empereur expriment une vérité sociale, s'il est vrai, et pour nous cela est vrai, que la puissance d'une nation se mesure au chiffre de sa population active, virile et productrice, la patrie est en danger ! Pour être éloigné, le péril n'en est pas moins réel ; aux législateurs de 1867 le devoir d'aviser. Il ne s'agit plus ici de passions, de préventions, de préférences, de rancunes ou d'espérances politiques ; il s'agit d'un intérêt national.

## I.

Dans les pays comme le nôtre, où l'émigration ne joue qu'un rôle insignifiant, c'est par sa propre fécondité que la nation se conserve et se multiplie ; si elle augmente en nombre, cet accroissement n'est imputable qu'à la prédominance des naissances sur les décès. Que les décès augmentent ou que les naissances diminuent dans une forte proportion, l'accroissement s'arrête ; le chiffre des habitans reste stationnaire ou même diminue. Nous aurons donc à examiner quelle part ont prise dans le mouvement de la population française la natalité et la mortalité, et, comme le nombre des naissances dépend du nombre ou de la fertilité des mariages, nous aurons à rechercher si l'existence des armées permanentes a eu quelque influence à cet égard, quels résultats amènerait le développement continu de pareilles armées, quel a été dans les états voisins l'effet d'institutions tantôt analogues aux nôtres, tantôt complètement différentes.

Deux fois seulement depuis le commencement de ce siècle, le chiffre des décès a été supérieur en France à celui des naissances, ce fut en 1854 et en 1855, années heureusement exceptionnelles, car à la guerre de Crimée, qui nous coûta plus de 100,000 hommes, vint alors s'ajouter cet autre fléau non moins terrible que la guerre, le choléra. La France en 1821 avait 30,461,875 habitans ; quarante ans après, elle en avait 36,717,254 (non compris Nice et la Savoie). Absolument parlant, et à ne considérer ce fait qu'en lui-même, voilà un progrès incontestable ; mais qu'on ne se hâte pas de s'en réjouir. Si l'on compare nos derniers recensemens à ceux qui ont été faits sous la restauration, on verra que ce progrès ne s'est pas réalisé dans sa plénitude, que, contrairement à la loi qui préside à cet ordre de phénomènes, il est allé se ralentissant à vue d'œil, que la marche ascendante de la population a dû être entravée par quelque obstacle inaperçu, puisqu'un plus grand nombre d'hommes, au lieu de produire, comme cela est naturel, un plus grand nombre de rejetons, en a produit, contre toute attente, une

quantité relativement très inférieure. Durant les dix années qui ont précédé la révolution de juillet, sur une population moyenne de 31,633,345 individus de tout âge et de tout sexe, la moyenne des naissances a été de 974,180, soit 1 enfant sur 32 habitans; en d'autres termes, il naissait 307 enfans pour 10,000 habitans. Si cette loi de progression proportionnelle n'eût subi quelque secrète atteinte, il aurait dû naître en France en 1861 1,147,760 enfans : or dans cette année, singulièrement favorisée cependant, il n'y eut, sur une population de 37,386,313 individus, que 1,005,078 naissances; le déficit a donc été de 142,682.

Dans un sujet si grave, il est impossible de se fier aux statistiques du premier empire. Nos investigations ne peuvent donc remonter jusqu'à cette époque; mais à partir de la période décennale que nous avons indiquée, les documens, mieux élaborés, prennent en même temps un caractère de véracité non suspect : or depuis la fin de cette période, c'est-à-dire depuis 1830, le déchet relatif de la natalité est manifeste; il est allé croissant jusqu'à ces dernières années. Maintenant ce redoutable phénomène, qui semblait annoncer l'épuisement de notre race, ne s'aggrave point, il est vrai; mais il tend à se perpétuer avec le degré d'intensité qu'il avait atteint il y a six ans. Au lieu de s'accroître annuellement d'un individu par trente-deux, comme à la fin de la restauration, l'état ne s'accroît plus que d'une unité par trente-sept, ce qui fait qu'on se demande avec effroi si près d'un sixième de la population totale n'a pas été frappé d'une incurable stérilité.

Le déficit relatif des naissances avait été, de 1841 à 1845, de 92,850 par an; il s'éleva, pour les années 1851-1855, à 162,676, et dans la période de 1861 à 1864 il montait encore, en pleine paix, à 153,480, année moyenne. Si l'on additionne les chiffres annuels, on voit qu'en trente-quatre ans le déchet total est de 3,953,475, c'est-à-dire de près de 4 millions d'enfans dont les deux tiers environ seraient aujourd'hui des hommes. Jusqu'ici cependant nous n'avons comparé la France qu'à elle-même, et l'on ne saurait se consoler des résultats constatés par ce rapprochement, alors même que de tels symptômes de déclin se seraient produits dans le reste de l'Europe; que serait-ce donc si nous prenions pour point de comparaison les nations étrangères, et si nous nous demandions ce qu'un même nombre d'hommes, pris dans un autre milieu, aurait produit de rejetons pendant la même période! Ce n'est plus alors par cent mille, c'est par trois ou quatre cent mille naissances en moins pour une seule année que se solderait notre déficit.

*Rapport du nombre des naissances (déduction faite des mort-nés) à la population.*

Pays.	Années.	Nombre des naissances pour 10,000 habitans.
Saxe. . . . .	1861	410
Autriche. . . . .	1857	409
Prusse. . . . .	1861	374
Espagne. . . . .	1860	365
Écosse. . . . .	1861	349
Grande-Bretagne . . . . .	1861	347
Bavière. . . . .	1861	344
Hanovre. . . . .	1861	334
Hollande. . . . .	1858	322
Belgique. . . . .	1861	304
France. . . . .	1861	268

La France est donc la nation la moins favorisée sous le rapport de la natalité; la Belgique, qui possède à peu près notre organisation civile et militaire, la précède de peu, mais la précède, bien que la population agglomérée sur son étroit territoire soit la plus dense de l'Europe, ce qui à la rigueur peut être considéré comme un obstacle à l'accroissement. L'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Saxe occupent le premier rang. Si, comme ces peuples, nous eussions compté en 1830 une naissance sur 26 ou 27 habitans, notre déficit pour 1861 eût été de 379,600 par rapport à l'Angleterre et de 432,857 par rapport à la Prusse, c'est-à-dire qu'au lieu d'un million d'enfans environ il eût dû nous en naître plus de 1,400,000.

Il faut le reconnaître et le proclamer bien haut, car le danger est grave, le chiffre des naissances diminue en France dans des proportions considérables. On ne peut plus contester le fait, mais on a cru pouvoir en contester la signification. Qu'importe, ont dit quelques économistes, si la France, tout en procréant moins d'enfans que les nations les plus favorisées en apparence, en perd un moins grand nombre et en élève davantage à l'état adulte? Ce raisonnement, s'il était fondé, serait assez concluant. Par malheur, ceux qui nous veulent endormir dans cette fatale quiétude n'ont à l'appui de leur thèse que deux faits incomplètement étudiés : la proportion plus grande du nombre des adultes par rapport au nombre des enfans et l'accroissement notable de la vie moyenne. A quoi dans la réalité se réduisent ces faits, et quelle en est la portée? C'est ce qu'il faut d'abord examiner.

Les recensemens que la plupart des gouvernemens de l'Europe font opérer à des époques différentes, mais généralement fixes et régulières pour chaque puissance en particulier, ont permis de savoir dans quelle proportion d'enfans, d'adultes et de vieillards

se partage l'ensemble de la population. En France, ce dénombrement a été fait trois fois, en 1851, 1856, 1861; mais, comme la plupart de ceux qui ont abordé l'étude de cette question, je me servirai des chiffres fournis par notre recensement de 1851 parce qu'il se rapproche le plus, par la date, des documens que nous possédons sur quelques autres pays.

*Répartition de la population par 10.000 habitans.*

	Enfans au-dessous de 20 ans.	Adultes de 20 à 60 ans.	Vieillards de 60 ans et au-dessus.
France . . . . .	3,612	5,373	1,015
Belgique . . . . .	4,132	4,973	895
Hollande . . . . .	4,266	4,964	770
Grande-Bretagne. . .	4,534	4,732	734
Prusse . . . . .	4,740	4,683	577

Comme on le voit, la France est, parmi les cinq pays qui figurent dans ce tableau, la nation qui possède pour 10,000 individus et par rapport au nombre des adultes le plus petit nombre d'enfans, la Prusse au contraire compte plus d'enfans que d'adultes; d'un autre côté, la France possède relativement un plus grand nombre de vieillards. Quelles déductions faut-il tirer de ce rapprochement et des différences qu'il permet de constater? Récemment, dans une discussion à l'Académie de médecine, M. le professeur Broca, après avoir produit un tableau analogue, croyait pouvoir en tirer pour notre pays un titre de gloire et un motif de confiance en l'avenir.

« N'est-il pas satisfaisant, a-t-il dit, de constater que la France occupe le premier rang dans les trois colonnes? C'est elle qui a le plus grand nombre d'individus productifs, le plus grand nombre de bras disponibles, soit pour le travail, soit pour la défense du sol. Les enfans, qui sont la joie des familles et l'espoir du pays, ne sont, à vrai dire, au point de vue de l'économie sociale, qu'une charge pour la société, puisque actuellement ils consomment sans produire. Ils contractent aujourd'hui un emprunt qu'ils rembourseront sans doute plus tard, si leur vie est assez longue, et s'ils meurent avant d'avoir produit l'équivalent de ce qu'ils ont consommé, la société perd le capital qu'elle a placé sur leur tête. Pourvu donc que le nombre des enfans ne descende pas au-dessous d'une certaine limite, pourvu qu'il suffise à l'entretien et à l'accroissement de la population, comme cela a lieu en France, les forces sociales sont en raison inverse de ce nombre. Sous ce rapport, la France tient le premier rang. Notre sœur la Belgique nous suit de près. L'Espagne, l'Irlande, la Grande-Bretagne et la Prusse occupent les derniers numéros de la liste. »

Tout en repoussant au nom des vrais principes de l'économie

sociale cette manière de comprendre le rôle de l'enfance, je voudrais, pour l'avenir de notre pays, que la vérité fût du côté de M. Broca; mais, je regrette de le dire, la déduction qu'il a tirée de l'examen de la répartition des individus par âges est complètement erronée. Si l'on suppose deux populations comptant à l'origine 10,000 individus, ayant chacune le même nombre d'adultes des deux sexes, le même nombre de vieillards, et donnant le jour chaque année au même nombre d'enfants, de telle sorte que la loi des naissances soit à la fois uniforme et invariable pour chacune d'elles, mais non pourtant la loi de la mortalité; cela accepté, si l'on procède, après un quart de siècle, par exemple, à un nouveau dénombrement de ces petites sociétés, et qu'on trouve alors dans l'une des deux une plus forte proportion d'enfants au-dessous de vingt ans, dans l'autre au contraire une plus forte proportion d'adultes au-dessus de vingt ans, on en conclura nécessairement que la population qui compte le plus d'adultes est celle qui a pu élever jusqu'à la virilité le plus grand nombre d'enfants. Cela est par trop naïf, aussi point de dispute là-dessus; mais est-ce ainsi que la question se présente? Il y a dans cet exemple imaginaire un élément inflexible qui ne se rencontre plus dans la réalité: c'est le nombre des naissances toujours égal, toujours le même dans chaque groupe de 10,000, et par malheur très inégal dans les sociétés vivantes que nous avons à étudier. Transportons donc cette inégalité dans l'hypothèse jusqu'à présent si favorable à l'argumentation de M. Broca, et l'on verra l'illusion s'évanouir. En effet, si la fécondité n'avait pas été la même en chaque groupe de 10,000, si l'une des deux populations avait vu les naissances se multiplier dans son sein proportionnellement au nombre de ses membres, tandis que l'autre population se serait avec peine accrue d'un petit nombre de rejetons, il est évident que les conclusions à tirer de ce spectacle seraient tout à fait différentes. On comprendrait sans effort, mais aussi sans admiration, que des deux sociétés, celle qui a été la moins apte à se reproduire doit compter relativement beaucoup plus d'adultes que d'enfants; on comprendrait aussi que, toutes choses d'ailleurs égales quant à l'éducation, à l'hygiène, au bien-être, la société toujours refleurissante, qui allaite et nourrit le plus grand nombre d'enfants, doit par cette raison même compter un nombre d'adultes relativement moins grand.

Eh bien! c'est là justement le douloureux contraste qu'on observe entre les populations des deux côtés du détroit. L'Angleterre, depuis la fin du siècle dernier, a vu augmenter, non pas seulement d'une manière absolue, mais aussi relativement au chiffre de ses habitants, le nombre annuel de ses naissances; nous avons vu au



contraire en France, depuis le commencement du siècle, une incessante et alarmante diminution.

Comment ce petit nombre d'enfans serait-il un bonheur? Est-ce qu'ils ne sont pas destinés à devenir des hommes? Si nous avons peu d'enfans aujourd'hui, comment pourrions-nous avoir beaucoup d'adultes dans vingt ans? Est-ce que d'ici là, par un miracle, nos fils n'auront plus d'enfance et entreront dans la vie avec la taille et les aptitudes d'un conscrit? L'Angleterre a compris d'une tout autre façon cette importante et vraiment dramatique question si intimement liée à l'avenir même des races, et dans l'introduction du compte-rendu de son recensement de 1851, œuvre remarquable de M. George Graham, elle se réjouit d'un résultat qui eût sans doute désespéré M. Broca; elle se réjouit de voir, par le grand nombre d'enfans qu'elle a engendrés depuis cinquante ans, s'abaisser l'âge moyen de sa population.

L'Angleterre est avec la Prusse et l'Autriche la nation où l'âge moyen est le moins élevé. Il est en Prusse de 25 ans, de 26 en Angleterre et en Autriche; il s'élève en Belgique à 29 ans, et chez nous, par un assez triste privilège, il a atteint le chiffre de 31 ans, chiffre qui ne nous fera pas beaucoup d'envieux. Si l'on pouvait encore en douter, nous osons espérer que tout à l'heure on n'en doutera plus. Pour tout corps vivant, et une nation est elle-même un corps vivant, l'état stationnaire n'est jamais de longue durée. Quand il a cessé de croître, l'arbre ne tarde pas à décliner. Les nations ne sont pas, il est vrai, assujetties à cette loi aussi rigoureusement que les individus de chaque espèce, en ce sens du moins qu'elles peuvent, par un sage régime, réagir contre les causes de destruction ou d'épuisement qui les menacent. Tant qu'elles sont vigoureuses et saines, elles gardent leur fécondité native, qui se mesure à la rapidité de leur accroissement. Il faut que leur population augmente du double dans un espace de temps qui varie précisément en raison du plus ou moins d'énergie vitale qu'elles possèdent. Or, c'est un fait digne de remarque, le temps qu'exige ce doublement est en rapport assez exact avec l'âge moyen particulier à chaque peuple; cet âge moyen s'élèvera en proportion directe du nombre d'années que doit réclamer l'accroissement au double de la population. Ainsi la statistique démontre que la France, où l'âge moyen a atteint le plus haut chiffre, est en même temps des grandes nations européennes (1) celle qui doit arriver le plus len-

(1) Il faut en excepter au moins l'Autriche, dont le doublement, par suite d'une mortalité excessive et malgré le chiffre élevé de la natalité, ne s'opère qu'en 250 ans environ.

tement à voir doubler le chiffre de ses habitans. Du reste, avant de tirer de l'inégale répartition du nombre des enfans et des adultes une conclusion favorable pour l'avenir de la France, conclusion malheureusement fautive, nous venons de le démontrer, avant d'attribuer si témérairement cette inégalité inquiétante à cette circonstance toute conjecturale, que nous élèverions en France à l'état adulte un grand nombre d'enfans qui ailleurs n'auraient pas vécu jusque-là, il eût peut-être été sage de rechercher jusqu'à quel point les faits peuvent s'accorder avec cette consolante hypothèse. Est-il vrai que le nombre des enfans qui survivent à vingt ans soit plus considérable en France que dans tout autre pays? C'est ce que nous avons voulu savoir, et l'Angleterre nous fournit encore les élémens de cet examen.

Ouvrons les tableaux officiels où le dénombrement de la population britannique nous est exposé par catégories d'âge. Les adultes de 20 à 30 ans nous représenteront assez exactement ce qui a survécu des enfans nés de 20 à 30 ans auparavant, et comme nous possédons pour chacune de ces époques antérieures le chiffre des naissances, on pourra aisément calculer combien de nouveau-nés sont devenus des hommes et par conséquent constater le degré de vitalité de cette partie de la population.

En 1861, il existait en Angleterre, y compris le pays de Galles, 3,398,657 individus âgés de 20 à 30 ans, et en France, à la même époque, il en existait 5,887,641, déduction faite de Nice et de la Savoie; tous ces individus dataient donc de la période de 1831 à 1840. Or, si l'on recherche quel a été durant cette période, dans les contrées que nous comparons, le chiffre des nouveau-nés et qu'on rapproche ce chiffre de celui des adultes de 1861, on s'aperçoit que sur 1,000 nouveau-nés 857 auraient, en Angleterre, dépassé l'âge de 20 ans, tandis que la France n'a pu en élever au-dessus de cet âge que 608; mais il faut observer que l'Angleterre n'a d'autres registres d'état civil que les livres des paroisses où sont inscrits les baptêmes, de telle sorte que l'omission des enfans non baptisés augmenterait la proportion des survivans au-delà de la vérité. Si l'on rectifie le chiffre d'après les données mêmes du bureau de statistique d'Angleterre, on voit que la survivance à 60 ans est, comme en France, de 608 individus sur 1,000.

A la vérité, certains économistes ont prétendu que l'augmentation du nombre des naissances doit à la longue devenir une cause d'appauvrissement national, le territoire ne pouvant s'agrandir, et, dans son étendue bornée, alimenter une population toujours croissante. Ce n'est pas le moment d'approfondir ici une pareille thèse. Fausse partout, elle l'est particulièrement dans notre

pays. Sans parler des approvisionnements qu'il est aujourd'hui si facile d'aller chercher à l'étranger, et en nous renfermant dans nos frontières, que de champs mal cultivés ou absolument sans culture! que de richesses inexploitées! Des seuls produits de son sol, la France pourrait nourrir chez elle, et dans l'aisance, plus de soixante millions d'hommes. La population, eu égard à ses ressources naturelles, y est aujourd'hui en quelque sorte clair-semée. Tandis que la Belgique ne compte pas moins de 160 habitans par kilomètre carré, que la Saxe en nourrit dans le même espace 148, l'Angleterre 132, la Hollande 101, la France, un des pays à tous égards les plus favorisés du ciel, n'a que 68 habitans par kilomètre. En Amérique sans doute, en Espagne, en Russie, en Suède, en Norvège, ailleurs encore, la population est beaucoup plus disséminée; mais la France est-elle un pays usé et démoralisé comme l'Espagne, un pays neuf comme l'Amérique? A-t-elle les lacs, les marais et les neiges de la Scandinavie et les vastes steppes inhabitables de l'empire moscovite? Sous son climat tempéré, elle offre à l'activité de ses enfans un champ relativement deux fois plus vaste que celui où se déploie avec tant d'énergie l'activité anglaise. Nous pouvons donc sans crainte, suivant le mot de la Bible, croître et multiplier, car chez nous, et il en sera ainsi longtemps encore, l'ouvrier manque à la terre, non la terre à l'ouvrier.

Cette limitation forcée du nombre des habitans aux ressources présumées du sol impliquerait au fond la nécessité de restreindre le nombre des naissances. Malthus, qui, pour son châtement, a imprimé son nom à cette abominable doctrine, Malthus, quoique profond penseur, avait oublié une chose : c'est que la production d'un pays dépend non-seulement du nombre, mais surtout de l'énergie et de l'intelligence des hommes. « Qu'après la moisson, dit M. Graham avec un légitime orgueil, on remplace la population anglaise par 22 millions d'individus de n'importe quelle nation de l'Europe, croit-on que la production serait encore la même au bout de dix ans? La population de l'Angleterre, trop nombreuse pour le sol natal au dire de Malthus, alors qu'elle ne comptait que 9 millions d'individus, repoussa ces doctrines, et un peuple de 28 millions couvre aujourd'hui le sol du royaume-uni; il a lancé vers l'occident une longue ligne de colonies, d'états indépendans où l'on parle sa langue, où l'on conserve dans sa pureté la vie de la famille anglaise, et dont les habitans, n'ayant rien perdu de l'ardeur au travail, du courage et de l'intelligence de la race, fournissent à la mère-patrie en échange de produits manufacturés de quoi nourrir leurs concitoyens et alimenter leur industrie. »

Voilà ce qu'il est bon de rappeler aux ingénieux économistes qui,

d'après leurs calculs sur la vie moyenne, se persuadent que tout en France va pour le mieux.

## II.

Qu'est-ce que la vie moyenne? C'est l'âge moyen de la mort; ce serait l'âge où devraient mourir la plupart des hommes qui auraient reçu le jour dans la même année, si en effet la même durée d'existence était naturellement promise à la majorité des nouveau-nés. Lors donc qu'on dit : La vie moyenne s'est augmentée de deux années, il vient immédiatement à l'esprit de chacun que, si l'on avait auparavant chance de vivre jusqu'à 35 ans, on a désormais deux ans de plus en perspective. Telle n'est pourtant pas la valeur exacte de cette expression, et nous allons tâcher d'en mieux déterminer le sens.

Il y a deux modes d'évaluation de la vie moyenne, et, selon qu'on emploie l'une ou l'autre méthode, on arrive à des résultats qui ne sont pas, on va le voir, de la même nature. Pour les uns, le chiffre de la vie moyenne exprime le rapport qu'il y a entre le nombre des naissances et la population mère. Si, par exemple, il naît dans un pays, comme cela a lieu en France, 270 enfans par 10,000 habitans, on divisera 10,000 par 270, et l'on obtiendra pour quotient 38, moins une fraction, chiffre qui, dans ce système, représentera la durée de la vie moyenne; mais si pour ce même nombre d'habitans il naît, comme en Saxe, 400 enfans, on verra, par la même opération, la vie moyenne s'abaisser à 25 ans. S'en-suit-il que l'on aurait généralement en France chance de vivre jusqu'à 38 ans et en Saxe jusqu'à 25 ans seulement? En aucune façon, et certes le pays le plus à plaindre n'est pas celui où la vie moyenne ainsi calculée est la plus courte.

Le bureau de statistique du ministère procède autrement; il évalue la vie moyenne d'après l'âge des décédés. Cette moyenne s'obtient pour chaque âge en particulier à l'aide d'une opération d'arithmétique des plus simples. Nous ne contestons pas le mérite de cette méthode; mais il ne faut point s'abuser sur la valeur et la portée des enseignemens qu'on en peut tirer, et quand *le Moniteur* nous parlera désormais de l'augmentation de la vie moyenne en France, il sera utile de se rappeler qu'il ne s'agit que de l'élévation de l'âge moyen des individus morts pendant l'année. Sans doute, si la proportion des hommes du même âge était à peu près invariable au sein d'une même population, les inductions que peut fournir ce mode de calcul seraient assez sûres; mais il n'en est pas ainsi, et

les résultats de l'opération seront tout opposés d'une année à l'autre, si la mort, ayant d'abord moissonné plus d'enfants que de vieillards, vient tout à coup à moissonner plus de vieillards que d'enfants. Ce qui d'ailleurs enlève aux supputations de la statistique officielle, quelque exactes qu'elles soient en elles-mêmes, la consolante autorité que M. Broca leur attribue, c'est qu'on n'a pas songé, dans les calculs, à tenir le moindre compte d'un fait pourtant très grave et très anormal, la constante diminution du nombre des naissances. Ce n'était cependant pas là un élément à négliger. La mortalité n'est pas la même à tout âge; toute génération, dans l'année qui suit la naissance, perd de 170 à 180 individus sur 1,000; au contraire de 1 an à 20 ans, elle n'en perd que 16.

La différence saute aux yeux. Or, si comparativement à une époque encore peu éloignée, nous avons un déchet annuel de 100,000 naissances, il s'ensuit que nous enregistrons annuellement 18,000 décès de moins. Pour comprendre l'influence que cela peut exercer sur le calcul de la vie moyenne d'après la méthode officielle, il suffit de savoir qu'on note l'âge de chaque homme, enfant ou vieillard, mort dans l'année, qu'on additionne ensuite tous ces différens âges, et qu'on divise enfin ce total par le nombre des décédés. Le quotient ainsi obtenu indique la durée de la vie moyenne. Tout le monde à présent peut aisément se rendre compte du résultat de l'opération, si on eût ajouté au nombre des morts 18,000 enfans ayant chacun vécu une année. Sans entrer ici dans le détail de cet aride calcul, nous nous bornerons à dire qu'il aurait eu pour effet d'abaisser à 37 ans le chiffre de la vie moyenne, évalué par suite de cette omission à 38 ans. Cependant les conditions générales de la mortalité étant restées les mêmes dans toutes les classes et dans tous les âges, cet abaissement de la vie moyenne, au lieu d'être un sujet d'inquiétude, n'aurait été qu'un signe de prospérité, puisque sur 100,000 nouveau-nés la France en aurait conservé 82,000.

Un exemple va compléter cette démonstration. Dans un rapport sur la statistique de la France, le ministre de l'agriculture et du commerce, après avoir signalé les variations de la vie moyenne de 1806 à 1859, s'exprime ainsi : « C'est dans la période de 1850 à 1855 que la durée de la vie moyenne a atteint son maximum aux différens âges. En comparant ces résultats à ceux de la période la plus reculée, on voit que la vie moyenne des individus de tout âge s'est accrue de cinq ans et deux mois. » Il n'est personne qui, en lisant ces lignes, ne soit enclin à supposer que l'heureuse période tant célébrée par le ministre est sans doute celle où il y a eu en France le moins de deuils. Eh bien ! point, c'est peut-être la



plus homicide de ce siècle, puisqu'elle comprend ces fatales années (1854-1855) pendant lesquelles le choléra et la guerre ont accru à ce point la mortalité que, pour cette fois, le chiffre des décès a dépassé celui des naissances. Loin de s'accroître pendant ces deux années, la population a diminué. Il était mort en moyenne de 1851 à 1853 801,827 individus par an, il en mourut en 1854 992,779, et en 1855 937,942, c'est-à-dire, pour les deux années réunies, 326,067 de plus que la moyenne des années précédentes. Comment le chiffre de la vie moyenne a-t-il pu alors atteindre son maximum? C'est que 100,000 soldats sont morts dans la campagne de Crimée, soit 100,000 individus âgés de 20 à 27 ans, tandis que la conscription nous ayant enlevé coup sur coup deux contingens de 140,000 hommes, le déchet des naissances a atteint le chiffre moyen de 162,676, soit 813,380 naissances de déficit pour les cinq années. Souhaitons que le chiffre de la vie moyenne entendu de cette façon ne s'élève jamais plus dans notre pays.

Ce qu'il nous importe de voir s'élever, c'est le chiffre de la vie probable. La vie probable d'un individu d'un âge quelconque est égale au nombre d'années qui doivent s'écouler pour que le nombre des vivans du même âge que lui soit réduit de moitié. Si, par exemple, il faut quarante ans pour qu'il ne reste plus que 5,000 enfans sur 10,000 venus au monde la même année, l'âge probable de ces enfans sera de quarante ans. Les probabilités de vie à compter du jour de la naissance ont-elles subi en France quelque variation heureuse? L'étude comparée des recensemens de 1851, 1856, 1861, nous permet d'affirmer que la durée de la vie probable n'a presque pas varié depuis environ un demi-siècle; elle n'a diminué un peu en 1861 que pour les adultes de 20 à 40 ans, circonstance imputable sans doute aux guerres de Crimée et d'Italie, car les probabilités de vie diminuent nécessairement à mesure que la proportion des décès augmente.

La France, sous ce rapport occupe en Europe le troisième rang, parmi les nations les plus favorisées; sur 10,000 habitans, elle en perd annuellement 238, la Belgique n'en perd que 221; l'Angleterre, plus heureuse encore, n'en perd que 220 (1). Il n'en est pas de même de la Prusse et des pays allemands; là, bien que la population aille en augmentant sans cesse comme en Angleterre, le chiffre annuel des décès est relativement plus élevé qu'en France. Ce n'est donc pas aux vides que créerait parmi nous une mortalité annuelle excessive qu'il faut attribuer l'extrême lenteur de l'accroissement numérique de notre nation. Ce fait désastreux n'est impu-

(1) Tous ces chiffres se rapportent à la période de 1860 à 1863.

table qu'à la diminution du nombre des naissances, et par conséquent c'est sur ce dernier point que doit se concentrer l'attention.

A quoi attribuer un pareil fléau? Si l'on parvient à en discerner les causes, il sera peut-être possible d'en triompher, ou du moins d'en atténuer assez promptement la gravité. Notre sang s'est-il appauvri? circule-t-il moins vite qu'autrefois dans les veines de la jeunesse? Notre constitution physique est-elle altérée, et notre race porte-t-elle écrits sur son front les signes visibles d'une prochaine caducité? Nous reviendrons bientôt sur cette hypothèse; mais en ce moment nous l'écartons sans discussion comme un danger possible dans l'avenir, si l'on n'y veille, mais, Dieu merci! encore inconnu du temps présent. Les causes du mal que nous étudions ne résidant pas en nous-mêmes, c'est-à-dire dans l'énervement de notre race, il faut donc les chercher dans les institutions et dans les mœurs. C'est là en effet qu'elles apparaissent, et quelques-unes avec un degré d'évidence qui rend toute contradiction impossible. Des causes purement morales, celle qu'on croit la plus meurtrière, c'est l'erreur de Malthus, et comme il s'agit ici d'un acte mystérieux, entièrement soumis au libre arbitre, ce n'est qu'indirectement que le législateur peut agir contre un tel abus; mais il le peut pourtant, et d'une manière efficace, en corrigeant avec prudence deux institutions qui concourent à dépeupler la France, c'est-à-dire en agissant sur les causes qui sont à divers degrés sous sa dépendance.

Les deux institutions qui retardent et menacent d'arrêter le mouvement ascendant de la population ne sont point de même nature; l'une est essentiellement religieuse, l'autre est exclusivement politique : c'est la constitution de l'armée. Nous ne ferons qu'effleurer la question religieuse; quelque importante qu'elle soit, il y faut toucher avec ménagement, car le célibat ecclésiastique est volontaire, et tant que subsistera le concordat, tant que l'église et l'état, au lieu de vivre dans une indépendance mutuelle, croiront devoir s'appuyer l'un sur l'autre, le gouvernement n'aura qu'une action très limitée contre la multiplication peut-être exorbitante des célibataires de profession, à la plupart desquels il assure lui-même des moyens d'existence. Les ministres du culte catholique émargeant au budget sont au nombre de 42,527. Ajoutez à ce chiffre 17,776 religieux et 90,343 religieuses, le tout disséminé en 14,030 couvens, ce qui représente en moyenne près de 200 couvens par département. Voilà donc irrévocablement engagés dans le célibat 150,648 personnes de tout sexe, population équivalente à celle d'une très grande ville, et cette population, qui s'est condamnée à une stérilité perpétuelle, au lieu de diminuer, augmente sans cesse, généralement aux dépens de la population

rurale. Est-ce tout? Non, il faut ajouter à ce nombre effrayant d'eunuques volontaires, selon le mot d'un père de l'église, les jeunes prêtres soldés par les fabriques, et, sans compter les diacres et les sous-diacres, déjà liés par le vœu de virginité, nous aurons une armée de 204,477 individus des deux sexes (1) prêchant d'exemple, et pour se recruter prêchant aussi de paroles la tranquillité, la douceur, la grandeur du célibat et la supériorité de ce genre de vie sur la vie de famille. Ne serait-il pas temps de mettre quelque obstacle à ce fourmillement de moines et de communautés? Les moines des deux sexes ne se multiplient qu'avec les biens de main morte, parce que c'est la main morte qui les fait vivre et prospérer. Or la loi donne au gouvernement tous les moyens nécessaires pour enrayer ce mouvement aussi fatal aux intérêts économiques du pays qu'au progrès numérique de la population. Qu'il refuse désormais d'autoriser les corporations nouvelles, dont l'utilité n'est pas toujours clairement démontrée, et qu'il veille plus sévèrement que jamais à l'exécution des lois sur les donations et fidéi-commis. Il y aurait sans doute bien d'autres choses à dire sur ce point; mais la question est trop vaste pour être traitée incidemment. C'est assez que nous ayons montré que le célibat ecclésiastique peut, en se propageant, devenir en France ce qu'il a été jadis en Espagne, une cause active de dépopulation, qu'il exerce déjà dans une mesure quelconque ce genre d'influence, et que le gouvernement, qui en a peut-être un peu trop encouragé la propagation, a maintenant pour devoir de l'arrêter.

A l'égard de l'armée, le législateur est tout puissant. Ici le célibat n'est pas volontaire; c'est la loi civile qui, depuis près de quarante ans, crée annuellement, de sa pleine autorité, une moyenne de 80,000 célibataires pris parmi la fleur de la jeunesse, et pendant sept années, les plus belles de la vie, les retient à la caserne comme dans un couvent. Nous recherchons la cause de la diminution du nombre des naissances; elle est principalement là, non plus visible, mais beaucoup plus efficace encore que dans l'institution monastique. Si l'enthousiasme religieux soustrait pour jamais aux fonctions de la maternité beaucoup de jeunes filles qui fussent devenues l'exemple et l'honneur de la famille, si une vocation plus ou moins éclairée, plus ou moins désintéressée, appelle au célibat tant de mâles jeunes gens, le nombre annuel de ces déserteurs volontaires de la vie civile est après tout bien petit, si on le compare aux formidables contingens annuels de notre armée. La proportion

(1) C'est le recensement de 1861 qui nous fournit ce chiffre.

serait d'environ 3 pour 100; mais si l'on considère que la perpétuité du célibat n'est une loi que dans l'église, que le soldat peut se marier à vingt-huit ans, tandis que le mariage reste interdit au prêtre, même par la loi civile ou du moins par la jurisprudence de la cour de cassation, il en résultera une plus grande différence par rapport au nombre négatif des naissances. Les 3 pour 100 du monachisme prendraient à ce point de vue la valeur de 9 ou 10 pour 100; en d'autres termes, c'est comme si l'église, au lieu de prendre annuellement trois individus sur cent que prend l'armée, et de frapper ces trois individus d'une stérilité perpétuelle, en prenait annuellement dix, mais ne les condamnait, comme fait l'armée, qu'à une stérilité temporaire. Cela n'aggraverait que d'un dixième environ les inconvénients du célibat militaire.

Le célibat militaire, qui a fait diminuer le nombre des naissances, n'a pas fait diminuer, comme on pourrait le croire le nombre des mariages. De 1821 à 1830, sur 10,000 habitans, on célébrait 781 mariages. Ce chiffre a subi peu de variations, et après avoir atteint 810 pendant la période quinquennale fermée en 1845 il est aujourd'hui de 801. Il s'est donc en définitive un peu élevé depuis la révolution de juillet. Or, si le nombre des mariages a augmenté et si en même temps le nombre des naissances a diminué, qu'en conclure, sinon que les mariages ont été moins féconds? D'où vient donc cette infécondité? Elle s'explique assez naturellement par l'âge tardif où se sont formées les alliances. Plus jeune on entre en ménage, plus le ménage s'emplit de joyeux rejetons. Un homme qui se marie à vingt-huit ou trente ans aura toujours, on peut presque à coup sûr le prédire, une lignée moins nombreuse qu'un époux de vingt ans. Indépendamment des conditions physiologiques qui déjà pour lui ne sont plus exactement les mêmes, les conditions morales se sont modifiées aussi; il a plus d'expérience, moins d'illusions, se fie moins à ses forces et moins à la fortune, s'inquiète du présent, surtout de l'avenir, se demande comment il élèvera son premier-né, et s'il vivra assez longtemps pour mettre la mère et l'enfant à l'abri du besoin. La pauvreté et même l'aïssance bornée ne sont pas toujours bonnes conseillères et parlent quelquefois comme Malthus, surtout dans l'âge mûr, et quand l'imagination commence à se refroidir avec les sens. La nature, qui veut que l'homme, en se perpétuant, ait au moins l'espérance d'élever sa famille, n'a pas seulement donné à la jeunesse une fécondité que l'âge épuise; elle lui a donné la confiance et les illusions que l'âge emporte. C'est pourquoi la loi militaire, en reculant de sept ans l'époque du mariage, a cent fois plus contribué que Malthus à la diminution du nombre des naissances. Les mariages tardifs

qu'elle autorise sont d'avance à demi frappés de stérilité, car, remarquons-le bien, ce n'est pas au sortir du régiment que le soldat prend femme; c'est généralement beaucoup plus tard, quand il s'est refait un métier, un pécule, assez d'avances pour subvenir aux besoins d'un ménage. La loi qui, en droit, le condamne à sept ans de célibat l'y condamne en fait pour dix ans.

Or le nombre des militaires, qui n'était en 1821 que de 701 pour 100,000 habitans, s'est élevé dix ans plus tard à 931, et à 996 en 1851; ce chiffre arrivait en 1861 à 1,213 en ne comptant que l'armée de terre. Au 1<sup>er</sup> juin 1861, déduction faite des corps étrangers et indigènes, l'armée française comprenait un effectif de 453,801 hommes répartis de la manière suivante : 369,037 à l'intérieur, 52,160 en Afrique, 19,119 à Rome, 7,383 en Syrie et 6,102 en Chine, et si nous ajoutons le personnel actif de la marine, comprenant 15,574 individus à terre et 39,705 marins embarqués, nous arriverons, pour le total de nos forces, au chiffre de 509,080 hommes.

Il résulte de ces faits que l'âge moyen du mariage est en France très élevé; de 1853 à 1860, il a varié pour l'homme de trente ans un mois à trente ans et six mois, pour la femme de vingt-six ans à vingt-six ans deux mois. Si cette cause d'infécondité relative des mariages est vraie, nous devons constater, — chez les nations où le nombre des naissances est considérable, — un abaissement dans le chiffre de l'âge moyen des époux au moment du contrat. C'est en effet ce que nous trouvons en Angleterre, — le seul pays qui nous ait fourni les élémens statistiques indispensables à cette comparaison : — l'âge moyen au moment du mariage y est pour l'homme de vingt-cinq ans et pour la femme de vingt-quatre.

Les recensemens opérés dans les deux pays depuis 1851, classant les individus par sexe, par âge et par état civil, nous permettent d'apprécier quelle est, pour un âge donné, la proportion des célibataires et des hommes mariés ou veufs. Nous avons en 1851 168,038 célibataires de 27 ans et 120,555 hommes mariés ou veufs du même âge, ou, pour rendre la proportion plus facile à saisir, 582 célibataires et 418 hommes mariés sur 10,000 individus mâles âgés de vingt-sept ans. En Angleterre, la proportion est inverse; sur le même nombre et au même âge, nous trouvons 441 célibataires et 559 hommes mariés ou veufs. La majorité des hommes de vingt-sept ans est donc mariée en Angleterre, et en France à cet âge la grande majorité des hommes vit dans le célibat. Serait-ce qu'en France le mariage est l'exception, tandis qu'il serait la règle en Angleterre? En aucune façon, car si nous faisons porter nos recherches sur les individus âgés de trente-sept ans, nous en



trouvons, sur 10,000, 809 mariés en France, 819 en Angleterre, 191 célibataires en France, 181 en Angleterre.

Un fait de la plus haute importance ressort de ce rapprochement; ce qui varie dans les deux pays par rapport au chiffre de la population, ce n'est pas le nombre des mariages, c'est surtout l'âge auquel on se marie. Quand nous comparons à la fécondité des mariages anglais l'inquiétante infécondité des nôtres, n'avons-nous pas le droit d'attribuer ce fait et ses périlleuses conséquences aux obstacles légaux que notre organisation militaire oppose à la précocité des unions? Cette cause sans doute n'est pas la seule; mais elle est la plus énergique, la plus incontestable et celle qu'il est le plus aisé et le plus urgent de faire disparaître.

### III.

Le système des armées permanentes a-t-il eu pour effet d'amener la dégénérescence de la race française? Il est impossible de se prononcer à cet égard avec la rigueur qu'exige la science. Sans nul doute, on peut supposer qu'une loi de recrutement qui enlève chaque année et condamne à un célibat de sept ans au moins 80,000 ou 100,000 jeunes gens bien constitués, l'élite de la population, surtout au point de vue de la reproduction de l'espèce, qui ne laisse en pleine jouissance de ses droits naturels et civils qu'une partie de la jeunesse, et notamment la plus mal conformée et la plus débile, qui ne rend à la société la moitié des forces généreuses qu'elle lui a enlevées qu'après que ces forces ont été, pour un tiers au moins du contingent, viciées par des maladies contagieuses, — on peut supposer, dis-je, qu'une telle loi doit avoir pour effet d'amener peu à peu la dégénérescence de la race; mais cette influence ne deviendrait sensible qu'après un assez long temps, et aujourd'hui l'on n'a pas d'éléments suffisants pour l'apprécier d'une manière rigoureuse. Aussi l'a-t-on contestée de la façon la plus absolue, on a été jusqu'à parler de régénération, invoquant à l'appui de cette thèse optimiste les résultats mêmes du recrutement annuel et une certaine diminution progressive des non-valeurs dans chaque appel. La taille notamment se serait élevée. Cela est-il bien sérieux? Tout homme qui directement ou indirectement a pris part aux travaux des conseils de révision sait parfaitement que l'on se montre d'autant moins difficile dans le choix des conscrits que le besoin d'hommes est plus grand; c'est ainsi que, sur 100 individus examinés, 69 en 1853 et en 1854 ont été trouvés « bons pour le service. » Si l'on en inférait que l'aptitude de ces classes était plus

grande que celle des classes précédentes, on se tromperait gravement, car si l'on prit 69 hommes sur 100, et non 60 ou 65, c'est qu'il fallut à cette époque trouver dans les jeunes gens visités les élémens d'un contingent de 140,000 hommes. On fit partir comme valide ce qui en temps de paix eût été justement réputé non-valeur, et les hôpitaux de Constantinople en savent quelque chose. Ce qui est grave, ce qui mérite les plus sérieuses réflexions, c'est que lorsqu'il fallut, pour la guerre de Crimée, réunir ces énormes contingens, on ne put, même en épuisant certains cantons, trouver en France assez d'hommes vigoureux pour les compléter. Le déficit s'éleva de 2,000 à 2,400 hommes, et en 1859, lorsqu'on fit peser sur la classe de 1858 le lourd impôt du sang, le déficit s'éleva à 3,102 hommes!

En même temps que l'armée permanente, telle qu'elle est constituée, a pour effet de ralentir le mouvement ascensionnel de la population, elle contribue à dépeupler les campagnes; elle concourt en revanche à augmenter la population des villes. Ce déplacement incessant fait des progrès rapides, et le chiffre des personnes vivant de l'agriculture a diminué de 2,664,391 (déduction faite de la Savoie et de Nice) de 1851 à 1861.

*Accroissement de la population urbaine et rurale en France  
(moins Nice et la Savoie)*

DATES des RECENSEMENS.	POPULATION URBAINE (villes de plus de 2,000 habitans).		POPULATION RURALE.	
	Population absolue.	Accroissement absolu.	Population absolue.	Diminution absolue.
1846. . . . .	8,646,743		26,753,743	
1851. . . . .	9,135,459	488,716	26,647,711	106,032
1856. . . . .	9,844,828	709,369	26,194,536	453,175
1861. . . . .	10,052,653	207,825	26,004,699	189,837
	Accroissement de 1846 à 1861. .	1,405,910	Diminution de 1846 à 1861. . .	749,014

Bien des causes contribuent à faire affluer vers les villes la population des campagnes; mais, parmi ces causes, la conscription tient une place importante, directement en enlevant le jeune soldat au pays natal, indirectement en faisant surtout porter sur les campagnes le déficit des naissances résultant des retards mis au mariage. C'est en effet la population rurale qui paie la plus grande part du dur impôt levé par la loi militaire. Après quelques mois

de nostalgie, le jeune soldat finit par perdre dans l'oisiveté de la caserne et les dissipations des villes de garnison ses habitudes sobres et laborieuses. A cet âge, il ne faut pas sept ans pour contracter sans y penser de nouveaux besoins, de nouveaux goûts, de nouveaux liens. L'image du toit natal s'enfonce peu à peu dans le lointain de la mémoire; souvent il arrive que ce qu'on aimait là-bas, ce qui vous y aurait rappelé a disparu; la mère est morte, le champ est vendu, la sœur est mariée et n'a pas besoin de vous. Sans s'attacher au drapeau, on s'est insensiblement détaché de la famille. Le temps de service achevé, au lieu d'aller en homme libre demander le pain de chaque jour au pénible travail dont on n'est plus coutumier, on quête une livrée et l'on va le plus souvent utiliser dans les antichambres ses habitudes d'oisiveté et d'obéissance passive.

N'apporter autant que possible aucun long obstacle au mariage, tel est le problème vital pour la France qui s'impose aux méditations de nos législateurs, et, sans entrer dans le détail de questions spéciales qui ne sont pas de ma compétence, car ce n'est que comme médecin que j'ai pris part à nos guerres, je voudrais que le service militaire fût obligatoire pour tous, très limité dans sa durée, et dans tous les cas n'imposât que trois ans, quatre ans au plus de célibat. Sans doute une telle armée faciliterait peu les lointaines aventures et les guerres de conquête, mais elle serait assez forte pour protéger l'indépendance nationale, et la liberté intérieure, le travail, la civilisation, n'y perdraient rien. N'est-il pas temps que les transformations opérées dans les idées se traduisent par des modifications dans nos institutions militaires? Comme la politique qu'elles ont mission de défendre, les armées doivent se modifier.

LÉON LE FORT.

---

LA

# NOUVELLE LITTÉRATURE

## FRANÇAISE

---

LES ROMANS DE M. VICTOR CHERBULIEZ.

---

M. Victor Cherbuliez, dans ceux de ses écrits qui se rapportent à la pure esthétique, aime à placer ses idées sous le patronage d'un nom illustre. Autour de Phidias, il a groupé toutes ses pensées sur l'art et l'éducation de la Grèce et sur les conditions nécessaires de la beauté harmonieuse; autour du Tasse, toutes ses pensées sur Rome, l'Italie et la renaissance du xvi<sup>e</sup> siècle. Je veux suivre son exemple, et en tête des pages que je vais lui consacrer il me plaît de placer le grand nom de Léonard de Vinci.

De tous les grands artistes de la renaissance, nul n'a exprimé d'une manière plus saisissante que Léonard de Vinci la noble métamorphose que cette révolution féconde fit subir à l'âme humaine et la condition antithétique qu'elle lui imposa. Si vous ne l'avez observé par vous-même, la critique moderne se sera chargée de vous faire remarquer l'énigme qui se laisse lire sans se laisser deviner sur tous les visages des figures du maître. Cette énigme a un double caractère; elle est douloureuse, elle est souriante, et de ce contraste il se dégage une expression bizarrement pathétique, formée également de joie et de souffrance, de bonheur et de tristesse. Toute la candeur de l'innocence est sur ces visages, toute la science amère de l'expérience y est aussi. On croirait à des êtres naïfs, si une ironie profonde ne se jouait dans leur sourire; on croirait à des êtres corrompus, si tant de bonté ne se mêlait à la lumière de

leur regard. Ce mystère qui séduit et inquiète en eux à la fois contient toute l'histoire de la renaissance, le retour ardent à la nature à travers les corruptions d'une civilisation raffinée et par l'effort d'une science enthousiaste. Ce sont des âmes vieilles d'expérience, ayant depuis longtemps porté le deuil de toute virginité morale, qui ont découvert une fontaine de Jouvence, s'y sont plongées, et ont retrouvé dans ses eaux quelque chose de la naïveté qu'elles n'avaient plus; mais cette fontaine de Jouvence n'a pas eu pour elles les vertus du Lethé : tout en redevenant naïves, elles n'ont pas perdu l'expérience, et en retrouvant la nature elles n'ont pas oublié la civilisation. C'est par l'étude qu'elles ont reconquis la naïveté, c'est par la curiosité qu'elles ont reconquis la simplicité; leur âme est double, et c'est cette dualité qu'expriment ces sourires mystérieux qui ont tant fait écrire d'ingénieux commentaires à ceux des critiques de notre temps qui sont sensibles aux nuances de la beauté.

Ce contraste profond qui caractérise les personnages de Léonard de Vinci s'est toujours présenté à mon esprit toutes les fois qu'il m'est arrivé de réfléchir aux conditions que notre âge moderne impose et imposera de plus en plus à la littérature d'imagination. Et nous aussi, il nous faudra faire la même délicate expérience que les personnages de Léonard de Vinci, si nous voulons que nos imaginations portent les mêmes fleurs dont les imaginations des siècles passés se couvraient spontanément au printemps de chaque génération nouvelle; nous aussi, nous devons retrouver la nature par l'art, la naïveté par l'étude, et pénétrer les secrets de la poésie par une curiosité passionnée. Ce n'est que par des greffes habiles et patientes que nous pourrons faire reverdir ces puissances aujourd'hui languissantes de l'imagination et de la passion, ce n'est que par une excessive culture que nous pourrons entretenir en nous la sève poétique et lui rendre sa libre circulation. Les âges de l'ignorance inspirée sont à jamais passés; celui même qui est né de nos jours avec le don de poésie est obligé de mériter son inspiration par l'assiduité de son labeur, et de la conquérir à la sueur de son intelligence. Pareilles aux tuniques flottantes qui enveloppaient sans les cacher les formes du corps, les anciennes sociétés laissaient de toutes parts transparaître la nature et la beauté : les voyait alors qui voulait, et de cette contemplation facile et familière naissait une naïveté d'inspiration qu'il serait vain d'espérer aujourd'hui. Alors, pour être poète, il suffisait d'être né avec une âme musicale et des yeux sensibles à la beauté; mais dans nos sociétés plus compliquées les cloisons se sont multipliées; ce n'est qu'à la dérobée, par échappées, par éclairs, qu'il nous est donné d'apercevoir la nature. Pour contempler la beauté, il ne suffit plus au poète comme autrefois de soulever ses voiles, il lui faut littéralement les arracher



et les mettre en pièces. D'autre part, à mesure que le temps avance, le génie humain laisse sur sa route de nouveaux échantillons de beauté poétique, et les intelligences, familières avec les œuvres d'un passé toujours plus long, deviennent plus exigeantes avec chaque génération. Ces exigences du public réclament donc encore un autre effort de la part du poète; s'il veut se faire écouter seulement avec une complaisance distraite, il lui faut forcer l'attention par l'imprévu de ses combinaisons et la nouveauté de ses accens. Refaisant pour son instruction personnelle tout le chemin déjà parcouru par ses prédécesseurs, il faut que, sans s'arrêter à aucune des stations que chacun d'eux a occupées, il pénètre plus avant qu'aucun dans ce pays de la beauté aux aspects infinis, qu'il décrive des régions sinon plus grandes au moins plus inconnues, dût-il se résigner à ne décrire que la majesté d'un steppe nu ou la mélancolie d'un marécage. Peu importe qu'il n'égale pas les splendeurs créées par ses devanciers, pourvu qu'il découvre à son tour des terres nouvelles.

Un grand savoir peut donc seul répondre à des difficultés si nombreuses; mais ici se présente une objection qu'on a déjà faite très souvent, et qui n'a jamais été résolue d'une manière satisfaisante. Trop de savoir est fatal à l'imagination, et le poète qui se charge d'une trop lourde érudition paralyse l'essor de son inspiration. Voit-on en effet qu'on commence par attacher des poids aux pieds d'un aigle lorsqu'on veut qu'il prenne son vol, ou qu'on verse plusieurs charretées de terreau à l'endroit d'où une source doit s'élaner, lorsqu'on veut qu'elle jaillisse? Le jeu libre et spontané des facultés, voilà ce qui constitue le poète, et comment sa liberté s'exercera-t-elle, s'il commence par la comprimer? Ajoutez qu'il y a dans l'ignorance une hardiesse et une franchise que rien ne remplace. Celui qui ne sait pas a pour lui tous les bénéfices de l'audace, et l'audace est la moitié de l'inspiration. La science au contraire enseigne la circonspection et la prudence, vertus fort recommandables sans doute, mais qui sont essentiellement contraires à celles que l'imagination aime à choisir pour ses auxiliaires. L'ignorance respecte l'originalité du poète, car elle n'interpose pas entre son esprit et ses visions les souvenirs de ses lectures. Celui qui ne sait pas n'est pas exposé à prendre ses reminiscences pour des inventions personnelles et à succomber involontairement au péché de l'imitation. L'ignorance respecte enfin la confiance du poète en lui-même, car elle ne le désespère pas par la connaissance d'œuvres admirables qu'il sentirait ne pouvoir égaler.

Certes cette objection a sa valeur, pourtant elle est plus spécieuse qu'elle n'est fondée. Ce savoir littéraire que les conditions de notre temps exigent des hommes d'imagination est une épreuve

plus qu'un obstacle, et servira dans l'avenir à distinguer les véritables vocations poétiques des vocations incomplètes. Les très grands poètes seront seuls capables de supporter sans fléchir un pareil fardeau, sous lequel succomberont tous ceux à qui, dans les âges passés, la seule ignorance prêtait des ailes, et qui ne devaient leur génie qu'au sommeil de leur mémoire. Il n'y aura peut-être plus autant de poètes que par le passé, mais rien n'empêche qu'il n'y en ait d'aussi grands. On l'a vu en ce siècle même par l'exemple de la dernière littérature originale qui se soit produite, celle de l'Allemagne, et surtout par l'exemple de son plus illustre représentant, type accompli du poète tel que le veulent les besoins de l'âge nouveau. Ne serait-il pas vrai d'ailleurs que cette objection tirée des inconvénients d'un trop grand savoir est fondée sur une fausse appréciation de l'influence qu'exercent sur le génie individuel les connaissances acquises, sur une fausse image de leur emploi et de leur destination? Ceux qui présentent cette objection, prenant certaines expressions métaphoriques pour une réalité, se représentent sans doute le cerveau du poète comme un appartement que le savoir est chargé de décorer et de meubler, comme une sorte de musée particulier qu'un trop grand luxe de connaissances menacerait de faire dégénérer en magasin de bric-à-brac ou en grenier d'antiquaire. Expression métaphorique pour expression métaphorique, celle qui prétend que la science nourrit l'esprit est plus près de la réalité que celle qui veut qu'elle le meuble; car le savoir enrichit l'imagination, non comme une collection d'objets mobiliers enrichit une demeure, mais comme une nourriture succulente enrichit le corps. Une chimie spirituelle analogue à celle qui régit les combinaisons des corps physiques décompose, transforme et recompose les connaissances qui sont soumises à son action; ce qui était tout à l'heure un fait historique se dissout, perd tout caractère concret et se trouve réduit à l'état d'abstraction métaphysique; ce qui était idée pure et nue, simple monade mathématique, sort de son état d'abstraction, et, mue par les lois d'une affinité mystérieuse, se combine avec un fait d'ordre matériel et se crée un corps par agglutination; une épineuse théorie philosophique toute sèche va se couvrir de fleurs comme un buisson; un système entier va se fondre en une seule image légère comme une vapeur, et par opposition une simple métaphore va devenir le principe générateur d'un système. Il n'est pas une des connaissances du poète qui ne subisse une métamorphose et qui ne lui rende un service inattendu, toujours différent de celui qu'elle aurait dû logiquement lui rendre; c'est l'histoire qui lui enseigne la philosophie, ce sont les sciences exactes qui l'initient aux jeux et aux couleurs des images, ce sont les peintures de la volupté qui l'instruisent à la sagesse, et souvent

ce sont les paroles de la sagesse qui lui révèlent la science de la volupté.

Les anciens avaient fixé à neuf le nombre des muses; ils croyaient avoir compté pour toujours les inspiratrices de l'imagination et de l'intelligence humaines, et depuis eux le monde s'était habitué à considérer la famille comme complète; mais voilà que, par une sorte de miracle inattendu de fécondité, à un âge où l'on croyait qu'elle n'enfanterait plus, la vieille Mnémosyne a mis au jour une dixième fille, qui s'est appelée Crineis ou muse de la critique. Le sort des enfans derniers-nés est généralement net et tranché; ils sont les plus favorisés ou les plus négligés de tous, et quand ils ne jouent pas dans la famille le rôle de Benjamin, ils jouent celui de Cendrillon. Ce dernier sort a été celui de cette dixième déesse, qui est cependant plus qu'aucune de ses sœurs la véritable muse de l'âge moderne, et qui est bien plus encore destinée à être celle des âges à venir. Comme toutes les grandes choses, elle est née obscurément, sans que personne pût se douter que l'imagination humaine allait trouver la plus puissante inspiratrice qu'elle ait eue depuis la très ancienne date de la naissance de Clio, la muse de l'histoire. Condamnée comme Cendrillon aux labeurs pénibles et aux besognes ingrates, son influence ne semblait pas destinée à sortir jamais de l'enceinte des écoles et des collèges; elle paraissait réservée au rôle modeste de conseillère et de ménagère de quelques professeurs et érudits plutôt qu'à devenir, comme ses sœurs, la déesse et la reine de ces âmes princières qui s'appellent les grands poètes et les grands artistes. Trier des papiers, comparer des textes, annoter des éditions, fixer des points douteux de philologie et d'histoire, tel était le lot modeste qui lui était assigné malgré les prodigieux efforts entrepris pour révéler son mérite et sa vraie portée par Lessing, lorsque le plus grand poète de notre âge l'épousa en noces secrètes, et en fit l'inspiratrice assidue de sa longue et glorieuse carrière. Cette qualité de muse que nous attribuons à la critique, Goethe est le premier qui la lui ait reconnue. Le premier en effet, il appliqua ces grands principes qui furent la règle de toute sa poétique: l'intelligence est le vrai fondement de l'admiration et de l'amour; par conséquent ce qui nous donne le plus profondément l'intelligence des choses est aussi ce qui nous en révèle le mieux la réelle beauté. Or l'office de la critique consistant précisément à nous donner l'intelligence véritable des choses, elle est donc une source de poésie, — la plus féconde et la plus vive de toutes peut-être. Le poète de nos âges d'extrême civilisation, guidé et soutenu par la critique, est tout semblable à ces personnages de Léonard de Vinci qui ont eu la joie de retrouver la nature, abolie en eux par une vie sociale raffi-

née. La critique découvre la nature, puisqu'elle donne la connaissance vraie des choses; elle la remplace, puisqu'elle peut faire jaillir l'admiration et l'amour d'autres sources que de ces sources naïves de l'instinct auxquelles est réduit le poète des époques primitives. Qui ne sait combien Goethe avait deviné juste et quels champs inconnus la critique ouvrit à son inspiration? L'Orient, la Grèce, le moyen âge allemand, l'art classique à la façon française, le drame shakspearien, la vie pratique et active même de notre siècle d'industrie, elle lui fit tout comprendre, et réalisa en sa personne ce miracle de tirer vingt poètes d'un seul poète; car chacune des formes de poésie dont elle livrait le secret à sa curiosité fut comme un facteur par lequel elle multiplia ses dons naturels. Sans doute ce mariage de la poésie et de la critique n'a pas été aussi intime chez tous les poètes de notre âge qu'il l'a été chez Goethe; mais il en est bien peu qui n'en aient compris la nécessité et qui ne l'aient plus ou moins contracté. Sur quel fondement repose cette riche littérature allemande, la dernière-née des grandes littératures d'imagination, sinon sur la critique? Qu'y a-t-il au fond de notre littérature romantique française, sinon une question de critique? Que sont la plupart des poètes anglais contemporains? Des critiques émus. Qu'est-ce que le plus grand poète de l'Italie moderne, le noble et malheureux Leopardi? Un critique enflammé. A la vérité, j'aperçois dans notre siècle deux poètes qui ne doivent rien qu'à leur seule nature : lord Byron et Lamartine; mais ce ne sont que deux exceptions éclatantes, et qui sait jusqu'à quel point ils n'ont pas plutôt perdu que gagné à leur abstention de tout commerce avec la critique? Qui sait si ce n'est pas dans cette abstention qu'il faut chercher le secret de la monotonie qu'on a reprochée à leur inspiration, d'ailleurs si grande?

Cette alliance nécessaire et féconde, aucun des jeunes talents récemment venus à la lumière ne l'a prêchée d'une manière plus heureuse que M. Victor Cherbuliez, car cette alliance, qui chez tout autre écrivain est indirecte ou cachée, est chez lui aussi évidente et aussi directe que possible. Critique, c'est l'imagination qu'il a choisie pour conseillère et pour guide. Il a aimé à transporter dans les travaux de l'érudition sa hardiesse prime-sautière, ses procédés brusques et vifs, sa mobilité à l'irrégularité séduisante, tantôt rapide comme le désir, tantôt lente comme la rêverie. Il a eu la sagacité de croire à l'imagination lorsque tout jeune elle lui a murmuré à l'oreille ces paroles qu'elle murmure à l'oreille de nous tous, et que si peu ont le génie d'écouter. « Le grand goût, c'est moi seule qui le donne, et quiconque s'adressera à d'autres facultés n'entendra jamais rien aux arts, ou ne sera jamais qu'un initié de troisième ordre à leurs mystères, car c'est moi seule qui dévoile les secrets

des deux choses d'où sort toute poésie, les secrets de la vie et les secrets du rêve. Je révèle comment une chose est belle et vraie par la musique correspondante que j'éveille dans celui qui la contemple ou l'écoute, par les visions correspondantes que je fais surgir dans son âme. Je révèle comment une chose est laide et fausse par la souffrance que j'imprime à sa sensibilité ou la torpeur par laquelle je la glace; j'enseigne par des battemens de cœur, par des mouvemens de pouls, par des langueurs, par des extases, et les leçons de ma rhétorique sont des sensations vivantes. C'est parce que mes conseils rencontrent trop d'incrédules que la race des pédans est éternelle; c'est parce que j'éveille trop de défiance qu'il existe d'honnêtes intelligences qui en sont encore à douter du génie poétique de Shakspeare, ou qui, semblables à cet honnête théologien de ta connaissance, refusent d'entendre parler d'Homère et de Bossuet et les regardent comme des ennemis personnels; c'est parce qu'ils n'ont pas suivi mes leçons que tu rencontreras des contradicteurs qui t'accueilleront par un léger sourire d'incrédulité lorsque tu leur diras, comme une vérité depuis longtemps banale pour toi, que l'*Orlando furioso* est sous sa forme à demi plaisante une véritable épopée, et que l'Arioste est peut-être le plus grand peintre de batailles qui ait existé. » M. Cherbuliez a donc cru à l'imagination, et tous ceux qui ont lu les *Causeries athéniennes* et le *Prince Vitale* savent combien sa confiance a été récompensée. La critique a rendu à son heure à l'imagination les secours que celle-ci lui avait d'abord prêtés. Si ce n'est pas par la critique que M. Cherbuliez est devenu romancier, c'est par elle au moins qu'il a su marcher d'un pas sûr dans la voie nouvelle qu'il tentait. L'érudition et la critique lui ont aplani ces obstacles qui arrêtent si longtemps ceux qui s'aventurent dans les entreprises pareilles à la sienne avec de moins bonnes armes et des provisions moins nombreuses; il est entré dans ce pays du roman, non comme l'aventurier téméraire qui n'a, pour lutter contre des difficultés qu'il ne prévoit pas, que ses seules forces, mais comme un pionnier qui s'avance armé de la sape et de la hache, une boussole en poche pour reconnaître son chemin, et un havre-sac garni de provisions pour un long voyage. Il n'a pas eu à faire de faux pas, l'étude lui ayant rendu dès longtemps familiers ces procédés par lesquels les maîtres savent exécuter l'accouchement de leur pensée, et, une fois née, l'amener jusqu'au terme de sa croissance en la préservant des erreurs qui pourraient la blesser, la mutiler ou la tuer. Il avait trop lu, trop comparé, il avait, lorsqu'il a abordé la carrière de romancier, une trop longue expérience du métier de l'évocat littéraire pour se tromper sur les formules des sortilèges, pour balbutier en les employant, pour renouveler enfin d'une manière quelconque les maladresses péril-



leuses de l'élève sorcier de Goethe. Aussi le balai magique a-t-il obéi à sa voix et accompli son office dès les premiers mots de commandement, tout comme s'il eût été habitué à le servir de longue date.

Une des plus grandes fortunes qui puissent arriver à l'artiste ou au littérateur, c'est de ne pas grandir sous les yeux du public, c'est de se montrer à lui tout formé dès ses premiers jours de manière à éviter la défaveur de ces premiers jugemens contre lesquels il est si difficile de réagir, et l'échec de ces succès d'estime qui sont les pires de toutes les défaites. M. Cherbuliez a eu cette fortune ou cette habileté de faire son noviciat à huis clos, derrière les coulisses, et de ne pas donner au public le spectacle de ses tâtonnemens. Ce noviciat, pour avoir été secret, n'en a pas moins été long et laborieux, et il est peut-être d'un salutaire enseignement, pour ceux de nos jeunes romanciers et dramaturges qui s'irritent des lenteurs de l'apprentissage, qui pensent que trop savoir nuit à la liberté de l'imagination, d'en résumer les phases principales.

M. Victor Cherbuliez, il est juste de le dire, a eu bien des chances heureuses, et bien des conjonctions d'astres propices ont présidé à sa fortune littéraire. En premier lieu, il a eu le bonheur de naître d'une famille où les goûts littéraires étaient traditionnels, dans cette ville de Genève, carrefour de la civilisation européenne, où se croisent la France, l'Italie et l'Allemagne, et qui, en dépit de l'antique exclusivisme calviniste, est de tous les centres de culture intellectuelle le plus admirablement situé pour créer des esprits libres et des imaginations cosmopolites. C'est peut-être le lieu du monde qui offre à l'intelligence le plus grand nombre de points de comparaison, et qui lui permet d'observer à fond le jeu du plus grand nombre de moteurs de la vie morale. Là, le protestantisme se laisse voir et étudier dans toute la variété de ses contrastes et dans toute la complexité de ses conséquences, — intolérant chez celui-ci comme il l'était chez Calvin, — libre chez celui-là comme chez Servet. Faites deux pas hors du territoire genevois, et Lyon et la Savoie vous offriront le spectacle du catholicisme dans ce qu'il a de plus exalté et de plus pur de scepticisme. A Genève, comme dans une grotte à double écho, viennent se répercuter tous les bruits de la pensée allemande et de la pensée française. Là se touchent, se heurtent et se combattent, surtout depuis les réformes d'un novateur audacieux, les deux manières de comprendre et d'interpréter la liberté, l'ancienne et la nouvelle; là, l'antique autonomie municipale fleurit encore dans le voisinage des grandes démocraties centralisées et disciplinées à la moderne, et de ce poste d'observation le spectateur peut embrasser d'un seul coup d'œil la civilisation du passé et celle du présent. Par une singularité des plus

curieuses, Genève est le lieu du monde qui convient le mieux à la fois et aux esprits qui, estimant que les préjugés sont nécessaires à la vie humaine, tiennent à conserver ceux qu'ils ont, et aux esprits qui, estimant qu'ils sont malsains, tiennent à s'en débarrasser, — la ville où l'on a le plus de facilité pour être à volonté soit momier, soit hégélien. C'est dans ce cosmopolitisme ambiant de Genève qu'il faut chercher l'origine de l'indépendance d'esprit de M. Cherbuliez, indépendance qui n'offre aucun des caractères de l'effort personnel, mais qui se présente comme le résultat lent et naturel de l'éducation et de la vie. Au nombre de ses chances propices, il faut encore compter comme une des plus heureuses la fortune d'avoir eu pour professeur de belles-lettres au Gymnase le charmant et original Rodolphe Töppfer, qui prit son élève en amitié. Pensez un peu en effet à l'accroissement de liberté qui a dû résulter pour l'esprit de M. Cherbuliez du contact d'un esprit aussi plein de saillies et aussi exempt du joug de la routine que celui de Töppfer. Töppfer était un de ces hommes trop rares qui pouvaient le mieux démontrer à son élève la vérité de cette parole de Pascal, sur laquelle ne sauraient assez réfléchir ceux qui ont pour mission d'instruire la jeunesse : « nous nous figurons toujours Aristote et Platon en robe longue et en bonnet carré, tandis que c'étaient d'honnêtes gens aimant à converser avec leurs amis. » Dans les conversations de Töppfer, M. Cherbuliez put apprendre que le pédantisme seul a horreur de la vie et de la nature, mais que la véritable science n'en est jamais séparée. Lorsque de longues années après sa sortie du Gymnase M. Victor Cherbuliez écrira les *Causeries athéniennes* et le *Prince Vitale*, il se souviendra des conseils de Rodolphe Töppfer et les mettra à profit. Ne retrouvez-vous pas en effet dans la composition de ces deux livres quelque chose de la libre allure de Töppfer et de son ingénieuse méthode du *zigzag*, comparable à ces anciens jardins taillés en méandres qui malicieusement vous ramenaient toujours à un point central, et vous clouaient pour ainsi dire sur place tout en vous faisant croire que vous parcouriez un espace indéfini. Il n'est aucun des lecteurs de Töppfer qui ne puisse reconnaître dans les *Causeries athéniennes* et le *Prince Vitale* quelques-unes des surprises du gracieux sortilège dont ils ont éprouvé les effets en lisant *la Bibliothèque de mon oncle* et les *Menus propos d'un peintre genevois*.

Tous les enseignemens n'ont pas la liberté et la vie de celui d'un Töppfer, mais pour un esprit dont la monade est active et curieuse tous sont instructifs à des titres divers, et tel professeur qui n'enseigne pas en éveillant la sympathie peut à son insu enseigner par la révolte qu'il inspire. M. Victor Cherbuliez a fait cette expérience à son très grand profit. A sa sortie du Gymnase, il eut le bonheur

(c'est ainsi qu'il faut nommer en effet ces accidens en apparence fâcheux dont le résultat naturel est de créer une réaction qui accroît la vigueur des facultés) de suivre les cours d'un professeur de philosophie qui mettait trop de zèle à vouloir faire de ses élèves des disciples de Reid. Blessé de l'indiscrete insistance avec laquelle on essayait de lui imposer une doctrine qui n'explique rien, et dont la méthode, pour employer le mot très aristocratique, mais très légitime de Voltaire, vous réduit juste au degré de lumière de votre tailleur ou de votre blanchisseuse, M. Cherbuliez fut amené par réaction à s'enquérir profondément de la vraie constitution de l'esprit humain et de ces méthodes innées, organiques, nécessaires, qui sont pour l'intelligence ce que les membres et les sens sont pour le corps, et pendant deux années entières il étudia les deux mémorables descriptions qui en ont été données à un si long intervalle l'une de l'autre par Aristote et par Kant. Le premier lui révéla l'engrenage et le mécanisme de la pensée, le second les limites fatales et infranchissables, la nature nécessairement *humaine* de cette pensée; c'est ainsi que d'un enseignement qui avait pour but de mater et d'enchaîner la liberté de l'esprit naquit pour le jeune étudiant une nouvelle occasion d'affranchissement.

Que d'études, que de travaux, quelle dépense d'ardeur intellectuelle en tout sens entre sa sortie de l'université et ses débuts dans la vie littéraire! Nous trouvons le jeune écrivain d'abord à Paris, où il se partage entre trois passions bien différentes; l'enseignement d'Eugène Burnouf et le sanscrit, le musée du Louvre et la peinture et enfin le théâtre, puis à Bonn, où il fut initié à la philosophie de Hegel, et où il fit un assez long séjour, qui semble lui avoir laissé des souvenirs que nous comprenons sans peine, Bonn étant une des petites villes du monde où il serait le plus doux de vivre et de mourir. Quel riant repos on peut goûter en face de ce Rhin, à la lueur paternelle et majestueuse, et de ce paysage à la fois large et familier, digne de Virgile et de Poussin, qui se déroule le long de ses rives! Avec quelle ardeur sans fièvre on doit étudier dans cette gentille université, si nette, si bien rangée, si coquettement enveloppée de robes de verdure et de ceintures de tilleuls! Et comme on doit bien dormir dans ce petit cimetière, le plus gai que je connaisse, — un cimetière qui vous invite à vous y reposer avec la vivacité gracieuse d'un enfant qui tend les bras vers sa mère! Étudier la philosophie à Bonn pendant le jour, contempler les jeux du crépuscule derrière les riantes collines de son horizon après le travail, et le soir écouter les *quatuors* de Beethoven, le génie du lieu, en compagnie de *dilettanti* candides, ce doit être là le bonheur, ou il n'y en a pas en ce monde. Ce séjour à Bonn fut en plus d'un

sens fécond pour M. Cherbuliez, car en même temps qu'il se passionnait pour la philosophie de Hegel, un autre travail inaperçu du jeune écrivain lui-même s'opérait en lui, ce travail latent qui se fait toujours en nous sans que nous y pensions, qui n'est jamais celui auquel nous dévouons notre ardeur, et qui, lorsque les années se sont écoulées, se découvre tout à coup le seul profitable. Ce travail, qui ne nous coûte pas d'autres fatigues que celles des fonctions de la vie, c'est celui qui consiste à entrer jour par jour dans la familiarité des choses qui nous entourent, à en respirer jour par jour l'âme secrète, à en surprendre les plus fugitifs aspects et les plus délicates nuances. C'est à cette époque qu'il faut sans doute rapporter la formation du germe du *comte Kostia* dans l'esprit du jeune auteur, car c'est à cette époque qu'il entra dans l'intimité de ces paysages des bords du Rhin dont il a fait la scène de son beau roman.

Mais de toutes les circonstances qui ont favorisé la fortune littéraire de M. Cherbuliez, la plus heureuse est le résultat de sa propre volonté. M. Cherbuliez a eu le bon sens de se refuser à diverses reprises à l'exercice d'une fonction quelconque, même de celles qui semblaient le plus conformes à ses goûts, pour se consacrer tout entier à la littérature. École centrale, école normale, professorat, préceptorat dans les maisons princières, il a successivement refusé toutes ces carrières. A notre avis, il a eu raison; l'exercice d'une profession, même appartenant à un ordre purement intellectuel, est essentiellement antipathique et funeste à la libre floraison de l'esprit. Aussi le premier devoir de l'homme qui aime sincèrement les choses de l'intelligence, lorsqu'il est assuré contre le besoin par sa condition de fortune, ou qu'une chance heureuse l'en a mis à l'abri, doit-il être de se dispenser de tout travail pratique, d'une utilité directe ou introduisant dans l'emploi du temps une régularité mécanique. Le véritable exercice de la pensée exige un éternel loisir, et quiconque est obligé par profession de ne penser qu'à certaines heures perd le meilleur de sa pensée, c'est-à-dire cette incessante émanation de rêverie qui s'échappe d'une âme intelligente, et qui est son parfum, sa musique et sa volupté. La vie de l'intelligence demande une activité incessante, mais désintéressée, n'ayant autant que possible aucun but précis. Sans cette condition étrange et anormale, pas d'esprit prime-sautier et pas d'œuvre originale. Avec une vie dont le temps sera réglé mécaniquement par les exigences des fonctions, vous pourrez aspirer à la gloire d'un professeur illustre, d'un avocat, d'un prédicateur, jamais à celle d'un de ces esprits qui ont fait passer leur âme entière dans leurs écrits, d'un Montaigne par exemple. C'est parce qu'ils connaissent le prix de ce

loisir actif que tous les génies originaux l'ont toujours acheté et l'achèteront toujours, au prix même de la pauvreté, de la misère et de la solitude. Ainsi pensa sans doute M. Cherbuliez lorsqu'il refusa un préceptorat qu'on lui offrait pendant son séjour à Bonn, préférant compléter son éducation par des voyages qu'un héritage légué à cet effet lui permettait de faire, et sacrifiant ainsi avec bon sens une occasion de pousser sa personne dans le monde pour y pousser plus avant son intelligence. Un an de séjour à l'université de Berlin le dédommagea de ce sacrifice. Là il se dévoua tout entier à l'étude de Hegel, dont il connut les principaux disciples, et entretenit des relations intéressantes avec Schelling, devant lequel, nous dit-il, il avait soin de dissimuler la tendresse que lui inspirait son rival. Cependant la philosophie n'eut pas seule toute l'affection de M. Cherbuliez. Tout bon Allemand avait deux passions avant que l'apparition de M. de Bismark n'en eût fait naître une troisième moins inoffensive que les deux autres, la philosophie et la musique; M. Cherbuliez les partagea toutes deux pendant son séjour à Berlin.

Il avait juré de manger jusqu'au dernier sou le petit héritage qui lui avait été légué pour voyager; il tint parole. Il a visité successivement la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Asie-Mineure, Constantinople et la Grèce, et chacun de ces voyages a plus tard produit son fruit à son heure. Les *Causeries athéniennes* sont nées en Grèce, *le Prince Vitale* est né en Italie, *le Comte Kostia* sur les bords du Rhin, *le Roman d'une honnête Femme* est le résultat du degré de connaissance que le jeune auteur a acquis de nos mœurs; *Paule Méré* est le seul de ses livres qui puisse être revendiqué par Genève.

Voilà bien des études, direz-vous, pour arriver à produire quelques œuvres intéressantes d'imagination, et nous avons peine à croire que ces œuvres n'eussent pas valu tout autant alors même que la jeunesse de l'auteur n'aurait pas été aussi studieuse. Nous admettons facilement que, sans de pareilles études, l'auteur n'aurait jamais si bien raisonné sur l'art de la Grèce et la renaissance italienne; mais en quoi son savoir si varié a-t-il pu l'aider dans la conception et la composition de ses romans? A cela on pourrait répondre d'une manière générale que les véritables services que nous rend la science sont comme ceux de toutes les choses de ce monde, de nature indirecte et non directe. Certes il serait impossible de saisir le lien qui existe entre la philosophie grecque ou allemande et des récits ingénieux comme *Paule Méré* et *le Roman d'une honnête femme*. Cependant on est bien forcé d'admettre cette conclusion, que, s'il n'avait pas étudié les philosophies grecque et allemande, l'esprit de M. Cherbuliez serait sensiblement différent de ce qu'il est, et que par conséquent, une œuvre étant toujours en rapport



avec l'esprit de son auteur, ses romans, tout en n'ayant rien à démêler avec lesdites philosophies, seraient aussi sensiblement différents; mais il est au moins un de ces romans dont on peut affirmer avec assurance qu'il n'aurait jamais été écrit sans la connaissance de l'histoire et des maîtres de la poésie : *le Comte Kostia*. Ici l'influence du savoir de l'auteur sur son œuvre se laisse voir à découvert, et, de même qu'il est facile de reconnaître dans un édifice les traces des divers personnages qui l'ont habité tour à tour, il est facile de reconnaître dans ce roman les traces des grands poètes qui successivement ont hanté l'imagination de M. Cherbuliez. C'est Shakspeare, c'est Goethe, c'est Jean-Jacques Rousseau; telle métaphore subtile ou telle peinture des phénomènes naturels vous fait songer à Henri Heine, et à l'intonation de telle tirade de passion vous reconnaissez l'accent et le mouvement lyriques propres à lord Byron. Ajoutez que, sans les connaissances ethnologiques de l'auteur, il n'aurait pas aussi profondément pénétré les secrets de l'âme slave, et n'eût jamais écrit la page tout à fait hors ligne où, par la bouche du comte Kostia, il met la philosophie politique faisandée de Byzance, ennemie de l'enthousiasme et de l'absolu, en contraste avec la philosophie politique idéaliste des Occidentaux, d'où sont sortis ces deux élans à jamais fameux des croisades et de la révolution française.

*Le Comte Kostia* est, à mon avis, une des plus belles œuvres d'imagination qui aient paru en France depuis plusieurs années; sans prétendre établir aucune comparaison qui pourrait paraître injuste et exagérée, ni vouloir imposer un goût tout à fait personnel comme un jugement, je dois déclarer que c'est celle qui m'inspire la plus vive sympathie, parce qu'elle est la seule dont la lecture ait eu le privilège de me faire éprouver les mêmes émotions que nous font éprouver les vieux maîtres de la poésie. Ainsi, pour nommer tout de suite une de ces émotions, elle est à peu près la seule qui éveille ce sentiment sans lequel il n'est guère d'œuvre poétique vraiment puissante, le sentiment du mystère. Toute œuvre de nature tragique ou passionnée qui n'éveille pas ce sentiment du mystère, dont l'action, quelque logique qu'elle soit, permet à l'imagination de la suivre sans plus d'hésitation que n'en éprouve un promeneur à parcourir un beau jardin classique aux allées régulières, — dont les personnages laissent apercevoir les limites de leurs caractères et jeter la sonde jusqu'au fond de leurs âmes, manque, — quel que soit son mérite, — de profondeur et de vraie portée poétique, car elle manque de cette qualité qu'on a toujours si mal définie et qu'on appelle l'idéal. Qu'est-ce en effet que l'idéal, sinon ce sentiment du mystère qu'éveille en nous soit la vue d'une figure dont l'expres-

sion échappe aux définitions que les vocabulaires de nos langues humaines mettent à notre usage, soit le spectacle d'une âme passionnée dont les mouvemens révèlent l'existence d'une force que nous ignorons, soit encore, pour prendre l'idéal dans ce qu'il a de plus vulgaire et de plus rapproché de la matière, le spectacle d'une action complexe dont le nœud échappe à notre attention, et que nous sentons les puissances divines seules, Providence ou fatalité, capables de délier? Une œuvre idéale par excellence, c'est celle qui nous montre une série de faits dont la cause se métamorphose sans cesse sous nos yeux chaque fois que nous essayons de la nommer, et recule toujours devant nous à mesure que nous avançons vers elle, pareille à la nature qui ne nous laisse démêler une de ses obscurités que pour nous en présenter immédiatement une nouvelle : un *OEdipe roi*, un *Hamlet*. Puisque je viens de nommer *OEdipe roi*, je veux emprunter à cette grande œuvre un terme de comparaison qui me permettra de faire saisir avec la dernière exactitude la nature de ce sentiment du mystère qui est l'essence même de toute poésie. Si le spectateur ne partage pas en face d'une œuvre les sentimens du devin Tirésias en face d'OEdipe, s'il n'est pas alarmé des conjectures qui se pressent dans son esprit, si l'inconnu vers lequel il est attiré ne le fait pas trembler, et si les secrets dont il lève graduellement les voiles ne lui apportent pas des émotions de plus en plus solennelles, s'il ne dit pas, lui aussi, à sa manière ce mot d'une si pathétique obscurité que le vieux devin donne pour synthèse à sa certitude et à ses doutes à la fois : « hélas! hélas! combien il est terrible de savoir! » cette œuvre pourra bien être une étude admirable et même se rapporter à la poésie comme la science se rapporte à la nature; mais elle n'aura pas ce glorieux attribut de toute vraie poésie, qui est de se confondre avec la vie même, car elle péchera contre le privilège de la nature et de la vie, qui consiste précisément dans ce refus obstiné de laisser pénétrer leurs énigmes. Or voilà le sentiment qui règne d'un bout à l'autre du *Comte Kostia* et qui en fait l'âme et l'unité. Le mystère est partout, dans le drame de l'action, dans l'aspect de la scène, dans les caractères et dans les passions. Tous ces personnages ont des âmes dont les ressorts déconcertent notre jugement, dont les actes sont des révélations successives, et ils nous font marcher de surprise en surprise jusqu'au dénouement, sans que nous puissions apercevoir leurs limites et que nous puissions dire que nous les avons épuisés. Tous donnent à nos conjectures les démentis les plus inattendus et les plus émouvans. A sa première entrée, Stéphane n'est qu'un enfant fiévreux, emporté et pervers. Bientôt ce premier personnage en laisse transparaître un second, mystérieux comme le page de

Lara et aussi fait pour provoquer la rêverie et la curiosité que le premier était fait pour provoquer la résistance et la répulsion; mais ce second personnage n'est pas encore le vrai, et nous découvrons que ce costume masculin n'est qu'un travestissement qui, pareil aux déguisemens des belles aventurières de Shakspeare, comprime un cœur de femme tendre, passionné et violent. Notre étonnement est extrême lorsque nous découvrons que sous l'enveloppe grotesque du père Alexis se cache une âme de confesseur et de martyr, et lorsque ce fantoche comique, rival en gourmandise du singe Solon, se révèle à nous avec une grandeur épique. De la grandeur, il y en a aussi une véritable dans le pauvre serf Ivan. C'est en vain que le comte Kostia, dans son orgueil d'aristocrate, croirait l'assimiler aux animaux de trait et de labour en lui parlant ce langage des coups par lequel on se fait entendre des bêtes; Ivan affirme son titre d'homme et les droits de son âme par la résignation et l'humilité nobles avec lesquelles il reçoit le châtement immérité que lui inflige un maître tyrannique. A ce moment, ce serf, ce collègue des brutes, nous fait sentir qu'il a été vraiment racheté de tout le sang de Jésus-Christ. Et quelles révélations successives chez le comte Kostia! C'est d'abord un sceptique blasé et corrompu par l'habitude du commandement, léger avec profondeur comme le sont souvent les mondains de sa catégorie; puis c'est un tyran aristocratique dont l'orgueil est le seul mobile, qui considère chez ceux qui l'entourent tout indice d'épanouissement intérieur comme un manque d'égards, qui ne sait lire la déférence que sur des visages pâles de crainte et ne se croit sûr du respect que lorsqu'il impose le tremblement; enfin ces masques tombent, et l'on voit apparaître une âme malade et malheureuse à l'excès qui nous dévoile un des secrets les plus noirs et les plus subtils à la fois que puisse contenir la nature humaine. Nous comprenons alors pourquoi le comte Kostia se plaît à imposer la douleur autour de lui. Ce n'est pas par dureté aristocratique, ce n'est pas par représailles contre la destinée et pour venger sur autrui les maux dont il a souffert; par une perversité paradoxale qui rappelle quelques-unes des pratiques superstitieuses les plus atroces de la sorcellerie, le comte Kostia est arrivé à se persuader qu'en imposant la souffrance à un être innocent il pourrait se débarrasser de la sienne propre. Comme ce roi jaloux d'un des drames de Shakspeare qui, ne pouvant atteindre son rival imaginaire, croit qu'en tuant sa femme il retrouvera au moins la moitié de son repos, le comte Kostia s'est persuadé que, s'il peut parvenir à éteindre sur le visage de sa fille ce sourire qui lui rappelle un visage trop aimé, il pourra guérir et vivre. Jamais adepte des doctrines démoniaques n'inventa de sortilège plus ingénieusement,

plus poétiquement pervers, ne comprit avec plus de profondeur le plaisir que doivent donner aux puissances du mal les larmes de l'innocence et le sang des nouveau-nés. C'est monstrueux et grand à la fois.

*Le Comte Kostia* est un de ces livres qu'il est presque dangereux de faire, car ils donnent au lecteur le droit de trop attendre de ceux qui le suivent, et ils imposent à l'auteur le difficile devoir de se maintenir à la hauteur où il s'est placé un certain jour. Que d'ingénieuses combinaisons de pensées révèle cet émouvant récit! A-t-on remarqué par exemple que M. Victor Cherbuliez a trouvé le seul genre de roman que l'imagination aime à rêver pour la scène où il l'a placé, et les seuls personnages de notre monde moderne qui conviennent à cette scène? Lorsque vous avez visité les vieux châteaux des bords du Rhin, ne vous est-il pas arrivé plus d'une fois de rêver en vous demandant quels hôtes ils pourraient recevoir aujourd'hui, et quels sentimens pourraient s'y épanouir à l'aise? C'est à juste titre, se dit-on, qu'ils restent pour la plupart inhabités, ruines poétiques pendant le jour, et la nuit lieu de rendez-vous des revenans et des âmes en peine du passé. Difficilement on imagine un sentimental roman bourgeois se passant entre leurs pittoresques murailles. Où trouver dans notre Europe d'aujourd'hui les âmes capables des passions sauvages que ces sites inspirent, de la franchise de sentimens que cette solitude conseille au cœur qu'elle livre à lui-même, des crimes grandioses que suggèrent ces épaisses murailles impénétrables et sourdes qui défient l'œil et l'oreille de tout témoin? Un sourire d'involontaire ironie vient aux lèvres lorsqu'on apprend parfois, comme cela nous est arrivé, que telle ou telle de ces robustes mesures a été achetée à vil prix, restaurée avec tout le luxe dont nos modernes tapissiers sont capables, par quelque croupier français ou quelque folliculaire parisien, aujourd'hui défunt, enrichi par le chantage et le commerce de louanges sans valeur. On a vraiment peine à comprendre les aigrefins ou les bons vivans de notre moderne civilisation habitant une demeure faite pour servir de scène au *Majorat* d'Hoffmann, et l'on ne serait pas plus étonné d'apprendre qu'un entrepreneur ingénieux vient d'acheter la cabane des terribles paysans du *Vingt-quatre Février* de Werner pour y jouer *le Chalet* de M. Adolphe Adam. Cependant ces demeures féodales peuvent encore trouver dans notre Europe des hôtes dont les passions et les sentimens s'harmonisent avec leur caractère grandiose et sauvage, et M. Cherbuliez les a distingués et nommés avec une sagacité rare. L'hôte qui convient à un tel séjour, ce n'est pas l'opulent *dandy* français émasculé par l'épicurisme de la vie parisienne et les contraintes chaque jour re-

nouvelées qu'impose une société démocratique, ce n'est pas le grand seigneur anglais transformé par les exigences de la vie publique, ce n'est pas même l'aristocrate allemand maté par une bureaucratie tracassière; c'est le grand seigneur russe, ce possesseur d'âmes vivantes, qui ne possède cependant pas la sienne, à la fois victime et tyran, sans devoirs envers ceux qui sont soumis à son autorité absolue et sans droits contre la volonté absolue qui pèse sur lui d'un poids écrasant, un titan à demi captif, à demi libre, un Encelade dont le cœur serait étouffé sous sa montagne, tandis que ses pieds et ses mains resteraient libres. Voilà le personnage exceptionnel du monde contemporain dont les sentimens peuvent avoir pour cadres les vieux *burgs* du Rhin, et qui en est, de par les lois de la poésie, le légitime propriétaire.

Les deux autres romans que nous devons à M. Victor Cherbuliez nous introduisent dans une sphère poétique moins haute. Cependant *Paule Méré* est aussi un récit très pathétique. C'est encore l'histoire d'un sourire éteint que ce roman, l'histoire d'une âme coupable d'avoir été créée trop bondissante et trop lumineuse, fille de sylphide, sylphide elle-même, et qui pouvait dire, comme la spirituelle Béatrice de *Beaucoup de bruit pour rien* de Shakspeare: Lorsque je naquis, une étoile dansait. — Hélas! cette moderne Béatrice, au lieu de rencontrer un Bénédict à l'âme élastique et souple comme la sienne, n'a rencontré qu'un jaloux Claudio dont les défiances lui briseront le cœur. Ce qu'il y a de véritablement tragique dans l'histoire de Paule Méré, ce n'est pas qu'elle soit victime des commérages du monde, c'est qu'elle soit frappée à mort par la main de celui qu'elle aime, armée précisément par ces commérages. Je ne crois pas qu'aucun romancier ait jamais mieux fait ressortir la fatale influence de la *jettatura*, ni mieux montré comment on peut tuer à distance, sans un geste, sans un mouvement, en laissant tout simplement agir une parole une fois lancée. Un mot a été dit par un méchant ou peut-être par un simple plaisant, et ce mot, répété par des milliers de bouches indifférentes, a fini par devenir une réalité: *Et verbum caro factum est*. Cependant ce fantôme, dressé devant Paule par la malignité du monde, n'a pas pu, même devenu chair, paralyser la grâce native de sa personne et éteindre sur ses lèvres la lumière de son sourire; mais un jour elle a aimé, et celui-là même qui avait confiance dans sa candeur et qui s'était proposé pour être son vengeur la tue avec les armes de l'invisible assassin contre lequel il s'est élevé. Malgré lui, celui qu'elle aime verra dans les gestes les plus inévitables un indice de culpabilité, dans les démarches les plus innocentes une preuve de trahison; sa défiance sera aussi tenace que son amour sera profond, et l'un et



l'autre, marchant de compagnie, ne s'arrêteront que sur le tombeau de leur victime. Rarement les crimes du *cant* et de la calomnie ont été démontrés avec une plus tragique évidence.

*Paule Méré* nous suggère incidemment une réflexion dont nous ne pouvons nous dispenser de faire part au lecteur, car elle est tout à l'honneur de M. Cherbuliez. Décidément le jeune auteur a une préférence marquée pour les âmes charmantes que leurs dons innés de grâce et de légèreté semblent marquer et marquent en réalité pour être les victimes expiatoires de toutes les lourdeurs et de toutes les laideurs de ce bas monde. Sa carrière littéraire est encore bien courte, et voici que par trois fois déjà il s'est constitué l'avocat de ces âmes rares autant que malheureuses; puissent Torquato Tasso, Stéphanie Kostia, Paule Méré, plaider pour lui contre les faux jugemens de la méchanceté et de la sottise, s'il a jamais à les redouter, et puissent nos remerciemens lui être une faible compensation des critiques malfaisantes que les hypocrites, — les épaules encore libres de ces chapes de plomb que Dante vit peser sur elles dans cet enfer qui leur est dû et qu'ils obtiendront, — n'auront pas manqué de lui adresser pour avoir osé prendre avec récidive la défense de ce qui fait seul le charme et le prix de la vie!

Des trois récits publiés jusqu'à présent par M. Cherbuliez, *le Roman d'une honnête femme* est celui que j'aime le moins. La donnée de ce roman est par trop française, et l'on dirait qu'en l'écrivant M. Cherbuliez a pensé surtout à plaire aux Parisiens en leur présentant un sujet qu'ils pussent agréer; pour nous, qui nous soucions avant tout, lorsque nous lisons un roman, de l'originalité de sa donnée et de ses caractères, nous aimons mieux le jeune auteur quand il est moins Parisien et qu'il reste Genevois. Ce qui manque en effet au *Roman d'une honnête femme*, c'est un goût, une saveur de terroir quelconque. On sent qu'il a poussé dans l'esprit de l'auteur comme une sorte de plante de terre chaude, par les procédés ingénieux d'une savante horticulture littéraire. Bien des fois déjà nos auteurs à la mode ont plus ou moins exploité la donnée qui fait le fond du *Roman d'une honnête femme*. Il s'agit encore de cet irrésistible séducteur du grand monde que ses succès passés poursuivent après son mariage, et qui trouve le châtiment de ces succès dans les jalousies rétrospectives qu'ils éveillent chez sa femme et les déboires qu'ils portent dans son existence. Malheureusement, comme ces déboires sont aussi légitimes que les corrections que s'attire un écolier pour avoir fait indûment l'école buissonnière, ils n'éveillent en nous aucune pitié et n'ont d'attrait que pour notre seule curiosité, qui se plaît à observer quels mouvemens distinguent notre nature dans les différentes situations où elle est placée. Il

n'est que juste de dire que notre curiosité au moins est satisfaite; mais notre esprit de justice réclamait davantage, et nous en voulons presque au séducteur marié de s'en tirer à si bon marché, à la jeune femme de ne pas avoir accompli la vengeance à laquelle elle avait droit, et à l'auteur de n'avoir pas placé auprès d'elle un amoureux moins transi que M. Dolfin, caractère bizarre et vrai, fort bien étudié, mais auquel nous aurions préféré, dans l'intérêt d'une morale bien entendue, un simple jeune premier de théâtre sentimental.

Nous devons parler, pour être tout à fait complet, du dernier livre de l'auteur : *le Grand Oeuvre ou Entretiens sous un châtaignier*. Des six volumes que nous devons jusqu'à présent au jeune auteur, c'est à notre avis le moins réussi. C'est une erreur commise avec talent; mais enfin c'est une erreur, ou plutôt c'est la première épreuve d'une œuvre remarquable qui pour une raison ou une autre n'est pas venue nettement dans le moule où l'auteur l'a jetée. La vérité, je crois, est que le sujet auquel il a voulu appliquer cette fois les méthodes capricieuses de son maître Töppfer s'est trouvé trop robuste pour l'étreinte de cette logique en zigzag, et trop large pour le cadre restreint où il a essayé de l'enfermer. Il est des sujets qui, pour être traités comme ils méritent de l'être, ne redouteraient pas l'in-folio, et celui-là est du nombre. L'auteur a voulu passer en revue les différentes solutions qui ont été données de la fin des sociétés humaines, discuter le fort et le faible de chacune de ces solutions et les embrasser toutes dans une conclusion optimiste issue du syncrétisme hégélien. Pour ce faire, il a choisi trois interlocuteurs dont chacun représente un des trois principes qu'on peut assigner comme moteurs au train des choses d'ici-bas, la Providence, le hasard, la nécessité. Or chacun des interlocuteurs plaide si bien sa cause, possède un arsenal de preuves si bien fourni, démontre la légitimité de sa doctrine par de si bons argumens, que l'auteur semble embarrassé de choisir, et que sa conclusion paraît beaucoup moins celle d'un hégélien optimiste que celle d'un sceptique de nature bienveillante. S'il faut dire toute ma pensée, je crois que l'auteur ne s'est embarrassé dans ses conclusions que parce qu'il n'a qu'une foi pleine de doutes aux doctrines qu'il déclare siennes, et son titre le dit assez clairement pour qui sait bien lire : *le grand œuvre ! Le grand œuvre !* mais n'est-ce pas le nom que les alchimistes du moyen âge donnaient à la transmutation chimérique qu'ils poursuivaient, et n'y a-t-il pas une ironie cachée dans ce titre qui assimile la doctrine du progrès à la pierre philosophale? L'auteur voudrait plus croire au progrès qu'il ne peut parvenir à y croire en réalité; il fait tous ses efforts pour se con-

vaincre de la perfectibilité des sociétés humaines, et malgré toute sa bonne volonté il ne peut parvenir à constater, dans ce remue-ménage perpétuel de l'humanité qui nous fait croire à une marche en avant, qu'un perpétuel déplacement de forces. L'inexorable nature nous fait toujours payer chacun de nos gains par une perte, et tient la balance des biens et des maux avec autant d'exactitude dans la vie des sociétés que dans la vie des individus. Telle serait au fond, je le crois bien, la doctrine de l'auteur, si un long attachement à des doctrines embrassées autrefois avec la ferveur de la jeunesse ne le poussait à cette autre conclusion que je me permettrai de formuler ainsi : il est vrai que ce que nous nommons progrès n'est qu'une série de déplacements; mais, comme ces déplacements s'opèrent sur une surface de plus en plus étendue, on peut affirmer que le progrès existe, puisque chacune des évolutions de l'humanité exige pour se déployer une circonférence toujours plus vaste. Nous n'oserions prédire que ce livre satisfera pleinement beaucoup de lecteurs, ni même qu'ils sauront y lire les doctrines que nous venons d'indiquer; mais, quoi qu'il en soit, le lecteur ne le lira ni sans plaisir, ni sans profit, car il y trouvera, outre un petit roman agréable, quantité de pages éloquentes, entre autres celles où sont décrits les plaisirs d'imagination qu'ont connus les hommes du moyen âge, et celles consacrées au chroniqueur Orderic Vital, qui peuvent compter parmi les meilleures que l'auteur ait écrites.

Mais si la perfectibilité est un problème pour l'humanité, elle est une réalité pour les individus; le progrès, qui peut si difficilement se mesurer chez les nations, se laisse parfaitement saisir dans la vie de chacun de nous, et de cette vérité banale M. Victor Cherbuliez est une preuve éloquente. Depuis ses débuts, nous l'avons vu toujours en travail sur lui-même, accroissant toujours davantage le champ de son observation, désireux d'ouvrir à son imagination des horizons toujours plus vastes et de donner à ses lecteurs les surprises d'émotions toujours nouvelles. M. Cherbuliez a donc prêché par son propre exemple les doctrines qu'il a exposées dans son *Grand Oeuvre*; aussi avons-nous l'entière confiance qu'il continuera de nous démontrer par son prochain livre la vérité de la théorie du progrès à la manière de ce philosophe antique qui, pour démontrer la réalité du mouvement, se prit à marcher devant ses interlocuteurs.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 mai 1867.

On ne se moquerait plus des conférences diplomatiques, si d'habitude elles expédiaient les affaires aussi honnêtement, aussi rapidement, aussi galamment que la conférence de Londres a conduit et terminé la négociation relative au Luxembourg. Deux causes ont simplifié cette négociation et l'ont rendue promptement féconde : le désintéressement de la France et le zèle de l'Angleterre. Quel contraste entre l'inquiétude, l'angoisse, qui s'étaient emparées de l'Europe il y a trois semaines à propos du Luxembourg et de la menace d'une lutte de la France contre l'Allemagne prussienne, et la sécurité créée aujourd'hui par le traité signé à Londres le 11 mai ! Il a semblé un instant que le conflit était inévitable, et que devant une question mal posée il serait impossible de trouver des termes de conciliation compatibles avec l'honneur de deux grands gouvernements et de deux grands peuples. Quant à nous, nous avons résisté à cette crainte dès que nous avons su que la cour des Tuileries ne persistait point dans l'idée malencontreuse de l'acquisition du Luxembourg : nous étions persuadés que le désintéressement de la France suffirait pour amener le succès de nos réclamations légitimes ; nous étions certains que le terrain du grand-duché ne serait plus tenable pour la cour de Berlin, que le roi de Prusse et M. de Bismark ne pourraient et ne voudraient point y chercher l'occasion d'un conflit, dès que la France ne réclamerait plus qu'une garantie strictement due à sa sûreté et conforme aux principes les plus élémentaires du droit européen. Les faits ont aujourd'hui confirmé ces appréciations. L'autonomie et la neutralisation du Luxembourg, le maintien de l'union personnelle qui lie cette province à la maison régnante des Pays-Bas, une garantie des puissances européennes couvrant cet état de choses, il n'en a pas fallu davantage pour supprimer tout motif de collision entre la France et la Prusse. La garantie européenne de la neutralité remplaçant pour le Luxembourg les con-

ditions de l'ancienne confédération germanique, la Prusse devait évacuer la forteresse sans qu'il en coûtât rien à son honneur; l'abandon de cette position offensive longtemps occupée par une grande puissance devait satisfaire pleinement la France. Le bon vouloir de la France et de la Prusse ainsi défini rendait un arrangement facile. Une seule chose était nécessaire, c'est que les bonnes dispositions de ces deux grands états fussent rapprochées et réunies par un intermédiaire amical qui épargnât à chacun d'eux l'ennui des premières avances et les froissemens du contact direct. L'intermédiaire n'a point fait défaut : ce n'a été rien moins que l'Europe neutre elle-même, ayant à sa tête l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, l'Italie. Dès que ce haut arbitrage a eu pris l'affaire en main, la paix a été assurée. Trois séances de conférences ont suffi pour tout terminer et pour ramener le calme définitif.

Après nous être félicités d'un si heureux résultat, notre premier devoir à nous autres Français devrait être d'étudier les enseignemens qui ressortent de l'expérience que nous venons de faire, et de prendre des résolutions de conduite politique conformes à ces enseignemens. La perspective d'un conflit soudain avec l'Allemagne prussienne a produit parmi nous une émotion que nous ne devons point oublier. Exclus de toute participation à la direction de notre politique extérieure, la guerre nous est apparue un instant comme un fait imminent qui allait nous emporter dans sa fatalité sans que nous en eussions connu et délibéré les causes, sans que nous en eussions accepté les chances avec une volonté réfléchie. Les fâcheux effets de cette terrible surprise ont été trop visibles pour que nous ayons besoin de les signaler : ils se sont surtout montrés dans la vie économique du pays; d'énormes dépréciations ont frappé toutes les valeurs; l'esprit d'entreprise s'est subitement immobilisé; la nation semblait en proie à une sorte de fatalisme fébrile. Demandons-nous de bonne foi si de pareils accidens sont compatibles avec l'esprit de notre époque, avec ses aspirations, ses lumières, ses intérêts, ses sentimens d'humanité, et cette noble ambition qu'elle a d'introduire dans le gouvernement des hommes la règle et l'exactitude scientifiques. Demandons-nous surtout s'il nous est permis de demeurer exposés par négligence, par paresse, par préjugés, par lâcheté d'âme, au retour des hasards que nous venons de courir. Après les anxiétés déchirantes que nous avons éprouvées, nous est-il permis de rester indifférens et insensibles aux conditions dans lesquelles se trouve placée chez nous la direction de la politique étrangère? Certes, depuis cinq années, les œuvres de notre politique étrangère nous ont apporté des leçons bien capables de frapper et d'instruire une nation intelligente et fière. La facilité avec laquelle la France a supporté les mésaventures continues de cette politique rend un témoignage de la vitalité de notre pays et de ses ressources prodigieuses; mais est-il possible, sans se rendre coupable d'une impardonnable témérité, de continuer à braver avec la même insouciance les mêmes



hasards? Il y a cinq ans, notre politique étrangère avait inventé l'entreprise du Mexique; on sait les sacrifices militaires et financiers que nous a coûtés cette aventure; on a vu la perspective du conflit auquel elle nous a exposés avec les États-Unis; on a vu que nous avons obéi trop tard par une retraite sommaire aux conseils de la circonspection; on assiste aujourd'hui à la fin lamentable de ce triste et malheureux prince qui s'était prêté comme un instrument à nos desseins. Or ce qui frappe dans cette affaire mexicaine, c'est que les pensées et les intérêts de la nation française n'ont été pour rien dans la conception et la conduite de cette guerre. Jamais la France agissant comme nation dans sa liberté constitutionnelle n'aurait eu l'idée d'aller renverser au Mexique un gouvernement républicain pour fonder un empire; jamais elle n'aurait eu le caprice de tenter la régénération des races latines en Amérique; jamais elle n'eût eu le désir de profiter de la détresse des États-Unis pour se donner la tâche de poser des limites à leur expansion. L'expédition du Mexique, qui nous a donné tant de déboires, n'est point sortie de la spontanéité de la France. Ce n'est point non plus un mouvement national qui, en 1863, nous a portés à soulever la question polonaise, terminée en ce moment par la rentrée d'une vingtaine de volontaires français qui avaient été transportés en Sibérie. Ce n'est point une tendance de l'esprit public français qui nous a portés, en 1864, à renoncer à notre belle politique traditionnelle de la protection des états faibles et à laisser succomber le Danemark sous l'agression austro-prussienne. Ce n'est point l'instinct national qui, en 1866, a consenti de gaité de cœur à laisser éclater la guerre par laquelle a été si brusquement et si gravement changée la constitution politique et militaire de l'Allemagne. Ce n'est point enfin la France qui a eu la convoitise, innocente au fond, si l'on veut, mais inopportune et périlleuse d'acheter le Luxembourg. Si l'on examine froidement et impartialement cette politique qui a produit en cinq années des résultats si onéreux pour nous, on ne peut se défendre de remarquer qu'elle n'a point eu son origine dans l'inspiration du pays et qu'elle n'a point eu à en subir le contrôle, qu'elle a été une œuvre d'initiative individuelle, qu'elle n'est point sortie de la marche naturelle des choses, qu'elle ne s'est point conformée à ces belles routines traditionnelles où le passé nous a légué la sagesse de son expérience, qu'elle a voulu être créatrice, qu'elle marchait vers l'exécution de desseins particuliers dont le succès était presque toujours contrarié par la surveillance inquiète ou la défiance vague qu'ils excitaient. Que l'on s'interroge avec franchise : n'est-il pas aussi clair que la lumière du jour que si cette politique n'eût eu qu'à suivre le courant des intérêts et des inspirations du pays au lieu d'avoir la puissance de s'en écarter, de le devancer ou de le précipiter, — que si cette politique, liée par une réelle et forte série de responsabilités, n'eût pu envelopper ses desseins et ne les découvrir que par des révélations incomplètes, successives, attardées, — que si

elle eût été toujours placée sous le contrôle vigilant et complètement efficace du pays, bien des erreurs, bien des fautes, bien des déceptions auraient été prévenues? L'histoire de ces cinq années terminée par l'alerte du Luxembourg n'aura-t-elle rien appris, rien dit à l'esprit et au cœur du pays, de nos hommes d'état et surtout du pouvoir lui-même? Nous ne voulons point croire pour notre part à la stérilité d'une expérience si vivante et si parlante.

Ce qui ressort donc des événements de ces cinq années et des situations qu'ils ont produites, c'est la nécessité pour la France d'assurer à la nation une étroite et puissante autorité sur la direction de sa politique étrangère et de renoncer au système des inventions de politique extérieure inspirées par le caprice personnel, couvées dans le mystère, éclatant arbitrairement par des surprises. On se confirmera davantage dans cette conclusion, si l'on examine l'état dans lequel la conférence de Londres laisse la politique générale de l'Europe.

Le fait dominant dans la situation européenne est et sera longtemps encore le parallélisme de la France et de l'Allemagne, dirigée par la Prusse. Il y a là, — nous ne voudrions point prononcer au lendemain d'un traité qui assure la paix le mot fâcheux d'antagonisme, — une concurrence, une émulation, qui peuvent, qui devraient être généreuses et tourner au profit des deux peuples. La France et l'Allemagne prussienne, sans nourrir l'une envers l'autre des sentimens hostiles, sont forcées de s'observer. Elles doivent régler leur travail politique intérieur et extérieur sans se perdre de l'œil. Nous éprouvons, quant à nous, les premiers effets de cette concurrence dans la nécessité où nous sommes d'accroître et de consolider notre organisation et notre préparation militaires. Dès que l'on a pu saluer les premières lueurs de paix qui ont brillé autour de la conférence de Londres, d'excellentes personnes se sont mises à parler de l'opportunité d'un désarmement simultané de la Prusse et de la France. Le vœu est louable, mais il est peu probable qu'il soit bientôt exaucé. La constitution militaire de la Prusse, ce sera bientôt celle de toute l'Allemagne, est telle que des réductions de l'armée active ne changent rien à la force d'agression et de défense : les Allemands auront toujours leurs hommes formés par le service universel et obligatoire de trois ans; ils auront leurs arsenaux remplis, leur administration militaire prête, et seront en mesure de faire toujours en très peu de temps leurs levées et leurs concentrations. Le système français ne fournit point les mêmes facilités. Nous ne pouvons point réduire notre armée active aux proportions de l'armée active allemande. La Prusse agit sur une organisation et une préparation toutes faites et qui viennent de servir avec la puissance que l'on connaît. En présence de l'état de choses que les derniers événements ont révélé ou créé en Allemagne, la France s'est trouvée arriérée au point de vue de l'organisation et de la préparation. Dans cette première période, où il s'agit d'établir un

équilibre militaire approximatif entre la France et la Prusse, les choses ne se passeront pas de la même façon dans les deux pays. La Prusse n'a qu'à étendre son organisation sur les provinces qu'elle s'est annexées, sur les petits états de la confédération du nord, et même sur les états du sud qui se sont placés sous son hégémonie militaire. Ce n'est point au moment où elle est obligée de mener à fin ce travail qu'il peut être question pour elle d'un désarmement sérieux. En France, nous sommes aussi et plus réellement encore dans une phase de formation. Notre préparation était dangereusement insuffisante; l'effectif de nos régimens avait été considérablement réduit; notre artillerie et notre cavalerie manquaient de chevaux; l'armement de notre infanterie était suranné. Rien que pour assurer notre sécurité défensive, nous avons, il nous reste encore beaucoup à faire. Nous sommes en outre à la veille d'un développement et d'une réforme de nos institutions militaires. Les questions d'armée seront pendant quelque temps pour la France les plus pressantes et les plus pratiques. Il ne faut donc point nous demander aujourd'hui, à nous non plus, de mettre les préoccupations et les intérêts militaires à l'écart. En tout cas, ce travail, quoiqu'il ait pour cause déclarée en France et en Allemagne l'établissement de l'équilibre des forces, ne peut susciter d'ombrages entre les deux pays. Mieux préparée que nous, l'Allemagne aura peut-être plutôt fini que nous cette rude besogne; plus en retard, nous aurons peut-être plus longtemps l'air en France de nous occuper d'armemens. Nous le répétons, il ne s'agit là que d'une opération d'équilibre de forces qui, tout en agitant les idées guerrières, doit préparer à la paix sa plus énergique sauvegarde.

Il viendra cependant un jour où, l'œuvre militaire étant achevée des deux côtés, il faudra que les deux nations s'interrogent sur l'usage qu'elles auront à faire de cet appareil guerrier qui leur aura coûté tant de sacrifices. Nous ne pensons point que l'on s'adresse cette question des deux côtés du Rhin avant que l'on se sente assez fort pour n'avoir rien à craindre du concurrent. Quand la conviction de la force suffisante aura pénétré les deux peuples, il faudra bien se replier sur soi-même et rechercher la cause réelle pour laquelle on s'est des deux parts imposé tant de sacrifices. Cette cause est unique et simple, facile à découvrir. L'Allemagne a voulu être puissante par les armes, et s'est faite une par représailles des guerres de conquête qu'elle a eu à subir dans le passé de la part de la France; la France ne peut point se résigner au péril d'une infériorité d'organisation et de préparation militaires parce qu'elle ne veut point être exposée à une de ces surprises qui accablent les états où l'on a l'illusion et non la réalité de la force. Mais pourquoi, grand Dieu! de telles surprises sont-elles encore possibles? pourquoi les craintes qu'elles inspirent sont-elles assez sérieuses pour faire dévier des voies naturelles de notre siècle les peuples les plus civilisés? Hélas! pour une seule raison : c'est parce que les peuples ne sont point encore arrivés à une civilisation assez avancée pour être mai-

tres de leurs destinées; c'est parce qu'ils ne s'appartiennent point; c'est parce qu'ils ont placé au-dessus d'eux des hommes qui, sans les consulter, sans les prévenir, par des voies obscures, par des combinaisons ourdies dans le mystère entre quelques intéressés, ont le pouvoir de les compromettre dans les entreprises les plus téméraires et les plus violentes. La continuation en Europe des autorités despotiques et de pouvoirs qui sont en mesure de mettre les ressources de la dictature au service de leurs vues secrètes, voilà le suprême danger dont elle n'a point cessé encore d'être menacée, voilà la cause immanente des sacrifices que les peuples européens font toujours à la guerre, voilà le grand agent de la barbarie persistante qui étonne, torture et humilie l'intelligence humaine. Quand on arrive à cette cause première des malentendus qui divisent encore de grandes nations et des calamités qu'elles sont exposées à s'infliger mutuellement par la guerre, il semble que deux peuples aussi avancés que ceux de France et d'Allemagne devraient s'unir dans une même inspiration et dans un même effort pour secouer un tel joug. Pour les Allemands, comme pour nous, il n'y aura de paix et de véritable gloire humaine que dans la liberté. Des deux nations, la plus influente et la plus heureuse, qu'on en soit sûr, sera celle qui prendra la première possession d'elle-même par la liberté, qui se soustraira la première au gouvernement personnel des cours, qui renoncera la première avec sincérité aux ambitions d'agrandissement, qui désavouera la première les menées de la politique secrète, qui parviendra la première à discuter ses affaires au grand jour, en pleine franchise et avec une loyale confiance dans la raison et l'équité de ses voisins. Si la France au moins, qui n'a plus d'expérience à faire en matière de politique secrète et personnelle, avait assez de flamme patriotique et de courage désintéressé pour porter ses institutions intérieures au niveau d'un libéralisme élevé, elle retrouverait la sympathie des peuples, elle pourrait les guider par de généreux exemples, elle leur communiquerait de nobles émulations, elle anéantirait bientôt chez eux par une force morale irrésistible les influences perverses qui les excitent et les arment contre nous.

Cet incident du Luxembourg fournit matière à des pensées graves; il a aussi son côté comique. L'alarme sourde à laquelle il a donné lieu pendant quelques jours a été un singulier phénomène. Le caractère de cette émotion tournait au fatalisme idiot. Il y avait des gens en très grand nombre qui proclamaient la guerre inévitable avec une sorte d'opiniâtreté stupide, comme s'ils eussent reçu communication des pages fatidiques que les enfans divins passent aux sibylles de Michel-Ange. Suivant eux, le roi de Prusse voulait la guerre, M. de Bismark la voulait, le gouvernement français la voulait. Les précautions militaires prises en France, qui ne sont que la préparation naturelle et régulière que l'administration eût dû opérer depuis longtemps, — qu'il eût fallu entreprendre même dans les circon-

stances les plus pacifiques, — étaient représentées comme des armemens immenses et précipités. Il fallait être cuirassé contre le ridicule pour avoir l'audace d'avouer qu'on ne désespérait point de la paix. En contraste avec cette crédulité à la guerre qui s'était emparée d'une portion du public comme un fanatisme stupide, il s'est produit dans des rangs nombreux des manifestations pacifiques inspirées par les sentimens les plus honnêtes en faveur de la paix. Les représentans les plus éminens des opinions libérales n'ont point cessé un instant d'être pacifiques, et se sont constamment montrés prêts à subordonner les sentimens secondaires et les vues particulières des partis aux intérêts supérieurs du patriotisme. Dans le gouvernement, la cause de la paix, d'une paix honorable, parfaitement compatible avec la dignité de la France, a dicté les résolutions décisives. La paix dans la limite des justes exigences de l'honneur du pays a dû avoir des défenseurs convaincus et persévérans dans le ministre d'état et des finances et dans le ministre de l'intérieur : l'un est le représentant obligé des grands intérêts pacifiques du pays; la mission de l'autre est d'étudier l'opinion publique, de saisir ses tendances et ses vœux, et l'opinion publique a été franchement contraire à une guerre qui ne serait point imposée à la France comme une nécessité d'intérêt et d'honneur. Les plus piteuses figures dans cette crise ont été celles des publicistes qui l'année dernière commirent la faute de prêter à la politique de M. de Bismark un concours naïvement passionné. Ces pacifiques d'il y a un an, par une singulière pente d'esprit, sont devenus cette année des belliqueux à outrance. Une chose vraiment ennuyeuse dans ces polémiques sur les questions de paix ou de guerre et sur la politique extérieure, c'est la rhétorique imperturbablement sérieuse qu'on y apporte. Le style, c'est l'homme, disait Buffon. Le style de la presse contemporaine n'est point la nation. Les écrivains qui se chargent de représenter devant l'Europe l'opinion de la France en seraient des interprètes plus fidèles, s'ils parlaient quelquefois de paix et de guerre sans déclamation et sans emphase, avec un peu de sang-froid souriant et d'orgueil enjoué.

Le bien sort souvent du mal, et il ne serait point impossible que l'échauffourée du Luxembourg amenât quelques résultats heureux pour la conduite générale de l'Europe. Il est maintenant démontré qu'une conférence diplomatique peut être encore bonne à quelque chose. Il est également acquis que l'Angleterre ne s'est point encore séparée de l'Europe, et qu'il est parfois utile d'appeler son concours dans les affaires du continent. L'Autriche et l'Italie ont trouvé là l'occasion de faire du zèle avec à-propos et de prendre une place importante dans le débat des intérêts européens. L'Autriche s'est vaillamment remise en selle en revenant à sa vieille vocation de diplomatie. M. de Beust, que M. de Bismark, avec un esprit de rancune peu habile et point généreux, avait refusé de voir après Koeniggrätz, s'est vengé d'une façon piquante et noble des procédés du ministre



prussien en faisant accepter ses bons offices et lui rendant le service d'un arbitrage actif et empressé. La Russie, qui a cessé de se recueillir, a pris vivement part à la réunion et à la délibération des puissances. Un semblant d'autorité collective de l'Europe s'est donc reconstitué, et si des questions générales s'élevaient encore, il est probable qu'on reprendrait goût à les traiter ensemble et à prévenir les chocs violents. Nous n'avons guère le droit d'être optimistes; il ne faut pas cependant refuser d'admettre ces nouvelles tendances parmi les garanties de la paix générale. Une circonstance heureuse, croyons-nous, et qui a beaucoup contribué au prompt succès de la conférence, c'est en Angleterre la présence de lord Stanley au *foreign-office*. Les qualités personnelles du jeune ministre se sont montrées en cette occasion sous leur meilleur jour. Lord Stanley est avant tout un homme pratique qui maintient ses idées sous la discipline de la plus exacte logique. Il est franc et simple. Sous sa présidence, une délibération ne pouvait pas s'écarter de la ligne droite. Un moment, on lui a reproché un peu de timidité. Il paraissait hésiter à engager la garantie de l'Angleterre dans la neutralisation du Luxembourg; mais, comme il était visible que l'adhésion des puissances à cette neutralisation était la condition essentielle de la paix, il a vite dominé ses scrupules excessifs. La célérité des travaux de la conférence semble avoir été pour lui un sujet d'orgueil. Son ton dans ses explications à la chambre des communes sur la conclusion du traité était animé d'une émotion de joie contenue qui a été partagée par l'auditoire. Quand nous voyons la simplicité et la cordialité naturelle avec laquelle les ministres anglais répondent aux questions qui leur sont adressées dans les chambres, il nous est impossible de ne point faire un retour pénible sur les procédés ministériels français dans les circonstances analogues. Ici nous gâtons tout par de raides formalités; le pouvoir se croit toujours obligé de faire sentir sa domination et sa supériorité; il ne sait point être naturel; nous mêlons à tout une solennité pédantesque. Au lieu de donner les explications aux chambres avec la rondeur et la bonne grâce qui animent la vie politique et lui prêtent les aménités de la vie de société, nous affublons nos ministres d'uniformes, et nous les envoyons aux « grands corps de l'état » munis de petits papiers couverts d'un texte fixé invariablement que ne peut échauffer ni colorer le sentiment intime et spontané de l'orateur. Cette mise en scène est par trop classique; le romantisme anglais est plus vivant et plus amusant.

Tandis que lord Stanley travaillait à son succès diplomatique, M. Disraeli continuait à poursuivre laborieusement dans la chambre des communes le succès de son bill de réforme. On peut affirmer aujourd'hui que cette toile de Pénélope sera terminée dans cette session. M. Disraeli a toujours été fidèle à la même tactique, étudier le sentiment de la majorité de la chambre des communes et y céder lorsque ce sentiment se manifeste contre quelque clause du projet ministériel. Le droit de suffrage dans les bourgs

est fondé sur le domicile constaté par l'acquittement des taxes municipales et sur une certaine durée de résidence. Le bill portait cette durée à deux ans; l'opposition demandait qu'elle fût restreinte à douze mois; la différence n'avait pas de réelle importance, et déjà lord Derby, en répondant à une députation d'ouvriers, avait donné à comprendre que le gouvernement ne se mettrait pas sur ce point en travers de la volonté de la majorité. La condition d'une année de résidence a été en effet votée par une majorité de plus de 90 voix, et le cabinet s'est soumis à cet arrêt. Une autre condition, celle-ci plus importante, était la constatation du domicile par le paiement des taxes. La difficulté vient de ce que, grâce à une combinaison légale prise autrefois dans l'intérêt de la perception des taxes et des classes pauvres, les propriétaires dans certains cas prennent eux-mêmes la responsabilité de l'acquittement des taxes dues par les locataires, et les comprennent dans le montant des loyers. Ce sont les locataires formant cette catégorie qu'on appelle en Angleterre des *compound householders*. Ces *compound householders* ont été le grand prétexte à dispute dans le bill de M. Disraeli. Devaient-ils être privés du suffrage, puisqu'ils ne payaient point directement les taxes? Ils les payaient cependant en définitive, mais d'une façon indirecte par l'intermédiaire des propriétaires; alors était-il possible de les exclure sans violer un principe d'égalité et de justice? Les adversaires du projet de loi y trouvaient une autre incohérence; il est des bourgs en Angleterre où le système des *compound householders* est pratiqué sur une vaste échelle, et il en est beaucoup d'autres où il n'est point appliqué du tout. Il y aurait donc, si le bill ministériel refusait le suffrage à cette classe de domiciliés, une inégalité réelle dans la composition des corps électoraux des divers bourgs de l'Angleterre. Ces contradictions, on le comprend facilement, peuvent être corrigées par des dispositions particulières du bill de réforme ou par des amendemens à la loi qui régit les *compound householders*. L'essentiel, c'était d'assurer aux domiciliés de cette catégorie la faculté de payer directement leurs taxes quand il leur plairait de se faire inscrire sur les listes électorales. L'opposition, pour simplifier, voulait que l'on attachât d'une façon générale le droit de suffrage à un chiffre de loyer très minime vers lequel vint expirer l'imposition des taxes. Le gouvernement n'a point cédé et a obtenu une majorité de 66 voix. Ce vote décide du sort du bill. Il a été obtenu par le concours de près de cinquante libéraux. M. Disraeli, qui mène cette campagne avec beaucoup de dextérité et de bonne grâce, attachera donc son nom à une des grandes évolutions de la constitution anglaise, et règlera pour une longue période d'années une question qui depuis quinze ans était une cause permanente de dissolution pour les cabinets et d'embarras pour les partis. C'est M. Disraeli qui disait du derby des courses d'Epsom : C'est le ruban bleu du sport. On peut dire en Angleterre d'un homme qui a réussi à faire entrer dans la législation constitutionnelle un acte de réforme électorale et parlementaire

qu'il a gagné le cordon bleu de la politique. Au milieu des travaux diplomatiques et législatifs du cabinet, les tentatives de manifestations populaires ont été renouvelées par les chefs de la ligue de la réforme. Grâce à la discipline à laquelle les classes populaires se forment de bonne heure en Angleterre dans les vastes associations, la dernière manifestation réformiste de Hyde-Park n'a donné lieu à aucun des désordres qu'on avait paru redouter un instant. Les chefs de la ligue, en s'emparant avec des milliers d'hommes des parcs de Londres pour y débiter leurs harangues, dépassent un peu la mesure, et précisément pour cela l'opinion générale, qui en Angleterre est juste et sagace, voit d'assez mauvais œil leur bruyante entreprise. Le droit de réunion n'est contesté aux ligueurs réformistes ni par le gouvernement ni par aucun parti; mais l'opinion publique est choquée de les voir à certains jours accaparer Hyde-Park et enlever ainsi à la population tranquille la jouissance d'un lieu de promenade et de plaisir. Il y a là l'empiétement arbitraire d'un parti sur les convenances, et jusqu'à un certain point sur les droits de la population paisible d'une ville. Les *meetings* de Hyde-Park n'ont donc point servi à la propagande de la ligue de la réforme. Cependant tel est en Angleterre le respect de la loi que le gouvernement ne s'est point cru autorisé, même au nom d'un intérêt d'ordre public, à interdire l'entrée du parc à la manifestation populaire. Les légistes conseillers de la couronne, parmi lesquels figurait lord Cairns, ont déclaré avec franchise qu'ils ne connaissent aucune loi au nom de laquelle le gouvernement pût s'opposer à la manifestation et poursuivre les auteurs de l'invasion organisée de Hyde-Park. Pour retirer à la ligue de la réforme, non certes le droit de réunion, — personne n'y songe, — mais la faculté de faire des irruptions en masse dans les parcs, il faudrait une loi. Que dire de cette libéralité de mœurs publiques, quand on songe à notre projet de loi sur le droit de réunion, dont l'exercice ne sera permis que dans des endroits clos, avec la présence d'un magistrat chargé de contrôler la discussion et au besoin de dissoudre l'assemblée? Voilà comme toujours l'on nous traite, voilà comme on nous élève à l'école de l'autorité et du respect! On dirait que nous ne sortons jamais du collège: le pion est toujours là. La politique romantique est la meilleure; malheureusement ce n'est point la nôtre.

L'Italie serait en meilleure veine, si le plan financier de M. Ferrara confirmait la bonne impression que le résumé télégraphique en a donnée. Le nouveau ministre aurait fait son siège pour une première période allant jusqu'à la fin de 1869; sur les biens du clergé, il aurait une première ressource facile à réaliser; il pourrait prélever en outre sur ces biens une valeur de 450 millions tout en laissant au clergé le revenu d'une dotation encore splendide; il pourrait enfin négocier ce gage de 450 millions à une combinaison de grandes maisons et d'établissements de banque de Paris. M. Ferrara, avec ces ressources, comblerait les déficits jusqu'à la fin de 1869, et ramènerait prochainement l'Italie à la circulation métallique. L'é-

nergique et courageux ministre croit possible un mouvement symétrique dans le budget ordinaire d'augmentation des recettes et de diminution des dépenses. Il n'établira d'ailleurs aucun impôt nouveau avant 1869, se proposant de solder les services de 1867 et 1868 par les ressources extraordinaires. M. Ferrara pense à réaliser des économies importantes dans les services administratifs; il réduira le nombre des préfets de 59 à 40; il diminuera aussi le nombre des universités, ce qui est, à ce qu'il paraît, compatible en Italie avec une meilleure organisation de l'instruction publique. Quoi qu'il en soit, l'exposé financier de M. Ferrara a produit une impression favorable. Il faut que les Italiens comprennent bien que pour eux le seul homme nécessaire aujourd'hui est un ministre des finances. Si M. Ferrara est ce ministre, ils feront bien d'être dociles à ses conseils et de le garder.

M. Duvergier de Hauranne avance avec une vigueur soutenue dans sa grande œuvre historique. Le huitième volume de son *Histoire parlementaire* vient de paraître. Si l'on pouvait ne regarder qu'aux mérites de ce livre, à l'abondance des recherches, aux informations inédites qui ouvrent des jours nouveaux sur le caractère des hommes publics et la marche accidentée des partis, aux vifs et fidèles résumés des débats parlementaires, peu de lectures présenteraient un intérêt plus solide et plus varié. Cependant à travers ces récits, ces portraits et ces discussions c'est la destinée politique de la France qui s'agit; on ne peut l'oublier, et on ne peut non plus se défendre d'une douleur poignante quand on voit les absurdités, les folies qui ont sous la restauration empêché la France de s'approprier définitivement les institutions constitutionnelles. C'est la période la plus agitée et la plus réactionnaire du cabinet de M. de Villèle que nous raconte le huitième volume; nous sommes là en plein dans la loi du sacrilège, dans le droit d'aînesse, dans le travail de la congrégation. L'ivresse des vieilles idées, des idées contraires aux principes et à la nature des sociétés modernes, transporte le parti dominant et le mène à la ruine. Ce qui effraie dans cette lecture, c'est qu'elle nous apprend qu'il y a des infatuations, des difformités d'intelligence qui sont inguérissables, et qu'on voit reparaître à chaque génération nouvelle. Le temps actuel ne reproduit-il pas une grande partie des aberrations qui ont perdu la restauration? On passe en regardant avec un sentiment de pitié ou de moquerie devant ces « ailes de pigeon, » ennemis acharnés et ridicules de la liberté, fauteurs aveugles de tous les complots du despotisme contre l'esprit moderne; mais quand on ramène sa pensée vers le présent, a-t-on le droit de s'enorgueillir au nom des temps actuels de la comparaison des deux époques? Quand, par exemple, on est obligé de lire les amendemens présentés au projet de la loi sur la presse par certains de nos députés rétrogrades, est-on bien venu à railler ou à maudire ces pauvres ultras de la restauration mis en démence par le fanatisme absolutiste?

E. FORCADE.

L. BULOZ.

---

# M. DE CAMORS



QUATRIÈME PARTIE (1).

## VIII.

Après avoir résidé quelques semaines à Reuilly, le comte et la comtesse de Camors allèrent s'établir à Paris dans leur hôtel de l'avenue de l'Impératrice. Dès ce moment et pendant les mois qui suivirent, M<sup>me</sup> de Camors entretint avec sa mère une correspondance active. Nous transcrivons ici quelques-unes de ses lettres, qui feront faire au lecteur une connaissance plus prompte et plus intime avec cette jeune femme.

MADAME DE CAMORS A MADAME DE TÈCLE.

Octobre.

Si je suis heureuse, ma mère chérie? Non... pas heureuse! Seulement j'ai des ailes; je nage dans le ciel comme un oiseau; je sens du soleil dans ma tête, dans mes yeux, dans mon cœur. Cela m'éblouit, cela m'enivre, cela me fait pleurer des larmes divines! Non, ma tendre mère, ce n'est pas possible, voyez-vous!... quand je pense que je suis sa femme, la femme de celui qui régnait dans ma pauvre petite pensée depuis que j'ai une pensée, de celui que j'aurais choisi entre tous dans l'univers entier; quand je pense que je suis sa femme, que nous sommes liés pour jamais,... comme j'aime la vie, comme je vous aime, comme j'aime Dieu!

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 1<sup>er</sup> et du 15 mai.



Le bois et le lac sont à deux pas, comme vous savez. Nous y allons faire une promenade à cheval presque tous les matins, mon mari et moi, ... je dis bien, — mon mari!... nous y allons donc mon mari et moi, moi et mon mari! Je ne sais comment cela se fait, mais il fait toujours beau, même quand il pleut comme aujourd'hui; aussi nous voilà rentrés. Je me suis permis de l'interroger tout doucement ce matin, pendant cette promenade, sur certains points de notre histoire qui me restaient obscurs. Pourquoi m'a-t-il épousée par exemple? — Parce que vous me plaisiez apparemment, miss Mary. (Il aime à me donner ce nom, qui lui rappelle je ne sais quel épisode de ma sauvage enfance, — sauvage est encore de lui). — Si je vous plaisais, pourquoi me le laissiez-vous si peu voir? — Parce que je ne voulais pas vous faire la cour avant d'être bien décidé à me marier. — Comment ai-je pu vous plaire, n'étant pas belle du tout? — Vous n'êtes pas belle du tout, c'est vrai, a répondu cet homme cruel; mais vous êtes très jolie, et surtout vous êtes la grâce même, comme votre mère.

Tous ces points obscurs étant ainsi éclaircis à la satisfaction de miss Mary, miss Mary a pris le galop non-seulement parce qu'il pleuvait, mais parce qu'elle était devenue subitement, on ignore pourquoi, rouge comme un coquelicot.

Ma mère chérie, qu'il est doux d'être aimée par celui qu'on adore et d'en être aimée précisément comme on veut l'être, comme on a rêvé de l'être, et tout à fait suivant le programme de son jeune cœur romanesque! Croiriez-vous jamais que j'avais des idées sur un sujet si délicat? Oui, ma mère, j'en avais : ainsi il me semblait qu'il devait y avoir des façons d'aimer, les unes vulgaires, les autres prétentieuses, les autres niaises, les autres tout à fait comiques, et qu'aucune de ces façons d'aimer ne devait être celle du prince notre voisin. Lui devait aimer comme un prince qu'il était, avec grâce et dignité, avec une tendresse grave, un peu sévère, avec bonté, presque avec condescendance, en amoureux, mais en maître, — en maître, mais en maître amoureux, — enfin comme mon mari.

Cher ange qui êtes ma mère, soyez heureuse de mon bonheur, qui est votre pur ouvrage! Je baise vos mains, je baise vos ailes, je vous remercie, je vous bénis, je vous adore! Si vous étiez près de moi, ce serait trop; j'en mourrais, je crois... Venez pourtant bien vite, votre chambre est prête, elle est bleu azur comme le ciel où je nage... Je vous l'ai déjà dit, je crois; mais je le répète.

Bonjour, mère de la plus heureuse petite femme du monde.

MISS MARY, COMTESSE DE CAMORS.

Novembre.

Ma mère, vous me faites pleurer, — moi qui vous attendais chaque matin ! Je ne vous dis rien cependant ; je ne vous prie pas. Si la santé de mon grand-père vous semble assez affaiblie pour exiger votre présence tout cet hiver, je sais qu'aucune prière ne vous arracherait à votre devoir ; mais en grâce, mon bon ange, n'exagérez rien, et songez que votre petite Mary ne passe plus devant la chambre bleue sans avoir le cœur bien gros.

A part le chagrin que vous lui faites, elle continue d'être aussi heureuse que vous pouvez le souhaiter. Son prince Charmant est toujours charmant, et toujours prince. Il la mène voir les monuments, les musées, les théâtres, comme une pauvre petite provinciale qu'elle est. N'est-ce pas touchant de la part d'un personnage pareil ? Il s'amuse de mes extases, car j'ai des extases. N'en dites rien à mon oncle Des Rameures, mais Paris est superbe. Les journées y comptent double pour la pensée et pour la vie.

Mon mari m'a conduite hier à Versailles. Il paraît que c'était aux yeux des gens d'ici une escapade un peu ridicule, ce voyage à Versailles, car j'ai remarqué que le comte de Camors ne s'en est pas vanté. Versailles a tout à fait répondu d'ailleurs aux impressions que vous m'en aviez données. Il n'a pas changé depuis que vous l'avez visité avec mon grand-père. C'est grandiose, solennel et froid.

Il y a pourtant un musée nouveau et très curieux sous l'attique du palais. Ce sont en général des portraits historiques, copies ou originaux du temps. Rien ne m'a plus intéressée que de voir défiler, depuis Charles le Téméraire jusqu'à Washington, tous ces visages que mon imagination a tant de fois essayé d'évoquer. Il semble qu'on est dans les Champs-Élysées et qu'on dialogue avec tous ces grands morts. Vous saurez, ma mère, que j'ai expliqué plusieurs choses à M. de Camors, qui paraissait étonné de ma science et de mon génie. Je n'ai fait d'ailleurs, vous pensez bien, que répondre à ses questions ; mais cela a paru l'étonner que j'y pusse répondre. Alors pourquoi me les faire ? S'il ne sait pas distinguer les différentes princesses de Conti, je trouve cela tout simple ; mais, si moi je sais les distinguer parce que ma mère me l'a appris, cela est tout simple aussi.

Nous avons ensuite, sur ma prière instante, dîné au restaurant. Ma mère, c'est le meilleur moment de ma vie ! Dîner au restaurant avec son mari, c'est le plus délicieux des crimes.

Je vous ai dit qu'il avait paru étonné de ma science. Je dois ajouter qu'en général il paraît étonné quand je parle. Me croyait-il

muette? Je ne parle guère, il est vrai, car je vous avoue qu'il me fait une peur folle. Je crains tant de lui déplaire, de lui sembler sotté, ou prétentieuse ou pédante! Le jour où je serai à mon aise avec lui, si ce jour vient jamais, et où je pourrai lui montrer ce que je puis avoir de bon sens et de petites connaissances, je serai soulagée d'un grand poids, car véritablement je pense quelquefois qu'il me regarde comme une enfant. L'autre jour, sur le boulevard, je m'étais arrêtée devant un magasin de marchand de joujoux (quelle faute!), et comme il vit mes yeux attachés sur un magnifique escadron de poupées : — En voulez-vous une, miss Mary? me dit-il... N'est-ce pas horrible, ma mère?

Lui, il se connaît à tout (excepté aux princesses de Conti), il m'explique tout, mais un peu brièvement, d'un mot, pour s'acquitter, comme on explique à une personne à qui on n'espère pas faire comprendre. Et je comprends si bien pourtant, ma pauvre petite mère!

Mais tant mieux, me dis-je, car enfin, s'il m'aime comme cela, s'il m'aime imbécile, qu'est-ce que ce sera plus tard? — *I love you excessively.*

Décembre.

On rentre à Paris, ma mère, et depuis quinze jours je suis absorbée par les visites. Les hommes ici n'en font pas; mais il faut bien que mon mari me présente la première fois chez les personnes que je dois voir. Il m'accompagne donc, ce qui m'amuse plus que lui, je crois. Il est plus sérieux qu'à l'ordinaire, ce qui est chez cet homme aimable la forme unique de la mauvaise humeur. On me regarde avec un certain intérêt. La femme que ce seigneur a honorée de son choix est évidemment l'objet d'une haute curiosité. Cela me flatte et m'intimide. Je rougis, je manque d'aisance et de naturel. On me trouve laide et nigaude. On ouvre de grands yeux. On suppose qu'il m'a épousée pour ma fortune. J'ai envie de pleurer. Nous remontons en voiture; il me sourit, et je suis au ciel. Voilà nos visites.

Vous saurez, ma chère maman, que M<sup>me</sup> de Campvallon est divine pour moi. Elle me mène souvent aux Italiens dans sa loge, la mienne ne devant être libre que le 1<sup>er</sup> janvier. Elle a donné hier à mon intention une petite fête dans ses beaux salons. Le général a ouvert le bal avec moi. Quel brave homme! Je l'aime parce qu'il vous admire. La marquise m'a présenté les meilleurs danseurs. C'étaient des jeunes messieurs dont le cou et le linge étaient tellement découverts, que j'en avais le frisson. Je n'avais jamais vu d'hommes décolletés; ce n'est pas beau! Il est cependant clair qu'ils

se croient charmans et nécessaires. Ils ont le front soucieux et important, l'œil dédaigneux et vainqueur, la bouche toujours ouverte pour mieux respirer; leur habit s'étale et flotte comme deux ailes. Ils vous prennent la taille, ma mère, comme on prend son bien, vous préviennent du regard qu'ils vont vous faire l'honneur de vous enlever, et vous enlèvent; quand ils sont essoufflés, ils vous préviennent du regard qu'ils vont vous faire le plaisir de s'arrêter, et ils s'arrêtent; ils se reposent un moment, soufflent, sourient, montrent leurs dents; un nouveau regard, et ils repartent. Ils sont adorables.

Louis a valsé avec moi et a paru content. Je l'ai vu pour la première fois valser avec la marquise; ma mère, c'est la danse des astres. Une chose qui m'a frappée en cette circonstance et en quelques autres, c'est l'idolâtrie manifeste dont les femmes entourent mon mari. Ceci, ma tendre mère, est effrayant. Une fois de plus je me suis demandé : Pourquoi m'a-t-il choisie? comment puis-je lui plaire? et enfin pourrai-je lutter? De toutes ces méditations est résultée la folie que voici, et dont le but était de me rassurer un peu.

PORTRAIT DE LA COMTESSE DE CAMORS FAIT PAR ELLE-MÊME.

La comtesse de Camors, née Marie de Tècle, est une personne qui touche à sa vingtième année, et qui a beaucoup de raison pour son âge. Elle n'est point belle, comme son mari est le premier à le reconnaître : il dit qu'elle est jolie. Elle en doute. Voyons pourtant. Elle a premièrement des jambes qui n'en finissent pas, mais c'est le défaut de Diane chasseresse, et peut-être prête-t-il à la démarche de la comtesse une légèreté qu'elle n'aurait pas sans cela; la taille courte naturellement, mais à cheval cela fait bien; un embonpoint ordinaire; le visage irrégulier, la bouche trop grande et les lèvres trop grosses; hélas! une ombre de moustache; des dents blanches heureusement, quoique pas assez petites, le nez moyen, un peu trop ouvert; les yeux de sa mère : c'est ce qu'elle a de mieux; les sourcils de son grand-oncle Des Rameures, ce qui lui donne un air dur, que dément par bonheur l'expression générale de sa physionomie et surtout la douceur de son âme; le teint brun de sa mère, mais il sied à ma mère et pas autant à moi; des cheveux noir bleu, épais et vraiment magnifiques. Au total, on ne sait qu'en penser.

Ce portrait, destiné à me rassurer, ne m'a pas rassurée du tout; fort au contraire, car il me semble qu'il donne l'idée d'une sorte de laideron.

Je voudrais être la plus belle des femmes, je voudrais en être la

plus distinguée, je voudrais en être la plus séduisante, ô ma mère! mais, si je lui plais, j'en suis la plus enchantée! Au reste, Dieu merci, il me trouve peut-être mieux que je ne suis, car les hommes n'ont pas le même goût que nous sur ces matières. Ainsi je ne comprends pas qu'il n'admire pas davantage la marquise de Campvallon. Il est froid pour elle. Moi, si j'avais été homme, j'aurais été fou de M<sup>me</sup> de Campvallon.

Bonsoir, la plus aimée des mères.

Janvier.

Vous me grondez, ma mère chérie. Le ton de ma lettre vous blesse. Vous ne concevez pas que je me préoccupe à ce point de ma personne extérieure, que je la définisse, que je la compare. Il y a là quelque chose de mesquin et de léger qui vous offense. Comment puis-je penser qu'un homme s'attache uniquement par ces agréments, et que les mérites de l'esprit et de l'âme ne soient rien pour lui? Mais, ma chère mère, ces mérites de l'esprit et de l'âme, en supposant que votre fille les possède, à quoi peuvent-ils lui servir, si elle n'a ni la hardiesse, ni l'occasion de les montrer? Et quand la hardiesse me viendrait, je commence à croire vraiment que l'occasion me manquerait toujours; car il faut vous avouer que ce beau Paris n'est pas parfait, et que je découvre peu à peu des taches dans ce soleil. Paris est un lieu admirable, c'est dommage seulement qu'il y ait des habitans : non qu'ils ne soient pas aimables, ils le sont trop; mais ils sont aussi trop distraits, et, autant que je puis le croire, ils vivent et meurent sans penser à ce qu'ils font. Ce n'est pas leur faute, ils n'en ont pas le temps. Ils sont, sans sortir de Paris, des voyageurs éternels, incessamment dissipés par le mouvement et la curiosité. Les autres voyageurs, quand ils ont visité quelque coin intéressant du monde et oublié pendant un mois ou deux leur maison, leur famille, leur foyer, rentrent chez eux et s'y assoient; les Parisiens, jamais. Leur vie est un voyage. Ils n'ont pas de foyer. Tout ce qui est ailleurs le principal de la vie y devient secondaire. On y a, comme partout, son domicile, son intérieur, sa chambre : il le faut bien. On y est, comme partout, époux et père, épouse et mère, il le faut bien encore; mais tout cela, ma pauvre mère, aussi peu que possible. L'intérêt n'est pas là; il est dans la rue, dans les musées, dans les salons, dans les théâtres, dans les cercles, dans cette immense vie extérieure qui sous toutes les formes s'agite jour et nuit à Paris, vous attire, vous excite, vous prend votre temps, votre esprit, votre âme, et dévore tout. C'est le meilleur lieu du monde pour y passer, et le pire pour y vivre.



Comprenez-vous maintenant, ma mère chérie, qu'en cherchant par quelles qualités je pourrais m'attacher mon mari, qui est sans doute le meilleur des hommes, mais pourtant des Parisiens, j'aie pensé fatalement aux mérites qu'on saisit tout de suite et qui n'ont pas besoin d'être approfondis ?

Enfin, vous avez bien raison, cela était misérable, indigne de vous et de moi ; car vous savez qu'au fond je suis une petite personne point lâche. Très certainement, si j'avais pu tenir pendant un an ou deux M. de Camors enfermé dans un vieux château, au fond d'un bois solitaire, cela m'eût paru fort agréable : je l'aurais vu plus souvent, je me serais familiarisée plus vite avec son auguste personne, et j'aurais pu développer mes petits talens sous ses yeux charmés ; mais d'abord cela aurait pu l'ennuyer, et ensuite c'eût été vraiment trop facile. La vie et le bonheur, je le sens bien, ne s'arrangent pas si aisément. Tout est difficulté, tout est péril, tout est combat. Aussi quelle joie de vaincre ! Ma mère, je vous assure que je vaincrai, que je le forcerai de me connaître comme vous me connaissez, de m'aimer, non-seulement comme il m'aime, mais aussi comme vous m'aimez, pour toute sorte de bonnes raisons dont il ne se doute pas encore.

Non pas qu'il me croie absolument sotte : il me semble qu'il a perdu cette idée depuis deux jours. Imaginez que mon mari a pour secrétaire un nommé Vautrot ; le nom est vilain, mais l'homme est assez beau ; seulement je n'aime pas son regard fuyant. M. Vautrot demeure pour ainsi dire avec nous : il arrive dès l'aurore, déjeune je ne sais où dans les environs, passe ses journées dans le cabinet de Louis, et nous reste quelquefois à dîner quand il a quelque travail à terminer dans la soirée. Ce personnage est instruit ; il sait un peu de tout. Il a essayé, je crois, de tous les métiers avant de rencontrer la position subalterne, mais lucrative, qu'il occupe auprès de mon mari. Il aime la littérature, mais pas celle de son temps et de son pays, qu'il trouve misérable, peut-être parce qu'il n'y a pas réussi. Il préfère les écrivains et les poètes étrangers ; il les cite avec assez de goût, avec trop d'emphase toutefois. Son éducation première a sans doute été négligée, car il dit à tout propos, en nous parlant : Oui, monsieur le comte ; oui, madame la comtesse, comme un domestique, et pourtant il est très fier, ou plutôt très vaniteux. Son défaut capital à mes yeux, c'est une sorte de ricanelement d'esprit fort, qu'il affecte dès qu'il est question de religion et de choses analogues.

Donc, il y a deux jours, pendant le dîner, comme il s'était permis, contre toute espèce de bon goût, une petite incartade de ce genre : — Mon cher Vautrot, lui dit mon mari, avec moi, ces plai-

santeries sont fort indifférentes; mais, si vous êtes un esprit fort, voici ma femme, qui est un esprit faible, et la force, vous le savez, doit respecter la faiblesse.

M. Vautrot rougit, pâlit, verdit, me salua gauchement et sortit presque aussitôt. J'ai pu remarquer depuis ce temps qu'il gardait devant moi plus de réserve.

Dès que je fus seule avec Louis : — Vous allez me trouver bien indiscreète, lui dis-je; mais je me demande comment vous pouvez confier toutes vos affaires et tous vos secrets à un homme qui n'a aucun principe?

— Oh! dit M. de Camors, il fait comme cela le vaillant, il pense se rendre intéressant à vos yeux par ses airs méphistophéliques...; au fond, c'est un brave homme.

— Enfin, repris-je, il ne croit à rien?

— Oh! pas à grand'chose, c'est vrai; mais il n'a jamais trompé ma confiance. Il est homme d'honneur.

J'ouvris les plus grands yeux de ma mère.

— Eh bien! quoi, miss Mary?

— Qu'est-ce que c'est que l'honneur, monsieur?

— Je vous le demanderai, miss Mary.

— Mon Dieu! dis-je en rougissant beaucoup, je ne sais pas trop; mais enfin je me figure que l'honneur séparé de la morale n'est pas grand'chose, et que la morale séparée de la religion n'est rien. Tout cela forme une chaîne : l'honneur pend au dernier anneau comme une fleur; mais, si la chaîne est rompue, la fleur tombe avec le reste.

Il me regarda dans les yeux, ma mère, avec une expression très bizarre, comme s'il eût été non-seulement confondu, mais presque inquiet de ma philosophie; puis il eut un léger soupir et dit simplement en se levant. — Très gentil, cette définition. — Sur quoi nous allâmes au spectacle, et il me bourra pendant toute la soirée de bonbons et d'oranges glacées.

M<sup>me</sup> de Campvallon était avec nous. Je la priai de me prendre le lendemain en passant pour aller au bois, car elle est mon idole; elle est si belle et si distinguée! Elle sent bon. Je suis contente près d'elle. Comme nous revenions du spectacle, Louis resta silencieux contre sa coutume. Enfin il me dit brusquement : — Marie, vous allez demain au bois avec la marquise?

— Oui.

— C'est bien; mais vous vous voyez un peu souvent, il me semble... C'est le matin, c'est le soir;... vous ne vous quittez pas!

— Mon Dieu! je croyais vous être agréable... Est-ce que M<sup>me</sup> de Campvallon n'est pas une bonne relation?

— Excellente, mais en général je n'aime pas les amitiés de femmes. Au surplus, j'ai tort de vous en parler; vous avez assez d'esprit et de sagesse pour observer les limites.

Voilà, ma mère, ce qu'il m'a dit. Ma mère, je vous embrasse.

Mars.

Ma mère, j'espérais ne plus vous ennuyer cette année du récit des fêtes, des festons, des astragales et des girandoles, car enfin nous entrons dans le carême. C'est aujourd'hui le mercredi des cendres. Eh bien! ma pauvre mère, nous dansons après-demain chez M<sup>me</sup> d'Oilly. Je ne voulais pas y aller; mais j'ai vu que cela contrariait Louis, et j'ai eu peur aussi de blesser M<sup>me</sup> d'Oilly, qui a presque servi de mère à mon mari. Le carême ici d'ailleurs est un vain mot. J'en soupire pour moi; quand donc s'arrête-t-on? quand ne s'amuse-t-on plus, mon Dieu?

Ma mère chérie, je dois vous l'avouer, je m'amuse trop pour être heureuse. Je comptais un peu sur ce carême, et voilà qu'on l'efface du calendrier. Ce cher carême, quelle jolie, spirituelle et honnête invention pourtant! que cette religion est sensée! comme elle connaît bien cette faible et folle humanité! quelle prévoyance dans ses lois! Et quelle indulgence aussi! car limiter le plaisir, c'est le pardonner. Moi aussi, j'aime le plaisir, les belles toilettes qui nous font ressembler à des fleurs, les salons éclatans, la musique, l'air de fête, la danse. Oui, j'aime beaucoup tout cela, j'en sens le trouble charmant, j'en sens l'ivresse; mais toujours, toujours... à Paris l'hiver, aux eaux l'été, toujours ce tourbillon, ce trouble et cette ivresse, cela devient quelque chose de sauvage, de nègre, et, si j'osais le dire, de bestial. Pauvre carême! Il l'avait prévu. Il ne nous disait pas seulement, comme le prêtre à moi ce matin : Souviens-toi que tu es poussière; il nous disait : Souviens-toi que tu as une âme; souviens-toi que tu as des devoirs, que tu as un mari, un enfant, une mère, un Dieu! Et alors, ma mère, on se retirait en famille, à l'ombre du vieux foyer; on vivait dans les graves pensées, entre l'église et la maison, on s'entretenait de choses élevées et saintes; on rentrait dans le monde moral, on reprenait pied dans le ciel. C'était un intervalle salutaire qui empêchait que jamais la dissipation ne tournât à l'hébétement, le plaisir à la convulsion, et que votre masque de l'hiver enfin ne devînt votre visage.

Ceci est tout à fait l'opinion de M<sup>me</sup> Jaubert. — Qu'est-ce que c'est que M<sup>me</sup> Jaubert? C'est une sage petite Parisienne que ma mère aimera. Je l'ai rencontrée pendant plusieurs mois un peu partout, particulièrement à Saint-Philippe-du-Roule, sans me douter

qu'elle fût ma voisine, que son hôtel touchât le nôtre. Voilà Paris. C'est une gracieuse personne, qui a l'air doux, tendre et intrépide. Nous nous placions toujours l'une près de l'autre machinalement. Nous nous regardions à la dérobée. Nous reculions nos chaises pour nous laisser passer, et de nos plus douces voix : — Pardon, madame! — Oh! madame! — Mon gant tombait, elle le ramassait. — Oh! merci, madame! — Je lui offrais de l'eau bénite. — Oh! chère madame! — Et un sourire. Quand nos voitures se croisaient autour du lac, un petit salut et un sourire encore; un jour, au concert des Tuileries, nous nous aperçûmes de loin et nous rayonnâmes. Dès que nous entendions quelque chose qui nous plaisait particulièrement, nous nous regardions vite, — et toujours ce sourire. Jugez de ma surprise, l'autre matin, quand j'ai vu ma sympathie entrer dans la petite maison italienne qui est à deux pas de la nôtre et y entrer comme chez elle. Je m'informe. C'est M<sup>me</sup> Jaubert. Son mari est un grand jeune homme blond qui est ingénieur civil. Me voilà prise d'une envie énorme d'aller faire visite à ma voisine. J'en parle à Louis, non sans rougir, car je me souviens qu'il n'aime pas les amitiés de femmes; mais avant tout il m'aime. Pourtant il hausse un peu les épaules : — Laissez-moi au moins prendre quelques renseignements sur ces gens-là. — Il les prend. Quelques jours après : — Miss Mary, vous pouvez aller chez M<sup>me</sup> Jaubert, c'est une personne très bien. — Je saute d'abord au cou de M. de Camors et de là chez M<sup>me</sup> Jaubert. — C'est moi, madame! — Oh! madame. — Vous permettez, madame? — Oh! oui, oui, madame! — Nous nous embrassons, ma mère, et nous voilà vieilles amies.

Son mari est donc ingénieur civil. Il s'occupe de grandes inventions, de grands travaux industriels, mais, ma mère, il n'y a pas longtemps. A la suite d'un gros héritage qui lui était survenu, il avait abandonné ses études et s'était mis à ne rien faire du tout, que du mal bien entendu. Ce fut là-dessus qu'il se maria pour arrondir sa fortune. Sa jolie petite femme eut de tristes surprises. On ne le voyait jamais chez lui. Toujours au cercle, dans les coulisses, au diable. Il jouait, il avait des maîtresses, et chose affreuse, ma mère, il buvait. Il rentrait gris chez sa femme. Un simple détail que ma plume se refuse presque à écrire vous donnera une idée complète du personnage. Il voulut un jour se coucher avec ses bottes! Voilà, ma mère, le joli monsieur dont ma petite amie a fait peu à peu un honnête homme, un homme de mérite et un mari excellent, à force de douceur, de fermeté, de sagesse, d'esprit. N'est-ce pas encourageant, dites? car Dieu sait que ma tâche est moins difficile; mais ce ménage me charme, parce qu'il me prouve qu'on peut réellement bâtir, en plein Paris, le nid que je rêve.

Ces aimables voisins sont habitans de Paris; ils n'en sont pas la proie : ils ont un foyer, ils se possèdent, ils s'appartiennent. Paris est à leur porte, c'est tant mieux. C'est une source toujours ouverte de distractions élevées qu'ils partagent; mais ils y boivent à cette source, et ne s'y noient pas. Ils ont des habitudes communes; ils passent la soirée chez eux, ils lisent, ils dessinent, ils causent, ils tisonnent leur feu, ils écoutent le vent et la pluie, comme s'ils étaient dans une forêt; ils sentent passer la vie dans leurs doigts fil à fil, comme nous dans nos chères veillées de campagne. Ma mère, ils sont heureux.

Voilà donc mon rêve, et voilà mon plan. Mon mari n'a point de vices, comme M. Jaubert. Il n'a que des habitudes, celles de tous les hommes de son monde à Paris. Il s'agit, ma mère chérie, de les transformer tout doucement, de lui suggérer insensiblement cette étonnante idée, qu'on peut passer un soir chez soi, en compagnie de sa femme bien aimée et bien aimante, sans mourir de consomp-tion. Le reste viendra ensuite. Le reste, c'est le goût de la vie assise, les joies graves du petit cloître domestique, le sentiment de la famille, la pensée qui se recueille, l'âme qui se retrouve; n'est-ce pas cela, mon bon ange? Eh bien! comptez sur moi, car je suis plus que jamais pleine d'ardeur, de courage et de confiance... D'abord il m'aime de tout son cœur, quoique peut-être avec plus de légèreté que je n'en mérite. Il m'aime, il me gâte, il me comble. Pas un plaisir qu'il ne m'offre, excepté toujours, bien entendu, celui de rester chez nous. Donc il m'aime; cela d'abord;... ensuite, ma mère, savez-vous une chose, une chose qui me fait rire et qui me fait pleurer tout à la fois? C'est qu'il me semble vraiment depuis quelque temps que j'ai deux cœurs, un gros cœur à moi et un autre plus petit... Oh! mon Dieu, voilà ma mère en larmes! Mais, ma chérie, c'est un grand mystère, un rêve du ciel, mais peut-être un rêve... qu'on ne dit pas encore à son mari, ni à personne, excepté à sa mère adorée. Voyons, ne pleurez pas, car ce n'est pas bien sûr.

La coupable Miss MARY.

En réponse à cette lettre, M<sup>me</sup> de Camors en reçut une le surlendemain qui lui annonçait la mort de son grand-père. Le comte de Tècle avait succombé à une attaque d'apoplexie que l'état de sa santé avait dès longtemps fait pressentir. M<sup>me</sup> de Tècle, prévoyant que le premier mouvement de sa fille serait de venir la rejoindre et partager ses douloureuses émotions, lui recommandait vivement de s'épargner les fatigues de ce voyage. Elle lui promettait d'ailleurs d'aller elle-même la retrouver à Paris aussitôt qu'elle aurait réglé quelques affaires indispensables.



Ce deuil de famille eut pour effet naturel de redoubler dans le cœur de la comtesse de Camors le sentiment de malaise et de vague tristesse dont ses dernières lettres laissaient apercevoir quelques symptômes, bien que dissimulés et atténués par les précautions de son amour filial. Elle était beaucoup moins heureuse qu'elle ne le disait à sa mère, car les premiers enthousiasmes et les premières illusions du mariage n'avaient pu abuser longtemps un esprit aussi fin et aussi droit. Une jeune fille qui se marie se trompe aisément sur l'étendue de l'affection dont elle est l'objet. Il est rare qu'elle n'adore pas son mari et qu'elle ne se croie pas adorée de lui simplement parce qu'il l'épouse. Ce jeune cœur qui s'ouvre laisse échapper toutes les grâces, tous les parfums, tous les cantiques de l'amour, et, enveloppé de ce nuage céleste, tout est amour autour de lui; mais peu à peu il se dégage, et il reconnaît trop souvent que ce concert et ces ivresses dont il était charmé venaient de lui seul.

Telle était, autant que la plume peut rendre ces nuances des âmes féminines, telle était l'impression qui avait de jour en jour pénétré l'âme délicate de la pauvre miss Mary : ce n'était rien de plus; pour elle, c'était beaucoup. La pensée d'être trahie par son mari et de l'être surtout avec la cruelle préméditation que l'on sait n'avait pas même effleuré son esprit; cependant, à travers les bontés attentives qu'il avait pour elle et qu'elle n'exagérait nullement dans ses lettres à sa mère, elle le sentait un peu dédaigneux et insouciant. Le mariage n'avait pour ainsi dire rien changé à ses habitudes : il dînait chez lui au lieu de dîner au cercle, voilà tout. Elle s'en croyait aimée pourtant, mais avec une légèreté presque offensante.

Néanmoins, si elle était triste et quelquefois jusqu'aux larmes, on a vu qu'elle ne désespérait pas, et que ce vaillant petit cœur s'attachait avec une confiance intrépide à toutes les chances heureuses que pouvait lui réserver l'avenir. M. de Camors demeurait fort indifférent, comme on peut le croire, aux agitations qui tourmentaient sa jeune femme. Il ne s'en doutait pas. Il était, quant à lui, fort heureux, si étrange que la chose puisse paraître. Ce mariage avait été un pas pénible à franchir; mais, une fois installé dans sa faute, il s'y était fait. Sa conscience toutefois, si endurcie qu'elle fût, avait encore apparemment quelques fibres vivantes, et l'on n'aura pas manqué de remarquer qu'il pensait devoir à sa femme quelques compensations.

Ses sentimens pour elle se composaient d'une sorte d'indifférence et d'une sorte de pitié. Il plaignait vaguement cette enfant dont l'existence se trouvait prise et broyée entre deux destinées.

d'un ordre supérieur. Il espérait qu'elle ignorerait toujours le sort auquel il l'avait condamnée, et il était résolu à ne rien négliger pour lui en atténuer la rigueur; mais il appartenait d'ailleurs uniquement et plus que jamais à la passion qui avait été le tort suprême de sa vie, car ses amours avec la marquise de Campvallou, constamment excités par le mystère et le danger, ménagés d'ailleurs avec un art profond par une femme d'une adresse égale à sa terrible beauté, devaient garder après des années l'idéalité de la première heure.

La courtoisie gracieuse dont M. de Camors se piquait à l'égard de sa femme avait cependant des limites. La jeune comtesse s'en était aperçue quand elle avait essayé d'en abuser. Ainsi à plusieurs reprises elle avait feint la fatigue pour se refuser le soir à toute distraction extérieure, espérant que son mari ne l'abandonnerait pas à sa solitude. C'était une erreur. M. de Camors dans ces circonstances lui accordait à la vérité quelques minutes de tête-à-tête après le dîner; mais vers neuf heures il la quittait avec une parfaite tranquillité. Seulement, une heure après, elle voyait arriver un paquet de bonbons ou une corbeille de petits gâteaux fins qui l'aidaient tant bien que mal à passer la soirée. Elle partageait quelquefois ces friandises avec sa voisine, M<sup>me</sup> Jaubert, quelquefois avec M. Vautrot, le secrétaire de son mari. Ce M. Vautrot, qu'elle avait d'abord pris en grippe, était peu à peu rentré en grâce auprès d'elle. En l'absence de son mari, elle le trouvait toujours sous sa main, et elle avait recours à lui pour beaucoup de menus détails courans, adresses, invitations, achats de livres, de musique, fournitures de bureau. De là une certaine familiarité. Elle commençait à l'appeler : Vautrot, — ou mon bon Vautrot. — Vautrot s'acquittait avec zèle des petits messages de la jeune femme. Il lui témoignait beaucoup d'empressement et de respect, et s'abstenait avec soin devant elle des forfanteries sceptiques qu'il savait lui déplaire. Elle était heureuse de cette réforme, et, pour lui en témoigner sa reconnaissance, elle le retint deux ou trois fois le soir au moment où il venait lui demander ses commissions. Elle parlait avec lui de livres ou de théâtre.

Quand son deuil l'eut décidément cloîtrée chez elle, M. de Camors lui fit la grâce de lui tenir compagnie pendant les deux premières soirées jusqu'à dix heures; mais cet effort l'épuisa, et la pauvre jeune femme, qui avait déjà édifié tout un avenir sur cette frêle base, eut le chagrin de le voir reprendre dès le troisième soir ses habitudes de célibataire. Ce coup lui fut sensible, et sa tristesse devint plus sérieuse qu'elle ne l'avait été jusque-là. La solitude lui fut douloureuse. Elle n'avait pas eu le temps de se former une in-

timité à Paris. M<sup>me</sup> Jaubert lui vint en aide tant qu'elle put; mais dans les intervalles la comtesse s'habitua à retenir plus souvent Vautrot, ou même à le faire appeler. Camors lui-même, les trois quarts du temps, le lui amenait avant de sortir. — Je vous amène Vautrot, ma chère; avec Shakspeare, vous allez vous exalter ensemble.

Vautrot lisait bien, quoique avec une solennité déclamatoire qui égayait quelquefois secrètement la comtesse. Enfin c'était une manière de tuer les longues soirées en attendant l'arrivée prochaine de M<sup>me</sup> de Tècle. D'ailleurs Vautrot avait l'air si touché lorsqu'elle le gardait, si mortifié lorsqu'elle le laissait partir, que par bonté d'âme elle lui faisait signe de s'asseoir, même quand il l'ennuyait.

Vers la fin du mois d'avril, M. Vautrot était seul avec la comtesse de Camors vers dix heures du soir, et il lui lisait le Faust de Goethe, qu'elle ne connaissait pas. Cette lecture paraissait avoir triomphé des préoccupations personnelles de la jeune femme : elle écoutait avec une attention plus qu'ordinaire, les yeux fixés ardemment sur le lecteur; mais elle n'était pas seulement captivée par la puissance de l'œuvre, elle suivait, comme il arrive souvent, sa propre pensée et sa propre histoire à travers la grande fiction du poète, et l'on sait avec quelle clairvoyance bizarre un esprit frappé d'une idée fixe découvre des allusions et des ressemblances insensibles pour tout autre. M<sup>me</sup> de Camors apercevait sans doute quelques lointaines analogies entre son mari et le docteur Faust, entre elle-même et Marguerite, car ce drame l'agita singulièrement, et elle ne put même contenir la violence de ses émotions quand Marguerite laissa échapper du fond de son cachot ce cri de détresse et de folie : « Qui t'a donné, bourreau, cette puissance sur moi?... Je suis si jeune! si jeune! et déjà mourir... Oh! épargne-moi, que t'ai-je fait? Je suis maintenant tout entière en ta puissance... Laisse seulement que j'allaite encore mon enfant... Je l'ai bercé sur mon cœur toute cette nuit... Ils mé l'ont pris pour mieux me tourmenter, et ils disent maintenant que je l'ai tué... Jamais plus je ne serai joyeuse! Jamais plus! »

Quel mélange de sentimens confus, de puissante sympathie, de vague appréhension envahit soudain le cœur de la jeune femme au point de le faire déborder, — on peut à peine l'imaginer; — mais elle se renversa dans son fauteuil et ferma ses beaux yeux, comme pour retenir les larmes qui coulaient à travers la frange de ses longs cils. En ce moment, M. Vautrot cessa de lire brusquement; il poussa un soupir profond, s'agenouilla devant la comtesse de Camors, et lui prenant la main : Pauvre ange! dit-il.

On comprendrait difficilement cet incident et les conséquences

malheureusement fort graves qu'il eut, si nous n'ouvrons ici une parenthèse pour y encadrer le portrait physique et moral de M. Vautrot.

M. Hippolyte Vautrot était un bel homme, et il le savait. — Il se flattait même d'une certaine ressemblance avec son patron, le comte de Camors, et par le fait de la nature comme par le fait d'une imitation constante, à laquelle il s'appliquait, sa prétention ne laissait pas d'être fondée. — Il ressemblait extérieurement à Camors autant qu'un homme vulgaire peut ressembler à un homme de la plus extrême distinction. Vautrot était le fils d'un petit fonctionnaire de province. Il avait reçu de son père une honnête fortune qu'il avait dissipée dans les diverses entreprises de sa vie aventureuse. Des influences de collège l'avaient d'abord jeté dans un séminaire. Il en était sorti pour venir à Paris, où il avait fait un cours de droit. Il avait travaillé chez un avoué; puis il s'était essayé dans la littérature et n'y avait pas eu de succès. Il avait joué à la Bourse et y avait perdu. Il avait successivement frappé avec une sorte d'impatience fiévreuse à toutes les portes de la fortune; il ne devait réussir à rien, parce qu'en toutes choses ses ambitions étaient immenses et ses talens modestes. Il n'était propre qu'aux situations secondaires, et il n'en voulait point. Il eût fait un bon instituteur, mais il voulait être poète; un bon curé de campagne, mais il voulait être évêque; un excellent commis, mais il voulait être ministre. Il voulait enfin être un grand homme, et il ne l'était pas. Il s'était fait hypocrite, ce qui est plus facile, et s'appuyant d'un côté sur la société philosophique de M<sup>me</sup> d'Oilly, de l'autre sur la société orthodoxe de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, il s'était poussé en qualité de secrétaire auprès de Camors, qui, dans son mépris général de l'espèce, avait jugé Vautrot aussi bon qu'un autre.

La familiarité de M. de Camors avait été moralement fort préjudiciable à M. Vautrot. Elle l'avait, il est vrai, débarrassé de son masque dévot, qui n'était guère de mise en ce lieu; mais elle avait d'ailleurs terriblement enrichi le fonds d'amère dépravation que les déceptions de la vie et les ressentimens de l'orgueil avaient déposé dans ce cœur ulcéré. On peut bien se douter que M. de Camors n'avait pas eu le mauvais goût d'entreprendre régulièrement la démoralisation de son secrétaire; mais son contact, son intimité, son exemple, y avaient suffi. Un secrétaire est toujours plus ou moins un confident: il devine ce qu'on ne lui livre pas. Vautrot ne put donc beaucoup tarder à s'apercevoir que son patron ne péchait pas en morale par l'excès des principes, en politique par l'abus des convictions, en affaires par la minutie des scrupules. La supériorité spirituelle, élégante et hautaine de Camors achevait d'é-

blouir et de corrompre Vautrot en lui montrant le mal non-seulement prospère, mais rayonnant même de grâce et de prestiges. Aussi admirait-il profondément son maître : il l'admirait, l'imitait et l'exécrait. Camors professait pour lui et pour ses airs solennels une assez large mesure de dédain qu'il ne prenait pas toujours la peine de lui cacher, et Vautrot frémissait dans ses moelles quand quelque froid sarcasme tombait de si haut sur la plaie vive de sa vanité. C'était là toutefois un faible grief; ce qu'il haïssait avant tout en Camors, c'était le triomphe facile et insolent, la fortune rapide et imméritée, toutes les jouissances de la terre conquises sans peine, sans travail, sans conscience, et dévorées en paix; ce qu'il haïssait enfin, c'était ce qu'il avait rêvé pour lui-même sans pouvoir l'atteindre.

Assurément à cet égard M. Vautrot n'était pas une exception, et de pareils exemples, quand ils se présentent même à des esprits plus sains, ne sont point salutaires, car il faut oser dire à ceux qui, comme M. de Camors, foulent tout aux pieds, et qui comptent bien cependant que leurs secrétaires, leurs ouvriers, leurs domestiques, leurs femmes et leurs enfans resteront de vertueuses personnes, — il faut oser leur dire qu'ils se trompent.

Tel était donc M. Vautrot. Il avait alors quarante ans; c'est un âge où il n'est pas rare que l'on devienne très mauvais, même quand on a été passable jusque-là. Il affichait des allures austères et puritaines. Il avait un café où il régnait. Il y jugeait ses contemporains et les jugeait tous médiocres. C'était un homme difficile : en fait de vertu il lui fallait de l'héroïsme, en fait de talent du génie, en fait d'art du grand art. Ses opinions politiques étaient celles d'Érostrate, avec cette différence, tout en faveur de l'ancien, que Vautrot, après avoir incendié le temple, l'eût pillé. — En somme, c'était un sot, mais un sot des plus malfaisans.

Si M. de Camors, ce soir-là, au moment où il sortait de son magnifique cabinet de travail, avait eu l'inconvenance d'appliquer son œil au trou de la serrure, il aurait vu quelque chose qui l'eût beaucoup surpris : il aurait vu M. Vautrot s'approcher d'un beau meuble italien à incrustations d'ivoire, en fouiller les tiroirs, et finalement ouvrir avec la plus grande aisance une serrure fort compliquée dont M. de Camors avait en ce moment même la clé dans sa poche. Ce fut à la suite de cette perquisition que M. Vautrot se rendit, en compagnie de Faust, dans le boudoir de la jeune comtesse, aux pieds de laquelle nous l'avons laissé un peu longtemps.

M<sup>me</sup> de Camors avait fermé les yeux pour dissimuler ses larmes; elle les rouvrit à l'instant où Vautrot lui saisit la main et l'appela :



Pauvre ange. — Voyant cet homme à genoux, elle n'y comprit rien, et lui dit simplement : — Êtes-vous fou, Vautrot?

— Oui, je le suis, s'écria Vautrot en rejetant ses cheveux en arrière par un geste poétique qui lui était familier, oui, fou d'amour et de pitié! car je connais vos souffrances, pure et noble victime... Laissez-les couler avec confiance dans un cœur qui vous est dévoué jusqu'à la mort!

La jeune comtesse, quand elle l'eût voulu, n'eût pu laisser couler ses larmes dans le cœur de M. Vautrot, car ses larmes s'étaient brusquement séchées. Un homme à genoux devant une femme ne peut lui paraître que sublime ou ridicule. Ce fut malheureusement sous ce dernier jour que l'attitude à la fois gauche et théâtrale de Vautrot s'offrit à l'imagination rieuse de M<sup>me</sup> de Camors. Un éclat de vive gaîté illumina son charmant visage; elle se mordit les lèvres pour ne point éclater, et malgré cela elle éclata.

Il ne faut pas se mettre à genoux, quand on n'est pas assuré de se relever vainqueur. Autrement on s'expose, comme Vautrot, à une piteuse physionomie. — Relevez-vous, mon bon Vautrot, dit enfin M<sup>me</sup> de Camors d'un ton sérieux. Cette lecture vous a visiblement égaré. Allez vous reposer. Oublions cela,... seulement ne vous oubliez plus.

Vautrot se releva. Il était livide. — Madame la comtesse, dit-il, l'amour d'un homme de cœur n'est jamais une offense... Le mien du moins était sincère; le mien eût été fidèle,... le mien n'était pas un piège infâme!

Il y avait dans l'accent dont ces paroles étaient marquées une intention si évidente que les traits de la jeune femme s'altérèrent aussitôt. Elle se dressa sur son fauteuil : — Que voulez-vous dire, monsieur?

— Hélas! rien que vous ne sachiez, je pense, dit Vautrot.

Elle se leva : — Vous allez m'expliquer cela tout de suite, monsieur, ou vous l'expliquerez dans un moment à mon mari.

— Mais, mon Dieu, dit Vautrot avec un accent de sincérité, votre tristesse, vos pleurs m'avaient fait croire que vous n'ignoriez pas...

— Quoi? dit-elle, et comme il se taisait : — Mais parlez donc, misérable!

— Je ne suis pas un misérable, dit Vautrot; je vous aimais, et je vous plaignais, voilà tout.

— Et de quoi me plaindre?

Vautrot ne s'était nullement attendu à l'énergie impérieuse de ce caractère et de ce langage. Il réfléchit à la hâte qu'au point où il en était venu, le plus sûr pour lui était encore d'achever. Il tira alors de sa poche une lettre dont il s'était muni simplement pour

confirmer au besoin dans l'esprit de la comtesse des soupçons qu'il y croyait éveillés dès longtemps, et il lui présenta cette lettre déployée. Elle hésita, puis la saisit. — Elle n'eut besoin que d'un coup d'œil pour reconnaître l'écriture, car elle échangeait souvent des billets avec M<sup>me</sup> de Campvallon. La lettre, écrite avec une passion brûlante, se terminait par ces mots : « Toujours un peu jalouse de Mary. Presque fâchée de vous l'avoir donnée, car elle est jolie; mais moi, je suis belle, n'est-ce pas, mon bien-aimé? — Surtout je t'adore! »

La jeune femme, dès les premiers mots, était devenue horriblement pâle; en terminant, elle laissa échapper une exclamation étouffée; puis elle relut la lettre, la rendit à Vautrot, comme ne sachant ce qu'elle faisait, et demeura quelques minutes immobile, l'œil fixé devant elle dans le vide. Un monde s'écroulait en elle.

Tout à coup elle se dirigea d'un pas rapide vers une porte voisine, et entra dans sa chambre, où Vautrot l'entendit ouvrir et fermer précipitamment des tiroirs. Elle reparut l'instant d'après; elle avait mis un chapeau et un manteau. Elle traversa le boudoir du même pas hâtif et raide; Vautrot, effrayé, voulut l'arrêter : — Madame! dit-il en se plaçant devant elle; elle le repoussa doucement de la main et sortit du boudoir.

Un quart d'heure plus tard, elle était dans l'avenue des Champs-Élysées, descendant vers Paris. Il était alors onze heures. C'était une froide soirée d'avril, et la pluie tombait par grains. Les rares passans qui cheminaient encore sur les larges trottoirs humides se retournaient avec curiosité pour suivre de l'œil cette jeune femme élégante dont la démarche semblait accélérée par un intérêt de vie ou de mort; mais à Paris on ne s'étonne de rien, car on y voit tout. L'allure étrange de M<sup>me</sup> de Camors n'éveillait donc aucune attention extraordinaire : quelques hommes souriaient, d'autres lançaient un mot de raillerie qu'elle n'entendait pas.

Elle traversa avec la même hâte convulsive la place de la Concorde dans la direction du pont. Arrivée là, et au bruit de la Seine enflée et limoneuse qui se brisait contre les piliers des arches, elle fit un brusque temps d'arrêt : elle s'appuya sur le parapet et regarda l'eau; puis elle secoua la tête, soupira longuement et se remit en marche. Bientôt après elle s'arrêtait dans la rue Vanneau devant un grand hôtel isolé des maisons voisines par un mur de jardin : c'était l'hôtel de M<sup>me</sup> de Campvallon.

Quand elle fut là, la malheureuse enfant ne sut plus que faire. Pourquoi même était-elle venue là? Elle ne le savait pas. Elle avait voulu venir comme pour s'assurer de son malheur, pour le toucher du doigt, ou peut-être pour trouver quelque raison, quelque pré-

texte d'en douter. C'était un but qu'elle s'était donné, elle y était arrivée, et elle ne savait plus que faire.

Elle s'assit sur une borne devant les jardins de l'hôtel, cacha sa tête dans ses deux mains et essaya de penser. La rue était déserte. Il était plus de minuit. Une rafale de pluie venait de se déchaîner sur Paris, et la pauvre femme grelottait.

Un sergent de ville passa enveloppé dans sa cape. Il la prit par le bras : — Qu'est-ce que vous faites là, vous? dit-il d'une voix rude.

Elle le regarda : — Je ne sais pas, dit-elle.

Cet homme en eut pitié. Il eut vite discerné d'ailleurs, à travers le désordre de la jeune femme, le bon goût et comme le parfum de l'honnêteté.

— Mais, madame, vous ne pouvez pas rester là, reprit-il avec plus de douceur.

— Non.

— Vous avez un gros chagrin?

— Oui.

— Comment vous appelez-vous?

— Comtesse de Camors.

— Où demeurez-vous?

Elle donna son adresse.

Eh bien! madame, attendez-moi. — Il fit quelques pas dans la rue, puis s'arrêta au bruit d'un fiacre qui approchait. Le fiacre était vide. Il pria M<sup>me</sup> de Camors d'y monter. Elle obéit, et il se plaça lui-même à côté du cocher.

M. de Camors venait de rentrer chez lui, et il écoutait avec stupeur, de la bouche de la femme de chambre, le récit de la disparition mystérieuse de la comtesse, quand le timbre de l'hôtel résonna. Il se précipita et rencontra sa femme sur l'escalier. Elle avait repris un peu de calme chemin faisant. Comme il l'interrogeait d'un regard profond : — J'étais souffrante, dit-elle en s'efforçant de sourire, j'ai voulu sortir un peu... je ne connais pas les rues... et je me suis égarée. — Malgré l'invraisemblance de l'explication, il n'insista pas; il murmura quelques mots de douce gronderie, et la remit entre les mains de sa femme de chambre, qui s'empressa de lui ôter ses vêtements mouillés. — Pendant ce temps, il avait pris à part le sergent de ville, qui attendait dans le vestibule, et il le questionnait. En apprenant de cet homme dans quelle rue et à quel endroit précis de la rue il l'avait trouvée, M. de Camors, sans plus d'éclaircissements, comprit aussitôt la vérité.

Il monta chez sa femme. Elle était couchée, et tremblait de tous ses membres. Une de ses mains pendait sur le drap. Il voulut la

prendre. Elle retira sa main doucement, avec une dignité triste, mais résolue. Ce simple geste les avait séparés pour toujours. A dater de ce moment, par une convention tacite, imposée par elle, acceptée par lui, M<sup>me</sup> de Camors fut veuve.

Il demeura quelques minutes immobile, le regard perdu dans l'ombre des rideaux; puis il marcha lentement à travers la chambre silencieuse. L'idée de mentir pour se défendre ne lui vint pas. Sa démarche était calme et régulière; mais deux cercles bleuâtres s'étaient creusés soudainement au-dessous de ses yeux, et son visage avait pris la pâleur mate de la cire. Ses deux mains, jointes derrière lui, se tordaient l'une dans l'autre, et l'anneau qu'il portait au doigt éclata. Il s'arrêtait par intervalles, et écoutait le bruit des dents de la jeune femme qui s'entre-choquaient.

Après une demi-heure, il se rapprocha du lit tout à coup : — Marie, dit-il à demi-voix.

Elle tourna vers lui ses yeux ardents de fièvre.

— Marie, reprit-il, j'ignore ce que vous pouvez savoir, et je ne vous le demande pas. J'ai été très coupable envers vous, ... mais moins pourtant que vous ne le pensez sans doute... Des circonstances terribles m'ont dominé... Au reste, je ne cherche point d'excuse... Jugez-moi aussi sévèrement que vous le voudrez; mais, je vous en prie, calmez-vous, conservez-vous... Vous me parliez ce matin de vos pressentimens, de vos espérances maternelles. Attachez-vous à cette pensée... Vous serez d'ailleurs maîtresse de votre vie... Quant à moi, je serai pour vous ce qu'il vous plaira, — un étranger ou un ami... Maintenant... je sens que ma présence vous fait mal, ... et cependant j'ai peine à vous laisser seule en cet état... Voulez-vous M<sup>me</sup> Jaubert cette nuit?

— Oui, murmura-t-elle.

— Je vais vous la chercher... Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a des confidences qu'on ne fait pas à sa plus chère amie!...

— Excepté à sa mère? demanda-t-elle avec une expression d'angoisse suppliante.

Il devint plus pâle encore, et après une minute : — Excepté à sa mère, dit-il, soit... Votre mère arrive demain, n'est-ce pas?

Elle fit signe de la tête que oui.

— Vous disposerez de vous avec elle, et j'accepterai tout.

— Merci, dit-elle faiblement.

Il quitta la chambre aussitôt. Il alla lui-même chercher M<sup>me</sup> Jaubert, qu'on fit relever, et lui dit brièvement que sa femme avait été saisie d'une violente crise nerveuse à la suite d'un refroidissement. La gracieuse petite M<sup>me</sup> Jaubert accourut en toute hâte chez son amie, et passa la nuit près d'elle. Elle ne fut pas long-

temps dupe de l'explication que Camors lui avait donnée. Les femmes se comprennent vite en leurs douleurs. M<sup>me</sup> Jaubert cependant ne demanda point de confidences, et n'en reçut pas; mais sa tendresse rendit à son amie dans cette nuit affreuse le seul service qu'elle lui pouvait rendre : elle la fit pleurer.

Cette nuit ne fut pas non plus très douce pour M. de Camors. Il ne prit aucun repos. Il marcha jusqu'au jour dans son appartement avec une sorte de fureur. La détresse de cette enfant l'avait navré. Les souvenirs du passé se réveillant en même temps, les appréhensions du lendemain lui montrant auprès de la fille écrasée la mère, — et quelle mère! — atteinte mortellement dans toutes les chères illusions, dans toutes les croyances, dans tous les bonheurs de sa vie, — il sentait qu'il y avait encore dans son cœur des points vivans pour la pitié, dans sa conscience pour le remords. Il s'irritait de sa faiblesse, et y retombait.

Qui donc l'avait trahi? Cette préoccupation l'agitait à un degré presque égal. Dès le premier instant, il ne s'y était pas trompé. La douleur subite et à moitié folle de sa femme, son attitude désespérée, son silence, ne s'expliquaient que par une conviction évidente, par une révélation décisive. Après avoir égaré quelque temps ses soupçons, il en arriva à se persuader que les lettres de M<sup>me</sup> de Campvallon avaient pu seules jeter dans l'esprit de sa femme une si pleine lumière. Il n'écrivait jamais à la marquise, quant à lui; mais il n'avait pu l'empêcher de lui écrire. Pour M<sup>me</sup> de Campvallon, comme pour la plupart des femmes, un amour sans lettres était trop incomplet. La faute de M. de Camors, peu excusable chez un homme de ce mérite, était de conserver ces lettres; mais personne n'est parfait : il était artiste, il aimait ces chefs-d'œuvre d'éloquence passionnée; il était fier de les inspirer, et il ne pouvait se décider à les brûler. — Il examina à la hâte le tiroir secret où il les enfermait : à certains signes ménagés à dessein, il reconnut que ce tiroir avait été fouillé. — Cependant aucune lettre ne manquait; l'ordre seulement en était bouleversé.

Ses pensées s'étaient déjà portées plus d'une fois sur Vautrot, dont la délicatesse lui était suspecte, quand il reçut dans la matinée un billet de son secrétaire qui ne put lui laisser aucun doute. En réalité, M. Vautrot, après avoir passé de son côté une nuit des moins agréables, ne s'était pas senti le courage d'affronter l'accueil que son patron pouvait lui réserver ce matin-là. Son billet était assez habilement rédigé pour laisser dormir les soupçons, si par hasard ils n'étaient pas éveillés, et si la comtesse ne l'avait pas trahi. Il annonçait qu'il venait d'accepter une situation avantageuse qui lui était offerte par une maison de commerce de Londres.



Il avait dû se décider à l'improviste et partir le matin même sous peine de perdre une occasion irréparable. Il terminait par les expressions les plus vives de sa reconnaissance et de ses regrets.

Camors, ne pouvant l'étrangler, résolut de le payer. Il lui envoya non-seulement quelques appointemens arriérés, mais en outre une somme assez ronde, en témoignage de sa sympathie et de ses vœux; ce fut d'ailleurs une simple précaution, car M. de Camors n'appréhendait plus rien de ce venimeux personnage, le voyant dépourvu des seules armes qu'il eût possédées contre lui, et aussi du seul intérêt qui l'eût poussé à s'en servir; car il avait compris que M. Vautrot lui avait fait l'honneur de convoiter sa femme, et il l'en estimait un peu moins bas, lui trouvant après tout ce côté de gentilhomme.

## IX.

M. de Camors, dans cette matinée, eut besoin d'un rude effort de courage pour accomplir lui-même ses devoirs de gentilhomme en allant recevoir à la gare M<sup>me</sup> de Tècle; mais le courage était depuis longtemps son unique vertu, et celle-là du moins il ne devait jamais la perdre. Il accueillit avec grâce sa jeune belle-mère couverte de ses vêtemens de deuil. Elle fut surprise de ne pas voir sa fille avec lui. Il lui avoua qu'elle était un peu souffrante depuis la veille. Malgré les précautions de son langage et de son sourire, il ne put empêcher que M<sup>me</sup> de Tècle ne conçût aussitôt de vives alarmes. Il ne prétendait d'ailleurs la rassurer qu'à demi. Sous la réserve calculée de ses réponses, elle pressentit un désastre; après l'avoir d'abord pressé de questions, elle garda le silence pendant le reste du trajet.

La jeune comtesse, pour épargner à sa mère la première impression, avait quitté son lit, et même la pauvre enfant avait mis un peu de rouge sur ses joues pâlies. M. de Camors ouvrit lui-même à M<sup>me</sup> de Tècle la porte de la chambre de sa fille et se retira. — La jeune femme se souleva avec peine sur sa causeuse, et sa mère la reçut dans ses bras. Ce ne fut d'abord entre elles qu'un échange d'embrassemens étroits et de muettes caresses; puis la mère s'assit près d'elle, elle prit contre son sein la tête de sa fille, et la regardant au fond des yeux : — Quoi? dit-elle douloureusement.

— Oh! rien,... rien de désespéré;... seulement il faut aimer plus que jamais votre petite Mary, n'est-ce pas?

— Oui;... mais quoi donc enfin?

— Il ne faut pas vous faire de mal... et il ne faut pas m'en faire non plus... Vous savez pourquoi?

— Oui;... mais je t'en supplie, ma chérie, dis-moi!

— Eh bien! je vais vous dire tout;... mais de grâce, mère, soyez brave comme moi!...

Elle cacha plus profondément sa tête dans le sein de sa mère, et se mit à lui conter à voix basse, sans la regarder, la terrible révélation qui lui avait été faite, et que l'aveu de son mari avait confirmée.

M<sup>me</sup> de Tècle ne l'interrompit pas une seule fois pendant ce cruel récit; elle lui baisait seulement les cheveux de temps en temps. La jeune comtesse, qui n'osait lever les yeux sur elle, comme si elle eût été honteuse du crime d'un autre, put se figurer qu'elle s'était elle-même exagéré la gravité de son malheur, puisque sa mère en recevait la confiance avec autant de calme; mais le calme de M<sup>me</sup> de Tècle en ce moment horrible était celui des martyrs, car tout ce que put jamais souffrir une chrétienne sous la griffe des tigres ou sous le crochet du tortionnaire, cette mère le souffrait alors sous la main de sa fille bien-aimée. Son beau et pâle visage, ses grands yeux dressés vers le ciel, comme ceux qu'on prête aux pures victimes agenouillées dans les cirques romains, semblaient demander à Dieu s'il avait vraiment des consolations pour de telles tortures!

Quand elle eut tout entendu, elle trouva la force de sourire à sa fille, qui la regardait enfin avec une expression de timidité inquiète, et l'embrassant plus étroitement : — Eh bien! ma chérie, lui dit-elle, c'est une grande tristesse, c'est vrai;... cependant tu as raison, il n'y a rien de désespéré.

— Croyez-vous?

— Sans doute... il y a là un mystère inconcevable;... mais sois sûre que le mal n'est pas aussi terrible qu'il paraît.

— Ma pauvre mère, puisqu'il avoue pourtant!

— J'aime mieux qu'il avoue, vois-tu... Cela prouve qu'il y a encore quelque fierté, quelques ressources dans son âme,... et puis je l'ai senti très affligé,... il souffre comme nous, va!... Enfin pensons à l'avenir, ma chérie.

Elles se tenaient les mains et se souriaient l'une à l'autre en contenant les larmes dont leurs yeux étaient noyés. Après quelques minutes : — Je voudrais bien, mon enfant, dit M<sup>me</sup> de Tècle, me reposer pendant une demi-heure,... et puis j'ai besoin de mettre un peu d'ordre dans ma toilette.

— Je vais vous conduire à votre chambre... Oh! je puis marcher... Je me sens beaucoup mieux...

M<sup>me</sup> de Camors prit le bras de sa mère, et la mena jusqu'à la porte de la chambre qui lui était destinée. Sur le seuil, elle la laissa. — Sois sage, lui dit M<sup>me</sup> de Tècle en se retournant et en lui souriant encore. — Vous aussi! murmura la jeune femme, à qui la voix manquait.

M<sup>me</sup> de Tècle, dès que la porte fut refermée, leva ses deux mains jointes vers le ciel, puis, tombant à genoux devant le lit, elle y ensevelit sa tête et se mit à sangloter éperdument.

La bibliothèque de M. de Camors était contiguë à cette chambre. Il s'y était retiré. Il se promena d'abord à grands pas dans cette vaste pièce, s'attendant d'une minute à l'autre à voir entrer M<sup>me</sup> de Tècle. Le temps s'écoulant, il s'assit et essaya de lire; mais sa pensée lui échappait, son oreille recueillait avidement malgré lui les moindres bruits de la maison. Si un pas semblait s'approcher, il se levait brusquement et se hâtait de composer son visage. Quand la porte de la chambre voisine s'était ouverte, son angoisse avait redoublé; il distingua le chuchotement des deux voix, puis l'instant d'après la chute sourde de M<sup>me</sup> de Tècle sur le tapis, puis son sanglot désespéré. M. de Camors rejeta violemment le livre qu'il s'efforçait de lire, et, posant son coude sur le bureau qui était devant lui, il tint longtemps son front pâle serré dans sa main contractée. — Quand le bruit des sanglots s'apaisa et cessa peu à peu, il respira.

Vers midi, il reçut ce billet :

« Si vous me permettiez d'emmener ma fille à la campagne pour quelques jours, je vous en serais reconnaissante.

« ÉLISE DE TÈCLE. »

Il répondit aussitôt cette simple ligne :

« Vous ne pouvez rien faire que je n'approuve aujourd'hui et toujours.

« CAMORS. »

M<sup>me</sup> de Tècle en effet, après avoir consulté les dispositions et les forces de sa fille, s'était déterminée à la soustraire sans délai, s'il était possible, aux impressions du lieu où elle venait de tant souffrir, à la présence de son mari et aux embarras douloureux de leur situation mutuelle. Elle avait besoin elle-même de se recueillir dans la solitude pour prendre un parti dans une circonstance sans exemple. Enfin elle ne se sentait pas le courage de revoir M. de Camors, si elle devait le revoir jamais, avant qu'un peu de temps n'eût passé entre eux.

Ce ne fut pas sans anxiété qu'elle attendit la réponse de Camors à la prière qu'elle lui adressait. Dans le trouble épouvantable de ses idées, elle le croyait désormais capable de tout, et elle craignait tout de lui. Le billet du comte la rassura; elle s'empressa de le faire lire à sa fille, et toutes deux, comme deux pauvres êtres perdus qui s'attachent à la moindre branche, aimèrent à remarquer l'espèce d'abandon respectueux avec lequel il remettait leur sort entre leurs mains.

Il passa la journée à la séance du corps législatif, et quand il rentra, elles étaient parties.

M<sup>me</sup> de Camors s'éveilla le lendemain dans sa chambre de jeune fille; les oiseaux du printemps chantaient sous ses fenêtres dans le vieux jardin paternel. Elle reconnut ces voix amies de son enfance, et s'attendrit; mais un sommeil de quelques heures lui avait rendu sa vaillance naturelle. Elle écarta les pensées qui l'énervaient, se leva, et alla surprendre sa mère à son réveil. Bientôt après toutes deux se promenaient sur la terrasse aux tilleuls : on touchait à la fin d'avril, la jeune verdure odorante s'étalait au soleil, les mouches bourdonnaient déjà par essaims dans les roses entr'ouvertes, dans les pyramides bleues des lilas et dans les grappes pendantes des cytises. Après quelques tours faits en silence au milieu de ces frais enchantemens, la jeune comtesse, qui voyait sa mère absorbée dans sa rêverie, lui prit la main : — Mère, lui dit-elle, ne sois pas triste;... nous voilà comme autrefois, ... toutes deux dans notre petit coin... Nous serons heureuses, va!

— La mère la regarda, lui prit la tête, et la baisant sur le front avec une sorte de violence : — Tu es un ange, toi! dit-elle.

Il faut avouer que leur oncle Des Rameures, malgré la tendre affection qu'elles lui portaient, les gêna beaucoup. Il n'avait jamais aimé Camors, il l'avait accepté pour neveu, comme il l'avait accepté pour député, avec plus de résignation que d'enthousiasme. Son antipathie n'était que trop justifiée par l'événement; mais il fallait qu'il l'ignorât. Il était excellent, mais entier et rude. La conduite de Camors, s'il eût pu la soupçonner, l'eût assurément poussé à quelque éclat irréparable. Aussi M<sup>me</sup> de Tècle et sa fille s'entendirent-elles à demi-mot pour se contenir devant lui avec une réserve impénétrable. Elles observaient d'ailleurs les mêmes précautions dès qu'elles se trouvaient en présence d'un étranger. Cette pénible contrainte eût été à la longue insoutenable, si l'état de santé de la jeune comtesse, prenant de jour en jour un caractère moins douteux, n'eût fourni des excuses à leur préoccupation inquiète et à leur vie retirée.

M<sup>me</sup> de Tècle cependant, qui se reprochait le malheur de sa fille

comme son ouvrage, et qui se le reprochait avec une amertume inexprimable, ne cessait de chercher au milieu des ruines du passé et du présent quelque réparation, quelque refuge pour l'avenir. La première idée qui s'était présentée à son esprit avait été de séparer absolument et à tout prix la comtesse de son mari. Sous le premier coup de l'effroi que la duplicité perverse de Camors lui avait fait éprouver, elle n'avait pu envisager sans horreur la pensée de replacer sa fille aux côtés d'un tel homme; mais cette séparation, en supposant qu'on pût l'obtenir soit du consentement de M. de Camors, soit de l'autorité de la loi, livrait au public un secret scandaleux, et pouvait entraîner des catastrophes redoutables. N'eût-elle pas ces conséquences, elle devait tout au moins creuser entre M<sup>me</sup> de Camors et son mari un abîme éternel. C'était ce que M<sup>me</sup> de Tècle ne voulait pas, car, à force d'y songer, elle avait fini par voir le caractère de Camors sous un jour, non plus favorable peut-être, mais plus vrai. M<sup>me</sup> de Tècle, quoique étrangère à tout mal, savait le monde et la vie, et son intelligence pénétrante en devinait plus encore qu'elle n'en savait. Elle comprit donc à peu près quelle espèce de monstre moral était M. de Camors, et tel qu'elle le comprit, elle en espéra encore quelque chose. Enfin l'état de la comtesse lui promettait dans un avenir prochain une consolation qu'il ne fallait pas risquer de lui enlever, et Dieu pouvait permettre que ce gage d'une union si douloureuse en reformât un jour les liens brisés.

M<sup>me</sup> de Tècle communiqua ses réflexions, ses craintes, ses espérances à sa fille, et elle ajouta : Ma pauvre enfant, j'ai presque perdu le droit de te donner des conseils; je te dis seulement : Moi, voilà ce que je ferais.

— Eh bien ! ma mère, je le ferai, dit la jeune femme.

— Penses-y encore, car la situation que tu vas accepter aura bien des amertumes; mais entre les amertumes, hélas ! nous n'avons que le choix.

A la suite de cet entretien, et huit jours environ après leur arrivée à la campagne, M<sup>me</sup> de Tècle écrivit à M. de Camors la lettre que l'on va lire et que sa fille approuva :

« Vous avez semblé me dire que vous rendiez à votre femme sa liberté, si elle voulait la reprendre. Elle ne le veut pas, elle ne le peut pas. Elle se doit déjà à l'enfant qui portera votre nom. Il ne dépendra pas d'elle que ce nom ne soit sans tache. Elle vous prie donc de lui garder sa place dans votre maison. Ne craignez d'elle aucun trouble, aucun reproche. Elle et moi, nous savons souffrir sans bruit. Pourtant, je vous en supplie, soyez bon pour elle. Épargnez-la. Veuillez lui laisser encore quelques jours de calme, et puis rappelez-la, ou venez. »



Cette lettre toucha M. de Camors. Si impassible qu'il fût, on peut croire que depuis le départ de sa femme il ne jouissait pas d'une parfaite tranquillité d'esprit. L'incertitude est le pire des maux, parce qu'elle les imagine tous. Absolument privé de nouvelles depuis huit jours, il n'y avait pas de catastrophe possible qu'il ne sentît flotter au-dessus de sa tête. Il avait eu le courage hautain de cacher à M<sup>me</sup> de Campvallon l'événement qui avait éclaté dans sa maison et de lui laisser tout son repos, quand lui-même avait perdu le sommeil. C'était par de tels efforts d'énergie et de fierté virile que cet homme étrange se maintenait encore à une certaine hauteur d'estime en face de lui-même.

Le billet de M<sup>me</sup> de Tècle fut donc pour lui une délivrance. Voici la brève réponse qu'il y fit :

« J'accepte avec reconnaissance et respect ce que vous avez décidé. La résolution de votre fille est généreuse. J'ai encore assez de générosité moi-même pour le comprendre. Je suis pour jamais, que vous le vouliez ou non, son ami et le vôtre. — Camors. »

Ce fut une semaine plus tard que M. de Camors, après avoir eu la précaution de s'annoncer par un mot de préface, arriva un soir chez M<sup>me</sup> de Tècle. Sa jeune femme gardait la chambre. On avait eu soin d'écarter les témoins; mais l'entretien fut moins pénible et moins embarrassé qu'on n'eût pu le craindre. M<sup>me</sup> de Tècle et sa fille avaient trouvé dans la réponse du comte une sorte de noblesse qui leur avait rendu une lueur de confiance. Par-dessus tout, elles étaient fières et plus ennemies des scènes bruyantes que les femmes ne le sont habituellement. Elles l'accueillirent donc avec froideur, mais avec calme. Quant à lui, il leur montra sur son front et dans son langage une douceur sérieuse et triste qui ne manquait ni de dignité ni de grâce. L'entretien, après s'être arrêté quelque temps sur la santé de la comtesse, se porta sur les nouvelles courantes, sur les circonstances locales, et prit peu à peu un ton aisé et ordinaire. M. de Camors, prétextant un peu de fatigue, se retira comme il était entré, en les saluant toutes deux et sans essayer de leur prendre la main.

Ainsi furent inaugurées entre M<sup>me</sup> de Camors et son mari les relations nouvelles et singulières qui devaient être désormais le seul lien de leur vie commune. Le monde put d'autant mieux s'y tromper que M. de Camors n'était pas homme de démonstrations publiques, et que sa contenance courtoise, mais réservée auprès de sa femme, ne devait pas s'écarter sensiblement des habitudes qu'on lui connaissait.

Il resta deux jours à Reuilly. M<sup>me</sup> de Tècle attendit vainement pendant ces deux jours une explication atténuante qu'elle ne vou-

lait pas demander, mais qu'elle avait espérée. Quelles étaient les circonstances terribles qui avaient dominé la volonté de M. de Camors au point de lui faire oublier les sentimens les plus sacrés? Sa pensée, quand elle s'efforçait de plonger dans ce mystère, ne laissait pas d'approcher de la vérité. M. de Camors avait dû commettre son indigne action sous la menace de quelque effroyable danger, pour sauver l'honneur, la fortune, peut-être la vie de M<sup>me</sup> de Campvallon. C'était là une faible excuse aux yeux de cette mère; pourtant c'en était une. Peut-être aussi avait-il eu dans le cœur, en épousant sa fille, la résolution de rompre cette liaison fatale qui l'avait ressaisi depuis presque malgré lui, comme il arrive. Sur tous ces points douloureux, elle demeura, après le départ de M. de Camors comme avant son arrivée, réduite à ses conjectures, dont elle faisait partager à sa fille les vraisemblances les plus consolantes.

Il avait été convenu que M<sup>me</sup> de Camors resterait à la campagne jusqu'à ce que sa santé se trouvât rétablie. Seulement son mari avait exprimé le désir qu'elle fixât sa résidence ordinaire sur sa terre de Reuilly, dont le manoir avait été restauré avec beaucoup de goût. M<sup>me</sup> de Tècle sentit la convenance de cette combinaison; elle abandonna elle-même la vieille habitation du comte de Tècle pour s'installer auprès de sa fille dans le modeste château qui avait appartenu aux ancêtres maternels de M. de Camors, et dont nous avons décrit dans une autre partie de ce récit l'avenue solennelle, les balustrades de granit, les labyrinthes de charmilles et l'étang noir ombragé de sapins séculaires.

Elles étaient là toutes deux au milieu de leurs souvenirs les plus doux et les plus intimes, car ce petit château, si longtemps désert, les bois négligés qui l'entouraient, la pièce d'eau mélancolique, la nymphe solitaire, tout cela avait été leur domaine particulier, le cadre favori de leurs rêveries communes, la légende de leur enfance, la poésie de leur jeunesse. C'est sans doute une grande tristesse que de revoir avec des yeux pleins de larmes, avec un cœur flétri et un front courbé sous les orages de la vie, les lieux familiers où l'on a connu le bonheur et la paix; mais pourtant tous ces chers confidens de vos joies passées, de vos espérances trompées, de vos songes détruits, s'ils sont des témoins douloureux, sont aussi des amis. On les aime, et il semble qu'ils vous aiment. C'était ainsi que ces deux pauvres femmes, promenant à travers ces bois, ces eaux, ces solitudes, leurs incurables blessures, croyaient entendre des voix qui les plaignaient et respirer une sympathie qui les apaisait.

La plus cruelle épreuve que réservât à M<sup>me</sup> de Camors l'exis-

tence qu'elle avait eu la courageuse sagesse d'accepter, c'était assurément l'obligation de revoir la marquise de Campvallon et de garder avec elle une attitude qui pût tromper les yeux du général et ceux du monde. Elle y était résignée, mais elle désirait retarder le plus possible l'émotion de ce rapprochement. Sa santé lui servit d'excuse naturelle pour ne pas aller dans le cours de cet été à Campvallon, et aussi pour se tenir enfermée chez elle le jour où la marquise vint faire visite à Reuilly, accompagnée du général. Elle y fut reçue par M<sup>me</sup> de Tècle, qui parvint à l'accueillir avec sa bonne grâce ordinaire. M<sup>me</sup> de Campvallon, que M. de Camors avait alors mise au courant, ne se troubla pas davantage, car les meilleures femmes comme les pires excellent à ces comédies, et tout se passa enfin sans que le général eût lieu de concevoir l'ombre d'un soupçon.

La belle saison s'écoula. M. de Camors avait fait d'assez nombreuses apparitions à la campagne, affermissant à chaque entrevue le ton nouveau de ses relations avec sa femme. Il séjourna, suivant son usage, à Reuilly pendant le mois d'août, et prit lui-même prétexte de la santé de la comtesse pour ne pas multiplier cette année-là ses visites à Campvallon.

De retour à Paris, il rentra dans ses habitudes et aussi dans son insouciant égoïsme, car il s'était remis peu à peu de la secousse qu'il avait éprouvée; il commençait à oublier ses souffrances, encore plus celles de sa femme, et même à se féliciter secrètement du tour que le hasard avait donné à sa situation. Il en gardait en effet les avantages, et n'en avait plus les inconvénients. Sa femme était instruite, il ne la tromperait plus; c'était en réalité un soulagement pour lui. Quant à elle, elle allait être mère; elle aurait un jouet, une consolation; il comptait d'ailleurs redoubler pour elle d'attentions et d'égards. Elle serait heureuse ou à peu près, tout autant en définitive que les trois quarts des femmes en ce monde. Tout était donc pour le mieux. Il redonna l'essor à son char un moment enrayé, et s'élança de nouveau dans sa brillante carrière, fier de sa royale maîtresse, rêvant d'y joindre une fortune royale et entrevoyant au loin pour couronnement de sa vie les triomphes de l'ambition et du pouvoir.

Alléguant diverses obligations assez douteuses, il n'alla à Reuilly qu'une seule fois dans le courant de l'automne; mais il écrivait assez souvent, et M<sup>me</sup> de Tècle lui envoyait de brèves nouvelles de sa femme.

Un matin, vers la fin de novembre, il reçut une dépêche qui lui fit comprendre en style télégraphique qu'il devait se rendre immédiatement à Reuilly, s'il voulait assister à la naissance de son en-

fant. Dès qu'un devoir de convenance ou de courtoisie lui apparaissait, M. de Camors n'hésitait point. Voyant qu'il n'avait pas une minute à perdre s'il voulait profiter du train qui partait dans la matinée, il se jeta aussitôt dans une voiture et courut à la gare. Son domestique devait le rejoindre le lendemain.

La station qui correspondait avec Reuilly en était éloignée de plusieurs lieues. Dans le trouble de la circonstance, aucun arrangement n'avait été pris pour le recevoir à son arrivée, et il dut se contenter, pour faire le trajet intermédiaire, d'un des lourds voiturlins du pays. Le mauvais état des chemins fut un nouveau contretemps, et il était trois heures du matin quand le comte, impatienté et transi, sauta hors du petit coche devant la grille de son avenue.

Il se dirigea à grands pas vers la maison, sous le dôme encore touffu et profondément sombre des vieux ormes silencieux. Il était au milieu de l'avenue, quand un cri aigu déchira l'air : son cœur bondit dans sa poitrine; il s'arrêta brusquement et prêta l'oreille. Le cri se prolongeait dans la nuit. On eût dit l'appel désespéré d'une créature humaine sous le couteau d'un meurtrier. Ces sons douloureux s'apaisèrent peu à peu; il reprit sa marche avec plus de hâte, n'entendant plus que le battement sourd et précipité de ses artères. — Au moment où il apercevait les lumières du château, un nouveau cri d'angoisse s'éleva, plus poignant, plus sinistre encore, et cette fois encore M. de Camors s'arrêta. — Quoique l'explication naturelle de ces cris d'agonie se fût présentée tout de suite à son esprit, il en était troublé. Il n'est pas rare que les hommes habitués comme lui à une vie purement artificielle éprouvent une étrange surprise quand quelque une des plus simples lois de la nature se dresse tout à coup devant eux avec la violence impérieuse et irrésistible du fait divin.

M. de Camors gagna la maison, recueillit quelques informations de la bouche des domestiques, et fit prévenir M<sup>me</sup> de Tècle de son arrivée. M<sup>me</sup> de Tècle descendit aussitôt de la chambre de sa fille. En voyant ses traits altérés et ses yeux humides : — Est-ce que vous êtes inquiète? dit vivement Camors.

— Inquiète, non, dit-elle; mais elle souffre beaucoup, et c'est bien long.

— Est-ce que je pourrais la voir?

Il y eut un silence. M<sup>me</sup> de Tècle, dont le front s'était contracté, baissait les yeux, puis les relevant : — Si vous l'exigez, dit-elle.

— Je n'exige rien. Si vous croyez que ma présence lui fasse du mal?...

La voix de M. de Camors n'était pas aussi assurée que de cou-

tume. — J'ai peur, reprit M<sup>me</sup> de Tècle, qu'elle ne l'agite beaucoup. Si vous voulez avoir confiance en moi, jè vous serai obligée.

— Mais au moins... peut-être, dit Camors, serait-elle bien aise de savoir que je suis venu, que je suis là,... que je ne l'abandonne pas.

— Je le lui dirai.

— C'est bien. — Il salua M<sup>me</sup> de Tècle d'un léger signe de tête et se détourna aussitôt. Il entra dans le jardin, qui était derrière la maison, et s'y promena au hasard d'allée en allée.

On sait que généralement le rôle des hommes dans les conjonctures où se trouvait en ce moment M. de Camors n'a rien de très aisé ni de très glorieux; mais les ennuis communs de cette épreuve étaient aggravés pour lui par quelques réflexions particulièrement pénibles. Non-seulement son assistance était inutile, elle était redoutée; non-seulement il n'était pas un soutien, il était un danger et une douleur de plus. Il y avait dans cette pensée une amertume que lui-même sentait. Sa générosité native et son humanité violentée tressaillaient pendant qu'il écoutait les cris farouches et les plaintes de détresse qui se succédaient presque sans relâche à son oreille. Il passa enfin sur la terre humide de ce jardin, sous cette froide nuit et sous la triste aurore qui la suivit, quelques heures pesantes.

M<sup>me</sup> de Tècle était venue à plusieurs reprises lui apporter des nouvelles. Vers huit heures, il la vit s'approcher de lui d'un air tranquille et grave. — Monsieur, lui dit-elle, vous avez un fils.

— Je vous remercie... Comment est-elle?

— Bien. Je vous prierai d'aller la voir dans un instant.

Une demi-heure après, elle reparut sur le seuil du vestibule et l'appela. — Monsieur de Camors! — Et quand il fut près d'elle, elle ajouta avec une émotion qui faisait trembler ses lèvres: — Elle a une inquiétude depuis quelque temps. Elle a peur que vous ne l'ayez ménagée jusqu'ici pour lui prendre cet enfant... Si jamais vous aviez une telle pensée... pas maintenant, monsieur, n'est-ce pas?

— Vous êtes dure, madame! répondit-il d'une voix sourde.

Elle soupira. — Venez, dit-elle, et elle monta l'escalier devant lui. Elle lui ouvrit la porte de la chambre et l'y laissa entrer seul.

Son premier regard rencontra l'œil de sa jeune femme fixé sur lui. Elle était à demi assise sur son lit, appuyée sur des oreillers, et plus blanche que le rideau dont l'ombre douce l'enveloppait; elle tenait serré contre elle son enfant endormi, qui était déjà couvert lui-même, comme sa mère, de dentelles blanches et de ru-



bans roses. Du fond de ce nid, elle attachait sur son mari ses grands yeux étincelans d'une sorte d'éclat sauvage, où l'expression du triomphe se mêlait à celle d'une profonde terreur.

Il s'arrêta à quelques pas du lit, et la saluant de son meilleur sourire : — J'ai eu bien pitié de vous, Marie, lui dit-il.

— Merci, répondit-elle d'une voix faible comme un souffle. — Elle continuait de le regarder avec le même air d'effroi suppliant.

— Êtes-vous un peu heureuse maintenant? reprit-il.

L'œil flamboyant de la jeune femme se porta rapidement sur le calme visage de son enfant, puis se redressa vers Camors : — Vous ne me le prendrez pas?

— Jamais! dit-il.

Comme il prononçait ce mot, ses yeux se voilèrent soudain, et il fut étonné lui-même de sentir des larmes glisser sur ses joues. Il eut alors un mouvement singulier : il s'inclina, saisit un des plis du drap, y porta ses lèvres, et, se relevant aussitôt, il sortit de la chambre.

Dans sa lutte terrible et trop souvent victorieuse contre la nature et la vérité, cet homme avait été une fois vaincu. — Mais il serait puéril d'imaginer qu'un caractère de cette trempe et de cet endurcissement eût pu se transformer ou même se modifier sensiblement sous le coup de quelques émotions passagères et de quelques surprises nerveuses. M. de Camors se remit vite de cette défaillance, si même il ne s'en repentit pas.

Il passa huit jours à Reuilly, remarquant dans la contenance de M<sup>me</sup> de Tècle et dans les rapports de leur vie commune un peu plus d'abandon qu'auparavant. De retour à Paris, il fit faire avec une prévenance attentive quelques changemens dans les dispositions intérieures de son hôtel, afin de préparer à la jeune comtesse et à son fils, qui devaient le rejoindre quelques semaines plus tard, une installation plus large et plus confortable.

OCTAVE FEUILLET.

(La dernière partie au prochain n<sup>o</sup>.)

---

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

---

L'ASSAINISSEMENT DES FABRIQUES ET DES VILLES.

---

*Rapports sur l'assainissement industriel et municipal en Angleterre (1864), dans la Belgique et la Prusse rhénane (1865), en France (1866), par M. Ch. de Freycinet, ingénieur des mines.*

---

Si l'on voulait apprécier par quelque chose de palpable les progrès du bien-être populaire et les bienfaits qu'une civilisation avancée répand sur les masses, c'est peut-être aux applications des principes de l'hygiène qu'il en faudrait demander la mesure. L'hygiène publique, aussi vieille que l'humanité, n'est devenue cependant une science certaine qu'à une époque très récente. Les anciens législateurs du peuple juif, de la Grèce et de Rome ne donnèrent une base solide aux prescriptions sanitaires, dont ils avaient deviné l'importance, qu'en les unissant par un lien intime aux croyances religieuses. On disait au XVIII<sup>e</sup> siècle que la propreté n'est qu'une vertu, ce qui signifiait sans doute qu'on la jugeait peu digne de la sollicitude des gouvernements. De nos jours, l'observation des mesures de salubrité est un acte de convenance personnelle ou un devoir public suivant l'intérêt qui se trouve en jeu. Ce qui n'affecte que l'individu est abandonné au libre arbitre de chacun; à peine l'état intervient-il en des circonstances graves, telles qu'une épidémie, et encore il n'agit alors qu'à titre officieux et

par voie de persuasion. Au contraire, ce qui est susceptible d'influer sur la santé de tous est devenu l'un des soucis les plus graves de l'autorité. La tendance qu'ont aujourd'hui les hommes à se déplacer au profit exclusif des grandes villes, le développement immense de l'industrie, qui traite comme une matière inerte les substances les plus nuisibles dont se compose l'écorce de notre planète, en aggravant les sujets d'infection propres à toute agglomération humaine, ont créé le devoir de protéger la population contre des causes multiples d'insalubrité. De là tout un système de réglemens préventifs ou répressifs, tantôt anodins, tantôt sévères, suivant que l'on craint d'entraver l'industrie et la liberté des citoyens, ou que l'on se laisse effrayer par des accidens épidémiques. Toutefois l'essence même de cette législation est de devenir de plus en plus rigoureuse. Tout y convie : le raffinement des mœurs, qui ne supporte plus qu'avec peine ce qui blesse les sens de la vue et de l'odorat; les études médicales, en assignant à l'oubli des précautions hygiéniques une part très large dans le développement des maladies; les progrès même de l'industrie, qui se perfectionne en s'assainissant et apprend à mettre en œuvre les résidus les plus abjects. Lorsque les médecins eurent démontré par des statistiques sérieuses que le choléra s'abat de préférence sur les quartiers humides et fangeux des grandes villes, les administrateurs, soutenus par l'opinion publique, se sentirent le courage de nettoyer, purifier et aérer au prix de coûteux travaux les rues qu'habite la population pauvre. Il n'est pas jusqu'aux embellissemens de luxe en certaines parties de la cité qui n'aient, par voie de contraste, imposé comme un plus rigoureux devoir la recherche de conditions hygiéniques meilleures.

Il est à regretter sans doute que ces travaux n'aient pas toujours été exécutés avec une entente parfaite de ce que réclame la salubrité. Parfois aussi les travaux d'apparat ont eu le pas sur ceux qui sont simplement utiles. On n'a guère le droit de s'en plaindre, car l'hygiène industrielle et municipale est une science de date si récente qu'il est permis aux administrations les plus éclairées de n'en pas connaître les vrais principes. Afin de répandre la lumière sur cet important sujet, le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur l'avis du comité consultatif des arts et manufactures, a chargé un ingénieur des mines, M. de Freycinet, d'étudier tant en France qu'à l'étranger les améliorations relatives à la salubrité des fabriques et des villes; nous allons essayer d'exposer l'état actuel de la question d'après les savans rapports qui résument les résultats de cette mission.

C'est une étude dont il n'est pas besoin de démontrer l'utilité, car on ne manque pas d'occasions, sans aller loin, d'apercevoir bien

des choses qui choquent la vue et l'odorat, et révèlent par cela même la funeste influence qu'elles ont sur la santé publique. Tout le monde a lu les descriptions qui représentent Paris au siècle dernier avec les horreurs de sa voirie : un charnier infect au centre de la ville, des eaux croupissantes dans les ruisseaux, des amas d'immondices au milieu des rues. Il n'est même point besoin de remonter si loin dans le passé. Que de villes de province, — et ce ne sont pas les moins importantes, — où les règles de la propreté la plus vulgaire ne sont pas observées ! Veut-on voir pis encore, que l'on passe les frontières ; chaque peuple révélera par l'état de sa voirie le véritable rang auquel il a droit en fait de civilisation. Le dernier degré sous ce rapport, nous le trouverons chez les peuples à allures indépendantes et nomades qui paraissent ignorer la vie municipale. Les tribus sauvages de l'Océanie amoncellent autour de leur campement provisoire avec une coupable insouciance les infimes rebuts de leur nourriture et les déjections de leur existence quotidienne. Les Arabes, plus avancés à d'autres égards, ne sont pas moins imprévoyans. L'agglomération de pèlerins qui se forme chaque année autour de La Mecque a été signalée comme l'une des causes premières d'un redoutable fléau, le choléra, qui ravage ensuite de proche en proche toutes les contrées de l'univers.

En France, la police sanitaire, quoique encore imparfaite, plus par la faute des individus que par celle de l'autorité, remonte déjà loin. Le moyen âge eut ses léproseries ouvertes aux individus atteints par les maladies contagieuses que le grand mouvement des croisades répandit sur l'Europe ; mais cette institution n'avait nul effet préventif. Il faut en venir à la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle pour trouver le premier exemple d'une consultation de médecins à propos d'une question de salubrité. A partir de ce moment, le domaine, soumis à la surveillance sanitaire, s'élargit graduellement jusqu'à la création, en 1802, des comités d'hygiène publique, qui fonctionnent maintenant en permanence au chef-lieu de chaque département et dans toutes les villes importantes. La nature et l'importance des questions soumises à ces conseils ne laissent aucun doute sur l'utilité du rôle qu'ils ont mission de remplir. Il est notoire que certaines industries condamnent à une mort précoce les ouvriers qu'elles emploient ; mais soupçonne-t-on la gravité des accidens auxquels sont sujettes les personnes étrangères à tout travail industriel, et qui se tiennent à distance des établissemens réputés insalubres ? La fabrication d'un produit pharmaceutique indispensable, la quinine, inflige une maladie spéciale non-seulement aux ouvriers qui manipulent cette substance, mais encore aux habitans du voisinage qui ne pénètrent jamais dans les ateliers. Il

n'est pas rare que les journaux racontent que des ouvriers ont été asphyxiés dans un égout ou dans une fosse d'aisances; ce qu'ils ne nous apprennent pas, c'est que des puits sont souillés par les infiltrations de ces émonctoirs jusqu'à la distance d'un kilomètre. Il y a peu d'années, une famille fut empoisonnée auprès de Saint-Étienne par l'eau d'un puits qui avait été bue jusqu'alors avec impunité. L'analyse chimique y fit découvrir une quantité notable d'arsenic, résidu d'une usine assez éloignée du théâtre de l'accident. Est-il besoin d'insister davantage? Qui n'a été frappé des odeurs nauséabondes que certaines fabriques répandent parfois sur une ville entière? Qui n'a été aveuglé par les nuages d'épaisse fumée que les cheminées d'appareils à vapeur déversent dans l'atmosphère et que le vent rabat à la surface du sol? Qui n'a été incommodé par les gaz méphitiques qu'exhalent les eaux stagnantes, les bouches d'égout dans les villes, les amas de fumier dans les campagnes? Un magistrat éminent qui administra longtemps le département du Nord, M. Vallon, déclarait qu'il ne pouvait sortir de chez lui sans percevoir l'odeur de l'hydrogène sulfuré. Lorsqu'il s'agit de ce gaz désagréable, l'odorat du moins dénonce l'infection avant que le corps n'en éprouve les effets délétères. Au reste, odeurs toxiques ou simplement inconfortables, tout cela peut être, à de rares exceptions près, corrigé et purifié. Quelques industries ont reçu sous le rapport de l'assainissement des améliorations qui dépassent ce que l'on en pouvait espérer, et les travaux de voirie exécutés à l'intérieur des villes ont souvent combattu avec succès les causes d'insalubrité qui sont propres aux grandes agglomérations.

Notre étude aura donc pour objet de savoir ce que sont et ce que devraient être les travaux qui sont relatifs à l'assainissement des villes. Il sera nécessaire de passer en revue les usines insalubres, les modes de sépulture, la construction et le nettoyage des égouts, et surtout ce qui se rapporte à l'évacuation et à l'emploi des déjections humaines. Sans doute le sujet répugne, et l'on ne saurait l'aborder qu'avec la crainte d'inspirer le dégoût; mais il est des plaies qu'on doit sonder jusqu'au vif, quelque répugnance qu'on y éprouve. Lorsqu'on est convaincu qu'un mal existe et que le remède n'est pas loin, on ne saurait s'en laisser détourner par la délicatesse des sens, si justifiée qu'elle soit en toute autre occasion. D'ailleurs, si l'on se place au point de vue scientifique, les matières fécales ne sont plus la chose repoussante que chacun sait; cela devient du phosphate, de l'ammoniaque, de l'acide urique et autres corps à composition bien définie dont l'agriculture ne demande pas mieux que de faire son profit. Imitons les Romains, qui, soucieux de l'hygiène publique, n'eurent pas nos répugnances efféminées pour les égouts de leurs grandes cités, et qui en confiaient l'entretien,



comme une marque d'honneur, à des personnages éminens, *curatores cloacarum*. Sachons au moins ce qui se passe en ces rues souterraines et de quelle manière elles contribuent à notre bien-être, à notre santé.

## I.

Les odeurs méphitiques ou malfaisantes que dégagent les établissemens industriels doivent être envisagées à un double point de vue : d'abord parce qu'elles affectent d'une façon directe les ouvriers que ces établissemens emploient, en second lieu parce qu'en corrompant l'air, le sol ou l'eau, elles étendent parfois à une grande distance leurs dangereux effets. Les fabriques qui peuvent nuire au voisinage sont assujetties, on le sait, à la formalité d'une autorisation préalable, afin de prévenir ou tout au moins d'atténuer ces inconvéniens. Cette sage restriction ne figure dans la législation française qu'au profit de la salubrité extérieure, car l'industriel n'est soumis à aucune mesure d'hygiène en faveur de ses ouvriers. En Belgique au contraire, le gouvernement se réserve le droit de prescrire des précautions hygiéniques dans l'intérêt des travailleurs. En Angleterre, bien que la loi intervienne souvent dans le régime des manufactures pour limiter les heures de travail ou pour fixer les conditions d'âge de l'admission des enfans aux usines, le maître de fabrique n'est obligé à rien de ce qui pourrait améliorer la condition sanitaire de ceux qu'il emploie. C'est assurément une lacune fâcheuse; mais il est digne de remarque que les ouvriers de tous pays montrent une telle insouciance de leur santé que les meilleures réformes échouent souvent par leur mauvais vouloir. Ainsi, dans certaines fabriques où l'on met en œuvre des substances toxiques, les patrons ont voulu contraindre les ouvriers à porter des gants de peau ou à se laver les mains à grande eau au sortir du travail; ceux-ci ont souvent refusé de se conformer à des injonctions si simples. M. de Freycinet cite même une usine aux environs de Newcastle que les ouvriers menacèrent d'abandonner parce qu'on les assujettissait à prendre des bains périodiques. Toutefois une discipline sévère triomphe le plus souvent de ces préjugés déplorables. Il ne faut guère que des soins hygiéniques pour éviter les maladies graves dans les ateliers les plus insalubres. Contraindre les ouvriers à pratiquer d'abondantes ablutions chaque fois qu'ils quittent le travail; les soumettre à de fréquentes visites médicales et faire intervenir un traitement énergique dès que les premiers symptômes d'empoisonnement se manifestent, ainsi que cela se pratique dans les fabriques de céruse; employer aux préparations les plus malsaines, comme aux cristalleries de Saint-Louis.

et de Baccarat, des hommes de la campagne qui demeurent à plusieurs kilomètres de la fabrique et se livrent par conséquent à un exercice salubre au sortir de l'atelier; occuper les mêmes individus tour à tour à des manipulations pernicieuses et à celles qui sont inoffensives, veiller à ce qu'ils aient en tout temps une nourriture fortifiante, voilà des prescriptions bien simples, et cependant il n'en a pas fallu davantage à des patrons intelligents pour transformer radicalement certaines industries qui avaient la triste réputation de décimer la population ouvrière.

En définitive, il n'y a guère d'industries qui soient encore meurtrières pour le personnel qu'elles emploient, et l'on serait mal venu de répéter aujourd'hui les malédictions que des philanthropes adressaient, il y a cinquante ans, à diverses catégories de manufactures. Les ateliers les plus insalubres ont été assainis, tantôt par des soins hygiéniques, tantôt par les progrès de la science. Les grandes usines de création récente se distinguent en particulier par l'heureuse application qu'on a faite des nouvelles méthodes propres à combattre l'infection, et il est très remarquable que ces perfectionnements ont toujours été accompagnés d'un progrès industriel très sensible. Si l'on veut trouver des ouvriers à plaindre, il faut aller dans les petits ateliers. Les fabricans qui n'occupent que trois ou quatre auxiliaires dans un local qui est le plus souvent trop exigü ne savent pas ou ne peuvent pas réaliser les améliorations sanitaires auxquelles des usines plus importantes se conforment sans peine.

Examinons l'état actuel de quelques-unes des industries qui passaient jadis pour être les plus nuisibles. La céruse, dont la peinture à l'huile consomme des quantités prodigieuses, était l'un des produits chimiques les plus funestes; grâce à d'heureux perfectionnements, la fabrication en est devenue presque inoffensive. A Tours, à Lille, à Paris, on cite des usines qui livrent chaque année au commerce 2 millions de kilogrammes de cette substance sans que leur personnel soit jamais atteint de coliques saturnines, ce qui est dû en grande partie à des soins de propreté. La confection des allumettes phosphoriques exige plusieurs opérations très dangereuses, le *trempage* des paquets dans la pâte inflammable et la mise en boîtes des allumettes fabriquées. Dans la première opération, l'ouvrier respire sans cesse des vapeurs phosphorées, et dans la seconde, confiée à des femmes, il se produit fréquemment des combustions spontanées qui font de cruelles blessures aux mains. On y a remédié en remplaçant la main-d'œuvre humaine par des machines (1). La coutellerie comprend un ouvrage d'une insalu-

(1) L'amélioration la plus considérable dont cette industrie soit susceptible consiste en la substitution du phosphore amorphe au phosphore ordinaire. On connaît ces nouvelles allumettes, dont la fabrication et l'usage sont presque sans danger. Elles sont peu

brité notoire; c'est le repassage des lames à la meule à cause des poussières de grès et d'acier qui s'en dégagent, et aussi parce que l'homme qui exécute ce pénible travail se déforme la poitrine en se tenant couché sur la meule. L'aiguisage des aiguilles et des épingles crée les mêmes inconvénients. La préparation des peaux et des cuirs, le nettoyage du coton et de la laine plongent l'ouvrier dans une atmosphère malsaine. La ventilation est le principal remède contre ces causes de maladie. Il serait long d'énumérer toutes les usines où les procédés d'assainissement jouent un rôle utile, indispensable. Si l'on voulait au contraire faire connaître celles qu'il n'a pas encore été possible de rendre inoffensives, on en serait réduit à citer deux ou trois préparations de produits chimiques qui ne tiennent qu'un rang bien secondaire dans l'industrie du pays.

Nous venons d'examiner les usines insalubres au point de vue de leur hygiène intérieure. Envisagées par rapport au voisinage, les manufactures peuvent être aussi déclarées nuisibles ou simplement incommodes. C'est une question discutée de savoir si la législation qui les régit doit être préventive ou répressive, bien que le système préventif ait prévalu partout, à l'étranger comme en France. L'autorisation d'établir ces usines n'est accordée qu'après enquête préalable, après examen des conditions auxquelles elles devront satisfaire, et sous obligation de se conformer à des prescriptions qui protègent la santé publique. Lorsqu'elles sont en activité, elles restent encore soumises à la surveillance de l'autorité, sans compter que toute personne qui se prétendrait lésée conserve son droit de recours aux tribunaux civils. En réalité, le recours des voisins rencontre des difficultés parfois insurmontables, surtout quand plusieurs usines sont situées à côté les unes des autres, car il devient impossible de décider à laquelle incombe la responsabilité du dommage. Resterait la surveillance officielle. En France, elle n'existe pas, ou n'est exercée que par des hommes sans compétence scientifique. En Angleterre, où les fabriques incommodes sont si nombreuses que l'infection industrielle a été qualifiée de fléau national, la loi a pris soin d'instituer des inspecteurs spéciaux, armés du pouvoir, exorbitant aux yeux de plus d'un Anglais, d'entrer dans les usines, sans formalités préalables, à toute heure du jour et de la nuit. En Prusse, de même qu'en Belgique, les inspecteurs de l'état jouissent du même privilège. Cette institution est donc acceptée par des peuples qui portent très haut le souci de la liberté individuelle. Quoique le dommage soit moins grave chez

répandues, parce que la préparation en est encore, on doit l'avouer, assez imparfaite : l'humidité les altère; mais des perfectionnements graduels permettront sans aucun doute d'en étendre l'emploi. C'est aussi une question de mœurs et d'habitudes que le temps seul peut résoudre.

nous que dans les provinces essentiellement industrielles de la Belgique, quoique l'on ne puisse citer aucun canton de notre pays qui ait été dévasté, désolé, privé d'arbres et de verdure, comme certains districts de l'Angleterre, par les gaz acides des usines, il n'en serait pas moins utile d'enrayer le mal avant qu'il n'ait eu le temps de s'étendre. Déjà les conseils d'hygiène de plusieurs départemens ont appelé le contrôle de l'état sur les établissemens insalubres dont une surveillance active et éclairée réprimerait les inévitables abus (1).

On nous permettra d'insister sur ce sujet, qui met en conflit deux intérêts très graves : d'une part, celui du public gêné, souvent même lésé dans la jouissance de l'air qu'il respire, de l'eau dont il fait usage; d'autre part, celui de l'industrie, qu'une entrave maladroite risquerait de compromettre. Donner satisfaction à des plaintes légitimes sans toutefois nuire à l'exercice d'une profession utile, cela ne peut être réalisé qu'à la condition de savoir au juste quelles restrictions l'industrie peut supporter et quelles mesures remédieront aux inconvéniens signalés. Or c'est ce que l'on ignore presque toujours. Lorsque les conseils d'hygiène, dont il serait vain de contester les lumières et la compétence, se mettent à édicter des prescriptions préventives et imposent à une usine le mode d'assainissement qu'elle doit mettre en œuvre ou un procédé de fabrication dont elle n'a pas droit de s'écarter, ces conseils ferment la voie à toute amélioration intelligente, et s'exposent à manquer le but qu'ils poursuivent. On en a vu plus d'un exemple. Ainsi le conseil supérieur d'hygiène à Bruxelles, à propos des réclamations suscitées par une fabrique d'huile de résine, déclara que les plaintes étaient fondées, mais que, l'industriel s'étant conformé aux conditions qui lui avaient été imposées lors de son établissement, il était impossible de le soumettre à de nouvelles obligations. Il serait sage en tout cas de se réserver le droit de remédier au mal après qu'il est constaté, plutôt que d'avoir la prétention de le prévenir. On simplifierait aussi par ce mode d'agir la réglementation abusive dont l'industrie ressent déjà trop vivement le poids. C'est au reste ce qu'un décret récent a déjà fait pour les appareils à vapeur. Écarter l'intervention administrative dans les formalités préalables, la rendre au contraire plus vigilante par la suite, telles sont les réformes que des hommes éclairés conseillent au gouvernement d'introduire dans le régime légal des établissemens industriels.

Les longues traînées de fumée noire et infecte que lès foyers

(1) Le conseil d'hygiène de l'Hérault constatait en 1859 que, sur 1,931 établissemens créés sous le régime de la législation actuelle, 1,342 fonctionnaient sans autorisation préalable, et que, sur 589 usines pourvues d'autorisation, 413 éludaient les conditions qui leur avaient été imposées.

de locomotives et d'usines déversent sans cesse au-dessus de nos têtes sont l'un des inconvénients les plus sensibles que produise le voisinage des usines. Le mode de s'en préserver est simple et pour ainsi dire élémentaire; il consiste à élever les cheminées aussi haut que possible. Les cheminées de nos villes manufacturières, qui donnent au paysage un aspect un peu monotone, mais assez original, ont d'ordinaire de 30 à 40 mètres de haut, ce qui est presque autant que la colonne de la place Vendôme. A Rouen par exception, on en voit une de 74 mètres. Les industriels anglais ont été contraints de les monter bien plus haut. La ville de Glasgow en montre avec orgueil quelques-unes qui sont des monuments; l'une d'elles mesure 142 mètres de la base au sommet, c'est-à-dire qu'il n'y a dans le monde que deux édifices plus élevés, la plus haute des pyramides d'Égypte et la flèche de la cathédrale de Strasbourg.

Au fond, c'est un procédé imparfait que de se débarrasser des gaz incommodes en les lançant très haut dans l'atmosphère, car ces émanations gênantes, que rien ne vient neutraliser, retombent sur le sol un peu plus loin; on ne fait que reporter à une grande distance, en l'atténuant il est vrai, le dommage dont aurait souffert le voisinage immédiat de l'usine. Le perfectionnement efficace serait de construire des foyers *fumivores*. Par ce mot, on ne doit pas entendre, ainsi qu'on serait tenté de le faire, que les foyers ne dégagent plus aucun des produits de la combustion, mais que les gaz émis par la cheminée ont été dépouillés des matières carbonneuses qui les épaississent. L'autorité publique fut longtemps très tolérante à ce sujet, sous le prétexte assez réel que le problème de la fumivoricité n'était pas encore résolu. En théorie, c'est un problème assez simple, puisque le charbon de terre ne dégage qu'une fumée translucide toutes les fois qu'il est brûlé en présence d'une suffisante quantité d'air. Suivant que le chauffeur conduit bien ou mal le feu, la fumée noire disparaît ou se montre de nouveau. Les inventeurs se sont proposé d'imaginer un foyer si bien disposé, que la régularité de la combustion fût indépendante de la négligence de l'homme : de là quantité d'inventions qui réalisent dans une certaine mesure l'objet que l'on avait en vue. Un décret récent, qui a imposé à tous les industriels l'obligation de brûler leur fumée, paraît susceptible d'être mis à exécution sans que les propriétaires d'usines aient trop à s'en plaindre. Cette fois encore il ne manque qu'une surveillance efficace pour que le but soit complètement atteint.

Si la fumée de la houille affecte nos sens d'une façon désagréable, d'autres gaz, d'une composition chimique différente, agissent comme un poison mortel sur les végétaux. Les vapeurs nitreuses et sulfureuses que dégagent les fabriques d'acide sulfurique, l'acide chlor-



hydrique qui se produit dans les fours où l'on transforme le sel marin en soude, les fumées qui s'échappent des fonderies de plomb rendraient le pays stérile à plusieurs kilomètres à la ronde, si les principes nuisibles de ces émanations n'étaient condensés avant qu'ils ne se répandent dans l'atmosphère. L'un des effets de ce genre le plus curieux est la singulière influence que la fumée des fours à chaux exerce sur les vignobles. Jusqu'à 600 ou 800 mètres de distance, les raisins et le vin qui en provient contractent un goût désagréable; aussi les fours à chaux de la Bourgogne sont-ils contraints d'interrompre leur travail depuis la floraison de la vigne jusqu'à la vendange. Des usines d'une autre nature, celles qui traitent les suifs, les graisses, les engrais artificiels, dégagent des odeurs puantes. Dans ce cas encore, c'est au moyen de hautes cheminées ou d'appareils de condensation que l'on prévient les inconvénients les plus sérieux.

Il n'y a pas que l'atmosphère qui soit empestée par les résidus des établissemens industriels. Les rivières en éprouvent au plus haut degré la détestable influence, et les cours d'eau qui traversent les pays de manufactures en arrivent à ne plus être que des égouts, comme la Bièvre à Paris, l'Ill à Mulhouse. Les ruisseaux qui arrosent Gand, Mons et Verviers en Belgique, Manchester, Birmingham, Leeds et Sheffield en Angleterre, présentent le triste spectacle d'eaux corrompues et chargées de matières putrescibles où le poisson ne peut plus vivre. Les grands fleuves eux-mêmes n'échappent pas, malgré la largeur de leur lit, à cette calamité, et les impuretés dues soit aux usines, soit aux déjections des villes assises sur leurs rives, en rendent l'eau impropre à la boisson. En ce qui concerne les résidus industriels, qui sont en ce moment seuls en cause, le gouvernement ne peut garantir les rivières de toute souillure que par des procédés identiques à ceux qui lui servent déjà à conserver la pureté de l'atmosphère. C'est dire que les eaux sont assez mal préservées et que d'autre part les fabriques sont souvent assujetties à des conditions onéreuses qui gênent leur liberté d'action. Qu'on en juge par quelques exemples. La fabrication de la soude artificielle est l'une des industries qui donnent lieu sous ce rapport aux plus justes réclamations. A Shields, une fabrique de soude située sur le littoral s'est vue obligée d'embarquer chaque jour ses résidus et de les envoyer à 2 kilomètres en mer. Une usine de Lyon qui produit les belles couleurs que l'on extrait du goudron de houille n'avait pas d'autre ressource que d'embariller la partie la plus nuisible de ses détritiques et de l'expédier à Marseille, où les barils étaient vidés dans la Méditerranée. A Gand, les eaux de la Lys étaient si fétides que des quartiers de la ville devinrent inhabitables; il fallut détourner le cours de la rivière par un barrage éclusé

et lui ouvrir un nouveau canal. Les teintureries rendent des liquides de couleur foncée qui sont souvent chargés de matières toxiques et engendrent des accidents d'une extrême gravité. Dans le département du Nord, que l'on cite volontiers lorsqu'il s'agit des progrès de l'hygiène industrielle, ces usines ont été contraintes de clarifier leurs eaux avant de les rendre à la circulation. On a forcé les chefs de fabrique à laisser reposer leurs liquides résiduaires en d'immenses bassins étanches où, mélangés avec divers réactifs chimiques, ils abandonnent la plus forte part des principes nuisibles qu'ils contiennent. Ce fut à l'origine une lourde charge pour les fabricans, mais ils en firent sortir un résultat inespéré. Ces résidus eux-mêmes, soumis à de nouvelles opérations, rendirent sous forme utile les matières qui avaient été jusqu'alors entraînées en pure perte. Ce fut une confirmation nouvelle de cette loi générale que les manipulations chimiques sont d'autant plus parfaites qu'elles abandonnent moins de résidus inutiles. On doit donc avoir une confiance complète dans le perfectionnement graduel des industries de ce genre, puisque tout progrès sanitaire se résout pour elles en un progrès économique. La preuve en devient évidente, si l'on examine l'état actuel des fabriques insalubres. Toutes celles qui ont été créées depuis peu d'années et qui fonctionnent sur une grande échelle exercent sur le voisinage une influence moins délétère que les ateliers plus petits ou plus anciens et moins bien installés dans lesquels les découvertes de la science moderne ne reçoivent qu'une application tardive et imparfaite. C'est ce que nous avons aussi remarqué plus haut en parlant de la salubrité intérieure.

Il est triste de constater que les villes ne sont pas seules soumises à ces germes d'infection, et que les campagnes, où l'industrie n'apparaît que sous une forme plus modeste, sont sujettes aux mêmes inconvéniens. Les distilleries, qui se multiplient sur toute l'étendue du territoire, rejettent des liquides chargés de matières organiques, par conséquent putrescibles, à moins qu'elles ne se bornent à employer des procédés purement agricoles. Et qui ignore les ravages que cause en certains pays le rouissage du lin et du chanvre? Le bétail même en est quelquefois incommodé. Au lieu de renouveler à de fréquens intervalles l'eau des étangs où la plante textile se désorganise, le paysan la laisse se putréfier indéfiniment, persuadé que le rouissage s'opère mieux et plus vite dans un liquide déjà corrompu. De là les fièvres paludéennes qui sévissent dans les pays adonnés à cette petite industrie rurale. Bien des méthodes nouvelles ont été proposées pour rendre l'opération moins malsaine, tout en diminuant la durée du temps qu'elle exige. Par malheur l'expérience a fait voir que les procédés basés sur l'emploi de réactifs chimiques, plus expéditifs que le rouissage ordinaire et

irréprochables au point de vue hygiénique, ôtent à la fibre textile une partie de sa force. Et puis n'y eût-il pas ce sérieux inconvénient, auquel on saura bien remédier tôt ou tard, la routine, si puissante sur les esprits campagnards, opposerait longtemps une impassible résistance à des innovations salutaires.

Après avoir exposé ce qui contribue à contaminer l'air que nous respirons et l'eau qui nous sert à tous les usages de la vie, il faut bien dire encore que le sol même que nous foulons aux pieds n'échappe pas à l'infection, puisqu'il reçoit en définitive les détritiques solides de toutes les industries. L'empoisonnement du sol a cela de grave qu'il persiste longtemps après que les causes déterminantes ont disparu, et qu'au voisinage des sources d'infection il devient de plus en plus malsain. Quiconque a vu ouvrir une tranchée dans une rue d'une grande ville aura été frappé de l'odeur que la terre exhale autour des tuyaux destinés au gaz d'éclairage. Dans les cités qui s'éclairent depuis longtemps par ce moyen, le sous-sol en est imprégné à un point extraordinaire. Il a fallu déjà recourir à des moyens spéciaux, comme des doubles tubes, pour protéger les racines des arbres contre ces pernicieuses émanations; mais ce n'est là qu'un remède local et incomplet.

Ne doit-on pas ranger encore parmi les causes d'infection du sol l'usage de perdre dans des puisards les eaux corrompues qu'il est interdit aux fabriques d'écouler en rivière? Verser sans cesse des liquides infects au fond d'un puits, c'est y créer de propos délibéré un foyer d'insalubrité. Il semble d'abord que le voisinage n'en éprouve aucun dommage, puis peu à peu l'infection se propage par la nappe souterraine; les puits d'alentour se corrompent de proche en proche; on s'habitue par degrés à boire des eaux malsaines dont l'odeur et la teinte répugneraient à un étranger, jusqu'à ce que enfin de déplorables accidents révèlent qu'il est dangereux de les employer comme boisson. On s'en aperçoit lorsque le mal est irréparable et que le sol souillé n'est plus capable de distiller qu'une eau empoisonnée.

Nous ne saurions prétendre donner ici la liste complète de toutes les industries qui enlèvent à l'eau, à l'air ou au sol leurs vertus habituelles. Ce qui précède suffit sans doute à montrer que la vie industrielle risque à chaque pas de créer un danger pour ceux qui ne font qu'assister du dehors à ses opérations multiples, aussi bien que pour les ouvriers qui lui prêtent le concours de leurs bras. On nous reprochera peut-être de voir l'infection partout; une telle étude n'est pas rassurante. Que sera-ce donc quand nous aurons fait voir que la vie municipale, que la vie individuelle même, dégagent aussi d'innombrables germes d'insalubrité et de maladie! Par bonheur, les hygiénistes ont été capables d'indiquer le remède

en même temps qu'ils révélaient le dommage. A-t-on su mettre à profit leurs recherches scientifiques? C'est encore une question qu'il conviendra d'examiner en son temps.

## II.

Toute matière organique est putrescible. Tout ce qui a vécu se décompose dès que la vie l'abandonne, et cette décomposition tantôt lente, tantôt rapide, se résout en gaz méphitiques, en liquides colorés d'une odeur répugnante, en un faible volume de substances solides que leur nature minérale soustrait à la transformation universelle. Les belles paroles de Bossuet sont l'expression bien réelle de ce qui se passe après la mort : « Notre chair change bientôt de nature; notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, parce qu'il montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue. » Les cimetières, lieux de décomposition et de corruption, sont par le fait un voisinage insalubre; mais la question d'assainissement, simple affaire d'hygiène en d'autres occasions, se complique ici du pieux respect dû à la dépouille humaine. Chaque nation a ses usages funèbres que la loi serait impuissante à changer, et que le survivant, même par intérêt pour sa santé personnelle, considérerait comme une profanation de modifier. Il serait donc superflu de discuter, au point de vue pratique, si les cadavres doivent être brûlés, comme on l'a quelquefois proposé, plutôt qu'enfouis. Les champs du dernier repos doivent être acceptés tels qu'ils sont, sans même que l'on puisse avoir la prétention de rendre plus usuelles les méthodes d'embaumement.

La question étant ainsi délimitée, il est facile de reconnaître que l'assiette et la tenue des cimetières, ainsi que tout ce qui a trait aux inhumations, laissent encore fort à faire aux hygiénistes. C'est peut-être en France que l'on rencontre sous ce rapport les dispositions les mieux entendues. L'inhumation s'effectuant, comme on sait, à très bref délai après la mort, le séjour du corps à domicile n'est jamais si prolongé que le voisinage en puisse éprouver quelque incommodité. En Angleterre, au contraire, l'ensevelissement est souvent ajourné outre mesure. Il en est surtout ainsi parmi les classes laborieuses, qui remettent volontiers au dimanche la cérémonie des funérailles, afin d'y réunir un plus grand nombre d'assistants. On a signalé bien des fois le danger que crée un tel retard; mais c'est une de ces habitudes qu'un règlement de police ne saurait corriger.

L'usage se perpétue aussi dans la Grande-Bretagne d'ensevelir

les morts dans les cimetières qui entourent les églises et même à l'intérieur des édifices du culte. Quoique la législation actuelle s'efforce de réagir contre cette coutume funeste, les droits acquis et les mœurs ont mis obstacle à une réforme radicale dont l'utilité n'est plus contestée par personne. Tout l'espace libre sous le sol des églises a été consacré pendant des siècles à recevoir les cadavres. Certains caveaux regorgent de matières corrompues, et tout le long des édifices sacrés se trouvent des tombeaux remplis de restes humains. La seule séparation entre les morts et les vivans est une mince dalle de pierre et quelques pouces de terre. C'est insuffisant : aussi les produits gazeux de la décomposition se répandent dans l'atmosphère des églises au grand préjudice des assistans. Les cimetières situés à l'intérieur des villes ne sont pas moins malsains, car des enquêtes officielles ont démontré que les épidémies cholériques de 1849 et de 1854 ont sévi avec une gravité exceptionnelle dans les quartiers qui entourent ces nécropoles. Les Anglais ont d'autant plus raison de redouter l'infection due à ce voisinage que leurs cimetières urbains sont pour la plupart ouverts depuis un temps immémorial. Les dépouilles que les générations successives y ont entassées ont si bien transformé la nature du terrain, que le sol, saturé de débris, se refuse à décomposer de nouveaux cadavres. On évalue que les cimetières de la Cité de Londres ont absorbé 48,000 tonnes de débris humains. Que d'années, que de siècles même, pourrions-nous dire, ne faudra-t-il pas pour transformer cette grande masse de pourriture en une poussière inerte ! Jusqu'à ce que le temps ait achevé son travail de décomposition lente, on ne saurait toucher à ces terrains sans encourir le risque d'engendrer une épidémie.

La situation n'est nulle part aussi grave en notre pays. Toutefois, si les grandes villes se sont conformées aux obligations étroites que la loi française impose dans un intérêt d'hygiène, il reste encore nombre de petites localités où le lieu du dernier repos est trop rapproché des habitations, ou assis sur un terrain de mauvaise nature, trop humide par exemple, ce qui retarde et arrête même quelquefois la décomposition. Sans recourir à un déplacement qui est toujours et à tous égards une mesure d'une extrême gravité, on a essayé avec succès d'améliorer la nature du terrain au moyen d'un drainage souterrain, mode d'assainissement dont on verra bientôt d'autres applications à la salubrité publique. Néanmoins il faut poser en principe que les cimetières doivent être abandonnés après un certain temps ; la terre a besoin de repos. On s'est conformé aux principes essentiels de la science lorsqu'on a conçu l'idée de transférer les cimetières de Paris à une grande distance du glacis des



fortifications, au milieu de plaines sèches, pierreuses, presque stériles et désertes, par conséquent de médiocre valeur (1). Toutes les cités de quelque importance sentiront tôt ou tard la nécessité d'adopter la même solution; mais il serait téméraire de combiner cet inévitable déplacement avec d'autres projets de voirie municipale et d'envisager à l'avance le sol des cimetières comme un futur terrain à bâtir. L'hygiène, non moins que la piété, commande que cette terre qui a vécu soit respectée longtemps, bien longtemps après que les portes de l'enceinte en ont été irrévocablement closes.

Lorsqu'on aborde l'importante question de l'assainissement des villes, on ne saurait passer sous silence la plus abjecte des causes d'infection qui y pullulent. Au sein des grandes agglomérations du nord de la France, les déjections humaines sont recueillies dans des citernes étanches qui ne doivent rien abandonner au sol environnant; c'est là ce qu'on a trouvé de mieux, et cependant il faut bien avouer que c'est un procédé barbare que de créer au-dessous d'une maison un foyer de pestilence sans cesse en activité. Ces réceptacles fétides laissent souvent filtrer leur contenu et en empoisonnent les nappes d'eau environnantes; à Rouen, l'eau de beaucoup de puits est devenue par ce motif impropre à la boisson et a contracté une senteur caractéristique. Ailleurs, surtout dans les pays chauds, l'état des choses est pire encore. Les matières stercorales sont entassées dans les cours ou versées dans les ruisseaux des rues, en sorte qu'elles corrompent à la fois l'air, le sol et l'eau. Si peu que l'on ait visité certains départemens du midi, on aura eu le spectacle immonde des cloaques impurs qu'une population imprévoyante fomenté à ses côtés (2). L'odorat, sens capricieux, quelque délicat, s'y accoutume peut-être; mais la santé éprouve tôt ou tard la triste influence des exhalaisons qui s'en échappent.

Ne craignons pas d'approfondir le sujet, et d'abord voyons par le détail ce qui se passe à Paris. Chaque nuit, deux cents voitures parcourent les rues de la ville, non moins désagréables par le bruit qu'elles produisent que par les odeurs qu'elles laissent sur leur passage. Les brigades d'ouvriers qui les accompagnent, on en redoute jusqu'à l'approche, quelque honnêtes que soient ces rudes travailleurs; si vite que l'on passe devant eux, on voit cependant le résultat de leurs opérations. D'un côté, ce sont des liquides impurs, presque inodores et considérés bien à tort comme inoffensifs, que le ruisseau reçoit et conduit à l'égout le plus proche; de l'autre, ce

(1) Voyez à ce sujet les intéressantes discussions du sénat pendant les séances du 2 et du 5 avril.

(2) La petite ville de la Seyne, près de Toulon, si cruellement décimée par le choléra en 1865, était sous ce rapport dans des conditions hygiéniques que l'on n'oserait décrire.

sont d'immenses tonneaux où s'engouffrent les matières solides; puis les voitures, foyers d'infection ambulans, reprennent leur marche pesante et se rendent au dépotoir de la Villette, qui a remplacé l'ancienne voirie de Montfaucon. Elles y arrivent de minuit à huit heures du matin et voient aussitôt leur chargement en des citernes couvertes. Des pompes mues par des machines à vapeur se mettent alors en mouvement et refoulent le contenu des citernes, par des tuyaux souterrains, jusqu'aux bassins de la nouvelle voirie, située dans la forêt de Bondy, à 10 kilomètres de distance. Les matières se déposent là à l'état fluide dans d'énormes bassins d'une superficie de 7 hectares et de 160,000 mètres cubes de capacité. Elles se dessèchent, se concentrent en empestant le pays d'alentour; au bout de trois ou quatre ans, c'est devenu de l'engrais. Une partie des liquides, traitée par des moyens chimiques, fournit une notable quantité de sels ammoniacaux. On aura une idée de l'importance et aussi de l'embarras d'un tel établissement quand on saura qu'on vide chaque nuit 2,000 mètres cubes de matières dans les bassins de Bondy.

Les deux usines de la Villette et de Bondy, nécessairement peu connues, sont un modèle à citer sous le rapport de la salubrité publique, et font honneur aux savans ingénieurs des ponts et chaussées, MM. Mary et Mille, qui les ont organisées; mais, étant admis que l'on a su atténuer autant que possible les inconvéniens du système, il n'en est pas moins évident que l'existence d'un si gigantesque cloaque aux portes de Paris, non moins que les opérations dégoûtantes qui s'opèrent au préalable, sont un contre-sens à côté des merveilles que la capitale de la France offre aux regards. De plus, il n'est pas rare que les ouvriers qui procèdent au nettoyage des fosses soient frappés d'asphyxie. A tous égards, c'est donc une calamité. Ce n'est pas cependant que les inventeurs aient dédaigné de porter leur attention sur ce sujet repoussant. Quoiqu'il y ait eu des perfectionnemens incontestables, aucun d'eux ne constitue une réforme radicale, et c'est pourtant ce qu'il serait urgent de réaliser aujourd'hui. La question ne touche pas seulement au bien-être, à la propreté, à la salubrité publique; elle intéresse aussi l'agriculture, dont nous gaspillons l'un des plus précieux engrais. Les Anglais, qui chiffrent volontiers la valeur commerciale de chaque chose, ont évalué à 10 fr. par tête et par an le rendement de l'engrais humain. La ville de Paris seule y serait donc intéressée pour une somme de 18 à 20 millions de francs, dont une très minime portion se retrouve en l'état actuel dans les produits de l'usine de Bondy.

Il est assez vrai de dire que la propreté individuelle et la bonne tenue des maisons ou des villes sont affaire de mœurs, et que les

populations pauvres ne restent dans la boue qu'autant qu'il leur plaît de n'en pas sortir. Toutefois on ne peut contester que sur le sujet qui nous occupe les habitudes vicieuses se retrouvent en tous pays, sous tous les climats. On ne sait que trop ce qui se passe dans les contrées du midi, où les matières fécales sont traitées avec autant de sans-gêne que le fumier des bestiaux. Dira-t-on que la chaleur du soleil et la sécheresse du climat sont une excuse? Mais en Flandre, où les conditions atmosphériques sont bien différentes, les mêmes coutumes attirent l'attention de l'hygiéniste avec un plus haut degré d'intérêt, car l'humidité habituelle de l'atmosphère en aggrave les funestes conséquences. Croirait-on que les fosses d'aisances sont souvent réduites à un simple trou découvert où la pourriture, la maladie et la mort se distillent à toute heure du jour et de la nuit? Le mal parut si grand que le gouvernement belge s'avisait d'instituer en 1849, pour les rues ou quartiers que fréquente la classe ouvrière, des prix de propreté, primes accordées aux familles qui donnent le plus de soin à la tenue de leur demeure. Ces récompenses modestes ont introduit, paraît-il, en certaines villes de Belgique une heureuse émulation, en même temps que les visites périodiques des bureaux de bienfaisance et des comités auxquels incombait le soin d'apprécier les résultats stimulaient l'incurie des pauvres habitans de ces quartiers, et leur enseignaient les premières notions d'hygiène.

En Angleterre, où les circonstances climatériques sont encore plus défavorables, les fosses ouvertes ne sont pas une exception. Les commissions d'enquête sanitaire de 1849 et de 1854 pénétrèrent dans des logemens dont le plancher était recouvert par des nappes d'immondices débordant des fosses voisines. Jusqu'au sein de grandes villes, telles que Manchester et Liverpool, le sol était saturé à une grande distance par les infiltrations de ces hideux réceptacles. En raison même de ce que le mal était plus grave qu'en notre pays, les Anglais s'en sont préoccupés plus tôt que nous. Aussi en sont-ils arrivés à condamner d'une façon absolue les réservoirs de matières fécales. Ils n'ont pas cherché, comme on l'a fait ailleurs, à améliorer le système de vidanges; ils ont préféré des dispositions qui suppriment tout à fait ces grands dépôts d'immondices. On compte qu'à Londres seulement on en a fait disparaître trois cent mille depuis dix ou douze ans. S'il faut en croire l'esprit pratique de nos voisins d'outre-Manche, la vraie méthode de se débarrasser de ce fléau est de l'exploiter pour et par l'agriculture. La ville doit restituer à la campagne sous forme d'engrais l'équivalent de ce qu'elle en a reçu sous forme d'objets de consommation. Toute autre mesure que l'application directe des déjections humaines à la cul-

ture est un remède imparfait qui ne mérite pas de fixer l'attention. « Toute mauvaise odeur dans l'habitation, dans la rue, dans la ville, disait en 1850 un rapport du *Board of health*, signale une atteinte à la santé publique et dans la campagne une perte d'engrais. » Cette vérité, que les Anglais ont élevée à la hauteur d'un principe, fait déjà pressentir la solution qu'ils ont adoptée.

Les Anglais sont aussi arrivés à cette conclusion, que le meilleur moyen de rendre inertes les germes de fermentation putride est de les noyer dans une grande quantité d'eau. Diluer à l'infini les matières excrémentitielles, c'est leur enlever leur redoutable efficacité; mais ne va-t-on pas se heurter à un autre inconvénient? Les répugnantes opérations de la vidange deviendront d'autant plus fréquentes que les réceptacles, déjà transformés en citernes étanches par de sages réglemens de police urbaine, vont se remplir plus vite. Le préfet de la Seine constatait en 1854 le mauvais vouloir des propriétaires parisiens à introduire les concessions d'eau à tous les étages de leurs maisons, parce qu'il en résultait au bout de peu d'années une dépense plus considérable d'épuisement des fosses. En définitive, il faut une réforme complète. En attendant que nous arrivions au moment de l'exposer, nous n'avons voulu que signaler en passant l'eau comme un puissant moyen d'assainissement. Le principe étant posé, les conséquences s'en dégageront d'elles-mêmes.

Quand on s'occupe de cette question, ce serait en négliger l'un des côtés les plus importans que de ne pas tenir compte de la lourde dépense que le système le plus commun en France impose aux propriétaires et de la valeur très réelle de cette singulière marchandise. On estime que le mètre cube de vidange coûte à Paris 8 fr. d'extraction; c'est environ ce que fournit chaque personne adulte en une année. Il en résulte en somme un impôt annuel de 10 à 12 millions, impôt dont ne profitent ni le gouvernement, ni la ville, ni les individus. D'autre part, ce mètre cube vaudrait 12 à 15 fr. en tant qu'engrais; mais, comme on en utilise à peine la dixième partie sous forme de poudrette et de sels ammoniacaux, il y a une autre perte plus considérable que la première. Les Flamands et les Hollandais, à qui l'on reproche quelquefois par ironie de manifester trop de préférence pour ce mode d'engraisser la terre, ne dédaignent pas les revenus qu'ils en savent extraire. En réalité, tout le monde ne partage-t-il pas sous ce rapport l'opinion de Vespasien? A Anvers, l'exploitation des vidanges, faite au profit du trésor communal, a rapporté de tout temps des sommes considérables. Le bénéfice actuel, bien que réduit par la concurrence du guano américain, s'élève encore à 80,000 francs. A Louvain, la ville en retire 15,000 francs, 20,000 à Arnheim, 40,000 à Groningue. Dans toute

la Flandre, les cultures industrielles doivent à cette alimentation énergique une grosse part de prospérité, et des contrées couvertes autrefois de landes et de tourbes ont été transformées en terres fertiles par l'engrais flamand; mais le côté économique de la question ne doit après tout que nous être secondaire, puisque l'hygiène n'en profite point. L'inconvénient capital subsistant, c'est à d'autres moyens qu'il faut avoir recours; c'est encore ailleurs qu'il convient de chercher des exemples.

Il est à peine besoin de dire que la propreté des rues, aussi bien que celle des maisons et de toutes les dépendances des habitations, est encore un élément essentiel de la salubrité. L'édilité doit considérer ce soin comme un de ses principaux devoirs, mais elle est bien impuissante, si les mœurs ne la secondent pas. Les débris domestiques sont pour la vie municipale ce que les résidus impurs des fabriques sont pour la vie industrielle, un embarras et une plaie. Les petites villes offrent presque toutes à cet égard un triste spectacle. La ville de Paris, dont les hygiénistes se plaisent sous bien des rapports à invoquer les réglemens de voirie comme un modèle à imiter, tolère des abus qui ont été réprimés ailleurs depuis longtemps. Les ordures ménagères y restent en dépôt sur le pavé de la rue plusieurs heures avant d'être enlevées; les passans les foulent aux pieds, les voitures les écrasent et les dispersent. Les tombereaux qui recueillent ces débris sans nom circulent sur la voie publique à un moment de la journée où les suintemens qui s'en échappent et les émanations qui s'en exhalent ne sauraient passer inaperçus; c'est entre sept et neuf heures du matin. Qui n'a été frappé dans une promenade matinale de l'aspect sordide que présentent les chaussées de la capitale à l'heure où s'en effectue la toilette quotidienne? Bordeaux, Lyon et d'autres cités de province sont mieux traitées, car les débris domestiques, transportés directement de chaque maison à la voiture qui les emporte, ne souillent pas un seul instant le pavé de la rue. La tolérance que l'administration municipale de Paris montre à cette occasion est motivée, — le croirait-on? — sur l'intérêt qu'inspire une des petites industries du ruisseau, le chiffonnage. Près de sept mille individus n'ont d'autre moyen d'existence que d'explorer, le crochet à la main, les humbles rebuts de la population parisienne : 10,000 francs par jour, 3 millions 1/2 par an, telle est la moisson incroyable que les chiffonniers récoltent dans leurs expéditions nocturnes, butin immonde dont s'alimentent des fabriques de papier, de carton et de noir animal. Quelque inconvénient qu'il y ait à souffrir les usages actuels, on a pensé qu'il serait inhumain d'enlever à cette armée de pauvres travailleurs son gagne-pain de chaque nuit. Cette bizarre industrie est au reste condamnée à disparaître à mesure que s'é-



teindront ceux qui sont en possession du droit de l'exercer, car on refuse à de nouvelles recrues la licence de se livrer à ce métier rebutant, et les chiffonniers actuels seront les derniers membres d'une corporation dont on s'est plu quelquefois à vanter bien à tort le labeur aléatoire et les mœurs vagabondes.

N'est-il pas possible, se sera-t-on déjà dit, de débarrasser la surface de tant d'impuretés, résidus d'usines, excréments ou débris domestiques, en reléguant toutes ces matières dans les égouts? Il n'est guère de grande ville qui ne possède une canalisation souterraine très étendue. L'obstacle est que ces exutoires invisibles sont eux-mêmes une cause permanente d'infection, et non pas la moins active ni la moins dangereuse. L'assainissement des égouts est une question de premier ordre; c'est, à vrai dire, le nœud de la question et la première partie du problème de l'assainissement général des villes.

Pour peu que l'on y réfléchisse, on se convaincra qu'un canal souterrain ne peut servir utilement d'évacuateur qu'à la condition que les immondices n'y séjournent pas, et que ce résultat ne peut être atteint, si l'égout n'a pas une forte pente ou n'est pas balayé par un courant d'eau. Or bien peu de villes sont en situation de satisfaire à l'une ou l'autre de ces conditions. Aussi il est commun de voir ces collecteurs ajouter une puanteur de plus à toutes les autres causes d'infection de la voie publique. Les remèdes habituels sont le plus souvent impuissans. Tantôt ce sont des ouvriers qui descendent à jour fixe dans les égouts et facilitent à force de bras le départ des immondices, métier dangereux dont ces malheureux sont parfois victimes, car les galeries souterraines, privées d'air, recèlent des gaz asphyxiants. Ailleurs, on laisse les ordures s'empiler pendant des mois et des années; lorsque le canal est comble, on en démolit la voûte en ouvrant la chaussée de la rue, et on le vide à fond; mais, tandis que cette opération barbare s'accomplit, la ville entière est empoisonnée. En plusieurs localités, les autorités municipales préviennent les inconvéniens les plus graves par une double mesure qu'au premier abord on serait tenté d'approuver. On interdit toute communication souterraine entre les égouts et les habitations riveraines, de façon à garantir ces exutoires des principales causes d'infection et en particulier de l'apport des matières stercorales; puis on bouche par des fermetures plus ou moins hermétiques toutes les issues qui établissent une communication avec le dehors. L'atmosphère est préservée; le sol au contraire se pénètre de déjections fétides, et les germes d'insalubrité y fermentent sans que rien s'oppose à leur développement.

Des procédés spéciaux ont donné quelquefois d'heureux résultats.

Au Havre, l'eau des bassins du port, retenue à marée haute, permet de faire des chasses journalières à travers le réseau des égouts; les immondices en sont expulsées par ce mode énergique de curage, en même temps que l'atmosphère souterraine est renouvelée et assainie. En quelques villes de fabrique où certains produits chimiques peuvent être acquis à bon marché, on a recours à des désinfectans qui neutralisent les principes putrides et les mauvaises odeurs. Ce ne sont pas là des moyens dont l'emploi puisse devenir général, car peu de villes disposent d'une retenue d'eau, et les désinfectans chimiques coûtent presque toujours très cher. La meilleure disposition est de donner aux galeries une pente convenable et d'y faire couler un filet d'eau qui en opère spontanément le nettoyage. Nous allons nous retrouver, il est vrai, en face d'une autre difficulté. Que deviendra le courant impur qui, si l'on adopte cette méthode, jaillira sans cesse à l'extrémité inférieure du réseau d'égouts? La déversera-t-on dans le lit d'une rivière, l'eau empoisonnée deviendra impropre à la boisson et aux usages publics; le poisson n'y pourra plus vivre; les immondices se déposeront sur les rives et dégageront en temps de sécheresse des exhalaisons pestilentielles. L'infection ne sera plus dans la ville; on la retrouvera en aval, et les vents la rapporteront dans les rues de la cité. N'y aurait-il pas là d'ailleurs une énorme déperdition de matières fertilisantes aux dépens de l'agriculture? On sent déjà que la question est susceptible d'une meilleure solution. Purifier le sol, les eaux et l'atmosphère au profit de la culture des champs; rendre sans tarder au torrent de la circulation vitale les débris organiques que la vie vient à peine d'abandonner; faire travailler pour le bien, suivant l'énergique expression d'un savant anglais, les élémens putrides qui travaillent aujourd'hui pour le mal, voilà le but à atteindre. Si l'on a trouvé trop longue cette interminable énumération de tous les fléaux que l'hygiène publique doit combattre, s'il nous a fallu rappeler les opérations immondes qui s'accomplissent dans la vie souterraine des villes, décrire la décomposition dont les cimetières sont le théâtre, analyser l'origine de toutes les puanteurs que les agglomérations humaines entassent sur leurs côtés, on reconnaîtra du moins qu'un tel examen est digne d'attention. Les médecins ont été chercher bien loin le germe du choléra, aux bouches du Gange, dans les plaines de l'Hedjaz, encombrées de population à l'époque du grand pèlerinage annuel. Le germe, il est peut-être là; mais les circonstances qui le font fructifier et le propagent, elles sont ici; elles sont chez nous, non chez les mahométans. Il importe peu que les quarantaines soient rendues plus ou moins rigoureuses, car le véritable cordon sanitaire est celui qu'il dépend de nous d'établir autour de nos habitations. L'épidémie couve, grandit et éclate, mal

soudain et terrible, dans nos rues infectes, dans nos maisons insalubres, dans les cloaques immondes dont nous supportons patiemment le voisinage; elle s'alimente des impuretés de cette harpie moderne, la vie municipale et industrielle, dont on ne s'avise pas assez à temps de conjurer les fétides émanations. Si l'on a bien voulu nous suivre au milieu de ces horreurs repoussantes, on trouvera sans doute que le sujet mérite d'être approfondi, malgré le dégoût qu'il inspire.

### III.

L'air, la terre et l'eau sont, on l'a vu, les véhicules ordinaires de l'infection industrielle et municipale. Toutefois ces trois éléments ne subissent pas au même degré ni de la même façon l'influence pernicieuse des fabriques et de la vie animale. Bouleversée par les vents, l'atmosphère se purifie pour ainsi dire d'elle-même, ou tout au moins les germes putrides se dispersent si bien aux quatre coins de l'horizon, que le mal ne subsiste pas après que la cause s'en est évanouie, puis tôt ou tard les particules solides qui flottent en l'air retombent sur le sol en vertu de la pesanteur et se déposent sous forme de poussière. Quoique moins fluide, l'eau se renouvelle aussi, et, mieux encore, s'épure en abandonnant aux aspérités du terrain les matières qu'elle charrie; filtre-t-elle à travers une couche de sable ou de gravier, elle se débarrasse de tout ce qui altère sa saveur et sa couleur, ou diminue sa limpidité. L'air renfermé et l'eau stagnante échappent seuls à cette loi universelle de purification spontanée.

Les substances nuisibles dont l'air et l'eau s'affranchissent grâce à leur incessante mobilité, où les retrouvera-t-on en dernière analyse? Dans le sol; c'est le sol qui est le dernier réceptacle des parcelles putrescibles que l'air et l'eau n'ont fait que transporter; c'est dans le sol qu'elles subissent une dernière élaboration, en suite de laquelle elles redeviennent inoffensives, soit qu'elles se transforment peu à peu en matières inertes en s'alliant à l'oxygène de l'atmosphère, soit qu'elles se laissent assimiler par les plantes, dont elles sont un élément constituant. Il faut donc en revenir toujours à purifier le sol. Brûler les débris organiques par une brusque combinaison avec des réactifs chimiques, les laisser se consumer à l'air libre, abandonnés à l'action tardive et mystérieuse de la nature, ou bien les restituer au règne végétal qu'ils alimentent, on a le choix entre ces trois procédés. Le premier est barbare, puisqu'il détruit ce qui peut servir, et d'ailleurs il est en général trop coûteux; le second est si lent qu'il cesse souvent d'être efficace. Le dernier système résout seul le problème de la désinfection, et, ce qui n'est

pas à dédaigner, il le résout au profit de l'homme lui-même, en donnant un utile emploi à des résidus dangereux ou incommodes.

Considérons le sol d'une grande cité où s'épanchent toutes les causes d'infection, résidus des fabriques, immondices des hommes et des animaux, eaux ménagères. Voilà ce qu'il faut faire disparaître et convertir, s'il est possible, en matière fécondante, sans que l'odorat ni la vue en soient gênés. La difficulté d'y réussir dépend beaucoup des circonstances locales, telles que la pente et la nature du terrain, l'abondance des eaux pures et la sécheresse du climat. En exposant d'abord le principe de la méthode qu'une nouvelle école sanitaire a fait prévaloir en Angleterre, nous ferons mieux comprendre le but que l'on doit se proposer. On se rendra compte ensuite des inévitables obstacles auxquels on vient se heurter quand on veut appliquer ce système à des cas particuliers.

Ce principe n'est autre que le drainage, dont on n'a guère fait jusqu'à ce jour l'application qu'aux terres en culture, et encore sur une échelle trop restreinte. Le drainage est le mode le plus efficace d'assainir le sol des villes. Non-seulement il assèche le terrain en rétablissant le cours des eaux qui l'imbibent, mais encore il permet à l'air de circuler dans les couches souterraines et d'y détruire par une combustion lente les germes de pourriture qui s'y accumuleraient. En Angleterre, on a proclamé la nécessité de drainer d'une façon systématique les surfaces occupées par des constructions; à Glasgow, on ne bâtit plus une maison sans en avoir au préalable drainé le sous-sol. Le drainage sous les maisons tarit les nappes d'eau souterraines, préserve les caves et la maçonnerie des fondations, et combat avec succès l'humidité excessive qui rend souvent les rez-de-chaussée inhabitables. Dans les cimetières, la décomposition des corps s'en trouve favorisée; les odeurs pénétrantes que les tombeaux exhalent deviennent moins actives, et par conséquent la salubrité du voisinage est améliorée. Les alentours des dépôts d'immondices, des puisards et des conduites de gaz d'éclairage perdent l'indicible odeur qui les signalait. C'est en résumé un procédé d'aérage qui pénètre jusqu'aux couches sous-jacentes du terrain. La même méthode d'assainissement appliquée aux jardins publics en raffermi la surface au grand avantage des promeneurs (1). Les arbres qui les ornent en prospèrent aussi d'autant mieux. Chacun sent combien il est nécessaire d'entretenir de

(1) On peut juger d'après l'état où se trouve par exemple le jardin des Tuileries à Paris, à la suite d'une pluie abondante, de l'utilité qu'il y aurait à donner aux eaux un rapide et facile écoulement. Les plantations publiques de la ville sont asséchées par des moyens particuliers et même drainées, lorsque la nature du sol l'exige. Il n'en est pas de même des Tuileries et du Luxembourg, qui ne sont pas du ressort de l'administration municipale.

la végétation au sein des villes pour reposer la vue, purifier l'atmosphère et enlever au sol les principes altérables qu'il contient; mais la difficulté de faire vivre des arbres dans un sol compacte et mal aéré a souvent mis obstacle aux améliorations de ce genre.

Il ne s'agit jusqu'ici que de tuyaux perméables ayant pour but de recueillir les eaux plus ou moins pures dont le terrain est naturellement imbibé, ou, si l'on veut, d'égoutter le sol et d'y faire circuler l'air. Il est indispensable en outre de consacrer un réseau de tuyaux imperméables à l'écoulement des eaux corrompues dont le pavé de la rue veut être débarrassé. Nos égouts actuels ne sont que l'ébauche de ce que devrait être ce second système de tuyaux, qui est la partie vraiment neuve du système. En définitive, nous en arrivons à distinguer deux sortes de drainage : le drainage perméable pour les eaux saines, et le drainage imperméable pour les eaux insalubres. Si l'on veut bien saisir l'agencement de cette nouvelle méthode d'assainissement, il convient de considérer comment elle serait appliquée au cas presque idéal d'une ville où tout serait à faire. C'est ce que nous allons exposer.

Le système complet se compose de quatre réseaux distincts de conduites souterraines. Le premier réseau, qui est perméable, va recueillir les eaux pures et douces qui filtrent dans la campagne en dessous des couches de sable et de gravier; il les amène dans la ville par un tuyau fermé et les distribue à chaque maison, en sorte que chaque habitant trouve la source elle-même transportée chez lui. Plus de citerne, plus de réservoir; l'eau arrive quand on en a besoin, cesse de couler quand elle n'est plus utile; une simple manœuvre de robinet en arrête ou en rétablit le cours. Cette eau, on l'a déjà compris, va devenir le véhicule de toutes les impuretés que la cité produit. Quand elle s'est enrichie, — autrefois nous aurions dit empoisonnée, mais nous avons changé de point de vue, — par les résidus de tout genre que la population lui abandonne, elle s'échappe par un second réseau de tubes souterrains; ceux-ci sont imperméables, afin de ne rien perdre en route des substances fécondantes que le liquide entraîne. En chaque habitation s'entr'ouvrent plusieurs orifices, l'un pour la fosse d'aisances, l'autre pour la pierre d'évier, un troisième pour les eaux de lavage de la cour et de l'appartement. Tous ces tuyaux rudimentaires s'abouchent sur un plus gros qui est commun à tout un groupe de maisons, puis celui-ci communique avec un plus gros encore, sorte d'égout collecteur à petite section, qui conduit hors ville les éléments nuisibles noyés dans une immense quantité d'eau. Rien d'impur ne souille plus la chaussée des rues et ne pénètre plus à travers les interstices du pavé. Les matières susceptibles de choquer l'odorat, de corrompre l'atmosphère, d'engendrer la maladie, sont enlevées par le courant



sans être restées stagnantes un seul instant et sans avoir eu le temps de se décomposer ou d'émettre des gaz nauséabonds.

Par ce moyen, le sol de la ville est préservé d'infiltrations pernicieuses; mais le flot incessant d'eaux résiduaires que déverse le gros collecteur du drainage urbain, que va-t-il devenir? Le rejeter dans une rivière ou dans un puits absorbant, ce serait, on le sait maintenant, répandre plus loin l'infection dont la ville est délivrée, et ce serait aussi sacrifier en pure perte les boues fécondantes dont l'égout est devenu l'issue régulière. Comme ces eaux impures se trouvent à un niveau inférieur, une machine à vapeur les refoule dans un troisième réseau de tubes, imperméable de même que le second, qui les conduit souterrainement aux champs du voisinage. L'engrais liquide, soumis à une pression énergique, jaillit çà et là au milieu des jardins maraîchers et des prairies, et retombe en pluie sur la terre ensemencée. Les immondices ne sont plus emmagasinées nulle part, ou plutôt le sol cultivé en devient le magasin et l'épurateur naturel. Très peu d'heures après avoir été produites, les matières stercorales sont déjà transportées à la campagne et disséminées sur une immense surface. Ce n'est pas tout. La terre qui reçoit toute l'année les déjections d'une ville finirait elle-même par se saturer, si l'on n'y remédiait à temps. Dans les conditions où ce système a été mis en pratique dans la Grande-Bretagne, certaines prairies soumises à une irrigation continue reçoivent annuellement jusqu'à 20,000 mètres cubes d'eau d'égouts par hectare. Il serait donc à craindre qu'il n'y eût parfois excès d'arrosage. L'enlèvement de l'excès d'eau, dernier anneau de cette chaîne d'opérations, s'effectue par un quatrième réseau de tuyaux souterrains, qui n'est autre qu'un drainage ordinaire. Le liquide boueux versé à la surface filtre jusqu'à ces derniers tuyaux en se dépouillant au profit du sol des substances fertilisantes qu'il recèle. L'eau revient à la rivière pure, inodore et inoffensive.

Tel est le programme théorique du système d'assainissement à circulation continue pour lequel on s'est passionné en Angleterre et dont la petite ville de Rugby entre autres a fait une application très complète qui l'a rendue célèbre. Certes l'idée d'enrichir la terre en l'irriguant n'était pas neuve. Le Nil fertilise l'Égypte depuis un temps immémorial; on voit à Ceylan des ruines gigantesques de réservoirs et de tuyaux qui avaient été disposés pour l'arrosage du sol par une race d'hommes éteinte aujourd'hui; les Chinois détournent, pour répondre au même besoin, les eaux de leurs rivières et de leurs canaux. Il y a cependant quelque chose d'original à employer à cet usage les eaux ménagères d'une ville, et sans doute ce ne fut pas une idée si simple qu'il paraît, puisqu'il a fallu venir à notre époque pour en voir la première application. Édimbourg en

offre, dit-on, l'exemple le plus ancien. Les liquides d'égouts y sont répandus, sans qu'il soit besoin de les élever artificiellement, sur des prairies en contre-bas de la ville, que cet engrais puissant a rendues magnifiques. On en jugera par le résultat obtenu. Le nombre des coupes de foin est de trois ou quatre par an, et ces prairies, découpées en petits lots, sont affermées au prix incroyable de 1,100 francs l'hectare. L'accroissement de valeur que la terre acquiert par ce traitement est en général si considérable que l'organisation des réseaux de drainage urbain se transforme en une opération industrielle avantageuse, et que les cités où le système est établi dans de sages conditions se créent par là une abondante source de revenus. On estime que l'eau d'égout, rendue au lieu d'arrosage, vaut environ 20 centimes par mètre cube. Ce n'est pas un chiffre insignifiant, si l'on fait attention qu'en bien des localités ces eaux sont considérées comme un fléau dont les municipalités ne savent comment se débarrasser.

Après avoir exposé l'idée en quelque sorte théorique qui doit présider à l'assainissement des agglomérations humaines, après avoir montré ce qu'il y aurait de mieux à faire dans une localité où tout serait à créer, il convient de s'en tenir à un type moins général, et de dire comment on s'y est pris en certaines villes dont les travaux municipaux méritent à juste titre d'être étudiés par le détail. Étant admis le principe que les immondices doivent être noyées dans une grande quantité d'eau et entraînées par un courant sans cesse renouvelé, il faudrait peut-être examiner d'abord les divers ouvrages qui ont pour but d'approvisionner les villes d'eaux pures et abondantes; mais cette question exige de tels développemens qu'elle ne doit pas être traitée d'une façon incidente; nous y reviendrons plus tard. Nous ne nous occupons en ce moment que d'évacuer les eaux dont le terrain est imbibé, soit qu'il s'agisse des eaux ménagères et industrielles dont le contact est insalubre, des eaux d'infiltration nuisibles par l'humidité qu'elles engendrent ou simplement des eaux pluviales, qui ne deviennent gênantes que par instans, lorsqu'elles acquièrent un volume tel qu'elles engorgent les tuyaux de conduite qui leur sont destinés.

Quoique l'idée d'assainir par un drainage perméable les sous-sols des terrains bâtis soit encore bien nouvelle, les villes de la Grande-Bretagne ont eu souvent recours à ce mode efficace de dessèchement et de désinfection; mais elles sont surtout remarquables par l'extrême développement que reçoivent les réseaux imperméables. Le système moderne à circulation continue a pris d'autant plus d'extension qu'il est plus économique que l'ancienne méthode. Il n'exige pas en effet la construction de larges galeries souterraines en maçonnerie, comme on en faisait autrefois, et

comme il en faut encore dans les grandes cités. On se contente de placer sous le pavé des rues des tubes en poterie d'un diamètre relativement médiocre. Les petites localités de l'Angleterre sont donc en avance sur celles de notre pays, et la propreté de la voie publique contraste avec ce que nous avons coutume de voir en France autour de nos habitations. Ce n'est pas seulement l'intérieur des cités qui a été doté de moyens spéciaux d'égouttage; les longs faubourgs qui s'étendent autour des centres industriels jusqu'à plusieurs kilomètres de distance, bordés de chaque côté par d'élégantes maisons où les négocians se retirent après l'heure des affaires, sont toujours pourvus d'un canal souterrain où les eaux sales et les eaux pluviales vont se perdre. Les grandes villes, où l'œuvre du nettoyage est une entreprise plus difficile, ont fait aussi de coûteux travaux d'assainissement. Cependant ce n'est pas là qu'il faut aller chercher un exemple de drainage bien complet, parce que l'ensemble reste souvent imparfait. Les villes de la Grande-Bretagne, et surtout la métropole, se divisent en paroisses, dont les administrations distinctes savent rarement s'entendre et coordonner leurs travaux en un projet commun. A Paris au contraire, grâce à un plan bien conçu, on trouvera le modèle de ce qui peut être exécuté de plus achevé sous ce rapport.

Il semblerait tout d'abord qu'une ville assise, comme l'est Paris, sur les deux rives d'un grand fleuve, doit se débarrasser sans peine des immondices qui la souillent, en dirigeant ses ruisseaux et ses égouts vers le puissant cours d'eau qui la traverse. Il en fut longtemps ainsi. Le fleuve était l'émissaire de toutes les impuretés de l'ancien Paris. Les fossés d'écoulement n'étaient d'ailleurs aux siècles passés que ce qu'ils sont encore en beaucoup de villes, de simples rigoles creusées à travers les rues ou les champs en culture, des sentines infectes où les eaux déposaient la fange dont elles étaient surchargées. Le premier progrès fut d'en niveler le lit et d'en maçonner les parois. En 1374, Hugues Aubriot, prévôt des marchands, fit mieux encore; il couvrit d'une voûte la plus importante de ces rigoles, et en fit par conséquent quelque chose d'analogue à nos égouts actuels. Toutefois, soit que cette amélioration fût peu appréciée ou soit qu'elle parût trop onéreuse, les galeries souterraines prirent peu d'extension. Le ruisseau de Ménilmontant, qui coulait de l'est à l'ouest entre la butte Montmartre et la butte des Moulins, et dont l'assainissement devait importer au plus haut point à la salubrité publique, ne fut revêtu de murs et voûté qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. On l'appela dès lors grand égout de ceinture, nom qu'il conserve, bien qu'il ne joue plus qu'un rôle secondaire dans l'ensemble du drainage parisien. Pendant la première moitié de notre siècle, tous les égouts à ciel ouvert disparurent: la

Bièvre, dont les eaux corrompues par les résidus des tanneries donnaient lieu à des plaintes justifiées, fut élargie, redressée et couverte en partie; mais ces divers travaux manquaient d'unité, faute d'être exécutés d'après un plan général arrêté d'avance, et ne s'accordaient pas toujours entre eux. Dès le début du règne actuel, la question du drainage parisien fut envisagée d'un point de vue plus élevé et résolue avec une ampleur magistrale. On aimera peut-être à savoir en quoi consiste cette entreprise gigantesque, aujourd'hui presque terminée, à laquelle la canalisation de l'ancienne Rome mérite seule d'être comparée (1).

Il n'est pas facile d'apprécier du regard le relief du sol de Paris, car les édifices en masquent les ondulations. Essayons toutefois d'en donner une idée sommaire. La Seine occupe le fond de la vallée, ce que les topographes désignent sous le nom de *thalweg*, chemin du ruisseau; à droite et à gauche, le terrain se relève, mais non pas avec une pente uniforme. Sur la rive gauche, on distingue trois vallons secondaires, dont le plus important, qui est le plus occidental, se prolonge au loin et donne passage à la petite rivière de Bièvre. Ces vallons sont séparés l'un de l'autre par la montagne Sainte-Genève, et par une colline assez basse que domine l'église Saint-Germain-des-Prés. Sur la rive droite, entre les hauteurs de Montmartre et de Beaujon au nord, les buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins au midi, s'étend une longue et étroite vallée dont le fond était occupé jadis par le ruisseau de Ménilmontant, transformé depuis en égout; cette vallée, latérale à celle de la Seine, vient rejoindre cette dernière au pied de Chaillot. Quant au versant des collines qui regarde le fleuve, des exhaussemens de terrain, naturels ou artificiels, en rendent la surface assez accidentée, et isolent en amont une sorte de plaine, autrefois marécageuse, à laquelle la tradition a conservé le nom de Marais. Que l'on se rappelle maintenant que les eaux d'égout doivent s'écouler sur une pente à peu près uniforme, que l'on fasse encore attention que le débouché en Seine devait être proscrit, si ce n'est pour les eaux pluviales, afin de préserver la pureté du fleuve, et l'on se rendra compte des difficultés que présentait le drainage de la capitale.

Prenons les eaux ménagères à leur origine, et nous les suivrons jusqu'à l'extrémité du réseau souterrain. En vertu du décret du 26 mars 1852 sur la grande voirie de Paris, toutes les maisons doivent être disposées de façon à rejeter dans l'égout, par une issue directe, les eaux pluviales et ménagères. Cette prescription si sage n'a pas reçu une application générale, tant il est difficile d'innoc-

(1) Voyez les mémoires présentés par le préfet de la Seine au conseil municipal de Paris, le 4 août 1854 et le 16 juillet 1858.

ver en tout ce qui touche aux mœurs et aux habitudes; d'ailleurs, beaucoup de voies publiques étant encore privées d'égouts, l'exécution en devait être différée. Toutefois ce n'est qu'affaire de temps. Autour de chaque îlot de maisons, sous le sol de chaque rue, il doit donc y avoir une galerie souterraine, de forme ovoïde et de 2<sup>m</sup> 30 de haut sur 1<sup>m</sup> 30 en sa plus grande largeur. De chaque côté se détachent des embranchemens latéraux qui s'avancent jusqu'au mur de face des fondations ou pénètrent même sous les maisons, et recueillent les liquides impurs de la surface supérieure. Ces galeries, qui sont les plus étroites du projet actuel, débouchent en des canaux plus larges que l'on nomme collecteurs. Il y en a sept en tout, dirigés de l'est à l'ouest, avec une pente suffisante pour que les immondices ne puissent jamais s'y accumuler. Chacun d'eux dessert l'ensemble des rues et des quartiers compris entre deux lignes de hauteurs. Ainsi l'un d'eux, qui suit toute la longueur de la rue de Rivoli, assèche la dépression du Marais; un autre, sur le quai de la rive gauche, absorbe les eaux de la Bièvre. Ces collecteurs ont des dimensions variables, suivant le volume d'eau qu'ils doivent débiter et l'étendue de la surface du sol à laquelle ils correspondent. Loin d'en exagérer inutilement la largeur, on s'aperçoit déjà que les premiers construits, avec une section jugée à cette époque excessive, sont plus étroits qu'il ne faudrait. L'intérieur de ces voies souterraines est au reste fort propre, en dépit du hideux contingent qu'elles recueillent. Les liquides impurs s'écoulent au milieu du canal entre deux banquettes sur lesquelles les ouvriers de service circulent à pied sec; au sommet sont suspendus des tubes qui distribuent l'eau claire aux divers quartiers de la capitale. On songe à y installer aussi les conduites du gaz d'éclairage, afin d'en faciliter la surveillance et d'éviter les excavations qu'il est nécessaire, de temps à autre, de creuser dans les rues pour réparer ces tuyaux.

Les cinq collecteurs de la rive droite se réunissent sur un tronc commun qui va de la place de la Concorde à la place Laborde; les deux de la rive gauche viennent se joindre aux précédens après avoir traversé la Seine au moyen d'un énorme siphon enterré dans le lit du fleuve à 2 mètres au-dessous des plus basses eaux. Les liquides impurs que produit la ville entière se réunissent donc là. Rejeter ce torrent noir et infect dans la Seine, auprès du pont de la Concorde, on n'y pouvait songer; les eaux en eussent été corrompues, au grand préjudice des bains, des lavoirs et des autres industries qui vivent sur le fleuve; même la salubrité des habitations qui bordent les deux rives en eût été compromise. On ne pouvait non plus prolonger les collecteurs le long du quai jusqu'en dehors



des fortifications, car la pente des égouts doit être assez raide pour que le courant y soit toujours rapide; et le niveau doit être assez élevé pour que les grandes crues de la Seine ne refluent pas à l'intérieur. Or, si l'on jette les yeux sur une carte des environs de Paris, on remarquera que la Seine, après avoir décrit un long trajet qui la mène jusqu'à Sèvres, se replie sur elle-même en se rapprochant de l'enceinte des fortifications, si bien que le pont d'Asnières n'est distant de la place de la Concorde que de 5 kilomètres en ligne droite, bien qu'il en soit séparé par vingt kilomètres de rivière. A conduire vers ce point le produit des égouts collecteurs, il y avait encore l'avantage de ne pas souiller le fleuve dans le voisinage d'importants centres de population, tels que Auteuil, Boulogne, Saint-Cloud, Courbevoie et Neuilly. Le grand collecteur ou émissaire général fut dirigé de la place Laborde vers Asnières, en traversant par un tunnel les hauteurs de la barrière Monceau, qui séparent ces deux points extrêmes. Cette galerie souterraine, qui mesure 5<sup>m</sup> 60 de large sur 4<sup>m</sup> 40 de haut, est la plus grandiose que l'on ait jamais creusée pour un tel usage; elle surpasse en dimension la *Cloaca maxima*, fameuse dans l'antiquité, que Tarquin construisit entre le Forum et le Tibre en vue d'assainir les rues de l'ancienne Rome.

Ce n'est point dans un vain esprit de magnificence que ces canaux, ignorés du public, ont été construits avec des dimensions extraordinaires. Tout a été calculé, qu'on le sache bien, la pente et le niveau du chenal, la hauteur des voûtes, la largeur de la cuvette qui reçoit les eaux sales et des banquettes qui permettent aux ouvriers une circulation facile; tout a été combiné d'avance, non pas, il est vrai, dans la juste proportion des besoins du moment, mais avec une sage appréciation des exigences que l'avenir imposera. Le drainage d'une grande cité n'est pas une œuvre à recommencer souvent; les égouts de Rome subsistent encore, après vingt-cinq siècles, comme un témoin indestructible que les premiers édiles de la capitale du monde ont laissé de leur prévoyante sollicitude. Il serait trop long d'exposer toutes les circonstances dont l'ingénieur a dû tenir compte; nous dirons simplement que l'ampleur des galeries était commandée par le besoin de donner un prompt écoulement aux effrayantes masses d'eau qu'une pluie d'averse amène en un instant dans les ruisseaux. La plus forte pluie que l'on ait observée de notre temps, celle du 8 juin 1849, a fourni en une heure 45 millimètres de hauteur d'eau, soit 450 mètres cubes par hectare et près de 1,500,000 mètres cubes pour la surface entière de Paris, telle qu'elle était à cette époque, avant l'annexion des zones suburbaines. Ce qui se passe en pareille circonstance, personne ne l'i-

gnore : les égouts s'emplissent jusqu'à la voûte, les rues sont transformées en rivières et les boutiques ont peine, en certains quartiers, à se garantir de l'inondation. On a voulu que le nouveau drainage pût prévenir de si graves inconvénients, et comme les collecteurs, si larges qu'on les a faits, ne sauraient suffire à débiter les torrens d'eau pluviale que chaque galerie secondaire lui amène, on a pris soin de ménager entre les égouts et la Seine des canaux de communication accessoires, qui sont clos en temps ordinaire et ne s'ouvrent que pour livrer passage au produit des pluies exceptionnelles.

Tant en galeries étroites qu'en larges collecteurs, le réseau souterrain de Paris, lorsqu'il sera complet, n'aura pas moins de 600 kilomètres d'étendue, ce qui est à peu près la longueur totale des rues, boulevards et autres voies publiques. Les anciens égouts sont ramenés au type définitif, à mesure que l'on a l'occasion de les reconstruire ou de les réparer. Tous ces canaux, revêtus de ciment à surface lisse et brillante, laissent glisser les liquides sans retenir aucune ordure. Les eaux impures s'écoulent avec une vitesse calculée de façon à ne pas abandonner en route les immondices qu'elles entraînent. Des dispositions ingénieuses permettent d'opérer le curage du chenal, sans que les passans qui circulent dans les rues s'aperçoivent des opérations répugnantes accomplies sous leurs pas. Enfin tout ce qui contribue à maintenir la propreté de cette seconde ville souterraine a si bien été compris, que les bouches ouvertes sur la voie publique ne dégagent plus nulle odeur nauséabonde.

Il faut bien dire qu'un si grand résultat ne s'obtient qu'au prix de dépenses considérables. Le drainage de Paris aura coûté de 30 à 40 millions de francs, dont environ moitié payé par le budget de la ville, le reste étant à la charge des propriétaires que l'œuvre intéresse. Si nous rapportons ce chiffre, ce n'est pas toutefois avec l'intention de décrier une entreprise qui profite plus que toute autre à la population; seulement on comprendra que peu de villes en France et même en Europe aient le pouvoir de pratiquer au même degré le nettoyage et l'égouttement de ses voies publiques. M. de Freycinet le déclare avec raison, « dans cette canalisation de Paris, tout est exception, ou, pour mieux dire, tout est un modèle que les autres villes ne peuvent songer qu'à imiter de loin. »

Après avoir accordé de justes éloges tant au plan qu'à l'exécution de ces immenses travaux, on doit néanmoins observer qu'il y existe encore une lacune importante, puisque les immondices qu'évacue l'émissaire principal tombent dans la Seine, qui en est infectée, et sont soustraites à l'agriculture, qui en saurait profiter. Le programme posé par l'école anglaise n'a été réalisé qu'à moitié. Des documens officiels, une récente discussion du sénat, ont fait connaître que la

seconde partie du problème est à l'étude. Il n'est pas impossible que les eaux des égouts de Paris soient consacrées à l'arrosage des terres, comme cela se fait dans les *Craigentinny meadows* d'Édimbourg depuis longtemps, et aux environs de Londres depuis peu d'années. Toutefois nous devons montrer en quelques mots combien la question se complique quand il s'agit de la capitale de la France, d'une ville de près de 2 millions d'habitans. Les eaux se trouvent, au débouché d'Asnières, à un niveau si bas que très peu de champs pourraient les recevoir de premier jet, et ces champs sont, de même que toutes les terres des environs de Paris, morcelés en une infinité de parcelles qui n'admettraient pas toutes ce mode d'arrosage. Serait-il possible de déféquer ces eaux par un mélange avec des réactifs chimiques et de réduire à un petit volume le précieux engrais qu'elles recèlent? Mais on a objecté que l'ammoniaque, gaz éminemment volatil, qui est le principe essentiel au point de vue agricole, s'évaporerait en grande partie pendant la durée de ces manipulations chimiques, et que le résidu livré à la terre ne garderait, comme les produits de la voirie de Bondy, qu'une minime fraction d'effet utile. D'ailleurs on ne doit pas oublier que le grand collecteur débite 200,000 mètres cubes par vingt-quatre heures, lors même que le courant n'en est pas accru par les pluies. Rien que la construction des bassins de dépôt propres à emmagasiner cette énorme masse serait une difficulté sérieuse. Il serait donc permis de ne pas avoir confiance en l'efficacité des désinfectans et de s'effrayer des obstacles que rencontrerait l'exécution d'un tel projet, s'il n'était appuyé et recommandé par d'illustres savans. Les Égyptiens connaissaient de toute antiquité la propriété que possède l'alun de clarifier les eaux troubles, et ils l'employaient pour rendre potables les eaux limoneuses du Nil. L'alun coûte cher; mais le sulfate d'alumine, qui en est la base, peut être obtenu à très bon marché, si l'on en fabrique de grandes quantités par des procédés industriels. Les liquides, brassés avec une faible dissolution de cette substance, s'épurent en quelques minutes; les détritits tombent au fond et peuvent être recueillis à part; l'eau, redevenue claire et débarrassée de la presque totalité des matières putrescibles, peut être rejetée dans le fleuve sans inconvénient ou employée, si on le préfère, à des irrigations. Les expériences qui se poursuivent démontreront si ce système d'épuration est efficace.

Une autre solution, conçue sur un plan plus large, a été présentée par un ingénieur des ponts et chaussées, M. Mille. Le bassin de la Seine est, dit-il, une alluvion maigre et peu fertile, qui ne porte guère qu'une végétation forestière; les bois de Boulogne et du Vésinet, la forêt de Saint-Germain, témoignent que ces champs de

cailloux et de gravier conviennent mal, en l'état actuel, à des cultures perfectionnées. Au-dessus des grèves, au nord de Paris, s'étendent les plaines calcaires de l'Île-de-France, qui fournit, près de la ville, les légumes dont elle a besoin, et plus loin des céréales. Au sud-est se trouve la Brie, plateau argileux où prospèrent les cultures industrielles, et au sud-ouest la Beauce, qui est aussi un grenier à céréales. Quels engrais réclament toutes ces terres? A la Brie et à la Beauce, il faut des liquides concentrés analogues à l'engrais humain des Flandres; l'industrie maraîchère veut des eaux riches et tièdes qui exciteront ses primeurs et doubleront ses récoltes; les graviers de la Seine seraient transformés en prairies par des eaux troubles qui colmateront leur surface. Le collecteur d'Asnières peut donner tout cela; seulement il s'ouvre à 10 mètres au-dessous des graviers, à 100 mètres et même à 150 mètres au-dessous des plaines environnantes. Il faudrait donc en remonter les eaux à 10 mètres, 100 mètres ou 150 mètres au-dessus du niveau du débouché actuel. Les petites villes de l'Angleterre qui ont adopté le drainage à circulation continue n'ont pas eu de peine à rejeter les eaux d'égouts sur des terrains cultivés; la masse à remuer étant faible, une petite machine à vapeur suffit toujours pour les refouler à la hauteur des prairies irrigables, et la valeur de l'engrais couvre les frais de l'opération, à moins que les ingénieurs ne commettent la faute de créer une installation trop luxueuse; mais à Paris, avec 200,000 mètres cubes par jour au minimum, l'obstacle est bien autrement grave, parce qu'il faudrait des machines colossales pour mouvoir les pompes. M. Mille prétend créer un moteur peu dispendieux au moyen de roues hydrauliques que l'on établirait sur le cours de la Seine, au pied des barrages que nécessite l'intérêt de la navigation. La solution ne serait autre que celle adoptée à Marly par les ingénieurs de Louis XIV pour alimenter d'eau les bassins de Versailles, sauf les perfectionnements que l'art mécanique a réalisés depuis deux cents ans. Faire naître au débouché du vomitoire d'Asnières une force motrice naturelle de 2,400 chevaux, relever les liquides impurs par ce colossal engin jusqu'au niveau des plaines de la Beauce et de la Brie, creuser dans la campagne tout un système de réservoirs et de rigoles de distribution d'où s'écoulerait l'eau chargée de principes fécondans, voilà le projet grandiose qui compléterait l'assainissement de Paris.

L'exécution en serait soumise à bien des incertitudes. Quand on a proposé de faire servir la force motrice des barrages de la Seine à l'élévation et à la distribution de l'eau pure dans la capitale, les ingénieurs municipaux ont avec raison critiqué ce mode d'alimentation, qui serait exposé à de fâcheuses éventualités d'intermittence

pendant la durée des grandes crues. Le même inconvénient se représenterait ici, bien qu'avec un moindre caractère de gravité. Oûgît la difficulté, qu'on ne le perde pas de vue, c'est dans l'énormité de la masse de liquide à remuer; à ce point de vue, on regrettera peut-être plus tard d'avoir centralisé dans un seul émissaire le produit de tous les égouts de Paris, au lieu de le répartir entre plusieurs points et à plusieurs niveaux différens.

Et cependant le drainage parisien ne remplit encore qu'une partie des fonctions que les ingénieurs lui réservent et que la force des choses même lui attribue; il ne recueille pas les ordures ménagères et les immondices des rues, il ne reçoit que les eaux vannes des vidanges, dont la portion excrémentitielle est séparée et enlevée à part par des moyens que notre état de civilisation désavoue. Tout cela reviendrait à l'égout, si l'on n'était embarrassé du torrent infect que vomit déjà le collecteur d'Asnières. Nous ne saurions prévoir comment la difficulté sera résolue; il nous suffit d'avoir montré combien la question de nettoyage s'amplifie dans une cité de deux millions d'habitans, quels obstacles elle rencontre, et quels heureux résultats ont été réalisés jusqu'ici ou le seront plus tard par un ensemble de travaux admirables.

Il ne nous reste plus qu'à résumer les renseignemens que nous a fournis cette longue étude sur l'insalubrité des fabriques et des villes. On a vu que l'industrie est en bonne voie, puisque chacun de ses perfectionnemens marque un progrès sanitaire, et que la condition hygiénique des ouvriers qu'elle occupe, loin de s'aggraver, comme on l'a dit quelquefois, devient chaque jour meilleure; mais on a vu aussi que nombre d'usines sont encore une juste cause d'effroi pour le voisinage, que les prescriptions réglementaires qui les régissent sont souvent éludées ou mal comprises, qu'une surveillance effective déterminerait de nouvelles améliorations, et qu'il y a sous ce rapport une lacune dans la législation française. L'hygiène des centres de population, grandes villes ou simples bourgades, ne se présente pas non plus sous un aspect satisfaisant. Si quelques municipalités ont entrepris d'onéreux travaux d'embellissement, il est rare que la question de salubrité ait été embrassée dans son ensemble, traitée dans ses détails essentiels. Sans en excepter Paris, où cependant les progrès ont été plus sensibles que partout ailleurs, nulle part le difficile problème d'un assainissement rationnel n'a été résolu d'une façon complète. Les cimetières, souvent malsains, n'assurent pas toujours aux dépouilles humaines la rapide transformation en poussière qui est la dernière marque de respect que nous puissions payer aux morts. Les eaux d'égouts, — quand les villes ont des égouts, — infectent les rivières. Notre



Le système de vidanges le plus parfait choque ce qu'il y a de délicat en nous et nuit à la santé publique. En un mot, tout ce que la vie industrielle ou municipale produit de résidus et de déjections conspire à vicier l'air, l'eau et la terre, la terre surtout, qui accumule indéfiniment les germes de putréfaction dont nous l'imprégnons à chaque instant. Enfin, en regard de tous ces maux, il convient de placer l'intérêt de l'agriculture, dont les plus riches engrais sont gaspillés sans profit.

Ce n'est pas aujourd'hui que les vices de notre incurie municipale sont indiqués pour la première fois. Il y a vingt ans, M. Chevreul, dans un mémoire sur l'hygiène des cités populeuses (1), démontrait avec l'autorité de son expérience scientifique que les débris organiques tendent à porter l'infection dans les couches terrestres qu'elles pénètrent. Il annonçait les dangers que créent la décomposition des cadavres, les infiltrations des fosses d'aisances, les conduites du gaz d'éclairage, et recommandait le lavage incessant des ruisseaux des rues au moyen de bornes-fontaines, l'éloignement des cimetières et des voiries, l'aérage du sol par le drainage, — conseils stériles que l'influence du savant ne suffisait pas à imposer aux administrations municipales. Depuis, l'infection s'est sans cesse accrue, à mesure que les agglomérations humaines se développaient. De redoutables épidémies sont venues prouver qu'il y a urgence, et qu'il est grand temps d'en venir à un meilleur régime sanitaire. L'enquête scientifique dont M. de Freycinet a été chargé en Angleterre, en France et sur les bords du Rhin prouve que le gouvernement s'est préoccupé d'un si triste état de choses. Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir que les laborieuses et intéressantes recherches de cet ingénieur ne resteront pas stériles, et que les municipalités de notre pays, éclairées par l'exemple de nos voisins d'outre-Manche, encouragées par le concours de l'état, incitées par l'opinion publique, n'hésiteront plus à laver les impuretés qui s'amoncellent autour de nos demeures et à prodiguer dans l'intérieur des villes l'air, l'eau, la lumière et la verdure. C'est une grande œuvre dont l'accomplissement n'intéresse pas que le bien-être matériel, car l'homme dont les pieds ne plongent plus dans la fange, dont la poitrine ne respire plus un air vicié et nauséabond, est mieux disposé à accueillir les graves et austères enseignemens par lesquels on s'efforce, non sans succès, de combattre l'infection morale.

H. BLERZY.

(1) Voyez les Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 2<sup>e</sup> semestre 1846.

---

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE

---

I.

L'EXIL D'OVIDE.

---

L'exil d'Ovide est l'un des événements les plus curieux et les plus obscurs de la fin du règne d'Auguste. La cause en est restée très-douteuse. L'édit impérial qui reléguait le poète aux extrémités du monde ne lui reprochait que d'avoir publié *l'Art d'aimer*; mais Rome savait bien que l'immoralité de ses écrits n'était pas le seul motif de son châtement. On disait qu'il avait commis envers l'empereur une faute plus grave et plus personnelle. Malheureusement on le disait si bas que ces bruits ne sont pas venus distinctement jusqu'à nous; aucun écrivain de l'antiquité ne nous a révélé de quelle nature était cette faute. Le seul document qui nous reste, ce sont les ouvrages mêmes d'Ovide; je trouve qu'ils suffisent pour nous éclairer. Ceux qu'il a écrits pendant son séjour à Rome nous permettent d'apprécier le motif officiel qu'on donnait à son exil. Ceux qu'il a composés plus tard peuvent nous en faire découvrir la cause secrète. Il faut les étudier les uns et les autres, si nous voulons essayer de résoudre ce problème historique (1).

(1) Un de nos collaborateurs, M. Beulé, vient de publier, il y a quelques jours à peine, sous ce titre : *Auguste, sa famille et ses amis*, la collection des leçons qu'il a

## I.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu quelqu'un d'aussi heureux qu'Ovide jusqu'à son exil. Pendant cinquante ans, la vie lui fut bien plus douce qu'elle n'a coutume de l'être aux poètes. Horace et Virgile, ses grands prédécesseurs, n'ont pas eu une destinée aussi égale ni peut-être des succès aussi incontestés. Il ne fut pas obligé, comme eux, de lutter contre des nécessités fâcheuses; il était de ceux qui grâce à leur naissance et à leur fortune trouvent leur place faite dans le monde dès qu'ils y arrivent. Sa famille portait un nom honorable et occupait un rang distingué; son père avait de l'aisance et tenait beaucoup à la conserver. Il s'est plaint, quand il était jeune, de cette qualité paternelle qui restreignait ses libéralités, mais il en a profité plus tard. Lui-même, parmi toutes ses folies, ne fut jamais un dissipateur. Nous savons qu'il payait plus volontiers ses amours en beaux vers qu'en argent comptant; aussi n'eut-il pas besoin, comme la plupart de ses confrères, de se mettre à la solde d'un protecteur. Sa renommée commença dès ses premières années. Il fut un écolier célèbre, et le souvenir de ses improvisations pathétiques se conserva longtemps chez les rhéteurs. A vingt ans, il lisait ses vers devant des réunions nombreuses. Horace et Tibulle, Virgile et Propertius existaient encore; Rome, dont l'attention était occupée par ces grands génies, avait le droit d'être distraite ou indifférente pour les autres; cependant elle prêta l'oreille aux débuts de ce jeune homme, et depuis ce moment elle ne cessa plus de l'applaudir. « J'ai eu cette fortune, nous dit-il, d'obtenir de mon vivant toute la gloire qu'on n'accorde qu'aux morts. »

faites cette année à la Bibliothèque impériale. Ce livre parle des événements dont il est question aussi dans l'étude qu'on va lire. Je suis très heureux d'y renvoyer le lecteur qui voudrait achever de les bien connaître. Il s'apercevra cependant d'une certaine différence dans les jugemens portés sur les hommes et sur les choses. M. Beulé est très sévère pour Auguste; il ne lui accorde guère que d'avoir été heureux. Il ne veut pas reconnaître le mérite de ses réformes administratives, parce qu'elles n'ont pas mis l'empire à l'abri des révolutions intérieures; je crois au contraire que si, malgré tant de révolutions, l'empire a duré trois siècles, il le doit au génie d'Auguste et à l'organisation vigoureuse qu'il en avait reçue. Il m'est bien difficile aussi de souscrire au jugement rigoureux porté par M. Beulé sur la littérature romaine; il ne me persuadera pas que la lecture de Tite-Live ou de Virgile amollisse les âmes, et que la morale des épîtres d'Horace, quand on l'étudie à fond, soit inférieure à aucune autre. Du reste, ces réserves que je suis forcé de faire ne sont pas de celles qui nuisent au succès d'un ouvrage; celui de M. Beulé est écrit avec passion: c'est un danger pour l'historien, mais un mérite pour le littérateur. Je ne crois pas que M. Beulé persuade les gens qui sont d'une opinion contraire à la sienne, mais il entraînera ceux qui ont les mêmes sentimens, et l'on peut prédire, sans se compromettre, que le livre sera accueilli comme l'ont été les leçons.

Ce qui achevait son bonheur, c'est qu'il était aussi heureux par lui-même que par les autres. Il n'avait pas un caractère à prendre mal la vie. C'est assez l'usage que les poètes, quand ils manquent de malheurs réels, s'en forgent d'imaginaires. Ordinairement le présent leur déplaît; ils habitent plus volontiers le passé où l'avenir et rapportent de ces voyages mille raisons de se plaindre de ce qui les entoure. Ovide au contraire aimait son temps et se sentait fait pour y vivre. « Que d'autres, dit-il, regrettent l'antiquité; moi, je me félicite d'être né dans ce siècle, c'est celui qui convient à mes goûts. » Dans les passages même où, pour paraître un homme grave et pour plaire à l'empereur, il affecte de vanter les vertus antiques, il trouve moyen de nous faire connaître ses sentimens véritables. Après avoir célébré dans une belle tirade ce temps heureux où l'on prenait les consuls à la charrue et où l'on couchait sur la paille avec une botte de foin pour oreiller, il s'empresse d'ajouter sournoisement : « Nous louons les gens d'autrefois, mais nous vivons comme ceux d'aujourd'hui; » ce qui n'était que trop vrai.

Quand on est si occupé, si épris de son temps, on n'aime pas à s'en séparer; on en porte toujours avec soi le souvenir; on en donne le caractère à toutes les époques qu'on étudie. C'est ce qu'a fait Ovide et ce qui le distingue des autres écrivains de ce siècle. L'imagination de Virgile se complaisait à vivre dans les temps reculés et primitifs où il a placé ses héros. Je me figure qu'une des créations dont il devait être le plus heureux était celle du bon roi Évandre, un vrai roi de l'âge d'or, qui se promène escorté de deux chiens pour toute garde, et que le chant des oiseaux éveille le matin dans sa cabane. Tite-Live disait dans une phrase célèbre qu'en racontant l'antiquité son âme devenait antique. Ovide fait le contraire : il ramène à lui l'antiquité au lieu d'aller vers elle; il la voit à travers son temps et lui en donne les couleurs. Sa méthode ordinaire consiste à la moderniser. Ce qui donne à ce procédé un charme piquant, c'est que le poète l'emploie sans effort et avec une sorte de naïveté : il décrit le passé comme il le voit; aussi ses premiers ouvrages ont-ils déjà ce caractère. Les jeunes femmes ou les jeunes filles qu'il fait parler dans ses *Héroïdes* sont des contemporaines d'Auguste, des personnes du monde, spirituelles et bien élevées, qui n'ont rien de la simplicité antique. Elles sont sans cesse occupées à écrire à leurs maris ou à leurs amans; elles en attendent et en obtiennent des réponses, ce qui suppose un commerce de lettres assez actif entre toutes les parties du monde; la poste pénètre même à Naxos, dans cette île déserte où Ariane abandonnée se console en composant une épître touchante à celui qui

vient de la quitter. Tous les détails ont le même caractère. Les héros du siège de Troie, de retour chez eux, racontent leurs exploits après boire, tout à fait comme les légionnaires romains. Pâris est un petit-maître qui, à la table même de Ménélas et en sa présence, déclare son amour à Hélène avec tous les procédés qui seront plus tard décrits dans *l'Art d'aimer*. Hélène, qui n'est pas insensible à la beauté du Phrygien, est pourtant fort embarrassée pour lui répondre. C'est la première lettre d'amour qu'elle écrit, et elle envie le bonheur des femmes qui ont plus d'habitude qu'elle, *felices quibus usus adest!* Nous voilà bien loin d'Homère, et il n'est pas surprenant que les admirateurs fervens de l'antiquité se soient plaints qu'Ovide l'ait profanée; mais pour comprendre ses ouvrages il faut les lire comme il les a composés et ne pas lui demander ce qu'il ne voulait pas faire. Ce n'est pas un de ces artistes sévères qui cherchent à se pénétrer des chefs-d'œuvre antiques et à les reproduire avec respect. Il joue sans cesse avec le passé, il a le sourire aux lèvres quand il en parle. On a bien eu raison de le comparer à son compatriote l'Arioste; il lui ressemble par la façon dont il traite les vieux souvenirs et les anciennes légendes. Tous deux aiment à les raconter, mais tous deux ne se font aucun scrupule de s'égayer en les racontant; ils se tiennent à mi-chemin entre le sérieux et l'ironie. C'est ce qui fait leur principale originalité, c'est ce qui leur a donné leurs plus grands succès. Virgile nous dit que de son temps la mythologie était usée; Ovide l'a rajeunie en la dénaturant, et tous ceux qui lisaient ses vers, étonnés du charme nouveau qu'il savait donner à ces vieux récits, surpris de voir ces héros redevenir chez lui vivans et jeunes en s'accommodant à leurs usages, à leurs opinions, à leur vie, le proclamaient sans hésiter le premier poète de son temps.

Ces éloges étaient sans doute exagérés, mais au moins ils étaient sincères. Cette société se retrouvait en lui et se louait elle-même en le louant. Personne ne la représente mieux qu'Ovide. C'est lui qu'il faut lire, si l'on veut savoir ce qu'elle était devenue dans la seconde moitié du règne d'Auguste. Étudiée dans ses ouvrages, elle ressemble peu aux portraits de fantaisie qu'on en fait d'ordinaire. On a coutume de s'apitoyer sur elle, et on la plaint beaucoup d'avoir perdu la liberté. La perte est grande assurément, mais elle la supportait sans peine. Comme elle avait vu seulement les derniers et désastreux combats soutenus pour la défendre ou pour la remplacer, on peut dire qu'elle en avait souffert sans la connaître. Aussi ne l'a-t-elle jamais regrettée. Elle appartenait tout entière au présent; pas plus qu'Ovide, elle n'avait de ces retours importuns de mémoire qui jettent toujours quelque amertume dans les plaisirs



dont on jouit. À la place des affaires publiques, dont elle ne s'occupait guère, elle avait d'autres sujets de distraction qu'elle préférait. L'intérêt de l'existence était changé. On ne le mettait plus comme autrefois à conquérir l'influence politique, à gouverner les partis, à passionner les assemblées; on le mettait à briller dans les réunions polies, à les occuper de la réputation de son esprit ou du bruit de ses aventures. C'était un monde d'oisifs très affairés, *in otio negotiosi*, et ces mille riens si importans dont se compose la vie mondaine leur ôtaient le loisir de regretter l'activité virile qu'ils avaient perdue. Telle est l'idée que je me fais des contemporains d'Ovide en lisant ses œuvres. Je n'oserais pas dire tout à fait que ce fut une époque heureuse; le bonheur, dans son sens le plus général, contient aussi ce plaisir sérieux qu'on éprouve à se sentir le maître de soi-même, à diriger des destinées, et l'on s'était mis alors sous l'entière dépendance d'un homme; c'était au moins une époque parfaitement satisfaite de son sort. Aucune autre n'a mieux joui des biens qu'elle possédait et moins songé à ceux dont elle était privée.

On comprend que cette société convînt à Ovide et qu'il se soit félicité d'y vivre : personne n'était mieux fait que lui pour s'y plaire. Qu'il y ait obtenu des succès de tout genre, qu'il y ait longtemps vécu de la vie des gens de son âge et de son rang, nous pourrions le supposer, même s'il nous l'avait caché, et il a pris la peine de nous le dire. Ses *Amours* contiennent l'histoire de sa jeunesse, et l'on y voit, à toutes les aventures qu'il raconte, que cette jeunesse fut très dissipée. Il est vrai que plus tard, dans son exil, il a beaucoup cherché à atténuer le mauvais effet de ses premiers ouvrages. Ses lettres à l'empereur et à ses amis sont pleines de désaveux. Il voudrait nous faire croire que ses mœurs valaient mieux que ses écrits, et que « si sa muse a été légère, sa vie au moins a été pure. » Il est bien possible en effet qu'il y ait beaucoup d'inventions et de mensonges dans tous ces récits qu'il nous a faits. Ses vers ne sortent pas du cœur comme ceux de Catulle. On ne trouve pas dans ses élégies de ces confidences involontaires qu'arrache la passion, et qui portent avec elles l'accent de la vérité. Je me le figure plutôt comme un débauché d'imagination, et il me semble que la tête avait plus de part que l'âme à ses désordres. Son tempérament maladif, sa santé fatiguée n'étaient pas capables de grands excès. Il nous dit qu'il était pâle et qu'il ne buvait presque jamais de vin. Quand il chante ses amours, sa blessure est toujours légère; elle ne l'occupe pas assez pour lui faire oublier qu'il est poète. L'artiste subsiste à côté de l'amant, et songe à tirer de ce qu'il fait ou de ce qu'il voit un bon profit pour sa poésie. Il a donc pu exagérer ses sentimens, il a embelli la réalité pour la rendre plus digne de plaire aux lecteurs;

mais, quoi qu'il dise, il n'a pas tout inventé. Corinne n'était pas entièrement un être de raison, et dans la peinture qu'il nous fait de ses plaisirs il y a autre chose que des rêves et des fictions poétiques. Il l'avoue lui-même quand il est sincère. Au moment où il essaie de défendre sa jeunesse, il lui échappe de dire : « Mon cœur alors était tendre, sensible aux traits de l'amour, et il s'enflammait au moindre feu. » L'aveu est bon à recueillir. Il ne nous trompait donc pas dans ses *Amours* quand il nous disait en vers charmants qu'il était amoureux de toutes les femmes. « Je n'ai pas la force de me gouverner, je suis comme le navire qu'emportent les flots rapides. Mon cœur ne s'astreint pas à préférer certaines beautés, il trouve cent raisons de les aimer toutes, » et il continue en énumérant comme don Juan toutes celles qui lui plaisent. Supposons qu'il y ait dans ses aveux un peu d'excès et de fatuité, le fond n'en est pas moins véritable. Sur ce fond, Ovide a brodé sans scrupule. Il a fait parcourir à ses aventures les incidens ordinaires d'une affection de ce genre pour avoir le plaisir de les dépeindre. Il a profité de l'occasion pour décrire l'amour jaloux, l'amour heureux, l'amour trompé ; mais cette occasion lui était fournie par sa propre histoire, et ceux qui allaient chercher dans ses élégies des raisons pour attaquer sa jeunesse n'avaient pas entièrement tort.

En se permettant ainsi de changer et d'embellir la réalité, le poète a jeté quelquefois un peu de vague dans ses peintures. Par exemple nous ne savons pas bien distinguer dans quel monde il nous introduit. L'incertitude est grave, et nous verrons plus tard qu'on en a cruellement abusé contre lui. De quelle sorte de femmes se composaient ces réunions joyeuses qu'il nous a décrites ? qu'était surtout cette Corinne qui fut son premier amour ? Tout ce que nous savons d'elle, c'est que ce nom ne lui appartenait pas et que le poète l'avait imaginé pour dissimuler le sien. S'il craignait de la compromettre, c'est qu'apparemment elle avait une réputation à ménager. Ce n'était donc pas une de ces femmes qui courent les aventures et cherchent le bruit. Celles-là auraient souhaité d'être nommées, car les vers d'un grand poète les auraient mises à la mode (1). Était-ce tout à fait une femme du monde ? On pourrait le croire à la façon dont Ovide désigne celui auquel il l'a enlevée : il l'appelle son mari, *vir suus*. « Une femme si bien gardée, que protégeaient un mari, un serviteur vigilant, une porte solide, que d'ennemis à vaincre ! » Qu'on suppose, si l'on veut, que ce nom de mari en cache un autre moins honorable, il faut bien avouer que la conquête de Corinne avait été difficile, et qu'elle ne devait pas être de celles

(1) Ovide raconte précisément qu'il y avait une de ces femmes qui, profitant de l'incertitude, disait partout qu'elle était Corinne.

qui sont accessibles à tous. Il est vrai qu'en lisant certains détails qu'Ovide donne sur elle, on la trouve fort complaisante et de mœurs bien faciles; mais après tout elle ne l'est pas plus que la Délie de Tibulle et la Cynthie de Propertius, et nous savons que c'étaient deux femmes du monde, et que la dernière portait un nom très honorable. Cependant j'aime mieux croire, malgré toutes ces raisons, qu'il faut ranger Corinne dans ce qu'Horace appelle la seconde classe, ou, comme on dit chez nous, dans le demi-monde. Ovide s'est défendu avec une grande vivacité d'avoir jamais aimé de femme mariée. « Il n'y a personne, dit-il, même dans le peuple, qui par ma faute puisse douter de la légitimité de ses enfans. » C'était là le plus grand des crimes pour des Romains. L'opinion le condamnait aussi bien que la loi. En revanche, on était fort indulgent pour l'amour des courtisanes. Plaute, qui se donne quelquefois des airs de moraliste, disait : « Pourvu qu'on se garde de traverser le terrain d'autrui, rien n'empêche de cheminer sur la grande route. » Voilà pourquoi Ovide, qui a tant occupé le public de sa vie dissipée et qui reconnaît que tout le monde en parlait à Rome, ajoute intrépidement qu'il n'a jamais couru de méchants bruits sur lui. C'est que l'amour de Corinne et de ses pareilles n'était pas de ceux qui donnent un mauvais renom.

Il faut avouer que cette incertitude, qu'on a quelque peine à dissiper quand on lit les *Amours*, n'est pas très favorable à la société de ce temps. S'il est difficile de distinguer quelle classe Ovide a voulu peindre, c'est que les classes se confondaient souvent ensemble. Les tableaux légers qu'il a tracés convenaient presque également à toutes. Lui-même passe de l'une à l'autre sans nous avertir et avec une aisance qui prouve qu'elles n'étaient pas très profondément séparées. Quand il nous dit qu'à Rome on n'est occupé que de plaisir, que Vénus règne dans la ville fondée par son fils, qu'il n'y a de femme vertueuse que celle dont personne ne se soucie, *casta est quam nemo rogavit*, il semble parler pour tout le monde et ne fait pas d'exception. Il y a même une de ses élégies sur laquelle aucun doute n'est possible; c'est bien aux gens mariés qu'elle s'adresse, et par malheur pour la morale elle est à la fois une des plus agréables et des plus légères du recueil. C'est celle où il conseille aux maris trop sévères d'être plus confians en leurs femmes et de ne pas multiplier les précautions inutiles. On comprend qu'il leur dise : « Vous avez beau garder tout le reste, vous n'êtes pas maîtres de son âme. Quand tous les verrous sont bien fermés, l'amant est dans le cœur. » Ou encore : « Nous souhaitons surtout ce qu'on tient à nous refuser. Le soin qu'on met à se garder attire les voleurs. Peu de gens aiment les plaisirs faciles. Il y a des femmes qui plaisent moins par leur beauté que par l'amour de leur mari.

On leur suppose je ne sais quel charme en le voyant si épris. » Mais ce qui suit est en vérité fort surprenant : « Il ne sait pas vivre, celui qui se fâche parce que sa femme a des amans; il ne connaît pas les mœurs de Rome. Si tu es sage, ferme les yeux, calme ton visage irrité, oublie les droits sévères du mari. Cultive les amis que tu dois à ta femme, elle ne t'en laissera pas manquer. Tu te feras ainsi beaucoup d'obligés sans te donner aucun mal; ainsi tu auras ta place marquée à toutes les fêtes de la jeunesse, et tu verseras ta maison pleine de présens qui ne te coûteront rien. » Plaisanteries imprudentes et qu'il paya bien cher !

*L'Art d'aimer*, que le poète écrit ensuite et qui fut l'une des causes de son exil, ne donne pas lieu aux mêmes incertitudes que les *Amours*. Cette fois au moins Ovide a grand soin de nous dire pour qui le livre est fait. « Éloignez-vous d'ici, vous qui portez des bandelettes légères, insigne de la pudeur, et qu'une longue robe couvre jusqu'aux pieds. Je chante les amours sans scandale et les plaisirs permis. » Il s'adresse donc à ces femmes de mœurs légères, pour la plupart affranchies, et qui étaient alors si nombreuses et si importantes. Rome les a de tout temps beaucoup attirées. Plaute disait déjà à l'époque des guerres puniques : « Il y a plus de courtisanes ici que de mouches quand il fait très chaud. » C'était bien pis du temps d'Auguste, surtout à la suite de ces grandes fêtes qui attiraient tant de curieux, lorsque, suivant l'expression d'Ovide, la ville et le monde se confondaient, *orbis in urbe fuit*. Ces femmes, si on en croit le poète, étaient très artificieuses et fort habiles. Leur éducation avait été poussée très loin. On ne leur apprenait pas seulement à connaître les deux langues qui se partageaient l'univers, le grec et le latin, à danser et à chanter, mais aussi à parler avec mignardise, à marcher avec grâce, à rire et à pleurer : c'étaient des talens qu'elles savaient exercer fort à propos. Elles avaient tous les défauts qui leur sont ordinaires et quelques autres encore qui tenaient au temps; par exemple, elles étaient très superstitieuses. Les religions orientales, qui commençaient à prendre tant d'importance, n'avaient pas d'adeptes plus fervens. Elles prenaient part aux fêtes de la grande déesse, elles pleuraient Adonis de tout leur cœur, elles fréquentaient le temple d'Isis, et même y donnaient des rendez-vous, elles jeûnaient dévotement le jour du sabbat; quand elles étaient malades, elles envoyaient chercher la sorcière plus vite que le médecin. On comprend bien qu'elles ne se piquaient guère d'être fidèles. Ovide, qui ne croit pas à la vertu des femmes, est d'avis qu'à la longue aucune ne peut résister, et que leur conquête n'est qu'une affaire de patience. « Persuade-toi, dit-il, que tu dois vaincre, et tu vaincras. » Il prétend que Pénélope elle-même commençait à faiblir, et que son mari revint fort à pro-

pos. Il est vrai qu'elle avait mis vingt ans à se rendre; c'est un bel exemple, et qui ne sera pas imité par celles à qui s'adresse *l'Art d'aimer*. Est-il besoin d'ajouter qu'elles étaient aussi fort avides? Le poète se plaint amèrement qu'elles ne soient plus sensibles aux beaux vers. Homère lui-même, s'il n'avait que *l'Iliade* à offrir, serait mis à la porte. « Nous sommes vraiment dans l'âge d'or, dit gaîment Ovide; avec l'or on obtient les honneurs, avec l'or on se procure l'amour. » C'est qu'il en fallait beaucoup à tout ce monde léger pour suffire à tant de caprices ruineux, pour payer ces belles étoffes, « dont les couleurs brillantes ressemblent aux fleurs du printemps, » ou ces riches et savantes coiffures qui se vendent auprès du temple d'Hercule Musagète (il y avait alors à Rome un marché aux cheveux), pour attirer les yeux sur soi et éclipser ses rivales quand on prend l'air le soir au Forum ou sous les portiques d'Octavie et de Pompée, quand on se rend avec Rome entière à la fête de Diane, au bord du lac de Némi, sur un char que l'on conduit soi-même, ou quand au mois d'août on va se promener en joyeuse compagnie sur la plage de Baies, ce rendez-vous de tous les vices, comme disait Sénèque.

Voilà pour quelles femmes le poème d'Ovide est écrit. Quant aux hommes, ce sont les jeunes élégans de Rome, ceux surtout qui aiment beaucoup le plaisir sans avoir tout à fait les moyens de le payer. « Je chante pour les pauvres, dit le poète, j'étais pauvre moi-même quand j'étais amoureux. » Les riches ont des moyens sûrs de plaire. L'art d'aimer est pour eux très simple, ils n'ont besoin d'apprendre que l'art de n'être pas trompé, qui n'est pas le plus facile. Les autres doivent remplacer la richesse qui leur manque par l'habileté. Ovide leur fournit de merveilleux artifices. S'ils ne peuvent rien apporter, ils ne doivent pas moins promettre. « Les promesses ne coûtent rien, et le plus pauvre peut en être riche. Laisse croire que tu es toujours sur le point de donner ce que tu ne donneras jamais. C'est ainsi que le possesseur d'un champ stérile se laisse toujours tromper par l'espérance de la moisson prochaine; c'est ainsi que, dans la pensée de se rattraper, le joueur continue à perdre : l'espoir flatteur de la fortune ramène au jeu ses mains avides. La grande affaire, c'est de réussir une fois sans rien déboursier; pour ne pas perdre le fruit des premières faveurs, on t'en accordera de nouvelles. » Ce qui remplace avec le plus d'avantage les riches présens, c'est la complaisance; mais il la faut à toute épreuve. Ovide demande des prodiges de patience et d'humilité. On doit céder à toutes les exigences de la femme qu'on aime, obéir à ses ordres, défendre ses opinions, rire dès qu'elle sourit, pleurer lorsqu'elle pleure, perdre quand on joue avec elle, approcher une chaise dès qu'elle veut s'asseoir, « ôter la chaussure de



son pied délicat ou la remettre, » et même, quand elle est à sa toilette, tenir son miroir. Si ce métier vous répugne, n'oubliez pas, pour vous donner du cœur, qu'Hercule l'a fait avant vous. Ce n'est rien encore, et le poète demande davantage. Après avoir supporté ses fantaisies, il faut fermer les yeux sur ses infidélités. On doit savoir souffrir un rival. Le sacrifice est grand, Ovide prévoit qu'il coûtera beaucoup, et il avoue même que pour sa part il n'a jamais pu s'y résigner. C'est une imperfection dont il s'accuse humblement, et il espère bien en guérir ses élèves. Les maris ont à la rigueur le droit de se fâcher; mais dans le monde où il se place, quand le caprice forme seul les liaisons, ces colères sont ridicules, et Ovide profite de l'occasion pour rappeler de nouveau que les préceptes qu'il donne ne sont pas destinés aux gens mariés. « Je l'atteste une fois encore, il ne s'agit ici que des plaisirs qu'autorise la loi. Ma muse légère se garde bien de plaisanter avec les honnêtes femmes. »

Malgré toutes ces précautions, *l'Art d'aimer* lui fit plus de tort que les *Amours*. Tant qu'il s'était contenté de raconter ses aventures galantes, on l'avait laissé dire. Tibulle et Properce, qui étaient dans toutes les mains, avaient habitué à ces confidences; mais froidement, de propos délibéré, mettre ses actions en préceptes, écrire la théorie de cette vie légère qu'il avait menée, étaler la prétention de l'enseigner aux autres et de faire des disciples, c'était plus grave. Ovide nous dit qu'il fut très attaqué. Il songea même à désarmer ses ennemis par une sorte de désaveu de son livre; il publia ce qu'il appelait ses *Remèdes d'amour*. Malheureusement la vertu ne lui réussit pas. Les *Remèdes d'amour* sont un ouvrage ennuyeux, qui ne pouvait pas guérir le mal qu'avait fait *l'Art d'aimer*, et qui ne contenta personne.

Ce n'étaient pas seulement quelques esprits chagrins et austères qui se montraient irrités contre lui, c'était un parti tout entier qui a toujours été très puissant à Rome, celui des vieilles mœurs et des anciens usages. Ce parti avait bien des raisons de lui en vouloir. Il ne le blessait pas moins par sa conduite que par ses écrits. Sa naissance le destinait aux fonctions publiques, et il avait paru d'abord s'y résigner. On l'avait vu remplir avec quelque honneur les dignités qu'on donnait les premières aux jeunes gens de bonne maison; mais ce zèle se refroidit vite. Au moment où l'accès du sénat lui était ouvert, son ambition s'arrêta court, et tout d'un coup il rentra dans la vie privée. Il pouvait comme un autre devenir préteur ou consul; il ne voulut être qu'un poète. Nous n'en sommes pas fort scandalisés aujourd'hui, mais alors il semblait aux gens nourris des traditions anciennes qu'en renonçant aux fonctions publiques on trahissait son pays. Ces sortes de trahisons n'étaient

plus rares à cette époque, où la vie politique avait si peu d'attraits; seulement ceux qui osaient les commettre se gardaient bien de s'en vanter. Ovide au contraire, lorsque on l'attaquait, répondait avec arrogance : « Pourquoi m'accusez-vous de passer ma vie à ne rien faire et m'appellez-vous un paresseux quand je compose des vers? Pourquoi m'en voulez-vous de ce que, dans la vigueur de mon âge, je ne fréquente pas les camps poudreux, je néglige l'étude des lois et leur verbiage, je refuse de prostituer ma voix aux luttes ennuyeuses du Forum? Le travail que vous exigez de moi est de ceux que la mort emporte, et je cherche une gloire immortelle. Je veux que mon nom soit chanté toujours et dans tout l'univers. » Cette superbe réponse n'était pas faite pour calmer ses ennemis; ce qui devait les irriter bien davantage, c'était de l'entendre comparer en plaisantant les amoureux aux soldats (*militat omnis amans*), prétendre que ses amours devaient lui être comptés pour des campagnes, et préférer à tous les exploits militaires la conquête de Corinne. « Ceignez ma tête, lauriers du triomphe, je suis vainqueur, Corinne est dans mes bras. Ce ne sont pas seulement quelques humbles murailles que j'ai renversées ou des places entourées d'étroits fossés, c'est une femme dont je suis le maître! »

Nous sourions de ces plaisanteries, mais alors beaucoup s'en indignaient ou feignaient de s'en indigner. Les prôneurs du temps passé, les prédicateurs de morale, dont Rome a toujours abondé, affectaient de paraître très courroucés. Il leur était facile de composer de belles tirades sur les périls que les livres d'Ovide faisaient courir à la vertu. Quand il essayait de se défendre en rappelant pour qui les *Amours* et surtout *l'Art d'aimer* étaient écrits, ils ne manquaient pas de bonnes raisons à lui opposer. Était-il sûr que ses livres ne se fussent jamais trompés d'adresse? Lui qui a si finement décrit l'attrait du fruit défendu, ignorait-il le plaisir que nous éprouvons à savoir les choses qu'on ne veut pas nous apprendre? Écrire en tête d'un ouvrage : « Éloignez-vous d'ici, vous qui portez des bandelettes légères, insigne de la pudeur, » n'est-ce pas donner à quelques-unes d'entre elles le désir de s'approcher? Et si elles cèdent à la tentation, si dans l'ombre et à la dérobée elles parcourent ces vers charmants qui ne sont pas faits pour elles, n'y trouveront-elles pas des leçons dont elles pourront profiter? La manière de tromper un mari ressemble beaucoup à celle de tromper un amant, et quand, grâce à l'habileté du professeur, on est devenu savant dans cet art dangereux, il est difficile qu'on résiste au désir de le pratiquer. Ovide savait bien qu'il serait lu de tout le monde, « que la jeune fille qui regarde en rougissant la figure de celui qu'elle aime, que le jeune homme dont le cœur est ému d'un sentiment qu'il ne connaît pas, reconnaîtraient en le lisant les émotions dont ils étaient

agités, » et il n'en paraissait pas fâché quand il était sincère. Il savait que les tableaux passionnés dont ses vers étaient pleins trouble-raient l'âme de beaucoup de ses lecteurs. « Notre amour, disait-il à Corinne, a fait naître beaucoup d'amours. » Ses ennemis ne prétendaient pas autre chose. Ils n'avaient donc pas tout à fait tort de trouver ses ouvrages dangereux; mais ils allaient trop loin quand ils l'accusaient d'avoir dépravé ses contemporains. C'était attribuer à ses vers beaucoup trop d'importance. Ovide leur répondait avec raison qu'il avait plutôt suivi son temps qu'il ne l'avait dirigé, que la société tout entière était pleine de périls semblables, et que celui qui voulait se perdre en trouvait partout l'occasion; il lui suffisait de citer ces promenades où s'étaient tant de beautés à vendre, ces cirques où s'entassaient tous les sexes et tous les rangs, ces théâtres où, comme aujourd'hui, les maris étaient toujours malheureux et raillés, les amans toujours sûrs des faveurs de leurs maîtresses et des applaudissemens du public, ces temples où l'on voyait représentées par les plus grands artistes les aventures galantes des dieux, ce qui devait donner à leurs adorateurs une grande envie de les imiter. Était-il juste, parmi tant de périls, de s'alarmer outre mesure de l'influence fâcheuse que pouvaient avoir quelques vers légers? Et ces vers mêmes, si maltraités, étaient-ils aussi criminels que les mimes honteux qu'on jouait sur la scène avec la protection du pouvoir, que les romans obscènes qu'on vendait librement chez tous les libraires, et qu'on prêtait aux lecteurs dans les bibliothèques de l'état (1)? — Toutes ces raisons étaient bonnes; on ne voulut pas les écouter. Une société a toujours besoin de rejeter sur quelqu'un la responsabilité de ses fautes. Plus elle éprouve de remords, plus elle est disposée à chercher un coupable qui fasse pénitence pour elle, et quand elle l'a bien puni, elle s'accorde à elle-même le pardon et se félicite de son innocence.

## II.

Ovide avait près de quarante ans lorsqu'il écrivit *l'Art d'aimer*. Il était grand temps que sa muse devînt plus grave et sa vie plus sérieuse. C'est toujours une crise difficile pour ceux qui ont beaucoup aimé le monde et ses plaisirs que de passer de la jeunesse à l'âge mûr. Ce changement est d'autant plus pénible qu'il est d'ordinaire plus brusque. Suivant la charmante expression du poète, les années viennent sans faire de bruit, *tacitis senescimus annis*, et l'on ne s'aperçoit guère qu'on vieillit que lorsqu'on est vieux. Il est

(1) Je ne fais ici que résumer les raisons que donne Ovide pour la défense de *l'Art d'aimer* dans l'épigramme qu'il a adressée à Auguste au livre second des *Tristes*.

bien tard alors pour changer de conduite et renoncer à ses goûts. On les quitte de mauvaise grâce, ou même on essaie de les garder. La punition de ceux qui se sont trop attardés dans la jeunesse, c'est de ne savoir pas vieillir.

Ovide du moins essaya de se résigner à son âge. Après *l'Art d'aimer*, il changea de ton et voulut écrire des ouvrages plus sérieux. Ce n'était pas la première fois qu'il tentait de le faire. Comme il ne doutait de rien, quand il était jeune, la gloire d'Homère l'avait séduit. Il raconte qu'il avait commencé un poème épique sur la guerre des dieux et des géans; la grandeur du sujet le transportait, et il était plein d'ardeur. Malheureusement Corinne se fâcha : elle voulait son poète pour elle seule et ne consentait pas à le partager même avec les dieux. « Comme je ne parlais plus que d'orages, de foudres lancées par Jupiter pour défendre le ciel, ma maîtresse me mit à la porte; moi je renvoyai au plus vite Jupiter et sa foudre. » Quand le règne de Corinne fut passé, il revint naturellement à ces poèmes mythologiques, pour lesquels il s'était senti toujours un goût décidé. Cependant sa conversion fut moins complète qu'il ne le croyait : en changeant de sujet, il ne changea pas de méthode, et même est-il vrai de dire qu'il ait changé de sujet? Lorsqu'il prenait si tristement congé de Vénus au quatrième livre des *Fastes* et lui demandait pardon de la quitter, Vénus aurait pu le rassurer : il ne cessait pas de lui être fidèle. Quoi qu'il entreprenne, ses anciennes habitudes le dominant, il est toujours « le chanteur des amours légers. » S'il nous introduit dans l'Olympe, ce n'est que pour nous en raconter les histoires scandaleuses. Les efforts qu'il fait pour devenir plus grave lui réussissent médiocrement, et il ressemble à ce bon Sylvain, un dieu très galant, dont il nous dit qu'il était toujours un peu plus jeune que son âge.

En même temps qu'il essayait d'écrire des ouvrages plus importants, il réglait sa vie d'une autre manière. Ce n'est pas qu'il fût devenu plus ambitieux : il se connaissait assez pour ne pas souhaiter une position politique; mais, à mesure qu'il était forcé de renoncer au plaisir, il prenait plus de goût pour la considération. Dans sa jeunesse, il avait surtout vécu avec les poètes et les gens de lettres; en vieillissant, il se rapproche des grands personnages et fréquente même le Palatin. Ici encore le changement était moins grand en réalité qu'en apparence. La place qu'il prit dans cette société nouvelle était la même à peu près que celle qu'il occupait dans l'autre. On voit bien, quand on étudie les causes de son exil, qu'il resta pour ces grands seigneurs le poète des *Amours* et de *l'Art d'aimer*. C'est à leurs divertissemens surtout qu'il prenait part, et il fut moins pour eux un ami dont on s'honore qu'un compagnon et qu'un confident d'aventures légères. Il a plus tard amèrement dé-

ploré ces brillantes liaisons qui ont aidé à le perdre. « Croyez-moi, écrivait-il du pays des Scythes, vivre ignoré, c'est vivre heureux; » mais il parlait autrement quand il était à Rome. La réputation de son talent et les agrémens de son esprit le faisaient bien accueillir partout. Sa gloire littéraire l'introduisait dans un monde où sa naissance, quoique distinguée, ne lui aurait pas donné d'accès. Il y était l'objet des prévenances les plus flatteuses; il y trouvait des séductions que son goût naturel pour l'élégance rendait irrésistibles. Quand ces grands personnages daignaient faire quelques vers à leurs heures perdues, ils étaient heureux de les lui lire, et en retour ils accueillaient avec reconnaissance ceux que le poète voulait bien écrire en leur honneur. Parmi ceux auxquels il adresse ses élégies, on trouve un Messala, un Græcinus, un Pompée, un Cotta, un Fabius Maximus, les plus grands noms de l'empire.

Ces belles liaisons ne lui suffisaient pas. Comme il succédait à la réputation d'Horace et de Virgile, il aurait bien voulu prendre aussi la place qu'ils avaient occupée dans l'intimité de l'empereur, et il semblait à tout le monde qu'elle lui était réservée. Auguste s'était attribué le rôle de protecteur de la littérature de son temps; il convenait à sa politique de s'attacher tous ceux qui pouvaient agir sur l'opinion. A ce titre, il était naturel qu'il souhaitât d'attirer à lui le poète dont Rome entière chantait les vers. Cependant il ne paraît pas qu'il l'ait jamais approché de sa personne. Si Ovide avait été de quelque façon distingué par Auguste, il n'aurait pas manqué de le dire, et il n'en a parlé nulle part. Cette sorte d'éloignement systématique d'un prince ami des lettres pour un si grand poète paraît difficile à expliquer : il faut pourtant en chercher les raisons.

Remarquons d'abord que, si les rapports ne devinrent jamais très étroits entre le poète et le prince, ce ne fut pas la faute du poète. Il a fait toutes les avances et n'a rien négligé pour attirer sur lui la faveur impériale. On doit cependant reconnaître que ses premiers ouvrages sont plus réservés et contiennent moins de flatteries que les autres. C'est à peine s'il est question d'Auguste deux ou trois fois dans ses *Amours* : il était à l'âge où l'on cherche plus à plaire à Corinne qu'à l'empereur. On y trouve même un trait d'audace qu'on n'a pas relevé et qui paraît fort surprenant chez un homme aussi timide. Il y parle de Gallus, une victime d'Auguste. C'était déjà une témérité de prononcer ce nom désagréable à l'empereur et qu'il avait fait effacer des *Géorgiques*. Il va plus loin, il ose insinuer que Gallus n'était pas coupable et qu'il a été faussement accusé. Quand on connaît Ovide, on est confondu de tant de courage; mais cette indépendance ne se maintint pas. Le ton change à partir de *l'Art d'aimer*; dès lors on aperçoit chez lui l'intention de deve-



nir le poète officiel de l'empire. C'était le moment où le jeune Caius, le fils d'Agrippa et de Julie, qu'Auguste avait adopté, partait pour cette expédition d'Orient d'où il ne devait pas revenir. Le poète lui prédit toute sorte de succès et un retour triomphant. Il demande dévotement à Mars, père des Romains, et à César, père du jeune prince, de lui accorder leur divine protection, « car des deux l'un est déjà dieu, l'autre le sera plus tard. » C'est ainsi qu'il préludait aux flatteries énormes des *Métamorphoses* et des *Fastes*.

Il faut bien dire un mot de ces flatteries qui déplaisent tant quand on lit les derniers ouvrages d'Ovide. La seule excuse qu'on puisse alléguer pour les défendre, c'est qu'il n'a fait que suivre l'exemple des autres. Tous les écrivains de son temps parlent comme lui. Certes on comprend qu'ils aient été très frappés des événements qui se passaient sous leurs yeux, de ce maintien vigoureux de la paix publique, de ce soin vigilant de faire respecter l'empire sur toutes ses frontières, des hommages rendus à sa puissance par des peuples barbares et inconnus. C'était après tout une grande époque, et les esprits justes et généreux, qui ne mettent pas leur gloire à paraître toujours mécontents et « à s'attrister du bonheur public, » pouvaient trouver beaucoup d'éloges à faire; mais pourquoi donc ces éloges ont-ils toujours un air servile (1)? d'où viennent ces exagérations qui donnent à la vérité même l'apparence du mensonge? et comment se fait-il qu'Auguste n'ait pas été autrement loué que Néron ou Domitien? Quelques personnes voudraient bien en faire retomber toute la faute sur Auguste lui-même; je crois qu'en bonne justice la meilleure part en revient à son temps. Il y avait évidemment dans cette société qui nous semble si brillante un fonds de bassesse; elle était prête pour le despotisme quand il a paru. Ce qui le prouve, c'est qu'elle l'a bien accueilli et qu'elle s'y est faite avec une étrange rapidité. Quelques mois après Philippes, quand les soldats d'Octave pillaient l'Italie, Virgile, qui avait reçu de lui quelque faveur, s'écriait : « Oui, c'est un dieu, et le sang d'un agneau coulera souvent sur ses autels! » Voilà une apothéose bien prématurée au lendemain des proscriptions. On peut donc soutenir que l'empire était fait dans les esprits avant Auguste. Dès les premiers temps, on a mis autant d'empressement à lui donner le pouvoir qu'il avait de désir de le prendre. Dans la suite, le sénat lui a toujours offert plus de dignités qu'il n'en a voulu accepter, et une fois le peuple s'est révolté pour le forcer à être dictateur. Il faut laisser à chacun la part de responsabilité qui lui revient; ce n'est pas l'empire qui a fait alors

(1) J'excepte les beaux vers d'Horace en tête de son épître à Auguste. C'est encore ce fils d'esclave qui, dans ses flatteries, a su conserver le mieux sa dignité.

la société, c'est plutôt la société qui a fait l'empire. Loin d'être l'unique auteur de cet affaiblissement des caractères, Auguste a fini par s'en effrayer. Il est arrivé que cette lâcheté générale, cet oubli de sa dignité, cet abandon de soi-même, qui rendaient son autorité plus solide, lui ont fait peur. Certes il n'aimait pas les ambitieux, mais il comprit que l'empire était perdu, si tout le monde fuyait les emplois publics, et il prit des mesures pour empêcher cette désertion. Sans doute il ne lui était pas désagréable qu'on eût le goût du plaisir : le pouvoir absolu y trouve toujours son compte ; mais il s'aperçut à la fin qu'un pays dont le plaisir est la plus importante affaire ne fournit plus de citoyens ni de soldats. Après la défaite de Varus, quand il essaya de lever une armée nouvelle, personne ne voulut partir, et il fallut enrôler des vétérans et des affranchis. Ce qui est vrai, c'est qu'Auguste n'a pas rendu à cette société l'énergie qu'elle avait perdue. Il n'avait pour la guérir que des remèdes insignifiants à lui donner. Le seul qui pouvait être efficace était de lui rendre la direction d'elle-même : c'était le seul aussi qu'il ne pouvait pas employer. Ses essais pour la réformer restèrent donc impuissans, et même, comme il la traita avec douceur, il lui fut moins utile que les méchans princes qui le suivirent. Un despotisme cruel vaut mieux quelquefois qu'un despotisme humain et modéré. La prospérité affaiblit les âmes, l'excès de la souffrance les retrempe, et l'on peut dire qu'en somme, pour rendre quelque vigueur aux caractères, Tibère et Néron ont plus fait qu'Auguste.

Ainsi Auguste n'était pas entièrement satisfait de son époque, quoiqu'il eût fort à s'en louer. C'était un premier dissentiment avec Ovide, qui ne cesse d'en faire l'éloge. Il s'éloignait encore plus de lui par la façon dont il prétendait la guérir. Il voulait ranimer dans ce siècle corrompu le goût des vertus antiques. Il y avait peut-être quelques dangers pour son pouvoir à trop rappeler les grands souvenirs du passé ; il jugea qu'il y en aurait plus encore à les laisser perdre. Sur ce point, il changea complètement de politique en quelques années. Il avait commencé par chasser de leur pays les habitans de Nursium parce qu'ils avaient écrit sur le tombeau des soldats de Modène qu'ils étaient morts pour la liberté ; il finit par dresser sous les portiques de son forum l'image des héros de la république et par féliciter les Milanais d'avoir conservé les statues de Brutus. Quand il parlait au sénat et au peuple, il avait toujours à la bouche les exemples des aïeux. Pour engager les gens à se marier ou à modérer leurs dépenses, il faisait lire en public le discours de Metellus sur la nécessité de propager l'espèce (*de prole augenda*), ou celui de Rutilius sur la mesure qu'il faut garder dans les bâtisses (*de modo ædificiorum*). Il voulait faire

croire qu'avec lui la république rentrait dans la légalité, d'où elle était sortie depuis César, et que l'ancien ordre de choses recommençait. Il se donnait ouvertement pour l'héritier légitime et le continuateur du passé. C'était une étrange prétention, et l'on se demande quelquefois comment des gens qui se souvenaient de Pharsale et qui avaient vu Philippes pouvaient l'accepter. L'histoire nous montre qu'ils ont été très complaisans pour elle. Auguste avait eu le courage de renier ses premières années, il eût l'habileté de les faire oublier : c'est certainement sa plus grande victoire. Il laissa maudire autour de lui tous les attentats auxquels il devait son pouvoir. Son poète favori, Virgile, précipitait dans le Tartare « ceux qui avaient pris part aux guerres civiles et qui s'étaient battus pour donner un maître à leur pays. » On se remit à parler avec honneur du vaincu de Pharsale, et Properce alla jusqu'à insinuer que la bataille d'Actium était la vengeance de la mort de Pompée. En laissant faire l'éloge de l'ancien temps, Auguste voulait pousser ses contemporains à revenir aux anciennes mœurs. Ce moyen lui semblait bon pour donner aux âmes plus d'énergie, plus d'ordre et de régularité à la vie domestique. Il tentait ainsi de rendre à cette société affaiblie par deux siècles de corruption et cinquante ans de guerres civiles le goût de la simplicité, le respect de la religion, l'amour de la famille, toutes les vertus qui font la sécurité du présent et assurent l'avenir.

Malheureusement on ne prescrit pas la vertu par ordonnance, et les mesures administratives ne suffisent pas pour rendre un peuple honnête. D'ailleurs ni celui qui s'était donné la mission de le corriger, ni la plupart de ceux qui l'aidaient dans son œuvre n'avaient acquis par une vie irréprochable le droit de faire des leçons aux autres : il n'était pas possible d'oublier que la jeunesse d'Auguste n'annonçait pas un réformateur des mœurs publiques, et l'on devait être bien tenté de sourire quand on entendait Properce et Horace prêcher l'économie, la tempérance, la dévotion, toutes les vertus de l'âge d'or. Ovide lui-même, toujours prêt à plaire à l'empereur, s'était offert de bonne grâce à faire partie de ce groupe de moralistes officiels, et il avait commencé un poème sur les principales fêtes de la religion romaine. Il est vrai que cet emploi nouveau de son talent l'étonne lui-même. Au début du deuxième livre des *Fastes*, il rappelle qu'il a chanté les amours avant de chanter les dieux, et il ajoute naïvement : « Qui pouvait croire que j'arriverais là par ce chemin ? » Il y avait donc dans cette entreprise d'Auguste beaucoup d'hypocrisie et de mensonge (1); cependant on crut un

(1) Dion rapporte qu'on remarqua beaucoup que les deux consuls qui promulguèrent la loi *Papia-Poppæa*, si dure contre les célibataires, n'étaient mariés ni l'un ni l'autre.

moment qu'elle allait réussir comme les autres. Il avait été jusqu'à si heureux, on avait tant de confiance dans son génie et dans sa fortune, qu'il ne semblait pas possible qu'il échouât. Horace, célébrant d'avance le succès de ses réformes morales aussi bien que de ses mesures militaires, disait : « L'adultère ne souille plus nos familles, les mœurs et les lois ont triomphé du vice impur. On félicite les mères d'avoir des enfans qui ressemblent à leurs époux... Qui pourrait s'effrayer du Parthe, craindre le Scythe glacé ou les sauvages enfans de la Germanie, tant que César nous reste? » Ces vers sont bien la preuve que les poètes ne sont pas devins : de grands désastres et de grands scandales allaient bientôt montrer que le brillant tableau d'Horace n'était pas vrai, et que ni le vice ni les barbares n'étaient vaincus. Quelques années plus tard, Varus perdait ses légions en Germanie, et l'empereur trouvait des adultères à punir jusque dans son palais.

Les désordres de sa fille Julie furent une des plus cruelles douleurs d'Auguste. Il l'avait élevée avec beaucoup de soin. Elle filait la laine comme une Romaine des anciens temps, et il ne portait de vêtemens que ceux que sa femme et sa fille lui avaient tissés; mais toutes ces précautions ne firent pas de Julie une Lucrece. Suétone et Sénèque nous ont raconté ce qu'elle devint. Malgré leur témoignage, difficile à récuser, Wieland, dans un écrit spirituel et passionné, a essayé de la défendre. Il rappelle que c'était une femme d'esprit, douce et bienveillante, et que le peuple l'adorait. Il groupe avec art toutes les raisons qui expliquent et atténuent ses fautes. Il est certain que les excuses ne lui manquent pas. Elle avait sous le même toit qu'elle une ennemie habile et acharnée, sa marâtre Livie, qui, loin de rien faire pour la protéger contre elle-même, a dû l'aider à se perdre pour n'avoir plus de rivale dans le cœur d'Auguste. On l'avait mariée successivement à tous les candidats à l'empire. Elle passait de l'un à l'autre sans être consultée, et avec tant de rapidité qu'elle ne pouvait guère distinguer ses maris de ses amans. Quelle étrange façon d'accoutumer une jeune femme à respecter le mariage et de lui enseigner la pudeur! Les deux derniers qu'elle épousa étaient déjà mariés, et on les força de divorcer pour lui faire place. Il lui arrivait donc, par une triste fatalité, en entrant dans une maison nouvelle, d'en chasser une femme aimée qu'on lui sacrifiait avec peine. Elle voyait pleurer son nouveau mari au souvenir de celle qu'elle remplaçait. De là sans doute des froideurs et des répugnances réciproques. Elle sentait bien qu'on ne l'acceptait que parce qu'elle apportait en dot l'empire, et elle aussi se trouvait entraînée à chercher ailleurs des liaisons où le cœur entrât pour quelque chose. Elle les trouvait parmi cette jeunesse élégante et corrompue dont elle aimait à s'en-

tourer. La liste de ses amans était très longue. On y rencontrait, à côté de quelques Grecs beaux parleurs, un Gracchus, un Scipion, un Appius Claudius, grands noms de la république devenus des héros de boudoir, et surtout ce Jules-Antoine, le seul fils du triumvir qu'on eût épargné, qui vivait au Palatin dans la maison du meurtrier de sa famille et de ses bienfaits, lisant en secret les ouvrages de Cicéron, composant pour se distraire des poèmes mythologiques, peut-être aussi songeant par momens à son père, qui avait failli devenir le maître du monde, et à ses frères, qu'Auguste avait lâchement assassinés. Comment la fille d'Auguste en vint-elle à aimer le fils d'Antoine? Quel étrange hasard d'affection rapprocha deux cœurs que séparaient tant de cruels souvenirs? On l'ignore, mais on sait qu'ils prirent plaisir à braver l'opinion, que, dans un temps où la vertu était officiellement prescrite, ils en vinrent à des excès incroyables d'impudence, que la nuit ils choisissaient le Forum et la tribune pour théâtre de leurs orgies, comme si leur dépravation fatiguée avait besoin de se ranimer et de prendre des forces dans l'excitation du danger.

« Auguste, dit Wieland, aimait sa fille unique autant qu'un homme comme lui pouvait aimer, c'est-à-dire il s'aimait en elle. » Une affection de ce genre ne suffisait pas pour le rendre indulgent. Sa colère éclata avec une violence terrible. Il mit le sénat et tout l'univers dans la confiance de ses malheurs. Il fit tuer ou bannir les complices de Julie et l'exila elle-même dans une île d'où personne ne pouvait approcher sans son ordre. C'est en vain que le peuple demanda plusieurs fois sa grâce, il fut inflexible, et à sa mort il lui donnait encore dans son testament une dernière malédiction. Cet excès de colère ne se comprendrait pas, si l'on croyait qu'elle n'était excitée que par l'intérêt de la vertu; mais il avait d'autres raisons d'en vouloir à sa fille. Ce qu'il punissait en elle, c'était plutôt le démenti donné à sa politique que l'outrage fait à la morale. Quel chagrin pour lui, quel amer déplaisir de se sentir vaincu dans cette lutte qu'il avait entreprise contre les mœurs de son temps, de voir quelqu'un de sa famille dévoiler ainsi au grand jour toute l'impuissance de ses efforts, d'être forcé de reconnaître devant le monde entier que ses flatteurs et ses poètes s'étaient trop pressés de chanter son triomphe! Ce cruel mécompte blessa jusqu'au cœur un prince accoutumé au succès. C'est ce qui le rendit implacable. Le père aurait peut-être pardonné, ce fut le souverain qui se vengea.

Julie avait d'autres complices que ceux qu'on avait punis; Auguste le savait bien. C'étaient ces élégans qui fréquentaient les portiques et les théâtres, ces gens du monde pour qui, selon le mot de Tacite, la corruption était le bon ton et le dernier genre, *corrumpere*



*et corrumpi sæculum vocant*; c'était toute cette société amollie dont les maximes complaisantes avaient pénétré jusqu'au Palatin. Qu'Auguste devait lui en vouloir de ne s'être pas laissé vaincre, et de lui avoir prouvé par cet exemple qu'elle était plus forte que lui ! Comme il ne lui était pas possible de s'en prendre à tout le monde et que la société échappait à sa vengeance par son étendue, il était naturel qu'il fût surtout irrité contre ceux qui la représentaient avec le plus d'éclat, et dans lesquels elle aimait à se reconnaître. A ce titre, Ovide doit lui avoir particulièrement déplu. S'il a éprouvé le désir de trouver un coupable à punir et de jeter sur quelqu'un la faute de tous, sa colère a dû retomber de préférence sur celui qui avait tant de fois glorifié les mœurs de son temps. Qui sait si dès ce moment il ne s'établit pas dans son esprit une sorte de rapport secret entre ses malheurs domestiques et les vers du poète ? Précisément, par une fâcheuse coïncidence, *l'Art d'aimer* fut publié l'année même de l'exil de Julie. C'était un simple hasard ; les leçons d'Ovide n'avaient eu aucune influence sur la conduite de la jeune femme, et elle pratiquait ses préceptes bien avant qu'il ne les eût écrits ; mais on comprend que cette rencontre ait frappé Auguste. Le succès même de l'ouvrage pouvait sembler une insulte à la douleur du père, comme il était un danger public aux yeux du souverain. Je suis convaincu qu'il ne l'a jamais oublié ; cependant il dissimula son mécontentement. *L'Art d'aimer* ne fut d'abord l'objet d'aucune poursuite. Quand l'empereur présida aux opérations du cens, il laissa au poète son anneau de chevalier, et il est probable que, quoique irrité contre ses ouvrages et l'accusant en secret d'une partie des fautes de ses contemporains, il se serait contenté de le tenir éloigné de lui, s'il n'était survenu quelque accident nouveau qui réveilla dans sa pensée d'anciens reproches, et l'engagea à les punir.

Nous voici venus enfin à cet événement mystérieux qui fit éclater la colère d'Auguste. J'ai déjà dit que nous étions réduits, pour le connaître, au témoignage d'Ovide ; or il en a très peu parlé. Personne ne l'ignorait de son temps, ce qui le dispense de le raconter. Il évite même, autant qu'il le peut, d'y faire quelque allusion. Au moindre mot qui lui échappe, il s'arrête brusquement et comme effrayé de son audace. « Tais-toi, ma langue ; il ne faut rien ajouter. Que ne puis-je ensevelir avec mes cendres ce triste souvenir ? » Et comme ses contemporains, pour les mêmes motifs sans doute, ont imité sa discrétion, nous n'avons aucun renseignement précis, ni par lui ni par les autres, sur les causes de son exil.

Ce silence de l'histoire a fait la partie belle à l'imagination ; en l'absence de faits certains, les hypothèses ont abondé. Je ne prendrai pas la peine de les discuter toutes ; ce serait un travail en-

nuyeux et inutile. Elles reposent en général sur ces mots du poète : « Pourquoi ai-je vu quelque chose ? pourquoi ai-je rendu mes regards complices d'une faute ?... Je suis puni pour avoir été le témoin d'un crime sans le savoir ; je ne suis coupable que d'avoir eu des yeux. » Que pouvait-il donc avoir vu de si criminel ? Quelques-uns penchent à croire qu'il avait surpris quelque secret d'état ; c'est une conjecture à la fois très vague et fort peu vraisemblable. Frapper sévèrement Ovide, l'exiler dans un lieu d'où il pouvait correspondre avec Rome, ce n'était pas un bon moyen de s'assurer de son silence. Quant à penser qu'il était puni pour avoir trahi ce secret, rien ne le fait supposer ; il dit partout qu'il est coupable d'avoir vu et non d'avoir parlé. D'autres se sont mis en tête qu'il avait été assez indiscret pour regarder Livie se baigner ; mais on oublie qu'Ovide parle d'un crime qu'il a vu commettre, et ce n'est pas un crime que de prendre un bain. Le plus grand nombre voudrait que le hasard l'eût fait assister à quelque méchante action d'Auguste, peut-être à ses amours avec sa fille. Cette opinion, que Voltaire a soutenue, ne s'appuie que sur une autorité bien peu sérieuse, celle de Caligula. Il ne suffisait pas à cet empereur de se rattacher à Auguste par sa grand' mère Julie ; dans sa bizarre vanité, il voulait descendre de lui des deux côtés ; il s'indignait d'avoir pour aïeul le plébéien Agrippa, un soldat de fortune, et trouvait bien plus honorable pour sa maison que sa mère dût le jour à un inceste. Mais les rêveries d'un fou ne sont pas des preuves, et Auguste a bien assez de fautes à se reprocher sans qu'on lui en crée d'imaginaires. Du reste, quand on admettrait qu'il fût coupable, et l'on n'a aucune raison de le penser, il serait impossible d'établir quelque rapport entre cet événement et l'exil d'Ovide. Lorsqu'Ovide fut chassé de Rome, il y avait déjà dix ans que Julie en était éloignée, qu'elle vivait dans une prison rigoureuse et loin des regards de son père. Qui ne voit d'ailleurs que, s'il était question d'une mauvaise action d'Auguste, Ovide n'en dirait rien ou chercherait à l'atténuer ? Au contraire il la qualifie très durement ; il l'appelle un crime. S'il parle de ce crime avec tant de liberté, c'est qu'il a été commis non par Auguste, mais contre lui ; il s'agit d'une faute dont il a été la victime et non le héros et qui lui a causé une profonde douleur. « Je ne veux pas rouvrir tes blessures, lui dit le poète ; c'est bien assez du mal qu'elles t'ont fait une fois. »

Ces mots nous mettent sur la voie de la vérité ; la douleur qu'Auguste a le plus profondément ressentie, parce qu'elle blessait en lui le souverain et le père, tous les historiens le disent, c'est la conduite coupable des princesses de sa famille. Il est donc probable qu'Ovide fait allusion à quelque aventure de ce genre, et que cette blessure qu'il ne veut pas rouvrir dans l'âme de l'empe-

reur, c'est le souvenir du déshonneur de sa maison. A la vérité, il ne peut pas s'agir ici des désordres de la première Julie, depuis dix ans éloignée de Rome; mais ce scandale n'est pas le seul qui se soit produit dans le palais du réformateur des mœurs publiques. Malgré l'exemple terrible qu'il avait donné, les mêmes fautes se renouvelèrent, et il fallut recourir aux mêmes châtimens. Auguste eut à punir sa petite-fille, la seconde Julie, qui avait imité la conduite de sa mère. Elle fut accusée d'adultère avec un jeune homme de grande maison, Silanus, et reléguée dans une ville d'Italie où elle vécut encore vingt ans. Or l'époque où son crime fut découvert et puni est précisément celle de l'exil d'Ovide. Cette coïncidence ne nous permet-elle pas de supposer que c'est aux amours de Julie et de Silanus qu'Ovide a été mêlé, et que nous tenons la cause véritable de la colère d'Auguste contre lui?

Ce fait une fois admis, tout s'explique. Les quelques mots échappés au poète pour sa justification deviennent clairs; ils nous laissent entrevoir de quelle façon il est entré dans cette intimité et quelle place il y a tenue; recueillons-les avec soin pour essayer de jeter quelque jour sur cette ténébreuse histoire.

Il n'est pas difficile d'imaginer comment se nouèrent ces relations qui l'ont perdu. « Ce sont mes vers, dit-il, qui, pour mon malheur, ont fait souhaiter aux hommes et aux femmes de me connaître. » On comprend que Silanus et Julie, dans l'ardeur d'une affection partagée, aient désiré se lier plus étroitement avec le poète des *Amours* et de *l'Art d'aimer*. Ce désir d'une petite-fille de l'empereur était un ordre. Ovide obéit volontiers et se félicita sans doute d'une liaison qui le rapprochait du maître; mais comment ne prévint-il pas les dangers qu'elle pouvait entraîner pour lui? Comment l'exil de la première Julie, la mort d'Antoine, tous ces terribles souvenirs qu'on ne pouvait pas oublier, ne lui ont-ils pas appris à se tenir sur ses gardes? Il comprend lui-même que son imprudence fut étrange, et il essaie de nous l'expliquer. « Ma première faute, dit-il, fut une erreur, » et ce mot d'erreur revient sans cesse dans ses vers. Il veut dire sans doute qu'il se trompa d'abord sur la nature de l'affection de Julie pour Silanus, et qu'il la crut moins coupable qu'elle ne l'était. J'avoue qu'il m'est bien difficile de le croire sur parole. Comment supposer qu'un homme aussi clairvoyant dans ces sortes d'intrigues, qui en avait écrit la théorie et qui en connaissait la pratique, se soit laissé abuser par des personnes qui, le sachant peu sévère, n'avaient pas de raison de se cacher devant lui? C'est en vain que pour nous convaincre il accuse sa simplicité et répète plusieurs fois qu'il n'était qu'un sot : il y a des gens qui ne parviendront jamais à se faire passer pour naïfs. En

supposant même qu'il se soit trompé à l'origine, son erreur ne pouvait pas être bien longue. Quand elle a cessé, quand il a reconnu à quelles relations il était mêlé, quelle conduite s'est-il décidé à tenir? « Ma seconde faute, dit-il, c'est d'avoir été timide, » ce qui signifie, je pense, qu'il n'a pas osé parler; il n'a rien dit ni aux jeunes gens pour les ramener au devoir, ni à l'empereur pour lui révéler leur crime. Il avait peur, et ce n'était pas sans motif. Sa position était pleine de périls. Son silence l'a perdu, il pouvait se perdre en parlant. D'ailleurs à ce moment il était engagé lui-même. Ses premières complaisances n'étaient peut-être pas coupables : insensiblement elles l'étaient devenues. Une faiblesse en amène une autre dans ce commerce de tous les jours, et elles s'enchaînent si bien ensemble qu'il est difficile de dire à quel moment précis on devient criminel. « Vous me pardonneriez, dit-il, si vous connaissiez toute la suite et l'enchaînement de mes malheurs. » On devine à peu près quel genre de services il pouvait rendre. C'était sans doute un de ces confidens d'amour qu'on introduit volontiers dans les liaisons les plus intimes pour rompre de temps en temps le tête-à-tête lorsqu'il pèse. Personne ne devait savoir aussi bien que ce poète et ce bel esprit égayer un entretien et animer une fête galante. Il faut croire qu'il poussait assez loin son obligeance, puisqu'il éprouve le besoin de la justifier. Il reconnaît qu'elle était blâmable, mais il s'empresse d'ajouter qu'au moins il n'en a jamais tiré aucun profit. Cette aventure, dans laquelle il s'était si étourdiment engagé, finit d'une manière violente. Les deux amans, dans l'emportement de leur passion, oublièrent d'être prudents. Il dut y avoir quelque orgie plus folle, plus bruyante que les autres, peut-être une scène comme celle de la tribune et du Forum, qui avait amené le châtement de la première Julie. Ovide, pour son malheur, y assistait. Si l'on en croit ses protestations, il ne savait rien d'avance, il ne se doutait pas de ce qui allait se passer. Il ne prit aucune part directe à la fête et n'en fut que le témoin. Comme Actéon, il avait vu; c'était son seul crime : il y en avait bien assez pour le perdre.

L'affaire fit du bruit. Rome, selon Tacite, était une ville où tout se savait et se disait, *in civitate omnium gnara et nihil reticente*. Quelques-uns des témoins parlèrent; Ovide, qui se trouvait être un des plus connus, fut aussi le plus compromis. Peut-être les autres l'accusèrent-ils pour se justifier. « Ai-je besoin, dit-il, de rappeler le crime de mes compagnons et de mes serviteurs? » Fabius Maximus, un de ses protecteurs, l'apprit comme les autres. Il essaya d'obtenir de lui un aveu et lui fit comprendre le danger qu'il courait. « J'avouais timidement, dit le poète, ou j'essayais de nier, et, semblables à la neige qui fond au souffle humide de l'auster, des

larmes coulaient malgré moi sur mon visage épouvanté. » Auguste aussi finit par l'apprendre, et, dès qu'il le sut, il se vengea. Ce qui est très remarquable, c'est que le plus puni fut Ovide, qui n'était pas le plus coupable. Julie ne sortit pas de l'Italie. Silanus pouvait rester à Rome; il s'exila volontairement, comprenant bien qu'après cet éclat il ne pouvait plus se trouver en présence du souverain qu'il avait offensé. Ovide fut envoyé aux extrémités du monde. Cette aggravation de peine ne s'explique que par des rancunes antérieures. On prétend ordinairement que l'aventure de Julie fut le seul motif de la punition d'Ovide, et que *l'Art d'aimer* n'en était que le prétexte; je crois au contraire que ses poésies ont été la cause véritable de son exil, et que le reste n'en fut que l'occasion (1). Je l'ai déjà dit, Auguste devait secrètement l'accuser de la corruption générale et rejeter sur lui la faute de tous. Ce qui semblait le confirmer dans sa pensée, c'est qu'il le retrouvait toujours dans ses malheurs domestiques, indirectement par son *Art d'aimer* dans le crime de la première Julie, plus directement avec la seconde. Il lui en voulait de tous ces désordres qu'il était forcé de punir. Son cœur était plein de ressentimens contenus et dissimulés; ce dernier scandale fit tout déborder. Voilà pourquoi Ovide fut plus puni que les autres; il paya pour lui et pour la société tout entière. La colère d'Auguste était si violente qu'elle ne s'embarrassa d'aucun souci de justice ou de légalité (2), et ce poète détesté, ennemi personnel de l'empereur pour le mal qu'il avait fait à sa politique et la corruption qu'il avait introduite dans sa famille après l'avoir répandue dans la société, fut relégué sans pitié dans une petite ville du Pont-Euxin.

### III.

Ovide a raconté dans une de ses élégies les plus désespérées la dernière nuit qu'il passa à Rome. Rien n'était prêt pour le départ, quoiqu'Auguste eût laissé le temps de s'y préparer. La fille du poète n'avait pas pu être prévenue et lui amener ses petits enfans. Sa maison était presque déserte; deux ou trois amis à peine avaient osé venir lui serrer la main. Rien ne le surprit davantage et ne lui fut plus sensible que cet abandon. Comme il n'avait jamais connu de disgrâce, il ne savait pas que, « tant qu'on est heureux, on compte beaucoup d'amis, mais qu'au premier nuage on reste seul. » Son

(1) Cette opinion a été soutenue par M. Adolphe Schmidt dans son ouvrage intitulé *Geschichte der Denk- und Glaubensfreiheit*.

(2) Ovide prétend qu'il n'y avait pas à Rome de loi contre les ouvrages immoraux, et qu'on ne les avait jamais punis. « Je n'ai rien fait, dit-il, qui fût défendu par la loi. »



malheur lui fit faire cette découverte. Cependant le soleil allait se lever; il fallait partir. La maison retentissait des pleurs des esclaves et des affranchis; « c'était comme un jour de funérailles. » Ovide s'arracha enfin à tous ces regrets et s'enfuit en jetant un dernier regard sur cette ville où il avait été si heureux et où il lui semblait, disait-il, qu'il laissait une partie de lui-même. — Nous verrons qu'il y laissait à la fois son bonheur et son génie.

Il traversa l'Adriatique au mois de décembre, dans la saison des orages. Sa navigation ne fut pas sans dangers; une tempête le rejeta sur les côtes d'Italie, qu'il semblait ne pouvoir pas quitter. Avec un autre navire, la *Minerve*, qu'il prit à Corinthe, il côtoya les Cyclades et longea les rivages de l'Asie-Mineure. Ces pays ne lui étaient pas inconnus. Quelques années auparavant, en compagnie de son ami Macer, poète comme lui, il avait parcouru la Grèce et passé la mer Ionienne pour visiter le théâtre de l'Illiade. Ces souvenirs d'un temps heureux que tout lui rappelait rendaient sa traversée encore plus triste; pour se consoler, il écrivait. « Ces vers que vous lirez, disait-il à ses amis, je ne les compose pas dans mes jardins, mollement étendu sur mon lit de repos, comme c'était mon habitude; j'écris au milieu des tempêtes, à la lumière d'un ciel orageux, et les flots de la mer irritée viennent battre mes tablettes. » C'est ainsi que fut composé le premier livre des *Tristes*.

Ce livre, quand il arriva à Rome, ne fut pas approuvé de tout le monde. Quelques amis d'Ovide le blâmèrent de l'avoir écrit. C'étaient les mêmes, je suppose, qui ne s'étaient pas trouvés chez lui le jour de son départ. Depuis qu'il était loin et ne pouvait plus les compromettre, ils lui donnaient généreusement de bons conseils; ils témoignaient surtout un grand souci de sa dignité, et, comme il n'y a rien de plus majestueux que le silence, ils auraient voulu lui persuader de se taire. Le pauvre poète leur répondait qu'il est bien difficile de retenir ses larmes quand on souffre, et qu'on trouve même quelque douceur à les laisser couler. Il n'avait pas d'autre soulagement dans ses douleurs que d'en entretenir ses amis et le public. Ne voit-on pas, disait-il, que tous les malheureux chantent? « L'esclave qui cultive la terre les fers aux pieds adoucit par ses chansons le poids du travail. Le batelier chante, lorsque, penché sur le sable fangeux, il traîne avec effort sa barque contre le courant. Il chante aussi, le matelot qui ramène avec mesure les rames flexibles contre sa poitrine et frappe les flots en cadence. Quand le berger fatigué s'appuie sur son bâton ou s'assied sur un rocher, il charme son troupeau par les sons de sa flûte rustique. La servante qui travaille chante et file à la fois, et elle arrive ainsi plus facilement au bout de sa tâche. » Ovide ne disait pas tout, et il avait

une autre raison bien plus grave, d'envoyer sans cesse des vers nouveaux à Rome : il craignait d'être oublié. Comme il connaissait bien la légèreté de la vie mondaine, il n'ignorait pas qu'on n'a guère le temps de se souvenir du passé quand on est si occupé du présent, que les malheureux déplaisent à des gens qui ne veulent pas être distraits de leurs plaisirs, et qu'on s'empresse de n'y plus songer pour se dispenser de les plaindre. C'est ce qu'il voulait éviter à tout prix; aussi écrivait-il sans cesse pour rappeler son souvenir à toutes ces mémoires fragiles. Ses lettres, adressées à ses amis les plus fidèles, étaient aussitôt rendues publiques. Il voulait essayer par tous les moyens d'émouvoir l'opinion en sa faveur; mais l'opinion, disciplinée par une servitude d'un demi-siècle, se montrait indifférente. Ce peuple était déjà celui dont Juvénal a dit plus tard : « Il adore le succès et déteste les proscrits. »

Ovide ne se faisait pas d'illusion sur le mérite de ses derniers ouvrages. Il savait bien qu'il était né pour être le poète du plaisir, et que sa muse n'avait pas d'accens pour la douleur. Son vers élégiaque si gai, si folâtre, si sautillant, est tout dépaysé au milieu des larmes. Il lui arrive de sourire par habitude et de plaisanter à contre-temps. Plusieurs fois, sans que le poète le veuille, peut-être sans qu'il le sache, un bon mot se glisse à la fin d'un pentamètre désolé. C'est surtout l'abus de la mythologie qui nous impatiente chez lui. Tout lui rappelle la fable; elle arrive à tout propos et hors de propos. Croirait-on, par exemple, qu'en voyant l'Hellespont glacé, au milieu de la tristesse que lui cause ce spectacle, il lui vient aussitôt dans l'esprit que c'était une belle occasion pour Léandre d'aller voir Héro sans se noyer? Les souvenirs mythologiques obsèdent sa pensée; il ne sait pas leur résister, et il faut toujours qu'il nous gâte ses malheurs réels en les comparant à des malheurs imaginaires. Ces excès de mauvais goût nous affligent sans nous surprendre. Ce n'était après tout qu'un poète de monde et de salon; or il est d'usage que dans ces coterie aristocratiques, où l'on tient à se distinguer de la foule, où le plus grand reproche qu'on puisse adresser à quelqu'un est d'être vulgaire, on se fasse une langue à part et qu'on aime par-dessus tout à s'en servir. Du temps de Louis XIV, il y avait dans les salons tout un vocabulaire de galanterie, et l'on se faisait reconnaître homme du monde en l'employant. A l'époque d'Auguste, cette langue des gens distingués, c'était la mythologie. Personne ne l'a parlée avec plus d'esprit qu'Ovide; mais il a si bien pris l'habitude de s'en servir qu'il ne lui a plus été possible de s'en délivrer, et de même qu'au xvii<sup>e</sup> siècle la galanterie envahit chez les plus grands écrivains jusqu'aux endroits où l'on ne voudrait entendre que la passion vé-

ritable, de même chez les auteurs du siècle d'Auguste, et surtout chez Ovide, il arrive souvent que la mythologie se montre et répand un air de pédanterie quand la douleur seule devrait parler.

Après un voyage long et périlleux, Ovide arriva dans la ville où il était condamné à vivre et à mourir. Il nous en a fait les descriptions les plus sombres. Quoiqu'il s'attendît à tout, la réalité dépassa ses craintes. Cette ville, qu'on appelait Tomi ou Tomis (aujourd'hui Kustendjé) (1), est située sur les bords de la Mer-Noire, à quelque distance du Danube. C'était une ancienne colonie grecque, habitée en grande partie par des Sarmates qui s'y étaient fixés. Ovide sentit son cœur se serrer en y arrivant. Il est sûr que rien ne ressemble moins au pays qu'il ne se consolait pas d'avoir quitté; le paysage y est sévère et le climat violent. Nous ne sommes pas aussi exclusifs aujourd'hui, et nous savons apprécier la beauté de sites très différens. Les grandeurs de la nature sauvage nous touchent au moins autant que l'élégance de la nature civilisée. Les voyageurs qui de Kustendjé regardent les steppes de la Dobroudcha ne se lassent pas d'admirer la majesté de ces plaines solitaires et leur monotonie grandiose; Ovide n'était frappé que de l'aspect désolé de ces contrées. « Vous n'y verriez, disait-il, que des terres toutes nues, sans ombre, sans verdure. » On n'y connaît ni le printemps ni l'automne, on n'y voit ni moissons ni vendanges, on n'y entend jamais le chant des oiseaux. La campagne, où l'on n'aperçoit ni arbres ni maisons, ne semble être qu'une continuation de la mer. Qu'on regarde le Pont-Euxin ou la terre ferme, on n'a jamais devant soi qu'une plaine immense, nue et ondulée. Quel triste spectacle pour des yeux accoutumés à la nature gracieuse et accidentée de l'Italie et aux ombrages des villas romaines!

Il avait du reste beaucoup d'autres reproches à faire au lieu de son exil. Tomi était une conquête récente des Romains, ils n'avaient pas eu le temps de la pacifier. Les mœurs y étaient restées violentes. Les discussions devenaient facilement des batailles, et les procès finissaient par des coups d'épée. L'aspect de la ville avait quelque chose d'étrange et d'effrayant. Comme il arrive dans les pays barbares, les femmes y travaillaient plus que les hommes; on les voyait partout écraser le grain et porter des cruches sur leur tête. Les rues et les places étaient souvent traversées par des Sarmates et des Gètes à

(1) Il ne peut plus y avoir de doute aujourd'hui sur le véritable emplacement de Tomi. Les inscriptions trouvées à Kustendjé, et dont quelques-unes ont été copiées par nos officiers pendant la guerre de Crimée, établissent que cette ville a remplacé l'ancienne métropole du Pont. On peut consulter à ce sujet l'ouvrage intéressant du docteur Allard, intitulé *la Bulgarie orientale*. Toutes ces inscriptions y ont été réunies et expliquées par M. Léon Renier.

cheval. Ils avaient la voix dure, le visage farouche, la barbe et les cheveux longs. Ils portaient un arc à la main, un couteau à la ceinture et s'en servaient souvent. Rien de plus rude que ce climat. Le poète nous dit que le vent y souffle avec tant de violence qu'il renverse des murailles. L'hiver y est long et rigoureux. La neige, qu'un Italien connaît à peine, couvre la terre pendant des mois entiers. On voit alors les rivières et la mer prises par les glaces et les charriots traverser les fleuves. Le vin se gèle dans les tonneaux; pour le distribuer aux convives, il faut le couper à coups de hache. Les habitants ne sortent plus que couverts de peaux de bêtes qui les cachent tout entiers. C'est à peine si l'on aperçoit leur visage et leur barbe hérissée de glaçons. « Tel est le séjour du poète des amours légers! voilà les gens qu'il est forcé de voir et d'entendre! » Ceux qui habitent au-delà du Danube sont bien plus redoutables encore. Quels voisins que ces Sarmates, que ces Besses, que ces Gètes qui ne craignent personne et font peur à tout le monde! On se plaît à dire à Rome que l'univers est soumis, que tous les peuples tremblent devant les légions. Ovide, depuis qu'il est exilé, sait bien ce qu'il faut penser de cette illusion de la vanité nationale. Il a près de lui des barbares qui n'obéissent pas au préteur et se moquent du légat. Le Danube est contre eux une barrière plus efficace que la crainte des Romains; mais, quand le Danube est glacé, rien ne les arrête plus : ils se précipitent par bandes isolées, enlevant les hommes et les troupeaux qu'ils peuvent saisir. « Leurs chevaux sont rapides comme l'oiseau, » leurs armes inévitables. Ils lancent des flèches empoisonnées qui causent le frisson à Ovide toutes les fois qu'il y pense, et il y pense souvent. Le seul moyen de les éviter, c'est de rester chez soi et de se tenir enfermés tant que l'hiver dure. Quelquefois ce ne sont plus des cavaliers isolés, ce sont des populations entières qui passent le fleuve et viennent assiéger la ville. Il faut alors prendre les armes, courir aux murailles. Le malheureux poète, qui a refusé d'être soldat quand il était jeune, est obligé de se battre dans sa vieillesse. L'attaque est souvent sérieuse, et les flèches des barbares, ces fameuses flèches empoisonnées, tombent jusqu'au milieu des rues. Un jour Ovide en a ramassé une pour l'envoyer à ses amis de Rome : il n'avait pas d'autre présent à leur faire, c'était le seul produit du pays des Gètes.

Ces dangers qu'il courait à Tomi expliquent les efforts désespérés qu'il a faits pour en sortir. Il s'adresse successivement à tous ses amis, il les fatigue de ses prières et les supplie d'obtenir de l'homme céleste qu'il a outragé non pas sa grâce entière, il n'ose pas y compter, mais un adoucissement à son exil. Il leur écrit d'a-

bord sans les nommer de peur de les compromettre; puis, comme il s'impatiente d'attendre, il devient moins timide et plus pressant; il les invoque par leur nom pour les engager davantage dans sa cause; il espère qu'interpellés directement il n'oseront pas lui refuser leur appui, que l'opinion publique pèsera sur eux et les forcera de tenter quelque effort en sa faveur.

Parmi les personnes dont il implore ainsi le secours se trouve d'abord sa femme, car le poète de *l'Art d'aimer*, l'amant de Corinne, était marié. On est fort surpris de l'apprendre, et on se le figure difficilement dans un ménage régulier. Il s'était pourtant marié trois fois. Le divorce l'avait séparé de ses deux premières femmes, dont il dit peu de bien, et qui avaient sans doute aussi beaucoup de reproches à lui faire. La dernière était alliée à des familles très importantes et amie personnelle de l'impératrice Livie. Ovide l'avait épousée quand il cherchait à prendre pied dans le monde officiel et à se glisser jusque dans l'intimité d'Auguste. C'était un mariage de politique. Il est probable qu'il garda toujours beaucoup de ménagemens pour une personne si bien apparentée, mais on ignore tout à fait si elle lui était aussi agréable qu'elle pouvait lui être utile; jusqu'à l'époque de sa disgrâce, elle n'occupe aucune place dans ses poésies, ce qui peut laisser soupçonner qu'elle n'en tenait guère dans son cœur. Cette affection, jusque-là si discrète, se révèle tout d'un coup au moment où Ovide quitte Rome. Elle éclate alors avec une vivacité très surprenante. À l'entendre, c'est sa femme qu'il regrette le plus en s'éloignant. « Absente, je crois te parler; ton nom est le seul que ma voix appelle; aucun jour, aucune nuit ne se passe sans que je songe à toi. » Le voilà décidément devenu le modèle des époux. Ce changement est bien brusque, rien ne l'avait fait pressentir; cependant beaucoup de critiques l'ont cru sincère. Il y en a même qui se sont attendris d'une façon très touchante sur cette affection si cruellement brisée. J'avoue que je suis moins disposé qu'eux à m'émouvoir; je trouve que cette passion subite n'a jamais un air bien naturel. Les éloges qu'Ovide donne à sa femme ne sont pas désintéressés. S'il lui promet libéralement l'immortalité, comme il l'avait déjà promise à Corinne, c'est à la condition qu'elle fera tous ses efforts pour le tirer de Tomi. Aussi finit-on par soupçonner que tous ces grands sentimens s'adressent plutôt à une personne influente qu'à une femme tendrement aimée. Lorsqu'il lui parle, il ne paraît pas douter de son dévouement; il en est moins certain quand il écrit aux autres. « Assurément, dit-il à Rufus, ma femme est bien disposée pour moi par elle-même; mais, quand vous la conseillez, elle se conduit encore mieux. » Voilà, il faut le reconnaître, une confiance



assez tempérée. Il en vint même, quand il vit qu'elle ne réussissait pas à le sauver, à ne plus lui cacher sa mauvaise humeur. « Tu veux que je te dise ce que tu dois faire; ne le demande qu'à toi-même : tu trouveras facilement la réponse, si tu veux la trouver. Je t'ai louée bien souvent dans mes vers; peut-être se demandera-t-on plus tard si tu mérites ces éloges. Prends garde que l'envie n'ait le droit de répondre : Cette femme n'a rien voulu faire pour le salut de son mari. » Je sais que le malheur rend injuste, cependant l'amertume et la persistance de ces plaintes laissent croire qu'elles pourraient bien être fondées. On n'apprenait pas le dévouement auprès de Livie, et il est bien possible qu'instruite à cette école la femme d'Ovide ait plus songé à ménager son influence qu'à défendre son mari.

Toutes ces supplications d'Ovide à sa femme et à ses puissans amis ne sont rien, on le comprend, auprès de celles qu'il adresse à Auguste. Il le flattait déjà avec bassesse avant sa disgrâce; il ne garda plus aucune pudeur quand il fut malheureux. Ce n'est pas assez de le mettre au-dessus des héros de l'antiquité; il lui sacrifie sans scrupule tous les dieux de l'Olympe. S'il le compare à Jupiter, c'est pour ajouter aussitôt que l'un est un dieu imaginaire, tandis que l'autre est un dieu visible. Le jour où son ami Cotta lui envoie les images de l'empereur et de sa famille est un jour de fête pour cette pauvre maison de Tomi. Le poète ne se lasse pas de les contempler. Il leur construit une chapelle; il leur fait dévotement sa prière. « Ma tête tombera de mes épaules, mes yeux sortiront de leurs orbites, avant que je souffre, ô divinités chéries, que vous me soyez arrachées. Vous êtes le port et l'autel de mon infortune. Si le Gète vient pour me tuer, il vous trouvera pressées sur ma poitrine. » C'est le délire de l'adulation. Il a pourtant des flatteries plus savantes encore et plus raffinées. Croirait-on que les vertus d'Auguste qu'il célèbre le plus volontiers sont précisément sa clémence et sa bonté? Tous les malheurs qui le frappent ne l'empêchent pas de dire « qu'il n'y a rien dans l'univers de plus doux que César. » Jamais il ne s'est plaint à lui d'avoir été trop rigoureusement traité. Au lieu de lui reprocher son exil, il le remercie de lui avoir laissé la vie. « Je craignais tout, lui dit-il, parce que j'avais tout mérité; mais ta colère a été moins grande que ma faute. » C'est tout à fait ainsi que dans les monarchies de l'Orient il est dans l'étiquette que la victime commence par demander pardon au bourreau.

Quelque indulgence que nous ayons pour un si grand malheur, ces flatteries honteuses, cette attitude bassement résignée, nous répugnent. On les lui reprochait déjà de son temps, et il répondait avec une franchise qui nous désarme : « Dites, si vous le voulez,

que j'ai les sentimens d'une femme; je reconnais que mon âme est faible dans l'infortune. » C'est sur la nature qu'il rejette la faute. « J'étais né pour le repos et les loisirs; j'avais horreur des affaires sérieuses; je ne connaissais pas la peine. » Peut-être aurait-il été plus juste de s'en prendre à la façon dont il avait vécu jusque-là. La vie du monde a quelque chose d'amollissant; elle peut ajouter à la valeur d'un homme médiocre, mais un homme distingué y perd son temps et sa force. Ce frottement de tous les jours, qui donne aux caractères le brillant et le poli, leur ôte une partie de leur vigueur. Il en est des âmes comme des corps : l'aisance du maintien et la grâce des attitudes ne s'obtiennent qu'aux dépens de la fermeté, et d'ordinaire on ne s'assouplit qu'en s'énervant. Le vieux Varron, qui n'était qu'un paysan et qu'un mal-appris, supporta courageusement la mauvaise fortune. « En quelque lieu que vous soyez, disait-il à ceux que l'exil effrayait, la nature n'est-elle pas partout la même? » Au contraire, Cicéron, Ovide et Sénèque, des gens d'esprit, habitués à fréquenter les sociétés élégantes, quand il leur a fallu quitter Rome, ont passé leur temps à gémir. C'est que la vie mondaine crée en dehors des besoins véritables une foule de besoins imaginaires, et il arrive de ceux-là comme des affections déraisonnables : ils s'emparent du cœur plus fortement que les autres, et l'on ne peut plus supporter d'en être privé. C'est le monde et ses plaisirs qu'Ovide a le plus vivement regrettés. — Sa pensée ne quitte jamais ces réunions distinguées dont il était l'âme; il songe à ces lectures publiques où ses vers étaient accueillis avec tant d'applaudissemens; des rivages du Pont-Euxin, il croit voir « ces temples, ces théâtres de marbre, ces portiques, ces gazons du champ de Mars et ces beaux jardins publics où se promène la jeunesse. » Quand revient l'époque de quelque fête, il en suit de loin tous les incidens; on dirait vraiment qu'il y assiste. « Maintenant on monte à cheval; voici l'heure où l'on s'escrime dans des combats pacifiques. On lance la balle ou le disque. Le théâtre s'ouvre, et chacun applaudit avec passion les acteurs qu'il préfère. » Lorsqu'il envoie à Rome un de ses livres, il part avec lui, et son imagination l'accompagne. Qu'il est heureux de revoir encore une fois ces lieux qu'il ne peut oublier ! Voilà le Forum, la voie Sacrée, le temple de Vesta; cette porte ornée d'une couronne de chêne, Ovide la reconnaît bien, c'est celle du Palatin. Il y pénètre ou plutôt il s'y glisse, il s'y traîne en suppliant pour désarmer « la divinité terrible dont il n'a que trop senti la puissance (1). » Au retour de ces voyages

(1) On sait que dans ce voyage poétique l'énumération des lieux est si exacte, qu'elle a guidé M. Piétra Rosa, l'intelligent directeur des fouilles du Palatin, dans les travaux qu'il accomplit pour la restitution du palais des césars.

imaginaires où il avait entrevu pour un moment toutes les élégances de la vie et tout l'éclat de la civilisation, on comprend combien cette pauvre ville de Scythie lui semblait déserte et misérable. C'est alors que son courage l'abandonnait et qu'il disait avec désespoir : « je n'ai plus de cœur qu'à pleurer. »

Ovide passa huit ans entiers à Tomi. Il eut le temps d'apprendre la langue du pays, et, comme il était un poète incorrigible, il finit par faire des vers sarmates. Les habitans, tout barbares qu'ils étaient, furent flattés d'avoir conquis un si grand écrivain, et ils le comblèrent de distinctions. Le sénat et le peuple de Tomi (1) lui accordèrent l'immunité de toutes les charges; les villes voisines suivirent cet exemple. On lui décerna même une couronne de lauriers, et il nous dit qu'il ne l'accepta qu'à regret. C'est qu'il songeait sans doute à d'autres triomphes plus retentissans dont il était privé. Les années s'écoulaient sans que rien pût guérir ce cœur blessé; jusqu'à la fin il eut les yeux fixés sur la ville « qui des sept collines regarde à ses pieds l'univers soumis. » Il ne se résigna jamais à ne pas la revoir. Les mécomptes qu'il avait subis ne l'empêchaient pas d'espérer. Il prétend qu'au dernier moment son ami Fabius Maximus avait réussi à fléchir Auguste; mais Fabius, victime d'une intrigue de cour, fut obligé de se tuer, et Auguste ne lui survécut que peu de temps. Ovide s'empressa d'élever un temple au dieu qui venait de mourir, et de chanter ses louanges dans un poème gète; puis, après s'être mis en règle avec l'empereur défunt, il se tourna vers l'empereur nouveau et recommença ses supplications. Il connaissait pourtant Tibère, et il devait savoir ce qu'on pouvait espérer de sa clémence. Aussi trouve-t-on parfois dans ses derniers vers un accent de sombre résignation qui ne lui est pas ordinaire. « Pardonnez-moi, mes amis, si j'ai trop compté sur vous; c'est une faute dont je veux enfin me corriger... Je suis venu dans le pays des Gètes, il faut que j'y meure, et que mon destin s'achève comme il a commencé. Que ceux-là s'attachent à l'espérance qui n'ont pas toujours été trompés par elle. Quand l'espérance n'est plus permis, le mieux est de savoir désespérer à propos et de se croire une fois pour toutes irrévocablement perdu. Il y a des blessures qui s'enveniment par la peine qu'on prend pour les guérir; il valait mieux n'y pas toucher. On souffre moins à périr englouti tout d'un coup dans les flots qu'à les fatiguer d'un bras impuisant. » Mais ce ne sont que des éclairs; au fond du cœur, il s'obstinait à espérer, et après quelques momens de découragement il se

(1) C'est la façon ambitieuse dont les magistrats municipaux de Tomi sont désignés dans une inscription du temps d'Hadrien.

remettait à flatter et à prier, comme si l'âme cruelle et dédaigneuse de Tibère pouvait être sensible à la prière ou aux flatteries. Il était occupé à revoir son poème des *Fastes* pour y introduire quelques allusions au nouveau règne et quelques éloges de plus de l'ancien quand la mort le surprit à cinquante-neuf ans.

L'exil d'Ovide et les incidens qui s'y rattachent appartiennent à l'histoire politique de Rome autant qu'à son histoire littéraire. Ils nous font assister au déclin de ce règne dont Horace et Virgile avaient salué les débuts triomphans. Ils nous montrent par quels degrés un prince qui jusque-là avait usé modérément de son autorité, attristé par le mauvais succès de ses réformes, aigri de la résistance inattendue qu'elles rencontraient, impitoyable pour tous ceux qu'il soupçonnait de l'avoir encouragée, fut entraîné par sa colère à s'écarter de la conduite habile et généreuse qu'il avait suivie, et, après s'être glorifié longtemps de respecter la liberté de parler et d'écrire, finit par condamner les écrivains à l'exil et les livres au feu, en sorte que, selon le témoignage de Dion, il devint à charge aux Romains, qui l'avaient tant admiré, et que le monde se sentit soulagé quand il mourut. Les dernières années d'Auguste, comme celles de Louis XIV, nous enseignent qu'il est difficile au pouvoir absolu de se maintenir et de durer, et que le temps, qui affermit les autres régimes, use celui-là. C'est une leçon qu'il importe de recueillir, et il faut bien remarquer qu'elle est d'autant plus convaincante qu'on accorde à ces princes plus de qualités et de talens. J'ai peine à comprendre ces imprudens amis de la liberté qui croient la servir en établissant, au mépris de l'histoire, qu'Auguste n'était qu'un fourbe médiocre et Louis XIV qu'un égoïste solennel. Si on les croit sur parole, les partisans du pouvoir absolu ne manqueront pas de prétendre que ce gouvernement n'est pas responsable de l'usage maladroit qu'on en a fait, et il se trouvera sans doute quelque ambitieux qui, se croyant plus habile que les autres, ne désespérera pas de réussir où ils ont échoué. Au contraire, en accordant à ces grands hommes tous les éloges qu'ils méritent, on peut dire que l'expérience est faite et qu'on n'a plus aucun besoin de la recommencer. C'est l'enseignement que nous donne l'histoire des dernières années d'Auguste étudiées dans les ouvrages d'Ovide.

GASTON BOISSIER.

---

LE

MÉTAYAGE ET LA CULTURE

DANS LE PÉRIGORD

---

VOYAGE AU CHATEAU DE MONTAIGNE.

---

C'est au sein de nos populations rurales qu'on peut le mieux étudier les problèmes si divers et si complexes que leur état soulève aujourd'hui, et qui intéressent si vivement la prospérité agricole et la richesse générale du pays. On s'en ferait difficilement une idée exacte, si l'on ne connaissait pas la vie journalière, les besoins, les ressources, les mœurs des familles. Sous ce rapport, il ne nous paraît pas indifférent, surtout au lendemain de l'enquête agricole, de considérer et de décrire un groupe considérable par le nombre des individus qu'il englobe, curieux par les circonstances singulières dont il est environné, celui des métayers du Périgord. A dire vrai, nous ne faisons ainsi que poursuivre sur un terrain nouveau un ordre d'études économiques et morales dès longtemps commencées dans la *Revue* sur les conditions du travail et sur l'existence des familles ouvrières dans les différentes régions de la France. Après avoir examiné en dernier lieu de quelles ressources était redevable à l'industrie proprement dite une tribu placée sur un sol presque infécond comme les plateaux et les ravins du Jura (1), nous voudrions vérifier quel est le résultat du travail des champs

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juin 1864, le *Jura industriel*.



pour une population presque entièrement agricole, telle que celle du Périgord (1).

Le métayage touche d'ailleurs par plus d'un côté à des questions fort controversées et fort importantes; il s'applique dans le département de la Dordogne, l'un des plus vastes de la France (918,256 hectares), aux neuf dixièmes des terres. Il s'en faut de beaucoup, comme on le sait, que la question soit chez nous particulière au Périgord. La région du sud-ouest, dont la Dordogne n'est qu'un fragment, a été justement nommée par M. de Lavergne la terre classique du métayage. Si l'on considère en outre qu'il est adopté dans la plupart de nos départemens du centre, sur certains points de ceux de l'ouest et çà et là dans des départemens isolés, on ne s'avance pas trop en affirmant que ce même régime intéresse un tiers environ du territoire national (2). Autant de raisons pour s'en préoccuper partout; mais dans le Périgord on ne le rencontre pas seulement sous une forme très compacte et à peu près exclusive, on le trouve encore presque à l'état primitif. Tandis qu'il est en voie de transformation partielle plus ou moins lente, quoique incontestable, dans l'ouest depuis une trentaine et dans le centre depuis une vingtaine d'années, c'est d'hier seulement qu'on a songé, dans la région qui nous occupe, à mettre en relief quelques essais d'amélioration, en vue de stimuler et de soutenir dans la carrière des réformes les initiatives individuelles.

Après avoir échappé en tout lieu et durant des siècles à toute discussion et par suite à toute lumière, la vieille méthode du métayage est sortie depuis quelques années des ombres et du silence qui l'enveloppaient. On le doit sans doute à l'esprit général de notre temps; mais on le doit aussi à la louable intervention de quelques sociétés d'agriculture, celles de l'Allier, du Berri, des Landes. A Périgueux même, lors du concours régional en 1864, une section spéciale affectée aux produits des métairies avait obtenu soixante et onze médailles d'or, d'argent ou de bronze. Ajoutons que, sur les cent soixante et une questions posées dans le programme de l'enquête officielle récemment accomplie, il en est deux qui concernent le métayage. Il y a là une nouvelle preuve du mouvement

(1) Sur 502,673 habitans, d'après le recensement de 1866, la Dordogne n'en compte pas moins de 376,000 appartenant aux familles agricoles.

(2) Le métayage s'applique à la culture de 11 millions d'hectares pour toute la France. Or, si des 54 millions d'hectares qui composent notre territoire (la Corse comprise) on retranche les landes et bruyères, les bois et forêts, le lit des fleuves, le sable des rivages de la mer, le sol des villes, des routes, etc., il ne reste plus qu'environ 35 millions d'hectares livrés à la culture. — Hors de France, le métayage embrasse plus de la moitié de l'Europe, en laissant de côté la Russie.

qui s'opère; il ne faudrait pas cependant attendre des réponses faites de bien vives clartés. Tout un côté de la question, celui-là précisément qui touche de plus près à l'existence des masses, ne peut guère se révéler dans une enquête administrative. La solennité même devient une cause d'embarras et d'équivoque. C'est toujours chez le métayer, c'est dans son étable, dans sa grange, dans ses champs, sur les marchés où il conduit son bétail, qu'il convient surtout de chercher des élémens d'information. Sur les rapports entre le propriétaire et le tenancier, les observations ne peuvent jamais être ni trop immédiates ni trop dégagées de tout appareil. Le moment ne saurait donc être plus opportun pour considérer le sujet en lui-même, surtout quand on l'envisage dans un cadre où il apparaît aussi nettement avec ses traits natifs que sur le sol périgourdin.

Le point central de nos observations, nous le prenons au milieu d'un vaste domaine livré depuis des siècles au métayage, le domaine de Michel Montaigne. Sur ce terrain, autour de l'antique château où l'auteur des *Essais* est né et où il est mort, où il s'était retiré à l'âge de trente-huit ans, « ennuyé déjà depuis longtemps de l'esclavage de la cour et des charges publiques, » et où il a composé son livre immortel, la question spéciale que nous avons en vue se mêle à des souvenirs et à des circonstances singulièrement propres à piquer la curiosité. Et d'ailleurs, pour l'étude des phénomènes qui se rattachent au métayage, je n'aurais pu, quant à moi, trouver nulle part d'aussi favorables conditions. D'inappréciables facilités m'étaient offertes par le propriétaire actuel du château de Montaigne, M. Magne, mon hôte, souvent dans mes recherches mon conseil et mon guide. Pour étudier les plus lointaines traditions de l'exploitation des champs, j'ai trouvé sous son toit toutes les publications contemporaines ayant trait à l'auteur des *Essais*, à sa famille et à son domaine. En outre les pièces inédites ne me faisaient pas défaut : anciens titres de propriété, baux remontant à plusieurs siècles, d'autant plus propres à élucider le problème que l'aspect des choses a moins changé dans ces régions.

Ces renseignemens, si complexes dans leur origine, quoique dirigés vers un but unique, nous permettront de faire bientôt connaissance avec le pays même, avec le caractère et les habitudes des métayers périgourdins; mais tout d'abord, puisque nous sommes à Montaigne, on ne nous reprochera point de fixer un moment nos regards sur cette illustre demeure encore toute remplie des traces de son ancien possesseur, et où tant de traits répandent de précieuses clartés sur la physionomie générale de la province. On n'en saisira que mieux ensuite l'état dans lequel nous arrive à travers

les siècles la question du métayage, comme aussi les conditions intrinsèques de ce régime, les nécessités traditionnelles qui en découlent, et les améliorations qu'il doit nécessairement recevoir pour participer désormais au caractère progressif de notre société.

## I.

Le Périgord mériterait d'être visité pour lui-même et sans autre motif de curiosité. Les richesses si diverses que la nature y déploie, la plantureuse vigueur du sol sur tant de points, les pittoresques ondulations de coteaux fertiles et verdoyans, les vastes forêts de châtaigniers séculaires qui impriment à certains districts un air de majestueuse sévérité, comme aussi de nombreux monumens archéologiques épars en vingt endroits, suffiraient pour y attirer le flot sans cesse grossissant des voyageurs de fantaisie. Sur les rives d'aucun de nos fleuves on ne rencontre de vallées plus riches, plus riantes, plus animées, où l'on serait plus tenté de s'arrêter, que les vallées de la Dordogne et de l'Isle. Quoique profondément dissemblables l'une de l'autre, — celle-ci rappelant les rives plus septentrionales de la Loire, celle-là toute méridionale dans ses paysages et ses perspectives, — elles ont cependant ce trait commun, que la vie semble y couler à pleins bords.

Auprès de Périgueux, dans la verte et large plaine qui s'étend des murs de la cité jusqu'au gracieux clocher de Trélissac, la vue plonge au loin sur une suite de jardins, de bois, de prairies, d'habitations de plaisance capricieusement posées près du cours sinueux de l'Isle ou sur les hauteurs qui le dominant. Justement fière de ses antiquités romaines et gauloises, de ses églises romanes, de ses constructions du moyen âge, de ses larges promenades débouchant sur les plus beaux sites des campagnes environnantes, la ville de Périgueux peut passer pour une de nos cités de second ou de troisième ordre les plus originales et les plus attrayantes. Avec ses excellentes terres à blé, avec ses nombreux vignobles, avec ses vergers et ses pâturages, le Périgord fournit à tous les besoins de la vie matérielle. Il possède en outre un produit bien différent et fort recherché, dont la valeur capricieuse ne fait que grandir avec les goûts luxueux de notre temps. Néanmoins, bien que son nom soit lié indissolublement à celui du Périgord, la truffe n'est pas le produit principal du pays; elle n'occupe qu'un rang très secondaire sur l'échelle de ses richesses. Les principales sont dans le présent les céréales, les bestiaux et les vins, puis viennent les bois de toute sorte, puis les divers minéraux, enfin les produits de basse-cour, les plantes légumineuses et les fruits. Pour l'écoulement de

ses vins, le Périgord, qui n'avait eu longtemps que la clientèle des départemens les plus voisins du centre de la France, gagne chaque jour du terrain du côté de Paris et des localités de l'ouest et du nord-ouest. Les vins blancs de Bergerac s'enlèvent aujourd'hui aussitôt après la récolte pour être débités comme vin nouveau ou *vin doux*. La culture de la vigne, la plus productive de toutes, ne demande qu'à se développer sur un sol qui lui convient à merveille, et qui peut d'ailleurs convenir également à des cultures industrielles plus rémunératrices que celle du blé. Observation analogue pour l'élevage du bétail, susceptible d'un incalculable accroissement, grâce aux marchés de Paris et de divers grands centres de population dans le midi. Quant aux produits de basse-cour, aux légumes et aux fruits, on ne paraît pas soupçonner l'étendue des profits qu'on en pourrait tirer. Il ne faudrait pourtant que quelques efforts, quelques perfectionnemens dans la culture, quelques changemens peut-être dans les espèces pour élargir notablement la place si étroite qu'occupe cette région dans l'approvisionnement de la capitale. On n'a qu'à consulter et à suivre l'exemple d'autres provinces bien moins favorablement placées que le Périgord. Ces perspectives s'ouvrent d'elles-mêmes avec l'état actuel des voies de communication, si notablement amélioré depuis une trentaine d'années, et qui était resté, durant plus de trois siècles, tel ou peu s'en faut que l'avait vu l'auteur des *Essais* (1).

Grâce aux chemins de fer qui traversent la contrée de part en part, de l'est à l'ouest et du nord au sud, et qui n'attendent plus que quelques complémens, rien n'est plus aisé désormais que de se rendre au manoir de Michel Montaigne. On quitte à Libourne le chemin de fer de Paris à Bordeaux pour prendre une route très commode, tracée presque en ligne droite près de la Dordogne. On la suit jusqu'au village de La Mothe-Montravel en traversant l'élégante petite cité de Castillon, où la puissance anglaise en Guienne a reçu le dernier coup en 1453, quatre-vingts ans avant la naissance de Montaigne. On laisse à quelques pas sur la droite la tombe de Talbot, ce héros légendaire, si diversement traité par la fortune, et à qui pourtant elle parut vouloir épargner la douleur de

(1) Le département de la Dordogne a fini presque entièrement le réseau de ses routes départementales et de ses chemins de grande communication, et fortement avancé l'exécution de ses chemins d'intérêt commun. D'après un remarquable rapport de l'ingénieur en chef, M. Gonnaud, sur l'établissement des chemins de fer départementaux, il possède 1,024 kilomètres de routes départementales, 1,546 kilomètres de chemins de grande communication, 904 kilomètres de chemins d'intérêt commun, sans parler de 360 kilomètres de routes impériales, 338 kilomètres de voies navigables et 259 kilomètres de chemins de fer en exploitation.

survivre à sa dernière défaite (1). Une fois à La Mothe, on n'a plus à parcourir, pour atteindre le but, que deux ou trois kilomètres le long de collines très fertiles, quoique fortement accidentées.

Bien que placé au faite de ces coteaux, mais en partie voilé par une épaisse futaie de vieux chênes, le château ne laisse apercevoir au visiteur arrivant par cette route que ses tourelles élevées, et — seulement encore à partir du village de Saint-Michel-Montaigne (2), qui confine à la propriété. Une courte avenue d'acacias et de platanes conduit à la principale entrée, dont la physionomie n'a pas changé depuis le xvi<sup>e</sup> siècle. On reconnaît bien, en la voyant se replier tortueusement sur elle-même, qu'elle date d'une époque où les habitations isolées n'étaient pas sûres, et où, sans avoir la prétention, comme le déclare quelque part Montaigne, de se défendre contre les gens de guerre, on pouvait du moins songer à se mettre à l'abri des vagabonds et des rôdeurs, et à se prémunir contre un coup de main.

Le passage une fois franchi, on pénètre dans une très vaste cour carrée, fermée de trois côtés par les dépendances de l'habitation, et dont le château occupe le quatrième côté, le plus reculé vers l'ouest. De cette cour, point de perspective, et on se demanderait volontiers à quoi bon « une maison juchée sur un tertre, comme dict son nom, » si l'horizon y est ainsi borné de toutes parts; il n'en est rien cependant : l'autre façade du château donne sur une terrasse splendide, d'où l'œil peut embrasser une immense étendue de pays. Des hauteurs pittoresques couronnées de villages, de clochers, de vieux castels, les uns en ruine, les autres encore habités, de maisons de campagne toutes modernes, se dessinent devant vous dans le lointain sur un large demi-cercle. Plus près, sur la crête d'une éminence abrupte, se dresse une tour délabrée d'une apparence encore altière, dernier débris du magnifique château de Gurson, qu'habitait au temps de Montaigne cette Diane de Foix, comtesse de Gurson, à qui est dédié le beau chapitre *de l'institution des enfans*, où l'auteur d'*Émile* a dû puiser plus d'une heureuse inspiration. Immédiatement au-dessous de soi, une plaine vers laquelle on descend par une pente très raide, et que parsèment les maisons des métayers, étale aux regards comme un vaste jardin anglais qui s'est formé tout seul à des époques inconnues, et où les perspectives semblent avoir été ménagées avec goût par

(1) Il a été question dans ces derniers temps d'élever une chapelle commémorative sur le *tumulus* de Talbot.

(2) C'est le nom de la commune où le château est situé. — Une église romane, un presbytère, une maison d'école, un inévitable cabaret, et depuis quelques mois une boulangerie, voilà tout le village.



un artiste expérimenté. C'est un assemblage de prés, de champs labourés, de jardins, de futaies, de taillis, de groupes d'arbres verts jetés çà et là sur les ondulations d'un terrain que parcourt capricieusement cette rivière de la Lydoire, si souvent mentionnée par Montaigne.

En l'état actuel (1), le château se compose de cinq pavillons de dimensions inégales, surmontés de toits aigus comme les toits du palais de Fontainebleau, et flanqués, sur la cour et sur la terrasse, de deux tours, l'une ronde et l'autre octogone, et de deux tourelles. La tour de Montaigne est elle-même un assez bizarre assemblage de trois tours de largeur différente, quoique d'une égale hauteur. Placez au sommet la grosse cloche qui en a été jadis enlevée et qui sonnait « tous les jours l'*Ave Maria* à la diane et à la retraite, » réédifiez la tour de Madame, sur les murailles rebâties du château mettez au-dessus des portes et des croisées les riches sculptures en pierre qui les couronnaient, et vous aurez sous les yeux l'habitation telle qu'elle était au xvi<sup>e</sup> siècle. A l'intérieur de la tour, toutes les distributions anciennes décrites dans les *Essais* existent encore. La bibliothèque, « la librairie, » que Montaigne qualifiait de « belle entre les librairies de village, » est vide; on y voit seulement les crampons de fer qui soutenaient les livres « rengez sur des pupitres à cinq degrez tout à l'environ. » Les inscriptions, au nombre de cinquante-quatre, dans lesquelles semble se refléter sous différens aspects la pensée des *Essais*, restent très lisibles sur les soliveaux du plafond (2). C'est dans cette tour qu'il faut relire les *Essais*; on dirait que des murs s'échappent, pour éclairer cette lecture, des lumières inattendues. Mille traits inaperçus jusque-là viennent soudain frapper les regards. En fait, cette tour était pour Montaigne un véritable observatoire : non qu'on le vît souvent à sa fenêtre contemplant les étoiles ou suivant d'un œil curieux les voyageurs qui approchaient de sa demeure; ce qu'il

(1) Depuis la mort de Michel Montaigne, son château a traversé des fortunes diverses, successivement abandonné aux injures du temps, dégradé par la main des hommes, et enfin depuis quelques années restauré peu à peu sur ses bases anciennes. Il y a moins de quinze ans, la chapelle était un magasin de pommes de terre; la chambre à coucher de Michel Montaigne, celle où il a rendu le dernier soupir, servait de chenil. La tour de Madame était tombée sous le marteau pour alimenter de ses débris un four à chaux, et la tour de Montaigne, située à un autre angle de la cour, eût subi le même sort, si l'on n'eût fait entendre la menace de la classer parmi les monumens historiques. C'est au propriétaire actuel qu'on doit la conservation et la restitution de cette antique demeure. Les pavillons abattus sont déjà relevés. Les anciennes fondations, recherchées avec soin et retrouvées, ont permis de suivre le premier plan. Les renseignemens épars dans les *Essais* aident à compléter ce travail de restauration.

(2) On peut les étudier dans l'ouvrage intitulé *Montaigne chez lui*, par M. le docteur Galy.

observait là, c'était lui-même. « C'est moy que je peinds, a-t-il dit... Je suis moy-mesme la matière de mon livre... je ne vise icy qu'à des̄couvrir moy-mesme... »

Il n'est sans doute personne ayant lu les *Essais* qui n'ait éprouvé le désir de visiter l'asile où ces peintures ont été tracées. Nulle part la curiosité publique, qui s'attache d'ordinaire aux lieux qu'ont habités les personnages illustres, ne s'explique mieux qu'au sein de « ces douces retraites paternelles » consacrées par leur maître « à sa liberté, à sa tranquillité et à ses loisirs. » Son livre à la main, on peut y suivre sa vie et ses travaux, principalement dans la tour, dont il a dit : « Je suis sur l'entrée, et veois soubs moy mon jardin, ma bassecourt, ma court et dans la plupart des membres de ma maison. Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un aultre, sans ordre et sans desseing, à pièces descousues... Je passe là et la plus part des jours de ma vie, et la plus part des heures du jour... C'est là mon siège... »

Avec des détails aussi précis, il ne faut pas un grand effort d'imagination pour se représenter, rêvant dans ce large fauteuil qu'on garde comme un débris de son mobilier, l'aimable philosophe qui, sans colère, sans récrimination contre le passé, contribua si efficacement à introduire la méthode de l'observation dans le domaine des sciences morales.

Montaigne possédait autour de son château une douzaine de métairies dont les noms subsistent encore. Cela composait tout son domaine. Il n'avait rien ajouté à son manoir, il n'en avait rien retranché, n'ayant point les goûts somptueux de son père, craignant, comme il le dit lui-même, « le soing et la dépense, » n'ambitionnant que « la réputation de n'avoir rien acquis non plus que rien dissipé. » La fameuse « galerie de cent pas de long et douze de large » qu'il s'était promis de construire « comme promenoir » de chaque côté de la tour, resta toujours à l'état de projet. Une petite pointe de vanité dont il ne sut se défendre l'entraîna pourtant à faire sculpter çà et là sur les portes et façades son cordon de Saint-Michel. On sait en effet qu'il était depuis 1571 chevalier de cet ordre, car, bien que sa famille se fût enrichie dans le commerce, il comptait trois générations de noblesse, était seigneur de fief, et à ce titre, chose assez peu connue, vassal de l'église de Bordeaux. Cette circonstance n'empêcha pas le Béarnais, passant par là au lendemain de la bataille de Coutras, de venir lui demander l'hospitalité. C'était en 1584. « Le roi de Navarre, dit Montaigne, ne souffrit ny essai ny couvert, et dormit dans mon lit... Au partir de céans, je lui fis eslancer un cerf en ma forest, qui le promena deux jours. » On pourra se demander à ce propos si le futur roi de France et

son hôte, tout en courant le cerf, causèrent ensemble un moment d'améliorations agricoles, du sort des paysans et de la fameuse « poule au pot. » Réflexion faite, je suis porté à croire que l'ami de Sully aurait pu dès lors, en matière d'économie rurale, en remonter à Montaigne, qui nous confesse si ingénument en plus d'un endroit son ignorance sur ce point.

Cependant il n'est pas sans intérêt de se demander si ce grand prince, ayant sous la main un pareil homme et discourant avec lui des choses du temps, n'avait pas éprouvé quelque envie de l'attacher à son conseil. On a peine à se figurer Montaigne ministre d'Henri IV. Les affaires publiques n'étaient point son lot; il en jugeait avec finesse à ses heures; mais, pour s'en occuper avec suite, il était trop songeur et trop distrait. Sa pénétration même, qui lui faisait voir à la fois tous les côtés des choses, l'eût rendu indécis. Le présent d'ailleurs ne suffisait pas à son active curiosité, qui l'emportait tantôt dans le passé, tantôt dans l'avenir, où il entrevoyait des réformes impossibles de son vivant, à peine mûres deux siècles après sa mort. Au pied des tours du château, entre ces coteaux dont la vigne tapisse les flancs, nous allons rencontrer les héritiers directs des tenanciers de Michel Montaigne, les humbles métayers d'à présent, et leur état, analogue à celui des autres métayers du Périgord, va nous révéler quelques-uns des effets du système qui régit ici le travail agricole.

Il y a dans les *Essais* un passage qui revient assez naturellement à l'esprit aussitôt qu'on songe à s'enquérir, sur le sol périgourdin et dans le district qu'habitait Montaigne, de l'état et des besoins des familles agricoles. « Je louerois une âme à divers estages, qui sçache et se tendre et desmonter, qui soit bien partout où sa fortune la porte, qui puisse deviser avecques son voisin de son bastiment, de sa chasse et de sa querelle, entretenir avecques plaisir un charpentier et un jardinier. J'envie ceux qui sçavent s'appriivoiser au moindre de leur suite, et dresser de l'entretien en leur propre train.... » Voilà bien l'idée première des communications à établir entre les hommes occupant les situations sociales les plus différentes, afin qu'ils puissent se connaître, s'apprécier et s'aimer. Point de fierté avec les petits, c'est-à-dire avec ses inférieurs, tel est le sens des leçons de Montaigne. De son temps, c'était beaucoup; de nos jours, ce n'est point assez : le terrain s'est élargi, la nécessité qu'il signalait a pris un caractère plus général; la méthode qu'il préconisait est passée du domaine des simples relations individuelles dans celui de la morale sociale. L'esprit de bienveillance réciproque doit se marier désormais avec l'esprit d'égalité et de justice. C'est le progrès général, c'est le bien moral et matériel de la communauté

qui est devenu la fin de ces investigations relatives au travail, si fréquentes à notre époque, et dont ni Montaigne ni son siècle ne pouvaient soupçonner le futur essor.

Examiné de ce nouveau point de vue, l'état des métayers du Périgord provoque des impressions bien multiples et bien diverses. Les conditions élémentaires de leur vie matérielle n'offrent d'abord rien dont les regards soient attristés. La base essentielle de l'alimentation consiste dans un très bon pain de froment, auquel ne se mélange jamais, comme dans d'autres régions, la farine d'avoine ou la fécule grossièrement extraite des pommes de terre. Le maïs ne sert communément que dans la basse-cour, et on récolte peu de sarrasin. Reste le seigle, mais on le sème ici en petite quantité, et seulement en vue d'en avoir la paille, dont la longueur s'adapte à merveille à plusieurs usages agricoles. Notons en outre que le vin, — une des plus notables productions de tout le Périgord, paraît dans les campagnes sur toutes les tables. Point ou peu de métayers qui n'aient leur lot de vigne dont ils consomment d'ordinaire toute la récolte. Quelques-uns, si l'année est bonne, en peuvent vendre une ou deux pièces. Tous ont assez généralement l'habitude d'augmenter la provision du cellier à l'aide d'une sorte de piquette qui ne manque ni de saveur ni de montant.

A ces premiers éléments s'ajoute toujours en une quantité plus ou moins grande la viande de porc, surtout durant l'hiver. Les oies, qu'on élève en fort grand nombre dans la contrée, figurent également dans la consommation courante. On les conserve dans de larges pots de grès, sous le nom vulgaire de *confits*, pour en utiliser ensuite la graisse dans le ménage. Si répandu dans d'autres provinces, en Bretagne, en Normandie, en Flandre, l'usage du lait et du beurre est ici absolument inconnu. Comme on emploie les vaches au labourage au lieu des chevaux et des bœufs, elles n'ont point de lait, si ce n'est au moment où elles mettent bas et seulement pour la nourriture de leurs veaux. Les paysans de la contrée sourient de dédain et presque de pitié quand on leur apprend qu'ailleurs nombre de cultivateurs seraient bien surpris d'entendre dire qu'on peut se passer de laitage.

Dans ces conditions, on voit que, sans être misérable, la vie matérielle des métayers périgourdins est fort économique. Dès qu'on examine au contraire la culture intellectuelle de cette population, on est douloureusement affecté. Le département de la Dordogne ne vient qu'au quatre-vingtième rang en fait d'instruction primaire, tant l'ignorance y est générale. Les métayers ne songent même pas à l'instruction : ce n'est pas d'eux qu'on pourrait dire, en empruntant à Montaigne un vieux mot français, qu'ils se *tourneboulent*,

qu'ils se creusent la tête pour en acquérir les premiers élémens; mais là comme partout plus les gens sont pauvres, plus ils répugnent à envoyer leurs enfans à l'école. Or, la pauvreté étant l'habituelle condition de ces familles, l'insouciance à ce sujet peut passer pour un trait caractéristique des mœurs de la contrée. On a toujours quelques objections contre la fréquentation des écoles. Quand ce n'est pas l'éloignement de la classe, l'état des routes, la nécessité du travail dans les champs, c'est l'absence de vêtemens convenables. Une intervention bienveillante lève-t-elle cette dernière difficulté, on trouve encore dans un apparent oubli le moyen de se soustraire à la parole donnée. De cette façon, le mal se perpétue; la gêne entretient l'ignorance, si féconde elle-même en misères. J'ai vu des familles de métayers composées de trois générations, et dans ces nombreuses tribus nul ne savait lire ou écrire. Le nombre des écoles s'augmente ici cependant peu à peu, comme il s'augmente partout, grâce à des efforts bien dignes d'éloges; mais le nombre des élèves ne s'accroît point dans la même proportion (1). Il y a telle commune placée non pas au milieu d'un pays perdu, mais dans le plus proche voisinage du chef-lieu du département, dont l'école ne renferme pas une quarantaine d'enfans, garçons et filles, pour une population de douze cents habitans. Aux environs du château de Montaigne, la situation s'améliore plus sensiblement, grâce à l'aide et aux bons conseils. Seule pour le moment dans ce pays, l'action des influences locales peut amener des résultats un peu significatifs. Apathique par habitude plutôt que par nature, la population rurale du Périgord se montre rebelle à tout progrès, et il est bien rare de trouver chez les métayers le moindre désir d'améliorations quelconques. On déchire le sol, on y jette la semence suivant la routine traditionnelle, et c'est tout. Les méthodes les plus primitives, les instrumens les plus grossiers restent en faveur. Ce n'est pas qu'on se révolte contre les conseils; ais, à peine entendus, les voilà oubliés. La parole glisse sur ces esprits ignorans, ou plutôt elle est comme la graine de la parabole, que les oiseaux du ciel enlèvent avant qu'elle ait eu le temps de germer. Si l'on savait lire, on retiendrait mieux ce qu'on aurait vu dans un livre; on y croirait d'ailleurs davantage, l'autorité du précepte imprimé dépassant toujours dans l'opinion des masses l'autorité d'une recommandation purement verbale.

Dans la vie des familles, la même tendance se reproduit sous plus d'une forme. De prévoyance un peu réfléchie, vous n'en découvrirez nulle part. On se montre économe, c'est vrai, mais par

(1) En 1866, le nombre des écoles dans le département était de 822, dont 339 pour les enfans des deux sexes, 212 pour les garçons seuls et 271 pour les filles. Il restait 29 communes qui en étaient dépourvues.



habitude, non par raisonnement. Vivre au jour le jour, achever une année sans avoir manqué des choses tout à fait indispensables, en recommencer une autre avec la même disposition d'esprit, telle est la règle la plus commune. Aussi n'est-il pas surprenant de voir les habitations le plus souvent mal tenues. Sur vingt maisons de métayers, c'est à peine si on en distingue une, parfois deux où se manifeste quelque goût de la propreté intérieure. On y chercherait en vain cette netteté, cet ordre, ce soin, qui, dans le nord et dans l'est de la France comme le long du cours de la Loire par exemple, prêtent un charme si réel aux moindres demeures champêtres.

Les ressources des cultivateurs se bornent strictement du reste à celles qu'ils tirent de leurs terres. Aucune espèce d'occupation accessoire, aucun genre de travail productif ne se joint à la culture du sol. On trouvait jadis dans les campagnes quelques tisseurs de toile; cette débile industrie a dû tomber devant la concurrence des pays de grande production. Quelques femmes filent encore la laine à la quenouille en allant garder les bestiaux; mais un si chétif appoint ne mérite pas d'entrer en ligne de compte. La seule addition un peu notable que peut recevoir le budget des familles vient de la mère, lorsqu'elle prend chez elle un nourrisson. Du chiffre de 3 à 4 fr. où elle était il n'y a pas encore très longtemps, la rétribution mensuelle des nourrices s'est élevée à 20 ou 25 fr. Un tel appât est de nature à tenter le paysan, surtout dans un milieu où l'argent n'est pas commun. J'ai pu moi-même constater en plus d'une occasion que les regards se tournaient de ce côté-là.

Cette industrie, car malheureusement c'en est une, prendra sans doute en ce pays d'assez larges développemens. Grâce aux chemins de fer, les nourrices périgourdines pourront venir à Paris faire concurrence aux célèbres nourrices de la Bourgogne et de la Normandie. Avec l'habitude qu'elles ont de se marier extrêmement jeunes, les femmes de la vallée de la Dordogne auraient d'ailleurs une longue carrière devant elles. A peine en effet les filles ont-elles atteint l'âge légal de la nubilité qu'elles s'empressent de contracter mariage. Dans les villes comme dans les villages périgourds, où, pour le dire en passant, le type féminin est remarquable d'élégance et de fraîcheur, rien de plus ordinaire que de rencontrer des jeunes femmes de seize ans portant déjà leur premier-né sur leurs bras. De leur côté, les garçons suivent d'assez près l'exemple des filles : ils se mettent en ménage aussitôt qu'ils sont libres, c'est-à-dire dès qu'ils ont satisfait à la loi du recrutement. Cet usage s'accorde avec l'intérêt évident d'une population agricole, le cultivateur ne pouvant jamais trop tôt recevoir l'aide de ses enfans dans son rude travail. C'est assez dire, en ce temps où la question du recrutement inquiète nos campagnes, que l'intérêt de l'agriculture s'élève

hautement contre tout système d'organisation militaire qui retarderait pour les garçons l'époque du mariage. Le pays où nous sommes atteste d'ailleurs à un autre point de vue que les mariages précoces contribuent puissamment à conserver les mœurs : les enfans naturels y sont rares. L'opinion commune attache à certaine faute l'idée d'une déchéance morale irréparable.

On s'aperçoit qu'il ne faudrait pas juger des ménages du pays de Montaigne par quelques boutades des *Essais*. Lorsque l'auteur dit quelque part « un bon mariage, s'il en est, » ou bien : « J'aurois fuy d'espouser la sagesse, quand mesme elle l'auroit voulu, » ce n'est pas à autrui qu'il pense, c'est à lui-même; on devine à ce langage qu'il n'avait pas été parfaitement heureux avec sa femme, M<sup>lle</sup> de Chassigne, quoiqu'il en ait eu cinq filles; mais Montaigne se fût-il trouvé mieux d'une autre alliance? Il est permis d'en douter : non pas que le goût de la méditation doive rendre insensible aux joies et aux épanchemens de la famille, le cœur n'abdique pas si facilement ses droits; mais l'erreur de Montaigne vient d'un vice d'éducation trop commun parmi les contemporains de Brantôme : il n'avait compris, comme en témoignent cent passages des *Essais*, ni la dignité de la femme ni le dévouement de la mère.

Tout cela cependant ne l'empêchait pas d'admirer les habitudes de la population rurale dont il était environné, lui qui disait si bien : « Les païsans simples sont honnestes gents. » Or ces honnêtes gens regardent ici le mariage comme un état naturel à l'homme aussitôt qu'il atteint l'âge viril. Ils y voient une étroite communauté des intérêts aussi bien que des sentimens. On ne connaît pas parmi eux le régime dotal.

Ils ont d'ailleurs conservé des coutumes religieuses qui contribuent à fortifier leur moralité. Dans ce pays où deux cultes sont en présence et souvent en contact, il ne se mêle à la piété aucune intolérance. Comme au temps de Montaigne, les catholiques et les protestans sont rapprochés par mille rapports journaliers; mais ils vivent aujourd'hui en meilleure harmonie qu'au xvi<sup>e</sup> siècle. Le philosophe ne pourrait plus écrire, par allusion aux querelles de son temps, que sa demeure « est assise dans le moïau de tout le trouble des guerres civiles. » Si dans certaines circonstances politiques la religion sert encore parfois de prétexte à des résolutions radicalement opposées, le cours ordinaire des intérêts ne révèle pas la moindre apparence de division et d'antagonisme. On voit même sans aucun ombrage les fonctions municipales occupées par un homme d'un culte différent du sien. A Montaigne, par exemple, où la grande majorité de la population est catholique, le maire est protestant, et certes on ne hasarde rien en affirmant que, s'il était

nommé par voie d'élection, il aurait presque tous les suffrages. La religion n'en conserve pas moins sa légitime influence dans son domaine naturel.

Il est certains vices, comme l'ivrognerie, contre lesquels on n'a guère besoin d'invoquer le secours de la morale religieuse, tant ils sont peu répandus. Ce n'est pas à dire que la population n'aime point les occasions de plaisir; il s'en faut de beaucoup. On est ardent à courir les fêtes patronales, les *fréries*, comme on les appelle; on transforme les jours de marché en jours de dissipation. Les plus gênés parmi les métayers paient leur tribut à cet entraînement. Ce n'est pas seulement au dehors et dans les assemblées publiques qu'on voit s'épanouir le goût des individus pour les réunions. Il éclate dans la vie des familles, notamment à l'occasion des mariages, qui entraînent toujours des réjouissances plus ou moins prolongées. On le retrouve aussi dans chaque maison le jour traditionnel où le métayer prépare ses provisions d'hiver en immolant un porc. Chacun réunit alors ses parens et ses voisins et emploie pour les bien recevoir toutes les ressources qu'il possède.

Au fond, et de quelque manière qu'elle se manifeste, cette tendance vers les joies prises en commun, qui réclame une règle et un frein, montre le goût qu'éprouvent les individus pour tout ce qui les rapproche, pour tout ce qui les met en contact les uns avec les autres. Si elle engendre des abus, elle témoigne aussi d'un vif instinct de sociabilité et aide à former des liens souvent utiles; volontiers au besoin on se prête la main. Le trait le plus fâcheux dans une population, c'est l'indifférence de chacun pour le mal des autres, indifférence qui serait encore un détestable calcul, quand même elle ne serait pas un signe d'affaissement moral. Les incidents journaliers de la vie attestent à tout moment que ce genre d'insouciance répugne ici aux mœurs publiques. Pendant que j'étais à Montaigne, l'incendie d'une pauvre chaumière perdue dans les champs, loin de toute autre habitation, avait fait accourir au milieu de la nuit tous les hommes valides dans un rayon de près de deux lieues.

Si l'on est très communicatif avec ses égaux, on se montre en même temps fort accueillant pour tout le monde. Il n'est guère possible d'entrer chez un cultivateur sans qu'il vous offre tout ce qu'il peut offrir : le vin de son cellier, son pain le plus frais, un morceau de lard ou de *confit*. On a besoin parfois de toute son énergie pour empêcher que cette cordiale hospitalité ne devienne embarrassante. On sait d'ailleurs être poli envers les supériorités sociales et se montrer sensible à des témoignages d'intérêt. Qu'à cette ardeur dans les relations ne corresponde point communément

une égale ardeur dans le travail, un goût marqué pour des efforts soutenus, aujourd'hui indispensables au succès, nous en avons déjà fait l'aveu. Aussi est-il à propos d'exalter les avantages de ces qualités sur cette terre du Périgord si favorisée de la nature, et qui ne demande qu'à livrer tout ce qu'elle porte en elle de richesses. Il faut sans doute dans la vie accorder aux distractions une certaine place, mais il y a là une question de mesure qui s'impose à toutes les consciences et à tous les intérêts. L'homme n'est pas né pour le repos; la nature n'est propice qu'à ceux qui l'attaquent avec une énergique persévérance. Rappeler la loi du travail, c'est enseigner l'essentielle condition du bien-être et de l'indépendance de l'individu, du progrès moral et matériel pour tous. C'est indiquer le point de départ solide et sûr des réformes à réaliser dans le métayage périgourdin, dont nous avons montré l'influence quelque peu énervante sur la population rurale, et dont il convient maintenant d'étudier les traditions et le mécanisme.

## II.

Dans la destinée des cultivateurs, en la prenant seulement depuis le moyen âge, le métayage a marqué un pas vers la liberté : il a été un réel affranchissement. Du servage au métayage, qui lui succède, et même alors qu'il en garde encore l'empreinte, la progression est manifeste. Dans le Périgord comme dans la plupart des pays circonvoisins, le servage s'était perpétué plus longtemps ou du moins d'une façon plus générale qu'en aucune autre région de la France. Ce n'est qu'après le renversement de la puissance anglaise en Guienne qu'il commence à se transformer : première raison pour qu'il se ressente ici plus qu'ailleurs de son origine, et y doive éprouver plus de peine à se métamorphoser.

La nature du sol dans ces contrées concourt d'ailleurs à y expliquer la lenteur de toute révolution agricole. Fréquemment divisée par des aspérités topographiques, la terre se prête peu à la grande culture. Qu'elles appartiennent à un seul propriétaire ou à plusieurs, les exploitations sont toujours extrêmement fractionnées entre les mains du paysan qui les cultive, et qui ne peut porter sa vigilance et ses soins que sur un sol d'une modique étendue. Nous ne sommes point ici dans les vastes plaines de la Flandre et de l'Île-de-France. Le sol du pays de Michel Montaigne, naturellement raboteux, montueux, lourd à remuer, exclut l'expéditif emploi de la race chevaline, et nécessite celui de la race bovine, dont la marche lente ne saurait franchir chaque jour de grands espaces pour s'en aller au loin traîner la charrue. Des unités agricoles aussi

éparpillées et aussi restreintes devaient s'abandonner sans résistance à un métayage monotone et stationnaire.

Pris en lui-même et partout, le métayage nous apparaît comme une espèce d'amodiation à très courte échéance, où le propriétaire du fonds fournit seul le cheptel, et où il reçoit toujours la rente de la terre en nature. Il ne la reçoit pas en une quantité fixe de produits déterminée une fois pour toutes par le contrat, ce qui est la pire condition, la condition la plus écrasante pour le fermier : son lot dépend des années. D'après l'usage le plus répandu et d'après le sens étymologique du mot métayage, ce lot se compose de la moitié des produits bruts. Le partage par moitié, voilà le système ramené à son expression la plus élémentaire. Le contrat constitue donc ici une sorte d'association, association des plus simples entre le capital et le travail. C'est vrai ; prenons garde cependant à un trait essentiel. L'idée d'association devant l'économie moderne comme devant les principes de la justice implique pour chacune des parties une rétribution proportionnelle à sa mise ; rien de plus, rien de moins. Dès lors, pour stipuler le partage par moitié, le contrat de métayage est obligé de partir de cette hypothèse tout empirique, que la valeur du travail de l'homme appliqué à l'exploitation du sol est égale à la moitié du produit brut, et par contre que la force productive de la terre correspond exactement à la valeur du labeur humain. Dès que les deux contractans, celui qui fournit le sol et l'outillage et celui qui fournit ses bras et son industrie, donnent autant l'un que l'autre, la division des fruits en deux parts égales ne soulève aucune objection. Pure supposition, je l'ai dit, mais qui devient la base mathématique du système.

Que cette arbitraire équation ait été juste à l'origine, qu'elle ait exactement répondu à l'état d'immobilité où languissait une agriculture toujours semblable à elle-même, on peut l'admettre sans la moindre difficulté. Échappé de la veille au servage, qui l'immobilisait lui-même, le métayer du temps de Michel Montaigne par exemple n'aurait certes pas eu l'idée de s'en plaindre, il ne se serait pas même plaint des charges conventionnelles qui réduisaient indirectement sa moitié et témoignaient que l'une des parties avait eu dans le contrat une prépondérance exagérée. Tant qu'il n'y avait point de progrès agricole, point de renouvellement dans les procédés, point d'essais d'aucune sorte, des conditions immuables ne froissaient aucun intérêt. Il peut en être encore ainsi dans certains pays chauds, dans quelques régions du midi de l'Europe où la terre, agissant presque d'elle-même, ne prélève qu'un faible tribut sur le travail de l'homme. En France au contraire et à l'heure qu'il est, la grande difficulté consiste à concilier la base du métayage



avec la nécessité des transformations qui s'imposent aux agriculteurs. Y a-t-il des combinaisons susceptibles de rétablir l'équilibre voulu par la justice et incessamment rompu par les changemens des cultures ou des procédés? Toute la question du métayage contemporain peut se ramener à ces termes. Niez-vous la possibilité de semblables combinaisons, alors point d'association véritable, point de base solide pour le contrat, point d'améliorations sérieuses, point d'efforts soutenus de la part du métayer, mais une évidente déperdition des forces de la nature et un volontaire engourdissement des ressources de l'activité humaine. L'alternative dérive ici de la logique la plus élémentaire. Les faits en rendent eux-mêmes témoignage. Le système est en progrès dans les régions où il tend par des modifications plus ou moins réfléchies vers l'équilibre signalé; il reste stationnaire et arriéré dans les lieux où l'on n'a pas encore une notion bien nette du résultat à poursuivre. Nulle part néanmoins il ne serait juste d'augurer de ce qu'il peut devenir par ce qu'il a été jusqu'à cette heure.

On conçoit du reste que le problème s'impose aujourd'hui plus impérieusement à l'examen et par suite des transactions économiques internationales, et par suite des facilités que les chemins de fer offrent pour le transport des produits de la campagne. La compétition résultant des circonstances fait à l'agriculture aussi bien qu'à l'industrie une loi absolue des recherches infatigables et des progrès incessans. On ne peut plus se contenter comme autrefois de suivre le bœuf dans son pénible sillon.

Si l'on connaît seulement quelques-unes des conditions les plus ordinaires du métayage tel que le passé l'avait compris, on n'a pas de peine à juger qu'il ne satisfait guère sous sa forme ancienne à ces nouvelles exigences qui stimulent les intérêts, éveillent les ambitions. Malgré les diversités qu'on y rencontre suivant les localités, le type le plus général s'accorde avec le métayage périgourdin, et plus on regarde en arrière, plus on voit que partout les variantes du système consistent en clauses onéreuses pour le métayer; on remarque aussi que là où ces clauses sont restées en usage, la culture languit dans l'état le plus fâcheux. J'ai hâte de le dire, sur les points où la condition du métayer se rapproche le plus de l'association, le progrès est mieux caractérisé. Il y a eu jadis des cas, et il y en a peut-être encore aujourd'hui, où la part du métayer était réduite au-dessous de la moitié, à un tiers et même à un quart. Ce qui paraît le plus général dans le passé et ce qui n'est pas très rare à l'heure qu'il est, c'est l'habitude de stipuler certaines conditions propres à troubler indirectement l'égalité du partage. Ainsi, dans certaines contrées, le propriétaire se réserve le droit de prélever en sus de sa moitié la dixième gerbe, c'est-à-dire une sorte de

dîme. Ailleurs, un droit qu'on appelle le *droit de pile* aboutit à un résultat analogue. Cette prérogative singulière paraît tirer son nom de l'usage où l'on est, au moment de la moisson, d'enfermer, d'*empiler* chaque soir le blé battu dans un magasin spécial, dont le propriétaire ferme la porte et conserve la clé. Le dernier jour de la besogne, après l'opération du *vannage*, on tire de la pile la quantité de grain jugée nécessaire pour les semailles de la saison suivante, quantité qui se trouve ainsi fournie par moitié, puisqu'elle provient du lot commun; mais ensuite on prélève au profit du propriétaire une mesure de blé égale à celle qu'on a prise pour la reproduction. Tel est le droit de pile, évidente dérivation de l'ancien droit seigneurial. Pour les fruits des vignes exploitées sous forme de métayage, les procédés sont plus simples, quoique la part du tenancier ne soit pas toujours de la moitié de la récolte. D'ordinaire le vin blanc se fait chez le propriétaire, et on divise la cuvée suivant les clauses du contrat. Pour le vin rouge, c'est le raisin qu'on partage.

Les produits de l'étable, *tout le profit des bestiaux, gros et menus*, comme disent les anciens baux dans le Périgord, constituent aussi un fonds partageable, rien de plus naturel. Il en est de même pour les gros produits de la basse-cour, comme les oies, comme les dindons. Quant aux articles d'une importance moindre, tels que les œufs, la somme d'une redevance fixe se substitue le plus souvent à celle d'un partage. Fort élastique de sa nature, le chapitre des redevances s'est longtemps prêté à de réels abus, dont je n'ai point trouvé de trace, je ne dirai pas dans le domaine de Montaigne, administré suivant toutes les conditions progressives que la situation comporte, mais même dans les métairies environnantes. Je n'oserais affirmer cependant qu'on en soit partout affranchi. Parmi les abus de cette espèce dont j'ai relevé quelques exemples dans les vieux titres, en voici un qui donnera l'idée des autres. Le métayer s'obligeait à faire non-seulement, ce qui va de soi-même, « tous les charrois requis et nécessaires dans la métairie, » mais encore « tous ceux dont le bailleur aura légitimement besoin en son particulier. » Quelle porte ouverte à l'arbitraire! Les mots *légitimement* et *en son particulier* n'excluent évidemment que les charrois sans but et ceux qui seraient exécutés pour de tierces personnes.

Cet exemple n'autorise point à conclure d'une manière générale que la résidence du propriétaire à portée de sa métairie rende plus difficile la situation du tenancier; ce qui paraît vrai, c'est que le chapitre des redevances s'étend alors davantage en se substituant à d'autres clauses. Les conditions les plus dures, je les ai trouvées dans des baux consentis non par de grands propriétaires habitant

toute l'année sur leur domaine, mais par de petits propriétaires, par des cultivateurs enrichis, surtout par d'anciens métayers qu'une circonstance quelconque, un héritage parfois, avait rendus maîtres de ce sol dont ils sont les plus âpres à tirer la dernière substance. Avec ceux-ci, point de tempérament, aucune de ces habitudes de protection qui pouvaient compenser jadis certaines prérogatives exceptionnelles de la propriété. On se trouve en face d'une exploitation aussi dure dans ses conséquences que simple dans ses procédés. C'est ainsi que dans les colonies, au temps de l'esclavage, les mulâtres et les affranchis passaient pour les maîtres les plus barbares et les plus redoutés. Les mauvaises tendances de la nature humaine, celles qui poussent à abuser des faibles, reparaissent donc inévitablement dans toutes les situations analogues. Ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années qu'on a commencé d'effacer dans les contrats de métayage les clauses relatives à des charges arbitraires.

Il y reste toujours, en ce qui regarde la durée des baux, une condition qui n'est pas particulière au Périgord, qui a paru assez généralement jusqu'à ce jour tenir à l'essence du contrat, et dont les suites, quand on y regarde d'un peu près, semblent éminemment préjudiciables aux intérêts de l'agriculture. Le bail ne dure qu'un an; on doit seulement s'avertir quelques mois à l'avance. Ces engagements, qu'il est loisible de rompre chaque année, suffiraient seuls à empêcher tout effort soutenu de la part du métayer. On est par ces contrats virtuellement condamné à demeurer sous le joug des mêmes routines. Comment demander au cultivateur d'entreprendre la plus simple amélioration, quand il n'est pas sûr d'en pouvoir recueillir les fruits? Conseiller à un métayer le plus élémentaire travail de nivellement ou de drainage par exemple, ce serait peine perdue, dès qu'il n'en devrait profiter que l'année suivante, c'est-à-dire à un moment où il n'est pas sûr d'occuper le même sol. Il peut arriver qu'il l'occupe encore, dira-t-on; j'en conviens, et je veux admettre que cette hypothèse soit la plus probable. Peu importe, en face d'un lendemain entouré d'incertitudes, c'est toujours d'après la plus mauvaise éventualité que des esprits timides régleront leur conduite.

Avec le contrat annuel, un système de cultures améliorantes demandant plusieurs années se trouve interdit au cultivateur. Il en est de même de ces assolemens bien entendus où des plantes différentes se soutiennent les unes les autres, en ce sens que les dernières, tirant profit des dépenses antérieures, n'exigent presque point de nouveaux frais. Le lien est rompu, du moins en partie, d'une année à l'autre. En vain on se plaint dans le Périgord que les assolemens soient défectueux : de bonne foi, en peut-il être autre-

ment? Le métayer n'a qu'une idée : tirer tout de suite de la terre le plus qu'il peut, sans s'inquiéter s'il la fatigue et l'épuise. Supposez un moment que la durée des baux dans les fermes les mieux conduites de la Flandre, de la Beauce ou de la Normandie se trouve réduite à un an, et que le prix du fermage y consiste dans la moitié des produits, vous verriez bien vite l'agriculture perdre le niveau dont elle est si fière. Telles années où les cultures ne sont que des acheminemens à d'autres suffiraient pour ébranler la situation du fermier. Bientôt la moitié perçue en nature par le propriétaire tomberait également au-dessous du fermage actuel.

Sans doute, et nous l'avons déjà laissé entendre, la limite à une année n'exclut point le renouvellement du bail par voie de tacite reconduction, sans qu'il soit nécessaire de recourir au notaire. Que de cette façon certains métayers restent longtemps attachés à la même exploitation, qu'il soit aussi de l'intérêt bien entendu des propriétaires de conserver les mêmes familles, rien de plus évident. Les deux intérêts ne peuvent que souffrir du changement. En principe, ces suggestions du bon sens ne rencontreront jamais de contradicteurs; seulement les faits sont là, et leur voix parle assez haut. Quoique la clause relative à la durée soit commune aux deux parties, elle n'en est pas moins véritablement dirigée contre le métayer, à qui elle ravit toute sécurité du lendemain. Dès que la rupture dépend de la volonté du propriétaire, tous les exemples qu'on citerait en fait de prolongation ne suffiraient point pour constituer une garantie.

Cette limitation des engagements à un an a été établie au profit du maître, comme un moyen de prévenir les fraudes, les dissimulations, les détournemens si redoutables dans cette imparfaite association que constituait le métayage ancien. Ni d'un côté ni de l'autre on ne croyait et on ne croit point encore à la similitude des situations. Le métayer se regarde comme étant plus faible, plus désarmé, moins libre que le propriétaire, et dès lors, suivant une pente naturelle à l'homme, même dans des sphères beaucoup plus élevées, il reste convaincu qu'il est sacrifié dans le contrat. A peine l'acte est-il signé que l'antagonisme se révèle par mille traits plus ou moins imprévus. Écoutez les propriétaires, surtout les petits propriétaires, et vous reconnaîtrez bientôt chez eux l'invincible appréhension que leur associé ne cherche incessamment à grossir sa part à l'aide de moyens illégitimes. Que cette crainte, moins imputable aux caractères qu'au système, soit souvent mal fondée, qu'il y ait nombre de métayers honnêtes, incapables de recourir à des détournemens, c'est un fait incontesté. Combien de fois n'ai-je pas entendu des hommes possédant eux-mêmes des métairies, ou d'autres vivant dans des relations constantes avec des métayers, rendre

témoignage de la probité des familles dont ils avaient pu observer de près les allures journalières ! Cette considération est par malheur aussi impuissante que l'est celle qu'on tire de la tacite reconduction : la simple possibilité de fraude n'en assiège pas moins l'esprit du propriétaire. De ce qu'on peut être trompé dans des détails difficiles à suivre, on agit comme si on devait l'être infailliblement. La tentation paraît si forte qu'elle semble toujours près de triompher des résolutions les plus robustes, et la défiance entretient de ces expédients funestes, comme le bail annuel, dont il serait impossible autrement d'expliquer la longue existence.

Il y a dans la langue des métayers une locution naïve que nombre de propriétaires sont volontiers enclins à prendre au pied de la lettre. Quand arrive le moment de diviser les produits de la récolte, le métayer ne dit pas au maître : « Fixez le jour où nous ferons nos parts, » mais bien « où nous partagerons votre part. » Croire sa part incessamment menacée, tel est le tourment du propriétaire. Or la faculté d'une éviction à bref délai tend à le rassurer en même temps qu'elle inspire au métayer une certaine frayeur : mauvais calcul qui ne saurait prévaloir longtemps contre les nécessités d'une réforme ! Que la crainte, que le danger éveillent la vigilance, à la bonne heure ; on n'a point d'objection contre une surveillance attentive, réfléchie, constante, pourvu qu'elle sache éviter d'être tracassière ou blessante. On n'est sûr de rien qu'à ce prix-là ; dans toute association, c'est une garantie pour la régularité des comptes. Certes il ne faudrait pas prendre par son mauvais côté la maxime bien connue du bonhomme Richard : « dans les affaires de ce monde, ce n'est pas par la foi qu'on se sauve, c'est en n'en ayant point. » La défiance qui empêcherait de croire à l'honnêteté d'autrui serait un tourment insupportable à certains caractères. Dans l'espèce, elle aurait pour effet inmanquable d'enlever toute spontanéité aux mouvemens du métayer et de faire de lui un instrument purement passif. Rien de plus légitime cependant que le soin de ses propres intérêts. La question n'est donc plus qu'une question de conduite nécessairement subordonnée aux circonstances. Si l'on a pu soutenir par des exemples fort plausibles que le métayage est, entre les modes d'exploitation agricole, celui qui procure le plus de revenus au propriétaire, c'est évidemment dans l'hypothèse que ce dernier saura prévenir toutes réductions arbitraires et illégitimes sur la part qui lui revient. Convenons pourtant que celle du métayer n'est pas moins sacrée que l'autre. Des empiétemens indirects qui rompraient l'équilibre résultant pour l'un et l'autre associé de sa mise respective dans l'association seraient aussi répréhensibles en bonne morale qu'en bonne économie politique. Voilà dans quel esprit on doit rechercher les moyens de reconstituer le



métayage contemporain, c'est-à-dire le métayage approprié aux nécessités du temps actuel.

### III.

En prenant le métayage tel qu'il vient de se montrer à nos yeux dans le Périgord, avec ses vices traditionnels, ses entraves présentes, son immobilité, il n'est personne qui puisse en souhaiter le maintien pur et simple, il n'est personne qui puisse contester la nécessité d'une réforme. Et d'ailleurs, en face du flot montant des nécessités économiques de l'époque, tous les efforts employés pour l'empêcher seraient frappés d'une inévitable impuissance. Cependant l'idée de détruire de fond en comble le système existant pour le remplacer par un autre ne serait ni moins téméraire ni moins impraticable. Est-il bien sûr que, dans les vastes contrées où il s'est depuis des siècles profondément enraciné dans les mœurs, une telle substitution, opérée à la hâte, offrirait le meilleur moyen de tirer parti des ressources du territoire? Rien ne prouve qu'il en serait ainsi.

Que pourrait-on essayer? Le métayage aboli, il n'y aurait plus à choisir qu'entre le bail à ferme et la culture directe pour le compte du propriétaire. Eh bien! pour le premier des deux procédés, le bail à ferme, l'élément indispensable fait totalement défaut. Qu'avons-nous rencontré tout à l'heure dans la région parcourue? Des laboureurs dénués de toute avance, de tout capital, ne possédant pas même les outils dont ils se servent. Or point de capital, point de fermier. Qu'on puisse varier, qu'on ait souvent varié d'opinion sur la somme nécessaire pour prendre un bail à ferme, c'est tout simple : il y a nécessairement là une marge pour des évaluations diverses. Ainsi en Angleterre, d'après M. Hippolyte Passy dans son livre sur les *Systèmes de culture*, on estime communément que, pour bien conduire une exploitation, un fermier doit y pouvoir mettre environ dix fois le montant même du prix de son loyer. Donc, pour une ferme de 10,000 fr., c'est un capital de 100,000 fr. qu'il faut avoir en bestiaux, matériel, engrais, provisions, etc. En France, d'ordinaire on se contente d'un chiffre moindre, et pourtant c'est à peine si dans nos régions où le fermage est le plus prospère on juge qu'un cultivateur soit suffisamment pourvu, s'il ne possède que six fois la valeur annuelle de sa location. Souvent on préfère dire que le fermier a besoin d'un capital d'au moins 500 ou 600 fr. par hectare; c'est là un autre mode d'estimation qui aboutit à des résultats à peu près identiques (1). Le fait est que le fermage n'a plus de

(1) On calcule ainsi dans des contrées où l'hectare se loue 80 fr. par an, ce qui, sur la base de cinq ou six fois la valeur, donnerait un capital de 480 à 580 francs.

base solide, si le fermier n'est pas en mesure de fournir le cheptel et le fonds de roulement.

Pour des métayers comme ceux du Périgord, de pareilles questions de chiffres n'ont point une signification sérieuse. Que sert d'exiger un peu moins ou un peu plus, dès qu'on s'adresse à des individus qui n'ont rien, rien qu'un mobilier chétif, presque toujours insuffisant pour les besoins de la famille? Aussi les rares exemples de transformation du métayage en fermage qui ont pu se produire là-bas n'ont-ils qu'un caractère tout individuel et tout exceptionnel. Parfois même la durée n'en a été qu'éphémère. J'ai vu sur le domaine de Montaigne un métayer qui, poussé et aidé par le propriétaire, était devenu fermier; mais à la première secousse, c'est-à-dire à la première année médiocre, il était accouru pour demander à résilier son bail et à reprendre son premier état.

Les partisans trop exclusifs du bail à ferme, et il y en a, prétendent peut-être qu'avec l'insuffisance des élémens existans dans la contrée on devrait prendre des fermiers au dehors, dans les régions où le fermage donne les meilleurs résultats. J'avoue que, si l'on n'avait à peupler que quelques métairies, le conseil serait peut-être spécieux : mais non, c'est la population rurale tout entière qu'il faudrait remplacer. Quels cultivateurs un peu réfléchis, un peu expérimentés consentiraient à venir aventurer leurs capitaux sur une terre qu'ils ne connaissent point, où ils ne trouveraient que des auxiliaires ayant des mœurs héréditaires, une routine invétérée en opposition flagrante avec les innovations tentées, et dont ils ne comprendraient pas même le patois habituel? L'hypothèse ne soutient pas un moment d'examen.

Reste, pour prendre la place du métayage, le mode de la culture directe par le propriétaire. C'est à coup sûr un mode très productif, pourvu que le propriétaire soit lui-même un cultivateur de naissance, d'habitudes et de profession. Hors de cette hypothèse, les objections arrivent en foule. Qu'on puisse citer quelques exemples favorables, c'est positif. Il y en a çà et là dans toutes les régions de la France, et dans le Périgord comme ailleurs. En les examinant de près néanmoins, on reconnaît bien vite qu'ils tiennent à des circonstances particulières, plus ou moins difficiles à rencontrer. Ici encore le fait demeure une exception. Si j'ouvre, par exemple, les derniers rapports relatifs aux primes départementales de la Dordogne décernées à de gros propriétaires, j'y vois tel lauréat signalé comme tirant un excellent parti du domaine qu'il exploite lui-même; mais à quelles conditions les résultats récompensés ont-ils été obtenus? Principalement à la condition de développer les prairies et les bois et de réduire l'étendue des terres arables. C'est qu'en effet l'exploitation directe est surtout difficile dans l'agriculture proprement dite,

où la production demande le plus de main-d'œuvre. Le propriétaire qui veut cultiver lui-même sans être parti de la charrue n'est point aidé et servi comme un autre. Tout devient plus coûteux pour lui en même temps que s'accroissent les difficultés d'une surveillance efficace. Il est du reste certaines habitudes champêtres qu'on peut prendre avec une volonté résolue, il n'en est pas de même de toutes. Nous ne sommes plus au temps où le vieux Caton, quittant les plus grandes charges de la république, s'en allait aux champs travailler au milieu de ses esclaves. En règle générale, la culture directe est ruineuse. A Montaigne, le propriétaire avait d'abord voulu garder une réserve pour l'exploiter à son compte à titre d'essai ou de modèle. Le résultat fut des plus décourageans. Sur une étendue de terre où l'on semait seulement cinq sacs de blé quand il en fallait cent pour tout le domaine, il se trouva qu'en fin de compte on dépensait par an, loin de rien gagner, le tiers du produit de toutes les terres cultivées par les métayers, c'est-à-dire de 5,000 à 6,000 fr. sur 15,000 ou 16,000. Les faits analogues ne manquent pas dans l'histoire contemporaine de notre agriculture.

Supposons néanmoins un propriétaire passionné pour l'exploitation directe qui réussisse à se faire cultivateur, à devenir un bon et vrai fermier : tout n'est pas fini. Il manquerait encore dans son logis un auxiliaire presque introuvable dans l'hypothèse actuelle, je veux dire une fermière. S'il n'y a pas dans une ferme une maîtresse de maison ayant l'œil à tout, qui soit levée à six heures du matin en hiver et à quatre heures en été, les intérêts périclitent sur une vaste échelle, les charges intérieures s'accroissent rapidement, tandis que certaines catégories de produits, comme ceux de la basse-cour et une partie de ceux de l'étable, dont l'importance grandit sans cesse aujourd'hui, semblent fondre comme par enchantement.

De ce qu'il est ainsi démontré qu'une transformation radicale ne peut provenir ni de la culture directe ni du fermage, s'ensuit-il que le système régnant dans le Périgord et ailleurs soit fatalement condamné à une torpeur sans remède et sans lendemain? L'hypothèse paraît choquante de prime abord. Non-seulement elle répugne au bon sens, elle est encore démentie par l'expérience. Point de parti-pris, point de solutions systématiques; les circonstances sont trop variables pour comporter des formules absolues et inflexibles, voilà ce que nous crie le bon sens. Un fermier du Nord, de l'Eure ou de Seine-et-Oise ne peut pas plus être admis à lancer l'anathème contre le métayage qu'un métayer de la Dordogne, de la Corrèze ou de Tarn-et-Garonne contre le bail à ferme. L'un est infiniment plus avancé que l'autre, c'est incontestable; raison de plus pour chercher à pousser en avant le plus attardé des

deux. En présence d'un métayage organisé comme le métayage pé-rigourdin, on n'a rien de mieux à faire que de s'efforcer d'en atté-nuer les vices.

Des faits nombreux, des transformations réelles accomplies sur divers points de la France, ne permettent point de douter du succès de l'entreprise. Ces intelligentes innovations ont amené deux résul-tats qui sont en agriculture les meilleurs signes du progrès : la plus-value des terres et l'accroissement des produits pour le pro-priétaire et le tenancier. Ce qui s'est fait ailleurs peut également s'accomplir dans le pays de Michel Montaigne. En ce moment même, le Périgord voit mettre en relief une expérience des plus encourageantes. Une des primes d'honneur départementales vient d'être décernée aux propriétaires de trois groupes de métairies, MM. Vallade frères, pour des améliorations considérables réalisées par eux depuis vingt ans et constatées par les chiffres comparés de quatre périodes quinquennales. Les profits provenant des bestiaux comme ceux provenant des cultures s'étaient accrus presque sans interruption dans les trois groupes; l'état des métayers s'était si sensiblement amélioré que l'un d'eux, jadis dépourvu de toute res-source, comme la masse de ses confrères, pouvait se retirer avec 12,000 francs d'économies. Puisqu'on peut signaler de semblables effets, il faut bien qu'il existe des moyens de les obtenir.

Dans l'ordre des stimulans bons à mettre en œuvre, il serait fâcheux de s'exagérer l'influence des récompenses individuelles, comme les dons ou les primes. Lorsqu'elles procèdent directement des propriétaires, elles font plus de mal que de bien; elles éveillent les jalousies. Les différences de mérite entre les métayers d'un même domaine n'étant jamais bien tranchées, on attribue les dis-tinctions à des préférences purement arbitraires. Tel propriétaire avait, à ma connaissance, tenté ce mode d'encouragement; il avait donné à l'un de ses métayers une montre en argent de 50 francs, ce qui n'était pas un cadeau à dédaigner dans un milieu où l'on compte par centimes. Il fallut cependant y renoncer à cause du mé-contentement qui en était la conséquence. Dans les expositions et les concours publics, les médailles ont une autre signification. Ces manifestations plus ou moins solennelles sont un indice du mou-vement des esprits, surtout une occasion de signaler à tous les regards des méthodes et des procédés qui autrement resteraient dans l'ombre. Tel est l'avantage des concours régionaux par exem-ple, véritables institutions d'enseignement. Comme chacun peut voir, juger, apprécier les résultats, les récompenses y ont de la portée. Suggérer à la masse des cultivateurs l'idée d'imiter les meilleurs exemples, c'est le plus grand service qu'on puisse rendre à l'agriculture. Au métayer notamment, il importe de faire com-

prendre que tout effort, toute tentative un peu raisonnée de sa part, doivent trouver dans la quantité ou la qualité des produits une récompense assurée. Il n'y a pas d'autre moyen de l'intéresser aux améliorations.

A cet effet, on peut d'abord agir sur le métayer pris isolément en l'instruisant, en éclairant son esprit, en dissipant les épaisses ténèbres dont ses yeux sont encore couverts. Si l'on veut qu'il suive des procédés perfectionnés et une méthode rationnelle, il est nécessaire qu'on lui en fasse comprendre auparavant l'avantage. Dans l'ignorance invétérée où nous l'avons vu sur le sol périgourdin, le lien entre son effort d'aujourd'hui et le produit de demain échappe à son intelligence. Avec tout changement, avec toute déviation à la vieille routine, commencent, selon lui, l'incertitude et le danger. Dépenser le moins possible sur la terre qu'il laboure, tel est l'objet constant de ses efforts. Il ne comprend pas qu'en agriculture comme en tout le chiffre des frais ne saurait être séparé du chiffre du produit net. Mieux vaut dépenser 500 francs sur un champ d'un hectare pour en récolter 900 que de s'arrêter à 200 francs pour n'en obtenir que 300. Ces notions élémentaires sont trop complexes pour beaucoup de métayers. A leurs yeux, il n'y a de sûr que l'ornière; c'est leur foi intime, d'autant plus difficile à entamer qu'elle n'est pas même réfléchie. Donc aucun besoin ne doit passer avant celui d'éclairer les esprits. Aux yeux des hommes pratiques, le projet conçu par M. Duruy, qui consiste à utiliser pour l'instruction agricole nos 40,000 écoles primaires, dont 27,000 possèdent un jardin potager ou un terrain en culture, serait une mesure efficace pour l'amélioration du métayage. Les cours d'adultes peuvent également servir de véhicules aux connaissances les plus indispensables. A ce même point de vue, tout en conservant certaines appréhensions sur le rôle des commissions centrales, trop invariablement fondues dans les mêmes moules, on doit signaler comme un bon symptôme la mesure par laquelle le ministre du commerce, M. de Forcade, a inauguré son administration en chargeant une commission de proposer les mesures nécessaires pour l'expansion des connaissances agricoles.

Parmi les connaissances à propager, il en est une aujourd'hui complètement délaissée, et qui peut seule mettre le cultivateur en état de suivre ses affaires et de comparer les résultats successivement réalisés : je veux parler de la comptabilité agricole. Il est inouï à quel point l'ignorance est grande à ce sujet dans les campagnes. Je ne commettrai pas d'indiscrétion en énonçant d'une façon générale que, dans certains concours, où il fallait de toute nécessité produire des livres de compte, on avait dressé la veille les états soumis aux jurys.



Dans toutes les branches de l'instruction élémentaire, où il convient d'agir sur la population même, j'aurais une grande foi, pour ma part, dans l'action de comités locaux, formés, suivant les circonstances, soit pour une seule commune, soit pour un canton tout entier. Seulement il faudrait des comités libres, c'est-à-dire qui ne fussent point enchevêtrés dans l'ordre administratif. Ce serait aux comités agricoles que reviendrait tout naturellement la tâche d'en provoquer la création. Le malheur veut qu'on agisse toujours chez nous trop solennellement avec les simples. On se hausse sur ses talons; on tient à paraître savant. Ce n'est pas pour son époque, c'est pour toutes que Montaigne disait : « C'est à mon gré bien faire le sot que de faire l'entendu entre ceulx qui ne le sont pas. » Lui qui se déclarait si complètement ignorant en agriculture, il semble qu'il songeait à l'enseignement agricole, à l'instruction des métayers de son propre pays, lorsqu'il ajoutait : « Il faut se desmettre au train de ceulx avecques qui vous estes, et par fois affecter l'ignorance; mettez à part la force et la subtilité en l'usage commun, c'est assez d'y réserver l'ordre : traisnez vous au demourant à terre, s'ils veulent. » Les petits comités que je propose pourraient s'inspirer de semblables conseils. L'instruction dont ils favoriseraient l'essor rendrait ensuite plus faciles les réformes qui, ne s'adressant plus à l'état même du cultivateur, touchent aux rapports du propriétaire et du tenancier, c'est-à-dire au métayage.

Personne n'avait mieux compris l'attitude à prendre envers les cultivateurs, surtout envers ceux du Périgord, qu'un illustre personnage de notre temps, né dans ce pays, et dont le nom revient tout naturellement à la mémoire quand on parle d'améliorations pour l'agriculture locale, — le maréchal Bugeaud. C'est de lui qu'on pouvait dire qu'il avait « une âme à divers étages » et qu'il pouvait « deviser avecques son voisin » de ses intérêts particuliers. De l'aveu de tous ceux qui l'ont vu de près soit en Algérie, soit dans le Périgord, le maréchal Bugeaud n'était complètement lui que dans les champs et dans les camps. Ailleurs il pouvait y avoir dans sa franchise militaire quelques accens un peu hasardés, qui devenaient parfois embarrassans pour lui-même et pour ses amis politiques. Parmi les paysans et les soldats rien de pareil : ses remarquables facultés s'épanouissaient tout naturellement au milieu d'eux. Si aucun chef de corps, depuis les guerres de la république et de l'empire, n'a mieux su enlever ses troupes, aucun propriétaire périgourdin n'a mieux su se faire écouter du laboureur. Aussi son nom est-il resté partout sous le toit des métayers de la Dordogne comme il est partout dans les bivouacs d'Afrique. Cette influence du maréchal Bugeaud l'aurait puissamment aidé, s'il avait pu appartenir plus complètement et plus longtemps à la

vie rurale, à développer les ressources du Périgord, dont il comprenait si bien les besoins, et à seconder la réforme du contrat de métayage.

Le vice essentiel de ce contrat, tel qu'il est encore presque universellement compris, doit aisément se déduire des observations relatives à la durée annuelle des engagements réciproques. On l'a vu, tant que le métayer ne pourra porter ses regards au-delà des limites d'une année, tant qu'il lui sera impossible de tenter aucun effort reposant sur une moyenne établie entre plusieurs récoltes qui se compensent l'une et l'autre, point de progrès possible. Sous ce rapport, le régime qui prévaut aujourd'hui condamne l'agriculture à un invincible état d'engourdissement. Un juge de paix du pays même de Michel Montaigne, habitué à vivre au milieu des métayers, à recueillir leurs plaintes, à statuer sur les différends qui s'élèvent trop souvent entre le propriétaire et le colon lorsqu'ils viennent à se quitter, me déclarait que l'usage de baux ayant une durée de cinq à dix ans remédierait à une grande partie des inconvéniens actuels. Rien de plus évident par soi-même : dès qu'il est impossible avec un bail d'une année de sortir du cercle des cultures élémentaires, c'est-à-dire de celles qui sont les moins rémunératrices et les plus menacées par le jeu des transactions internationales, le bail annuel aboutit à la torpeur et à la misère.

L'objection principale, je l'ai signalée : si le propriétaire n'a pas la faculté de l'éviction à court terme, il n'a plus d'égide suffisante contre les détournemens et les fraudes. On a pressenti déjà sans aucun doute que cette objection, tout en autorisant l'exercice d'une surveillance plus ou moins minutieuse suivant les cas, ne justifie point une règle générale absolument appliquée. Rien n'empêcherait d'ailleurs d'introduire dans la convention une clause qui fût de nature à modérer la tentation redoutée chez le tenancier, et par suite à favoriser la sécurité du propriétaire. Ne pourrait-il pas être expressément dit qu'une fraude ou un détournement constaté entraînera la résiliation du contrat? La loyauté du métayer serait alors plus sensiblement encore qu'aujourd'hui placée sous l'égide de son intérêt.

Il est une autre objection qui, tout en reposant sur un fait sérieux et incontestable, ne nous paraît pas plus admissible. Le propriétaire, dit-on, peut consentir un bail de cinq ou de dix ans, rien de plus simple; mais il s'engage tout seul : la promesse du preneur, la promesse du métayer est dépourvue de sanction. Qu'importe que le bailleur ait entre les mains un titre parfaitement régulier? La volonté du métayer sera toujours la loi suprême, car il n'a rien, il n'offre aucune responsabilité; c'est le cas d'appliquer le vieux dicton : « où il n'y a rien, le roi perd ses droits. » De la part

du métayer, les engagements ne sont en conséquence qu'une vaine parole. C'est vrai, je n'en disconviens pas. Du fond de son dénûment actuel, le cultivateur périgourdin est incapable d'offrir aucune sûreté; mais enfin est-ce une raison pour l'y maintenir indéfiniment? Entre deux maux, n'est-il pas sage de choisir celui qui compromet le moins le présent et l'avenir? Telle est la véritable question. Or, pour un danger hypothétique et contre lequel l'intérêt même du métayer est de nature à prémunir le propriétaire, ce dernier se précipiterait tête baissée dans un mal assuré, inévitable, celui qu'engendre et qu'entretient l'incertitude de la situation! Ce n'est pas possible. L'usage du bail réduit à une année est insoutenable. Que la prolongation à cinq ou dix ans doive figurer parmi les améliorations les plus urgentes, il ne semble pas que l'étude des faits permette là-dessus de conserver aucun doute.

La durée des baux étendue une fois, l'on pourra plus tard, si les intérêts semblent le réclamer, faire un pas de plus vers le bail à ferme. Quand la situation du métayer sera plus sûre, quand il aura pris l'habitude d'établir une moyenne entre les produits de plusieurs années consécutives, il deviendra possible de réduire la partie du prix payable en nature et de stipuler un paiement partiel en argent. J'ai vu en Bretagne de ces arrangements qui ont peu à peu fait place à des fermages réguliers et durables.

En toute hypothèse, on peut se demander si le partage par moitié des produits satisfait toujours exactement aux conditions d'une association entre le capital et le travail pour l'exploitation d'une métairie. La difficulté se résout sans peine, croyons-nous, à l'aide des principes déjà rappelés. Comme la part que le travail peut fournir est variable suivant le genre de culture, et qu'elle varie surtout avec les méthodes améliorantes, avec les assolements les mieux entendus, il est impossible de tracer ici une délimitation inflexible. Chaque intérêt doit recevoir en proportion de sa mise, voilà bien la base du contrat : si pour des cultures industrielles le travailleur fournit un apport plus grand que celui du propriétaire, il doit recevoir davantage. Tout dépend donc de la mesure des efforts imposés au travail par la nature des choses, et le contrat doit en tenir compte. Lorsqu'il y a une vingtaine d'années M. Frédéric Bastiat, qui était né dans un pays de métayage et qui avait un faible bien connu pour ce régime, alléguait qu dans la région du sud-ouest de la France la part du cultivateur n'était pas toujours seulement de moitié, mais que, « selon les difficultés de la main-d'œuvre, elle était encore des deux tiers, des trois cinquièmes et des trois quarts, » il n'aurait pu citer que des faits isolés et rares. Son raisonnement impliquait néanmoins le

sentiment très net de la nécessité d'une répartition proportionnelle, seul moyen de régulariser une association trop longtemps nominale et trompeuse. Nos départemens du centre et de l'ouest offrent des exemples plus nombreux que ceux du sud-ouest de ces répartitions mobiles subordonnées aux circonstances, et qui sont également dans l'intérêt bien entendu du capital et de la main-d'œuvre.

Tranchons le mot : le métayage ancien était un demi-servage; le métayage contemporain doit, à l'aide d'un contrat plus stable, associer pour un temps le tenancier à la propriété de la terre. Sous cette forme nouvelle apparaissent toutes les conditions du progrès à réaliser. La longue jouissance est une sorte de propriété temporaire qui intéresse le métayer à l'exploitation du sol, et qui, loin de porter atteinte aux droits et aux intérêts du propriétaire foncier, ne ferait en définitive que grossir la rente qu'il perçoit. Parmi les exemples ci-dessus mentionnés et qui parlent assez haut dans ce sens, considérez l'exemple donné dans le Périgord même par MM. Vallade frères. Quel a été le secret de leur succès? Le rapport sur les primes départementales n'en fait pas mystère. « Ils ont su, y est-il dit, inspirer dès le commencement à leurs métayers une telle confiance que ceux-ci se sont soumis à leur direction. » Voilà bien l'association fondée sur l'intérêt mutuel et cimentée par la confiance; voilà cette demi-propriété résultant d'un accord volontaire, excluant dès lors cet antagonisme où chacun ne croit pouvoir obtenir de satisfaction qu'au préjudice de son co-associé. Resserrer le lien de l'association, remplacer l'apparence par la réalité, je le répète, tout est là.

Après les améliorations tenant à la réforme des clauses traditionnelles du contrat et à l'expansion des connaissances indispensables au cultivateur viennent des arrangemens d'une importance moins marquée, quoique susceptibles de concourir encore au résultat ambitionné. A ce titre, n'omettons pas de noter la nécessité de joindre dans les métairies du Périgord, où cette alliance est si facile, la culture de la vigne sur une échelle plus étendue qu'aujourd'hui à la culture des céréales. La vigne, dans les régions où elle réussit, doit fournir à l'existence des laboureurs un complément indispensable. J'ai pu comparer l'état d'une même famille avant et après l'introduction des vignes dans son métayage, et j'ai constaté avec plaisir qu'elle devait à cette nouvelle culture un bien-être qu'elle avait auparavant ignoré. Point d'assimilation possible entre les deux périodes : à la misère avait succédé une véritable aisance. L'union développée des deux cultures sera, si on l'encourage, le salut du métayage périgourdin. Il importerait de

même, au point de vue pratique, que le métayer n'eût jamais une trop large surface de terres arables, afin de pouvoir donner à sa vigne les soins qu'elle réclame pour être elle-même à son tour prodigue de ses dons. Autre condition non moins nécessaire, l'instruction du vigneron périgourdin est à faire presque en entier. Dans la plantation et dans la taille de la vigne, des méthodes raisonnées, comme les méthodes bien connues de M. le Dr Guyot et de M. Marcon, remplaceront avec avantage les antiques usages que l'ignorance prend encore sous son égide. Sur ce point spécial, c'est à l'instruction professionnelle qu'il appartient de frayer les voies (1).

Dans ces nouvelles conditions, le métayage profiterait de toutes les améliorations d'un caractère général qui pourraient venir apporter des satisfactions réelles aux intérêts agricoles. Point d'innovations dans le système de l'impôt ou des banques dont le métayer ne puisse tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, tirer quelque avantage; mais, dans l'état présent des choses, ces améliorations demeurent relativement plus ou moins secondaires. Le métayer n'y songe point, et, s'il entendait parler par exemple des banques du crédit, il n'y comprendrait rien.

Il n'y a de réserve à faire sur ce point que pour l'impôt du sel, dont la réduction est si vivement désirée dans les campagnes et notamment dans celles de la Dordogne. Certains financiers vous diront : « Un sou de plus ou de moins par livre de sel, qu'est-ce donc? » Mais pour un métayer qui perçoit en nature le prix de son labeur, qui ne vend rien ou presque rien, un sou, c'est quelque chose. Et d'ailleurs, quand il se rend à la ville à l'entrée de l'hiver pour acheter de 25 à 40 livres de sel nécessaires à la conservation du porc qu'il veut abattre, ce n'est pas un sou de plus qu'il doit payer, mais bien de 25 à 40. La différence représente alors pour lui une somme supérieure à celle qu'il consacre durant toute l'année à des articles souvent indispensables, comme le sucre, et qu'il est réduit à regarder comme des superfluités. Pour des travailleurs placés dans la situation des métayers périgourdins, il n'y a point de petites économies en fait de dépenses domestiques.

De l'ensemble des faits recueillis, il nous paraît résulter avec la dernière évidence que le secret des progrès agricoles dans les pays de métayage comme le Périgord se réduit à deux conditions essentielles : intéresser le cultivateur aux améliorations dont la terre est susceptible, intéresser le propriétaire au sort du métayer. La tâche peut être difficile, mais la corrélation entre les deux termes

(1) Il a été fondé dans ces dernières années une école de viticulture sur les confins du Périgord, à Varetz, département de la Corrèze. Le ministre de l'agriculture l'encourage à l'aide d'une petite allocation annuelle; il n'y en a guère qui soient mieux justifiées.



n'est plus douteuse. Les rares métayers qui arrivent à l'aisance sont ceux qui osent tenter quelque effort sortant de la routine; les propriétaires qui voient grossir leur lot annuel sont ceux dont les tenanciers ont été le plus aidés, le plus encouragés, autrement dit le mieux dirigés.

D'où peut venir l'exemple, d'où peut partir l'initiative indispensable au succès? Évidemment des grands propriétaires seuls, qui sont les plus éclairés, qui peuvent voir les choses de plus haut, qui possèdent plus de moyens pour essayer et pour attendre. Il ne s'agit d'ailleurs pour eux que de continuer ainsi les plus lointaines traditions de la propriété. Au-dessous d'eux, ce qu'on peut espérer, c'est que l'impulsion sera suivie grâce à l'évidence des avantages obtenus. En toute hypothèse, il importe que les plus avancés et les plus forts s'aident eux-mêmes par l'étude, par la recherche des améliorations que nécessite le cours du temps. Remarque essentielle qui ne s'applique pas seulement au métayage, mais encore à toute innovation pouvant favoriser l'essor des richesses du pays. Les extensions dont les cultures locales sont susceptibles, qui pourraient devenir la source de si larges profits, et tous les changemens analogues, ne relèvent évidemment que des mêmes initiatives.

N'allons pas croire, suivant une tendance trop commune dans notre pays, qu'il suffit de s'adresser au gouvernement et d'implorer son assistance : on serait sûr d'étouffer ainsi l'action là même où il est le plus nécessaire de la stimuler. Sans doute le gouvernement a son rôle, et on a pu pressentir déjà ce qu'il pouvait être dans le Périgord. Tout ce qui concerne les voies de communication, les routes, les chemins de fer, la navigabilité des rivières, dépend de l'autorité publique. Elle peut beaucoup en ce sens pour activer le développement des forces productives de la Dordogne. Ainsi on pourrait améliorer le lit de l'Isle, déjà canalisé sur une partie de son cours, et pousser plus loin le travail de canalisation. On pourrait compléter sur quelques points du département le réseau ferré, par exemple en dirigeant à travers l'arrondissement de Nontron la ligne projetée d'Angoulême à Limoges, en prolongeant la ligne de Bergerac vers le haut de la riche vallée de la Dordogne. On pourrait enfin hâter le moment où seront repris les travaux de cette malheureuse ligne de Libourne à Bergerac, qui n'offre à l'œil en ce moment que des ruines attristantes. Toutefois le rôle du gouvernement, en dehors du devoir de l'administration, qui consiste à faciliter la vie commune, est surtout, à l'heure qu'il est, politique et social. Parcourez les différentes régions de la France, arrêtez-vous dans les petites comme dans les grandes cités; vous serez

partout frappés de l'existence d'un mal qui certes ne date pas d'aujourd'hui, mais qui a pris sous nos yeux des proportions jadis inconnues. Je veux parler d'un certain alanguissement des caractères, d'une certaine répulsion pour le travail se propageant de plus en plus parmi la jeunesse aisée, parmi les fils des propriétaires, et dont les sinistres effets se font surtout sentir dans les contrées de métayage, où le possesseur du sol est obligé plus qu'ailleurs de payer de sa personne. Si l'on pénètre dans l'intimité des familles, rien de plus commun que d'y entendre des plaintes au sujet de jeunes gens à peine échappés des maisons d'enseignement qu'ils ont traversées sans profit, et qui semblent pressés de dissiper les épargnes paternelles dans une vie d'oisiveté, d'incurie, de plaisir ou de désordre.

Or un tel affaiblissement moral, qui pousse, soit dit en passant, plus qu'aucune autre cause à la dissémination de la propriété territoriale, tend à paralyser dès à présent les essais de réforme dans le métayage. Le meilleur remède, on le trouvera dans une extension systématique et dans une activité soutenue de la vie publique, dont le propre est de seconder l'essor de nos facultés supérieures. L'esprit a besoin de grand jour; en élargissant les perspectives devant l'individu, la vie publique crée des stimulans d'une incomparable énergie. On doit souhaiter encore, dans la même intention, de voir réduire ce que j'appellerai le domaine de la faveur, ou, si l'on veut, la croyance si généralement répandue aujourd'hui que la faveur décide le plus souvent du succès : allusion, non aux fonctions publiques seulement, mais aux avantages de toute nature que le gouvernement tient dans sa main, et qu'il a mission de répartir entre les localités et les individus. Qu'il soit difficile d'imaginer une influence plus énervante qu'une pareille opinion, personne n'en saurait disconvenir. Il n'y a d'autre moyen de la combattre que de restreindre les applications du pouvoir purement gracieux en établissant le plus possible des règles fixes et des conditions générales.

Dès qu'il est surabondamment démontré que l'active intervention du propriétaire est indispensable pour la réforme du métayage, il devient manifeste à tous les yeux que la question touche à ce germe intime et fécond que forment au dedans de nous l'amour du travail, le goût de l'étude, l'esprit d'entreprise. Or c'est l'espérance du succès que peuvent conquérir le mérite et le courage qui provoque et vivifie les efforts. Il reste ensuite aux chefs de famille à compléter l'œuvre par une éducation qui ne puisse laisser le droit à leurs fils de répéter plus tard ce mot amer de Montaigne : « on nous apprend à vivre quand la vie est passée. »

---

LE

## SALON DE 1867

---

Le règlement approuvé par le maréchal ministre des beaux-arts en date du 27 octobre 1865 dit, article 26 : « Deux médailles d'honneur de la valeur de 4,000 francs chacune pourront être accordées aux auteurs des deux œuvres les plus éminentes du Salon, et ces médailles exceptionnelles seront décernées par le vote de tous les artistes exposans ayant obtenu une médaille aux précédens Salons. » C'était là une mesure excellente et libérale; mais elle n'a pas duré longtemps, et bien vite l'administration a ressaisi le privilège qu'elle avait semblé abandonner au droit commun. L'an dernier, ce jury spécial, composé de tous les artistes médaillés, a prononcé un jugement très équitable; par ses nombreuses abstentions, par la grande quantité de bulletins blancs déposés, il déclara qu'aucune œuvre ne méritant la médaille d'honneur, cette dernière ne serait pas décernée. Nulle décision ne pouvait être plus juste, plus rationnelle, plus sérieusement motivée. Le maréchal Vaillant partagea l'opinion commune, car dans le discours qu'il prononça le 14 août en distribuant les récompenses réglementaires, il prit soin de dire aux artistes : « Vous avez du reste reconnu vous-mêmes cette infériorité relative du Salon, puisque, appelés à décerner les deux médailles d'honneur, vous avez déclaré par vos votes qu'il n'y avait pas lieu d'accorder cette année ces récompenses exceptionnelles. » C'était parler d'or et prouver aux exposans médaillés qu'on avait compris et respecté leurs votes consciencieux. Cependant le ministre des beaux-arts ajoutait presque immédiatement : « Il est juste de tenir compte des scrupules que vous avez manifestés; le règlement sera modifié sur ce point pour l'exposition de l'année prochaine, et le jury des récompen-

ses] aura, comme précédemment, la faculté de décerner les deux grandes médailles. » Ainsi les artistes sont punis pour avoir fait leur devoir, pour avoir voté selon leur conscience, pour avoir estimé qu'aucun d'entre eux, n'ayant produit une œuvre particulièrement belle, ne méritait une récompense particulièrement glorieuse; le droit qu'ils ont exercé avec sagesse et convenance, on le leur retire, on le remet de nouveau au jury, qui se hâtera, selon ses habitudes, d'en user pour lui-même. Cela est fort triste et semble signifier que la médaille d'honneur est *forcée*, et que, coûte que coûte, il faut la donner à quelqu'un. A se laisser balloter ainsi de règlement en règlement, à sortir de tutelle pour y rentrer aussitôt, les artistes courent grand risque de perdre autre chose que des récompenses honorifiques et de laisser quelque peu de leur dignité dans ce va-et-vient administratif, auquel il est difficile de comprendre quelque chose. S'ils eussent conservé le droit qu'on leur avait accidentellement concédé l'année dernière, il me paraît que devant le Salon de 1867 ils auraient de nouveau prouvé par leur vote qu'en l'absence d'une œuvre exceptionnelle la récompense exceptionnelle devait encore être ajournée.

L'administration est souveraine maîtresse; elle décide à quelle époque s'ouvre ou se ferme l'exposition, quel nombre fixe de récompenses on accordera; tout est réglé, prévu, déterminé; on peut obtenir la croix d'honneur à l'ancienneté après trois médailles. Tout cela est ainsi aujourd'hui, et demain tout peut être remis en question par un simple arrêté ministériel. Les artistes s'inclinent faute de mieux; on les protège, ils s'imaginent donc qu'on protège l'art, et ils ont intérêt à ne pas s'apercevoir qu'on fait diamétralement le contraire. C'est à ce système qu'on doit cet affaissement visible dont on se préoccupe, et qui chaque année semble augmenter d'un degré. Je voudrais voir appliquer aux expositions le système de la liberté la plus large; en telle matière, ce serait peu dangereux. Chaque année, pendant trois mois, on livrerait aux artistes le Palais de l'Industrie; ils y établiraient leur exposition comme ils voudraient, à leurs risques et périls; sur le prix des entrées, ils prélèveraient de quoi se décerner toutes les médailles imaginables, l'état ne s'en mêlerait pas et les laisserait seuls en présence du public, qui est le vrai maître après tout, car c'est lui qui paie. Rien ne serait plus facile que de réaliser ce rêve peu ambitieux; mais je sais qu'on n'y pense guère. L'administration et les artistes sont attachés par d'indissolubles liens; l'une en retire de l'importance, les autres y trouvent du profit, et ils resteront unis longtemps encore comme de vieux amoureux qui se querellent, connaissent leur côté faible, se pardonnent leurs mauvais procédés et ne peuvent se résigner à se dire adieu. Puisque M. le ministre des beaux-arts est tout-puis-

sant et qu'il lui suffit d'un simple trait de plume pour modifier aujourd'hui le règlement d'hier. ne pourrait-il supprimer ce bénéfice d'exemption qu'il accorde aux artistes qui ont obtenu déjà une médaille? Les *exempts* ont exposé cette année des tableaux qui ne devraient trouver place que dans la salle des refusés, et c'est cela qui suffit à donner au Salon actuel un aspect de médiocrité plus apparente que réelle. Je ne comprends pas qu'en matière d'art les droits acquis puissent servir à quelque chose. On peut avoir fait un chef-d'œuvre et ne plus savoir peindre; cela s'est vu, cela se voit encore aujourd'hui même. Si tel tableau qu'il est superflu d'indiquer, qui est signé par un membre de l'Institut, avait été envoyé par un débutant, il eût été refusé à l'unanimité. Ces exceptions sont inutiles et dangereuses; les artistes qui en sont l'objet sont certains d'être admis, dès lors ils ne se donnent pas grand-peine et expédient à l'exposition le premier tableau venu, souvent même celui qui avait été repoussé quelques années auparavant. Le droit commun pour tous, c'est ce qu'il y aurait de plus simple, de plus honorable, de plus rationnel, et ce qui donnerait à nos exhibitions d'art un côté réellement pratique et sérieux. Puisque le jury est maintenu et fonctionne, il doit prononcer, comme une cour de cassation, en dernier ressort, sans tenir compte des récompenses ou des exceptions administratives. En supprimant les difficultés de l'admission, on supprime du même coup l'effort de l'artiste, et c'est là cependant ce qu'il faut développer à tout prix, sans relâche et sans faiblesse, car c'est par l'effort toujours renouvelé et visant très haut que nos artistes arriveront à prouver qu'ils sont encore capables de faire de grandes choses.

## I.

Il est probable que les sculpteurs se sont réservés pour l'exposition universelle ouverte au Champ de Mars, car les premiers d'entre eux n'ont rien envoyé au Palais de l'Industrie; sauf de rares exceptions, les maîtres se sont abstenus, et nous n'avons guère à parler que des élèves. La sculpture est encore exposée dans un long couloir désagréable d'aspect, qui ressemble à une immense cave où les statues blanchissent de loin comme des fantômes. Nous regrettons le jardin et nous ne répéterons pas aujourd'hui ce que nous avons dit l'année dernière; nos observations restent les mêmes, aussi justes que par le passé, et rien dans cette installation renouvelée n'est venu leur donner un démenti. Seulement nous insisterons sur ce point : ce qui est bon pour les bas-reliefs n'est pas bon pour les ouvrages de ronde bosse, et tant que les statues ne seront point posées sur des *selles* pivotantes, elles se-



ront insuffisamment éclairées par un jour de fenêtre, qui ne peut forcément en développer qu'une seule face. De plus les statues ne sont pas faites pour être placées sur des cheminées ou sur des étagères, elles sont destinées à des jardins, à de larges vestibules, à des péristyles où la lumière ambiante les baigne de toutes parts, en enveloppe les contours et les fait ce qu'elles doivent être, des formes saillantes par elles-mêmes et qu'on peut examiner de tous côtés. Si, comme on le prétend, les sculpteurs ont impérieusement demandé pour l'exhibition de cette année cet emplacement insuffisant, ils sont probablement satisfaits, et je n'ai plus rien à dire, car il ne convient pas d'être plus royaliste que le roi.

La stérilité apparente de l'exposition de sculpture ne doit surprendre personne, car son champ est restreint et beaucoup moins fécond que celui de la peinture, qui peut toucher à tout, se renouveler sans cesse et se modifier facilement par le choix d'une infinité de sujets. Certains esprits, plus hardis peut-être qu'il ne faudrait, se sont sans doute trouvés mal à l'aise dans le monde mythologique, où la statuaire va le plus souvent chercher ses inspirations, et c'est à cela peut-être que nous devons certaines tentatives malheureuses, notamment cette tendance que nous avons déjà signalée, et qui consiste à dépasser de parti-pris les dimensions raisonnables que comporte un sujet quelconque. Telle statuette serait charmante, qui devient ridicule, si l'on en fait une statue. *Le est modus in rebus* s'applique à l'art plus qu'à toute autre chose, et c'est souvent affaiblir une œuvre que de la grandir outre mesure. Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème, mais le sujet propre à inspirer un sonnet ne pourra jamais animer un poème entier. Beaucoup de sculpteurs semblent ignorer cette loi bien simple de pondération et d'équilibre; ils prennent volontiers l'amplification pour l'éloquence, oublient le rapport forcé qui existe entre la conception et l'exécution, croient faire acte de force en agrandissant leur *maquette*, et ne voient pas qu'en agissant ainsi ils ne font que s'amoin-drir. Que penser de deux statues, grandeur naturelle, représentant chacune un homme qui bâille, et d'une autre de même dimension qui nous montre un jeune homme sortant de l'eau tout nu et remettant ses bas? Michel-Ange a traité le même sujet, mais en peinture, et il se serait bien gardé d'y condamner la statuaire. Un autre sculpteur, fatigué sans doute des froides attitudes et des poses majestueuses, a été bien plus loin encore et s'est livré à une fantaisie qui ne manque pas d'imprévu. Sa statue, en plâtre teinté d'une nuance terre cuite, nous apprend comment les Indiens *cabôclos* tirent de l'arc. Il faut avouer que l'exercice est fatigant et exige une grande souplesse dans les reins. L'homme est couché sur le dos, une jambe levée en l'air; sur la plante du pied, il a posé

son arc; à la main, il tient la longue flèche qui a tendu la corde. Ne voilà-t-il pas une belle posture pour une statue! Tout est inharmonieux dans cette pose extravagante, les lignes se contrarient, se heurtent et se nuisent; le dos est courbé, la nuque soulevée par l'effort; quand la flèche sera partie, le point d'appui manquera, et l'homme sera culbuté. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce n'est même pas exact. Les Cabôclos, qui sont de grands chasseurs d'oiseaux, se mettent en effet sur le dos pour tirer, mais ils lèvent les deux jambes en l'air, appuient l'arc sur leurs deux pieds, et la flèche est maintenue entre les deux orteils. — Le sculpteur n'a osé qu'à demi, et il a rabattu une des jambes par terre, ce qui détruit précisément l'équilibre. Ce tour de force est bon pour un saltimbanque ou pour un sauvage, mais il n'était peut-être pas indispensable de l'approprier à la statuaire. Il ne faut pas confondre l'original et le baroque; ce sont deux choses essentiellement différentes, et l'auteur du *Faune sautant à la corde* paraît l'ignorer. Faire une statue ne touchant pas son socle, enlevée à l'aide des poignets sur une corde de métal qui sert de base au personnage, ne prouve qu'une chose, c'est qu'on a réussi à trouver un acier assez fort pour supporter un poids considérable; l'art n'a rien de commun avec ces sortes d'œuvres malades et biscornues où l'excessive recherche n'accuse qu'une triste stérilité. Tous ces gens qui bâillent, mettent leurs bas, lèvent les pieds en l'air et sautent à la corde peuvent paraître étranges, arracher un sourire au spectateur indifférent; mais, au lieu de se donner tant de peine pour imaginer ces attitudes contraintes, il eût mieux valu être moins recherché et avoir un peu de talent.

A toutes ces fantaisies violentes et qui sont propres aux époques de décadence, nous préférons sans la moindre hésitation *la Fileuse de Procida*, par M. Léon Cugnot. C'est fort simple, et l'auteur ne s'est pas mis l'esprit à la torture pour inventer l'impossible. M. Cugnot, qui est de la bonne école, sait que la statuaire est calme par essence, et qu'il est dangereux d'immobiliser, que dis-je? de pétrifier un personnage dans des gestes outrés. Quand par hasard les maîtres l'ont fait, ils ont mis tant de majesté, d'ampleur et de précision dans leur œuvre que toute exagération disparaît; de plus ils ont voulu exprimer un des états naturels de l'homme, les souffrances, comme dans le *Laocoon* ou dans le *Milon de Croton*, l'intrépidité, comme dans le *Thésée* qu'on appelle à tort *le Gladiateur*, mais jamais ils n'ont essayé de rendre une attitude accidentelle qui n'aurait eu d'autre mérite et d'autre attrait que l'étrangeté. Dans *la Fileuse*, que j'aurais préféré voir en marbre, car le bronze me paraît l'alourdir quelque peu, tout est vrai, sage et gracieux. Une jeune fille vient de tourner son fuseau pour y enrouler le fil et le

ramène vivement vers sa quenouille; les deux bras, se faisant contre-poids et pendans, sont placés à la hauteur de la tête, qu'ils découvrent tout en l'encadrant. Les traits sont fins, presque grecs par l'élégance, les cheveux retroussés laissent voir les tempes, le visage est jeune, d'une expression très douce et modelé par une main déjà habile; les bras nus, relevés comme les anses d'un vase antique, sont d'une grâce parfaite et font valoir le torse; toute la partie inférieure est couverte d'une draperie sans raideur, qui tombe sur des pieds charmans. L'auteur de cette statue est sans contredit un homme de talent; il sait son métier et il paraît respecter son art. Malheureusement la *patine* de sa figure a singulièrement souffert; elle est inégale et dès lors différente, vert foncé en bas, vert grisâtre dans la partie supérieure. On dirait notamment que le visage et les cheveux ont été striés par la pluie. Rien ne serait plus facile que de remédier sur place à cet inconvénient; un réchaud, un pain de cire vierge et un morceau de flanelle suffiraient.

M. Protheau avait exposé en 1857 une statuette, *Nourrice indienne*, qui était un petit chef-d'œuvre de finesse et d'expression; aujourd'hui son groupe de *l'Innocence et l'Amour* se distingue par des qualités sérieuses qui feraient concevoir de très hautes espérances, si la mort ne les avait brisées par un de ces coups prématurés et inattendus auxquels elle s'exerce avec une cruauté que rien ne fléchit. Quoique le sculpteur ne soit plus là, sa statue nous reste pour prouver ce qu'il aurait pu faire, s'il eût vécu. C'est un vieux sujet que *l'Amour et l'Innocence*, mais le talent peut tout rajeunir et donner des forces nouvelles aux mythes épuisés par l'abus que l'on en a fait. Une jeune fille est assise et serre contre sa poitrine avec un geste à la fois naïf et pressant le petit dieu plus féroce que badin. La pose est sans prétention et par cela même mérite d'être louée. L'Innocence a un visage dont l'expression, légèrement étonnée, est peut-être un peu trop insignifiante. Je ne crois pas du reste que l'auteur y ait mis la dernière main; il n'aurait pas laissé, j'en suis convaincu, cette large arête du nez, qui paraît plus large encore sous le jour brutal qui l'éclaire. Il semble avoir gardé tout son talent, toute son habileté pour amener à l'état de perfection les mains, les bras, les pieds de l'Amour; cette partie est traitée avec un soin recherché, étudiée minutieusement sur nature, et fourmille de jolis détails que ne dépare pas une certaine afféterie. Les extrémités de la jeune fille révèlent un ciseau rompu à toutes les difficultés du métier, les draperies sont bonnes, et l'ensemble, malgré une sorte de mollesse générale, est plaisant et digne d'éloges.

M. Carrier-Belleuse expose deux groupes considérables. Si parfois nous avons critiqué la façon trop matérielle dont il traitait certains sujets, nous avons toujours reconnu en lui une adresse peu com-

mune et une vigueur de production vraiment extraordinaire. Il faut admirer l'artiste qui ne déserte aucun champ de bataille, lutte sans cesse, saisit toutes les armes qui sont à sa portée, et finit, à force d'énergie, de volonté, de persistance, par s'imposer victorieusement à l'attention du public. Cela n'est pas un mince mérite, et M. Carrier-Belleuse le possède à un degré supérieur. Malgré tous ses efforts, auxquels il convient de rendre justice sans réserve, il n'est pas encore parvenu à dégager complètement toute l'originalité qui est latente en lui, et l'on dirait que sa *manière* hésite, tâtonne, passe d'une réminiscence à une autre, et ne parvient pas à s'asseoir définitivement sur une base stable. J'ai peur que la trop grande facilité de M. Carrier-Belleuse n'y soit pour quelque chose. Il est sorti de l'atelier de David d'Angers, on ne s'en douterait guère à voir ses œuvres; par ses bustes en terre cuite fouillés, détaillés, vivans, il a semblé se rapprocher des maîtres du XVIII<sup>e</sup> siècle; par son *Angélique* de l'an dernier, il avait paru se tourner vers le Bernin; par son groupe exposé aujourd'hui sous le titre *Entre deux Amours*, on dirait qu'il penche vers les sculpteurs de la renaissance. Ce ne sont point là des reproches, car il faut savoir comprendre les attraites que subissent tyranniquement certaines natures bien douées et portées à l'admiration des belles choses. La personnalité n'arrive souvent à la libre et entière possession de soi-même qu'après avoir longtemps cherché une route que tout nouveau chef-d'œuvre entrevu semblait lui ouvrir. D'hésitations en hésitations, on parvient enfin au but rêvé, car chaque tentative a été une étude fortifiante, et l'artiste qui parfois a désespéré en passant, à son insu peut-être, d'un maître à un autre se réveille un beau matin maître lui-même; la lumière s'est faite, et il peut diriger avec sûreté un talent mûri par des travaux qui ont fini par déterminer cette individualité à la poursuite de laquelle il s'était égaré. Est-ce là le cas de M. Carrier-Belleuse? Je le croirais volontiers, et je l'en félicite : rien n'est plus honorable que ces longs et pénibles voyages de découverte; on risque parfois de faire naufrage, mais quelle joie lorsqu'on jette enfin l'ancre dans le port espéré! L'allégorie intitulée *Entre deux Amours* est assez nouvelle et ingénieuse. Une jeune mère tenant son enfant appuyé contre son sein est assise et écoute un Amour qui, juché sur le banc et dressé sur ses petites jambes, lui murmure à l'oreille des paroles qu'elle ferait mieux de ne pas entendre. Quel sera le vainqueur? A voir le visage un peu trop expressif de la femme, on peut croire que ce ne sera pas l'enfant qui repose sur sa poitrine maternelle. C'est agréable et fin, un peu trop précieux d'intention peut-être, mais très bien conçu au point de vue de la statuaire, d'une excellente disposition générale et d'un ensemble habilement compris. Le ciseau a été partout d'une habi-

leté extraordinaire; M. Carrier-Belleuse est incontestablement un praticien de premier ordre; il ne néglige aucun détail et se plaît à rendre dans toute leur gracieuse minutie les mille inflexions de la chair; il interprète la vie d'aussi près que possible et donne au marbre des frissonnemens d'épiderme. La place de Pradier est vide depuis sa mort, ne serait-elle pas réservée à M. Carrier-Belleuse? En regard de ce groupe et comme en opposition, il en expose un autre d'un genre et d'une facture absolument différens. *Le Messie* représente la Vierge assise, drapée tout entière, baissant les yeux et élevant au-dessus de sa tête le *bambino*, qui tend ses mains bénissantes. C'est une large étude de draperie, à laquelle on pourrait reprocher quelque mollesse d'exécution, mais qui est d'une composition savante et d'une forte ampleur. Cela remet en mémoire la grande madone peinte par Carlo Maratta à Monte-Cavallo, avec plus de finesse dans l'exécution et moins de lourdeur dans l'ensemble. Ces deux groupes, qui montrent le talent de l'artiste sous deux faces distinctes, font grand honneur à M. Carrier-Belleuse, et suffisent à donner à la sculpture du Salon de 1867 une importance qu'il est juste de signaler.

## II.

Les salles réservées à la peinture offrent toujours le même aspect; rien n'y paraît sérieusement modifié depuis quelques années. La grande peinture s'en va, elle semble ne plus appartenir à nos mœurs rapides et factices; elle est remplacée par *le genre*, où l'on retrouve du moins, à défaut de hautes et belles qualités, une sorte d'intimité qui peut attirer et retenir l'attention pendant quelques instans. Parfois cette intimité est, il est vrai, poussée trop loin, et franchit certaines limites qu'il serait de bon goût de ne point dépasser. Il peut être singulier de montrer un homme, demi-vêtu, faisant sa barbe devant une glace; mais, si sur la toilette on place intentionnellement et en évidence un meuble familier qui appartient à l'arsenal de M. Purgon, on a fait une *charge* d'un goût douteux et non point un tableau digne des honneurs de la cimaise. Ces plaisanteries, qui n'appartiennent à l'art par aucun côté et qui semblent une réminiscence des plus mauvais jours de M. Biard, ne sont vraiment pas intéressantes. On pourrait les excuser et en rire, si le peintre avait su en faire un chef-d'œuvre; mais nous sommes loin de là, et ces sortes de choses devraient rester à l'atelier pour n'en jamais sortir. L'absence d'imagination est flagrante, et sous ce rapport la peinture n'a rien à envier à la sculpture. Les mêmes artistes se traînent sur la route où déjà nous les voyons depuis si longtemps; ils reproduisent de nouveau les sujets qu'ils ont déjà



traités à satiété. Il y a des tableaux qui sont presque des plagiats, et si Eugène Delacroix, revenu tout à coup du monde glorieux qu'il habite, traversait le Salon, il pourrait reconnaître et saluer sa *Médée*, son *Enlèvement de femme arabe*, un groupe de son *Massacre de Scio* et une bonne partie de son *Assassinat de l'évêque de Liège*. M. Ponsard peut être fier : dès l'an dernier, on parlait du *Galilée* qu'il a fait représenter dernièrement à la Comédie-Française, aussi les *Galilées* ne sont pas rares à cette exposition; mais ils ne font qu'une concurrence inoffensive à celui du poète. Comme toujours, il y a beaucoup de femmes nues; je voudrais qu'on pût les réunir toutes les unes auprès des autres, ce serait fort instructif, et l'on pourrait embrasser du regard les différences essentielles qui existent dans la façon de voir des peintres. Depuis les tons bruns de M. Henner jusqu'aux tons laiteux de M. Boutibonne, il y a pour rendre la couleur chair une inconcevable variété de teintes, et qui serait inexplicable, si l'on ne savait que chaque individu voit et analyse les nuances d'une manière absolument spéciale. Cela est vrai aussi pour les étoffes. La même draperie bleue, uniformément éclairée, copiée en même temps par vingt peintres différents, sera reproduite avec vingt colorations différentes. On peut affirmer que nul n'est certain de voir juste et d'arriver à faire passer sur la toile la nuance précise qu'il a sous les yeux.

S'il y a beaucoup de nudités, il n'y a pas moins de portraits. Les gens décorés, — et il n'en manque pas, — ont mis toutes leurs croix pour se faire peindre; il y a des figures placides et vieillottes qui sont étranglées par trois ou quatre cordons serrés autour de leur cou et du plus singulier effet. C'est souvent une dure nécessité pour un artiste que d'avoir à faire un portrait en costume officiel. Pour les magistrats, les rouges et les blancs ne s'harmonisent guère à cause de la disposition obligatoire des couleurs; pour les soldats, la garance, le bleu foncé, le jaune d'or, jurent et donnent forcément un aspect *perroquet* aux toiles les meilleures. L'unité de tons est ce qui convient le mieux aux portraits; les maîtres du xvi<sup>e</sup> siècle le savaient bien, et je regrette que les exigences modernes ne permettent pas à nos artistes de faire comme eux. Nous devons dire cependant que MM. Rodakowcki, Kaplincki, Pomey et Cabanel ont exposé de fort bons portraits. La peinture d'histoire n'est que bien faiblement représentée au Salon, car il est impossible de considérer comme des tableaux d'histoire ces toiles immenses où l'insignifiance du sujet le dispute à la faiblesse de l'exécution. Faire des espèces de peintures à la détrempe sur une toile de vingt pieds où l'observation la plus attentive ne peut arriver à découvrir ni dessin, ni couleur, ni composition, malgré de grandes visées au style, c'est d'une puérilité extrême et que rien

ne justifie. Réunir trente personnages grands comme nature autour d'une table de jeu, les grouper au hasard sans action commune déterminée, abuser d'une facilité extraordinaire pour donner dans un tableau d'une telle dimension toute l'importance à des étoffes, c'est, comme on disait jadis en plaisantant, l'erreur d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche; mais à coup sûr ce n'est point là de la peinture d'histoire. Il faut le répéter à satiété dans l'espoir qu'on sera enfin entendu : les grands tableaux ne font pas la grande peinture, et il ne suffit pas de faire des personnages de six pieds de haut pour avoir du style.

Ce que les peintres semblent rechercher avant tout aujourd'hui, et ce qu'ils atteignent presque tous, quoique à des degrés différents, ce n'est ni le style, ni la composition, ni l'ordonnance, ni l'harmonie générale; c'est le petit effet, le morceau réussi, l'adresse d'exécution, le tour de main; en un mot, le métier seul les préoccupe et l'art est oublié : tendance dangereuse et que les prétendus amateurs qui achètent des tableaux n'ont pas peu contribué à encourager. *L'à peu près* suffit, beaucoup de toiles exposées aujourd'hui ne sont en réalité que des ébauches, et c'est ce qu'un artiste digne de ce nom ne devrait jamais se permettre. Tout est prétexte à peinture cependant, et il n'est pas besoin d'aller chercher des sujets extraordinaires pour faire un bon tableau lorsqu'on a en soi le vif sentiment de l'art; il faut être sincère, difficile pour l'exécution, ne point tricher et ne pas s'imaginer que les tours d'adresse soient des tours de force. Quel est le chef-d'œuvre du Salon de 1867? C'est un tableau de fleurs, le *Bouquet de roses moussues* de M. Maisiat; ce n'est pas un *trompe-l'œil* comme les agates et les orfèvreries de M. Blaise Desgoffes, c'est la nature prise sur le fait, et cependant c'est de l'art au large sens du mot. Si je n'aime pas la console dorée et le marbre blanchâtre qui supportent le vase de grès où baigne la gerbe fleurie, je ne puis dire combien je trouve admirables ces roses, ces boutons, ces feuilles humides, dont la contexture même est rendue, mais sans petitesse, avec une touche grasse, à la fois large et précise. Les dégradations des nuances, plus sourdes vers le cœur de la fleur, veloutées et brillantées vers le sommet, la flexibilité des tiges, la mousse légère qui côtoie et semble soutenir les pétales, la vie végétale, pour tout dire, a été saisie là et exprimée avec une intelligence extraordinaire. Il y a plus d'art dans cette petite toile, qui paraîtra peut-être insignifiante à bien des yeux, que dans les énormes tableaux prétentieux auxquels je viens de faire allusion. S'il faut absolument qu'une grande médaille d'honneur soit décernée cette année, et si elle est destinée à récompenser une œuvre d'art exceptionnelle, je crois qu'on peut la donner à M. Maisiat sans craindre de se tromper.

Lorsqu'on se rappelle la *Vénus ceignant sa ceinture pour se rendre au jugement de Pâris* que M. Émile Lévy avait envoyée au Salon de 1863 et qu'on voit le tableau qu'il expose aujourd'hui, on ne peut qu'applaudir aux progrès accomplis par l'artiste. Il faut que ses efforts aient été très consciencieux, sa volonté de bien faire considérable, pour qu'en si peu de temps il soit parvenu à modifier sa manière, dédaigner le *poncif* de la vieille école, rendre son dessin correct et obtenir un coloris meilleur. Nous tromperions M. Lévy en lui disant qu'il est un maître, mais nous pouvons affirmer qu'il le deviendra, s'il continue avec courage à se fortifier par le travail et par l'étude. Souvent nous avons été sévère pour lui, et, quoique ses progrès aient été constans, on était en droit d'exiger plus, car on sentait un effort qui n'aboutissait pas. Il y a en toute chose un certain point qu'il est facile d'atteindre, où beaucoup sont parvenus, mais qu'il est souvent bien malaisé de dépasser, et au-delà duquel on trouve une force nouvelle et le juste prix de la persistance. Ce point, il me semble que M. Lévy vient cette année même de le laisser loin derrière lui. Il serait imprudent de s'arrêter maintenant; l'horizon est ouvert avec les larges champs qu'il faut parcourir encore avant de se reposer. M. Lévy a eu le grand prix de Rome en 1854; son envoi de cinquième année, exposé au Salon de 1859, le *Souper libre*, n'était ni bon ni mauvais, c'était simplement un tableau comme il en sort tous les ans de la villa Medicis; ses premiers tableaux, *Vénus*, *Vercingétorix*, étaient grêles, d'une peinture assez molle et d'un contour beaucoup trop sec. Le peintre se cherchait et ne se trouvait pas. L'an dernier, la *Mort d'Orphée* et l'*Idylle*, malgré certains défauts que nous avons signalés, indiquaient déjà que les bonnes qualités avaient une tendance à prendre le dessus et à triompher de ce que l'éducation première avait eu d'insuffisant. La métamorphose est complète aujourd'hui; la chrysalide a brisé sa coque, nous le constatons avec joie. Un fait est frappant surtout chez M. Émile Lévy; il est manifeste qu'il n'est point né coloriste et qu'il fait des efforts extraordinaires pour le devenir. S'il continue, il le deviendra, et nous aurons assisté à un phénomène étrange, car le don de la couleur est généralement inné. Je croirais volontiers que la vue des tableaux de M. Gustave Moreau n'a point été sans exercer une notable influence sur M. Lévy; dans son *Vertige*, je retrouve une sorte de réminiscence vague des colorations du jeune maître, qui n'a rien exposé cette année. Cela est un bon signe, car, lorsqu'on apprécie franchement les qualités des autres, on est tout près de reconnaître ses propres défauts et de s'en corriger. C'est là un mérite qui n'est point mince, et il me paraît que M. Lévy le possède à un haut degré. « S'améliorer, » disait Goethe; tout est là en effet, dans la vie comme dans l'art, et il faut s'impré-

gner de cette idée vraie que le but est très lointain et que l'existence ne suffira peut-être pas à l'atteindre. Je ne sais si M. Lévy a dans le cerveau un idéal de perfection, il n'y touche pas encore; mais il l'a entrevu, et c'est déjà beaucoup. Le sujet du *Vertige* est des plus simples. Un jeune homme et une jeune fille, deux enfans, pourrait-on dire, sont partis pour la chasse; à coups de flèches, on a tué des moineaux et des grives; puis, de poursuite en poursuite, on est arrivé au sommet de la montagne; la terre manque, le précipice s'ouvre, et la tête tourne au jeune chasseur, qui s'appuie contre la muraille du rocher placé derrière lui, tandis que sa compagne, plus brave, le retient d'une main et se penche au-dessus de l'abîme pour en mesurer la profondeur. Tout cela est charmant, bien réussi, habilement dessiné et d'un coloris dont la gamme générale n'est point déplaisante. Le contour est excellent, il n'a plus cette sécheresse que nous avons reprochée autrefois à M. Lévy; la brosse est plus ferme, très solide dans certains morceaux, et je m'étonne qu'elle ait encore tant de mollesse dans la partie de montagne placée derrière le jeune chasseur, tandis qu'aux premiers plans elle a toute la vigueur désirable. Le ciel est blanc, et un paysage d'un vert assez doux forme le fond du précipice au-dessus duquel les deux enfans sont suspendus. Le jeune homme, demi-nu, est ceint d'une draperie habilement agencée, où l'on reconnaît les tons jaunes, bleus et rouges, un peu éteints, familiers aux peintres de l'école florentine; la tête brunie de tons bistres, de profil perdu, se détache en sombre sur le ton laiteux des nuages; les épaules, les genoux, les chevilles, sont attachés par un homme qui connaît bien son anatomie et qui a étudié le nu sur nature. La petite fille, penchée en avant par un geste plein d'élégance et de naturel, montre un joli visage où éclatent toutes les belles fraîcheurs de la jeunesse. M. Lévy n'a pas fait un chef-d'œuvre, mais il a fait un très bon tableau. Ce serait le traiter cependant avec une légèreté dédaigneuse que de ne pas lui dire la vérité tout entière et de ne pas lui adresser quelques critiques dont peut-être il pourra tirer parti.

L'ordonnance générale de cette très gracieuse composition pouvait rester la même; elle eût cependant singulièrement gagné, si la coloration et surtout la distribution de lumière eussent été modifiées: je m'étonne que M. Lévy n'y ait point songé. Au lieu de chercher un effet d'*ombre chinoise*, c'est-à-dire d'enlever son principal personnage en vigueur brune sur un fond blanc, ce qui noie les traits du visage et les fait presque disparaître dans une teinte sépia un peu froide, pourquoi n'a-t-il pas fait à peu près le contraire? Ne valait-il pas mieux éclairer ce jeune profil et en détacher la silhouette lumineuse sur un de ces ciels bleu foncé comme M. Lévy

en a souvent vu le matin, à Rome, vers le mois d'octobre? A la place de ce paysage sans grandeur et sans beauté qui, avec ses longues lignes droites, ressemble trop à un dessin linéaire, pourquoi n'avoir pas fait circuler la mer, une mer paisible, de cette nuance indéfinie entre le vert et l'indigo que les poètes ont appelée céruléenne, et qui se serait si bien mariée à l'azur du ciel? On aurait eu alors une harmonie générale très forte qui aurait servi de point d'appui aux deux personnages, dont la coloration et la lumière auraient pu être poussées aussi loin que possible. Tout alors, le chasseur, la jeune fille, le terrain, se seraient détachés avec bien plus de netteté dans un air ambiant qui aurait fait valoir leurs fins contours et aurait accentué leur tonalité. Le défaut principal du tableau est dans les rapports des nuages blanchâtres avec le visage trop foncé du jeune homme; l'effet est sombre et triste : avec une tête éclairée et un ciel de cobalt, tout eût été vivant. Néanmoins et malgré ces observations, qui n'atténuent en rien ce que j'ai dit du talent de M. Lévy, on peut concevoir maintenant les plus sérieuses espérances; l'artiste qui, parti de la *Vénus ceignant sa ceinture*, est arrivé au tableau du *Vertige*, qui en moins de quatre années a su parcourir un tel chemin, doit tôt ou tard être appelé à jouer un rôle important dans l'école française, qui, plus que jamais, a besoin de bons exemples et de bonne direction.

L'art est-il donc une échelle double? Pendant que M. Émile Lévy monte d'un côté, voici de l'autre M. Isabey qui descend. Il y a précisément vingt ans aujourd'hui qu'il exposait au Salon de 1847 une *Cérémonie dans l'église de Delft*. C'était une révolution dans sa manière, et cette toile jeta un vif éclat sur sa renommée. Qui ne se souvient de cette merveille, de cette symphonie de la couleur et du dessin? Jamais femmes plus charmantes n'avaient encadré de plus fins visages dans la fraise godronnée, jamais cavaliers plus élégans n'avaient retroussé leur moustache. Toutes les figures avaient été traitées avec amour, nul détail n'avait été négligé, chaque expression était exacte, la souple habileté de crayon luttait avec la richesse d'une palette éblouissante qui ressemblait à l'écrin des péris. Pourquoi tout cela n'est-il plus qu'un souvenir, et pourquoi n'en retrouvons-nous rien aujourd'hui dans les tableaux de M. Isabey? *L'Épisode de la Saint-Barthélemy*, auquel on a fait les honneurs du grand salon, est à peine une ébauche; si à distance cette petite toile peut produire une certaine illusion à cause de la violence de la coloration, elle devient absolument indistincte et confuse lorsque l'on s'en approche, et ressemble à un panneau sur lequel on aurait crevé des vessies au hasard. Les têtes ne sont même pas indiquées, les draperies n'ont point de contours; c'est un mélange de nuances brutales qui ne signifie rien. Ce peut être une note, un



indice, un *memento* pour une composition future; mais certainement ce n'est pas un tableau, car l'exécution manque. Les peintres se contentent trop souvent de ces sortes d'à peu près, qui peuvent leur être fort utiles et leur rappeler plus tard une conception à mettre en œuvre, mais qui ne devraient sous aucun prétexte être placés sous les yeux du public. En nous montrant ce tableau embryonnaire et informe, M. Isabey semble nous dire : Vous savez ce que j'ai fait jadis; voici l'ébauche d'une idée plastique, arrangez-la comme vous voudrez. Que dirait-on si des poètes comme Hugo, comme Lamartine, se contentant de leurs chefs-d'œuvre passés, publiaient aujourd'hui des vers sans rime et sans césure? On les renverrait à l'école, et l'on n'aurait pas tort. Si les maîtres, sans souci de leur gloire, s'abandonnent à de si coupables négligences, quelles observations aura-t-on le droit d'adresser aux élèves qui n'ont pas encore eu le temps d'apprendre leur métier? Plus l'exemple tombe de haut, plus il doit être sévère, car sans cela il peut porter des fruits dangereux et égarer bien des jeunes esprits. En négligeant les plus simples principes de l'art, en lâchant sa facture d'une manière outrée, en ne recherchant plus qu'un effet confus de colorations désordonnées, M. Isabey semble avoir pris à tâche d'imiter les tableaux de M. Jules Noël. C'est le même papillotage, la même indécision de dessin, la même lourdeur de touches plaquées, la même insouciance pour la justesse des lignes et de la tonalité. Il est temps pour M. Isabey de retourner à ses belles et consciencieuses études d'autrefois, de revenir sur ses pas et de ne plus compromettre par des œuvres hâtives, inachevées, inexcusables, la réputation qu'il a acquise autrefois et qui est une des gloires de notre pays. La première, l'indispensable condition pour un artiste, c'est de respecter son art et de donner à ses travaux toute la perfection dont ils sont susceptibles : cette qualité, qui est considérable, on la rencontre chez M. Amaury Duval.

Il a pu se tromper quelquefois, nul n'est infailible; mais par le respect qu'il a toujours témoigné au public il a montré le respect qu'il avait pour lui-même. Toute œuvre qu'il a envoyée aux expositions est sortie de son atelier aussi parfaite qu'il était donné à l'artiste de la rendre; jamais il n'a cru qu'une ébauche, une esquisse, si intéressante qu'elle fût, pouvait s'imposer à l'attention et tenir lieu des tableaux qu'on est en droit d'exiger d'un peintre sérieux. On sent, à voir ses ouvrages, qu'il a vécu dans la familiarité des maîtres, qu'il a cherché à surprendre leurs secrets, et que, s'il n'a pas leur génie, il a du moins leur conscience. Il a été forgé de bonne heure à la grande école d'où sont sortis les vrais artistes de notre temps; il fut le disciple soumis de M. Ingres, du premier maître du XIX<sup>e</sup> siècle, de celui dont la *Revue* a parlé naguère en

termes excellens. Auprès d'Hippolyte Flandrin, sous la forte direction du peintre de la *Stratonice*, il a appris à ne jamais rien laisser au hasard, à ne jamais se contenter de l'impression et à chercher toujours à rendre l'expression; il a compris que la chasteté était la première condition du nu dans les arts; il a dédaigné les petits moyens, les colorations tapageuses et faciles; il a vu promptement que l'étude incessante de la ligne était indispensable à ceux qui veulent rendre les formes humaines; il n'a jamais essayé de tromper le public par des succès de surprise, et, comme un vétérán des grandes batailles, il reste seul aujourd'hui pour affirmer par son talent quel admirable enseignement M. Ingres imposait à ses élèves. De toutes les nudités qui encombrent le Salon de 1867, la *Psyché* seule est une œuvre d'art dans toute l'acceptation du mot. Elle est couchée sur un lit de repos, la tête appuyée contre un bras relevé; une ample chevelure blonde semée de perles mêle ses nuances très douces aux blancheurs de l'oreiller; la jeune femme rêve, le visage tourné de profil, l'œil perdu dans une contemplation pleine de charmans souvenirs; une légère draperie cache la partie inférieure de son corps et dégage un pied qui eût fait mourir Cendrillon de jalousie. Un rideau d'un rose-lilas constellé d'or complète l'harmonie générale, qui, malgré quelques nuances un peu étouffées, est d'un coloris très savant et très habile. La science de la coloration ne consiste pas dans la violence des tons, elle est uniquement dans leur valeur relative et dans leur rapport entre eux. Dans la *Psyché*, rien ne détonne, c'est une harmonie en sourdine d'un effet à la fois exquis et puissant. La ligne a cette pureté à laquelle M. Amaury Duval nous a accoutumés; le modelé est très fort sans exagération. Je recommande surtout aux vrais amateurs de belle peinture la façon réellement magistrale dont le torse a été rendu. C'est d'une extrême sobriété, point d'empâtemens superflus, pas de brutalité dans la brosse, pas de luisans inutiles; tout est calme, sincère, vivant. La gracilité des membres, la frêle délicatesse des attaches, la finesse de l'épiderme, les contours encore un peu indécis du visage, la jeunesse en un mot a été comprise et interprétée avec autant d'intelligence que de distinction. L'expression des traits et du regard a été intentionnellement idéalisée, car M. Amaury Duval sait aussi bien que personne que ψυχή veut dire âme.

M. Amaury Duval nous a souvent prouvé qu'il n'ignore point qu'un tableau exige différentes conditions qui, se complétant l'une l'autre, forment l'ensemble harmonieux auquel on reconnaît une œuvre d'art. L'ordonnance est aussi nécessaire que la composition, le dessin est indispensable comme la couleur, et le style doit s'appuyer sur la réalité (je ne dis pas le *réalisme*); il y a des peintres

qui dédaignent ces principes élémentaires; ils s'imaginent qu'on doit les tenir quittes de toutes les qualités requises pour faire un artiste sérieux lorsque par hasard ils en possèdent une à un degré quelconque. M. Roybet paraît être du nombre de ceux qui sous ce rapport sont peu exigeans pour eux-mêmes. Il est coloriste et coloriste fort remarquable, ceci n'est point douteux; mais il ne pense même pas à distribuer la lumière sur ses toiles, et se soucie fort médiocrement de la composition. Il représente les premiers personnages venus; sa grande affaire est de peindre des étoffes, de lustrer des lampas, de faire miroiter des velours et de briser les plis luisans du satin. C'est assez puéril, et la peinture, il me semble, doit se proposer un but plus élevé. Sous le titre d'*un Duo*, M. Roybet nous montre un palefrenier et une cuisinière du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont volé les habits de leurs maîtres, se sont vautrés sur l'herbe et chantent une ariette avec autant de grâce et de gaîté qu'on chante un *De profundis*. Les étoffes sont traitées de main de maître, j'en conviens, avec une brosse hardie et des colorations profondes du meilleur aloi; mais cette grosse commère pansue est assez proche parente des *Baigneuses* de M. Courbet, et ce chanteur osseux, désagréable et brutal, est le portefaix du coin. De plus toute lumière est absente de ce paysage lourd et ramassé, où l'air ne circule pas, où le ciel est de plomb, où les arbres ont des feuilles de papier brouillard. Je comprends qu'on soit tenté d'étudier Giorgione; mais vouloir refaire ce qu'il faisait il y a trois cent cinquante ans, d'emblée et du premier coup, c'est peut-être aller un peu vite et prendre le mauvais chemin: il vaudrait mieux dessiner beaucoup d'après le modèle, se persuader que l'homme est le but supérieur offert aux efforts des artistes, donner moins de valeur aux vêtemens et croire qu'un visage humain a plus d'importance qu'un chiffon de soie. M. Roybet a du talent, nul ne le conteste; on peut dire cependant qu'il en fait mauvais usage, qu'il ne le mûrit pas assez, et qu'il serait un artiste plus élevé, s'il se contentait à moins. Les réminiscences des peintres de la renaissance le tourmentent; il passe volontiers des Espagnols aux Vénitiens. Il ne leur demande ni leur science magistrale ni leur style excellent, il voudrait surprendre leur adresse de main, leur façon souvent merveilleuse de traiter les accessoires; il y arrive, il en approche, mais il se paie d'illusion, et au lieu du principal, qui est l'homme, il ne peint guère que l'accessoire, qui est la draperie. Nous avons une plus haute ambition pour M. Roybet; c'est faire peu de cas des dons naturels que de ne pas les développer jusqu'aux limites du possible, et c'est réduire singulièrement son rôle que de ne pas demander à l'étude l'agrandissement fécond de ses propres facultés. M. Roybet, croyons-nous, peut être appelé à un avenir sérieux dans l'art

moderne, à la condition toutefois de s'occuper beaucoup plus de l'humanité et de laisser au second plan ces friperies secondaires qui paraissent avoir maintenant tant de charmes pour lui. S'il persiste dans la voie dangereuse où il risque de compromettre une habileté déjà recommandable, il pourra finir par se contenter d'imiter M. Ricardo de Los Rios, et s'imaginer qu'il a fait un tableau en peignant d'une brosse fort habile et très coloriste un vêtement de polichinelle oublié sur une chaise *chez un costumier*. M. Roybet vaut mieux que cela; si nous sommes sévère pour lui tout en constatant ses précieuses qualités, c'est que nous sommes en droit d'attendre et d'exiger beaucoup d'un talent qui, pour être remarquable, n'a besoin que d'être mieux dirigé.

M. Ribot ne varie pas dans ses goûts, et il reste fidèle au culte exclusif qu'il a voué à Ribeira. De l'étude à l'imitation, de l'imitation au pastiche, il y a une distance que M. Ribot a franchie sans hésiter. On a eu beau le mettre en garde contre une tendance fâcheuse, il n'a voulu rien écouter, et aujourd'hui encore il nous montre un tableau qui a l'air d'une copie servile d'une toile de l'Espagnolet; rien n'y a été omis, pas même la patine noire que l'âge a dû lui donner. De tout temps, M. Ribot a vu noir; ses premiers petits *Marmitons*, malgré leurs vêtements blancs, paraissent s'être roulés à plaisir sur du poussier de charbon. On dirait que l'artiste, après avoir terminé son tableau, le couvre d'un glacis de noir d'ivoire qui salit les parties lumineuses, rend indistinctes les parties ombrées et noie toute la composition dans un ton triste, malpropre et absolument arbitraire. Sous ce vernis en deuil, on sent cependant des colorations puissantes qui, pour apparaître dans tout leur éclat, n'auraient besoin que d'être débarrassées de cette couche de cirage qui les déshonore et les détruit. Si M. Ribot procède ainsi de parti-pris pour trouver sans grand effort une originalité tapageuse, il est bien coupable; s'il voit réellement toute la nature à travers un crêpe noir, il est malade et fera bien de consulter un oculiste. *Le Supplice des coins* dénonce une science peu commune, une observation très vraie de la nature, une grande brutalité d'impression, une habileté de brosse extraordinaire et une fermeté de dessin très recommandable; pourquoi faut-il qu'on soit forcé d'oublier toutes ces belles qualités pour ne plus voir que ce ton d'encre uniforme qui est répandu sans motif appréciable sur la toile? On voudrait nettoyer tout cela afin de voir les chairs si bien modelées, les draperies si habilement agencées, reparaitre avec les nuances naturelles qui les feraient valoir. M. Ribot ressemble fort aux princes de M<sup>me</sup> d'Aulnoy. A leur naissance, les fées s'empressent de les douer; mais la fée maligne, qu'on avait oublié d'inviter, accourt : Vous aurez toutes les qualités, mais vous ne saurez

vous en servir. Rien n'est plus douloureux que de voir une force réelle, incontestable, hors ligne sous beaucoup de rapports, se briser elle-même, faire fi de sa puissance, et se jeter au hasard d'une espèce de fantaisie archéologique que rien ne peut ni expliquer ni même excuser. Quel beau mérite d'exposer des tableaux qui ont l'air d'être restés accrochés pendant vingt ans dans une boutique de charbonnier ! Et je ne saurais trop le redire, le talent de M. Ribot est considérable, et le peintre aurait, sans contestation sérieuse, un important succès immédiat, s'il pouvait se guérir de cette manie de lessiver ses tableaux en noir. Un artiste qui veut aujourd'hui peindre exactement comme peignait Ribeira n'est pas plus intéressant qu'un auteur qui voudrait écrire actuellement comme écrivait Rabelais; l'un et l'autre risqueraient fort de n'être pas compris. Une pareille prétention touche de près à l'enfantillage, et je crois que notre premier devoir à tous est d'être de notre temps, sous peine de le voir se détourner de nous. M. Ribot a pu en faire lui-même la dure expérience, car sa réputation est loin d'être à la hauteur de son talent.

*Le Supplice des coins* est une scène de torture; le patient, attaché, est étendu par terre, un bourreau lui enfonce contre la jambe serrée dans le brodequin de bois des coins à grands coups de maillet; des moines entourent la victime, recueillent sa confession forcée, l'exhortent et lui montrent le crucifix. En dehors du reproche général qu'on peut faire à cette composition et sur lequel je me suis déjà longuement étendu, je lui en ferai un autre qui me paraît mérité. Le patient crie, car il souffre; mais ses traits n'expriment aucune douleur, toute l'*expression* est gardée pour les extrémités et semble surtout concentrée dans les pieds, qui se crispent, se replient sur eux-mêmes, et jurent, par la torsion qu'ils présentent, avec l'impassibilité relative du visage. Pourquoi cette anomalie? Est-ce encore du Ribeira? *Un vieillard* est le portrait d'un vieux Juif rendu avec une étrange vigueur, grâce au procédé de l'artiste. Il a placé le visage en pleine lumière; quant au reste du corps, il disparaît absolument, noyé dans les tons du fond. De loin, on dirait un décapité. Le sacrifice est trop radical, et laisse surtout trop facilement voir dans quelle intention on se l'est imposé. Du reste la tête est d'un relief extraordinaire et d'une puissance rare; le front ridé, les sourcils en broussaille, le nez allongé et flasque, les joues tombantes, la barbe négligée, sont traités avec un bonheur de touche qui dénote un pinceau très habile. L'œil, un petit œil bleuâtre, transparent, rusé, mobile et perçant, est un tour de force d'exécution. Que d'adresse déployée pour arriver à un tel résultat ! Et quel homme serait M. Ribot, si, possédant déjà son métier d'une façon victorieuse, il laissait de côté toutes ses vieilles idées d'imitations,



son besoin maladif d'obtenir l'effet à tout prix, et si, usant de ses facultés exceptionnelles, il se mettait sérieusement à faire de l'art!

M. Schreyer a eu le bon esprit de ne pas renouveler la tentative malheureuse où il s'était fourvoyé l'année dernière. Au lieu de ce grand et gros tableau dans lequel ses qualités habituelles s'étaient vainement dispersées, il expose aujourd'hui deux toiles qui indiquent un heureux retour vers ses premières habitudes. Il n'a pas encore cessé de mériter certains reproches qu'on lui a justement adressés, il *fouaille* toujours trop ses tons, il semble les salir intentionnellement par des touches trop martelées; mais ses compositions sont bonnes, habilement conçues, traitées avec un talent très ferme, et l'une d'elles offre même une émotion réelle qui ne doit rien à la sentimentalité outrée ni au faux lyrisme. Elle porte un titre un peu prétentieux : *Abandonnée!* Une charrette fuyant le champ de bataille, d'où elle rapportait toute sorte de défroques sanglantes, est arrêtée dans un immense paysage, sinistre, plat, coupé de flaques d'eau; le conducteur et un des chevaux ont été tués, ils sont couchés l'un près de l'autre, atteints sans doute par le même paquet de mitraille égaré; l'autre cheval, encore attelé au chariot funèbre, ne peut plus ni avancer ni reculer; il est là rivé à la mort, en face de ces deux cadavres, immobilisé, trempé par la pluie, fouetté par le vent, inquiet, plein d'angoisses, hennissant et levant la tête vers l'horizon vide, où nul être vivant n'apparaît. L'uniforme autrichien, les terrains délavés semblent indiquer que le Mincio n'est pas loin et que la nuit prochaine va s'abaisser sur la journée qui a vu la lutte de Solferino. C'est glacial. La coloration grisâtre, tachetée de blanc et de brun, est d'un effet triste qui s'harmonise bien avec le sujet, le fait valoir et en double l'expression. C'est là une bonne toile et un excellent commentaire de la guerre, mais on peut reprocher à l'artiste d'avoir donné une expression presque humaine au regard de son cheval. Le *Haras en Valachie* rappelle les *Chevaux de poste* que M. Schreyer a exposés en 1863; c'est le même effet de neige chassée par une bourrasque de vent du nord, le même tassement d'animaux se pressant les uns contre les autres, le même aspect lugubre et désolé. Les chevaux sont en plus grand nombre et de dimensions plus petites, c'est la seule différence, et le second tableau a trop l'air de n'être que la répétition du premier. Ces hasards de rapprochement ne sont pas rares dans l'œuvre des peintres, et les constater, ce n'est point infliger un blâme. Nous ne pouvons qu'approuver M. Schreyer d'être revenu au genre de peinture qui lui a valu ses premiers et légitimes succès; c'est une grande science de ne pas outre-passer ses forces et de développer imperturbablement ses facultés spéciales sans vouloir acquérir celles qui souvent sont incompatibles avec le

tempérament. L'expérience que M. Schreyer avait tentée l'année dernière a suffi pour lui ouvrir les yeux; celle que M. Belly fait aujourd'hui aura-t-elle un résultat aussi heureux? Je le désire.

La Fontaine a dit :

Ne forçons pas notre talent,  
Nous ne ferions rien avec grâce.

Si M. Belly s'était rappelé ces deux vers si connus qu'ils sont un lieu commun, il est probable qu'il n'eût point exécuté son grand tableau : il aurait compris qu'il ne suffit pas d'être un agréable paysagiste pour devenir tout à coup, par inspiration foudroyante, un peintre d'histoire. J'ai rouvert et consulté trois fois le livret avant d'être convaincu que c'était bien M. Belly qui avait fait *les Sirènes*. Avec plus d'attention, j'aurais pu, dans les montagnes empruntées aux Calabres et qui forment le fond de la composition, reconnaître la manière habile dont M. Belly traite le terrain dans les paysages; mais j'avoue que tout le reste du tableau, c'est-à-dire la partie importante, — tout le groupe de personnages — m'a paru être l'œuvre d'un de ces peintres de la restauration qu'on appelait en plaisantant la queue de David. On connaît le sujet. Ulysse, attaché au mât de sa barque, est debout; il regarde les sirènes qui s'ébattent dans la mer et chantent pour l'attirer; il en est même une qui joue de la lyre, ce qui tendrait à prouver que vers ce temps-là les cordes ne se détendaient pas dans l'eau. Il y a là dans cette toile ambitieuse une grande visée qui n'aboutit pas et des prétentions excessives qui ne me semblent pas justifiées. La *figure* héroïque, grande comme nature, a des mystères que M. Belly n'a pas encore pénétrés et des difficultés d'exécution auxquelles il faut se rompre avant d'essayer de les aborder. Les artistes appellent une œuvre de cet ordre un grand effort; je la nommerai plus volontiers une profonde illusion, et c'est rendre service à M. Belly que de l'engager à déposer les ailes d'Icare qu'il vient courageusement, mais imprudemment, d'attacher à ses épaules. Sa tentative est honorable, mais il peut voir à la froideur qui l'accueille qu'elle n'a pas été des plus heureuses. La veine des succès recommandables n'est point tarie pour M. Belly; il peut facilement la rouvrir quand il voudra. Pour cela, que faut-il faire? Peu de chose, revenir aux inspirations plus modestes d'où est sorti ce joli *Désert de Nassoub* auquel nous avons applaudi en 1857.

M. Bida, lui, ne suit pas les feux follets décevans qui jettent le voyageur crédule hors de sa route et l'égarent dans des recherches vaines; il reste imperturbablement penché sur l'œuvre considérable qu'il a entreprise, dont rien ne le détourne, et que bientôt il aura

menée à bonne fin. Son commentaire plastique des Évangiles sera certainement un des travaux les plus curieux et les plus consciencieux de ce temps-ci. Il aura restitué à ce livre admirable son intimité familiale et l'aura débarrassé de ce côté épique et théâtral, absolument contraire à la vérité, dont la plupart des peintres l'avaient affublé en imitation des artistes païens de la renaissance. Les deux dessins qu'il expose aujourd'hui, *les Vierges folles* et *Hérodiade*, sont, comme ceux que déjà nous avons signalés plusieurs fois, d'une vérité de type extraordinaire, et l'ouvrage d'un homme à qui l'Orient a dévoilé le secret de ses mœurs et de ses coutumes. Tous deux sont exécutés avec cette légèreté, cette précision, cette adresse sans pareille qu'on ne peut se lasser d'admirer. La grâce des attitudes, l'élégante réalité des architectures, la lumière mystérieuse qui éclaire les scènes habilement composées, donnent à ces dessins une valeur exceptionnelle et l'importance d'un tableau d'histoire.

### III.

Parmi les peintres de genre et de paysage, nous retrouvons presque tous les artistes dont plusieurs fois déjà nous avons entretenu le public. Sauf un Hollandais et un Anglais qui arrivent cette année avec des tableaux dont il conviendra de parler, je ne vois pas un nouveau-venu qui ait fait une œuvre importante. Le genre, mêlé au paysage ou indépendant de lui, semble être maintenant le fonds même de l'école française; elle a sous ce rapport beaucoup emprunté aux maîtres belges, elle a fortifié son coloris, serré sa manière, étudié la nature de plus près et abandonné pour toujours, j'espère, le côté *romance* et *rococo* où elle excellait jadis. C'est là un progrès considérable; on voit d'une façon plus simple, et par conséquent on fait plus juste, on se rapproche de la vérité, et l'on n'est plus gêné par les liens tyranniques de ce qu'on appelait autrefois la convention. Les peintres voyageurs ont à leur insu beaucoup fait dans cet ordre d'idées; par les documens positifs qu'ils rapportaient et qui étaient bien plus beaux, bien plus plastiques que les vieilles traditions dont on se nourrissait, ils ont à peu près tué le *poncif* et lui ont substitué la nature. Ils ont dégagé l'école de ses langes, lui ont rendu la liberté de ses mouvemens, et lui ont appris que la vérité, même en art, est supérieure à la fiction. Il a suffi à Decamps de peindre et de montrer un Turc véritable pour faire évanouir à jamais le bonhomme barbu et toujours farouche, coiffé d'un turban surmonté d'un croissant, vêtu d'une veste décorée d'un soleil et invariablement armé d'un cimeterre orné de pierreries. Les artistes qui ont représenté nos paysans de

France tels qu'ils sont, ou à peu près, ont donné le coup de mort aux pastourelles proprettes, aux bergers pommadés qui s'offraient mutuellement des colombes, et semblaient roucouler les poésies de Gessner. Ce qui donne aujourd'hui un intérêt tout particulier à la peinture de genre et de paysage, c'est qu'elle s'appuie sur une base solide, qui est l'observation de la nature. Si l'on y mêle le style, on est bien près de toucher au but que l'art se propose. Le style et la vérité se fortifient l'un l'autre, et M. Jules Breton nous le prouve encore aujourd'hui.

On peut lui reprocher de tourner dans un cercle trop restreint, de reproduire souvent les mêmes sujets et de ne point assez varier ses personnages. Serait-ce bien mérité? J'en doute. Il vaut mieux développer plusieurs fois le même thème en l'améliorant, en lui donnant plus de force et plus d'intensité, que de risquer de s'égarer dans des domaines inconnus et peut-être dangereux. Depuis ses débuts, qui datent, si je ne me trompe, de 1849, M. Breton n'a cessé de faire des progrès. Chaque exposition a été pour lui une affirmation nouvelle. Je ne sais s'il a fait école, mais il a beaucoup d'imitateurs, et il reste encore incontestablement le premier dans le genre qu'il professe. A un certain moment, vers 1859, il a côtoyé le réalisme de bien près, et on a pu craindre qu'il ne se laissât entraîner par le mauvais exemple et tomber dans des exagérations inutiles et superficielles. Grâce à sa volonté de bien faire, à son esprit évidemment juste, il a évité l'écueil, et chaque jour maintenant il s'élève dans la compréhension de la nature. Il ne sait pas encore être complètement abstrait, et parfois il sacrifie au plaisir de rendre certains détails qui gâtent sa composition et lui enlèvent ce cachet de virilité supérieure qu'il cherche à lui donner. Il reproduit aujourd'hui dans *le Retour des champs* un effet quelque peu puéril qu'il avait déjà employé en 1857 dans *le Rappel des Glaneuses*. Je parle de cet essaim de mouches qui se détache sur le soleil couchant, et dont il a pour ainsi dire nimbé les têtes de ses femmes. Cela trouble l'œil, tache le ciel, n'ajoute rien à la composition, n'est d'aucune valeur plastique, ne sert pas au coloris, ne complète aucune ligne, n'est forcément qu'une indication à peine ébauchée, et n'aurait jamais dû tenter un artiste comme M. Breton, qui devrait toujours se tenir en garde contre les fantaisies inutiles. On me dira : Cela est vrai, je n'en doute pas; mais toute vérité n'est pas bonne à dire, et toute vérité n'est pas bonne à peindre. Stendhal, qu'on peut écouter quelquefois, a écrit avec raison : « On arrive à la petitesse dans les arts par l'abondance des détails. » La nature fournit des documens en masse, avec une abondance maternelle que rien ne peut tarir; elle mêle tout indistinc-

tement, le beau, le laid, le hideux, le sublime; elle est impersonnelle et ne choisit pas : c'est à l'artiste de faire cette sélection sévère, de rejeter tous les élémens imparfaits ou insignifiants, de montrer les autres dans leur plus grande beauté possible et de repousser énergiquement tout ce qui ne peut pas aider à la grandeur, à la simplicité de son œuvre. Plus une composition est abstraite, c'est-à-dire plus elle est dégagée de tout détail qui n'y rentre pas forcément pour la faire valoir et la compléter, plus elle est près de l'art. Voilà de bien grands mots pour quelques moustiques qui volent dans l'éblouissement des derniers rayons du soleil; mais je voudrais pouvoir les chasser et rendre toute sa pureté à ce ciel ardent sur lequel se détachent trois paysannes qui reviennent des champs et marchent sur un chemin ouvert entre des blés et des œillettes. Elles ont la réalité imposante des femmes accoutumées aux rudes travaux de la terre, et cependant développent une amplitude et une noblesse de mouvement que des caryatides n'auraient pas dédaignées. Il y a là du style et du meilleur. Le dessin très correct, la couleur très forte sans exagération, donnent à cette toile une valeur d'exécution qui va de pair avec l'ordonnance générale.

Il est assez difficile de porter un jugement définitif sur la toile exposée par M. Knaus; elle n'a pas encore été vernie, et les *embus* sont tels qu'ils rendent la perspective incomplète, détruisent l'effet des glacis, donnent aux ombres une importance qu'elles n'ont pas réellement, diminuent la puissance des lumières et atténuent le relief du modelé. Telle qu'elle est cependant, on peut en dire qu'elle ne s'éloigne pas de la manière habituelle de M. Knaus. C'est toujours ce pinceau agréable, cherchant l'esprit, le trouvant parfois, exagérant un peu trop l'expression, procédant par plaques et abusant des tons bleuâtres, qui sont un souvenir encore trop direct de l'école de Dusseldorf. Les tableaux de M. Knaus sont plutôt une réunion de détails qu'un ensemble; l'œil s'égare volontiers à chercher ces petites têtes fines juxtaposées, ces aimables petits bonshommes naïfs, importants, rusés, timides ou hardis, envieux ou indifférens. La composition est un peu diffuse, elle va au hasard, ne s'arrêtant ni ici ni là, ne donnant aucun point de repère à l'attention et la laissant divaguer à son aise. *Son Altesse en voyage* est descendue de sa lourde berline, qu'on aperçoit dans le lointain cheminant au petit pas de quatre chevaux. Le haut personnage, coiffé de la casquette et revêtu de la capote prussienne, va vite pour se dégourdir les jambes à l'air frais du matin; il est assez rogue, assez sec, ne paraît se soucier que fort médiocrement de ce qui se passe autour de lui, et marche suivi par deux aides de



camp, dont l'un, jeune homme fort évaporé, ricane de la bonne tête des paysans qui se sont réunis en hâte pour saluer l'altesse au passage. Le bourgmestre, le maître d'école, sont là avec une bande de gamins qui pleurent, rient ou admirent, selon leur impression, et braillent à tue-tête vive monseigneur ! Plus loin, près de quelques maisons, on aperçoit un groupe de jeunes filles en court jupon blanc, que la timidité a retenues loin de la route, mais que la curiosité a poussées hors de leurs chaumières. Pour qui connaît l'Allemagne, c'est une scène prise sur le fait. La bonhomie imposante des paysans, l'effarement des bambins, la raideur insouciant de l'altesse, la lourdeur bonasse de l'un des aides de camp, la gaieté de l'autre, la dignité transcendante du chasseur empanaché qui marche de loin derrière son maître, ont été saisis sur le vif de la nature. C'est une bonne satire, innocente, car elle est sans fiel, mais d'une observation juste et assez pénétrante. Le dessin de tous ces minuscules personnages est exact et soigné; tout est exécuté avec un soin minutieux; le sourire respectueux qui déride les visages, le bouton qui retient la bretelle en lisière, sont traités avec un soin égal. Le coloris doit être agréable, quoique un peu papillotant; il est actuellement à l'état neutre et, pour apparaître dans la valeur que le peintre a voulu lui donner, il a besoin de la brosse du vernisseur. C'est en somme un bon tableau; mais il me semble que la manière de M. Knaus s'est appauvrie, qu'il cherche la petite bête plus qu'il ne faudrait, que sa coloration manque d'unité, que ses dernières œuvres ne dépassent pas et ne font pas oublier *le Matin après une fête de village*, que nous avons vu en 1853.

Je serais tenté d'en dire autant à M. Bonnat. Certes son *Ribeira dessinant à la porte d'Aracali* est loin d'être une toile médiocre; cependant elle n'est pas meilleure que *les Pèlerins au pied de la statue de saint Pierre* du Salon de 1864, et c'est ce que je lui reproche. Quand on a reçu en naissant le don naturel du coloris, il faut être difficile pour soi-même et tâcher de faire un progrès à chaque pas. Dans le nouveau tableau de M. Bonnat, on retrouve ce coup de brosse sagement vigoureux, cette habile distribution de lumière, qui sont les qualités ordinaires de cet artiste; il me semble pourtant qu'il a obéi à une inspiration mal raisonnée en plaçant au centre même de la toile un ton jaune qui n'a aucun rapport avec la coloration générale, qui détonne, tire l'œil et n'est pas justifié. Une grande muraille blanchâtre appuyée sur un large escalier, une grille ouverte par où sortent des moines encapuchonnés, des hommes du peuple qui sont groupés ou dorment étendus sur les degrés; au milieu, contre un pilier, une petite fille, en pleine clarté, pose, pendant que Ribeira, le carton aux genoux, la dessine assis

dans un coin. La tonalité est grise et brune, d'une couleur ferme et solide; mais l'effet est compromis par la nuance jaune pâle du tablier du jeune modèle. Elle n'est pas en rapport avec la gamme donnée, elle est trop vive pour les bruns, trop sourde pour les gris; en un mot, elle jure et brise une harmonie qui, sans elle, eût été excellente. Quant au portrait que M. Bonnat expose, il prouve qu'il doit rester dans la peinture de genre, ou du moins que, s'il en veut sortir, il ne pourra le faire qu'après de nouvelles, longues et sérieuses études. Il y a là des fautes de dessin manifestes, surtout dans la bouche et dans le bas du visage; quant à l'exécution, elle est fort lâchée. La robe de mousseline, le petit chien bichon, semblent être en lilas blanc et auraient demandé une facture beaucoup plus serrée. J'ai peur que M. Bonnat ne s'en fie trop à son évidente facilité; rien ne remplace le temps, et ce qui se fait sans lui court grand risque d'être incomplet.

M. Gustave Jacquet mérite qu'on parle de lui; c'est un débutant, je crois, et ses deux tableaux indiquent des facultés de peintre peu communes qui, si elles sont développées par l'étude, pourront donner d'excellents résultats. Sa façon de colorer semble être un compromis entre la manière de M. Ricard et celle de M. Baudry. Elle a un côté maladif qui pourrait devenir dangereux, s'il était exagéré, ainsi que le prouve le triste exemple de M. Hébert; mais, telle qu'elle est aujourd'hui, elle est pleine de charme et de promesses. La touche est légère, très harmonieuse, et les nuances sont combinées avec un goût qui devient de plus en plus rare; le dessin est loin d'être parfait, il a de regrettables faiblesses, et je signalerai spécialement à M. Jacquet l'exécution trop négligée des mains du *Portrait de M<sup>lle</sup> F. M.* Le coloris sans la ligne peut produire des toiles agréables, mais ne donnera jamais ce qu'on appelle un bon tableau. Ingres disait : En matière de peinture, la ligne, c'est la probité, et il avait raison. M. Lebel aussi est un coloriste, ses deux petites toiles sont remarquables. Le sujet est insignifiant; sa *Mendiante* représente une pauvre femme vêtue de noir, tenant un petit enfant dans ses bras et tournant une serinette; le *Reliquaire* nous montre une paysanne italienne debout sur la pointe du pied et effleurant de ses lèvres une châsse exposée sur un autel. Dans ces deux tableaux, la lumière est sourde; ce n'est donc pas dans des oppositions d'ombre et de clarté que M. Lebel a cherché et obtenu son effet, qui est très puissant. Il est dû tout entier à des colorations profondes, combinées avec une science rare, et juxtaposées sans la moindre fausse note. Malgré une certaine violence contenue de la brosse, c'est fort doux et tout à fait symphonique; mais si M. Lebel avait à peindre un plat de chicorée au lait, le pein-

drait-il autrement que la muraille contre laquelle s'appuie sa mendicante?

Puisque nous en sommes aux coloristes, je parlerai de M. Bischoff. C'est un Hollandais; il y a dans son petit tableau du soleil et de la couleur à satisfaire les plus exigeans. L'an dernier, M. Bischoff avait exposé un *Rembrandt se rendant à la leçon d'anatomie* qui ne manquait pas de certaines bonnes qualités, mais qui était loin de valoir *le Jour de la Pentecôte*, que nous voyons aujourd'hui. Il y a un peu du procédé de Decamps dans cette façon d'opposer brusquement les parties lumineuses et les parties ombrées de la composition. Ce n'est certes pas ce qu'on pourrait appeler une peinture saine; on a peut-être abusé de l'empâtement, des glacis, de l'os de seiche, du rasoir, des reliefs factices, des contours cernés, mais l'effet cherché est obtenu. Si les moyens sont douteux, le résultat est bon, et c'est ce qu'on doit constater. Une jeune fille en vieux costume frison de Hindeloopen est assise de profil perdu et lit une bible placée devant elle sur un meuble qui tient le milieu entre le prie-Dieu et le lutrin; un rayon de soleil passant par la fenêtre jette une clarté violente sur la scène et l'anime par le très fort contraste d'ombres très foncées, quoique transparentes, et de lumières excessivement aiguës. Les meubles rouge-vermillon, la jupe violet sombre, les manches de la chemise blanche semées de fleurs, le mouchoir varié qui entoure la tête de la jeune fille, son aumônière rehaussée de touches blanches enlevées en relief, la bible à laquelle une plume de paon sert de signet, un bouquet de tulipes, une petite vache en faïence faisant accessoires, tous les détails en un mot ressortent avec une vigueur extraordinaire et indiquent un coloriste-luminariste de premier ordre. L'abus des *ficelles* disparaît dans une facture à la fois très large et très serrée qui a su rassembler l'effet et lui donner une importance qu'on ne saurait trop louer. Non-seulement ce tableau est bon, plaisant à regarder, mais il est extrêmement original, et c'est là une qualité assez rare aujourd'hui pour qu'il ne soit pas superflu de le signaler particulièrement.

M. Jundt aussi mérite d'être loué sous ce rapport, quoique son originalité soit de moins bon aloi que celle de M. Bischoff, qu'elle soit un peu voulue et parfois trop manifestement travaillée. On risque bien souvent, en voulant à tout prix attirer les regards, de tomber dans le baroque et de cesser d'être intéressant à force d'essayer d'être singulier. La mesure est parfois difficile à garder, et les meilleurs esprits peuvent se laisser entraîner à des exagérations qui ne font que les compromettre sans rapporter aucun profit sérieux à leur talent et à leur réputation. Hâtons-nous de dire

que ce n'est pas le cas de M. Jundt, et que son tableau intitulé *Parrain et marraine, souvenir des Alpes*, n'a rien qui dépasse les justes limites où un artiste doit toujours se maintenir. C'est une symphonie en blanc majeur, comme dirait un poète de notre temps. L'importance du sujet ne comportait peut-être pas des personnages grands comme nature, et la toile, je crois, n'aurait rien perdu à être diminuée d'un bon tiers; mais la marraine est si jolie, son compère est si naturellement empêtré, que le reproche a quelque peine à se formuler. A l'aube, dans le grand pays des montagnes, sous un ciel blanchissant et non loin des glaciers, une jeune femme et un vigoureux paysan sont partis pour porter à l'église l'enfant nouveau-né qu'ils vont tenir sur les fonts. La marraine marche devant, fraîche, pimpante et coquette, coiffée du chapeau de paille à quadruple retroussis, vêtue de sa belle robe de cérémonie où s'attache le large tablier blanc orné de rubans de toutes couleurs; elle se retourne pour voir si elle est suivie par le parrain, qui porte le petit enfant couché sur son oreiller, couvert de langes éblouissants et embéguiné du bonnet de velours rouge pailleté d'or. La pente est plus que rapide, c'est un escalier taillé dans le roc; le parrain serre l'enfant contre sa poitrine avec cette maladresse attentive de l'homme, qui n'a jamais su porter un nourrisson. Il regarde par-dessus son doux fardeau afin de voir où il va poser les pieds; il est penché en avant, sa tête disparaît sous l'immense chapeau tyrolien orné du gland d'or et des plumes de téttras traditionnelles; sa jambe solide est pressée dans un gros bas, et sa figure exprime une attention inquiète dont sa jeune compagne, fraîche comme une aubépine en fleur, paraît se moquer en souriant. C'est extrêmement gracieux et d'une bonne facture, à laquelle on doit cependant reprocher certaines lourdeurs opaques qui lui donnent une apparence quelque peu pesante. Cela tient évidemment au procédé, à l'abus des *terres*, et souvent aussi à l'absence de glacis. Ce défaut, que je signale tout spécialement à l'attention de M. Jundt, est visible dans son autre toile intitulée *après Sadowa*. Ce tableau ressemble à une gouache; on dirait qu'il a été peint sur un fond préparé au blanc d'Espagne, et que ce fond a repoussé. Tout y est d'un gris de souris singulier, dont on ne se rend pas compte, qui ternit le coloris général et attriste toute la composition. M. Jundt, qui a un talent réel, qui observe bien et rend juste, avec une pointe d'ironie, fera bien de corriger sa manière de cette légère imperfection. Rien n'est plus facile, et ses tableaux y gagneront.

Si le procédé de M. Jundt accuse parfois trop de pesanteur, celui de M. Eugène Fromentin se distingue par une légèreté sans

égale. Il arrive à donner une intensité fort remarquable à sa coloration, tout en lui laissant une transparence qui paraît la rendre diaphane. Elle n'en est que plus agréable et plus douce aux yeux. C'est par le coloris que M. Fromentin conçoit ses tableaux, cela me paraît évident. Il entrevoit une combinaison de nuances, une gamme précieuse; il l'exécute, et les personnages ne sont plus pour lui qu'un prétexte à réaliser les tons qu'il a rêvés. Aussi ce qui domine toujours dans ses tableaux, c'est l'effet d'ensemble, qui est harmonieux comme un châle de cachemire. C'est là une qualité rare, que M. Fromentin a développée chez lui avec un soin constant et qu'il possède au plus haut degré. En ce genre, les *Bateleurs nègres* sont excellens. Sous le ciel puissant de l'Afrique, dans un village du Sahara, village à maisons grises, basses, percées de fenêtres étroites, parfois garanties du soleil par un haillon tendu, une rue sert de théâtre à leurs exercices. La tête, les bras, le torse, les jambes nus, à peine couverts d'un caleçon rouge, tournant sur eux-mêmes, entre-choquant dans leurs mains les lourdes crotales de fer, ils dansent pendant que leurs compagnons frappent à coups redoublés sur le darabouck, et que des Arabes immobiles dans les larges plis de leur burnous, rangés à l'ombre contre une muraille, les contemplent en roulant leur chapelet entre leurs doigts. Quelques femmes, quelques enfans, se sont groupés çà et là et regardent les histrions, qui se démènent au milieu du bruit. Il est difficile de voir une toile plus plaisante et plus douce; à force de science, la couleur arrive à une sorte de suavité qu'il n'est pas aisé de définir. Les petites têtes des enfans et des jeunes femmes curieuses, quoique un peu trop plates, sont très fines et fort bien rendues. Quant à l'aspect général du pays, on sait à quel point M. Fromentin excelle à le traduire sur la toile; c'est assez dire qu'il est exact et d'une vérité parfaite. C'est, je crois, dans les toiles de cette dimension que M. Eugène Fromentin doit continuer à chercher les succès qui déjà ont récompensé ses efforts et lui ont valu la juste réputation dont il jouit. La grandeur d'un tableau ne prouve rien, ni pour ni contre le talent de celui qui l'exécute, on le sait; mais il semble que M. Fromentin est plus maître de lui lorsque, concentrant tout son effet dans un cadre restreint, il n'est pas entraîné à grandir ses personnages, à substituer la ligne et le modelé à la couleur et à atténuer ainsi ses principales et meilleures qualités. La *Caravane de Marilhat* vaut une toile de vingt pieds, et l'artiste aurait donné des proportions de nature à ses modèles qu'il n'aurait pas dit plus qu'il n'a dit. Dans un petit tableau, M. Fromentin excelle à grouper ses bonshommes, à éviter les *trous* dans la composition, à faire valoir son coloris par le rapprochement des nuances habile-



ment choisies; dans les tableaux plus grands, ces qualités, qui sont précieuses, semblent s'amoinrir, se disperser et perdre de leur charme. M. Eugène Fromentin a la grâce, c'est un don à n'en pas vouloir d'autre, et peut-être risquerait-il de s'égarer encore, s'il cherchait la vigueur.

Du Sahara en Égypte, il n'y a pas très loin, et nous irons avec M. Gérôme, qui, dans le *Marché d'esclaves* et dans le *Marchand d'habits*, nous montre deux bons souvenirs rapportés du Caire. Quand M. Gérôme se mêle d'être précis, il l'est plus que personne; mais pour cela il faut qu'il ait vu, il imagine mal et se rappelle très bien. Il a saisi au passage avec un grand bonheur les différents types de l'Orient. L'Arabe, le Skipétar, le Turc, le Barabras, le Syrien, se reconnaissent au premier coup d'œil, et dans l'expression ethnographique de ses personnages il reste toujours vrai, à moins qu'il ne s'essaie à quelque plaisanterie, comme il l'a fait l'an dernier pour les têtes amassées à la *porte de la mosquée d'Haçanin*. A ce point de vue, les deux tableaux qu'il a envoyés au Salon de cette année sont tout à fait sérieux. Le *Marché d'esclaves* est une scène prise sur le fait. Les djellabs, lorsqu'ils reviennent de leurs longs et pénibles voyages sur le Haut-Nil, installent leur marchandise humaine dans ces grands okels qui s'étendent au Caire du côté de la mosquée ruinée du kalife Haakem; c'est là qu'on va pour acheter une esclave, comme ici on va à la halle pour acheter un turbot. Assises sur des nattes, à l'ombre des galeries, les négresses nues, à peine protégées par une loque grasseuse, attendent les acheteurs en dormant ou en faisant les mille petites tresses qui composent leur coiffure. Les femmes d'un prix plus élevé, celles du plateau de Gondar et du pays de Choa, sont enfermées dans des chambres séparées, loin des yeux indiscrets. C'est une de ces femmes, une Abyssinienne que M. Gérôme a prise comme personnage principal de sa composition. Elle est nue et montrée par le djellab, qui a une bonne tête de brigand habitué à tous les raptés et à toutes les violences; l'idée de l'âme éternelle n'a pas dû souvent tourmenter un pareil bandit. La pauvre fille est debout, soumise, humble, résignée avec une passivité fataliste que le peintre a très habilement rendue. Un homme l'examine, regarde ses dents comme on regarde celles d'un cheval, et apprécie la marchandise avec cet œil défiant qui est particulier aux Arabes. Deux ou trois personnages à beaux costumes complètent ce groupe principal. Dans les fonds fermés, on aperçoit des esclaves disséminées çà et là. Le *Marchand d'habits* est un de ces vieillards comme il en existe beaucoup au Caire; ils ont gardé les vieilles modes, refusent absolument d'endosser la tunique, de coiffer le tarbouch, restent fidèles à l'ancien

turban de mousseline blanche, à la vaste robe à grands plis, semblent eux-mêmes une curiosité ambulante, et s'en vont par les rues, criant leur bric-à-brac. Quand ils rencontrent un Européen, ils s'arrêtent, et avec un sourire engageant ils lui disent, en lui présentant quelque hachette ou quelque vieux poignard : *Antica, Mameluck, bono, bono!* Celui de M. Gérôme, portant sur le bras de belles défroques roses, offre un sabre à un Arnaute, qui est bien près de se laisser tenter; un groupe s'est formé auprès du marchand, et chacun donne son avis. Au fond, on aperçoit une boutique près de laquelle un chien roux est accroupi dans la pose du dieu Anubis, et l'on voit deux femmes enveloppées de manteaux blancs qui rentrent dans leur maison. Tout cela est exact et d'une observation très juste. On peut reprocher à M. Gérôme d'avoir le trait un peu sec et la coloration souvent trop aiguë; mais, lorsque le temps aura mis sa patine puissante sur ses toiles, elles s'harmoniseront dans une teinte douce et profonde. De plus, elles auront cet avantage fort appréciable de ne pas perdre en vieillissant, car elles sont faites et poussées aussi loin que possible.

M. de Tournemine quitte aujourd'hui l'Asie-Mineure et les bords du Danube, il s'en va vers l'intérieur de l'Afrique et vers l'Amérique du Sud à la suite des voyageurs, qui sont parfois de bons conseillers. Les *Perroquets et Flamans*, les *Éléphants d'Afrique* sont deux jolies compositions pleines d'air, de coloris, où le peintre, accusant son modelé plus que d'habitude, a mis toutes les qualités qui lui sont familières: Les grands éléphants, qui, les pieds dans l'eau, se détachent en vigueur sombre sur le soleil couchant, sont d'un effet réussi qui remet en mémoire une des toiles les plus singulières de Decamps. On peut reprocher au premier de ces tableaux d'avoir traité l'histoire naturelle avec trop de sans-çon, et je pense que M. Paul Marçay, sur le texte de qui M. de Tournemine s'est appuyé, n'a jamais vu au Pérou le kakatoès rose, qui ne vit qu'à la Nouvelle-Hollande, ni le kakatoès à huppe rouge, dont le vrai nom, *Psittacus moluciensis*, indique assez qu'il est originaire des Moluques. Ce genre de critique, je le sais, n'est guère admis par les artistes, mais il n'en est pas moins sérieux. Les documens que l'on peut consulter abondent, et intervertir la faune des pays, c'est commettre volontairement une erreur qu'il est facile d'éviter, et qui ne devrait jamais se rencontrer aujourd'hui.

M. Théodore Rousseau a fait un grand effort pour produire une œuvre originale, et je crains qu'il n'ait pas atteint le but qu'il se proposait. Sa *Vue du lac de Genève* (non inscrite au catalogue) a été conçue dans un parti-pris trop manifeste. C'est très fini, modelé ou plutôt pommelé avec un soin rare, mais que de coups de grat-

toir sur cette peinture pour l'amener à l'effet cherché! A certaines places, la toile apparaît avec son grain régulier et semble de loin une ruine de ces ouvrages en brique que les Romains appelaient *opus reticulatum*. Le système de coloration est tout entier dans une dégradation de nuances qui, commençant au premier plan par des tons d'un vert presque noir, aboutit par couches successives et presque insensibles aux blancheurs neigeuses de la chaîne des Alpes. L'effet saisit au premier abord, j'en conviens; mais il faut s'en aller vite sur cette impression et ne pas la raisonner, car elle ne tarderait pas à s'évanouir. Ce tableau néanmoins est très curieux à étudier, il dénonce une habileté de main, une ténacité dans l'emploi des procédés, une volonté de rendre une idée conçue, qui sont extraordinaires. Seulement on peut croire que l'effet obtenu eût été meilleur et plus durable, si les moyens mis en usage avaient été plus simples et plus naïfs.

M. Mac-Callum est, je crois, un nouveau-venu parmi nous; son début est important, et ses tableaux, *Chênes dans la forêt de Sherwood* et *Entrée de la forêt de Windsor* (le livret a interposé les numéros), indiquent un artiste déjà maître de son talent. On reproche souvent aux paysagistes de faire des effets d'ombres chinoises; M. Mac-Callum a procédé d'une façon diamétralement opposée, car dans sa *Forêt de Windsor* il a mis un paysage très clair sur un fond très sombre. Il a choisi un de ces momens si fréquens en Angleterre où les nuages chargés d'eau laissent glisser un rayon de soleil qui éclaire d'une lumière blafarde certaines parties de la nature, tandis que les autres restent dans l'ombre. Un ciel excessivement brumeux et tout à fait foncé, mais sur lequel se détache en tons plus accentués encore la lourde masse du château royal, sert de repoussoir à une lande jaunie, où s'élancent deux immenses chênes dépouillés qui sont, pour ainsi dire, l'avant-garde de la forêt qu'on aperçoit au loin. La tonalité générale est jaunâtre enlevée sur un fond teinte neutre. C'est un aspect exceptionnel de la nature, mais il est d'une grande vérité et frappera tous ceux qui connaissent l'Angleterre. Les arbres sont exécutés en manière de trompe-l'œil, et je suis persuadé qu'ils ont été copiés d'après une épreuve photographique. Toutes les rugosités, les nodosités, les rides, les inflexions, les mousses parasites, les verrues, les soulèvements d'écorce, sont rendus avec un précieux et un fini difficiles à concevoir. Ce tableau ressemble à une énorme agate arborisée. C'est un paysage traité comme Denner traitait les portraits. Le méticuleux dans l'art est-il bien utile? On peut en douter; mais on doit reconnaître qu'il faut déjà un grand talent et une science sérieuse pour arriver à un si étrange résultat.

*La Vue prise dans l'île de Capri* par M. Hippolyte Lanoue n'est pas inférieure aux excellents tableaux qu'il avait exposés en 1865 et en 1866. La pureté de la ligne, la fermeté de la pâte, la solidité de la coloration, sont toujours aussi respectées. Heureux les artistes pour qui le succès est un encouragement au travail ! C'est presque un paysage historique que M. Lanoue a fait là : il n'avait qu'à mettre quelques habits rouges au premier plan, quelques habits bleus au dernier, un peu de fumée entre eux, et il aurait représenté la prise de Capri par les Français. En effet, ce fut de ces hautes montagnes d'Anacapri, dont M. Lanoue a si bien traduit l'imposante solennité et qui forment le fond de son paysage, que les Français, conduits par le général Lamarque, se sont laissés glisser au mois d'octobre 1808 pour aller attaquer les Anglais, qui, sous les ordres d'Hudson Lowe, s'étaient réfugiés et fortifiés dans la petite ville de Capri, où verdoie ce palmier que l'artiste s'est plu à rendre dans sa position exacte. M. Lanoue a peint au premier plan un groupe d'oliviers qui est une excellente étude de ces arbres toujours en lutte contre le vent de la mer, auquel ils ne résistent que par un miracle sans cesse renouvelé de sève surabondante et de végétation tenace. La coloration est très limpide, et rend bien l'aspect de ces beaux pays aimés du soleil.

Telles sont les œuvres qui, dans le Salon de 1867, m'ont paru dignes d'être signalées aux lecteurs de la *Revue*; elles tranchent par certaines qualités spéciales que j'ai essayé de faire ressortir sur l'ensemble terne et affaissé de l'exposition. Rien de considérable ne s'est produit, et, ainsi que nous le disions en commençant, la grande peinture a une tendance évidente à disparaître. Tout le talent de nos artistes s'est réfugié dans le genre et le paysage; l'art abstrait s'en va, il est remplacé par l'art relatif, c'est-à-dire par celui qui a pour but de plaire, de trouver un débouché et de satisfaire les goûts de la foule. L'avenir seul pourra dire si ce changement a été heureux; notre seule mission est de le constater en gémissant, car nous croyons qu'il est funeste. L'Europe artiste nous a envoyé ses œuvres, il est intéressant de les étudier et de dire quelle situation la France occupe encore dans le monde des arts; c'est ce que je tenterai prochainement en parlant de la sculpture et de la peinture à l'Exposition universelle.

MAXIME DU CAMP.

---

LA

# RUSSIE ET L'ANGLETERRE

## DANS L'ASIE CENTRALE

---

### LES RUSSES EN BOUKHARIE.

---

Les graves événemens survenus en l'Europe depuis un an n'ont pas absorbé l'attention générale au point de laisser passer inaperçus les faits qui viennent de s'accomplir dans l'Asie centrale, et qui ont si profondément modifié les conditions politiques de cette partie de l'Orient. Déjà il y a près de trente ans une situation analogue avait répandu dans l'Inde une panique qui poussa les Anglais, désireux de neutraliser les progrès de la Russie, à entreprendre cette expédition de l'Afghanistan qui fut aussi désastreuse dans ses résultats qu'elle avait été impolitique et étourdie dans sa conception. Aujourd'hui, s'il faut s'en rapporter au ton général de la presse anglo-indienne, la marche des armées russes sur l'Oxus et leur présence à cent cinquante lieues des frontières de l'Inde ne préoccupent que médiocrement l'Angleterre, peut-être même la préoccupent-elles moins que nous (1). Sans rechercher la raison de ce

(1) Dans une étude récente et curieuse à plus d'un titre, M. E. Jonveaux s'est fait dans la *Revue* (livraison du 15 février 1867) l'organe de l'opinion qui paraît dominer en France au sujet des empiétemens des Russes dans l'Asie centrale. Un séjour de quelques semaines que l'auteur du présent travail a fait, il y a moins de dix mois, sur la frontière même du pays menacé par les armes russes l'a confirmé dans des appréciations un peu différentes, et qui peuvent intéresser le public à un débat qui ne sera pas clos de longtemps.



revirement, je veux essayer de prouver trois choses dont je suis fermement convaincu : d'abord l'invasion, puis la conquête du Turkestan par les Russes n'a été qu'un acte de légitime défense; elle n'est menaçante pour aucun intérêt européen, pas plus pour l'Inde anglaise que pour nous; enfin, bien loin d'être une calamité pour les populations conquises, elle est la seule voie de salut ouverte à ces peuples, éternellement incapables de s'organiser et de se gouverner seuls.

## I.

Quand la Russie, il y a trois siècles, s'émancipa complètement de la domination tartare et détruisit le long du Volga les derniers états nés de l'empire mongol, elle se vit tout à coup appelée, je dirais presque condamnée à la conquête de la moitié de l'Asie. Les nomades, rejetés derrière l'Oural, humiliés et frémissants, gardèrent encore pendant de longues années l'espoir de prendre une revanche, et la Russie n'était point alors l'immense état qui s'étale sur la carte du vieux monde. Même sous Ivan le Terrible, ils prirent Moscou et le brûlèrent; mais le châtement ne se fit pas attendre, et la fameuse *horde d'or* disparut de l'histoire. A sa place, il ne resta que des tribus disloquées, sans connexion politique, qui renoncèrent à la grande guerre et se bornèrent à celle qui est la vie même du désert, la maraude et le vol du bétail. C'est ainsi que les Kirghiz (nom impropre donné dans presque tous les livres aux trois grandes hordes qui ne connaissent d'autre nom national que *Kazaks* ou *Kaizaks*), les Kirghiz, dis-je, devinrent des voisins fort incommodes pour les sujets moscovites du pays d'Astrakhan, les Kalmouks d'une part, les Cosaques et les colons de la ligne d'Orenbourg de l'autre. Pour protéger ses populations pacifiques, la Russie dut obéir à la même nécessité qui, en Afrique, nous a poussés à aller toujours en avant, à conquérir Medeah pour couvrir la Mitidja, Laghouat pour couvrir Medeah, et Ouargla pour couvrir Laghouat. Les trois hordes furent atteintes l'une après l'autre au fond de leurs steppes arides, et une ligne de postes fortifiés, courant d'Orenbourg au lac Baïkal, sur une longueur égale à la distance de Barcelone à Pétersbourg, répondit à la Russie de la soumission des nomades et de la tranquillité de ses provinces orientales.

Voilà ce qu'était, il y a trente ans, la frontière russe du côté de ce que les cartes appelaient encore la Tartarie indépendante. Cette frontière était-elle, dans la pensée du gouvernement moscovite, quelque chose de temporaire ou n'était-elle destinée qu'à marquer

un temps d'arrêt dans la conquête du Touran? Je ne vois dans tout ce qui fut fait de ce côté jusque vers 1850 rien qui semble indiquer de la part du tsar Nicolas l'intention d'avancer plus avant vers le sud. Les armées russes étaient bien arrivées jusqu'à un assez beau fleuve, le Syr, et jusqu'à une mer intérieure, qui est l'Aral; mais c'étaient là deux conquêtes qui ne semblaient point promettre alors ce qu'elles ont tenu depuis. Le Syr, plein de bas-fonds, très sinueux, est d'une navigation difficile; quant à la mer d'Aral, elle était cernée de tous côtés de déserts de sable rougeâtre (le *kizilkoum*) et n'offrait aucune base à un établissement sérieux. Même les plaines jadis si fertiles d'Ourghend, qui la limitaient au sud, étaient devenues, sous le gouvernement barbare des Ouzbeks de Khiva, un désert presque aussi désolé que le reste du pays. Créer une flottille dans l'Aral, c'était une entreprise coûteuse, car on ne pouvait la construire dans le pays même, et il fallait tout transporter pièce à pièce, à dos de chameau, à travers trois cents lieues de désert. Il est donc probable que les choses fussent restées dans un *statu quo* indéfini, si les princes turcomans, entraînés par une loi fatale de leur imprévoyante et incorrigible barbarie, n'avaient par d'ineptes agressions attiré l'orage qui semblait hésiter à fondre sur leurs têtes.

Je ne me dissimule pas que cette manière de poser la question heurtera en France beaucoup d'idées reçues et un certain courant d'opinion entretenu par des publicistes sincères, mais peut-être dépourvus d'informations complètes. Pour me faire bien comprendre, il importe de présenter un court tableau de ce monde barbare, menacé et déjà à demi absorbé par la Russie; alors on pourra juger si c'est là un ordre de choses dont la disparition doit laisser des regrets bien vifs, ou susciter un blâme bien sévère contre la puissance qui l'aura renversé ou largement modifié.

Deux grandes races, d'aptitudes, d'énergie et de destinées fort diverses, se partagent aujourd'hui, comme il y a plus de quatre mille ans, l'Asie centrale : ce sont les Iraniens et les Touraniens, ou, pour employer des noms plus familiers au lecteur et d'apparence moins pédantesque, les Persans et les Tartares. Dans ces hautes régions, berceau de la race humaine, la question a été de tout temps posée entre l'agriculteur sédentaire et civilisé d'une part, le nomade pillard et anarchique de l'autre. Depuis que les études ethnographiques ont aidé à résoudre tant de problèmes historiques, chacun sait que les Iraniens et les Hindous sont les branches aînées de cette race âryenne à laquelle appartiennent presque tous les peuples européens. Le groupe iranien ne comprend pas seulement les habitans de la Perse moderne, bien que ceux-ci ne connaissent

pas d'autre nom national et collectif; il embrasse de plus une masse ou plutôt une traînée de populations qui s'étendent jusqu'aux steppes de la Chine occidentale, et qui, sans avoir aucun lien politique avec la Perse, parlent des dialectes persans plus ou moins archaïques et plus ou moins mélangés de turc ou de thibétain. Les peuples turcs leurs voisins, avec cet esprit d'observation généralisatrice si commun chez les Orientaux, désignent tous les Iraniens, depuis le Tigre jusqu'à l'Oxus, sous le nom de *Tadjick*, dont l'origine et la signification ont été expliquées de diverses manières. Le signe de race le plus distinctif des peuples tadjicks, aujourd'hui comme de toute antiquité, est la propension à la vie sédentaire et à l'agriculture; c'est ce qui les sépare si profondément des sémites, dont Mahomet a bien traduit les instincts vagabonds et aventureux lorsqu'il disait en voyant une charrue: « Partout où entre cette machine, l'opprobre entre avec elle. »

Entre les Tadjicks vivant dans la plaine et les Touraniens errant dans la steppe et le désert salé, la guerre éclate du premier jour où ils se trouvent en présence. L'ancienne Perse, tant qu'elle fut civilisée et puissante, réussit à contenir les hordes de pillards faméliques qui voulaient fondre sur elle; mais les victoires légendaires de Cyrus n'eurent aucun résultat comparable aux créations si rapides et pourtant si durables du jeune vainqueur d'Arbelles. Avec quelques milliers de vétérans, Alexandre fit cette grande colonie grecque qui fut le noyau du royaume de Bactriane, et l'on sait que ce royaume fut pendant cinq siècles l'avant-poste glorieux de la civilisation grecque dans la Haute-Asie. A leur tour, les Grecs faiblissent, et, pendant que l'établissement du royaume parthe affirme en Perse la suprématie des nomades, la Bactriane et les principautés grecques de l'Indus disparaissent noyées dans un déluge de hordes scythiques: l'Asie centrale est livrée à l'anarchie la plus sauvage, et, lorsque l'islamisme apparaît, moins de dix ans lui suffisent pour porter son drapeau depuis les murailles de Ctésiphon jusqu'à celles de Samarkande.

Il arriva aux califes ce qui était arrivé aux Séleucides, dont ils occupaient la place: leur empire, hâtivement constitué, tomba en morceaux dès le premier choc sérieux qu'il éprouva, et ces fragments se trouvèrent assez grands pour former des états considérables. L'un des plus importants fut celui de Ferghana et Kharizm, qui comprenait au temps des croisades les villes riches, populeuses, industrielles et savantes de Samarkande, Bokhara, Ourghend, dont la prospérité est pompeusement décrite par Édrisi et par tous les écrivains arabes du moyen âge. Pourtant le peuple qui dominait dans le Ferghana était une tribu mongole, les Ouzbegs, qu'un

heureux coup de main avait faits les successeurs des rois civilisés de l'antique Bactriane. Il était advenu aux Ouzbegs ce qui est arrivé bien souvent à des barbares soumettant un peuple amolli par la civilisation, c'est qu'entrés dans la vallée de l'Oxus avec les habitudes et les appétits de la vie sauvage, ils avaient été transformés et conquis par la civilisation même qu'ils semblaient être venus détruire. Cette heureuse transformation fut deux fois arrêtée par une révolution trop célèbre dans l'histoire de l'Asie : les Mongols restés dans les steppes et sous la tente se mirent, sous Djingiz-Khan d'abord, plus tard sous Timour, à refluer sur l'Asie occidentale, qu'ils inondèrent, et les Ouzbegs furent les premières victimes de cet effroyable déluge. Leurs villes furent saccagées, leurs mosquées et leurs collèges transformés en écuries, et eux-mêmes refoulés dans le désert, où ils retournèrent à la misère et à la barbarie d'autrefois. L'empire mongol d'ailleurs dura encore moins que celui des califes, et les exilés ouzbegs purent, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, rentrer à Khiva et à Bokhara; mais ils n'y rapportèrent presque aucun souvenir de leur première et éphémère civilisation. Les habitudes d'anarchie, de pillage et de violence auxquelles ils avaient sacrifié pendant quatre siècles ne les quittèrent point, et rien de plus monotone et de plus brutalement fastidieux que l'histoire des khanats de Khiva, Khokand, Bokhara et Kondouz depuis près de trois cents ans. Gouvernemens absolus, guerres civiles à la mort de chaque émir, empoisonnemens et trahisons, révoltes de petits chefs féodaux, incursions de maraude décorées du nom de guerres extérieures : voilà ce qui remplit ces tristes annales jusqu'au jour où la turbulente étourderie des princes ouzbegs les amenait à se heurter à la puissance moscovite. Pour bien exposer le caractère et la véritable portée de cette lutte acharnée, il est nécessaire de donner une idée explicite de la situation politique et sociale des états touraniens. Je me bornerai pour cela au khanat de Bokhara, d'abord parce qu'il est aujourd'hui le seul en armes en présence de la Russie, en second lieu parce que, l'organisation des quatre khanats étant absolument identique, en décrire un suffit pour les faire connaître tous.

## II.

L'état de Bokhara, dont toute la partie orientale est encore absolument inconnue aux géographes européens, a pour frontières naturelles deux beaux contre-forts du plateau de Pamir, et se développe de l'est à l'ouest le long de deux grandes rivières parallèles,

le Zerafchan (fleuve d'argent) et le Chehr-i-Sebz, qui ont cela de commun, qu'épuisées par d'innombrables saignées faites par les paysans riverains, elles vont finir dans deux petits lacs avant de grossir l'Oxus, vers lequel elles semblent se diriger. Inutiles à la navigation, elles ne le sont pas à l'agriculture, qui atteint sur leurs rives une assez grande perfection. La terre végétale, sans cesse accrue par l'apport alluvial de chaque année, sillonnée par les canaux d'irrigation et par les milliers de ruisseaux qui descendent des montagnes, lutte de fertilité avec les meilleurs sols de l'Asie centrale; mais, dès qu'on a dépassé Bokhara et Karchi, les montagnes cessent, les dunes et les mamelons arides leur succèdent, les sables ont remplacé les terres noirâtres, les eaux ont disparu : c'est la steppe, l'affreux désert du *sable rouge*, limite naturelle opposée aux agrandissemens des émirs boukhares aussi bien qu'aux agressions qui peuvent les menacer du côté de Khiva ou de la Perse. Cependant la puissance toujours croissante des sultans afghans de Kaboul a fait sentir aux princes de Bokhara la nécessité de s'assurer d'une partie du cours de l'Oxus, et ils ont occupé le long de ce fleuve une ligne de petites villes fortifiées, Termes, Kilif, Chardjui. Ce dernier point les a rendus maîtres de la grande route caravanière entre le Turkestan et la Perse, et par conséquent du transit d'une partie assez considérable de la Haute-Asie.

Toute la principauté mesure cinq mille six cents milles carrés, au rapport d'un savant voyageur russe, M. de Khanikof, qui l'a visitée il y a vingt-cinq ans, et compte deux millions d'habitans, répartis sur cinq ou six cents milles carrés de terres arables. Je crois ces deux chiffres un peu surfaits, le premier surtout. Des quatorze ou quinze villes que comprend la Boukharie, les deux capitales, Bokhara et Samarkande, comptent à elles deux moins de cent mille âmes : les autres sont des amas de quelques centaines de maisons renfermées dans des enceintes délabrées dont les brèches s'élargissent chaque hiver. Grâce à la persévérance qui distingue les populations agricoles et particulièrement les Tadjicks des bords de l'Oxus, l'agriculture peut passer pour prospère en Boukharie, de même que la sériciculture, qui en est une dépendance; mais c'est tout. Les prétendues industries du khanat se réduisent à de grossiers tissus de coton qui peuvent, grâce au bon marché, soutenir la concurrence avec les cotonnades de Manchester, et à une très petite quantité de soieries fabriquées par la corporation des Merwis (Persans émigrés de Merw), et qui s'écoulent parmi l'aristocratie indigène. Il y a en Orient un très grand nombre de cités qui ne vivent plus que sur leur passé, que notre ignorance routinière prend aisément pour le présent : telles sont Ispahan avec ses palais, Chiraz



avec ses jardins embaumés, Bagdad, dont le nom seul rappelle le souvenir de Haroun-al-Rachid et de tant d'illustres califes, cités glorieuses où le voyageur arrive l'imagination pleine des récits des *Mille et une Nuits*, pour se réveiller au milieu de ruines poudreuses et d'une misère matérielle moins profonde encore que la misère morale qu'elle recouvre. Bokhara et Samarkande ne font pas exception à cette règle. Déjà au XII<sup>e</sup> siècle, au temps d'Édrisi, la décadence avait commencé, et Samarkande en ruine n'était plus qu'un riche entrepôt d'esclaves. Il me semble difficile d'évaluer à plus de un million deux cent mille âmes la population totale de la principauté : autrement l'on ne comprendrait guère que l'émir qui règne aujourd'hui, prêchant la guerre sainte et obligé de réunir toutes les forces disponibles de son khanat pour arrêter la marche victorieuse des Russes, n'ait pu mettre en ligne que quarante mille hommes à la journée d'Irdjar.

Le gouvernement de Bokhara est la pure monarchie d'après le Koran : un souverain absolu semi-pontife, car le livre saint ne lui impose d'autre devoir que de mettre son autorité suprême au service de la foi et d'être le bras séculier de l'islam. L'idéal d'un gouvernement musulman est tout à fait le contre-pied de ce que nous entendons par gouvernement dans notre société, où l'idée chrétienne n'a point enrayé le progrès de l'économie politique. De la vieille notion d'un certain absolutisme patriarcal qui ne devait de compte qu'à Dieu, nous en sommes arrivés par degrés à celle d'une magistrature héréditaire, investie de pouvoirs limités et définis, soumise à des devoirs multiples, gouvernant d'après le consentement des majorités et pour la protection des intérêts légitimes de tous. Ce contrat synallagmatique, passé sur le pied d'égalité entre un peuple et son souverain, est aux yeux du vrai musulman une monstruosité sans nom, l'œuvre d'une société d'où Dieu est absent. Qu'est-ce qu'un sultan ou un émir selon la vraie tradition de l'islam, selon le cœur du prophète? C'est l'homme pieux qui remplit avec zèle les prescriptions extérieures du culte, qui veille à ce que la foi ne s'attédisse pas, qui dote les mosquées, les *tekés* et les *medressés* (couvens et écoles théologiques), qui rend bonne justice à tous, et qui entreprend le plus souvent qu'il peut des *djihad* (croisades) contre les infidèles voisins de son territoire, chrétiens ou païens, les mettant à mort, et (ce qui est cent fois plus méritoire) enlevant de grands troupeaux d'esclaves qu'il convertit de force à la *religion de la lumière*. Voilà le vrai sultan, celui qui a le droit de prendre le titre de « colonne de la foi, » le plus glorieux qu'un souverain puisse rêver. Qui osera parler d'administration, d'impôt régulier, de balance de budget, d'industrie et de commerce à faire

prosperer, de lois à soumettre à un parlement? Le souverain, ombre d'Allah, à qui appartiennent toutes choses, est une sorte d'intendant et d'administrateur de la propriété divine : il a le pouvoir de prélever les impôts les plus exorbitants à la condition d'en affecter une partie au culte et surtout aux ministres de ce culte; le reste lui appartient de droit et défraie son luxe personnel et celui de ses serviteurs particuliers. Cette façon d'entendre les questions de budget explique pourquoi les souverains de pays musulmans plus qu'à demi ruinés et qui s'épuisent de jour en jour, le schah de Perse, le sultan du Maroc, le vice-roi d'Égypte, sont personnellement les princes les plus riches du monde. Croit-on par hasard que cette richesse ainsi acquise scandalise beaucoup ceux qui en font directement les frais? C'est plutôt le contraire qui pourrait les scandaliser. A moins d'avoir vécu dans l'intimité des Asiatiques, il est impossible de se faire une idée du mépris inoui où les derniers sultans de Constantinople sont tombés aux yeux des vrais croyans avec leurs réformes, leur costume européen, leur tanzimat, leur diplomatie, leur liste civile et leurs ministres, et, quand je parle des vrais croyans, je veux dire tout le monde, à l'exception d'un petit groupe de fonctionnaires souvent intelligens, libéraux, dévoués à leur pays, mais sans aucune influence sur les masses, pas même sur la classe aisée d'où ils sont sortis.

S'il en est ainsi chez le peuple turc, qui est à coup sûr le plus honnête et le moins fanatique des peuples musulmans, que peut-on attendre de la sauvage Boukharie, où tout semble avoir conspiré pour créer le plus redoutable foyer de fanatisme de ce temps? La principauté était encore au siècle dernier entourée de nombreux états orthodoxes aussi puissans qu'elle, et avait d'autant moins d'intérêt à prendre en main la cause de l'islam que cette cause n'était nullement menacée dans le Turkestan, qui d'ailleurs reconnaissait tout entier la suzeraineté religieuse des sultans ottomans en leur qualité de successeurs des califes de Bagdad. Les événemens ont bien changé depuis. Les Chinois ont conquis la petite Boukharie, ils ont même exercé une suzeraineté temporaire sur une partie de la vallée de l'Oxus; d'autre part, le khan de Khiva, malgré son autonomie apparente, gravite dans l'orbite de l'astre moscovite; le Khokand, si riche et si florissant, est à moitié conquis, et ce qui est encore libre s'écroule dans l'anarchie; enfin, pour comble de scandale, le padicha de Roum (de Turquie), cédant aux suggestions des Francs magiciens, a perdu par ses innovations tout droit à être le chef officiel de l'islam, et même sur le sol sacré de l'Arabie les hérétiques wahabites ont souillé le tombeau du prophète. Au milieu de tant de malheurs et de défections, Bokhara

reste seul le refuge inviolé de la foi orthodoxe : à chaque coup reçu du dehors a répondu au dedans un redoublement de ferveur et de fanatisme.

Le père de l'émir actuel, Nasr-Allah (l'aigle de Dieu), sorte de Louis XI doublé d'Héliogabale, paraît avoir le premier inauguré à Bokhara ce système d'ascétisme gouvernemental qui est aujourd'hui à son apogée. Ce fut pour lui une machine de guerre, rien de plus, car il n'avait nullement les vertus d'un apôtre. Il avait eü à compter avec l'esprit égoïste et turbulent de l'aristocratie locale des *Sipahis* ou Spahis; il calcula judicieusement que le meilleur moyen de les détruire était de les dénoncer comme des musulmans tièdes, et de lancer sur eux la canaille ignorante et brutale des rues de Bokhara, convenablement préparée par quelques centaines de derviches et d'ulémas dont il disposait. La chose réussit à merveille : les Sipahis furent exterminés, et à leur place s'éleva un despotisme violent et rapace, qui, ayant commencé à gouverner par l'hypocrisie, dut continuer dans cette voie pour ne pas être débordé par le premier fanatique venu. La ville et la principauté entière furent pendant le long règne de Nasr-Allah une sorte de couvent régi par un terrorisme bigot dont je ne connais pas d'autre exemple contemporain. La moindre contravention au Koran, soit comme pratique extérieure, soit comme morale, était punie de mort. Le grand metteur en œuvre de ce terrorisme ne se piquait pas de logique, car il avait dans son *ark* (palais) un monstrueux sérail d'une centaine de jeunes garçons pris dans les meilleures familles de Bokhara, et dont la honteuse servitude n'avait d'autre terme que la passion satisfaite du despote.

Ce sauvage est mort il y a plusieurs années, et son fils, l'ardent Mozaffer-Khan, paraît mériter par sa moralité personnelle la popularité dont il jouit à Bokhara. Malheureusement c'est un fanatique sincère et convaincu, et il a trouvé bon de maintenir par ferveur le régime que son père avait inauguré dans un intérêt fort étranger au ciel. Toute la principauté est courbée sous un despotisme d'inquisition qui laisse bien loin derrière lui les souvenirs tragiques de la Sainte-Hermandad espagnole. Les rues et les bazars fourmillent d'espions; chaque maison, pour ainsi dire, a le sien. Un brave bourgeois qui, au milieu de sa famille, prononcerait le nom de l'émir sans ajouter la formule consacrée : « que Dieu lui donne cent vingt ans! » risquerait de se faire une mauvaise affaire. Un regard jeté dans la rue sur une femme voilée qui passe peut être puni de mort : le *mehter* ou second ministre a subi le dernier supplice pour expier un crime de ce genre. Le commandant en chef de l'armée, Charouk-Khan, prince de la famille régnante de

Perse, s'était fait bâtir une maison décorée et meublée dans le goût élégant de son pays : il fut dénoncé et exilé comme ayant offensé Dieu par un luxe incompatible avec la piété. L'idéal de la ferveur musulmane, c'est une société établie sur le modèle d'un *teke* de derviches, à savoir une minorité d'oisifs vivant dans la contemplation et la prière, n'ayant que les besoins les plus élémentaires, et les satisfaisant aux dépens de la charité publique, c'est-à-dire, en fin de compte, aux dépens des classes laborieuses et productives.

Une circonstance toute spéciale fait qu'il n'en peut guère être autrement à Bokhara. Cette ville a toujours été, grâce aux saints tombeaux qui y attirent des pèlerins de deux cents lieues à la ronde, la capitale religieuse de l'Asie centrale. Ces pèlerins, qui arrivent chaque année par milliers, y laissent une sorte de résidu qui va grossir la population flottante des mosquées et des couvens de la ville, sans cesse augmentée par cette piété officielle et toute d'ostentation qui a poussé la plupart des émirs à bâtir ou à doter des édifices religieux. Ce n'est pas tout. La ville de Hazret, que les Russes ont conquise en lui donnant le nom de Turkestan, était dans le Khokand une Bokhara au petit pied à cause du tombeau du fameux théologien Khodja-Ahmed; les *saints* qui vivaient de ce pèlerinage se sont réfugiés à Bokhara, de même que leurs confrères des autres villes soumises par les armes du tsar dans le courant de l'année dernière. On comprend aisément que cette adjonction n'a pu s'opérer sans créer partout des froissemens et de redoutables fermens de fanatisme. Aux yeux de la masse du peuple, les progrès des Russes n'ont aucune importance politique; c'est la question religieuse qui existe seule et qui enflamme partout les passions, surtout dans la capitale. Bokhara est devenue un club où cinq ou six mille énergumènes sans feu ni famille, presque sans habits, traitent et dirigent les affaires publiques avec les vociférations, les imprécations et tout le lyrisme désordonné de l'illuminisme. Ils poussent en avant l'émir, dont l'orgueil trouve son compte à ce rôle de pape armé de la foi en danger, et qui songe d'autant moins à résister à cette tourbe sacrée qu'elle est en somme plus forte que lui; ils appellent aux armes la population marchande, qui reste indifférente, les paysans, qui sont plus faciles à entraîner, et les nomades, d'autant plus prompts à marcher qu'à leurs yeux une campagne dans les riches plaines du Khokand est à la fois une bonne action et une bonne affaire. Pourquoi se préoccuper de stratégie, de la force de l'ennemi, des moyens d'assurer le succès? Les *saints* sont là pour assurer aux gens trop prudents que le *fatha* (premier verset du Koran), récité avec ferveur, suffit à faire taire les canons

rayés, et à ceux qui demanderont une garantie plus personnelle on vendra pour quelques *pouls* un talisman qui émousse le sabre de l'infidèle et rend les balles plus inoffensives que les moustiques. Grâce à ce mode pieux d'entendre la politique mondaine, les affaires du ciel vont peut-être assez bien à Bokhara, mais celles de l'état sont déplôrables : les Russes sont pour la seconde fois près de Samarkande, et les Afghans, avec leurs réformes impies et leurs bataillons vêtus de la tunique maudite des Francs, ont pris Balkh, Siripoul, Andikho, Schibergan, et tiennent la ligne de l'Oxus.

On peut soutenir le droit absolu d'un peuple à se suicider, et en vertu de ce beau principe on peut se récrier contre l'intervention d'un sauveur étranger, d'autant plus que ces sauvetages sont généralement peu désintéressés. Malheureusement ces peuples en dissolution sont presque toujours dangereux pour la prospérité ou la paix des pays limitrophes, et c'est le cas pour la Boukharie. Avant que les Russes ne fussent sur le Syr-Daria, il pouvait leur être indifférent qu'il se créât sur l'Oxus, loin de leurs frontières, un foyer de superstition ardente et de despotisme militaire, singulièrement redoutable à la sécurité des états musulmans du voisinage; mais aujourd'hui la Russie a passé en quelque sorte par-dessus deux de ces états et se trouve directement en face de passions avec lesquelles on ne peut raisonner, car toute discussion est impossible avec des hommes qui n'opposent à la diplomatie froide et sensée que les divagations du fanatisme. Dans le siècle de la guerre mathématique et des armes de précision, les Boukhares en sont encore aux contes bleus et aux miracles niais du Koran, au sabre à double lame des apôtres de l'hégire, et leur dernier mot est toujours une malédiction. Si la Russie est assez mal inspirée pour laisser son œuvre à moitié faite, elle doit s'attendre chaque année, principalement à l'époque du pèlerinage, à des insurrections religieuses dans ses provinces nouvelles, et elle se verra tôt ou tard obligée de recourir au remède radical devant lequel elle aura d'abord reculé, la suppression pure et simple de l'autonomie boukhare. Ce qui se passe en ce moment sur la frontière nord-ouest de l'Inde est de nature à servir de leçon : la présence sur cette frontière d'un agitateur religieux, l'*akhond* (marabout) de Svat, et les incursions répétées qui en sont la conséquence obligent le gouverneur-général à maintenir dans le cul-de-sac malsain de Peshawer neuf régimens de toutes armes, sans compter d'autres forces cantonnées à Kohat et à Bunno à portée d'appuyer les premières. Cette situation défensive et ruineuse, qui oblige à faire en moyenne une fois tous les trois ans une campagne pénible contre des ennemis insaisissables, sera forcément celle des Russes tant qu'ils se trouveront, avec une



frontière mal définie, en face de Bokhara frémissante, haineuse, humiliée et toujours prête à la vengeance.

Une autre raison, qui tient plus directement au progrès général de la civilisation, nous fait désirer la chute de tout ce qui reste de ces états touraniens : c'est qu'il n'y a pas dans le monde un plus vaste théâtre de cette industrie immorale à laquelle les puissances européennes ont porté un assez rude coup en Turquie, je veux parler de la traite des blancs. On sait que les steppes arides qui courent de l'Oxus à la Caspienne sont parcourues par une population livrée en apparence à la vie pastorale, mais dont le gagne-pain le plus réel est la chasse aux hommes : j'ai nommé les Turcomans. Pour ces nomades, cette chasse aux hommes est une occupation régulière aussi naturelle, à leur avis, que l'est la pêche pour les habitans de notre littoral. De même que chez nous un lieutenant de louterie annonce une battue plusieurs jours à l'avance et fait appel aux amateurs de bonne volonté, de même un Turcoman connu par d'heureux coups de main envoie dans les *aouls* voisins des cavaliers pour avertir qu'à tel jour, en tel lieu, il aura besoin de dix ou douze cavaliers de bonne volonté. Tous les jeunes gens avides d'aventures s'empressent d'accourir, le chef leur expose son plan de campagne, et l'on va tomber à l'improviste sur quelque village du Khoracan ou du pays d'Hérat, qui est pillé et saccagé en un tour de main. Tout ce qui résiste (le cas est assez rare) est poignardé; hommes, femmes, enfans, sont liés, jetés en croupe ou forcés à coup de fouet de marcher devant les ravisseurs; on met la main sur tout ce qui peut être emporté sans perte de temps, et les vainqueurs retournent au campement, où la répartition du butin se fait suivant les règles invariables du code turcoman. Les premiers jours, les captifs sont conservés au campement, où leurs parens ou amis viennent négocier leur rançon; passé un certain temps, la plupart de ceux qui ne sont pas rachetés sont dirigés sur les marchés d'esclaves, parmi lesquels celui de Bokhara tient le premier rang.

Les naïfs pourront se demander comment des gens qui paraissent des sectateurs fervens de l'islamisme osent enfreindre si ouvertement la défense faite par le Koran de réduire leurs coreligionnaires en servitude. Le moyen employé pour tourner le texte de la loi fait plus d'honneur à l'impudence des Turcomans qu'à leur subtilité. Les Persans, aux dépens de qui ont lieu presque toutes leurs razzias, sont, comme on sait, du rite *chiite*, et par conséquent passent pour d'odieux hérétiques aux yeux des Turcomans, qui suivent le rite sunnite. On a trouvé des *khodjas* (docteurs) complaisans pour déclarer qu'un chiite, étant pire qu'un infidèle, doit être traité comme tel, et les bandits, heureux d'une décision qui met leur

conscience à l'aise, la récompensent par des largesses judicieuses envers les interprètes de la loi. Parfois malheureusement, surtout quand c'est une caravane qui a été prise, les captifs sont des sunnites turcs ou ouzbegs; alors, pour sauvegarder la règle, les malheureux prisonniers sont battus, assommés, torturés, jusqu'à ce qu'ils consentent à abjurer et à se déclarer chiites, moyennant quoi leur vente est parfaitement légitime. La chose est encore plus compliquée quand c'est un Hindou qui est pris. Pour attirer au Turkestan les riches caravanes de l'Inde, les anciens émirs avaient accordé aux sectateurs de Çiva et de Bouddha le privilège de l'inviolabilité en voyage, et ce privilège avait été respecté jusqu'à ces derniers temps. Aujourd'hui, quand un Hindou est pris, le « blanchissage » se fait de la façon la plus expéditive : on le roue de coups, on le force à se faire d'abord musulman, puis musulman chiite, et tout est en règle.

Les différends de la Russie avec Khiva avaient commencé à l'occasion de sujets russes enlevés par les Turcomans et vendus sur les marchés khiviens; mais maintenant le khan de Khiva, châtié et contenu, a cessé de donner des sujets de plainte, et il n'y a plus que les Turcomans de la frontière du Khorâçan qui osent encore parfois enlever quelque matelot russe à l'angle sud-est de la Caspienne. Pour les tenir en bride, la Russie a fait occuper en face de la ville persane d'Asterabad l'îlot stérile d'Achourada, où elle maintient une flottille d'observation et fait avec impartialité la police de ces parages difficiles. Il y a dix ans, les Turcomans Teke, qui avaient eu la malheureuse idée d'enlever deux ou trois Russes, durent les rendre après avoir éprouvé pour la première fois, à leurs dépens, la portée des carabines européennes. En 1861, un goum de ces pillards avait fait une rafle de paysans persans près d'Asterabad. Le commandant d'Achourada, dans un moment de généreuse indignation, débarqua une poignée d'hommes qui poursuivirent les ravisseurs, leur infligèrent une rude correction et délivrèrent les prisonniers. Ce serait bien mal connaître les Persans et leur lâcheté fanfaronne que de croire qu'ils furent reconnaissans envers l'énergique voisin qui accordait à leurs nationaux une protection aussi opportune. Les ministres corrompus et cupides de Téhéran s'inquiétaient peu que quelques milliers de paysans fussent menés la corde au cou au marché de Bokharâ; mais il était pour eux de la plus haute importance que le peuple persan et le public européen continuassent à ignorer que le gouvernement du *chah in chah* (roi des rois) était parfaitement impuissant à protéger ses sujets contre quelques bandes mal armées. Une protestation bruyante fut adressée à Pétersbourg et communiquée au corps diplomatique contre

l'officier russe qui avait osé faire acte de souveraineté dans un pays qui forme partie intégrante de la Perse. Le gouvernement russe, pour ne pas donner prise aux récriminations passionnées que pouvait éveiller cet incident, désavoua son agent; toutefois il garda Achourada, et fit bien.

Pour se rendre compte de l'étendue du fléau et de la dépopulation des provinces persanes exposées aux incursions des Turcomans, il faut lire les récits des voyageurs qui ont vu le nord-est de la Perse avant ces cinquante dernières années et les comparer avec ce qui existe aujourd'hui. Le désert, qui jadis commençait seulement au pied de la ville populeuse et florissante de Merw, a aujourd'hui avancé vers l'ouest d'environ quatre-vingts lieues. Merw est une masse de ruines et n'a pas un habitant; Asterabad, Meched, dont les banlieues fourmillaient il n'y a pas longtemps de villages et de maisons de plaisance, sont comme des villes assiégées d'où il est fort dangereux, à certaines saisons de l'année, de s'écarter pour aller faire une excursion de trois ou quatre milles dans la campagne. Des squelettes poudreux de bourgades qui existaient encore il y a quinze ou vingt ans et où le Turcoman seul vient aujourd'hui planter les piquets de sa tente couvrent la surface d'un territoire grand comme la moitié de la France, et le gouvernement imprévoyant qui régit le pays de Cyrus et de Nadir-Chah attend dans une inertie égoïste et stupide que le désert vienne toucher aux portes de Téhéran.

A ce fléau qui dépeuple et démoralise une grande région de l'Asie, il n'y a que deux remèdes à appliquer : poursuivre et détruire les chasseurs d'hommes, ou leur fermer le marché qui perpétue leur odieux commerce. Le premier moyen est trop rigoureux et d'ailleurs d'une exécution impraticable, tant que les brigands, chassés de leurs campemens autour de la Caspienne, auront pour points d'appui les steppes de la Boukharie et la complicité intéressée de leurs frères les Ouzbegs. Le second est seul efficace, et ne peut être atteint que par l'annexion pure et simple de Bokhara à l'empire russe. Il est de la dernière évidence que du jour où les Turcomans ne trouveront plus d'écoulement possible à leur marchandise humaine, ils ne feront pas par simple passe-temps des incursions qui leur offrent plus d'un danger, car il arrive parfois que les paysans, réduits au désespoir, se défendent eux-mêmes, et les brigands qui tombent en leur pouvoir doivent s'attendre à d'effroyables représailles. Le Turcoman, je ne puis trop le répéter, ne travaille pas pour l'amour de l'art, et il faut bien renoncer aux phrases toutes faites et à l'admiration plus qu'ingénue à laquelle nous avons été accoutumés par les faiseurs de drame vul-

gaire et violent, les panégyristes de la vie nomade et aventureuse. Antar et Kouroglou sont splendides dans la poésie turque et arabe, mais, vus de près, ce n'est rien de plus que des voleurs qui vont s'embusquer dans le steppe ou dans le désert pour enlever avec le moins de danger possible un chameau qu'ils vendent au marché 120 francs ou un enfant qu'ils vendent 500. Toute cette fausse poésie aboutit à une question de dividendes, et ces dividendes s'en vont en fumée le jour où ce marché est fermé : or il ne peut l'être que par des mesures radicales. Bokhara, vassale de la Russie, mais gardant son autonomie, verrait la contrebande d'esclaves s'exercer aussi largement dans son sein qu'elle s'exerce dans les quartiers de Constantinople, à nos portes, et tous les traités seraient éludés aussi cyniquement qu'ils le sont aux bords du Bosphore. La seule surveillance sérieuse, c'est celle qui sera exercée par les *ispravniks* du tsar parcourant les rues de Bokhara aussi paisiblement qu'ils parcourent aujourd'hui celles des petites villes de la Transcaucasie.

On objectera sans doute que la conquête ne pourrait avoir lieu sans blesser violemment les sentimens comme les intérêts de la population vaincue. J'admets l'objection pour un pays européen où il y a une nation, un sentiment national, un patriotisme enfin, parce qu'il y a une patrie; je le conteste pour l'Asie en général, je le nie absolument pour Bokhara. Je ne puis saisir le lien qui existe entre la nombreuse population laborieuse, agricole et marchande de la Boukharie et son gouvernement fanatique, soutenu par quelques milliers de prétoriens que poussent en avant des centaines de derviches épileptiques. Dans toutes les villes du Turkestan, il y a deux élémens bien distincts : d'une part la masse travailleuse et productive, dépourvue de fanatisme, indifférente aux révolutions politiques, ne demandant qu'à vivre en paix sous le régime le moins oppressif possible, et d'autre part une oligarchie d'oisifs, employés de l'état, prêtres, derviches, *hadjis*, appuyée sur une force armée qui n'est redoutable qu'à l'habitant paisible, et occupée jour et nuit des moyens de faire rendre à la masse imposable tout ce qu'elle peut produire. Il n'y a rien d'étonnant à ce que cette majorité, à coup sûr la plus intéressante, soit peu portée à risquer sa fortune et sa vie pour défendre un régime qui ne lui apporte qu'avaries et ruine. Aussi rien de plus naturel que de voir des villes momentanément occupées par les armées russes, comme Tachkend, s'émouvoir au bruit du départ des troupes moscovites et envoyer des députations au tsar pour le supplier de les admettre comme parties intégrantes de l'empire. Libre à des gens de bonne foi d'ailleurs, mais qui ne se méfient pas assez des

thèmes tout faits, de voir là un mouvement facticé; je connais assez le pays pour être convaincu que ce mouvement est sincère et raisonné. Les marchands boukhares ne sont ni ignorans ni aveuglés de préjugés : ils voyagent sans cesse en Russie, ils vont à Orenbourg, à Saratof, à la foire de Nijni-Novgorod; ils voient l'administration russe dans ses rapports avec les marchands et les citadins, la sûreté des routes, la régularité des droits de douane; ils se rappellent la tyrannie cupide et monacale qui les régit chez eux, les routes infestées de bandits avec la complicité de l'émir, les exactions douanières aux portes de chaque bicoque, et le résultat de la comparaison n'est pas précisément un redoublement de sympathie pour le gouvernement de Mozaffer-Khan.

Pour me résumer, la conquête de la Boukharie terminée et régularisée serait le résultat le plus heureux pour tout ce qui en ce pays mérite notre sympathie et notre intérêt. Elle permettrait à la population productive et honnête de développer les inépuisables ressources de son territoire sous la protection intelligente et éclairée que j'ai vu donner en Transcaucasie aux classes paisibles délivrées de l'oppression des beys demi-brigands de Circassie. Ce qui souffrirait de cette révolution, ce serait l'émir, qu'on internerait à Toula, où on lui ferait une riche pension; puis les soldats, qu'on verserait avec une haute solde dans les *kirghiz de la ligne*; enfin les derviches, les moins intéressans de tous. Cependant, comme il faut que tout le monde vive, ils auraient la ressource d'aller au Turkestan oriental, que leurs confrères ont fait soulever depuis quatre ans contre la Chine, et qui flotte depuis ce temps dans une anarchie furieuse et sanglante qui est l'élément naturel de cette sorte de gens.

### III.

Je n'ai pas à revenir, après l'exposé aussi complet que vivant qui en a été fait dans la *Revue*, sur le détail des conflits qui ont amené la Russie de la mer d'Aral aux portes de Bokhara. Je dois cependant faire quelques réserves en ce qui regarde les évènements du Khokand et le caractère de l'intervention russe dans cet état. Le Khokand avait été conquis en 1840 par l'émir boukhare Nasr-Allah, et le khan vaincu avait été mis à mort par l'envahisseur, qui avait emmené à Bokhara le fils de la victime comme une sorte d'otage; mais les cousins du défunt s'étaient réfugiés chez les Kirghiz, d'où ils revinrent à la première occasion réclamer le pouvoir et protester par les armes contre l'annexion. Ils réussirent



à relever le trône khokandien, et s'y succédèrent tumultueusement et rapidement, grâce à une série de trahisons et d'assassinats qui enlevèrent aux populations tout respect pour un pouvoir aussi dégradé. Dans le cours de ces révolutions, la frontière russe fut souvent violée par des incursions des Khirghiz du Khokand contre leurs compatriotes soumis à la Russie, incursions protégées par la garnison khokandienne d'Ak-Mesched, sur le Syr-Daria. Le gouvernement russe réclama, mais ses représentations n'amènèrent que de nouvelles insultes, et en 1851, à la suite d'une nouvelle rafle de 75,000 têtes de bétail faite par les Khokandiens, il devint nécessaire de les châtier en rasant leur fort de Koch-Kurgan. Cette leçon ayant été inutile, le général Perowski frappa un coup plus énergique en prenant Ak-Mesched même en 1853, et en battant le 17 décembre de la même année une nombreuse armée d'Ouzbeks, qui laissèrent sur le terrain 2,000 morts et 17 canons. La guerre de Crimée, survenue à la même date, empêcha le gouvernement du tsar de continuer ces opérations : on se contenta de se maintenir dans les positions conquises, et on laissa le Khokand se débattre dans son anarchie intérieure.

Une nouvelle révolution avait éclaté dans ce malheureux pays à la suite du désastre du 17 décembre 1853. Le souverain évincé s'était réfugié chez le jeune émir de Bokhara, Mozaffer, qui, en sa qualité de descendant de Timour, avait l'idée fixe et présomptueuse d'être le conquérant de l'Asie centrale et le restaurateur d'un nouvel empire mongol. Il promit son appui au prince détrôné, le rétablit dans ses états les armes à la main, et les deux khanats se trouvèrent de fait réunis dans les mains imprudentes de l'émir. Pendant ce temps, les agressions contre la Russie avaient continué, et les Boukhares de Mozaffer, occupant le Khokand à la suite de l'intervention, avaient pris une large part à ces hostilités. Aussi les représailles tombèrent-elles sur les uns et les autres. Dès 1861, les Russes prirent et détruisirent le fort ennemi de Yeni-Kourgan sur le Syr; puis, après de nouvelles provocations, ils marchèrent au sud sur une ligne parallèle au fleuve, lentement, sûrement, en conservant toujours leurs communications avec la flottille à vapeur qu'ils y avaient organisée. Leurs opérations n'eurent une certaine activité qu'à partir de 1864. Ils prirent Hazret-Turkestan, dont ils firent le chef-lieu de leurs conquêtes projetées; puis Tchemkent fut promptement enlevée, et la ville populeuse de Tachkend menacée à son tour.

Les premiers succès des Russes n'avaient pas effrayé Mozaffer; il y avait vu au contraire une excellente occasion d'affermir son prestige dans le Turkestan en se portant comme le champion offi-

ciel de l'islam menacé par les infidèles, et après avoir prudemment réclamé et obtenu qu'on lui livrât le jeune khan de Khokand, encore mineur, il expédia à la ville de Tachkend un renfort qui n'empêcha pas cette place de tomber au pouvoir du général Tchernaiëf. Peu après, il occupait Khodjend et envoyait au général russe une sommation insolente d'évacuer les parties du khanat qu'il avait conquises, menaçant, en cas de refus, de se mettre à la tête de tous les musulmans et de commencer la guerre sainte. A cette provocation, le général russe répondit par un refus formel et par une mesure au moins inutile, l'arrestation de tous les sujets boukhares, qui se trouvaient au nombre de 138 dans la province d'Orenbourg. Il faut ajouter toutefois que cette mesure fut rapportée presque aussitôt; d'ailleurs, comme moyen d'intimidation, elle manquait complètement son but. C'est mal connaître les princes orientaux que de supposer qu'ils puissent s'inquiéter du sort de ceux de leurs sujets qui tombent aux mains d'un ennemi, à moins que ces otages n'appartiennent à leur propre famille. Ce qui arrêta plus efficacement l'émir, ce fut une insurrection qui éclata à Chehr-i-Sebz, dans le sud-est de Bokhara, et qui le força de rétrograder. Il songea alors à négocier pour détourner le coup qui le menaçait au nord, et envoya au quartier-général russe un agent qui avait déjà rempli en 1859 une mission à Pétersbourg, le *khodja* Nadjimit-Din; il le chargeait un peu tardivement d'aller notifier au tsar son avènement au trône de Boukharie, et par occasion de régler à l'amiable les difficultés survenues.

Nadjimit n'était pas le premier agent boukhare qui eût été envoyé en Russie : dès 1836 et à diverses reprises durant les années suivantes, l'émir Nasr-Allah avait fait au tsar des avances qui avaient été acceptées avec un certain empressement. Par une inconvenance assez générale chez les souverains musulmans lorsqu'ils traitent avec des puissances chrétiennes, le divan de Bokhara avait député à Pétersbourg un officier d'un rang très inférieur, un *ka-raoul-beg* (officier préposé à la garde d'une des portes de la ville), et le grand-vizir ou *kuch-beg* s'était vanté publiquement de cette grossièreté, disant à qui voulait l'entendre que le chef des croyans ne devait rien de plus à des infidèles. La Russie, alors en collision avec Khivâ, inquiète de la prochaine intervention anglaise dans l'Afghanistan, feignit d'ignorer cette circonstance, et se montra dans l'acceptation du portier-plénipotentiaire plus coulante qu'elle ne l'eût été dans d'autres circonstances; mais précisément en 1865 d'autres circonstances étaient survenues, et le général Krijanovski déclara à Nadjimit qu'il était inutile qu'il allât plus loin, et que lui Krijanovski avait les pleins pouvoirs de l'empereur pour régler

toute affaire relative à l'Asie centrale. Nadjimit en référa à l'émir, qui envoya alors au général Tchernaiëf (remplaçant le lieutenant-général Krijanovski) un de ses confidens, un certain Hiram-Khodja, chargé de se plaindre que son ambassade au *tsar blanc* (*ak tsar*) eût été indûment retenue sur le Syr, et, pour preuve de ses bonnes dispositions, demandant l'envoi à Bokhara d'une mission russe en retour de celles qu'il avait lui-même dirigées sur Pétersbourg. Le général russe, pleinement convaincu de sa bonne foi, chargea un des représentans les plus illustres de la science officielle, l'astronome Struve, alors en mission scientifique à Turkestan, d'aller, accompagné de trois officiers, porter verbalement à l'émir des assurances pacifiques et régler les difficultés pendantes sur la frontière. Les envoyés, à peine arrivés à Bokhara, furent brutalement jetés en prison. La conduite subséquente de l'émir autorise à penser que cette violence fut préméditée, et qu'il voulait garder les envoyés russes comme otages jusqu'à ce que son agent fût autorisé à se rendre à Pétersbourg. Quoi qu'il en soit, ce calcul fut déjoué par le général Tchernaiëf, qui réclama la mise en liberté sans condition de ses agens, et, pour appuyer sa réclamation, il passa le Syr à Tchinzaz le 11 février 1866 à la tête d'un petit corps de deux mille hommes pourvus de seize pièces de canon. Il marchait droit sur Samarkande à travers une steppe absolument dépourvue d'eau qui ne finissait qu'à la frontière boukhare.

Tout ce pays est si mal connu, et les cartes les plus détaillées (sans en excepter les publications de la société géographique de Russie) sont tellement vagues et incohérentes qu'il est très difficile de suivre l'itinéraire du général tel qu'il a été officiellement publié. D'après les cartes, la route de Tchinzaz à Samarkande passe par les petites villes de Naou, Oratupa, Zamin et Djizak, les deux dernières appartenant à la Boukharie. Si, pour tourner les villes fortifiées de Naou et Oratupa, le corps expéditionnaire a un peu tiré sur la droite, il a dû, toujours dans l'hypothèse où les cartes ne seraient pas absolument fantastiques, traverser au nord-ouest d'Oratupa la rivière assez importante d'Alti-OEli (les six sources), qui se perd dans les sables non loin de Zamin. Le rapport du général Tchernaiëf dit pourtant en propres termes qu'on ne trouva d'eau qu'à Djizak, où l'on arriva le 17 en sept marches forcées. Le général profita même de cette pénurie pour répondre par une fin de non-recevoir à un message qu'il reçut de l'émir le 12 au soir, message qui l'invitait à suspendre sa marche en lui promettant la mise en liberté de M. Struve et de ses compagnons. Se défiant à bon droit de la loyauté de Mozaffer, le général répondit verbalement qu'il ne pouvait s'arrêter au beau milieu de la steppe et qu'il ne né-

gocierait qu'à Djizak, premier endroit où il trouverait de l'eau. Il est vrai qu'arrivés à Djizak, les six escadrons de cavalerie du corps expéditionnaire manquèrent de fourrage; il fallut donc opter promptement entre deux partis, celui d'enlever Djizak d'un coup de main et de marcher sur Samarkande, ou celui de battre en retraite. Le premier eût été un acte de folie, le second fut adopté; le général Tcherniaïef repassa le Syr. Ainsi se termina une expédition hardie, mais faite avec des moyens trop limités pour aboutir à autre chose qu'à un mouvement en arrière, et dont le motif stratégique par conséquent n'est pas bien clair pour nous. En face d'ennemis vantards et pleins d'exaltation factice comme les Boukhares et leur prince, les Russes ne devaient marcher en avant qu'à la condition de ne pas reculer. L'effet moral de cette campagne avortée fut très défavorable aux armes moscovites. Mozaffer, qui s'était montré hésitant et irrésolu lorsque les Russes étaient à trois étapes de Samarkande, reprit courage en les voyant battre en retraite, recommença activement ses préparatifs de guerre, et couvrit de ses guérillas les environs de Tachkend et même les routes de Tchemkent et de Turkestan.

Les Russes de leur côté ne restaient pas inactifs. Le général Romanovski, qui avait succédé à Tcherniaïef, avait fait venir de l'Aral les steamers *Perowski* et *Syr-Daria*, qui remontèrent le Syr jusqu'à Tchinzaz et repoussèrent à diverses reprises les guérillas embusquées sur les rives. Le 18 mai, on reçut à Tachkend l'avis que l'émir lui-même approchait avec une armée composée de cinq mille serbaz (soldats réguliers), tous ou presque tous tadjicks des villes, et un contingent mal armé de Kirghiz évalué à trente-cinq mille hommes. Romanovski n'hésita pas à marcher contre cette masse avec deux mille hommes, dont un quart de cosaques: des deux côtés, l'artillerie était égale comme nombre de pièces, une vingtaine pour chaque armée. Les Russes atteignirent le premier jour, par une chaleur étouffante, le village de Ravat, à 30 kilomètres de Tachkend et à cinq lieues seulement de la plaine d'Irdjar, où l'émir avait pris position.

Le 20 mai au matin, la cavalerie boukhare se montra en masses confuses en face des escadrons russes, et la bataille commença. Ce ne fut d'abord qu'une série d'escarmouches sans résultat appréciable. Vers midi, l'artillerie engagea le feu, et l'infanterie russe marcha droit sur le village d'Irdjar pendant que des masses de cavalerie ennemie la chargeaient de face et de flanc avec une grande impétuosité. Le mouvement de cette colonne, gêné d'ailleurs par la nécessité de défendre les bagages, fut si lent qu'elle n'arriva qu'à cinq heures en face de la position occupée par l'émir et son

artillerie. Celle-ci ouvrit un feu violent auquel l'artillerie légère des Russes répondit avec un certain succès. Au bout d'une heure, comme un peu d'indécision se manifestait dans les rangs de la cavalerie boukhare, le général Romanovski lança toutes ses troupes contre les retranchemens de l'émir, qui furent enlevés avec beaucoup de résolution : les artilleurs ennemis furent passés à la baïonnette, et six pièces russes, mises en position sur les retranchemens conquis, couvrirent de leur feu les lignes intrépides, mais décimées et démoralisées des Boukhares. Un renfort arrivé fort à propos aux Russes sous le commandement du colonel Kraievski contribua, par sa présence et par quelques coups de ses pièces rayées, à disperser l'ennemi, qui tenait encore, et qui, une fois en fuite, ne s'arrêta pas même à défendre ses deux camps échelonnés sur la route du sud. Le premier fut occupé le soir même, l'autre le lendemain matin : on trouva la tente de l'émir pleine de tapis, de divans et de tout l'assortiment du luxe asiatique. L'émir lui-même ne s'arrêta qu'à Djizak, où il arriva suivi seulement de deux mille cavaliers et ayant abandonné sur la route les deux seules bouches à feu qu'il eût réussi à emmener. Il laissait sur le champ de bataille un millier de morts et aux mains des vainqueurs dix canons et un énorme matériel de guerre. Ce fut là la bataille d'Irdjar, qui décida en quelques heures du sort de la moitié du vaste pays en litige.

Romanovski ne perdit pas de temps pour mettre à profit cette brillante victoire. Comme son prédécesseur à Djizak, il se trouvait en face d'une alternative fort grave : ou marcher en avant et poursuivre un ennemi démoralisé, ou continuer patiemment, ville par ville, la soumission du Khokand. Le second parti était le plus effacé, mais le plus sûr et le plus utile. Même avec l'adjonction du petit corps de Kraievski, le corps expéditionnaire ne dépassait pas deux mille six cents hommes. Il n'avait évidemment pas à craindre une seconde lutte en rase campagne, il n'eût pas eu de difficultés sérieuses à forcer les remparts délabrés de Samarkande et à s'y établir en attendant le moyen de marcher en avant ; mais c'était jouer une partie très hasardeuse. D'Irdjar à Samarkande, on compte environ quatre-vingt-dix lieues, des routes difficiles commandées par cinq forteresses occupées par l'ennemi, une steppe de vingt lieues de parcours entre Oratupa et Zamin, et un défilé facile à défendre à une étape après Djizak. L'armée russe, arrivée à Samarkande, trouvait aisément à vivre dans un pays plantureux et peu disposé à la recevoir en ennemie ; mais d'autre part l'émir n'était pas assez découragé pour ne pas continuer la lutte, et si son armée avait littéralement fondu après Irdjar, comme toutes les armées orientales après une défaite, elle pouvait se reconstituer en huit jours



et venir couper les communications du corps russe avec le quartier-général de Tachkend. La chose était d'autant plus facile que c'était surtout l'infanterie régulière qui avait souffert à Irdjar, et que la cavalerie kirghize restait à peu près intacte. Ce n'est pas tout. J'ai fait comprendre plus haut la répulsion de la classe bourgeoise de Khokand et de la Boukharie pour la tyrannie de Mozaffer et la sympathie raisonnée qu'elle éprouvait pour les Russes. Chaque pas en avant et chaque ville occupée fournissaient à cette sympathie une occasion d'éclater, et par la même raison une retraite nécessaire par l'avortement d'une invasion irréfléchie aurait eu le grave inconvénient d'exposer aux vengeances des Boukhares les marchands, les chefs de corporations et les agents municipaux qui se seraient compromis par leur démonstration en faveur des « infidèles. » Ils eussent été pillés d'abord, car presque tous étaient riches, et leur vie même eût couru les plus grands dangers. Toutes ces raisons militèrent en faveur de la seconde alternative. Le général Romanovski passa le Syr, et six jours après la bataille il occupait Naou sans brûler une cartouche, passait deux jours à mettre la ville en état de défense, et le 29 mai 1866 il se présentait devant Khodjend.

Cette place forte était après Khokand la plus importante de la principauté autant comme situation stratégique que comme position commerciale. Elle est placée au coude que fait le Syr en sortant de la magnifique plaine de Khokand, au moment où il atteint la limite orientale du grand désert de Kharizm : cinq routes caravanières qui y aboutissaient, celles de Samarkande, Khokand, Narmendjan, Tachkend et Khiva, en faisaient le point le plus central du commerce du Turkestan avec la Perse, l'Afghanistan, la Russie, l'Inde et la Chine. Les révolutions multipliées qui avaient affaibli les liens du Khokand avec les provinces vassales avaient permis à Khodjend de se créer une certaine autonomie et de fermer souvent ses portes aux gouverneurs nommés par le khan ou par l'émir de Bokhara. Les Khodjendis, fiers de cette liberté nouvelle, se vantaient de n'avoir jamais été conquis, grâce à la force de leurs remparts, qu'ils avaient toujours soigneusement maintenus en bon état, et qui consistaient en une double enceinte d'environ un myriamètre de développement, garnie de tours et de barbottes avec une seule solution de continuité à l'angle nord-est, naturellement défendu par le lit du Syr-Daria.

Les Russes se présentèrent le 29 mai en deux corps, qui prirent position, le premier à cinq verstes (cinq kilomètres) de la ville, sur la route de Bokhara, l'autre sur la rive droite du Syr. Les habitants, à leur approche, avaient fait d'énergiques préparatifs de

défense : ils avaient, au moyen de barrages, inondé les approches de la cité, fait rentrer dans la place la population de la banlieue et abattu les arbres, buissons et plantations qui pouvaient gêner l'action de l'artillerie. Les parlementaires qu'envoya Romanovski furent reçus à coups de fusil. Après une reconnaissance faite simultanément par les deux corps et qui occupa toute la journée du 30, le général compléta l'investissement de la place en portant un fort détachement à deux milles à l'est de la ville pour couper les communications avec Khokand. A peine l'opération fut-elle terminée que de nombreux corps khokandis se montrèrent dans la plaine, essayant de provoquer une levée en masse des paysans, et de pénétrer dans la ville à la faveur de la nuit, tentative qui réussit en partie.

Le 1<sup>er</sup> juin, les Russes, qui avaient mis en batterie 2 mortiers et 18 pièces de campagne, ouvrirent un feu violent qui dura tout le jour et parut faire beaucoup de mal à la ville, où de nombreux incendies éclatèrent successivement. Le lendemain à trois heures du matin, comme les colonnes d'assaut entraient dans les faubourgs, une députation du commerce de Khodjend, sous la conduite du khodja Hazamut, l'un des membres les plus considérés de la corporation des marchands, vint présenter sa soumission. La colonne suspendit sa marche en conséquence et reprit sa position un peu en arrière, pendant que la députation rentrait en ville accompagnée de parlementaires russes. Malheureusement le parti de la paix, dont le khodja était l'organe, se trouva débordé presque aussitôt par celui des fanatiques, appuyé des bandes khokandiennes, et qui avait à sa tête les *ak-sakal* (barbes blanches), c'est-à-dire les conseillers municipaux de la cité. Les parlementaires russes furent reçus comme le 29 mai à coups de fusil, Hazamut fut emprisonné avec ses deux collègues, Kazi-Khan et Kazi-Kalian, et l'heure de midi, fixée par Romanovski comme dernier délai pour la reddition de la place, s'étant écoulée sans amener de solution pacifique, le bombardement recommença et dura jusqu'au 5 dans l'après-midi avec une vivacité soutenue. Le 5 au point du jour, les colonnes d'assaut furent formées une seconde fois. Le général russe avait reconnu que le point le plus favorable pour l'attaque était la solution de continuité dont j'ai parlé plus haut, non loin de la porte de Naou, et ce fut sur ce point qu'il lança les troupes, après avoir porté un peu en arrière de cette porte un corps de réserve sous les ordres du major Nazarof.

Les Russes, bien masqués par les inégalités de terrain, les maisons et les jardins du faubourg de Kalé-Naou, s'avancèrent sans être découverts jusqu'à un ravin situé à 300 mètres de la place, et

mirent promptement en batterie quelques pièces qui éteignirent le feu des assiégés et endommagèrent la barbette de Naou. A trois heures, la brèche était praticable : les colonnes d'assaut poussèrent un hurrah auquel répondirent les colonnes de renfort étagées en arrière, les échelles furent apposées, la compagnie d'infanterie conduite par l'intrépide capitaine Baranof escalada le rempart, enfonça les portes, puis, appliquant les mêmes échelles à la deuxième ligne de fortifications, elle les escalada avec la même promptitude. La réserve du major Nazarof et le reste de l'infanterie suivirent sans obstacle, et, se répandant le long des remparts conquis, passèrent à la baïonnette les artilleurs ennemis. La conquête de la ville était dès lors assurée; mais, grâce à l'énergique et indomptable résistance des Khokandiens, la lutte était loin d'être finie. Retranchés dans les maisons, dans des rues étroites, derrière des barricades improvisées, ils se battirent admirablement; toutefois l'imperfection de leur armement neutralisait l'effet de leur bravoure. A sept heures, le feu languissait déjà : il cessa tout à fait dans la nuit. Hors de la ville, un corps de quelques centaines d'hommes essaya un coup de main contre les troupes russes restées à l'extérieur, et fut repoussé avec des pertes graves. Le 6 au matin, les ak-sakal venaient rendre sans condition les clefs de la ville. S'il faut en croire le rapport officiel de Romanovski, cette conquête n'aurait coûté aux Russes que soixante-dix hommes hors de combat, tandis que l'ennemi aurait perdu deux mille cinq cents hommes tués, sans compter plusieurs centaines de blessés qui trouvèrent des soins pressés dans les ambulances moscovites.

Malgré les sympathies dues au courage avec lequel la garnison khokandienne défendit Khodjend, il est impossible de nier que la population civile de cette place témoigna une extrême répugnance pour une guerre qui n'avait d'autre but que de lui donner des maîtres. Or, maître pour maître, elle préférerait encore celui qui lui offrait le plus de garanties d'ordre, de paix et de gouvernement régulier. Le même sentiment éclatait deux mois après dans la démarche spontanée par laquelle les bourgeois de Tachkend signaient une adresse au tsar pour demander d'être incorporés purement et simplement à l'empire. Si en effet les Russes venaient à traiter avec Mozaffer et à lui céder, moyennant d'autres compensations, les districts conquis dans le courant de l'année, les gens de Tachkend devaient, à la rentrée des émigrés et des bandes boukhares, s'attendre à un régime d'effroyables proscriptions qui eussent atteint tous les hommes paisibles qui avaient été en contact quelconque avec les « infidèles » pendant l'occupation. Les mêmes faits s'étaient produits à Kachgar neuf ans auparavant, lors de la sur-

prise de cette ville par une bande de fanatiques khokandiens et des longs massacres qui avaient suivi cette révolution, massacres dans lesquels, pour le dire en passant, l'illustre voyageur Adolphe Schlagintweit avait perdu la vie. Les Tachkendis avaient de la mémoire et ne tenaient pas à être mis en coupe réglée par les prétendus patriotes aux ordres de Mozaffer.

Celui-ci avait relâché les envoyés russes, mais ne songeait nullement à traiter avec les vainqueurs d'Irdjar. Il comptait moins sur ses propres ressources que sur quelque diversion inattendue; il l'espérait avec une obstination qui faisait plus d'honneur à son énergie qu'à sa connaissance de la situation politique du monde européen. Persuadé comme tous les Turcs que les souverains de l'Occident ne sont que des *krals* (rois) vassaux de la Sublime-Porte, il avait, dès le mois d'octobre 1865, envoyé au sultan Abdul-Aziz une députation chargée de provoquer une démonstration quelconque de la Porte en sa faveur. La réponse de sa hauteesse dut lui faire tomber les écailles des yeux; il fallut alors chercher ailleurs. Le souvenir des compétitions rivales entre la Russie et l'Angleterre, compétitions qui s'étaient produites à la cour de son père de 1837 à 1840, devait l'amener tout naturellement à s'adresser au gouvernement de l'Inde; mais cette démarche coûtait trop à son orgueil fanatique. Pendant qu'il hésitait, le comte Dachkof, nouveau commandant des forces russes au Turkestan, poursuivait rapidement les succès obtenus par Romanovski. Le 2 octobre, il emportait d'assaut Oratupa, et en novembre les troupes du tsar, franchissant pour la seconde fois la frontière même de Bokhara, attaquaient Djizak et s'y établissaient solidement. Je crois inutile de donner le détail de ces deux opérations : ce fut comme à Khodjend une prise presque au pas de course de l'enceinte fortifiée, suivie d'une mêlée sanglante et furieuse de rue en rue. La perte des Russes fut de deux cents hommes à Oratupa : à Djizak, elle fut également considérable. Bien que cette dernière ville ne soit qu'à trois petites étapes de Samarkande, nous n'apprenons pas que le comte Dachkof ait marché en avant. La résistance acharnée opposée aux Russes par un ennemi qui n'a marché depuis deux ans que de désastre en désastre et qui ne songe pas à demander grâce a dû les confirmer dans leur stratégie prudente et les faire renoncer aux coups hardis et aventureux.

Quant à l'émir, la prise de Djizak a mis fin à ses hésitations; il a envoyé un agent à Calcutta pour invoquer l'aide ou l'intervention du gouvernement anglo-indien. L'agent s'en est retourné en février dernier, n'ayant naturellement obtenu que ces assurances d'une courtoisie banale qui servent en diplomatie à déguiser un refus. Les dernières nouvelles arrivées en Europe le 2 avril mentionnent

un fait des plus désastreux pour la cause de l'émir : une insurrection a éclaté pour la seconde fois à Chehr-i-Sebz, ville de vingt-cinq mille âmes située à six journées au sud de Samarkande, et les habitans, suivant l'exemple de ceux de Tachkend, ont envoyé des députés au général russe pour demander l'annexion de leur ville et de la province à l'empire du tsar. Chehr-i-Sebz est une ville historiquement plus importante que Bokhara : patrie du fameux Timour, elle a été pendant quelques années la capitale du Centre-Asie; elle s'en souvient toujours, se résigne difficilement à la suzeraineté de Bokhara *la sainte*, et il n'y a rien d'étonnant qu'elle ait profité des difficultés qui assiègent l'émir pour concourir au démembrement de la principauté. La province qui se donne si inopinément au tsar est une longue vallée d'une surface égale à celle de quatre de nos départemens. Elle est fertile, bien arrosée, se développe entre deux chaînes de montagnes qui lui font une défense naturelle, et elle compte au moins deux cent mille habitans, presque tous agriculteurs. Que fera maintenant la Russie de ce don volontaire ? Si elle l'accepte, elle est obligée de prendre au moins Samarkande et la moitié de la Boukharie pour assurer ses communications avec ce poste avancé, d'où elle atteindrait en quelque marches les bords de l'Oxus, qui sont, dit-on, le point de mire de sa patiente ambition. Ce serait par suite le coup de grâce pour le gouvernement de Mozaffer. Discrédité par ses revers, furieux et impuissant, réduit pour toute souveraineté à deux villes, Bokhara et Karchi, à la merci d'énergumènes qui le dénonceraient comme l'artisan des malheurs publics pour empêcher le peuple de leur en demander compte à eux-mêmes, Mozaffer dissimulerait encore quelques années, et finirait par quelque folle tentative qui n'aurait d'autre résultat que d'amener le gouvernement du tsar à mettre fin par un simple ukase à l'autonomie de la Boukharie.

Le lecteur qui m'a suivi avec quelque attention dans le cours de cette étude peut se faire une idée du spectacle que présentent les petits états du Turkestan en 1867. La situation de la Boukharie résume assez bien celle des divers khanats voisins que les événemens politiques n'ont pas amenés aussi directement sous nos yeux. Des princes abrutis par une éducation grossière, affolés par le pouvoir absolu, instrumens passifs, ineptes et brutaux de quelques sociétés de derviches vagabonds et déguenillés qui n'ont d'autre profession sociale qu'une dévotion épileptique, et d'autant plus ardens à hurler la guerre sainte qu'ils n'ont rien à y risquer, une soldatesque mal armée, mal payée et mal nourrie, que la maraude indemnise de ses privations, enfin, pour nourrir tant de parasites avides et malfaisans, la classe laborieuse, — paysans, marchands, —



qui forment les dix-neuf vingtièmes de la population, mais qui ne comptent absolument pour rien dans le gouvernement, — ne sont considérés que comme une masse taillable et exploitable, ne vivent que sous le coup d'avaries incessantes et la terreur d'avaries à venir, ne voient de remèdes à leurs maux que dans l'invasion étrangère et dans la domination d'un peuple que leur foi leur ordonne de haïr : — voilà l'ordre social que défendent sans s'en douter les avocats convaincus des nationalités asiatiques. Certes le principe des nationalités est excellent; mais, pour qu'il y ait une nationalité, il semble qu'il faut d'abord qu'il y ait une nation, et il y aurait certainement un peu d'ingénuité à chercher vers les sources de l'Oxus quelque chose d'analogue à ce que nous entendons par ce mot. Il n'y a pas, à proprement parler, de nation en Asie, si on en excepte la Chine et surtout le Japon; partant il n'y a pas d'intérêts nationaux, et si nous voulons nous élever au-dessus des questions purement matérielles, nous n'aurons à nous préoccuper en fin de compte que d'un intérêt supérieur à tous les autres, l'intérêt de l'humanité. La question ainsi simplifiée, je crois avoir montré par les faits que la chute de toutes ces petites souverainetés oppressives ne froisserait que des intérêts fort peu respectables, et que la conquête russe serait pour les populations laborieuses (celles en somme qui nous sont sympathiques au premier chef) un aussi grand bienfait que la suppression des diverses principautés de l'Inde l'a été pour l'immense majorité du peuple indien; mais ce n'est là qu'une face de la question. Beaucoup de bons esprits qui s'inquiètent peu de ce que deviendront les descendants de Timour, s'alarment de préférence de ces annexions, qui semblent ajouter à la puissance déjà excessive de la Russie et aux ressources qu'elle peut trouver pour une agression soit contre l'Europe soit contre l'Inde anglaise, dont elle s'approche à grands pas. C'est là une question grave, qui demande des développemens historiques et géographiques étendus, en un mot une étude spéciale.

GUILLAUME LEJEAN.

---

# L'EXPOSITION

## DU CHAMP DE MARS

---

### I.

ASPECT GÉNÉRAL. — LES INDUSTRIES-MÈRES.

---

### I.

Voici sept semaines déjà que l'exposition du Champ de Mars est ouverte, et à peine est-il permis de porter sur elle un jugement sommaire. Les débuts, à vrai dire, n'en ont pas été heureux; la mise en scène a paru manquée; un moment on a craint un échec. Personne, au jour de l'inauguration, qui eût l'air de prendre son rôle au sérieux, ni la commission impériale, ni les exposans, ni le public; les esprits étaient ailleurs, et au milieu des bruissements d'armes qui remplissaient l'Europe cet appel aux arts de la paix ressemblait singulièrement à une ironie. Les intempéries, en se succédant, y ajoutaient un motif de découragement de plus, si bien que les grandes industries sont restées longtemps en retard; on ne voyait guère à leur poste que les industries hors de concours dont le seul mérite consiste à rançonner les curieux.

Pour conjurer ces mauvaises chances, il a fallu du temps et un certain effort, aujourd'hui arrivé à son terme. Les galeries ne sont plus livrées au déballage forcené qui, dans le premier mois, les rendait inabordables; les vitrines sont en général garnies, et les

étalages seront bientôt au complet; l'aspect est incomparablement meilleur. D'autre part, nous voici en pleine trêve, et la saison est devenue plus clémente. De là un retour d'opinion très sensible, et comme on avait exagéré le mal, on s'efforce d'exagérer le bien. L'impression juste est entre les deux extrêmes. En réalité, ce qu'il y avait d'accidentel dans les mésaventures de la première heure a disparu ou tend à disparaître; mais il y a sur le fond même des choses des objections qui malgré tout persistent, et au sujet desquelles il est bon de s'expliquer.

Le point par où pèche surtout l'exposition de 1867, c'est le régime constitutif qui la gouverne : ce qu'elle a de plus vulnérable lui vient de là. Ce régime n'est pas celui où l'état, seul amphitryon, non-seulement traite largement ses invités, mais distribue à un certain nombre quelques marques de sa munificence. Ce n'est pas non plus celui d'un banquet par souscription où chaque convive contribuerait au fonds commun mis en réserve pour une distribution de lots. Ce n'est en un mot ni le régime français, qui est une œuvre officielle, ni le régime anglais, qui est une spéculation privée; c'est on ne sait quoi qui n'a ni la grandeur de l'un, ni les libres allures de l'autre. On n'était pas pourtant sans savoir ce que de tels mélanges recèlent d'inconvéniens; l'épreuve en avait été faite en 1855. Alors également l'état s'était trouvé accouplé, bien à contre-cœur, avec la compagnie qui avait fait construire l'insuffisant palais des Champs-Élysées : cette compagnie tenait à la lettre les clés de la maison. Force fut donc de s'accommoder avec elle, d'agir, de gérer en commun, Dieu sait au prix de quels embarras et de quels tiraillemens ! Ni pour les attributions, ni pour les comptabilités, le partage n'avait pu être si bien réglé qu'il ne s'élevât chaque jour des confusions et des conflits. Beaucoup de services en souffrirent, et un procès s'en serait suivi, si l'état n'avait fini par où il aurait dû commencer, l'acquisition onéreuse de l'immeuble. Ce fut le seul moyen de divorce possible pour ce ménage mal assorti.

La leçon était rude, et dans une certaine mesure l'état l'a mise à profit. Il n'a plus voulu être à bail chez autrui, ni se donner des associés directs et en nom, il est chez lui. Une loi a affecté 6 millions aux travaux à exécuter, et la ville de Paris s'est engagée pour une somme égale en argent ou en travaux accessoires, 12 millions en tout, plus la jouissance à titre gratuit des terrains désemparés du domaine public. Certes il y avait, avec ces ressources, de quoi faire de la belle et bonne besogne, à la condition toutefois de ne pas pousser les ambitions trop loin. Dans ces termes, s'il s'y fût enfermé, l'état restait maître de son action, et, n'ayant de partie liée avec personne, n'enchaînait pas à l'aventure sa responsabilité; il

n'était comptable qu'envers lui-même, seul rôle au fond digne de lui. Il devait s'en tenir là. Comment et par quel goût du compliqué est-il sorti d'une situation d'abord si simple? On se l'explique difficilement, toujours est-il qu'on en est sorti, et voici ce qu'on a imaginé : pour ne pas dépasser, quoi qu'il arrivât, la limite des crédits ouverts et parer pourtant à l'imprévu, on a créé un fonds de réserve ou plus exactement un fonds de garantie à demander au public jusqu'à la concurrence de 8 millions, ce qui, avec les 12 millions officiels, portait à 20 millions la disponibilité des ressources. C'est ainsi que l'exposition, au lieu d'être simplement un concours, est devenue pour la seconde fois une affaire. Seulement, au lieu d'associés en nom, ce qui est une charge et une gêne, on a cherché des bailleurs de fonds plus commodes et moins bien armés. On en avait de tout trouvés et jusqu'à un certain point d'assujettis dans les couches supérieures de l'industrie; on leur a proposé de s'associer aux chances de l'entreprise comme participans et comme garans au moyen d'une combinaison empruntée au régime des compagnies d'assurances, la souscription sans versement immédiat. Point de coupure fixe d'ailleurs, chacun a pu se taxer à son gré, et il demeura convenu que les sommes ainsi garanties seraient couvertes par l'abandon des premières recettes. En fin de compte, tout sera réglé au marc le franc : s'il y a bénéfice, les souscripteurs se le partageront; s'il y a perte, elle sera répartie entre eux; cette opération de circonstance se terminera, comme tous les actes de commerce, par une liquidation.

A tout prendre, ce n'est pas le procédé en lui-même qui est défectueux. Qu'une exposition soit l'œuvre d'une spéculation privée, rien de plus naturel et dans beaucoup de cas rien de meilleur. L'exemple de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord en fait foi; mais l'élément de vie d'une spéculation privée est une liberté entière : comme elle agit à ses risques et périls, il faut qu'elle dispose pleinement d'elle-même et marche à son but par les voies qui lui conviennent. Maîtresse absolue de ses moyens, elle répond en même temps de ses actes, et si elle commet des erreurs ou cause des scandales, c'est à elle seule qu'on peut les imputer. Voilà ce qu'est la spéculation privée dans les pays qui la prennent au sérieux; ce qui n'en est que la contrefaçon, c'est le système mal venu que la commission impériale a en définitive adopté : l'état se donnant des associés de passage sans se dessaisir d'aucun de ses pouvoirs, tenant les cartes pendant qu'ils font le jeu, les déchargeant de tout souci, pourvu qu'ils délient leurs bourses dans le cas où les recettes n'iraient pas au niveau des dépenses. S'il y a en ceci une spéculation privée, on peut dire qu'on l'a traitée

comme ces interdits à qui le code inflige l'assistance d'un conseil judiciaire. Notons d'ailleurs que cette combinaison ne remplit pas le principal objet qu'elle avait en vue, et qui était de mettre à couvert la responsabilité de l'état, car il reste en butte aux petites avanies de détail, accompagnement obligé de ces grandes cohues d'hommes et d'intérêts.

Plus on y réfléchit, moins on comprend les motifs qui ont déterminé la commission impériale à former cette société en participation. Ne faut-il y voir que la crainte d'être à court de fonds pour les services financiers? Il y aurait eu, le cas se présentant, d'autres moyens et des moyens plus sûrs de se procurer des avances, un virement, par exemple, qui plus tard eût été couvert par les recettes, ou tel autre expédient de trésorerie facile à suggérer. Tout eût mieux valu pour les besoins d'urgence que ces engagements conditionnels d'une réalisation incertaine et lente. Ce n'a donc point été là un motif déterminant. Serait-ce plutôt le désir d'associer au succès de l'exposition les hommes et les établissements qui déjà en faisaient les principaux frais? Ce calcul eût porté à faux; un surcroît de charges refroidit plus qu'il ne réchauffe l'ardeur de ceux à qui on l'impose. En réalité, il n'y avait dans ce concours éventuel d'autre avantage démontré que de faire peser, le cas échéant, sur d'autres caisses que celles de l'état les conséquences d'un échec; mais alors quel concert de plaintes! Voit-on d'ici l'accueil réservé à cette manière de prendre congé des gens? Beaucoup de souscriptions stipulent des sommes assez fortes, quinze, vingt, vingt-cinq mille francs : les signatures ont été facilement données; en serait-il de même de l'argent, si on en venait aux rentrées? A coup sûr il y aurait des récalcitrans, ne fût-ce que dans un accès de mauvaise humeur, et il faudrait intenter des poursuites. Quelles plaidoieries alors! On se les figure, et transiger avec un seul serait transiger avec tous. De quelque façon qu'on s'y prenne, le droit d'examen s'ouvrirait dès la première demande de recouvrement, et les faits de gestion seraient passés à un crible sévère : on chercherait à qui s'en prendre de ces dommages privés, et si une rupture diplomatique en était cause, on ne manquerait pas de dire avec le poète latin que ce sont les sujets qui souffrent quand les rois délirent.

Si j'ai insisté sur cette conception malheureuse, c'est qu'à mon sens elle est pour beaucoup dans les écarts de mise en scène qu'on peut reprocher à l'exposition. Que la commission impériale fût restée cantonnée dans les crédits que lui ouvrait la loi, sans répétition à exercer d'aucun côté, il est à croire qu'elle ne se fût pas mis l'esprit à la torture pour pousser à l'effet et forcer les recettes.



Il y avait dans l'objet même de l'exposition, dans le local choisi, dans la notoriété acquise, tous les élémens d'un grand succès, d'autant plus légitime qu'aucun mélange ne l'eût altéré. La commission eût pu faire brillamment les choses sans cesser de les faire dignement. L'intrusion d'associés à un titre quelconque a créé d'autres droits et par suite d'autres devoirs; il s'est agi de leur donner à gagner et de les empêcher de perdre. L'exploitation est née alors, et l'exploitation a peu de scrupules sur les moyens qu'elle emploie; elle se tient pour justifiée dès qu'elle fait de l'argent. De là les spectacles au moins équivoques qu'offre au public sensé le palais de l'exposition, et une suite de tributs entés les uns sur les autres et raffinés jusqu'au génie.

Le plus onéreux de ces tributs est le loyer de l'espace concédé aux exposans. Il en a été de ces concessions comme des terrains à bâtir distribués dans Paris, où le prix du mètre superficiel varie suivant les quartiers. Tel coin favorisé n'a été enlevé qu'au feu des enchères, et il a fallu y ajouter les charges non moins lourdes d'une appropriation déterminée. On prétend qu'une exposition est pour ceux qui y figurent une source de profits, et qu'il est juste de prélever d'avance sur ces profits une sorte de dîme pour couvrir une partie des frais généraux. Il y a là une illusion. Le fait est que ces grands étalages sont, pour la majeure partie des exposans, une dépense, une forte dépense en pure perte. Ils y souscrivent pour divers motifs, dont les moins puissans ne sont pas l'appel bruyant et souvent les sommations directes qu'on leur adresse. L'esprit d'imitation, une bouffée de vanité, l'espoir d'une médaille, achèvent de les décider. On a une vitrine parce que les concurrens ont la leur et que même sur ce terrain on veut leur tenir tête; mais c'est au fond un souci qu'on ne cherche pas et dont on s'affranchirait volontiers. Une seule catégorie, quand on consent à l'admettre, trouve dans une exposition des profits directs : c'est celle des détenteurs de seconde main qui débitent ce que d'autres fabriquent, et pour qui une place au palais du Champ de Mars est l'équivalent d'une annonce permanente sur la quatrième page des journaux. Pour cette catégorie d'exposans, l'espace n'est jamais trop cher, et quel plaisir on éprouve à les surfaire! Ce sont des parasites après tout; ils ont dû payer comme tels. Serait-ce également à ce titre qu'ils occupent la tête de colonne au seuil même du vestibule d'honneur? Voilà où l'excès commence, quelque prix qu'ils aient pu y mettre. Il n'est pas bon que, dès le premier aspect, une exposition sérieuse puisse être confondue avec une suite de magasins de nouveautés; à le faire, elle déroge et déchoit.

Il est vrai que les parasites remplissent une bonne moitié du

Champ de Mars, et qu'en les éliminant on aurait fait un vide énorme dans l'enceinte et dans la caisse. Cette dernière considération est d'un certain poids; elle explique bien des faiblesses. Évidemment les industries productives ne seraient pas si bien logées sans les contributions ingénieuses prélevées sur les industries parasites. On n'accomplit pas impunément des travaux d'Hercule, fleuves domptés et détournés de leur cours, ponts jetés sur les voies publiques, terrassements aux flambeaux, embranchement spécial de chemin de fer, parcs et jardins improvisés sur un champ de sable. Ces merveilles ne sortent pas de terre d'un coup de baguette, comme dans les féeries: le seul talisman qui les crée, c'est l'argent dont les industries parasites ont versé leur large part, et en retour duquel on leur a délivré, avec la jouissance d'un local, un brevet de plein exercice sur les besoins et les fantaisies du public. C'est merveille de voir quelle fière contenance y gardent les services de la bouche et dans quel ordre régulier ils s'étalent sur les fronts principaux des constructions, avec des mets et des boissons empruntés à tous les pays et offerts dans toutes les langues. Il y a là, pour les estomacs aguerris, les élémens d'une étude comparée qui se rattacherait aisément aux programmes des concours. Pourquoi pas? pourquoi la commission impériale désavouerait-elle une œuvre si bien réussie? Cela anime et cela rapporte: qu'exiger de plus?

D'autres détails en revanche n'ont pas tenu ce qu'on s'en était promis; il y a eu des divertissemens et des spectacles manqués, entre autres l'exhibition de délégués de quelques nations et peuplades lointaines. L'annonce en avait été positivement faite, et les signalemens donnés. Ces délégués devaient venir dans leur costume habituel, pourvus de tout ce qui constitue leur originalité, armes de guerre, engins de pêche ou de chasse, ustensiles de travail que les curieux pourraient voir manœuvrer sous leurs mains. Il va sans dire que ce monde nomade a fait en grande partie défaut. Ce qui a pu en ceci troubler l'imagination de la commission impériale, ce sont les souvenirs des deux expositions de Londres; mais à Londres il suffisait de jeter un coup de filet dans les docks de la Tamise pour y ramasser par centaines des Orientaux dont il n'y avait plus qu'à faire le tri. La marine anglaise, qui prend ses matelots à la cueillette, offre en ce genre une grande variété de choix; elle loge dans ses entreponts toutes les nuances de teint et tous les tatouages; on peut y louer à la journée ou au mois des *mâouris* ou des *lascars* et les exhiber en toute assurance; ces gens-là ont de l'acquis et posent très bien. Paris n'est pas dans le même cas; les quais de la Seine n'ont à aucun degré l'équivalent de la foule bigarrée d'un port de mer, et notre marine marchande est soumise

à un régime qui ne s'accommoderait pas d'équipages pittoresques. Quand, pour le coup d'œil, on a besoin de figurans basanés, il faut les faire venir de loin, ou se contenter des moins authentiques; il n'y en a pas chez nous de tout portés.

Aussi y a-t-il eu des vides dans cette partie de l'exposition : ceux qu'on attendait ne sont pas venus, et peut-être en est-il venu sur lesquels on ne comptait pas. La plus belle collection de types appartient à la Suède et à la Norvège; les costumes en sont frappans; il est vrai que les figures sont en cire. Au naturel, on a quelques Arabes avec leurs chameaux et leurs dromadaires, des Russes et leurs chevaux des steppes, des Chinois et des Chinoises cloîtrés dans un pavillon, des Mexicains sur la plateforme d'un tombeau aztèque, des Égyptiens en nombre, enfin des virtuoses de Tunis qui donnent à un public mêlé l'échantillon d'un café-concert, tel qu'on les comprend en pays barbaresque. En somme, ces scènes récréatives font honneur aux cerveaux d'où elles sont sorties. On nous en promet d'autres; rien ne coûtera pour attirer la foule quand toutes les idées sombres se seront évanouies. Les feux électriques verseront chaque soir des clartés telles que les moindres sentiers en seront inondés; les phares seront tous en mouvement, les orchestres tous en branle; sur le théâtre qui s'achève auront lieu des représentations dignes des visites royales qu'on nous annonce. Chaque jour alors sera un jour de liesse, et la commission se justifiera ainsi d'avoir ajouté à sa tâche régulière l'entreprise des menus plaisirs du public; elle éblouira jusqu'à ceux qui l'accusent d'avoir dérogé. En même temps elle aura grossi ses recettes, rétabli l'équilibre dans son budget et soulagé ses associés bénévoles du souci des réglemens de comptes.

Ces petites querelles vidées, il convient pourtant de rendre aux ordonnateurs cette justice, qu'on s'accoutume aisément aux dispositions et aux embellissemens de leur local. Ce qui en plaît, c'est la liberté de mouvemens dont on y jouit. Dans les anciens palais, — c'est le nom convenu, — après s'être étouffé aux portes, il fallait à l'intérieur suivre les courans établis ou agir des coudes pour se frayer un passage. Au Champ de Mars, dès l'entrée, on a l'espace devant soi, trop d'espace, car on ne sait où aller. La foule, qui était une gêne, était aussi un guide; ce guide manque ici. Au-delà des tourniquets, la dispersion commence; chacun va où son caprice le porte, celui-ci vers le phare dont le pied baigne dans l'eau, celui-là vers le pavillon où la société des missions distribue généreusement ses bibles. On peut déjà, de l'avenue que bordent des mâts vénitiens, embrasser les constructions bariolées qui entourent le palais. Faut-il le dire? l'effet en est tumultueux et irritant pour le

regard; il y a là une confusion d'où les détails ne se dégagent pas avec une suffisante netteté. Ces constructions, jetées au hasard, semblent attendre que le feuillage les masque plus complètement, tout en ménageant des perspectives. Telles qu'elles apparaissent, l'entassement y est trop visible, le choc des lignes trop accusé; rien ne se profile, tout chevauche. Dans le style, c'est l'Orient qui domine; la Perse, l'Égypte, l'Inde, y ont quelques spécimens, mais le gros se compose d'imitations byzantines si multipliées qu'on se croirait en face de la Corne d'Or; une mosquée est là pour rendre l'illusion plus complète. En somme, tout rappellerait l'image et les croyances d'un pays turc, si à peu de distance deux églises, l'une catholique, l'autre évangélique, ne rétablissaient entre les divers cultes un équilibre rassurant.

Ces monumens en miniature sont les uns des réductions architecturales, les autres des constructions de fantaisie. La destination n'est pas toujours en rapport avec le style, témoin le pavillon de l'empereur, qui ressemble à un kiosque de sultan. Quatre fois sur cinq on tombe sur de petites installations qui n'ont d'asiatique que l'enveloppe, ici des armes et des canons, là des verrières, plus loin des plans en relief ou bien des photo-sculptures. Dans quelques locaux se trouvent rangés des morceaux d'archéologie bons à étudier, c'est le petit nombre; les autres ne renferment guère que des sujets de déception et seraient à mettre à l'index. Ainsi, à côté des sphinx qui gardent les avenues du temple d'Edfou microscopiquement reproduit, l'exposition égyptienne nous donne le modèle réduit d'un *okel*, sorte d'entrepôt ou bazar arabe comme on en voit près du Caire, à Boulaq. Or que signifie un bazar sans les denrées qui le garnissent et la foule qui l'anime? On ne l'eût compris qu'avec des marchands accroupis sur leurs établis extérieurs, plus occupés en apparence de leur pipe que de leurs affaires, et armés vis-à-vis du chaland qui passe d'un flegme bien voisin du dédain. Voilà le bazar d'Orient qu'il faut voir sur les lieux et dont aucune contrefaçon ne peut donner l'idée.

Nous voici arrivés de proche en proche sur le front principal du palais, celui qui regarde la Seine. Quel est le style du monument? Et d'abord est-ce un monument, et ce monument a-t-il un style? On peut se poser ces questions. Il y a vingt ans de cela, il nous est né une école d'architecture aux débuts de laquelle beaucoup d'entre nous ont assisté. C'est l'architecture qui emploie le métal et le bois à l'exclusion de la pierre; sa marche n'a été qu'une suite d'empiétements. Après s'être contentée longtemps de quelques ponts et de quelques faitages, elle a fini par s'introduire partout où l'économie dans le premier coût importe plus que les conditions de

durée. OEuvre éphémère par destination, le palais du Champ de Mars devait lui échoir; il ne comportait pas de matériaux trop consistans, et ne relevait guère que d'un art d'appropriation. Pourvu que la circulation y fût facile, l'espace bien distribué, que la lumière et l'air y pénétrassent avec abondance, l'objet était rempli. Le style serait celui qui concilierait le mieux ces conditions; quant à l'ornement, le moindre suffirait, — quelques motifs en fonte moulée et l'équivalent de ces disgracieux diadèmes qui couronnent beaucoup de nos constructions. Nulle part on n'était mieux fondé à appliquer le principe qui résume la science du beau appliquée à l'industrie : la plus grande utilité possible au prix de la moindre dépense.

C'est dans cet esprit et sur ces données que le palais a été construit; il répond exactement à ce que l'on s'est proposé. Par sa toiture à ciel ouvert et les larges croisées qui le ceignent, la lumière y entre à flots; l'air n'abonde pas moins par des soupiraux à fleur de sol où des machines souterraines entretiennent une énergique ventilation. La forme générale du bâtiment représente avec assez de précision un cirque oblong de 1,400 mètres de pourtour, se découpant à l'intérieur en galeries circulaires dont les proportions diminuent à mesure qu'on se rapproche du centre, et dont un jardin bordé de portiques est pour ainsi dire le noyau. Au dehors, le ton qui prévaut est l'uniformité, si complète, si rigide, qu'elle en devient fatigante; c'est toujours la même attique, ce sont les mêmes croisées. On a beau marcher, on ne croirait pas avoir changé de place. Il y a bien sur les quatre fronts d'entrée un peu de décor, mais si peu qu'il n'en saurait porter ombrage à la simplicité du reste. C'était là d'ailleurs une des suites naturelles du plan adopté; dès qu'on ne visait pas à un effet d'art, il fallait faire de l'édifice ce qu'il est, un caravansérail pour des marchandises et des populations de passage.

Ainsi des voies circulaires coupées par des secteurs transversaux, voilà l'enceinte intérieure où se distribuent les groupes et les classes de produits. Des diverses enveloppes qui forment cette enceinte, il n'y en a que deux de fixes, les deux extrêmes; les autres sont susceptibles de déplacement; une certaine latitude a été laissée là-dessus aux exposans, en tant que les dispositions particulières ne troubleraient pas l'harmonie des dispositions générales. C'est à ces dispositions générales qu'il faut s'arrêter un moment. On en a parlé comme de modèles de précision; on a même fait là-dessus des théories empruntées à l'esprit géométrique qui insensiblement nous envahit. Voici la plus officielle de ces théories. L'enceinte de l'exposition, nous dit-on, a été arrangée d'après la table de Pythagore, ni plus ni moins. C'est un véritable damier où la même série



de cases peut être parcourue à la fois longitudinalement et transversalement. Longitudinalement les cases offrent les produits rangés par nationalités; transversalement elles les présentent disposés suivant leur nature. Dès lors le visiteur, en parcourant les premières d'un bout à l'autre, peut juger de l'exposition entière des divers pays; en s'engageant dans les secondes, il voit successivement au contraire tous les produits de même nature de chaque peuple. Seulement, comme le damier a des angles qui sont défectueux, on en a arrondi les extrémités, de sorte qu'il n'y a plus dans l'enceinte que deux espèces de voies, les voies circulaires et les voies rayonnantes.

Soit, voilà bien la théorie fidèlement transcrite; il reste à savoir si la pratique y répond. J'en puis parler d'après une épreuve personnelle; cette épreuve, cinq fois recommencée, m'a chaque fois mal réussi. Mes précautions avaient été pourtant bien prises. Sans négliger ni la table de Pythagore ni les dispositions du damier, j'ai cherché si réellement l'accord entre les cases longitudinales et les cases transversales existait au degré de certitude qu'indique la formule. Il m'a semblé que non; peut-être était-ce de ma part une erreur d'optique. Au lieu de la concordance que j'attendais, j'ai eu coup sur coup des rencontres hétérogènes. Le fait est que dans cette exposition comme dans toutes les expositions précédentes il règne une certaine confusion, une confusion inévitable, quoi qu'on fasse pour y obvier. On ne gouverne pas comme on veut un peuple de 42,000 exposans, l'équivalent d'une grande cité; on ne classe jamais avec tant de rigueur les produits si variés de l'art et de l'industrie qu'il n'en survienne un bon nombre de réfractaires à toute nomenclature. On est ainsi conduit à des amalgames comme ceux qui existent dans la galerie des machines et dans d'autres galeries. Faut-il s'en affecter outre mesure? Non, c'est là une pure querelle de formalistes. Loin de s'en choquer, le vrai public prend goût à ces contrastes; aux observations méthodiques, il préfère la variété des impressions. Pour tout voir et tout saisir, il faut s'y reprendre à plusieurs fois, chercher, découvrir, et la curiosité n'en est que plus vivement excitée.

C'est à ce sentiment de curiosité que l'exposition du Champ de Mars devra une bonne partie de son succès. Il y a là bien des choses dont il est bon de se faire au moins une idée pour peu que l'on s'intéresse aux problèmes que notre siècle a posés sans avoir la conscience de pouvoir les résoudre. Ce n'est pas pour le simple plaisir des yeux que des flots de peuple se succèdent devant ces machines qui brodent, cousent, impriment, ourdissent les fils, garnissent les bobines, découpent le bois, tenaillent le fer, soulent des

chapeaux. Ces cours de mécanique amusante n'auraient pas tant d'attrait pour les ouvriers, s'ils n'y attachaient une signification particulière. Pas un d'entre eux qui ne comprenne que dans ce défi jeté à la dextérité humaine c'est de lui ou de l'un de ses frères qu'il s'agit. Qui sait ce que pourra encore entreprendre contre eux cette puissance que l'on nomme l'esprit d'invention, aussi implacable que les instrumens qu'elle enfante? Faut-il la maudire, faut-il la bénir? Chez beaucoup d'ouvriers, le doute persiste, les vieilles rancunes n'ont pas désarmé. Dans chaque perfectionnement, qui plus tard sera pour eux un aide, ils ne veulent d'abord voir qu'un rival. Aussi comme leur attention se porte vers les machines qui sont de leur ressort, comme ils en suivent les mouvemens et en étudient les organes! Leur cerveau est en feu jusqu'à ce qu'ils aient deviné pourquoi le terrible engin expédie sa besogne avec tant de précision; ils l'admirent alors sans cesser d'en être jaloux. D'autres, l'élite, il est vrai, poussent l'ambition plus loin; ils tirent des croquis en cachette et emploient des heures entières à surprendre un défaut susceptible d'amendement; c'est souvent en pure perte, mais leur idée fixe a eu l'occasion de se donner carrière. Ils appartiennent à cette race de chercheurs qui savent mieux imaginer qu'exploiter, et à laquelle le peuple a fourni des noms glorieux.

S'il fallait mesurer les mérites d'une exposition sur le nombre de ceux qui y ont pris part, celle-ci aurait incontestablement le pas sur toutes celles qui l'ont précédée. Pour s'en tenir au rapprochement le plus récent, l'exposition de Londres en 1862 n'avait réuni que 27,446 exposans, celle-ci en compte 42,217; c'est à peu près 15,000 exposans de plus. Le nombre toutefois n'a de sens qu'autant que la valeur a un étalon certain; ici cet étalon manque. Qu'on suppose une enceinte dix fois plus vaste, les produits n'eussent en aucun cas fait défaut pour la remplir; il eût suffi d'ouvrir les portes aux plus insignifiants; déjà dans la collection actuelle il en est beaucoup pour lesquels le Champ de Mars n'est qu'un magasin de débit. En les admettant, on savait à quoi s'en tenir, et les comités les auraient repoussés, s'ils n'avaient craint les vides. Aujourd'hui même, à simple vue, il serait aisé de faire ce travail de départ et d'en fixer les proportions. Ce serait une justice analogue à celle qui, pour les beaux-arts, donna lieu à un salon des refusés. C'est pour la fabrique de Paris surtout que ces tolérances ont été étendues outre mesure; aucun foyer de travail n'était plus digne de ce traitement de faveur. Ses industries, même les plus modestes, ont tiré du milieu où elles se meuvent un incomparable parti, et elles ont pour appui et pour chefs naturels les industries considérables dont l'ancienne et la nouvelle banlieue sont parsemées.

Beaucoup d'établissements de ce genre figurent dans les cadres de l'exposition, et ce n'est pas la partie la moins intéressante. L'influence qu'exerce le marché de Paris sur les industries de nos provinces est connu; ce qui l'est moins, c'est le rôle que jouent ses propres industries dans le mouvement général de la production. Si c'est de Paris que partent les ordres, les inspirations, les modèles, c'est à Paris également que les produits viennent aboutir et quelquefois s'achever. Il y a dans la région suburbaine toute une zone manufacturière qui de l'ouest gagne le nord et part de Surresnes pour aboutir à Belleville. Plusieurs de ces hautes cheminées dont l'ombre se projette sur les champs et les vignobles sont les jalons de puissantes usines où, la vapeur aidant, des étoffes venues de nos départemens sont teintes, imprimées, apprêtées, reçoivent en un mot les dernières façons. Ailleurs on travaille le fer, on raffine le sucre, on découpe le bois, on prépare avec une perfection sans égale les produits si délicats de la chimie. On ne fait guère dans ces ateliers que ce qui ne se ferait pas en province avec le même degré de raffinement: dans la plupart des cas, on se contente d'amener ce qui est dégrossi à une perfection plus grande. La cherté du salaire interdit la production courante, et ne permet guère que des travaux d'exception; mais, pour ces travaux, il y a du moins des laboratoires où des ouvriers de choix travaillent sous les yeux des maîtres de la science, et où nos départemens peuvent puiser des inspirations. Paris fait plus, il s'identifie à eux tantôt par des exploitations directes, tantôt par des commandites. Rien ne se passe d'essentiel qu'il ne soit consulté, et il est peu de succès à espérer hors de ce qu'il approuve. C'est un arbitre, un juge, quelquefois un maître; mais en même temps qu'il revendique les honneurs du pouvoir, il n'en répudie pas les charges. Son génie est au service de qui en a besoin. Il invente, imagine, modifie sans relâche, contient le goût dans ses écarts et met de l'art dans ce qui en paraissait le moins susceptible. Voilà le Paris de l'exposition, et après en avoir esquissé la grande figure, il nous faudra pénétrer plus avant dans les secrets de son activité.

Il y aura aussi à étudier les lots fournis par nos provinces et par les grands états de l'Europe. Le titre particulier de cette exposition et assurément le plus rare, c'est que, dans les industries qui dominant et alimentent les autres, peu de grandes maisons auront manqué au rendez-vous qui leur était assigné. Le catalogue renferme presque tous les noms importans dont la manufacture s'honore. Pour divers motifs, plusieurs d'entre eux s'abstenaient naguère. Ceux qui avaient une réputation acquise et un travail assuré ne se résignaient pas à se laisser discuter, ni à cou-

rir la chance d'être classés au-dessous de leur valeur; d'autres tenaient à cacher leur force et leurs procédés de travail, d'autres enfin n'avaient aucun goût pour ces luttes où des œuvres d'apparat éclipsaient des travaux plus méritans, et qu'accompagnaient des brigues puérides. De là des absences très caractéristiques. Cette fois les plus fiers ont fléchi; comment résister aux appels que depuis deux ans on a multipliés? Il en est même qui, en cédant, ont voulu donner à cette entrée un certain éclat, et n'ont pas lésiné sur la dépense. Ainsi, pour les industries capitales comme les mines et minières, le traitement des métaux, le concours est bien réellement ouvert entre l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et la France, en y ajoutant sur le second plan la Suède, la Russie et l'Italie. Collectives ou individuelles, toutes ces expositions ont un intérêt qui ne s'était pas encore présenté à ce degré. Pour les arts textiles, le concours n'est pas moins brillant; il comprend toutes les villes du continent et des îles anglaises qui travaillent la soie, la laine, le coton et le lin. Quel champ d'observations ouvert au public jaloux de s'instruire! Ce qui importe en ceci, c'est moins l'effort individuel que l'effort collectif et surtout le progrès des industries considéré en lui-même dans une période déterminée.

La moisson n'a donc de prix qu'à la condition d'en bien choisir les gerbes, c'est ce que j'essaierai de faire. Quand on veut être de son temps, il faut s'attacher de préférence à ce qu'il a de bon. Les champs de la pensée sont aujourd'hui ingrats au point de décourager souvent les recherches. Les champs de l'industrie sont plus féconds, et, quand on s'y engage, il n'y a pas de semblables mécomptes à craindre. On s'y trouve en face d'une puissance qui obéit à des lois régulières, et ne recule pas après s'être étourdiment avancée. Elle a un but essentiel, qui est d'arracher sans cesse à la nature de nouveaux secrets et de les faire servir à l'avancement des civilisations. De quel pas ferme elle marche vers ce but, quelles rencontres elle fait, quelles surprises elle nous cause, chacun peut le voir. Ces satisfactions sont d'un ordre secondaire; mais ce sont du moins des satisfactions, et plus nous allons, plus dans le reste de son domaine le génie humain en devient avare.

## II.

Pour tout examen, si rapide qu'il soit, un peu de méthode est de rigueur : on se comprend mieux, et l'on se fait mieux comprendre. Ici quelle méthode adopter? Celle que conseille le livret et qu'on retrouve dans l'ordre des galeries n'est pas exempte de confusion. Elle indique pour sujets l'alimentation, le vêtement et

l'habitation, puis les matières premières, comme si la dernière de ces catégories ne faisait pas double-emploi avec les trois précédentes. Une marche plus naturelle, c'est de choisir dans les arts ceux qui sont, pour ainsi dire, les véhicules des autres, leur fournissent des élémens ou des instrumens, leur impriment le mouvement et la vie. On va de cette façon de la cause à l'effet en constatant ce que des affluens successifs ajoutent à un produit avant qu'il arrive à la forme définitive sous laquelle il est exposé. Dans ces conditions, on domine du moins le sujet, et on échappe en partie à l'obsession des noms propres. C'est ce plan que nous suivrons en insistant moins sur les tours de force individuels que sur les découvertes et les perfectionnemens récemment introduits dans la pratique de ces industries-mères. A ce titre, deux grands agens se présentent d'abord, la chimie et la mécanique.

Dans trois galeries du palais et sur une longue file d'étagères, sont rangées des substances devant lesquelles le public passe d'un air indifférent et dont il ne comprend guère la destination. Rien de plus irrégulier et en apparence de moins significatif : ce sont des blocs, des cristaux, des agglomérats de couleurs et de formes diverses, ou bien des sels et des liquides logés dans des récipients appropriés, bonbonnes, flacons, cornues, bocaux, matras, cloches en verre. A les voir hors des laboratoires où ils ont été préparés, on ne dirait pas que ces substances solides ou en dissolution sont des combinaisons d'éléments qui se composent ou se décomposent au moyen de lois précises et à travers des phénomènes constans. Pas une de ces substances dont l'action et la réaction au contact d'autres corps n'aient été fixées par la théorie et ne soient à peu d'exceptions près passées dans la pratique. C'est la science qui agit d'abord sans autre intérêt que de pénétrer quelques lois naturelles encore inconnues. Le Protée a beau changer de forme pour se rendre insaisissable, la science l'étreint dans de si vigoureuses analyses que le moindre atome doit lui dire au juste ce qu'il est. Plus tard, dans une recherche moins désintéressée, l'industrie lui demandera ce qu'il vaut et à quoi il peut servir. Ainsi procède l'esprit de découverte. C'est tantôt le hasard qui les lui livre, tantôt la nécessité qui les lui suggère, et ce dernier cas n'est pas le moins fréquent. On en a un curieux exemple dans un produit qui sert d'aliment indispensable à beaucoup d'arts usuels, la soude. Deux fois menacée dans le cours d'un siècle, il lui a fallu deux fois se reconstituer de toutes pièces; la science, dans aucune de ces épreuves, n'a été prise au dépourvu.

La première remonte aux guerres du premier empire; c'était alors l'Espagne qui nous fournissait des soudes provenant de l'inci-



nération des plantes marines dont ses plages sont couvertes, algues, varechs, fucus, goëmons. L'opération se faisait en plein air, à feu nu, dans des fosses maintenues à une très haute température, et où les cendres de ces plantes chargées de principes alcalins se formaient en masses compactes par une sorte de vitrification. C'était ce qu'on nommait la soude naturelle ou *barille*, renfermant jusqu'à 40 pour 100 de carbonate de soude, et qui s'employait soit telle quelle, comme dans la savonnerie, soit après épuration, comme dans la cristallerie. Rien de plus élémentaire; mais le produit était peu coûteux et d'un usage éprouvé : on ne lui aurait certes pas cherché un équivalent, si, par suite d'une rupture survenue avec l'Espagne, il n'eût tout à coup et complètement manqué. Que faire? comment rendre l'activité à tant de fabriques à court de matières? L'urgence était flagrante; non-seulement il fallait inventer vite, mais rencontrer juste. Un homme obscur, Leblanc, eut cette inspiration de génie. Au lieu de demander l'alcali aux plantes saturées d'air salin, ce fut au sel marin qu'il le demanda d'une manière plus directe en le décomposant au moyen de l'acide sulfurique, et en obtenant ainsi un sulfate de soude qu'il convertissait en carbonate au moyen d'une addition de craie et de charbon. De là ce qu'on nomme la soude artificielle, qui a fait son chemin dans les arts, tandis que le nom de Leblanc tombait peu à peu dans l'oubli. Circonstance rare, ce procédé était d'une précision telle que depuis soixante-dix ans il n'a rien été changé ni aux dosages ni à l'amalgame des matières. La soude naturelle fut non-seulement désarçonnée au premier choc, mais mise hors de combat.

A trente ans de là, nouvelle épreuve. On a vu que le sel marin ne se décompose industriellement qu'au moyen de l'acide sulfurique; or cet acide est le produit de la combustion du soufre dans des chambres de plomb. C'était là un autre vasselage; après l'Espagne, il fallait compter avec le royaume des Deux-Siciles, où sont situées les grandes solfatares. Cette fois ce ne fut pas la guerre, ce fut la fantaisie d'un roi qui mit les industries européennes en péril. Vers 1836, les solfatares avaient été constituées en régie et de telle sorte que le prix du minerai tripla dans le cours de quelques années. Naturellement les gouvernements intéressés s'en étaient émus; il y avait eu des plaintes suivies de concessions, mais toute sécurité était désormais détruite; il fallait aviser et chercher le soufre ailleurs que dans les gîtes où l'on avait à craindre de telles extorsions. Heureusement on était sur la voie; l'usine de Fahlun en Suède, celles de Chessy et de Saint-Bel près de Lyon, avaient pris les devans. Dans ces deux dernières, une exploitation presque immémoriale portait sur le cuivre, et on les citait comme ayant beaucoup

contribué au moyen âge à la fortune de Jacques Cœur. Ce cuivre était logé à raison de 3 à 4 pour 100 dans des pyrites, d'où on ne pouvait l'extraire que par une désulfuration préalable, et le plus simple calcul conduisit bientôt à rejeter le cuivre sur le second plan pour s'occuper de préférence de son enveloppe, c'est-à-dire du soufre et de ses dérivés. C'est ainsi que Chessy et Saint-Bel se sont transformés en d'inépuisables réservoirs d'acide sulfurique, et, les pyrites de fer étant devenues sur d'autres points l'objet du même traitement, la substitution s'est étendue de manière à ne laisser au soufre natif qu'une place subordonnée dans la fabrication des acides. Telles ont été les suites d'un renchérissement inconsidéré. Il s'en dégage deux faits : le premier, c'est que les exactions, sous quelque forme qu'on les déguise, ne profitent pas plus aux gouvernements qu'aux individus; le second, c'est qu'il y a dans les industries un ressort qui les dérobe toujours aux violences dont on les menace.

Dans ces crises, comme on le voit, les moyens de préservation sont constamment sortis du laboratoire des savans : il en est de même des idées initiales. Si fugitives qu'elles paraissent, ces idées subsistent en puissance, même quand rien n'indique qu'elles soient susceptibles d'être converties en actes : le temps les couve, pour ainsi dire, jusqu'à éclosion. Un savant éminent, M. Balard, en rappelait récemment des exemples devant l'Institut réuni. Il y a plus d'un siècle qu'un chimiste suédois, Scheele, avait constaté la coloration du chlorure d'argent par la lumière, et néanmoins c'est seulement depuis trente ans qu'est issu de là un art nouveau, aujourd'hui d'une sensibilité si exquise qu'il est parvenu à fixer sur des plaques le sillage du navire, le mouvement de la vague, presque le vol de l'oiseau, et qu'il aspire à donner aux phénomènes célestes la permanence nécessaire pour les étudier. Depuis longtemps déjà, OErstedt avait montré la déviation imprimée à l'aiguille aimantée par un courant électrique, et de son côté Ampère avait fondé là-dessus toute la science de l'électro-magnétisme, lorsque leurs patrons et ingénieurs disciples ont couvert le globe de ces appareils qui, dans l'air ou sous les eaux, transmettent en un instant et à toutes les distances la volonté et la pensée de l'homme. Ce ne fut que vingt ans après les premiers travaux de M. Chevreul sur les corps gras que sa découverte prit une forme industrielle dans la bougie stéarique, et il a fallu trente-cinq ans pour qu'on appliquât à l'argenterie des miroirs sphériques l'aldéhyde, découverte par M. Liebig et signalée comme propre à réduire les sels d'argent. Enfin près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis que Faraday, dans une suite d'expériences, a liquéfié plusieurs gaz et notamment l'ammoniaque, et c'est d'hier seulement que la machine Carré pro-

duit au moyen de l'ammoniaque liquéfiée de la glace sous toutes les températures et du froid au degré que l'on veut. Ainsi l'idée seule sort armée du cerveau de l'inventeur; celui-ci s'en détache dès qu'il l'a trouvée, et elle circule alors jusqu'à ce que quelqu'un s'en empare pour en tirer parti. Tout n'est pas profit dans cette seconde recherche, et pour un succès qui s'ébruite, il y a cent revers qui restent ignorés.

Les plus récents et les plus heureux de ces essais ont porté sur quelques métaux nouveaux, sur les arômes et les couleurs. L'exposition est pour ces dernières comme une palette; il y en a de toutes les nuances, de tous les pays et de tous les noms. Parmi les métaux, c'est l'aluminium qui a les honneurs du rang. Que de temps ne lui a-t-il pas fallu pour s'introduire dans l'industrie! Aujourd'hui il semble y être solidement fixé: le prix s'abaisse, la consommation s'accroît soit à l'état de pureté, soit à l'état d'alliage; on le reconnaît pour ce qu'il est, un métal ductile, malléable, léger comme le verre, tenace comme le fer, presque aussi blanc que l'argent quand il est pur, et qui, moins altérable, peut se conserver à l'air sans y perdre son éclat. Voilà qui est encourageant et prépare un bon accueil aux métaux que l'analyse spectrale nous a récemment livrés, le rubidium, le cæsium, le thallium. Cette analyse en effet, en décomposant l'enveloppe gazeuse du soleil, a par contre-coup dénoncé l'existence de corps nouveaux que depuis la création l'homme foulait aux pieds sans les connaître. A quoi seront-ils bons? Nul ne le sait; mais ils ont dans tous les cas leur numéro d'ordre et semblent avoir pénétré dans les expertises de l'atelier: quelques échantillons de thallium figurent sur les étalages du Champ de Mars; l'aluminium n'a pas commencé autrement; des métaux dont l'analyse du soleil nous a révélé l'existence ne sauraient avoir une moindre fortune.

Que la nature fabrique des parfums et des couleurs, c'est dans l'ordre, et elle le fait trop bien pour avoir à redouter des contrefaçons. La science s'y est pourtant essayée; c'était de la témérité. Tandis que tous les corps simples entrent dans les composés minéraux, la chimie organique, qui est l'imitation des produits doués de vie, n'en peut mettre que quatre à profit. Il est vrai qu'en les associant dans des proportions diverses on pousse presque à l'infini la variété des composés, et que l'on concilie ainsi la grandeur dans les résultats avec l'économie dans les causes. C'est comme une gamme à parcourir; mais comme dans toutes les gammes on arrive au point où le registre s'arrête. Les corps simples, le chimiste en dispose à son gré, il les combine, en forme des corps composés, passe des groupemens élémentaires à des groupemens plus com-

plexes ; c'est la partie de la science qu'il possède. Celle qui lui échappe et lui échappera toujours, c'est l'arrangement moléculaire de ces corps simples, l'un des mystères de la création. Le chimiste connaît la nature et même le nombre des atomes simples qui entrent dans un composé, il ignore comment ils y sont groupés. Que fait-il alors ? Il supplée à une loi précise par des moyens artificiels, et d'observation en observation parvient à obtenir beaucoup de produits utiles. C'est ainsi que, pour les aromes, on en est arrivé à donner le change aux odorats les plus exercés. On fabrique jusqu'à de l'essence de fruit, la saveur de la pomme, de l'ananas, de la poire, est imitée au point de tromper le goût. Aucune huile de toilette qu'on ne puisse accommoder ainsi et à toutes les odeurs, vanille, cannelle, amande amère ; la moutarde même a son équivalent, et si l'ail venait à manquer, il serait aisément remplacé par une transformation de la glycérine. Et qu'on ne regarde pas cette reproduction du parfum des fruits comme un fait scientifique sans application. Ces essences artificielles sont en Angleterre et en Allemagne l'objet d'une fabrication industrielle, et beaucoup d'articles de confiserie n'ont que cette saveur d'emprunt.

Pour les couleurs, le degré d'importance s'élève de beaucoup ; il s'y est fait depuis sept ans une révolution qui mérite d'être racontée. On sait de quel intérêt est pour l'industrie la recherche des substances colorantes : toute acquisition nouvelle est accueillie comme un événement ; il en fut ainsi, dans sa nouveauté, pour le vert de Chine, introduit à Lyon par M. Natalis Rondot. Qu'on juge de l'effet que peu de temps après a dû produire l'apparition imprévue, non pas d'une couleur, mais de trois, quatre, cinq couleurs d'un éclat incomparable. Les fleurs n'en revêtent point de plus belles, et pourtant ces couleurs provenaient d'une matière qui ne semblait guère susceptible de les fournir, la houille. Qui donc avait pu songer à les dégager de cette enveloppe impure ? Un peu tout le monde dans une suite de ricochets de laboratoire. Au début, c'est encore Faraday que l'on rencontre. En 1823, il découvre un carbure d'hydrogène dans les produits condensés du gaz de l'huile. A quoi cela pouvait-il servir ? Il eût été fort empêché de le dire. Mitscherlich, en l'obtenant par un procédé plus direct, lui donne un nouveau nom, la benzine, qu'à quelque temps de là on retrouve dans le goudron de houille, d'où on l'extrait à bas prix. Cette benzine devient alors un agent détersif, et, mêlée au nitre, sert à parfumer les savons inférieurs. Voici déjà un produit livré au commerce ; Zinn, par une réaction remarquable, le transforme en aniline, espèce d'ammoniaque composée, substance encore sans utilité. Perkins bientôt lui en trouvera une ; il entreprit sur l'aniline

en 1856, dans le cabinet de M. Hoffmann, à Londres, une suite d'expériences. Ce n'était pas un corps colorant qu'il cherchait, c'était un substitut artificiel de la quinine. Déçu dans cette recherche, il imagina d'appliquer à l'aniline les agens oxidans qu'il employait et découvrit la matière colorante violette, la première que la houille ait fournie : le procédé était dès lors acquis, l'industrie des couleurs d'aniline fondée. Il en fut de même, à quelque temps de là, de la fuschine dans les mains de M. Hoffmann. Un jour que ce chimiste essayait l'action du bichlorure de carbone sur l'aniline, il obtint une matière rouge du plus bel effet. Cette matière, c'était la fuschine, dont l'emploi est devenu si général dans la teinture des fils et des tissus.

Ces couleurs tirées de la houille semblent se mesurer de l'œil à l'exposition, comme elles l'ont fait longtemps devant les tribunaux pour des atteintes portées aux brevets. Chaque pays a son lot, la Prusse comme l'Angleterre, l'Amérique comme la Russie. La mode s'en est mêlée; on ne veut plus que de ces teintures, et on n'évalue pas à moins de 30 millions la somme annuelle que ce trafic représente. Il y a là des violets artificiels, des rouges de divers tons et des bleus provenant de quelques amalgames. Qu'on y ajoute le jaune foncé, plus récemment obtenu, le jaune serin de l'acide picrique, et l'on aura les élémens de cette nouvelle et brillante collection d'agens colorans. Méritent-ils toute la vogue dont ils jouissent, et n'y a-t-il pas quelques réserves à faire? Il y en a et de très fondées, non pas sur les tons et les nuances, qui sont leur beau côté. La fuschine surtout renferme cette proportion de rouge et de violet qui distingue la rose, et aucun mélange de noir n'en vient ternir l'éclat; mais, séduisantes à l'œil, ces couleurs manquent de fonds, elles ressortent mieux aux flambeaux qu'au jour, et l'effet dépend beaucoup de la manière dont elles sont éclairées, puis elles pèchent par la solidité, s'altèrent promptement et ne peuvent guère s'appliquer qu'aux étoffes dont la durée ne dépasse pas une saison. La mode qui les a apportées les emportera peut-être un jour, à moins qu'on ne parvienne à leur donner plus de fixité, ce qui se fait déjà. Cependant elles ne supplanteront jamais deux substances qui fournissent un rouge à peu près indestructible, la cochenille pour les tons fins, la garance pour les tons ordinaires. Voilà les vrais colorans pour les étoffes destinées à un long service, l'ameublement par exemple ou le vêtement; dans les bons ateliers, la tradition en est maintenue. Les couleurs éphémères tirées de la houille sont d'ailleurs dans les goûts du temps; notre génération ne tient aux choses qu'en raison des apparences, et les délaisse aussi vite qu'elle s'en est engouée.



Il faut se borner, et pourtant il y aurait encore dans cette même galerie beaucoup à observer en produits nouveaux, l'acide phénique par exemple, un désinfectant énergique qu'on a employé avec plus ou moins de bonheur comme préservatif du choléra; le tungstate de soude, qui, comme le phosphate d'ammoniaque, rend les tissus incombustibles; la baryte, dont les préparations se multiplient, et qui vise à suppléer dans la peinture le blanc de céruse et le blanc de zinc; les sulfures de carbone, qui sont la base de la plupart des poudres inventées pour la destruction des insectes, et dont l'emploi peut, à l'aide d'appareils ingénieux, s'étendre aux charançons, qui dévastent les grains; enfin des compositions de pâtes appliquées aux arts céramiques et qui contribuent à leur donner ce degré de perfection qui est pour le public l'objet d'un perpétuel étonnement. Notons comme dernier travail à signaler la reproduction rigoureusement exacte des pierres précieuses, dont plusieurs de nos savans s'occupent, et qui a l'air d'un défi jeté à la nature dans ce qu'elle a de plus rare et de plus raffiné.

Nous voici au fer et à l'acier: ce n'est pas sortir des affinités chimiques. Aucun intérêt d'industrie n'est plus vif que celui-là; il touche à un égal degré tous les pays de forges. La Belgique y songe comme l'Angleterre, l'Allemagne comme la France. On peut en juger par leurs expositions, qui sont vraiment imposantes. La collection est complète non-seulement pour les produits, mais pour les instrumens qui les façonnent; dans les grandes galeries et dans le parc, on en peut voir quelques-uns à l'œuvre. Voici par exemple la série des outils qui composent l'atelier mécanique; pas un de ces outils qui ne soit un instrument de précision. Celui-ci tournera la roue d'une locomotive, celui-là polira la surface intérieure d'un cylindre, un autre donnera le fini à une bielle ou à une manivelle. Tout détail a son appareil, et une pièce, avant d'être achevée, aura passé par cinq ou six de ces appareils. Il y en a pour forer, fileter, mortaiser, raboter; l'œil ne se lasse pas de suivre l'outil à l'œuvre, mordant le fer comme si c'était du bois. L'ouvrier n'a là qu'une tâche, — régler l'outil quand il marche, l'aiguiser quand il s'émousse. La machine fait le reste et avec un degré de perfection qu'une main habile n'eût pas surpassé. A la forge, des opérations analogues se reproduisent pour les grosses œuvres, et quel dommage qu'on n'en puisse pas donner le spectacle à cette foule avide d'émotions! C'est là qu'il faut voir le métal, qui au sortir du four à puddler n'est qu'un bloc grossier, se corroyer sous le marteau-pilon et prendre dans les engrenages du laminoir toutes les formes qu'il doit revêtir pour la destination commerciale qui lui est réservée, barres, rails, verges, feuilles, fils de tout calibre, puis se diriger docilement vers les in-

strumens qui le découpent. Ici les rails s'engagent sous les dents d'une scie circulaire qui, dans ses rapides évolutions, distribue des gerbes de feu, et tranche en se jouant les pièces qu'on lui présente. Là les feuilles et les plaques de tôle seront coupées d'équerre à la cisaille, et c'est merveille de voir comme le fer se laisse pénétrer par les dures mâchoires de l'outil. Ailleurs, introduit dans des rouleaux dont les rainures vont se retrécissant, le fer s'allongera et serpentera sur les dalles jusqu'à ce que de jeunes garçons le saisissent avec des pinces pour le soumettre à un étirage nouveau. Tout cela se fait avec une aisance, une sûreté d'effets, une agilité de mouvemens, qui étonnent et intéressent. Et dans le haut-fourneau où la fonte se prépare, que de mouvement et de vie ! C'est littéralement un corps de pierre qui semble, dans ses fonctions intelligentes, reproduire une partie des fonctions des organes humains, s'assimile comme eux les alimens qu'on lui fourrit, respire, agit avec une régularité constante, et sépare avec une précision dynamique ce qui est réfractaire de ce qui peut être utilement employé.

A voir une industrie si fortement armée et douée de tant de puissance, qui ne s'imaginerait qu'elle a trouvé son assiette définitive et n'a plus d'aventures à courir ? Pourtant, sans être sérieusement menacée, elle traverse une période de mue, et cela à peu près partout, sous l'influence de causes ici particulières, là générales. De ces causes générales, la plus active a été l'essor brusque et peut-être excessif qu'ont donné au travail du fer des débouchés accidentels qui devaient se fermer ou du moins se réduire à des échéances déterminées, comme l'établissement des chemins de fer en bloc et de toutes pièces, la création d'un matériel naval dont le fer est le principal élément soit pour les coques, soit pour les cuirasses, enfin la construction de ces grands appareils que la vapeur a multipliés pour tous les genres deservices, machines de mer, locomotives, ponts et ponceaux, viaducs, sans compter les accessoires. Pour suffire à tant de commandes venant coup sur coup, que de hauts-fourneaux n'a-t-il pas fallu bâtir, souvent dans de médiocres conditions d'exercice ! Les uns, situés loin des gîtes minéraux, ne pouvaient marcher qu'au bois, d'autres mélangeaient le bois avec la houille ; aux mieux installés la houille suffisait comme combustible. A ces inégalités dans les frais d'alimentation s'ajoutait l'inégalité des proportions ; il y avait de grands, de moyens et de petits établissemens. Tant que la marge des profits fut assez ample, tout ce monde vécut à l'aise, avec cette seule différence que la curée se distribuait en raison des forces et aussi des appétits de chacun : il y avait de grands, de moyens et de petits inventaires, tous avantageux. Les choses en étaient là quand peu à peu le marché s'est res-

treint et les prix ont décriu; le terme des commandes sur une grande échelle était expiré, et le régime du débouché d'exception faisait place au régime du débouché ordinaire. C'est si bien là le motif du temps d'arrêt qui s'est produit qu'indistinctement toutes les nations qui forgent le fer en grand en ont éprouvé l'effet. Pour la France, il s'y est joint la circonstance particulière d'une certaine latitude accordée à l'importation étrangère, qui visiblement n'en a point abusé. Telles sont l'origine et les causes de cette sorte de mue qui affecte l'industrie du fer et tend à en modifier l'économie. Le signe le plus visible de ce changement d'état, c'est un penchant vers les grandes concentrations. Devant des conditions d'existence plus contestées, les petits ateliers désarment, tandis que les établissemens principaux cherchent à mieux constituer leurs forces : les forges restées debout se partagent les dépouilles de celles qui tombent, ou bien elles se constituent en syndicat pour présenter un front plus vaste dans une défense commune. Le mot d'ordre semble être d'augmenter la production pour alléger le poids des frais généraux, ce qui serait juste avec un marché dégarni, mais ce qui aggrave les conditions d'un marché encombré.

Cette crise a rendu possible, dans le traitement du fer, la révolution dont il nous reste à parler, et qui est devenue la grande affaire du jour. Divers incidens l'avaient préparée; de plusieurs côtés et pour des besoins urgens, on demandait à l'industrie un fer mixte qui eût une partie des qualités de l'acier en restant dans des prix plus modérés. Pour beaucoup d'emplois, les conditions de résistance du fer marchand n'étaient plus suffisantes. Tel était le cas des rails, dont le métal, sujet aux exfoliations, se désagrégeait plus qu'il ne s'usait et obligeait les compagnies à des renouvellemens trop fréquens dans la garniture des voies : aussi déclarait-on qu'il y aurait profit, dût-on le payer plus cher, à employer un métal mieux lié, plus homogène et susceptible de plus de durée. De la part de la marine militaire, même besoin et même demande, et cela pour deux fins ou deux intérêts, l'attaque et la défense. L'attaque rêvait des canons monstrueux capables de résister aux plus fortes charges, ou tout au moins des canons fortifiés par des frettes puissantes qui les missent à l'abri de tout accident, puis encore des boulets dont les pointes coniques pussent pénétrer les plaques massives qui servent de ceinture aux flancs des vaisseaux. La défense bornait ses prétentions à devenir complète et efficace, quelque métal, quelque procédé qu'on y employât. Ce concert de réclamations aboutissait à ceci, que ni le fer, ni l'acier ordinaires ne répondaient désormais à de certains usages, et qu'entre les deux il y avait place pour une combinaison qui participât de l'un et de

l'autre. L'appel n'a pas été vain, et depuis lors en Angleterre et en Allemagne ont commencé les recherches du traitement direct de l'acier. L'enjeu était beau; il s'agissait d'ouvrir pour un nouveau métal une campagne à peu près aussi fructueuse que celle dont le fer atteignait le terme, et où se montraient en perspective des bénéfices équivalents. L'exposition témoigne que de vigoureux efforts ont été faits, et que sur divers points, notamment à Imphy, à As-sailly et à Terre-Noire, de bons résultats ont été obtenus; au Creusot, on en est aux études.

Ce n'était pas une médiocre difficulté que de faire sortir directement de la fonte, quelle qu'elle fût, et par grosses charges un acier qu'on n'obtenait autrefois que par petites charges et au moyen de fontes ou de fers d'exception. Il n'y avait et il n'y a encore, il faut le dire, dans toutes ces opérations que des manipulations empiriques : autant de fabriques, autant de genres de cémentation. Sur la composition chimique, l'obscurité est toujours très profonde notwithstanding les recherches persévérantes de M. Frémy : comment concevoir que quelques centièmes de carbone dans la fonte et quelques millièmes dans le fer puissent donner des métaux tout à fait différents? Aussi cherchait-on un peu partout les raisons du phénomène qui frappait d'inégalité des aciers en apparence identiques, dans la vertu des eaux par exemple ou celle des bains mélangés qui y suppléent. La variété même des procédés employés indiquait le trouble qui régnait dans les traditions et les usages. Tantôt, comme en Suède, on tirait l'acier de fontes au bois traitées au bas foyer : c'était l'acier naturel, le meilleur de tous; tantôt, comme en Angleterre, on cémentait de bons fers en leur restituant à l'état solide la proportion de carbone nécessaire pour en composer des aciers; enfin on avait imaginé de fondre soit l'acier de cémentation, soit l'acier naturel dans des creusets réfractaires portés à une haute température à l'abri de l'action de l'air : c'est ce qu'on nommait l'acier fondu, plus homogène que les précédents, mais moins facile à souder. Tout récemment un pas de plus a été fait en dehors de ces trois méthodes. Dans des fours qui servent habituellement au traitement du fer et en employant la houille pour combustible, on a traité des fontes ordinaires en évitant une décarburation complète : c'est ce qu'on a nommé l'acier puddlé. Voici déjà une abondante collection de manières d'opérer; il ne reste plus, pour que la liste soit complète, qu'à y ajouter celle qui a pris le nom de son auteur, un Anglais, M. Bessemer.

Le procédé Bessemer est simple en principe et non moins simple dans l'application. L'inventeur au début avait annoncé que l'acier y serait obtenu sans dépense de combustible; c'était jouer sur les

mots. La dépense est indirecte; au lieu de brûler du charbon, on brûle du fer. Le procédé consiste en effet à faire traverser un bain de fonte par un courant d'air à forte pression qui y détermine un bouillonnement violent, et y pousse la température jusqu'au point de fusion du fer. Aucun spectacle n'agit plus vivement sur l'œil; c'est comme la gerbe d'un feu d'artifice. Qu'on se figure une cornue chargée d'un liquide en ébullition et animée par une soufflerie énergique; le travail intérieur se trahit au dehors par des phénomènes qui en attestent l'intensité : des langues de flammes couronnent le goulot ouvert de l'appareil, et des escarbilles lumineuses s'en détachent par milliers. C'est le travail d'élimination qui s'opère, le premier acte de l'opération. Il s'agit de délivrer la fonte des impuretés et des corps réfractaires qu'elle peut renfermer. Malheureusement ce sont moins les élémens nuisibles que les élémens utiles qui s'en vont, le carbone entre autres, dont il faut, sous peine d'échec, réparer immédiatement les pertes. C'est le second acte du traitement; on va réintégrer dans l'appareil en dose déterminée ce carbone qui s'en est évaporé en excès et un peu à l'aventure. Pour cela, on a préparé dans un four à reverbère une addition de fontes d'excellente qualité, ordinairement des fontes spéculaires au bois, qu'on verse dans le bain en traitement pour en relever l'amalgame. Après cette restitution, on imprime à la cornue un balancement, et par un jeu de bascule on l'incline vers les moules préparés pour en recevoir le contenu : c'est le dernier acte; l'acier Bessemer est fait.

Évidemment c'est là une découverte restée à mi-chemin et dont les phénomènes devront être étudiés d'une manière plus rigoureuse. Tant qu'on ne pourra reconnaître à un signe certain le moment où le bain métallique est saturé de carbone au degré voulu pour produire de l'acier, on n'aura dans les mains qu'un instrument d'empirisme. Cet appareil, qui dévore inconsidérément ce qu'ensuite on est obligé de lui rendre, présente à l'esprit quelque chose de barbare, et, ce qui est un défaut grave, il ne conserve sa haute température qu'aux dépens du fer dont il est rempli et qu'il convertit en combustible. De là d'énormes déchets qui varient de 15 à 50 pour 100 et qui portent sur une matière valant 130 francs la tonne, tandis que le charbon n'en eût coûté que 15 ou 20. Le procédé avait fait en outre une promesse qu'il n'a pas tenue, c'est d'être applicable à toutes les espèces de fonte. Devant celles qui contiennent du soufre et surtout du phosphore, l'impuissance de l'appareil a été démontrée, même en poussant les choses jusqu'à une décarburation complète. Il en devait être ainsi dans l'ordre des réactions chimiques; les machines soufflantes ne pouvaient suffire



à éliminer ces corps étrangers. L'affinité de l'oxygène de l'air étant à peu près égale pour le fer et le phosphore, le départ par voie d'oxidation s'en opère dans les proportions relatives du composé; on ne gagnerait donc rien à prolonger l'opération, si ce n'est d'augmenter considérablement les déchets. D'ailleurs la faible quantité de carbone contenue dans la fonte est promptement brûlée, et on arrive alors à la réduction en fer, lequel est difficilement maintenu à l'état liquide. Il y a donc là des objections très sérieuses, des additions à faire, des vides à combler. Des savans autorisés s'en occupent, et dans le nombre un exposant, M. Bérard, qui a fait de Montataire son laboratoire d'essai. Il semble combiner l'emploi des gaz avec celui de l'air, en réglant leurs effets réciproques par des rapports de quantité. Le principe sur lequel il s'appuie consiste à agir sur la fonte à l'état liquide alternativement par oxidation ou par voie de réduction, de manière à éviter les déchets; puis par des dispositions heureuses il maintient un équilibre convenable de température dans toutes les parties de l'appareil et à tous les degrés de l'opération.

Tel quel, et malgré les imperfections que nous venons de signaler, le procédé Bessemer n'en est pas moins appelé à laisser une date dans le travail du fer. Il est désormais acquis et bien acquis qu'on peut, directement et sur une grande échelle, convertir la fonte en un métal très voisin de l'acier fondu, tandis qu'il fallait naguère, pour des produits analogues, opérer dans des creusets de la contenance de 25 à 30 kilogrammes, comme on en voit dans des cabinets de savans. La grande industrie a été substituée ainsi à des ateliers d'échantillons. Quand on aura mieux déblayé la voie, ouvert accès à la généralité des fontes, donné au traitement des formes plus rigoureuses, imprimé quelque régularité à la fabrication, surtout mis un terme à des déchets ruineux, de belles perspectives s'ouvriront devant cette régénération de l'industrie du fer. On a vu quels débouchés lui sont acquis déjà et à quels besoins de premier ordre elle satisfait; ce n'est là qu'un germe, et on peut en juger par l'accueil que font aujourd'hui les compagnies de chemins de fer à des propositions qu'autrefois elles n'auraient traitées qu'avec dédain. Au début, il n'était question que de tronçons exposés à une grande fatigue; on parle maintenant de portions de voies, plus tard il s'agira de voies entières. Ici comme ailleurs, on comprendra qu'une dépense bien faite est parfois une économie. L'acier est, à tout prendre, le métal par excellence pour des œuvres où l'on vise à la durée. Il se fond et se marie à d'autres matières comme la fonte; il se soude, se martèle, se lamine et s'étire comme le fer; par la trempe, il acquiert une dureté qui n'exclut pas l'élasticité;

mieux qu'aucun métal, il résiste à l'écrasement; il n'a contre lui que la cherté, et c'est un défaut dont il se corrige chaque jour.

### III.

Parmi les produits de la grande industrie, il en est peu qui soient plus largement représentés à l'exposition que la machine à vapeur. On en trouve de toutes les dimensions et de toutes les formes, depuis l'humble locomobile jusqu'à l'imposante locomotive américaine. Dans les petites machines, l'esprit d'invention semble avoir éprouvé un temps d'arrêt; mais les perfectionnements vont à l'infini. Rien de plus coquet, rien de plus ingénieux, de mieux ajusté que ces petits engins à vapeur qui sont distribués un peu au hasard dans le parc et les galeries. Les locomobiles pullulent, et on s'aperçoit aux dispositions qu'elles présentent qu'elles sont désormais au service de l'industrie tout autant qu'à celui de l'agriculture; introduites dans les fabriques à titre d'auxiliaires, elles y ont gagné leurs chevrons et y restent à titre définitif. Quoi de plus commode en effet qu'une force qui se transporte et qui n'astreint celui qui en use à aucune des dépenses inhérentes à l'établissement des machines fixes, chaudières, murs de séparation, cheminées hautes comme des obélisques? Pour les grandes machines à vapeur, il n'y a guère à signaler qu'une exécution de plus en plus soignée et un accroissement de dimensions et de puissance. Parmi les types de premier rang, on peut citer la machine marine installée sur les berges de la Seine, et qui semblerait de taille à en épuiser les eaux, si elle y procédait sans ménagement, comme aussi cette locomotive à huit roues accouplées, qui peut emporter en un seul voyage vers les lacs de l'Amérique du Nord l'équivalent de la population d'une ville moyenne. Prodigieuse industrie que celle des chemins de fer! née d'hier, elle s'est emparée du gouvernement de toutes les autres, et dans beaucoup de cas elle en règle la fortune. On peut dire de cette industrie qu'elle dispose du temps et de l'espace; elle est du moins plus prosaïquement le principal agent de locomotion qui existe. En 1865 par exemple, la dernière année qui fournisse des chiffres complets, nos chemins de fer ont transporté 84,025,516 voyageurs avec une moyenne de 40 kilomètres de parcours, et 34,010,436 tonnes de marchandises avec une moyenne de 152 kilomètres de parcours, c'est-à-dire pour un transport ramené à un parcours de 1 kilomètre 3,330,630,807 voyageurs et 5,172,847,825 tonnes. D'un autre côté, les recettes brutes se sont élevées pour les voyageurs à 184,215,213 fr., pour les marchandises à 314,009,184, et pour les articles de messageries à 80,032,474, en tout 578,856,871 fr.,

d'où un prix moyen pour le transport d'un voyageur à 1 kilomètre de 0<sup>fr</sup>,0553, et d'une tonne de marchandise de 0<sup>fr</sup>,0608. Les dépenses d'exploitation s'étant élevées à 266,202,095 francs, le revenu net se trouve être de 312,654,776 francs, et le rapport de la recette à la dépense (moyenne générale) de 45,98 pour 100. Pour ces transports et ce trafic, il a fallu un matériel de 4,064 locomotives, 9,695 voitures, 96,640 fourgons ou wagons et un personnel de 111,460 employés commissionnés ou en régie, ce qui élève au chiffre d'une armée le corps dont les compagnies disposent. Enfin le coût de l'établissement du réseau exploité, comprenant 13,570 kilomètres, s'élève à 6 milliards 824 millions, dont 5 milliards 840 millions ont été payés par les compagnies et 984 millions par l'état. Sur ces chiffres, la part du matériel roulant et de la voie est de 1,346,125,610. Le prix moyen du kilomètre ressort donc à 500,000 fr.; il semble devoir être moindre et s'abaisser à 255,000 fr. pour les 7,430 kilomètres qui restent à construire sur l'ensemble du réseau concédé. La dépense des compagnies sur ce dernier lot, si on n'y ajoute rien, sera de 1 milliard 900 millions. Cette statistique, dans son aridité, a une éloquence difficile à égaler. Il y a trente ans environ que ce nouveau pouvoir est sorti du néant, et l'on voit de quel pas il marche; 600 millions de recettes toujours grandissantes, 300 millions de traitemens et de salaires directs ou indirects à distribuer, plus de 100,000 hommes enrégimentés, c'est à faire envie à plus d'un état. Qu'on y joigne des finances du maniement le plus commode, des contribuables payant sans contrainte et à bureau ouvert, un équilibre qui s'établit de lui-même et sans artifices de calcul, et l'on comprendra que, sous le couvert d'un service public, il y a là une institution avec laquelle, dans tous les accidens de la vie sociale, il faudra nécessairement compter.

Outre les machines qu'anime la vapeur, les galeries et le parc en contiennent qui obéissent à d'autres forces motrices, le gaz, l'air chaud et comprimé, l'ammoniaque, l'éther. Ces machines ne sont pas toutes d'une conception heureuse, ni d'un emploi aisé. Il y en a également dont le service, excellent en tout point, n'a que l'inconvénient, grave en industrie, de coûter trop cher. C'est le cas de la machine Lenoir, où le cheval de force coûte 78 centimes par heure, sans déperdition, il est vrai, et pour un travail effectif. Malgré cet obstacle, elle commence à se répandre dans les ateliers, et il est à désirer qu'elle gagne encore du terrain en devenant moins dispendieuse. Les faubourgs de Paris sont pleins d'appareils que les bras de l'homme, quelquefois de la femme, mettent seuls en mouvement. Au point où en sont les arts mécaniques, c'est un restant de barbarie dont il faut résolument s'affranchir. L'excès de dépense n'est au fond que

l'indice d'une combinaison à trouver. Si le gaz ne s'y prête pas, on peut la chercher ailleurs, dans l'électricité, dans l'éther, dans l'air comprimé, qui a réussi pour la transmission des dépêches télégraphiques entre la Bourse et le Grand-Hôtel. La vapeur vaudrait mieux sans doute et d'autant mieux qu'on l'emploierait plus en grand : le coût de l'unité de force est en raison des dimensions de l'appareil, et varie de 67 centimes à 6 centimes par force de cheval et par heure; mais comment en rendre l'application possible à ces ateliers disséminés de maison en maison, et même d'étage en étage? Il existe, il est vrai, dans quelques centres d'industrie, des appareils communs à plusieurs établissemens et dans lesquels on vend ou loue la force comme on loue ou vend un produit. C'est l'affaire de quelques courroies de transmission pour régler le débit dans un rayon déterminé. Des imitations sur une large échelle sont-elles possibles? — Un grand manufacturier de Mulhouse, M. Jean Dollfus, en est convaincu et en fait l'objet d'une expérience. Il se propose de distribuer la vapeur à un certain nombre de maisons d'ouvriers pour rendre à la main-d'œuvre domestique une partie des chances qu'elle avait perdues. Dût-on échouer, l'entreprise est digne d'applaudissement. Pour nos faubourgs, est-il permis d'y songer? Évidemment non. Voit-on d'ici de grandes courroies traversant les rues par des voies aériennes, et s'introduisant comme des polypes dans les logemens pour y exercer leur puissance brutale! Deux accidens survenus coup sur coup au Champ de Mars prouvent quels dangers présente la cohabitation avec de pareils hôtes; y échappât-on, le ménage n'en serait pas moins perpétuellement sur ses gardes. Ce danger ne serait pas moindre dans une canalisation souterraine de la vapeur; toujours il y aurait un moment où la force se mettrait à découvert, et un risque de plus, celui des explosions, s'ajouterait à celui des accidens dus à l'imprudence. Le siège naturel de la vapeur est donc l'atelier commun de tous les degrés; pour des travaux à domicile, il faut une force plus facile à discipliner.

Que dire du matériel destiné aux arts textiles? A traiter le sujet suivant son importance, il y aurait des chapitres à écrire. Un professeur du Conservatoire, M. Alcan, qui l'a bien étudié, évalue à près de 1 milliard 200 millions la somme que représentent, pour la France seulement, les matières employées par les industries du coton, de la laine, du lin et de la soie. Qu'on y joigne la main-d'œuvre, dont la proportion flotte entre le tiers et la moitié du coût des matières, les bénéfices successifs du fabricant et des intermédiaires, on aura une valeur qu'on peut, par approximation, porter à seize cents millions. Où en est la mécanique appliquée à ces

arts? Très avancée sur certains points, en retard sur d'autres. Au fond, il y a peu d'inventions, et les plus récentes sont d'un intérêt restreint; mais les appareils qui datent de la seconde moitié du siècle, perfectionnés à l'envi, ont pénétré si avant dans l'usage, qu'au lieu de compter comme autrefois les établissemens qui en étaient munis, on en est venu en France à compter ceux qui en sont dépourvus : ces derniers sont rares, et sous peine de ruine ils seront obligés de franchir ce dernier pas. C'est au traité de commerce que l'on doit cette révolution dans un outillage longtemps stationnaire. et les circonstances ont voulu que l'industrie ait pu tirer de ses profits mêmes l'argent nécessaire pour le renouvellement de son matériel. Ainsi, dans la filature, une large place a été faite au métier renvideur, admirable instrument qui, après avoir fourni sa course et rempli sa tâche de torsion et d'étirage, revient de lui-même et à l'aide du mécanisme le plus ingénieux à son point d'alimentation, sans l'effort musculaire du bras et du genou, comme cela avait lieu autrefois. Son nom le dit assez, le métier se renvide de lui-même. Il y a cinq ans encore, ce métier ne traitait que le coton, et dans les numéros inférieurs; il traite aujourd'hui tous les numéros. La laine résistait à l'adoption de l'ingénieux appareil et ne s'y est prêtée qu'à la longue, par capitulations successives. Les fils de chaîne ont d'abord cédé, et après eux les meilleurs fils de trame : toute la filature peignée use aujourd'hui du renvideur. Dans le peignage, c'est l'ordre inverse; la laine ouvre la marche, le coton suit; pour la laine, tout ce qui ne va pas à la carde va au peigne; pour les cotons, le peigne ne touche que les qualités destinées aux numéros fins. Pour cette série d'opérations, les instrumens mécaniques sont arrivés à un tel degré de perfection qu'ils règnent désormais sans partage; il n'y a plus ni peignage, ni filature à la main.

Dans le tissage, les traditions ont encore un domaine réservé; en tout comptant, il doit bien rester 400,000 métiers à bras distribués dans nos provinces, principalement dans les campagnes. L'existence de ces métiers est comme un prodige chaque jour renouvelé. Pour les travaux délicats, passe encore, la main y garde ses avantages; mais un travail commun revient de droit à l'exécution automatique. Quelle illusion garder devant le calcul que voici? Un métier mécanique produit en moyenne 1 kilogramme et 100 grammes de tissu par jour, et comme une femme peut en conduire deux, sa tâche équivaut à 2 kilogrammes et 200 grammes. Que produit l'ouvrier à bras dans le même temps? 500 grammes tout au plus, moins du quart en quantité. Quant à la qualité, l'avantage serait plutôt pour l'agent mécanique, dont l'action est plus régulière, plus uni-



forme. Et non-seulement le produit mécanique est supérieur et à bon marché, mais on l'obtient à jour fixe et en raison des besoins, condition incompatible avec le travail à bras, dont l'une des plaies est l'incertitude dans les livraisons. Enfin, avec le métier à vapeur, la matière reste sous les yeux du maître; aucun brin ne s'en détourne, et ainsi s'éteignent ces querelles sur le rendement, inséparables d'une confection lointaine et qui entretiennent de sourdes animosités dans l'esprit de l'ouvrier. Voilà bien des motifs pour que les campagnes désarment, et elles persistent néanmoins avec une énergie désespérée : c'est comme un flot qui monte; ces héroïques ouvriers l'attendent sur place avec la certitude qu'ils seront submergés. Tant que la lutte est possible, ils la soutiennent en réduisant le prix de leurs services jusqu'à les rendre à peu près gratuits; ils ne se désistent que quand la besogne leur manque. Que deviennent-ils alors? Il est aisé de s'en rendre compte. Ceux d'entre ces hommes que l'âge, les devoirs, les souvenirs, rattachent à la vie des champs y demeurent et y achèvent leur laborieux pèlerinage; rendus aux travaux de la terre, le métier à tisser n'est plus pour eux que le compagnon des anciens jours. Un petit nombre cherche à exercer quelque profession locale. Les plus jeunes, moins enchaînés, plus avides de voir, émigrent vers les villes, dont ils adoptent promptement les goûts et subissent les séductions. C'est dans ces générations que les ateliers communs se recrutent. Les sujets qu'elles fournissent ont moins de répugnance pour les nouveautés, plus d'aptitude à s'y prêter; ils éprouvent même jusqu'à un certain point le plaisir secret d'être supérieurs à leurs pères. Ainsi a lieu un autre classement, commandé par la nécessité, et dans lequel les existences matérielles ont éprouvé un moins rude échec que les habitudes morales.

On peut voir dans les galeries du Champ de Mars que le génie mécanique ne se laissera pas détourner de ses empiétements, et qu'il poursuivra le travail à la main dans les dernières positions qu'il occupe. Son arme de combat est aussi simple qu'énergique; elle consiste à faire mieux, plus vite et à meilleur marché. Un détail suffira pour donner la mesure des conquêtes réalisées. Dans les machines à tisser, la vitesse n'a été accélérée que graduellement. Au début, on s'estimait heureux quand un métier parvenait à battre quatre-vingts coups par minute, c'est-à-dire quand la navette passait autant de fois entre les fils assujettis. On ne faisait guère ainsi que des calicots communs, et non sans temps d'arrêt. Peu à peu et d'année en année, cette vitesse initiale a été portée jusqu'à cent, cent vingt, cent quarante, cent quatre-vingts coups à la minute, avec des temps d'arrêt moins fréquents et moins

de brisures de fils. A l'exposition de Londres, en 1862, on citait des métiers d'exception battant deux cent quarante coups par minute, pour des étoffes de largeur moyenne; mais on doutait que ces instrumens pussent devenir d'un emploi courant. Ils sont en tout cas dépassés de beaucoup, comme on peut s'en assurer au Champ de Mars. Dans l'exposition anglaise figure, sous le nom d'un fabricant de Bradford, une machine, à largeur réduite il est vrai, mais dont tous les organes sont traités avec un soin, on pourrait dire une élégance qui charme le regard quand elle est au repos. Manœuvre-t-elle, c'est un phénomène de vitesse; on peut s'assurer, montre en main, qu'elle frappe de trois cent quarante à trois cent cinquante coups à la minute. La navette va et vient sans être autrement perceptible que par un battement qui se produit à chaque course. Ainsi de quatre-vingt à trois cent cinquante, voilà la distance parcourue avec des étapes intermédiaires. Ce perfectionnement n'est pas le seul; au début, le métier à tisser ne marchait qu'à une seule navette, il va maintenant avec sept, huit et jusqu'à dix navettes. Pour la conduite d'un métier, il fallait un homme ou une femme; une femme aujourd'hui mène deux métiers, et on cite dans les comtés du nord de l'Angleterre plusieurs manufactures où l'on a pu, sans que le service en souffrît, mettre quatre métiers sous la conduite d'un homme.

Comment le métier à bras résisterait-il à un siège dirigé avec cet art savant, et que précèdent de si formidables travaux d'approche? Aussi y a-t-il chaque jour des positions emportées qui mettent à découvert celles qui tiennent encore. Roubaix, Amiens, Saint-Quentin, ont introduit dans leurs murs le métier mécanique, qui y jouera le rôle du cheval de Troie; Rouen l'avait adopté depuis longtemps. Chacune de ses conquêtes est définitive, dans le coton les calicots, dans la laine les mérinos et les draps unis; à mesure que ses organes s'assouplissent et se disciplinent, il pénètre dans la nouveauté, dans la fantaisie, dans le domaine de l'art. Il s'accommode des cartons Jacquart et les manœuvre comme peut le faire le tisserand armé de sa pédale. Cependant, il faut le dire, de toutes ces acquisitions, la plus désirable a jusqu'ici trompé sa poursuite; la soie s'est montrée plus rebelle que le coton, la laine et le lin. Cela devait être; Lyon a des traditions qui obligent, des titres acquis, de la richesse accumulée, et ne peut pas se jeter dans les aventures comme une ville qui aurait sa réputation et sa fortune à faire; Lyon a en outre la conscience de sa force et ne se sent pas déchu. Qui donc prétendrait l'égaliser pour l'esprit d'invention, le goût, le choix heureux des formes, la variété des dessins, l'éclat et la solidité des couleurs? Personne assurément; mais il y a pourtant

deux choses dont il faut que Lyon, si invulnérable qu'il se croie, tienne compte tôt ou tard. La première, c'est qu'en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, les procédés mécaniques occupent une place de plus en plus grande dans la fabrication des tissus de soie, et que le débouché de ces états se développe au préjudice des ateliers de la Loire et du Rhône. L'exposition en dit beaucoup là-dessus à qui sait observer. La seconde chose dont Lyon aura tôt ou tard à tenir compte, ce sont les crises périodiques auxquelles la fabrique est sujette, et qui découlent évidemment d'un vice de constitution. Au moment où l'on s'y attend le moins, Lyon crie à l'aide, et il faut alors que l'assistance officielle s'en mêle soit avec une caisse de prêts comme en 1832, soit avec un don sous prétexte de sociétés coopératives comme en 1866. Il n'y a rien là de régulier, ni au fond de bien efficace; un malaise indélébile, une émigration persistante, en sont les témoignages. Lyon se dépeuple au profit des villages environnans, où la vie est moins chère; c'est la soierie plutôt que l'ouvrier qui se déplace. L'air des villes qu'obère un octroi ne peut plus lui convenir; elle a même poussé des reconnaissances bien au-delà des communes de la banlieue lyonnaise, dans l'Isère, dans l'Ain, dans la Loire et la Haute-Loire, partout où des chutes d'eau offraient à l'industrie des forces à bon marché. Dans ce dernier cas, le travail porte sur les articles qui reçoivent la teinture après le tissage, comme les crêpes ou les foulards, et sur ceux qui, fabriqués en soie teinte, ont à subir un apprêt, comme les satins. La force des choses a amené ce double déplacement, et c'est un indice de ce qu'il faut faire de parti pris, résolûment, avec un esprit de suite : il faut, comme on l'a conseillé, ouvrir à l'exécution mécanique un accès plus large, ne conserver les vieux cadres que pour les articles de choix, les briser pour les articles de débit courant et s'en remettre ensuite à l'étoile de Lyon, qui n'a jamais eu que de courtes éclipses.

En retraçant rapidement ce que la chimie, la physique et la mécanique ont introduit dans l'industrie d'éléments nouveaux, nous avons plané sur l'exposition; il resterait à entrer dans le détail des produits et à en comparer les mérites. Est-ce bien le moment, et le jugement ne passerait-il pas pour prématuré? Le jury qui doit prononcer en dernier ressort a une lourde tâche et une grave responsabilité; convient-il d'y ajouter, comme complication, le tumulte des opinions extérieures? Mieux vaut ajourner cet examen et s'en tenir pour cette fois à quelques réflexions rapides.

Il y a dix ans à peu près, une certaine émotion se répandit en France au sujet des écoles de dessin que multipliait la Grande-Bre-

tagne pour arracher ses industries au mauvais goût qui y régnait. On disait bien haut que nous allions être dépossédés en matière d'art, et qu'après avoir surpris nos secrets, les Anglais seraient nos maîtres. L'exposition est là, l'occasion est bonne pour tirer au clair ce vieux grief; personne n'y songe, tant il est vrai que tout ce bruit n'était qu'un prétexte à une violence contre d'anciens et légitimes droits d'une classe de l'Institut. Ce que voit aujourd'hui un spectateur désintéressé, c'est que, dans un échange habituel de rapports, les usurpations sont réciproques et plus générales qu'on n'aurait pu l'imaginer. Les peuples se copient, et en se copiant perdent beaucoup de leur physionomie originale. Chez les individus, le fait est visible; les Orientaux même, avec leurs costumes si tranchés, n'échappent pas à cette sorte de dénaturation; entre Européens, il n'y a plus que des nuances souvent imperceptibles, même pour des yeux exercés. Dans les produits, l'assimilation est plus frappante encore; pour beaucoup d'entre eux, il est impossible de distinguer le pays et la main d'où ils sortent. Si l'esprit de concorde et de paix, source de ces affinités, se maintient longtemps parmi les hommes, il n'y aura bientôt plus entre les fruits de l'activité humaine d'autres dissemblances que celles qu'y maintiendront la nature du sol et la diversité des climats. Tout ce que l'homme y ajoute de façons, traité par les mêmes machines ou par des ouvriers mis fréquemment en contact, gardera nécessairement un air de parenté. Ceci peut conduire à un rêve qui continuerait celui de l'abbé de Saint-Pierre : la division du travail s'établissant entre tous les peuples du globe, comme elle s'établit entre des compagnons d'atelier qui traitent chacun un détail pour exécuter à moins de frais possible et avec plus de perfection une œuvre commune. L'œuvre commune serait ici le triomphe de la civilisation la plus avancée sur toutes celles qui sont en retard.

Dans son ensemble, l'exposition de 1867 a une physionomie qui la distingue de toutes celles dont nous avons été témoins. Aucune jusqu'ici n'a exercé sur la foule un attrait plus vif. La mise en scène y entre évidemment pour beaucoup : on y va plutôt pour un spectacle que pour une étude; mais il en reste, même pour les esprits les plus superficiels, des notions qui forment le goût et fortifient le jugement. Pour les hommes réfléchis, d'autres mérites s'y montrent, et dans la suite de ce travail nous aurons à les signaler. Ce qui les frappe le plus, c'est l'empressement qu'ont mis les exposans de toutes les nations à répondre à l'appel qui leur avait été fait, et à se présenter à ce pacifique combat avec leurs meilleures et leurs plus brillantes armes.

LOUIS RUYAULT.

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

I. *Annuaire scientifique*, publié par M. P.-P. Dehérain, sixième année, 1867. — II. *La Science et les Savans en 1866*, par M. Victor Meunier, 1867.

---

On ne saurait trop inviter les écrivains à ne traiter que les sujets qu'ils connaissent bien. Ce conseil est sans doute d'une application tout à fait générale; mais nous l'appliquons spécialement à la rédaction des *annuaires* scientifiques. Au commencement de chaque année, quinze ou vingt volumes paraissent sous des titres divers pour mettre le public au courant des progrès qui ont été réalisés pendant l'année précédente dans les sciences et les arts industriels. Chacun de ces livres est rédigé d'ordinaire par un seul auteur. C'est le même écrivain qui aborde les matières les plus diverses, et il n'y a pas lieu de s'étonner, s'il ne réussit que médiocrement dans cette tâche encyclopédique. Il est de toute évidence que les vulgarisateurs, — c'est le mot consacré, — qui s'occupent de publier des annuaires scientifiques auraient grand intérêt à se réunir en groupes convenablement composés, et à pratiquer le principe de la division du travail. Les annuaires deviendraient moins nombreux, mais ils seraient meilleurs. Le public y gagnerait, et il est vraisemblable par conséquent que les auteurs n'y perdraient pas.

Il y a deux ans déjà (1), nous avons examiné en détail quelques-uns de ces livres que chaque année ramène; nous avons essayé alors d'indiquer les défauts qu'ils présentent d'ordinaire et de marquer les qualités qu'on désirerait surtout y rencontrer. Nous ne reproduirons pas ici des appré-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1865.



ciations générales auxquelles nous aurions fort peu de chose à ajouter. Nous voulons seulement parler de deux de ces publications; ce sont celles qui, dès l'année 1865, nous avaient paru les mieux faites, à des titres divers, pour attirer l'attention des personnes qui s'intéressent au mouvement des sciences.

La première est l'*Annuaire scientifique* que M. Dehérain publie avec l'aide d'une quinzaine de collaborateurs. Voilà un livre qui satisfait pleinement à la condition que nous indiquions tout à l'heure; les rédacteurs en sont assez nombreux pour que chacun d'eux ne parle que de ce qu'il sait. Comme c'est là une condition essentielle, fondamentale, à laquelle aucune autre ne saurait être comparée, l'*Annuaire* de M. Dehérain a une supériorité incontestable sur tous les ouvrages analogues. Faut-il le dire pourtant? nous aimerions à voir le nombre des rédacteurs un peu réduit, de telle sorte qu'il pût s'établir entre eux une entente sur la composition du livre. Les articles qui forment le volume de M. Dehérain sont fort instructifs pour la plupart, mais ils sont simplement juxtaposés et n'offrent point d'intérêt par l'ensemble. Une rédaction réduite à quatre, à cinq personnes pourrait se concerter, combiner ses travaux; elle donnerait plus facilement à son œuvre ce je ne sais quoi qui constitue la vie. Sans doute ce n'est point chose aisée de rendre vivante une masse inerte de renseignements. Comment grouper les faits sans les fausser? Comment leur donner un certain relief tout en s'attachant à les énoncer avec une scrupuleuse exactitude? M. Dehérain a depuis plusieurs années adopté un procédé propre à rendre agréable et facile la lecture de son *Annuaire* : non-seulement il élague et rejette un grand nombre de faits d'importance secondaire, mais il renonce même à présenter dans chacun de ses volumes tous les problèmes importants que chaque année soulève; il répartit les sujets principaux entre plusieurs années et concentre sur quelques points l'attention de ses lecteurs. Cette méthode a des avantages certains. Tout en continuant à l'appliquer, M. Dehérain introduirait à notre avis une utile amélioration dans ses prochains *Annuaire*s, s'il adoptait le parti suivant. Nous voudrions qu'il y eût en tête de chaque volume une sorte d'avant-propos ou de discours préliminaire. On y dresserait à grands traits le bilan scientifique de l'année, on indiquerait pourquoi tels sujets sont traités et tels autres ajournés, on marquerait l'importance relative des différens problèmes et la portée des solutions proposées, on éclairerait les relations de plus en plus nombreuses qui s'établissent entre les diverses branches des sciences; on signalerait au besoin les lacunes à combler et les points où peuvent se porter avec fruit les efforts des travailleurs. C'est à cette œuvre d'ensemble que pourraient utilement concourir les quatre ou cinq personnes à qui nous voulions tout à l'heure confier la rédaction de l'*Annuaire scientifique*. Il semblerait nécessaire qu'une seule plume fût chargée de ce tableau général; mais elle s'inspirerait des vues de chacun des collaborateurs, et ne tirerait ses généralisations que

d'opinions très certaines et de connaissances très sûres dans chaque science particulière.

Tout cela dit, et nos désirs exprimés pour l'avenir, prenons l'*Annuaire* de M. Dehérain tel qu'il nous le donne. Nous y trouvons un intéressant article sur la constitution physique des corps célestes, étudiée d'après leur lumière, par M. George Rayet, astronome de l'Observatoire — M. Élie Margollé rend compte des progrès que la météorologie a réalisés récemment. Ces progrès ne sont peut-être pas en rapport avec la prodigieuse quantité de renseignements que l'Observatoire de Paris a accumulés depuis quelques années. On peut dire pourtant que la plupart des bourrasques qui viennent nous assaillir suivent un courant aérien dirigé de l'ouest à l'est, au-dessus du *gulf-stream*, et abordent ainsi l'Europe par sa côte occidentale. Ces bourrasques sont de véritables tourbillons : un centre de dépression barométrique se déplace avec une vitesse plus ou moins grande; autour de ce centre, relativement tranquille, l'air se meut violemment en cercle. Ces faits résultent avec évidence des cartes synoptiques qui ont été publiées récemment... faut-il dire par M. Marié-Davy ou par l'Observatoire? On ne sait, car cette publication a donné lieu à de fâcheuses contestations. Aussi bien on accuse l'Observatoire de tenir un peu à cet égard la lumière sous le boisseau. A-t-il vraiment quelque lumière sous son boisseau, et se réserve-t-il de nous en éblouir un jour? — M. Simonin, ingénieur des mines, traite la question de l'épuisement de la houille. Considérant l'ensemble des principaux pays carbonifères, les îles britanniques, la Belgique, l'Allemagne, la France, voire les États-Unis, il trouve que la production de la houille va en doublant tous les quinze ans, et il arrive à conclure que dans trois ou quatre siècles les houillères seront bien épuisées ou bien difficiles à exploiter. Il cherche donc dès maintenant comment on pourra remplacer ce combustible, qui doit manquer prochainement au genre humain. C'est à la chaleur solaire qu'il y a lieu de recourir en dernier ressort. C'est à la chaleur solaire, emmagasinée par le travail des siècles, que la houille doit le pouvoir de faire tourner nos machines. A défaut de houille, il s'agit d'emmagasiner par un procédé quelconque la chaleur du soleil. M. Simonin propose à cet effet un moyen nouveau, moins propre à entrer dans la pratique qu'à rendre sa pensée sous une forme saisissante. Exposez au soleil des boules d'argile réfractaire capables de s'échauffer jusqu'au rouge blanc sans se fondre; dirigez sur elles les rayons solaires à l'aide d'un miroir réflecteur; quand ces boules se seront saturées de chaleur, conservez-les dans des récipients spéciaux, comme vous mettez la neige dans les glaciers, vous aurez ainsi des réservoirs de chaleur, et il vous suffira, pour faire bouillir l'eau d'une chaudière, d'y jeter un certain nombre de vos boules caloriques. Les Russes, dit-on, usent de ce moyen pour élever à volonté la température de leurs bains. M. Simonin ne se pique pas d'ailleurs d'avoir indiqué un procédé usuel pour recueillir la chaleur solaire, et il nous

semble en effet que le problème, s'il doit être résolu, le sera par des voies moins directes. La question peut se réduire à ces termes généraux : trouver des combinaisons chimiques qui se fassent aisément sous l'influence du soleil et qui puissent se défaire à un moment donné de façon à être converties en travail. Est-ce tout ? Oui, si l'on y ajoute les réserves nécessaires au sujet de ce que coûteraient les matières et les manipulations auxquelles il faudrait recourir.

La chimie tient une place importante dans l'*Annuaire* de M. Dehérain. Nous y trouvons un chapitre sur l'origine des pétroles. Comment se forment ces carbures d'hydrogène si inflammables que l'Amérique nous envoie en quantité considérable, et dont la consommation s'accroît chaque jour ? On a longtemps regardé les combinaisons de l'hydrogène et du carbone comme provenant de débris organiques décomposés au sein de la terre, telles sont les houilles, les anthracites, les lignites ; mais que dire des pétroles, qui semblent, dans beaucoup de cas, sortir de profondeurs où des végétaux n'ont jamais pu être emprisonnés ? Admettra-t-on que le carbone et l'hydrogène aient pu entrer directement en combinaison ? D'ordinaire deux matières combustibles ne se combinent point ainsi. M. Berthelot pourtant, dans une expérience mémorable qui date de plusieurs années, a montré qu'on peut obtenir l'union de l'hydrogène et du carbone en faisant passer un courant d'hydrogène sur deux cônes de charbon excités par une forte pile. On fabrique ainsi l'acétylène. Tel a été le point de départ d'une série d'études brillantes dans lesquelles M. Berthelot a pu reproduire directement une partie des carbures d'hydrogène que nous fournit la nature.

- Ces belles expériences servent à montrer comment les pétroles peuvent se former par des actions purement chimiques, sans qu'il soit nécessaire d'admettre une première condensation des matières carbonées faite sous l'influence de la végétation.

En regard de ce travail, nous devons mentionner une importante étude de M. Dehérain sur une question de physique végétale. L'auteur résume en quelques pages les recherches qu'il a poursuivies pendant plusieurs années sur la nutrition des végétaux, et qui ont fait l'objet d'un mémoire récemment couronné par l'Académie des sciences. Ce qui touche aux phénomènes de la vie a toujours excité au plus haut point la curiosité des savans et du public ; mais il semble que plus que jamais les problèmes de cette nature soient à l'ordre du jour. La physiologie poursuit son œuvre, expliquant par des lois naturelles un nombre de faits de plus en plus considérable, et gagnant incessamment du terrain sur le domaine réservé aux causes occultes. Les plantes ont besoin de principes minéraux pour se développer, et elles semblent exercer une sorte d'action élective sur les matières fixes qu'elles rencontrent dans le sol. Placez dans un même terrain du trèfle et du froment, le premier prendra de la chaux et de la potasse, le second de la silice et des phosphates. Comment les végétaux font-ils de pareils choix ?

Suivant quelles lois opèrent-ils le triage de leur nourriture? Telle est la question que M. Dehérain a éclairée par de brillantes expériences.

Il a pris pour point de départ d'anciennes études de Graham sur la diffusion des matières salines. Si au fond d'une éprouvette remplie d'eau on dépose une solution concentrée d'un sel soluble, celui-ci finit par se répandre dans toute la masse liquide, absolument comme un gaz remplit tout l'espace qui s'offre à lui. Un pareil équilibre s'établit également à travers une cloison poreuse : si dans un verre plein d'une solution saline on place un vase poreux rempli d'eau, la solution se trouve bientôt au même titre dans les deux récipients. On peut ajouter même que la diffusion d'un sel contenu dans l'un des deux vases n'est que faiblement gênée par la présence d'un sel différent dans l'autre compartiment. Ces données admises, supposons que nous placions deux sels dans le vase extérieur, et que par un artifice quelconque l'un de ces deux sels soit amené à l'état insoluble dès qu'il a pénétré dans le vase intérieur. Que va-t-il arriver? Le sel soluble aura bientôt pris une position d'équilibre dans les deux compartiments. Il n'en sera pas de même de l'autre sel; comme il est précipité dans le vase poreux et que l'eau de ce vase en est ainsi purgée, un nouvel afflux aura lieu pour rétablir l'équilibre, et, cette action se continuant, le second sel finira par se trouver à l'intérieur en quantité beaucoup plus grande qu'à l'extérieur. Ces expériences permettent d'expliquer comment s'accumulent dans les plantes ceux des principes minéraux qui forment avec les tissus végétaux des combinaisons fixes. Considérons une plante marine, un *fucus* plongé dans l'eau de mer. La pellicule qui recouvre le tissu de la plante peut être comparée à la paroi poreuse dont nous parlions tout à l'heure. Les sels contenus dans l'eau de mer se diffusent tous ensemble à travers cette pellicule. Les sulfates entrés dans le tissu de la plante s'y combinent, s'y solidifient, et se trouvent ainsi soustraits à la dissolution saline; de nouvelles quantités de sulfates pénétreront donc dans l'eau qui gorge les tissus et viendront s'y accumuler. Les chlorures au contraire, qui ne forment pas combinaison dans la plante, cesseront d'y entrer quand ils s'y trouveront au même degré de concentration que dans l'eau de mer. Voilà pour les plantes marines. Si nous passons maintenant aux plantes terrestres, nous trouverons encore le même mécanisme. Nous allons voir le sol arable qui les entoure se comporter comme l'eau de mer qui entoure le *fucus*; car c'est aussi une loi de Graham que la diffusion s'opère dans un milieu gélatineux comme dans l'eau pure. Un grain de froment germe; l'amidon qu'il contient se transforme en dextrine, puis en cellulose. Cette cellulose a de l'affinité pour la silice et l'attire dans une combinaison insoluble; le terrain ambiant enverra donc incessamment de la silice, tandis qu'il n'aura pas à fournir dans la même proportion les autres matières dont la sève n'aura point été appauvrie par une semblable raison.

On peut se faire, d'après ces indications sommaires, une idée de la mé-

thode qu'a suivie M. Dehérain et dont il a tiré de précieux résultats. Elle consiste à reproduire artificiellement les conditions de la nutrition végétale. S'agit-il, par exemple, d'expliquer comment on trouve accumulées dans les feuilles et dans les écorces certaines substances, comme le carbonate de chaux et la silice, qui n'y forment point de combinaisons, M. Dehérain en découvre la raison dans l'expérience suivante. Il place dans un verre une dissolution de sel marin et de bicarbonate de chaux, puis il dispose sur les bords du vase une série de bandelettes de tulle qui plongent en partie dans le liquide. Les deux sels montent par capillarité dans les bandelettes, l'acide carbonique se dégage, et le carbonate de chaux, n'étant plus soluble, se dépose; de là nouvel appel de cette matière. Il n'en est pas de même du sel marin qui se trouve bientôt dans les bandelettes en solution plus concentrée que dans le vase lui-même. Ainsi l'eau du vase, au bout de six heures, a perdu 62 pour 100 de bicarbonate de chaux et 27 pour 100 seulement de sel marin. Cette expérience donne la représentation de ce qui se passe dans la plante. Le carbonate de chaux et la silice puisés dans le sol montent par diffusion jusqu'aux feuilles, où l'acide carbonique s'évapore. Or ces matières sont solubles dans l'eau carbonatée, mais insolubles dans l'eau pure. Elles se déposent donc quand le gaz s'est évaporé, et s'accumulent par la continuation de cet effet à l'exclusion des autres sels charriés par la sève. Tous ces faits sont présentés avec une grande netteté par M. Dehérain, et son exposé est des plus attachants. En s'y reportant, on pourra voir, par un exemple brillant, l'intérêt que donne à son sujet un écrivain qui le possède à fond, et qui, sur les matières qu'il traite, a beaucoup plus de connaissances qu'il n'en veut donner à ses lecteurs.

On éprouve le même sentiment en lisant dans ce même volume l'article que le docteur Marey consacre à marquer le rang que la physiologie occupe dans la science contemporaine. Le docteur Marey appartient à cette jeune école de physiologistes qui savent également faire d'ingénieuses recherches et les exposer sous une forme saisissante. Les cours du collège de France, les conférences de la Sorbonne, ont mis en relief son talent de professeur. Son nom s'attache d'ailleurs à des travaux importants et à une sorte d'évolution qui se produit dans les méthodes d'investigation de la physiologie. Si l'on cherche dans le passé comment la science a abordé l'étude des phénomènes vitaux, on reconnaîtra qu'elle s'est attachée dans l'origine à la forme des organes et qu'elle s'est efforcée d'en tirer des inductions sur leur usage probable. L'insuffisance de cette méthode fut bientôt reconnue; on comprit qu'il fallait surprendre le jeu des organes, les étudier pendant leur fonction même, on en vint ainsi aux vivisections. C'est en ouvrant des animaux vivans qu'Harvey put vérifier ses idées sur la circulation du sang, que Magendie et Bell purent reconnaître les origines distinctes des nerfs sensitifs et des nerfs moteurs. C'est aux vivisections que



M. Claude Bernard dut la plupart de ses découvertes. Toutefois ce procédé d'expérience n'est pas lui-même à l'abri de tout reproche. Il est cruel d'abord : Dieu sait combien de chiens et de lapins ont été torturés pour telle ou telle recherche. En second lieu, il laisse planer dans beaucoup de cas une certaine défiance sur les résultats auxquels il conduit. Est-on toujours sûr de pouvoir appliquer à l'animal sain les conclusions qu'a fournies l'examen d'un animal blessé? Et puis c'est l'homme qu'il importe surtout de connaître; or la vivisection ne peut pas l'atteindre directement. Pour toutes ces raisons; un mouvement se manifeste dans les procédés de recherche physiologique; au règne du scalpel et des mutilations succède celui d'instrumens délicats appropriés à des études plus exactes et applicables directement au corps humain. M. Marey peut prétendre, pour une bonne part, à l'honneur d'avoir inauguré ces recherches en France; il leur a, dans tous les cas, donné une vive impulsion. Ce sont les mouvemens vitaux que M. Marey s'attache à examiner et à suivre dans leurs détails les plus déliés. La vie en somme, c'est le mouvement; l'immobilité absolue est le signe de la mort. Rien n'est immobile dans l'organisme vivant. Nous ne parlons pas seulement des mouvemens respiratoires, des battemens du cœur et des artères, de la circulation du sang dans les organes; mais les tissus glandulaires et les conduits des glandes, l'intestin, le foie, la rate, les reins, tout se resserre ou s'étend constamment. Ces mouvemens affectent en chaque point et dans chaque cas des formes spéciales, et ce sont leurs particularités infiniment compliquées que les physiologistes étudient maintenant avec succès à l'aide d'appareils enregistreurs d'une exquisite sensibilité. Des pointes mobiles, guidées par les organes humains eux-mêmes, inscrivent sur le papier toutes les circonstances, les phases, les dimensions des mouvemens vitaux. Ainsi commence à se former un réseau d'indications dont la science a déjà tiré d'utiles enseignemens, bien qu'il soit à peine ébauché. Helmholtz avait appliqué la méthode graphique à des recherches sur la contraction musculaire et sur la vitesse de transmission des phénomènes nerveux; M. Marey a repris les essais du physiologiste allemand. Les battemens de cœur, les mouvemens respiratoires, lui ont fourni d'ailleurs d'intéressans objets d'étude. L'ensemble de ces travaux inaugure, nous nous plaisons à le répéter, une sorte d'évolution dans les études biologiques, et ouvre aux explorateurs un champ nouveau.

Nous sommes loin d'avoir épuisé les sujets sur lesquels nous renseigne l'*Annuaire scientifique* de M. Dehérain. Ce livre ne pouvait manquer de contenir un article sur l'établissement du télégraphe anglo-américain et un autre sur les armes à feu portatives. Le câble transatlantique et le fusil à aiguille, tels sont, dans les sciences appliquées, les deux principaux sujets d'étude que nous présente l'année 1866. L'œuvre de paix et l'œuvre de guerre! C'est une de ces antithèses où éclate quelquefois l'ironie des choses. On prétend du reste qu'à force de perfectionner leurs engins de destruction

les hommes en viendront à se battre moins souvent. Il y paraît depuis quelque temps!

Nous trouvons encore dans le livre de M. Dehérain des notices sur les savans qui sont morts pendant l'année 1866. Bour, Goldschmidt, Verdet, tels sont les trois noms principaux qui figurent dans cette revue nécrologique. — Edmond Bour est mort à la fleur de l'âge; il n'avait pas trente-quatre ans. Il a su cependant, dans sa rapide carrière, se placer au premier rang des géomètres. Il a renouvelé l'enseignement de la mécanique. On s'occupe actuellement de publier le cours qu'il a professé à l'école polytechnique depuis l'année 1861 jusqu'à sa mort. Cette publication posthume ne peut manquer d'étendre le renom d'un savant dont les brillantes facultés n'avaient pu jusqu'ici être appréciées que dans un milieu restreint. — Hermann Goldschmidt jouissait au contraire d'un renom populaire. C'était un volontaire de l'astronomie. Peintre d'histoire, il se mit un jour à observer le ciel à l'aide d'une simple longue-vue installée dans le modeste atelier qu'il occupait. En quelques années, de 1852 à 1863, cette pauvre lorgnette enrichit la science de quatorze planètes. Huit fois lauréat de l'Institut, Goldschmidt refusa toujours de s'attacher aux observatoires officiels, et poursuivit seul, avec des ressources plus que médiocres, l'heureuse série de ses recherches. Il est mort retiré à Fontainebleau, où il partageait ses derniers loisirs entre la peinture et les observations astronomiques. — Émile Verdet, comme Bour, est mort jeune; il était né en 1824. Il a exercé une haute influence sur le développement des sciences physiques. L'optique mathématique lui doit d'importantes recherches; il a fécondé les beaux travaux de Fresnel. C'était surtout un professeur admirable. Esprit clair et élégant, il savait rendre abordables à ses auditeurs les questions les plus délicates de la physique. Une grande part lui revient, le public ne saurait l'oublier, dans le mouvement scientifique qu'a produit la thermo-dynamique régénérée. L'enseignement de Verdet se retrouvera du reste, au moins en partie, dans une vaste publication que préparent en ce moment sa famille et ses anciens élèves. Ce sera un véritable monument élevé à sa mémoire. On y trouvera, au milieu de travaux inachevés, des parties complètement terminées, comme les *Leçons d'optique* et les *Leçons sur la théorie mécanique de la chaleur*.

Les indications que nous avons pu donner ne permettent guère d'apprécier la variété et la valeur des renseignemens contenus dans le volume de M. Dehérain. Le style en est généralement simple et ferme, comme il convient à un livre de cette nature. Cependant nous trouvons çà et là, chez quelques-uns des collaborateurs de M. Dehérain, je ne sais quelle affectation de langage qu'il serait utile de combattre. Nous ouvrons, par exemple, un chapitre relatif aux inondations; on y décrit le régime des différens fleuves de la France, et nous lisons: «*Enfant sauvage des glaciers, le Rhône n'a pas les longueurs décevantes et perfides des rivières tout à fait*

françaises... Ainsi que la Seine, il rencontre sur sa route le barrage d'une grande ville à laquelle il a livré plus d'un assaut de concert avec la Saône, sa trop fidèle auxiliaire. » Sans doute nous comprenons ce qu'on veut dire, mais vraiment ces choses-là sont dites en termes trop galans. Point de figures, s'il vous plaît, point d'ornemens. Que M. Dehérain, si quelques-uns de ses collaborateurs veulent parer leur prose, leur rappelle ce passage d'un conte célèbre : « Il faut avouer, dit Micromégas, que la nature est bien variée. — Oui, dit le Saturnien, la nature est comme un parterre dont les fleurs... — Ah! dit l'autre, laissez là votre parterre. — Elle est, reprit le secrétaire, comme une assemblée de blondes et de brunes dont les parures... — Et qu'ai-je à faire de vos brunes? dit l'autre. — Elle est comme une galerie de peintures dont les traits... — Eh! non, dit le voyageur, encore une fois la nature est comme la nature. Pourquoi lui chercher des comparaisons? — Pour vous plaire, répondit le secrétaire. — Je ne veux point qu'on me plaise, répondit le voyageur, je veux qu'on m'instruise. »

Si l'on cherche un écrivain scientifique dont le style soit vivant, alerte, incisif, il faut s'adresser à M. Victor Meunier. Nous trouvons dans son livre, *la Science et les savans en 1866*, les qualités et, s'il faut le dire aussi, les défauts que nous avons trouvés dans ses œuvres précédentes. M. Meunier semble être avant tout un polémiste; il est armé en guerre, il attaque et il se défend, il s'exprime avec passion, et sa verve échauffe tous les sujets qu'il touche. Par ces indications mêmes, on doit voir quel est le revers de la médaille, quels sont les côtés par où M. Meunier donne prise à la critique. La chaleur de la discussion l'entraîne souvent au-delà du but; il a des partis-pris, des animosités personnelles. Les questions de personnes se trouvent placées au premier plan dans son livre; elles l'animent sans doute, mais elles y tiennent une trop grande place et rendent bien étroit l'espace réservé aux véritables données de la science.

Nous ne pouvions manquer de faire ce reproche à M. Meunier. Le voilà fait, c'est une affaire bien entendue, et notre conscience est ainsi en repos; mais ce devoir rempli, quel plaisir de suivre M. Meunier dans sa lutte incessante contre ceux qu'il appelle les savans « officiels, » et qu'il accuse de détenir « en fief » chacun une région de la science! L'Académie des sciences a toujours sa grande part dans les objurgations de M. Meunier. « Que nous apprend, dit-il par exemple, tel travail (présenté à l'Académie par un de ses membres)? Qu'une expérience est préparée. Il vaudra donc ce que vaudra l'expérience; jusque-là rien à dire. J'aurais attendu patiemment, et l'auteur du mémoire lui-même ne l'eût pas publié, si les savans n'avaient pris l'habitude d'entretenir le public de leurs travaux avant de les avoir achevés, et de nous débiter leurs découvertes miette à miette, comme elles leur viennent. » Hélas! oui, et encore quand il s'agit de savans il n'y a que demi-mal; mais le pire est que les ignorans emploient le

même procédé. Voici maintenant des reproches plus graves; il est vrai qu'il ne s'agit plus de notre Académie, mais de celle de Pékin, qui est bien loin et dont on peut tout dire. « Ce qui est exclusivement chinois, c'est le sans-*façon* avec lequel l'académie de ce singulier pays distribue les fonds dont elle est dépositaire. L'intrigue, la camaraderie et le népotisme en disposent. C'est la proie des parens, des familiers et des flatteurs, une prime offerte à quiconque épouse les préjugés et les rancunes de l'académie. C'est pour ses membres le moyen de rétribuer sans bourse délier les services de leurs collaborateurs, de leurs aides, voire des constructeurs qu'ils emploient. »

Par ce dernier trait, M. Meunier explique une décision académique, due sans doute à d'autres motifs que ceux qu'il indique, mais qui n'a pas laissé de surprendre assez vivement les gens compétens. M. Meunier du reste ne s'explique pas à demi sur ce sujet, et il met sa pensée dans tout son jour : « Le Fils du ciel (Thian-tseu) avait offert une somme considérable, plusieurs milliers de *liang*, à celui qui ferait quelque grande découverte dans les sciences physiques. Un appareil servant à produire l'électricité, appareil qui n'est, à ce qu'il paraît, ni notre pile, ni notre machine à plateau (les détails manquent), fut seul jugé digne de cette récompense exceptionnelle. Toutes les parties de cet appareil avaient été inventées par divers physiciens; un habile constructeur, combinant ces élémens, sans d'ailleurs y rien ajouter, en avait fait une machine usuelle. Qui a eu le prix, croyez-vous? Les inventeurs? Non. Vous pensez qu'au moins on l'a partagé entre les savans et le praticien? Erreur! Le prix a été décerné au fabricant, envers qui les membres de la commission avaient contracté de vieilles dettes de reconnaissance qui se sont trouvées acquittées. » Il s'agit toujours, bien entendu, nous n'avons pas besoin de le répéter, des mandarins de Pékin. Même remarque pour l'anecdote qui suit : « Il y a dans la capitale du Céleste-Empire un vieux lettré, journaliste sans abonnés, médecin sans clientèle, mais chinois dans l'âme, une potiche animée. C'est le Benjamin de l'académie. Elle lui décerne un prix tous les ans. Un triomphe aussi régulier est sans autre exemple dans les fastes de la science chinoise. Ce lauréat à vie n'a cependant rien découvert, rien inventé; rien, pas même l'art d'enguirlander l'académie, mais comme il l'a perfectionné! » Suit le détail des procédés habiles par lequel cet enfant gâté de la science chinoise sait mériter chaque année un prix académique sans rien produire, alors que deux grands chimistes (Laurent et Ghérardt) n'en ont obtenu qu'un seul à eux deux, et encore après leur mort. Ce qui est certain, c'est que si M. Meunier obtient à son tour des couronnes académiques, — et il n'y a pas lieu d'en désespérer, car il est de ceux qui produisent des travaux originaux, — l'art d'enguirlander les mandarins n'entrera pour rien dans ses succès. Il ne tarit pas quand il s'agit de rappeler les malâdresses ou les bévues qui peuvent être reprochées à de doctes assemblées ou à des sa-

vans « officiels. » Écoutez cette série de réminiscences que lui inspirent les doutes malencontreux émis par un académicien (de Paris cette fois) au sujet de la durée probable du câble transatlantique. « Il y a lieu de croire qu'il en sera de la condamnation portée par M. Babinet (1) comme il en a été des condamnations portées par un autre membre de l'Académie contre la télégraphie en général, ... par les physiciens du commencement de ce siècle contre la locomotive, par un ministre français contre les chemins de fer, par la Société royale de Londres contre le paratonnerre et la vaccine, par l'ancienne académie de chirurgie contre la greffe animale, par l'ancienne Académie des Sciences contre la vulcanicité de l'Auvergne, par l'académie actuelle contre les bateaux à vapeur, par les hygiénistes du temps de Parmentier contre la pomme de terre, par les zoologistes d'hier contre la génération alternante, par ceux d'avant-hier contre la génération des marsupiaux, par Swammerdam contre les découvertes de Graaf, mort de chagrin à trente-deux ans, par Lavoisier contre les aérolithes, par Réaumur contre l'animalité des zoophytes, par l'école de Cuvier contre l'antiquité géologique de l'homme, par M. Milne-Edwards contre les travaux micrographiques d'Ehrenberg, par M. Valenciennes contre toute tentative d'acclimatation et de domestication, par le tribunal du saint-office contre le mouvement propre de la terre, par la précieuse académie de Salamanque contre la sphéricité du globe, ... etc. »

Si M. Meunier attaque volontiers les puissances établies, les « grands feudataires » de la science, son patronage est acquis aux faibles, aux opprimés, à ceux que cette féodalité tient en servage. Il aime à mettre en lumière l'existence de ces travailleurs qui, après avoir rendu à la science des services importants, meurent à la peine sans avoir obtenu une récompense proportionnée à leurs efforts. Naguère il nous parlait de Laurent et de Ghérardt, dont on retrouve la trace féconde dans le développement des études chimiques, et qui se sont usés tous deux dans des positions plus que

(1) Un accident récemment arrivé au télégraphe transatlantique n'a pas eu pour effet d'interrompre la communication électrique entre les deux continents. Les lecteurs de la *Revue* se rappellent sans doute que le *Great-Eastern*, après avoir posé avec succès un conducteur sous-marin en 1866, eut encore le bonheur de retrouver le câble immergé l'année précédente, et d'établir ainsi une seconde communication entre l'Irlande et Terre-Neuve. La compagnie anglo-américaine avait donc un double câble à sa disposition. Celui qui a été posé en 1866 est rompu depuis quelques jours; mais le câble de 1865 est en bon état et continue à fonctionner. Il est d'ailleurs à peu près certain que l'accident survenu à l'un de ces deux conducteurs sera aisément réparé. Les expériences faites dans les bureaux télégraphiques indiquent que la rupture a eu lieu à 5 ou 6 kilomètres de la côte de Terre-Neuve, par des fonds où il sera facile d'atteindre le câble endommagé. Cette estimation est confirmée d'ailleurs par ce que l'on connaît de la cause de l'accident. A l'époque où il s'est produit, une énorme banquise, descendant des mers arctiques, est venue s'échouer près de Terre-Neuve. Peu à peu allégée par la fusion de la glace, elle a repris la mer au bout de quatre jours; mais son passage a, selon toute probabilité, rompu l'un des câbles.



médiocres. Naguère encore il nous parlait de Gratiolet : celui-là du moins a touché le seuil de la terre promise; suppléant de Blainville au Muséum d'histoire naturelle, suppléant de Duvernoy au Collège de France, maintenu pendant de longues années dans un rang inférieur, il venait enfin d'entrer en possession de la faveur publique, quand il est mort, fatigué, épuisé, à cinquante ans. Aujourd'hui M. Meunier appelle notre attention sur une existence beaucoup plus modeste et dont le simple récit laisse une impression presque lamentable. Il s'agit de Jean-Thiébaud Silbermann, mort dans le courant de l'année 1865. Silbermann était ce bon, cet honnête et dévoué conservateur des collections des Arts et Métiers que tous les inventeurs ont connu, que tous les chercheurs ont consulté, et dont les conseils ont toujours été à la disposition de quiconque en a eu besoin. Venu à Paris dans sa jeunesse avec une très solide instruction, les circonstances l'attachèrent à la fortune de M. Pouillet. Il fut pendant la plus grande partie de sa vie le préparateur, l'aide de ce physicien, dans des cours de lycées d'abord, puis à la Faculté des sciences, et enfin au conservatoire des Arts et Métiers. Dans ces humbles fonctions, il rendit des services que sa modestie ne sut jamais faire valoir. Dès l'année 1839, il avait entrevu le principe de la galvanoplastie. Il a inventé pour les cabinets de physique et pour les expériences de laboratoire un grand nombre d'appareils ingénieux; le plus connu de ces instrumens est l'héliostat, qui permet d'imprimer aux rayons du soleil, malgré le mouvement de cet astre, une direction constante. Le conservatoire des Arts et Métiers doit beaucoup à ce travailleur infatigable; il y a formé nombre de galeries, il a reconstitué la plupart des autres. Les recherches qu'il a faites de concert avec M. Favre sur la chaleur des combinaisons chimiques ont une très grande valeur scientifique, et il en est de même de ses observations sur la vitesse de l'électricité. Après une longue vie remplie de travaux, après avoir contribué « sans gloire » à plus d'une grande découverte, après avoir même attaché son nom à des recherches importantes, il est mort laissant à sa veuve et à ses enfans une pension de 146 francs. Qu'on ne vienne plus parler à M. Meunier de ces savans officiels, bien pourvus de places et d'honneurs, dont il est dit dans les rapports académiques qu'ils « sacrifient leur vie à la science. » Si messieurs tels et tels se sacrifient au bien public, qu'a donc fait ce travailleur persévérant, ingénieux, qui, après toute une vie d'utiles et loyaux services, laisse de pareilles ressources à sa famille!

Nous avons signalé le penchant qui porte M. Meunier à la polémique. Cependant il n'est pas toujours en guerre. Son livre renferme de précieux renseignemens sur les sciences naturelles. Nous pouvons mentionner spécialement des chapitres relatifs à la voix des poissons, ou du moins aux bruits que produisent certains organes chez quelques poissons, — à la génération des marsupiaux, — à divers exemples de greffe animale, — aux invasions de sauterelles ou de criquets voyageurs, — à certains cas obscurs

de fécondation végétale. Nous devons surtout mentionner quelques pages écrites sur la pêche des baleines à l'occasion d'un livre de M. le docteur Thiercelin. La pêche de la baleine est en décadence dans nos ports, et M. Thiercelin estime que cet état de choses est dû en partie à l'imperfection des engins dont se servent les baleiniers; il leur propose en conséquence un nouveau système d'attaque. Au moment où nous perfectionnons si fort les moyens de tuer les hommes, c'est bien le moins que nous améliorions un peu les armes destinées à tuer les baleines.

Jusqu'ici, la méthode usitée pour attaquer les gros cétacés est des plus primitives et des plus dangereuses. Une pirogue vient se placer à quelques mètres de l'animal, et lui lance un harpon qui pénètre dans les chairs; mais ce n'est là qu'une opération préliminaire, une manière d'accoster l'ennemi; on tient le cétacé au bout d'une ligne, il faut alors lui faire à la lance dix, vingt blessures avant de le vaincre. On conçoit les difficultés et les périls d'une pareille manœuvre. L'animal plonge quelquefois à une grande profondeur, entraînant la corde qui le retient prisonnier, ou bien il fuit rapidement, emportant la pirogue qui passe comme une flèche à travers les lames. Le cachalot, plus brave que la baleine, se retourne parfois contre les assaillans et saisit l'embarcation dans ses mâchoires gigantesques. Les Américains ont, depuis plusieurs années, introduit dans la pêche des cétacés un procédé nouveau; ils ont remplacé la lance par un projectile explosif qu'ils envoient à l'aide d'un fusil. Toutefois les blessures qu'ils font ainsi sont encore trop faibles pour tuer rapidement l'animal, et la proie s'échappe, si elle n'est pas tenue par une ligne; le procédé américain ne dispense donc pas de la première attaque par le harpon. M. Thiercelin s'est attaché à rendre pratique une idée déjà ancienne. Il empoisonne la baleine. Il lui lance à l'aide d'une arme à feu un projectile contenant une substance toxique. L'animal étant tué promptement, l'amarage est désormais inutile et l'attaque peut se pratiquer de loin. C'est ce qu'a pu constater le bâtiment le *Gustave* dans une campagne qu'il a faite avec les engins nouveaux, et dont M. Thiercelin a rendu compte dans le *Journal d'un Baleinier*. A ces récits de pêche, M. Meunier mêle de jolis détails sur les mœurs des cétacés. A côté des tableaux de combat se trouvent des esquisses de vie domestique, celle-ci par exemple. « C'est dans les baies que les baleines mettent bas. Avant qu'elles n'y entrent, les mâles viennent y faire une tournée; ils passent une sorte d'inspection, vont, viennent, puis disparaissent. Quelques jours après, les femelles arrivent, cherchent un haut fond de sable, un bon nid. Le petit, à peine né, nage autour de sa mère. Celle-ci, pour lui donner le sein, se place sur le côté, de manière que le mamelon affleure l'eau. »

La question qui tient la plus grande place dans les préoccupations et dans le livre de M. Meunier, c'est la génération spontanée. Nous en dirons quelques mots pour terminer cet examen des deux annuaires scientifiques

sur lesquels nous voulions appeler l'attention de nos lecteurs. Ici nous retrouvons M. Meunier dans toute l'ardeur de son tempérament militant. Il défend avec une extrême vivacité la cause de l'hétérogénie, et il a ouvert un combat à outrance contre M. Pasteur. Il ne se borne point du reste à une discussion théorique; il poursuit lui-même des expériences pour battre en brèche les travaux du grand chef des panspermistes. On ne peut que l'en louer. C'est avec un juste orgueil qu'il présente à l'Académie le résultat de ses recherches, poursuivies à l'aide des minces ressources d'un homme étranger aux laboratoires officiels, à l'aide des moyens insuffisants dont dispose « un physicien en chambre. » Il faut regretter toutefois le ton acrimonieux qu'il apporte dans cette controverse. Un mémoire qu'il a lu le 22 janvier de l'année dernière au sein de l'Académie y a soulevé une véritable tempête, et ce n'est qu'au milieu d'un orage toujours croissant que le lecteur a pu parvenir au bout de son manuscrit. Si l'assemblée ne lui a pas retiré la parole, c'est qu'il pouvait arguer du droit de défense, et que M. Pasteur, lui aussi, avait employé précédemment à l'égard de son adversaire un langage peu mesuré. Il est temps que de part et d'autre on renonce à d'amères récriminations. Aussi bien les résultats qu'on présente au public soit dans le camp des panspermistes, soit dans le camp opposé, n'offrent rien de bien concluant, et il semble que la modestie convienne également aux deux partis. Les hétérogénistes enferment dans des ballons des liquides putrescibles; ils prennent de minutieuses précautions pour les préserver de ces germes « ultra-microscopiques » qui sont répandus dans l'atmosphère; au bout de quelque temps, des êtres organisés apparaissent dans les ballons. — Soit, répondent M. Pasteur et ses partisans, cela prouve seulement que vous avez pris contre l'entrée des germes des précautions insuffisantes. — Voyons donc, demandent les hétérogénistes, les précautions qu'il faut prendre. — Là-dessus M. Pasteur exhibe à son tour des récipients préservés de tous germes par les moyens de son choix, et il montre que les liquides en sont stériles. — Ils le seraient à moins, ripostent ses adversaires; par vos procédés, par le feu, l'eau et l'huile bouillante, l'air calciné, la séquestration, le vide de la machine pneumatique, vous avez détruit soigneusement toutes les conditions dans lesquelles la vie a l'habitude de se manifester. — La controverse se traîne depuis longtemps entre ces arguments; elle n'a guère avancé depuis Needham et Spallanzani.

Les derniers incidens académiques relatifs à la génération spontanée ont été soulevés par le docteur Donné, recteur de l'académie de Montpellier. En 1863 et 1864, M. Donné, ennemi déclaré de l'hétérogénie, avait présenté à l'Académie des recherches sur l'altération spontanée des œufs. Il avait expérimenté d'abord sur des œufs frais, non fécondés, pendant la saison chaude. La coquille des uns était entière; les autres avaient été percés au sommet d'une ouverture assez grande pour donner passage au petit doigt. Au bout de huit jours environ, des moisissures s'étaient dé-

veloppées dans ceux-ci sur la membrane qui recouvre le blanc. Les œufs entiers au contraire, après des semaines et des mois, n'offraient absolument rien de vivant. C'était donc que la coquille entière, en empêchant l'introduction des germes, s'opposait à toute manifestation de la vie. Dans une autre série d'essais, M. Donné avait examiné des œufs fécondés, couvés pendant un temps plus ou moins long, puis abandonnés à la décomposition. Il avait trouvé des résultats qui confirmaient ceux de ses premières recherches. Les œufs avec un embryon de huit jours, de quinze jours, de trois semaines, se décomposaient sans donner naissance à aucun être organisé tant que la coquille n'avait pas été ouverte. Ainsi rien de vivant tant que la substance intérieure n'avait pas été mise en communication avec le réservoir atmosphérique où pullulent les germes. M. Pasteur avait accueilli avec faveur les mémoires de M. Donné, tout à fait conformes à ses propres idées; mais voici que M. Donné a eu des scrupules au sujet de ses premiers résultats, et qu'il envoie à l'Académie (au mois d'août de l'année dernière) des conclusions tout à fait contraires à celles qu'il avait d'abord formulées. Il passe brusquement dans le camp de l'hétérogénie. Cette fois ce n'est plus M. Pasteur, c'est M. Robin qui présente le mémoire. L'auteur indique comment des doutes lui sont venus sur la validité de ses conclusions antérieures. Dans des œufs dont la coquille est intacte, il n'y a qu'une petite quantité d'air; cet air ne circule pas, il s'altère; l'oxygène entre dans des combinaisons nouvelles quand l'œuf se putréfie, et le milieu devient par conséquent impropre à la vie. Une pareille expérience ne fournit aucune conclusion légitime contre la génération spontanée. M. Donné cherchera donc à renouveler l'air dans ses œufs tout en les préservant des germes atmosphériques. M. Pasteur lui a enseigné qu'en tamisant l'air à travers des tampons de coton cardé on peut le dépouiller de tous les corps qu'il tient en suspension. M. Donné lave des œufs avec soin, les essuie et les enveloppe aussitôt d'une épaisse couche de coton cardé sortant d'une étuve à 150 degrés. Cette garniture étant bien placée autour de l'œuf, un stylet fin, préalablement rougi au feu afin de détruire les germes qui pourraient y adhérer, est introduit obliquement sous le coton, et le sommet de l'œuf est percé d'un trou. L'air peut ainsi se renouveler dans la coquille. Au bout d'un mois, plus tôt même, les œufs renferment des moisissures. On juge si M. Meunier triomphe en énonçant ce résultat. Il a tort pourtant, car la panspermie n'a pas grand effort à faire pour opposer son éternel argument aux nouveaux travaux de M. Donné. M. Pasteur ne manque pas de critiquer les dispositions expérimentales adoptées par son ancien auxiliaire. « Les causes d'erreurs, dit-il, sont multiples. Je n'en signalerai qu'une. Du coton sort d'une étuve à 150 degrés, et il est appliqué sur l'œuf; mais quand l'opérateur l'applique et le colle à la surface de l'œuf, toute la manipulation est faite à la température ordinaire et au libre contact de l'air. Les poussières en suspension dans cet air, celles de la surface de l'œuf, celles de la

surface des mains de l'opérateur, qui les éloigne? quelle précaution est prise pour supprimer la vitalité des germes qu'elles peuvent renfermer? »

Plus récemment, M. Donné a présenté de nouveau à l'Académie, par l'entremise de M. Robin, le résultat d'expériences un peu différentes dans la forme. Il prend encore des œufs et pratique un petit trou dans l'écaille pour laisser échapper une partie du contenu; il place dans un vase les œufs ainsi préparés, les cale avec des morceaux de marbre concassé et les noie dans un bain d'eau bouillante. Un pareil bain doit détruire tous les germes. M. Pasteur a précédemment déclaré qu'une température de 75 degrés suffit à cet effet. Cependant au bout de quelque temps les œufs de M. Donné fourmillent de moisissures et d'animalcules. A ces nouveaux essais M. Pasteur oppose les mêmes objections qu'aux précédens : si des êtres vivans se produisent, c'est que des germes ont été introduits pendant la manipulation et que la température réalisée dans l'expérience n'a pas été suffisante pour les détruire.

En somme, ni les partisans ni les adversaires de la génération spontanée n'ont obtenu les résultats décisifs sur lesquels ils comptaient. Les panspermistes, cela n'est pas douteux, ont pour eux la majorité des savans et du public; mais leurs contradicteurs, compensant par leur ardeur l'infériorité du nombre, n'ont pas été délogés des positions qu'ils occupent. Il semble probable d'ailleurs qu'on abandonnera bientôt cette forme d'expérimentation à laquelle se rapportent les travaux dont nous parlions tout à l'heure. On est là sur un terrain épuisé, et il n'y a point d'espoir qu'on y trouve les solutions absolues qu'on paraît chercher de part et d'autre. Cette controverse ambitieuse et bruyante qui s'agite depuis plusieurs années a eu du moins pour résultat de nous fournir un grand nombre de données intéressantes sur les mœurs des animaux et des plantes microscopiques. On n'a pas tranché le nœud gordien; mais à côté de la question principale on a obtenu de véritables succès. On a mis en lumière certaines manifestations élémentaires de la vie qui éclairent d'un jour tout nouveau les sciences biologiques. Ces cristaux singuliers qui se doublent d'une cellule et qui présentent ainsi une sorte de soudure entre le monde inorganique et le monde organisé, — ces plantes cryptogames qui émettent pour se féconder de véritables petits animaux, de telle sorte qu'elles nous montrent à une époque de leur développement une fusion merveilleuse des deux règnes organiques, — ces recherches embryogéniques qui nous font entrevoir dans les phases successives de l'embryon les formes généalogiques des différentes espèces, tant d'autres recherches du même ordre, tant d'autres révélations piquantes dues à la micrographie peuvent fournir des matériaux de premier choix aux annuaires scientifiques de l'an prochain.

EDGAR SAVENEY.



---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

31 mai 1867.

Les rois s'amuseut, et c'est Paris, c'est notre exposition qui les attirent et leur offrent de bonne grâce l'occasion d'une récréation facile et innocente. Toutes les têtes couronnées viennent à nous : on dirait la contrepartie du souper des rois dans *Candide*. Ils peuvent tous répéter le refrain : « Et nous sommes venus passer le carnaval à Venise; » mais ce ne sont point des princes déchus, — on en trouverait assez de cette sorte pour faire un banquet aussi nombreux que celui des convives de *Candide* et de Martin : — ce sont des souverains florissans et triomphans. Puissent les distractions parisiennes égayer et humaniser ces potentats qui daignent devenir eux-mêmes des objets d'exhibition et nous apporter un spectacle insolite ! Il n'est point au pouvoir, nous le savons, de ces illustres touristes de nous communiquer les hautes inspirations morales. C'est hors de leur sphère que se passent en ce moment les grandes choses qui émeuvent et honorent l'humanité. Par exemple, à l'heure qu'il est, il y a de par le monde, chez la nation la plus vivace de notre temps, un chef de pouvoir exécutif qui est entré dans la vie comme ouvrier tailleur, et qui vient d'accomplir une des plus belles actions morales et politiques qui se puisse concevoir. Cet ancien tailleur, chef d'un grand peuple, vient d'obéir à une inspiration humaine qui efface la clémence de tous les Augustes, de ceux que M. Beulé connaît si bien et nous fait si spirituellement connaître. Le président de la république américaine, M. Johnson, vient de mettre un terme à la captivité préventive de M. Jefferson Davis. Voilà un homme qui avait été ce que l'on peut appeler, dans les idées du peuple américain, un grand rebelle. Il avait voulu détruire la république en la partageant. Il avait été le promoteur, l'organisateur, le chef opiniâtre d'une des plus violentes révoltes civiles qu'on ait jamais vues. Il était tombé aux mains de ses vainqueurs dans une de ces crises qui portent au plus haut degré

d'exaspération les passions populaires, au lendemain du jour où l'honnête Lincoln, son rival dans la lutte, était traîtreusement assassiné. Eh bien! quels que soient les défauts d'esprit et de caractère qu'ait montrés en d'autres circonstances le tailleur-président, ce chef d'état a eu le glorieux mérite d'amener peu à peu le peuple américain à vaincre sa colère. La cause de la république ne sera point tachée par une vengeance sanguinaire. Jefferson Davis ne sera point immolé aux haines de parti qui pouvaient contre lui se couvrir si aisément des apparences de l'impitoyable loi du salut public. L'énergie des convictions, le désintéressement, la capacité et l'infortune sont respectés dans Jefferson Davis; on respecte en lui aussi les sympathies persistantes des populations du sud, qu'il a conduites à une si triste catastrophe. L'ancien président des états confédérés a cessé d'être un prisonnier de guerre et d'état. Il a été remis à la justice ordinaire de la Virginie, et le premier acte de la juridiction naturelle a été de le faire jouir de cette immunité de l'*habeas corpus* qui est le noble privilège des races saxonnes. Il a été mis en liberté jusqu'à l'époque de son procès, ajourné à trois mois, sous une caution de cent mille dollars souscrite avec empressement par vingt citoyens de toutes les opinions. Pour être juste envers la république américaine, il faut tenir compte du beau rôle qu'a joué dans cette circonstance le propriétaire et le rédacteur en chef de l'un des principaux journaux des États-Unis, M. Horace Greeley. Avec quel frivole dédain la grande presse américaine n'est-elle point traitée dans les cercles conservateurs de l'Europe! Il n'y a point cependant dans notre hémisphère de journaux qui possèdent l'influence de la *Tribune* de New-York; il n'en est guère malheureusement qui paraissent capables d'exercer cette influence avec la générosité intelligente que vient de montrer le puissant journaliste américain. Le président Johnson eût été sans force pour rendre le droit légal à M. Jefferson Davis, s'il n'y eût été exhorté et aidé par des organes reconnus de l'opinion républicaine et radicale. Parmi les guides de cette opinion, il n'en est point qui ait donné plus de gages à son parti que l'éditeur de la *Tribune*. M. Greeley a été l'un des abolitionistes les plus ardents, les plus persévérans; personne n'a défendu l'union et combattu la sécession avec plus d'énergie. Il était l'antagoniste le plus convaincu et le plus véhément de la cause et des intérêts qui se personnifiaient dans Jefferson Davis, l'archi-rebelle. Or, une fois la victoire assurée, M. Greeley a porté toute la chaleur et la vigueur de sa propagande incessante du côté de l'indulgence et de la conciliation non envers les intérêts et les idées des vaincus, mais envers leurs personnes. Il demandait depuis longtemps la fin de la captivité arbitraire de Jefferson Davis. Ses excitations infatigables sont venues à bout des résistances de l'opinion publique, et ont efficacement secondé les bonnes intentions du pouvoir exécutif. Enfin le jour où le premier chef de la révolte a été rendu à la justice ordinaire de son pays, M. Horace Greeley était à la barre de la cour de Richmond: lorsque

le juge eut fixé à 500,000 francs la caution de M. Davis, M. Greeley se leva le premier parmi les garans de cette somme considérable, et alla signer son engagement au bureau du greffier. En retournant à sa place, il passa devant Davis. Ces deux magnanimes ennemis politiques ne s'étaient jamais vus, jamais entretenus de leur vie. On remarqua leur serrement de main et leur causerie, qui dura quelques minutes. On dit que les États-Unis sont la patrie du *humbug*. Rien n'est plus éloigné de la charlatanerie, rien n'est plus simple et plus digne que les idées exprimées par la *New-York Tribune*, le propre journal de M. Greeley, à propos de la mise en liberté de M. Davis. « Ainsi, dit-elle, a été résolue une des questions les plus vexatoires qu'avaient entretenues les fautes du gouvernement depuis la fin de la guerre: nous nous sommes enfin délivrés de la honte de garder prisonnier un homme accusé de grands crimes pour lesquels nous n'avions ni le courage ni la force de le faire juger. Ce qui vient d'être exécuté aurait pu l'être il y a un an. Il est des difficultés qu'on ne peut vaincre qu'en marchant sur elles. Le gouvernement n'est point excusable d'avoir si longtemps continué la détention de Jefferson Davis. Il est libre maintenant d'aller où il lui plaira: non-seulement dans le sud, mais dans le nord sa délivrance sera saluée comme une victoire du sens commun. » A ce grand acte d'humanité politique, il faut joindre le mouvement spontané qui a produit en Angleterre la commutation de la peine capitale prononcée contre le fenian Burke. L'idée de voir relever le gibet politique a fait frémir d'horreur le peuple anglais. Une nombreuse députation de membres du parlement, ayant pour organe M. Mill, cet interprète infatigable des causes humaines, n'a eu qu'un mot à dire au premier ministre, lord Derby, pour obtenir qu'une existence compromise par un sentiment erroné du patriotisme fût épargnée. Voilà de beaux exemples venus de deux pays libres, et il serait à souhaiter que les sultans européens nous en pussent apporter d'analogues dans leur excursion à l'exposition. Dieu nous garde de marchander à ces voyageurs illustres les courtoisies de l'hospitalité française! Nous faisons des vœux pour que les fêtes qui les attendent ne soient point troublées par le deuil de la catastrophe qu'un bruit sinistre et opiniâtre attribue à la destinée de l'empereur infortuné du Mexique; mais serait-ce dépasser les bornes des convenances que de souhaiter que la sérénité des âmes fût d'accord avec l'éclat des fêtes qui se préparent, et qu'une émulation de générosité pénétrât les cœurs des souverains? Les devoirs de générosité ne sont défaut à aucun d'eux. La Pologne en fournit assez à l'empereur de Russie; le roi de Prusse dans le feu de ses conquêtes a de quoi se montrer libéral du côté du Danemark et de cette courageuse reine de Hanovre qui se cramponne au sol de son royaume, qui n'en veut point être exilée, et qui dévore la douleur de voir arrêter dans son palais ses serviteurs les plus dévoués. Et nous-mêmes, hier encore, montrions-nous toute la générosité confiante dont nous sommes capables dans l'ostracisme qui continue à

frapper l'œuvre historique d'un soldat et d'un lettré français, éconduite non pour des motifs de droit commun, mais par mesure de haute police; toutes les juridictions l'ont avoué, et le conseil d'état le répétait dans son arrêt? Au moment où les peuples et les chefs de gouvernement se rapprochent dans la solennité pacifique célébrée par la France, une haute place dans cette concurrence universelle devrait bien être réservée aux sentimens, aux actes, aux manifestations du libéralisme.

Si les étrangers s'intéressent au jeu de nos institutions politiques, il faut convenir que nous avons à leur présenter cette année peu de sujets d'imitation et peu de motifs d'envie. Les inconvéniens de notre système de travail parlementaire éclatent dans cette session avec une évidence qui démontre la nécessité d'un changement prochain de méthode. Quatre mois se sont écoulés, et aucun des grands projets de loi qui devaient donner tant d'occupation à l'activité des chambres n'a été encore abordé par la discussion publique. Tout est demeuré enfoui jusqu'à présent dans les études secrètes des commissions; nous sommes en vérité bien arriérés dans l'art d'expédier les affaires. Ce n'est point à la nonchalance des hommes publics, c'est aux vices d'un système qu'il faut attribuer les incroyables lenteurs et l'apparente oisiveté de nos assemblées. Ce qui fait défaut, c'est la responsabilité et l'initiative. Qui pourra nous dire sur qui repose la responsabilité de la conduite des travaux de la chambre? Quand on se tient au courant des travaux du parlement anglais, on remarque que des explications sont fréquemment échangées entre le ministre *leader* de la chambre des communes et les principaux membres de l'opposition, touchant les époques à fixer pour la discussion des bills et des mesures importantes présentées par le gouvernement. On se concerte pour arrêter l'ordre des lois à débattre; on fixe des jours, on s'entend même souvent sur le temps qui sera donné à la délibération. Entre le cabinet et l'opposition, il y a émulation pour bien faire et pour faire vite. En ce moment à Londres, le vote du budget, dépenses et recettes, est déjà fort avancé. De longues et décisives discussions ont eu lieu sur les principales dispositions du bill de réforme, mesure vaste et compliquée qui est, à proprement parler, un remaniement de la constitution anglaise. Cependant M. Disraeli ne craint point de demander un surcroît d'activité et d'assiduité à la chambre des communes. Elle vient de décider que deux jours par semaine les séances seraient doubles. La première durerait de deux heures de l'après-midi à sept, la seconde commencerait à neuf heures du soir, et M. Disraeli a déclaré avec son enjouement ordinaire qu'il espérait bien que la chambre ne refuserait point de pousser la séance du soir jusqu'à deux heures après minuit. Voilà un pays où, grâce à la responsabilité ministérielle combinée avec l'initiative parlementaire, on sait rendre les discussions actives et fécondes. A aucune époque en France, on n'a étudié d'assez près le côté des nécessités et des moyens pratiques propres au gouvernement représentatif. Des erreurs d'im-

prévoyance furent commises dans l'organisation du gouvernement parlementaire sous les régimes de la restauration et de 1830. Tel fut par exemple et surtout le système des commissions qui consomme beaucoup de travail inutile, crée des influences personnelles surabondantes, échappe au contrôle de la publicité, et ralentit l'expédition des affaires. A cette cause de complication et de lenteur s'ajoute maintenant l'absence de la responsabilité ministérielle et de l'initiative parlementaire. Il n'y a point de *leader* dans notre corps législatif : les ministres, exclusivement représentants du pouvoir exécutif, sont en dehors et au-dessus de la chambre, et ne lui sont point liés, comme en Angleterre, par le sentiment de la confraternité de la fonction législative. D'une autre part, la chambre n'a point la direction de ses procédés de travail ; ses procédures sont fixées par un règlement qu'elle n'a point voté, qu'elle ne peut modifier elle-même, qui émane exclusivement du pouvoir exécutif. Les difficultés pratiques créées par cet état de choses se compliquent encore de l'intervention incessante du conseil d'état dans l'œuvre législative. C'est surtout cette année, où il y avait à voter au point de vue politique et militaire des lois d'une haute portée, que l'on fait une expérience complète des obstacles qui s'opposent chez nous au développement logique et rapide de l'action parlementaire. Le travail des commissions, qui est une superfluité, est trop lent ; la série des discussions n'est point établie dans l'ordre des intérêts politiques sur lesquels elles sont engagées ; les séances sont trop rares et trop courtes, même pour les lois qui, malgré leur importance, ne touchent point cependant aux intérêts de premier ordre, comme on l'a vu pour celles de l'institution municipale et des sociétés de commerce ; des incidens qui mettent en branle une procédure encombrante font traîner la délibération en longueur ou la brusquent par des votes impatients. On pourra dire de la session présente qu'elle a mis en lumière, par une expérience toute pratique, d'une part les inconvénients du système en vigueur, de l'autre la nécessité de revenir à la logique véritable des institutions représentatives, si l'on veut assurer la prompte et bonne expédition des affaires.

Il faudra bien pourtant, dans l'intervalle qui nous sépare de la fin de la session, que les chambres délibèrent avec une attention et une application dignes du patriotisme et de l'esprit français sur ces grands intérêts de la réorganisation de l'armée, d'une législation de droit commun pour la presse, du droit de réunion, d'où dépend la liberté électorale, et du budget. Quelques progrès ont été accomplis dans la conception du projet de loi sur l'armée. On s'est décidé enfin à renoncer à la loi de dotation, si unanimement condamnée par toutes les autorités compétentes pour les effets qu'elle avait déjà produits, et qui mettait en danger l'unité d'esprit moral et de valeur physique des troupes françaises. Nous espérons que par la discussion on réussira enfin à fixer les conditions raisonnables auxquelles on peut assurer à notre armée un recrutement proportionné aux besoins



créés par la situation politique et militaire de l'Europe, sans nuire au développement de la population. On eût mieux réussi à concilier ces deux intérêts, si les populations françaises étaient douées d'une plus vive spontanéité, si l'esprit d'association fût entré assez profondément dans leurs mœurs publiques pour les exciter à se former en corps de volontaires, si l'on eût pu organiser, comme en Angleterre, une sorte d'armée auxiliaire libre à côté de l'armée active, et multiplier dans nos provinces des corps semblables à celui dont les francs-tireurs des Vosges viennent de montrer à Paris le vaillant et pittoresque échantillon. Quoi qu'il en soit, les lois sur la presse et le droit de réunion devront être la contre-partie morale et politique des sacrifices demandés à la nation par la loi militaire. On laisserait place à d'énergiques et puissantes revendications, si l'on négligeait de proportionner tout de suite la compensation des libertés aux efforts militaires qui seront imposés à la France. Quant au budget, malgré les dépenses de préparation qui ont été nécessaires cette année pour l'armement et l'approvisionnement de l'armée, les ressources, il faut l'espérer, seront suffisantes pour couvrir les besoins sans qu'il y ait lieu de faire appel au crédit. L'abolition de la dotation de l'armée va en effet laisser à la disposition de l'état un capital considérable, représenté par des espèces et en plus grande partie par des titres de rentes. Il doit y avoir là des ressources qui nous paraissent devoir éloigner la nécessité d'un emprunt.

La question financière va prendre en Italie une importance toute politique. A notre avis, la lecture de l'exposé des plans de M. Ferrara n'a point justifié les impressions favorables transmises par les premiers résumés télégraphiques. Les vues de M. Ferrara ne nous semblent pas moins éloignées du but pratique que celles de son prédécesseur. La faute commune de ces deux ministres est de lier et de confondre une question politique de l'ordre le plus grave avec les chances d'un précaire expédient financier. Le problème financier en Italie consiste à réaliser 600 millions d'ici à la fin de 1868, pour combler un déficit de somme à peu près égale, et, grâce à des réductions de dépenses, à des créations d'impôts et à l'accroissement du produit des taxes existantes, de préparer pour l'exercice 1869 un équilibre approximatif. Le déficit ayant été calculé au chiffre où il devra s'élever à la fin de 1868, le souci du moment est de trouver d'ici là les 600 millions nécessaires. Le penchant prononcé des financiers politiques italiens est de chercher dans l'appropriation à l'état et dans l'aliénation d'une portion des biens-fonds ecclésiastiques les 600 millions qui leur sont immédiatement indispensables. Sur ces 600 millions, on ne demanderait que 430 millions à l'aliénation des propriétés foncières du clergé, car l'état se trouve en possession d'un capital de 170 millions appartenant au clergé et constitué en rentes italiennes. C'est donc une réalisation prochaine de biens ecclésiastiques pour une somme de 430 millions que recherchent les financiers de Florence. — Ils savent qu'ils ne pourraient espérer d'en pouvoir

vendre en un court espace de temps une quantité aussi considérable. MM. Scialoja et Ferrara ont eu tous les deux la pensée d'obtenir de sociétés financières l'escompte de la valeur de ces biens ecclésiastiques, dont la liquidation doit être lente à réaliser. Ces deux ministres ont fait, croyons-nous, fausse route. Ils cherchent à associer les capitaux européens à une opération qui ne pourrait présenter des chances favorables au crédit italien que si elle avait été préalablement accomplie d'une façon précise et définitive dans le domaine politique et religieux. Certes nous ne sommes point partisans de l'accaparement des terres par le clergé et les communautés religieuses. L'abolition de la mainmorte est un principe de politique et d'économie sociale qui n'est plus contesté. Un gouvernement italien éclairé, sans frapper le clergé et les communautés d'une confiscation, doit s'efforcer de transformer le plus tôt possible la nature de la propriété ecclésiastique; mais un changement portant sur des intérêts si considérables est une œuvre vaste, compliquée, et nécessairement fort lente, à moins que l'on n'agisse par les moyens révolutionnaires. A vrai dire, les biens d'église que le gouvernement italien offre à des sociétés financières pour les faire entrer dans la circulation des capitaux ne sont point des propriétés dont la valeur normale soit faite encore. Il faudra l'assentiment ou la résignation du clergé à cette transformation pour que ces biens acquièrent leur valeur réelle; l'assentiment du clergé, il est chimérique de l'espérer; sous quelle forme serait-il donné? qui aurait qualité pour sanctionner des résolutions au nom de ces immenses intérêts collectifs? La cour de Rome elle-même se croirait-elle en droit d'ordonner à un clergé national de se prêter à une pareille aventure, et le gouvernement italien est-il fondé à compter sur les faveurs de la cour de Rome? La résignation du clergé, il faut du temps, beaucoup de temps pour l'obtenir; elle n'arrive qu'après de longues années, après que le personnel de ces nombreuses corporations a été renouvelé. D'ailleurs dans certaines contrées de l'Italie, en Sicile par exemple, les couvens propriétaires étaient devenus une sorte d'institution sociale et économique, barbare assurément, et qu'il ne fallait point laisser se perpétuer sous un régime civilisateur; mais l'existence même des populations pauvres se lie encore à ce vieil état de choses, et on ne peut l'en détacher, comme on l'a vu par l'insurrection de Palerme, sans luttés et sans souffrances. En somme donc, tandis que les besoins du trésor italien sont pressans, il nous semble que le crédit des propriétés ecclésiastiques qu'il veut réaliser est loin d'être mûri encore. Il ne paraît point que les titres qui seront offerts au public pour effectuer l'escompte de ces propriétés puissent avoir un crédit supérieur à celui des fonds italiens. La meilleure politique, suivant nous, serait pour l'Italie de ne point essayer en tâtonnant de se créer un crédit indirect, et d'employer au contraire le crédit direct qu'elle possède sur tous les marchés européens. Elle y trouverait sans doute le placement

facile d'un emprunt qui n'embrouillerait et ne surchargerait point la difficulté financière de difficultés politiques et religieuses. Que si le gouvernement italien dans la suite parvenait à terminer à l'amiable la question de la propriété ecclésiastique, les ressources qu'il retirerait de cette solution ne manqueraient pas d'influer favorablement sur le cours de ses rentes; il y pourrait trouver le moyen d'aviser à un amortissement de sa dette. On ne comprend pas qu'à cette politique financière simple et droite les ministres italiens préfèrent des expédients qui exposent le crédit de leur pays à des épreuves nouvelles.

La bonne fortune de M. Disraeli et le succès de son bill de réforme vont s'affermissant chaque jour. — Le chancelier de l'échiquier exerce sur la chambre des communes une influence conciliante et souriante. Sur la question financière, les chefs des deux partis qui divisent la chambre, M. Disraeli et M. Gladstone, ont échangé les plus sympathiques témoignages. Le chancelier de l'échiquier a employé l'excédant des revenus de l'année à opérer un petit amortissement de la dette, suivant en cela, comme une tradition, la tendance favorite de son illustre prédécesseur. M. Gladstone a défendu la proposition de son heureux rival avec une bonne grâce qui de la part de M. Disraeli a été payée de retour. Ce sont les progrès du bill de réforme qui ont amené les incidens les plus inattendus et les plus heureux. Nous avons essayé d'expliquer, il y a quinze jours, la difficulté du *compound-householder*, du locataire dont les taxes sont payées en compromis par le propriétaire, difficulté qui donnait tant de tablature aux partisans et aux adversaires du projet ministériel. Ce projet excluait du droit électoral ou y admettait le locataire, selon que les taxes de celui-ci continueraient à être payées par le propriétaire, ou qu'il obtiendrait de les acquitter lui-même. Cette inégalité que des rubriques légales pouvaient entretenir parmi la masse des *householders* offusquait tout le monde. Un membre de la chambre qui n'avait point encore joué de rôle politique important, M. Hodgkinson, proposa d'échapper à la difficulté en autorisant par une disposition de la loi de réforme les *compound-householders* à faire eux-mêmes le paiement de leurs taxes malgré les lois qui les avaient régis jusque-là, malgré les *tenement acts*. Les avantages de cette abrogation implicite des *tenement acts*, qui avait paru d'abord chose fort difficile, séduisirent bientôt tout le monde. Le procédé était simple et naturel; M. Gladstone, quoiqu'il eût peu de temps avant défendu les *tenement acts*, se rallia bientôt à l'amendement de M. Hodgkinson. M. Disraeli laissa parler dans le même sens plusieurs autres membres, puis il se leva, et de l'air le plus placide fit un coup de théâtre imprévu. Il adoptait, lui aussi, l'amendement, et il déclara que dès l'origine le cabinet avait eu l'intention d'effacer toute distinction de classe entre les *householders*. Si le cabinet n'était point allé d'abord jusque-là, c'était pour ménager les susceptibilités possibles de la chambre; mais, puisque la logique des choses avait changé toute seule les

dispositions contraires des honorables membres, le ministère voyait avec joie le triomphe complet de sa première idée. La loi serait donc modifiée dans le sens de l'amendement de M. Hodgkinson. A partir de ce moment, il n'y a plus eu de doute sur le sort du bill. On a senti que la réforme électorale et parlementaire était faite. Il est visible que des deux côtés de la chambre on se rallie sans arrière-pensée au plan que le ministère a eu l'art de laisser se développer par la discussion, si bien que la chambre finit par y voir son œuvre propre et non celle d'un intérêt exclusif ou d'un parti. La nouvelle loi au fond, si elle demeure conforme à des traditions conservatrices, fortifie singulièrement l'élément populaire dans les élections : elle ajoutera un million de votes au corps électoral. L'addition d'un tel appoint ferme pour longtemps la bouche aux agitateurs. Quant aux adversaires de l'extension du suffrage, ils sont dérouterés. Le plus éloquent et le plus intelligent des anti-réformistes, M. Lowe, a voulu couvrir d'une dernière harangue la défaite décisive de ses idées. Il n'a jamais parlé, lui qui est un orateur froid, ironique et raffiné, un langage plus distingué et plus ému ; mais ses paroles mêmes exprimaient le sentiment qu'il a de son isolement : il semblait tout surpris de se trouver seul et de ne plus être soutenu par les applaudissemens de l'opposition de l'année dernière et de ces *adulantes* dont il avait été le chef et l'orateur. C'est un vieux tory, M. Henley, qui s'est chargé de répondre au contempteur et au dénonciateur des progrès de la démocratie vers le pouvoir. M. Henley est aimé de la chambre des communes à cause de l'accent de verdure qu'il sait donner à ses idées originales et sensées. Le vieux tory a eu raison en quelques mots de bon sens de la rhétorique un peu subtile et sophistiquée de M. Lowe.

Les pourparlers que le premier ministre de Prusse vient d'ouvrir avec la cour de Copenhague au sujet de la restitution du Nord-Slesvig au Danemark auront-ils une issue heureuse pour le brave et petit royaume scandinave ? Nous le souhaitons sans oser l'espérer. Il paraît peu probable que M. de Bismark aille dans ses concessions jusqu'à rendre Duppel et Alsen. Le comte de Bismark est, dit-on, l'un des grands personnages qu'attire à Paris le mirage de l'exposition. Cette exposition où dans peu de jours le roi de Prusse viendra se promener et montrer aux Parisiens cette simplicité de manières et cette bonhomie que connaissent les habitués des villes d'eaux d'Allemagne, cette exposition devrait faire un miracle et inspirer à M. de Bismark et à son auguste maître des idées modérées à l'égard du Danemark. Le ministre prussien nous paierait une courtoise bienvenue et trouverait ici un accueil plus riant, s'il arrivait chez nous après s'être montré juste envers les Danois. Si M. de Bismark n'est guère populaire, il doit l'imputer à la maladresse de ses prétentions exagérées et de ses procédés rébarbatifs. Nous avons été médiocrement récompensés des avantages directs ou indirects que nous avons procurés à la Prusse et à son ministre. Ne voilà-t-il pas que dans cette Roumanie, où nous avons laissé galamment pénétrer

l'influence prussienne à la suite du jeune prince Charles, les tendances les plus rétrogrades ont failli récemment prévaloir en matière religieuse. Les pauvres juifs de Moldavie ont été soumis à une persécution qui a été heureusement arrêtée par les hautes interventions européennes. Étrange méprise de populations chrétiennes orientales sans cesse occupées à nous dénoncer les excès du fanatisme musulman, et qui ne craignent point de se livrer parfois elles-mêmes à une intolérance odieuse ! Pour revenir à M. de Bismark, on peut déjà reconnaître à plusieurs symptômes qu'une réaction se prépare contre ses excès de domination conquérante. Le parti de la croix, sur lequel M. de Bismark s'est appuyé pendant toute sa carrière et qu'il a entraîné à sa suite par le prestige de ses succès, comptait des amis nombreux dans les petits états du nord de l'Europe que des affinités de doctrines politiques et religieuses attiraient vers le mouvement prussien. M. de Bismark et le parti de la croix perdent en ce moment ces amitiés extérieures qui n'étaient point à dédaigner. En Hollande par exemple, M. Groen van Prinsterer était de ces conservateurs sérieux et de ces chrétiens sévères qu'une sympathie naturelle attirait vers Berlin et le parti qui avait à sa tête les Stahl, les Gerlach. M. de Prinsterer, qui a déjà dénoncé certaines aspirations prussiennes sur la Hollande, continue avec une énergie marquée ses admonestations à ses amis de Berlin. *L'Empire prussien et l'Apocalypse*, tel est l'écrit que, sous un titre un peu bizarre, il envoie à la même adresse. Il y réunit des protestations curieuses de personnages religieux d'Allemagne contre le matérialisme des convoitises prussiennes. Dans ces régions où l'on unit les convictions conservatrices à un mysticisme évangélique, on accuse la Prusse de désertion, pour des satisfactions de force, sa haute vocation religieuse. Un de ces pieux écrivains s'écrie : « Que Dieu dans sa bonté daigne nous préserver de l'unitarisme impérial ! » En 1853, le chef de l'école, M. Stahl, disait : « La Prusse a rempli une mission européenne en évitant, au milieu de l'entraînement général, l'impérialisme, ce dangereux écueil. » Les amis berlinois de M. de Prinsterer blâment la Prusse de s'abandonner à ce matérialisme impérial. M. Thiersch, par un bizarre accouplement d'idées, « indique dans l'impérialisme moderne des analogies frappantes avec les tendances anti-chrétiennes signalées dans l'Apocalypse et réalisées dans la révolution. » Ce style, qui sent une sorte de fanatisme, ne doit plus toucher M. de Bismark, qui a rompu avec les mystiques de l'école évangélique et autoritaire. Le ministre prussien vient de trahir avec une grande franchise son dédain pour les opinions conservatrices et son goût nouveau pour les idées démocratiques en écrivant une lettre de remerciemens et une profession de foi presque jacobine aux deux démagogues anglais, aux deux héros des *meetings* de Hyde-Park, MM. Beales et Bradlaugh, les présidens de la ligue de la réforme anglaise, qui avaient félicité le ministre prussien d'avoir appliqué le suffrage universel à l'élection des députés du parlement du nord. Les



idées apocalyptiques des amis de M. de Prinsterer et leurs dénonciations de l'impérialisme prussien sont assurément fort bizarres; on les remarque cependant quand on n'a point oublié le mélange d'idées religieuses et d'idées politiques où le parti de la croix a formé ses doctrines.

Notre temps a connu les émotions graves et violentes. Celles que fait revivre en nous le dernier volume des *Mémoires* de M. Guizot conservent encore leur poignante énergie. Ce volume est à coup sûr le plus intéressant et le plus dramatique de l'œuvre du ministre de la monarchie de juillet. Il est composé avec une sûreté d'esprit, écrit avec une adresse et une vigueur qui prouvent que l'âge a respecté et conservé dans M. Guizot toutes les mâles qualités de sa nature. Quelles situations, quels événements parcourt et retrace le militant écrivain! Dans le premier chapitre, sorte d'introduction, M. Guizot pose les principes théoriques du gouvernement parlementaire, ceux du moins sur lesquels il appuya sa politique intérieure durant les huit années de son ministère; puis il entreprend le récit des épisodes les plus importants de l'histoire de sa politique extérieure. Ce sont d'abord les mariages espagnols. Commencée en 1842, la négociation du renouvellement d'alliance de famille entre les maisons régnantes de France et d'Espagne se poursuit jusqu'en 1847. Que de péripéties dans cette lente préparation terminée par un dénouement brusque! On la commence en s'efforçant d'établir une entente franche avec l'Angleterre; c'était alors l'Angleterre honnête, scrupuleuse et pacifique de lord Aberdeen et de sir Robert Peel, le temps où la jeune reine Victoria et le vieux roi des Français s'unissaient d'une amitié rare entre des chefs d'empire et en rendaient un témoignage public par d'affectueuses courtoisies. Les réformes économiques de sir Robert Peel amènent la dislocation du parti tory et la chute du cabinet anglais. A lord Aberdeen succède lord Palmerston, et tout à coup la partie se brouille entre la France et l'Angleterre. Lord Palmerston, sémillant et fringant, n'était point parvenu encore à cet équilibre de facultés qui a donné une physionomie sereine et souriante aux dernières années de sa vie. Il avait goût encore à la chicane, la lutte l'attirait et l'excitait, il ne voyait de succès attrayans que dans les bons tours qu'il pouvait jouer à la politique française. Devant un tel lutteur, M. Guizot cesse tout badinage autour des mariages d'Espagne, lâche la bride à ce diplomate nerveux et hardi, M. Bresson, qui représentait la France à Madrid. On prévient un mariage Cobourg par l'union simultanée des deux infantes. Alors éclate le dépit implacable de lord Palmerston, qui eut des conséquences si peu proportionnées aux intérêts qui étaient en jeu. En 1846, le pape Pie IX arrive au trône pontifical; quelles espérances donnèrent ses débuts, quelles inquiétudes et quelles impuissances suivirent ses premières, ses trop insuffisantes et indécises réformes! La France avait encore là un représentant d'un rare mérite, un sagace observateur des choses et des hommes de l'Italie qui lui étaient si connus, un

politique clairvoyant, froid, hautain dans l'esprit, mais dans le cœur plein de la passion du patriotisme italien, et capable des résolutions les plus hardies, victime d'ailleurs destinée à une fin tragique. En Suisse, le mouvement révolutionnaire, qui couvait sous la forme des gouvernemens réguliers, éclate par un coin. En petit et bien des années d'avance, on y eut la représentation de la lutte, dans une confédération républicaine, d'une majorité aspirant à la centralisation et d'une minorité séparatiste, lutte qu'on devait voir quinze ans après se porter à des extrémités si violentes dans l'Union américaine. Heureusement pour la Suisse et même pour le Sonderbund, la ligue des petits états fut promptement vaincue, et le désordre ne put se prolonger. Mais les mariages espagnols et l'hostilité anglaise qui les suivit, l'avènement de Pie IX et la fermentation qu'il excita en Italie, le Sonderbund et l'occasion qu'il fournit à la démocratie européenne d'avoir un premier sentiment de sa force et de la révéler n'étaient que les préludes des commotions qui allaient ébranler la France et changer le cours de notre vie politique intérieure. Les réformes politiques, la campagne des banquets, le parti pris par le cabinet de rester au pouvoir et de ne point céder au mouvement réformiste, puis l'effondrement soudain des journées de février, voilà la conclusion sur laquelle se terminent et la monarchie parlementaire et la carrière politique de M. Guizot, et le livre où il a voulu fixer pour l'avenir la marche de cette émouvante histoire. Ce dernier volume de M. Guizot, nous avons plaisir à le rappeler, est au point de vue du talent une œuvre digne d'admiration. Les idées et les conduites qui y sont exposées fourniront aux hommes politiques un abondant sujet de réflexions et de sérieux enseignemens. Il faut se hâter d'étudier et de comprendre cette histoire qui conserve encore pour les contemporains la chaleur de la vie.

E. FORCADE.

---

## REVUE MUSICALE.

L'OPÉRA — M<sup>lle</sup> NILSSON. — LE ROI DE HANOVRE ET M. JOACHIM.

---

L'Opéra revient à son répertoire, et les belles représentations se succèdent. Si *Don Carlos* n'a point répondu à ce qu'on attendait, ce n'était pas une raison pour abandonner un ouvrage que patronnait le nom de Verdi, et qui d'ailleurs se recommandait à la curiosité du public par un certain luxe de mise en scène. *Don Carlos*, habilement ménagé, poursuit, grâce à

l'exécution, une carrière fort honorable, et c'est pour déranger le moins possible cette exécution, sans laquelle l'ouvrage n'aurait pu se maintenir, que diverses combinaisons nouvelles ont eu lieu. Il importait en effet qu'à tout prix *l'Africaine* reparût sur l'affiche. M<sup>lle</sup> Battu a donc joué le rôle de Selika et a parfaitement réussi à sa manière dans une création plus de cent fois chantée tout d'une haleine par M<sup>me</sup> Marie Sass. Rien n'est utile et bon au théâtre comme ces mouvemens de distribution. Autant un chef-d'œuvre souffre d'être livré aux *doublures*, autant il profite des essais de ce genre et s'y renouvelle. Tel passage ignoré jusque-là éclate tout à coup en pleine lumière, d'autres qui semblent s'effacer momentanément n'en auront que plus de valeur lorsqu'ils nous seront rendus par une cantatrice que l'émulation aiguillonne, et qui désormais comprendra mieux qu'un rôle comme celui de Selika, n'étant la propriété absolue de personne, veut être conquis chaque soir par des efforts réitérés de zèle et de talent. M<sup>lle</sup> Battu a ce rare mérite d'apporter dans tout ce qu'elle tente beaucoup de soin, de sérieux et d'intelligence. Son étude de *l'Alceste* de Gluck n'est certes point d'une actrice ordinaire. Trop longtemps reléguée dans l'emploi des princesses malencontreuses, on sent qu'elle a hâte d'abdiquer ses grandeurs et de laisser à M<sup>lle</sup> Hamackers ou à toute autre l'éclat du rang suprême, pour satisfaire des impatiences que justifient l'ampleur et l'étendue de sa voix, la chaleur de son âme et la plastique beauté de sa personne. Je ne sais si M<sup>lle</sup> Battu a vu la Lucca dans ce rôle, toujours est-il qu'elle rappelle singulièrement la cantatrice berlinoise. Même distinction dans l'asservissement, même abandon contenu, même dignité souvent un peu froide dans le pathétique; on dirait une Bérénice. Il se peut que M<sup>me</sup> Sass, avec sa voix chaude et tout en dehors, son naturel impétueux, soit mieux dans les courans du rôle. Personne à coup sûr n'a dit et ne dira comme elle au deuxième acte : *Ah! si la mer m'eût engloutie!* — rugissement de lionne en plein silence, cri sauvage et sublime de la passion qui jaillit en traits de flamme du milieu des soupirs nostalgiques et des molles et suaves langueurs d'une *berceuse*; mais il faut, pour que l'effet soit produit, que Marie Sass y mette toute son âme et toute sa voix, et même ce quelque chose d'abrupt qui dans la circonstance est un surcroît de force. Or depuis bien des représentations elle n'y songeait plus; ce grand rôle à la longue la fatiguait, l'ennuyait, l'accablait. Elle en avait assez, elle en avait trop! Aujourd'hui qu'une autre a prouvé qu'au théâtre ainsi qu'ailleurs il n'y a point de royauté indispensable, et qu'elle-même, en chantant de la musique médiocre, a compris quel honneur c'était pour une cantatrice qu'un rôle tel que *l'Africaine*, elle y rentre comme une véritable reine dans son palais après les jours de servitude, et tout le monde en somme aura profité de l'aventure, — M<sup>lle</sup> Battu en prêtant à certaines scènes de l'ouvrage, au cinquième acte surtout, le charme très particulier de son talent, Marie Sass en retrouvant par l'émulation l'ardeur trop oubliée des premiers soirs,

et l'administration en reprenant un chef-d'œuvre sans désemparer *Don Carlos*.

Un théâtre bien gouverné doit ne connaître que des premiers sujets qu'il montre à tour de rôle dans les divers ouvrages du répertoire: de la sorte chaque représentation a son intérêt. Ainsi l'un de ces derniers soirs que l'affiche annonçait *Don Carlos*, M<sup>me</sup> Gueymard étant indisposée, on a vu soudainement apparaître et comme sortir d'une trappe M<sup>lle</sup> Mauduit. Les surprises de ce genre réjouissent la curiosité. M<sup>lle</sup> Mauduit a chanté le rôle de la princesse Éboli avec la bravoure et la sûreté d'un chef d'emploi. Ses points d'orgue dans les parties difficiles sont déjà presque d'une virtuose, et le sentiment dramatique est parfait. Impossible de mieux dire au quatrième acte la scène avec Élisabeth, quand la reine redemande sa croix à la dame d'honneur infidèle, et de lancer plus énergiquement l'air d'imprécation à la beauté. M<sup>lle</sup> Mauduit avait à se tenir prête pour succéder au besoin à M<sup>me</sup> Sass dans le personnage d'Élisabeth, et c'est M<sup>me</sup> Gueymard qu'elle remplace ainsi au pied levé dans la princesse Éboli. De pareils efforts, quand ils réussissent, n'indiquent pas seulement un excès de bonne volonté; devoir, vouloir, pouvoir, trois choses indispensables à toute manifestation durable et dont la simultanéité ne se rencontre que rarement! Ce n'est déjà plus une débutante, cette jeune fille qu'entraîne sa vocation: voix de flamme, intensité démoniaque dans un corps d'oiseau, et qui, tout heureuse de jouer, de chanter, de quelque part qu'on la réclame, accourt avec l'ardeur et l'inspiration de ses vingt ans. Le lendemain, on la retrouvait dans *Robert le Diable*. Elle est aujourd'hui la seule Alice. A mesure que les encouragemens lui viennent, elle secoue peu à peu la leçon apprise, essaie à son tour de créer, et de la brillante élève du Conservatoire l'artiste intelligente se dégage.

Le drame lyrique moderne n'a peut-être pas en effet de rôle plus difficile que celui d'Alice; on y verra tôt ou tard M<sup>lle</sup> Nilsson, qui finira bien par aborder le répertoire, à moins qu'elle ne commence par là, ce qui serait à coup sûr d'un plus fier exemple. M<sup>lle</sup> Nilsson a pour elle un grand charme, celui d'être née en dehors de la banalité, de la vulgarité des mœurs théâtrales. Il y a dans sa physionomie, dans sa voix d'un timbre si rare et si pur, je ne sais quoi d'honnête et d'ingénu qui la recommande à toutes les sympathies du monde. Elle débutait à peine que son avenir se déclarait, et cela dans *Violetta*, un rôle de courtisane médiocrement en harmonie, ce semble, avec les qualités qui la distinguent; mais le naturel et le *comme il faut* percent dans tout. Le public applaudit à cette nouveauté, c'en était une en effet, et des plus attrayantes. Plus tard, on l'entendit dans *la Flûte enchantée* et dans *Martha*. Je ne parle pas de *Martha*, musique de genre, musique facile, trop facile, et qui ne vaut ni plus ni moins que telle partition de M. Balfe, par exemple *la Bohémienne*, à laquelle il n'a manqué chez nous, pour passer également à l'état de chef-d'œuvre, qu'une Patti ou

qu'une Nilsson. « Petite musique ! répondit un jour Rossini à je ne sais que importun enthousiaste qui s'avisait de vouloir déprécier devant lui l'auteur de *Fra Diavolo* et des *Diamans de la Couronne* ; mais vous m'accorderiez au moins que c'est de la petite musique faite par un grand musicien. » *Martha* n'est guère que de la petite musique, et j'estime qu'on doit chercher autre part que dans ce rôle le secret de la rapide et brillante fortune de M<sup>lle</sup> Nilsson. L'air de la reine de la nuit, voilà son vrai point de départ. Ce fut une révélation. Cette voix splendide, virginale, juste, flexible, égale en sa rare étendue, modulant, trillant à des hauteurs inaccessibles, donna pour la première fois la vie en France à des beautés jusqu'alors enfouies dans les bibliothèques. En Allemagne même, les terribles *mi* suraigus dont se hérissent les deux airs n'avaient jamais cessé d'épouvanter les plus vaillantes cantatrices. *Sie singt Sterne*, disait jadis au temps de Mozart un grand seigneur autrichien de la célèbre Lange ; traduction libre : « les étoiles lui sortent par la bouche. » Le mot pouvait s'appliquer à la nouvelle reine de la nuit. L'étrangeté, la saveur de l'accent, firent aussi beaucoup. Cette fille du Nord, cette reine de la nuit, avait au front le scintillement glacé de l'étoile polaire, et l'aimant tout de suite vira vers elle. Du soleil d'Italie, on en avait assez !

Nous en avons tant cueilli et vu se flétrir entre nos mains de ces roses, de ces myrtes et de ces œillets des jardins de Pise et de Florence, que ce ne serait pas un tel miracle de nous voir payer à prix d'or la fleur rare des Alpes norvégiennes. « Jamais, dans toute ma carrière, il ne m'est arrivé de rencontrer artiste plus noble, plus loyale, plus vraie que Jenny Lind. Nulle part je n'ai vu les dispositions naturelles s'unir si intimement à l'étude, à la profonde sensibilité du cœur. Il se peut que chez d'autres une de ces trois qualités dont je parle ait dominé à un degré plus haut ; mais leur réunion, leur *fusion* ne se produisit jamais de la sorte. » Ainsi se plaisait Mendelssohn à caractériser Jenny Lind, et ces quatre mots du plus compétent des juges racontent en l'expliquant l'individualité de la grande cantatrice suédoise. C'est net, simple et pratique comme un aphorisme de Goethe. Les dispositions naturelles, c'est-à-dire le talent inné, la vocation, l'heureuse faculté de tout saisir, de comprendre tout ce qu'il faut connaître et savoir pour remplir sa carrière, — l'étude, c'est-à-dire l'acquisition laborieuse, progressive des secrets de l'art, l'apprentissage intellectuel et physique, la réflexion à la fois et l'exercice ! Réunir ces deux premières conditions semblerait déjà devoir suffire pour atteindre son but. Les dons naturels et les conquêtes de l'étude, les facultés innées et celles que le travail nous procure, combien brillent au premier rang sur la scène à qui on n'a pas demandé davantage ? Maintenant à ce lot déjà très sortable ajoutez la sensibilité, la rêverie, la poésie, le goût de l'idéal, et vous aurez non plus telle ou telle virtuose comme il y en a, comme il y en aura toujours, grâce à Dieu, pour les menus plaisirs du public, qu'on les ap-



pelle la Patti, M<sup>me</sup> Carvalho ou M<sup>me</sup> Cabel, mais des individualités d'un ordre supérieur, les Pasta, les Malibran, les Jenny Lind?

Sans posséder les avantages physiques de sa jeune compatriote, Jenny Lind avait aussi beaucoup de charme. La fille du Nord en elle tout de suite vous séduisait, vous captivait jusque par son accent, qui prêtait à la langue allemande une douceur, une mollesse inexprimables. Comme à M<sup>lle</sup> Nilsson, le dialogue parlé lui répugnait; mais dans le récitatif et surtout dans le chant proprement dit c'était d'une clarté, d'une limpidité admirables, et cela sans jamais ralentir le mouvement, sans qu'une syllabe maladroitement détournée vînt troubler le flot transparent de la mélodie. Les traits de son visage, au premier abord, pouvaient ne point vous plaire; il fallait irrésistiblement la trouver belle quand elle chantait certain *lied* de ses montagnes de Norvège ou l'*Invitation à la valse dalécarlienne*. La voix du reste n'était pas un prodige. Qu'on se figure un soprano d'étendue ordinaire, avec des cordes basses admirables, un *medium* sans grand éclat, et le meilleur de sa sonorité dans le haut. Jenny Lind entra en scène, la première émission sortait voilée, puis le brouillard léger se dissipait, et la lumière se faisait. Un tact, un goût merveilleux, une imperturbable sûreté d'effet, une grande *maestria* dans la forme et en même temps la plus sympathique originalité; ni l'école italienne, ni l'école allemande, mais la Suédoise Jenny Lind! Elle colorait, nuancait comme personne, excellait à renfler, à diminuer le son, rendant et reprenant, musicienne jusque dans le mouvement de la plus dramatique situation, se possédant au plein de l'enthousiasme, sachant avec une égale mesure gouverner son geste et sa respiration. Son répertoire embrassait tous les styles, et divers morceaux de ce répertoire ont, par elle, atteint un idéal d'exécution qui difficilement se retrouvera, — l'air de *Grâce* dans *Robert le Diable* par exemple, la cavatine du *Freischütz* au troisième acte, le rondo de la bohémienne et aussi le trio concertant pour soprano et deux flûtes dans *Vielka*, depuis chez nous *l'Étoile du Nord*.

Dons naturels, savoir et sensibilité, de ces richesses dont Mendelssohn faisait honneur à Jenny Lind, la Suédoise d'aujourd'hui tient une bonne part, et peut-être même que pour les qualités naturelles l'avantage serait du côté de M<sup>lle</sup> Nilsson. Jamais la voix de Jenny Lind n'eut cette force d'étendue et de vibration. Du *si bémol* en bas au *ré*, au *mi* suraigus, cette voix règne, extraordinairement unie dans sa contexture, dans les passages du premier au second registre. L'intonation est toujours juste, et ce que les anciens Italiens appellent l'*attacca* d'une netteté à toute épreuve. Du reste la plupart de ses qualités, M<sup>lle</sup> Nilsson les a en commun avec la Lind, ce sont là en quelque sorte des traits caractéristiques des voix suédoises. Dans les *lieds* nationaux qu'elle chante, la façon dont les notes des deux registres sont pour ainsi dire jetées en l'air et soudain rattrapées au vol tient du prodige; un jongleur chinois ne lance pas ses boules de cristal avec plus de dexté-

rité qu'elle n'en met à faire s'entre-choquer les *sol* et les *la* au-dessus de la ligne avec les *ré* et les *mi* du premier registre. Passons à l'expression de cette voix, aux secrets de sonorité qui sont en elle. Je ne parle pas de ses sons *filés*, car c'est encore là apparemment un privilège de race, et que Jenny Lind possédait dans la perfection; mais il y a dans cet organe singulier des variétés de timbre qui, bien employées, peuvent être au théâtre d'un effet inoui. Dans l'octave du milieu, par exemple, du *ré* au-dessous de la ligne au *ré* sur la quatrième ligne, M<sup>lle</sup> Nilsson a des facultés de respiration, de *tenue*, de *decrescendo* prolongé, infiniment rares chez les femmes, et de plus quelle étrangeté dans ces régions de la voix, quel mystère! On dirait parfois d'une voix qui *revient*, il y a du spectre, je ne sais quels effets latens de terreur, de lumière électrique... Mais où trouver le compositeur? On parle de M. Thomas; hélas! pour un tel diamant quel ouvrier! Et encore Ophélie n'est point le rôle. On n'a vu là comme partout que la physionomie, les dehors du personnage. Ophélie, étant du nord, doit être blonde; M<sup>lle</sup> Nilsson est blonde, il n'en fallait pas davantage, on a pris le rôle par les cheveux. Folie pour folie, j'aimerais mieux la fiancée de Rawenswood; dans *Lucie* au moins vibre l'accent dramatique. Le crime, la terreur qui s'attache au sang répandu, même par des mains innocentes, se mêle à cette démente. Ophélie est une apparition, l'ombre d'un rêve; insister sur cette figure qui ne trouve et ne doit trouver son effet qu'au second plan, en faire un premier rôle, une *prima donna*, c'est remonter le cours des âges; c'est retourner, en dépit de Meyerbeer et du progrès des temps, aux vieilles carrières de l'opéra italien. Dans *Hamlet*, il n'y a qu'un rôle, Hamlet. Tous les autres personnages sont là pour lui et ne sauraient avoir qu'une importance relative. Rachel eut l'ironie; cette voix scandinave a son accent tragique, elle aussi. L'épouvante, le mystère, voilà sa note, il s'agit de savoir en user. Du reste, même caractère virginal que chez Jenny Lind, avec une nuance effarouchée en plus. Et quelle prérogative en outre pour une jeune cantatrice de s'être formée à Paris! Quelle supériorité pour un talent naissant et déjà plein d'avenir d'entrer dans la vie d'artiste par cette porte ouverte sur le monde! De ces fleurs dalécarliennes qui formaient le bouquet de soirée de Jenny Lind, Christine Nilsson a naturellement gardé les plus charmantes, — l'*Invitation à la valse*, qui, traduite, s'appelle en français *le Bal*, et telle autre pathétique tyrolienne d'une langueur d'accent indéfinissable. Que sont nos romances et nos chansonnettes près de ces soupirs de la montagne et du lac glacé? En écoutant avec ravissement ces rythmes anonymes cadencés par la voix la plus étrange, la plus pure, on rougit de tant de pauvretés musicales, de niaiseries où Paris met sa marque de fabrique, et qui vont ensuite infester le monde.

Avoir sa nationalité, grande affaire pour une voix, pour un talent! La fleur qui n'est que belle, le fruit qui n'est que doré, ne vaudront jamais que

moitié prix; il faut à la fleur son parfum, sa saveur au fruit. La nationalité dans le règne des arts a ce quelque chose de virtuel. Très souvent il arrive qu'elle donne au talent un goût particulier qui dès l'abord le met en vogue. Quand au lendemain de ses plus triomphantes soirées d'*Otello*, de la *Gazza*, de *Semiramide*, la Malibran courait les salons, prodiguant partout ses boléros et ses séguidilles, chantant le *Contrabandista* avec cette flamme du sud qui rayonnait en elle et la consumait, la Malibran obéissait à l'originalité individuelle de son talent; elle faisait ce que depuis a fait à sa manière Jenny Lind, ce que fait aujourd'hui M<sup>lle</sup> Nilsson. Sa nationalité espagnole lui sortait par les pores en étincelles diaboliques, tout comme la nationalité suédoise d'une Jenny Lind, d'une Nilsson, éclatera plus tard en vibrations diamantines, en notes chromatiques taillées à mille facettes dans le plus transparent cristal de roche; mais qu'on ne s'y trompe pas, au succès du théâtre les succès du monde aident beaucoup. Le génie a ses lendemains par lesquels il se complète, la Malibran chantant le *Contrabandista* avec sa verve espagnole était encore Rosine, Ninetta, de même qu'on retrouvait dans ces tyroliennes de Jenny Lind un vague souvenir de son interprétation des clairs de lune de Bellini dans *Norma*.

Ainsi de M<sup>lle</sup> Nilsson; la nationalité pour elle comme pour les autres aura beaucoup fait. C'est une valkyrie et non point une élève du Conservatoire plus ou moins réussie. Le public, dès sa première apparition dans *Violetta*, s'était dit comme nous : « Il y a là quelqu'un qui n'est assurément pas tout le monde; attendons! » On attendit *la Flûte enchantée*, et Mozart servit de parrain au vrai baptême. Jamais succès ne fut plus honnête, plus charmant. Elle aussi a ses lendemains, à l'Hôtel de Ville, dans les fêtes municipales de l'exposition, à la chapelle des Tuileries, où M. Auber lui fait chanter ses *Sanctus* et ses *Benedictus*, trompant ainsi son regret de ne l'avoir pas à l'Opéra-Comique pour y répéter l'ouvrage nouveau qu'il vient d'écrire à quatre-vingt-quatre ans. C'était en effet à qui l'aurait; le Théâtre-Italien, l'Opéra-Comique, l'Académie impériale, tout le monde en voulait. M<sup>lle</sup> Nilsson en a donc fini avec le Théâtre-Lyrique, cette première étape brillamment parcourue; elle arrive à l'Opéra, où l'hiver prochain doit la voir apparaître dans un *Hamlet* quelconque pour chanter Ophélie. Puisqu'on nous le dit, croyons-le; mais n'y comptons pas trop, car la fille du chambellan Polonius, après s'être noyée sous le saule, pourra bien être enterrée depuis longtemps entre ce fou d'Yorick et cet autre pauvre fou de don Carlos, que M<sup>lle</sup> Nilsson jeune et vaillante revivra dans Alice de *Robert le Diable* et certains rôles grands et mignons du répertoire.

On aura beau chercher, s'agiter, il faudra toujours en revenir là. Point de salut à l'Opéra en dehors du répertoire. C'est triste à dire, mais c'est vrai. Sept ou huit ouvrages : *Les Huguenots*, *Guillaume Tell*, *Don Juan*, *Robert le Diable*, *l'Africaine*, *la Muette*, *le Prophète*, puis rien, ni dans le présent ni dans le passé, car *la Juive* même est une ruine, moins qu'une

ruine, un monceau de plâtras éboulés, et les chefs-d'œuvre de Gluck qu'on exhume, tout en servant à la plus grande gloire d'une administration, auraient bientôt fait de compromettre sa fortune. Ménager de son mieux ces ouvrages, source et ressource dernière, les renouveler en quelque sorte par l'attrait de l'exécution et de la mise en scène, voilà pour le moment l'unique affaire d'un directeur de l'Académie de musique, attendu que dans sa spéculation les opéras nouveaux et les ballets, nécessaires pourtant, entrent pour bien peu de chose et relèvent beaucoup plus du cahier des charges que de la feuille des bénéfices. A l'heure où nous écrivons, l'attrait n'a pas besoin d'être accru, nulle modification ne semble indispensable; le public empressé, avide, furieux, la cohue de l'exposition universelle suffit à tout: l'ordinaire de la maison : *Robert le Diable*, — avec M<sup>lle</sup> Battu chantant Isabelle, M<sup>lle</sup> Mauduit dans Alice, M. Gueymard jouant Robert, son meilleur rôle, — fait des recettes de douze mille francs. Partout ailleurs même affluence, et tandis qu'au Théâtre-Lyrique le *Roméo et Juliette* de M. Gounod et la *Martha* de M. de Flottow remplissent la salle à qui mieux mieux, à l'Opéra-Comique le *Fils du Brigadier*, qu'on jouait naguère devant les banquettes, voit les populations accourir à sa rencontre. Après ce concours des nations, si favorable aux exploitations théâtrales, commenceront pour l'Opéra les beaux jours de sa nouvelle salle, et s'il est vrai qu'on veuille profiter de l'occasion pour remettre entièrement à neuf le répertoire, pour ravitailler, régénérer et rajeunir par l'étude tant de belles choses désappries à force d'être sues, pour remplacer toute cette friperie, toute cette défroque du passé par des décors et des costumes de nature à rendre aux générations contemporaines leurs illusions perdues, on verra quelle interminable carrière peuvent encore fournir les ouvrages composant le répertoire. Chateaubriand s'étonnait des larmes que contiennent les yeux des rois; j'aime à supposer que le directeur du nouvel Opéra, pour peu qu'il sache se montrer habile, trouvera un sujet non moins vaste et non moins pathétique d'étonnement et de consolation dans l'inépuisable force d'attraction que renferment des chefs-d'œuvre tels que *les Huguenots*, *Don Juan*, *Guillaume Tell* et *l'Africaine*.

Les instrumens sont comme les livres, ils ont leurs destins. Le violon, qu'on croyait perdu, s'est retrouvé, et tout l'hiver il n'aura été question que de ce *roi des instrumens* et de ses ministres tenant séance au Conservatoire, aux concerts populaires, à l'Athénée, séances presque toujours intéressantes et dont quelques-unes ont laissé des souvenirs qui ne s'effaceront point. Je parle de celles où se faisait entendre M. Joachim jouant Beethoven et Mendelssohn, pénétrant son assemblée de je ne sais quel sentiment particulier d'admiration respectueuse. L'art des maîtres ainsi compris, ainsi rendu, se rapproche évidemment d'un enseignement moral. Si l'on pouvait faire autre chose que rêver pendant ces adagios sublimes qui vous remuent jusqu'au fond de l'être, on agiterait en soi des problèmes

métaphysiques. « Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu lis. » Il est possible que certains spectacles trop en renom conseillent à leur public *Faublas* et les ouvrages de ce genre; mais ce dont on peut répondre, c'est que tout homme digne de goûter ces séances où M. Joachim interprète un des derniers quatuors de Beethoven, s'il ouvre un livre en rentrant chez lui, prendra les dialogues de Platon, Tacite peut-être, qui, mettant à profit la gravité de l'heure présente, l'entretiendra des sévères leçons de l'histoire.

La première fois que cette bonne fortune nous échet d'entendre M. Joachim, c'était à la cour de Hanovre, dans le salon de ce roi galant homme et musicien parfait qui devait quelques années plus tard disputer et perdre avec tant de chevalerie sur le champ de bataille de Langensaltza une couronne, hélas! si tristement marchandée aux circonstances par les autres princes d'Allemagne, ses *bons frères*. George V, roi de Hanovre, fut le bienfaiteur de l'éminent violoniste, presque son ami, car cette majesté de droit divin avait le cœur très près de l'intelligence, et M. Joachim ne saurait avoir oublié ces aimables matinées de Herrenhausen, où parfois une composition de l'illustre maître de la maison venait, sans trop le déparer, se mêler au programme. Aujourd'hui qu'à Paris les monarques nous arrivent de tous les coins de l'Europe et du monde, il nous plaît d'opposer à la gaieté de tant de rois qui s'amuse la clémente et mélancolique physionomie d'un prince ami des arts, désormais dans l'exil, qui ne rend de visites à personne, et dont, à l'exception de quelques gens de cœur et de talent, personne ne se souvient. On raconte que sous le premier empire l'acteur Brunet fut mis en prison pour s'être permis en scène un assez pitoyable quolibet. A cette époque, les rois, comme à l'heure où nous sommes, emplissaient la ville de leur présence. « Eh quoi! s'écria le Jocrisse des Variétés refusant un flambeau qu'on lui offrait, encore de la chandelle lorsqu'il y a à Paris tant de sires! » Si pauvre que fût le jeu de mots, la police du temps ne le laissa point passer; mieux eût valu sans aucun doute n'y pas prendre garde et dire comme Hamlet, en haussant les épaules: « Que lui font à cet histrion les plaintes d'Hécube et les malheurs d'Agamemnon? » Hamlet se trompe; depuis deux mille ans, ce sont au contraire ces malheurs-là qui émeuvent et passionnent la foule; les idées générales n'ont rien de pathétique. A côté du fait politique et social dont vit l'histoire, il y a le fait privé, les mémoires, l'anecdote, qui nous touchent en dépit de toutes les démonstrations de notre être raisonnant et critique. A ce point de vue du romanesque des événements, quel plus lamentable épisode que celui du roi George de Hanovre, le seul peut-être de tous les princes de la confédération qui ait fait son devoir devant les balles! Et celui-là pourtant est un aveugle; issu d'une race où la faiblesse de vue et les cécités précoces se transmettent par héritage, à vingt ans il n'avait déjà plus qu'un œil de sain, un accident le lui fit perdre. Il jouait avec une



bourse en filet de soie dont, en causant, le grelot d'acier l'atteignit, le blessa. La fatalité voulut que l'œil touché fût le bon; de borgne il devenait aveugle. Tout autre prince à sa place eût résigné ses droits à la couronne; lui, il tint ferme, et redoublant de vigueur morale, guelfe par l'indomptable énergie du cœur, comme, hélas! par la faiblesse incurable des yeux, il résolut de faire face à la destinée et d'être partout et toujours, dans sa vie et sur son trône, comme si son infirmité n'était pas. Il ne quittait point l'uniforme, passait des revues à cheval, et quand il se promenait dans le parc de Herrenhausen, s'il vous rencontrait au détour d'une allée: « Bonjour, disait-il en prononçant votre nom, que lui révélait à l'instant une finesse d'ouïe extraordinaire à laquelle aidait bien aussi quelque peu la personne qui l'accompagnait, — bonjour! Vous allez bien, *cela se voit*, je vous trouve bonne mine! »

On souriait : c'était du stoïcisme. Il faisait son métier de roi, obéissait malgré le sort au programme transmis, et ce programme, il aura du moins su le maintenir jusque sur le champ de bataille où la couronne est tombée de sa tête. A Langensaltza, sous le feu de la canonnade prussienne, l'aveugle commandait ses troupes. Un aide de camp tenait en main les rênes du cheval, et tant que dura l'action, qui fut chaude, comme on sait, il paya loyalement de sa personne. Imperturbable au milieu des balles qui sifflaient à ses oreilles, la tête haute, l'œil mort, mais fier comme toujours, il regardait à l'horizon. Hélas! mieux vaut quelquefois ne pas y voir!

J'ai cité Shakspeare tout à l'heure; ô vieux Will, quel spectacle pour toi, quel sujet de poignante ironie, si pendant que le Lear hanovrien jouait bravement sa fortune dans la bataille, il t'eût été donné de suivre tout au loin, hors de portée de la mitraille, les mouvemens d'aller et de retour, les zigzags décrits galamment sur le sable par une élégante calèche à la Daumont où se tenait assis, en habit de chasse, quelqu'un qui, pour endosser son uniforme de général plié dans un des coffres de la voiture, n'attendait que le moment où la victoire se prononcerait! La reine, restée seule à Herrenhausen, elle aussi, attendait. Le lendemain, vêtue de deuil, elle parut dans Hanovre, et quelques jours après, comme elle continuait à vaquer à ses devoirs de femme et de princesse, visitant les hôpitaux, consolant de son mieux, on lui fit entendre qu'elle gênait. Nous ne sommes plus au temps de Fontenoy, je le sais et ne le regrette point; mais j'avoue que je ne peux me faire à cet incroyable amalgame de droit divin et d'américanisme. Quand Napoléon manquait de respect à la reine de Prusse, lorsque après Iéna, pénétrant comme la foudre dans le palais de Weimar, il abordait la duchesse par cette agréable apostrophe: « Madame, je briserai votre mari! » le grand empereur avait pour excuse son origine, il n'était point né dans ce monde-là, et tous ces souverains dont il malmenait les femmes n'étaient ses *bons frères* que dans les protocoles; mais de Hohenzollern à Guelfe si peu d'égards! *for shame!*

Assez parler du prince : revenons au virtuose, au premier violon de sa chapelle; c'est, je crois, le titre que M. Joachim portait à Hanovre. Virtuose ici ne suffit point, c'est artiste et grand artiste qu'il faut dire. Le virtuose exécute des airs variés, s'amuse aux tours de force, cadence, trille, *se fait entendre*. Pourvu qu'il brille, lui, qu'on l'applaudisse, qu'on le rappelle, qu'importe le reste? M. Joachim ne comprend pas ainsi les choses. C'est au centre même de la musique qu'il se place, de la musique absolue, et là, sans préjudice pour l'ensemble, ses qualités individuelles se développent : largeur et beauté de son, vigueur et souplesse d'archet, style superbe, que nulle difficulté n'embarrasse ni ne trouble, et dont le calme jamais ne se trahit. Tandis que le violoniste ordinaire, le virtuose n'écoute que lui-même, on sent que M. Joachim écoute, entend la partition. C'est un classique. L'étude et la pratique du violon, a dit quelque part Wilhelm Riess, forcément ramènent aux vieux maîtres; le piano tout au contraire, — même en dépit de Bach, — se rattache à la période moderne. Les grands classiques allemands, les *instrumentalistes* par excellence, Haydn, Mozart, pensent pour le violon. L'originalité de leurs formes, de leur manière, a l'esprit, le tempérament du violon. Leur tour de phrase nous rappelle cet instrument, alors même qu'ils écrivent pour le piano. Hérold avait de cela. Tel passage de *Zampa*, du *Pré aux Clercs* surtout, porte la trace évidente de cette préoccupation vraisemblablement inconsciente. Les vieux maîtres composent *dans* le quatuor comme Ingres peint *dans* le dessin, comme les Vénitiens et Delacroix peignent *dans* la couleur. J'ai souvent ouï dire en Allemagne que, pour apprécier dignement Haydn, il fallait être violoniste, et violoniste à la fois et chanteur pour se pouvoir rendre un compte exact de Mozart. Le simple pianiste ne possédera jamais qu'une notion très imparfaite de ces maîtres, qui, dans leurs œuvres de piano, emploient les formes toujours plus ou moins caduques du moment, et, pour se montrer ce qu'ils sont, pour affirmer l'immortalité de leur génie, ont besoin du quatuor ou de la symphonie. Tout au contraire, dès qu'il s'agit de musique moderne, le piano reprend ses droits. Une symphonie de Mendelssohn, quand on l'exécute au piano, se laisse faire. Essayez la même expérience pour le moindre quatuor d'Haydn, autant vaudrait traduire Homère en vers français. Avec Beethoven, — en toute chose le grand intermédiaire, l'homme en qui les extrêmes se rejoignent, — s'accomplit la transition de l'antique au moderne. Le premier, il commence à penser au piano pour le piano, et sa phrase musicale passe du clavier au quatuor, au chant, à l'orchestre, d'où ce mot souvent répété que tout appréciateur intelligent de ce maître des maîtres doit avoir, sinon le double talent du pianiste et du violoniste, au moins certaines connaissances, certaines clartés, comme dirait Molière, de l'un et l'autre de ces instrumens.

Le violon donne l'envie d'étudier la partition, le piano la satisfait. Le violon nous révèle dans leur plasticité la plus pure les formes mélodiques,

le piano les relie, les enlace, et, livrant au premier venu un son tout fait, nous a valu cette race d'amateurs sans vocation ni talent qui passent leur vie à s'étourdir et à nous étourdir d'un tapotage inerte. Le violon a cet inappréciable avantage d'effrayer à première vue les mauvais élèves. Tant de difficultés hérissent la simple technique qu'on ne s'y risque pas, tandis que mal jouer du piano, c'est si facile! Le mot qu'on prête à ce personnage d'ancien régime à qui l'on demandait : « Jouez-vous du violon? » et qui répondait : « Je dois en savoir jouer, mais je vous avouerai que je n'ai jamais essayé, » ce mot, appliqué au piano, perdrait beaucoup de son comique. Tant de gens en effet jouent du piano sans avoir jamais essayé et qui ne pourraient tirer un traître son de la chanterelle. En outre le violon répugne par sa nature au style modulé, il a horreur de ce qui est sans forme; sous son règne, la *mélodie continue* et mainte autre amusante invention du wagnérisme ne tiendraient pas un quart d'heure, de semblables plaisanteries n'étant possibles que par le piano. En ce sens, la venue, disons mieux, l'avènement de M. Joachim cet hiver aura produit quelque bien. Cette grande école de la ligne pure, du dessin mélodique et de l'idéal dont le violon chante la gloire aura du moins par cet exemple illustre affirmé chez nous sa tradition, et nous devons ce réveil plein d'espérances à l'Allemagne, au pays même qui nous avait envoyé le narcotique.

F. DE LAGENEVAIS.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

---

### LES NOUVELLES MACHINES ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTO-ÉLECTRIQUES.

Depuis deux ans, on a vu se produire coup sur coup plusieurs découvertes qui semblent destinées à nous mettre sur la voie de la théorie mécanique de l'électricité. En attendant que cette théorie soit trouvée, tout fait nouveau qui surgit comme une anomalie inexplicable et se joue des vieilles hypothèses doit être considéré comme un jalon pouvant indiquer la vraie route à suivre. Plus les difficultés se multiplient, et plus la solution est proche; toutes ces obscurités amassées feront naître la lumière. Les faits contradictoires devront être interrogés l'un après l'autre comme les témoins dans une instruction judiciaire : en rapprochant les indications qu'ils fournissent, on arrivera à connaître la vérité, et ce sont presque toujours les faits en apparence les plus bizarres qui renferment les avertissements les plus précieux pour qui sait les comprendre.

Les découvertes auxquelles je viens de faire allusion nous viennent de l'Allemagne et de l'Angleterre. Elles ont conduit à la construction de machines électriques sans frottement et d'appareils magnéto-électriques sans aimant et sans pile. C'est la transformation la plus directe, la plus immédiate du mouvement en électricité statique ou dynamique. Toutefois cette transformation ne s'opère pas, il faut l'avouer, d'emblée et pour ainsi dire sans cérémonies. Les nouvelles machines ont besoin d'être *amorçées* avec une quantité minime de fluide tout préparé, sorte de ferment électrique qui détruit l'équilibre originel des polarités opposées, en réveille l'antagonisme endormi, et excite le jeu des manifestations diverses dont l'ensemble s'appelle magnétisme, électricité, courans voltaïques, etc. Ensuite on n'a plus qu'à tourner une manivelle pour entretenir les courans ou les jets d'étincelles; ils s'alimentent directement de la force mécanique qui produit la rotation d'un disque de verre ou d'un cylindre de fonte. Cet effet est surtout sensible lorsqu'on fait tourner les volans à force de bras : au début de l'expérience, cela va tout seul; mais, dès que l'on voit venir les étincelles, une résistance invisible pèse sur la roue, et l'on sent qu'on dépense sa force en feu et en bruit au bout des conducteurs entre lesquels jaillit l'électricité.

Dans l'ordre des dates, les machines électriques sans frottement doivent être citées les premières. Ce sont des espèces d'*électrophores à effet continu*: mais il est plus facile de les caractériser ainsi en deux mots que d'en faire comprendre le fonctionnement, lequel a, même pour les physiciens, beaucoup d'imprévu et de mystérieux. Nous allons cependant essayer d'en donner une idée. Tout le monde connaît le vulgaire gâteau de résine que l'on fouette avec une peau de chat pour l'électriser, après quoi on appuie sur la résine un plateau de fer blanc ou de bois garni de feuilles d'étain que l'on touche d'abord avec le doigt, et qu'on trouve chargé positivement lorsqu'on le soulève ensuite par le manche isolant de verre. C'est l'électrophore ordinaire. Voici comment on peut en concevoir les effets. L'électricité négative de la résine décompose *par influence* les deux fluides (1) réunis dans le plateau métallique; le doigt qui touche le plateau absorbe le fluide négatif pendant que l'autre, le fluide positif, est retenu par la résine. En soulevant le plateau, on rompt le charme, le fluide positif reprend sa liberté. Le plateau est chargé; si on le touche, on en tire une étincelle. Alors il ne renferme plus rien : pour le recharger, il faut le poser de nouveau sur le gâteau de résine et recommencer les mêmes manipulations. Sous cette forme primitive, l'appareil ne saurait évidemment pas rendre de grands services, car on n'a aucun moyen d'accroître le rendement électrique de la résine. Si elle garde fidèlement et longtemps le fluide déposé, toute-

(1) En attendant que nous sachions ce que c'est que l'électricité, il sera permis de conserver, par habitude de langage, le mot *fluide*.

fois elle ne le cède que par maigres étincelles : c'est un capital placé solidement, mais à petit intérêt. Nous allons voir que les nouvelles machines ont pour but d'élever le taux des intérêts et de les capitaliser dans une rapide progression. Cette sorte de spéculation est facilitée en confiant le dépôt électrique à un métal. Les métaux, s'ils ne gardent pas l'électricité, en revanche la *conduisent*, la mettent en circulation, et nous offrent ainsi le moyen de l'accroître par une combinaison heureuse de dépenses et de rentrées.

Supposons qu'au gâteau de résine on substitue un disque de métal qui a reçu une très faible charge d'électricité négative. Pour qu'il la garde, il faudra l'entourer de substances isolantes telles que la résine, le verre, le caoutchouc durci. On le montera sur un support de verre, on le couvrira d'une couche de vernis ou d'une plaque de verre. Dès lors on approchera impunément le plateau supérieur. A travers la cloison isolante, l'électricité négative déposée dans le disque pourra encore influencer le plateau; mais elle ne pourra pas s'y précipiter comme elle le ferait, s'il y avait contact direct. Les fluides seront donc encore séparés dans le plateau supérieur, et en soutirant avec le doigt ou avec une pointe métallique le fluide négatif, qui est repoussé, on chargera le plateau positivement comme auparavant; si on le soulève, on trouve qu'il peut donner une faible étincelle. Il s'agit maintenant d'utiliser cette charge pour augmenter peu à peu celle du disque inférieur. On y arrive par une combinaison qui déjà se trouvait appliquée vers la fin du siècle dernier dans le *duplicateur* de Bennett, qui sert de base à une foule d'appareils du même genre imaginés par divers physiciens. Le principe des duplicateurs est le même que celui des nouvelles machines électriques; il était connu depuis longtemps, mais l'on n'en soupçonnait pas la fécondité, et l'on négligeait d'en tirer les dernières conséquences.

Pour faire fructifier la charge positive du plateau supérieur, il faut la transporter dans un autre plateau semblable, appuyé sur un second disque pareil au premier. On l'y fait passer en soulevant le premier plateau et le mettant en contact direct avec le second pendant qu'on touche le second disque. Voici comment les choses se passent : le fluide positif du second disque s'échappe par le doigt, son fluide négatif reste, pour ainsi dire, en observation devant le fluide positif des deux plateaux réunis; ce fluide abandonne le premier plateau et se fixe dans le second, où il est attiré par la charge négative du second disque. Alors on sépare les plateaux, et on replace le premier, désormais vide, sur son disque. Nous avons maintenant deux quantités à peu près égales de fluide négatif, l'une qui était restée dans le premier disque, l'autre qui vient d'être créée dans le second : il s'agit de les réunir dans le premier. Rien n'est plus facile : on met les deux disques en communication directe après avoir débarrassé le second de son plateau, afin de rendre la liberté au fluide négatif qu'il contient. Ce



fluide ira aussitôt rejoindre le fluide de même nom dans le premier disque, si on touche le premier plateau, lequel prend dès lors une charge positive double sous l'influence de la charge négative double qui s'accumule dans le premier disque.

En continuant ainsi et en faisant tour à tour passer la charge du premier plateau dans le second et celle du second disque dans le premier, on établit une sorte de circulation des fluides, dont le résultat est de multiplier dans une progression rapide les charges disponibles. Si cet accroissement ne se continue pas indéfiniment, c'est qu'il arrive un moment où les charges, devenues trop fortes, ne tiennent plus sur les disques, débordent et s'écoulent dans l'air ambiant; il s'établit alors un état d'équilibre entre les pertes et les gains, et on ne dépasse plus la charge ou tension maximum qui a été obtenue.

Au lieu de toucher le premier plateau et le second disque, on peut les mettre en contact avec le sol par un fil métallique. Il est donc facile d'imaginer une disposition mécanique par laquelle les contacts et les transports soient réalisés automatiquement; on obtient alors dans les deux fils, dont l'un est traversé par le fluide négatif du premier plateau, l'autre par le fluide positif du second disque, de véritables courans d'électricité, et si on oppose l'un à l'autre les bouts de ces fils au lieu de les faire communiquer avec le sol, on voit jaillir un torrent d'étincelles. Tel est le principe de la machine électrique que M. Tœpler, professeur à l'institut polytechnique de Riga, fit connaître en 1865, et dans laquelle les disques et les plateaux sont représentés par des plaques de verre argenté. Goodman, de Birmingham, avait essayé de construire une machine de ce genre vingt-cinq ans auparavant, mais il s'y était mal pris et n'avait obtenu aucun résultat satisfaisant. Il faut dire d'ailleurs, et cela ne laisse pas d'être curieux, que Darwin a fait connaître à la Société royale de Londres dès 1787 un duplicateur à rotation (*revolving doubler*) qui était formé de quatre plateaux, et l'année suivante Nicholson le remplaça par un appareil du même genre qui n'avait que trois plateaux. On voit que la tentative de M. Tœpler n'est pas la première qui ait été faite dans cette direction, et encore semble-t-il que sa machine soit susceptible d'être grandement simplifiée. M. Tœpler emploie au moins quatre plateaux, dont deux mobiles et deux immobiles: rien n'empêcherait de les réduire à deux, et on peut s'étonner que l'auteur de la machine n'ait pas réussi à réaliser ce perfectionnement.

Un autre savant, M. Holtz, de Berlin, a construit vers la même époque, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1864, une machine électrique dont les effets sont plus difficiles à expliquer. Dans cet appareil, les plateaux mobiles sont remplacés par un simple disque de verre, c'est-à-dire par une substance isolante. Ce disque tourne librement devant un autre disque de verre qui est immobile et qui porte deux *armatures* ou garnitures de papier placées en deux points symétriques. L'une de ces armatures a été

électrisée négativement à l'aide d'un bâton de résine; elle produit une polarisation locale, ou séparation *locale* des fluides sur le disque tournant aux points qui défilent vis-à-vis d'elle pendant la rotation. Le fluide positif est momentanément fixé, l'autre s'échappe par une pointe métallique disposée derrière le disque tournant, à la hauteur du point où la séparation des fluides a lieu. Le fluide positif reprend sa liberté quand la rotation du disque l'a conduit hors de la portée de l'armature négative, mais il se trouve bientôt amené entre une seconde pointe et une seconde armature. Une partie s'écoule alors par cette seconde pointe, une autre passe dans l'armature, qui se charge positivement et commence aussitôt à combiner son jeu avec celui de la première armature. Ceci ne donne encore qu'une idée très imparfaite des phénomènes assez énigmatiques sur lesquels repose la machine de M. Holtz; mais il serait hors de propos d'entrer ici à ce sujet dans plus de détails. Beaucoup de tentatives ont été déjà faites pour simplifier cette machine ou pour la perfectionner; je ne puis dire si on y a réussi. Ce qui est certain, c'est qu'elle donne des effets merveilleux. Le courant dont l'origine est dans les deux pointes conductrices peut remplacer celui des machines d'induction; il produit une forte commotion sans qu'on ait besoin de recourir à des batteries de Leyde; les étincelles que l'on tire des conducteurs peuvent atteindre une longueur de 40 centimètres, même lorsqu'on se sert d'une machine de petite dimension. La machine de M. Tœpler ne fournit pas des effets aussi éblouissants, mais elle est plus sensible, c'est-à-dire qu'elle s'amorce plus facilement; il paraît même qu'elle peut entrer en activité sans qu'on ait besoin d'électriser préalablement l'un des disques. Bennett avait déjà constaté un fait analogue avec son duplicateur; il faut admettre que le léger frottement des organes de la machine dégage toujours spontanément une première provision d'électricité qui ne tarde pas à devenir appréciable, grâce à la rapide multiplication dont elle est l'objet.

Les machines électriques sans frottement transforment donc en électricité statique le mouvement de rotation d'un volant que l'on fait tourner à l'aide d'une manivelle. Les machines magnéto-électriques de MM. Wilde, Wheatstone, Siemens et Ladd transforment ce mouvement en électricité dynamique, c'est-à-dire en courans analogues à ceux des piles. Elles agrandissent singulièrement l'horizon que l'illustre Faraday a ouvert en faisant connaître les phénomènes de l'induction.

On sait aujourd'hui que toutes les fois qu'on approche ou qu'on éloigne l'un des pôles d'un aimant d'un circuit fermé, par exemple d'un fil de cuivre enroulé en hélice, ce dernier est traversé instantanément par un courant électrique : c'est ce qu'on nomme un courant induit. Dès lors, si on fait tourner un circuit de fil métallique entre les pôles d'un aimant, il doit se produire dans le fil une succession rapide de courans que l'on peut recueillir et utiliser comme le courant continu d'une pile. Cette idée a été

réalisée dans les machines magnéto-électriques de Pixii, Saxon, Clarke, Page, Nollet, etc. Elles reposent toutes sur l'emploi de puissans aimans permanens qui deviennent la source première de courans induits qui sont lancés dans le fil de l'armature. On appelle ici *armature* la pièce de fer qui tourne entre les pôles de l'aimant et qui porte le circuit destiné à recevoir les courans.

Un physicien anglais, M. Wilde, a fait l'année dernière un pas de plus. Il s'est dit que les courans obtenus par la rotation de la machine pouvaient être employés à produire un électro-aimant, si on les lançait dans une bobine enroulée autour d'un morceau de fer doux. On sait en effet qu'un courant qui circule en hélice autour d'une tige de fer la magnétise, en fait un aimant temporaire qu'on appelle *électro-aimant*. M. Wilde comprit qu'avec les courans dont il disposait il pourrait créer un électro-aimant beaucoup plus fort que l'aimant permanent qui donnait naissance à ces courans. L'expérience confirma cette prévision. Avec quatre petits aimans pesant chacun une livre et pouvant porter ensemble un poids de 20 kilos, l'habile expérimentateur anglais obtint un électro-aimant qui portait 500 kilogrammes. Cette augmentation du pouvoir attractif peut être poussée beaucoup plus loin par un choix convenable des dimensions relatives de toutes les parties de la machine. Comment l'expliquer? La réponse est facile : c'est le travail mécanique employé à faire tourner la machine qui se convertit en magnétisme. La faible quantité de fluide magnétique qui existe déjà dans l'aimant permanent agit ici comme une sorte de ferment, elle amorce le jeu des transformations.

Il était naturel de chercher si le gros électro-aimant obtenu par ce procédé ne pourrait pas servir à son tour à la production d'un courant très intense dans une armature que l'on ferait tourner entre ses pôles. Cette expérience a réussi aussi bien que la première. L'électro-aimant, avec son armature, forme une seconde machine magnéto-électrique semblable à la première, mais de dimensions beaucoup plus grandes. On pose la petite sur la grande, de manière qu'elles forment ensemble deux étages, l'étage supérieur étant le diminutif de l'étage inférieur. L'aimant d'en haut (ou plutôt la rangée d'aimans parallèles, réunis en faisceau, que M. Wilde emploie pour la machine supérieure) porterait environ 160 kilogrammes; l'électro-aimant d'en dessous, qui puise cependant toute sa force dans les courans engendrés par l'aimant supérieur, en porte 5,000. Les courans qu'il engendre à son tour dans son armature sont d'une intensité proportionnée à son pouvoir portant. La même machine à vapeur, d'une force de trois chevaux, fait tourner les armatures des deux étages avec une vitesse de trente tours par seconde. Toute cette machine tient dans un mètre carré et ne pèse guère plus de 1,500 kilogrammes. Le modèle dont nous parlons est celui qui a été adopté par la commission des phares de l'Écosse et qui doit servir à l'éclairage électrique. M. Wilde en a construit d'autres

à trois étages : dans ces appareils, l'électricité, élevée à la troisième puissance, suffit pour faire fondre sur une longueur de près de 40 centimètres une baguette de fer forgé de 6 millimètres d'épaisseur, et sur une longueur de 2 mètres un fil de 1 millimètre. Dans ce formidable torrent de chaleur, les métaux les plus réfractaires se liquéfient en un clin d'œil. Le pouvoir éclairant de la machine Wilde n'est pas moins extraordinaire. Dans une expérience, on plaça sur un toit élevé une lampe électrique garnie de deux crayons de charbon de 12 millimètres de côté, et on la mit en rapport avec la machine à triple effet. Aussitôt on en vit jaillir une lumière qui projetait sur les murs les ombres des becs de gaz dans un rayon de six à sept cents pas. Jamais lumière artificielle n'avait eu cet éclat. Une feuille de papier photographique, exposée à ces puissans rayons, fut noircie en si peu de temps que, d'après un calcul fort simple, cette lumière devait produire à un mètre de distance tout autant d'effet que le soleil de midi au mois de mars.

Dans la machine de Wilde, la source première de tous les phénomènes est donc encore le magnétisme d'un aimant permanent. M. Wheatstone et M. Siemens ont eu simultanément l'idée lumineuse de supprimer l'aimant, de le remplacer par un simple morceau de fer doux qui devient électro-aimant par la vertu des courans qu'il engendre lui-même dans son armature, lorsqu'elle est mise en rotation. Cela semble paradoxal, mais l'expérience n'en a pas moins réussi : il est vrai qu'il faut encore ici *amorcer* la machine. On prend donc un noyau de fer doux entouré d'un fil en hélice et qui simule un électro-aimant. Entre les deux pôles, on fait tourner une armature semblable à celle de la machine de Wilde; c'est une armature d'une construction très ingénieuse, due à M. Werner Siemens, qu'il serait trop long de décrire ici. Pour le moment, aucun effet électrique ne se produit encore; mais qu'on mette le fil du fer doux en rapport avec une petite pile, aussitôt ce fer s'aimante, et l'armature devient le siège de courans d'induction. Alors on supprime la pile; on constate qu'il y a encore dans le fer doux un petit reste de magnétisme qui suffit à entretenir pendant quelques instans les courans induits; on en profite pour lancer ces derniers dans le fil qui entoure le fer doux. Aussitôt ce dernier reprend ses forces, il donne naissance à de nouveaux courans qui reviennent toujours alimenter l'électro-aimant qui les produit, et ce jeu se continue aussi longtemps que l'on fait tourner l'armature. Une machine de ce genre produit des effets d'une intensité vraiment extraordinaire.

M. Ladd, constructeur d'instrumens de physique, a exposé une autre machine qui repose sur le même principe. Au lieu d'un électro-aimant à deux pôles, il en emploie un à quatre pôles, formé de deux lames parallèles. Entre les premiers pôles tourne l'armature qui alimente l'électro-aimant, entre les pôles opposés, une autre armature indépendante dont le courant est utilisé pour produire des effets quelconques. Dans toutes ces machines,

on voit donc un simple mouvement de translation engendrer indéfiniment la force électrique lorsqu'une fois pour toutes on a détruit l'équilibre des polarités opposées dans un corps qui peut s'aimanter ou s'électriser. C'est ainsi qu'une horloge toute montée ne commence à marcher que si on pousse le balancier; ensuite la pesanteur se charge et du balancier et des aiguilles, tant il est vrai qu'il n'y a que le premier pas qui coûte.

Un phénomène des plus remarquables, que nous avons déjà mentionné à propos de la machine de Holtz et qui se reproduit dans les machines magnéto-électriques, c'est la grande résistance qu'il faut vaincre quand l'appareil est en pleine activité. Dans la machine de Wilde, la courroie de transmission qui fait tourner l'armature du grand électro-aimant commence à glisser dans la gorge de la poulie lorsque les courans atteignent l'intensité maximum; en même temps les fils des bobines s'échauffent quelquefois au point de faire prendre feu à l'enveloppe isolante de soie qui les entoure. La résistance qui se manifeste ici vient de l'attraction exercée par les courans induits sur les aimans qui les font naître; on produit ces courans en faisant tourner l'armature en sens contraire du mouvement qu'ils tendent eux-mêmes à lui imprimer. Cette circonstance semble établir une certaine analogie très frappante entre les phénomènes de la cohésion d'une part et ceux du magnétisme de l'autre. Lorsque nous essayons de détruire la cohésion par une action mécanique quelconque, nous provoquons presque toujours des vibrations élastiques qui se manifestent pour le sens du toucher sous la forme de frémissemens, pour l'oreille sous la forme d'ondes sonores. De même, lorsque nous cherchons à vaincre l'attraction magnétique, nous donnons naissance à des courans induits; ne dirait-on pas une vibration née de la rupture d'équilibre des forces polaires? Il est difficile d'entrevoir dès à présent de quelle nature peut être la vibration de l'éther qui produit l'électricité et le magnétisme: si c'est une vibration tournante analogue à celle que produit la torsion, ou bien une vibration longitudinale comme celle de l'air qui propage le son, ou enfin un autre mouvement d'une forme inconnue. L'analyse des phénomènes qui accompagnent la transmutation du mouvement en électricité permettra peut-être bientôt d'éclaircir cette mystérieuse question.

En attendant, les nouvelles machines constituent un très grand progrès au point de vue pratique, puisqu'un simple arrangement de quelques fils et de quelques plaques de fer permet d'accroître dans une progression étonnante la plus faible provision de magnétisme. Il suffit même, paraît-il, de placer la machine dans le méridien magnétique pour que déjà elle commence à s'aimanter sous l'influence des pôles terrestres, comme toutes les pièces de fer qui restent quelque temps dans cette position. Si l'on fait ensuite tourner la roue, la faible trace de polarité magnétique qui s'est développée spontanément s'enfle, s'accroît et déborde bientôt en courans d'induction d'une puissance qui semble n'avoir pas de limites. Ces appareils,



qui d'ailleurs ne tarderont pas à être perfectionnés par l'expérience, rendent dès à présent l'éclairage électrique pour ainsi dire portatif, en réduisant considérablement le volume des générateurs qu'il nécessite. On a déjà essayé d'installer des machines de ce genre à bord des navires pour alimenter de petits phares destinés à éclairer la route du bâtiment comme de véritables lanternes électriques. Une petite fraction de la force qui fait tourner les roues ou l'hélice d'un paquebot suffirait pour allumer et pour entretenir toute la nuit son fanal, et si cet éclairage était adopté par tous les navires à vapeur, la Manche ressemblerait la nuit à un boulevard.

R. RADAU.

A la prière de M. Imbert de Saint-Amand, nous publions la note suivante, sans en accepter cependant les termes en ce qui pourrait toucher la *Revue*, car dans le portrait qu'il a tracé du comte Beugnot nous n'avons rien vu qui s'écartât des limites de la critique *politique* ou *historique*; sans cela, nous ne l'aurions pas accueilli. Il n'y a qu'une circonstance qui nous explique la réclamation de la famille du comte Beugnot, et la note de M. de Saint-Amand nous l'apprend aujourd'hui.

« L'article de critique littéraire sur les *Mémoires* de M. le comte Beugnot inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1867 a éveillé d'honorables susceptibilités de la part de la famille de M. le comte Beugnot.

« Les relations qui ont existé entre M. le vicomte Beugnot et moi, ainsi que les communications qu'il a bien voulu me faire, sur ma demande, au sujet des mémoires de son grand-père, m'imposent le devoir d'affirmer que toute idée de malveillance et de partialité doit être exclue de la pensée qui a présidé à la rédaction de cette publication toute littéraire. Je regretterais qu'une pareille portée pût lui être attribuée, et je désavouerais toute interprétation critique qui, contrairement à mes intentions, aurait pu égarer l'opinion publique, n'ayant pour M. le vicomte Beugnot et toute sa famille que des sentimens de profonde estime et de haute considération, ainsi que mes lettres à M. le vicomte Beugnot l'établissent surabondamment.

« I. DE SAINT-AMAND. »

L. BULOZ.

---

# M. DE CAMORS

---

DERNIÈRE PARTIE (1).

---

## X.

Quand M<sup>me</sup> de Camors revint à Paris et rentra dans la maison de son mari, elle y trouva les impressions navrantes du passé et les sombres préoccupations de l'avenir; mais elle y apportait enfin, quoique sous une forme bien frêle, une puissante consolation. Assiégée de chagrins et toujours menacée d'émotions nouvelles, elle avait dû renoncer à nourrir elle-même son fils; toutefois elle ne le quittait pas, car elle était jalouse de sa nourrice, et elle voulait être aimée du moins par lui. Elle l'aimait, quant à elle, avec une passion infinie; elle l'aimait, parce qu'il était son fils et son sang, et le prix de ses douleurs; elle l'aimait parce qu'il était désormais toute son espérance de bonheur humain; elle l'aimait parce qu'elle le trouvait beau comme le jour, — et il est vrai qu'il l'était, car il ressemblait à son père, et elle l'aimait encore à cause de cela.

Elle essayait donc de concentrer tout son cœur et toutes ses pensées sur cette chère créature, et dans les premiers temps elle crut y avoir réussi. Elle avait été surprise elle-même de sa tranquillité lorsqu'elle avait revu M<sup>me</sup> de Campvallon, car sa vive imagination avait épuisé par avance toutes les tristesses que son existence nouvelle devait contenir; mais lorsqu'elle fut sortie de l'espèce d'engourdissement où tant de souffrances successives l'avaient plongée, lorsque ses sensations maternelles se furent un peu apaisées dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1<sup>er</sup> et 15 mai, et du 1<sup>er</sup> juin.

l'habitude, le cœur de la femme se retrouva dans le cœur de la mère, et elle ne put se défendre d'un retour d'intérêt passionné vers son gracieux et terrible époux.

M<sup>me</sup> de Tècle était venue passer deux mois avec sa fille à Paris, puis elle était retournée à la campagne. M<sup>me</sup> de Camors lui écrivait au commencement du printemps suivant une lettre qui donnera une idée exacte des sentimens de cette jeune femme à cette époque et du tour qu'avait pris sa vie de famille. Après de longs détails touchant la santé et la beauté de son fils Robert, elle ajoutait :

« Son père est toujours pour moi ce que vous l'avez vu. Il m'épargne tout ce qui peut m'être épargné; mais évidemment la fatalité à laquelle il a obéi persiste sous la même forme. Cependant je ne désespère point de l'avenir, ma mère chérie. Depuis que j'ai vu cette larme dans ses yeux, la confiance est rentrée dans mon pauvre cœur. Soyez sûre, mère adorée, qu'il m'aimera un jour, ne fût-ce qu'à travers son fils, qu'il commence à aimer tout doucement, sans s'en apercevoir. D'abord, vous vous en souvenez, ce n'était rien pour lui, cet enfant, pas plus que moi; quand il le surprenait sur mes genoux, il l'embrassait gravement du bout des lèvres : — Bonjour, monsieur! — puis il se sauvait; il y a juste un mois, — j'ai marqué la date, — ce fut : — Bonjour, mon fils, ... vous êtes joli! — Vous voyez le progrès? Et savez-vous enfin ce qui s'est passé hier? J'entre chez Robert sans aucun bruit, la porte étant ouverte; qu'est-ce que j'aperçois, ma mère? M. de Camors, la tête coulée sous le capuchon du berceau et riant à ce petit être qui lui riait! Je vous assure qu'il a rougi; il s'est excusé. — La porte était ouverte, a-t-il dit, je suis entré. — Il n'y a pas de mal, ai-je répondu.

« Il est bizarre quelquefois, M. de Camors : il dépasse avec moi les limites convenues et nécessaires. Il n'est pas seulement poli; il se met en frais. Hélas! en d'autres temps, ces grâces seraient tombées sur mon cœur comme une rosée du ciel! Maintenant cela me gêne un peu. — Hier soir par exemple (autre date!), je m'assois suivant l'usage devant mon piano après le dîner; il lit un journal au coin de la cheminée. L'heure habituelle de ses sorties se passe. Me voilà fort surprise. Je jette un regard furtif entre deux arpèges; il ne lit plus, il ne dort pas; il rêve. — Il y a quelque chose de nouveau dans le journal? — Non, non, rien du tout. — Encore deux ou trois arpèges, et j'entre chez mon fils. Je le couche, je l'endors, je le dévore et je reviens. Toujours M. de Camors. — Et puis coup sur coup : — Avez-vous des nouvelles de votre mère? Que dit-elle? Avez-vous vu M<sup>me</sup> Jaubert? Avez-vous lu cette *revue*? — Enfin quelqu'un qui veut causer. Autrefois j'aurais payé de mon sang une de

ces soirées, et on me la donne quand je ne sais plus trop qu'en faire.

« Cependant je me souviens des conseils de ma mère : je ne veux point décourager cette nuance, je me fais un petit air de fête, j'allume quatre bougies d'extra, j'essaie d'être aimable sans être coquette, car la coquetterie ici serait une honte, n'est-ce pas, ma mère? — Enfin nous bavardons, il chantonne deux airs au piano, j'en joue deux autres, il dessine un petit costume russe pour Robert l'an prochain; puis il me parle politique. Ceci m'enchanté. Il m'explique sa situation à la chambre. Minuit sonne. Je deviens remarquablement silencieuse. — Il se lève : — Puis-je vous serrer la main en ami? — Mon Dieu, oui! — Bonsoir, Marie, — Bonsoir.

« Oui, ma mère, je lis dans vos pensées : il y a là un danger; mais vous me l'avez montré, et je crois d'ailleurs que je l'aurais aperçu toute seule. Ne craignez donc pas. Je serai heureuse de ses bons mouvemens, je les encouragerai de mon mieux; mais je ne me hâterai pas d'y voir un retour sérieux vers le bien et vers moi. Je vois ici dans le monde des accommodemens qui me révoltent. Au milieu de mon malheur, je reste pure et fière; mais je tomberais dans le dernier mépris de moi-même, si je m'exposais jamais à être pour M. de Camors l'objet d'une fantaisie. Un homme si déchu ne se relève pas en un jour. Si jamais il revient vraiment à moi, il m'en faudra de bien graves témoignages. Je n'ai pas cessé de l'aimer, et peut-être s'en doute-t-il; mais il apprendra que, si ce triste amour peut briser mon cœur, il ne peut l'abaisser, et je n'ai pas besoin de dire à ma mère que je saurai vivre et mourir bravement dans ma robe de veuve.

« D'autres symptômes me frappent encore. Il a plus d'attentions pour moi quand elle est là. C'est peut-être convenu entre eux, mais j'en doute. L'autre soir, nous étions chez le général. Elle valsait, et M. de Camors était venu s'asseoir par une faveur rare à côté de votre fille. — En passant devant nous, elle lança un regard, un éclair... Je sentis la flamme. Des yeux bleus peuvent-ils être féroces? Il paraît. Je n'ai pas assurément l'âme tendre pour elle, elle est ma cruelle ennemie; mais, si jamais pourtant elle souffrait ce qu'elle m'a fait souffrir, ... oui, je crois que je la plaindrais.

« Ma mère, je vous embrasse. J'embrasse nos chers tilleuls. Je mange leurs petites feuilles nouvelles comme autrefois. Grondez-moi comme autrefois, et aimez surtout comme autrefois votre Mary.»

Cette sage jeune femme, mûrie par le malheur, observait tout, voyait tout et n'exagérait rien. Elle touchait dans cette lettre aux

points les plus délicats de la situation de M. de Camors, et même de ses secrets sentimens, avec une justesse précise.

M. de Camors n'était nullement converti, ni près de l'être; mais ce serait aussi méconnaître la vérité humaine que d'attribuer à ce cœur d'homme ou à tout autre une impassibilité surnaturelle. Si les sombres et implacables théories dont M. de Camors avait fait la loi de son existence pouvaient triompher absolument, elles seraient vraies. Les épreuves qu'il avait subies ne l'avaient pas transformé, mais elles l'avaient ébranlé. Il ne marchait plus dans sa voie avec la même fermeté. Il s'écartait de son programme. Il avait été pitoyable pour une de ses victimes, et comme un tort entraîné toujours un autre, après avoir eu pitié de sa femme, il était près d'aimer son enfant. Ces deux faiblesses s'étaient glissées dans cette âme pétrifiée comme dans les fentes d'un marbre, et y germaient : deux germes imperceptibles d'ailleurs. L'enfant l'occupait à peine quelques minutes chaque jour; pourtant il y pensait, et rentrait parfois chez lui un peu plus tôt que de coutume, secrètement attiré par le sourire de ce frais visage. La mère était pour lui quelque chose de plus. Ses souffrances, son jeune héroïsme, l'avaient touché. Elle était devenue à ses yeux une personne. Il lui découvrait des mérites. Il s'apercevait qu'elle était très instruite pour une femme, et prodigieusement pour une Française. Elle comprenait à demi-mot, savait beaucoup et devinait le reste. Elle avait enfin ce mélange de grâce et de solidité qui prête à la conversation des femmes dont l'esprit est cultivé un charme incomparable.

Habitée dès l'enfance à sa supériorité comme à son joli visage, elle portait aussi simplement l'une que l'autre. Elle se donnait aux soins de son ménage comme si elle n'eût pas eu d'autres idées dans la tête. Il y avait des détails d'intérieur qu'elle n'abandonnait pas aux domestiques. Elle venait après eux dans son salon, dans son boudoir, un plumeau bleu à la main; elle caressait légèrement de ce plumeau les étagères, les jardinières, les consoles; elle rangeait un meuble, en dérangeait un autre, plantait des branches dans un vase, tout cela en sautillant et en chantant comme un oiseau dans sa cage. Son mari se divertissait quelquefois à la suivre de l'œil dans ces menues besognes. Elle le faisait penser à ces princesses qu'on voit, dans les ballets d'opéra, réduites, par quelque coup du sort, à une domesticité passagère, et qui dansent en faisant le ménage. — Comme vous aimez l'ordre, Marie! lui dit-il un jour. — L'ordre, dit-elle gravement, est la beauté morale des choses. — Elle traîna sa voix sur le mot choses, et, craignant d'avoir été prétentieuse, elle rougit.

C'était une aimable créature, et on comprendra, nous l'espérons,



qu'elle eût quelque attrait, même pour son mari. Quoiqu'il n'eût pas un seul instant la pensée de lui sacrifier la passion qui possédait sa vie, il est certain cependant que sa femme lui plaisait comme une amie charmante qu'elle était, et peut-être comme un charmant fruit défendu qu'elle était aussi.

Deux ou trois années se passèrent sans amener de changemens sensibles dans les rapports mutuels des personnages divers de cette histoire. Ce fut dans la vie de M. de Camors la phase la plus brillante et sans doute la plus heureuse. Son mariage avait doublé sa fortune; ses spéculations habiles l'augmentaient encore chaque jour. Il avait proportionné le train de sa maison à ses nouvelles ressources : dans les régions de la haute vie élégante, il tenait décidément le sceptre. Ses chevaux, ses équipages, son goût artistique, sa toilette même, faisaient loi. Sa liaison avec M<sup>me</sup> de Campvallon, sans être proclamée, était soupçonnée, et complétait son prestige. En même temps sa capacité d'homme politique commençait à s'affirmer avec éclat; il avait pris la parole dans quelques débats récents, et son *maiden speech* avait été triomphal.

Cette prospérité était grande. Il est pourtant vrai que M. de Camors n'en jouissait pas sans trouble. Deux points sombres tachaient l'azur où il planait, et pouvaient contenir la foudre. — Sa vie d'abord était sans cesse suspendue à un fil. D'un jour à l'autre, le général de Campvallon pouvait être informé de l'intrigue qui le déshonorait, soit par quelque trahison intéressée, soit même par la rumeur publique, qui commençait à s'éveiller. Si ce cas se présentait jamais, il savait que le général ne le ménagerait pas, et il était d'ailleurs déterminé à ne pas défendre sa vie contre lui. Cette résolution, formellement arrêtée dans sa pensée, lui servait même de dernier argument pour apaiser sa conscience. Tout l'édifice de sa destinée était donc à la merci d'un hasard assez vraisemblable.

La seconde de ses inquiétudes, c'était la haine jalouse de M<sup>me</sup> de Campvallon contre la jeune rivale qu'elle s'était autrefois choisie. Après avoir plaisanté franchement sur ce sujet dans les premiers temps, la marquise avait peu à peu cessé même d'y faire allusion. M. de Camors, ne pouvant se méprendre à certains symptômes muets, s'alarmait quelquefois de cette jalousie silencieuse. Craignant d'exaspérer dans une âme aussi redoutable le plus violent des sentimens féminins, il s'était réduit de jour en jour à des ménagemens qui coûtaient à sa fierté et peut-être aussi à son cœur, car sa femme, pour qui sa conduite nouvelle était inexplicable, en souffrait vivement, et il le voyait.

Un soir du mois de mai 1860, il y avait une réception à l'hôtel de Campvallon. La marquise, avant de partir pour la campagne,

faisait ses adieux au groupe le plus choisi de son monde habituel. Quoique cette fête eût un caractère à demi intime, elle l'avait organisée avec sa recherche et son goût ordinaires. Une sorte de galerie formée de verdure et de fleurs conduisait des salons dans la serre à travers le jardin. Cette soirée fut pénible pour M<sup>me</sup> de Camors; la négligence de son mari envers elle fut si marquée, son assiduité auprès de la marquise si persistante, leur entente si radieuse, que la jeune femme sentit la douleur de son abandon à un degré presque insupportable. Elle alla se réfugier dans la serre, et, s'y trouvant seule, elle se mit à pleurer. Au bout d'un instant, M. de Camors, ne l'apercevant plus dans les salons, s'inquiéta; elle le vit bientôt entrer dans la serre avec ce prompt coup d'œil des femmes qui voit sans regarder. Elle affecta d'examiner les fleurs des gradins, et par un effort de volonté sécha ses larmes. Son mari cependant s'était avancé lentement vers elle : — Quel magnifique camélia! lui dit-elle... Connaissez-vous cette variété?

— Très bien, dit-il, c'est le camélia qui pleure. — Il arracha la fleur. — Marie, reprit-il, je n'ai jamais été très porté aux enfantillages; mais voici une fleur que je garderai.

Elle attachait sur lui des yeux étonnés. — Parce que je l'aime, ajouta-t-il.

Un bruit de pas les fit retourner. C'était M<sup>me</sup> de Campvallou qui parcourait la serre au bras d'un diplomate étranger. — Pardon, dit-elle en souriant, je vous dérange! que je suis gauche! — Et elle passa.

M<sup>me</sup> de Camors était devenue subitement toute rouge, et son mari fort pâle. Le diplomate seul n'avait pas changé de couleur, parce qu'il n'y comprenait rien.

La jeune comtesse, prétextant une migraine que l'air de son visage ne démentait pas, se retira presque aussitôt en disant à son mari qu'elle lui renverrait la voiture.

Peu d'instans après, la marquise de Campvallou, obéissant à un signe secret de M. de Camors, le rejoignit dans le boudoir retiré qui leur rappelait à tous deux l'instant le plus coupable de leur vie. Elle s'assit à côté de lui sur le divan avec sa nonchalance hautaine. — Qu'est-ce qu'il y a? dit-elle.

— Pourquoi me surveillez-vous? dit Camors. Cela est indigne de vous.

— Ah! une explication? triste chose! C'est la première entre nous; au moins qu'elle soit complète et rapide. — Elle parlait d'une voix contenue, mais passionnée, l'œil fixé sur son pied qu'elle soulevait légèrement et qui se tordait dans le satin. — Soyez vrai, reprit-elle : vous êtes amoureux de votre femme.

Il haussa les épaules. — Indigne de vous, je le répète.

— Et que signifient alors ces tendresses pour elle?

— Vous m'avez ordonné de l'épouser, non de la tuer, je suppose.

Elle eut un mouvement de sourcils étrange qu'il ne vit pas, car ils ne se regardaient ni l'un ni l'autre. Après une pause : — Elle a son fils, elle a sa mère, reprit-elle; moi je n'ai que vous!... Écoutez, mon ami, ne me rendez pas jalouse, car, lorsque je le suis, il me vient des pensées dont je suis moi-même épouvantée... Et tenez, puisque nous en sommes là, si vous l'aimez, dites-le-moi plutôt; vous me connaissez, je n'ai pas de petites ruses... Eh bien! je crains tant les souffrances et les humiliations dont j'ai le pressentiment, je me crains tant moi-même, que je vous offre, que je vous rends votre liberté... J'aime mieux cette douleur horrible, mais du moins franche et noble... Ce n'est pas un piège que je vous tends, croyez-le. Regardez-moi! je ne pleure pas souvent... — L'azur sombre de ses yeux était noyé de larmes. — Oui, je suis sincère, et, je vous en prie, si cela est, profitez de ce moment, car si vous le laissez échapper, vous ne le retrouverez jamais!

M. de Camors n'était nullement préparé à cette mise en demeure. L'idée de rompre sa liaison avec la marquise ne lui avait encore jamais traversé l'esprit. Cette liaison lui paraissait très conciliable avec les sentimens que sa femme pouvait lui inspirer. Elle était la faute la plus pesante et le danger perpétuel de sa vie; mais elle en était l'émotion, l'orgueil et la volupté magnifique. Il frémit, il s'irrita presque à la pensée de perdre un amour qu'il avait d'ailleurs acheté si cher. Il couvrit d'un regard ardent ce beau visage pur et exalté comme celui d'un archange combattant. — Ma vie est à vous, dit-il. Comment pouvez-vous songer à rompre des liens comme les nôtres? comment pouvez-vous vous alarmer ou même vous occuper de ma conduite envers une autre? Je suis ce que l'honneur et l'humanité me commandent, rien de plus, et vous, je vous aime, entendez-vous,... entends-tu?

— C'est vrai? dit-elle.

— C'est vrai.

— Je vous crois. — Elle lui prit la main, et le regarda un moment sans parler, l'œil voilé, le sein palpitant; puis, se levant tout à coup : — Vous savez, mon ami, que j'ai du monde chez moi? Elle le salua d'un sourire et sortit du boudoir.

Cette scène cependant avait laissé dans l'esprit de Camors une impression désagréable, et il y pensait le lendemain matin avec humeur, tout en essayant un cheval dans l'avenue des Champs-Élysées, quand il se trouva soudain en face de son ancien secré-

taire Vautrot. Il ne l'avait pas revu depuis le jour où ce personnage avait jugé prudent de se congédier lui-même à l'improviste. Les Champs-Élysées étant déserts à cette heure, Vautrot ne put esquiver, comme il l'avait fait peut-être plus d'une fois, la rencontre de Camors. Se voyant reconnu, il salua et s'arrêta, un sourire inquiet sur les lèvres. Son habit noir usé et son linge douteux décelaient une misère inavcuée, mais profonde. M. de Camors ne prit pas garde à ce détail, qui eût sans doute éveillé sa générosité naturelle et refoulé l'indignation dont il s'était senti saisi tout à coup. Il retint brusquement les rênes de son cheval : — Ah ! vous voilà, monsieur Vautrot ? dit-il. Vous n'êtes donc plus en Angleterre ? Et qu'est-ce que vous faites maintenant ?

— Je cherche une position, monsieur le comte, dit humblement Vautrot, qui connaissait trop bien son ancien patron pour ne pas lire clairement dans le pli de sa moustache les pronostics d'un orage.

— Et pourquoi, reprit Camors, ne pas vous remettre à la serrurerie ? Vous y étiez fort adroit... Les serrures les plus compliquées n'avaient pas de secret pour vous.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, murmura Vautrot.

— Drôle ! — Et, en lui jetant ce mot du bout des lèvres avec un accent de mépris indicible, M. de Camors toucha légèrement du fouet de sa cravache l'épaule de Vautrot ; après quoi il s'éloigna tranquillement au petit pas de son cheval.

M. Vautrot était alors en effet à la recherche d'une position qu'il eût aisément trouvée, s'il eût voulu se contenter de celles qui convenaient à ses talens ; mais il était, on s'en souvient, de ceux qui ont des vanités sans proportion avec leur mérite et de ceux surtout qui sont plus affamés de jouissances que de travail. Il était tombé à cette époque dans une détresse extrême qui n'avait pas besoin d'être beaucoup aigrie pour le pousser au mal, sinon au crime. On a de nos jours plus d'un exemple des excès où peuvent se porter ces sortes d'intelligences ambitieuses, avides et impuissantes. M. Vautrot, en attendant mieux, était rentré depuis quelque temps dans le rôle hypocrite qui lui avait autrefois réussi ; la veille même, il était retourné chez M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, et y avait fait amende honorable de ses égaremens philosophiques, car il était comme ces Saxons du temps de Charlemagne qui demandaient le baptême toutes les fois qu'ils éprouvaient le désir d'avoir une tunique neuve. M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan n'avait pas mal accueilli ce triste enfant prodigue ; mais elle s'était refroidie sensiblement en le trouvant plus discret qu'elle n'eût voulu sur certain sujet qu'elle avait à cœur d'approfondir. Elle était alors plus préoccupée que jamais des

relations qu'elle avait dès longtemps soupçonnées entre M<sup>me</sup> de Campvallon et M. de Camors. Ces relations ne pouvaient manquer d'être fatales aux espérances qu'elle avait fondées de loin sur le veuvage de la marquise et sur l'héritage du général. Le mariage de Camors lui avait fait un moment quelque illusion; mais elle était de ces dévotes qui supposent toujours le mal, et ses soupçons n'avaient pas tardé à se réveiller. Elle avait essayé d'obtenir de Vautrot, qui avait été longtemps dans l'intimité de son neveu, quelques éclaircissemens sur ce mystère, et, Vautrot ayant eu la pudeur de les lui refuser, elle l'avait mis à la porte.

Après sa rencontre avec M. de Camors, Vautrot se dirigea immédiatement vers la rue Saint-Dominique, et une heure plus tard M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan avait le plaisir de connaître tout ce qu'il savait lui-même de la liaison de Camors avec la marquise. Or on se rappelle qu'il savait tout. Cette révélation, si prévue quelle pût être, atterra M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, qui vit ses projets maternels décidément renversés pour jamais. Au sentiment amer de cette déception se joignit aussitôt dans cette âme vile le désir furieux de se venger. Il est vrai qu'elle avait été mal récompensée de l'effort anonyme qu'elle avait jadis tenté pour ouvrir les yeux du malheureux général, car depuis ce moment le général, la marquise et Camors lui-même, sans rompre leurs rapports ordinaires avec elle, lui avaient laissé sentir une pointe de mépris dont son cœur était ulcéré.

Il ne fallait point s'exposer à une nouvelle déconvenue du même genre : il fallait assurément, au nom de la morale, confondre ces aveugles et ces coupables, mais cette fois avec de telles preuves que le coup fût irrésistible. A force d'y songer même, M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan se persuada que le tour nouveau des événemens pouvait redevenir favorable aux prétentions qui avaient été l'idée fixe de sa vie. M<sup>me</sup> de Campvallon détruite, M. de Camors écarté, le général devait demeurer seul au monde, et il était naturel de supposer qu'il se rejeterait alors sur son jeune parent Sigismond, ne fût-ce que pour reconnaître l'amitié clairvoyante et offensée de M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Le général, à la vérité, avait par son contrat de mariage assuré tous ses biens à sa femme; mais M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, qui avait consulté sur cette question, n'ignorait pas qu'il restait maître, tant qu'il vivait, d'aliéner sa fortune, d'en dépouiller l'épouse indigne et de la transmettre à Sigismond.

M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan ne s'arrêta pas à la chance, assez vraisemblable pourtant, d'une rencontre personnelle entre le général et Camors : on connaît l'intrépidité dédaigneuse des femmes en matière de duel. Elle s'ingénia donc sans scrupule à engager Vau-



trot dans l'œuvre méritoire qu'elle tramait : elle le lia par quelques avantages immédiats et par des promesses, elle lui fit espérer du général une rémunération considérable. Vautrot, qui sentait encore sur son épaule la cravache de Camors, et qui l'eût tué de sa main, s'il eût osé, avait à peine besoin des excitations du lucre pour s'associer aux vengeances de sa protectrice et s'en rendre l'instrument. Il résolut cependant, puisque l'occasion s'en offrait, de se mettre une fois pour toutes au-dessus des atteintes de la misère en spéculant habilement sur le secret dont il était possesseur et sur l'immense fortune du général.

Ce secret, il l'avait déjà livré à M<sup>me</sup> de Camors sous l'inspiration d'un autre sentiment; mais il avait eu alors entre les mains des témoignages qui maintenant lui manquaient. Il avait donc besoin de se procurer des armes nouvelles et infaillibles; mais, si l'intrigue qu'il s'agissait de démasquer existait encore, il ne désespéra pas d'en surprendre quelques indices certains en s'aidant de la connaissance générale qu'il avait eue autrefois des habitudes et des allures du comte de Camors. Ce fut la tâche à laquelle il s'appliqua dès ce moment jour et nuit avec l'ardeur malfaisante de la haine et de la convoitise.

La confiance absolue que M. de Campvallou avait rendue à sa femme et à Camors depuis le mariage du comte avec M<sup>lle</sup> de Tècle eût permis sans doute aux deux amans de supprimer dans leurs rapports les complications du mystère et de l'aventure; mais ce qu'il y avait d'ardent, de poétique et de théâtral dans l'imagination de la marquise ne l'avait pas souffert. L'amour ne lui suffisait pas : il lui en fallait le danger, la mise en scène, les voluptés rehaussées de terreur. Une ou deux fois, dans les premiers temps, elle avait eu la témérité de quitter son hôtel pendant la nuit et d'y rentrer avant le jour; mais elle avait dû renoncer à des audaces reconnues trop périlleuses. Ses entrevues nocturnes avec M. de Camors étaient rares, et elles avaient toujours lieu chez elle. Voici quelle en était la combinaison. — Un terrain vague, servant par intervalles de chantier, était contigu aux jardins de l'hôtel de Campvallou : le général en avait autrefois acheté une portion; il y avait fait construire une maisonnette au milieu d'un potager, et y avait logé, avec sa bonté ordinaire, un ancien sous-officier nommé Mesnil, qui lui avait longtemps servi d'ordonnance. Ce Mesnil avait toute la confiance de son maître; il était investi d'une sorte de contrôle sur la partie forestière des propriétés de M. de Campvallou. Il demeurait l'hiver à Paris, mais il allait quelquefois passer deux ou trois jours à la campagne quand le général désirait obtenir sur quelque litige spécial des renseigne-

mens sûrs. C'était le moment de ces absences que M<sup>me</sup> de Campvallon et M. de Camors choisissaient pour leurs dangereux rendez-vous de nuit. Camors, averti du dehors par quelque signe convenu, s'introduisait dans l'enclos qui entourait le logis de Mesnil et de là dans les jardins de l'hôtel. M<sup>me</sup> de Campvallon se chargeait elle-même, avec des épouvantes qui la charmaient, de tenir ouverte une des portes-fenêtres du rez-de-chaussée. L'habitude parisienne de reléguer les domestiques sous les combles donnait à ces hardiesses une sorte de sécurité, quoique toujours fort précaire.

Vers la fin de mai, une de ces occasions, toujours impatiemment attendues de part et d'autre, s'était présentée, et M. de Camors, au milieu de la nuit, pénétrait dans le petit jardin de l'ancien sous-officier. Au moment où il tournait la clef de la grille qui le fermait, il crut entendre un faible bruit derrière lui. Il se retourna, parcourut d'un regard rapide l'espace sombre qui l'environnait, et, pensant s'être trompé, il entra. L'instant d'après, l'ombre d'un homme parut à l'angle d'une des piles de bois qui s'échafaudaient çà et là dans le chantier; cette ombre demeura quelque temps immobile en face des fenêtres de l'hôtel, et se replongea dans les ténèbres.

La semaine suivante, M. de Camors, étant au cercle dans la soirée, fit un whist avec le général. Il remarqua que M. de Campvallon n'était pas à son jeu, et vit même sur ses traits l'empreinte d'une préoccupation profonde. — Est-ce que vous êtes souffrant, général? lui dit-il quand la partie fut achevée.

— Non, non, dit le général,.. je suis contrarié seulement... Une affaire ennuyeuse... entre deux de mes gardes... à la campagne... J'ai envoyé Mesnil ce matin examiner cela.

Le général fit quelques pas, et revint vers Camors, qu'il prit à part.

— Mon ami, lui dit-il, je vous ai trompé tout à l'heure,.. j'ai quelque chose sur l'esprit, quelque chose de grave,.. je suis même très malheureux.

— Qu'y a-t-il donc? dit Camors, dont le cœur s'était précipité.

— Je vous conterai cela... probablement demain... Venez toujours chez moi demain matin, voulez-vous?

— Oui, certainement.

— Merci... Maintenant je m'en vais, car je ne suis réellement pas bien. — Il lui serra la main avec plus d'affection que de coutume. — Adieu, mon cher enfant, ajouta-t-il, et il se détourna brusquement pour cacher des larmes qui avaient soudain rempli ses yeux.

M. de Camors avait ressenti pendant quelques minutes une vive

inquiétude; mais l'adieu amical et attendri du général le rassura pleinement en ce qui le concernait, quoiqu'il demeurât étonné et même affecté de la tristesse émue du vieillard. Chose étrange, s'il y avait un homme au monde auquel il voulût du bien et pour lequel il eût été prêt à se dévouer, c'était celui qu'il outrageait mortellement.

Il avait eu d'ailleurs raison de s'inquiéter, et il avait tort de se rassurer, car le général, dans le cours de cette soirée, était informé de la trahison de sa femme, du moins il y était préparé. Seulement il ignorait encore le nom de son complice, ceux qui l'avaient instruit ayant craint de se heurter contre une incrédulité opiniâtre et absolue, s'ils avaient nommé Camors. Il est probable en effet, après ce qui s'était passé autrefois, que, si ce nom eût été prononcé de nouveau, le général eût reculé devant ce soupçon comme devant une monstrueuse impossibilité, flétrissante même pour la pensée.

M. de Camors resta au cercle jusqu'à une heure du matin et se rendit de là rue Vanneau. Il s'introduisit dans l'hôtel de Campvallon avec les précautions accoutumées, et cette fois nous l'y suivrons.

En traversant le jardin, il leva les yeux vers les fenêtres de la chambre du général et ne vit briller derrière les persiennes que la douce lueur d'une lampe de nuit. — La marquise l'attendait à la porte de son boudoir, qui s'ouvrait sur une rotonde extérieure, élevée de quelques marches au-dessus du sol. Il posa ses lèvres sur la main de la jeune femme, et lui dit ensuite quelques mots de la tristesse préoccupée du général. Elle répondit qu'il était très inquiet de sa santé depuis quelques jours. Cette explication parut naturelle à M. de Camors, et il suivit la marquise à travers les grands salons pleins de silence et de ténèbres. — Elle tenait à la main un bougeoir, dont la faible clarté jetait sur ses traits délicats une pâleur étrange. Quand ils montèrent le large escalier sonore, le froissement de sa robe sur les degrés fut le seul bruit qui trahit sa démarche légère. Elle s'arrêtait de temps à autre, toute frissonnante, comme pour mieux savourer la solennité dramatique qui les entourait; elle renversait un peu sa tête blonde pour regarder Camors; elle lui souriait de son sourire inspiré, posait une main sur son cœur comme pour dire : j'ai peur! — et reprenait sa marche.

Ils arrivèrent dans sa chambre, dont une lampe éclairait à demi la sombre magnificence, les boiseries sculptées, les lourdes draperies. La flamme du foyer, en s'élevant par intervalles, lançait d'ardents reflets sur deux ou trois tableaux de l'école espagnole qui étaient l'unique décoration de cette pièce sévère et superbe.

La marquise se laissa tomber, comme épuisée de crainte, sur un

meuble en forme de divan qui était près de la cheminée; puis elle poussa du pied deux coussins sur lesquels M. de Camors se prosterna à demi devant elle : elle rejeta alors de ses deux mains les boucles épaisses de ses cheveux, et se penchant sur son amant : — M'aimez-vous aujourd'hui? dit-elle.

Le souffle pur de sa voix passait encore sur le visage de Camors quand une porte s'ouvrit devant eux : — le général entra.

La marquise et M. de Camors furent debout au même instant, et côte à côte, immobiles, le regardèrent.

Le général s'était arrêté près de la porte : il avait eu en les apercevant un faible tressaillement, et ses traits s'étaient couverts d'une pâleur livide. Son œil s'attacha pendant une minute sur Camors avec une expression de stupeur et presque d'égarement; puis il leva ses bras tendus au-dessus de sa tête, et ses deux mains se choquèrent avec bruit.

En ce moment terrible, M<sup>me</sup> de Campvallon saisit le bras de Camors et lui jeta un regard profond, suppliant, tragique, qui l'effraya. — Il l'écarta avec une sorte de rudesse, croisa les bras et attendit.

Le général marcha sur lui, d'abord lentement. Tout à coup son visage s'enflamma d'une teinte pourpre, ses lèvres s'entrouvrirent et s'agitèrent pour quelque insulte suprême, et il s'avança rapidement la main haute; mais au bout de quelques pas le vieillard s'arrêta brusquement, il battit l'air de ses deux bras comme pour chercher un soutien; puis il trébucha, tomba en avant, la tête contre le marbre de la cheminée, et, roulant sur le tapis, il y demeura étendu sans mouvement.

Il y eut alors dans cette chambre un silence sinistre. Un cri étouffé de M. de Camors le rompit. En même temps il s'élança, s'agenouilla devant le vieillard immobile, et lui toucha longuement la main, puis le cœur. — Il vit qu'il était mort. — Un mince filet de sang coulait sur son front pâle que le choc du marbre avait déchiré; mais cette blessure était légère. Ce n'était pas là ce qui l'avait tué. Ce qui l'avait tué, c'était la trahison de ces deux êtres qu'il aimait et dont il se croyait aimé. Son cœur avait été littéralement brisé par la violence de la surprise, du chagrin et de l'horreur.

Un regard de Camors apprit à M<sup>me</sup> de Campvallon qu'elle était veuve. Elle s'affaissa sur le divan, cacha sa tête dans les coussins, et sanglota.

M. de Camors était debout, adossé à la cheminée, l'œil fixe, livré à ses pensées. Il eût voulu dans toute la sincérité de son âme réveiller ce mort et lui donner sa vie. Il s'était juré de la lui livrer sans défense, si jamais il la lui demandait en échange des bienfaits

oubliés, de l'amitié trahie, de l'honneur violé, — et maintenant il l'avait tué! S'il n'avait pas commis le crime de sa main, le crime pourtant était là, dans son hideux appareil. Il en avait le spectacle, il en sentait l'odeur, il en respirait le sang.

Sur un coup d'œil inquiet de la marquise, il ressaisit violemment ses esprits, et s'approcha d'elle. Il y eut alors entre eux un chuchotement à voix basse; il lui expliqua à la hâte quelle conduite elle devait tenir. Il fallait appeler, dire que le général s'était trouvé plus souffrant tout à coup, et qu'il avait été foudroyé en mettant le pied chez elle. Cependant elle comprit avec effroi qu'il était nécessaire d'attendre un assez long temps avant de donner l'alarme, car elle devait laisser à Camors le temps de fuir, et jusque-là elle allait rester dans un épouvantable tête-à-tête. Il eut pitié d'elle, et se décida à sortir de l'hôtel par l'appartement de M. de Campvalon, qui avait une issue particulière sur la rue. — La marquise sonna aussitôt violemment à plusieurs reprises, et M. de Camors ne se retira qu'au moment où des bruits de pas précipités se firent entendre dans l'escalier.

L'appartement du général communiquait avec celui de sa femme par une courte galerie; il y avait ensuite un cabinet de travail, puis la chambre. M. de Camors traversa cette chambre avec des sentiments que nous n'essaierons pas de décrire, et il gagna la rue.

Les médecins constatèrent que le général était mort de la rupture d'un vaisseau du cœur. — Le surlendemain, l'enterrement eut lieu, et M. de Camors y assista. Le soir même, il quitta Paris, et alla rejoindre sa femme, qui était installée à Reuilly depuis la semaine précédente.

## XI.

Une des plus douces sensations de ce monde est celle de l'homme qui vient d'échapper aux étreintes fantastiques d'un cauchemar, et qui, s'éveillant le front baigné d'une sueur glacée, se dit qu'il a rêvé. Ce fut en quelque sorte l'impression qu'éprouva M. de Camors à son réveil, le lendemain de son arrivée à Reuilly, quand il vit de son premier regard le soleil jouer dans le feuillage, et quand il entendit sous sa fenêtre le rire frais de son fils. Lui pourtant n'avait pas rêvé; mais son âme, épuisée par l'horrible tension de ses émotions récentes, avait un moment de trêve, et goûtait presque sans mélange le calme nouveau qui l'entourait. Il s'habilla avec une sorte de hâte et descendit dans le jardin; son fils accourut. M. de Camors l'embrassa avec une tendresse inaccoutumée, et, penché sur lui, il lui parla à voix basse, l'interrogeant



sur sa mère, sur ses jeux, avec un accent singulier de douceur et de tristesse; puis il lui rendit sa liberté et se promena à pas lents, respirant l'air du matin, examinant les feuillages et les fleurs avec une sorte d'intérêt extraordinaire. De temps à autre sa poitrine oppressée laissait échapper un soupir profond et saccadé, et il passait la main sur son front comme pour effacer des images importunes.

Il s'assit sur un de ces buis bizarrement taillés qui meublaient le jardin à l'ancienne mode, et appela de nouveau son fils; il le tint entre ses genoux, l'interrogeant encore à demi-voix comme il avait déjà fait, puis il l'attira et le serra longtemps étroitement comme pour faire passer dans son propre cœur l'innocence et la paix du cœur de l'enfant.

M<sup>me</sup> de Camors le surprit dans cette expansion et demeura muette d'étonnement. Il se leva aussitôt, et lui prenant la main : — Comme vous l'élevez bien, dit-il. Je vous en remercie... Il sera digne de vous et de votre mère.

Elle était si saisie du ton doux et triste de sa voix, qu'elle répondit en balbutiant avec embarras : — Mais digne de vous aussi, je pense!

— De moi! dit Camors, dont les lèvres tremblèrent faiblement. Pauvre enfant, j'espère que non! — Et il s'éloigna avec précipitation.

M<sup>me</sup> de Camors et M<sup>me</sup> de Tècle avaient appris la veille dans la matinée la mort du général. Le soir, quand le comte était arrivé, il ne leur en avait point parlé, et elles s'étaient gardées d'y faire allusion. Le lendemain et les jours qui suivirent, elles observèrent la même réserve. Bien qu'elles fussent loin de soupçonner les circonstances fatales qui rendaient ce souvenir si pesant à M. de Camors, elles trouvaient naturel qu'il eût été frappé d'une catastrophe si soudaine, et que sa conscience s'en fût émue; mais elles furent étonnées que cette impression se prolongeât de jour en jour au point de prendre l'apparence d'un sentiment durable. Elles en arrivèrent à croire qu'il s'était élevé entre M<sup>me</sup> de Campvallon et lui, peut-être à l'occasion de la mort du général, quelque orage qui avait affaibli leurs liens. Un voyage de vingt-quatre heures qu'il fit une quinzaine de jours après son arrivée leur fut à la vérité justement suspect; mais son prompt retour, le goût tout nouveau qui le retint à Reuilly pendant tout l'été, furent pour elles d'heureux symptômes. Il était singulièrement triste, pensif, et d'une inaction contraire à toutes ses habitudes. Il faisait seul de longues promenades à pied; quelquefois il emmenait son fils avec lui comme en bonne fortune. Il avait avec sa femme des essais de tendresse ti-

mide, et cette gaucherie de sa part était touchante. — Marie, lui dit-il un jour, vous qui êtes une fée, promenez donc votre baguette autour de Reuilly, et faites-en une île au milieu de l'Océan.

— Vous dites cela parce que vous savez nager, répondit-elle en riant et en secouant la tête.

Mais le cœur de la jeune femme était dans la joie. — Tu m'embrasses à toute minute depuis quelque temps, ma mignonne, lui dit M<sup>me</sup> de Tècle... Est-ce bien à moi que tout cela s'adresse?

— Ma mère adorée, répondit-elle en l'embrassant une fois de plus, je vous assure qu'il me fait tout simplement la cour... Pourquoi? Je l'ignore; mais il me fait la cour,... et à vous aussi, ma mère, remarquez-vous?

M<sup>me</sup> de Tècle le remarquait en effet. Dans ses entretiens avec elle, M. de Camors recherchait avec une sorte d'affectation les souvenirs du passé qui leur avait été commun; on eût dit qu'il voulait enchaîner à ce passé sa vie nouvelle, oublier le reste, et prier qu'on l'oubliât.

Ce n'était pas sans tremblement que ces deux charmantes femmes s'abandonnaient à leurs espérances. Elles se rappelaient qu'elles étaient en présence d'un être redoutable. Elles ne concevaient guère une métamorphose si brusque dont le principe leur échappait. Elles craignaient quelque caprice passager qui leur rendrait bientôt, si elles en étaient dupes, tout leur malheur avec la dignité de moins. Elles n'étaient pas seules pourtant frappées de cette singulière transformation. M. Des Rameures en parlait. Les paysans des environs, sentant dans le langage du comte quelque chose de tout nouveau et comme une pointe d'humanité attendrie, disaient qu'il était poli les autres années, et que cette année il était bon. Les choses inanimées même, les bois, les champs, le ciel, auraient pu lui rendre le même hommage, car il les regardait et les étudiait avec une curiosité bienveillante dont il ne les avait jamais honorés auparavant.

La vérité est qu'un trouble profond l'avait envahi et ne le quittait pas. Plus d'une fois, avant cette époque, son âme, ses doctrines, son orgueil, avaient reçu de rudes atteintes : il n'en avait pas moins continué sa marche; se relevant après chaque coup comme un lion blessé, mais non vaincu. En mettant naguère sous ses pieds toutes les croyances morales qui entravent le vulgaire, il avait cependant réservé l'honneur comme une limite inviolable; puis, sous l'empire de la passion, il s'était dit qu'après tout l'honneur, comme le reste, était une convention, et il avait passé outre; mais au-delà il avait rencontré le crime, il l'avait touché de la main : l'horreur l'avait saisi, et il reculait.

Il repoussait avec dégoût les principes qui l'avaient conduit là, se demandant peut-être ce que deviendrait une société humaine qui n'en aurait pas d'autres. Les simples vérités qu'il avait méconnues lui apparaissaient dans leur splendeur tranquille : il ne les distinguait pas encore clairement, il ne cherchait pas à leur donner un nom; mais il se plongeait avec de secrètes délices dans leur ombre et dans leur paix, il les demandait au cœur pur de son enfant, au pur amour de sa jeune femme, aux miracles quotidiens de la nature, aux harmonies des cieux, et peut-être déjà, dans le plus profond de sa pensée, à Dieu.

Au milieu de ses élans vers une vie renouvelée, il hésitait. M<sup>me</sup> de Campvallon était là. Il l'aimait encore vaguement; surtout il ne pouvait l'abandonner sans une sorte de lâcheté. De confuses épouvantes l'agitaient. Après avoir fait tant de mal, lui serait-il permis de faire le bien et de goûter paisiblement les joies qu'il entrevoyait? Ses liens avec le passé, sa fortune mal acquise, sa fatale maîtresse, le spectre de ce vieillard, le permettraient-ils? — et nous ajouterons, — la Providence le souffrirait-elle? Non pas que nous voulions abuser légèrement, comme on le fait beaucoup, de ce mot de Providence, et laisser planer sur M. de Camors la menace de quelque châtement surnaturel : la Providence n'intervient dans les événemens humains que par la logique des lois éternelles, elle n'est autre chose que la sanction de ces lois; mais c'est assez pour qu'on la craigne.

A la fin du mois d'août, M. de Camors se rendit suivant l'usage au chef-lieu du département pour prendre part aux travaux du conseil-général. La session finie, il alla faire visite à la marquise de Campvallon avant de retourner à Reuilly. Il l'avait un peu négligée dans le cours de l'été, et n'avait paru à Campvallon qu'à de rares intervalles, comme la convenance l'exigeait. La marquise voulut le retenir à dîner, bien qu'elle n'eût pas d'hôtes chez elle; elle insista avec tant de séduction que, tout en se blâmant, il céda. Il ne la revoyait jamais sans trouble. Elle lui rappelait des souvenirs terribles, mais aussi de terribles ivresses. Elle n'avait jamais été si belle; ses vêtemens de deuil ennoblissaient encore sa grâce languissante et souveraine; ils pâlissaient son front, ils relevaient l'éclat sombre de son regard. Elle avait l'air d'une jeune reine tragique, ou d'une allégorie de la nuit.

Dans la soirée, une heure arriva où la réserve qui depuis quelque temps avait marqué leurs relations fut oubliée. M. de Camors se retrouva comme autrefois aux pieds de la jeune marquise, les yeux dans ses yeux, couvrant de baisers ses mains éblouissantes. Elle était étrange ce soir-là. Elle le regardait avec une tendresse exal-

tée, versant comme à plaisir dans ses veines les philtres les plus brûlans de la passion; puis elle lui échappait, et des larmes jaillissaient de ses yeux. Tout à coup, par un de ces mouvemens de magicienne qu'elle avait, elle enveloppa de ses cheveux la tête de son amant avec la sienne, et lui parlant tout bas sous l'ombre de ce voile parfumé : — Nous pourrions être si heureux! dit-elle.

— Ne le sommes-nous pas? dit Camors.

— Non,... moi du moins,... car vous n'êtes pas tout à moi comme je suis toute à vous... Cela me paraît plus dur encore maintenant que je suis libre... Si vous étiez resté libre vous-même... Quand j'y songe!... Ou si vous pouviez le devenir,... ce serait le ciel!

— Vous savez que je ne le suis pas..... Pourquoi parler de cela?

Elle s'approcha encore, et de son souffle plutôt que de sa voix :

— Est-ce que c'est impossible, dites?

— Comment? demanda-t-il.

Elle ne répondit pas; mais son regard fixe, caressant et cruel répondit.

— Parlez donc, je vous prie, murmura Camors.

— Ne m'avez-vous pas dit, — je ne l'ai pas oublié, moi, — que nous serions unis par des liens supérieurs à tout,... que le monde et ses lois n'existeraient plus pour nous,... qu'il n'y aurait d'autre bien, d'autre mal pour nous que notre bonheur ou notre malheur?... Eh bien! nous ne sommes pas heureux... et si nous pouvions l'être enfin!... Écoute, — j'y ai bien pensé... — Ses lèvres touchèrent la joue de Camors, et le murmure de ses dernières paroles se perdit dans ses baisers.

M. de Camors brusquement la repoussa et se leva debout devant elle : — Charlotte, dit-il avec force, c'est une épreuve, j'espère;... mais, épreuve ou non, ne revenez jamais sur cela,... jamais, entendez-vous!

Elle se dressa elle-même subitement : — Ah! comme vous l'aimez! cria-t-elle. Oui! vous l'aimez! c'est elle que vous aimez! je le sais,... je le sens! et moi je ne suis plus que le misérable objet de votre pitié ou de vos caprices!... Eh bien! allez la retrouver! allez la garder! car je vous jure qu'elle est en danger!...

Il sourit avec son ironie la plus hautaine : — Voyons vos projets, dit-il; ainsi vous comptez la tuer?

— Si je puis! dit-elle, et son bras superbe se tendit comme pour saisir une arme.

— Quoi? de votre main?

— La main... se trouvera!

— Vous êtes si belle en ce moment, dit Camors, que je meurs

d'envie de retomber à vos pieds. Avouez seulement que vous avez voulu m'éprouver, ou que vous avez été folle une minute...

Elle eut un sourire farouche : — Ah! vous avez peur, mon ami! dit-elle froidement; puis, élevant de nouveau sa voix, qui avait pris des sons rauques : — Et vous avez raison! car je ne suis pas folle,... je n'ai pas voulu vous éprouver,... je suis jalouse,... je suis trahie,... et je me vengerai! Et rien ne me coûtera,... car je ne tiens plus à rien au monde!... Allez la garder!...

— Soit! j'y vais, dit Camors.

Il sortit aussitôt du salon, puis du château. Il gagna à pied la station du chemin de fer, et il était le soir même à Reuilly. — Quelque chose de terrible l'y attendait.

M<sup>me</sup> de Camors était allée pendant son absence faire quelques emplettes à Paris, où sa mère l'avait accompagnée. Elles y étaient restées trois jours. Elles étaient revenues le matin. Lui-même arriva fort tard dans la soirée. Il crut voir quelque gêne dans leur accueil; mais il ne s'en préoccupa pas dans l'état d'esprit où il était.

Voici ce qui s'était passé. M<sup>me</sup> de Camors, pendant son séjour à Paris, était allée, suivant son usage, rendre ses devoirs à sa tante, M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Leurs relations avaient toujours été tièdes. Ni leurs caractères ni leurs religions ne s'accordaient; mais M<sup>me</sup> de Camors se contentait de ne pas aimer sa tante, et M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan haïssait sa nièce. Elle trouva une bonne occasion de le lui prouver, et ne la manqua pas. Elles ne s'étaient pas vues depuis la mort du général. Cet événement, que M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan eût dû se reprocher pour sa large part, l'avait simplement exaspérée. Sa mauvaise action s'était retournée contre elle. La mort subite de M. de Campvallon avait finalement détruit ses dernières espérances, celles qu'elle avait cru pouvoir fonder sur la colère et sur l'abandon du vieillard. Depuis ce temps, elle était sourdement animée contre son neveu et contre la marquise d'une fureur de mégère. Elle avait su par Vautrot que M. de Camors se trouvait dans la chambre de M<sup>me</sup> de Campvallon la nuit où le général avait succombé. Sur ce fond vrai, elle n'avait pas craint d'élever les plus odieuses suppositions, et Vautrot, déçu comme elle dans sa vengeance et dans ses convoitises, l'y avait aidée. Quelques rumeurs sinistres, échappées apparemment de cette source, avaient même couru à cette époque dans le monde parisien. Camors et M<sup>me</sup> de Campvallon, soupçonnant qu'ils avaient été trahis une seconde fois par M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, avaient rompu avec elle, et elle avait pu s'apercevoir, quand elle s'était présentée à la porte de la marquise, qu'elle y était consignée, affront qui avait achevé de l'ulcérer.



Elle était encore en proie à toute la violence de ces sentimens quand elle reçut la visite de M<sup>me</sup> de Camors. Elle affecta de prendre la mort du général pour texte d'entretien, versa quelques larmes sur son vieil ami, et, saisissant les mains de sa nièce dans un élan de tendresse : — Ma pauvre petite, lui dit-elle, c'est aussi sur vous que je pleure,... car vous allez être plus malheureuse encore qu'auparavant,... si c'est possible!

— Je ne vous comprends pas, madame, dit froidement la jeune femme.

— Si vous ne me comprenez pas, tant mieux, reprit M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan avec une nuance d'aigreur; puis après une pause : — Écoutez, ma chère petite, c'est un devoir de conscience que je remplis, voyez-vous;... une honnête créature comme vous méritait un meilleur sort,... et votre mère, qui est dupe aussi... Cet homme-là tromperait le bon Dieu! Au nom de ma famille, je sens le besoin de vous demander pardon à toutes deux.

— Je vous répète, madame, que je ne comprends pas.

— Mais c'est impossible, mon enfant. Voyons, il est impossible que depuis le temps vous ne soupçonniez rien?

— Je ne soupçonne rien, madame, dit M<sup>me</sup> de Camors, car je sais tout.

— Ah! reprit sèchement M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan, s'il en est ainsi, je n'ai rien à objecter; mais il y a des personnes en ce cas qui ont des accommodemens de conscience bien étranges.

— C'est ce que je disais tout à l'heure en vous écoutant, madame, dit la jeune femme, qui se leva.

— Comme vous voudrez, ma chère petite;... mais je vous parlais dans votre intérêt, et je me reprocherais même de ne pas vous parler plus nettement. Je connais mon neveu mieux que vous ne le connaissez, et l'autre aussi... Quoi que vous en disiez, vous ne savez pas tout, entendez-vous... Le général est mort bien brusquement... et après lui c'est votre tour... Ainsi veillez sur vous, ma pauvre enfant...

— Oh! madame! s'écria la jeune femme, qui pâlit affreusement, je ne vous verrai de ma vie!

Elle sortit sur-le-champ, courut chez elle, et, y trouvant sa mère, elle lui répéta les horribles paroles qu'elle venait d'entendre. Sa mère essaya de la calmer; mais elle était elle-même bouleversée. Elle se rendit aussitôt chez M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. Elle la supplia d'avoir pitié d'elles, de rétracter son abominable propos ou de l'expliquer plus clairement. Elle lui fit entendre qu'elle en instruirait au besoin M. de Camors, et qu'elle ne répondait pas qu'il n'en vînt demander compte à son cousin Sigismond. M<sup>me</sup> de La

Roche-Jugan, effrayée à son tour, jugea que le plus sûr était de perdre tout à fait M. de Camors dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Tècle. Elle lui conta donc ce qu'elle tenait de Vautrot, en se gardant de se compromettre elle-même dans son récit. Elle lui apprit la présence de Camors chez le général pendant la nuit où il était mort. Elle lui dit les bruits qui avaient couru. Mêlant les calomnies aux vérités, redoublant en même temps d'onction, de caresses et de larmes, elle parvint à donner à M<sup>me</sup> de Tècle une telle idée du caractère de Camors, qu'il n'y eut pas de suppositions ni d'appréhensions que la pauvre femme ne trouvât dès ce moment légitimes. M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan lui offrit de lui envoyer Vautrot afin qu'elle l'interrogeât elle-même. M<sup>me</sup> de Tècle, affectant une incrédulité et une tranquillité qu'elle n'avait pas, refusa, et se retira.

En rentrant chez sa fille, elle s'efforça de la tromper sur les impressions qu'elle rapportait; mais elle y réussit mal : l'altération de ses traits démentait trop sensiblement son langage.

Elles partirent toutes deux la nuit suivante, se cachant mutuellement l'égarement et la détresse de leurs âmes; mais, habituées depuis si longtemps à penser, à sentir et à souffrir ensemble, elles se rencontrèrent, sans se le dire, dans les mêmes réflexions, dans les mêmes raisonnemens, dans les mêmes terreurs. Elles repassaient dans leur souvenir toute la vie de Camors, toutes ses fautes, et sous le reflet de l'action monstrueuse qui lui était imputée ces fautes elles-mêmes prenaient un caractère criminel qu'elles s'étonnaient d'avoir méconnu. Elles découvraient une suite, un enchaînement dans ses desseins; contre lui, tout se tournait désormais en crime, même le bien. Ainsi sa conduite pendant le cours de ces derniers mois, son attitude bizarre, son retour vers son enfant, vers sa femme, son assiduité tendre auprès d'elle, n'étaient plus que la préméditation hypocrite d'un crime nouveau, qui d'avance se préparait un masque.

Que faire cependant? Quelle vie commune était possible sous le poids de telles pensées? Quel présent! quel avenir! Elles s'y perdaient.

Le lendemain, M. de Camors ne put s'empêcher de remarquer leur contenance singulière en sa présence; mais il sut que son domestique, sans songer à mal, avait parlé de sa visite chez M<sup>me</sup> de Campvallon, et il attribua la froideur et l'embarras des deux femmes à cet incident. Il s'en inquiéta d'autant moins qu'il était disposé à leur rendre de ce côté une sécurité entière. A la suite des réflexions de la nuit, il méditait en effet de rompre pour toujours sa liaison avec la marquise. Cette rupture, qu'il se fût fait un scrupule d'honneur de provoquer, M<sup>me</sup> de Campvallon lui en avait

fourni une occasion suffisante. La pensée criminelle qu'elle avait osé lui confier n'était sans doute qu'une feinte pour l'éprouver, il le croyait; mais c'était assez qu'elle l'eût exprimée pour justifier son abandon. Quant aux paroles violentes et menaçantes que la jalousie avait arrachées à la marquise, il en tenait peu de compte, quoique par instans ce souvenir le troublât.

Cependant il ne s'était pas senti depuis des années le cœur si léger. Ce funeste lien brisé, il lui semblait qu'il avait repris avec sa liberté une sorte de jeunesse et de vertu. Il joua et se promena avec son fils une partie du jour.

Après le dîner, comme la nuit tombait déjà, mais claire et pure, il proposa tout à coup à M<sup>me</sup> de Camors une excursion en tête-à-tête dans les bois. Il lui parla d'un site qui l'avait frappé quelque temps auparavant par une nuit semblable, et qui plairait, dit-il en riant, à son goût romantique. Il ne laissa pas d'être étonné du peu d'empressement de la jeune femme, du sentiment d'inquiétude qui se peignit sur ses traits, et du regard rapide qu'elle échangea avec sa mère. — Une même pensée en effet, et une pensée affreuse, venait de traverser l'esprit de ces deux malheureuses femmes. Elles étaient encore sous le coup immédiat d'un ébranlement qui les avait comme affolées, et la brusque proposition de Camors, assez contraire d'ailleurs à ses habitudes, l'heure, la nuit, la promenade solitaire, avaient agité soudain dans leur cerveau les images sinistres que M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan y avait jetées. M<sup>me</sup> de Camors cependant, avec un air de résolution que la circonstance ne semblait guère exiger, s'apprêta aussitôt pour sortir; puis elle suivit son mari hors de la maison, laissant son fils aux soins de M<sup>me</sup> de Tècle. Tous deux n'eurent qu'à traverser le jardin pour se trouver dans les bois qui touchaient à l'habitation et qui allaient rejoindre au loin les vieilles futaies dont M. de Camors était devenu propriétaire par la mort du comte de Tècle.

L'intention de M. de Camors, en recherchant ce tête-à-tête, avait été de confier à sa femme la détermination décisive qu'il avait prise, de lui livrer enfin sans réserve son cœur et sa vie, et de jouir dans la solitude de ses premiers épanchemens de bonheur. Surpris de la distraction glaciale avec laquelle la jeune femme répondait à la gaieté affectueuse de son langage, il redoubla d'efforts pour amener leur entretien sur le ton de l'intimité et de la confiance. Tout en s'arrêtant par intervalles pour lui faire admirer quelque effet de lumière dans l'éclaircie d'un sentier, il se mit à l'interroger sur son récent voyage à Paris, sur les personnes qu'elle y avait vues. Elle nomma M<sup>me</sup> Jaubert, quelques autres, puis, en baissant la voix malgré elle, M<sup>me</sup> de La Roche-Jugan. — Celle-ci, dit Camors, vous

auriez pu vous en dispenser. J'ai oublié de vous avertir que je ne la voyais plus.

— Pourquoi ? dit-elle timidement.

— Parce que c'est une misérable femme, dit Camors. Quand nous serons un peu mieux ensemble, vous et moi, ajouta-t-il en riant, je vous édifierai sur ce caractère. Je vous conterai tout,.. tout, entendez-vous ?

Il y avait tant de naturel et même de bonté dans l'accent avec lequel il prononça ces paroles, que la comtesse sentit son cœur à demi soulagé de l'oppression qui l'accablait. Elle se prêta avec plus d'abandon aux gracieuses avances de son mari et aux légers incidents de leur promenade. Les fantômes se dissipèrent peu à peu dans son esprit, et elle commençait à se dire qu'elle avait été le jouet d'un mauvais rêve et d'une véritable démence, quand un changement singulier dans la contenance de son mari vint réveiller toutes ses terreurs. M. de Camors à son tour était devenu distrait et visiblement préoccupé de quelque grave souci. Il ne parlait plus qu'avec effort, répondait à demi, songeait, puis s'arrêtait brusquement pour regarder autour de lui comme un enfant qui a peur. Ces étranges allures, si différentes de son attitude précédente, alarmèrent d'autant plus la jeune femme qu'ils se trouvaient alors dans la partie la plus déserte et la plus éloignée du bois.

Il y avait entre les pensées qui les obsédaient l'un et l'autre un rapport extraordinaire. Au moment où M<sup>me</sup> de Camors tremblait d'épouvante près de son mari, lui tremblait pour elle. Il avait cru s'apercevoir qu'ils étaient suivis. A plusieurs reprises, il lui avait semblé entendre dans le fourré des craquemens de branches, des froissemens de feuilles, enfin un bruit de pas étouffés : ce bruit s'interrompait quand il s'arrêtait lui-même, et on marchait de nouveau dès qu'il se remettait en marche. Il se figura un instant plus tard qu'il avait vu l'ombre d'un homme passer rapidement d'un taillis dans un autre derrière eux. L'idée de quelque braconnier lui était venue d'abord ; mais il ne pouvait la concilier avec cette persistance qu'on paraissait mettre à les suivre. Il finit par ne point douter qu'ils ne fussent épiés, et par qui pouvaient-ils l'être ? Les menaces répétées de M<sup>me</sup> de Campvallon contre la vie de M<sup>me</sup> de Camors, le caractère passionné et effréné de cette femme, s'étaient subitement représentés à son esprit, et, rapprochés de cette poursuite mystérieuse, ils y avaient fait naître d'effrayans soupçons. Il n'imagina pas une minute que la marquise elle-même se fût chargée du soin de sa vengeance ; mais elle avait dit, — il s'en souvint, — que la main se trouverait. Elle était assez riche pour la trouver en effet, et cette main pouvait être là.

Il ne voulait pas inquiéter sa jeune femme en appelant son attention sur cette espèce de spectre qu'il croyait sentir à leurs côtés; mais il ne pouvait cependant lui cacher une agitation dont chaque mouvement donnait lieu à des interprétations si fausses et si cruelles.

— Marie, lui dit-il, marchons un peu plus vite, je vous prie, j'ai froid.

Il hâta le pas, et résolut de regagner le château par le chemin public, qui était semé d'habitations. Quand ils approchèrent de la lisière du bois, quoiqu'il crût toujours entendre par intervalles les sons qui l'avaient alarmé, il se rassura, reprit quelque liberté d'esprit, et, un peu honteux même de sa panique, il fit arrêter la comtesse devant le site qui avait été le but de son excursion. C'était une muraille de roches qui dominait l'excavation profonde d'une marnière abandonnée depuis longtemps : les arbustes aux formes fantastiques qui couronnaient la cime de ce rocher, les lianes pendantes, les lierres sombres qui en tapissaient les parois, les blancs de la pierre, les vagues reflets de l'étang qui croupissait au fond du gouffre, tout cela offrait sous cette nuit lumineuse un spectacle d'une beauté sauvage.

Il y avait tout autour de la marnière des accidens de terrain et des fourrés de broussailles épineuses qui obligeaient à un long détour ceux qui voulaient passer des bois sur la route voisine; mais on avait jeté sur la partie la plus resserrée de l'excavation deux troncs d'arbres accouplés et à demi aplanis qui permettaient le passage direct, tout en donnant à ceux qui s'y hasardaient l'aspect le plus complet et le plus pittoresque de ce site bizarre. M<sup>me</sup> de Camors n'avait pas encore vu cette espèce de pont que son mari avait fait disposer récemment.

Après quelques minutes de contemplation, et comme il lui indiquait de la main les deux troncs d'arbres :

— Est-ce qu'il faut passer par là ? dit-elle d'une voix très brève.

— Si vous n'avez pas peur, dit Camors; au reste, je serai là.

Il vit qu'elle hésitait, et sous les rayons de la lune sa pâleur lui sembla si étrange qu'il ne put s'empêcher de lui dire : — Je vous croyais plus brave !

Elle n'hésita plus, et mit le pied sur ce pont périlleux. — Malgré elle, tout en s'y avançant avec précaution, elle retournait à demi la tête derrière elle, et sa marche en était gênée. Tout à coup elle chancela. M. de Camors s'élança pour la retenir, et, dans le trouble du moment, sa main s'abattit sur elle avec une sorte de violence. La malheureuse femme poussa un cri déchirant, fit un geste comme pour se débattre, le repoussa, et, courant follement sur le pont, alla



se rejeter dans le bois. M. de Camors, interdit, effrayé, ne sachant ce qui se passait, la suivit à la hâte : il la trouva à deux pas du pont adossée contre le premier arbre qu'elle avait rencontré, tournée vers lui, épouvantée, mais menaçante, et dès qu'il approcha : — Lâche ! lui dit-elle.

Il la regardait avec un véritable égarement, quand il entendit un bruit de pas précipités : une ombre était sortie tout à coup de l'épaisseur du bois ; il reconnut M<sup>me</sup> de Tècle. Elle accourut, haletante, en désordre, saisit la main de sa fille, et, dressée vers lui : — Toutes deux ensemble au moins ! dit-elle.

Il comprit enfin. Un cri s'étouffa dans sa gorge. Il saisit convulsivement son front dans ses deux mains, puis laissant retomber ses bras désespérés : — Ainsi, dit-il d'une voix sourde, vous me prenez pour un meurtrier !.. Eh bien ! poursuivit-il en frappant la terre du pied avec une violence soudaine, que faites-vous là ?... Sauvez-vous, ... sauvez-vous donc !

Éperdues de terreur, elles lui obéirent. Elles se sauvèrent ; la mère entraîna sa fille à grands pas, et il les vit disparaître dans la nuit.

Quant à lui, il demeura là, dans ce lieu sauvage, les heures s'écoulant sans qu'il en sût le nombre. Tantôt il allait et venait dans l'étroit espace qui le séparait du pont et de l'abîme ; tantôt, s'arrêtant brusquement, les yeux baissés et fixes, il semblait aussi immobile, aussi inerte que le tronc d'arbre contre lequel il s'appuyait. S'il y a, comme nous l'espérons, une main divine qui pèse dans de justes balances nos douleurs en regard de nos fautes, ce moment dut être compté à cet homme.

## XII.

Le lendemain dans la matinée, la marquise de Campvallon se promenait sur les bords d'une vaste pièce d'eau de forme circulaire qui ornait la partie basse de son parc, et dont on entrevoyait de loin à travers les arbres les reflets métalliques. Elle en faisait le tour à pas lents, le front penché, traînant sur le sable sa longue robe de deuil, et comme escortée par deux grands cygnes éblouissants de blancheur qui, semblant attendre de sa main quelque pâture, nageaient assidûment contre la rive à ses côtés. Tout à coup M. de Camors parut devant elle. Elle avait cru ne jamais le revoir ; elle dressa la tête, et porta vivement une main sur son cœur.

— Oui, c'est moi, lui dit-il. Donnez-moi votre main. — Elle la lui donna. — Vous aviez raison, Charlotte, reprit-il ; on ne rompt pas des liens comme les nôtres... J'en ai eu la pensée... C'était une

lâcheté que je me reproche et dont j'ai été d'ailleurs assez puni. Cependant je vous prie de me la pardonner.

Elle l'attira doucement à quelques pas sous l'ombre des grands platanes qui enveloppaient la pièce d'eau, elle s'agenouilla devant lui avec sa grâce théâtrale, et, attachant sur Camors des yeux humides, elle couvrit ses mains de baisers. Il la releva, et la serrant contre sa poitrine : — N'est-ce pas pourtant, dit-il à voix basse, que vous ne vouliez pas ce crime? — Comme elle secouait la tête avec une sorte d'indécision triste : — Au reste, reprit-il amèrement, nous n'en serions que plus dignes l'un de l'autre, car, moi, on m'en a cru capable!

Il lui prit le bras, et tout en marchant il lui conta brièvement les scènes de la nuit. Il lui dit qu'il n'était pas rentré dans sa maison, et qu'il était résolu à n'y rentrer jamais.

Tel avait été en effet le résultat de ses douloureuses méditations. Essayer d'une explication auprès de celles qui l'avaient si mortellement outragé, leur ouvrir le fond de son cœur, leur dire que cette pensée criminelle, dont elles l'accusaient, il l'avait repoussée la veille avec horreur quand une autre la proposait, — il avait songé à tout cela; mais cette humiliation, quand il eût pu s'y abaisser, eût été inutile. Comment espérer vaincre par des paroles une défiance capable de se porter à de tels soupçons? Il en devinait confusément l'origine, et il comprenait que cette défiance, envenimée par les souvenirs du passé, était incurable. Le sentiment de l'irréparable, l'orgueil révolté, l'indignation même de l'injustice, ne lui avaient montré qu'un refuge possible : c'était celui où il venait se jeter.

La comtesse de Camors et M<sup>me</sup> de Tècle n'apprirent que par leurs gens et par le public l'installation du comte dans une maison de campagne qu'il avait louée à peu de distance du château de Campvallon. Après avoir écrit dix lettres qu'il avait toutes brûlées, il s'était décidé à un silence absolu. Elles tremblèrent quelque temps qu'il ne leur prît son fils. Il y pensa; mais c'était une sorte de vengeance qu'il dédaigna.

Cette installation, qui affichait hautement les relations de M. de Camors avec M<sup>me</sup> de Campvallon, fit sensation dans le monde parisien, où elle ne tarda pas à être connue; elle y souleva de nouveau, on peut s'en souvenir, d'étranges rumeurs. M. de Camors ne les ignora pas, et les méprisa. Sa fierté, qui était alors exaspérée par une irritation farouche, se plut à défier l'opinion, se promettant d'ailleurs d'en triompher aisément. M. de Camors savait qu'il n'est pas de situation qu'on ne puisse imposer au monde avec de l'audace et de l'argent.

A dater de cette époque, il reprit énergiquement la suite de sa

vie, ses habitudes, ses travaux, ses pensées d'avenir. M<sup>me</sup> de Campvallon, initiée à tous ses projets, y ajoutait les siens, et tous deux s'occupèrent d'organiser à l'avance leurs deux existences désormais confondues pour toujours. La fortune personnelle de Camors unie à celle de la marquise ne laissait aucune limite aux fantaisies qui pouvaient tenter leur imagination. Ils convinrent d'habiter séparément à Paris ; mais le salon de la marquise leur serait commun : leurs deux prestiges y rayonneraient à la fois, et en feraient un centre social d'une influence souveraine. La marquise y régnerait avec la splendeur de sa personne sur le monde des lettres, des arts et de la politique ; Camors y trouverait des moyens d'action qui ne pouvaient manquer d'accélérer les hautes destinées auxquelles ses talens et son ambition l'appelaient. C'était enfin la vie qui leur était apparue, à l'origine de leur liaison, comme une sorte d'idéal du bonheur humain, celle de deux êtres supérieurs se partageant fièrement au-dessus de la foule toutes les voluptés de la terre, les ivresses de la passion et les jouissances de l'esprit, les satisfactions de l'orgueil et les émotions de la puissance. L'éclat d'une telle vie serait la vengeance de Camors, et forcerait à d'amers regrets celles qui avaient osé le méconnaître.

Le deuil encore si récent de la marquise leur commandait cependant d'ajourner la réalisation de ce rêve, s'ils ne voulaient pas heurter trop violemment la conscience publique. Ils le sentirent, et résolurent de voyager pendant quelques mois avant de rentrer à Paris. Le temps qui se passa dans leurs combinaisons d'avenir et dans les préparatifs de ce voyage fut pour M<sup>me</sup> de Campvallon le moment le plus doux de sa vie. Elle goûtait enfin dans sa plénitude une intimité si longtemps troublée, et dont le charme, à la vérité, était grand, car son amant, comme pour lui faire oublier un instant d'abandon, y prodiguait avec les grâces infinies de son esprit les effusions d'une tendresse exaltée. Il apportait en même temps à ses études particulières, comme à leurs projets communs, une ardeur, un feu qui éclatait sur son front, dans ses yeux, et qui semblait rehausser encore sa virile beauté.

Il lui arrivait souvent, après avoir quitté la marquise dans la soirée, de travailler fort tard chez lui, et quelquefois jusqu'au matin. Une nuit, peu de temps avant le jour qu'ils avaient fixé pour leur départ, le domestique particulier du comte, qui couchait au-dessous de la chambre de son maître, entendit un bruit qui l' alarma. Il monta à la hâte et trouva M. de Camors étendu sans mouvement sur le parquet au pied de sa table de travail. Ce domestique, nommé Daniel, avait toute la confiance de Camors, et il l'aimait de cette affection singulière que les natures fortes inspirent souvent à

leurs inférieurs. Il envoya chercher M<sup>me</sup> de Campvallon. Elle accourut bientôt après. M. de Camors, revenu de son évanouissement, mais fort pâle, marchait à travers sa chambre quand elle entra. Il parut contrarié de la voir, et gronda assez vivement son domestique pour son zèle malavisé. Il avait eu simplement, dit-il, un de ces vertiges auquel il était sujet. M<sup>me</sup> de Campvallon se retira presque aussitôt, après l'avoir supplié de ne plus se livrer à ces excès de travail.

Quand il vint chez elle le lendemain, elle ne put être surprise de l'abattement dont sa physionomie était empreinte, et qu'elle attribuait à la secousse qu'il avait éprouvée dans la nuit; mais lorsqu'elle lui parla de leur prochain départ, elle fut étonnée et même alarmée de sa réponse : — Différons un peu, je vous prie, lui dit-il, je ne me sens pas en état de voyager.

Les jours se passèrent. Il ne fit plus aucune allusion à ce voyage. Il était sombre, silencieux, glacial. L'ardeur active et comme fiévreuse qui avait animé jusque-là sa vie, son langage, ses yeux, était brusquement tombée. Un symptôme qui inquiéta la marquise entre tous, ce fut le désœuvrement absolu auquel il s'abandonna. Il la quittait le soir de bonne heure. Daniel dit à la marquise que le comte ne travaillait pas et qu'il l'entendait marcher une partie de la nuit. En même temps sa santé s'altérait visiblement.

La marquise se décida un jour à l'interroger. Comme ils se promenaient tous deux dans le parc : — Vous me cachez quelque chose, lui dit-elle. Vous souffrez, mon ami, .. qu'avez-vous?

— Je n'ai rien.

— Je vous en prie.

— Je n'ai rien, répéta-t-il avec plus de force.

— Est-ce votre fils que vous regrettez?

— Je ne regrette rien.

Après quelques pas faits en silence. — Quand je pense, reprit-il subitement, qu'il y a quelqu'un au monde qui m'a traité de lâche... car j'entends toujours ce mot-là à mon oreille!... qui m'a traité de lâche... et qui le croit comme il l'a dit... et qui le croira toujours!... Si c'était un homme, cela irait tout seul! mais c'est une femme! — Après cette explosion soudaine, il se tut.

— Eh bien! que voulez-vous? que demandez-vous? dit la marquise avec une sorte d'emportement. Voulez-vous que j'aie lui dire la vérité?... lui dire que vous étiez prêt à la défendre contre moi?... que vous l'aimez et que vous me haïssez? Si c'est là ce que vous voulez, dites-le!... Je crois que j'en serais capable, tant cette vie devient impossible!

— Ne m'outragez pas à votre tour, dit-il vivement. Congédiez-

moi, si cela vous plaît, mais je n'aime que vous... Ma fierté saigne, voilà tout!... Et je vous donne ma parole que, si jamais vous me faisiez l'affront d'aller me justifier, je ne reverrais de ma vie ni vous, ni elle!... Embrasse-moi. — Il la pressa contre son cœur, et elle se calma pour quelques heures.

Cependant la maison qu'il avait louée allait cesser d'être libre, le propriétaire revenant l'habiter. Le milieu de décembre approchait alors, et c'était le moment où la marquise avait l'usage de retourner à Paris. Elle proposa à M. de Camors de le loger au château pendant le peu de jours qu'ils devaient encore passer à la campagne. Il accepta; mais quand elle lui parla de Paris : — Pourquoi si tôt? lui dit-il, ne sommes-nous pas bien là?

Un peu plus tard, elle lui rappela que la session de la chambre allait s'ouvrir. Il prétextait sa santé, qu'il sentait atteinte, disait-il, et voulut envoyer sa démission de député. Elle obtint à force de prières qu'il se contentât de demander un congé. — Mais vous, ma chère, lui dit-il, je vous condamne là à une triste existence.

— Avec vous, répondit-elle, je suis heureuse partout et de tout.

Il n'était pas vrai qu'elle fût heureuse; mais il était vrai qu'elle l'aimait et qu'elle lui était dévouée. Il n'y avait pas de souffrances auxquelles elle ne fût résignée, pas de sacrifices auxquels elle ne fût prête, si c'était pour lui. Dès ce moment, la perspective de cette existence radieuse, de cette souveraineté mondaine qu'elle avait tant rêvée, qu'elle avait cru toucher de la main, lui échappait. Elle commençait à pressentir un sombre avenir de solitude, de renoncement, de larmes secrètes; mais près de lui la douleur même était une fête.

On sait avec quelle rapidité passe la vie pour ceux qui s'ensevelissent sans distraction dans quelque chagrin profond; les jours sont longs, mais la suite en est brève et comme insensible. Ce fut ainsi que les mois, puis les saisons, se succédèrent pour la marquise et pour Camors avec une monotonie qui ne laissait presque aucune trace dans leur pensée. Leurs relations quotidiennes étaient marquées d'un caractère invariable : c'était de la part du comte une courtoisie froide et le plus souvent silencieuse, de la part de la marquise une tendresse attentive et une douleur contenue. Chaque jour, ils sortaient à cheval dans la campagne, tous deux vêtus de noir, sympathiques par leur beauté et leur tristesse, et entourés dans le pays d'un respect mêlé d'effroi.

Vers le commencement de l'hiver suivant, M<sup>me</sup> de Campvallon éprouva de sérieuses inquiétudes. Bien que M. de Camors ne se plaignît jamais, il était évident que sa santé s'altérerait de plus en



plus. Une teinte bistrée, presque argileuse, couvrait ses joues amaigries et s'étendait jusque sur l'émail de ses yeux. La marquise manda, sans l'en prévenir, son médecin de Paris. M. de Camors montra quelque humeur en l'apercevant, et se prêta pourtant à la consultation avec sa politesse ordinaire. Le médecin reconnut les symptômes d'une hépatite chronique; il ne vit pas de danger, mais il recommanda une saison à Vichy, quelques précautions hygiéniques et le repos absolu de l'esprit. Quand la marquise essaya de proposer à Camors ce voyage à Vichy, il haussa les épaules sans répondre.

Peu de jours après, M<sup>me</sup> de Campvallon, entrant un matin dans les écuries, vit Medjé, la jument favorite de Camors, blanche d'écume, haletante et à demi fourbue. Le palefrenier expliqua avec embarras l'état de cette bête par une promenade que le comte avait faite dans la matinée. La marquise eut recours à Daniel, qui était devenu pour elle un confident. Elle le pressa de questions, et il finit par lui avouer que son maître, depuis quelque temps, était sorti plusieurs fois le soir à cheval pour ne rentrer que le matin. Daniel était désespéré de ces courses nocturnes, qui, disait-il, fatiguaient beaucoup M. de Camors. Il finit par confesser à M<sup>me</sup> de Campvallon que Reuilly était le but de ses excursions.

La comtesse de Camors, cédant à des considérations dont le détail serait sans intérêt, avait continué de résider à Reuilly depuis que son mari l'avait abandonnée. Reuilly était à une dizaine de lieues de Campvallon, bien qu'on pût abrégier un peu la route en prenant quelques traverses. M. de Camors n'hésitait pas à franchir deux fois cette distance dans la nuit pour se donner l'émotion de respirer pendant quelques minutes le même air que sa femme et son enfant. Daniel l'avait accompagné une ou deux fois; mais le comte allait seul le plus souvent. Il laissait le cheval dans le bois, s'approchait de la maison autant qu'il le pouvait sans courir le risque d'être découvert, et, se dérochant comme un malfaiteur derrière l'ombre des arbres, il épiait les fenêtres, les lumières, les bruits, les moindres signes des chères existences dont un abîme éternel le séparait.

La marquise, à demi irritée, à demi effrayée d'une bizarrerie qui lui sembla toucher à la démence, feignit de l'ignorer; mais ces deux esprits étaient trop habitués à se pénétrer l'un l'autre jour par jour pour pouvoir se rien cacher. Il comprit qu'elle était instruite de sa faiblesse et ne parut plus se soucier de lui en faire mystère.

Un soir du mois de juillet, il partit à cheval dans l'après-midi et ne rentra point pour dîner. Il arriva dans les bois de Reuilly à la chute du jour, comme il l'avait prémédité. Il entra dans le jardin

avec ses précautions accoutumées, et, grâce à la connaissance qu'il avait des usages de la maison, il put approcher sans être aperçu du pavillon où était la chambre de la comtesse, qui était en même temps celle de son fils. Cette chambre, par la disposition particulière du logis, était élevée du côté de la cour à la hauteur d'un entre-sol; mais elle donnait de plain-pied sur le jardin. Une des fenêtres était ouverte à cause de la chaleur de la soirée. M. de Camors, se masquant derrière un des volets de la persienne qui était à demi fermé, plongea son regard dans l'intérieur de la chambre. Il n'avait revu depuis près de deux ans ni sa femme, ni son fils, ni M<sup>me</sup> de Tècle : il les revit là tous les trois. M<sup>me</sup> de Tècle travaillait près de la cheminée : son visage n'avait pas changé, il avait toujours le même air de jeunesse; mais ses cheveux étaient uniformément d'une blancheur de neige. M<sup>me</sup> de Camors, assise sur une causeuse, presque en face de la fenêtre, déshabillait son fils en échangeant gaîment avec lui des questions, des réponses et des baisers.

L'enfant, sur un signe, s'agenouilla aux pieds de sa mère dans sa légère toilette de nuit, et, pendant qu'elle lui tenait les mains jointes dans les siennes, il commença à voix haute sa prière de chaque soir. Elle lui soufflait de temps à autre un mot qui lui échappait. Cette prière, composée d'un petit nombre de phrases à la portée de ce jeune esprit, se terminait par ces mots : « Mon Dieu! soyez bon et miséricordieux pour ma mère, pour ma grand'mère, pour tous les miens, et surtout, mon Dieu! pour mon père infortuné! » Il avait prononcé ces paroles avec un peu de précipitation enfantine; sur un regard sérieux de sa mère, il reprit aussitôt avec une insistance émue, comme un enfant qui répète une inflexion de voix qu'on lui a apprise : « Et surtout, mon Dieu! pour mon père infortuné! »

M. de Camors se détourna soudain, s'éloigna sans bruit, et sortit du jardin par l'issue la plus proche. Il passa la nuit dans le bois. Une idée fixe le tourmentait : il voulait voir son fils, lui parler, l'embrasser, le presser sur son cœur. Ensuite peu lui importait. Il s'était souvenu qu'on avait coutume autrefois de mener l'enfant chaque matin à la ferme la plus rapprochée pour lui faire boire une tasse de lait. Il espérait qu'on avait conservé cette habitude.

La matinée arriva, et bientôt l'heure qu'il attendait. Il était embusqué dans le sentier qui conduisait à la ferme. Il entendit un bruit de pas, des rires, des cris joyeux, et son fils se montra tout à coup, courant en avant. C'était alors un élégant petit garçon de cinq à six ans, d'une mine gracieuse et fière. Quand il aperçut M. de Camors au milieu du sentier, il s'arrêta : il hésitait devant

ce visage inconnu ou à demi oublié; mais le sourire tendre, presque suppliant de Camors, le rassura. — Monsieur! dit-il avec incertitude. — Camors ouvrit ses bras, et se penchant comme s'il était près de s'agenouiller : — Venez m'embrasser, je vous en prie! murmura-t-il. L'enfant s'avancait déjà en souriant, quand la femme qui le suivait, et qui était son ancienne nourrice, parut soudain. Elle fit un geste d'effroi : — Votre père! dit-elle d'une voix étouffée.

A ce mot, l'enfant poussa un cri de terreur, se rejeta violemment en arrière et se pressa contre cette femme en attachant sur son père des yeux épouvantés. La nourrice le prit par le bras et l'emmena à la hâte.

M. de Camors ne pleura pas. Une contraction affreuse rida les coins de sa bouche et fit saillir la maigreur de ses joues. Il eut deux ou trois secousses pareilles à des frissons de fièvre. Il passa lentement la main sur son front, soupira longuement, et partit.

M<sup>me</sup> de Campvallon ne connut point cette triste scène; mais elle en vit les suites, et elle les sentit elle-même amèrement. Le caractère de M. de Camors, déjà si profondément bouleversé, devint méconnaissable. Il n'eut même plus pour elle la politesse froide qu'il avait gardée jusque-là. Il lui témoignait une antipathie étrange. Il la fuyait. Elle s'aperçut qu'il évitait de lui toucher la main. Ils ne se virent plus que rarement, la santé de Camors ne lui permettant plus de repas réguliers.

Ces deux existences désolées offraient alors au milieu de l'appareil presque royal qui les entourait un spectacle digne de pitié. Dans ce parc magnifique, à travers les riches parterres et les grands vases de marbre, sous les longues arcades de verdure peuplées de statues blanches, on les voyait tous deux errer séparément comme deux ombres mornes, se rencontrant quelquefois, ne se parlant jamais.

Un jour, vers la fin de septembre, M. de Camors ne descendit pas de son appartement. Daniel dit à la marquise qu'il avait donné l'ordre de n'y laisser pénétrer personne. — Pas même moi? dit-elle.

Il secoua la tête douloureusement. Elle insista : — Madame, dit-il, je serais chassé.

Le comte persistant dans cette manie de réclusion absolue, elle en fut réduite dès ce moment aux nouvelles que ce domestique lui donnait chaque jour. M. de Camors n'était point alité. Il passait sa vie dans une rêverie sombre, couché sur son divan. Il se levait par intervalles, écrivait quelques lignes, et se recouchait. Sa faiblesse paraissait grande, quoiqu'il ne se plaignît d'aucune souffrance. Après deux ou trois semaines, la marquise, lisant sur les traits de Daniel une inquiétude plus vive que de coutume, le supplia d'in-

trouder chez son maître le médecin du pays, qu'elle fit appeler. Il s'y décida. La malheureuse femme, quand le médecin fut entré dans l'appartement du comte, se tint contre la porte, écoutant avec angoisse. Elle crut entendre la voix de Camors s'élevant avec violence, puis ce bruit s'apaisa. Le médecin en sortant lui dit simplement : — Madame, son état me paraît grave, mais non désespéré... Je n'ai pas voulu le presser aujourd'hui;... il m'a permis de revenir demain.

Dans la nuit qui suivit, vers deux heures, M<sup>me</sup> de Campvallou entendit qu'on l'appelait : elle reconnut la voix de Daniel. Elle se leva aussitôt, jeta une mante sur elle, et le fit entrer : — Madame, dit-il, M. le comte vous demande. — Et il fondit en larmes.

— Mon Dieu ! qu'y a-t-il ?

— Venez, madame. Il faut vous hâter.

Elle l'accompagna aussitôt.

Dès qu'elle eut mis le pied dans la chambre, elle ne put s'y tromper. La mort était là. Épuisée par la douleur, cette existence si pleine, si fière, si puissante, allait finir. La tête de Camors, renversée sur les oreillers, semblait avoir déjà une immobilité funèbre. Ses beaux traits, accentués par la souffrance, prenaient le relief rigide de la sculpture. Son œil seul vivait encore, et la regardait. Elle s'approcha à la hâte, et voulut saisir la main qui flottait sur le drap. Il la retira. Elle eut un gémissement désespéré. Il la regardait toujours fixement. Elle crut voir qu'il essayait de parler et qu'il ne pouvait plus ; mais ses yeux parlaient. Ils lui adressaient quelque recommandation à la fois impérieuse et suppliante qu'elle comprit sans doute, car elle dit tout haut, avec un accent plein de douleur et de tendresse : — Je vous le promets !

Il parut faire un effort douloureux, et son regard désigna une grande lettre cachetée qui était posée sur le lit ; elle la prit, et lut sur l'enveloppe : « Pour mon fils. » — Je vous le promets ! dit-elle encore en tombant sur ses genoux et en inondant le drap de ses larmes.

Il souleva alors sa main vers elle. — Merci ! lui dit-elle, et, ses pleurs redoublant, elle posa ses lèvres sur cette main déjà froide. Quand elle redressa la tête, elle vit dans la même minute les yeux de Camors se mouiller faiblement, rouler tout à coup comme égarés, puis s'éteindre. Elle poussa un cri, se jeta sur le lit, et baisa follement ces yeux encore ouverts, mais qui ne la voyaient plus.

Ainsi mourut cet homme qui fut sans doute un grand coupable, mais qui pourtant fut un homme.

OCTAVE FEUILLET.

---

LES  
**PROPHÈTES D'ISRAËL**

AU POINT DE VUE DE LA CRITIQUE HISTORIQUE.

I.

**DU PROPHÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ.**

*Historisch-kritisch Onderzoek naar het Ontstaan en de Verzameling van de Boeken des ouden Verbonds (Recherche historique et critique sur l'origine et la réunion des livres de l'Ancien Testament), par A. Kuenen, professeur de théologie à Leyde. 3 vol.; Leyde, Engels.*

Parmi les phénomènes religieux longtemps inexplicables que la science moderne est parvenue à ramener aux conditions et aux lois de l'histoire positive, on peut désormais ranger le prophétisme hébreu. A force d'études, on est arrivé à se rendre compte non-seulement de ce qui, dans le prophétisme, devait naturellement émerveiller les vieux âges, mais aussi de l'influence prépondérante qu'il a exercée sur les destinées du peuple d'Israël. Ses productions écrites, mieux comprises, sont devenues, entre des mains savantes, des documens précieux et en quelque sorte tout nouveaux, eu égard aux vives lumières qu'on y a recueillies, sinon sur l'avenir, au moins sur le passé. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est là un champ d'investigation à peu près inconnu de l'immense majorité de notre monde français. Les uns en sont encore sur ce sujet au vieux point de vue traditionnel, qui ne supporte pas l'examen; les autres en sont restés à celui de Voltaire,



et par conséquent n'entendent rien à la question; beaucoup enfin n'ont sur la matière aucun point de vue et s'en passent. Je sais qu'on peut se passer de cela et de beaucoup d'autres choses; mais la vie réduite au strict nécessaire offre peu d'agrémens, et ressemble singulièrement à l'indigence. Il faut à tout prix que nous devenions familiers avec les résultats les mieux avérés de la critique moderne sur ces questions, plus abstruses en apparence qu'en réalité, et que nous ne commettions plus, quand nous parlons d'histoire et de doctrines religieuses, ces énormes hérésies scientifiques, qui tiennent à ce que nous ignorons trop souvent ce qui ailleurs traîne déjà dans les dictionnaires de conversation. Ne confondons pas toujours le domaine de la science et celui de la littérature. Cette confusion est cause de la rareté des œuvres françaises de haute érudition. Ceux qui savent écrivent peu, et voilà pourquoi il arrive à chaque instant que ceux qui écrivent ne savent guère. Il y a toute une œuvre de naturalisation à faire parmi nous à l'égard des grands travaux de la critique allemande et hollandaise, et peut-être le présent travail ajoutera-t-il un argument de plus à l'appui de cette assertion, dont l'évidence frappe déjà les esprits les plus éclairés (1).

Ce travail se divisera en deux parties. Une première étude sera consacrée à donner une idée générale du prophétisme et particulièrement du prophétisme hébreu, dont nous voudrions déterminer l'origine, la nature et le rôle historique. Nous obtiendrons par là une vue d'ensemble dont une étude suivante, consacrée spécialement à l'un des prophètes les plus célèbres de l'antiquité biblique, nous fournira à la fois l'application et la confirmation.

Tâchons en ce moment d'arriver à quelques principes et à quelques notions générales.

## I.

Il est un certain nombre de faits qu'il nous faut rappeler brièvement pour nous orienter dans la question d'origine. On remarque

(1) Nous nous servons principalement dans cette étude de l'ouvrage consacré par M. le professeur Kuenen, de Leyde, à l'étude des livres de l'Ancien Testament, et dont M. Renan a annoncé le premier volume en des termes que les lecteurs de la *Revue* se rappelleront bien. Cet ouvrage est aujourd'hui terminé, et nous avons l'espoir fondé que M. Pierson, le traducteur à qui notre pays est redevable de la translation en français du premier volume, achèvera son utile entreprise. C'est le second volume qui traite des livres prophétiques, tandis que le troisième et dernier a pour objet l'étude des livres d'édification, tels que les Psaumes, les Proverbes, Job, etc., qui forment une classe à part connue sous le nom d'*hagiographes*. Cet ouvrage est sans contredit le plus impartial et le plus complet qui existe aujourd'hui sur ces matières.

dans l'histoire du peuple d'Israël une certaine classe d'hommes qu'on appelle les *prophètes*, et dans le *Canon* ou recueil sacré des Juifs un certain nombre de livres dits *prophétiques*. Tous les prophètes mentionnés dans l'histoire ne se retrouvent pas, tant s'en faut, parmi les auteurs des livres prophétiques. Ceux-ci se divisent à leur tour en *grands* et *petits* prophètes (*prophetæ majores*, *prophetæ minores*). La tradition range parmi les premiers Ésaïe (1), Jérémie et Ézéchiël. Les versions modernes leur adjoignent Daniel; toutefois dans le canon hébreu le livre de Daniel faisait très justement partie des hagiographes. Les *petits* prophètes doivent uniquement ce nom à la moindre étendue des écrits qui leur sont attribués : ce sont Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. On suit ici, en reproduisant ces noms, la coutume établie. Les noms originaux n'offrent souvent qu'une ressemblance assez éloignée avec les noms français.

Il y a donc lieu de distinguer, quand on parle des prophètes d'Israël, leur rôle historique, leur action directe et prolongée sur les destinées de leur peuple, et leurs écrits, qui font aujourd'hui partie du recueil sacré du monde juif et chrétien. Il y a là deux sources d'information qui s'éclairent et se rectifient mutuellement; mais évidemment la seconde, les écrits des prophètes eux-mêmes, nous met bien plus que la première en face de la réalité qu'il s'agit d'étudier. Si nous connaissions du prophétisme seulement ce que les chroniques nous racontent des prophètes, il nous serait fort difficile d'en tirer autre chose que des notions confuses et même contradictoires. Le malheur est que l'opinion commune n'est guère fondée que sur ces notions vagues. En particulier on ne comprendrait jamais la puissance morale du prophétisme en Israël, cette puissance qu'on ne saurait exagérer, car de tous les éléments combinés dans l'histoire du peuple hébreu le prophétisme est sans contredit le plus original et le plus vigoureux. A plusieurs reprises, il a sauvé ce peuple d'une ruine qui, sans lui, eût été irrémédiable, et d'après Jésus lui-même l'Évangile est l'accomplissement, le fruit suprême du prophétisme.

En disant que le christianisme est l'accomplissement des prophéties, on oublie le plus souvent cette filiation spirituelle pour ne penser qu'à un rapport plus merveilleux et moins rationnel. On entend ordinairement par là que Jésus et l'église chrétienne ont

(1) On dit aussi très souvent Isaïe : le mot hébreu *Jesahiahou*, la traduction grecque de ce nom, *Ésaïas*, se prêtent aussi bien à l'une qu'à l'autre leçon; mais il faut préférer *Ésaïe* pour distinguer ce prophète d'un autre personnage également très connu dans l'histoire sainte, *Isaï*, père du roi David.

réalisé les nombreuses prédictions que, dans le cours des siècles antérieurs, l'esprit divin aurait dictées à des hommes miraculeusement inspirés. Tout le monde sait que les anciennes apologies du christianisme reposaient tout entières sur deux colonnes qu'elles s'efforçaient de rendre inébranlables, la réalité des miracles et la réalisation des prophéties. Dès les premiers temps de l'église, les chrétiens firent grand usage de ce dernier genre d'argumens, et de nos jours encore il n'est pas rare de rencontrer des traités où toute l'histoire de Jésus et de l'église est reconstituée au moyen de lambeaux détachés çà et là des livres prophétiques. Par exemple on montre comment il avait été prédit plusieurs siècles d'avance que Jésus naîtrait à Bethléem d'une mère-vierge, qu'il irait en Égypte et en reviendrait, qu'il prêcherait une doctrine pleine de douceur et de miséricorde, qu'il expierait les péchés des hommes, qu'il mourrait dans les tourmens, ressusciterait le troisième jour, étendrait son règne sur toute la terre, etc., etc. Il faut même avouer que, disposés avec art, ces passages, en réalité très incohérens, finissent par faire masse et par frapper les esprits mal armés pour pénétrer au-dessous de ces surfaces trompeuses.

Quand on considère le naïf, l'effrayant arbitraire qui a toujours régné dans l'emploi de cette méthode, on comprend que les Juifs, si familiers avec le texte original de leurs livres saints, n'aient jamais pu voir qu'une série de violences exégétiques dans cette invocation continue de leurs anciens prophètes. Ils ont toujours maintenu, et à très bon droit, le sens historique et naturel des passages arrachés ainsi à leur contexte. Par exemple, quand les chrétiens arguaient du verset d'Ésaïe où les traductions grecques et latines parlent d'une « vierge qui sera mère, » il ne leur était pas difficile de montrer que le texte original parle simplement d'une « jeune femme nubile. » Quand Osée (XI, 1), rappelant la sortie d'Égypte du peuple d'Israël personnifié comme d'habitude sous le nom du patriarche éponyme, met ces paroles dans la bouche de Dieu : « J'ai appelé mon fils hors d'Égypte, » y a-t-il là, en vérité, la moindre allusion au séjour que, selon le premier évangile, Jésus enfant aurait fait en Égypte dans les deux dernières années du règne d'Hérode? Et ainsi de suite. Dès qu'on se met en face des textes originaux, l'application déterminée que les apologètes chrétiens en font aux événemens de l'histoire évangélique s'évanouit, tout au moins reste fort douteuse. On ne saurait croire combien cette difficulté a tourmenté Pascal, qui pourtant ne recourait pas aux textes originaux. Que de luttes intérieures dans cette *pensée* qui a l'air de sonner le glas funèbre de la théologie traditionnelle : « Pour examiner les prophéties, il faut les entendre, car si on croit qu'elles n'ont

qu'un sens, il est sûr que le Messie ne sera point venu; mais, si elles ont deux sens, il est sûr qu'il sera venu en Jésus-Christ. — Toute la question est donc de savoir si elles ont deux sens (1)... » Oui, toute la question; mais n'est-elle pas déjà résolue, rien que par l'énoncé?

Tous ceux qui aiment le christianisme doivent donc s'estimer heureux que, depuis Lessing, une apologétique nouvelle, fondée sur la réduction de l'Évangile à ses élémens simples et sur les éternels besoins de l'âme, se soit substituée à cette dangereuse méthode qui donnait pour base à la foi l'illusion; mais, pour être juste, il faut ajouter que, si les chrétiens ont abusé des textes prophétiques dans l'intérêt de leurs apologies, c'est un défaut qu'ils ont hérité de la synagogue. Le rabbinisme en effet est le premier coupable. Oublieux de ce sens historique des prophéties auquel il ne revenait que pour combattre les prétentions chrétiennes, imbu d'une idée superstitieuse de l'inspiration littérale des livres saints, s'imaginant qu'il y avait toute sorte de mystères cachés dans chaque phrase, dans chaque mot, dans chaque lettre, c'est lui qui inventa cette méthode arbitraire d'interprétation qui transforme les prophéties en centons d'oracles obscurs se prêtant aux besoins de toutes les causes comme à toutes les bizarreries de l'imagination.

A présent, — car Vauvenargues a fait preuve d'un vrai génie divinatoire quand il a dit, antérieurement à toutes nos recherches modernes, qu'il n'est pas de superstition qui ne porte avec elle son excuse, — il faut reconnaître à la décharge du rabbinisme qu'il y eut toujours dans le prophétisme un élément de prédiction ou d'intuition de l'avenir, et c'est cet élément qui, passionnément aimé et recherché, exclusivement saisi, fit oublier les autres. On peut affirmer avec vraisemblance qu'à l'origine les prophètes ne furent guère prisés pour autre chose que pour la faculté de divination qu'on leur attribuait. L'erreur fut de croire qu'ils n'avaient jamais été autre chose que des faiseurs de prédictions.

L'idée vulgaire, fille de l'idée rabbinique, d'après laquelle le prophète a pour mission essentielle de prédire l'avenir, et en particulier de décrire plusieurs siècles d'avance l'apparition du Christ et la fondation de l'église, cette idée a pour corollaire celle que le prophétisme hébreu est un phénomène absolument distinct, sans aucune analogie ailleurs, un miracle vivant. Encore ici une part de vérité se joint à l'erreur. Il est très vrai qu'en aucun lieu, chez aucun autre peuple de l'antiquité, le prophétisme n'atteignit à la hauteur des prophètes d'Israël. On peut leur appliquer la même règle qu'au monothéisme juif, dont ils furent les plus fermes soutiens : ils ex-

(1) *Pensées*, xvii, 4.

cellent, ils sont incontestablement et de beaucoup les premiers, les types du genre, mais ils ne sont pas absolument isolés dans l'histoire. Tous les peuples sémitiques, ceux surtout qui touchent de près au peuple d'Israël, ont eu des prophètes. Les Arabes n'ont pas cessé d'en avoir. On dirait que le prophétisme, j'entends le prophétisme sérieux et puissant, caractérise cette race au même titre que la spéculation philosophique est l'apanage de la nôtre. La philosophie dans l'antiquité eut la Grèce, et dans la Grèce Athènes pour foyer, non pas exclusif, mais principal. De même le grand prophétisme s'épanouit au sein du peuple hébreu et surtout parmi les fils de Juda. Ailleurs il dépassa rarement le niveau assez humble de ses origines. Le tort est toujours en pareil cas de changer la supériorité relative en singularité absolue.

On peut même dire que le prophétisme est moins exclusivement spécial aux Sémites que la philosophie spéculative ne l'est aux Aryens. Les peuples sémitiques n'ont jamais eu, que nous sachions, de philosophie spontanée, fille de leur seul génie, tandis que l'antiquité aryenne a connu des phénomènes qui présentent d'incontestables analogies avec le prophétisme hébreu, surtout à l'origine. La vieille Gaule et la Germanie eurent leurs inspirées, leurs prophétesses ; ce trait frappa même beaucoup les historiens classiques. Jeanne Darc est, dans les temps modernes, l'apparition qui se rapproche le plus de ces filles des grandes forêts, qui avaient des voix. La Grèce eut ses *manteis*, ses devins possédés de la *mania* ou fureur prophétique, et cet ordre de faits donna lieu à une science, la *mantique*, prise au sérieux par les plus beaux génies de l'antiquité.

Dans son acception la plus générale, le prophétisme est un phénomène de la vie de sentiment. Étudié *ab oco*, il remonte aux époques où la vie humaine était encore très pauvre d'expérience, peu capable de réflexion, livrée encore presque tout entière à la puissance immédiate des sensations et des impressions. Ce qui explique déjà en partie la supériorité des prophètes hébreux, c'est que chez eux, du moins chez beaucoup d'entre eux, l'intelligence réfléchie, un sens moral élevé épure et ennoblit déjà les inspirations prime-sautières du sentiment sans leur enlever encore cet inimitable cachet de nature vierge qui donne tant de charme aux jets spontanés de l'esprit humain.

Sous toutes ses formes, le prophétisme se rattache au sentiment plus ou moins clair qu'un ordre divin règne dans le monde, puis à ce besoin de notre raison qui nous pousse à chercher l'inconnu et dans cet inconnu l'avenir. Parfois cet avenir, s'il n'est pas prévu, est du moins pressenti, et de là cette *présagition*, *præsagitio quæ-*



*dam*, que, dans son traité de *la Divination*, Cicéron croit inhérente à l'âme humaine. Aux époques d'ignorance universelle, et lorsque la supériorité intellectuelle ne pouvait consister que dans une délicatesse plus grande des facultés esthétiques et intuitives, ceux qui, sans études, sans réflexion méthodique et uniquement grâce à la vivacité exceptionnelle de leurs impressions, firent preuve d'une espèce de seconde vue ou de prévoyance sagace passèrent aisément et se prirent eux-mêmes de très bonne foi pour des hommes recevant des communications spéciales de la Divinité. La médecine psychologique d'aujourd'hui étudie sérieusement les faits nombreux qui prouvent que certaines surexcitations nerveuses, dont les causes peuvent être bien diverses, sont souvent accompagnées d'un déploiement remarquable de la sensibilité, de la mémoire, de la lucidité des idées, et en particulier de la prévoyance. Il est clair que cette prévoyance est loin d'être infaillible; mais on aurait tort de nier la rapidité surprenante, la sûreté automatique des opérations inconscientes de l'esprit dans ces moments d'exaltation mentale. A l'âge où l'homme, à peine détaché du sein de la nature, réagissait infiniment moins que nous sur ses sensations et ses premiers mouvements, ces états d'excitation à la fois physique et morale étaient plus fréquents et surtout moins morbides que de nos jours. Ce sont là les phénomènes primordiaux qui ont présidé à la naissance de la poésie, de l'art, de l'éloquence et du prophétisme. La diminution, parfois même la disparition du gouvernement de soi-même, les caractérise toujours. Aussi a-t-on fait remonter ces manifestations primitives de l'esprit à une sorte de prise de possession de l'inspiré par une puissance divine irrésistible.

Ce qu'il faut noter avec soin pour bien saisir les origines du prophétisme, c'est que de ces formes embryonnaires qui recélaient les germes de tant de grandeurs futures sortit une double conception de la voie à suivre pour arriver à la prescience de l'avenir. Il y eut une divination fondée sur de prétendus indices que fournissaient les choses extérieures : la croyance aux bons et aux mauvais présages, aux jours funestes ou propices, etc. De là vint l'art des augures, des tireurs d'horoscopes, des aruspices. Mais aussi il y eut une divination reposant simplement sur les impressions et intuitions personnelles des inspirés. On pourrait, il est vrai, signaler certains genres de divination qu'il est difficile de rattacher à une conception plutôt qu'à l'autre, par exemple les oracles rendus par des prêtres ou des prêtresses se soumettant volontairement à des agents physiques capables de provoquer l'excitation ou l'ivresse mentale dont nous venons de parler. Le plus fameux exemple connu est celui de la pythie de Delphes. Cependant, si l'on y pense bien, ces cas am-

bigus rentrent finalement dans la seconde catégorie. Cette distinction est fondamentale dans la question, car la divination par voie d'observation extérieure était entachée de fausseté dès son origine, et malgré la poésie de quelques-unes de ses formes rien de vrai ni d'utile ne pouvait sortir de là. Il n'en reste plus aujourd'hui que deux ou trois superstitions roulant sur les jours et les nombres néfastes qu'on est tout surpris de retrouver encore, non pas professées, mais subies par plus d'un esprit distingué.

Tout autre fut la destinée de la seconde espèce de divination, celle dont on attribuait la faculté à certains hommes exceptionnellement doués. Il y avait là un germe moral et même philosophique très capable de développement, et qui, moyennant une série d'épurations et de transformations rationnelles, s'épanouit de nos jours dans la philosophie de l'histoire. Sans doute à l'origine on ne regarda pas si loin, et le *mantis*, l'inspiré, « l'enthousiaste » (car ce nom et des noms tout voisins lui furent très souvent appliqués) ne fut rien de plus qu'un devin qui croyait entendre en lui-même ce que les autres croyaient lire dans la nature; mais enfin, même à ce degré inférieur, la divination rentrait dans le domaine des faits spirituels. Elle exerçait la sagacité, elle était observatrice et poétique. Le poète, le *vates*, est dans les premiers temps un devin non moins qu'un chanteur. Le délire poétique, la *vaticinatio*, vient des dieux, parle leur langue, et cette langue est prophétique. Est-ce pour cela que, comme le poète, le devin antique est souvent aveugle, comme si son regard tourné en dedans, absorbé par la lumière divine resplendissant à l'intérieur de son être, dédaignait le jour grossier qui doit suffire aux autres? En particulier, l'idée que le favori du ciel doit être exceptionnellement moral se greffe comme d'elle-même sur cette manière de concevoir la divination. L'homme ou la femme, pour être en communion avec la Divinité, doivent être chastes, observateurs de la foi jurée, incorruptibles, et ils seraient d'infidèles interprètes, si, comme cela peut arriver souvent à la nature indifférente, ils annonçaient la réussite des projets iniques ou l'impunité des criminels. Que cette divination se dégage du cercle d'intérêts mesquins où elle se meut à l'origine, qu'elle soit consultée dans les grandes crises de la cité ou du pays, qu'elle s'inspire d'une foi profonde dans l'ordre moral, qu'elle se dirige d'après des principes élevés, et bientôt la prédiction cessera de se borner à une sorte de bonne aventure improvisée pour devenir une prédication pleine de chaleur, de poésie et de puissance. C'est sur ce terrain que nous rencontrerons le grand prophétisme hébreu.

Voici en effet le point de bifurcation de ces deux courans grec et israélite qui semblent confondus à l'origine. Avec le temps, la divi-

nation personnelle, l'inspiration religieuse et morale, l'emporta de plus en plus chez les Hébreux sur la divination par interprétation de présages arbitraires. Au contraire chez les Grecs la prophétie personnelle tomba de plus en plus bas, et la *mantique* superstiteuse demeura seule. Aux temps historiques de la Grèce, on n'avait plus qu'un souvenir légendaire de certaines figures mystérieuses, telles que Calchas, Musœus, Tirésias l'aveugle et sa fille Manto, Bachis et sa descendance, où le don prophétique passait pour héréditaire. Il y eut du reste d'autres familles encore jouissant de la même réputation. Il ne faut pas trop s'étonner de cette possession prolongée de la confiance populaire. Outre que la faculté de prévision, comme toutes les facultés humaines, se fortifie et se raffine par l'exercice, on peut comprendre que des familles dépositaires de nombreux secrets et consultées par une clientèle dispersée en tous pays étonnassent souvent par leur clairvoyance ceux qui avaient recours à leur art. La même chose doit se dire des collèges de prêtres réunis autour d'un sanctuaire vénéré, tel que celui de Dodone, tel surtout que celui de Delphes, où pendant des siècles l'oracle pythique centralisa les curiosités intéressées de l'ancien monde. On sait que les réponses hachées, convulsives, de la pythie attachée sur son trépied et se tordant sous l'influence des vapeurs de l'ancre fatidique, étaient recueillies par le *prophète* (c'est-à-dire l'*interprète*, et c'était le titre officiel du prêtre chargé de cette fonction) et délivrées sous forme de vers réguliers par le collège sacerdotal voué au service d'Apollon Delphien. Eh bien ! depuis les guerres médiques, cet oracle, le plus célèbre de tous, qui, malgré des pillages réitérés, redevenait toujours énormément riche, tombe lentement en discrédit. On l'accuse, non sans vraisemblance, de s'être laissé séduire par l'or de Xerxès. Agésilas et Épaminondas ne cachent pas leur mépris pour ses réponses ambiguës. Démosthènes lui reproche ironiquement de *philippiser*. Le talent de composer des vers finit même par échapper aux organes du dieu de la poésie. Cicéron, le plus curieux des hommes, put encore l'interroger dans sa jeunesse; au temps de son âge mûr, il était devenu muet. Une tentative de restauration dirigée par Plutarque en personne ne réussit pas à lui rendre la parole. De même les *chresmologues* et *manteis* de profession traînent assez longtemps une existence méprisée (1). Leur art n'est plus qu'un métier. La jonglerie, la ventriloquie, la supercherie sous toute sorte de formes, ont pris la place de l'inspiration. Au contraire l'art au-

(1) Les sibylles, qui à l'origine ont pu être des prophétesses en possession de l'inspiration intérieure, ne sont plus aux temps historiques que des êtres de convention auxquels on attribue des collections de vieux oracles en vers à tendance politique.

gural, la fonction des aruspices, le discernement des présages visibles, restent en faveur, recherchés même par les classes éclairées, qui n'y croient guère, respectés comme institutions de l'état. L'astrologie, si populaire aux derniers temps du paganisme, est le raffinement suprême de cette divination fondée sur le sentiment de la connexion des choses. Les astres présidant à tant d'événemens terrestres, au jour, à la nuit, aux saisons, aux semailles, aux moissons, etc., il parut tout naturel de croire que la destinée humaine leur était aussi subordonnée. Le malheur du prophétisme grec, c'est qu'il resta purement utilitaire, exclusivement consacré au service des intérêts égoïstes et vulgaires. L'élément moral qui aurait dû l'élever lui fit défaut, la sincérité ne tarda pas à lui manquer, et quand une fois la raison fut assez éclairée pour en découvrir les défauts, il n'eut plus d'autre appui que la superstition. En fait, il n'en est sorti rien de bon pour l'humanité.

Il est vrai que le polythéisme auquel le prophétisme grec se rattachait étroitement ne pouvait le rendre meilleur qu'il n'était lui-même; non pas que je ferme les yeux sur les côtés moraux du vieux polythéisme, il en eut, et on a tort de les oublier comme on le fait si souvent quand on le compare avec le christianisme; mais n'allons pas commettre l'erreur des critiques trop prompts à conclure qui, prenant l'accident pour la substance, veulent à tout prix que le vieux paganisme fût une religion profondément sanctifiante. L'essence, le principe d'une religion se révèle dans son histoire. Plus le temps marcha, moins l'influence morale du polythéisme fut heureuse. Au contraire le monothéisme d'Israël, religion essentiellement morale et qui le devint toujours plus à mesure qu'elle vieillit, fournit au prophétisme éclos à son ombre les élémens d'épuration et de spiritualité qui manquèrent à la divination païenne. Sans doute le prophétisme hébreu devait disparaître à son tour, ne pouvant survivre aux conditions historiques de son existence; mais, quand il disparut, il avait fait son œuvre et avait pris rang parmi les facteurs du progrès humain.

Si nous remontons à ses origines propres, rien au premier abord ne le distingue foncièrement de la vaticination païenne. Le mot de *prophète*, avec son sens primitif d'interprète de la parole divine, est, comme nous l'avons vu, d'origine grecque et nous vient de la version alexandrine des Septante. Les noms hébreux qui servent à désigner les prophètes sont plus significatifs. Le peuple les appelle *les voyans* parce qu'il leur attribue une pénétration particulière, une faculté de vision et de prévision qui leur permet de discerner ce qui reste caché aux yeux vulgaires. Ou bien, et c'est là en quelque sorte le nom officiel, on appelle le prophète *nâbi*, mot qui, par

la suite, a pu répondre assez bien à notre mot *inspiré*, mais dont la racine, rapprochée de ses congénères, désigne quelque chose qui jaillit en bouillonnant ou qui s'épanche avec un bruissement précipité. Le *nâbi*, c'est donc proprement à l'origine le *bruissant*, l'homme de la bouche duquel s'échappe avec volubilité un flux de paroles dont il semble à peine le maître. Que l'on pense à la naïve admiration de nos paysans des régions reculées pour l'homme qui sait leur parler longtemps sans s'arrêter, et l'on aura une idée de la stupéfaction où les inspirés, dans un état de civilisation bien moindre encore, pouvaient jeter leurs auditeurs avec leur éloquence poétique et prolongée. Les autres dénominations, telles que celle d'*homme de Dieu*, ou de *serviteur de l'Éternel*, sont des épithètes honorifiques plutôt que des noms à signification précise. Le *nâbi* hébreu, à l'origine, ressemble donc beaucoup au *mantis* grec et au *vates* latin. Lui aussi fait croire à une prise de possession de son être par l'esprit divin qui l'agite et littéralement le terrasse. Il y a même quelque chose de contagieux dans l'état du *nâbi*, comme cela s'est vu chez les prophètes cévenols et de nos jours encore dans l'exaltation des *revivalistes* anglais et américains. Une vieille tradition d'une grande originalité (1) raconte que les gens envoyés par Saül pour arrêter David tombèrent au milieu d'une assemblée de « prophètes prophétisant, » et se mirent à « prophétiser » eux-mêmes. D'autres émissaires, dépêchés après eux, furent aussi gagnés par l'exemple et « prophétisèrent » à leur tour. La même chose arriva une troisième fois. Enfin Saül lui-même se mit en route, et, chemin faisant, fut saisi par l'esprit prophétique « de sorte que, se dépouillant de ses vêtements et se jetant par terre, tout ce jour-là et toute la nuit il prophétisa devant Samuel. » L'influence contagieuse de l'état prophétique devait être bien forte pour gagner jusqu'au robuste Benjamite qui porta le premier le titre de roi d'Israël, et qui se distinguait par tout autre chose que ses dispositions mystiques. La surprise causée par cet événement mit sur toutes les lèvres cette question devenue par la suite une manière de proverbe : « Saül est-il donc aussi du nombre des prophètes? »

Cette explosion de l'esprit prophétique remonte à l'aurore de l'histoire connue d'Israël. A cette époque, le prophétisme est encore dans sa période d'incubation. La divination chez les Hébreux s'exerce à côté de lui sous des formes analogues à celles de la divination grecque. Les songes, les présages extérieurs, les oracles sacerdotaux passent pour des révélations divines. Entre autres, le

(1) Voyez I Samuel, xix, 20 et suiv.



grand-prêtre de Jéhovah porte un sachet contenant un certain nombre de petites pierres taillées on ne sait trop d'après quel modèle; c'est l'oracle des « Urim et Thummim » que l'on va consulter dans les circonstances graves. Comme en Grèce, le prophète lui-même, dans les premiers temps, est à peine quelque chose de plus qu'un diseur de sorts, un homme capable, par exemple, d'indiquer l'endroit où sont les objets perdus. Quand Saül, fils de His, ne sait plus quel chemin prendre pour retrouver les ânesses de son père, il va tout bonnement interroger le voyant, qui doit savoir où elles sont. Déjà pourtant nous distinguons dans le prophétisme encore désordonné de cette époque une disposition remarquable à s'organiser et à se régulariser. Il y a des associations ou écoles de prophètes qui se réunissent non pas seulement pour prédire, mais pour donner un libre cours à l'enthousiasme qu'engendrent chez eux de hautes pensées religieuses, et qui s'exhale en paroles ardentes, en mouvemens cadencés, en chants improvisés. A partir de Samuel, les prophètes deviennent les organes d'une tendance déterminée, la plus pure, la plus haute de l'histoire d'Israël, la tendance monothéiste. Sans doute, en vertu de la continuité des phénomènes originaux du prophétisme, il sera mainte fois question de prophètes inspirés par d'autres dieux que Jéhovah, de prophètes de Baal et d'Astarté par exemple. Il arrivera même que les prophètes faisant remonter leur inspiration à Jéhovah ne seront pas toujours d'accord et se reprocheront mutuellement d'être de faux prophètes. Bien plus, il est admis que le prophète peut parler sous l'impulsion de l'esprit de Jéhovah et dire pourtant le contraire de la vérité : c'est qu'il a plu à Jéhovah de lui envoyer un « esprit de mensonge » afin de pousser à leur perte ceux qui le consultent (1); mais le prophétisme, s'épurant tous les jours, sera de moins en moins l'art de prédire, de plus en plus se transformera en prédication religieuse et morale, fondée sur un certain nombre de principes fixes. Il tâche encore, il est vrai, de décrire l'avenir de la nation d'accord avec ces principes; cependant il est essentiellement dirigé contre les vices et les abus contemporains, que ses promesses ou ses menaces ont pour but de détruire. En même temps, et à mesure que le monothéisme se consolide, les vieux moyens de divination tombent en désuétude ou sont positivement condamnés. Le torrent tumultueux et trouble du prophétisme primitif s'est clarifié; il est devenu un grand et puissant fleuve qui fertilise ses rives, il est désormais possible d'en étudier la nature et d'en écrire l'histoire.

(1) Comp. I Rois, xxii, 19-23. *Vulg.* III Regum.

## II.

Le prophétisme est donc une des formes naturelles du développement primitif de l'esprit humain. Son éclatante supériorité chez les Hébreux provient des principes de moralité et de spiritualité qui lui sont inoculés par une foi religieuse supérieure elle-même à l'ensemble des croyances antiques, et à cela s'ajoute enfin le caractère lyrique, pour ainsi dire, d'une race qui ne brille ni dans le drame ni dans l'épopée, mais chez qui les effusions du sentiment individuel sont prodigieusement énergiques et ardentes.

Pour bien étudier la nature particulière du prophétisme biblique, il faut remonter aux principes du monothéisme d'Israël. Chaque peuple sémitique croit à la supériorité des divinités qu'il adore, mais ne nie nullement pour cela l'existence des dieux reconnus dans les pays voisins. Le monothéisme hébreu à l'origine consiste non pas dans l'idée qu'il n'existe point d'autre dieu que Jéhovah, mais dans la conviction qu'Israël n'a, ne peut avoir, ne doit avoir que Jéhovah pour dieu, et qu'il est criminel à un Israélite d'en adorer un autre. A parler rigoureusement, c'est une *monolâtrie* plus encore qu'un monothéisme. Jéhovah est un dieu *jaloux* qui ne souffre pas d'autre dieu devant sa face. Ce monothéisme primordial, exclusif en principe, est une religion nationale dans toute la force du terme, et de son existence comme religion spéciale du peuple d'Israël découle une double conséquence : c'est d'abord que ce peuple adore le plus puissant des dieux, c'est ensuite qu'il a plu à ce dieu d'adopter ce peuple pour sien de préférence à tout autre, car il ne s'est fait connaître qu'à lui. C'est donc une grande prérogative dévolue aux fils de Jacob que d'avoir été élus pour être le peuple de Jéhovah. Cette élection leur assure l'incomparable protection de l'Éternel des armées et implique par conséquent une destinée plus glorieuse que celle qui est réservée aux autres nations. A quoi servirait autrement la préférence que Jéhovah leur a accordée? A cette prérogative correspond une obligation imprescriptible, celle de n'adorer que le dieu jaloux et d'être rigoureusement fidèle à sa loi. Ce dieu en effet n'est pas un dieu-nature d'une moralité équivoque, il est par essence juste et saint, et l'impiété est aussi grande de violer ses lois morales que de lui refuser ses hommages. Donc Israël, s'il est fidèle à son dieu unique, peut compter sur le plus splendide avenir; mais le malheur est que ce peuple se montre à chaque instant inférieur à son devoir. La foi exclusive en Jéhovah est rarement professée par la totalité de la nation. Les cultes idolâtriques et licencieux des peuples

voisins exercent sur elle un prestige auquel on la voit succomber à chaque instant. Même quand elle reste extérieurement fidèle à sa religion, elle se rend coupable d'immoralités, d'injustices, d'impuretés. Voilà l'explication de ses longues infortunes. Jéhovah se refuse à déployer sa puissance en faveur d'un peuple ingrat et pervers. L'alliance ne produit pas ses fruits, puisque l'un des alliés manque aux conditions du contrat. Toutefois Jéhovah est trop parfait pour rien commencer d'inutile; l'homme ne saurait faire avorter un plan divin. Il arrivera donc inmanquablement qu'un jour Israël, purifié par l'épreuve et la souffrance, rentrera dans les conditions de l'alliance, et alors les promesses du contrat se réaliseront dans toute leur ampleur pour la gloire et le bonheur du peuple préféré.

Tel est, logiquement déduit et dessiné à grands traits, le point de vue général des prophètes d'Israël. On doit s'apercevoir sur-le-champ, toute réserve faite sur la valeur absolue de ces principes, qu'il s'agit désormais de tout autre chose que de retrouver les objets perdus ou de prédire aux gens leurs aventures. C'est toute une théodicée et toute une politique nationales qui sortent de là, s'appliquant immédiatement à l'état religieux, moral et social du peuple. L'enthousiasme pour Jéhovah et son alliance saisit le nâbi et l'inspire; cet enthousiasme fait de lui un prédicateur. Le prophète est l'organe de ce qu'il y a de plus vivant et de plus pur dans la conscience populaire. De là sa puissance même sur les hommes que ses prédications censurent et contrarient. On le déteste, mais on l'écoute. Il y a de magnifiques exemples de hardiesse et de franc-parler dans l'histoire des prophètes. Sortis non d'une caste ou d'une classe spéciale, mais de tous les rangs du peuple, ils sont pour le peuple et limitent par leur opposition courageuse le despotisme des rois et des grands. Ne puisant leur titre que dans leur conviction d'être inspirés d'en haut, représentant par conséquent la libre conscience et la libre parole, ils ne craignent pas d'attaquer en face le sacerdoce officiel que la possession assurée de ses privilèges énerve, et qui laisse à chaque instant périliter cette foi nationale qu'il a pour mandat de défendre. Quoi de plus caractéristique, de plus vif que la scène entre Amos, le bouvier-prophète, et le grand-prêtre de Béthel, Amatsia, qui se scandalisait des menaçantes prédictions lancées par Amos contre la maison régnante et qui avait jugé prudent de le dénoncer au roi? « Alors Amatsia, le sacrificateur, dit à Amos : Voyant, va-t'en au pays de Juda, mange là ton pain et prophétise là tant que tu voudras; mais ne prophétise plus à Béthel, car c'est le sanctuaire du roi! — Mais Amos répondit au sacrificateur : Je n'étais ni prophète ni fils (ou disciple) de pro-

phète; j'étais un bouvier et j'épluchais les figues sauvages quand Jéhovah me prit auprès de mes bœufs et me dit : Va, prophétise à mon peuple d'Israël. Prêtre Amatsia, tu écouteras donc maintenant la parole de Jéhovah... » Et il continue comme si on ne lui eût rien dit. Il est facile de comprendre que les rois, les grands et les prêtres, à moins d'être animés eux-mêmes des sentimens d'une piété ardente, ne fussent que médiocrement charmés d'avoir à leurs côtés ces puritains que leur enthousiasme rendait incorruptibles, et qui dans toutes les questions politiques et sociales n'écoutaient que l'inexorable logique de leurs prémisses religieuses.

Cependant le prophétisme n'était pas toujours aussi pur d'alliage et aussi bienfaisant qu'on pourrait le croire d'après la caractéristique précédente. Les prophètes ont parfois les défauts de leurs qualités; leur zèle devient du fanatisme, leur fidélité aux principes dégénère en étroitesse. Hommes de l'idéal, il leur arrive d'exiger l'impossible des hommes de la réalité. Quand on voit que l'influence des nâbis contribua pour une large part au schisme qui, le lendemain de la mort de Salomon, sépara pour jamais le peuple d'Israël en deux camps irréconciliables, on est bien forcé d'avouer que leur prévoyance politique ne les préserva point toujours de lourdes bévues. Les écrits prophétiques de la dernière période portent même la trace d'opinions formées au sein des croyans et assez défavorables aux prophètes. La grande époque de l'inspiration passée, le prophétisme était devenu une forme littéraire, du moins *homilétique*; l'enthousiasme ardent, la sincérité première, n'y étaient plus, et même de basses spéculations, fondées sur le prestige antérieurement acquis au caractère prophétique, avaient fini par le discréditer.

Ce discrédit ne frappa toutefois que les contemporains de la décadence. Le peuple, le meilleur des juges en pareille matière, embauma dans son souvenir reconnaissant la mémoire des grands *voyans* qui l'avaient soutenu et consolé dans les plus mauvais jours. Leurs écrits, conjointement avec les livres de la loi, offrirent à la piété des siècles suivans sa nourriture par excellence. D'ailleurs il faut bien se garder d'appliquer à ces temps reculés nos idées modernes de tolérance religieuse et de sagesse politique. Un parti peut commettre des fautes momentanées tout en étant dans le vrai quant à sa tendance générale. Les erreurs et les fautes des prophètes n'empêchent pas qu'ils ont été dans leur pays les premiers par le patriotisme, par l'indépendance du caractère, par le spiritualisme des doctrines. C'est en eux, grâce à eux, que la mission historique de la nation s'est réalisée, et même, à prendre les choses dans leur ensemble, on peut dire que le malheur des rois

et du peuple d'Israël a été précisément de se laisser éblouir par une politique opposée à celle que conseillaient les nâbis.

Cette politique ne fut, il est vrai, codifiée par aucun d'eux. Elle fut toujours commandée par les prémisses religieuses du prophétisme, mais elle dut varier avec les circonstances. Il y eut des temps où elle consista simplement dans la chasse aux superstitions idolâtriques et dans l'opposition aux princes infidèles; mais elle devint plus compliquée à partir du moment où la petite nation d'Israël fut atteinte et entraînée par les grandes révolutions de l'Asie occidentale. Quelle ligne de conduite fallait-il suivre dans les rapports avec l'Assyrie ou la Chaldée d'une part, avec l'Égypte de l'autre? Tel fut le problème qui absorba, du VIII<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'aristocratie et la royauté israélites, et qu'elles résolurent, ajoutons-le, de la façon la plus malheureuse. Tantôt les rois nouèrent d'intimes relations avec l'Égypte, effrayée comme eux de l'extension croissante des empires ninivite et babylonien et charmée de trouver en Palestine un avant-poste engagé le premier dans la bagarre, et naturellement cette politique attira sur le peuple d'Israël la pesante colère des souverains de Ninive et de Babylone; tantôt ils crurent plus sage de s'allier étroitement à ces derniers et de leur servir d'avant-garde contre l'Égypte : ce qui aboutit à les rendre vassaux de l'Égypte et derechef le point de mire des expéditions de leurs alliés de la veille. A cette politique de bascule, la nation perdit son indépendance et jusqu'à son existence : elle eût du moins échappé à l'anéantissement final, si elle avait suivi le sentiment de ses plus grands prophètes. Persuadés que l'état des choses était anormal, que la protection de Jehovah mettait leur pays à l'abri de la destruction totale, mais aussi que la justice céleste devait nécessairement punir le peuple infidèle, ils furent d'avance et en principe opposés aux alliances étrangères. Elles leur paraissaient inspirées par une défiance impie et compromettantes pour la pureté du monothéisme. Quand on leur disait que sans une alliance de ce genre il serait impossible de résister à l'invasion menaçante, ils conseillaient de courber la tête, d'accepter pieusement l'épreuve inévitable et d'attendre patiemment des jours meilleurs. Eh bien! cette ligne de conduite eût été le salut de la nation. Les conquérans d'alors ne songeaient absolument qu'à faire reconnaître leur suzeraineté et qu'à prélever des tributs annuels. Ils ne devenaient terribles que lorsqu'on voulait se soustraire à cette double obligation, et leurs moyens de répression pouvaient donner à penser : ils dévastaient et saccageaient le pays révolté, ils « passaient le rasoir » sur ses campagnes et ses cités, puis ils transplantaient la population à des centaines de lieues. Dans de telles conjonctures,



la sagesse était évidemment de plier devant l'orage et de compter sur les chances meilleures que ne pouvaient manquer de susciter un jour les incessantes révolutions qui faisaient passer successivement le sceptre de l'Asie des mains des Assyriens à celles des Chaldéens, de ceux-ci aux Mèdes et aux Perses (en attendant les Grecs). Malheureusement il y eut toujours chez le peuple d'Israël ou du moins dans la haute aristocratie militaire qui le dominait un fatal désir de jouer un grand rôle politique en fondant un grand empire. L'orgueil de race et même l'orgueil religieux leur firent concevoir les plus funestes illusions. On peut dire que depuis Salomon jusqu'à la destruction du dernier temple par Titus, ce fut le mauvais génie d'Israël qui lui souffla cette ambition disproportionnée à ses forces comme à ses aptitudes. Le messianisme belliqueux et conquérant, qui le rendit sourd au messianisme spirituel et pacifique tel que l'avait conçu Jésus, et qui le précipita dans les indicibles horreurs de la guerre contre les Romains, forme aux derniers jours de son histoire comme nation le pendant exact des chimères qui perdirent le royaume d'Éphraïm sous Sargon, roi d'Assyrie, et le royaume de Juda sous le Chaldéen Nébucadnetzar. Ainsi les prophètes sont justifiés par l'histoire, qui prouve qu'autant le peuple d'Israël était prédestiné à influencer puissamment sur le développement religieux du monde, autant il était incapable de constituer jamais un de ces grands empires qui représentent toute une civilisation. Sans doute les prophètes ne renonçaient nullement à l'idée qu'un avenir temporel des plus glorieux était réservé à leur nation; mais cet avenir devait lui être octroyé par la main de Dieu, non pas conquis par les moyens vulgaires de la force et de la ruse. Il fallait donc en attendant se concentrer dans sa vocation religieuse. Pressez un peu cette théorie, et vous verrez s'en dégager la distinction entre les « choses de César » et les « choses de Dieu, » entre le temporel et le spirituel, que Jésus devait un jour proclamer.

Sur ce terrain des idées religieuses, le rôle du prophétisme d'Israël est immense. C'est lui qui épure et développe le monothéisme. C'est chez lui et chez quelques poètes lyriques animés de son esprit que se concentre le mouvement progressif : non pas que le prophétisme entendît le progrès comme nous, c'est-à-dire comme l'avènement successif de choses nouvelles et meilleures; les nouveautés qu'il enseignait, conséquences de principes antérieurement admis, lui faisaient toujours l'effet d'être aussi vieilles que ces principes eux-mêmes. Aussi trouve-t-on dans les livres des prophètes très peu de données positives sur l'histoire réelle de la religion israélite antérieurement au VIII<sup>e</sup> siècle, et le grand problème de cette histoire, celui qui consiste à se demander quel a été au

juste l'œuvre de Moïse, demeure jusqu'à présent dépourvu de solution certaine. Il est seulement avéré que ce nom vénérable, qui paraît assez rarement dans les livres prophétiques, a servi de recommandation à une foule d'ordonnances et d'institutions d'une date évidemment bien postérieure à l'Exode. Le monothéisme au temps de Samuel et de David était-il déjà aussi rigoureux, aussi absolu qu'on le croirait quand on lit les historiens canoniques? Plus d'un trait qu'ils ont eux-mêmes conservé autorise à en douter. Ce qui est certain, c'est que les deux grands héros du monothéisme en Israël, les prophètes Élie et Élisée, combattent avec la dernière énergie le culte étranger et polythéiste de Baal, mais ne disent jamais rien contre celui du taureau d'or (1), qui ne cessa, depuis les jours du schisme, de fleurir dans le royaume des dix tribus. C'était après tout un culte national et monothéiste, et jamais il n'est fait mention d'une compagne, d'une déesse telle qu'Astarté ou Melecheth, associée à l'idole populaire d'Israël. A cette époque, au IX<sup>e</sup> siècle, la religion d'Israël n'a donc pas rompu encore complètement avec l'idolâtrie; mais, à mesure que le prophétisme se concentre dans le royaume de Juda et que le monothéisme hébreu prend claire conscience de lui-même au contact des nombreux polythéismes que les guerres et les invasions lui apprennent à connaître, nous voyons les prophètes obéir à cette loi de l'esprit qui veut que les principes se développent par la contradiction. Je ne serais pas surpris que la ressemblance des rites usités chez les divers peuples voisins et des cérémonies du temple de Jérusalem eût contribué à faire sentir aux prophètes que la supériorité de la religion d'Israël ne consistait pas dans ses formes rituelles, et qu'ils aient été poussés par cette comparaison dans la vigoureuse opposition au formalisme, l'un de leurs grands mérites. A chaque instant, leur prédication sous ce rapport est anti-sacerdotale, et dans leur mépris des œuvres de dévotion ils préparent de loin le spiritualisme du sermon de la montagne. Ici comme partout, la loi de continuité se révèle au regard attentif. Au VIII<sup>e</sup> siècle, le devoir d'adorer exclusivement l'invisible Jéhovah est rigoureusement prêché; mais on n'irait pas encore jusqu'à nier l'existence ni même le pouvoir d'autres divinités. Au VI<sup>e</sup>, les prophètes de la captivité babylonienne professent un monothéisme absolu. Pour eux, les idoles et les divinités qu'elles représentent ne répondent plus à rien de réel, le culte qu'on leur rend est plus niais

(1) Qu'il me soit permis à cette occasion de relever l'erreur si fréquemment commise qui fait dériver le veau ou taureau d'or du bœuf Apis égyptien. Il n'y a pas la moindre analogie entre l'adoration de l'animal vivant et celle du symbole de métal. La ressemblance de la forme ne signifie rien, puisque le taureau et la vache se rencontrent dans les mythologies les plus distinctes.

encore que coupable, les traits les plus satiriques, les moqueries les plus sanglantes, sont dirigés contre ces abrutis qui adorent des dieux qu'ils se fabriquent à eux-mêmes. Le rationalisme perce déjà dans la manière dont cette polémique acerbe est poussée. Prendre une bûche, se chauffer avec une moitié et de l'autre moitié tailler une statuette à qui l'on demande aide et protection, « comme s'il y avait de l'esprit dedans, » est-il rien de plus ridicule? Les vaincus commencent donc à rire des vainqueurs, parce que, s'ils se sentent moins forts, ils s'estiment bien supérieurs par l'esprit. Voilà quelque chose de nouveau, et qui fera son chemin dans le monde.

Ce développement religieux a son contre-coup dans le progrès de l'idée morale. Il y a dans la prédication des prophètes une grande cause de monotonie tenant à leur idée fixe que tout malheur public ou privé est la punition d'une faute antérieure. A cet égard, ils sont complètement dominés par le vieux point de vue sémitique de la rétribution. Cependant sur ce point aussi une amélioration notable s'introduit dans leur notion des choses. Le livre de Job montre bien que l'homme le plus vertueux peut être aussi le plus éprouvé, mais il n'en sait pas encore donner d'autre raison que la volonté impénétrable de Dieu, tandis que c'est l'un des grands prophètes du temps de la captivité qui chante le premier, dans des vers d'une douceur et d'une résignation ineffables, l'auguste loi qui veut que le juste souffre au milieu des injustes, et achète au prix de ses souffrances le droit de leur faire du bien. C'est encore là un de ces sommets du prophétisme que dore déjà le soleil encore lointain de la vérité évangélique. Jésus a bien plus accompli les prophéties en reproduisant cet idéal du juste persécuté qu'en réalisant les prédictions spéciales des prophètes sur le messie qui devait venir.

Rien ne prouve mieux que ce chapitre du messianisme combien il faut se défier des idées vulgaires sur la valeur réelle du prophétisme hébreu. Assurément c'est bien lui qui a donné un corps à ces attentes d'un messie, d'un roi divin, à ces espérances nationales à la fois et religieuses qui, sous tant de formes, se sont fait jour au sein des religions sémitiques, et que nous retrouvons encore chez les Arabes de notre Algérie. Nous avons déjà montré à quelle notion de l'avenir elles se rattachent. A présent, la forme sous laquelle le peuple conçoit cet avenir de gloire dépend de l'idée qu'il se fait de la vraie grandeur, et cette idée à son tour emprunte nécessairement ses principaux traits aux souvenirs les plus aimés du passé. De là vient que chez les Israélites, quand la royauté fut devenue une institution nationale (pour les prophètes, pendant longtemps elle ne fut guère autre chose qu'un mal nécessaire), quand la dynastie davidique fut devenue la seule possible,

la seule imaginable, consacrée qu'elle était par la longue possession et surtout par la transfiguration poétique du hardi et brillant condottière qui l'avait fondée (1), il parut tout naturel de se représenter l'avenir national sous la forme d'un royaume gouverné selon les lois de l'équité par un descendant de David, qui serait le *maschiach* (messie ou oint de Dieu), et sous le sceptre duquel la nation élue verrait se réaliser ses plus hautes espérances. Telle est la genèse psychologique de cette attente réservée à de si nombreuses transformations. Rien de plus faux que l'idée d'après laquelle les prophètes l'auraient décrite suivant un modèle précis et constant. Il y aurait tout un livre à faire sur les variations de l'attente messianique. Tantôt les peuples étrangers doivent disparaître, tantôt ils seront conquis les armes à la main, tantôt ils se soumettront volontairement aux Israélites. Il est évident que sur le thème général d'un avenir de gloire et de bonheur, l'imagination, la fantaisie individuelle ont brodé une foule de traits ondoyans et divers. Il y a plus, on peut citer des prophètes qui n'attendent pas même de messie personnel. Joel, Sophonie, le second Ésaïe, Nahum, sont dans ce cas. Ils pensent que le peuple d'Israël formera une sorte de république théocratique, directement gouvernée par l'inspiration de Jéhovah. D'autres au contraire, par exemple le premier Ésaïe, ne tarissent pas dans les titres d'honneur qu'ils décernent d'avance au lieutenant de Jéhovah. On l'appellera le sage, le héros de Dieu, le père du butin, le prince pacifique, le roi du miracle, le père d'éternité, etc. Jérémie aime à penser que le Messie et Jérusalem porteront ensemble le même nom, *Jéhovah notre justice* (2). Si l'on croit qu'il sera un descendant de David, on croit aussi, non pas nécessairement qu'il naîtra à Bethléhem, mais qu'il sortira de cette petite ville d'où la famille de David est originaire. Il sera donc le « rejeton » par excellence de cette souche féconde, et souvent on l'appelle simplement *le Rejeton*. En général on s'attend à la réu-

(1) Le grand secret de la popularité du roi David au sein du peuple de Juda, popularité toujours croissante et ne se démentant jamais, au point qu'aucun parti religieux ou politique ne songe à lutter contre elle, doit être cherché, non pas seulement dans le prestige de ses victoires, mais aussi dans le fait que le cycle dont il est le héros le montre sous diverses faces qui lui rattachent toutes les tendances nationales. Il y a en lui tout à la fois l'aventurier, le fin politique, le guerrier, le poète, l'homme religieux et le voluptueux. Lorsque les réactions polythéistes regagnaient périodiquement le terrain conquis par le monothéisme et pourtant continuaient de respecter le trône des descendants de David, ce n'est certainement pas parce qu'elles espéraient que sa dynastie produirait toujours des rois « selon le cœur de Dieu. » On pourrait jusqu'à un certain point comparer ce genre de popularité à celui dont Henri IV fut l'objet en France après sa mort. Il est difficile de dire si les qualités y contribuèrent plus que les défauts.

(2) Comp. xxiii, 6; xxxiii, 16.

nion sous ses auspices des deux groupes de tribus séparés depuis la mort de Salomon. Il vengera son peuple des violences et des iniquités dont il a souffert. Sa domination sera subie par la terre entière, et il se servira de son pouvoir pour faire régner partout la justice, la vérité et la paix. Alors commencera une ère de félicité pure. Plus de crimes, plus d'oppression, plus de guerres. Le lion et l'agneau, le petit enfant et la vipère, joueront ensemble. La vie humaine sera prolongée au-delà d'un siècle. Une série sans fin de messies succédera au Messie proprement dit, fondateur du royaume messianique, et perpétuera l'état de chose inauguré par lui.

Quant au moment de sa bienheureuse apparition, les prophètes sont sobres d'indications. Toutefois il est visible qu'ils ne se la représentent jamais comme très éloignée. Quand les grandes déportations d'Israélites en Assyrie et en Chaldée furent consommées, on espéra que la venue du Messie coïnciderait, soit comme cause, soit comme effet, avec le moment du retour des exilés, retour dont les principes du prophétisme ne permettaient pas de douter. On crut cette venue imminente lorsque Zorobabel ramena à Jérusalem la première colonne des Juifs fidèles, et Zorobabel, dont la généalogie remontait à David, passa lui-même dans quelques esprits pour le messie attendu.

Cependant, il faut le répéter, rien de fixe, rien qui ressemble à une doctrine officielle du messianisme ne peut être déduit de l'ensemble des écrits des prophètes. Bien plus tard, dans les deux siècles qui précèdent l'ère chrétienne, la théologie rabbinique tâcha de systématiser les données éparses des prophètes, et il sortit de ce travail une doctrine un peu moins flottante, toutefois sans que rien, en dehors de quelques traits généraux, fût définitivement arrêté. Aujourd'hui même, je ne pense pas qu'il en soit autrement dans le judaïsme bien compris. De plus, on aurait grand tort de s'imaginer que ces perspectives idéales aient été l'objet constant ni même principal des discours prophétiques. C'est l'usage que les chrétiens en ont fait pour prouver que Jésus était le vrai messie qui a répandu cette opinion. L'espérance messianique en général est pour les prophètes quelque chose d'analogue à la prédication de la vie future chez les orateurs chrétiens, un motif d'action, une promesse ou une menace, une péroraison qui console ou qui encourage. Le sujet proprement dit des prophéties est presque toujours autre. C'est, par exemple, ce que le peuple doit voir dans les calamités qui vont fondre sur lui, ce qu'il doit faire pour apaiser le céleste courroux, ce qu'il doit réformer dans ses habitudes ou dans ses plaisirs ou dans ses actes religieux. C'est aussi et souvent une satisfaction donnée au sentiment patriotique dans l'annonce des malheurs qui



menacent les peuples hostiles. On conçoit que cette préoccupation des destinées nationales qui poussait le prophète à interroger constamment les signes des temps, à recueillir les nouvelles, à s'informer de l'état des choses à l'étranger, lui ait souvent valu une grande supériorité sur ses compatriotes dans la prévision des événements qui allaient éclater. D'ailleurs, par principe, les prophètes n'étaient pas optimistes dans leurs appréciations de l'état contemporain des choses. Là où les cercles militaires et aristocratiques, avec la confiance frivole que leur inspire la haute idée qu'ils ont toujours d'eux-mêmes, croyaient voir les indices de grands triomphes et de réussites certaines, le prophète, les sourcils froncés et la voix sinistre, dénonçait les signes avant-coureurs d'épouvantables désastres, et la situation était telle que le plus souvent les faits lui donnaient raison. Il paraît même que la réputation de sagacité des prophètes d'Israël dépassa parfois les frontières. On voit des étrangers leur demander des consultations, témoin ce curieux fragment des prophéties d'Ésaïe qui prouve aussi en faveur de la sincérité des réponses, car il montre que, lorsque le prophète ne savait rien, il ne déguisait pas son ignorance.

On me crie de Séir (1) : Veilleur, où en est la nuit? — Veilleur, où en est la nuit? — Le veilleur répond : — Le matin arrive, et la nuit aussi. — Faites des questions, si vous en voulez faire, — mais revenez une autre fois.

Cela signifie que le prophète ne voit pas encore clair dans la situation, et ne veut pas se prononcer avant qu'elle se soit mieux dessinée.

Cette circonspection ne mettait pas toujours les prophètes à l'abri de l'erreur. Il est à présumer que les prédictions trop visiblement démenties par les faits ne nous ont pas été transmises. Comme de coutume en pareil cas, elles seront tombées promptement dans l'oubli. Malgré cela, il en est un certain nombre d'illusoires qui sont venues jusqu'à nous, soit qu'on n'en ait pas compris clairement le sens, soit qu'on en ait reporté l'accomplissement à une époque lointaine, soit enfin que quelques fausses apparences aient fait croire à la réalisation des faits annoncés. Ainsi Osée prédit quelque part que les Israélites seront déportés en masse en Égypte, Ézéchiél affirme que Nébucadnetzar saccagera Tyr; les prophètes du temps de la captivité s'attendent à la destruction totale et prochaine de Babylone, « qui deviendra comme Sodome et Gomorrhe, » etc. Aucune de ces prédictions ne s'est accomplie. Elles s'expliquent

(1) Les montagnes de l'Iduméc, ou pays des Édomites.

par leur vraisemblance au moment où elles ont été émises, mais elles montrent une fois de plus qu'il ne faut jamais examiner de trop près les infailibilités traditionnelles quand on veut continuer d'y croire. Si l'on se borne à consulter les livres historiques, il semble toujours que les prophètes sont des devins merveilleux qui savent tout et prévoient tout jusque dans les moindres détails. Il n'en est plus ainsi quand on étudie les prophéties en elles-mêmes. Ce sont surtout les espérances dorées que les prophètes avaient conçues quant à l'avenir de leur nation qui ont été cruellement déçues. Nous n'avons pas à nous en plaindre. Le peuple juif nous a rendu un bien autre service en ne réussissant pas à se constituer en théocratie dominatrice du monde.

En même temps, il faut reconnaître que, sous d'autres rapports, ils ont vu étonnamment juste et loin. Leur foi dans l'indestructible vitalité de leur peuple, leurs prédictions de la renaissance nationale qui suivra à coup sûr les déportations en masse opérées par les vainqueurs, leur sentiment d'une grande mission religieuse dont Israël est chargé dans l'humanité, leur peu de confiance dans la solidité des empires façonnés à coups de sabre par les conquérans ninivites et babyloniens, tout cela s'est trouvé juste, et, toute réserve faite sur les erreurs de détail, dans le sens relatif où nous pouvons prendre ce mot, ils ont été vraiment les premiers *royans* de l'antiquité.

Ils ont créé aussi toute une littérature. Par quelle transformation le nâbi des premiers temps, l'improvisateur de discours enthousiastes, devient-il, à partir du ix<sup>e</sup> siècle environ, un écrivain qui ne se borne plus à parler, qui aime à répandre par l'écriture ses discours et ses prévisions? C'est ce qui n'est pas encore très bien expliqué. Cela tient sans doute à la formation d'une certaine vie littéraire facilitée par la vulgarisation des caractères inventés à Babylone et répandus par les Phéniciens. Ce ne fut pas seulement la prophétie qu'on se mit à écrire, ce fut aussi le psaume, le discours sentencieux, le récit historique, etc. Plusieurs indices donnent lieu de penser que d'abord le prophète se contenta de graver sur une pierre quelques mots significatifs servant de thème mnémonique à l'explication qu'il en donnait au peuple, ou qu'il confiait à de jeunes disciples. Ceux-ci surtout s'occupèrent de tracer par écrit les enseignemens du maître. Il n'est pas douteux non plus qu'ils firent une assez prompte expérience de l'augmentation d'influence que leur valait le recours à l'écriture multipliant indéfiniment leur parole; mais en dehors de ces observations générales il faut avouer que les circonstances de la transformation ne sont pas bien connues. En tout cas, on peut signaler dans cette évolution du pro-

phétisme la cause de sa plus belle floraison à la fois et de sa mort. Phénomène de la vie de sentiment, forme particulière de l'enthousiasme, le prophétisme, en devenant littéraire, gagnera en harmonie et en pureté. La réflexion commençante l'émondera. Il jettera donc son plus brillant éclat et se maintiendra à cet apogée, à la condition que la réflexion ne vienne pas à l'emporter sur l'inspiration prime-sautière. Le jour où cette interversion des rôles aura lieu sera le commencement de la décadence. Du prophétisme brûlant, poétique, écumant d'ardeur, si j'ose ainsi dire, sous les formes auxquelles il se soumet, à la longue il ne restera plus qu'un genre, une manière, suscitant de secs et maladroits imitateurs. Les premiers prophètes qui mettent leurs discours par écrit sont évidemment poètes, leurs prophéties sont en vers; à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, les vers et la prose se partagent les discours prophétiques chez Jérémie et Ézéchiel. Après le retour de Babylone, le feu sacré décidément s'éteint. Haggée, Zacharie, Malachie, n'écrivent plus qu'en prose. Le scribe, tout bardé de scolastique, ne va pas tarder à succéder au nâbi.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure si dans les grandes productions du prophétisme on retrouve encore des restes de l'extrême originalité et même des bizarreries du prophétisme primitif. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a fait toute sorte de gorges chaudes à propos du mariage figuratif d'Osée avec une prostituée et de la nourriture impossible ordonnée quelque part au prophète Ézéchiel. Voltaire ne tarissait pas sur ces détails, et le fait est que, s'il y avait uniquement des symboles de ce genre chez les prophètes d'Israël, on pourrait regretter qu'ils ne se soient pas bornés à parler à leurs contemporains; mais quelle injustice de s'appesantir ainsi sur quelques images dont la grossièreté primitive nous voile la justesse et de passer sous silence les beautés de premier ordre de cette littérature, qui remonte au moins aussi haut que les poésies homériques, et qui a sur celles-ci l'avantage de nous transporter au cœur même de la réalité historique! Joel, Amos, les deux Ésaïe, Nahum, Habacuc, sont des poètes-orateurs de premier ordre. La vivacité, le coloris de leurs peintures; la véhémence de leurs apostrophes, l'originalité de leurs comparaisons, la puissance avec laquelle ils objectivent les faits qu'ils racontent ou prédisent, ce je ne sais quoi de fort et de franc, d'osé et d'aisé, qui est l'apanage des littératures jeunes et encore sans raffinement, tout donne une saveur aussi vigoureuse qu'agréable à ces productions malheureusement bien défigurées dans nos versions françaises (1). Qu'on lise, par

(1) On verra dans l'étude suivante que, depuis quelque temps, il faut faire exception à ce jugement sommaire pour les prophéties d'Ésaïe.

exemple, comment Nahum décrit la prise de Ninive, la colossale cité qui si longtemps a été la terreur d'Israël et se croyait éternelle. Il voit les colonnes ennemies, tout habillées de rouge, s'élançer à l'assaut des murailles, il entend les chariots de guerre rouler en s'entre-heurtant dans les rues, « ils courent comme des éclairs. » Voici la reine et ses suivantes qu'on emmène prisonnières : elles gémissent comme des tourterelles et se frappent la poitrine si fort qu'on entend comme un son de tambourin. Les chefs de la ville veulent ramener les fuyards au combat. Arrêtez-vous ! arrêtez-vous ! — Non, personne ne veut tourner le visage. — D'autres cris retentissent, ceux du vainqueur avide. — Pillez l'or ! pilliez l'argent ! Videz et revidez tout ! Malheur à la ville sanguinaire ! Il faut que la peine de ses abominations retombe sur sa tête !.. Le dialogue, la parabole, le chant de deuil, le chant de fête, l'allégorie, la prosopopée prolongée, l'ironie furieuse, d'autres fois la vision, l'acte symbolique et à dessein bizarre, la plaisanterie, le jeu de mots (1), tout sert à ce genre, sans parallèle ailleurs, de littérature religieuse. Même, quand la décadence de l'inspiration commence à se faire sentir, il suffit que le sujet émeuve fortement l'âme du prophète pour que l'expression devienne admirable. Jérémie a des chants d'une mélancolie navrante sur la ruine de sa pauvre patrie. Ézéchiël, souvent tendu, cherchant aisément le beau dans l'étrange et le grand dans l'énorme, — comme si le goût babylonien avait déteint sur sa manière, — Ézéchiël devient sublime quand il raconte sa vision du champ couvert d'os de morts à perte de vue. C'est le peuple d'Israël qu'il s'agit de ressusciter. Un souffle, un son mystérieux se fait entendre. Les os desséchés commencent à se mouvoir. Ils se rapprochent. Peu à peu des nerfs, des tendons, des muscles les recouvrent. Esprit, viens des quatre vents et souffle sur ces morts ! L'esprit obéit au prophète, les morts respirent, ils revivent !

### III.

D'après ce qui précède, on peut voir qu'il y a deux grandes périodes dans l'histoire du prophétisme hébreu, celle des prophètes qui se bornent à parler, celle des prophètes écrivains. Les premiers remontent aussi loin qu'on peut voir dans l'histoire du peuple d'Israël. La tradition sacrée en connaît déjà autour de Moïse. Dans ces

(1) Par exemple, Amos (viii, 1-2) voit une corbeille pleine de fruits mûrs (*kails*), et cela signifie qu'Israël est proche de sa fin (*kéts*). De même Jérémie (i, 11-12) répond à une question de Jéhovah qu'il voit une branche d'amandier (*schaked*). « Tu as bien vu, reprend Jéhovah, car je veille (*schoked*) sur ma parole pour l'accomplir. »

temps reculés, le côté que nous pouvons appeler physiologique du prophétisme prédomine encore. L'extase, la parole bruyante et précipitée, l'accès d'enthousiasme, dénotent le prophète. Samuel, grand organisateur, prophète lui-même, tâche de régulariser ces mouvemens désordonnés et réussit à les plier au service de l'idée religieuse d'Israël. De là ces « écoles de prophètes » dont nous avons parlé. Il paraît que la musique servait de moyen d'excitation à la fois et de modération à ces bandes qui marchaient souvent en prophétisant. Au premier livre de Samuel, il est question « d'une compagnie de prophètes qui descend du haut lieu précédée d'un psaltérion, d'un tambourin, d'une musette et d'une cithare (1). » Le chant religieux sans doute servait de dérivatif à l'excès de l'agitation prophétique, et cette mention d'instrumens de musique en pareille circonstance fait penser à un autre détail rapporté au second livre des *Rois* (2), d'après lequel le prophète Élisée fait venir un joueur d'instrumens pour se mettre dans l'état d'esprit prophétique.

Nous voyons aussi apparaître de temps à autre des prophétesses. Miriam, sœur de Moïse, porte déjà ce titre. A l'époque des *Juges*, la prophétesse Deborah « chante le cantique » appelant à la guerre sainte la jeunesse d'Israël :

Debout, debout, Déborah! — Debout, debout! Chante-nous le cantique!

Bien plus tard, il est encore question de la femme d'Ésaïe et d'une contemporaine de Josias du nom de Hulda. Tout compte fait cependant, les prophétesses ne sont qu'une exception dans l'histoire du prophétisme hébreu. Au contraire les prophètes se succèdent, pour ainsi dire, sans interruption. David sait se concilier leurs sympathies; il souffre la liberté de leur langage, ménage leurs scrupules, les associe à ses desseins et à sa politique. On peut voir (3) avec quelle finesse Nathan lui reprocha sous le voile transparent d'un apologue l'adultère qu'il avait commis avec Bathséba. C'est le même Nathan qui le détourne de construire un temple, Jehovah n'en ayant aucun besoin. Le prophétisme de bonne heure est puritain, ardent intérieurement, peu curieux des pompes sacerdotales. Au contraire, sous le roi Salomon, le prophétisme est muet. Pourtant Salomon ne s'était assis sur le trône que grâce à la faveur du parti prophétique; mais il est à croire que, comme tant d'autres souverains montés sur un trône qui ne leur revenait pas de droit, Salomon n'eut rien plus

(1) I Samuel, x, 5.

(2) III, 15.

(3) II Sam., xii, 1-7.



à cœur que de ruiner l'influence à laquelle il devait le sien. Ce qui est certain, c'est que vers la fin de son règne le prophétisme, qu'il se flattait peut-être d'avoir éteint, relève la tête et contribue fortement à la séparation des dix tribus du nord. Depuis lors, les prophètes qui se succèdent sont essentiellement des défenseurs du monothéisme national. Les derniers et les plus célèbres de ces nâbis qui n'écrivent pas encore sont Élie et son disciple Élisée, ces deux héros du monothéisme, ces défenseurs du peuple opprimé, systématiquement corrompu par la maison d'Achab et ses divinités tyriennes. Le peuple reconnaissant a entouré leur mémoire d'un cycle de légendes où se reflètent leur hardiesse, leur sympathie pour les petits, leur infatigable persévérance, et parfois aussi leur violence vindicative. Le peuple n'a jamais voulu croire à la mort d'Élie. Ce géant du prophétisme, qui a pour trait distinctif de disparaître toujours aussi brusquement qu'il apparaît, a dû monter vivant au ciel sur un char de feu que traînaient des chevaux de flamme. C'est à ses ardentes prédications et à celles d'Élisée qu'est due la révolution monothéiste qui substitua la dynastie de Jéhu à celle d'Achab. Élisée, qui touche déjà aux temps décidément historiques, meurt de la mort naturelle, mais ses os ont le privilège de ressusciter les morts par le contact. C'est ainsi que la légende n'est souvent autre chose que l'histoire en figures.

Élie et Élisée sont du x<sup>e</sup> et du ix<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le dernier avait ou beaucoup accru ou rétabli les « écoles de prophètes. » Il en avait fait des espèces de colonies agricoles où l'on partageait ses journées entre la culture et l'art prophétique, et il semble que, dans ces temps agités où la persécution sévissait souvent sur les adeptes fervens du monothéisme national, l'esprit prophétique ait été très répandu; mais il y avait aussi des prophètes de Baal et d'Astarté, ou même des prophètes de Jéhovah qui trouvaient plus sûr et plus profitable de flatter les désirs des grands que de les combattre. Depuis lors aussi, le désintéressement est beaucoup plus que par le passé la marque de la véracité du prophète.

Vers la même époque, on voit paraître dans le royaume de Juda les premières prophéties écrites. Nous touchons à la seconde grande période et aux grands jours de cette histoire. Les noms célèbres des prophètes écrivains se classent assez bien d'après le genre d'ennemi national qu'Israël doit combattre. Les premiers, — Joel, Amos, Osée, Zacharie I<sup>er</sup> (1), Ésaïe I<sup>er</sup>, Michée, Nahum, — repré-

(1) Cette manière de dire est adoptée pour distinguer les prophètes différens dont les discours sont réunis dans le canon sous un même nom et comme s'ils ne provenaient que d'un auteur. Ce sont les chapitres ix-xi du livre actuel de Zacharie qui remontent à l'époque en question.

sentent le prophétisme encore en possession de sa vigueur native et de toute sa poésie. Ce sont les classiques hébreux, et on les appelle les prophètes de l'époque *syro-assyrienne*, parce que leurs discours sont presque toujours inspirés par la terrible situation que les succès des Syriens et bien plus encore ceux des Assyriens avaient faite aux Israélites.

La seconde série des prophètes écrivains contient les prophètes de l'époque *chaldéenne* (700 à 536 ans avant Jésus-Christ). Ninive et l'Assyrie ont succombé. C'est maintenant Babylone qui est la ville reine. Sophonie, Jérémie, Zacharie II (1), Habacuc, Ézéchiel, ont vu s'exécuter l'épouvantable mesure qui a transplanté les enfans de Juda sur les rives de l'Euphrate. Cependant les prophètes n'ont pas perdu tout espoir. Ils affirment que les déportés reviendront. Jérémie va même jusqu'à assigner d'avance une durée de soixante-dix ans à l'exil de ses compatriotes, et la prétendue conformité de cette prédiction avec l'événement est un des argumens qui ont le plus longtemps accrédité l'opinion vulgaire sur la prophétie. Cependant cette conformité n'est pas réelle. La captivité de Babylone a duré au plus soixante et un ans, et encore à la condition de compter les années à partir de la première déportation qui eut lieu en 597, sous le roi Jojakim, et qui fut peu nombreuse, jusqu'à l'édit de 536, par lequel Cyrus autorisa les Juifs à retourner dans leur pays; mais il n'est pas douteux que Jérémie entendait simplement par là un espace de temps considérable, non défini. Le langage prophétique se servait parfois de nombres convenus pour désigner une courte période ou une longue, sans prétendre la circonscrire exactement. La preuve en est d'ailleurs que le même Jérémie, après avoir parlé d'un exil de soixante-dix ans sous Jojakim, répète la prédiction dans les mêmes termes sous le règne de Sédécias, c'est-à-dire sept ou huit ans après (2).

Ce qui montre jusqu'à quel point le prophétisme était l'élément essentiel de la vie nationale des Hébreux, c'est que seul il survécut à la destruction de toutes les institutions sociales et religieuses. Son esprit fut plus fort que la lourde politique des conquérans. On prophétisa sur les bords de l'Euphrate comme on avait prophétisé le long du Jourdain, et même, si la lyre prophétique a déjà perdu quelque chose de sa première fraîcheur, on peut dire que jamais elle n'a chanté d'aussi hautes idées. Ésaïe II et quelques prophètes innomés dont les chants font partie de la collection mise sous le nom commun d'Ésaïe lancent de sublimes imprécations contre Ba-

(1) Chap. XII-XIV.

(2) Comp. Jérémie, xxv, 11, et xxix, 10.

bylone et refont un peuple de fidèles au souffle de leur âme brûlante. Il n'est pas possible de se figurer une pareille opiniâtreté dans l'espérance. Ces gens-là n'espèrent jamais plus que le jour où tout paraît perdu. Au fait, c'est le secret et la force du vrai génie religieux. Pour l'homme religieux, le désespoir n'est autre chose qu'une manière de nier Dieu.

Cependant les années se passent. Bien des exilés ont perdu courage et patience. Une minorité seule a persisté à croire en la restauration de la vieille patrie, et elle a eu raison. Un nouvel empire se lève, s'arrondit aux dépens des monarchies voisines, et enfin les Médo-Perses, commandés par Cyrus, viennent assiéger l'orgueilleuse Babylone. Le bon sens conseillait à Cyrus d'affermir son pouvoir naissant en s'appuyant sur ces populations que les rois de Ninive et de Babylone avaient transportées malgré elles à l'intérieur de leur empire. La reconnaissance lui fit peut-être un devoir de favoriser ces Juifs opiniâtres, qui lui avaient certainement rendu plus d'un service dans ses campagnes de Chaldée. Ses vues ultérieures sur l'Égypte, perpétuel point de mire des conquérans asiatiques, s'accordaient parfaitement avec la constitution, sur la frontière même du pays convoité, d'un état vassal, attaché à sa maison par la gratitude et la nécessité. Bref, l'édit qui permettait aux Juifs de retourner en Palestine suivit de près la chute de Babylone.

Nous arrivons maintenant aux prophètes de la dernière époque, de la période *perse*, Aggée, Jonas ou plutôt l'auteur du livre de ce nom, Zacharie III, Malachie et quelques autres moins connus; mais ce ne sont plus que les épigones des grands virtuoses des époques antérieures. Plus ou du moins très peu de poésie, une orthodoxie étroite, un retour méticuleux à l'observance des formes sacerdotales dont les anciens prophètes étaient si indépendans, la forme prophétique adaptée comme un vêtement banal à des enseignemens qui auraient bien pu s'en passer, voilà, sauf de rares exceptions, le caractère de ces derniers échos du prophétisme d'Israël. Quand plus tard, lors de l'insurrection provoquée par la tyrannie d'Antiochus Épiphane, au souffle de la renaissance patriotique dont les Macchabées furent les héros, l'esprit prophétique sembla un instant ressusciter, il manqua totalement d'originalité. L'idée que les voyans n'étaient autre chose que des annonceurs miraculeusement exacts de l'avenir inconnu était déjà consacrée, et l'auteur du livre de Daniel, au lieu de parler directement à ses contemporains de leur situation et de leurs devoirs, crut nécessaire de s'abriter sous le nom d'un nâbi du temps de la captivité et d'antidater ainsi, au prix de graves erreurs historiques, ses propres expériences et son espoir de l'établissement prochain d'un grand empire juif. Le vrai prophétisme

ne reparut qu'à l'aube de l'ère chrétienne. Jean-Baptiste avec sa prédication ardente, ses colères, ses menaces, son attitude vis-à-vis d'Hérode, descend en droite ligne d'Élie. Jésus est prophète aussi, et c'est même sous ce nom qu'il a été le mieux accueilli; mais cette résurrection du prophétisme coïncide avec sa transformation en religion nouvelle. Le judaïsme ultérieur a vécu du scribe, du légiste, du théologien; il n'a plus eu de grands prophètes.

Cette décadence du prophétisme après le retour de la captivité s'explique par plusieurs causes. D'abord toute littérature a un champ déterminé à parcourir, une veine à exploiter, et cette veine, quand elle est épuisée, ne se reforme plus; puis nous avons vu qu'il fallait au prophétisme une jeunesse, une vivacité de sentiment que la réflexion ne pouvait que refroidir, et l'âge de la réflexion circospecte était venu pour le peuple d'Israël. L'expérience avait prouvé qu'il ne suffisait pas de se dire prophète pour dévoiler à coup sûr les secrets de l'avenir. Les événemens n'avaient répondu que très imparfaitement aux attentes enthousiastes des nâbis de la captivité. Babylone n'avait pas été saccagée, encore moins rasée par Cyrus, comme ils l'avaient annoncé; au contraire Cyrus l'avait beaucoup ménagée. La restauration ne s'était opérée que lentement, à grand-peine, de la manière la plus mesquine, et il y avait loin de l'existence précaire que menaient les quelques poignées de Juifs revenus en Palestine aux descriptions d'un avenir tout proche, plein de gloire et d'enchantemens, qu'ils avaient entendues de la bouche des voyans, et qui peut-être avaient été pour la plupart d'entre eux le motif déterminant du retour. Il semble que l'expérience de ces déceptions ait engendré une opinion peu favorable au prophétisme et surtout au caractère personnel des prophètes. La mémoire des nâbis consacrés par le respect des générations ne souffrit pas précisément de ce changement d'opinion, mais le prestige de leurs successeurs alla s'amointrissant. Or, sans écho dans la conscience populaire, comment le prophétisme se fût-il perpétué?

Ce n'est pas une explication arbitraire que nous proposons. La preuve formelle de ce changement dans les idées ou plutôt dans les sympathies populaires nous est fournie par un des livres les plus curieux et les plus mal compris de l'Ancien Testament; nous voulons parler du livre qu'on attribue à Jonas, bien qu'il ne porte en lui-même aucune trace d'une pareille origine. Il faut rappeler brièvement cette étrange légende. Jonas ben-Amittai reçoit de Dieu l'ordre de quitter le pays d'Israël pour aller reprocher à Ninive sa corruption et ses iniquités. Effrayé d'une telle mission, Jonas veut s'y soustraire par la fuite et s'embarque sur un navire qui allait à

Tarsis; puis, poursuivi par la tempête, jeté à la mer par l'équipage, qui voit dans sa présence à bord la cause de la tourmente, il est englouti par un monstre marin, dans les entrailles duquel il reste vivant trois jours et trois nuits. Au bout de ce temps, le poisson le rejette sur le rivage, et alors il n'ose plus « fuir devant Dieu. » Il se rend donc à Ninive, qu'il traverse en criant le long des rues : « Dans quarante jours, Ninive sera détruite ! » Effrayés par cette menaçante prédiction de l'homme de Dieu, les Ninivites, leur roi en tête, prennent le sac, se couvrent de cendre, eux et leur bétail, s'astreignent à un jeûne rigoureux dans l'espoir de détourner la colère divine, et cela réussit, car Dieu, touché de leur repentir, ne met pas son dessein à exécution. Cette miséricorde déplait à Jonas, qui est furieux de voir ses prédictions démenties, et il faut que par un nouveau miracle Dieu lui fasse comprendre qu'il était juste d'avoir pitié de cette immense ville, dont les habitans sans doute étaient coupables, mais qui renfermait dans ses murs un si grand nombre d'enfans et d'animaux innocens.

Voilà encore un de ces récits de l'Ancien Testament qui ont transporté d'aise la critique voltairienne, laquelle ne s'est guère donné la peine de chercher ce que tout cela pouvait bien vouloir dire. Il est certain que ceux qui voudraient maintenir la réalité historique de ce tissu d'impossibilités ne sont point justiciables d'un autre tribunal. Sans s'arrêter au séjour du prophète dans le ventre du poisson, la seule idée que les Ninivites, si infatués de leur puissance et de la supériorité de leurs dieux nationaux, auraient attaché une pareille importance aux prédictions d'un inconnu prêchant au nom d'une divinité étrangère est d'une invraisemblance telle qu'elle dispense de toute autre démonstration. Se figure-t-on les Parisiens faisant tout à coup pénitence publique parce qu'un marabout du Maroc sera venu leur faire peur de la colère d'Allah (1) ! Mais laissons de côté la question de vraisemblance. Il est visible que les lecteurs du récit doivent y puiser un double enseignement. Le premier, c'est que le caractère peu édifiant de certains prophètes n'est pas une raison suffisante pour rejeter leur message, qui souvent leur est imposé par Dieu malgré leurs efforts pour se soustraire à ce mandat; le second, c'est que Dieu peut avoir des raisons supérieures, à nous inconnues, pour revenir sur une résolution qu'il avait d'abord fait proclamer par

(1) Il ne faut pas alléguer ici l'usage remarquable que Jésus fait (Matt., xii, 39, suiv., Luc, xi, 29) de l'histoire de Jonas. Il n'est nullement question en cet endroit de la crédibilité historique de ce récit, il s'agit uniquement de savoir si, au point de vue de la religion d'Israël, un prophète doit nécessairement faire des miracles pour accréditer sa mission.



ses envoyés. N'est-il pas évident en effet que l'auteur expliquerait d'une manière toute semblable le sort de Babylone épargnée par Cyrus, quoique les nâbis eussent prédit formellement qu'elle serait saccagée et rasée? Et ce besoin de faire l'apologie du prophétisme, tout en abandonnant à la critique le caractère personnel des prophètes, ne dénote-t-il pas cet état des esprits, cet ébranlement de l'ancienne confiance, que nous avons signalés dans l'opinion des Juifs après leur retour de Babylone? Que l'auteur ait utilisé, pour en composer son récit, quelque vieille tradition plus ou moins légendaire se rattachant au nom de Jonas ben-Amittaï, un vieux prophète qui vivait au temps de Jéroboam II, roi d'Israël (1), cela est possible, mais au fond n'importe guère. Le moindre souci de l'auteur a été de raconter des événements réels, il a enseigné ce qu'il croyait vrai sous la forme qui lui a paru la plus convenable. Ainsi compris, ce bizarre petit livre mérite bien qu'on s'y arrête. Il atteste la décadence du prophétisme et aussi un progrès marqué de l'idée religieuse. Il suppose que des étrangers peuvent être, comme des Israélites, l'objet des compassions divines. Voilà du nouveau dans l'Ancien Testament et le germe de cet universalisme religieux que le christianisme devait proclamer plus tard.

En résumé, le prophétisme d'Israël est la manifestation la plus frappante de l'une des tendances de l'esprit humain, et doit sa supériorité bien moins à ses prédictions merveilleuses qu'aux grandes idées religieuses et morales que le monothéisme, auquel il se rattache, lui a donné à défendre et à développer. Toutefois ses conditions intellectuelles, politiques et sociales d'existence ne pouvaient avoir qu'un temps, et il ne pouvait leur survivre. De cette manière impartiale d'envisager ce remarquable phénomène ressort un fait trop longtemps ignoré, c'est que les livres prophétiques de l'Ancien Testament sont des documens historiques de premier ordre, reflétant bien mieux que des histoires proprement dites les mœurs, les idées, les croyances, les passions, les événements qui les ont inspirés. Nos lecteurs en pourront juger dans l'étude qui doit suivre et où nous tâcherons de préciser ce que les théories précédentes peuvent encore avoir de vague en les appliquant à l'un des livres les plus célèbres du recueil prophétique. Ce livre d'ailleurs nous fournira l'occasion de rapprocher de l'histoire d'Israël tirée des prophéties les éclair-

(1) On peut voir que le cantique (II, 3-10) chanté par Jonas dans les entrailles du grand poisson ne concorde pas avec la situation supposée. C'est proprement le chant de reconnaissance d'un naufragé échappé à grand-peine à la fureur des flots. Il existait sans doute des chants de ce genre à l'usage des riverains de la Méditerranée. Ne serait-ce pas le cantique dit de Jonas qui aurait servi de noyau à quelque légende maritime amplifiée ensuite par l'auteur du livre de ce nom?

cissemens que l'on peut désormais puiser dans une autre mine récemment ouverte de documents historiques, j'entends les inscriptions ninivites et babyloniennes, dont le déchiffrement préoccupe si justement les orientalistes, et qui pour une grande partie sont contemporaines de la belle époque du prophétisme hébreu.

Si l'importance historique des prophètes d'Israël a beaucoup gagné à cette réduction de leur œuvre à des proportions humaines et naturelles, leur valeur religieuse n'a pas diminué, loin de là. Nous comprenons aujourd'hui pourquoi et dans quel sens Jésus et sa religion se rattachent si intimement au prophétisme. Il suffit de prolonger les lignes générales de la pensée des prophètes et de purifier leur prédication des élémens égoïstes, exclusivement nationaux, entachés d'étroitesse et de passion vindicative, pour arriver tout au bord de la religion, non plus nationale, mais humaine, du Fils de l'homme. L'opposition au formalisme sacerdotal, la supériorité de la loi morale sur la loi cérémonielle, le souci des petits et des pauvres, l'idée que ce qu'il y a de meilleur dans la foi, c'est l'espoir en Dieu, la beauté souveraine du dévouement, le sentiment de la solidarité universelle, tous ces élémens de la prédication évangélique se trouvent au moins en germe chez les prophètes, parfois même ils sont énoncés en termes très clairs, au point qu'il ne leur manque plus qu'une impulsion suffisante pour être lancés à travers le monde. La puissance et l'élévation du génie religieux de Jésus lui ont permis de s'assimiler avec une sûreté de tact merveilleuse ce qui dans les prophéties était strictement humain, en éliminant le reste, et il les a accomplies, amenées à terme de cette manière, tout en communiquant à ces pures inspirations du vieil esprit d'Israël la vertu contagieuse qui leur manquait. C'est ainsi que l'histoire, à mesure qu'elle est mieux étudiée, révèle de plus en plus les deux grandes lois de continuité et de progrès qui la dominent. Rien ne sort de rien, et l'imperfection présente porte toujours dans son sein les promesses de la perfection à venir.

ALBERT RÉVILLE.

---

# CHENONCEAU

---

*Pièces historiques relatives à la Chastellenie de Chenonceau, publiées pour la première fois d'après les originaux, par M. l'abbé Chevalier, 5 vol. in-8°. Paris, Techener, 1864-1866.*

---

Chenonceau n'est guère connu que comme un précieux exemple de l'art de la renaissance. Sur ce point, sa renommée est établie, et son nom, à lui seul, vaut tous les commentaires. Fièrement assis au beau milieu du Cher, sur ces piles massives plus anciennes que lui, sans cesse il reçoit l'hommage de nombreux visiteurs; mais de tous les curieux qui l'admirent, combien connaissent son histoire? Quand le guide qui les conduit a prononcé les noms de Diane de Poitiers, de Catherine de Médicis, ils se tiennent pour satisfaits. Cette histoire qu'ils ignorent est cependant remplie d'enseignemens, et ne le cède guère en intérêt à ces beautés architecturales qui seules semblent en droit de fixer l'attention. Chenonceau n'est pas un château comme un autre : par une fortune singulière, il a excité les convoitises et l'amour des plus illustres personnages, il a servi de théâtre à leurs passions, il n'a pas cessé d'être mêlé à leurs destinées, si bien qu'il est en quelque sorte le cadre nécessaire de leurs figures. Décrire Chenonceau, l'étudier comme monument, ce serait presque un lieu-commun : Chenonceau, œuvre d'art, n'a que faire de nos descriptions; Chenonceau, personnage historique, voilà ce qu'il faut produire. Montrer le rôle qu'il a joué aux époques les plus agitées de notre histoire, dire la place qu'il a tenue dans la vie de tant de personnes célèbres à divers titres, le suivre enfin dans les variations de sa fortune, où se reflètent successivement sous un jour particulier les agitations de notre pays, c'est là ce que nous nous proposons. A défaut d'autre

mérite, notre récit aura au moins celui de l'exactitude, car il reposera tout entier sur des documens certains. Un chercheur patient et érudit, M. l'abbé Chevalier, s'est pris de passion pour Chenonceau. Il a voulu dégager son histoire des nuages de la légende et des incertitudes de la tradition, il s'est voué à l'étude du chartrier du château, et a trouvé là toute une mine de détails curieux et de révélations piquantes. Cinq volumes de pièces inédites ont livré au public le fruit de ses savantes études. C'est d'après ces pièces, pour la plupart originales, toutes parfaitement authentiques, que nous essaierons de raconter ce qu'on peut appeler l'odyssée de Chenonceau.

## I.

Chenonceau ne date pas du xvi<sup>e</sup> siècle. Sa première aventure remonte à Charles VI. En ce temps-là, c'était un château fort, planté non dans le lit, mais sur la rive du fleuve, et possédé depuis près de deux cents ans par une famille du nom de Marques. Jusqu'alors Chenonceau avait vécu assez tranquille, à part peut-être quelques-unes de ces escarmouches où les seigneurs de temps en temps amusaient leur humeur guerrière. Malheureusement, sous Charles VI, Jean Marques prit parti dans les luttes qui déchiraient le royaume, et son choix ne fut pas heureux. Il ne craignit pas de se déclarer contre le dauphin, son suzerain légitime, de se joindre ouvertement à la faction bourguignonne et d'appeler dans son château une garnison anglaise. Le pauvre Chenonceau paya cruellement la félonie de son maître. Assiégé, pris, saccagé, il vit son donjon renversé, ses murailles rasées, ses bois coupés à hauteur d'infamie. La fortune des Marques ne se releva pas de ce coup. De jour en jour, elle alla déclinant. Ce que la trahison avait commencé, le désordre et l'impéritie l'achevèrent. A la fin du xv<sup>e</sup> siècle, la ruine des Marques était consommée, et Pierre Marques, le petit-fils du chevalier félon, était moins maître que ses créanciers de sa seigneurie de Chenonceau.

Un homme considérable par sa richesse convoitait depuis longtemps le fief des Marques : c'était Thomas Bohier, général des finances de Normandie, chambellan de Charles VIII, puis plus tard lieutenant-général de François I<sup>er</sup> en Italie. Par sa famille, par son état, par sa fortune, Bohier nous offre le type d'une nouvelle sorte de grands seigneurs particulière à cette époque, aristocratie roturière qui dès le xv<sup>e</sup> siècle s'était par le travail élevée à la fortune, pendant que l'antique noblesse, ruinée par nos longues guerres, était forcée de vendre à ces nouveau-venus ses châteaux, ses terres et souvent même jusqu'à ses titres.

Né vers 1450, d'une vieille famille bourgeoise d'Auvergne, Bohier était par sa mère proche parent du chancelier Du Prat. Par son mariage avec Catherine Briçonnet, fille de Guillaume Briçonnet, qui fut plus tard cardinal-évêque de Saint-Malo, et de Raoullette de Beaune, il devint le neveu du surintendant des finances Jacques de Beaune Semblançay. Il tenait donc aux plus illustres de ces familles nouvelles qui envahissaient la justice, les finances et l'administration. Puissant par sa parenté, Bohier ne l'était pas moins par sa charge. Ce n'était pas alors un mince personnage qu'un général des finances. Qu'on se figure ces souverains de l'impôt, exempts de toute taille, placés, dit une ordonnance de François I<sup>er</sup>, immédiatement sous la sauvegarde royale, maniant les deniers publics sans autre contrôle que l'aveugle surveillance de la chambre des comptes, disposant à leur gré de la fortune des contribuables, disposant même de leurs vies, puisqu'ils étaient armés par le pouvoir royal d'une force militaire imposante qui au besoin les aidait à vaincre leurs débiteurs. Voilà le pouvoir dont était revêtu Bohier, et il en jouissait plus sûrement qu'aucun autre, puisqu'il ne le partageait qu'avec des parens ou des alliés de sa famille, avec son frère Henri Bohier, avec son oncle Pierre Briçonnet, avec ses cousins Florimond Robertet, Pierre Legendre, Louis de Poncher. Une seule famille maniait donc la fortune publique; c'était comme un canal unique où devait forcément passer tout l'argent du royaume, et sans doute il n'y passait pas sans acquitter quelque droit de péage. Qu'on s'étonne après cela des haines des contemporains et des accusations de l'histoire! Il faut pourtant le reconnaître, ces hommes, chez qui nous ne voyons qu'avarice et rapacité, ont fait de grandes choses et contribué à la gloire de leur pays. S'ils se sont enrichis, du moins n'ont-ils pas employé leurs richesses à des satisfactions sans honneur; si leur conscience n'a pas été toujours pure, leurs goûts ont été nobles. Ils ont aimé et favorisé les arts, attiré et fait naître les artistes. Ces monumens, ces châteaux, ces sculptures, ces verrières que nous admirons, ce sont eux en partie qui en ont doté nos villes, nos provinces, nos églises. C'est à eux non moins qu'aux François I<sup>er</sup> et aux Henri II que nous devons la renaissance des arts en France; ils ne l'ont pas seulement acceptée et favorisée, ils l'ont provoquée, développée, dirigée. Je dirai plus, ils l'expliquent, ils en sont la raison suffisante, de même que la féodalité explique les forteresses à créneaux et à mâchicoulis. Pour ces hommes nouveaux, répandre partout les marques de leur munificence, créer des monumens splendides, se bâtir des résidences princières, c'était le meilleur moyen de répondre aux dédains des vieux nobles, de narguer leurs donjons antiques et délabrés.



Thomas Bohier, à l'exemple de tous les siens, à l'exemple des Briçonnet, des Berthelot, des Semblançay, songeait donc à se bâtir quelque demeure qui satisfît également ses goûts et son orgueil. C'était à Chenonceau qu'il voulait planter sa nouvelle seigneurie, sous ce riant climat, dans ce « fertile et plaisant pays, » ainsi que l'appelait Louis XI lui-même, si peu sensible qu'il fût aux charmes de la nature. La ruine des Marques vint favoriser ses projets. Certes Thomas Bohier était bien riche et bien puissant; mais, s'il n'avait eu pour alliés que le désordre et la détresse de ceux dont il convoitait le domaine, jamais il n'aurait vaincu l'attachement alors si profond du noble à sa terre, du châtelain à sa seigneurie. Tout ruinés, tout endettés qu'étaient les Marques, ils résistèrent longtemps. Il fallut que Bohier fit acheter sous main par son oncle Semblançay les créances et les rentes constituées sur Chenonceau afin de contraindre au déguerpissement ces débiteurs insolvables, et lorsque les Marques, ainsi pressés et poussés à bout, durent abandonner leur fief à Bohier, ce ne fut qu'en se réservant la faculté de rachat, et en gardant à ferme cette terre qu'ils avaient occupée en maîtres. Ceci se passait en 1496. Dès le premier trimestre, Pierre Marques fut hors d'état de payer son fermage, mais jusqu'en cette extrémité il sut résister trois années encore. Il fallut jugement sur jugement, arrêt sur arrêt pour le forcer à déloger. Enfin, en 1499, Bohier se crut propriétaire; il comptait sans l'esprit de famille. A peine entré en possession, sa conquête lui fut arrachée : il dut se retirer devant le droit de retrait lignager et, indemnisé de ses frais et loyaux coûts, céder la place à la nièce de Pierre Marques, Catherine, femme de François Fumée.

Heureusement pour Bohier, Catherine Marques ressemblait à son oncle autant par le désordre et la gêne que par l'amour de la famille. Bohier attendit patiemment que la ruine des Fumée s'achevât, et lui livrât une seconde fois ce Chenonceau tant désiré : il attendit jusqu'en 1512, treize années entières! Enfin Chenonceau fut saisi et mis aux enchères; là encore il faillit échapper à Bohier. Peu s'en fallut qu'un enchérisseur obstiné, Aymar de Prie, ne demeurât définitivement possesseur; mais la victoire resta au financier, au prix de 12,500 livres. Cette fois Bohier était au bout de ses peines, et pouvait jouir de son triomphe. Il l'avait bien gagné. Au milieu de toutes ces luttes, il avait acheté aux alentours de Chenonceau bon nombre de morceaux de terre et de petits fiefs. Il ne s'agissait plus que de réunir tous ces membres épars en une seule seigneurie. Bohier était puissant en cour, on avait besoin de lui, il obtint aisément du roi que Chenonceau fût érigé en châtellenie. Il en coûta au roi un trait de plume, à Bohier vingt-cinq livres de redevance annuelle, et le financier fut transformé en seigneur

ayant droit de justice basse et haute, droit « de punir les criminels, d'essoriller, de traisner, pendre, estrangler, décoller, noyer, brusler et forbannir par voyes de justice et de raison. » Le pauvre Bohier ne devait pas jouir du fruit de ses efforts. Au moment de construire ce château, objet constant de ses désirs, il dut quitter la France avec le nouveau roi, François I<sup>er</sup>, et faire à sa suite toute cette glorieuse et funeste campagne d'Italie. Ce fut Catherine Bohier qui présida à la naissance de Chenonceau. Est-ce à elle que revient tout entier l'honneur de ce chef-d'œuvre? Assurément non, un génie trop viril et une habileté trop consommée se décèlent dans cette construction singulière; mais quel esprit audacieux la conçut et l'exécuta? On l'ignore. Là les archives de Chenonceau sont muettes, et les conjectures seraient téméraires. Ce qu'on sait, c'est que Bohier ne put prendre part à l'exécution de son projet favori. Il courait l'Italie à la suite de François I<sup>er</sup>, puis plus tard en 1522, après la défaite de la Bicoque, il succédait à Lautrec dans la charge de lieutenant-général du roi, puis enfin en 1524 il mourait au camp de Vigelli, dans le Milanais, loin de son pays, loin de ce château où il avait rêvé de vivre. Il ne lui fut même pas donné d'y mourir. Catherine Bohier suivit de près son mari dans la tombe : elle mourut au bout de deux années, le troisième jour de novembre 1526.

## II.

Cette double mort laissait Chenonceau inachevé. A la vérité, dès 1517, le bâtiment principal, ce qu'on peut appeler le corps du château, était entièrement construit; mais, outre qu'il n'avait pas été habité, et qu'il n'y avait encore pour ainsi dire que les quatre murs, on peut affirmer que ce n'était là qu'une partie du projet de Bohier. Des lettres patentes de François I<sup>er</sup>, à la date de cette même année 1517, nous apprennent que le nouveau châtelain avait sollicité et obtenu la licence de relier son château à la rive du Cher par un pont en manière d'aile, ainsi que le firent plus tard Diane de Poitiers et Philibert Delorme. Bohier avait sans doute espéré en mourant que ses fils continueraient et achèveraient son œuvre; mais les héritiers du général de Normandie devaient avoir bien d'autres affaires, et il n'était pas réservé à Chenonceau de s'endormir au sein d'une si paisible destinée.

Durant toute son administration financière, Thomas Bohier avait joui de la tranquillité la plus complète. Il avait à son gré manié les deniers publics, et, sans accuser témérairement sa probité, il est permis de dire que plus d'une fois l'argent du trésor, au moins à titre d'emprunt, lui servit à payer ses prodigalités. On sait ce qu'é-

tait à cette époque le contrôle de la chambre des comptes. Il y avait bien quelques ordonnances de Louis XII prescrivant de rechercher les gens de finances pour leur administration en Italie; mais jusque-là ces ordonnances étaient restées lettre morte. Bohier mourut juste à temps pour n'être pas troublé. Ce fut son fils aîné, Antoine Bohier, qui, en héritant de ses honneurs et de sa charge, hérita en même temps de longs et graves embarras.

Le moment était mauvais pour entrer en fonction. On était au beau milieu des désastres d'Italie. Le trésor était vide, le peuple accablé d'impôts, les troupes réclamaient de l'argent; François I<sup>er</sup> songea à faire rendre gorge aux percepteurs de l'impôt, et l'année même de la mort de Bohier une ordonnance royale vint presser l'exécution des ordonnances de Louis XII. Le pauvre Antoine Bohier se trouva sur les bras la tâche de justifier la gestion paternelle, et dut rendre les comptes que son père avait peu ou point rendus. Ce ne fut pas petite affaire. Il paraît que dès cette époque l'administration procédait avec une sage lenteur : la liquidation dura sept années. Pour avoir été longue, elle n'en fut pas plus profitable au nouveau général des finances.

Lorsqu'en 1531 le tribunal institué à la tour du Louvre rendit enfin son arrêt, Antoine Bohier se trouva du chef de son père débiteur envers le trésor de 190,000 livres tournois. Ce chiffre ferait sourire un banquier de nos jours. En ce temps-là, c'était une fortune entière, et pour les Bohier il y allait d'une ruine presque complète. Ce fut Chenonceau qui les sauva d'un désastre total. François I<sup>er</sup>, avec ses goûts élégans, avait été, lui aussi, séduit par Chenonceau. Il désirait, suivant ses propres expressions, « cette belle place et maison assise en beau et plaisant pays. » Antoine Bohier profita de ce caprice. Au mois de mai 1535, il obtint une transaction par laquelle, en abandonnant au roi la terre et seigneurie de Chenonceau et quelques autres valeurs, il obtenait remise de toutes les sommes dues par son père. De part et d'autre on jura sous les sermens les plus solennels de ne jamais revenir sur cette transaction. Le roi y engagea sa parole royale. Bohier put croire qu'il était tranquille pour toujours.

Quant à François I<sup>er</sup>, son caprice n'eut pas longue durée; ce grand amour n'alla même pas jusqu'à meubler le château. L'inventaire qui fut fait à la mort du roi, en 1547, montre qu'évidemment ce n'était pas à Chenonceau qu'il faisait des folies. Le mobilier de la chambre royale, un des plus complets, était ainsi composé : « une table de noyer, ung buffet de noyer a ouvraige plain, huit escabeaulz dont y en a ung rompu, deux lendiers de fer a troys chennets chacun, auxquelz n'y a aucunes chaufferettes. » Tel fut le luxe de Chenonceau pendant les douze années qu'il appartint à Fran-

çois I<sup>er</sup>. Le palais des Bohier servait à peine de rendez-vous de chasse. C'est là du reste un trait curieux de la destinée de ce château : les hommes furent toujours pour lui de mauvais maîtres; par eux, il fut toujours dédaigné, maltraité, dépouillé même. Les femmes seules surent l'aimer, l'animer, l'embellir. C'est en effet un caprice de femme qui, à la mort du roi, allait rendre à Chenonceau le mouvement et l'éclat.

Henri II ou plutôt M<sup>me</sup> de Valentinois venait de monter sur le trône. Tout le monde sait maintenant ce qu'était cette étrange femme. Son inaltérable jeunesse, ce printemps sans automne a longtemps coloré sa mémoire de poétiques reflets. Au milieu d'une cour à demi païenne, la belle Diane semblait une divinité; ses flatteurs et ses chantres à gages lui composaient une auréole; mais l'histoire a fait évanouir ce nimbe protecteur. Dans ce corps admirable, jeune à soixante ans, beau jusqu'à la mort, elle nous montre une âme froide et sèche. Elle met à nu la vraie duchesse de Valentinois, avare, cupide, sans passions et sans cœur, faisant argent de tout, sacrifiant à sa rapacité et le roi et la France. Chez cette femme, tout fut calcul, tout jusqu'à la noblesse de ses goûts. Aurait-elle paru toujours jeune, si son âme n'eût été impassible, si elle avait vraiment aimé même les arts et la poésie?

Ce fut donc une fantaisie de cette femme qui sauva Chenonceau de l'abandon et de l'oubli. Elle le désira et en fut aussitôt maîtresse. François mourait au mois de mars : dès le mois de juin, Diane était mise en possession de Chenonceau, « en considération des grands et très recommandables services de feu Loys de Brézé, son époux, mort depuis seize années. » Qu'on accuse après cela les princes d'ingratitude! Et ce n'est pas tout : l'acte de donation avait grand soin d'affirmer, car c'était le point essentiel, que la châtellenie et dépendances de Chenonceau n'avaient jamais été, ni par le feu roi ni par le roi régnant, *incorporées* au domaine de la couronne.

Eussent-elles fait partie du domaine, le roi n'en aurait pas moins disposé comme bon lui semblait. La limite était alors extrêmement vague entre les biens aliénables et ceux qui ne l'étaient pas. L'édit de François I<sup>er</sup> n'avait rien éclairci, et l'ordonnance de Moulins, qui proclama définitivement l'inaliénabilité des biens du grand domaine, ne fut rendue qu'en 1566 par Charles IX, docile cette fois-là, par exception, aux inspirations d'un honnête homme, le chancelier de l'Hospital. Tant de prudence, tant de réserves auraient donc pu, sous Henri II, passer pour superflues; on y ajouta pourtant l'entérinement des lettres patentes à la chambre des comptes, l'attache au bureau des finances de Tours, l'enregistrement au bailliage d'Amboise, enfin tout ce que la procédure du temps pouvait

offrir de sûretés. Pourquoi ce luxe de précautions? C'est que Diane n'était pas tranquille. C'était une personne prudente que M<sup>me</sup> de Valentinois : elle sentait que d'un jour à l'autre sa puissance pouvait s'écrouler. Les rois sont mortels comme les autres hommes, comme eux aussi ils sont inconstans. Diane voulait être sûre de conserver au moins son argent et ses terres; or Dieu sait si ses ennemis laisseraient échapper l'occasion de l'en dépouiller le jour où soit la mort, soit l'infidélité du roi lâcherait la bride à leurs ressentimens! Le plus redoutable de tous, cette reine que Diane protégeait si insolemment et qui dévorait à l'italienne son outrage et sa haine n'avait pu retenir quelques paroles menaçantes. Elle aussi, elle était amoureuse de Chenonceau; elle le voulait, et espérait un jour, — elle l'avait dit dans un moment où la colère triomphait de la dissimulation, — elle espérait un jour faire revivre à son profit les droits de la couronne. Diane le savait, et ne pouvait s'accommoder d'une propriété aussi peu solide; mais comment la purger de cette sorte de vice constitutionnel? Comment faire pour effacer le passé, pour annuler douze années pendant lesquelles Chenonceau avait été en la possession du roi défunt? A première vue, cela semblait impossible; Diane pourtant ne désespéra pas d'y réussir, et l'on verra qu'elle eut raison.

Elle fit appel à toutes les roueries de la chicane, déjà fort avancée à cette époque. Les avocats les plus rusés, les gens de loi les plus érudits, furent convoqués. On machina un plan fort ingénieux, — comme on va voir, — on le bourra de toutes les subtilités de la loi, et quand la bombe fut prête, on la fit brusquement éclater sur la tête du pauvre Bohier, qui ne s'y attendait guère.

Après la désastreuse liquidation de 1535, il avait recueilli les débris de sa fortune. Tout ruiné qu'il était, comme la faveur royale ne s'était pas retirée de lui, on l'avait vu en quelques années remonter plus haut que jamais : gentilhomme de la chambre, conseiller au conseil du roi, gouverneur et lieutenant du roi au pays de Touraine, il était en même temps l'un des quatre généraux des finances. Les impôts du quart du royaume lui passaient par les mains; on conviendra qu'il y avait de quoi réparer bien des brèches. Aussi, ne songeant plus au passé, se reposant sur la foi des traités, il se croyait parfaitement à l'abri.

C'est au milieu de cette sécurité que vint le surprendre en 1550 une assignation à comparoir devant la chambre des comptes, sous prévention d'avoir exagéré, en 1535, la valeur de sa terre de Chenonceau, et fait sciemment subir au trésor une lésion de plus de moitié prix. Bohier ne comprit pas d'abord d'où partait le coup, et tout naïvement tâcha de se défendre. Ce n'était pas lui, Bohier, qui avait forcé François I<sup>er</sup> à payer Chenonceau si cher. C'était le



roi lui-même qui avait fait son prix par la bouche d'un de ses officiers, maître Nicolas Le Clerc, lieutenant au bailliage de Touraine. Et puis enfin sa majesté n'avait-elle pas engagé à l'inviolabilité de cette transaction son honneur de gentilhomme et sa parole de roi? Toutes ces raisons valaient bien quelque chose; mais quand il fut question de les faire entendre aux juges, ceux-ci trouvèrent la volonté royale bien plus claire et bien plus concluante.

Bohier comprit enfin, mais ne se découragea pas. Il en appela au parlement. C'était sa seule chance de salut. En ce temps-là comme à toutes les époques de la monarchie, — Louis XIV excepté, — le parlement était peu disposé à se faire le complaisant des caprices royaux. Aspirant sans cesse à jouer un rôle politique et déçu dans son ambition, il se vengeait de ses mécomptes en gênant de tout son pouvoir cette royauté qui se passait de lui, et il préludait par des taquineries à son équipée de la fronde et à ses plus pacifiques, mais plus funestes tentatives du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bohier comptait sur cet esprit du parlement, et il n'avait pas tort : on fit à la chambre des requêtes bonne mine à ses réclamations; tout allait bien, lorsqu'Henri II, jetant ouvertement son autorité dans la balance, et par lettres patentes déclarant que Bohier voulait « fuir à droict et à justice, » renvoya l'affaire devant la chambre d'Anjou. Bientôt même ces juges qu'il avait choisis ne furent plus ni assez sûrs ni assez prompts au gré de son impatience. Le 15 novembre 1551, de nouvelles lettres patentes, affichant hautement encore la partialité royale, attribuèrent la connaissance du procès au grand-conseil du roi. Autant valait déclarer que le roi entendait être juge et partie. Ce conseil du roi n'avait en réalité d'un tribunal que le nom. Sa composition, son pouvoir, sa compétence, son existence même, tout dépendait de l'arbitraire du souverain; c'était le prête-nom des vengeances ou des fantaisies royales. On évoquait ce fantôme quand il fallait couvrir du manteau de la loi quelque grosse illégalité.

A ce coup, Bohier n'avait plus rien à opposer. Dès qu'il avait vu le roi se mettre de la partie, il s'était senti perdu. Résister au roi, c'est-à-dire à sa favorite, qui l'eût osé? qui l'eût pu? Contre un tel adversaire, qu'étaient la loi et la justice? Ce général des finances, ce conseiller, ce gentilhomme du roi, ce gouverneur du pays de Touraine, riche, entouré de puissans amis, ayant le droit pour lui, ne songea même pas à se défendre : il s'enfuit comme un coupable, et s'alla cacher à Venise, s'estimant heureux de sauver, au prix de sa richesse et de ses honneurs, sa liberté, sinon même sa vie.

Cette fuite du reste était aussi habile que prudente. Bohier présent, c'eût été la moindre chose de le juger, c'est-à-dire de le condamner. Sans doute il se serait défendu, il aurait argumenté, crié, protesté, mais ses argumens et ses cris n'auraient guère embarrassé

ses juges. Et puis aurait-il protesté? Il y avait tant de moyens de lui fermer la bouche. On l'aurait décrété de prise de corps, et une fois en prison, bien adroit s'il eût pu se faire entendre, ou bien on l'eût menacé de lui faire son procès comme à un administrateur infidèle, et assurément cette menace lui eût donné à réfléchir. Bohier savait par l'expérience de sa propre famille que des comptes en règle ne vous sauvaient pas toujours de la confiscation, voire du gibet, témoin Gilles Berthelot, son cousin, dépouillé de ses biens et condamné à l'exil; témoins ses deux oncles Jean Poncher et Jacques de Beaune Semblançay, tous deux pendus haut et court au gibet de Montfaucon. Les choses eussent été vite, si l'inculpé eût tenté de se défendre; mais Bohier en fuite, comment l'atteindre? Le condamner par contumace? condamnation provisoire et précaire! Bohier par sa seule présence eût toujours pu tout remettre en question, et qui sait, triompher peut-être, les circonstances ayant changé. Or ce qu'on voulait, c'était une solution irrévocable, inattaquable, inaccessible à tout appel et à toute nullité. On s'ingénia de mille façons. A défaut du vrai Bohier, le grand-conseil assigna ses frères, il assigna sa femme; que dis-je? il l'assigna lui-même, mais de loin, comme on va voir. Bohier était à Venise, on l'assigna à Lyon, en plein vent, aux quatre coins de la ville, comme dans les villages on réclame les objets perdus (1).

Tout cela était fort ingénieux, mais n'avancait guère les choses; messieurs du conseil du roi demeuraient fort embarrassés. D'autre part, le pauvre Bohier n'était pas beaucoup plus à son aise. En son absence, tous ses biens, toutes ses affaires allaient à la débandade: son exil volontaire le ruinait aussi sûrement, aussi complètement que l'eût pu faire le triomphe de ses ennemis. Tout ce qu'il gagnait à sa fuite, c'était la liberté de sa personne; mais cette liberté il la payait de ses honneurs, de sa fortune, il la payait de toutes les tristesses, de toutes les angoisses de l'exil.

On suppose impossible que cela pût durer ainsi. Pourtant les choses en restèrent là pendant deux ans, les deux partis s'observant et s'attendant l'un l'autre. Enfin, à bout de patience, le roi fit faire quelques ouvertures. On pense bien que Bohier ne les repoussa pas, quoiqu'il eût appris à ses dépens ce que valaient les transactions et la parole des rois. Peut-être avait-on espéré, par la perspective d'un arrangement, allécher Bohier et le faire sortir de sa retraite; mais le fugitif n'était pas si simple que de venir se jeter dans la gueule du loup. Il se contenta de donner ses pleins pou-

(1) « Si mandous à nostré huissier que nostre dite évocation (devant le grand-conseil) il lui signifie et face savoir... à son de trompe, en nostre ville de Lyon, comme estant la principale du côté de Venise... ce par les carrefours d'icelle accoutumez à faire cris et proclamations... » Lettre royale de novembre 1551.

voirs à sa femme, Anne de Poncher, laquelle n'avait quitté ni la France ni même la cour, où on n'avait cessé de lui faire bon visage pendant qu'on poursuivait à outrance son infortuné mari. Dès lors les choses allèrent vite. Bohier se résignant à en passer par où on voulait, on cessa de le tracasser sur le reste. Le 8 février 1554, le grand-conseil, après avoir ouï le procureur-général du roi d'une part et de l'autre Anne de Poncher, assistée de maître Thierry du Mont, conseiller du roi et maître des requêtes ordinaire en son hôtel, rendit un arrêt qui cassait et annulait l'acte de 1535 sur le fait de la vente de Chenonceau, moyennant quoi on consentait — quelle générosité! — à valider la transaction sur tous les autres points, y compris la remise de la soulte en deniers faite à Bohier par le feu roi François (1).

Les adversaires de Bohier avaient atteint leur but. Le lecteur a compris où tendaient toutes ces procédures. Que fallait-il? Supprimer le passage de Chenonceau à travers le domaine royal, faire qu'il n'eût jamais appartenu ni à la couronne ni au roi. Voilà pourquoi on voulait à tout prix anéantir la transaction de 1535, voilà pourquoi on réintégrait de force dans ce beau domaine un propriétaire récalcitrant. On savait bien que Bohier serait hors d'état de payer du jour au lendemain les sommes dont on le rendait débiteur. Messieurs du conseil dans leur arrêt n'admettaient même pas l'hypothèse du remboursement. On devait saisir immédiatement Chenonceau entre les mains de Bohier, puis on le vendrait aux enchères, et Diane l'achèterait au plus bas prix possible. C'était là l'essentiel. Quant au reste, on ne s'en inquiétait guère : la loi violée, la justice méconnue, un innocent ruiné, était-ce la peine d'en parler?

Le premier acte de la comédie venait d'être joué; sans tarder, on passa au second. Aussitôt le jugement rendu, on expédia à Bohier sa nouvelle propriété sous forme de gros sacs bourrés de titres et de parchemins; puis aussitôt, sans lui laisser le temps de respirer, on procéda à la saisie réelle de Chenonceau et de ses dépendances. Le jugement du grand-conseil avait été rendu le 8 février 1554; les lettres patentes du roi ordonnant la saisie sont datées du 11 du même mois. Trois jours! Ce n'était pas perdre de temps. Du 11 février jusqu'au commencement de juillet, ce ne fu-

(1) Le lieutenant du roi au bailliage de Touraine avait en 1535 prisé Chenonceau à la somme de 90,000 livres. On se rappelle que Bohier, par suite des poursuites exercées contre la gestion de son père, était débiteur de la somme de 190,000 livres. Il paya en deniers et en créances environ 60,000 livres; restait une soulte de 40,000. C'est cette somme dont le roi François lui avait fait remise et dont l'arrêt de 1554 affectait de l'exonérer à nouveau, ne laissant à sa charge que les 90,000 livres, montant de la prisée de Chenonceau.

rent qu'allées et venues de sergens à cheval et d'huissiers à pied, commandemens, significations de saisie, appositions d'affiches, appositions de panonceaux, établissemens de commissaires, ajournemens, assignations, criées, certificats de criées. On se hâtait, on se pressait comme si on eût eu peur que la proie n'échappât; mais si pressé qu'on fût, comme on voulait faire œuvre durable, il fallait bien suivre la filière des formalités légales, et Dieu sait si elle était longue. Aussi ne fut-ce qu'en janvier 1555 que commencèrent les enchères. Alors seulement Diane parut sur la scène. Jusque-là elle s'était tenue dans la coulisse, soufflant les acteurs, dirigeant toutes les machines, mais en apparence tout à fait indifférente à ce qui se passait. Il est vrai qu'elle n'avait pas lieu d'être inquiète du dénouement; aussi avait-elle continué d'agir en maîtresse à Chenonceau, d'y faire des jardins, des parterres, des constructions, et d'y dépenser son argent, c'est-à-dire l'argent du trésor. Le moment venu, elle fit son entrée, et la fit en souveraine. Une première enchère de 27,520 livres ayant été mise par un sieur Marc de la Rue, Diane donna procuration à maître Marcelin Mercier, procureur au grand-conseil du roi, et annonça hautement son intention de surenchérir jusqu'à la somme de 50,000 livres. Cela signifiait qu'elle n'entendait pas la dépasser; les concurrens se le tinrent pour dit. D'ailleurs, à l'exception d'un seul, François Briçonnet, sieur de Leveville et de Lannoy et proche parent de Bohier, tous les autres n'étaient que des hommes de paille, qui jouaient le rôle de comparses pour plaire à la favorite et ajouter à la vraisemblance de la pièce. Et Briçonnet lui-même, tout parent de Bohier qu'il était, tout disposé qu'il pût être à secourir son malheureux cousin, Briçonnet n'osa pas forcer la duchesse à dépasser le chiffre qu'elle avait fixé. Quand le 31 mars (1555) elle eut mis la dernière enchère à 50,000 livres, personne n'osa lui disputer sa proie. Elle resta seule maîtresse du champ de bataille, et le 8 juin 1555 l'objet de ses désirs lui fut solennellement adjugé.

Mais au milieu de son triomphe Diane n'était pas encore complètement rassurée. Son droit, il est vrai, avait fait peau neuve : il était maintenant fortifié, bardé, cuirassé d'arrêts du grand-conseil, d'adjudications solennelles. Oui, mais elle n'avait pas ses titres de propriété. Après l'arrêt du 8 juin 1554, on les avait expédiés à Bohier pour suppléer aux formalités de la prise de possession réelle. Combien on regrettait maintenant ce surcroît de précautions ! Bohier poussé à bout, Bohier devenu débiteur envers le trésor de la différence entre l'enchère de Diane et la prisée primitive, c'est-à-dire de 40,000 livres, menacé par conséquent de voir saisir et vendre tous ses autres biens immobiliers, Bohier pouvait refuser de rendre ces titres. Il pouvait abattre d'un seul coup tout cet échafaudage de

procédures si lentement, si péniblement élevé. Comment lui enlever ces armes dangereuses? Il était toujours à Venise, hors de France et hors d'atteinte. Il fallut négocier. En échange des titres et parchemins de Chenonceau, le roi lui fit remise de ces 40,000 livres que n'avaient point couvertes les enchères de Diane de Poitiers; mais voici le plus beau de l'affaire. On se rappelle sur quel prétexte était fondée la demande en rescision de la transaction de 1535 : « le trésor, en payant Chenonceau 90,000 livres, avait subi, disait-on, une lésion de plus de moitié prix. » Or maintenant, pour expliquer la remise faite à Bohier, il fallait un nouveau prétexte. Aussi les lettres patentes de Henri II à la date du 16 novembre 1556 déclarent que, tout bien considéré, la vraie valeur de Chenonceau est beaucoup plus considérable que le prix de l'enchère, « et que si les bastimens qui sont sur lesdictes terres étoient à faire, ne se feroient *pour cent mil francs*, sans le revenu, qui est de grand valeur et assis en ung des meilleurs et plus beaulx país du royaume, et que ces héritaiges sont de présent à vil prix à cause des guerres... » C'était changer du noir au blanc en cinq années : quoi de plus simple? le bon plaisir avait changé, ne fallait-il pas que la vérité changeât aussi?

## III.

Enfin tout le monde était content ou du moins feignait de l'être. Bohier rentrait en France et ne songeait qu'à relever les ruines de sa fortune : se plaindre, comment l'eût-il osé après la magnanimité dont on avait usé à son égard? Diane triomphait sur tous les points, et, sa victoire assurée, ne s'occupait que d'embellir sa conquête.

Il n'entre pas dans notre plan de la suivre dans ce rôle de propriétaire paisible. Laissons-la avec ses jardiniers bouleverser à grands frais les jardins de Chenonceau, multiplier contre les invasions du Cher les fossés, les palissades, les douves, les écluses, créer autour de son château des vergers, des potagers, des parterres, faire naître à l'entour ces mystérieux et frais bocages, ces retraites amoureuses qu'avait mises à la mode le goût italien; laissons-la avec son architecte attitré, noble homme, maître Philibert Delorme, bâtir sur le Cher ce pont qu'avait conçu Bohier, et qui plus tard, sous Catherine, devint une galerie splendide. Bien des détails, curieux à plus d'un titre, pourraient nous arrêter : par exemple l'émulation des courtisans encombrant à l'envi Chenonceau des plantes les plus rares, heureux de faire leur cour au roi en peuplant les jardins de la favorite, ou bien encore l'ingénieux système inventé par Diane pour le paiement de ses travaux : c'était à maître



Simon Goille, trésorier des édifices et bâtimens du roi, qu'elle adressait directement les mémoires de ses ouvriers, dans la louable intention sans doute d'épargner à l'argent du trésor des circuits inutiles. Tout cela assurément ne manque pas d'intérêt; mais dans la vie d'un chevalier errant qu'importe le temps qu'il passe à se reposer? Ce que nous voulons de Chenonceau, ce sont ses aventures, ses destins agités et vagabonds. Sautons donc par-delà ces années de calme et de mollesse où, reprenant haleine et profitant du ricochet de la faveur royale, le bon château s'engraissa tout doucement de l'argent des contribuables.

Nous voici au 10 juillet 1559; Henri II est à l'agonie et avec lui la toute-puissance de sa maîtresse. Du jour au lendemain, voilà Diane sans pouvoir, sans honneurs, sans amis. Ce sont revers de favorites. Elle du moins, elle avait pris ses mesures pour ne pas rester sans fortune; mais cette fortune même, résultat de sa prévoyance et de son labeur, — ce mot est d'elle dans son testament, — cette fortune, la conservera-t-elle? Déjà Catherine s'est fait restituer au nom de la couronne les bijoux que Henri II avait donnés à sa maîtresse; Catherine s'en tiendra-elle là? Sa haine, pour si peu, sera-elle satisfaite?

Diane était à coup sûr perdue, si Catherine avait été dès les premiers momens ce personnage tout d'une pièce qu'on nous présente sous son nom. Pour en faire plus à leur aise, le type de la femme politique, les historiens ont longtemps confondu à plaisir la régente de 1560 avec la reine-mère de 1559. A quelque moment de sa vie qu'ils nous la montrent, c'est une souveraine omnipotente, dirigeant tout d'une main habile et expérimentée. Telle n'est point Catherine au lendemain de la mort de Henri II. Elle n'a ni la toute-puissance, ni l'expérience suprêmes. Autour d'elle, que d'ennemis, que de factions! Les Guise, les princes du sang, le connétable. En elle, que d'hésitations, que de timidité, malgré tout son génie politique! Elle se sent entourée de dangers, elle se défie de ses forces; la circonspection chez elle l'emporte sur tout autre sentiment. Mettez pour un moment Diane à la place de Catherine : Diane se jettera avidement sur le pouvoir; elle se vengera bruyamment, elle affichera son triomphe sans s'inquiéter des conséquences. Catherine, elle aussi, a des haines vigoureuses; mais elle sait les sacrifier à son ambition. Avant tout, elle craint de compromettre son autorité naissante. La prévoyance, la dissimulation, la temporisation, voilà le fond de sa nature : on l'a dit et répété jusqu'à en faire une banalité de l'histoire, mais cela est aussi vrai que banal. Voyez plutôt quelle comédie elle joue à la mort de son mari : voyez-la se noyer dans des flots de larmes et de crêpes! Quand le petit roi François, tout écrasé de

cette couronne qui lui tombe sur la tête, vient vite offrir à sa mère une autorité dont il ne sait que faire, il n'en peut tirer de réponse. Quand les ambassadeurs sont admis à lui porter leurs condoléances, ils voient derrière une sorte de catafalque, à la lueur tremblotante de deux cierges, une forme noire tout enveloppée de voiles funèbres et d'où sort avec peine un murmure étouffé. Voilà Catherine : elle est reine de fait, mais elle craint de le paraître. Tout éclat lui semble dangereux, toute responsabilité redoutable. Ce fut là ce qui sauva Diane. Il fallait entamer une guerre ouverte; Catherine recula. Trop peu sûre encore de ses armes pour s'avancer en rase campagne, elle aima mieux ne pas couper la retraite à l'ennemi et lui laisser emporter son butin. Pourtant parmi ce butin il y avait un morceau si appétissant et si vivement désiré de Catherine, qu'elle ne put résister à la tentation. C'était Chenonceau. Autrefois Catherine l'avait vu, ce château qui plaisait tant aux femmes. Elle l'avait voulu, demandé, elle s'en était amourachée, et là comme partout sa rivale l'avait emporté. Le dépit, comme on pense, avait entretenu et fortifié son caprice : malgré sa feinte modération, une fois maîtresse du royaume, il n'était guère possible qu'elle laissât M<sup>me</sup> de Valentinois en possession de ce trésor.

Diane, de son côté, n'était pas disposée à lui céder la place. Les mères, dit-on, aiment leurs enfans d'autant plus qu'ils leur ont coûté plus de peines. A ce compte, on conviendra que Diane devait terriblement aimer Chenonceau. Rappelez-vous les persécutions de ce pauvre Bohier et tout ce procès inique pour effacer la tache domaniale. Quand on fait de ces vilénies, c'est pour qu'elles servent à quelque chose. Diane avait mis la loi, sinon le droit, de son côté, et au point de vue de la chicane sa position à Chenonceau était inexpugnable. Elle fit donc la sourde oreille, et, décidée à tenir bon, se retrancha derrière ses paperasses; mais Catherine prit un autre chemin. Les députés des provinces étaient alors assemblés à Pontoise. Un beau matin, ils furent saisis d'une proposition royale tendant à annuler toutes les libéralités faites par les feus rois François I<sup>er</sup> et Henri II. Le trésor avait besoin d'argent, les coffres étaient vides, voilà le moyen de les remplir. Qui s'avisera d'aller chercher là-dessous une vengeance particulière? Il n'est question ni de Diane ni de Catherine, il ne s'agit que du bien de l'état. Oui, mais d'où vient la fortune de M<sup>me</sup> de Valentinois? Qui lui a donné ses terres, ses châteaux, son or, ses diamans? La mesure adoptée, ce ne sera plus seulement Chenonceau qu'il faudra se résigner à perdre, ce sera le château d'Anet, ce sera le duché de Valentinois, et Diane ne pourra même pas se poser en victime d'une persécution particulière. Catherine se trouvera vengée comme par hasard,

et pourra s'en laver les mains. Il n'y avait point à hésiter, et ce n'était plus le temps de faire l'orgueilleuse. Diane transigea. Elle eut Chaumont-sur-Loire, une belle fiche de consolation, mais elle abandonna Chenonceau, son cher Chenonceau; elle eut le crève-cœur d'y voir installée celle qu'elle haïssait non moins cordialement qu'elle n'en était haïe.

Chenonceau, lui, s'accommoda fort bien de ce changement. Reine ou favorite, peu importait : il était toujours entre les mains d'une femme amoureuse de lui et dès lors sûr d'être bien traité. Pour le moment, il est vrai, le deuil sévère de sa nouvelle maîtresse ne lui promettait pas des jours bien gais; mais ce n'était qu'un temps à passer. De fait, ce fameux deuil ne se prolongea point outre mesure. Catherine trouva bientôt qu'elle avait suffisamment pleuré un si fidèle époux, et ce fut Chenonceau qu'elle choisit pour égayer son veuvage. La conspiration d'Amboise, quoique prévenue à temps, venait de jeter le trouble dans la cour. Sinistre présage au début d'un règne ! Il fallait distraire les esprits de cette sombre impression, il fallait éloigner la cour de cet air malsain, tout chargé encore de passions et d'inquiétudes. Catherine n'imagina rien de mieux que d'emmener François et Marie à Chenonceau, et le dernier jour de mars 1560 les échos de Civray et de Francueil retentirent des cris d'allégresse que poussaient « de leur seul instinct » toutes les femmes et tous les enfans du pays, à la vue de leur roi, « comme présageant la certaine félicité de son règne. » Ainsi s'exprime Le Plessis, témoin oculaire des « triomphes » de cette journée. En vérité, le chemin d'Amboise à Chenonceau devait offrir ce jour-là un curieux spectacle. Représentez-vous « tous les ouvriers bêcheurs, manœuvres et subjects de la terre, qui étaient près de *neuf cents*, se parquant en bataille, enseignes déployées et tambourins battans, au-dessus d'une croupe et colline, laquelle coustoyant la venue, semblait commander au grand chemin... » Leurs enseignes étaient de taffetas noir, « traversées d'un coing à l'autre d'un lambeau de taffetas blanc, couleurs aptes à la démonstration et signifiante de deuil, et avaient lesdits ouvriers chacun en la main une grande perche blanche au bout de laquelle était attaché un rameau vert... Au pied des ormeaux, chênes et autres arbres, le sieur Lambert (c'était le capitaine du château) avait fait asseoir les femmes desdits ouvriers et subjects, ayant toutes la teste couronnée d'un grand et lourd chapeau à la rustique émaillé de mille couleurs... Outre que le chemin était tout semé et couvert de jonchée verte, de gros bouquets de violettes, de giroflées et autres fleurs décentes et convenables à illustrer et réjouir la vue d'une si noble et sainte compagnie... »

Que dites-vous de cet appareil? que vous semble de ces groupes

savamment arrangés, de cet enthousiasme symétrique, de ces tambourins, de ces rameaux, de toute cette paysannerie solennelle? Malgré soi, on pense à l'Opéra-Comique et à ses chœurs champêtres. Et puis toutes ces réminiscences antiques accommodées à la moderne, une colonnade grecque à côté d'un feu d'artifice, un arc de triomphe romain près d'une rangée de canons, des obélisques égyptiens bariolés d'inscriptions italiennes, françaises, latines et grecques; l'allégorie partout, sous toutes les formes, sous toutes les couleurs : ici une Renommée descendant avec le pont-levis jusqu'aux pieds du roi, plus loin une Victoire offrant les lauriers et les palmes, puis une Pallas, — allusion ingénieuse à la sagesse de Catherine, — « magnifiquement aornée à l'antique, avec sa lance, et du haut d'un balcon récitant des vers de bienvenue, et inondant tout le cortège d'une pluie de vers, de guyrlandes, de bouquets et de fleurs. » Tout ce mélange de puérités et de pédantisme, toutes ces graves niaiseries peignent l'époque en quelques traits. Voyez un peu le pouvoir de la mode et de l'esprit d'imitation! Des Français, c'est-à-dire des gens qui rient de tout, prendre au sérieux tous ces enfantillages! Des Italiens, passe encore, ils ont toujours aimé la mascarade, ils l'aimeront toujours : c'est chez eux un besoin de nature; mais en passant les Alpes le déguisement devient compassé, solennel, et partant ridicule. Cela n'empêche pas, au xvi<sup>e</sup> siècle, le clinquant et l'oripeau de faire fureur. Que voulez-vous? rien alors n'était bon chez nous que ce qui venait d'Italie.

Ce ne fut pas du reste la seule fois que Catherine mit Chenonceau en liesse. Si ces vieilles murailles pouvaient parler! Que n'ont-elles pas vu pendant les trente années qu'elles abritèrent Catherine! Après François II et Marie Stuart, et leurs soupirs amoureux, Charles IX et ses colères brutales, Marguerite et ses folles intrigues, puis Henri III et ses mignons, et leurs débauches et leur mollesse, enfin et surtout Catherine, tantôt méditant la Saint-Barthélemy, tantôt cherchant à piper son gendre, prudemment réfugié dans sa Navarre. C'était à Chenonceau que Catherine venait chercher le calme et retremper ses forces épuisées. La possession n'avait fait qu'accroître son amour. Entre tant de belles demeures qu'elle possédait, les Tuileries, Chaillot, Saint-Maur-des-Fossés, Monceaux, évidemment Chenonceau était son favori. Nous en avons la preuve dans un acte authentique, daté de 1576, par lequel Catherine affectait aux embellissemens de Chenonceau tous les revenus de sa baronnie de Levroux, « voulant y faire plus de despense que en peut porter le revenu ordinaire de ladite terre et seigneurie. » Ce n'était pas trop pour mener à bien les projets que méditait Catherine. Ne songeait-elle pas à faire de son cher château la plus admirable des

résidences? Androuet du Cerceau nous a conservé les plans tracés par Philibert Delorme sous l'inspiration de la reine-mère. Pour s'embarquer dans de telles entreprises, il fallait plus que l'amour de Chenonceau, il fallait cette manie de bâtir qui toujours posséda Catherine. A Paris, à Monceaux, à Saint-Maur, partout comme à Chenonceau, elle faisait construire. Faut-il croire, comme le veut de Thou, que par une superstition bizarre il lui semblait que « le jour qui verrait ses bâtimens terminés serait le dernier de sa vie. » Quel que fût son motif, elle eut beau laisser inachevés les travaux de Chenonceau, elle ne put conjurer la mort.

On sait comment elle sortit de ce monde à Blois le 6 janvier 1589, après une agonie misérable, abandonnée de tous, n'ayant à son chevet qu'un pauvre vieux prêtre pour recevoir son dernier soupir. « Adorée et révérée de son vivant comme la Junon de la cour, dit l'Étoile, elle n'eut pas plus tôt rendu l'âme qu'on n'en fit non plus de compte que d'une chèvre morte. » Dans cet abandon lugubre, dans cette fin, il faut voir plus que le mépris des cours pour les astres qui déclinent; il faut voir le désordre, le désarroi des choses et des hommes à ce moment de notre histoire. Après tant d'efforts habiles, souvent heureux, pour soutenir la royauté contre ses ennemis conjurés, Catherine la laissait dans un bien triste état. Il faut traverser deux cents années, il faut venir jusqu'en 1789, pour trouver le pouvoir royal en butte à de tels dangers : partout dans le royaume la guerre civile, partout la révolution, le mot paraît moderne, mais comment appeler autrement la déposition du roi par le peuple de Paris? Le mouvement sans doute n'est pas encore démocratique; les temps ne sont pas venus, les esprits ne sont pas mûrs. Il reste à naître bien des idées, et aussi bien des mots; mais derrière toutes les ambitions lorraines ou espagnoles, derrière toutes ces passions princières, on sent une sorte d'éruption populaire qui n'a pas conscience d'elle-même, et qui n'en est pas moins comme le premier frémissement du volcan. Voilà le royaume que laissait Catherine; avec cela des coffres vides, des populations pressurées, des passions religieuses surexcitées, un étranger riche, puissant, s'établissant au cœur même de la France, habile à profiter de la pauvreté des uns, du fanatisme des autres, de l'égarement de tous. Combien ne faut-il pas admirer l'homme qui, survenant au milieu de ce chaos inextricable, sut tout relever, tout reconstruire, rendre à la France un gouvernement, des finances, une armée, restaurer le commerce, créer l'industrie, assurer en un mot la richesse, la grandeur et l'indépendance nationales! Henri IV eut sans doute un puissant auxiliaire, le respect de l'autorité vivace encore au fond des cœurs; mais, pour un seul allié, que d'ennemis! Veut-on se convaincre par les faits? Qu'on suive avec



nous l'histoire de Chenonceau à travers la succession de Catherine de Médicis : ce seul exemple fera voir quel était alors le désordre général, le désarroi des finances et le discrédit de la royauté.

## IV.

La veille de sa mort, dans la matinée, avant que le délire la prit, Catherine voulut faire son testament. En présence du roi son fils et de sa belle-fille Louise de Vaudemont, la reine moribonde dicta ses volontés dernières aux notaires qui suivaient la cour. Dans ce testament, que la mourante ne put signer, « pour sa débilité, » le sort de Chenonceau fut ainsi fixé : « *Item* donne et lègue à la royne, sa fille, la terre et seigneurie de Chenonceau, ses appartenances et deppendances, avecq les meubles y estans, pour en joyr en propriété. » C'était clair et net. Pour plus de sûreté encore, Henri III, quelques jours après, ratifia par lettres patentes spéciales le legs fait à sa femme, déclarant que « ... pour couper chemin à toutes subtiles interprétations et difficultez que l'on y pourrait cy après faire, speciallement pour l'hypotecque d'icelle maison aux debtes et dispositions testamentaires dont il sait mieux que tout autre que sa dite defunte dame et mère n'a jamais entendu l'en charger, ains l'en excepter..... Il ratiffie et aprouve, veut et lui plaist que sadite épouze et les siens jouissent et usent en tout droit de propriété de ladite terre, chasteau et seigneurie de Chenonceau, francs et quictes de toute debte, charge, et dispositions faites et ordonnées par sadite feue dame et mère, par testament ou autrement..... sans que ny mesme les creanciers et legataires de sadite feue dame et mère s'y puissent prendre ou adresser pour leurs debtes et hypotecques; ce qu'il leur défend expressément. » Qu'il y eût dans cette défense un flagrant excès de pouvoir, personne n'en peut douter, mais on n'était pas à cela près à cette bienheureuse époque, et on serait tenté de croire que cette volonté deux fois exprimée par deux personnes royales devait prévaloir envers et contre tous. Il n'en fut rien, comme on va voir.

Il est vrai que les créanciers « de la défunte reine » étaient toute une armée. Ce que disait deux cents ans plus tard le cardinal de Rohan, Catherine pouvait bien le dire en 1589 : « il n'y a qu'une Médicis pour laisser autant de dettes. » Lorsqu'elle s'était mariée, elle possédait pour le temps une fortune immense. « Elle avait du bien en France, dit Martin du Bellay, jusqu'à cinq ou six cent mille écus vaillans, » et Contarini, dans sa *Relazione* de 1552 : « Elle a deux cent mille écus à dépenser par an; encore ne lui suffiraient-ils pas, tellement elle dépense pour sa table, pour ses écuries, pour ses vêtements, et pour les mariages qu'elle aime à négocier. » Ce fut bien

autre chose encore quand elle fut veuve et maîtresse de ses actions : les intrigans, les astrologues, les sorciers, les maçons, les architectes, les Italiens de toute sorte et de tous métiers, l'exploitèrent, la dupèrent, la dépouillèrent de cent façons. Pendant que son fils vidait les coffres de l'état au profit de ses mignons, de ses chiens et de ses perruches, Catherine se ruinait à des goûts plus nobles, mais non moins dispendieux. Pour une belle œuvre d'art antique ou moderne, pour un livre rare, pour un manuscrit précieux, elle eût donné tout l'or du monde, si elle l'eût possédé. Ajoutez tous ces bâtisseurs qu'elle entretenait partout, les sommes que lui coûtaient sa crédulité et ses superstitions, l'argent qu'elle semait pour se faire des créatures; vous comprendrez qu'à ce métier elle dut être bientôt réduite aux expédiens. D'abord elle avait toujours eu quelque Italien tout prêt à lui prêter, sauf à « s'en rembourser au double; » mais dans les derniers temps plus d'argent, plus de crédit nulle part, ni chez les Français ni chez les Italiens : elle était tombée si bas qu'il lui fallait mendier la garantie de ses serviteurs pour se faire avancer quelques écus. Quelle fin ! C'était la pauvreté complète, le dénûment absolu ! et, nonobstant, un désordre incurable, une incroyable insouciance. Quand on lui remontrait sa pénurie, « elle en riait, nous dit Brantôme, et disait qu'il fallait louer Dieu du tout et trouver de quoi vivre. » Un bohème de nos jours ne répondrait pas mieux; mais quel respect pouvait commander au peuple une royauté ainsi dénuée ? A la lettre, Catherine vivait aux crochets de ses serviteurs. Prenez la liste de ses créanciers. Au premier rang figurent Jean Mayer et Pierre Rengatz, pourvoyeurs, réclamant 5,930 écus pour dépenses de bouche; Guillaume Renault et Gabriel Bail, cochers, 500 écus; René du Moustier, panetier et valet de chambre, 2,400 livres; un lavandier du linge de bouche, 80 écus; un cocher du charroi, 22 écus; un fruitier, 50 écus; enfin tous les valets de chambre, fourriers, maréchaux-de-logis, réclamant leurs gages ou des avances d'argent par eux faites à Catherine. Chose curieuse, dans cette liste où l'on rencontre à foison des créanciers de toute espèce, des seigneurs, des domestiques, des partisans, des gens de cour, on ne trouve qu'un seul Italien. Tous les autres avaient flairé la débâcle et tiré leur épingle du jeu.

Bien avisés ceux-là, car l'affaire ne fut pas bonne. Sur 800,000 écus de dettes que laissa Catherine, — chiffre énorme, si l'on songe à ce qu'il représenterait aujourd'hui, — sait-on combien il fut payé ? Quelque 2 ou 300,000 livres à peine. Et le reste ? Tant que dura la guerre civile, les créanciers ne purent recouvrer un écu, parce que les ligueurs s'étaient emparés de tous les biens de la reine-mère. Quand l'ordre fut rétabli, quand le roi fut rentré dans sa capitale, ces pauvres créanciers crurent le moment venu de rentrer

eux aussi dans leurs gages; mais un autre y rentra à leur place. Ce fut Marguerite de Valois, qui, après avoir d'abord abandonné la succession de la feuë reine, où elle ne voyait que dettes à payer, se ravisa au bon moment, se fit adjuger par le parlement, comme propres maternels, les comtés d'Auvergne, de la Tour et de Languais, mais ne paya pas pour cela un sou des dettes de sa mère; si bien qu'en somme la liquidation de cette succession royale dura dix-sept années, passa par mille péripéties, et aboutit finalement à quoi? à une banqueroute, à une véritable banqueroute. Ce n'est là que le gros de l'affaire; mais c'est assez pour nous peindre l'époque.

Au surplus, restons à Chenonceau. Sa part d'aventures, au milieu de ces désordres, n'est ni la moins curieuse, ni la moins édifiante. La reine Louise mit bientôt à profit le legs de sa belle-mère; elle vint s'installer dans son nouveau domaine; mais ce ne fut pas pour y apporter la joie et les plaisirs. Henri III venait de tomber sous le couteau de Jacques Clément, et sa veuve désolée avait la bonté d'âme de le pleurer sincèrement. Chenonceau dut s'accommoder à la douleur de sa nouvelle maîtresse. Plus de fêtes, plus de galanteries, plus de plaisirs bruyans. La tristesse et le silence devinrent les hôtes du château. Partout les devises funèbres remplacèrent les inscriptions galantes, partout les tentures brillantes firent place aux draps noirs semés de larmes d'argent, et les emblèmes mythologiques disparurent sous les attributs de la mort. On voit encore à Chenonceau les traces de ce deuil profond et, chose rare, aussi sincère que démonstratif. Cette petite chambre contiguë à la chapelle, tout attristée encore par ces fauteuils et ce petit lit tendu de noir, et d'où l'on n'entend que le bruit monotone du fleuve qui bat les piles du pont, c'était la chambre de la reine Louise. C'était là qu'elle consacrait le reste de sa vie au culte de Dieu et à la mémoire de celui qui l'avait toujours dédaignée. C'est une aimable et douce figure que celle de Louise de Vaudemont. Dans ces temps agités par tant de passions mauvaises, on éprouve en la rencontrant je ne sais quelle impression de repos et de calme. Ce qui attire en elle, ce n'est ni l'éclat d'un grand esprit, ni la profondeur d'un génie politique; c'est un parfum de vertu modeste et résignée. La douceur, la bonté, la fidélité, voilà ses séductions. On ne peut s'empêcher de l'aimer pour son attachement inviolable à cet indigne mari, et aussi pour sa charité si rare à cette époque égoïste et corrompue. A Chenonceau, elle était la providence des malheureux et des souffrans, et longtemps les paysans gardèrent le souvenir de «la bonne reine blanche.» Dieu sait pourtant que la pauvre Louise n'avait guère de superflu. Dans une lettre adressée par elle au parlement le 20 juillet 1592, elle supplie qu'on lui règle au plus tôt son douaire, « afin de sortir de la misère où elle est. » Le

mot n'était pas trop fort. Le revenu de Chenonceau et une maigre pension de 12,000 écus que lui servait à grand'peine Henri IV, pauvre lui-même en ce temps-là, voilà les ressources de celle qui avait été reine de France.

Pourtant elle y trouvait sa suffisance, et sa vie s'écoulait triste et résignée, lorsqu'un nouveau coup vint à la fois la frapper dans son dernier asile et rejeter Chenonceau dans les aventures et les agitations. Un certain jour, à la fin de janvier 1598, les huissiers se présentèrent au château, et sans plus de forme, sans plus de respect pour cette pauvre majesté tombée, sommèrent, en vertu d'un arrêt du parlement, l'infortunée reine de payer les dettes qui grevaient Chenonceau, avec les dépens, intérêts et tout ce qui s'ensuit, « si mieux elle n'aimait déguerpir ladite terre pour être vendue et décrétée. »

Voici ce qui s'était passé. Lorsque dans ses lettres patentes de 1589 Henri III affirmait, pour dégrever Chenonceau, que les autres biens de la succession de Catherine suffiraient à payer les dettes, il outrepassait son droit, mais non pas la vérité. Si Catherine n'était pas morte au milieu des troubles et de la confusion sociale, elle ne fût pas restée insolvable, car il existait positivement dans sa succession des valeurs supérieures à la somme énorme de ses dettes. Dans son hôtel de Paris seulement, rien qu'en marbres antiques, en tableaux et sculptures modernes, en livres rares, en meubles précieux, les créances eussent été couvertes. Il y avait là, c'est un acte du parlement qui le constate, de quoi payer les 800,000 écus de dettes que la feuë reine avait laissés.

Malheureusement tout cela était à Paris, et Paris était aux ligueurs. M. de Mayenne et M<sup>me</sup> de Montpensier s'installèrent dans l'hôtel de Catherine. Eux et leurs gens vécurent là comme en pays conquis jusqu'à la reddition de Paris, et lorsqu'ils déguerpirent, en 1594, on pense bien qu'ils avaient fait, ou peu s'en faut, maison nette. Les créanciers n'y trouvèrent pas leur compte; mais à qui s'en prendre? Il n'y avait pas plus d'héritiers que d'héritage, car, on s'en souvient, le Béarnais et Marguerite s'étaient prudemment mis à l'écart. En désespoir de cause, les créanciers s'adressèrent au parlement, assemblé à Châlons. Le parlement les accueillit (il a toujours aimé se mêler des testaments royaux), et condamna la succession à leur rembourser leurs créances, « faute de quoi faire, les biens tant meubles qu'immeubles, ayant appartenu à la défunte reine seroient vendus, et spécialement les terres et seigneuries de Monceaux, Saint-Maur et Chenonceau. »

C'était cet arrêt qu'on signifiait à Louise de Vaudemont le dernier jour de janvier 1598. Or ce qu'on lui réclamait, ce n'était rien moins qu'un total de soixante mille écus. Pauvre reine! Il est

vrai que le chiffre ne faisait pas grand'chose : 100,000 livres ou 10,000, peu importait, elle ne pouvait pas plus payer l'un que l'autre. Ses adversaires le savaient bien. Aussi, sans même attendre sa réponse, les voilà qui envahissent Chenonceau, qui s'établissent, parlent en maîtres, arrêtent les revenus, saisissent, instrumentent à grand renfort de criées, d'affiches et de proclamations. Chenonceau pouvait se croire revenu aux procédures de 1551, et Louise n'était pas mieux traitée que Bohier ne l'avait été jadis. Dépossédée violemment, tolérée provisoirement dans son propre château, réduite à cette humiliation de devoir un asile à la pitié, à la condescendance des gens de loi, elle voyait venir le jour où il lui faudrait sortir de ce refuge pour se trouver peut-être sans abri.

L'adjudication devait avoir lieu le 24 juin 1598, et certes les acheteurs ne feraient pas défaut; un surtout s'était déjà mis sur les rangs, et d'une manière décisive. Celui-là n'avait qu'à vouloir, l'argent ne lui manquerait pas tant qu'il en resterait dans l'épargne royale. C'était Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, la bien-aimée de Henri IV. Il était écrit que toutes les reines y passeraient, reines légitimes ou reines de la main gauche. Gabrielle était venue en 1597 visiter Chenonceau en compagnie de son royal amant. En sa double qualité de femme et de favorite, elle ne pouvait échapper à la contagion. Elle eut à son tour ce qu'on pourrait appeler la maladie de Chenonceau. Le remède était facile, puisque justement Chenonceau allait être mis en vente. Gabrielle n'avait pas perdu de temps pour se l'assurer. Dès le 24 décembre 1597, c'est-à-dire quelques jours à peine après l'arrêt ordonnant la saisie et avant même qu'il fût signifié à Louise de Vaudemont, la duchesse de Beaufort avait conclu un accord avec le sieur Du Tillet, syndic d'une partie des créanciers de Catherine, accord par lequel Gabrielle d'Estrées, moyennant la somme de 22,000 écus payables le premier juillet 1598, acquérait tous les droits, privilèges, rentes, hypothèques, constitués sur Chenonceau, se réservant de surenchérir contre les acheteurs étrangers lorsque viendrait le temps de la vente judiciaire.

On voit que Gabrielle avait pris ses précautions. En vain la reine douairière avait interjeté appel au parlement, alléguant qu'on avait procédé aux criées avant même qu'elle eût pu faire l'option de payer ou de déguerpir. Le parlement avait repoussé cet appel, et la malheureuse reine ne pouvait plus conserver d'espérance, lorsqu'un événement survint qui changea la situation et fit de Gabrielle un allié pour Louise au lieu d'un adversaire. Cet événement, ce fut la soumission du duc de Mercœur, le frère de Louise de Vaudemont et le seul chef ligueur qui n'eût pas encore déposé les armes. Lorsqu'en 1598 il fit sa soumission et livra au roi la Bretagne, un des



articles secrets du traité fut le mariage de la fille unique de M. de Mercœur avec César Monsieur, fils légitimé du roi et de Gabrielle d'Estrées. Le duc et surtout la duchesse de Mercœur se souciaient peu de cette union, mais Gabrielle la voulait à toute force. C'est à ce prix qu'elle avait mis son intercession auprès du roi. Les Mercœur se résignèrent, mais tâchèrent d'obtenir quelques compensations et n'oublièrent pas leur infortunée sœur. Sur ce chapitre, la duchesse de Beaufort se montra de bonne composition. On délibéra, on chercha, et, chose rare, on trouva un arrangement qui contentait tout le monde. Gabrielle, sacrifiant son caprice pour Chenonceau, se désistait de tous ses droits ou prétentions en faveur de la reine douairière; de son côté, Louise donnait Chenonceau comme présent de noce à sa nièce et à son futur neveu, en se réservant toutefois l'usufruit de ce domaine, où elle pensait finir ses jours. Enfin M. de Mercœur avait aussi son rôle, et ce n'était ni le moins important ni le moins nécessaire; il promettait à sa sœur sa garantie pour les sommes qu'elle aurait à payer.

Ainsi allèrent les choses, le mieux du monde en apparence. Par acte du 22 juin 1598, Louise, subrogée à tous les droits de M<sup>me</sup> de Beaufort, renouvela le traité conclu par Gabrielle le 24 décembre 1597. Des 22,000 écus qu'elle s'engageait à payer par cet accord, elle n'avait pas le premier sou, et cela est si vrai que, pour donner à titre d'arrhes une méchante somme de 2,000 écus, il lui fallut vendre à un orfèvre trois belles perles qu'elle possédait; mais M. de Mercœur s'engageait au défaut de sa sœur, et c'était là une garantie rassurante. Puis, le 15 octobre suivant, la reine douairière, « désirant faire paraître par effet et laisser témoignage à la postérité du plaisir et contentement que sa majesté a reçu du mariage accordé entre César Monsieur, duc de Vendôme, et Françoise de Lorraine, sa niepce, » donna aux futurs époux la terre et châtellenie de Chenonceau, « à la charge et réservation qu'elle en jouirait par usufruit sa vie durant. »

Cet usufruit ne devait pas être bien long. Six mois après, au moment où Louise, découragée par dix ans d'inutiles démarches, désespérait de jamais rien obtenir et s'accoutumait à l'idée de finir ses jours à Chenonceau, elle reçut pour douaire le Bourbonnais. Événement aussi heureux qu'inattendu, car pour la pauvre reine son château n'était plus un asile assuré. Elle s'était trop hâtée de s'en croire maîtresse. Quand elle en disposait comme nous venons de le voir, elle se fiait au traité qu'elle venait de conclure; elle pensait que tout était fini, que la chose était faite et parfaite, et qu'il n'y avait plus à y revenir. Rien n'était fini au contraire: ses traités et ses donations n'étaient que des chiffons de papier. Pendant que Louise et Gabrielle s'arrangeaient ensemble et pensaient

s'arranger avec les créanciers de Catherine en la personne de maître Du Tillet, les réclamations, les défenses, les oppositions, pleuvaient à Chenonceau. Cette succession de la reine-mère était une mine inépuisable de créances. On en payait une, il en revenait vingt autres. En premier lieu, l'adjudication définitive avait été fixée à la Saint-Jean de 1598, puis elle avait été remise à la Noël de la même année; mais comment faire? Chaque jour on voyait poindre quelque nouveau réclamant qui s'opposait à la vente, et celle-ci, de délai en délai, s'en allait aux calendes grecques.

Les Mercœur pourtant se conduisaient en gens sûrs de leur fait, et ne semblaient pas s'apercevoir que leur droit manquait par la base. Le 30 juillet 1599, César Forget, pour le duc de Vendôme, *et au nom du Roy*, acceptait la donation de la reine Louise; le 6 août suivant, les Mercœur l'acceptaient à leur tour; on l'inscrivait au bailliage de Tours, on l'inscrivait au bailliage d'Amboise, et enfin en 1601, le 20 février, quelques jours après le décès de la reine Louise, morte à Moulins le 29 janvier de cette année, le même César Forget, toujours au nom du roi et pour le duc de Vendôme, prenait solennellement possession du domaine et de la justice de Chenonceau, ordonnant qu'à l'avenir on n'y usât que de cette formule : « de par monseigneur le duc de Vendôme et sa justice à Chenonceau. » Mais pendant ce temps les créanciers allaient toujours leur train, et, somme toute, c'était eux qui étaient les maîtres. Les commissaires de la saisie n'avaient pas cessé d'occuper le château, de toucher les revenus et de disposer de tout suivant leur bon plaisir. Il paraît même que les officiers commis à cet emploi par l'ancien syndicat des créanciers avaient fini par prendre trop au sérieux leur rôle de propriétaire. Ils s'étaient habitués à se croire chez eux, et tripotaient tout doucement les fermages et les redevances. Cela pouvait durer longtemps ainsi : l'imbroglio se prolongeait, et nous n'en finirions pas si nous voulions suivre un à un tous les incidens de cette interminable affaire, raconter par le menu les arrêts du parlement, les oppositions, les assemblées de créanciers, les procédures de toute sorte. Pour abréger, nous sauterons, non pas tout à fait au dénoûment, mais du moins à la péripétie.

Lorsque les créanciers furent las d'entretenir à leurs frais les huissiers de Paris et de Touraine, ils consentirent à un accord. Comme bien on pense, M<sup>me</sup> de Mercœur, sur qui la mort de son mari venait de faire retomber tout le poids de ces longs débats, ne repoussa pas cette chance de sortir d'embarras. On se réunit à Paris en l'hôtel de l'archevêque de Sens, et le 21 novembre 1602 une convention fut conclue, dont les deux clauses principales étaient la réserve faite par la duchesse de Mercœur de tous les objets d'art qui garnissaient Chenonceau et l'engagement pris par elle « d'enchérir

ladite terre jusques à la somme de 96,000 livres tournois. » Là-dessus on déduirait les arrhes que la pauvre Louise de Vaudemont avait avancées jadis en vendant ses bijoux; le reste de la somme devait être payé en trois termes, fort rapprochés du jour de l'adjudication définitive.

Tout cela était fort bien; mais quand aurait-elle lieu, cette adjudication? En dépit de toutes les conventions et de tous les accommodemens, les choses traînèrent encore quatre années. De remise en remise, de surenchère en surenchère, on arriva jusqu'à la fin de 1606. Alors seulement M<sup>me</sup> de Mercœur, ayant mis sa dernière enchère à 96,300 livres, se vit maîtresse du champ de bataille; alors seulement fut prononcé par la cour l'arrêt qui fixait irrévocablement le sort de Chenonceau, « en adjugeant, livrant, baillant et délivrant à Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur et de Penthièvre, comme plus offrand et dernier enchérisseur, le château, fief, terre et seigneurie de Chenonceau, appartenances et dépendances quelconques. »

Quelques mois auparavant, un autre arrêt du parlement de Paris avait enlevé au comte d'Auvergne, héritier choisi par la reine-mère, les comtés d'Auvergne, de La Tour et de Lauraguais, et les avait donnés à Marguerite de Valois, que sa mère n'avait même pas nommée dans son testament. Voilà donc ce qu'étaient devenues les dernières volontés de Catherine. Ce qu'elle avait destiné implicitement à satisfaire ses créanciers, c'étaient les ligueurs qui en avaient joui. Ce qu'elle avait laissé à son petit-fils naturel, le bien-aimé de son cœur, c'était sa fille, la femme d'un gendre détesté, qui s'en était emparée. Enfin ce Chenonceau qu'elle avait prétendu mettre hors des atteintes de ses créanciers, ce château tant aimé, dont elle avait voulu fixer le sort, il avait été pendant des années en proie aux huissiers et aux hommes de loi, il avait été le seul gage qui n'eût pas échappé aux créanciers frustrés de tout le reste; il avait seul empêché que la succession de la reine Catherine aboutît, après dix-sept années, à une banqueroute tout à fait complète.

## V.

Nous pourrions laisser ici Chenonceau, car le reste de sa vie n'offre plus de ces aventures extraordinaires pour lesquelles il semblait être né. Plus de brusques changemens de fortune, plus de personnes royales se disputant sa possession, plus d'infortunes ou de grandeurs éclatantes; il n'échappe pas aux inconstances du sort, il a de bonnes ou de mauvaises chances, des alternatives de bonheur ou de détresse, mais sans bruit, obscurément, comme tout

château peut en avoir. C'est un prince descendu à la vie bourgeoise, c'est un demi-dieu devenu mortel.

Encore, tant que vécut M<sup>me</sup> de Mercœur, il ne fut tout à fait ni sans animation ni sans honneur. Sa nouvelle maîtresse ne le quittait guère, et, s'il ne pouvait pas attendre d'elle cette sollicitude constante, ces soins empressés auxquels l'avaient accoutumé les Diane et les Catherine, du moins avec elle n'avait-il pas à craindre l'abandon et le dépérissement. Deux fois même, dans cette période qui dura de 1606 à 1621, deux fois de royales visites vinrent rendre à Chenonceau comme un reflet de ses grandeurs passées, et la présence de Louis XIII éclaira d'un rayon de gloire ses vieilles murailles; mais quand M<sup>me</sup> de Mercœur n'est plus là, quand Chenonceau tombe tout simplement par voie d'hérédité aux mains de Françoise de Lorraine et de César Monsieur, alors commencent pour lui l'isolement et la tristesse. A peine de temps en temps entrevoit-il ses nouveaux maîtres; il est réduit au rôle de pied-à-terre. Une fois, en 1637, il voit venir un prince du sang, Gaston d'Orléans, — c'est quelque chose, mais ce n'est plus un roi; — il l'héberge quelques heures, il retrouve un moment dans un festin splendide sa vie et sa gaieté d'autrefois, et puis tout retombe dans le silence. Le temps se passe, et personne ne semble s'inquiéter de Chenonceau. Louis de Vendôme succède à son père, César Monsieur, puis il meurt à son tour, et Chenonceau suit obscurément le sort de tous ses autres biens : il passe aux mains du duc de Vendôme, l'illustre capitaine, et de son frère le grand-prieur.

Heureux encore le pauvre château, s'il n'eût pas été troublé dans son obscurité! mais ses deux maîtres étaient de vrais bourreaux d'argent. Grâce à leurs extravagances, Chenonceau revit encore les huissiers; il retomba entre les griffes des gens de loi, et cette fois sans qu'on fît rien pour l'en arracher. Au contraire MM. de Vendôme, en cette crise, s'empressèrent de l'abandonner en usufruit à l'un de leurs créanciers, et Dieu sait ce que devint l'infortuné château entre les mains d'un homme qui ne se souciait que d'en toucher les revenus. D'ailleurs le duc et le grand-prieur avaient eux-mêmes donné l'exemple de l'irrévérence et de la barbarie à son égard. Non contents de l'exposer aux injures et aux mauvais traitements, ils le dépouillèrent de leurs propres mains. Tous ces objets de prix, tous ces marbres antiques, tous ces chefs-d'œuvre de l'art ancien ou moderne qu'y avait rassemblés Catherine et que M<sup>me</sup> de Mercœur avait si soigneusement conservés, MM. de Vendôme les arrachèrent de Chenonceau. Ils les dispersèrent dans leurs demeures préférées, ou bien ils en firent leur cour au grand roi. A peine laissèrent-ils dans leurs niches ou sur leurs socles deux ou trois bustes, cinq ou six médaillons; le reste prit le chemin d'Anet

ou de Versailles, et Chenonceau, victime de la vanité et de la cour-tisanerie, se vit sacrifié pour un mot, pour un sourire de Louis XIV. Il est vrai qu'en ce moment il appartenait à des hommes; mais il faut croire qu'un mauvais sort s'acharnait contre lui, car il passa bientôt par les mains de deux femmes sans que ni l'une ni l'autre daignât lui témoigner la moindre bienveillance. Anne de Bourbon-Condé, duchesse de Vendôme, hérita de son mari en 1712. A sa mort, en 1718, elle laissa tous ses biens à sa mère, la princesse de Condé. Chenonceau, confondu dans la masse, appartient donc successivement à ces deux princesses; mais ce n'était plus alors le Chenonceau du xvi<sup>e</sup> siècle, frais et pimpant, sûr de plaire, aimé de toutes les reines. Tout en lui portait l'empreinte de la vieillesse et de l'abandon. L'herbe et la mousse couvraient les pierres, le vent sifflait dans les salles désertes, et çà et là les murailles se fendaient tristement. Aussi quand le duc de Bourbon, qui avait acheté Chenonceau de la princesse de Condé en 1720, visita par hasard son nouveau domaine, il ne put se défendre de quelque pitié pour le château abandonné, et voulut panser ses plus graves blessures. Hélas! ce fut un peu l'histoire de l'ours et du pavé; M. de Bourbon calculait bien et savait le prix des choses : il restaura Chenonceau aux dépens de Chenonceau lui-même. Les beaux vieux arbres du parc, abattus par centaines, payèrent les maçons et les couvreurs, et Chenonceau, rassuré sur le sort de ses murailles, dut pleurer ses jardins déshonorés.

Enfin cette mauvaise fortune, qui s'obstinait depuis près d'un siècle et demi, sembla se lasser lorsque M. de Bourbon vendit Chenonceau au célèbre financier Dupin. Ce qu'était Claude Dupin, le fermier-général, ce qu'étaient sa fortune et son rang dans le monde, nul ne l'ignore. Ce ne fut pas, il faut l'avouer, une des moindres bizarreries de la destinée de Chenonceau que de le mener ainsi à travers tant de rois, de reines et de favorites, d'un général des finances à un fermier-général. Quoi de plus naturel après tout que de voir Dupin dans le château de Bohier? Entre le financier du xviii<sup>e</sup> siècle et le financier du xvi<sup>e</sup> il y a tant de ressemblance! Comme Bohier, roturier de naissance, Dupin est grand seigneur de situation; comme lui, sorti de la classe moyenne, il se place au premier rang d'une société aristocratique et exclusive, et s'impose à elle par la seule vertu de sa richesse. Comme lui enfin, bourgeois de nom et de famille, il n'est pas fâché de relever sa roture d'une pointe de noblesse : il lui plaît de faire souche de gentilshommes, et c'est sur Chenonceau qu'il veut greffer la noblesse de sa race. Son fils aîné prendra le nom de Francueil, son fils cadet celui de Chenonceau, et voilà deux beaux noms de plus dans l'armorial de France.

Avec ces idées-là, on pense bien que M. Dupin ne lésina point



sur les réparations; c'était le moins qu'il remit à neuf sa nouvelle seigneurie. Par ses soins, le vieux château, rappelé à la vie, retrouva une jeunesse et une fraîcheur nouvelles. D'ailleurs, à défaut de M. Dupin, M<sup>me</sup> Dupin était là, et Chenonceau pouvait compter sur elle. C'était une femme d'esprit et de goût, un peu bas-bleu comme son époque, mais trop distinguée d'intelligence et de sentiments pour ne pas apprécier son château à sa juste valeur. Et puis, ne l'eût-elle pas aimé pour son propre compte, elle eût toujours voulu qu'il fût digne des hôtes brillants qu'elle y attirait, car elle voyait haute compagnie : sans parler des écrivains et des philosophes comme Fontenelle, Buffon, Voltaire, qui étaient de ses cercles et de ses dîners, « on ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons bleus. La princesse de Rohan, la comtesse de Forcalquier, M<sup>me</sup> de Mirepoix, M<sup>me</sup> de Brignole, milady Hervey, pouvaient passer pour ses amies. » Voilà des noms bien résonnans. Chenonceau recevait toutes ces nobles visites, mais n'en était pas ébloui.

Sur le chapitre des grandeurs, on peut dire qu'il était blasé : tous les comtes et tous les marquis du monde n'ajoutaient rien à sa gloire. Nous ne voyons qu'un visiteur dont la présence fût pour lui une vraie nouveauté : c'était un simple barbouilleur de papier aux gages des Dupin, philosophant pour monsieur, qui se mêlait de réfuter Montesquieu, pillant les auteurs pour madame, qui méditait de célébrer le mérite des femmes, et préparant des expériences de chimie pour le fils, qui voulait s'illustrer dans les sciences. Cet homme, obscur alors et perdu dans la foule brillante qui entourait M<sup>me</sup> Dupin, n'était rien moins que Jean-Jacques Rousseau. Piquante hospitalité pour ces vieilles murailles ! l'illustre figure plébéienne contraste plaisamment avec tous ces aristocratiques visages que Chenonceau comptait déjà dans sa galerie de personnages célèbres. Jean-Jacques nous a parlé lui-même de son séjour en ce beau lieu. « En 1747, nous allâmes passer l'automne en Touraine, dans le château de Chenonceau, maison royale sur le Cher, bâtie par Henri II pour Diane de Poitiers (Rousseau n'était pas tenu de connaître à fond l'histoire de Chenonceau), et maintenant possédée par M. Dupin, fermier-général. On s'amusa beaucoup dans ce bon lieu; on y faisait très bonne chère, j'y devins gras comme un moine. On y fit beaucoup de musique; j'y composai plusieurs trios à chanter d'une assez forte harmonie. On y joua la comédie. J'y en fis, en quinze jours, une en trois actes, intitulée *l'Engagement téméraire*, qui n'a d'autre mérite que beaucoup de gaîté. J'y composai d'autres petits ouvrages, entre autres une pièce en vers intitulée *l>Allée de Sylvie*, du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher, et tout cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie et celui que je faisais auprès de M<sup>me</sup> Dupin. »

Rousseau le misanthrope, l'atrabilaire, joyeux et gai pendant plusieurs mois, engraisant comme un moine, composant des comédies pleines de gaieté, rêvant poétiquement sous l'ombrage des vieux ormeaux et se laissant aller à de petits vers tendres et languoureux, n'est-ce pas là pour le lieu qu'il habite le plus glorieux des triomphes? Niera-t-on après cela que Chenonceau « fût un charmeur universel? »

Heureux, comme on vient de le voir, sous le règne des Dupin, notre château continua de vivre, sans troubles, sans inquiétudes, jusqu'en 1769. Cette année-là, M. Dupin mourut, et la royale résidence faillit encore une fois passer dans de nouvelles mains. M. de Choiseul, qui alors étalait à Chanteloup la plus fastueuse des disgrâces, eut un caprice pour Chenonceau. Peu s'en fallut que M<sup>me</sup> Dupin ne cédât à ses instances; mais le cœur lui manqua pour consumer le sacrifice. Loin de se résoudre à quitter cette chère demeure, elle sembla s'y attacher davantage, et le témoigna par de plus fréquentes et plus longues visites. Heureuse fortune pour Chenonceau! En perdant M<sup>me</sup> Dupin, il eût perdu la meilleure des maîtresses, et en redevenant une maison princière il se fût préparé de terribles dangers. Le temps approchait où la noblesse et la grandeur équivaudraient à des arrêts de mort. Quand éclata la révolution de 1789, M<sup>me</sup> Dupin se réfugia en Touraine. C'est alors que Chenonceau dut se féliciter de ne plus tenir ni aux rois ni aux princes, de n'être plus simplement qu'un bourgeois. Tandis que par toute la France les châteaux étaient en proie au pillage et à l'incendie, Chenonceau restait intact et inviolé. C'était aux vertus de sa maîtresse, à sa bienfaisance, à sa douceur, à sa bonté, qu'était dû ce miracle. Les paysans reconnaissans payaient à leur bien-aimée châtelaine les soins qu'ils en avaient reçus; ils veillaient avec amour à sa sûreté et à son repos. A la lettre, ils montaient la garde autour du château et se relayaient dans cette pieuse surveillance, tout prêts à repousser de vive force les pilleurs à gages que lançaient de tous côtés les comités révolutionnaires. Comment ne pas admirer à la fois et la femme qui avait su mériter un dévouement si rare, et les braves gens dont les cœurs étaient si fidèles et la reconnaissance si courageuse et si efficace?

Chenonceau pourtant ne devait pas échapper complètement aux inquiétudes de cette triste époque. Les paysans l'avaient sauvé du pillage, ils ne purent le sauver des gens de loi. Décidément le malheureux château était prédestiné aux persécutions judiciaires. Tout compte fait, en deux siècles et demi, il avait déjà subi trois assauts de ce genre, la révolution lui en valut un quatrième : voici sous quel prétexte. Le 1<sup>er</sup> décembre 1790, l'assemblée constituante avait confirmé l'ordonnance de Moulins, proclamé à nouveau l'inviolabi-

lité du domaine public, et ordonné la recherche de toutes concessions faites, à titre gratuit ou onéreux, contrairement à la susdite ordonnance. Le conseil révolutionnaire du district d'Amboise, dont les convoitises étaient venues se briser contre la vigilance des paysans de Chenonceau, vit là une bonne occasion de prendre sa revanche. Il déclara que « le ci-devant château » avait été engagé par les ci-devant tyrans de France, arrêta qu'un commissaire en prendrait possession comme d'un bien domanial, et en vertu de cet arrêt Chenonceau fut saisi, ses revenus séquestrés, et M<sup>me</sup> Dupin sommée de produire ses titres.

Elle les produisit, et, chose rare à cette époque, elle obtint justice; mais devinez quelles pièces lui valurent gain de cause? Ce furent tout simplement les procédures de Diane de Poitiers contre Antoine Bohier. Oui, ce fut cet inique procès de 1550, suscité jadis contre toute justice par M<sup>me</sup> de Valentinois, qui sauva en 1790 M<sup>me</sup> Dupin d'une expulsion violente. C'est grâce au génie de la chicane déployé deux cent cinquante ans plus tôt par la maîtresse de Henri II, qu'il fut prouvé que la tache domaniale avait été radicalement effacée, pour ne plus reparaître jamais ni dans la succession de Catherine de Médicis, ni dans aucune des ventes postérieures. Devant ces preuves péremptoires, les juges révolutionnaires eux-mêmes durent renoncer à la saisie. Voilà un résultat auquel Diane de Poitiers n'avait assurément pas songé : de sa savante procédure elle n'avait pas tiré profit, mais elle avait travaillé pour les autres : ce n'était que justice après tout.

Telle fut la dernière aventure de Chenonceau. Le repos et le calme succédèrent définitivement à tant de hasards et de vicissitudes. A la mort de M<sup>me</sup> Dupin, qui s'éteignit en 1799 dans son château bien-aimé, comblée d'années et de respects, son petit-neveu, M. de Villeneuve, recueillit ce beau domaine. Il y passa sa vie presque entière. Le maître et le château vieillirent ensemble, et cette seconde vieillesse fut pour Chenonceau exempte de troubles et d'agitations. Aujourd'hui une fois encore il a changé de maître; mais il ne se plaint pas de sa nouvelle fortune. On l'aime, on le choie, on le soigne avec amour, on efface ses rides, on lui refait une troisième jeunesse. Et voyez un peu la persistance de la destinée; c'est encore à l'influence d'une femme que Chenonceau doit ce regain de vie et d'éclat. C'est une femme dont le goût et l'intelligence président à la résurrection de la demeure de Diane et de Catherine.

E. AUBRY-VITET.

---

# L' ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

---

## II.

LE SOL DE LA PRUSSE ET LA CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ (1).

---

De tous les grands états européens, il n'y en a point qui aient été moins favorisés par la nature que la Prusse. Le roi de Hanovre appelait Frédéric II l'archi-sablier de l'Allemagne, et Frédéric lui-même ne se faisait pas faute de plaisanter sur les sables du Brandebourg. Quand on traverse la Prusse dans sa grande longueur, depuis le Rhin jusqu'à Königsberg ou Gumbinnen, l'aspect du pays est d'une monotonie désolante et dénonce la pauvreté native du sol. Presque partout domine la céréale des terres arides, le seigle, qui est même généralement petit et maigre. Des bruyères, des plaines de sable aussi nues, aussi désolées que celles du désert, attristent le regard et s'avancent jusqu'aux environs de la capitale; puis viennent des eaux dormantes, des étangs mélancoliques qu'entourent des bois clair-semés de sapins mal venus, des tourbières, des marais, et à l'horizon les silhouettes transparentes de quelques bouleaux rabougris. La plupart du temps, un ciel gris laisse filtrer sur ce morne paysage une lumière blafarde. L'ennui vous saisit en le traversant; on hâte de ses vœux le vol rapide de la locomotive. La nuit arrive, et toujours s'étend à l'infini la même plaine uniforme. Le lendemain,

(1) Voyez le premier article de cette série dans la *Revue* du 15 février.

on retrouve encore les mêmes sapins maladifs, les mêmes bouleaux rachitiques, les mêmes champs de seigle, le même aspect de pauvreté souffreteuse; il semble qu'on n'ait point changé de place. Le climat est extrêmement rigoureux; trois mois de neige, un froid qui atteint 28 degrés Réaumur, et, circonstance plus fâcheuse encore, des gelées tardives jusqu'en juin et juillet, qui grillent les pommes de terre et le sarrasin. Cependant les habitations rurales sont bien soignées, propres et correctement tenues dans leur médiocrité, comme le vêtement d'un sous-officier en demi-solde. Dans les villages, l'église et l'école en excellent état annoncent qu'on ne néglige pas les intérêts moraux et intellectuels; les routes, les cours d'eau, sont parfaitement entretenus. Tout indique l'effort d'une volonté persévérante et prévoyante. Le touriste qui cherche des sites pittoresques, l'agronome qui désire visiter des régions de riche culture, ne doivent point aller en Prusse. Même dans le district si réputé de Magdebourg, la Prusse n'a rien à offrir qui puisse se comparer aux Flandres française et belge, à la Normandie, ou aux comtés de Norfolk et de la Basse-Écosse; mais celui qui voudra savoir comment l'homme parvient à vaincre les résistances d'une nature rebelle et à tirer d'une terre inféconde d'abondans moyens de subsistance, comment surtout l'instruction généralisée et la science appliquée peuvent contribuer aux progrès de l'agriculture, celui-là trouvera dans l'étude de l'économie rurale prussienne les plus utiles enseignemens. Sans doute c'est pour les yeux de l'amatteur un beau spectacle que celui des gras pâturages de la Lombardie ou de la Hollande tout couverts de magnifiques troupeaux; mais, s'il désire améliorer son domaine, que peut-il emprunter à ces contrées exceptionnellement favorisées, pour qui la nature a tout fait? Vient-il à les citer, on lui répondra qu'il faudrait commencer par se procurer le fertile limon qui produit spontanément ces nourrissans fourrages. Que si au contraire il a vu des terres de la plus mauvaise qualité donner un revenu rémunérateur, il pourra facilement en faire son profit en introduisant les procédés qui ont réussi ailleurs. De même, en cherchant comment un état naturellement pauvre et déshérité a pu grandir rapidement en puissance et en richesse, les nations plus favorisées et qui pourtant n'avancent pas aussi vite trouveront peut-être l'occasion de salutaires réflexions et d'utiles réformes.

## I.

Avant les récentes annexions, le territoire de la Prusse avait une étendue de 28 millions d'hectares; il en comprend aujourd'hui 35 millions. Il présente l'aspect d'une grande plaine de formation



tertiaire qui va mourir en pente insensible sous les eaux de la Mer du Nord et de la Baltique, de façon à n'y pas ouvrir de ports d'une profondeur suffisante pour la marine de guerre, sauf Kiel; elle se relève ensuite peu à peu vers le sud, où elle est bornée par les massifs de roches cristallines des monts Sudètes, par la chaîne des Géans, du Harz, du Teutoburger-Wald et de l'Eifel avec ses coulées de lave et ses cratères éteints. La superficie est composée d'un mélange d'argile et de sable, dépôts opérés au fond de la mer et soulevés au-dessus du niveau des eaux pendant l'époque géologique la plus récente. Dans le sous-sol, on rencontre tantôt une croûte ferrugineuse, bien connue dans les landes, et qui fait le désespoir du cultivateur, tantôt de la marne de formation éocène, qui permet d'amender la terre en lui donnant les élémens calcaires qui lui font généralement défaut. La craie même apparaît parfois au jour comme dans l'île de Rugen, où elle se dresse du côté de la mer en falaises de plusieurs centaines de pieds de hauteur. Parcourons rapidement les différentes provinces.

La plus orientale et la plus grande, la Prusse, confine à la Russie, dont elle reproduit assez exactement les caractères physiques. Le bassin et le delta de la Vistule aux environs de Dantzig, le delta du Memel à partir de Tilsitt, le district de Marienwerder, offrent des terres d'excellente qualité produisant du froment, du lin, de l'orge en abondance; mais presque tout le reste de la province est peu fertile, entrecoupé de marais, de petits lacs et de bruyères absolument stériles, où le résineux même, le plus sobre des arbres, refuse de pousser. Sous le 54° degré de latitude nord, le climat est sévère, et la période de végétation très courte. La récolte se fait tard, les semailles d'automne très tôt; il faut ainsi exécuter tous les travaux agricoles en peu de temps et employer beaucoup de chevaux et d'hommes, qu'on ne peut utiliser pendant le long hiver qui suit un rapide et brûlant été. Cette circonstance augmente les frais de production. D'autre part, le prix des denrées reste relativement assez bas, parce que la population est clair-semée et les voies de communication encore peu nombreuses. La conséquence naturelle de cet état de choses est que le produit net et le prix des terres ne sont pas considérables. Les chiffres suivans donneront une idée de ces conditions économiques. La population s'élève seulement à 2,559 habitans par mille carré, tandis que la moyenne pour tout le royaume est de 3,771. Le prix de la viande de bœuf est de 60 à 80 centimes par kilo. On ne compte par mille carré que 4,125 mètres de routes et de canaux, et les estimations officielles du cadastre, faites il y a quelques années, n'attribuent à la terre arable qu'un produit net de 12 fr. 50 par hectare et une valeur vénale de 375 francs.

La province de Posen, au sud de la précédente, n'a pas d'aussi belles terres d'alluvion, et le sable y domine aussi dans toute la partie occidentale. Cependant le bassin de la Netze, dans le cercle de Bromberg, et celui de l'Obra présentent des prairies fertiles, et le climat y est moins défavorable à la végétation des récoltes d'été. Il y a une trentaine d'années à peine, la contrée était couverte de grands bois, continuation des sauvages forêts de la Pologne et de la Lithuanie, où vivent encore quelques représentans de l'antique race du *bos urus*, l'*aurochs*, qui est près de disparaître. Depuis lors on a défriché la plus grande partie de ces massifs forestiers. La terre arable prend 61 pour 100 de la superficie et les bois seulement 24, proportion inférieure à celle qu'offre le royaume, et qui est de 24 pour 100. Malheureusement la terre obtenue par le défrichement est encore très humide, remplie d'un humus aigre, exigeant beaucoup de chaux, d'engrais, et un drainage profond que le peu de pente du terrain rend souvent très difficile à exécuter. La densité de la population est un peu plus grande que dans la province de Prusse : elle est de 2,842 habitans au mille carré. La viabilité est meilleure, puisqu'il y a 5,550 mètres de voies par mille. Le prix des terres a beaucoup augmenté. Le cadastre le portait à 450 fr. l'hectare. En réalité, il dépasse maintenant 700 francs.

La province de Posen est, comme on sait, d'origine polonaise; les Allemands s'y sont introduits peu à peu pour la germaniser. Il s'est produit dans le chiffre relatif des deux races de singulières vicissitudes. En 1815, il n'y avait que 160,000 Allemands contre 645,000 Polonais. En 1861, sur 1,467,604 habitans, il y avait 666,083 Allemands contre 801,521 Polonais. L'élément germanique avait donc fait d'étonnans progrès, puisque de 26 il s'était élevé à 83 pour 100 de l'élément slave; mais à partir de 1861 celui-ci s'accroît rapidement, tandis que l'autre diminue. En 1864, on ne trouve plus que 75 Allemands pour 100 Polonais. Cela s'explique par un double mouvement d'émigration et d'immigration. Les Allemands émigrent vers l'Amérique, les Polonais, fuyant le joug russe, s'infiltrèrent en Prusse; mais, par un mouvement continu, la propriété, paraît-il, passe des mains des Slaves dans celles des Allemands.

La Poméranie, qui s'étend des deux côtés des bouches de l'Oder, le long de la Baltique, est mieux partagée que les deux provinces précédentes. Les districts de Stralsund, de Stettin, l'île de Rugen et tout le littoral présentent des terres fertiles propres à la culture du froment, de l'orge et même de la betterave. L'intérieur du pays est plus médiocre; le seigle et les sapins y reprennent leur empire. La proximité de la mer, la facilité des exportations, donnent aux produits agricoles à peu près la valeur qu'ils atteignent sur les marchés régulateurs de l'Europe occidentale. C'est un pays de grande

propriété. Les domaines dépassant 300 *morgen* (1), c'est-à-dire environ 75 hectares, occupent les 68 centièmes de la superficie. La petite propriété des paysans, de 1 à 7 hectares, n'en prend que 4 pour 100 : grande différence avec la France, où la classe des petits propriétaires est si nombreuse. La Poméranie est aussi la province la moins peuplée du royaume : on n'y compte que 2,492 habitans par mille carré, et la même étendue offre 7,100 mètres de routes et de canaux. Le prix moyen de l'hectare dépasse 900 fr.

Le Brandebourg, noyau primitif de la monarchie prussienne, en est la région la plus stérile; on n'y rencontre guère de bonnes terres qu'aux bords de l'Oder et de la Wartha, et elles forment à peine 4 pour 100 de la superficie. Les districts de Priegnitz, de l'Uckermark et du Havelland contiennent quelques parties assez productives : dans tout le reste de la province domine un maigre sable qu'on n'a pu mettre en valeur que par des efforts persévérans bien dirigés. C'est ici que le lupin, enterré vert comme engrais ou donné comme fourrage aux moutons, a fait merveille. De magnifiques travaux d'assainissement ont été exécutés à différentes époques à partir du moyen âge, et grâce aux résineux on a pu tirer parti des zones les plus rebelles. La consommation de villes importantes, comme Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Potsdam, l'étendue des voies de communication, qui atteint 10,000 mètres par mille carré, assurent aux produits un prix rémunérateur. La viande se vend un bon tiers plus cher que dans les provinces orientales, elle vaut 1 fr. 50 cent. le kilogramme. Le prix de la terre s'en ressent et monte à 1,100 fr. l'hectare. La propriété est plus divisée que dans l'est. Les domaines dépassant 75 hectares n'occupent plus qu'environ la moitié de la surface, et les fermes de 7 à 70 hectares exploitées par des cultivateurs propriétaires sont nombreuses; elles prennent 38 pour 100 de la superficie. La culture est généralement très bien conduite, et les progrès accomplis dans ces dernières années sont très frappans. De meilleures races d'animaux, les vaches d'Ayr et de Hollande, les moutons et les porcs anglais, se propagent, les instrumens aratoires perfectionnés se répandent, et l'emploi des engrais commerciaux prend une extension rapide.

La Silésie présente un aspect très différent de celui des provinces du nord. Traversée dans toute sa longueur par l'Oder, elle s'avance comme un coin entre les populations slaves de la Pologne et de la Bohême. Toute la région méridionale est montagneuse. Les contre-forts des Eulen et des Riesen-Gebirge s'y soulèvent en croupes assez hautes où la couche végétale d'une froide argile est

(1) Le *morgen* de Magdebourg, la mesure agraire généralement employée dans les statistiques prussiennes, contient 2,550 mètres carrés. Quatre *morgen* font ainsi un peu plus d'un hectare.

mince et peu favorable à la végétation des céréales. Le climat est rude, la température subit de brusques changements. Dans la Haute-Silésie, les semailles du printemps ne peuvent se faire qu'à la mi-avril, et celles d'automne doivent être terminées au commencement d'octobre. Le foin ne se coupe qu'à la mi-juillet, et le froment ne mûrit qu'en août. La petite culture domine dans cette région : il n'y a que peu d'exploitations dépassant 75 hectares. Dans la Basse-Silésie, le climat est moins rigoureux, la propriété moins divisée. L'étendue des fermes ordinaires est de 25 à 50 hectares. Cette province est la seconde sous le rapport du bétail; on y compte par mille carré 2,573 bêtes à cornes, 510 chevaux et 5,149 moutons dont la laine est très renommée. La capitale, Breslau, est après Berlin la ville la plus peuplée du royaume, elle compte 164,000 habitants.

La province de Saxe était la plus riche de celles qui formaient la Prusse avant les récentes annexions. A l'exception des hauteurs du Harz et du Thuringer-Wald, que l'âpreté du climat et du sol rend peu propres à la culture, le reste du territoire est de bonne qualité, et les districts de Magdebourg, Mersebourg, Kalbe, Erfurt, sont même excellents. C'est aussi la contrée où les procédés agricoles sont le mieux entendus et les améliorations nouvelles le plus promptement introduites. Les riches cultures industrielles, celles de la betterave surtout, y sont très répandues et donnent les meilleurs résultats. La moyenne propriété y domine. Les domaines de plus de 150 hectares n'occupent que 30 pour 100 de la superficie. Située au centre intellectuel de l'Allemagne, la Saxe est sous tous les rapports le pays le plus avancé de la Prusse. La Westphalie au contraire en est un des plus arriérés. Le sol y est peu fertile. Au sud s'élève la région montagneuse du Sauerland ou pays amer avec ses bois de peu de valeur, ses terres humides et son rude climat. Au nord s'étend la grande plaine de Munster avec ses sables et ses bruyères. Il n'y a que les 43 centièmes de la superficie qui soient cultivés. C'est à l'extrémité méridionale de la province que se trouve le district de Siegen, dont les prés arrosés servent de modèle et d'objet d'études à toute l'Allemagne. La façon dont les habitants exploitent leurs bois et leurs prairies mérite d'être connue. Ces bois s'appellent *haubergen* et occupent toutes les déclivités des montagnes, qui s'élèvent jusqu'à 1,700 pieds de hauteur. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le duc de Nassau, à qui le pays appartenait, craignant que la division de la propriété en parcelles ne nuisît à la bonne exploitation, entreprit une opération générale de consolidation. Voici en quoi elle consistait. Toutes les propriétés particulières d'une commune furent réunies en un ensemble indivis dans le produit duquel chaque propriétaire vint prendre une part proportionnée à ce qu'il possédait d'abord. L'administration du bien commun est confiée à un direc-

teur (*vorstand*), élu en assemblée générale pour six ans. Les *haubergen* de chaque commune, formant un tout, sont divisés en dix-huit ou vingt coupes annuelles d'un seul tenant. Quelquefois la coupe est vendue, et le produit partagé entre les ayant-droits proportionnellement aux parts que chacun possède. D'autres fois la superficie à exploiter est découpée en bandes parallèles s'étendant depuis le pied des hauteurs jusqu'au sommet, et chacun des co-propriétaires tire parti de la lisière de bois que le tirage au sort lui assigne. D'après les réglemens, on pèle le taillis de chêne quand la sève monte pour obtenir des écorces à tan. En mai, le bois est coupé; la superficie du sol est enlevée par mottes qu'on met en tas et qu'on brûle au mois d'août; dans les cendres, on sème du seigle qui est récolté l'an d'après avec précaution entre les pousses nouvelles des souches, que cette opération ne fait pas du tout souffrir. Le sol étant ainsi bien nettoyé et ameubli, on met de jeunes plans dans les places vides. Une herbe abondante succède au seigle sous le taillis qui repousse. Quatre ans après, on y mène paître les moutons, et un peu plus tard les vaches.

Les *haubergen* donnent donc successivement des écorces à tan, du bois à brûler, du seigle et de l'herbe. Le produit brut monte à 900 francs par hectare pour 18 ans, soit 50 francs annuellement. Le produit net est d'environ 24 francs, ce qui est très considérable, vu qu'il s'agit de bois situés sur des déclivités très raides, et dans ce calcul le pâturage n'est compté pour rien. L'organisation des *haubergen* ressemble beaucoup, on le voit, à celle d'une société anonyme. Les actions sont remplacées ici par des parts appelées *stammjühne* et inscrites au grand-livre. Le propriétaire dispose librement de sa part indivise, mais non de la quotité du bois qu'elle représente, et qui reste soumise à l'administration centrale, comme c'est le cas pour un chemin de fer. Les habitans du pays de Siegen sont très satisfaits de ce régime, qui ne donne jamais lieu, paraît-il, à des réclamations sérieuses. Nous voyons ici comment, par l'association appliquée aux biens-fonds, on arrive à combiner la division de la propriété et la grande exploitation. C'est un type intéressant à étudier, car la société démocratique de l'avenir sera forcément amenée à adopter des institutions du même genre, afin de réunir les avantages de la propriété arrivant aux mains de tous avec ceux qu'assure l'emploi des machines sur une large échelle.

L'irrigation dans le district de Siegen est aussi bien entendue qu'en Lombardie et aux environs de Valence. Des eaux abondantes descendant des hauteurs sont retenues par des digues et des barrages afin de communiquer la force motrice aux petites forges répandues dans les vallées. Un canal d'alimentation les amène sur les prés, et un canal parallèle de décharge les enlève. Ces prés



sont disposés en ados, au sommet de chacun desquels s'ouvre une petite rigole d'irrigation. Les travaux d'installation d'un hectare de prairie s'élèvent à 1,800 francs; il est vrai que le produit est énorme : il monte à 12,000 kilogrammes de foin d'une valeur de 800 francs au moins. Le principal arrosement a lieu à l'automne; au printemps, on abreuve de nouveau le pré avant la première coupe, et l'été avant la seconde. L'hectare se vend de 10,000 à 11,000 francs et se loue 400. Les travaux de premier établissement et d'entretien des grands canaux s'exécutent à frais communs par les soins d'une administration que les intéressés désignent. La minorité, après avoir fait valoir ses objections au sein de l'assemblée générale, est obligée de se soumettre aux décisions de la majorité. Cet exemple montre une fois de plus quelle valeur extraordinaire peut communiquer à un sol de qualité médiocre le travail humain bien dirigé. Il existe à Siegen une école de praticulture dont les élèves, habitués en dehors de leurs études théoriques à établir eux-mêmes des prés irrigués, sont partout recherchés en Allemagne.

Le nord de la Westphalie et presque tout le Hanovre présentent encore les modes de culture les plus primitifs. Les bruyères occupaient autrefois le tiers de la superficie. Grâce au partage des biens communaux, elles n'en prennent plus que le quart. Dans le sous-sol se trouve une croûte ferrugineuse qui, arrêtant l'écoulement des eaux, s'oppose à la croissance des arbres et rend les herbages aigres. Le système de culture généralement en usage est celui que l'on nomme en Allemagne *Plaggen-wirtschaft*. On coupe la superficie de la bruyère qui contient un peu d'humus et de force végétale; on transporte les mottes sous le bétail, où elles se transforment en engrais, et on entretient ainsi la fertilité des terres cultivées, soumises cependant au plus détestable assolement. On y met du seigle dix et vingt ans de suite, avec parfois un peu de pommes de terre et de sarrasin. La partie du territoire qui est cultivée s'appelle *esch*; elle s'est élevée de plusieurs pieds par suite de l'adjonction constante des mottes de bruyère. Un mur de terre et un fossé planté en taillis l'entourent et la préservent du bétail. Chaque cultivateur exploite sur le *esch* plusieurs parcelles entremêlées avec celles des autres habitants du village. Naguère régnait encore ce que l'on appelait le *flurzwang*, antique coutume qui obligeait tous les cultivateurs à faire à la même époque les semailles et la moisson afin de permettre aux troupeaux de paître sur les chaumes. Maintenant que ces entraves ont disparu, les cultures sont plus variées : fourrages et racines commencent à se montrer après les céréales. Dans la Frise orientale et dans l'Oldenbourg, on retrouve les mêmes usages; seulement l'*esch* s'appelle ici *geest* ou *gast*.

Autrefois *la marche*, — terrain vague entourant les champs cul-

tivés, — était commune, et au 1<sup>er</sup> mai l'assemblée des habitans désignait l'étendue où chaque chef de famille avait le droit d'aller couper la bruyère. Aujourd'hui beaucoup de ces communaux ont été partagés, et les anciens usages ne survivent que dans l'immense plaine qui s'étend entre l'Elbe et le Weser, la *Luneburger-Heide*. Pour tirer meilleur parti de ce sol ingrat, il faut, après avoir répandu sur le sol la marne, qu'on trouve en beaucoup d'endroits à une très petite profondeur, planter des résineux ou adopter une meilleure rotation. En Hanovre, les associations provinciales d'agriculture ont pris une excellente mesure qu'il faudrait imiter ailleurs. Elles tracent pour les cultivateurs qui le désirent un plan d'amélioration, et envoient même des agens spéciaux pour en surveiller l'exécution. Un chiffre fera comprendre l'importance de cette innovation. En Hanovre, les associations agricoles, pendant la seule année 1863, ont contribué à transformer la culture de 771 exploitations situées dans 302 communes. L'assolement auquel on arrive est le système alterne appliqué à un mauvais sol, et il comprend : 1<sup>o</sup> pommes de terre et lupin, 2<sup>o</sup> seigle, 3<sup>o</sup> trèfle blanc et graminées, 4<sup>o</sup> seigle, 5<sup>o</sup> pois, enfin 6<sup>o</sup> avoine. De cette façon, on obtient de quoi entretenir un bétail suffisant tout en se passant du secours qu'apportait la bruyère. Celle-ci, partagée entre les habitans, est peu à peu mise en valeur, et chaque année la région productive s'étend. Quoique la terre soit peu fertile et le climat humide et froid, la Westphalie et la partie avoisinante du Hanovre nourrissent une classe nombreuse de paysans aisés. La plupart d'entre eux sont propriétaires d'exploitations de 25 à 50 hectares. Nulle part dans le royaume la grande propriété n'occupe aussi peu de place qu'ici; elle ne prend que les 16 centièmes du territoire. Le chiffre des bêtes à cornes est élevé, 1550 par mille carré et 342 par mille habitans; mais, chose singulière pour un pays de bruyères, le nombre des moutons est très restreint, il ne dépasse guère celui des bêtes à cornes. On élève aussi beaucoup de porcs dont les jambons sont renommés, et beaucoup de chèvres. Le nombre de ces utiles animaux s'est élevé dans la province de 28,000 en 1816 à 131,000 en 1861; c'est du lait pour cent mille ménages pauvres.

La plus grande partie de la province rhénane est montagneuse. Sur la rive gauche du Rhin s'élèvent les hautes croupes du Hunsruck, que la Moselle contourne, et celles de l'Eifel, qui, au sommet du Hohe-Acht, montent à 2,360 pieds. Sur la rive droite se prolonge le soulèvement du Westerwald, riche en minerai, mais extrêmement défavorable à la culture. Dans toute la région élevée, le sol, formé par l'effritement des schistes argileux et de la grauwacke, est froid et peu perméable. Le climat est en outre des plus rudes;

l'hiver dure près de six mois, et les gelées de juillet brûlent fréquemment les pommes de terre. Au fond des vallées qui sillonnent le pays s'étendent de bonnes prairies, et, comme on sait, la vigne se cultive avec grand succès aux bords du Rhin, de la Moselle, de la Nahe et de l'Ahr. A partir de Cologne s'ouvre une plaine couverte d'un riche limon qui atteint dans le pays de Juliers le plus haut degré de fertilité. C'est avec le district de Magdebourg la plus belle région agricole du royaume. L'étendue des voies de communication, le développement de l'industrie, favorisé par le bon marché des charbons de la Ruhr, la densité de la population, qui arrive à 6,000 âmes par mille carré, la division de la propriété, tout contribue à faire de la province rhénane, malgré bien des terrains de mauvaise qualité, la partie la plus riche de la Prusse. Les propriétés inférieures à 8 hectares y prennent environ la moitié de la superficie, proportion tout à fait exceptionnelle dans le royaume. Les grandes propriétés supérieures à 150 hectares y existent aussi, elles occupent encore les 22 centièmes du territoire.

La plus belle acquisition que la dernière guerre ait value à la Prusse est sans contredit le Slesvig-Holstein, qui comprend 1,859,000 hectares avec 1,022,000 habitants. La côte orientale vers la Baltique et le centre forment la partie haute, le *geest*, dont le sol d'argile et de sable est également favorable aux prairies et aux céréales. Sur la côte occidentale, aux bords de la Mer du Nord, le *marsch*, formé, comme les *polders* de la Hollande, par des dépôts d'alluvion, est d'une merveilleuse fertilité. Cette zone d'argile, que l'on appelle *klai*, convient parfaitement à l'engraissement du bétail. Les paysans sont partout très aisés, et la classe rurale constitue les trois quarts de la population totale. Les fermes (*bauernhöfe*), entourées de fossés, se cachent sous d'épais massifs d'arbres qui les protègent contre la violence des vents de mer. Il y règne un confort rustique, non sans élégance, qu'on ne rencontre nulle part en Europe, sauf dans la province néerlandaise de Groningue, dont les conditions physiques et sociales ressemblent beaucoup à celles du Slesvig-Holstein. 120,000 hectares sont boisés, 300,000 en prairies, 1,300,000 en terres arables. Sur celles-ci se pratique un assolement particulier, connu en Allemagne sous le nom de *holsteinische Koppelwirthschaft*. Les champs (*koppel*) sont entourés de deux fossés entre lesquels s'élève un épaulement de terre où croît un taillis de bouleaux et d'aunes coupé tous les neuf ans. Par ce système de clôture, on assèche les terres, on obtient du bois et on protège les récoltes des atteintes du bétail. La rotation suivie sur les *koppels*, et qui constitue l'assolement holsteinois, comprend neuf années. Pendant la première année, la terre est en jachère; à la deuxième, on sème le froment; à la troisième, l'orge; à la qua-

trième et à la cinquième, l'avoine; à la sixième, le trèfle; la septième, la huitième et la neuvième année sont réservées au pâturage. Voilà, il est vrai, quatre années de récolte verte et quatre années de céréales; mais celles-ci ont le tort de se suivre sans interruption. Les progrès récents tendent à introduire la culture alterne et à supprimer les clôtures des *koppels*, qui prennent une place précieuse. Le principal produit du pays est le beurre et le bétail, que les bateaux à vapeur emportent chaque semaine du port de Tønning pour le marché de Londres. Ils enlèvent ainsi au moins 200 bœufs et 2,000 moutons par semaine. Le beurre s'expédie aussi par Kiel et toujours en des tonnelets de chêne de 50 à 75 kilos portant la marque de la ferme d'où ils proviennent, excellente coutume qui entretient l'émulation et empêche les fraudes. Par ses exportations, le Slesvig-Holstein dépend de l'Angleterre plutôt que de l'Allemagne, et il n'a pas à s'en plaindre, car le haut prix des produits enrichit le fermier et les propriétaires (1). Le bétail appartient à deux races très distinctes : la race angle, au pelage rougeâtre, aux jambes fines, donnant beaucoup de lait, et la race du Jutland, à la robe pie, noir et blanc, moins grande, mais plus robuste. Les petits cultivateurs du *geest* élèvent les jeunes bêtes, les grands fermiers du *marsch* les achètent et les engraisent dans les prairies à raison de deux bêtes à cornes et de deux moutons par hectare. Les chevaux sont excellents, et le jour du marché les paysans aiment à s'y rendre au trot rapide de leurs brillants attelages. Les ouvriers agricoles, *insten*, ne reçoivent que 90 centimes par jour. Lorsqu'ils battent le grain au fléau, ils obtiennent le seizième du produit et le vingtième quand ils battent à la mécanique. Dans les *marschen*, où les bras sont rares, la journée se paie pendant la moisson 1 fr. 50 et 1 fr. 80 cent., non compris la nourriture, qui doit être copieuse et forte. Les habitations des ouvriers, grandes, bien tenues et presque toujours ornées de fleurs, contiennent au moins quatre places. Les relations entre maîtres et serviteurs sont restées patriarcales, ce qui devient rare en Allemagne comme partout. L'ivrognerie, vice habituel des peuples du nord, est peu répandue. On exporte de l'eau-de-vie et on importe de la bière, ce qui est bon signe. Le sentiment de la prévoyance est développé. Les ouvriers s'associent à des caisses de secours mutuels; les fermiers font assurer leurs maisons, et ils ont établi des caisses d'assurances mutuelles pour le bétail (*kuhgilden*), afin de recevoir une indemnité en cas de perte. C'est une population fière et faite pour

(1) Les exportations ont monté dans ces dernières années à 7 millions de kilos de beurre, 3 millions de kilos de viande dépecée, 20 millions de kilos de graines de colza et 5 millions de tourteaux, enfin à 50,000 têtes de bétail, chiffres considérables, qui donnent une idée de la fertilité du pays et du bien-être qui doit y régner.

se gouverner elle-même. Les habitans des *dithmarschen*, d'où était l'historien Niebuhr, prétendent n'avoir jamais perdu leur liberté antique depuis le temps héroïque de la Germanie. L'ouvrier lui-même ne veut travailler que douze heures par jour, de six heures du matin à six heures du soir.

Bien différent du Slesvig-Holstein, le Hanovre est un pays pauvre et peu peuplé. Sur 3,800,000 hectares, il n'y a que 1,500,000 hectares de terre arable; le reste est bruyères ou prairies et bois de qualité médiocre. Il n'avait en 1864 que 1,924,000 habitans, ce qui fait 50 par kilomètre carré, tandis que la moyenne pour la nouvelle Prusse est de 67 et pour la France de 68. Il possédait en 1862 214,000 chevaux, 950,000 bêtes à cornes, 2,212,000 moutons et 554,000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail par 2 hectares  $1/2$  et par 1,3 habitant, proportion très élevée et qui prouve que la population a su tirer bon parti d'un sol rebelle. En Hanovre, la propriété est beaucoup plus divisée qu'en Prusse. On compte 350,000 propriétaires, la plupart cultivant leurs propres terres. Les biens nobles, *rittergüter*, ne comprennent que 120,000 hectares. Les domaines inférieurs à 60 hectares couvrent la moitié de la superficie. Les parcelles de moins de 4 hectares n'en prennent que 10 pour 100. La moitié de la population est employée aux travaux des champs, et les trois quarts y résident. Dans la portion méridionale du pays, qui est montagneuse, des mines importantes sont exploitées. Elles produisent environ par an 60,000 tonnes de métaux divers et 300,000 tonnes de charbon, d'une valeur totale de 11 millions de francs. Le Hanovre était l'état le moins imposé de l'Allemagne. Sur les 20 millions de thalers formant les recettes du budget, il n'y en avait que 7  $1/2$  qui provinssent des impôts, ce qui faisait 15 francs par tête. En France, on paie trois fois et demie plus. Dans ce pays exceptionnel, le sel échappait à l'impôt; c'est tout dire. Le Hanovrien a les qualités solides de l'homme du nord; il est loyal, honnête, persévérant, bon travailleur et bon soldat, comme il l'a montré encore récemment à Langensaltza. Ce pays fournira 19,000 hommes à l'armée prussienne.

La Hesse électorale, avec 737,000 habitans sur 951,700 hectares, est un pays peu prospère malgré l'aspect agréable de sa capitale, Cassel, fière de ses belles promenades et de son riche musée si peu connu (1). La population y était presque stationnaire :

(1) Les princes de ce petit état avaient la manie des palais. Cassel en est rempli. Il y en a un dont on n'a jamais pu achever le premier étage et qui offre l'aspect d'une ruine au centre de la ville. Le château et le parc de Wilhelmshöhe sont une des merveilles de l'Allemagne. La construction de ces imitations de Versailles n'était pas faite pour augmenter le bien-être des sujets.



depuis 1855, elle n'augmentait que de 0,13 par an. Les naissances présentaient un excédant marqué sur les décès; mais l'émigration enlevait chaque année un assez grand nombre de familles, fatiguées de vivre sous un gouvernement détestable qui étouffait l'esprit de liberté et d'entreprise. Les gens de la campagne ont un aspect misérable, triste et résigné. La contrée est toute coupée de hauteurs ordinairement couvertes de bois et bordant des vallées assez fertiles. L'étendue boisée est plus considérable que celle qu'occupent les terres arables, chose rare et indice certain d'une région où la culture est encore peu productive. Aussi ne retrouve-t-on plus ici les beaux chevaux du Hanovre; les chariots sont traînés par de petites vaches ou de maigres haridelles. Le bétail est toutefois assez nombreux; il consistait en 51,300 chevaux, 225,000 bêtes à cornes, 561,000 moutons et 150,000 porcs, ce qui revient à une tête de gros bétail par 2 hectares et 1/2 et par deux personnes environ. Le nombre des propriétaires doit être à peu près de 150,000. La production minérale est représentée par un peu de charbon et de fer et par beaucoup de lignite, combustible très employé dans les villes à cause du bas prix de revient. Ce petit pays, naguère gouverné, contrairement aux vœux des habitans, par un prince affolé d'idées absolutistes, gagnera certainement par son annexion à la Prusse, qui lui communiquera le ressort, l'esprit d'entreprise et la confiance en l'avenir.

Le Nassau, arrosé par le Rhin et par son pittoresque affluent la Lahn, offre l'aspect d'une grande prospérité. Quoique les bois qui couronnent les hauteurs occupent presque la moitié de la superficie du pays, la population y est très dense : elle s'élève à 466,000 habitans sur 469,000 hectares, ce qui fait 99 par kilomètre carré. Il faut que le pays soit bien cultivé pour nourrir tant de monde. La propriété est assez divisée, car on compte plus de 50,000 propriétaires, soit 1 par 9 hectares; néanmoins le chiffre du bétail est extrêmement satisfaisant, puisqu'on trouve 13,000 chevaux, 267,000 bêtes à cornes, 169,000 moutons et 69,000 porcs, ce qui représente 256,000 têtes de gros bétail, ou 1 tête par 1,8 habitant et par 1,8 hectare, proportion plus élevée qu'aucune de celles que nous avons rencontrées jusqu'ici. La production minérale monte à une dizaine de millions de francs. Les meilleurs vins du Rhin mûrissent sur les bords de ce fleuve, et les voyageurs, attirés par les eaux célèbres de Wiesbaden, d'Ems, de Schwalbach, Schlangenbad, Wielbad et Selters, contribuent à augmenter l'aisance de la population. Quoique celle-ci soit déjà très dense, elle augmente encore de 1 pour 100 par an. Les impôts étaient peu élevés, et ne dépassaient pas 17 francs par tête.

En résumé, la Prusse nouvelle contient 35 millions d'hectares et 23,590,000 habitans. La densité de la population est ainsi de 67 habitans par kilomètre carré, ce qui correspond à peu près à celle de la France. Pour la qualité du sol, la France l'emporte de beaucoup, car en Prusse un quart de la superficie au plus peut être considéré comme bonne terre à froment et un autre quart comme terre à seigle; la dernière moitié donne encore des produits, mais ils sont plus que médiocres. Le climat aussi est bien moins favorable que de ce côté-ci du Rhin. La longueur des hivers, la brièveté de la bonne saison, entravent les progrès de la culture et la rendent plus onéreuse en réduisant à l'inaction pendant longtemps les forces humaines et animales employées aux travaux agricoles. Il est une circonstance qui compense en partie ces désavantages : tandis que dans la moitié de la France qui s'étend au sud de la Loire la sécheresse des étés nuit, à défaut d'irrigations, au développement des cultures fourragères et par suite à l'élevage du bétail, partout en Prusse l'abondance des pluies et des sources favorise l'extension des prairies naturelles et artificielles. Or, maintenant que la concurrence des blés russe et américain force le cultivateur à demander aux animaux domestiques ses principaux profits, la facilité de leur donner une abondante nourriture constitue un précieux avantage.

Ces influences climatiques ne peuvent manquer de se traduire dans la répartition des cultures. La Prusse, sur ses 31 millions d'hectares productifs, en a 17 en terres arables et jardins, 6 en prairies et pâturages, 8 en bois. La France, sur 43 millions, en a 37 en terres arables et vignes (1), 8 en bois et 4 seulement en prés, auxquels il faudrait joindre cependant encore au moins 3 millions d'hectares de pâturages comptés parmi les 10 millions de terre inculte, mais que les Allemands rangeraient aussi sous la dénomination de *weiden*. La France a donc deux fois autant de terre arable que la Prusse, pas plus de bois et guère plus de prairies; aussi produit-elle relativement plus de céréales, beaucoup plus de vin, mais moins de beurre et de viande. On estime que la Prusse ancienne produisait 9 millions d'hectolitres de froment, 38 millions de seigle, 9 millions d'orge, 44 millions d'avoine, et 80 millions de pommes de terre. La consommation par habitant est portée en moyenne à 40 kilogrammes de froment, 135 kilogrammes de seigle, 34 kilogrammes d'autres céréales et de légumineuses, et 288 kilogrammes de pommes de terre, 20 kilogrammes de viande et 14 li-

(1) Je compte comme terre arable les racines et les prairies artificielles, parce que ces cultures rentrent dans l'assolement des terres que travaille la charrue.

tres de bière. Le Français mange, paraît-il, 150 kilogrammes de froment, 60 kilogrammes de seigle, 19 kilogrammes de viande, 120 kilogrammes de pommes de terre, 60 kilogrammes de céréales diverses, et il boit 45 litres de vin (1). La consommation totale du Prussien serait de 491 kilogrammes, et celle du Français de 409 kilogrammes; mais celui-ci mange principalement du froment, et l'autre surtout du seigle et des pommes de terre. La population française tire ainsi du sol une nourriture plus légère, plus substantielle, produisant du sang et non de la lymphe. De là proviennent, le climat et la race aidant, ses formes légères et dégagées, son teint chaud et coloré, sa démarche élastique, son humeur enjouée, sa verve et son entrain. Sous un climat froid et sous un ciel privé souvent de soleil, l'Allemand du nord a dû se contenter d'une masse considérable d'alimens indigestes qui alourdissent le corps et appauvrissent le sang; pour arriver à la vigueur et à la beauté de la race anglaise, qui a la même origine que lui, il devra s'appliquer à produire autant de viande que l'Angleterre, afin que la succulence de la nourriture animale compense la qualité inférieure des produits végétaux. Il faut que l'homme métamorphose les plantes en chair afin d'emprunter à la terre les forces nutritives qu'elle renferme sous la forme la plus condensée. La production totale de l'agriculture en Prusse était estimée en 1860 à 583,509,416 thalers ou 2,184,258,000 francs; celle de la France à plus de 4 milliards 1/2, non compris des deux côtés les produits non alimentaires, comme les laines, les peaux. La population et l'étendue de la France étant presque le double de celles de la Prusse de l'an dernier, la production par tête et par hectare est environ la même de part et d'autre, quoique probablement un peu plus élevée de ce côté-ci du Rhin. Seulement, comme nous le verrons, le progrès agricole marche plus vite là-bas qu'ici, de sorte que l'égalité relative sera bientôt établie.

## II.

La division de la propriété, la situation agraire, offrent en Prusse des traits bien différens de ceux qu'on rencontre dans l'Europe occidentale, en France, en Belgique, dans les Pays-Bas ou en Angleterre. Il faut les connaître, si l'on veut se rendre compte de la vie politique de ce pays, des résultats qu'ont donnés les dernières élections et de ceux qu'on peut attendre dans l'avenir. Au moyen âge, le nombre des paysans propriétaires était relativement considé-

(1) Voyez la *Statistique de la France*, par M. Maurice Block.

rable. Les guerres de trente et de sept ans les ruinèrent et détruisirent même complètement beaucoup de villages. La terre, restée en friche, avait perdu toute valeur; la noblesse en profita pour arrondir ses domaines, soit par voie d'achat, soit en occupant tout simplement les terres vagues.

Aujourd'hui la Prusse, sauf la province rhénane et la Haute-Silésie, est encore un pays de grande propriété. La statistique de 1861 pour le territoire prussien, qui comprenait alors un peu plus de 28 millions d'hectares, porte 2,141,730 possessions rurales, mais seulement 1,200,000 propriétaires ou 1 propriétaire par 12 habitans et par 20 hectares de superficie, tandis qu'en France on compte 1 propriétaire sur 5 habitans et par 7 hectares.

Dans toutes les provinces orientales de la Prusse, les grandes propriétés occupent plus de la moitié du territoire, et celles de 7 à 75 hectares prennent presque tout le surplus, de sorte qu'il ne reste pour la propriété parcellaire qu'environ 5 pour 100; mais ce qu'il y a de plus étrange dans l'organisation de l'exploitation rurale, c'est que presque toutes les terres sont mises en valeur par leurs propriétaires. Contrairement à ce que l'on trouve en Angleterre et en France, le *faire valoir* est général; le bail à ferme forme l'exception, et le métayage est inconnu. La statistique contient à ce sujet des chiffres presque incroyables: le nombre des fermiers ne serait que 30,348 pour tout le royaume; à ce chiffre il faudrait joindre à la rigueur 30,296 locataires pour qui la culture n'est qu'une occupation accessoire (1). Cette constitution agraire si extraordinaire présente son bon et son mauvais côté. Il est sans doute très désirable que la terre soit exploitée par celui à qui elle appartient. Il est ainsi stimulé à introduire toutes les améliorations profitables, car lui seul en recueille le fruit, et on échappe à cette iniquité périodique du bail à ferme, qui fait qu'à chaque renouvellement du contrat le propriétaire touche souvent le revenu de la plus-value que le travail du locataire ou le progrès de la société a produite. Donc point de régime plus juste, plus favorable au progrès que celui où les propriétaires exploitent eux-mêmes leur bien, à la condition qu'ils soient nombreux, comme en Suisse, en Norvège, aux États-Unis. Dans ce cas, ce régime est très propice à une démocratie réunissant l'ordre à la liberté, car elle a pour base solide la possession du sol. Quand au contraire des propriétaires en petit nombre, possédant des terres considérables, les font valoir par des ouvriers à gages ou des cultivateurs attachés au domaine, comme en Russie, en Pologne ou dans la Prusse orientale, alors les

(1) *Jahrbuch für die amtliche Statistik des preussischen Staats*. Berlin 1863, p. 282.

conditions de l'ancien régime se retrouvent, et sur un sol ainsi possédé la liberté constitutionnelle a grand'peine à prendre racine. A moins que d'autres influences n'y fassent obstacle, la domination d'une aristocratie féodale est inévitable.

En Angleterre, la propriété est bien moins divisée encore qu'en Prusse, puisqu'il n'y a que 30,000 propriétaires; mais au-dessous de cette classe supérieure se trouve celle des fermiers plus ou moins aisés qui constitue la bourgeoisie rurale. Or c'est cette bourgeoisie qui n'est pas assez nombreuse dans les provinces orientales de la Prusse. La population rurale y forme les trois quarts de la population totale, et les grands propriétaires, les *rittergutsbesitzer* (1) y exercent une influence irrésistible sur le nombreux personnel qu'ils emploient. Il ne faut donc pas s'étonner que le parti féodal soit encore si puissant, et qu'aux dernières élections pour le parlement de la confédération du nord le suffrage universel direct lui ait assuré tant de nominations. La Prusse présente un singulier contraste : par la diffusion générale de l'instruction primaire, par le rayonnement puissant de ses universités, par les hautes études scientifiques, elle devance les autres peuples de l'Europe; mais par sa constitution agraire elle demeure encore engagée dans le régime féodal, dont elle vient à peine d'abolir les derniers privilèges.

Comment se fait-il, dit-on, que dans un pays où tout le monde sait lire et écrire le suffrage universel n'assure point, comme aux États-Unis, le triomphe incontesté des principes démocratiques? C'est que, pour voter en faveur de la liberté, les lumières ne suffisent pas; il faut être indépendant, et l'indépendance, il n'y a que la propriété qui la donne. La France est plus mûre que la Prusse pour la liberté en raison de son organisation sociale; mais elle l'est moins à cause de son ignorance. Si la France avait plus de lumières et la Prusse plus de propriétaires, tout gouvernement autocratique y serait de part et d'autre impossible. La Prusse, en s'agrandissant vers l'occident, a fait un pas assuré vers la conquête définitive de la liberté politique et du régime parlementaire, car les pays qu'elle s'est annexés, le Hanovre, le Slesvig-Holstein, la Hesse et le Nassau, sont des pays de moyenne propriété où les idées féodales ont perdu tout empire.

(1) Le *rittergut*, bien de chevalier ou bien noble, ne jouit plus que d'un seul privilège, celui d'être spécialement représenté aux états provinciaux. Chacun peut en devenir propriétaire et n'acquiert point la noblesse en le devenant. Cependant c'est une possession dont on est très fier, s'il faut en juger par les registres des hôtels et des villes de bain en Allemagne, où l'on voit souvent revenir à côté du nom des voyageurs le titre de *rittergutsbesitzer* et même celui de *rittergutsbesitzerin* (femme de propriétaire de bien noble).



Autrefois en Prusse, chaque domaine formait un tout indivisible qui ne pouvait être ni morcelé ni réuni à une autre propriété. La loi du 9 octobre 1807 et l'édit du 4 septembre 1811, dus à l'initiative intelligente et novatrice de Stein, affranchirent la propriété de ces entraves. Il y a peu d'années, le parti aristocratique voulut les rétablir afin de constituer ainsi partout des majorats sous prétexte d'échapper au fléau du morcellement. Une enquête fut ouverte; les résultats, publiés en 1865, sont extrêmement curieux. Les *rittergüter* (biens nobles) étaient en 1837 au nombre de 12,015 comprenant 25,046,936 *morgen*. En 1858, on en comptait 12,827 avec une étendue totale de 27,550,000 *morgen*. Les *rittergüter* avaient donc gagné en vingt ans 2,503,064 *morgen* ou plus de 600,000 hectares. L'étendue moyenne de ces domaines s'était élevée de 2,085 à 2,148 *morgen*. Le plus petit mesurait un *morgen* ou 25 ares, le plus grand 72,904 *morgen*. La libre disposition de la propriété foncière, loin de nuire aux grands domaines, leur avait donc été favorable. Il est vrai qu'une circonstance particulière était venue contribuer à l'extension des grands biens. Même après les réformes de Stein, les domaines roturiers étaient restés grevés de beaucoup de servitudes au profit du domaine seigneurial, vaine pâture, corvées, etc. Les paysans pour se libérer eurent à verser des sommes assez importantes. Une commission spéciale fut même établie (*Auseinander setzungscommission*) pour présider à cette œuvre de libération du sol. Un chiffre suffira pour donner l'idée de l'importance de ses travaux : 1,500,000 propriétaires et 14 millions d'hectares ont été affranchis par son intervention. Afin de payer, le paysan emprunta; jusque vers 1840, les produits agricoles étaient à un bon marché extrême, les voies de communication manquaient, le débouché extérieur était nul. Beaucoup de petits propriétaires, ne pouvant faire face à leurs engagements, furent obligés de vendre. L'offre excéda la demande, et les terres tombèrent à vil prix. Ce fut une crise longue et cruelle. Les propriétaires aisés se rendirent alors adjudicataires des terres des paysans au moyen du produit du rachat des servitudes féodales. Plus d'un cultivateur préféra transiger et abandonner une partie de sa propriété pour affranchir le reste. C'est ainsi que les *rittergüter* gagnèrent du terrain malgré le mouvement naturel en raison duquel la propriété se divise à mesure que la population augmente.

On avait craint aussi que le morcellement ne s'attaquât aux exploitations entretenant un attelage (*Spannfähige Bauerhöfe*) et ne les émietât en parcelles que de pauvres ouvriers cultiveraient à la bêche. C'était le spectre du « sol réduit en poussière » évoqué jadis par Arthur Young à propos de la France, si souvent invoqué

par l'aristocratie de tous les pays, et dont les statistiques françaises ont si bien fait justice. En Prusse aussi, l'enquête a montré que ce n'est point de ce côté que la société est en péril. On comptait en 1816, moins le pays rhénan et le district de Stralsund, laissés en dehors des relevés, 354,607 exploitations de paysans à charrues (*Spannfähige Nahrungen*), comprenant 34,425,731 *morgen*. En 1859, on en trouve 344,737 avec 33,498,433 *morgen*, soit seulement une diminution de 6,870 exploitations et de 927,198 *morgen* ou 230,000 hectares; mais comme les *rittergüter* se sont accrus de plus de 600,000 hectares, on peut affirmer que la grande propriété a plus gagné que perdu. La moyenne de l'étendue des exploitations à charrue est restée exactement la même depuis un demi-siècle, 97 *morgen* ou 23 hectares environ, ce qui correspond exactement au travail d'une charrue ou d'un attelage. Les petites exploitations sans attelage étaient au nombre de 604,501 en 1859, mais elles ne contenaient en tout que 4,833,826 *morgen* ou 1,300,000 hectares environ, soit seulement la vingtième partie du sol. Ces propriétés ne se multiplient que dans la province rhénane et en Westphalie; partout où se développe l'industrie, l'ouvrier veut acquérir un lopin de terre pour y établir sa demeure. La condition de la Prusse sous ce rapport est bien préférable à celle de l'Angleterre, où l'ouvrier n'est presque jamais propriétaire de son habitation, et où, par crainte des *poor-rates*, de la taxe des pauvres, on refuse d'en construire pour lui.

C'est une erreur singulière de l'esprit de parti de croire que les envahissemens de la petite propriété menacent la société moderne. On ne citera pas un état dont elle ait causé la ruine, tandis que le cri de douleur de Pline, *latifundia perdidere Italiam*, retentit encore à travers les siècles comme un lugubre avertissement. C'est la grande propriété qui a perdu les empires de l'Orient et l'empire romain, et c'est elle encore qui arrête le développement économique de l'Espagne, de la Russie et de l'Autriche. Il ne faut point sortir de la Prusse pour se convaincre que la petite propriété n'exerce pas du tout sur les progrès de l'agriculture l'influence qu'on lui prête. Il suffit de comparer les provinces orientales, avec leurs grands domaines, aux provinces occidentales, où le sol est beaucoup plus divisé. Dans celles-ci, la valeur des terres est deux fois et demie plus forte. D'après les relevés du cadastre, le produit des cultures est trois fois plus grand, et celui des bois trois fois et demie. Dans l'échelle des estimations cadastrales, les premières classes ne sont point du tout représentées vers l'orient, pas plus que les dernières vers l'occident. Les voies de communication s'élèvent à 17,000 mètres par mille carré dans le pays rhénan et à 14,000 mè-

tres en Westphalie; elles n'ont que 4,000 mètres dans la province de Prusse et 5,000 dans celle de Posen. La grande propriété ne l'emporte même point pour le chiffre du bétail, car sur un mille carré de terrain productif on trouve dans ces deux dernières provinces 2,980 têtes, en ramenant les différens animaux domestiques au type d'une bête à cornes, tandis qu'en Westphalie on en compte 3,569, et 4,024 dans le pays rhénan. La densité de la population est au moins deux fois plus forte dans les provinces occidentales, et cependant les habitans y sont mieux nourris et même plus largement logés. On y compte 6,000 habitans par mille carré et 5 1/2 habitans par maison. En Prusse, en Poméranie et dans le duché de Posen, il n'y a pas 3,000 habitans par mille carré, et il n'y a qu'une maison par 9 habitans. Il est donc démontré qu'en Prusse comme dans le reste de l'Europe, sauf peut-être en Angleterre, la grande propriété donne non-seulement un moindre produit brut, mais aussi un produit net et un revenu inférieurs. Dans un avenir prochain, les questions sociales deviendront pressantes, et l'égalité politique fera naître d'ardentes aspirations vers l'égalité des conditions. Heureux alors les peuples où la propriété trouvera des millions de défenseurs dans ceux qui y prennent part (1)!

Fait bien remarquable à noter, les partages entre héritiers, qui en France produisent fréquemment un morcellement défavorable aux bons procédés de culture, tendent en Prusse à amener un résultat tout opposé. En effet, de 1816 à 1860, ces partages n'ont détruit que 2,298 exploitations à charrue, et ils en ont créé 5,040 par la réunion de parcelles jusque-là divisées : différence 2,742. C'est un phénomène curieux et tout à fait inattendu d'économie sociale. La conservation des fermes à attelage provient de l'habitude qu'ont les paysans de régler le partage de leur vivant. Quand ils deviennent vieux, ils cèdent leur exploitation pour un prix équitable à celui de leurs fils qui est le plus apte à leur succéder : celui-ci se charge de payer la part qui revient à ses frères et sœurs, et il le fait tantôt en leur fournissant du bétail, quand ils s'établissent à leur tour, tantôt au moyen de la dot que sa femme lui apporte. Le respect d'une exploitation considérée comme un ensemble indivisible dont les nécessités de la culture déterminent l'étendue est un sentiment très puissant, héréditairement transmis, et qui suffit presque toujours pour empêcher un morcellement regrettable. Les héritiers vendront le bien plutôt que de le diviser en parcelles qui se refu-

(1) La gravité de la situation de l'Angleterre sous ce rapport a été très bien indiquée par M. Cliffe Leslie dans un récent travail publié par le *Fraser's Magazine*. — Voyez aussi la *Crise de l'Angleterre à propos de la réforme* dans la *Revue* du 15 avril 1867.

seraient à un bon système de culture. Ce qui prouve la généralité de ces excellentes coutumes, c'est qu'en examinant les tableaux de statistique qui indiquent l'étendue des propriétés, on les trouve presque toutes rangées dans certaines catégories qui répondent aux exigences du labourage. Ainsi les biens de 30 à 300 *morgen* occupent plus de 38 pour 100 de la superficie, et ceux dépassant 600 *morgen* 44 pour 100; ceux de 300 à 600 *morgen* ne prennent que 6,45, et ceux au-dessous de 30 *morgen* que 11,37 pour 100. Ainsi la grande propriété d'origine féodale et la moyenne propriété, cultivée par la classe des paysans qui la possèdent, couvrent les 82 centièmes du territoire. Il n'y a donc point lieu de se plaindre que le morcellement émiette le sol prussien, ni surtout de prendre des mesures pour entraver la liberté des transactions foncières. Il est à désirer plutôt que dans les provinces orientales les paysans, désormais complètement affranchis des servitudes de l'ancien régime, puissent acquérir une partie des *rittergüter*, souvent trop étendus maintenant relativement au capital d'exploitation qu'on y applique. Le parti féodal avait rêvé un moment de faire de la Prusse un grand Mecklembourg, avec de vastes domaines nobles indivisibles, constitués en majorat et mis en valeur par des ouvriers agricoles assujettis à la terre, assurés de leur sort, soumis à une sorte de patronage patriarcal, mais bâtonnés à l'occasion et fournissant les soldats au moyen desquels on aurait dompté les aspirations libérales des villes et de la bourgeoisie. Cet idéal, qu'on a pu croire réalisable il y a quelques années, a été emporté par le mouvement des événements contemporains et par le furieux élan qui a jeté la Prusse dans la carrière des transformations hâtives et violentes. Pour arriver à son but, le gouvernement n'a pas craint de faire appel à la démocratie. Si le nouvel état qui a surgi comme par enchantement des prodigieux événements de l'été dernier veut conserver son ascendant en Allemagne, il doit rompre franchement avec l'ancien régime, dont les influences survivantes arrêtent encore l'émancipation de la classe moyenne dans toute la partie orientale du royaume. C'est en définitive la constitution de la propriété qui donne à toute société son caractère distinctif. Il faut qu'en Prusse la population, qui s'accroît si rapidement, puisse arriver sans obstacle par le travail et l'épargne à la possession du sol. Le progrès de la richesse et de la liberté est à ce prix.

ÉMILE DE LAVELEYE.

---

LA

# SOCIÉTÉ ARMÉNIENNE

## CONTEMPORAINE

---

LES ARMÉNIENS DE L'EMPIRE OTTOMAN (1).

---

L'une des plus importantes questions qu'ait fait naître la situation de l'empire ottoman, celle qui sollicite aujourd'hui le plus vivement l'attention des hommes d'état, est la diversité des races dont ce vaste empire est composé. Chacune d'elles forme une communauté que distinguent une origine particulière, la langue, la religion et la part plus ou moins considérable d'autonomie dont elle jouit sous la protection de la Sublime-Porte. Partis des steppes de l'Asie centrale, les Turcs, après avoir conquis par un irrésistible élan la Perse, l'Arménie, l'Asie-Mineure et la Thrace, après avoir planté leurs étendards victorieux sur les murs de Constantinople, les Turcs ne changèrent presque rien à la condition civile et politique des peuples vaincus. Ils se bornèrent à leur appliquer la prescription du Koran qui commande aux vrais croyans de laisser à ceux qui se soumettent volontairement leur liberté, leurs lois et leurs biens, à

(1) Ce titre est le même que celui sous lequel l'un de nos collaborateurs, M. Éd. Dulaurier, a publié en 1854 (livraison du 15 avril) une étude sur les Arméniens modernes. Le travail de M. le prince Mek.-B. Dadian, qui nous conduit jusqu'à ce jour, peut être considéré comme la continuation de cette étude, tout en laissant à l'auteur la responsabilité de ses vues politiques.



la charge seulement de payer le tribut de la capitation (*kharadj*). Façonnés par la vie pastorale qu'ils menaient dans les déserts où furent leurs primitives demeures à tout ce qu'il y a de plus simple dans les institutions humaines, au gouvernement paternel de leurs chefs de tribus, ils transportèrent dans les contrées où ils vinrent se fixer les mêmes habitudes, le même régime. Sous le sceptre tolérant des sultans, les populations chrétiennes conservèrent une sorte d'indépendance et leur nationalité. Au moment où Mahomet II prenait possession de la capitale de l'empire grec, le patriarche œcuménique venait de mourir; il ordonna qu'un nouveau prélat fût élu et consacré suivant les rites antiques et les canons de l'église byzantine. Le choix étant tombé sur Gennadius, le prince musulman le traita avec les plus grands honneurs; il l'invita à un banquet et lui remit, conformément à l'étiquette de la vieille cour impériale, le sceptre d'or enrichi de perles et de pierreries. Il fut aussi bienveillant et montra la même déférence envers les chefs religieux des autres populations que le sort des armes lui avait livrées. Il y avait en lui à la fois l'homme de guerre habile et le profond politique qui s'efforçait de réparer et de faire oublier aux chrétiens les violences de l'invasion, et qui voulait se révéler à eux comme le fondateur d'un grand empire. Ses successeurs suivirent presque toujours la même ligne de conduite envers leurs *rayas*. Ceux-ci vécurent tranquilles, et sauf quelques catastrophes accidentelles occasionnées par des intrigues de palais, ils n'eurent jamais à gémir sous le poids d'une oppression systématique et prolongée; leur joug était, sinon doux à porter, du moins peu gênant. L'autorité qui s'imposait à eux était légitimée par le prestige de la puissance, par les entreprises nobles et utiles qui signalèrent le règne de plusieurs souverains ottomans, par de brillantes conquêtes au dehors. L'empire était formidable contre l'Europe, alors morcelée en une foule de petits états sans lien entre eux, déchirée par l'anarchie féodale et affaiblie par des secousses et des désordres incessants; mais un nouvel ordre de choses s'élaborait au sein de la chrétienté, prête à se dégager du chaos du moyen âge. Sur les ruines de la féodalité, la royauté commençait à asseoir son pouvoir fort et prépondérant, un nouveau droit public à s'introduire dans les rapports de nation à nation; l'Europe se constitua en une vaste république fédérative liguée contre les Ottomans, considérés comme l'ennemi commun. Elle eut à leur opposer des armées régulières et permanentes, substituées aux bandes indisciplinées, aux troupes mercenaires qui avaient paru jusque-là sur les champs de bataille, un art militaire transformé par des découvertes inattendues et par l'adoption d'une tactique savante. Cependant la Turquie, fidèle aux

traditions qui avaient fait si longtemps sa force et sa gloire, était restée attachée, avec ce respect du passé qui est le propre des Orientaux, à sa vieille organisation; les phalanges de ses janissaires n'avaient rien perdu de leur courage et de leur audace. Elle eut encore à sa tête des souverains remarquables par leurs talens guerriers ou politiques, dans la direction des affaires ou des armées des hommes d'une incontestable valeur; mais sa position vis-à-vis de l'Europe chrétienne avait changé, et la supériorité tendait à passer d'un autre côté. Pour rétablir l'équilibre et remonter à ce haut rang qui pouvait maintenant être disputé à l'empire ottoman, il lui était nécessaire de s'initier à la connaissance des inventions qu'avait enfantées la civilisation moderne. C'est ce que comprit un souverain dont le nom marque une ère nouvelle dans les fastes de la Turquie, et qui le premier entreprit de ranimer la sève alanguie de cet arbre jadis vigoureux, encore majestueux et fécond.

Tout le monde a entendu parler des réformes dont le sultan Mahmoud II fut l'initiateur énergique et convaincu, du terrible coup d'état par lequel il anéantit les janissaires, ce corps formidable de prétoriens, ennemis jurés de tout changement, et de ses efforts pour doter ses états d'un système militaire analogue à celui qui existe en Occident. La tâche était laborieuse et immense; il y épuisa ses forces et mourut à la peine. Ses vues ont été suivies, ses projets continués avec des moyens différents, mais avec non moins de patriotisme par ses deux successeurs, Abdul-Medjid et le sultan actuel Abdul-Aziz, secondés par des ministres dont plusieurs ont acquis une légitime renommée. En ce moment, la Turquie est en travail pour sa rénovation; elle traverse une crise où elle déploie une bonne volonté dont il faut lui tenir compte, et dont, nous aimons à en concevoir l'espérance, elle sortira régénérée.

Dans cette évolution que subissent ses destinées s'est fait jour un élément de force et de vitalité qui n'existait point il y a quelques années; les populations chrétiennes, tenues pendant longtemps à l'écart et oubliées, naissent à une vie nouvelle, et apparaissent sur la scène où elles sont appelées à jouer un rôle des plus actifs. L'esprit du siècle les a pénétrées et les remue profondément; elles ont prouvé qu'elles sont accessibles aux aspirations que peut suggérer le spectacle de l'Europe civilisée. Leurs droits ont été reconnus et proclamés par un gouvernement qui sent combien il lui importe de les rallier et de se les attacher. Elles ont été admises aux fonctions publiques, dont elles étaient autrefois exclues, et elles peuvent contribuer largement à la prospérité de l'empire par leur génie industriel et commercial.

Parmi ces peuples et l'un des plus intéressans à étudier sont les

Arméniens. Leur esprit compréhensif et entreprenant, leur aptitude aux affaires, leur habileté dans le maniement des finances, leur probité traditionnelle, les ont fait apprécier des Ottomans, et leur ont valu de leur part une confiance presque illimitée. Sous des apparences modestes, ils ont une influence réelle dans l'empire. Une foule d'entre eux servent avec zèle et fidélité les différentes administrations dont ils font partie. Amis du progrès, ils ont été conduits les premiers à se donner, avec l'agrément de la Sublime-Porte, une constitution où est inscrit à chaque ligne le principe de l'égalité de tous, et qui soumet l'élection de leurs chefs religieux ou civils à la décision du suffrage universel.

L'instruction publique basée sur l'enseignement gratuit, les institutions charitables, les associations de secours mutuels, ont pris racine parmi eux et se propagent rapidement; la presse périodique compte des organes dont la voix se fait de plus en plus écouter; un mouvement scientifique et littéraire s'est manifesté, ayant pour ressort principal l'imitation à la fois instinctive et raisonnée des modèles que la France leur fournit.

Les progrès des Arméniens ont été sensibles depuis qu'a été promulgué en 1839 le *tanzimat*, la charte d'affranchissement des communautés chrétiennes de la Turquie. Je voudrais essayer de raconter ces progrès et de faire pressentir ceux que réserve l'avenir à une petite nation, jadis compacte et glorieuse, aujourd'hui fractionnée et dispersée de tous côtés, mais qui a su conserver sa primitive physionomie et ses excellentes qualités natives dans tous les pays où elle a trouvé l'hospitalité, et devenus pour elle une seconde patrie.

## I.

La population arménienne de la Turquie s'élève à 3,400,000 âmes environ, réparties dans les différentes provinces asiatiques ou européennes, mais principalement en Asie. Dans la seule ville de Constantinople, elle est représentée par 30,000 familles, qui, comptées d'après une moyenne de cinq personnes par famille, produisent un total très, approximatif de 150,000 habitans. Le courant d'immigration qui a entraîné les Arméniens dans la Turquie fut déterminé dans l'origine par les invasions réitérées qui désolèrent leur pays. Ils s'habituaient dès les x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles à aller chercher dans l'empire grec la sécurité qui manquait à leurs foyers; une foule d'entre eux se mit au service de la cour de Byzance, et plusieurs y firent une brillante fortune. Ils accoururent avec non moins d'empressement vers le conquérant de Constantinople, Mahomet II, dont

la bienveillance et la protection s'offraient à eux. Ce prince, une fois assis sur le trône qu'il avait enlevé au dernier des Paléologues, Constantin Dracosès, voulant faire refleurir un empire que de longs malheurs avaient ruiné, se hâta d'y appeler les Arméniens comme l'une des nations les plus industrieuses de l'Orient. Il manda leur archevêque Ovakim, dont le siège était à Brousse, et l'établit à Constantinople en lui conférant des privilèges très étendus et les plus honorables. Sous le titre de *patriarche*, ce prélat et ses successeurs devinrent les chefs non-seulement spirituels, mais aussi temporels de leurs compatriotes, leurs intermédiaires officiels auprès du gouvernement. Telle est la source de l'autorité temporelle du patriarche constantinopolitain; son pouvoir religieux, comme celui de tous les archevêques et évêques de l'église arménienne, émane du *catholicos* d'Edchmiadzine (1), chef suprême de cette église. Du siège de Constantinople dépend tout l'épiscopat arménien de la Turquie, qui comprend environ cinquante circonscriptions diocésaines. Naguère en France un prélat déclarait en plein sénat que son clergé « marche comme un régiment. » La comparaison serait quelque peu malséante, si on l'appliquait aux rapports du patriarche arménien avec les évêques et les prêtres qui relèvent de lui. Ces rapports excluent une subordination aussi absolue. Antérieurement aux changemens survenus dans le laps de temps qui s'est écoulé depuis la promulgation de la constitution arménienne en 1860, l'action du patriarche sur son clergé avait un caractère discrétionnaire qui allait jusqu'à l'omnipotence. Les évêques, nommés par lui, pouvaient être révoqués à son gré et sans pouvoir interjeter appel de ses arrêts. Il avait le droit, non de les dépouiller de leur caractère épiscopal, qu'ils ont reçu du catholicos, mais de les priver de l'administration de leurs diocèses, et les exemples de pareilles destitutions n'étaient pas rares. Quelquefois le châtiment était plus sévère, et le prélat révoqué était condamné à vivre confiné dans un couvent, heureux encore si, en perdant la liberté, il évitait une dégradation humiliante! Il arrivait en effet quelquefois que des ecclésiastiques frappés d'anathème étaient appréhendés au corps et amenés au palais patriarcal, où les attendait l'exécuteur des sentences de son éminence, armé non pas du glaive de la loi, mais d'un instrument qui, bien que moins terrible, n'était pas tout à fait aussi inoffensif que dans la main de Figaro. Il leur rasait la barbe, qui est un des signes extérieurs de la dignité sacerdotale et un ornement obligé du costume clérical.

(1) Célèbre monastère situé au pied du mont Ararad et fondé au commencement du iv<sup>e</sup> siècle par l'apôtre de l'Arménie, saint Grégoire dit l'Illuminateur. C'est le saint-siège, le Vatican de la nation arménienne.

Comme chef responsable vis-à-vis de la Sublime-Porte, le patriarche veillait à la perception du *kharadj*, dont la rentrée s'opérait sous sa garantie et par ses agens. Devant son tribunal étaient portées une foule d'affaires litigieuses, civiles ou criminelles; tout ce qui a rapport aux mariages, — les instances en séparation de biens ou de corps, les questions si compliquées des empêchemens canoniques, celle non moins délicate des secondes noces, — était de son ressort. Juge suprême des mœurs, il avait des attributions qui n'étaient pas sans quelque analogie avec celles qu'exerçaient les censeurs à Rome. Quoiqu'il ait perdu maintenant une bonne partie de son autorité, ce qui lui en reste suffit pour qu'on puisse le regarder comme l'homme le plus considérable de la nation. La tenue des registres de l'état civil, la célébration des mariages, qui est une affaire purement religieuse, sont de sa compétence, — exercées par lui directement ou sous son contrôle par ses subordonnés.

Ce double pouvoir civil et religieux aurait pu être bienfaisant et utile à tous, s'il eût toujours été placé en des mains actives et dirigées par un esprit juste et éclairé, s'il n'eût pas été contrarié par un pouvoir rival, infatigable dans ses agressions et ses empiétemens.

Il y avait à Constantinople une classe d'hommes qui devaient leur importance à la naissance et à la richesse, et qui assurèrent leur influence par la création d'un conseil suprême qui s'arrogea le titre de *conseil national* (*azkain joghov*). Cette assemblée se recrutait parmi l'aristocratie arménienne; ses membres appartenaient presque tous aux familles nobles qui lors de la chute de la dynastie des Bagratides et à la prise d'Ani, leur capitale, dans la Grande-Arménie, en 1169, vinrent à la tête de 70,000 de leurs compatriotes se réfugier à Constantinople. La plupart de ces familles s'éteignirent peu à peu, mais à côté d'elles il s'en éleva d'autres qui, à l'instar des patriciens de Venise, avaient gagné leur fortune dans le commerce ou dans la banque; elles ne tardèrent pas à se glisser à leur tour dans le conseil suprême. La masse du peuple n'eut aucune part à la formation de ce nouveau pouvoir, qui prétendait pourtant le représenter, quoique l'intérêt public fût la moindre de ses préoccupations. Le patriarche, chef légal de la nation depuis la conquête ottomane, vit diminuer peu à peu l'ascendant que comportait la dignité dont il était investi. Le conseil suprême confisqua le patriarcat à son profit. Souvent celui qui était appelé à ces hautes fonctions, choisi dans les rangs infimes de la société, n'était que l'instrument docile des volontés et des caprices de cette envahissante oligarchie. A la moindre résistance, elle le forçait de donner sa démission, et le prélat renversé de son siège poussait l'abnégation et l'humilité



chrétienne jusqu'à présenter lui-même à la Sublime-Porte le nom de son successeur et à demander pour lui l'investiture impériale. Le conseil n'était d'ailleurs qu'un foyer permanent d'intrigues et de discordes; cet esprit de désunion, qui a été si funeste aux Arméniens et qui a causé leur dispersion et leur ruine, dominait là dans toute sa violence, mais sous la forme vulgaire et misérable de petites querelles et de mesquines ambitions.

Cet état de choses dura jusqu'en 1839, non sans exciter de sourdes rumeurs parmi le peuple, privé de toute participation aux affaires. La patience avec laquelle il supporta cette exclusion est d'autant plus étonnante, d'autant plus méritoire de sa part, que depuis longtemps il était organisé en corporations industrielles (*esnaf*) (1), et avait acquis le sentiment de sa force collective. Il n'avait qu'un pas à faire pour se réunir dans une entente commune, faire valoir ses griefs et obtenir une légitime réparation. Une seule de ces corporations, celle des banquiers (*sarafs*), s'était affranchie de cet état d'ilotisme, et, grâce à sa richesse, elle était parvenue à s'implanter dans le conseil suprême; mais ce n'était pas un dédommagement suffisant pour le reste de la nation. Les seigneurs de la finance oubliaient volontiers leur origine plébéienne; le *bourgeois gentilhomme* est de tous les temps et de tous les pays.

Cependant la fermentation des esprits était si grande qu'il ne fallait plus qu'une occasion pour provoquer un conflit. Cette occasion surgit à propos d'une question relative à l'enseignement public. Depuis 1838, la communauté arménienne possédait à Scutari, sur la rive asiatique du Bosphore, un lycée (*djemaran*) dont l'accroissement et la prospérité étaient l'objet des vœux de toute la nation. Concevoir et décréter la fondation de semblables établissemens n'est pas difficile, mais les faire vivre est un peu plus malaisé. Pour subvenir à l'entretien du lycée de Scutari, on comptait sur l'appui et le concours efficace des notables. Vingt d'entre eux firent les plus belles promesses; chacun s'était engagé à fournir annuellement une

(1) L'*esnaf* est une association de tous les maîtres exerçant la même industrie. Ils nomment, pour les représenter, un comité de trois membres, président, trésorier et secrétaire. Ce comité a des fonctions dont la durée est illimitée, et dépend de la volonté de tous les associés. Il surveille les intérêts communs et dispose d'une caisse alimentée par les cotisations des patrons et des ouvriers, dont les deniers sont employés à secourir les infirmes, les malades et les vieillards; il exerce même une juridiction disciplinaire et morale, il réprimande ceux dont l'inconduite est avérée, et au besoin punit les ivrognes et les paresseux. Ce n'est pas tout : comme jadis en France sous le régime industriel que Turgot avait supprimé et qu'une aveugle obstination fit revivre à la chute de ce grand ministre, l'ouvrier arménien ne peut s'établir comme maître qu'avec l'autorisation du président de la corporation, et après avoir produit un double certificat de capacité et de bonnes mœurs.

somme proportionnée à sa fortune. Ils ne furent généreux qu'en paroles; à peine ouvert, l'établissement se trouvait à bout de ressources. Le patriarche, M<sup>sr</sup> Jacques, essaya de battre monnaie au moyen d'un impôt dont il avait conçu l'idée. Comme tout Arménien qui veut quitter Constantinople n'obtient son passeport de la Sublime-Porte que sur la recommandation écrite du patriarche, une taxe de cinq piastres (1) fut mise sur ces certificats. Cet expédient financier ne fut pas très productif. Malgré les regrets de tous, la chute du lycée semblait inévitable et imminente.

A cette cause de mécontentement vinrent s'en ajouter bien d'autres; l'irritation devenait générale et profonde. On entendait répéter partout que le mauvais vouloir et la mésintelligence des membres du conseil suprême étaient un obstacle aux réformes et au progrès. C'est dans ces conjonctures que M<sup>sr</sup> Jacques eut recours à une mesure dont les notables ne parurent pas d'abord comprendre toute la portée. Le caisse nationale était à sec; pour fournir à l'entretien des établissements de la communauté, hōspices, écoles, etc., il proposa de frapper un impôt sur les corporations, de nommer un comité de vingt-quatre membres choisis parmi elles, et de le charger de contrôler les recettes et les dépenses. C'était une innovation assez hardie, et il ne fallait pas beaucoup de perspicacité pour prévoir que la nation, une fois engagée dans ces essais de *self-government*, élèverait d'autres prétentions. Il est vrai que les débuts du comité des vingt-quatre ne furent pas heureux. Il avait demandé l'adjonction à sa liste de six notables afin de les associer à ses délibérations, on lui opposa un refus dédaigneux, — que toutes les personnes jouissant d'une aisance notoire contribuassent par leurs dons à la dépense que les écoles occasionnaient, on promit d'abord, plus tard on se rétracta. On se faisait un malin plaisir de voir les corporations abandonnées à elles-mêmes se débattre contre d'insurmontables difficultés. Aussi le comité, à peine éclos et entré en fonction, prononça-t-il spontanément sa dissolution. Elle fut suivie bientôt après de la démission de M<sup>sr</sup> Jacques (novembre 1840). Ce prélat était profondément découragé par la pensée que le lycée de Scutari, dont la création lui avait coûté tant d'efforts et de sollicitudes, était sur le point de périr. Les faibles ressources, entre autres la taxe sur les passeports, affectées au budget de cet établissement en furent détournées par les notables pour être attribuées à l'hospice national. Le directeur du lycée et les professeurs aux abois adressèrent leurs doléances à la Sublime-Porte; les élèves signèrent une

(1) 1 fr. 25 cent. de la monnaie française. La piastre à cette époque valait 0,25; aujourd'hui elle doit être calculée sur le taux de 0,20.

supplique dans le même sens; les uns et les autres furent sévèrement admonestés par le conseil suprême. Cependant le mouvement, qui avait son point de départ dans le lycée, commençait à se faire sentir dans toute la population arménienne de Constantinople. Les notables allaient avant peu regretter leur égoïste système d'opposition; ils n'avaient pas voulu d'un comité des finances, ils furent forcés plus tard de subir bien d'autres innovations, et l'avenir leur réservait les plus cruels mécomptes.

Nous avons insisté sur ces détails parce que, dans les débats qui furent alors soulevés, on voit pour la première fois les Arméniens en corps tenter de s'ingérer dans l'administration des affaires de la communauté. Ils n'ont point encore la perception nette et vraie de ce qu'ils doivent vouloir; on dirait les mouvemens confus de l'homme qui secoue la torpeur d'un long sommeil. Bien des maladresses, bien des fautes furent commises; mais cette fois le réveil était bien caractérisé et manifeste. N'y a-t-il pas d'ailleurs quelque chose de sympathique dans le spectacle d'un peuple qui s'émeut ainsi pour une question morale, qui met au nombre de ses plus chers intérêts l'éducation de ses enfans? Ce sentiment éclate dans ses efforts à lutter pour le maintien du lycée de Scutari. Sans approuver entièrement les causes qui produisirent les événemens ultérieurs, en avouant même que certaines réformes furent intempestives ou prématurées, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le premier mobile des agitations que ces réformes occasionnèrent était un sincère et louable désir du bien.

L'impulsion, une fois donnée, ne devait plus s'arrêter; l'attention publique était excitée au plus haut point. D'une question toute spéciale, elle allait se porter sur l'ensemble de la situation et sur les abus de toute espèce dont chacun avait à souffrir. Les corporations, dont les griefs étaient obstinément repoussés par le conseil suprême, implorèrent la médiation du sultan. Leurs adversaires réussirent d'abord par leurs menées à écarter leurs demandes et à rendre les réclamanes eux-mêmes suspects. Des menaces d'exil ou d'emprisonnement furent proférées; mais rien ne put les intimider et les faire reculer. Tant de fermeté ne devait pas rester stérile. Les notables, comprenant le danger de pousser à bout un peuple irrité et cette fois prudens pour eux-mêmes, firent une chose par laquelle ils espéraient se concilier sa faveur. Ils élevèrent sur le siège de Constantinople un prélat réputé pour le libéralisme de ses opinions, M<sup>gr</sup> Matthieu (1). Sa haute et douce influence amena une

(1) Élu depuis catholicos, il a occupé le siège d'Edchmiadzine de 1859 à 1863, époque de sa mort.

transaction entre les deux partis (1844). La composition du conseil suprême fut modifiée; on décida qu'il aurait 30 membres, dont 16 pris parmi les notables et 14 dans le sein des corporations. C'était un demi-succès pour la classe moyenne et une espérance pour l'avenir plutôt qu'une complète satisfaction. Il est à remarquer que les députés des corporations, au lieu d'être soumis à l'élection, furent nommés par le patriarche. Les choix de M<sup>sr</sup> Matthieu, dictés par le désir de rétablir la paix, tombèrent sur des hommes dont le principal mérite consistait à n'être pas trop désagréables à ceux qui jusqu'alors avaient eu le monopole du pouvoir, et dont ils allaient devenir les collègues. Ces concessions du patriarche amenèrent de part et d'autre une entente momentanée. Quelques années s'écoulèrent avant que des changemens bien autrement importants fussent proposés et adoptés; mais ce temps ne fut point perdu pour le progrès de la nation. L'année 1844 ouvre une période d'activité qui vit naître et se développer les plus heureuses, les plus utiles créations économiques.

Depuis trois ans, le conseil suprême réorganisé fonctionnait sans encombre, lorsqu'une mésintelligence, suscitée par un motif des plus futiles en apparence et qu'il est hors de propos de raconter ici, éclata entre le patriarche et un des notables les plus influens. Ce personnage conçut le projet de travailler de concert avec ses amis à restreindre l'autorité patriarcale; il ne cherchait en cela que la satisfaction de ses rancunes personnelles, il était loin de se douter qu'il préparait au peuple un moyen de s'immiscer encore plus avant dans la gestion des affaires. Tel fut en réalité le résultat des intrigues d'une petite coterie et de ses imprévoyantes vengeances. Il y avait parmi les Arméniens de Constantinople un homme fort avisé (1), qui, sous les dehors d'un flegme tout oriental, cachait une âme ardente et des convictions libérales très arrêtées. Il comprit tout le parti que l'on pouvait tirer des circonstances présentes. Il se ligua avec les adversaires de M<sup>sr</sup> Matthieu, mais dans des vues plus désintéressées. Il réussit à faire adopter (1847) l'institution de deux conseils destinés à siéger à côté du patriarche: un conseil ecclésiastique, pour surveiller les actes de son administration spirituelle, et un conseil laïque formé de vingt membres, élus par les corporations, pour s'occuper des affaires civiles. Ainsi disparut l'ancien ordre social, déjà très altéré, du moins en principe, par les remaniemens opérés en 1844. L'élection directe et générale était substituée à la domination exclusive des notables;

(1) Nous voulons parler de feu Agop-Effendi, qui a résidé plusieurs années à Paris en qualité de conseiller de l'ambassade ottomane et qui a laissé chez tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître les plus honorables et les plus affectueux souvenirs.

c'était un acheminement vers l'organisation qui a prévalu de nos jours. Le patriarche avait la présidence des deux conseils; mais dans les cas majeurs de l'administration ou religieuse ou civile il était tenu de prendre leur avis et d'avoir leur adhésion. En outre il cessait de remplir auprès de la Sublime-Porte le rôle d'intermédiaire légal de ses compatriotes. Ces fonctions, qui avaient été toujours inhérentes à la dignité patriarcale, furent confiées à un *logothète*, chargé en même temps de faire exécuter les décisions du conseil civil. Le firman impérial qui approuva ces changemens fut donné le 9 mars 1847.

Le pas fait en avant était immense, la réforme s'annonçait comme radicale; la nation avait conquis le droit de nommer ses chefs et ses représentans. Néanmoins elle ne se montra pas d'abord trop impatiente d'user de ce droit. Ceux qui avaient à regretter le passé et les privilèges qui leur avaient été arrachés se résignèrent facilement quand ils virent que par le fait la transformation consistait beaucoup plus dans les mots que dans les choses. Était-ce modération raisonnée ou indifférence de la part du peuple? Il faut bien le dire, la caste des privilégiés, jusque-là tranquille dans son omnipotence, avait une nombreuse clientèle dont les votes lui étaient acquis, et qui lui assurèrent pour les années suivantes la majorité et la prépondérance dans le conseil civil. Le dénoûment semblait avoir trompé les craintes des uns et l'attente des autres; l'idée n'était pas encore venue aux prolétaires de faire usage de la faculté qui leur avait été concédée. Leur inexpérience politique devait retarder jusqu'en 1860 un triomphe qui déjà dépendait de leur volonté; quelques hommes seulement comprirent ce qui devait résulter du suffrage populaire mieux éclairé.

Déjà en 1848 les notables purent s'apercevoir que la nation, qui leur laissait encore l'exercice du gouvernement, prenait goût à ces nouveautés; ce fut à l'occasion du remplacement de M<sup>gr</sup> Matthieu. On a vu que ce prélat avait introduit dans le conseil les représentans des corporations. Ses adversaires, pour le punir, s'étaient efforcés d'amoindrir son autorité : ce n'était pas assez pour eux, ils prétendirent lui imposer sa démission; mais ils se trouvèrent prévenus par les événemens, qui prirent une tournure inattendue. Le patriarche, à bout de patience, avait résolu d'abdiquer; il convoqua les deux conseils dans l'église de Notre-Dame, à Koum-Kapou (1), et la foule y accourut à flots pressés. Lorsqu'il annonça du haut de la chaire qu'il résignait ses fonctions, des cris tumultueux retentirent

(1) Quartier de Constantinople où s'élève, à côté de Notre-Dame, la résidence patriarcale.



de tous côtés; des orateurs improvisés l'exhortèrent vivement à rester à son poste. Sur son refus, nettement exprimé et réitéré, l'un d'eux s'écria qu'il fallait lui donner un successeur, et que le plus digne était M<sup>sr</sup> Jacques, qui précédemment avait occupé le siège. Ce nom fut salué par d'unanimes acclamations; la résistance des notables devenait impossible devant cette éclatante manifestation de la volonté de tous, et ils se résignèrent avec un semblant de bonne grâce (1848). Pour la première fois, la foule avait contribué à la nomination du patriarche; son intervention s'était exercée avec un heureux discernement. M<sup>sr</sup> Jacques était un homme recommandable par ses vertus, animé d'une sincère piété, agréable à tous et dévoué à la cause populaire. Il siégea jusqu'en 1858, époque où son grand âge le força de rentrer dans la vie privée; mais auparavant il eut la joie de voir triompher la cause nationale, dont il avait été l'un des plus zélés défenseurs (1).

Les modifications de 1847 avaient été, à proprement parler, plutôt une déclaration de principes qu'une réforme réellement mise en pratique. Les notables tenaient encore le haut bout dans le conseil civil : aussi, durant les années de calme apparent qui suivirent le second avènement de M<sup>sr</sup> Jacques, les hommes qui voulaient que le dogme de l'égalité solennellement proclamé ne restât pas une lettre morte travaillèrent les masses, et y firent pénétrer le désir de conduire à bonne fin l'entreprise commencée. Une constitution, tel fut le mot d'ordre général, et en 1859, lorsque le conseil civil fut renouvelé, un grand nombre de notables en furent écartés; une majorité qui était l'expression fidèle de l'opinion publique fut portée à la tête de la nation. L'assemblée nouvellement élue agit avec ensemble et vigueur; dans sa première séance, elle nomma une commission, où figuraient quelques ecclésiastiques, pour rédiger un projet de constitution. Cette commission se mit aussitôt à l'œuvre. Il avait été convenu que son travail serait soumis à la sanction du peuple, impatient plus que jamais de faire acte de souveraineté, et toujours en défiance à l'endroit des intentions hostiles qu'il supposait aux notables.

Ces méfiances firent naître quelques troubles qui faillirent dégénérer en scènes de violence. M<sup>sr</sup> George (2), successeur de M<sup>sr</sup> Jacques, fut par la suite conduit à donner sa démission. Les journaux arméniens, qui commençaient à obtenir quelque crédit, répandirent le bruit que cette retraite précipitée était une protestation

(1) M<sup>sr</sup> Jacques est mort à Jérusalem, il y a trois ans, à la suite d'une vive émotion causée par un incendie qui le surprit pendant son sommeil.

(2) Il y a quelques mois, M<sup>sr</sup> George a été nommé catholicos en remplacement de M<sup>sr</sup> Matthieu, décédé l'an passé.

contre la constitution prochainement attendue. A cette nouvelle, le peuple fut en émoi. Le jour même où M<sup>sr</sup> Serge (mai 1860) fut élu (1) à la place de M<sup>sr</sup> George, une foule en désordre fit irruption dans le palais patriarcal et dans l'église de Notre-Dame. Au milieu de mille clameurs confuses, on distinguait le nom de *Serge* et le mot de *constitution* incessamment et énergiquement répétés. Dans ce tumulte, M<sup>sr</sup> Jacques, étant parvenu à se faire jour jusqu'à la chaire, se montra tout à coup à cette foule soulevée. Son aspect vénérable, son grand âge, les souvenirs de son épiscopat, commandaient le respect; sa mansuétude et sa charité évangéliques lui avaient mérité l'affection de tous. A sa vue, l'orage se calma un peu; il harangua le peuple, qui l'écouta avec déférence; plusieurs *amiras* (2) joignirent leurs efforts aux siens; ils donnèrent l'assurance que la constitution allait être établie sans retard, et que la nomination de M<sup>sr</sup> Serge, loin d'avoir la signification qu'on lui attribuait, était au contraire un gage des dispositions les plus conciliantes de la part des chefs de la nation.

Enfin le 24 mai 1860 eut lieu la lecture de la constitution dans l'assemblée générale du peuple. Le patriarche et le clergé déclaraient qu'ils n'y trouvaient rien de contraire à la foi et à la discipline ecclésiastique. On se contenta de cette approbation un peu tiède : l'essentiel était que l'œuvre naissante reçût la consécration religieuse; il n'y avait plus qu'à la soumettre à la sanction de la Sublime-Porte, qui, après y avoir introduit quelques changemens de détail, la ratifia par un firman qui fut délivré le 17 mars 1863. Ce fut pour les Arméniens un grand événement, et pour l'Orient en général un fait inouï. Cette constitution ne réglait, il est vrai, que les intérêts particuliers et pour ainsi dire domestiques de trois ou quatre millions d'hommes; elle n'en était pas moins un titre d'honneur pour la nation qui s'était donnée ainsi en exemple aux autres peuples chrétiens de l'empire ottoman, et qui savait disposer d'après les principes de l'équité naturelle et du droit son administration intérieure.

Il serait trop long de reproduire ici les cent cinquante articles formulés dans cet acte; il suffira de quelques indications pour donner une idée de l'esprit qui en a inspiré la rédaction. Il s'ouvre par un préambule qui proclame, peut-être avec trop d'emphase, que la constitution a pour objet de pourvoir aux besoins de la nation dans l'ordre moral, intellectuel et matériel. Elle pose comme

(1) M<sup>sr</sup> Serge est mort du choléra à Constantinople dans l'épidémie de 1865.

(2) Ce mot, qui est d'origine arabe, se prend d'une manière générale dans le sens de *seigneur* ou *prince*; chez les Arméniens, il a l'acception restreinte de *chef national*.

principe fondamental le suffrage universel appliqué aux élections de toute sorte, elle maintient le patriarche au sommet du gouvernement et comme l'intermédiaire officiel de la communauté avec la Sublime-Porte; mais ses pouvoirs sont subordonnés au contrôle de l'assemblée générale, par laquelle il est élu. Le patriarche, dit l'article 16, a le droit de présenter ses observations sur les décisions de l'assemblée prises pendant qu'il est absent et non signées par lui, et d'exiger un nouvel examen de l'affaire; mais après une seconde décision il ne peut refuser son adhésion et sa signature, pourvu toutefois que cette décision ne contienne rien de contraire aux dispositions essentielles de la constitution. Le dernier mot appartient ainsi à l'assemblée. L'article 119 veut que, si le patriarche commet une infraction contre le pacte fondamental, il soit traduit en jugement. La Sublime-Porte lui confère, comme par le passé, l'investiture, et avant de la recevoir il doit prêter sur l'Évangile, dans l'église de Notre-Dame, le serment de fidélité à la constitution.

Le pouvoir dirigeant et réel réside dans l'assemblée générale, qui compte 400 membres; 220 y sont appelés par la voie de l'élection, les autres, au nombre de 180, en font partie de droit, comme notables. Dans la catégorie de ces derniers sont compris les évêques résidant à Constantinople, les docteurs en théologie (*vartabeds*) (1), les curés de paroisse, les Arméniens fonctionnaires de la Sublime-Porte, les médecins diplômés et les hommes de lettres. Le droit électoral appartient à tout individu qui a atteint sa vingt-cinquième année, sauf certaines incapacités légales; pour être éligible, il faut avoir trente ans.

L'assemblée générale délègue à deux conseils particuliers dits *nationaux*, l'un religieux et l'autre civil, le règlement des affaires ordinaires; de ces deux conseils, dont le titre indique clairement les attributions respectives, le premier se compose de 14 ecclésiastiques, le second de 20 membres, qui sont tous laïques. Leur compétence est minutieusement tracée dans le texte de la constitution. Sans vouloir abuser ici des citations, nous n'aurons garde cependant d'en omettre une qui nous paraît caractéristique et mériterait

(1) Les *vartabeds* constituent ce que l'on pourrait appeler, comme en Russie, le *clergé noir*, c'est-à-dire le clergé régulier. C'est la partie instruite de la corporation sacerdotale. Ils sont chargés du ministère de la prédication, et c'est parmi eux que se recrute l'épiscopat. Ils sont astreints au célibat et à tous les devoirs de l'état monastique, à la différence du *clergé blanc* ou séculier, qui vit dans le monde et est obligé canoniquement de se marier avant de recevoir les ordres sacrés. Le cercle des études du *clergé blanc* se borne à ce qu'il est nécessaire de savoir pour l'accomplissement des cérémonies du culte et l'administration des sacrements, seules fonctions dont il est chargé.

d'être prise en considération par les nations les plus avancées de l'Europe. « Le conseil religieux doit regarder comme un devoir sacré pour lui de veiller à ce que les cérémonies de l'église aient lieu et à ce que les sacrements soient dispensés à tous les fidèles gratuitement (art. 26). »

Ces deux conseils se réunissent ensemble quand des affaires mixtes se présentent, comme pour la nomination du patriarche. Dans ce dernier cas, les titres des candidats, évêques ou simples docteurs en théologie (1), sont examinés avec attention, et trois d'entre eux sont désignés, parmi lesquels l'assemblée générale fait son choix. C'est encore cette assemblée qui nomme les comités d'administration, de justice, d'instruction publique et des finances. Le comité d'administration surveille la gestion économique des fondations et des propriétés nationales, particulièrement des couvens, et détermine l'emploi des revenus qui en proviennent. Ces revenus doivent être consacrés à la création d'écoles dans les monastères et partout où il y a un centre de population, en y joignant, si c'est possible, un hospice, un musée et une imprimerie. La mission du conseil de justice est de mettre un terme aux contestations par la voie de la conciliation, et, si les parties s'obstinent à ne pas s'accorder, à prononcer entre elles, dans les instances de nature religieuse, d'après les prescriptions canoniques ou la tradition des ancêtres, — dans les procès civils conformément aux lois en vigueur dans les tribunaux de l'empire. En même temps des comités de quartier ou de paroisse sont établis pour la haute direction et l'inspection des écoles; ce sont à la fois des bureaux de bienfaisance, et à certains égards des justices de paix. L'institution de cette juridiction toute paternelle a produit déjà d'excellens résultats, et a été un véritable bienfait pour les nationaux.

L'organisation des provinces a été calquée sur le modèle de celle de la capitale; à la tête de chacune d'elles est un ecclésiastique pris dans les rangs du clergé noir et qualifié d'*aradchnort*. C'est ordinairement un docteur en théologie que sa dignité assimile aux évêques, dont il a les pouvoirs sans en porter le titre. Dans chaque province, il y a, comme à Constantinople, une hiérarchie savamment étagée, du moins sur le papier, d'assemblées, conseil provincial, conseils religieux et civil, comités de quartier, sans compter le conseil diocésain.

Voilà certes une exubérance d'assemblées : s'il est bon de délibérer et de réfléchir avant d'agir, il ne faut pas oublier que la

(1) Si c'est un docteur en théologie qui est nommé patriarche, il doit, avant son installation, aller se faire sacrer évêque par le catholicos à Edchmiadzine.

subtilité d'esprit et le goût de la discussion, qui sont propres aux Orientaux, peuvent devenir une source d'embarras et de lenteurs dans l'expédition des affaires. Nous n'hésitons pas à avouer que la constitution arménienne est susceptible de bien des critiques de détail; mais ces critiques sont dominées par une objection préjudicielle. La nation était-elle préparée à une réforme aussi absolue? N'a-t-elle pas été appelée prématurément à l'exercice de droits dont elle n'a pas encore pleinement la conscience? C'est à l'avenir de répondre à cette objection et de montrer jusqu'à quel point elle est fondée. En attendant, cette œuvre de fraîche date a été retouchée en partie, et il y aurait à faire une histoire assez curieuse des variations par lesquelles elle est passée en très peu de temps.

Il est impossible de nier que la lumière n'a pas encore pénétré dans la profondeur de la masse des Arméniens, et que l'expérience de la vie publique leur fait défaut; mais ils ont la ferme volonté de l'acquérir, et la preuve en est dans les efforts et les sacrifices qu'ils se sont imposés pour répandre l'instruction parmi eux.

## II.

On a vu que les agitations qui ont si vivement remué la société arménienne se sont élevées au sujet d'une question d'enseignement public. Ceux qui sont disposés à lui prodiguer le blâme plutôt que l'éloge conviendront sans doute que ces mouvemens ont été le résultat d'une noble et intelligente pensée. Les tentatives faites pour améliorer le régime des anciennes écoles et pour en fonder de nouvelles montrent combien les Arméniens attachent du prix à faire fleurir parmi eux les institutions qui ont pour but d'éclairer et de moraliser le peuple. Ces créations ont été l'œuvre de la nation obéissant à une impulsion spontanée, s'aidant de ses propres ressources. La Sublime-Porte, de qui dépend la faculté d'accorder ou de refuser l'autorisation d'ouvrir de nouvelles écoles, lui laissait à cet égard toute latitude, et montrait les dispositions les plus bienveillantes.

Chez tous les chrétiens de l'empire, l'enseignement est par le fait et tout naturellement dans le domaine exclusif des chefs religieux ou civils de chaque communauté. Chez les Arméniens, l'école est une annexe obligée de la paroisse, le plus souvent même elle est bâtie dans la cour de l'église. C'est à l'ombre du sanctuaire où sont enseignés les vérités de la foi chrétienne et les préceptes évangéliques que s'élève le modeste asile où les générations viennent tour à tour s'initier à la connaissance des élémens du savoir humain.



Les matières de l'enseignement primaire sont les mêmes que dans la plupart des pays de l'Europe : — le catéchisme, la grammaire, la calligraphie, et dans une mesure appropriée à de jeunes enfans l'histoire sainte, l'histoire nationale, la géographie, l'arithmétique et la musique sacrée; mais, contrairement à ce qui se fait ailleurs, en France, en Angleterre et en Allemagne notamment, l'enseignement ne s'arrête pas à ces premières notions, il se poursuit dans le même établissement jusqu'à un degré supérieur. L'instruction secondaire comprend la littérature, les sciences, la langue arménienne ancienne, qui est comme le latin pour un Européen, et le français. L'étude de l'anglais avait été introduite dans l'école de Samathia, qui prospérait sous le patronage d'une société spéciale, dans le faubourg de ce nom à Constantinople, lorsqu'elle fut détruite par un incendie en 1866.

L'enseignement primaire a éprouvé le même sort chez les Arméniens que dans toutes les contrées de l'Europe; ce n'est que tardivement qu'ils s'en sont occupés sérieusement. Ils n'ont pas lieu d'être trop humiliés de ce retard, qui a son explication et son excuse dans les difficultés et les embarras de leur position mal définie autrefois. N'y a-t-il pas des pays qui, placés dans des conditions bien autrement favorables, ont longtemps attendu avant de comprendre l'importance de l'enseignement populaire, avant de lui donner une part dans le budget de l'état et d'en favoriser la propagation? On doit se rappeler qu'en France même il n'a été véritablement inauguré que sous la royauté de juillet.

Dans la communauté arménienne, ce n'est qu'à partir de 1844 que l'instruction publique a pris un essor décisif. Le nombre des écoles de garçons et de filles fut beaucoup augmenté, et toutes furent gratuites comme par le passé. Le principe de la gratuité de l'enseignement scolaire est né tout naturellement, et n'a jamais soulevé un doute ou une réclamation. Pour une société vraiment chrétienne, une des premières obligations à remplir, un devoir que les Arméniens comprennent parfaitement, c'est de distribuer la nourriture de l'esprit et de l'âme à ceux qui n'ont reçu du créateur et n'ont en partage dans ce monde d'autres biens que les dons de l'intelligence. Rien de plus simple que la manière adoptée pour subvenir à l'entretien de ces écoles; chaque paroisse s'ingénie à se procurer les ressources nécessaires au moyen de quêtes faites à l'église, et nul, même le plus pauvre, ne refuse son offrande. Malheureusement ces ressources dues à la charité individuelle ne suffisent pas toujours. L'expérience a démontré que de pareils établissemens ne peuvent se soutenir sans être dotés d'un revenu fixe et régulier. C'est pour cette raison que le lycée de Scutari, quoique patronné par

une société de bienfaiteurs et par le patriarche, n'eut qu'une durée éphémère (1). Cette tendance des Arméniens à se grouper pour fonder des écoles, quoique n'ayant pas toujours abouti à un succès complet, n'en est pas moins un symptôme non équivoque de la résurrection morale et intellectuelle que j'ai déjà signalée.

On se figure trop souvent les populations de l'Europe orientale comme plongées dans la stagnation et indifférentes au progrès; c'est une erreur qui s'évanouit devant une étude attentive des faits contemporains. Le germe de cette activité qu'elles déployèrent dans des temps meilleurs n'est point desséché et détruit en elles. Si elles se laissent volontiers emporter par les appétits matériels, il y a des biens d'un ordre plus relevé, ceux que procure la culture de l'esprit, qu'elles savent préférer à tout. C'est le cas pour les Arméniens, dont l'ardeur pour vulgariser l'instruction s'est manifestée par des efforts persévérans et sous les formes les plus diverses.

Pour avoir de bonnes écoles, il faut des maîtres capables, et de ce côté la pénurie était grande et difficile à faire cesser. Il ne pouvait en être autrement. Aucune garantie d'instruction n'était exigée de ceux qui se vouaient à l'enseignement; ils étaient nommés par les comités de paroisses, et les bonnes gens, marchands ou artisans, qui en faisaient partie auraient eux-mêmes été bien embarrassés de prononcer sur le mérite de leur candidat préféré. Les choses se passaient un peu trop en famille, et plus d'un professeur n'eut jamais d'autre vocation que celle que lui donnait la protection d'un conseiller paroissial, son parent ou son ami. Dieu nous garde de vouloir tourner en ridicule des hommes, d'ailleurs estimables et honnêtes, que les hasards de la destinée ou la misère poussaient à s'improviser instituteurs. Nous n'avons d'autre intention que de signaler les obstacles que rencontrèrent les Arméniens pour organiser l'instruction publique, et le mérite qu'ils ont eu à les surmonter. Ce n'est pas tout. En retour des conditions d'aptitude que l'on était en droit d'imposer aux maîtres, il fallait leur offrir une rémunération qui pût mettre leur existence à l'abri du besoin; mais, au lieu d'un budget réglé, on n'avait encore que les éventualités des souscriptions et des dons volontaires. Aussi des hommes d'un savoir reconnu hésitaient-ils à embrasser une carrière aussi ingrate, et le personnel enseignant manquait ou était insuffisant. Ces questions avaient déjà attiré l'attention du comité d'instruction publique établi en 1853, et il était permis de concevoir les meilleures espérances,

(1) Ce n'est pas la même cause qui détermina la chute du *collège national* créé par les Arméniens de Constantinople, il y a quelques années, dans un des quartiers de Paris, à Grenelle; ce fut la déplorable administration à laquelle ce collège fut livré.

lorsqu'au bout de quelques mois ce comité fut dissous. Lors de la proclamation de la constitution en 1860, ces mêmes questions furent remises sur le tapis. « La nation, est-il dit dans l'exposé des principes généraux (art. 5), veut que les enfans des deux sexes, quelle que soit leur condition sociale, reçoivent tous sans exception le bienfait de l'instruction, et soient au moins initiés aux connaissances indispensables. » L'article 34 recommande spécialement l'éducation des filles, et déclare en même temps que la nation entend que le corps enseignant soit pourvu d'une dotation fixe et convenable.

Le but était indiqué, les moyens de l'atteindre restaient à trouver, les promesses formelles de la constitution à réaliser. Un nouveau comité vit le jour en 1864. Composé d'hommes laborieux et bien intentionnés sous la présidence de Simon-bey Dadian, il a pris sa tâche à cœur. Il a publié en 1866 un rapport très détaillé qui contient la statistique des établissemens d'instruction publique que possèdent les Arméniens de la capitale de l'empire, et indique les réformes à faire pour perfectionner le régime des écoles et assurer le sort des instituteurs et des professeurs. Ce document est précieux à consulter, car il a été rédigé avec une scrupuleuse exactitude.

Il nous apprend que Constantinople renferme trente-deux écoles de garçons, fréquentées par 4,700 élèves, et quatorze écoles de filles, qui s'y rendent au nombre de 1,472. Ces chiffres sont encore loin d'être en proportion avec celui de la population arménienne de cette ville; mais il ne faut pas perdre de vue qu'une partie de ces écoles n'ont été ouvertes que depuis peu de temps, que plusieurs sont situées dans des faubourgs d'une étendue considérable, et que l'éloignement empêche bien des familles d'y envoyer leurs enfans. Le nombre des maîtres est de 142, dont 19 sont des institutrices. Il y a en outre 20 employés subalternes, en tout pour le corps enseignant de Constantinople 162 personnes. La dépense annuelle de ces quarante-six écoles a été de 845,345 piastres (1). La majeure partie de cette somme (725,345 piastres) est fournie par les caisses paroissiales, alimentées par les dons des particuliers; le reste (120,000 piastres) provient de la très minime rétribution scolaire à laquelle sont tenues les familles arméniennes qui jouissent d'une aisance bien constatée.

Le comité ne pouvait songer à augmenter ce budget : il eût fallu infliger à la nation, qui paie déjà sa part des impôts généraux de l'empire, un surcroît de sacrifices; mais il propose une combinaison

(1) 169,069 francs.

qui permettra d'opérer les améliorations reconnues nécessaires. Plusieurs écoles, à la fois primaires et secondaires, exigent un personnel de professeurs qui dépasse les besoins du service et n'est pas en raison du chiffre encore restreint des élèves. Le rapport demande qu'elles soient affectées uniquement à l'enseignement secondaire; les professeurs, étant moins nombreux, pourront être mieux rétribués. A un autre point de vue, cette réforme aura son utilité; l'enseignement secondaire, maintenant éparpillé et forcément privé d'une direction centrale et vigilante, gagnera à être concentré sur quelques points principaux.

Les provinces, moins bien traitées que la capitale et par conséquent en retard sur elle, attendent l'arrivée de maîtres à la hauteur du mandat qu'il auront à remplir. La commission estime qu'il y a lieu de fonder à Constantinople une école secondaire provinciale, où les élèves seraient envoyés de toutes les parties de l'empire. Plusieurs jeunes gens pourraient y être entretenus par les caisses des églises de leur ville natale. Le conseil national a accédé avec empressement à ce vœu et a désigné pour cet objet l'école de Galata. Cette création sera excellente non-seulement pour hâter le progrès des études, mais aussi pour unir par les liens de la camaraderie des élèves venus de tant de lieux différents et d'abord étrangers les uns aux autres. Lorsque plus tard, après avoir fini leur noviciat, ils rentreront dans leurs foyers, ce lien ne sera pas rompu; la fraternité de l'école survivra à la séparation, et la force vivifiante de l'esprit de corps tendra sans cesse à animer leur enseignement et à lui donner de l'uniformité.

On peut avoir ainsi des hommes de bonne volonté et de mérite; mais l'édifice, pour être achevé, doit recevoir son couronnement. Il faut des méthodes pour régler la parole du maître et en rendre le souvenir durable et fécond. Cette question a éveillé aussi la sollicitude du conseil national, il a pensé qu'il serait bon d'aller demander des leçons à un pays où l'instruction a été portée à un haut degré de perfection. La France, comme je l'ai déjà dit, a pour les Arméniens un attrait qui a sa source dans la grandeur et l'éclat de sa civilisation et aussi dans les souvenirs lointains, mais non effacés, d'une confraternité d'armes sur tant de champs de bataille, en Syrie, à l'époque des croisades, et des alliances qu'ils contractèrent avec la noblesse française d'outre-mer. Si ce projet se réalise, des jeunes gens pris parmi les élèves d'élite seront envoyés à Paris pour se mettre au courant des meilleures méthodes d'enseignement, et ensuite ils retourneront à Constantinople, riches du butin qu'ils auront fait, pour former le noyau d'une école normale arménienne.

Le soin que les membres du conseil national apportent à étudier les réformes que nécessite l'enseignement public est partagé par le reste de la nation. Au vieil esprit de discorde et d'isolement, qui a régné si longtemps dans son sein et qui a entravé ses progrès, a succédé le sentiment de la solidarité de tous et un zèle très vif pour les entreprises d'utilité commune. En peu de temps ont surgi une foule d'associations philanthropiques ou scientifiques, le plus souvent réunissant ces deux caractères à la fois, comme celle des professeurs et la société dite de Sanoutz. Cette dernière groupe les anciens élèves des écoles; elle ravive parmi eux le goût des études sérieuses, et le répand autour d'elle par l'établissement de cabinets de lecture où l'on voit étalés sur les tables les journaux français et les nouveautés de la librairie parisienne. Cette société distribue des secours à ceux de ses membres que frappe le malheur; elle vient aussi en aide aux étudiants pauvres en les entretenant jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur éducation.

De toutes ces associations, la plus patriotique, la plus méritante est celle qui, sous le titre de *Antzenanevêr enguerouthioun* (société philanthropique) (1), doit son origine à quelques particuliers, qui se sont proposé de propager l'instruction surtout parmi le peuple. Un des plus généreux fondateurs de cette association est un homme éminemment respectable, mais que son état de bijoutier ne semblait pas appeler à l'apostolat qu'il exerce parmi ses compatriotes (2). Le succès a dépassé toute attente, et aujourd'hui l'on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, ou du dévouement des citoyens de toute profession qui consacrent leurs deniers ou leur temps à cet enseignement, ou de l'ardeur du public à profiter de leurs leçons. Des ouvriers, des portefaix (*hammals*), après une semaine de pénibles fatigues, accourent le dimanche pour les entendre; ils apprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la langue française. On cite plusieurs de ces auditeurs qui, après avoir franchi le cercle des études primaires, ont pénétré dans le cercle plus vaste et plus élevé de l'instruction secondaire et s'y sont distingués. L'influence de la société philanthropique arménienne rayonne maintenant de la capitale jusque dans les provinces. De laborieux ouvriers formés à cette école rentrent chaque jour dans leur village, rapportant les connaissances et les principes de moralité qu'ils y ont puisés.

(1) Je rends par un équivalent en français ce titre arménien qui signifie littéralement *Société d'offrandes spontanées*.

(2) Nous tenons à honneur de nommer ici publiquement M. Christosadour, qui emploie pour le bien de sa nation toutes les ressources que son ardente et ingénieuse charité lui fait trouver.



A mesure que la lumière s'est faite, le goût de la lecture s'est étendu, et la presse périodique a pris une certaine consistance. Son action jusqu'alors avait été à peine remarquée. Le premier journal arménien ne date que de 1839, et pendant de longues années il fut le seul; mais postérieurement aux événemens qui ont accompagné ou suivi de près la promulgation de la constitution, les journaux se sont multipliés et ont agrandi le cadre de leurs publications. Ce serait commettre un anachronisme moral et renier l'esprit du siècle que de regretter cette expansion de la pensée. La vérité toutefois nous oblige de dire qu'en gagnant du terrain la presse n'a pas rendu tous les services que l'on était en droit d'attendre d'elle. Elle n'était arrêtée cependant par aucune entrave et n'avait à subir aucune pression étrangère. Chacun pouvait fonder un journal sans autorisation préalable et sans cautionnement, chacun jouissait pour l'expression de ses opinions d'une grande liberté. Malgré les réglemens récemment adoptés par la Sublime-Porte, et qui reproduisent à peu près les dispositions du décret du 17 février 1852, qui régit la presse française, le champ reste assez largement ouvert à la discussion, le gouvernement ottoman ayant à plusieurs reprises déclaré qu'il ne veut en rien gêner les journaux qui se livrent à un examen sérieux et approfondi des questions d'intérêt général.

Les écrivains arméniens n'ont pas à craindre l'indifférence du public auquel ils s'adressent, s'ils ne s'abandonnent pas, comme autrefois, à des controverses religieuses passionnées et interminables, s'ils évitent les violences de langage et les personnalités injurieuses pour s'occuper des véritables intérêts de la nation et des réformes qui restent encore à opérer, s'ils préparent ces améliorations en lui en montrant la convenance et l'utilité, en lui en suggérant le désir. L'opinion publique a encore besoin d'être formée et éclairée en Orient. Les sujets que traitent ces journaux sont assez variés; la politique, l'histoire, la littérature et les sciences leur fournissent un contingent d'articles adaptés au goût de leurs lecteurs habituels, mais dont le fond consiste principalement en reminiscences de provenance française. Si on essaie de classer les feuilles arméniennes d'après la tendance de leur rédaction, on verra que toutes les couleurs, toutes les nuances même, sont représentées par elles; les unes placent en première ligne les questions religieuses et sont vouées à la défense de l'église, tandis que les autres s'appliquent à détruire les fondemens de la foi nationale, et ne déguisent pas leur penchant pour les idées protestantes. L'esprit conservateur a ses interprètes tout comme le libéralisme modéré, le libéralisme plus avancé, ainsi que la fougue ultra-radical. Les doctrines les plus opposées ont toutes, comme on le voit,

leurs organes; mais, quelle que soit la valeur relative de ces journaux, leur existence même est un fait digne d'être noté, comme la couleur du drapeau qu'ils ont arboré et la cause qu'ils prétendent servir. Dans un intervalle de vingt-sept ans (1839-1866), Constantinople a donné naissance à quatorze journaux arméniens, dont les titres rappellent parfois les souvenirs les plus chers de la patrie absente, les uns politiques et littéraires, les autres purement littéraires, le *Haïasdan* (*l'Arménie*), la *Colombe de Noé*, le *Massis* ou *Ararad*, le *Nouvelliste*, le *Messenger de la bonne nouvelle*, *l'Étoile de Saturne*, *l'Amour*, la *Cilicie*, *l'Abeille*, *l'Oiseau de Pégase*, la *Guitare*, rédigée par une jeune femme, etc. Smyrne compte deux journaux, *l'Aurore* (*Arschalouis*) et *l'Union*. Il s'en est établi un aussi à l'extrémité la plus reculée de l'Arménie turque, dans la ville de Van (1). Parmi les recueils mensuels, nous citerons seulement ceux qui sont le plus en renom, le *Bourgeon d'Avarair* à Constantinople, *l'Espérance* à Nicomédie, la *Fleur* à Smyrne, *Sion* à Jérusalem (2).

Ces diverses publications sont écrites dans le dialecte moderne de la langue arménienne, dialecte corrompu par l'admission d'une foule de mots étrangers, turcs principalement, mais qui se dégage peu à peu de cet alliage de mauvais aloi et tend à s'épurer. Trois journaux, le *Nouvelliste*, le *Messenger de la bonne nouvelle* et *l'Opinion publique*, sont rédigés en turc, transcrit en caractères arméniens. La plupart sont hebdomadaires; il y en a qui maintenant s'aventurent à paraître deux fois par semaine. Le doyen de ces journaux, *l'Aurore*, a pour père M. Balthazar, et a eu pour berceau en 1839 Smyrne, ville où la population arménienne s'est toujours distinguée par son esprit d'initiative et de progrès. Il subsiste encore et est très répandu; c'est un exemple unique de longévité, car un journal arménien, étant la propriété exclusive de son fondateur, disparaît souvent avec lui, et nous n'oserions pas affirmer que notre liste n'en mentionne point quelques-uns qui ont succombé; mais il est probable que d'autres sont nés et occupent la place des défunts.

La littérature est loin d'être remontée au niveau qu'elle atteint dans l'antiquité, lorsque, fécondée par le génie de la Grèce et tout

(1) Le journal de Van est rédigé par le *vartabéd* (docteur en théologie) Jean-Baptiste (Meguerditch) de Crimée. C'est un homme très savant, d'une éloquence entraînant et d'idées politiques très avancées.

(2) Si nous faisons un dénombrement général des journaux arméniens, nous aurions à grossir notre liste de ceux qui paraissent en Russie, en France, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Égypte, en Perse et dans l'Inde britannique. Partout où se transporte une colonie d'Arméniens, on est sûr qu'aussitôt ils publient un journal à eux.

en conservant son caractère national, elle s'enrichit des belles productions de l'éloquence sacrée ou de l'histoire. Elle cherche à se reprendre à la vie par de timides essais où perçait le goût de l'imitation française, et dont la valeur, quand ces essais visent à l'originalité, est très contestable. Dans cette seconde catégorie, il faut ranger cet essaim de brochures qu'a fait éclore la passion des disputes religieuses, invétérée chez les Arméniens. Ils ont emprunté à la France, sous forme de traductions plus ou moins réussies, un très petit nombre d'ouvrages sérieux dans le genre moral et historique, mais en quantité assez considérable les œuvres de ses romanciers : Balzac, Dumas, Victor Hugo, G. Sand, Eugène Sue, etc., et, ce qui est assez regrettable, un auteur licencieux et tout à fait démodé, le vieux Pigault-Lebrun, leur sont familiers.

Pour l'art dramatique, ils ont été plus heureux; ils ont construit à Constantinople des théâtres dont un, situé à Péra, est assidûment fréquenté. Une bonne troupe y interprète les pièces de Corneille, Racine, Molière, Beaumarchais, ainsi que les nouveautés de la scène que la vogue parisienne a consacrées; mais les pièces préférées sont celles dont le sujet est tiré des légendes et des traditions nationales. Les représentations dramatiques ont pris une telle faveur, qu'elles ont pénétré jusque dans les écoles des provinces.

De toutes les sciences, celle que les Arméniens cultivent avec une prédilection et un succès marqués est la médecine. Ils allaient autrefois l'étudier dans les universités d'Italie; tous sans exception accourent aujourd'hui à Paris. Dans les chaires de l'école impériale de médecine à Constantinople sont assis plusieurs Arméniens; il y en a qui ont acquis une juste célébrité et une nombreuse clientèle parmi les classes d'habitans d'origine hétérogène et si mélangée qui se pressent dans l'enceinte de cette capitale.

S'il m'était permis de franchir les limites de la Turquie, où me circonscrit mon sujet, je rappellerais que la nation arménienne a donné à la peinture un des interprètes éminens de cet art, Aïvazovski, né à Caffa en Crimée, aujourd'hui attaché à la cour de Saint-Pétersbourg, et dont le talent comme peintre de marine est connu et apprécié du public français. Constantinople compte parmi les Arméniens des peintres qui se sont rendus recommandables dans deux genres de composition, le portrait et le paysage. Un autre art dans lequel ils se sont distingués et où le gouvernement ottoman se complaît avec raison à les employer est l'architecture; plusieurs palais et édifices publics de Constantinople sont leur ouvrage. Ils ont su y combiner, souvent avec bonheur, le goût européen avec le style oriental. Ils n'ont point dégénéré, et ils se souviennent de leur illustre devancier Tiridate, que l'empereur Justinien I<sup>er</sup> fit venir du

fond de l'Arménie pour restaurer l'église de Sainte-Sophie, ébranlée et dégradée par un tremblement de terre.

Pour l'orfèvrerie et la bijouterie, les Arméniens sont sans rivaux; ils sont habiles aux damasquinages élégans, aux fines ciselures. Il y a là d'anciennes traditions, toujours vivantes, car de tout temps les bijoux ont tenu une grande place dans la parure nationale. La broderie a atteint aussi entre leurs mains un rare degré de perfection; ces belles étoffes turques où l'or, l'argent et la soie se marient pour éblouir et charmer les yeux par les teintes et les dessins les plus riches, les plus harmonieux, sont fabriquées dans des ateliers où des femmes arméniennes déploient ces instincts merveilleux qu'elles apportent en naissant pour ce genre de travail.

Nous venons de raconter les évolutions par lesquelles est passée, dans ces trente dernières années, cette fraction considérable de la nation arménienne qui vit soumise aux lois du sultan. Elle s'est donné, avec la sanction du gouvernement, une constitution dont l'idée fondamentale est le dogme de la souveraineté populaire; elle a fait d'heureuses tentatives pour vivifier l'instruction publique, pour s'approprier quelques-unes des idées utiles et des méthodes de l'Europe moderne. En perdant son indépendance politique, elle n'a abjuré ni le sentiment de sa valeur et de sa dignité, ni le désir de faire des conquêtes dans le champ de la civilisation moderne. Mettant habilement à profit les privilèges accordés par la Sublime-Porte, elle s'est organisée intérieurement et a vécu de sa vie propre, tout en restant étroitement unie au vaste empire auquel elle a été incorporée.

Dans ce travail de régénération, le clergé a eu sa part de coopération; mais cette part n'a pas été aussi grande qu'on aurait dû l'espérer. Il est resté souvent indifférent ou étranger aux changemens qui ont retrempe la nation; il a été trop stationnaire quand tout marchait autour de lui. Aussi l'ascendant qu'il exerçait autrefois sans l'imposer va-t-il en s'affaiblissant. La nouvelle génération ne se laisse plus guider par lui avec la même docilité; elle ne vient pas s'abriter d'elle-même, comme les générations précédentes, sous cette tutelle, qui pourrait être salutaire, si les chefs de l'église étaient jaloux de se montrer les dignes héritiers de ceux de leurs glorieux prédécesseurs qui furent les bienfaiteurs ou les sauveurs de leur pays. Néanmoins le prestige de la religion est encore immense sur le peuple, et il serait regrettable qu'il en fût autrement, car si les Arméniens, dont une notable portion est disséminée sur la surface du globe, ont conservé vivace le sentiment de leur natio-

nalité, c'est à la religion qu'ils en sont redevables. Avec la foi chrétienne, ils ont gardé leur langue, leurs mœurs, leurs traditions, et nulle part ils n'ont disparu, absorbés, comme tant d'autres populations, dans le milieu où ils vivent. A cette force de vitalité, que les siècles n'ont pu affaiblir, l'Arménien joint une aptitude décidée pour l'industrie et le commerce. Le négoce de l'Asie occidentale est entre ses mains; il voyage beaucoup, et ses relations sont très étendues. Il peut devenir un intermédiaire entre l'Asie et l'Europe, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'agent conducteur de la civilisation occidentale. Non, il n'est pas exact de dire, comme on l'a répété si souvent en Europe, que l'Orient est condamné à une irrémédiable léthargie, à une éternelle immobilité. M. le baron de Haxthausen, qui naguère parcourait les régions du Caucase, affirme que les Arméniens sont le seul peuple chrétien de la Turquie capable d'une organisation sociale. Le savant voyageur n'a point exagéré la bonne opinion qu'ils méritent, mais il a été injuste, sans le vouloir, envers les autres familles, chrétiennes ou musulmanes, dont les Arméniens sont entourés. Si l'on étudie avec attention toutes ces races l'une après l'autre, Osmanlis, Turcomans, Kurdes, Grecs, Maronites, Druses, etc., on reconnaîtra que toutes ont leurs qualités particulières qui sommeillent encore, mais que l'éducation peut réveiller et faire converger vers la prospérité générale. Que celles de ces nations qui ont entrepris de sages réformes persévèrent dans la voie qu'elles se sont ouverte, que les autres y entrent à leur tour. Les obstacles ne leur viendront pas d'un gouvernement animé d'intentions libérales, qui a su déjà les mettre en pratique, et qui est sûr d'obtenir des Arméniens un concours aussi intelligent que dévoué.

MEK.-B. DADIAN.



---

---

LA

# POÉSIE PAÏENNE

EN ALLEMAGNE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

---

FREDÉRIC HÛELDERLIN.

---

Il n'y a pas dans l'histoire d'arrêt sans appel. Malgré l'admiration séculaire acquise aux chefs-d'œuvre que l'antiquité nous a légués, on pouvait croire la civilisation ancienne jugée définitivement. Cependant une réaction commencée à petit bruit il y a plusieurs années en faveur de l'hellénisme, poursuivie par des adeptes convaincus, se prononce avec plus de hardiesse. On ne se contente plus de proclamer la primauté reconnue de tout temps à la Grèce dans la sphère du beau; on va plus loin : la morale païenne, dont les aberrations nous frappaient autrefois d'étonnement, cette mythologie qu'on nous présentait tantôt comme un délire de l'intelligence, tantôt comme les rêves enfantins d'une imagination heureuse, ces institutions considérées comme incompatibles avec le génie des nations modernes, ont non-seulement leurs admirateurs, mais encore leurs avocats. On les réhabilite au nom de la raison, on les justifie au nom de la dignité humaine. A vrai dire, de tous ceux qui ont touché à la Grèce, qui ont abordé en artistes ou en savans l'histoire de ses arts, de ses institutions, de sa religion, il n'en est presque pas un qui, bientôt enivré comme

par un philtre, ne se soit pris d'amour pour elle, et n'ait, souvent sans le savoir, protesté à sa manière contre l'irrévocable arrêt porté par le destin.

Il semblerait que cette réaction païenne n'a été d'abord qu'une fantaisie poétique. Tout le monde sait par cœur les vers de *Rolla*, écrits il y a plus de trente ans :

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre  
Marchait et respirait dans un peuple de dieux?

Il s'est formé depuis lors en France et ailleurs (1) toute une école qui s'est flattée un moment de retrouver dans les mythes du paganisme pour la poésie épuisée une fontaine de Jouvence. Elle s'attachait à comprendre les fables antiques, à les interpréter poétiquement, s'efforçant de fondre la pensée moderne avec ces intuitions primitives, cherchant de bonne foi dans ces obscurs symboles une sagesse et des révélations qui les transformaient presque en vérités éternelles. Ce ne fut là certainement pour quelques-uns qu'un thème littéraire; on a vu plusieurs de ces païens d'un jour abjurer leur erreur et rentrer avec plus ou moins d'éclat dans le giron de la foi maternelle. Il n'en est pas moins vrai que ces essais de réhabilitation poétique des mythes païens prouvent que, dans la pensée de ceux qui les ont tentés, le paganisme était déjà plus d'à moitié réhabilité. Pour interpréter ainsi la Grèce, il faut l'aimer, et il est permis de croire sans exagération que ce culte était mélangé de quelque regret et accompagné parfois d'un retour sévère et attristé sur les conditions de la civilisation nouvelle.

Les travaux récents et passionnés dont la Grèce a été l'objet expliquent jusqu'à un certain point cette recrudescence de sympathie. Dans ce siècle qu'une curiosité cosmopolite entraîne dans toutes les régions de l'histoire humaine, aucune n'a été fouillée avec plus d'ardeur : art, poésie, philosophie, institutions politiques et religieuses, tout ce qui la concerne a été remis à l'étude, examiné plus à fond, éclairé de lumières empruntées à la connaissance nouvelle des choses de l'Orient. De ces travaux critiques, la Grèce est sortie plus éblouissante encore et comme rajeunie; il n'est pas surprenant que notre admiration pour elle en ait grandi, et que, séduits par ce redoublement d'éclat, beaucoup d'esprits se soient mis à *helléniser*. Pourtant, si l'on y regardait bien, on trouverait d'autres raisons et de plus sérieuses pour rendre compte de cette disposition singulière. Accoutumés de bonne heure à considé-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai un article sur la *Poésie païenne en Angleterre*, par M. Étienne.

rer comme des modèles la plupart des monumens que ce peuple nous a laissés, familiarisés dès l'enfance avec son histoire et ses grands hommes, ramenés en toute occasion à ses livres et à ses doctrines, il est inévitable que nous nous comparions avec lui. Cette comparaison, si on l'eût faite au XVIII<sup>e</sup> siècle (et on l'a faite quelquefois), n'aurait pas manqué de tourner à la confusion des anciens : le siècle dernier, peu rigoureux en matière de science historique, peu exercé à changer de point de vue, habitué d'ailleurs à tout juger d'après des principes abstraits et absolus, se prenait volontiers pour la plus parfaite expression de la raison et de la politesse. Nous sommes plus modestes aujourd'hui, nous connaissons mieux la Grèce et nous sommes moins contents de nous. Comparé à nos auteurs tragiques, Sophocle ne nous paraît plus tout à fait aussi barbare qu'à Voltaire. L'organisme vivant et harmonieux de la cité grecque fait tort à nos sociétés confuses, dirigées comme des masses inertes par un gouvernement mécanique. L'homme d'aujourd'hui, mutilé par l'éducation, cantonné dans sa sphère professionnelle, souvent étranger au beau quand il se mêle d'agir, plus souvent encore incapable d'action et ne gardant presque rien du citoyen quand il s'est voué à la science ou à l'art, incrédule ou superstitieux, forcément en révolte contre quelque chose et en conflit avec quelqu'un, nous produit un pauvre effet auprès de ces belles natures d'hommes, équilibrées et complètes, que nous trouvons dans la Grèce ancienne. Notre foi au progrès chancelle quand des rapprochemens de ce genre s'imposent à notre pensée. Des esprits moins touchés de ce qui manquait aux Grecs que de leur supériorité sur nous ont été conduits assez naturellement à nous humilier devant eux, et ils n'ont eu besoin que d'une légère pente au paradoxe pour ériger leur préférence en doctrine.

Ce paradoxe, comme beaucoup d'autres, est peut-être moins neuf qu'ils ne l'imaginent. L'Allemagne nous avait depuis longtemps devancés dans cette voie. Cette restauration de l'hellénisme y a des origines lointaines, que les gens d'outre-Rhin expliquent volontiers par une affinité de leur génie avec celui de la Grèce; ils arrivent à se proclamer les frères des Grecs, tandis que nous ne sommes, nous, que les fils des Latins. Quoi qu'il en soit, ils peuvent présenter une lignée païenne déjà longue et où figurent des noms glorieux. Il en est un moins répandu en France que les autres et que je voudrais faire connaître. C'est celui d'un poète qui a été, il y a soixante ans, l'organe le plus audacieux et le représentant presque tragique des dispositions et des idées que je viens de signaler. En étudiant la vie et les œuvres de cet homme, on voit la différence qu'il y a entre une religion enthousiaste et les plaidoyers

de quelques esprits ingénieux. Le culte de la Grèce antique n'était pas chez lui une fantaisie de l'imagination ni une thèse adoptée de sang-froid; il était à la fois une conviction et un instinct, j'ai presque dit une maladie, car il contribua beaucoup à la catastrophe où périt ce malheureux génie. Ce poète, un des plus éminens de l'Allemagne, quoiqu'une destinée ennemie lui ait refusé jusqu'à cette heure le rang qui lui appartient, est Frédéric Hœlderlin. Digne par son talent du plus sérieux intérêt, il ne l'est pas moins par le grand mouvement philosophique et poétique auquel il a participé activement. Il n'a point fait, il ne pouvait point faire école; mais longtemps après lui des poètes, des philosophes, héritiers de son enthousiasme, mécontents d'un régime politique qui ne donnait à leur pays ni la liberté ni la gloire, se sont réfugiés à son exemple dans les souvenirs de la Grèce comme dans une patrie idéale, rêvant ainsi qu'Hœlderlin le jour encore éloigné où ils pourraient en sortir pour rentrer dans la vraie patrie.

## I.

En 1843 vivait encore à Tubingue un vieillard qui appartenait, par l'époque de sa naissance, à la grande génération littéraire du siècle dernier. Plus jeune que Schiller de quelques années, à peu près contemporain de Schelling et de Hegel, il avait achevé son œuvre au moment où ce siècle commençait, et depuis lors il errait comme une ombre du passé parmi les hommes, étranger à leurs intérêts et à leurs passions, rentré avant la mort dans le sein de la nature infinie qu'il avait adorée : il était fou. Il y avait quarante ans que durait ce sommeil de sa raison, interrompu de loin en loin par des lueurs passagères. Habituellement silencieux et doux, redevenu le proche parent des oiseaux et des fleurs, il avait conservé ce qu'il faut d'intelligence pour se bercer en touchant du clavecin et pour aimer encore la majesté des grands arbres ou la splendeur des nuits étoilées. Il avait conservé aussi la tranquille beauté de ses traits et une gravité d'attitude qu'on eût prise pour le recueillement muet d'un prêtre d'Isis.

Frédéric Hœlderlin était né dans le Wurtemberg, en 1770, à Lauffen, sur les bords du Neckar. Son père, simple pasteur de campagne, était mort deux ans après sa naissance, laissant une femme et deux enfans sans fortune. Celle-ci s'était remariée, et bientôt après, devenue veuve une seconde fois, elle s'était retirée avec sa mère dans la petite ville champêtre de Nurlingen, où elle dut pourvoir, à force de privations, à l'éducation de quatre enfans mineurs. Cette éducation rustique sous la conduite de deux femmes distin-

guées par l'élévation des sentimens et par un tour poétique dans l'imagination, exerça sur Hœlderlin une influence décisive; il y prit quelque chose de la délicatesse féminine. En même temps, n'ayant pas à compter avec la volonté plus ferme d'un père, il contracta l'habitude d'une indépendance ombrageuse; l'assujettissement le plus léger lui devint une douleur. Il vagabondait avec ses frères le long des haies et des rivières, dans une contrée pleine de légendes et de souvenirs qui déjà le faisaient rêver étrangement. Dès qu'il sut épeler, il lut les poètes; comme Goëthe, il déclamaït Klopstock à ses jeunes frères.

Il commença le latin dans l'école élémentaire de Nurlingen. L'amour de l'antiquité y était une tradition : c'est là qu'un des plus passionnés philhellènes du xvi<sup>e</sup> siècle, Martin Crusius, l'Hérodote de la Souabe, avait composé ses sermons en grec. Malgré quelque différence d'âge, Hœlderlin se lia dès lors avec un de ses plus jeunes camarades, que son esprit éveillé faisait recevoir parmi les grands, et qui était destiné à jouir bientôt d'une renommée précoce et à illustrer le nom de Schelling. De Nurlingen, Hœlderlin, après un examen brillant, passa au séminaire de Denkendorf, puis à celui de Maulbronn, où ceux qui voulaient embrasser l'état ecclésiastique étaient instruits gratuitement. Éloigné pour la première fois de sa famille, naturellement solitaire et sauvage, il put s'abandonner à la pente romanesque de son caractère; il chercha une de ces amitiés idéales si chères aux étudiants allemands, et qui sont pour eux l'occasion d'une correspondance intarissable. De ce même temps date aussi son premier amour, autre prétexte à correspondance. L'objet de cet amour était une gentille enfant, cousine d'un de ses amis, fille d'un fonctionnaire de Maulbronn. Il lui écrivait des lettres sans fin, lettres qu'on trouverait aujourd'hui bien naïves pour un garçon de seize ans. Les grands événemens de cet amour sont une rencontre dans un corridor ou dans le jardin de la maison; mais, tout plein d'Ossian, qu'il lisait alors, il ne lui en coûtait pas beaucoup de s'identifier avec ces héros brumeux et de rêver les aventures de Fingal et de Malvina.

Quoiqu'il éprouvât beaucoup de répugnance à entrer dans la carrière ecclésiastique, il se rendit en 1788 à Tubingue pour y faire ses études de théologie; mais bientôt son goût pour la littérature et la poésie l'emporta. Avec quelques jeunes gens de son âge, animés de la même passion et qui sont presque tous arrivés dans la suite à une certaine notoriété, il forma une société où l'enthousiasme était le ton habituel. D'une timidité qu'il ne parvint jamais à surmonter complètement, il n'en prit pas moins sur ses camarades un ascendant singulier. La remarquable beauté de ses traits,



à travers lesquels on voyait briller le feu intérieur, exerçait un attrait irrésistible. « Lorsqu'après dîner, écrit un de ses amis de ce temps-là, il se promenait en long et en large dans la salle à manger, on eût dit un Apollon exilé, regardant la terre du haut de sa dignité et attristé d'être obligé d'entrer en contact avec elle. » Il faisait des vers comme la plupart de ses amis et se livrait en même temps avec ardeur aux études philosophiques. Il avait rencontré sur les bancs un jeune homme appelé Hegel, et peu après Schelling était venu le rejoindre à l'université en quittant Nürtingen. Souabes de naissance tous les trois, comme l'était Schiller, ils offrent tous, ainsi que lui, les traits caractéristiques et si tranchés de cette partie de la population allemande. Le caractère souabe est fait de bonhomie et de malice, de sentimentalité et de réflexion; il cache une ardeur inextinguible sous des formes pesantes, et laisse échapper des étincelles à travers la fumée d'un langage embarrassé; il n'a pas le persiflage prétentieux et la raideur du Berlinoïse par exemple, mais il a plus de grâce et trahit plus d'esprit. Il résulte de là un mélange d'abstraction et de poésie qu'on retrouverait chez tous les écrivains de ce pays, sans en excepter Hegel. Ce dernier n'était pas brillant à l'époque dont nous parlons, il ne le fut jamais; c'était un étudiant laborieux, passant sa vie à « piocher Kant, » au reste bon compagnon, grand joueur de tarot, s'amusant volontiers et ne choisissant pas avec trop de soin ses amis. Au contraire Schelling, quoique plus jeune, avait enlevé tout le monde dès son apparition : brillant, affairé, beau diseur, affirmatif, il eut bientôt un cercle d'admirateurs. Hölderlin avait pour Hegel une amitié plus particulière; l'identité de l'âge, l'analogie des goûts, surtout une même passion pour l'antiquité grecque et pour les tragédies de Sophocle, les rapprochaient. Si l'on embrasse dans son entier l'œuvre philosophique d'Hegel depuis *la Logique* jusqu'aux leçons sur la religion et l'art, on voit que la pensée qui la domine est celle d'une division profonde introduite dans les forces morales de l'homme, du conflit entre la raison et l'imagination ou le sentiment; l'harmonie aujourd'hui détruite, Hegel croyait la trouver à un certain moment de l'hellénisme. L'unité des forces morales dans l'homme, puis la rupture qui a éclaté entre elles et qui subsiste encore, caractérisent à ses yeux les deux grandes situations de l'esprit désignées sous les noms de classique et de romantique, et forment l'idée qui préside à ses théories sur la religion, l'histoire et l'esthétique. Or cette idée n'est pas chez Hegel une conception tardive; elle remonte au temps de ses études universitaires, à ces études faites en commun avec Hölderlin, à la lente contagion de l'enthousiasme de celui-ci, qui était comme une incarnation allemande de

l'hellénisme ressuscité. On ne peut guère contester cette participation inattendue d'un poète à l'élaboration de la pensée hégélienne; quand on voit Hegel, plusieurs années après sa sortie de l'université, adresser à son ami Hölderlin une hymne à Éleusis, mélancolique élégie sur l'anéantissement d'une foi plus belle que la nôtre et sur l'invasion d'une science superficielle et prosaïque. Des vers d'Hegel sont chose assez rare pour qu'on ne nous sache pas mauvais gré d'en citer quelques-uns :

« O Cérès, qui trônes en souveraine à Éleusis, — pourquoi les portes de ton sanctuaire ne peuvent-elles plus s'ouvrir devant moi? — Ivre d'enthousiasme, je sentirais alors — le frisson sacré de ta présence, — je comprendrais tes révélations; — je saisis le sens sublime de tes symboles, — j'entendrais les hymnes chantés à la table des dieux, — et les suprêmes arrêts de leur sagesse. »

Mais les temples de la déesse sont muets, ses fêtes abolies, ses images brisées et ensevelies dans le sol. Il reste encore des initiés, gardiens des secrets d'Éleusis, opposés, comme ils le furent dans tous les temps, à la foule profane qu'abusent des clartés superficielles et qui rabaisse à son niveau la sainteté des mystères. Ces initiés, est-il besoin de le dire? c'est le poète, c'est le philosophe aussi sans doute. Hegel ne le nomme point, mais il n'est pas à croire que dans cette poésie, qu'on n'eût pas attendue du plus glacé des abstraiteurs de quintessence, il voulût simplement flatter son ami, et il entendait bien assurément réunir dans le même sanctuaire et honorer de la même inspiration le philosophe et le poète.

Au moment où Hölderlin et Hegel approchaient du terme de leurs études universitaires, dans cette terrible année 1793, l'Allemagne était en proie à une agitation qui soulevait à la fois tous les sentimens et toutes les idées. Le bruit de ce qui se passait au-delà du Rhin, troublant l'uniformité séculaire de la vie allemande, retentissait dans les cœurs comme l'écho grossi de quelque chose d'étrange et de colossal; la stagnation dans laquelle les esprits languissaient sous le poids d'un despotisme toujours irritant les disposait d'autant plus à s'ouvrir à l'espérance. Poètes, philosophes et publicistes, Klopstock et Stolberg, Kant et Fichte, Forster et Gentz, tous ou presque tous, quel que fût leur âge, saluaient avec une joie unanime, comme une fête pour le genre humain, les premières scènes de la grande tragédie. Au sein du séminaire de Tübingue, plus la règle était oppressive et rétrograde, plus la vie était triste, et plus on se tournait avec ardeur vers la nouvelle aurore. Un club d'étudiants s'était formé dans lequel le *Contrat social* et les droits de l'homme étaient une espèce de religion. On y lisait le

compte-rendu des séances de l'assemblée nationale et de la convention; les étudiants faisaient des démonstrations publiques dont le sens était des plus clairs, et qui provoquèrent plus d'un conflit entre eux et les émigrés de Tubingue. Hegel, qui dans la suite n'eut jamais la parole facile, était un des orateurs ordinaires du club et passait pour un jacobin violent; ses cahiers de cette époque sont pleins d'épigraphes héroïques et de symboles républicains. Schelling et lui faisaient partie d'une bande d'étudiants qui, en 1793, à l'anniversaire de la fondation de la république française, allèrent planter un arbre de la liberté dans un pré non loin de la ville. Hœlderlin était plein des mêmes idées, et, associant en pensée son culte pour l'antiquité grecque et son admiration pour les vainqueurs républicains du 10 août, quand il se séparait de ses amis, il ne manquait jamais de leur jurer fidélité « par ceux qui étaient tombés à Marathon. »

Tandis que la révolution française communiquait à l'Europe, par l'admiration d'abord et bientôt par l'épouvante, un ébranlement si profond, une autre agitation plus secrète, d'un ordre tout intellectuel et d'une origine purement nationale, créait une Allemagne philosophique et littéraire dont la grandeur improvisée allait former un frappant contraste avec l'affaissement du vieil empire germanique. A ce moment, pour la première fois, le génie allemand se reconnaissait dans celui de deux grands hommes qui associaient pour une tâche commune les facultés les plus différentes; dans des œuvres multipliées, ils posaient les indestructibles assises d'une littérature indigène et pourtant supérieure aux diversités de religion, de gouvernement et de mœurs, d'une littérature humaine faite d'inspiration hellénique et de sentimens modernes, préparée pour servir de levier moral à un peuple ébranlé dans sa foi séculaire, pour lui offrir un centre commun et le consoler de l'oisiveté politique à laquelle il était condamné.

L'admiration de la Grèce, commune à tous les promoteurs de cette grande rénovation littéraire et qui atteint dans Hœlderlin son paroxysme, n'était pas même alors chose absolument nouvelle. C'est à ce flambeau que s'était allumé en Italie le génie de la renaissance; le théâtre français, au xvii<sup>e</sup> siècle, s'inspirait du même sentiment, et, quoique discréditée par les abus d'une imitation servile, la Grèce trouvait encore chez nous à la fin du xviii<sup>e</sup> un de ses plus gracieux interprètes, André Chénier. Cette admiration a en Allemagne toute une histoire. Wieland est le premier représentant d'un paganisme épicurien, où l'on sent la gaucherie d'un homme fraîchement émancipé de ses premières habitudes sentimentales et piétistes. Ses grâces lourdes trahissent à chaque pas les méprises

d'un esprit initié à l'antiquité religieuse par les *Métamorphoses* d'Ovide et à la Grèce par les faveurs de l'*Anthologie*. Wieland n'emprunte au génie antique qu'un seul trait, la facilité des mœurs. Un de ses disciples, auteur de romans bizarres qui respirent un enthousiasme de commande mêlé à des dissertations sociales et à des récits plus que libres, Heinse, représente déjà le dilettantisme pseudo-grec tel que nous pouvons l'observer autour de nous. Il y a un amour de l'antiquité plus sincère et plus contagieux dans les traductions en vers de l'*Odyssée* et de l'*Illiade* et dans les *Lettres mythologiques* de Voss. Grâce aux travaux d'une philologie attentive et moins verbale, le génie grec se dégagait des chefs-d'œuvre littéraires dans toute sa pureté; l'*Introduction à l'étude de l'antique* de Heyne, le savant professeur d'Iéna, imprimait aux recherches de cette nature une impulsion énergique, et suggérait quelques années après à Guillaume de Humboldt l'idée d'un livre qui eût été le tableau complet de la civilisation hellénique. L'admiration partielle d'autrefois avait fait place à l'examen plus large de tout ce qui composait la société antique, de sa religion et de ses institutions, principes de ses arts. On en était venu à ne plus séparer ces chefs-d'œuvre des idées morales ou sociales dont ils étaient l'expression, et, à force de proclamer la supériorité des uns, on se vit amené à rendre aux autres une justice qu'on leur avait trop longtemps refusée. Goethe et Schiller ne craignirent pas de se faire les promoteurs de cette réparation, et, au scandale de la foule étonnée comme aux applaudissemens des initiés, ils en déposèrent dans *la Fiancée de Corinthe* et dans *les Dieux de la Grèce* le magnifique témoignage. On conçoit ce que cette humiliante comparaison sans cesse renouvelée entre la civilisation de la Grèce et la civilisation moderne telle qu'elle apparaissait en Allemagne, dans une nation dispersée et muette, en face d'une religion déclinante et pourtant oppressive, avec une littérature sans action et comme exilée au milieu de la torpeur et de l'ignorance générales, on conçoit ce que les tentatives de la révolution française, celles de la philosophie et celles de la poésie, se rencontrant par un concert imprévu pour clore un âge de l'humanité et ouvrir à la pensée une nouvelle ère, devaient produire d'exaltation dans la jeunesse des universités, allumer d'espérances, fomentier d'orgueils maladifs, suggérer de beaux rêves. On le comprend mieux encore en lisant une œuvre d'Hoelderlin longtemps élaborée en silence, mais achevée dès cette époque, son roman d'*Hypérion*, dont nous essaierons bientôt de donner une idée.

Au sortir de l'université, Hoelderlin, riche de connaissances variées et d'un talent déjà mûr, semblait en droit d'espérer une carrière facile; mais il avait le malheur, assez ordinaire et toujours funeste aux organisations idéalistes, d'entrer dans le monde sans

s'être arrêté à une profession déterminée, qui, en calmant les inquiétudes d'une intelligence trop ardente, eût fixé ses irrésolutions et l'eût armé par la perspective d'un avenir contre les mauvaises chances du présent. On le voit au contraire pendant ces premières années sans cesse agité par ses chimères et son indécision. Il accepte d'abord une place de précepteur dans la maison de M<sup>me</sup> Charlotte de Kalb, la noble amie de Schiller. Découragé au bout d'un an du peu de succès de ses soins, entraîné par un impérieux besoin d'études moins solitaires, il renonce à cette place et va s'établir à Iéna pour être à portée des leçons de Fichte, et surtout dans l'espoir que les ressources de l'enseignement particulier lui suffiraient pour le moment. L'expérience l'ayant bientôt détrompé, il avait repris cette délicate position de précepteur dans une famille de Francfort, où il avait à faire l'éducation de deux jeunes enfans. Leur mère était une femme aussi distinguée par l'intelligence que séduisante par sa douceur et sa grâce; elle ne tarda pas à faire sur l'esprit du jeune précepteur une impression profonde. Devenue sans le savoir l'objet de son culte secret, l'inspiratrice de sa pensée, célébrée sous le nom platonicien de Diotime dans des poésies brûlantes et dans le roman toujours caressé d'*Hypérion*, elle ne put toutefois ignorer longtemps la passion qu'elle avait allumée, et commit l'imprudence de ne pas décourager assez tôt cet amour, d'autant plus dangereux qu'il ne demandait rien et s'enveloppait naïvement des apparences du plus pur enthousiasme. Il semblerait que les premiers effets de ce sentiment dans une âme jusque-là si agitée furent d'y répandre une paix inconnue. Hœlderlin se livre dès lors, avec une suite et une vivacité qu'on prendrait pour l'indice d'une tranquillité profonde, non-seulement à la poésie, mais aux études les plus ardues et les plus réfrigérantes, les mathématiques, la botanique, le droit. L'avenir se présentait à lui sous un aspect agréable. Toujours en correspondance avec son ami Hegel, qui se trouvait alors relégué à Berne comme en exil, Hœlderlin lui avait découvert à Francfort une éducation à faire, et il l'avait décidé sans peine à s'en charger. Il allait pouvoir renouer ces entretiens philosophiques qui n'avaient jamais entièrement cessé, même de loin, et en effet, au commencement de l'année 1797, Hegel était à Francfort et traçait, sans doute avec le concours et les encouragemens de son ami, les premiers linéamens de son système. Mille occasions leur procuraient la visite des anciens camarades de Tubingue et leur servaient de prétexte pour rattacher au présent les souvenirs encore frais de la vie d'étudiant. Goethe, alors à l'apogée de sa gloire, étant venu à Francfort, Hœlderlin se décida, non sans effort, à lui rendre visite. « Hier, écrit Goethe à Schiller, Hœlderlin est venu chez moi. Il a l'air un peu abattu et malade; mais il est



réellement aimable. Il est discret, timide même, et pourtant ouvert. Il s'est expliqué sur différens sujets dans des termes où j'ai reconnu un de vos disciples; il s'est parfaitement assimilé quelques-unes de vos idées, et il peut avancer encore. Il ferait bien, je pense, de s'essayer à de petits poèmes sur des sujets humains; il m'a paru avoir un goût pour le moyen âge que je n'ai pu encourager. » Quelque temps après, Höelderlin publiait la première partie de son roman. Sa vie paraissait calme au dehors; déjà pourtant elle était troublée par le plus douloureux des orages. On devine facilement que l'espérance de s'arrêter toujours à la limite des douceurs permises avait été trompée, et que l'amour était devenu promptement une source de joies amères pour deux êtres honnêtes assiégés par le remords et la terreur. Ils comprirent que cette liaison, si elle se prolongeait, ne pouvait avoir qu'une issue fatale, et qu'une séparation était nécessaire. Ils eurent le courage de s'y résigner. Après quelles luttes et quelles résistances, les traces incomplètes qu'on en a recueillies ne le disent qu'à demi; mais Höelderlin en sortit brisé.

Le déchirement ne se fit pas sentir immédiatement. Au contraire Höelderlin travaille avec une énergie qui pourrait donner le change et faire croire à sa guérison; de cette époque datent ses compositions les plus importantes. Cependant les débris d'une correspondance dont la plus grande partie est perdue trahissent la douleur qui subsistait dans ces deux cœurs dévastés. « Je voudrais rêver sans cesse, écrit Diotime, et pourtant rêver est s'anéantir, et s'anéantir est lâcheté... » Il lui échappe ailleurs ce cri amer contre quelque intervention inconnue, qui avait contribué à les séparer : « Il est bien facile aux hommes de laisser en paix ce dont en réalité ils ne se soucient point; mais ce qui mérite leur envie, voilà ce qu'ils aiment à troubler et à détruire. » Il ne reste rien des réponses d'Höelderlin; mais des poésies où le désespoir coule en torrens avec l'enthousiasme attestent assez qu'il n'était pas plus heureux. Dans des strophes tracées d'une main fiévreuse sur l'enveloppe d'une lettre qui lui était adressée par Diotime, il s'écrie :

« Oublie-moi, oublie-moi, renonce, toi aussi, — cœur bien-aimé, à sauver mon nom du néant. — Garde-toi pourtant de rougir — de ce que tu daignas m'aimer. »

Il ne faut pas croire au surplus que dans ce travail forcené Höelderlin ne cherchât qu'un divertissement matériel à sa douleur : meurtri par la réalité, il la fuit et se plonge éperdu dans le monde éternellement regretté de l'hellénisme. Tout ce qu'il fait se rapporte à cet ordre de pensées. Il commence une tragédie d'*Agis*, où il représentait, jetant son dernier éclat, la liberté lacédémon-

nienne près d'expirer. Il continue son grand drame d'*Empédocle*, il compose nombre de poésies, ses plus belles assurément, où, s'efforçant d'une aile infatigable à monter toujours plus haut, il ne s'arrête que lorsqu'il touche aux confins du vertige. Il médite le projet de fonder un recueil périodique qui se serait appelé *Hébé* ou bien encore *le Banquet*; tout témoigne du parti-pris de se réfugier, de s'enfermer à jamais dans la Grèce antique comme dans un monde de beauté, de liberté, d'activité héroïque et féconde, devant lequel tout le présent pâlit. Déjà pourtant les ravages du mal étaient visibles sur ses traits vieillissés avant l'âge. Il courait de projet en projet, de lieu en lieu, sans se fixer nulle part, avec l'agitation d'une âme acharnée à se fuir elle-même. Il accompagne au congrès de Rastadt son ami le plus dévoué, Sinclair, un homme distingué qui était à la fois soldat, diplomate, poète, et dont la mort étrange fut plus tard un des incidens du congrès de Vienne. Il s'établit pendant quelques mois en Suisse, où on lui avait procuré une position; il revient bientôt dans sa ville natale, et au bout de peu de temps il accepte de nouveau la place de précepteur chez le consul de Hambourg à Bordeaux.

Ce fut sa dernière tentative pour se rattacher à la vie. En se rendant à Bordeaux, il s'était arrêté à Paris, où la collection des antiques l'avait rempli d'enthousiasme; le spectacle de la vie méridionale, qui lui offrait une lointaine image de la vie grecque, la clémence d'un ciel plus doux que le ciel natal, l'avaient d'abord charmé. On pouvait le croire heureux, quand ses lettres à sa famille et à ses amis cessèrent tout à coup. Plusieurs mois s'étaient écoulés sans qu'on eût de lui aucune nouvelle, lorsqu'un jour d'été il apparut chez sa mère à l'improviste, la tête nue, couvert de haillons, les yeux hagards et les cheveux en désordre, dans un état d'exaltation indescriptible. Que s'était-il passé? On ne l'a jamais su, car dans les rapides intervalles de raison qui lui revinrent de loin en loin il garda toujours un profond silence sur deux choses, son séjour à Francfort et son voyage en France. On parvint seulement à savoir qu'il était parti de Bordeaux sans rien dire, et qu'il avait traversé la France presque d'un bout à l'autre en quelques jours, seul, sans argent, au milieu des chaleurs du mois de juillet. Il semble avoir été dépouillé en route. Il avait passé par Stuttgart, s'était présenté à la porte de son ami Matthisson, avait prononcé un seul mot: « Hœlderlin, » puis avait aussitôt disparu. Diotime était morte au mois de juin, victime, comme l'héroïne de Rousseau, de son dévouement maternel. Cette nouvelle était-elle parvenue à Hœlderlin et avait-elle achevé la ruine d'une intelligence déjà ébranlée?

Il eut dans le commencement des retours de raison assez fré-

quens pour donner l'espérance de le sauver. Quand il était en proie à ses accès les plus violens, une lecture d'Homère faite à haute voix suffisait souvent à le calmer, comme si elle lui eût apporté l'écho d'un autre monde. Il lisait Pindare durant des journées entières, et il traduisit quelques pièces de Sophocle, imprimées plus tard à Francfort et dédiées à la princesse de Hombourg. Il composait même des poésies qui existent, où des pensées sublimes se perdent tout à coup dans de profondes ténèbres, comme un fleuve magnifique qui s'engloutit sous terre. On se flatta qu'il pourrait remplir une place de bibliothécaire; il en eut le titre, dont il se montra heureux jusqu'à la fin de sa vie. La vue de la nature paraissant lui faire du bien, on voulut le placer à la campagne chez un pasteur; mais il manifesta une crainte si vive qu'on ne songeât à l'engager malgré lui dans la carrière ecclésiastique, qu'il fallut l'établir ailleurs. Peu à peu les lueurs devinrent plus rares, et en 1805 les ténèbres enveloppèrent pour jamais une des imaginations les plus gracieuses et les plus hautes qu'ait eues l'Allemagne.

Il vécut ainsi pendant quarante ans, semblable à une ombre inoffensive. Établi à Tubingue dans la maison d'un ébéniste, il faisait souvent de la musique, jouait du clavecin ou de la flûte, répétant sans se lasser pendant de longues heures quelque thème simple et mélancolique, sur lequel il se livrait à d'interminables variations. D'étranges échos des événemens passés ou des amitiés d'autrefois, surtout de cette passion pour la Grèce qui avait été pour ainsi dire tout son génie, semblaient résonner en lui de loin en loin. Un jour qu'il revenait de cueillir des prunes dans le jardin de l'ébéniste, il rencontra sur la route le professeur Conz, son ancien camarade, qui lui souhaita le bonjour en l'appelant « monsieur le licencié. » Comme ce titre avait fâché Hœlderlin, Conz, tirant un livre de sa poche, le lui montra; c'était un Homère. « Vous voyez, lui dit-il, j'ai toujours avec moi notre vieil ami. » Hœlderlin prit le livre, y chercha vivement un passage qu'il se fit lire et qu'il parut écouter avec ravissement; deux jours après, il eut un de ses plus violens accès. Une autre fois, ayant trouvé dans l'atelier de l'ébéniste le dessin d'un temple grec, il demanda au patron de lui en faire un en bois. « Je travaille pour gagner mon pain, dit l'ébéniste; je n'ai pas le bonheur de vivre à rien faire, en philosophe, comme M. Hœlderlin. » — « Ah! Hœlderlin, dit celui-ci, est pourtant un pauvre homme. » Et, prenant un crayon, il traça sur une planche un quatrain qui disait :

Les lignes de la vie sont différentes, — comme les sentiers sur la terre et les contours des monts; — ce que nous sommes ici-bas, un Dieu l'achève ailleurs, — il y met l'harmonie et l'éternelle paix.

Lors de la guerre de l'indépendance en Grèce, il commença par s'y intéresser beaucoup, et manifesta une joie très vive quand il apprit que les Grecs étaient maîtres de la Morée; puis peu à peu il retomba dans son indifférence. Souvent silencieux, le regard tourné en dedans, on eût dit qu'il suivait quelque rêve intérieur; il laissait échapper, comme en se parlant à lui-même, des mots toujours magnifiques, qui exprimaient des idées sans lien, brillantes et vagues comme des nébuleuses. Il se rappelait ses amis les plus illustres, Schiller, Heinse, Schelling, et un jour que le nom de Hegel était prononcé devant lui, il dit qu'il l'avait beaucoup connu, et on l'entendit murmurer longtemps entre ses dents des paroles où revint plus d'une fois le mot d'absolu. Le 29 mars 1843, anniversaire de sa naissance, L. Uhland lui envoya un bouquet, attention dont il parut, selon son expression, *fou de joie*.

Il serait bien inutile assurément de chercher une cause singulière à la folie de Hölderlin. Combien en est-il parmi ces poètes, surtout en Allemagne et en Angleterre, combien en pourrait-on nommer de ces intelligences qui se sont ainsi consumées en un moment dans leur propre flamme! Il suffit de dire que la nature l'avait formé de cette molle argile qu'elle semble réserver pour ses essences les plus précieuses, qu'elle en avait fait une de ces exquis et frêles organisations que tout ébranle à l'excès, le bien comme le mal. Ses malheurs ne sont point d'une espèce bien extraordinaire ni qui dépasse les forces humaines, et les compensations ne lui ont pas manqué. Ce qu'il faut cependant remarquer, c'est que le plus réel de ses malheurs fut peut-être celui qu'il s'était forgé lui-même, et qui peut paraître le plus inconcevable. Tourmenté d'un vague besoin d'héroïsme et condamné à vivre dans un temps de servitude et d'inaction, il s'était attaché au rêve d'une république idéale, dont il salua l'ombre avec ardeur quand elle lui apparut en France, et qu'il alla chercher ensuite dans la Grèce ancienne. Là seulement, sur cette terre sacrée où il voit s'épanouir entrelacés le beau et le divin, il trouve de quoi satisfaire ses besoins philosophiques, ses aspirations morales, son amour de l'art. Au lieu d'une admiration mesurée, il s'abandonne à des regrets maladifs qui le désenchantent du monde actuel et lui en dérobent les ressources. Il y a en lui comme le sentiment d'une énergie captive, que l'obstacle invisible surexcite jusqu'au délire, qui rugit et tournoie dans sa cage jusqu'à ce qu'elle la brise. De là dans sa vie ce long malaise qui troubla par degrés l'équilibre de ses facultés, et dont la folie ne fut que le dernier terme.

## II.

Dans cet éparpillement des activités et des fonctions humaines qui caractérise éminemment la société moderne, il n'y a pas d'opposition plus forte que celle qui coupe pour ainsi dire la pensée en deux, et qui met d'un côté les hommes d'imagination, de l'autre les hommes de réflexion. La poésie philosophique où ces deux facultés s'unissent étroitement n'est pas inconnue en France : *les Méditations* et *les Harmonies* de Lamartine, beaucoup de poésies de Victor Hugo depuis *les Feuilles d'automne* jusqu'aux *Contemplations*, quelques-unes des pièces les plus célèbres d'Alfred de Musset, offrent de beaux exemples de cette poésie qui roule sur le grand mystère des choses. On verra cependant, si l'on y regarde de près, que ce qu'elles contiennent de philosophie ne procède pas d'une pensée qui se soit d'abord rendu d'elle-même un compte sévère et qui soit en état de résister à l'examen de ceux qui cherchent avant tout la vérité. Aussi n'avons-nous rien d'analogue à ces poésies de Schiller qui ont pour titre *la Promenade*, *les Artistes*, *la Cloche*, rien qui ressemble à cette combinaison de philosophie et de lyrisme qu'on peut passer à la coupelle de la plus exacte analyse. Une telle combinaison est souvent laborieuse, l'idée et le sentiment atteignent rarement et n'atteignent jamais sans effort ce point où ils coïncident et se fondent dans l'expression poétique; il faut pour y arriver une pensée puissante avec la vigueur d'une imagination toujours maîtresse d'elle-même.

Hölderlin ne se crut pas incapable de cet effort où le génie de Schiller avait failli s'épuiser. On a vu la curiosité philosophique et la poésie marcher constamment chez lui du même pas. Peut-être n'est-ce qu'en Allemagne que se puisse rencontrer au même degré cette intime union de la réflexion abstraite avec l'enthousiasme lyrique. Goethe, si bon juge qu'il fût, se méprenait assurément sur la nature du talent d'Hölderlin en lui conseillant de l'appliquer à des sujets empruntés à la vie réelle; il se méprenait, dis-je, à moins qu'avec sa pénétration de froid observateur et sa profonde sagesse pratique il n'eût vu en lui un esprit en péril prêt à se perdre dans l'abîme tumultueux de ses rêves. Il est certain que le génie d'Hölderlin était impérieusement lyrique. Il ne cherchait pas même un point d'appui dans les accidens de la vie ordinaire; la pensée, la philosophie, les souvenirs antiques, les sciences même, telles que l'astronomie et la botanique, c'est à cela qu'il demandait de soutenir son essor. Sa poésie s'élance d'un jet à des hauteurs souvent sublimes, mais elle s'élance du fond de son âme et en épuise la sève, montant toujours jusqu'à ce que sa tête, épanouie



dans le ciel, trop pesante pour la frêle tige qui la porte, s'incline et retombe.

Le roman d'*Hypérion* est une œuvre essentiellement lyrique. Il appartient à la grande famille moderne d'*Obermann*, de *Jacopo Ortis* et de *Lélia*, à cette classe de romans où l'action, sans être nulle, est tout intérieure et se réduit presque à un douloureux dialogue entre le héros et cet autre mystérieux personnage qui s'appelle le destin ou la nature des choses, à une lutte solitaire de la pensée livrée au doute contre les énigmes de la société et de la vie. La forme fragmentaire et personnelle de tous ces romans manifeste, à ne point s'y méprendre, le caractère qui leur est commun. On les a plus d'une fois considérés comme procédant de *Werther* en ligne directe; on ne s'est pas assez souvenu qu'entre cet ouvrage et ceux dont nous parlons il y a l'abîme d'une révolution. Qu'on ne s'arrête pas en effet aux analogies extérieures, et l'on découvre aussitôt la différence qui sépare le héros de Goethe de ceux qu'on rattache à lui. Nature ombrageuse et contemplative, Werther, fatigué avant de connaître l'action et même de la soupçonner, se plaint de la destinée sans avoir contre elle de grief positif à élever. Vingt-cinq ou trente ans plus tard, quelle différence! et si les héros de Hœlderlin, de Sénancour et d'Ugo Foscolo se montrent comme Werther enclins au découragement, combien ce découragement est plus justifié! Ils viennent d'assister au cataclysme d'un monde; la plus colossale entreprise que l'orgueil humain pût rêver a échoué sous leurs yeux; la société s'est entr'ouverte, et une lueur sinistre en a éclairé les profondeurs, montrant aux regards les maux qui la travaillent, les problèmes qui la tourmentent, les contradictions qui la rongent; la mince pellicule qui sépare la réalité du néant a été crevée, et la stérilité des volontés humaines est apparue dans tout son jour. L'action que Werther n'a point connue, Obermann, Jacopo Ortis et Hypérion ont pu y prendre part, et l'action les a déçus. Après une lutte de géans, ils ont vu toute société dissoute, l'individu laissé à son isolement, à sa faiblesse, au sentiment amer de ses efforts avortés. L'échec de la révolution, tel qu'on pouvait se l'imaginer au commencement de ce siècle, n'était pas seulement la condamnation du monde par la philosophie, il était la condamnation de la philosophie elle-même, l'arrêt porté contre la pensée et la volonté de l'homme, également convaincues d'impuissance. On conçoit les lamentations de ces grands désabusés, leur amertume, leurs ressentimens contre l'action, leur ardeur à se jeter dans le sein de la nature paisible et muette. Du reste le monde nouveau qui leur a manqué et à la recherche duquel ils se sont perdus est parfois assez indistinct. Jacopo Ortis est moins vague à cet égard que ne l'est Obermann; mais Hypérion, malgré la poésie des sentimens et

du style, les dépasse l'un et l'autre en précision : rien de plus nettement déterminé que l'idéal au nom duquel il rompt avec le monde actuel. S'il commence et finit par le découragement, ce n'est point chez lui langueur incurable d'une organisation qui n'aurait pu vivre dans aucune condition. Nous savons à merveille quelle société lui aurait convenu; Hypérion n'est qu'un Grec dépaycé, atteint de la nostalgie du paganisme.

Cette différence en a produit une essentielle dans la conception du roman. Dans Jacopo Ortis comme dans Obermann, le romancier et son héros sont contemporains et compatriotes, ce qui a permis de ne voir sous le nom de celui-ci que les sentimens et l'histoire de celui-là. Pour rendre naturel ce singulier amour de la Grèce républicaine, Hœlderlin a dû le confondre avec le sentiment patriotique, et il a choisi pour héros non point un Allemand, mais un Grec. Tout se passe dans des localités dont les noms immortels évoquent à chaque pas les souvenirs de l'héroïsme antique, parmi des ruines si vivantes qu'elles semblent abriter un monde de demi-dieux assoupis, prêts à se lever au premier appel. Nous sommes transportés vers l'année 1770, à l'époque où la grande Catherine, avide de couvrir de quelque gloire le crime de son avènement, excitée par les jeunes favoris qu'amène ce nouveau règne, s'aidant des manœuvres du Thessalien Gregori Papapoulo, met à profit les mécontentemens des Grecs et fait briller à leurs yeux l'espoir d'une prochaine délivrance. C'est le temps de cette insurrection ensanglantée par des massacres, — glorifiée par quelques beaux faits d'armes, souillée par des crimes, qui eut pour dénouement la retraite précipitée des Russes et la dévastation de la Morée, livrée aux Albanais. Hypérion est un des insurgés. Initié dès l'enfance aux héroïques traditions de la Grèce ancienne, il a jugé de bonne heure à cette lumière le monde et la vie modernes. De cette comparaison est né en son âme un désenchantement précoce, qui assombrit tout à ses yeux, et il a contracté, à force de se replier sur lui-même, une disposition à se préoccuper des mystères de l'existence qui est moins peut-être d'un fils des pallikares du xviii<sup>e</sup> siècle que d'un Allemand du xix<sup>e</sup>. Tandis qu'il promène de lieu en lieu son inquiétude, se nourrissant partout des souvenirs fabuleux, il rencontre dans une course sur les côtes de l'Asie-Mineure un homme, Alabanda, vers qui l'entraînent d'irrésistibles sympathies. Beau, mûri par les épreuves, savant dans les choses de la vie, cet homme bientôt le captive en se montrant à lui tourmenté des mêmes désirs et des mêmes pensées, épris du même amour pour la grandeur morale, dévoré des mêmes souffrances à la vue de la patrie asservie. Ils se jurent solennellement une amitié sans réserve,

à la manière antique. Déjà ils sont devenus inséparables, lorsqu'un jour Hypérion rencontre chez Alabanda des hommes que celui-ci lui présente comme ses amis; leur air mystérieux, leurs discours empreints d'une ironie glaciale, faite pour flétrir la foi dans le cœur d'Hypérion, alarment son amitié; il interroge Alabanda, qui élude ses questions ou n'y répond que par des moqueries légères, puis par un silence injurieux. Cette réserve, qu'Hypérion prend pour une indigne défiance, amène une rupture, et les deux amis se séparent en échangeant pour adieux des paroles de colère et de dédain : déception cruelle, qui allait plonger Hypérion dans une incurable mélancolie, si dans l'île de Kalaurée il n'eût rencontré Diotime. Diotime est la sérénité, la beauté, la grâce, elle est aussi la pudeur et l'enthousiasme; aux séductions de la Vénus Anadyomène elle unit la majesté sainte de la Panagia. Ils s'aiment bientôt d'un amour où l'intelligence a autant de part que le cœur, et dans cet amour de la beauté, unique débris échappé au naufrage de la vie antique, Hypérion retrouve le calme et le bonheur. Tout à coup il reçoit d'Alabanda, enrôlé depuis longtemps dans une société qui lui faisait du secret une loi inviolable, la nouvelle que l'heure du réveil va sonner, que la délivrance se prépare; le moment est venu pour ceux dont le cœur palpite encore, de paraître et d'agir. Hypérion n'hésite pas, il obéit sans réplique à cette sommation de l'amitié retrouvée, il s'arrache aux enchantemens de Kalaurée, aux entretiens de Diotime, et bientôt dans les champs de la Morée il combat contre les barbares. Après l'horrible prise de Misitra, désespéré de voir la sainte cause de la patrie souillée par les excès de ceux qui la soutiennent, il prend la résolution de se faire tuer dans le prochain combat. Il n'est que blessé, et, rappelé à la vie par le dévouement d'Alabanda, il est sur le point d'aller rejoindre Diotime, lorsqu'il apprend qu'elle a succombé à sa douleur. Sans patrie et sans amour, il embrasse l'exil et va cacher son désespoir parmi les nations du nord.

Dans ce livre, éclatant de couleurs et plein de juvéniles élans, où des pensées profondes apparaissent à travers la transparence cristalline et les nuances irisées d'un style ravissant, on voit se croiser les inspirations les plus contraires, l'idéalisme de Jean-Paul et la tension surhumaine des héros de Plutarque. Hœlderlin a entassé dans cette encyclopédie sentimentale, pêle-mêle avec les passions qu'il a connues ou rêvées, ses interprétations de la nature, sa philosophie de la vie universelle et de l'histoire, ses visions d'une fraternité cosmopolite, par-dessus tout son admiration pour l'hellénisme. Si son âme est pénétrée de toutes les aspirations modernes, la simplicité de ressorts et l'énergie active de l'âme antique

n'en est pas moins l'objet de ses regrets; son langage a souvent le ton d'une diatribe contre le monde actuel, mais il respire toujours le culte d'une vie plus complète, que la Grèce a connue. La grande douleur d'Hypérion est de vivre avec sa foi dans un monde en proie à un scepticisme latent, et qui ne comprend plus rien à tout ce qui est héroïque. « De grandes actions, s'écrie quelque part un des personnages, racontées à un peuple sans noblesse, c'est un coup frappé sur le crâne desséché d'un squelette, et de grandes paroles, quand elles n'ont pas d'écho dans de grands cœurs, sont comme la feuille morte qui se traîne en bruissant sur la fange du chemin. »

En face de ce monde incroyant, où les accens de l'âme inspirée s'éteignent sans écho, où il n'y a place que pour l'action réglée et machinale, Hœlderlin voit surgir dans sa pensée la société grecque, prompte à l'admiration, sensible au beau, ouvrant ses temples aux grands noms, dans laquelle toute action retentit en poèmes, se fixe à jamais dans le marbre, s'embellit d'un reflet immortel dans les œuvres de l'art, a la beauté pour inspiratrice et pour récompense. Il y a là, selon Hœlderlin, un principe de vie qui a donné chez les Grecs son fruit le plus parfait et ne nous a été transmis qu'épuisé pour toujours. De là mille aperçus pleins de hardiesse sur l'histoire, sur les institutions sociales, sur la nature humaine. Il ne serait pas impossible d'en dégager avec un degré suffisant de netteté la pensée génératrice de la première philosophie de Schelling, celle d'un principe qui se développe à la fois dans la nature et dans la pensée, et qu'on ne saisit dans sa plénitude qu'en l'élevant au-dessus de ces deux aspects partiels de son développement. On y trouverait aussi, rencontre non moins curieuse, les idées élémentaires que Hegel a déroulées plus tard dans l'*Esthétique*, la *Philosophie de la religion* et la *Philosophie de l'histoire*. Un soir, en face des ruines d'Athènes baignées dans les lueurs du couchant, Hypérion ranime pour un instant le peuple athénien, interprète privilégié de l'harmonie éternelle, et il traduit le principe qui a engendré ses arts et sa religion dans ces pensées d'une forme presque sibylline :

« Le premier-né de la beauté est l'art; dans l'art, l'homme se rajeunit et se reflète : il veut se sentir lui-même, et c'est pourquoi il pose en face de lui sa propre beauté. C'est ainsi qu'il s'est donné des dieux, car au commencement l'homme et les dieux étaient un, puisque déjà, quoique inconnue à elle-même, la beauté éternelle existait. — Je profère des mystères, mais ils sont. — La seconde fille de la beauté est la religion, car l'amour de la beauté est religion. Le sage aime en elle-même la beauté infinie, universelle; le peuple aime les enfans de la beauté, les dieux, qui lui apparaissent dans leurs formes variées. Sans cet amour de la beauté, sans cette religion, tout état est un squelette inanimé, toute pensée, toute action est un arbre découronné, une colonne dont le chapiteau est tombé. »

Pour combler le vide fait par l'absence des dieux en exil, pour animer la nature, pour remplacer l'art chassé de la vie, pour tenir lieu de patrie, l'homme n'a plus que l'amour, ressource précaire qui lui manque souvent et qui le trahit de bonne heure. Les promesses de l'amour ne suffisent pas à consoler le désespoir d'Hypérion, désespoir réel, désespoir d'un homme entraîné par le torrent des siècles loin d'une Ithaque à jamais regrettée, vers laquelle il tend vainement les bras et qui se perd dans la brume. Ce désespoir longtemps contenu finit par s'exhaler en colères violentes; le masque tombe et le poète apparaît à la place du héros, quand les hasards de l'exil amènent celui-ci chez les Allemands. Qu'on se figure l'Allemagne de 1798, d'autant plus humiliée de son abaissement réel que déjà les esprits s'y sont élevés plus haut, inerte et divisée, tandis que l'agitation héroïque de ses voisins ébranle le monde; qu'on se la figure coupée en petites souverainetés où l'oppression est à la fois accablante et ridicule, où un horizon infranchissable borne les regards, où les hommes sont séparés par les mille barrières du rang, de la profession, de la culture. On comprendra qu'à côté de la sérénité d'un Goethe il y eût place alors pour des sentimens comme ceux qui poussèrent le noble G. Forster à renier sa patrie et à adopter la France. On concevra qu'Hypérion, obligé de se consoler dans la société d'un tel peuple, laisse échapper un cri comme celui-ci :

« Barbares dès l'origine, devenus plus barbares à force d'étude, de science et même de religion, profondément incapables d'un sentiment divin, perdus jusqu'au cœur pour les Grâces sacrées, également blessans pour toute âme bien faite par l'emphase et par la pauvreté, rendant un son aussi faux et aussi sourd que les têts d'un vase brisé, — tels étaient ces consolateurs.

« Cette parole est dure, elle m'échappe parce qu'elle est vraie; je ne saurais imaginer de peuple plus mutilé que les Allemands. Tu vois chez eux des artisans, mais point d'hommes; des prêtres, mais point d'hommes; des maîtres et des valets, de jeunes fous et des gens posés, mais point d'hommes. — N'est-ce pas comme un champ de bataille où gisent, épars et séparés l'un de l'autre, des mains, des bras, des membres, tandis que le sang de la vie s'écoule et se perd dans le sable? »

Plus tard un sentiment analogue, quoique tempéré cette fois par une lointaine espérance, lui inspirait ces strophes mordantes :

« Ne riez pas de l'enfant qui, avec un fouet et des éperons — sur son cheval de bois, se croit courageux et grand, — car vous, Allemands, vous êtes aussi — pleins de pensées et pauvres d'action. — Ou bien le fait, comme le rayon sort du nuage, — sortira-t-il enfin de la pensée? — Les livres vont-ils prendre vie? — O mes amis, démentez-moi, — faites-moi repentir de ma calomnie. »



Hœlderlin souffre déjà de cette fatigue de la spéculation qui se manifestera plus tard si hautement, de cette impatience de toucher terre qui provoqua, vers 1840, l'explosion belliqueuse des Freiligrath, des Herwegh et de tant d'autres poètes. L'action à tout prix, c'est ce qu'appelait Hœlderlin en termes si amers, et c'est le même besoin, irrité jusqu'à l'aveuglement, qui a précipité les Allemands tête baissée à la suite du premier venu qui s'est chargé de l'assouvir.

Une pensée en apparence toute contraire, mais identique au fond, préside à sa tragédie de *la Mort d'Empédocle*, où il montre le philosophe en butte à la haine des chefs du peuple, se déroband par une mort volontaire aux injustices et aux superstitions sociales. Il semble qu'ici, bien loin de glorifier l'action, Hœlderlin ait voulu mettre en lumière le conflit naturel du génie contemplatif et du génie politique, cet antagonisme présenté sous de si vives couleurs dans plusieurs dialogues de Platon, si souvent repris dans la suite, et qu'Alfred de Vigny a reproduit de nos jours en exagérant les incompatibilités naturelles du poète et de l'homme d'état. Hœlderlin montre bien l'humiliante victoire de l'habileté subalterne et du savoir-faire sans scrupules sur la vraie sagesse; il ne conclut pas pour cela au dédain de l'action; il célèbre seulement la lutte hardie et finalement impuissante d'un idéal social et religieux, représenté par le poète, le philosophe et le réformateur politique confondus dans le même homme, contre les tyrannies de la tradition historique. C'est la même idée sans doute qui le préoccupait lorsqu'il avait songé à mettre sur le théâtre Socrate, puis Agis, roi de Sparte. Tous deux représentent aussi sous des formes différentes l'idée d'une rénovation sociale, et tous deux succombent, après d'inutiles efforts, sous le poids des servitudes intellectuelles et politiques de leur temps. C'est un choix assez bizarre au premier coup d'œil que celui d'un sujet qui, malgré l'éclat légendaire dont la vie et la mort d'Empédocle ont été de bonne heure entourées, n'offre au poète aucun élément dramatique. La tragédie en effet se déroule tout entière dans une sphère de sentimens et d'idées qui n'ont rien à démêler avec le théâtre et sont à peu près inaccessibles à la foule : elle est purement lyrique. C'est là précisément ce qui a déterminé le choix d'Hœlderlin. Médecin, sorcier, faiseur de miracles, traînant après lui tout un peuple enchaîné à sa parole et à ses prodiges, tel apparaît Empédocle, investi de l'autorité d'un confident favori de la nature, habitant d'un monde supérieur en visite sur la terre, et qui semble, quand il se plonge dans le sein fumant de l'Etna, rentrer dans sa vraie patrie. Le poète voulait d'abord lui donner une femme et des enfans, pour faire sentir de quel poids les liens de famille pèsent sur le penseur voué par son génie

à la tâche ingrate de presser de l'aiguillon de sa parole ceux qui traînent le char social et de le pousser dans de nouvelles voies. Il a fini par renoncer à le charger de ce fardeau superflu; il le présente luttant seul contre un monde, grandi par cet isolement, mais payant par des souffrances qui ont plus d'un trait d'analogie avec la passion évangélique la rançon de sa grandeur.

Agrigente, délivrée de la tyrannie, n'a pu cependant parvenir au repos; elle est troublée par ses prêtres, qui agitent la foule de leurs superstitions, fomentent sourdement les discordes et favorisent de coupables ambitions. Un seul homme, sans être revêtu d'aucune dignité publique, armé de la seule autorité de la sagesse, tient les ambitieux en échec et paralyse les mauvais desseins; son œil vigilant, que n'endorment ni la flatterie ni l'intérêt, pénètre les manœuvres les plus secrètes; sa voix les dénonce et les fait châtier avant qu'elles éclatent. Non-seulement son éloquence apaise les émotions populaires, mais il guérit les malades par sa parole, il sème partout les bienfaits; une vertu salutaire émane de sa personne. La fille de l'archonte, qu'il a dérobée à la mort, vient pour contempler de loin, à travers les arbres qui abritent ses méditations, les traits presque divins du philosophe; le peuple tout entier le révère comme un demi-dieu. Cette puissance du génie, d'autant plus grande qu'elle ne tient pas à des titres empruntés, émeut et rapproche dans une même haine tous ceux qui ne peuvent vivre que des erreurs publiques. Il faut qu'Empédocle périsse : n'est-il pas coupable du plus grand des crimes, celui de rappeler les esprits au sentiment de la vérité? « L'esprit de l'homme, s'écrie un prêtre, est bienfaisant quand il tait ce qu'il faut taire; mais, s'il met au jour le secret de son âme et publie ses dieux, il est plus funeste que le fer et le feu; il est mortel et destructeur, le cœur téméraire qui laisse couler comme l'eau ses pensées dangereuses. » Tout à l'heure les paroles d'Empédocle, ces paroles dont les âmes s'abreuvaient avidement, transformées en poison, vont appeler sur lui la vengeance du peuple. Aux approches du danger, son âme est envahie de pressentimens que les discours du plus cher de ses disciples ne parviennent pas à calmer; il a son agonie du jardin des Oliviers; son cœur refroidi par l'âge n'entend plus aussi clairement la voix de la grande nature; il se prend à douter de son œuvre et s'apprete à laisser le champ libre à ses ennemis. En effet, Hermocrate et Critias, le prêtre et l'archonte, viennent élever contre lui l'accusation fatale à tous les réformateurs, celle d'avoir trompé le peuple par des prestiges, d'avoir calomnié les dieux, de s'être donné lui-même pour un dieu. Empédocle est banni comme blasphémateur, mais il n'ira pas traîner sa vieillesse dans l'exil; ce n'est pas Agrigente seulement qu'il va quitter. Son projet, encore secret, perce dans les paroles

qu'il adresse à ses esclaves éplorés en les affranchissant, dans ses adieux à sa demeure, aux arbres de son jardin, à la nature hospitalière qui lui a si longtemps prodigué ses douceurs. Il s'éloigne enfin, et en partant il pleure sur la Sicile, comme Jésus sur Jérusalem, et voit s'élever à l'horizon lointain le jour où, de l'Afrique et de l'Italie, l'ennemi viendra ensanglanter la terre des moissons odorantes et fouler aux pieds de ses armées les raisins dorés.

Dès les premiers pas, aucune des humiliations de l'exil ne lui est épargnée; le désert se fait autour du maudit, le voyageur évite son sentier, le berger auquel il demande un abri et un verre d'eau lui ferme sa chaumière ou s'enfuit avec horreur. Cependant le vent populaire a déjà tourné; les Agrigentins, plus troublés qu'auparavant, ont éprouvé les effets de l'absence du grand homme; ils ont redemandé leur bienfaiteur et leur idole. Il faut que ceux qui ont obtenu son bannissement viennent le supplier de rentrer dans Agrigente. Le prêtre Hermocrate, couvrant d'un langage orgueilleux l'affront qu'il est obligé de dévorer, apporte à Empédocle un pardon insolent que celui-ci rejette avec mépris. La foule le presse, l'implore et lui offre enfin d'être le Numa de la cité. « Non, répond-il, le temps des rois est passé. » Et, comme le peuple s'étonne, il ajoute :

« L'aigle couve-t-il toujours ses aiglons — dans le nid? Il en a soin lorsqu'ils sont aveugles. — Tant qu'ils sont encore nus, il abrite doucement — sous ses ailes leur vie obscure et sommeillante; — mais dès qu'ils ont regardé la lumière du soleil, — dès que le temps a grandi leurs ailes, — il les chasse du berceau pour qu'ils volent à leur tour. — Rougissez de vouloir un roi; vous êtes — trop vieux. Au temps de vos pères, — cela était permis; c'est fait de vous aujourd'hui, — si vous ne savez pas vous sauver vous-mêmes. »

Quant à lui, son rôle terrestre est achevé; il n'a plus qu'à mourir. Il apparaît bientôt sur le sommet de l'Etna. Au moment de consommer avec la nature ses noces éternelles, un enthousiasme sacré s'empare de lui, et il chante en termes magnifiques son propre épithalame. « L'heure est venue... L'Etna paternel apprête à son hôte la coupe de flamme que l'esprit intérieur remplit jusqu'aux bords; elle est couronnée de fleurs qu'il a enfantées lui-même, la tempête souterraine s'éveille pour la fête, et, sœur de la foudre, elle envoie ses éclats jusqu'aux nuages. Je sens mon cœur gonflé de joie et d'orgueil. » Un dernier combat lui reste à livrer. Au bord du cratère surgit à sa vue un vieillard, Manès l'Égyptien, symbole des terreurs orientales, qui essaie de l'arrêter par l'épouvante; mais il se rit de ces peurs enfantines et s'abandonne avec confiance au mystère des abîmes.

L'accent des hymnes orphiques alterne dans cette œuvre singu-

lière avec des invectives qui rappellent celles de l'Évangile contre les pharisiens. S'il fallait la caractériser d'un mot, je l'appellerais une tragédie hiératique. L'hypocrisie sacerdotale y est démasquée, le héros succombe à l'accusation d'impiété, la puissance qu'on lui attribue et la sagesse qui fait sa force reposent, non sur le culte de la tradition, mais sur une intelligence déjà scientifique des choses, et pourtant une sorte de terreur sacrée, un sentiment de profonde adoration s'en exhalent de toutes parts. N'était que le grand art tragique de Sophocle y fait complètement défaut, j'oserais dire que la tristesse sereine d'Empédocle, sa dévotion au dieu inconnu, sa renonciation aux intérêts terrestres, l'acceptation volontaire de son malheur, l'obscurité qui couvre sa destinée finale, donnent à sa figure la majesté religieuse d'Œdipe à Colone. Le paganisme d'Hœlderlin n'est pas un paganisme alexandrin s'amusant des superstitions gracieuses de la décadence; il tient plutôt du génie sinistre des légendes primitives et des religions de Samothrace. Il est bien curieux au surplus de voir les philosophes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en possession de toutes les découvertes de la science moderne, se chercher des devanciers dans l'interprétation de la nature parmi les maîtres de l'Ionie ou de la Grande-Grèce. Quoiqu'il eût fait sur la nature des choses un poème si beau qu'il le lut aux jeux olympiques, Empédocle est déjà un savant; en opposition à la vieille religion homérique, il pratique, comme bien d'autres, l'investigation libre, et la hardiesse de ces premières spéculations, le sentiment de l'unité universelle qu'elles respirent, la réduction qu'elles essaient témérairement de tous les phénomènes à quelques principes abstraits, tout cela présente une incontestable parenté avec les idées fondamentales de la philosophie de la nature, dont Schelling exposait la première ébauche au moment même où Hœlderlin s'en faisait le prophète.

Dans le déclin des croyances qui marque le siècle dernier, on voit poindre parfois chez les plus ardents à les combattre une sorte de religion nouvelle, — celle du panthéisme. Après que les découvertes modernes ont livré à la pensée l'espace infini et manifesté l'invariabilité des lois qui régissent les choses et l'homme comme tout le reste, le divin, qu'on croyait avoir banni du monde, y rentre triomphant. On dirait chez plusieurs d'un retour tardif aux religions naturalistes de l'antiquité; mais ce panthéisme reste dans une indétermination nécessaire. Il se détruirait en se précisant; on reconnaît, on salue dans l'univers une force diffuse et anonyme, on n'a garde de diviniser chacun des noms différens sous lesquels on la spécifie. Hœlderlin présente le cas peut-être unique d'une intelligence moderne, initiée aux résultats généraux des sciences, dans laquelle les forces de la nature revêtent d'elles-mêmes une person-

nalité absolue. Ses poésies lyriques, dont la prose française est malheureusement incapable de rendre la beauté marmoréenne et l'harmonie musicale, fournissent à cet égard un témoignage certain; elles proclament la spontanéité de ces regrets qui donnent à Hölderlin l'air d'un étranger parmi ses contemporains. Il n'y a pas à en douter : quand il célèbre « les Forces souveraines du Ciel; l'Océan, père antique des choses, l'Éther, âme du Monde, le Soleil, puissance sacrée qui éveille la vie, » ce ne sont point là pour lui de purs noms ou des réalités inanimées. Ces abstractions vivent, elles agissent, elles veulent, elles comprennent; il ne leur manque, pour qu'on y reconnaisse les divinités helléniques, que les noms mythologiques et les aventures légendaires créées et développées de siècle en siècle par la tradition. L'éther, la lumière, sont des êtres bienfaisants qui parlent à l'imagination du poète, qui le pénètrent de respect et d'amour, surtout l'éther nourricier, qui nous abreuve avant même que nous touchions aux mamelles maternelles, vers lequel le brin d'herbe et le cèdre aspirent, où tous les êtres se baignent, qui épand sans mesure ses torrens inépuisables et circule dans les canaux les plus secrets de la vie.

« Favoris du ciel, les oiseaux heureux — habitent et se jouent sous les lambris éternels du père. — Il y a place pour tous, il n'y a point de sentier tracé, — grands et petits se meuvent librement dans la demeure illimitée. — Ils s'ébattent sur ma tête, et, gonflé d'un désir impatient, — mon cœur s'élance vers eux; la patrie hospitalière — m'appelle de loin; je voudrais gravir — les sommets des Alpes et de là crier à l'aigle rapide — de me saisir, comme il saisit l'enfant favori de Jupiter, — et de m'emporter dans les palais de l'Éther. »

Il serait bien facile de trouver dans le rôle universel que la science actuelle reconnaît à l'éther une justification de cet enthousiasme; mais le poète fait mieux que de prêter sa langue au savant. Ses vers ne s'adressent pas au symbole d'un agent abstrait et plus ou moins passif, ils s'adressent à une puissance vraiment divine. Comment ne pas se rappeler ici les fonctions que la mythologie prête à Jupiter et qui lui assurent le premier rang parmi les dieux, ces fonctions qui l'identifient presque avec le ciel, que la lumière inonde, et avec l'air respirable, principe de toute vie? « Vois-tu, dit un fragment d'Euripide, cette immensité sublime de l'Éther, qui enveloppe la terre de toutes parts? C'est là Zeus, c'est là le Dieu suprême. » Si ce qu'il y a de plus insaisissable dans la nature s'empare à ce point de la pensée d'Hölderlin, on conçoit que des réalités bien plus concrètes s'animent dans son imagination. La planète n'est pas seulement un être organique, elle est une personne qui a ses parens, ses enfans, sa famille, qui jouit et qui souffre, qui a ses



alternatives de richesse et de pauvreté. Quelque part il peint la nature polaire, la terre ensevelie sous des voiles de neige, que les chauds embrassemens de l'Olympe ne parviennent plus à réveiller. Ne rien engendrer, n'avoir rien à couvrir d'un soin maternel, vieillir sans se voir renaître dans des enfans, c'est la mort; « mais un jour viendra, s'écrie-t-il comme s'il devançait certaines théories géologiques de nos jours, un jour viendra où les baisers du soleil réchaufferont tes membres, où son souffle dissipera ton sommeil glacé. Alors, pareille au grain de blé enfoui, tu briseras ta dure enveloppe, le timide bouton du monde se déroulera peu à peu, ta force longtemps épargnée se déploiera dans les pompes enflammées du printemps, les roses brilleront et la vie bouillonnera dans l'avare septentrion. » La vie végétale a part aussi à ses adorations; il y a sous chaque écorce un dieu silencieux. Dans la plus belle peut-être de ses poésies, un poète contemporain, un des rénovateurs du genre païen, M. V. de Laprade, s'attendrit sur la mort du chêne, dont la sève ensanglante la cognée meurtrière; mais ce qu'on sent ici, c'est l'amour druidique des forêts profondes, et avant d'arriver au bout on voit le poète se démasquer sans le vouloir et trahir une pensée qui n'a rien de païen. Hœlderlin salue les chênes, jaloux de leur force et de leur indépendance, comme s'il reconnaissait en chacun d'eux un ami.

« Je quitte les jardins et viens à vous, fils des monts, — les jardins où vit la nature, soumise et familière, — rendant soins pour soins, compagne de l'homme industriel. — Mais vous, arbres souverains, debout comme un peuple de Titans, — dans ce monde assujetti, vous n'appartenez qu'à vous et au ciel, — qui vous nourrit et vous éleva, et à la terre, dont vous êtes nés. — Nul de vous n'est allé à l'école des hommes; — d'un libre et joyeux élan, vous jaillissez de vos fortes racines, — pressés et confondus; comme l'aigle sa proie, — vous saisissez l'espace d'un bras robuste, et vers la nuée — se dresse, dans sa hauteur sereine, votre couronne illuminée. — Chacun de vous est un monde. Comme les étoiles du ciel, — vous vivez, dieux indépendans, en une libre alliance. — Si je pouvais supporter l'esclavage, je n'envierais pas — cette forêt, et je me plierais sans révolte à la vie sociale. — Ah! si rien n'enchaînait à cette vie mon cœur, — qui ne peut se déprendre d'aimer, je voudrais demeurer parmi vous! »

On a beaucoup parlé du paganisme de Goethe, et il y a du païen sans doute dans cet amour dominant de la beauté plastique, dans cette intelligence profonde qui ressuscite dès qu'il lui plaît les plus vieux symboles de la mythologie, dans cette grâce tranquille qui a été l'étude de toute sa vie; il y a du païen dans cette impassibilité olympienne, bien moins réelle toutefois qu'on ne l'a dit, qui lui a été tant reprochée. Si païen qu'il soit pourtant, Goethe, amoureux des sciences, expérimentateur passionné, observateur infatigable

du règne humain comme des règnes de la nature, Goethe, qui a toujours gouverné si pleinement les mouvemens de son imagination, ne s'est jamais élevé, même sous l'empire de l'illusion poétique, à cet enthousiasme qui suscite dans l'âme d'Hœlderlin la piété d'un ancien envers ses dieux. Cette étrange faculté a déconcerté Schiller et Goethe. « Il y a là plus d'histoire naturelle que de poésie, écrit Goethe à Schiller à propos de quelques pièces d'Hœlderlin. Ces morceaux me font l'effet des vieilles tentures où l'on voit les animaux rassemblés dans le paradis terrestre autour d'Adam. » Ce jugement étonne, et les meilleurs juges en Allemagne l'ont cassé depuis longtemps. Ce que Goethe appelle histoire naturelle est la métamorphose la plus hardie de la nature qu'aucun poète moderne ait osée, si toutefois il peut y avoir de l'audace à créer des dieux sans s'en douter. La place d'Hœlderlin est parmi les grands lyriques, non pas seulement de son pays, mais de tous les temps. Le lyrisme familier, celui qui se nourrit des joies, des chagrins de tous les jours et des sentimens ordinaires que la vie apporte, est commun au-delà du Rhin; il a produit une moisson de *lieds* et de ballades incomparables. L'Allemagne a peu de ces lyriques dont l'enthousiasme a besoin pour s'exprimer de l'ode et de l'hymne, qui semblent faits pour promener sur le parvis des temples leurs robes à franges d'or. Hœlderlin est de ceux-là. On retrouverait bien dans ses poésies la trace des incidens de sa vie, on y pourrait découvrir comment il a aimé et souffert : depuis les murmures enchantés de l'amour naissant jusqu'aux sanglots qui accompagnent la séparation, on pourrait suivre toutes les phases de sa passion pour Diotime; mais ce n'est pas là-dessus qu'il faut mesurer son génie. Malgré les orages de sa vie, son inspiration atteint d'abord la majesté, ses idées revêtent comme d'elles-mêmes la pompe des rythmes sacrés. Il est de la famille des Pindare et des Alcée, gardiens des traditions, interprètes des pensées divines, chantres des puissances d'en haut. Ce que l'âge fabuleux des héros mêlés aux hommes sur la terre encore neuve et celui des luttes entre les générations célestes sont pour les lyriques grecs, la Grèce elle-même, j'entends la Grèce historique de Périclès, l'est pour le poète allemand; c'est son âge d'or, là se trouve pour lui le type absolu de la vie humaine. Hœlderlin est païen comme Goethe, mais dans un sens tout autrement rigoureux. Au reste il doit être mis à part et à distance égale des deux camps qui se forment dans la littérature allemande au moment où le romantisme y fait irruption et réagit contre la grande poésie humaine de Goethe et de Schiller. Hœlderlin n'est pas un peintre de l'humanité, et la réflexion domine trop chez lui pour qu'on puisse le considérer comme un classique. D'autre part, il a bien quelques-uns des traits qui distinguent les romantiques : les préoccupations re-

ligieuses et politiques ne l'abandonnent pas; on le voit assez à cet arrêt où il proclame la déchéance définitive de la royauté et qui est comme un écho du club de Tubingue et des discours de la convention; on le voit aussi à l'irritation d'un patriotisme humilié qui perce chez lui presque à chaque pas. Il rêve une régénération de l'Allemagne, mais il ne la rêve pas, à l'exemple des romantiques, comme une renaissance catholique et comme un retour aux gloires évanouies du saint-empire romain. Il ne la rattache pas non plus aux souvenirs, déjà réveillés par Klopstock, des victoires d'Arminius sur l'envahisseur latin, qui sont devenues dans la suite le thème des déclamateurs gallophages. Au contraire il rêverait, s'il osait, cette régénération dans une résurrection du génie hellénique. Le nom de la Grèce lui arrache les accens d'un fils qui pleure sur le tombeau maternel; il cherche à se faire illusion et à se persuader qu'elle n'est pas morte pour toujours. « Oui, s'écrie-t-il en s'adressant à la mer d'Ionie dans une belle poésie intitulée *l'Archipel*, tu reposes encore à l'ombre de tes montagnes comme autrefois; tes bras toujours jeunes embrassent encore la terre bien-aimée, et de tes filles, de tes îles fleuries, aucune n'est perdue. La Crète se dresse encore; Salamine verdit sous ses lauriers tout illuminée de rayons; au soleil couchant, Délos élève sa tête inspirée, et Céos et Chio sont toujours couronnées de fruits... Ces compagnes célestes, les puissances suprêmes, qui, toujours tranquilles, apportent aux mortels la clarté du jour, le doux sommeil, les pressentimens secrets, les divinités sont toujours avec toi, et souvent dans le crépuscule du soir, lorsque des monts de l'Asie la lumière sacrée de la lune descend et que les étoiles se mirent dans tes flots, tu brilles toi-même d'un éclat céleste, et le chœur de tes frères d'en haut retentit dans ton sein. » La demeure seule subsiste, le génie qui l'habitait l'a désertée pour jamais. Hœlderlin le comprend, et il courbe la tête sous la volonté du grand dieu de l'hellénisme, du destin, auquel il adresse l'hymne qui ouvre son recueil.

Si un poète qu'on pourrait appeler le dernier des païens, après s'être enivré de son rêve jusqu'au délire, est mort sans avoir jamais espéré que son Atlantide surgît un jour des profondeurs du temps, il n'est pas à croire qu'aujourd'hui les plus fervens apologistes de la civilisation hellénique nourrissent une plus sérieuse illusion. Non, ces hommes d'esprit ne veulent pas repeupler l'Olympe, ils n'ont pas la ridicule fantaisie de renouveler une tentative dans laquelle Julien, armé de la puissance impériale, a échoué voilà quinze cents ans, quand les temples étaient encore debout. Leur zèle païen est surtout un jeu poétique, car presque tous sont poètes, et leur talent, dans lequel les inquiétudes de la pensée moderne percent sous le dilettantisme grec,

Beau vase athénien, plein des fleurs du Calvaire,

selon l'expression de l'un d'eux, montre assez ce que leur culte a de factice et d'inoffensif. Que veulent-ils donc? Relever d'un anathème de vingt siècles une religion qui a présidé à la plus belle des civilisations, justifier le merveilleux instinct qui, revêtant des formes les plus charmantes du symbole poétique l'intuition des forces naturelles, créa cette mythologie, inspiratrice des Homère et des Phidias. Depuis deux mille ans, cette mythologie a été considérée comme un mystère d'égarement intellectuel, comme un signe éclatant de la déchéance humaine. Ce culte, dont la religion nouvelle s'appropriait les débris à son insu, était traité comme une possession démoniaque, poursuivi sans relâche, et il a fini par céder aux exorcismes. Cependant, ou il faudrait dénier à la religion toute influence sociale, ce qui est impossible, ou il faut reconnaître qu'elle fait les sociétés à son image, et alors comment ne pas en appeler de ces arrêts contre une religion qui, accompagnant l'homme à chaque pas, remplissant son esprit, sanctifiant toutes ses actions, pénétrant toute sa vie, a engendré la civilisation où il s'est développé de la manière la plus complète, dans la pleine harmonie de la pensée et de l'action, de la vie personnelle et de la vie publique? Comment ne pas voir dans cette république de dieux, où chacun a sa fonction distincte et où l'ordre résulte de la diversité, l'image de cette république morale qui maintient dans l'individu l'équilibre de toutes les forces physiques et intellectuelles sans en sacrifier aucune, et de cette autre république visible, la cité, milieu nécessaire où chacun se déploie, et qui fait de tous les citoyens des parties intégrantes d'un même corps?

Cette justification, appuyée sur tout ce qu'une érudition de plus en plus exacte et des comparaisons de plus en plus multipliées nous ont appris, est digne de notre équité historique. Il est impossible de méconnaître ce qu'elle a de fondé; mais le moyen de s'en tenir là, de ne pas exagérer une vérité si séduisante, de ne pas se laisser prendre aux prestiges de l'imagination, qui sans le savoir embellit toujours ce qui fut aux dépens de ce qui est? Au temps de Corneille, de Balzac et de M<sup>lle</sup> Scudéri, la fierté romaine s'offrait comme un idéal aux regards éblouis des romanciers et des poètes, qui ne se faisaient pas faute d'y ajouter pour dernier charme la bonne grâce et la galanterie des seigneurs de la cour. Nous avons renoncé aux Romains; portés par une admiration moins absurde et moins dangereuse, nous prenons plaisir à remonter aujourd'hui jusqu'à la Grèce; nous opposons notre décadence à son éclatant midi, nos misères à ses vertus, notre existence appauvrie et chagrine à sa joyeuse activité. Combien la vie, telle que les exigences

d'une morale sombre nous l'ont faite, attristée par une défiance perpétuelle contre tous les mouvemens de la nature, condamnée à la plus pénible tension, pour atteindre quoi? une perfection fictive et monacale, inutile aux autres, et qui, refoulant les passions sans les dompter, ne sert souvent qu'à couvrir toutes les faiblesses d'un voile d'hypocrisie, combien cette vie ne paraît-elle pas inférieure au libre déploiement de la nature humaine sous la discipline de l'art! Car l'art n'était pas chez les Grecs une distraction subalterne ou un luxe corrupteur; il n'était pas appliqué seulement à la construction des temples, à la reproduction des formes humaines, à l'expression des sentimens dans la poésie, il l'était également à la conduite de l'âme, à la discipline des passions, comme au gouvernement de l'état. Il introduisait en tout et particulièrement dans l'homme la mesure, l'harmonie et le rythme. Chez nous au contraire, la disproportion et la lutte éclatent partout, dans l'art, dans la vie, dans l'état : les chefs-d'œuvre sont des monstres, le génie est une maladie ou une mutilation, la vertu est un tour de force, le gouvernement est un mécanisme qui maintient violemment sous le même joug des atomes épars et ennemis. L'intelligence humaine est divisée contre elle-même. L'hellénisme, en remplissant l'imagination et la vie, n'en laissait pas moins la pensée sans entraves, il ne prétendait pas guider la science. Des dogmes abstraits, devant lesquels il a succombé, se dressent comme un obstacle et comme une menace à l'entrée de toutes les avenues de l'esprit. La croyance et la science ne peuvent plus coexister dans la même pensée, il faut choisir. Cette division, passant de l'intelligence individuelle dans la société, l'a scindée en deux peuples plus éloignés l'un de l'autre que ne l'étaient les Grecs et les barbares, en deux peuples qui ont cessé d'avoir mêmes dieux et même foi, et qui, vivant dans le même siècle, appartiennent pourtant à des âges différens de l'histoire; peuples étrangers l'un à l'autre et souvent hostiles, qui se combattraient sans trêve, si une force publique qui les domine tous les deux ne les maintenait en paix en les dispensant des devoirs et des vertus du citoyen.

Voilà les argumens qu'on fait valoir pour justifier l'enthousiasme que l'hellénisme inspire, et les nouveaux païens ne m'accuseront pas, j'espère, de les atténuer. Pourquoi au surplus nierait-on que dans le cours du temps l'humanité ait subi des pertes, et que la civilisation grecque en périssant lui ait laissé quelque chose à regretter? L'irrésistible ascendant de la Grèce sur tous ceux qui l'ont approchée ou vaincue tour à tour, sur les Lydiens, les Égyptiens, les Perses, les Romains, les rapides floraisons qui se sont partout produites au moindre contact de son génie, au VIII<sup>e</sup> siècle chez les Arabes d'Espagne comme au XV<sup>e</sup> siècle en Italie, l'admiration que



nul peuple n'a pu refuser à ses chefs-d'œuvre et à ses grands hommes, tout témoigne qu'il y eut en elle quelque chose qui n'a été ni dépassé ni remplacé. Il serait inutile de le contester; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'en serait pas moins puéril de défendre contre elle la civilisation qui lui a succédé. Cette civilisation se défend elle-même assez par ses œuvres et par sa durée. D'ailleurs on ne revient pas à la jeunesse, si sévère que soit la destinée de l'âge mûr. L'hellénisme fût-il encore mille fois plus beau, ses dieux, ses arts, sa liberté, ne renaîtront pas. Quand nous nous laissons emporter par nos regrets vers la Grèce, nous l'abordons par ses poètes, ses artistes, ses historiens patriotes, et nous nous laissons tromper par le mensonge involontaire de tant de chefs-d'œuvre. Nous oublions l'esclavage, et nous ne voyons plus qu'une foule d'hommes choisis, qui tous participent à la beauté de leurs dieux, à la vertu de leurs héros, à l'intelligence de leurs poètes et de leurs philosophes. La vraie Grèce, avec les vulgarités et les misères qu'elle connut comme tout ce qui vit, disparaît dans les splendeurs de cette apothéose. Nous oublions malgré nous que ces cités merveilleuses ont été dans le monde une imperceptible aristocratie; nous ne songeons pas que pour façonner cette aristocratie, pour en tirer ces types de grandeur, ces penseurs, ces artistes, ces hommes d'état, ces guerriers, il fallait que leur horizon mental et politique ne dépassât guère les limites de la cité, il fallait aussi que la partie inférieure et laborieuse de la vie fût dévolue à des races sacrifiées. Ces aristocraties ont péri; à leur place, et formée en partie de leurs richesses, une autre civilisation s'est élevée, penchant peut-être aujourd'hui vers son déclin, qui explique assez nos tristesses. L'épanouissement de la science, l'affranchissement des masses, leur initiation à la vie morale, leur ascension vers la pensée et la liberté, leur groupement dans l'organisme de vastes sociétés fondées sur la science et le travail, tout cela, commencé par une civilisation qui semble épuisée, en recèle une autre dont les premiers linéaments n'apparaissent pas encore d'une manière bien distincte. Cette civilisation rendra-t-elle à l'art sa prépondérance et aura-t-elle le beau pour principe en même temps que la science? Cela est douteux. Tout porte à croire qu'avant d'aborder ces rians rivages elle aura des jours sévères à passer, la misère à réduire, la nature à connaître et à dompter, la richesse à accroître et à répartir, l'ignorance à combattre, les âmes incultes à moraliser. Dût-elle longtemps rester dans ces âpres régions avant de retrouver ce qui fait les séductions éternelles de l'hellénisme, la civilisation qui a donné à l'homme du peuple, c'est-à-dire à tous, un nom et un droit, valait la peine que l'ancienne pérît pour lui faire place.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

---

LA

# QUESTION DES SALAIRES

## ET DES GRÈVES

---

La question des rapports entre le capital et le travail touche à tant d'intérêts si divers à la fois et si respectables, que la société tout entière prête une oreille inquiète au moindre débat qui s'élève entre patrons et ouvriers, même dans la plus obscure industrie. Il ne faut pas s'en étonner : depuis plus de trente ans, toutes les fois que, par un chômage imprévu, ce problème vital a été posé, on a vu éclater d'un côté des convoitises immodérées, de l'autre des frayeurs excessives et de toutes parts des passions violentes, malheureusement exploitées avec une impitoyable habileté par les factions politiques. L'avenir ressemblera-t-il au passé? La loi nouvelle qui permet les coalitions pacifiques aura-t-elle pour effet de dégager dans ces conflits la responsabilité des pouvoirs publics? En d'autres termes, s'accoutumera-t-on à l'idée que l'état ne doit à personne rien de plus que la liberté? Pendant les dernières grèves, les ouvriers ont manifesté l'intention de se borner à la discussion de leurs affaires, et dans leurs réunions nombreuses le calme avec lequel ils ont délibéré prouve qu'ils n'ont pas le dessein de laisser les coalitions dégénérer en mouvemens révolutionnaires.

Il s'en faut de beaucoup cependant que l'ordre qui a présidé à ces conférences des ouvriers ait rétabli la confiance parmi les patrons. Tel est même le trouble causé par la simultanéité des grèves que plus d'un capitaliste voit dans cette apparente tranquillité un symptôme plus redoutable que ne le serait un désordre violent.

Une crise aiguë n'est à leurs yeux qu'un mal facile à réprimer dans un pays où le gouvernement est assez fort pour faire exécuter les lois; mais une erreur systématique et poursuivie avec obstination leur semble un mal incurable. Aussi sont-ils moins effrayés par les cris, les menaces et les voies de fait de Roubaix que par les résolutions pacifiques des coalisés de Paris. L'émeute n'est, dans leur opinion, qu'un accès de fièvre passager, tandis que l'action de l'erreur, lente, patiente, réfléchie, presque incessante, est une perturbation constitutionnelle de l'industrie.

Le moment est-il bien choisi pour faire entendre une voix impartiale au milieu de l'émotion publique? La vérité sera-t-elle écoutée dans ce conflit bruyant des passions soulevées par les intérêts? Peut-être, dira-t-on, serait-il sage de se taire et d'attendre une époque moins orageuse? Tel n'est pas notre avis; l'économie politique ayant conquis une place incontestée parmi les sciences, c'est un devoir pour ceux qui l'enseignent d'analyser les phénomènes économiques au moment même où l'observation en est facilitée par l'éclat des faits. Il y a aussi avantage à traiter les questions lorsqu'elles occupent l'attention de tous, car cette préoccupation du public donne à l'écrivain la certitude que ses réflexions ne tomberont pas sur des esprits distraits. Les économistes d'ailleurs ne sont pas d'accord sur la nature du salaire, non plus que sur les effets des coalitions; des discussions récentes ont accusé des divergences d'opinion profondes entre des écrivains qu'on croyait appartenir à la même école. Certains socialistes qui passaient pour ralliés aux doctrines de Turgot et d'Adam Smith, mais qui avaient caché et non brûlé leur premier drapeau, l'ont retiré tout à coup de la poudre sanglante de 1848, et l'agitent au-dessus des sociétés coopératives. D'un autre côté, le parti de la réglementation, qu'on pouvait croire vaincu, se relève au milieu des embarras qu'éprouve la liberté, se vantant d'avoir tout prévu et attribuant les maux dont nous souffrons à l'abandon de ses procédés restrictifs. Que d'erreurs à rectifier! que d'exagérations à réduire! que de vaines terreurs à dissiper! que d'espérances chimériques à ramener du rêve à la réalité! Nous aurons d'abord à éclaircir la notion du salaire, afin de savoir si en effet il crée à l'ouvrier, comme on l'a prétendu, une situation inférieure dans notre ordre social; cela nous conduira à étudier les sociétés coopératives, au moyen desquelles on s' imagine qu'on fera disparaître le salaire, et qu'on transformera de fond en comble notre organisation industrielle; la vérité rétablie sur ces points, il nous faudra examiner dans son principe et ses effets la loi nouvelle sur les coalitions, et, après avoir signalé ce qu'elle a de juste et en même temps l'abus redoutable qu'on en peut faire, nous

indiquerons le moyen qui, à notre avis, la rendrait à la fois moins périlleuse et plus efficace.

## I.

D'après une école aujourd'hui fort nombreuse, — elle a pour adhérens la plus grande partie des ouvriers urbains, — le salaire fixe au jour, à la semaine, au mois, à l'année, n'est pas le mode définitif de la rémunération du travail. A l'en croire, il faudrait le considérer comme la dernière étape de cette longue marche qui a commencé par l'esclavage, continué par le servage et fini par l'aimable indépendance de l'ouvrier moderne. Entre le point de départ et le point d'arrivée, la distance est assurément bien grande, car elle est mesurée par la différence qui distingue l'homme libre et responsable de l'homme assimilé au bétail. Sans nier l'étendue de ce progrès, ceux qui attaquent le salaire demandent si le travail au jour le jour, tourmenté par la sombre inquiétude du lendemain, est la douce liberté qui commence, ou s'il n'est pas plutôt une forme de la servitude qui va finir. La coopération, avec la qualité d'associé participant aux bénéfices, serait, d'après cette école, destinée à remplacer le salaire. Au moyen de ce changement, l'ouvrier, intéressé désormais aux succès de l'entreprise, encouragé par la justice de la rémunération, cesserait de trouver le travail rebutant. Là serait l'avenir de l'industrie, l'idéal auquel devrait tendre tout effort d'organisation. On n'en appelle plus à l'état, cela est vrai; l'organisation du travail, qui, en février 1848, signifiait une forme imposée par l'autorité de la loi, est aujourd'hui comprise d'une façon plus libérale. On n'entend par là qu'un régime contractuel spontanément adopté et se développant par ses propres vertus; si la coopération est recommandée, c'est uniquement parce qu'on y voit la base la plus équitable des relations à établir entre le capital et la main-d'œuvre. Enfin, d'après les conclusions dernières de cette école, la disparition du salaire mettra fin au prolétariat moderne, qu'elle appelle une véritable servitude de fait survivant à l'abolition de l'esclavage légal.

Pour faire évanouir ces illusions, il suffit d'analyser la notion du salaire. J'appelle salaire une somme fixée à forfait entre le patron et l'ouvrier, moyennant laquelle ce dernier abandonne sa part éventuelle dans la richesse produite par la collaboration du capital et du travail. — Que les résultats de l'entreprise soient nuls, médiocres ou importants, le salaire n'en dépend pas, et si l'ouvrier n'est pas associé aux chances heureuses, il n'a pas à s'inquiéter de la ruine de son patron. La coopération au contraire, avec partici-

pation aux bénéfices, n'est qu'une rémunération aléatoire, c'est-à-dire variable suivant le cours et l'issue de l'affaire. Nous accepterions tous, ouvriers ou non, une coopération dans une entreprise bien constituée et marchant en pleine prospérité. La même unanimité se produirait-elle, s'il s'agissait de coopérer à des affaires incertaines? La simple probabilité du succès suffirait-elle pour attirer les ouvriers par la promesse d'un bénéfice éventuel substitué en partie à une rémunération fixe et sûre? Des expériences faciles à vérifier ne permettent pas de le croire. L'établissement qui l'emploie est-il riche, le commis de magasin aspire à être intéressé dans la maison. S'il y a seulement doute, il ne cherche qu'à augmenter son émolument fixe. Lui offre-t-on, en ce dernier cas, la participation, il ne cache pas sa préférence pour des gages plus élevés. C'est que l'incertitude ne convient pas à tous les caractères. Si les uns, plus hardis, pour ne pas aliéner la chance d'un gain considérable, s'exposent volontiers au hasard de ne recueillir qu'un gain minime et même insuffisant, les autres, plus timides, préfèrent une somme certaine à des profits aléatoires. Toutes les fois qu'on proposera l'association à un groupe de travailleurs, j'affirme qu'il se divisera en deux parts, dont la plus nombreuse demandera que la participation aux bénéfices soit changée en une augmentation de salaire.

La femme de l'ouvrier surtout aime les ressources déterminées et connues d'avance, parce que, pour bien gouverner son ménage, elle a besoin de savoir sur quelles recettes elle peut compter. Or l'influence de la ménagère fait que l'ouvrier a la même préférence. C'est grâce à la certitude des ressources que les dépenses peuvent être conduites de façon à n'apporter aucun trouble dans l'équilibre du budget domestique. — En deux mots, la suppression du salaire n'aura lieu que le jour où tous les hommes seront assez hardis pour affronter les chances qui en peu de temps ruinent ou enrichissent les chefs d'industrie; mais comment effacer des différences de caractères qui sont inhérentes à la nature humaine?

Cette diversité n'est point particulière aux travailleurs; elle se retrouve parmi les capitalistes. Les uns, entreprenans et hardis, mettent leurs fonds dans une industrie qui leur promet de gros dividendes. Le capital sera peut-être perdu; mais la fortune aime les audacieux, et, si l'affaire réussit, l'opulence remplacera la médiocrité. D'autres au contraire, effrayés par de tels risques, évitent les placemens industriels et recherchent les créances sur particuliers avec première hypothèque, les emprunts publics des gouvernemens bien établis, les obligations de chemins de fer garanties par l'état; aux gros dividendes, ils préfèrent un intérêt moindre, mais



certain. Tant qu'il y aura des esprits de trempe diverse, il en sera ainsi : les uns chercheront l'intérêt fixe et les autres les dividendes.

C'est une observation devenue banale que le goût des fonctions publiques est fort répandu en France. Quelles sont les causes d'une tendance si prononcée ? Il y en a plus d'une assurément, et d'abord la vanité, l'amour du pouvoir, un goût prononcé et presque général pour les honneurs, même au prix de l'indépendance ; mais, à s'en tenir là, l'explication serait très imparfaite. Les solliciteurs considèrent aussi, quelquefois principalement, que les places donnent un revenu fixe, à l'abri de toute incertitude, sans péril autre que l'accident, d'ailleurs bien rare, de la destitution. Le traitement, tant modique soit-il, est fort estimé, surtout à cause de la facilité qu'il offre pour aligner l'actif et le passif dans l'économie domestique. La femme du fonctionnaire ne pense pas autrement que la femme de l'ouvrier, et si l'homme riche recherche les fonctions publiques pour la puissance et les honneurs, la famille du fonctionnaire sans fortune apprécie surtout dans un emploi le traitement qui la fait vivre avec sécurité.

Y aurait-il, comme on l'a souvent dit, une différence de nature entre le salaire et le traitement ? La différence est dans les mots plutôt que dans le fond des choses, et tient peut-être à des idées déjà surannées de supériorité sociale. Le travail manuel a été longtemps considéré comme servile, tandis que le moindre office public conférait, avec certains avantages honorifiques, une sorte d'indépendance. C'est pour exprimer cette inégalité aujourd'hui bien vaine que la rémunération du travail n'a pas été désignée de la même manière dans les deux cas. La distinction n'est pas d'ailleurs très ancienne, et même n'a commencé à s'établir qu'au moment où elle ne répondait plus à la réalité. On disait autrefois les gages d'un connétable, d'un sénéchal, d'un bailli, d'un grand officier de la couronne, et même aujourd'hui on appelle salaire la rémunération de plusieurs employés de l'état, spécialement celle du conservateur des hypothèques. Quoi qu'il en soit, et alors même que certains termes correspondraient à une prétention de supériorité, il n'y aurait pas moins identité de nature, au point de vue économique, entre le salaire et le traitement.

Si cette vérité a, malgré son évidence, été méconnue, c'est que les fonctionnaires qui attirent l'attention par l'importance de leur position ont souvent, indépendamment de leur place, par eux-mêmes ou par leur contrat de mariage, des ressources propres et la sécurité inhérente à la fortune acquise. On ne regarde qu'aux premiers rangs, et là est la cause de l'erreur. Que l'impression serait différente, si on étendait la vue sur la nombreuse armée des pe-

tits employés! Ce qu'il faudrait mettre en parallèle, c'est le fonctionnaire sans fortune, l'instituteur primaire par exemple, le commis aux écritures, etc., avec le contre-maître ou même le simple ouvrier. La situation pécuniaire d'un chef d'atelier dans une grande fabrique est assurément supérieure à celle d'un sous-chef de bureau dans un ministère, et son avenir bien préférable. Souvent, pendant que le sous-chef vieillit dans son bureau en attendant une retraite qui diminuera ses ressources, le contre-maître, devenu patron, gagne une fortune. S'il est obligé de quitter sa place, l'employé de l'industrie trouvera presque toujours à s'occuper dans une autre fabrique, tandis que le fonctionnaire, s'il est destitué, aura peine à se procurer un autre emploi utile de son temps. L'expéditionnaire a-t-il par son traitement une position supérieure à celle d'un commis de magasin, d'un compositeur typographe, d'un metteur en pages? Si, nonobstant les révolutions survenues dans l'ordre social, on accorde aux employés de l'état un peu plus de considération qu'aux auxiliaires de l'industrie, cette inégalité va tous les jours en s'affaiblissant, et d'ailleurs n'a rien de commun avec la question purement pécuniaire de la rémunération des travaux. Il reste établi en effet que le salaire, sous quelque nom qu'on le déguise, est le prix offert et consenti de toute espèce de labeur intellectuel ou corporel, soit dans l'ordre administratif, soit dans la sphère des intérêts privés. Ce qu'on appelle les honoraires du médecin n'est pas autre chose en soi qu'un salaire péniblement gagné, et pour s'en tenir à cet exemple (car on en citerait bien d'autres) considérez qu'un médecin à Paris, après douze ou quinze ans d'études et une pratique de plusieurs années, se fait à peine un revenu annuel de cinq ou six mille francs : c'est le chiffre moyen des recettes dans la catégorie de ceux qu'on appelle *médecins de quartier*. Et le médecin de campagne! Il fait dix lieues par jour, souvent à pied, reçoit en certaines régions moins de 2 francs par visite, et après tant de travaux, tant de fatigues, tant de services rendus à l'humanité, arrive rarement à économiser le pain de sa vieillesse. Il n'est guère dans l'industrie de plus âpre et plus ingrate profession; il n'en est point de plus respectable. Qui donc oserait dire que ce salaire incertain, marchandé, chétif, a rien de flétrissant pour la main savante et laborieuse qui le reçoit? Qui s'avisera de chercher là quelque ombre de l'antique esclavage? Le médecin connaissait d'avance les rudes sentiers où il s'est volontairement engagé; il eût pu, avec son instruction, embrasser une carrière plus fructueuse; ce n'est pas à la contrainte des lois, c'est à une généreuse vocation qu'il a obéi, et pour le genre de services qu'il rend aux hommes, on ne saurait imaginer aucune espèce d'association

avec part aux bénéfiques, aucun mode de rétribution qui n'eût le caractère du salaire. C'est que le salaire, au lieu d'être une dernière marque de servitude, est au contraire un des signes les plus manifestes de la liberté; c'est qu'au lieu d'avilir, il ennoblit.

## II.

Cette question vidée, il faut se demander si l'association et la coopération doivent bien produire dans le monde industriel tous les effets qu'on en attend. Ici, je ne suis pas suspect. Je ne pourrais, sans renier mes actes et mes écrits, contester les conséquences fécondes que la coopération est capable de produire. Elle a donné ailleurs d'heureux résultats, et chez nous un plein succès a couronné plusieurs tentatives. Ce qui a réussi en Angleterre et en Allemagne n'est pas condamné à échouer en France, ce qui marche à Paris et à Lyon n'est pas impraticable à Bordeaux ou à Toulouse; mais en prenant itérativement la responsabilité de ce que j'ai dit ou fait, je tiens à combattre les exagérations qui ont déjà compromis une idée excellente. Le principe de la société coopérative, s'il est appliqué avec prudence, aura dans certains cas et à certaines conditions le pouvoir d'améliorer le sort des ouvriers; mais les illusions en matière d'industrie sont périlleuses, et il faut les combattre à temps pour prévenir les déceptions.

Le Français a un défaut qui tient à ses qualités les plus brillantes : une fois qu'une idée lui a paru juste, il l'embrasse d'une telle ardeur, l'exalte avec tant d'enthousiasme, la prône avec tant de véhémence, que le public en est bientôt impatienté, et sans autre examen prend en méfiance et presque en aversion cette bruyante nouveauté. La coopération n'a point échappé à ce genre d'épreuve. Après avoir été vantée sans mesure, elle lutte contre un mouvement de réaction; les éloges dont elle a été couverte au début ne sont plus écoutés, et l'excès de la dépression a même remplacé l'excès de la louange.

Cette malveillance, il faut le reconnaître, a été provoquée par le ton qu'a pris la propagande coopérative. En criant que le petit commerce serait ruiné par les sociétés de consommation, que les sociétés de production supprimeraient les patrons, que toutes les relations sociales allaient être changées, les partisans trop ardents de ce mode d'association ont soulevé contre lui une foule d'intérêts. Le principe en est devenu d'autant plus suspect que, dès le début, quelques hommes s'en sont emparés comme d'un instrument propre à favoriser d'autres desseins. Les partis s'en sont mêlés, et ce qui n'était qu'une question d'affaires s'est, par cette

dangereuse immixtion, aisément transformé en une sorte de paradoxe à la fois politique et religieux. Les discours ont été abondants, les actes rares. En s'enflammant sur les résultats grandioses d'un chimérique avenir, les propagateurs ont oublié de mettre en pratique leur système. Le temps qui aurait été si bien employé à conduire les premiers essais a été perdu à faire des prophéties aussi compromettantes qu'inutiles : inutiles, parce que la valeur d'une théorie se juge uniquement d'après les résultats de la mise en œuvre; compromettantes, parce que ces téméraires prédictions effrayaient d'abord les uns par la menace, et puis préparaient l'éloignement des autres par d'inévitables déceptions. La comparaison entre les promesses et les succès a causé plus d'une défaillance, car le découragement est aussi prompt que l'espérance est impatiente. Lorsque l'action a été tentée, le défaut de préparation s'est fait sentir. On a malheureusement, au grand préjudice de l'idée de coopération, entrepris des œuvres hâtives et mal conçues. La société de consommation, par exemple, a souvent échoué à Paris et dans les départemens par des causes diverses, mais ordinairement parce qu'elle a commencé prématurément, avec un trop faible capital. La réputation des pionniers de Rochdale faisait croire que, sans se donner le temps d'acquérir des avances suffisantes, toute association coopérative devait, comme si un charme était attaché à ce mot, faire immédiatement de vastes opérations et, bien entendu, de grands bénéfices. On aurait dû savoir que les pionniers de Rochdale ont procédé avec plus de prudence, lentement, petit à petit, et qu'il leur a fallu du temps pour monter leurs beaux magasins d'épicerie et mettre en branle leurs moulins. Leur succès a été progressif et d'un caractère d'ailleurs si extraordinaire qu'il est difficile de le considérer comme normal. Tirer de cet exemple la conclusion que l'imitation n'est pas impossible, rien de mieux; mais s'appuyer sur cette réussite étonnante pour croire à l'infailibilité de toutes les entreprises semblables, c'est vivre dans l'utopie.

L'insuffisance du capital, dans les sociétés de consommation, a fait aussi que le gérant n'a pas toujours été bien choisi. L'exiguïté du traitement, du salaire, car il faut toujours en venir à ce mot, même dans l'organisation coopérative, a égaré le choix des associés sur des hommes mal préparés par leurs antécédens à l'exercice d'une fonction si difficile. La capacité même, lorsqu'on l'a rencontrée, pouvait-elle suppléer au défaut de ressources financières? Avec une caisse presque vide, peu ou pas de crédit, comment avoir des magasins bien approvisionnés et en état de répondre aux demandes de la consommation? Aussi les ménagères ont-elles facilement repris l'habitude d'aller aux boutiques qu'elles fréquentaient avant la

formation de la société coopérative. L'échec était-il imputable à l'idée? Nullement, puisque des sociétés de même nature, qui sont en pleine prospérité, permettent à leurs chalandes de réaliser une économie de 20 pour 100 sur l'alimentation. Plusieurs fonctionnent à Lyon, qui procurent cet avantage aux sociétaires, et la compagnie du chemin de fer d'Orléans, dont l'exemple peut être imité par une société coopérative bien conduite, a, par cette combinaison, réellement augmenté les traitemens de ses employés, en leur donnant le moyen de diminuer leurs dépenses.

De toutes les applications de la coopération, celle qui a le mieux réussi est assurément le crédit mutuel. Les succès qu'il a obtenus en Allemagne sont tellement probans qu'il est impossible de contester l'efficacité de ce genre d'établissement; du nord au sud, vingt états germaniques en portent témoignage (1). Pourquoi cette forme de la coopération n'a-t-elle fait encore, de ce côté-ci du Rhin, que des progrès relativement peu considérables? C'est que les ouvriers français se sont de préférence portés vers les sociétés de production, vers celles qui doivent substituer au salaire la participation aux bénéfices. L'association pour le crédit populaire ou pour la consommation a des avantages qu'ils reconnaissent; mais elle ne leur semble pas, comme la société de production, propre à changer l'organisation industrielle. Aussi n'accordent-ils à la première que de l'estime; ils se passionnent pour la seconde. Tandis qu'en Angleterre la coopération a eu surtout pour objet la vente des objets de consommation, et en Allemagne la création de banques populaires, en France, les plus grands efforts ont été faits en vue de ranimer et multiplier, mais sans subvention de l'état et sans le secours de la loi, les associations ouvrières de 1848. La substitution de la libre convention à l'autorité du législateur est assurément un notable progrès. Cependant, même ainsi comprise et dégagée du socialisme autoritaire, l'association pour la production offre des difficultés qu'il faut signaler.

Elle absorbe trop l'associé dans l'œuvre commune; elle le soumet à une discipline sévère, d'autant plus difficile à supporter peut-être qu'elle est exercée par un homme qui, la veille, était

(1) Le mouvement a été tellement rapide qu'après avoir commencé obscurément dans la petite ville de Delitsch, en 1850, il avait, quinze ans après, fait naître dans tous les états de l'Allemagne, au nord, au centre et au sud 961 sociétés, dont 515 avaient fait connaître le chiffre de leurs opérations. En 1865, d'après le dernier rapport annuel de M. Schulze, ces 515 sociétés comptaient 173,511 associés, dont l'avoir, encaisse et fonds de réserve compris, s'élevait à 18,750,427 fr. Elles avaient prêté dans l'année à leurs sociétaires environ 260 millions de francs. Nous n'avons pas en France plus de cinquante sociétés de crédit mutuel, et le mouvement qui date de 1857 s'est propagé très lentement.



l'égal de ceux qu'il dirige. Cette dépendance est moralisante, dit-on; elle déracine les mauvaises habitudes par le sentiment du devoir, car tout moment perdu serait une soustraction préjudiciable à l'œuvre collective. Cela est vrai; mais cette sévérité n'est-elle pas de nature à inquiéter des âmes un peu fières? L'association, une fois formée, ne porte-t-elle pas en elle, à cause du sentiment profond d'individualité qui fait à la fois la souffrance et l'honneur de notre espèce, un germe permanent de discorde et de dissolution? Il est d'expérience que les fils des ouvriers engagés dans de pareils liens refusent de succéder aux droits et aux obligations de leurs pères dans l'association. Témoins de la sujétion qui a pesé sur leurs pères, ils désirent vivre avec plus d'indépendance. Au contraire la consommation et le crédit ne tiennent l'ouvrier que par une portion restreinte de son existence; tout en lui procurant certains avantages de la vie collective, ils lui laissent la jouissance et la direction de sa personne, la propriété de soi-même, la spontanéité de ses résolutions, la responsabilité de ses actes. Quoique associé pour la consommation et le crédit, l'ouvrier choisit son travail, change d'industrie, s'il le veut, fait la quantité d'ouvrage qu'il lui convient de faire, en un mot il reste libre. C'est une heureuse conciliation de l'initiative personnelle avec les avantages de la vie commune. Pour la société de production, les difficultés sont telles que, de l'aveu de ses partisans les plus prononcés, elle ne peut être fondée que par des ouvriers d'élite. Le succès de quelques tentatives s'explique même communément par la qualité des associés. Or la retraite des meilleurs ouvriers dans la coopération, enlevant à l'industrie ordinaire ses auxiliaires les plus capables, réduirait le plus grand nombre des ouvriers à une condition d'infériorité irrémédiable. Privée du salutaire exemple de l'émulation qu'entretenait dans son sein la présence de compagnons habiles, intelligents, énergiques, la masse travaillerait moins bien, et verrait avec découragement baisser le prix de ses produits et bientôt le prix de la main-d'œuvre. Pût-elle se former à son tour en sociétés coopératives, chose peu vraisemblable, comme c'est entre égaux qu'on s'associe, les forts avec les forts, les faibles avec les faibles, la même inégalité subsisterait toujours entre ces sociétés, et la prospérité des unes ferait la misère et la ruine des autres. Tant qu'on respectera dans ces associations le principe de la liberté, les choses se passeront ainsi; jamais l'homme qui estime à 10 francs par jour son apport à la communauté n'admettra au partage des bénéfices ceux dont l'apport quotidien serait du quart ou de moitié inférieur. C'est la perspective de grands bénéfices qui engendre et peut maintenir entre les travailleurs les plus habiles ces associations d'abeilles où toute

personnalité s'efface. Pour y faire entrer la médiocrité, qui est le lot du plus grand nombre, il faudrait que la loi vînt faire violence à la nature, qui sait se venger et promptement de pareilles entreprises.

Donner aux ouvriers le conseil de former des sociétés de production, c'est donc prendre une responsabilité redoutable. N'est-ce pas les pousser à des opérations d'un succès douteux? S'il faut des hommes d'élite pour mener à bonne fin une société de fabrication, est-il sage de signaler cette combinaison comme la meilleure aux ouvriers de tous les degrés? Qu'on accorde à ceux qui veulent s'associer une liberté entière, que pour eux on élargisse le cercle trop étroit de la légalité actuelle, soit; il est bon que chacun fasse l'expérience de la liberté industrielle aux conditions qu'il lui plaira de choisir. N'empêchons pas d'agir ceux qui aiment à vaincre les difficultés et se plaisent dans les hasards; mais qui observe ses actions au point de vue de la responsabilité qu'elles entraînent n'aura garde de pousser les ouvriers du côté où il y a des périls évidens (1).

La coopération serait-elle, comme on s'en flatte, un moyen infail-  
libre de détruire le prolétariat? Le prolétaire n'est pas aujourd'hui autre chose que le pauvre, et prolétariat est synonyme de misère. Il faudrait, pour la réalisation du résultat annoncé, que toute association réussît, et qu'une entreprise fût nécessairement avantageuse par cela seul qu'elle serait conduite par une société de production. Malheureusement toute affaire est aléatoire, et si la société de fabrication échoue (il faut tout prévoir), les associés seront condamnés à souffrir comme si, travaillant chez un patron, ils étaient privés du salaire par le chômage. Il y a plusieurs moyens de combattre la misère; la participation aux bénéfices, quand bénéfice il y a, en est un, et l'économie sur le prix de la journée en est un autre, moins séduisant peut-être, mais non moins efficace.

Un fait à signaler, c'est qu'à la campagne, dans les pays de métayage, le paysan cherche son émancipation dans la substitution du salaire fixe à l'association. Le colonage partiaire n'est qu'une so-

(1) Un homme qui a rendu en Allemagne des services incomparables à la coopération, M. Schulze-Delitsch, donne sous ce rapport un exemple qui devrait être suivi dans tous les pays. Il ne craint pas d'exposer sa popularité en signalant les difficultés de la société de production, et il recommande aux ouvriers de ne pas commencer par cette périlleuse combinaison. « Plus ils s'exerceront, dit son dernier bulletin annuel, dans les opérations relativement faciles de la société d'épargne, ou pour l'achat des matières premières, mieux ils seront préparés pour la production commune; plus ils connaîtront ceux d'entre eux qui seront capables de se charger de la direction du commerce de la production, et moins ils seront exposés à des illusions qu'ils paieraient très cher. »

ciété coopérative de production entre le propriétaire et le travailleur agricole. L'un fournit la terre et le cheptel, l'autre se charge de la main-d'œuvre, et la valeur des outils qu'il apporte est si minime qu'elle ajoute bien peu de chose au prix de son activité personnelle. Le produit brut est partagé par moitié ordinairement; quelquefois, si la terre est très fertile, le propriétaire prend les deux tiers. Eh bien! les colons, dédaignant la participation aux bénéfices, tendent chaque jour davantage à se faire employés salariés, surtout depuis que le salaire fixe a augmenté dans l'industrie rurale. Ce n'est donc pas à l'association que les ouvriers de la campagne recourent pour élever la rémunération de leur travail. A force d'économies, ils amassent la somme qui leur est nécessaire pour acquérir un champ et une vigne. Une fois assurés du pain et du vin, ils dominent le marché et fixent les conditions de leur concours. Si on leur parlait de métayage, une fois qu'ils en sont affranchis, je doute que ce langage fût de leur goût. Le salaire est préféré parce que, le jour où la rémunération n'est pas suffisante, le petit propriétaire se retire sur son champ comme sur un petit mont Aventin où il attend des offres plus favorables. Ce fait remarquable ne démontre-t-il pas que la coopération n'a aucun titre à la possession exclusive de l'avenir? Le salaire fixe est si peu un instrument d'esclavage qu'une partie considérable de la population l'adopte pour étendre son indépendance. Que la liberté du choix soit donc entière, que la loi soit modifiée dans un sens favorable à la formation des sociétés, qu'on supprime les entraves dont notre législation est surchargée, nous applaudirons à ces changements. La liberté fera de la coopération ce que celle-ci doit et peut être, et, sans détruire ni même ébranler aucune des formes naturelles sous lesquelles s'exercent aujourd'hui les droits respectifs de la propriété et du travail, elle laissera prendre à cette forme nouvelle, mais non plus respectable que les autres, la place légitime qui lui convient dans l'ordre social. Ce sera une variété de plus, et non pas, qu'on en soit bien sûr, l'uniformité.

### III.

Si la condition de l'ouvrier salarié a pu être comparée à celle de l'affranchi qui garderait encore un anneau de sa vieille chaîne, ce n'est nullement dans le salaire pris en lui-même que résidait, comme on se l'est à tort imaginé, ce vestige irritant de l'antique servitude; il résidait uniquement dans un article de loi tendant à prévenir les coalitions, c'est-à-dire à empêcher des hommes de même profession, souffrant des mêmes maux, ayant les mêmes besoins, de se concerter entre eux et d'unir leurs efforts pour amé-

liorer leur situation. Cette disposition législative qui, en violant un principe de droit naturel, gênait l'essor du salaire, a donné le change aux ouvriers. Ils ont cru voir dans le salaire même, arbitrairement contenu, cette marque matérielle de servage qui n'était en effet que dans un texte du code; mais cette fâcheuse illusion n'est plus possible depuis que la loi du 25 mai 1864 a supprimé le délit de coalition. Nous allons rechercher, au point de vue du droit et de l'économie politique, quelle est la portée des nouveaux articles 414-416 du code pénal, étude d'autant plus utile que ces articles ont été attaqués et le sont encore de différens côtés. Parmi les législateurs qui les ont votés, plusieurs ont voulu seulement faire une expérience, convaincus d'ailleurs qu'elle n'aurait d'autre effet que de montrer la sagesse de la législation précédente et d'y rallier les esprits. A leur avis, la liberté de coalition est incompatible avec les besoins permanens des grandes villes et des grandes industries. Chose bien digne d'attention, pendant que la loi était condamnée par les uns comme périlleuse, d'autres l'attaquaient comme inefficace. Pour se coaliser, disaient ces derniers, il faut pouvoir se réunir, et la réunion est soumise à l'autorisation préalable. N'est-ce pas donner et retenir? n'est-ce pas faire une vaine concession que de consacrer un droit dont l'arbitraire peut rendre l'exercice impossible? Les événemens ont prouvé que l'objection était au moins exagérée. Si la coalition pacifique était encore un délit, le gouvernement ne pourrait, cela est certain, autoriser plusieurs milliers d'ouvriers à s'assembler pour délibérer sur leurs salaires; mais ce qu'il n'aurait pu faire hier sans violer la loi, il peut le faire désormais de la façon la plus régulière. D'un autre côté, les réunions de moins de vingt personnes n'ont jamais été soumises au régime de l'autorisation préalable, et plus d'une fois des coalitions puissantes sont sorties d'assemblées aussi peu nombreuses. Les ouvriers d'ailleurs ne se rencontrent-ils pas tous les jours légalement à l'atelier, et, sans se mettre en contravention avec la loi du 25 mars 1852, n'ont-ils pas la facilité de se concerter à l'entrée ou au sortir de la manufacture? On peut ajouter aujourd'hui que le projet de loi sur les réunions, envoyé au corps législatif, soumet à l'agrément préalable les *réunions politiques et religieuses*, mais non celles qui ont pour objet des intérêts privés. Les assemblées de patrons ou d'ouvriers, si nombreuses qu'elles soient, en seront donc affranchies, tant qu'elles voudront se renfermer dans la discussion des affaires spéciales qui leur sont propres. Si donc, au moment où elle a été faite, la loi du 25 mai 1864 manquait d'efficacité (ce que nous n'admettons pas), le régime nouveau des réunions lui fera produire tous ses effets.

Ici se présente l'autre objection. La loi, pour être plus efficace,

n'en sera, dit-on, que plus périlleuse. Voyez à quels désordres elle a déjà ouvert la porte! On interroge la statistique criminelle, et elle nous apprend que du 25 mai 1864 au 1<sup>er</sup> janvier 1866, c'est-à-dire dans l'espace de dix-huit mois, les tribunaux correctionnels ont eu à juger 96 délits d'atteinte à la liberté du travail; sur 209 prévenus, 36 ont été acquittés, 147 condamnés à moins d'un an d'emprisonnement et 26 à l'amende seulement. Des 173 condamnés, il n'en est que 36 ou 1/5<sup>e</sup> qui aient obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes. Indépendamment des délits jugés, 166 procédures ont été classées au parquet comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite, l'instruction ayant démontré, ou que les faits n'avaient pas assez de gravité, ou que les élémens de preuve n'étaient pas suffisans. Ces chiffres ne permettent donc pas de contester que l'exercice du droit de coalition, même alors qu'il pouvait être jusqu'à un certain point gêné et contenu par l'autorité administrative, a été très souvent accompagné de faits répréhensibles; mais franchement faut-il s'en étonner? faut-il surtout s'en alarmer? Quel est le droit ancien, le plus clair et le mieux éprouvé, dont l'exercice ne donne lieu à de nombreux et regrettables abus? Ici le droit, longtemps méconnu et étouffé, faisait en quelque sorte explosion; la loi qui venait de le consacrer n'était pas encore universellement comprise, car il faut un certain temps pour que l'esprit d'une loi nouvelle, appelée à régir d'innombrables intérêts, pénétre dans l'intelligence des masses. Les ouvriers ne sont pas généralement des jurisconsultes, et même le malheur est qu'il y en a encore beaucoup d'illettrés. Qu'un certain nombre, en apprenant qu'à l'avenir les coalitions étaient permises, se soient imaginé que la permission s'étendait à toutes les pratiques bonnes ou mauvaises des anciennes grèves, il n'y aurait pas là de quoi s'effaroucher. On devait s'y attendre, et en étudiant les affaires qui ont été jugées, il est facile de se convaincre que plusieurs délinquans étaient égarés par cette erreur; mais à mesure que les dispositions nouvelles seront plus connues, on les observera mieux. Ce sera là le naturel et infaillible effet de ces premiers égaremens qu'on impute sans réflexion à la loi même qui les réprime. En voulant protéger la liberté collective des ouvriers et des patrons, c'est-à-dire en effaçant du nombre des délits « l'entente pacifique dans un intérêt commun, » le législateur de 1864 n'a point renoncé à la protection qui est due à la liberté individuelle et aux droits respectifs de chacun. Il punit sévèrement toute menace, toute violence, toute manœuvre frauduleuse, toute atteinte à la liberté du travail. L'ordre public n'est donc pas désarmé, et cette statistique criminelle dont on s'effraie ne justifie pas les appréhensions qu'elle a fait naître.



Sous le rapport juridique, la loi de 1864 donne à la tranquillité autant de garanties qu'on peut le désirer; mais à un autre point de vue le problème qu'elle enferme n'est pas exempt de quelque obscurité. Des économistes ont écrit que la coalition, loin d'amener l'élévation du salaire, avait presque toujours pour dernier résultat un abaissement du prix de la main-d'œuvre. Cette idée a été développée dans un livre publié en Angleterre sous ce titre : *De l'influence des coalitions sur la baisse des salaires*. A notre avis, cela est vrai, mais quelquefois seulement, non pas toujours, et il faut déterminer la part de la vérité et de l'erreur.

Si la justice veut que les ouvriers reçoivent une rémunération suffisante de leur travail, la nature des choses demande aussi que le capitaliste obtienne un profit proportionné aux risques dont il se charge et au travail de direction qu'il donne à l'entreprise. S'il ne trouvait pas dans les bénéfices une compensation suffisante des chances auxquelles il s'expose, le capital irait féconder une industrie moins ingrate. En admettant que toutes les opérations fussent au même degré peu rémunératrices, il ne sortirait pas des caisses qui l'enferment, préférant une immobilité improductive à une activité exclusivement périlleuse. Inquiet ou menacé, le capital n'a pour se défendre qu'à s'abstenir, et, à moins de violer la liberté personnelle du détenteur, le bénéfice suffisant est le seul moyen qui puisse être employé légitimement pour attirer les fonds vers une affaire. Si donc la coalition élevait les salaires au point de supprimer les bénéfices du patron, on verrait à l'instant plusieurs maisons se fermer, et, le travail étant moins demandé, le salaire éprouverait une dépression permanente à la suite d'une hausse temporaire. Il est rare aussi que les coalitions violentes ne détruisent pas, à cause des immenses désastres qu'elles occasionnent, un certain nombre de fabriques où de nombreux ouvriers étaient employés. Ces ouvriers inoccupés encombrant le marché, et la baisse du salaire est immédiate, les maisons qui n'ont pas succombé demeurant maîtresses de la situation. C'est l'action de cette loi qui a été exprimée par Cobden sous cette forme vive : « il y a baisse lorsque deux ouvriers courent après un capitaliste, et hausse quand deux capitalistes courent après un ouvrier. » Il est donc vrai que la coalition fait quelquefois baisser le salaire, et c'est ce qui a lieu toutes les fois que, par suite d'une diminution exagérée des profits ou de l'énormité des pertes qu'elles éprouvent, des maisons arrêtent leur fabrication, et, en fermant leurs ateliers, augmentent la somme des bras disponibles. A présent que les ouvriers peuvent se réunir pour s'entendre sur leurs intérêts communs, ils ne perdront pas de vue la responsabilité qui leur incombe; l'injus-

tice envers le patron serait de leur part un mauvais calcul, et, poussée à outrance, la coalition aurait un effet diamétralement opposé à son but. Qu'ils mesurent bien la portée de leurs actes : le sort de leur industrie est entre leurs mains, et ils se léseraient eux-mêmes, s'ils détruisaient ou diminuait la source où ils puisent le travail.

Les coalitions n'ont cependant pas toujours eu ce résultat; plusieurs ont été suivies d'une hausse des salaires. A trois reprises, les ouvriers charpentiers ont, par leurs grèves, obtenu l'augmentation du prix de la journée. En 1832, ils firent porter leur salaire de 30 à 35 centimes par heure; en 1833, de 35 à 40 centimes; en 1845, ils obtinrent 50 centimes, ce qui fait une journée de 5 francs pour dix heures de travail. En 1862, les ouvriers typographes de Paris furent poursuivis et condamnés pour coalition; mais leur délit, — alors c'en était un, — n'ayant été accompagné d'aucune violence, une grâce méritée arrêta l'exécution de la condamnation. Le tarif, qui datait de 1850, ne tarda pas à être mis en harmonie avec les conditions nouvelles de la vie matérielle dans la capitale. Le rapport fait au nom de la commission du corps législatif mentionne les ouvriers chapeliers de Lyon comme ayant obtenu, à la suite d'une coalition, « 35 centimes au lieu de 30 pour une façon de feutrage qui aujourd'hui se paie 50 centimes. » Les ouvriers bouchonniers dans le département du Var ont aussi fait monter de 25 centimes par mille le travail à la tâche pour la fabrication des bouchons. En Angleterre, où les coalitions violentes ont presque toujours fait baisser les salaires, des réunions pacifiques ont en 1853 amené une augmentation de 10 pour 100, et pour les ouvriers mineurs du pays de Galles l'augmentation a même atteint 15 pour 100.

Les coalitions ont également réussi toutes les fois qu'elles avaient pour motif des raisons de salubrité. Ainsi en 1854 les ouvriers fondeurs ont obtenu, à la suite d'une grève, la substitution de la fécule au poussier de charbon comme élément séparateur. Quoique ce changement fût de nature à augmenter les frais de fabrication, les patrons ont cédé aux raisons supérieures de santé et d'humanité. On a vu aussi des accords formés entre ouvriers pour obtenir un mesurage plus exact des filés; c'était un moyen indirect d'arriver à une augmentation de salaire. Le succès d'une réclamation aussi morale n'a rien d'étonnant; il est plutôt difficile de s'expliquer comment les patrons avaient opposé à cette demande une résistance qui rendait suspect leur procédé de mesurage.

Il résulte de ces observations que la coalition a fait tantôt baisser et tantôt hausser les salaires, suivant que les réclamations étaient ou bien ou mal fondées, suivant que les intéressés ont agi

avec modération ou sans règle. L'efficacité de la loi de 1864 étant déterminée au double point de vue de l'ordre extérieur et des intérêts économiques, il reste à savoir si cette loi est en elle-même véritablement juste et opportune. Lorsqu'elle fut portée au palais du Luxembourg, M. Dupin aîné demanda que le sénat s'opposât à la promulgation au nom du droit de propriété, qu'un article de la constitution a mis sous la garde de cette assemblée. Toutes les parties d'une industrie se tiennent, disait-il ; si les ouvriers qui filent s'arrêtent, les tisseurs seront obligés de chômer par le fait d'autrui ; le chômage des tisseurs entraînera celui des imprimeurs sur étoffe, et le commerce des tissus ne marchera plus, si les métiers cessent de battre dans les manufactures. Ainsi de proche en proche la grève s'étendra comme les cercles concentriques que forme en un lac la chute d'une seule pierre. De cette répercussion des grèves résultait, selon l'orateur, l'atteinte à la liberté industrielle et par conséquent à la propriété. Il assimilait donc la propriété au travail, et confondait ces deux choses afin de persuader au sénat que la loi projetée violait un principe constitutionnel. Ce sophisme a ébloui quelques esprits, et il n'est pas rare qu'on le reproduise ; mais autant vaudrait dire, je crois, que l'avare porte atteinte à la liberté du travail parce qu'il ne consomme pas, et que sans consommation la production est impossible. Étrange abus de l'art de raisonner ! Que de fois cependant M. Dupin n'avait-il pas, soit comme avocat soit comme procureur-général, répété cette maxime : « Nul ne peut se plaindre d'être injustement lésé par l'exercice du droit d'autrui. » *Neminem lædit qui jure suo utitur*. Toute la question se réduisait à savoir si le concert dans un intérêt commun entre patrons ou entre ouvriers est un acte que le droit naturel réproouve et que la loi positive doit frapper. Or évidemment le délit de coalition n'est qu'une création artificielle du législateur, faite contrairement à la liberté naturelle de se réunir et de s'associer. L'abrogation de la peine effaçait donc entièrement la criminalité de l'acte.

La coalition a des analogues qui peuvent en démontrer la légitimité. A certains égards, je la compare à un syndicat organisé pour arrêter les inondations ou pour faire l'assèchement d'une mine. De quoi serviraient les efforts d'un propriétaire isolé pour détourner l'eau de son champ, si elle pénètre sur le champ du voisin ? De quelle utilité serait l'épuisement d'une mine par un exploitant, si les concessionnaires limitrophes gardaient la source qui par infiltration vient l'inonder ? A défaut d'ensemble dans les travaux, les efforts individuels seraient inutiles autant que coûteux ; les eaux, repoussées d'un côté, entreraient de l'autre ; la mine s'emplierait à mesure qu'on travaillerait à la vider. De même l'ou-

vrier isolé serait impuissant à obtenir une augmentation de salaire. Hors quelques cas exceptionnels, sa réclamation fût-elle juste, il serait remplacé et peut-être assez mal noté pour ne pouvoir être admis sans difficulté dans une autre fabrique. Le patron représente une force collective dont la puissance dominera toujours l'ouvrier isolé. Il est démontré par l'expérience que les réclamations en matière de salaire n'ont abouti que dans les circonstances où elles ont été présentées par les ouvriers de la même profession ou tout au moins par ceux du même atelier. On peut donc affirmer que la coalition est dans la nature des faits; elle est surtout indispensable pour vaincre une certaine force instinctive qui tend à maintenir dans le même état les choses anciennes par la seule raison que, puisqu'elles existent, elles sont bonnes. L'individu que froisse cette résistance ne peut rien contre elle et même le plus souvent ne tente rien, car il sent qu'il aurait à combattre une coalition de préjugés dont le poids l'écraserait; mais si, au lieu d'un individu, il y en a une multitude qui souffrent pour la même cause, la lutte devient possible, et la loi qui leur défendrait de s'associer pour cette lutte pacifique serait assurément injuste.

Les économistes ont sans doute raison de dire que les salaires, comme les prix des denrées, sont déterminés par l'offre et la demande, que le travail est cher lorsque peu de bras sont offerts, et à bon marché si la place abonde en ouvriers disponibles. Cette théorie n'est cependant pas complète, car elle néglige, comme on le voit, un des élémens du problème, la coutume. Souvent le nombre des bras augmente ou diminue sans que ce changement imprime aux salaires une modification correspondante. Les prix se maintiennent par l'habitude comme ces mouvemens qu'entretient, pendant quelque temps après l'arrêt de la force motrice, la vitesse acquise. L'empire de la coutume se fait sentir aux patrons et aux ouvriers. Tantôt les premiers hésitent à réduire les salaires, craignant de paraître durs, et tantôt les seconds, pour ne pas compromettre leur situation dans l'atelier, ajournent des réclamations légitimes. Un fabricant, s'il était seul à réduire le prix de la journée, passerait pour inhumain, soit parce qu'il aurait provoqué une baisse générale, soit au contraire parce qu'autour de lui toutes les maisons auraient conservé les anciens prix. L'entente est donc indispensable aux patrons comme aux ouvriers pour triompher de la coutume, cette force aveugle qui maintient les salaires tantôt au-dessus et tantôt au-dessous du taux naturel. Sans accord entre les intéressés, la tentative de l'ouvrier est stérile, et celle du patron n'est pas sans péril.

Il est des industries où la coutume est d'autant plus stable qu'elle

est écrite dans un règlement avec tarif, dont les articles ont jusqu'à révision la force d'un contrat. Ces remaniemens de tarif ne sont pas fréquens; on ne les fait que de loin en loin, et seulement lorsque les conditions de la vie matérielle ont éprouvé des modifications sensibles. C'est alors surtout que le concert des parties ayant le même intérêt est nécessaire pour agir sur les prix, car les résolutions individuelles, qui ne peuvent triompher d'un usage tacitement accepté, seraient à plus forte raison impuissantes contre la coutume écrite et expresse. On l'a vu lorsqu'en 1862 les typographes de Paris ont obtenu la révision des tarifs arrêtés en 1850. Entre les deux dates, le prix des subsistances avait tellement augmenté que le salaire, immobilisé et en apparence toujours le même, était devenu en réalité très inférieur, puisqu'il ne donnait plus en 1862 la même somme de jouissances domestiques qu'il pouvait procurer douze ans auparavant. Plusieurs patrons, reconnaissant cette différence, s'empressèrent d'accorder l'augmentation que demandaient leurs ouvriers. Aurait-ils fait cette concession, si une grève n'avait pas menacé d'arrêter leurs machines?

La loi de 1864 a déjà fait naître bien des regrets parmi quelques-uns des législateurs qui l'ont votée. Les industriels lui attribuent les maux dont ils souffrent et la rendent responsable des appréhensions que leur inspire l'avenir. Ces craintes sont exagérées et ces accusations mal fondées. Écartons d'abord, comme étrangères à la question, les scènes déplorables qui dernièrement ont jeté l'épouvante dans la ville de Roubaix. Est-ce que le code pénal de 1810 avait empêché les ouvriers de Saint-Étienne de briser en 1830 les machines destinées au forage des canons et d'entrer en lutte avec la garde nationale qui voulait arrêter le désastre? Est-ce qu'il a empêché les ouvriers de la Croix-Rousse d'occuper en maîtres la ville de Lyon du 22 novembre au 3 décembre 1831? En Angleterre, pendant l'année 1853, sous une loi qui punissait sévèrement la coalition pacifique, loi qui n'a été infirmée que par le bill de 1859, les ouvriers fileurs de Preston ont fait une longue grève, terrible par les excès dont elle a été accompagnée autant que par les pertes dont elle a été suivie. Lorsqu'en 1844, dans le bassin de la Loire, les ouvriers mineurs fermèrent tous les puits et promenèrent dans les rues de Rive-de-Gier leurs compagnons récalcitrans violemment arrachés au travail, le code pénal du premier empire n'était-il pas en vigueur? Personne cependant ne s'avisa d'imputer à la législation de 1810 des désordres dont il était si facile de voir la source dans les emportemens irréfléchis de la nature humaine. Quant aux insurgés de Roubaix, les tribunaux ont plus d'un article à leur appliquer, et ce serait, — par erreur ou par système, — faire une



confusion que d'attribuer à la nouvelle loi les faits qui viennent de répandre la terreur dans le département du Nord.

Je ne voudrais rien dire qui pût seulement atténuer l'horreur qu'inspirent les actes de destruction sauvage commis par un petit nombre d'ouvriers roubaisiens; mais j'ai promis de dire toute la vérité, et après avoir exprimé mon sentiment aux rebelles je dois aussi parler sincèrement aux fabricans. Ceux-ci n'avaient-ils omis aucun des devoirs attachés à leur situation? N'auraient-ils pas porté la peine de quelque imprudence? Il est incontestable que l'introduction d'une machine nouvelle dans la fabrication est pour les manufacturiers un droit, et pour la société un bienfait. C'est une conquête qui prépare la libération des bras de l'homme. Puissions-nous voir le jour où le travail humain sera tout entier remplacé par des forces mécaniques sous la direction de l'intelligence!... Il est vrai aussi que, jusqu'à présent du moins, les machines, loin de diminuer la somme du travail, l'ont considérablement augmentée. L'imprimerie occupe plus d'ouvriers que l'art rudimentaire des copistes. Les anciennes messageries n'employaient pas un personnel comparable à celui des chemins de fer. En sera-t-il toujours de même dans toutes les occasions et toutes les industries? Il y aurait là une série de phénomènes économiques à étudier; mais c'est une étude difficile qui demanderait un travail spécial. Quoi qu'il en soit, à part quelques exceptions, ouvriers et économistes pensent que, pour les sociétés prises d'ensemble, les machines sont un progrès réel. Les sociétés et l'humanité, qui ont la durée, peuvent être patientes; elles attendent que l'esprit d'invention ait porté tous ses fruits, et remarquent à peine le trouble passager, mais profond, que chaque découverte produit sur quelque point du territoire ou dans quelque classe de citoyens, cette perturbation étant compensée par un surcroît de prospérité générale. Les travailleurs que la machine supplante se plaignent du préjudice immédiat, et, sans nier les chances de l'avenir, gémissent sous la pression de la douleur présente. N'entend-on pas aux ambulances les cris des soldats blessés, même quand l'armée est triomphante? A l'ouvrier qui souffre actuellement parce qu'une invention, d'ailleurs heureuse, l'a privé de son gain-pain, il ne convient pas de répondre par des promesses à lointaine échéance, alors que peut-être il est trop âgé pour profiter des avantages futurs qu'on lui annonce. Il est à désirer que les patrons se préoccupent des souffrances temporaires qui résulteront du remplacement des bras par les machines. Qu'ils évitent les transitions brusques, car il leur est facile de prévoir à quelle époque la nouvelle machine entrera dans les ateliers. Dans cette prévision, ils peuvent et doivent avertir les ouvriers dont le concours sera bien-

tôt inutile, congédier de préférence ceux qui ne sont pas attachés à la localité par des liens de famille, parce que la mobilité de leur situation rendra le déplacement moins douloureux; ils doivent mettre à profit leurs nombreuses relations afin de procurer de l'emploi dans les autres fabriques ou les autres villes aux ouvriers qui seront remplacés par la machine; enfin ils doivent remplir toutes les obligations que comporte la belle qualité de patron, car ce mot signifie *ami et protecteur*. Renvoyer instantanément une phalange d'ouvriers, c'est-à-dire les faire passer de l'aisance à l'extrême misère, c'est exercer un droit rigoureux sans le tempérer par l'accomplissement d'un devoir d'humanité. L'intérêt bien entendu est ici d'accord avec la justice pour conseiller des précautions dont l'omission peut devenir préjudiciable à tous. J'ai toujours été frappé de l'intelligence avec laquelle les manufacturiers de Mulhouse pratiquent les obligations du patronage. Ils sont véritablement les *amis* et les *protecteurs* de leurs auxiliaires. Est-ce par devoir? est-ce par intérêt? Ces deux mobiles ne sont pas toujours contradictoires, et puis qu'importe? A ne considérer que le mérite des actes, la différence est grande suivant la source dont ils procèdent; mais l'économie politique n'a pas qualité pour pénétrer dans la conscience de l'agent à travers les faits. Ce qui est nécessaire, c'est que les relations du capital et du travail soient bien comprises et, par intérêt ou par devoir, traitées avec justice.

La richesse est produite par le concours du travail avec le capital et répartie entre les deux élémens coopérateurs. Au point de vue de la production, le capitaliste et l'ouvrier ont le même intérêt, car plus la somme de richesse sera grande, et plus chacun peut espérer d'obtenir une part rémunératrice. Là se trouve véritablement la solidarité entre les patrons et les ouvriers. La relation n'est plus la même quand on vient à la répartition. Comme la somme à distribuer est déterminée, la part de l'un ne s'augmente qu'au détriment de celle de l'autre. Si le salaire s'élève, le profit diminue et réciproquement. Il en est de la répartition des richesses comme de tous les partages. Les co-partageans ont intérêt à grossir la masse partageable, et ils s'entendent jusqu'au moment de la fixation des parts. La lutte commence alors parce que chacun s'efforce d'obtenir le plus possible. Il n'y a qu'un moyen de prévenir efficacement les querelles, c'est de faire équitablement le lot de chacun. Il s'agit, non de s'oublier pour les autres, mais de ne pas s'enfermer dans la contemplation de soi-même, de ses propres besoins, de ses propres soucis, de ses propres convoitises; il faut songer qu'on est deux et entrer un moment par la pensée dans la situation d'autrui pour en comprendre les légitimes exigences. Cette facile com-

raison peut seule faire taire les passions égoïstes, car elle éveille en nous ce sentiment naturel de justice auquel il est si difficile à l'honnête homme de résister.

Il est certain que les ouvriers peuvent faire aux patrons un mal irréparable. Une coalition prolongée ne tarderait pas à causer la faillite et la destruction définitive des manufactures les plus puissantes; il est même probable que la ruine serait d'autant plus prompte que la maison aurait plus d'importance. A leur tour, les patrons peuvent, en se coalisant, condamner les ouvriers à la misère. Cette lutte serait tellement meurtrière qu'elle est impossible. Le besoin de s'entendre est si clair pour tous les intéressés, que la transaction ne peut être que prompte. En créant un danger pour les patrons, la loi leur a donné le moyen de se défendre. Il y a là deux forces qui se font contre-poids et se corrigent réciproquement. Si elles entraient en conflit, elles amèneraient de véritables désastres; mais l'opposition normale de deux coalitions toujours possibles doit produire un équilibre rassurant par la crainte salutaire du mal. Les guerres n'ont-elles pas été rendues moins meurtrières par le développement des moyens de destruction? Si elles ne sont pas plus rares, ne sont-elles pas plus promptement terminées? On peut dire aussi avec vérité que la liberté des coalitions rendra un jour les coalitions inutiles.

Par quels moyens préventifs la lutte sera-t-elle empêchée?

#### IV.

Au fond de tous les problèmes sociaux, il y a une question d'enseignement. Quoi d'étonnant, puisque la plupart des maux viennent de l'ignorance? Si les rapports du capital et du travail étaient mieux connus, l'antagonisme serait rare, parce que la lumière séparerait les combattants. Les patrons commettent donc une étrange erreur lorsqu'ils traitent l'économie politique de science importune et ennemie. La propagation de cet enseignement préviendrait plus de désordres que la force n'en saurait réprimer. Malheureusement la science est un moyen qui n'agit qu'à long terme, et d'ailleurs, pour l'employer, il faut encore se débarrasser des entraves qu'opposent aux idées les plus justes la routine triomphante et l'aveuglement des intéressés. Ne trouverons-nous pas un remède dont l'effet soit plus prochain?

D'après une opinion très répandue dans les ateliers, il faudrait rétablir les corporations afin de protéger le faible contre le fort. Cette visée est l'épouvantail des patrons, qui croient qu'une telle combinaison rendrait la coalition permanente. Les ouvriers ont à

mon avis fait choix d'un mot qui ne rend pas exactement leur pensée. La corporation n'était pas, avant 1789, la réunion des ouvriers, c'était celle des maîtres privilégiés; c'était une communauté presque fermée, dont l'entrée n'était permise qu'à certaines conditions assez nombreuses et hors de la portée du grand nombre. Le rétablissement de cet ordre de choses ferait rétrograder la liberté et menacerait l'égalité. Il y a néanmoins dans cette opinion mal formulée une part de vérité qu'il faut reconnaître. Elle a été entrevue par l'éminent avocat qui en 1862 a défendu les ouvriers typographes de Paris. Les notaires, les avoués, les agens de change, disait-il, sont représentés par des chambres ou des syndicats qui s'occupent des intérêts de tous et des droits de chacun. Cette organisation tient-elle à ce que ces professions sont de véritables corporations fermées? Nullement; les avocats, dont la carrière est libre, ont un conseil de discipline qui protège le droit des confrères en même temps qu'il surveille leur conduite professionnelle. Dans un grand nombre d'industries, les patrons ont créé des chambres syndicales qui sont des centres d'information et de réunion. Cette organisation est sortie naturellement des besoins de l'industrie, parce que partout où se trouvent des intéressés en grand nombre la représentation par mandataires est pour ainsi dire forcée. C'est un terme moyen entre l'ancienne corporation exclusive et l'isolement absolu. Les détails peuvent être discutés; mais la bonté du principe est incontestable. Créera-t-on des chambres mixtes où, comme dans les conseils de prud'hommes, les représentans des ouvriers délibéreront avec les mandataires des patrons? Séparera-t-on au contraire les syndicats du travail et ceux du capital? Y aura-t-il autant de chambres que de professions, ou toutes les industries seront-elles représentées par une chambre unique? Ces questions méritent assurément qu'on les soumette à une discussion approfondie. Ce débat n'est cependant que secondaire, et avant tout il s'agit de faire prévaloir l'idée générale du syndicat.

Les réclamations en matière de salaires seraient portées devant les mandataires élus par les intéressés. Celles qui offriraient un caractère sérieux trouveraient là un appui; les prétentions folles seraient rejetées. Les délégués se garderaient d'engager légèrement leur responsabilité en soutenant des demandes excessives. D'ailleurs, si par erreur ou passion les syndicats des ouvriers appuyaient des réclamations injustes, la discussion avec les délégués des patrons les ramènerait à la vérité. L'expérience des conseils de prud'hommes a prouvé que les ouvriers ne sont pas, sur leur siège, moins justes que les patrons. On dit que les délégués du travail seront les agens d'une coalition permanente : aime-t-on mieux des

assemblées nombreuses et par suite toujours bruyantes? Partout où la foule est réunie, il y a émotion souvent et quelquefois tumulte. Dans les réunions délibérantes, l'excès du nombre n'est pas favorable à la justice, et la raison triomphe plus facilement lorsque la discussion est resserrée entre quelques personnes choisies parmi les plus éclairées. Les syndicats n'émettraient d'ailleurs qu'un avis, et, comme il ne serait pas obligatoire, les intéressés pourraient refuser de s'y soumettre, s'ils le trouvaient injuste, la liberté du travail étant inconciliable avec le tarif forcé. Il faut en effet qu'un ouvrier, s'il a un mérite exceptionnel, ait le droit de stipuler un salaire élevé; réciproquement, si un ouvrier n'est point capable de rendre la même quantité d'ouvrage qu'un travailleur de force moyenne, il y aurait injustice à imposer au patron un tarif inflexible. Est-ce à dire que l'avis du syndicat n'aura aucune utilité parce qu'il sera dépourvu du caractère impératif d'une sentence arbitrale? Cela n'est guère probable; quoiqu'en droit la liberté reste entière, il est certain qu'en fait l'avis des chambres syndicales pèsera d'un grand poids et aura souvent la vertu de prévenir la lutte. Les intéressés ne s'en écarteront que rarement; s'ils refusaient de le suivre, on peut affirmer qu'aucun moyen préventif n'aurait eu en ce cas plus de succès. L'intervention des syndicats fera de la grève ce qu'elle doit être, un moyen extrême pour soutenir une prétention équitable après une infructueuse tentative de conciliation. Sans cette institution, l'industrie sera troublée par des coalitions légèrement formées, par des agitations sans but sérieux, par un bruit propre à effrayer le capital. Quant à supprimer absolument les grèves et les coalitions, il faut renoncer à cet espoir; cet accident a toujours, et sous les lois les plus sévères, menacé les industries. Boisguillebert ne nous apprend-il pas que de son temps on avait vu des ouvriers, au nombre de sept ou huit cents, quitter leurs ateliers et condamner leurs patrons à la ruine par une abstention de deux et trois ans? L'autorité cependant était assez bien armée sous Louis XIV; si à cette époque il y a eu des grèves terribles, c'est qu'il n'existe aucun moyen de les empêcher. Ce qui est possible et ce qu'il faut chercher, c'est d'en réduire le nombre et d'en abrégier la durée par l'organisation des syndicats.

En terminant, j'engagerai les patrons à ne pas différer jusqu'à l'explosion des grèves les modifications du salaire lorsqu'elles seront demandées avec justice. Que chaque année ils discutent la rémunération du travail avec les mandataires des ouvriers, et réalisent spontanément les améliorations nécessaires. Qu'à l'équité ils ajoutent la bienveillance. Pour s'attacher les auxiliaires, rien ne vaut mieux que la douceur et l'esprit de prévoyance. Ceux qui sauront,



à force de bonne volonté, donner à l'ouvrier la sécurité de l'existence dans le travail ne trouveront qu'affection et dévouement. Ainsi l'intérêt est d'accord avec l'esprit chrétien, et le précepte à la fois simple et noble de la fraternité est aussi favorable à la prospérité des affaires qu'à la grandeur morale de ceux qui le pratiquent. La richesse sera donnée par surcroît aux hommes qui conformeront leurs actions à cette règle partie du cœur et confirmée par la raison. L'histoire a gardé le souvenir de la coalition fameuse qui fit émigrer vers l'Aventin les plébéiens de Rome; on cite encore l'apologue des membres révoltés contre l'estomac, qui a suffi pour rendre illustre le nom de Ménénius Agrippa. N'est-il pas aisé de retourner cette fiction? Si le centre n'envoyait pas de substance aux extrémités, la mort ne remonterait-elle pas des bras et des jambes au cœur et à l'estomac? C'est la circulation qui entretient la vie dans le corps humain. Si le mouvement du sang ne réparait pas constamment chaque partie, la destruction de l'ensemble serait prompt. C'est aussi la circulation des richesses, par une juste rémunération de tous ceux qui ont concouru à les produire, qui donne à l'industrie sa situation normale. Elle prévient les crises comme l'action d'un sang pur chasse la maladie.

Il se fait, depuis quelques années, un mouvement profond dans les vieilles sociétés de l'Europe. Par le concours de causes diverses, au nombre desquelles il faut compter les coalitions, le salaire tend à s'élever pour se tenir au niveau des besoins que la vie moderne a créés. En même temps que ces nécessités se diversifient, le prix des denrées augmente avec celui du travail, et, par suite de cette cherté, les revenus qui autrefois suffisaient à une famille ne peuvent plus pourvoir à son entretien. Aussi le nombre des oisifs diminue, et beaucoup travaillent pour accroître des ressources qui suffisaient à leurs pères pour vivre dans l'insouciance ou le plaisir. Ce redoublement d'activité enlèvera peut-être à notre société ce caractère d'élégance qui lui a donné pendant des siècles un renom si brillant; mais s'il règne en cette société plus de justice, s'il y règne aussi dans toutes les classes plus d'aisance par suite d'une meilleure répartition des fruits du travail, nul ne regrettera un passé qui, sous des dehors brillants, cachait beaucoup de misère et de grandes injustices.

A. BATBIE.

---

## UN PÈLERINAGE

AUX

# SANCTUAIRES DU PAGANISME

L'OLYMPE ET LE STYX.

Un des progrès les plus heureux de la critique contemporaine, qu'elle s'applique aux littératures, à l'art ou aux religions, c'est l'importance qu'elle donne à la connaissance pittoresque des contrées où se sont produites les grandes créations du génie humain. L'histoire ne s'enferme plus étroitement comme autrefois dans le cabinet solitaire des savans, parmi les documens arides de l'érudition : elle se fait volontiers voyageuse; elle se plaît à évoquer sur leur terre natale la trace des peuples anciens, et sous le ciel même qui les a éclairés elle comprend mieux les vicissitudes de leur existence et les monumens de leur esprit. C'est en Orient, c'est en Grèce, dans la patrie des vieilles civilisations, qu'une pareille étude est surtout féconde et attrayante. Là en effet, dans les temps reculés, les hommes ont vécu en union très intime avec la nature, tour à tour charmés ou effrayés des merveilles qu'elle leur présentait. Celle-ci a travaillé avec eux à la direction de leurs premiers actes, à l'enfantement de leurs premières pensées, à leurs religions, à leur poésie primitive. C'est cette influence de la nature extérieure ou plutôt cette œuvre commune de la nature et de l'esprit grec que nous essaierons de montrer dans les deux grands dogmes de l'Olympe et du Styx, du paradis et de l'enfer païens, en recherchant en face des horizons mêmes qui les ont provoqués jadis les sensations simples et profondes qui déterminèrent en Grèce sous

une forme nouvelle et dernière la lointaine et vague notion du monde surnaturel et de la vie future.

Ces deux dogmes en effet, comme la religion hellénique elle-même, ne sont pas sortis spontanément du sol, où les attachent néanmoins de si profondes racines qu'il n'est pas possible de les en séparer. Le germe du polythéisme fut apporté du dehors et de loin, et l'analyse scientifique de ses origines distingue très nettement aujourd'hui ses deux élémens constitutifs que nous devons rappeler au début de ce travail, à savoir les traditions métaphysiques et saintes de la race âryenne, emportées du Haut-Orient par les ancêtres des Hellènes, et les symboles nouveaux qui, au terme de ce long voyage, rajeunirent ces traditions. L'ethnologie, la philologie et la mythologie comparées sont d'accord pour rattacher par une incontestable filiation le monde grec à cette branche de la famille humaine qui s'est développée, aux temps anté-historiques, dans les vallées supérieures de l'Indus, où elle a produit alors la langue, la religion et la poésie védiques. On entrevoit encore dans les Védas les linéamens de plus d'un mythe grec; mais il n'est guère possible de retrouver toutes les modifications successives qui conduisent de ce dessin antique aux créations nettes et vivantes, au coloris éclatant de l'hellénisme. Les transformations et les altérations lentes des symboles primitifs nous échappent, de même que, jusqu'à cette heure, la plupart des étapes des migrations âryennes entre l'Asie centrale et l'Europe. De vallée en vallée, comme aussi de génération en génération, cette religion errante perdait quelque chose des croyances premières; mais, toujours fidèle à son génie propre, attentive à la manifestation des forces et des lois divines dans la nature, elle réparait, par une invention permanente, les brèches que l'éloignement et l'oubli faisaient sans cesse à ses vieux dogmes. Cette renaissance perpétuelle des mythes asiatiques, ces formes changeantes, mais toujours plus parfaites et plus plastiques, sont l'œuvre personnelle de l'esprit grec : elles sont, dans la constitution du polythéisme, l'élément original, autochtone et local. Les peuples répandus sur les rives de la mer Égée et dans les îles de l'archipel ont eu une religion nationale le jour où ils ont entendu et compris la révélation de la nature sous ce beau ciel, le jour où leurs derniers dieux, créés par une foi encore naïve, leur apparurent clairement à travers les évolutions de la vie universelle, les plus grands et les plus forts marchant sur les têtes neigeuses des montagnes, tout rayonnans dans la lumière sacrée, les plus petits et les plus humbles se jouant au bord des sources ou dans les vagues empourprées de la mer. En même temps s'effaçait dans leur esprit le dernier souvenir des traditions originelles. Ils crurent que leurs dieux, comme leur race, n'avaient eu d'autre

berceau que cette nature même qui les environnait, et qu'ils contemplaient en l'adorant. Ils n'ont eu ainsi conscience que d'un seul des deux principes qui ont formé leur religion; mais ils en ont si bien connu la valeur, que nous pouvons, d'après leurs témoignages, localiser dans les différentes contrées du monde hellénique les symboles et les légendes, en suivre les développemens et la marche à travers les vallées de l'Asie-Mineure et de la Grèce septentrionale, à travers les îles et le Péloponèse, et faire en quelque sorte la géographie du polythéisme. Une croyance, d'abord confuse, chemine obscurément quelque part avec les populations voyageuses; peu à peu les contours en deviennent de plus en plus précis, le sens métaphysique de plus en plus profond. Elle s'arrête enfin un jour au pied de quelque montagne, en vue de quelque grand tableau de la nature : une sensation mystique et poétique, c'est-à-dire créatrice, achève tout d'un coup la forme de la fable sacrée; la légende flottante se fixe en un mythe. Deux contrées d'un aspect plus saisissant, la région du Bosphore et l'Arcadie, donnèrent à ces poètes une émotion si puissante qu'ils y ont rattaché les deux notions essentielles de toute religion : à la beauté souveraine et séduisante de l'une, le séjour des dieux, qui ne s'ouvre pas encore aux élus; à l'austérité mélancolique de l'autre, l'asile des âmes de ceux qui sont morts. Ces deux croyances résument le polythéisme tout entier, et nous pouvons encore demander le secret intime de son organisation définitive aux lieux mêmes qui les ont fait naître.

## I.

L'Olympe primitif des races âryennes fut sans aucun doute l'Himalaya. Il y eut, de cette montagne aux côtes de la mer Égée, une série d'Olympes dont le mont Mérou fut peut-être un des premiers, où il faut compter l'Albordji de l'Avesta, et qui marquèrent les étapes de la grande migration. Le premier Olympe grec, celui de Brousse, en face de Constantinople, dans l'ancienne Mysie, à distance égale du Bosphore et de l'Ida, indique le moment où la conscience de la race hellénique se révèle à elle-même. Nous disons le premier, car les Grecs, dans la suite des temps, donnèrent ce nom à un grand nombre de montagnes, et nous devons d'abord établir que celui-là nécessairement a précédé tous les autres.

C'est à lui en effet que nous ramèment toujours avec précision les témoignages des anciens relatifs à un grand Olympe asiatique. Hérodote, décrivant l'armée persique, mentionne les Mysiens, colonie lydienne, et qui du mont Olympe tire le surnom d'olympènes. Les poètes, suivant Strabon, confondent souvent l'Ida et l'Olympe. Quatre sommets de l'Ida portent ce dernier nom; mais il y a aussi

celui de Mysie, proche de l'Ida, et qui n'est pas la même montagne. Le même géographe est ailleurs plus précis. « Deux montagnes, dit-il, dominant la Propontide, l'Ida et l'Olympe mysien. Au pied de celui-là s'étend la Bithynie; la contrée qui environne cette montagne est bien peuplée; dans les parties hautes, elle est couverte d'épaisses forêts. Le versant septentrional est occupé par les Bithyniens, le reste par les Mysiens. » On comprendra sans peine pourquoi quelques voyageurs modernes, tels que le colonel Leake, ont nommé Olympe bithynien cette montagne, dont le plus haut sommet s'élevait en Bithynie et abritait la capitale de cette province; mais par la plus grande partie de son développement elle appartenait à la Mysie.

Ainsi l'identité de cet Olympe qui ferme si magnifiquement à l'orient l'horizon de Constantinople est bien établie. Il est moins facile de retrouver l'Olympe phrygien ou galate et de justifier ce nom, attribué par Kiepert, dans sa belle carte d'Asie-Mineure, à tout un long rameau, l'Ala-Dagh des Turcs, au nord de l'ancienne Galatie, au-dessus d'Angora (Ancyre), et parallèle à la Mer-Noire. Cette chaîne aurait été le théâtre de la défaite des Gaulois asiatiques par Cneius Manlius que rapportent Polybe et Tite-Live. Ap-pien prétend que le combat fut livré dans l'Olympe mysien. L'erreur est manifeste : il suffit, pour la réfuter, de suivre dans Tite-Live l'itinéraire de Manlius; mais si l'historien grec s'est trompé, c'est que pour lui, qui n'avait sur l'Asie que des notions vagues, l'Olympe asiatique par excellence était sur la Propontide, c'est que nulle autre montagne du même nom n'était parvenue à une égale renommée.

Le récit même de Tite-Live contredit l'indication du géographe allemand. Manlius, après avoir rencontré aux environs de Pessinunte les prêtres de Cybèle, qui lui apportaient les encouragemens des dieux, atteignit Gordium ou Juliopolis, petite ville célèbre par son commerce lointain. A l'approche des Romains, les habitans s'étaient enfuis dans les rochers de l'Olympe. Le consul remonta donc vers le nord, et campa le premier jour à cinq milles en-deçà de cette montagne, où se cachait l'ennemi. Le surlendemain, avec sa cavalerie, il en fit le tour sans être inquiété. Le combat fut un véritable siège : Manlius enveloppa l'Olympe et l'emporta d'assaut comme une citadelle. D'après la narration détaillée de Tite-Live, l'Olympe de Galatie était donc au nord de Gordium; mais il paraît aussi que, loin de s'étendre sur une longueur de quinze ou vingt lieues, il ne formait qu'un pic détaché d'un contour peu considérable. Peut-être était-ce le Darwan-Dagh, montagne isolée qui s'élève à égale distance de Gordium et de l'Ala-Dagh, et qui concorderait mieux que ce dernier avec les détails de la première journée



de marche du consul. En effet, après avoir fait équiper ses soldats pour un assaut, Manlius sortit de Gordium et s'arrêta à quelques heures de l'Olympe.

Si la situation de l'Olympe galate est incertaine, il n'en est pas de même pour les quatre Olympes de l'Ida, que Strabon place sur le versant méridional de la chaîne centrale. Ces quatre plateaux sont très bien indiqués sur la carte de Kiepert, qui a exploré lui-même toute cette partie de l'Asie-Mineure. Ils sont rangés l'un à la suite de l'autre, et la réunion des quatre montagnes forme une base sur laquelle s'élèvent la cime allongée et le pic septentrional de l'Ida. Il est évident qu'il ne faut assimiler à l'Olympe homérique aucune de ces collines. Les dieux descendent de l'Olympe à l'Ida, qui leur est comme un séjour intermédiaire entre leur demeure céleste et Troie. Rien n'indique d'ailleurs dans la topographie de l'*Iliade* que cette dénomination d'Olympes idéens remontât à l'âge héroïque; elle fut imaginée plus tard, à une époque de critique où l'on voulut expliquer géographiquement tous les actes des dieux en resserrant les limites du théâtre où ils avaient agi.

Ainsi nous tenons déjà un premier résultat. En Asie-Mineure et sur le grand chemin des migrations aryennes, il n'y a réellement qu'un Olympe qui compte pour l'histoire de la religion grecque, celui-là seul que l'antiquité a bien connu, et dont elle n'a jamais perdu la notion. Les autres n'en ont été qu'une épreuve affaiblie. L'Olympe de Brousse n'a eu, parmi les sommets sacrés que la Grèce a révévés, qu'un rival, celui de Thessalie, qui, dans la suite des temps, a pris la première place; mais il ne la dut, selon nous, qu'à la prédominance accidentelle d'une tradition toute locale.

Cet Olympe de Thessalie fut pour Hésiode le séjour des dieux. Le poète passa sa vie dans son bourg d'Ascra, au milieu d'un pays troublé par ces mouvemens de peuplades qui, à la fin de l'âge héroïque, se poussaient encore les unes les autres vers les régions du midi. Les malheurs des temps, les ennuis de la vie domestique, lui firent l'esprit sévère et triste. Aucun rayon venu de l'Orient n'éclaira la poésie du solitaire de l'Hélicon, dont la plus longue et la plus belle peinture est consacrée aux rudes hivers de la Grèce du nord. Ses idées n'allaient pas au-delà de ces hautes montagnes de Thrace et de Thessalie, dont les traditions sacrées contentaient sa curiosité. Ses divinités furent formidables, parfois monstrueuses et sans formes, jamais bienveillantes, et son Olympe fut seulement le théâtre de la colère des immortels.

La nature avait admirablement préparé cette scène de la guerre des Titans contre les dieux olympiens, ou plutôt la légende religieuse ne fut elle-même que le souvenir de ce tremblement de terre

qui arracha l'Ossa de l'Olympe et ouvrit un passage au Pénée à travers les ruines des deux montagnes. L'Olympe de Thessalie porte, de sa base à sa plus haute cime, les traces profondes des révolutions géologiques auxquelles il dut sa redoutable illustration. Les roches brisées, déchirées, s'amoncellent au fond des précipices; en plus d'un endroit, la montagne est fendue, comme foudroyée; vers le sommet s'ouvre un large amphithéâtre de masses de granit coupées à pic, d'où monte un rocher énorme, de figure étrange. Le jour de cette grande convulsion, que les géologues ont désignée sous le nom de soulèvement du Ténare, l'Olympe, sur les flancs duquel roulaient et retentissaient les rochers bondissant dans la lave rouge, fut véritablement un lieu divin. Là se tenaient les alliés de Jupiter avec leurs cinquante têtes et leurs cent bras, arrachant les entrailles de marbre de la montagne. En face, au-delà de Tempé, les Titans se pressaient sur le Pélion et l'Ossa, qui, poussés en avant par les forces volcaniques, montaient comme une marée prodigieuse à l'assaut de l'Olympe. La lutte fut désordonnée et immense : les éclairs célestes allumaient au loin sur les vagues furieuses de la mer des lueurs sinistres; mais quand Jupiter eut brûlé de sa foudre la dernière tête du dernier monstre, la nature était pacifiée, et les bruits du combat s'éteignirent autour du trône des dieux olympiens.

Cet Olympe d'Hésiode n'est pas celui d'Homère, bien qu'il reparaît dans les deux épopées et dans les hymnes homériques. Il est indiqué avec une précision parfaite, au chant XIV de l'*Iliade*, par la route même que suit Junon pour rejoindre Jupiter sur l'Ida, en passant au-dessus de la Piérie, de la Thrace, du mont Athos et de l'île de Lemnos. Nous croyons néanmoins que c'est en Asie-Mineure et à l'orient de la Troade qu'il faut chercher le véritable séjour des dieux de l'*Iliade*. Il y a donc dans Homère deux Olympes distincts? Cette conclusion n'a rien qui puisse étonner depuis que la critique ne le considère plus comme un personnage individuel et historique, mais seulement comme l'expression impersonnelle du génie de la Grèce héroïque. Au temps de la guerre de Troie, lorsque la Grèce se reporta vers cette Asie-Mineure d'où elle était sortie, Thèbes, Sparte, Argos, Athènes, étaient déjà florissantes. Chaque vallée, chaque montagne avait son histoire religieuse. Les cultes locaux s'organisaient. Un grand nombre de traditions originales passèrent avec les flottilles d'Ulysse et d'Agamemnon sur les côtes d'Éolie et d'Ionie, où plus tard elles se mêlèrent naturellement, dans cette Grèce asiatique, aux rhapsodies des homérides. La présence de l'Olympe thessalien dans l'*Iliade* et l'*Odyssee* est un signe de ce mélange. La montagne où avait eu lieu la guerre

des Titans pouvait donc être représentée dans ce vaste tableau de l'âge héroïque où apparaissaient toutes les peuplades de la Grèce européenne et des îles.

Toutefois, en dehors de cet épisode détaché, c'est toujours un Olympe asiatique que désignent clairement dans l'*Iliade* les rapports entre les dieux et les combattans. Les premiers passent sans cesse de l'Olympe à l'Ida, et remontent de l'Ida à l'Olympe. Nulle part il n'est dit qu'ils aient franchi les flots ou même passé d'abord au-dessus de la plaine de Troie. Thétis, quittant sur la rive troyenne Achille qu'elle est venue consoler, ordonne aux nymphes, ses compagnes, de rentrer dans les profondeurs de la mer, tandis qu'elle-même montera sur l'Olympe vers les forges de Vulcain; mais lorsqu'elle redescendit de la montagne divine vers Troie, elle était accompagnée des premières lueurs du jour nouveau. Elle venait donc de l'orient. A plusieurs reprises, le poète dit expressément que l'aurore se leva sur le séjour des dieux d'abord, puis sur les hommes. C'est au moment où elle verse sur l'Olympe ses rayons dorés qu'Agamemnon, éveillé aux premières blancheurs de l'aube, assemble les chefs de l'armée. Il est par conséquent impossible de placer l'Olympe homérique en Europe, c'est-à-dire à l'occident, puisque, pour les Grecs campés autour de Troie, la lumière découle chaque matin de la montagne sacrée sur le monde de l'humanité.

D'ailleurs c'est toujours en Asie-Mineure, et particulièrement vers la région de l'Olympe de Constantinople, que nous reportent les plus vieilles traditions helléniques. Prométhée, le grand ancêtre des Grecs, avait pour mère ou pour épouse Asia : le Caucase de Prométhée, au sud de la mer Caspienne, qu'il ne faut pas confondre avec le Caucase russe actuel, marque la limite extrême de leurs plus lointains souvenirs. Les légendes des Amazones, de Bel-lérophon et d'Hercule sont échelonnées le long des côtes méridionales du Pont-Euxin. L'expédition merveilleuse des Argonautes se développe sur les rives de l'Hellespont et de la Propontide : elle s'arrête à loisir dans la Mysie et la Bithynie. Hylas, le favori d'Hercule, est enlevé dans l'Olympe par les nymphes de Diane, et jusqu'au temps de Strabon l'antique ville de Brousse célébra par une bacchanale la mémoire de cet événement. Enfin les aventuriers remontèrent le Bosphore, où Orphée fixa par ses chants les roches Cyanées, alors mouvantes, et que l'on voit encore au-delà de Yeni-Mahalé, à l'entrée de la Mer-Noire.

Les contrées qui forment le bassin de la mer de Marmara furent aussi un foyer primitif de traditions sacrées. On sait que le Jupiter hellénique, le Zeus homérique, dont Phidias inventa la forme dernière et parfaite, ne vint pas de la Grèce du nord, de la Thessalie ou de l'Épire, qui ne connurent jamais que le Jupiter informe et

monstrueux des Pélasges, la divinité tellurique qu'on adorait dans le frémissement des chênes de Dodone et le vague murmure des cavernes souterraines. C'est de l'île de Crète que sortit le mythe du dieu personnel et plastique; mais les élémens dont le concours a produit ce mythe définitif n'appartiennent pas à la Crète : c'est plus loin et plus haut dans l'Orient qu'il faut les chercher, dans cette région que l'antiquité désignait sous le terme vague de Phrygie, et particulièrement dans le pays compris entre l'Olympe mysien à l'est, la péninsule de Cyzique au nord, l'Ida à l'ouest, et le Dindymus de Pessinunte au sud. Là naquit le culte de Rhéa, mère de Jupiter. Les mythologues assimilent Rhéa à Cybèle, la grande mère, dont la religion remplissait toute cette partie de l'Asie-Mineure. Les Curètes, à qui fut confié le jeune dieu dans les montagnes de Crète, n'étaient autres que les prêtres phrygiens de Rhéa, analogues aux corybantes, qui portèrent dans le mont Dicté, avec leurs tambours et leurs cymbales d'airain, les rites orgiastiques et le mysticisme étrange de l'Asie. Parmi les nymphes qui nourrirent le fils de Saturne, l'une s'appelait Ida, comme la montagne de Troade, une autre Adrastée, comme une des villes de la Propontide. Plus on approche de l'Olympe de Constantinople, plus les traditions se pressent. Les Mysiens prétendaient tirer leur nom de Mysos, fils de Jupiter : ils montraient dans la montagne même de Brousse les ruines d'un temple de Jupiter olympien où avait été le tombeau de Ganymède. Les Bithyniens invoquaient ce dieu sur les plus hauts sommets. Les Argonautes lui avaient élevé un sanctuaire sur l'emplacement actuel de Scutari; sur la rive opposée du Bosphore, Io avait enfanté de Jupiter Kerœssa, qui fut mère de Byzas, fondateur de Byzance. Enfin il est facile encore de suivre la légende divine dans son voyage du nord au midi le long des côtes de l'Asie-Mineure. Nous savons que les Mysiens reculèrent autrefois devant une invasion de Phrygiens thraciques, et se retirèrent au sud vers la région du Tmolus. Ils emportèrent avec eux leurs dieux et leurs cultes. Nous retrouvons leurs traces certaines en Lydie, puis en Carie, où ils fondèrent un temple de Jupiter protecteur des Mysiens, des Lydiens et des Cares. A l'horizon de ces derniers est Rhodes : entre Rhodes et la Crète est l'île de Carpathos, c'est-à-dire, selon l'étymologie, le chemin des Cares; c'est par cette route que la religion naissante de Jupiter, mêlée aux rites des vieux cultes asiatiques, passa en Crète, où ses élémens se coordonnèrent, et d'où elle marcha de Cyclade en Cyclade vers la Grèce continentale.

Les considérations et les faits que nous venons d'exposer étaient nécessaires pour marquer exactement dans la région du Bosphore une des grandes étapes de la migration des Aryens, la plus impor-

tante peut-être, puisque les émotions qu'ils y ressentirent dévoilèrent à leur foi les mystères du monde idéal et divin. Lorsque les tribus nomades parties de l'Asie centrale parvinrent à une époque dont l'histoire écrite n'a pas gardé la date sur les rives du Bosphore, elles venaient de côtoyer, quelques-unes au nord et la plupart au midi, les bords de la Mer-Noire, la mer inhospitalière, fertile en tempêtes, dont les grèves arides et monotones s'allongent à perte de vue sous un ciel triste, souvent assombri par les brouillards septentrionaux. Celles qui avaient contourné la mer Caspienne avaient entrevu avec étonnement des plaines glacées et vides où erraient, pour leurs imaginations superstitieuses, des êtres étranges et effrayans, débris d'une période terrestre pendant laquelle la nature était difforme, tels que ces Illyriens dont le regard donnait la mort, tels que ces montagnards de l'Inde qui avaient une tête de chien et qui aboyaient, ou ces monstres dépourvus de tête et de cou et dont les yeux étaient fixés aux épaules. Au-delà de ces espaces silencieux s'étendaient sans doute des contrées inconnues au soleil, et telles qu'Homère dépeindra le pays des Cimmériens. On les désignait sous le nom de terre des Scythes, inaccessible désert suivant Eschyle, et que fermaient du côté de l'Asie les formidables rochers du Caucase. Si parmi ces voyageurs qui portaient avec eux la civilisation future de la Grèce et de l'Europe s'était perpétuée, malgré tant de hasards et de si longues aventures, la mémoire des belles vallées de l'Indus, de ces campagnes fertiles et de ce ciel où s'élançait chaque matin le char resplendissant d'Agni, dieu de la lumière et de la vie universelle, quels ne durent pas être leur inquiétude et leur découragement ! Sans doute les dieux les avaient abandonnés, puisque dans cette nature morne n'apparaissaient plus les traces consolantes de la Divinité. Les contrées septentrionales inspirèrent toujours dans la suite une vive répulsion à l'esprit hellénique, qui les peupla de redoutables merveilles ; mais les premiers qui atteignirent le Bosphore le saluèrent certainement comme une région sacrée et bienheureuse. Là les collines et les rives étaient encore vierges. Les sommets que le passage des invasions et la négligence des conquérans ont dans la suite presque partout dépouillés portaient haut un couronnement de pins parasols qui balançaient lentement dans le ciel un dôme de verdure. Dans les vallons touffus couraient en troupeaux des daims et des chevreuils, comme on en voit encore aujourd'hui en liberté dans le parc du *Vieux-Sérail*, et tels qu'en abritent les murailles à demi écroulées de l'antique Byzance. Alors comme aujourd'hui, les dauphins bondissaient, se poursuivaient dans le Bosphore, et faisaient luire au grand soleil leurs dos couleur d'azur. Et n'y a-t-il pas comme un



écho de l'enthousiasme et des émotions des Aryens voyageurs dans ce vieil oracle de la Pythie aux Argonautes que rapporte Hésychius dans son histoire des *Origines de Constantinople*? « Heureux les hommes qui habiteront cette ville sainte sur le rivage humide de la Thrace et l'embouchure du Pont, là où les poissons et les cerfs se nourrissent aux mêmes pâturages!.. »

Ces adorateurs de la beauté et de la vie s'arrêtèrent donc religieusement en face d'un horizon incomparable, au sein d'une nature à la fois majestueuse et riante. Nulle part la végétation et la lumière, l'harmonie des eaux courantes et des collines ombreuses ne donnent au regard humain une pareille fête. Au printemps, les bosquets d'arbres de Judée abaissent leurs touffes de fleurs empourprées sur le Bosphore, qui roule comme un fleuve immense; les cyprès mêlent leur verdure sombre et veloutée aux teintes plus claires des sycomores, des marronniers et des platanes; les buissons de roses sauvages croissent parmi les sources; les abeilles bourdonnent dans les hautes herbes. On contemple ce tableau merveilleux et mouvant, et les heures fuient. Les cris d'enfants qui jouent dans les cimetières turcs, la psalmodie lente et douce d'un iman à l'heure du muezzin, le roucoulement des colombes et le bruissement solennel du Bosphore bercent votre rêverie; puis le soleil s'incline à l'extrémité de la *Corne-d'Or*, les plus lointaines mosquées de Stamboul s'effacent dans les vapeurs enflammées du couchant, Sainte-Sophie élève ses dômes et ses tours dans le ciel d'un vert limpide, les vagues bleues du Bosphore étincellent, la rive d'Asie paraît plus lumineuse à mesure que les coteaux d'Europe se couvrent d'une ombre plus azurée, Scutari blanchit et rayonne sous sa forêt de cyprès; à l'entrée de la mer de Marmara, les cinq îles des *Princes* s'empourprent, les ravins creusés dans les rochers rougeâtres des falaises s'éclaircissent d'une lueur sanglante. Enfin tout au fond, du côté de l'orient, au-dessus des collines du golfe d'Ismidt et de la baie de Moudania enveloppées d'une brume violette, l'Olympe de Brousse dresse comme sur une base d'améthyste sa grande cime blanche de neige.

Il n'y a pas, pour décrire l'aspect lointain de cette montagne, de traits plus justes que les épithètes pittoresques d'Homère. Vue de Constantinople, elle apparaît comme un sommet allongé, droit, régulier : aucun pic aigu ne s'en détache et ne dérange l'harmonie de cette ligne simple qui marque sur le ciel son profil; c'est bien là le *grand*, le *long* Olympe. Il s'élève sur un piédestal de collines dont le centre se recourbe et s'abaisse, découvrant ainsi les racines de la montagne escarpée, presque inaccessible, le haut Olympe, « au faite élevé, difficile à gravir. » C'est aussi l'Olympe « aux nombreux plis. » On distingue facilement les gorges qui le sillonnent

et se prolongent même jusqu'à la mer. L'une d'elles, profonde de cent pieds, traverse la ville de Brousse. L'épithète homérique « aux nombreux sommets, » qui semble d'abord convenir plutôt à l'Olympe de Thessalie, dont les chants klephtiques célèbrent encore les soixante-deux cimes, s'applique aussi à celui d'Asie. En effet, les ravins descendant du haut en bas de cette montagne s'enfoncent entre des arêtes de rochers qui se dressent avec une vive saillie jusqu'au sommet le plus élevé, qu'elles ne dépassent point, car autrement l'Olympe aurait l'aspect d'une *sierra*; mais le relief de ces arêtes est assez marqué pour se distinguer du faite commun où elles aboutissent toutes et le long duquel elles se groupent. Enfin c'est toujours l'Olympe « neigeux, » qui jamais ne perd sa blancheur, même dans les mois d'été, l'Olympe lumineux, étincelant et rayonnant.

On le voit, il réunit les caractères d'une incontestable beauté. Par la structure, il a l'unité, la régularité, la noblesse d'une œuvre architecturale. Avec ce long sommet droit vers lequel montent en lignes parallèles les replis uniformes de ses versans, il rappelle les grands temples doriques, dont les colonnes, légèrement inclinées comme les plus hautes pentes d'une montagne, soutiennent sans effort la masse de l'entablement. Comme un véritable monument, l'Olympe asiatique apparaît isolé de toutes parts. Du côté de la mer de Marmara, il est le dernier soulèvement du rameau qu'il termine. A son autre extrémité, vers les frontières de l'ancienne Phrygie, il se sépare aisément par son élévation même des chaînons souvent interrompus qui le rattachent au système central du Taurus. Cet avantage en quelque sorte esthétique n'a pas été donné à tous les monts sacrés de l'antiquité. Ainsi les deux cimes du Parnasse, enveloppées dans le massif des montagnes de Phocide, ne se montrent aux navires qui longent le golfe de Corinthe qu'en face de la baie de Salone et de ce vallon étroit qui conduit à Delphes. Cependant à droite et à gauche, en dehors de cette petite anse qui s'enfonce entre des rochers brûlés par le soleil, la double crête neigeuse ne tarde pas à disparaître derrière les ramifications que le Parnasse envoie en des sens très divers sur la côte; mais l'Olympe, solitaire et écarté comme un sanctuaire, était particulièrement propre à devenir le temple de tous les dieux et le trône de Jupiter.

La plaine de Brousse, qui lui sert de marchepied, est une véritable terre promise. On y voyage encore à travers des bosquets de chèvrefeuilles, de lauriers-roses et de jasmins. De toutes parts l'eau bruit et se déroule au soleil en larges nappes, ou tombe en cascades et fuit à l'ombre des peupliers, des cyprès et des figuiers. De larges avenues de noyers gigantesques conduisent aux bains, qui sont alimentés par des sources chaudes jaillissant des premiers contre-forts de la montagne. Les arbres cultivés se pressent autour

de la ville comme la végétation d'une forêt vierge. Aujourd'hui Brousse, à demi détruite par les incendies et les tremblemens de terre, n'étale plus dans un cadre de verdure les dômes étincelans de ses cent cinquante mosquées; mais la nature en orne toujours les ruines. Dans les murailles antiques, dorées par le temps, derniers restes de la ville de Prusias, grimpent et fleurissent les arbustes sauvages, et sur les bords du *Vallon céleste*, qui s'enfonce à pic au milieu de la ville, se penchent des jardins suspendus entourés d'énormes haies de roses blanches qui se balancent et s'effeuillent sur le précipice.

Et la montagne elle-même est un jardin immense où habitent, parmi les tombeaux des santons et des prophètes, les derviches musulmans, qui ont remplacé dans ces solitudes les anachorètes chrétiens. Il semble que l'Olympe ait toujours conservé l'attrait d'un lieu sacré, et les Turcs l'appellent encore « montagne des Moines. » On chemine longtemps, au-dessus de Brousse, dans une forêt de noyers, de charmes et de cerisiers, où se jouent les chevreuils et où chantent les rossignols. Sur le premier plateau, planté de grands châtaigniers, on rencontre un petit monument qui a gardé sa légende. Le jour où fut prise Constantinople, un prêtre priait à Sainte-Sophie. Au moment où Mahomet II entra à cheval dans la basilique, le prêtre monta sur la coupole, et, s'élevant dans les airs, s'enfuit sur le mont Olympe, où s'est ainsi perpétuée sa mémoire.

Peu à peu la forêt s'éclaircit : à la région des chênes succède celle des hêtres; mais l'herbe que l'on foule est encore épaisse et fleurie, et des bandes de perdrix s'élancent bruyamment de leurs retraites de verdure. Bientôt la montagne, de plus en plus austère, se dépouille : des rochers gris et nus s'entassent au fond des escarpemens, on dirait l'écroulement d'une ville énorme. De hauts sapins dressent leurs troncs bruns dans les crevasses; leurs branches se détachent vigoureusement sur la neige étincelante, dont les premières nappes se montrent çà et là. Enfin on ne rencontre plus que des pins rabougris dont tous les vents du ciel ont tourmenté et tordu la tige, et qui s'accrochent avec énergie à un sol glacé; puis toute végétation s'arrête : on touche au front de neige et de marbre de l'Olympe, que surmontent trois dômes dont la blancheur éblouit. Là toute vie est suspendue; parfois seulement quelque grand aigle traverse la solitude, et le battement de ses ailes est le seul bruit qui anime encore un instant la demeure vide de Jupiter.

Certes l'horizon que l'on découvre de cette cime est digne d'une pareille montagne. Au loin brillent deux mers : la Mer-Noire au-delà du golfe d'Ismidt et de Nicomédie, la mer de Marmara le long

des côtes bleuâtres de la Thrace. A l'orient s'ouvrent les plaines profondes de Mysie et de Galatie, et plus près les vallées étroites de la Bithynie. On distingue, lorsque le ciel est pur, le sommet allongé de Stamboul, du *Vieux-Sérail* à la mosquée d'Eyoub. La double chaîne du Bosphore se referme comme une muraille derrière Scutari et Constantinople. Au nord et à l'occident, au pied même de l'Olympe, s'étalent trois beaux lacs, et vers la Troade se dressent les crêtes innombrables de la chaîne de l'Ida.

Le mot de lord Byron sur l'Orient s'applique rigoureusement à la contrée que nous venons de décrire. « C'est, dit-il, un pays où tout est divin. » Là donc s'épanouirent de nouveau dans l'âme de nos ancêtres la paix, la sérénité et la joie, tous ces sentimens candides et profonds qui demeureront toujours parmi les traits originaux du génie hellénique, d'Homère à Phidias, de Sophocle à Épicure. Et en même temps, sans aucune préoccupation théologique, mais portés à leur insu et naturellement par la poésie vers la foi, ils vénérèrent cette montagne si belle comme le séjour des dieux, et, créant ceux-ci à leur propre image, ils déclarèrent qu'ils y vivaient joyeux et bienheureux. Tel est le fond primitif et simple du mythe de l'Olympe. Peu à peu les poètes l'enrichirent de leurs inventions. Ils dépeignirent le palais de Jupiter, qui couronne la plus haute cime, environnée d'une campagne fleurie. Sous son vaste portique, dont le pavé est d'or, se réunit l'assemblée céleste. Les nuages dérobent aux regards des hommes cet inviolable sanctuaire, et les Heures veillent près des portes saintes. « Là, dit Homère, jamais les vents ne soufflent, jamais ne tombent les flocons de la neige; du ciel toujours pur découle une lumière blanche. » Mais les âmes humaines après la mort ne remontent point vers les immortels, car les dieux grecs ne sont pas des providences, et le paradis n'est pas dans le polythéisme homérique la récompense de la vertu. Ils ne sont guère les amis des hommes; leur bienveillance est aussi passionnée et capricieuse que leur haine. Ils sont jaloux de l'homme trop longtemps heureux, et ils rient impitoyablement lorsqu'une infortune subite le terrasse. S'ils ne s'abaissent pas vers l'humanité, dont ils se jouent, ils l'attirent à eux par le charme tout-puissant de la jeunesse et de la joie. Leur beauté les rend adorables. Les voluptés des hommes prennent sur l'Olympe un air d'ineffable grandeur. Des nuées d'or voilent les amours des dieux, et sous une pluie lumineuse fleurissent autour de leur couche nuptiale les lotus et les hyacinthes. Néanmoins dans la salle du festin, tandis que le nectar remplit les cratères, les muses chantent au son de la lyre d'Apollon; les Grâces, se tenant par la main, mènent le chœur des danses, et le retentissement du rire des bienheureux descend d'écho en écho sur la terre jusqu'aux hommes qu'il réjouit.

Beaucoup plus tard, lorsque la vieille religion déclinait déjà, les Grecs, sous l'empire des doctrines spiritualistes qui suivirent Anaxagore et durèrent jusqu'à Aristote, jugèrent que la passion, le plaisir, la colère ou le rire étaient indignes des dieux, et Phidias, interprète de ces idées nouvelles, sculpta pour les temples ces figures si calmes et si augustes où rayonne seulement l'intelligence, et dont ni l'amour ni le désir ne troublent l'impassible sérénité. Toutefois la trace des antiques croyances avait été trop profonde, et bientôt la Grèce, avec Praxitèle et Épicure, avec ses derniers sculpteurs et ses derniers sages, revint aux heureuses et voluptueuses divinités qu'elle avait naguère imaginées dans une région de félicité. Lucrèce, qui ne croyait plus à l'Olympe, traduit encore, pour peindre le ciel de ses dieux solitaires et indifférens, la description idéale d'Homère, à laquelle il ajoute dans un vers magnifique le large sourire de la lumière céleste, tant la sensation primitive, tant l'émotion poétique donnée par la nature avait été vive; elle survécut au polythéisme lui-même, et, après avoir inspiré les poètes et les artistes, recueillie par des raisonneurs et des sceptiques, elle colora encore comme d'une lueur mourante les aridités de la métaphysique.

## II.

La notion de l'enfer dans les religions primitives des Aryens répond à la préoccupation inquiète des destinées des hommes au-delà de cette vie terrestre. Le sentiment de l'immortalité de l'âme, étranger aux anciens peuples sémitiques, et qui fut éminemment propre à la race indo-hellénique, porta celle-ci à imaginer le séjour de ceux qui ont vécu avec cette curiosité pénétrante qui lui avait fait concevoir la demeure des êtres éternels. Le mystère de la mort, l'entraînement invincible des individus vers leur fin, la fuite perpétuelle et l'écoulement des générations humaines, s'imposèrent dès les temps les plus reculés aux esprits méditatifs et religieux non-seulement comme la loi fatale de notre espèce, mais comme la loi universelle des êtres et des choses proclamée et subie par la nature entière. De même que celle-ci, par la beauté et la grandeur de ses formes, par la puissance infinie et variée de sa vie, leur dévoilait les merveilles du monde divin, elle leur découvrit, par des analogies de phénomènes devenus autant de symboles, les secrets mélancoliques du tombeau. Le mouvement sans repos de l'eau courante, ses formes fuyantes, ses couleurs, qui sans cesse naissent et s'évanouissent, surtout sa chute irrésistible vers les lieux inférieurs et obscurs, sa disparition dans les ouvertures de la terre ou l'abîme insondable de la mer, ses retours inattendus à la lumière du jour



et sa puissance de fécondation furent une des révélations initiales d'où sortirent avec leur poésie singulière les croyances et les mythes des peuples âryens sur les régions infernales, sur le sommeil éternel de l'âme ou sa renaissance à une autre vie. Pour les Indiens, les Perses et les Grecs, le courant des vies humaines est emporté vers les espaces souterrains comme celui des fleuves, et le gouffre noir où ceux-ci tombent et s'engloutissent est la patrie des morts. Le Gange, chez les Indiens, était le fleuve sacré, tour à tour céleste et infernal. La cosmogonie de l'Avesta, dans la source Ardouissoura, qui découle du trône d'Ormuzd, nous offre, malgré une différence importante, le type originel du Styx hellénique. Ardouissoura descend d'abord en cent mille canaux d'or des sommets divins de l'Albordji, la montagne première, qui a mis huit cents années à s'élever et à grandir au-dessus du ciel solaire jusqu'au foyer de la lumière incréée (1). De l'Albordji sont sorties les autres montagnes : la plus élevée est le Houguer, du haut duquel Ardouissoura tombe à la profondeur de mille hommes; de là elle se répand jusqu'au golfe Persique et à l'Océan indien. Zoroastre la nomme le *Palais des ruisseaux*; elle est la mère de toutes les fontaines et de tous les fleuves; chacun de ses canaux se replie en circuits si nombreux, qu'un homme à cheval ne pourrait les parcourir qu'en quarante jours. C'est d'elle que viennent toutes les eaux célestes et souterraines, les nuages et les sucs des plantes. Elle a un corps de vierge et de déesse, un visage brillant, des cheveux d'or; son trône s'élève sur cent colonnes étincelantes. Enfin c'est vers elle que se tournent les morts; ils l'invoquent et revivent, car elle est un principe de vie et un breuvage de résurrection.

Ici toute analogie cesse avec le Styx des Grecs. L'enfer de ceux-ci gardait éternellement ses hôtes. L'idée de la renaissance des âmes, qui est tout orientale, ne fut rendue pour la première fois à l'Occident hellénique qu'au temps de Pythagore, et sous la forme de la doctrine des métempsycoses. La résurrection des morts, la défaite définitive de l'enfer et des démons, le bonheur immortel des justes et des pécheurs purifiés, Ahriman, le principe du mal, vaincu et détruit, toutes ces croyances appartiennent en propre à la religion de Zoroastre. L'eau, élément sacré comme le feu, et que l'on prie à l'égal du soleil, est non-seulement pour la nature matérielle une cause de fécondité; c'est encore elle qui donne à l'homme l'intelligence, qui écarte de lui les démons et le lave des souillures du péché, c'est une source inépuisable de vie pour le corps et les âmes. Les méchants, après leur mort, tombent, il est vrai,

(1) L'Albordji est au sud de la mer Caspienne dans la chaîne du Mazandéran. C'est l'Elbourz actuel.

dans l'eau noire de l'enfer du haut de ce pont qui sépare la terre du ciel, qui s'abaissera au jour de la résurrection universelle, mais où ne peuvent passer d'abord que les seuls élus montant vers Ormuzd. Ardouissoura, l'eau divine, coule à travers la verdure et les fleurs, les êtres vivans naissent sans fin sur ses rives; elle reparaît tous les jours avec le soleil sur l'Albordji, l'Olympe et le paradis de l'Avesta, où séjournent les anges gardiens des hommes vertueux, — montagne bienheureuse où il n'y a, dit Zoroastre en termes analogues à ceux d'Homère, ni nuit, ni vent glacé, ni chaleur, ni fruit de la mort, et où marche continuellement le Roi-Soleil.

Le polythéisme grec à son origine, avant que les écoles philosophiques et les religions de l'Orient ne l'aient modifié, ne connut pas les espérances consolantes de la vie future. Il livrait les âmes à une angoisse douloureuse. Dans la Grèce asiatique elle-même, si poétique et si brillante, qui vivait à la lumière sereine de l'Olympe, la pensée de la mort étendait son ombre sur toutes les joies. Mourir, pour les homérides, c'était perdre à jamais la jouissance du soleil et errer éternellement au-delà de l'océan dans les ténèbres, parmi les pâles asphodèles. Cependant la race religieuse des Pélasges était parvenue de vallée en vallée jusqu'au centre des montagnes du Péloponèse, où elle s'arrêta, et où elle ne fut jamais troublée, même par l'invasion des Héraclides. — Ils avaient des mœurs simples et pastorales, l'esprit austère, peu artiste, mais porté à la méditation des choses invisibles. La nature de l'Arcadie était bien appropriée à leur génie et à leur tristesse; ils se recueillirent en face des phénomènes singuliers et des paysages sévères qu'ils y rencontraient, ils la peuplèrent de leurs petits dieux humbles et doux, de leurs cultes grossiers et naïfs; puis, cédant peu à peu à la révélation du monde extérieur et agrandissant leurs superstitions au contact de la nature, ils créèrent pour toute la famille hellénique la religion des enfers.

Grâce à la constitution géologique de l'Arcadie, la circulation et l'écoulement des eaux vers la mer présentent dans cette contrée une particularité très remarquable, qui eut une influence certaine sur la formation des mythes infernaux. Le point culminant de toute cette région montagneuse et du Péloponèse entier est le massif des monts Aoraniens au nord, en vue du golfe de Corinthe. De ce vaste sommet découlent vers les quatre points de l'horizon des cours d'eau dont quelques-uns seulement, tels que le Styx uni au Crathis, trouvent aussitôt du côté du golfe une issue libre. Les autres se réunissent d'abord dans la petite vallée circulaire du Phénéos, où ils forment un lac profond. Ils en sortent par des conduits souterrains où ils s'engouffrent, et qui les déversent dans des vallées

inférieures. Là d'autres barrières de montagnes les arrêtent et les enferment; mais de nouvelles ouvertures les attendent par où ils se précipitent encore vers les étages successifs des plaines du Péloponèse. Plusieurs de ces courans échappent de la sorte jusqu'à trois reprises à un cercle continu et qui semble infranchissable. C'est ainsi que des neiges perpétuelles des monts Aoraniens descendent, tantôt à la lumière du ciel, tantôt à travers les entrailles du sol, les eaux du Ladon et de l'Alphée vers le couchant, des marais d'Orchomène et de l'Eurotas vers le sud, du lac Stymphale, des marais de Lerne et des ruisseaux de l'Argolide à l'orient. Aristote a expliqué avec précision ce phénomène naturel; mais les vieux Pélasges, qui en furent les premiers témoins, tout entiers à leurs préoccupations mélancoliques, ne virent dans ces trous béans où s'enfoncent avec fracas les rivières et les lacs que les portes retentissantes du Tartare. Ils étaient entrés dans le Péloponèse par l'isthme de Corinthe et en Arcadie par la vallée de Stymphale. C'est cette route même qu'il faut encore prendre, si l'on veut suivre jusqu'au Styx, dernière limite pour les vivans d'un voyage aux sombres rives, la gradation simultanée des paysages infernaux et de l'initiation religieuse.

Lorsqu'on atteint le sommet dépouillé des plateaux qui bornent l'Arcadie du côté de Sicyone et de Corinthe, on aperçoit tout d'abord devant soi le mont Cyllène, au pied duquel s'étend la plaine étroite, mais allongée de Stymphale. C'est la montagne dédiée à Mercure, le grand dieu pélasgique, dieu de la vie et de la mort, qui présidait à tous les actes des hommes, veillait sur leurs derniers momens, et d'un vol silencieux guidait les âmes vers leur demeure éternelle. Le Cyllène est aride, simple de forme, toujours neigeux; la vallée qu'il domine, privée de verdure, plate et monotone, est l'ancien lit du lac, aujourd'hui presque à sec, pays malsain, d'où les exhalaisons marécageuses éloignent même les oiseaux. Nous n'y vîmes que les stymphalides, qui ressemblent à des corbeaux de petite taille, mais dont la tête est très grosse, qui voltigent çà et là et sautillent sur le sol limoneux. Cette région est maintenant inhabitée; quelques pauvres bergers, malades de la fièvre, couchés au soleil dans les rochers où s'élevait l'antique ville de Stymphale, gardaient leurs chèvres, qui broutaient parmi les pierres de maigres tiges d'asphodèles et d'anémones. Un peu plus loin est un gouffre où tombe un courant d'eau bourbeuse qui sort des montagnes du Phénéos et dont le trop-plein formait le lac. C'est un puits ou plutôt une caverne ouverte à la base d'une colline. Le ruisseau jaunâtre roule lourdement jusqu'à l'ouverture de la grotte qu'il couvre, où il s'abîme sans bruit et presque sans mouvement; mais plusieurs grands cercles composés de débris de végétaux tour-

ment lentement et sans fin en des sens opposés les uns aux autres sur la bouche du gouffre, et sur les bords coassent encore les grenouilles qui saluèrent de leurs chants ironiques le Bacchus d'Aristophane entrant aux enfers.

Les montagnes du Phénéos resserrent et ferment bientôt la vallée. Il faut alors gravir pendant deux heures une pente difficile où aucun sentier n'est tracé. Enfin l'on touche au faite, et le plus beau paysage du Péloponèse, grandiose autant que sévère, apparaît aux yeux du voyageur. Tout au fond d'un cratère énorme et à pic est un lac dont les rivages dessinent un ovale parfait, et autour duquel se rangent, en face du rempart de rochers qui clôt l'horizon de Stymphale, sept montagnes d'une hauteur égale et pareilles à des pyramides qui s'enveloppent mutuellement de leurs grandes ombres. Des forêts de pins noirs se déroulent le long des versans réguliers comme un vêtement de deuil, et autour des cimes flotte une brume d'azur. Au pied des cimes, le lac qu'elles assombrissent tremble et reluit avec des reflets d'acier bleuâtre. Ajoutez le silence et la solitude : pas une barque sur ces eaux, pas un village ni une cabane sur ces rives, où il semblerait que les hommes n'ont jamais passé. Les traditions infernales planent encore sur le Phénéos. C'est par l'un de ses gouffres que Pluton s'était précipité avec Proserpine, qu'il avait enlevée dans les prairies d'Éleusis et qu'il emportait dans les enfers. La légende s'est altérée, mais dure encore dans le pays sous sa forme chrétienne. Deux diables, racontent les paysans d'Arcadie, se disputaient le lac. Le plus rusé imagina de lancer à son adversaire des balles de poix qui s'enflammaient au contact de son corps. Le malheureux démon, tout en feu, éperdu, arracha un rocher et s'abîma dans le sein de la terre. Depuis lors, les eaux du lac se précipitent par le même chemin vers le sombre royaume.

La petite ville de Phonia, bâtie à quelque distance du Phénéos, sur les premiers degrés du mont Crathis, où il faut passer la nuit, est peu hospitalière. Après de longues discussions, on daigna y abandonner à mes amis et à moi une misérable chaumière dont le toit enfumé laissait voir les étoiles. Nous dormîmes sur la terre nue autour du foyer. On ne voyage pas autrement dans toute la Grèce. C'était la veille du vendredi saint, et jusqu'à une heure avancée l'église voisine, où l'on chantait l'office, nous fit entendre des psalmodies mélancoliques. Le lendemain, avant le lever du soleil, nous montions au col du Crathis à travers un bois de sapins où s'évanouissait le léger brouillard de la nuit. Bientôt l'horizon du Phénéos disparut; mais devant nous s'ouvrait une région ravagée, comprimée entre des montagnes immenses, sans arbres et sans pâturages, — tout au bas un torrent qui courait sur un lit de cailloux

à demi enfouis sous l'argile. Nous descendîmes à pied, en tirant nos chevaux derrière nous, dans la neige et la boue, heurtant des quartiers de roches brisées, escaladant les troncs des pins morts du Crathis; puis nous parcourûmes, en suivant le torrent, la triste vallée. On y traverse, comme une verte oasis, l'humble village de Zarukla, dont les maisons, peintes de vives couleurs et entourées de jardins, sont ombragées de bouquets de peupliers et de bouleaux; mais au-delà c'est le désert. Nous tournâmes à gauche vers un défilé qui s'enfonce entre deux murs de rochers à pic; un torrent en sort, qui se joint aussitôt aux ondes du Crathis. Notre guide descendit de son cheval, y puisa dans sa main quelques gouttes et fit dévotement le signe de la croix. *Mavro nero*, nous dit-il, c'est l'eau noire. C'était le ruisseau du Styx.

Deux pauvres hameaux, Solos et Peristera, où l'on compterait bien douze chaumières, gardent l'issue du défilé. Notre hôte de Solos, vieux chef d'irréguliers, qui s'était battu jadis contre les soldats d'Ibrahim et ne pouvait se consoler de la chute du roi Othon, nous remit à un berger qui devait nous conduire jusqu'au Styx. On était à la fin d'avril, où l'hiver dure encore pour l'Arcadie. Le ciel s'était couvert dans la matinée, aucun rayon de soleil n'égayait le morne paysage; de lourds nuages immobiles pesaient autour des cimes et rampaient sur les nappes de neige en traînées livides. La gorge où bondit le torrent monte comme un étroit corridor entre deux amoncellemens de masses rocheuses dont le ton général est une couleur d'ardoise mêlée de fange, et où pas un arbrisseau ne verdoie; les émanations sulfureuses du Styx ont tué sur ses bords toute végétation. Tout à coup le double rempart se referme : les rochers entassés entre les pans déchirés de la montagne se groupent comme les ruines colossales d'un cirque. Au plus haut sommet, le Styx, qui s'échappe à travers la vapeur grise des neiges éternelles, glisse le long des granits escarpés, pareil à un ruban noir. Au tiers de sa chute, il s'enfonce dans un gouffre qui le garde quelque temps, et d'où il rejaillit en mugissant.

Le soir approchait : par en bas, le crépuscule revêtait d'ombre le vallon infernal, tandis qu'un brouillard transparent noyait sous un voile humide les hauteurs, et, par l'éloignement des perspectives, agrandissait encore l'aspect des Aoraniens. Perdues dans les nuées, les dernières cimes apparaissaient comme des tours prodigieuses penchées sur un abîme. Bientôt s'éteignirent les dernières pâleurs du jour; toutes ces grandes formes semblèrent reculer et s'engloutir dans la nuit, et nous n'entendîmes plus enfin, dans les ténèbres de cette vallée mortuaire, que la clameur retentissante du Styx qui s'élevait, pareille à une lamentation, jusqu'au ciel sombre et sans étoiles.



On n'imaginerait pas, pour le fleuve des morts, de cadre plus funèbre que ce paysage décoloré sous un ciel ténébreux et ce chaos énorme de la nature. La plaine de Stymphe, le lac Phénéos, avec son horizon sévère et noble, la vallée elle-même du Crathis, ne sont que les avenues lointaines du Tartare; mais ce lugubre défilé est bien le vestibule de l'enfer. Le mythe hellénique, avec sa poésie originale et ses symboles étranges, s'impose ici au regard et à la pensée à l'égal d'une réalité. Homère et Hésiode ont dépeint fidèlement la descente du Styx du haut des rochers à pic, et ces collines blanches comme l'argent des Aoraniens, dont les neiges s'amoncellent de toutes parts, sur les pentes rapides, dans les ravins resserrés des escarpements. La rivière infernale, dit Hésiode, est fille de Thétys et d'Océan, les aînés de la race des Titans; elle est elle-même la plus auguste parmi les Océanides. Il n'y a pas de source plus sacrée, car elle pénètre jusqu'aux entrailles du monde et arrose dans ses immenses replis la région indéfinie et brumeuse où flottent les formes légères de ceux qui sont morts. Les dieux olympiens ne juraient qu'en tremblant par l'eau du Styx, et les cités y envoyaient leurs ambassadeurs pour y conclure, sous le sceau d'un serment formidable, leurs traités d'alliance. L'entrée de l'enfer est cette ouverture même de la montagne qui reçoit le Styx; mais il n'est permis à aucun mortel d'y descendre ni à aucune âme d'en sortir. Aussi le vieux mythe n'apprenait-il aux Grecs que peu de chose sur les destinées des morts. On savait seulement qu'ils n'étaient pas heureux dans leur patrie souterraine. Les supplices n'étaient, il est vrai, réservés qu'à quelques grands criminels, tels que Tantale ou Sisyphe; tous les autres vaguaient çà et là, pareils à des oiseaux nocturnes, solitaires ou réunis à leurs amis d'autrefois, regrettant avec amertume les joies de la vie terrestre, et poursuivant encore l'ombre de leurs anciens plaisirs. Orphée, dans la grande peinture de Polygnote à Delphes, jouait de la lyre assis sur un tombeau, les filles de Pandaros, couronnées de fleurs, jouaient aux osselets. Le sentiment très arrêté de la peur de la mort répondit, dans l'esprit des plus anciens Grecs, à la profonde impression d'effroi religieux qu'ils éprouvèrent en vue du paysage désolé du Styx, et ceux qui, dans cet horrible vallon, songeaient aux splendeurs de l'Olympe, où même les meilleurs d'entre les hommes ne devaient pas monter, protestèrent sans doute par la plainte douloureuse qu'à tous les âges de son développement la poésie grecque renouvela contre la durée éphémère et les destinées tragiques des hommes, contre le bonheur égoïste et l'ironique injustice des dieux.

On ne rencontrerait pas, dans le monde connu des anciens, de sites mieux appropriés aux deux grands dogmes de l'immortalité

bienheureuse des dieux et de la vie lugubre des âmes humaines après la mort. Il n'est pas nécessaire de porter en soi des préoccupations d'archéologue et de lettré, il suffit d'être homme pour éprouver, à la vue de ces deux tableaux incomparables de la nature, des émotions qu'on n'oubliera jamais. Les paysans de l'Arcadie, qui ne connaissent plus même le nom du dieu de leurs pères, Hermès, guide et ange gardien des morts, regardent encore comme une terre de malédiction ce défilé du Styx, où ne pousse pas un brin d'herbe. Les Turcs, qui aiment la contemplation immobile, vont s'asseoir durant les beaux jours dans les prairies émaillées du Bosphore ou sous les pins du *Vieux-Sérail*, les yeux fixés sur les collines, la mer et les côtes de l'Asie, égrenant leurs chapelets sans dire une parole, et s'imaginant peut-être entrevoir dans les vallons de l'Olympe lointain les bosquets de lotus sans épines et de bananiers toujours en fleur du jardin de Mahomet.

Cependant la foi religieuse inspirée et entretenue par l'aspect des régions que nous venons de décrire a duré moins longtemps que le paganisme lui-même. Elle s'est altérée dès que s'affaiblirent les émotions si naïves et si fortes dont avait été remplie l'âme des hommes qui inventèrent ces vieux mythes. De même que l'Olympe de Constantinople, les paysages de l'Arcadie et la vallée du Styx avaient fait oublier aux Hellènes toutes les montagnes célestes et les contrées infernales où, de loin en loin, du centre de l'Asie aux mers de l'Europe, s'étaient reconnues et ranimées les croyances de la famille aryenne; de même aussi les exemplaires nouveaux de ces deux grands sites que la diffusion du polythéisme multiplia à travers le monde grec obscurcirent peu à peu la révélation primitive. Partout où pénétra la religion homérique, les fidèles rattachèrent à quelqu'un des lieux pittoresques de leur propre contrée des croyances qui n'auraient jamais dû, pour se perpétuer intactes, se séparer de leur point d'origine. Toute montagne aux formes harmonieuses ou tourmentées par les convulsions géologiques, surtout lorsqu'elle s'élevait isolée, fut un Olympe. Nous connaissons ainsi, d'après le témoignage des anciens géographes, environ quinze sommets distincts qui portaient ce nom dans la Grèce continentale, les îles de l'Archipel et l'Asie-Mineure; mais ni celui de Thessalie, entouré des vestiges d'une révolution terrestre, ni celui de la rocheuse et stérile Attique, privée d'eaux courantes et de forêts, ni celui de l'austère Péloponèse, où les vallées resserrées et profondes ont un remarquable caractère de sévérité, ne répondait plus au type originel, à la grande montagne d'une beauté accomplie, revêtue de magnificence, qui domine la contrée la plus heureuse de l'Orient, où l'abondance des eaux, la richesse de la végétation, l'éclat des fleurs, l'immensité des horizons lumineux, « le rire infini des

mers, » pour employer le trait descriptif d'Eschyle, révèlent la vie toute puissante et toute joyeuse de la nature. Le Styx à son tour fut déplacé, ou plutôt les noms divers de ses affluens et de ses replis furent attribués à un grand nombre de cours d'eau dans les provinces les plus éloignées de l'Arcadie. C'est ainsi que les plaines marécageuses de l'Épire, sur lesquelles se balancent la nuit des flammes violettes, furent traversées par les différens fleuves des enfers, l'Achéron, le Cocyte et le Pyriphlégéthon. L'ancre de Trophonius, au centre de la Béotie, aux environs du Parnasse, fut considéré aussi comme une des portes principales du Tartare, l'entrée de la région de Perséphone, l'une des quatre, dit Plutarque dans son dialogue sur le démon de Socrate, que séparaient les sinuosités du Styx. Rien de moins formidable que cette caverne de Trophonius. C'est un rocher droit comme un mur, d'une taille médiocre et percé de quelques ouvertures très étroites qui aboutissent sans doute à une grotte commune, et où les petits enfans de la moderne Livadie, que n'effraient plus les mystères antiques, se glissent et disparaissent volontiers pour quelque menue monnaie. Au pied coule un ruisseau peu profond, qui sort des racines mêmes de la montagne où l'ancre s'appuie. Au-dessous de celle-ci s'étend une plaine verdoyante et bien arrosée, qui forme un jardin naturel autour de cet enfer sans terreur. La Grande-Grèce eut pareillement, dès une époque fort ancienne, dans le voisinage de Naples, entre les collines de Pausilippe et le gracieux petit golfe de Baïa, sa contrée infernale, son Achéron, son lac Averno, et plus loin, en face du rocher de Misène, ses Champs-Élysées. Il n'y faudrait pas chercher les sombres paysages inventés par Virgile. C'est là que les beaux esprits et les oisifs de Rome, qui ne s'effrayaient guère de la vie future et de ses châtimens, venaient dans les mois d'été abriter leurs plaisirs. Là, au bord de ce golfe qu'Horace proclamait le plus riant du monde s'élevait la villa de Cicéron, pour qui les enfers n'étaient qu'une fable d'enfans, et qui ne croyait qu'à l'immortalité des grands citoyens. Au temps de l'empire, le rigide Sénèque décrit dans ses lettres, avec une colère apparente, le lac Averno, parsemé de roses, couvert de barques aux mille couleurs et retentissant jour et nuit de la musique des sérénades et du chant des courtisanes. Les contemporains de Néron pouvaient se jouer à leur aise des traditions saintes, c'est la Grèce elle-même qui leur avait appris le scepticisme. Elle montrait en tant de lieux divers les abords du royaume de Pluton et le séjour des dieux éternels, que c'était folie d'y croire encore, et il y avait longtemps déjà que les vieux dogmes étaient morts.

ÉMILE GEBHART.

---

LE

# ROMAN ANGLAIS

## CONTEMPORAIN

---

I. *Played Out*, by Annie Thomas. — II. *Land at last*, by Edmund Yates. — III. *Belton Estate*, by Anth. Trollope. — IV. *Gemma*, by Adolphus Trollope. — V. *Won by a head*, by Alfred Austin. — VI. *Vittoria*, by George Meredith. — VII. *Griffith Gaunt, or Jealousy*, by Ch. Reade (1).

---

En parcourant, comme nous le faisons dernièrement, cette lice pacifique où les artistes et les industriels de tous les pays mettent en présence les chefs-d'œuvre contemporains que chaque nation revendique comme les manifestations les plus élevées du génie qui lui est propre, beaucoup de nos lecteurs ont dû, en face des tableaux que l'Angleterre fait passer devant nos yeux, éprouver un certain désappointement, dont les causes ne sont point faciles à démêler. Ni le zèle, ni la foi, ni l'intelligence ne manquent à cette école de peinture; ce qui lui fait défaut, c'est la hauteur des vues, ou plutôt, — car l'*objectif* de l'artiste est souvent très élevé, — la puissance d'essor, la domination de l'homme sur l'œuvre, la saine condensation des élémens divers qui sont appelés à traduire l'idée-mère de chaque tableau. Le détail tue l'ensemble; l'effort également dispersé met tout en relief et trouble l'harmonie du plan général. Sur un seul point, point essentiel, il est vrai, la peinture anglaise se maintient au niveau de ses rivales et parfois leur est supérieure : plus souvent qu'aucune de ces dernières, elle rencontre juste en interprétant la vie de chaque jour. La vérité du geste, l'éloquence de la physionomie, font oublier ce que le dessin a d'in-

(1) Tous ces romans, formant trois volumes chacun, sont édités par la maison *Chapman and Hall*.

correct, ce que la couleur a de violences criardes. Tandis que le sentiment poétique (ailleurs que dans le paysage) se manifeste par des bizarreries presque monstrueuses; se résout en maladresses énormes, en avortemens quelquefois burlesques, l'observation de la réalité se montre alerte et fine. On ne confierait pas sans trembler à M. Millais par exemple ou à tout autre *pré-raphaélite* l'*Excelsior* du poète Longfellow; mais s'il s'agit de l'oncle Toby cherchant naïvement un moucheron imaginaire dans l'œil rusé de la veuve Wadman, oh! alors tenez pour certain que Sterne ne trouverait pas aisément chez nous un interprète digne de lui, un pinceau rival de sa plume taillée au microscope. En revanche il en aurait à choisir parmi ses compatriotes.

Au sortir de la grande exhibition, ouvrez tour à tour une demi-douzaine des romans qui viennent de paraître à Londres, vous serez frappé de l'analogie qui existe chez nos voisins entre l'art de peindre et l'art d'écrire. Ce dernier cependant, asservi à certaines règles du programme mercantile nous semble moins libre dans ses allures. Une inflexible loi pèse sur le romancier. Ce n'est point celle des trois unités, c'est celle des trois volumes. Expérience faite, il paraît que l'éditeur, s'il n'a point à mettre au jour ce nombre consacré d'élégans *in-octavo*, et à réclamer en échange les trente-un shillings six pence qui en constituent le prix normal, ne saurait comment aligner ses comptes. Or c'est là le point essentiel auquel sont subordonnés les droits de l'imagination et ceux de la composition littéraire. On ne saurait expliquer par une raison plus décisive ces longueurs terrifiantes, ces encombrements épisodiques qui font le désespoir des lecteurs à la fois impatients et délicats, ces dialogues interminables où chaque *couplet* doublant le récit est lui-même doublé d'un commentaire inutile le plus souvent; la vie, la substance, la moelle du roman, s'il est permis de parler comme Rabelais, demeurent étouffées sous ces développemens parasites.

Cette « moelle, » dira-t-on peut-être, n'est pas toujours à regretter, et de fait le prétexte à tant de portraits, à tant de mise en scène, à tant et de si longues causeries, est souvent d'une banalité, d'une insignifiance qui passe toute permission; mais il arrive aussi parfois qu'une idée vraiment dramatique et féconde se perd comme noyée dans cette surabondance de minutieux et compendieux accessoires. C'est seulement alors qu'une critique sagement inspirée peut s'occuper de ces œuvres pour la plupart éphémères. Il lui appartient de distinguer entre ce qui est inspiration originale ou amplification de parti-pris, et, pour assortir un bouquet présentable, de trier quelques fleurs douées d'un éclat ou d'un parfum spécial dans la brassée de plantes que l'on étale pêle-mêle à ses pieds.

Un caractère, une situation, voilà tout ce que nous offre, — cette méthode étant donnée, — le premier roman inscrit sur notre liste. Kate (ou Catherine) Lethbridge nous semble un excellent type de coquette, assez profondément étudié pour n'être pas exclusivement anglais, bien qu'il ne pût s'accuser avec cette netteté dans un milieu différent de celui où on nous le



montre. Le besoin de plaire, l'ambition du premier rang, la vanité altérée de louanges, se rencontrent partout où il y a des femmes; mais tel ou tel entourage, telles ou telles circonstances, peuvent singulièrement ajouter à ces dispositions, à ces penchans instinctifs. Commencez par admettre à la place de cette beauté souveraine qui s'impose à l'admiration de tous, que personne ne songe à contester et que d'incessans triomphes ont pour ainsi dire lassée d'elle-même, une de ces figures irrégulièrement attrayantes, dont le charme inexplicable peut être à chaque instant remis en question. Supposez ensuite, dans une société aussi rigoureusement hiérarchisée que l'est celle de nos voisins, une de ces situations mixtes où les dédains peuvent vous atteindre, où par conséquent les hommages vous deviennent doublement précieux; ajoutez à ceci, chez une personne d'esprit, la conscience d'une éducation incomplète, le besoin de racheter cette espèce de tare, de donner d'éclatantes revanches à un amour-propre secrètement froissé; compliquez tous ces mobiles, déjà si puissans, de l'espèce de vertige auquel est exposée la fille d'un *gentleman-farmer* lorsqu'un hasard inespéré la jette éblouie dans le tourbillon de la vie mondaine, et vous ne vous étonnerez point trop que, même protégée contre tous ces entraînemens par une affection de bon aloi, une enfant inexpérimentée puisse jouer l'avenir de sa vie, compromettre sa réputation, perdre ses droits à un amour dont elle était fière, et se trouver en définitive... *played out*, — hors de jeu, si vous voulez, — victime de ses inconséquences, dupe de ses illusions et des succès qui les ont nourries.

Comme la grande majorité de ceux qui liront ces lignes, nous connaissons la banalité de cette donnée première. Aussi, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est point le récit même que nous cherchons à mettre en relief, c'est l'analyse toujours très fine et quelquefois remarquablement subtile des sentimens, des idées, des préoccupations qui constituent la coquetterie. Il n'était donné qu'à une femme, à une femme très bien douée, de mettre ainsi à vif sous l'incessante caresse de son pinceau une figure qui, séduisante au début, s'accentue, se marque, se flétrit, sans perdre dans le cours d'un récit prolongé l'attrait dont elle était, dont elle demeure investie. Cet attrait, elle le doit à l'habileté avec laquelle l'auteur a su mettre en opposition et balancer l'une par l'autre, en ménageant scrupuleusement ses *effets*, les qualités et les imperfections d'une nature éminemment complexe. Une coquette froide et sans cœur n'intéresse guère; celle-ci est au contraire tout acquise à l'impulsion du moment; aucun calcul, aucun mensonge prémédité ne la dégrade. C'est pour ainsi dire en dépit d'elle-même, soyons plus exact, c'est parce qu'elle reste elle-même, égarée par les emportemens divers de son impétueuse et volage nature, qu'on la voit accepter tour à tour les adorations qui flattent son orgueil et attestent sa puissance. Plus clairvoyante et plus sensée, elle ne méconnaîtrait pas la solidité du lien qui l'attache à Roydon Fleming, elle ne met-

trait pas à de si rudes épreuves l'amour patient et confiant qu'il lui garde. Au fait, elle n'aime réellement que lui, et malgré les apparences demeure fidèle aux promesses qu'ils ont échangées; mais que Maurice Byrne, le littérateur en vogue, vienne à l'honorer de quelque attention, ou que le capitaine Clarence Lyster daigne lui apporter, par manière de passe-temps, l'hommage languissant de ses prévenances aristocratiques, une sorte de démon intérieur se réveille en elle, et la rend incapable de repousser, de décourager ces méprisables et fragiles adorations. Livrée à elle-même, peut-être en aurait-elle la force; mais sur ce théâtre où l'a portée un concours fortuit de circonstances favorables, dans ce salon où elle n'a été admise que par faveur, la tentation devient irrésistible. Qu'à un moment donné, dans ce coin du monde, la couronne lui soit décernée, elle ne voudra pas déchoir. Avec toute rivale, la lutte est engagée d'avance, et comme il faut régner à tout prix, à tout prix naturellement il faut vaincre, ce qui peut mener loin. Rassurez-vous pourtant : nous sommes en Angleterre, où les plus vives escarmouches de la *flirtation* la plus aventureuse ne conduisent jamais qu'au bord de l'abîme, et où Maurice Byrne, un athée pourtant, ayant compromis, — par mégarde, il est vrai, — la pauvre miss Lethbridge, et passé toute une nuit en tête-à-tête avec elle dans un wagon de première classe, lui propose fort paisiblement de l'épouser. Notez bien que ce mécréant a pour unique mobile, dans cette offre chevaleresque, le désir de réparer le tort qu'il a pu porter involontairement à la réputation de notre étourdie.

Ce personnage nous remet en mémoire la situation que nous annoncions à nos lecteurs. Elle ferait à elle seule un sujet de roman, et ce roman pourrait être de beaucoup supérieur à celui dont on l'aurait tiré. Voici la donnée générale. Une charmante cousine de Roydon Fleming, mariée à un être assez vulgaire, est devenue veuve après un très court hymen. C'est alors qu'elle a rencontré pour la première fois Maurice Byrne, dont la réputation brillante l'a fascinée. Cet homme sans préjugés, fort de son indifférence glaciale, n'a pas absolument dédaigné une conquête aussi flatteuse que celle de mistress Darrock; il n'a pas non plus, dans un certain sens, abusé de ses avantages; mais en vrai sultan intellectuel il s'est complu à faire sur ce cœur qu'on lui offrait une espèce d'expérimentation psychologique. Dans ces sortes d'études où la passion, mise en jeu par une main savante, sert en quelque sorte de scalpel, le *sujet* disséqué doit beaucoup souffrir, et mistress Darrock, échappée comme par miracle au terrible praticien, a fait d'héroïques efforts pour ne pas rester sous le coup des tortures qu'elle a subies. Quatre ans ont passé là-dessus. Maurice Byrne a beaucoup voyagé, beaucoup écrit. Malgré tout, le souvenir de sa victime lui est resté. Il s'arrange, à peine revenu en Angleterre, pour lui faire savoir son retour, et en lui envoyant un journal où est annoncé son séjour chez certains parens de mistress Darrock, il lui porte pour ainsi dire le défi

formel de s'y trouver en même temps que lui. Cette bravade est acceptée aussitôt, et ce par deux raisons que Maurice Byrne devine avec la sagacité d'un homme versé en ces matières. — Vous êtes venue, dit-il à sa belle ennemie; parce que vous êtes sûre de vous-même et de votre indifférence. Vous êtes aussi venue, reprend-il après un signe d'acquiescement, pour savoir si vous avez raison de compter à ce point sur vos dispositions à mon égard. — Pour un logicien rigoureux, ces deux hypothèses s'excluent; mais demandez à une femme si Maurice Byrne n'est pas dans le vrai.

Quoi qu'il en soit, le combat recommence, cette fois avec un avantage marqué pour mistress Darrock, qui peu à peu cependant sent renaître en son cœur les anciennes faiblesses; mais elle a pour se défendre, avec le souvenir des rudes épreuves auxquelles on l'a soumise, la crainte que lui cause chez cet homme, dont la supériorité intellectuelle l'attire encore, une absence complète de sentimens religieux. Il lui semble sans doute que le véritable amour est une foi, et que, dans un sol où l'idéal divin n'a pu établir ses racines, l'idéal humain n'en saurait avoir. Aussi, malgré le déchirement d'une séparation nouvelle, refuse-t-elle de confier ses destinées à ce Maurice qui l'a si bien torturée et qu'elle aime tant. — C'est par parenthèse juste à ce moment qu'au sortir de la conférence où elle lui a notifié sa décision finale le célèbre voyageur rencontre Kate Lethbridge, et l'emmène sans préméditation jusqu'à Londres, où il l'épouserait par générosité pure, si elle pouvait se prêter à un arrangement pareil.

Mistress Darrock resta-t-elle inflexible jusqu'au bout? Comment miss Lethbridge subit-elle les tristes conséquences de son bizarre enlèvement? Qu'advint-il enfin de ces deux intéressantes personnes? Nous nous dispenserons de nous expliquer là-dessus. Une des meilleures traditions de la critique anglaise est de ne jamais déflorer une fiction en livrant le dénouement à la curiosité publique. Il semble tacitement convenu qu'en déchirant le voile on porterait atteinte aux privilèges de l'inventeur, qu'on empiéterait en quelque sorte sur son brevet.

M. Edmund Yates, que nous avons déjà fait connaître aux lecteurs de la *Revue*, en leur offrant la *réduction* d'un de ses romans (1), est essentiellement un peintre des réalités contemporaines. Le champ de ses observations ne s'étend guère au-delà des faubourgs de Londres; mais dans ce domaine encore assez vaste il serait difficile de trouver un guide plus sûr, plus au courant des rapports établis entre les diverses classes par la sociabilité moderne. Ses personnages, invariablement choisis parmi ceux que chacun de nous a pu connaître, ont en commun avec nous jusqu'aux moindres nuances d'idées et de sentimens; on les reconnaît sans difficulté pour enfans, non de notre xix<sup>e</sup> siècle, mais de sa seconde moitié, non de sa se-

(1) *Broken to harness*. Voyez dans la *Revue* des 1<sup>er</sup> février, 15 février et 1<sup>er</sup> mars 1866, *Barberine au joug*.

conde moitié seulement, mais de son sixième dizain ou de son neuvième lustre, à votre choix. Ils ont ainsi, abstraction faite de tout autre mérite, une valeur pour ainsi dire historique.

Si, en 1967, un autre Macaulay, cherchant à expliquer les relations établies cent ans auparavant entre les artistes, se demandait quelles étaient leurs façons de vivre, en quoi consistait le patronage du dilettantisme aristocratique, quels intermédiaires officieux s'appliquaient (non gratuitement, il s'en faut) à faciliter les transactions délicates où la parcimonie de l'homme du monde se trouve aux prises avec la dignité de certains peintres et la rapacité de certains autres, — il est probable que cet historien futur emprunterait quelques traits du tableau au *Land at last*. La vie d'atelier y est prise sur le fait : les divers types du brocanteur de toiles peintes grouillent et palpitent sur celle-ci. — Nous recommandons, comme contraste, l'avare matoiserie du Gascon Caniche et la fausse bonhomie, la libéralité suspecte du Hambourgeois Stompff. Nous recommandons aussi le portrait et la biographie de William Bowker, personnage tout à fait épisodique, mais dont la physionomie s'impose tout naturellement à notre souvenir. Bowker, c'est ce pauvre diable qu'une chance malheureuse, une tentation fatale, sont venues arrêter dans ses brillants débuts, et qui, déclassé d'abord, puis dégradé, en est arrivé, de chute en chute, à une sorte de parasitisme familièrement affectueux, humblement indépendant; mais pourquoi nous refuser une citation? Nous sommes dans l'atelier d'un jeune peintre, Charles Potts, — le *Mercutio* du roman, — qu'un violent coup de sonnette arrache à la contemplation rêveuse de son dernier travail.

« — ... Au diable la sonnerie! s'écria-t-il courant à la porte... C'est donc vous, Bowker?... Quel accident vous amène?... Un créancier vous pousse-t-il vers ce seuil? Quelque pâmoison intérieure appellerait-elle une chope? Introduisez vos os, mon bonhomme, ou cette bise va vous raser.

M. Bowker, précédant son ami, jeta un tendre coup d'œil sur le pot à bière, qu'il épuisa d'une haleine; puis il essuya sa barbe avec un mouchoir emprunté à son couvre-chef, et seulement alors : — Potts, mon bijou, comment allons-nous?

— Pas trop mal, mon vieux, pour le temps qu'il fait. Et vous-même?

— *Votre William* se porte bien... ah! ah! du nouveau, paraît-il?... Et il regardait du côté du chevalet... Cela représente?... Quel est cet Espagnol en maillot?... et ce vénérable ecclésiastique le bras étendu?

— Une scène de *Gil Blas*... l'archevêque de Grenade, vous savez bien?

— Non, j'ignore, et n'en demande pas davantage... *Votre William*, mon petit, a fini par s'apercevoir que la vie était trop courte pour toutes ces explications... Ce qu'il ne comprend pas à première vue, eh bien! il le plante là... Mais un instant, cadet, un instant!... La jambe droite du jeune homme n'est pas dans le mouvement... Passez à *votre William* un bout de

craie... Tenez, comme ceci... Voilà où tombe le pied de ce monsieur, à moins qu'il ne soit admis à l'hospice orthopédique... Quant à la soutane du révérend, il y a longtemps que je n'ai rien vu d'aussi bien... manqué. Passez-moi la palette et une couple de pinceaux... Votre William n'est plus qu'un vieux bon à rien; mais s'il a jamais compris quelque chose, c'est la couleur.

Et Charles, qui savait fort bien à quoi s'en tenir sur les qualités sérieuses de cet excentrique, ne fit aucune difficulté de lui confier sa toile. Assis auprès de Bowker, il le regardait peindre.

Envahi par l'obésité, étayant sur de grands pieds plats mal chaussés un ventre proéminent, la barbe grisonnante, pauvrement vêtu et d'une propreté peu exagérée, M. Bowker ne semblait avoir jamais dû se montrer à personne sous un jour très intéressant, sauf pourtant aux desservans de la taverne qui le nourrissait et au marchand de tabac chargé de lui fournir son *cavendish*. Néanmoins il est certain qu'à un moment de sa vie l'attente de son arrivée faisait resplendir deux beaux yeux déjà fort brillans par eux-mêmes, deux mignonnes oreilles à moitié cachées sous une masse de cheveux châtain-clair avaient bu à longs traits le son de sa voix aimée, deux petites mains blanches et satinées frémissaient au contact des siennes. En ce temps-là, il avait, lui aussi, des yeux pleins d'éclairs, une longue chevelure bouclée, une taille élégante et svelte. C'était alors le *jeune* M. Bowker, dont les premiers tableaux, exposés à Somerset-House, avaient fait sensation, que sir David Wilkie avait remarqué, à qui M. Northcote prédisait un si bel avenir, et que M. Fusell avait proclamé « un garçon de bonne race. »

C'était le même *jeune* M. Bowker que sir Thomas Lawrence recommandait comme professeur de dessin à la charmante femme du vieux M. Van den Bosch, le banquier hollandais mêlé si longtemps aux grandes affaires du marché de Londres. C'était enfin ce drôle, — ce chenapan de Bowker, monsieur! — qui, cédant à des inspirations ultra-romantiques, s'était follement amouraché de son élève, si bien qu'un jour où il l'avait vue en butte aux mauvais traitemens, aux brutalités d'un indigne époux, il enleva cette pauvre femme et la conduisit en Espagne, brisant sa carrière par cet acte insensé qui le perdit à jamais. Le vieux Van den Bosch obtint un divorce et mourut ensuite, laissant toute sa fortune à des neveux; puis Bowker et sa complice revinrent en Angleterre, où ils subirent le terrible arrêt porté contre eux, repoussés de partout, évités, honnis universellement. Son talent n'avait point diminué, tout au contraire. Il peignait mieux que jadis; mais les impeccables de l'Académie royale ne voulaient plus entendre parler de lui, refusaient impitoyablement ses toiles, et ne souffraient pas même que son nom fût prononcé autour d'eux. Ses patrons lui tournaient le dos, les dettes peu à peu grossirent, la femme à qui tant de sacrifices avaient été faits mourut repentante pour elle-même, mais



sans avoir cessé de l'adorer, et de son dernier souffle appelant sur lui les bénédictions d'en haut.

Dès ce moment, William Bowker cessa de lutter. Il accepta sa proscription, et par degrés en vint où nous le voyons, à n'être plus qu'un bohémien jovial et sans fiel, inoffensif après tout, mais ne faisant guère plus de bien que de mal. Il avait quelque part un menu capital dont le revenu défrayait ses plus pressantes nécessités; de temps à autre, quand le cours des âges eut atténué le souvenir de son crime, tel ou tel de ses anciens protecteurs, sachant qu'il peignait bien et à vil prix, lui venait faire quelque commande. Il ne remonta jamais plus haut, mais il se contentait de ce lot modeste, et sa sobre vie, une fois gagnée, ne réclamait pas autre chose..... »

Le roman auquel nous venons d'emprunter ce passage est en germe dans une des nouvelles de Stendhal, que les premières scènes de *Land at last* rappellent surtout très nettement. Comme le lieutenant Liéven du *Philtre*, — ici nous entrons dans un nouvel épisode du récit de M. Edmund Yates, — Geoffrey Ludlow, sortant un soir de son club, aperçoit, pelotonnée contre une borne, une malheureuse que le froid et la faim ont jetée là sans connaissance. Il la relève, la ranime, la sauve d'une mort imminente, et avant même de l'avoir vue reçoit en plein cœur les remerciemens émus qu'elle lui adresse d'une voix à peine distincte. Que deviendra-t-il le lendemain quand il retrouvera, dans le modeste abri qu'il lui a ménagé, une de ces rares beautés que l'artiste seul sait apprécier? L'or de ces cheveux fauves, la teinte violette de ces yeux profonds et fixes, le tiennent sous un charme dont il ne se peut défendre. Vient un moment où la reconnaissance que miss Dacre lui doit, le vif intérêt qu'il lui témoigne, peut-être même un pressentiment vague de l'avenir qui se dessine pour elle, provoquent de la part de celle-ci certaines explications terriblement délicates. Elle a été, lui dit-elle, victime d'une lâche séduction suivie d'un abandon plus lâche encore. Étourdi par le vin capiteux d'un premier amour, obsédé par cette figure qui se retrouve désormais malgré lui sur toutes ses toiles, Geoffrey accepte complètement la situation et ses conséquences. Lui, jusque-là pur de toute folie, l'homme de la famille et du devoir, le soutien d'une mère et d'une sœur aussi honnêtes qu'il l'est lui-même, il ne saura pas éviter ce piège grossier, résister à cette tentation flétrissante. Mettant en pratique les idées de M<sup>me</sup> Aubray, il devient l'époux de cette autre Jeannine.

Quelques mois de bonheur le récompensèrent de ce dévouement sans bornes. Une affreuse catastrophe le lui fit expier. Margaret Dacre, même lorsqu'elle semblait lui livrer tout entier le secret de sa vie, l'a indignement trompé. Elle ne lui a pas donné le vrai nom de son séducteur. Elle ne lui a point fait connaître la nature du lien qui les unissait. Il croit avoir épousé la maîtresse d'un obscur officier; il apprend tout à coup, et

de la bouche même de cette odieuse créature, qu'elle, la mère de son enfant, est la femme, — la femme très légitime, — d'un cadet de grande maison, Lionel Brakespere, forcé naguère à s'expatrier pour crime de faux, mais qui, devenu par la mort de son aîné, l'unique représentant du nom et des privilèges de sa race, vient d'obtenir, avec le pardon des siens, l'amnistie d'un monde où aucun déshonneur n'est ineffaçable.

Tant qu'il était en Australie, perdu dans la foule des coureurs d'aventures, et tant qu'elle a pu se croire à jamais séparée de lui, Margaret Dacre a préféré vivre, au prix de beaucoup de contrainte et d'ennui, dans le paisible intérieur où le pauvre Geoffrey Ludlow lui a fait une place si peu méritée. Maintenant que Lionel Brakespere, — devenu lord Caterham, — reparait plus brillant que jamais sur la scène où elle a figuré quelque temps à ses côtés, pourquoi donc ne retournerait-elle pas vers lui, qu'elle a toujours préféré à tout, vers lui, qui est resté son unique idole? C'est ce qu'elle déclare en face à Geoffrey Ludlow, consterné de ce féroce abandon. Et c'est quand il fait un pas en avant pour l'empêcher de quitter sa maison malgré lui qu'elle lui jette ce terrible aveu dont nous parlions tout à l'heure. La scène est belle, quoiqu'un peu prolongée et légèrement entachée de mélodrame; nous n'en donnons que la fin.

« ... Allons, vous êtes folle; mais les folles mêmes ont encore des entrailles de mère. Oubliez-vous votre enfant lorsque vous parlez de quitter cette maison?

Elle retira sa main, qui déjà touchait la porte, et le dos appuyé au panneau, la tête dressée, le regardant au visage de ses yeux abrités par le froncement de ses noirs sourcils :

— Je ne suis point folle, dit-elle, mais je ne m'étonnerais pas que vous me jugiez telle. Persistez dans cette pensée, si vous ne pouvez me bannir de votre mémoire. Pour les êtres de votre espèce, l'amour est folie. Pour moi et pour celui que j'aime, l'amour est la vie même, l'intelligence et la sagesse suprême, la richesse vraie... Quant à l'enfant...

Elle hésita, ne traduisant sa pensée après un instant que par un geste dédaigneux. — Eh bien! oui, l'enfant? reprit Geoffrey d'une voix rauque et voilée.

— Apprenez donc, Geoffrey Ludlow, reprit-elle avec plus d'assurance, que je n'ai aucun souci de l'enfant... C'est cela, j'accepte volontiers ce regard de haine et le sentiment qu'il exprime... Vous vous en trouverez mieux, et je ne m'en trouverai pas plus mal. Que m'importe votre aversion? Que m'importait votre amour? Je ne suis pas, moi, de ces femmes pour qui un enfant représente tous les intérêts de la vie; cela m'est impossible, comme il est impossible à ces femmes de concevoir un amour pareil au mien. Là où règne une passion aussi dominante, le sentiment maternel n'a plus de place... Je vous le répète, l'enfant ne m'est rien. Il ne

m'eût pas été davantage, si je vous avais aimé. Eût-il eu pour père l'homme que j'aime, en vérité je me connais bien mal, ou il m'aurait été aussi indifférent. Cet enfant n'a pas besoin de moi... S'il en était autrement, j'imagine que l'instinct de la brute ne me manquerait pas pour le nourrir, l'abriter du froid... Allons, Geoffrey, cherchez d'autres argumens!... Celui-ci est le dernier que vous eussiez dû employer;... mais du reste vous n'en trouverez pas qui me persuadent...

Après quoi, par un mouvement soudain, elle se retourna pour saisir la poignée de la porte; mais ses dernières paroles venaient de soulever dans le cœur de Geoffrey une fureur sourde qui détruisit l'effet stupéfiant de sa première surprise. Il avança de trois pas et la saisit fortement par le bras gauche. Vainement essaya-t-elle d'échapper à cette ferme étreinte. Il la tenait à longueur de bras, et de ses dents serrées jaillirent ces mots :

— Vous êtes une créature immonde et hors nature. Je n'aurais jamais supposé qu'il pût exister une femme pareille à vous..... Je me tais sur ce qui me touche personnellement... Peut-être ai-je mérité ce qui m'arrive pour vous avoir prise où je vous ai trouvée...

Ici elle tressaillit, et son regard sembla fléchir

— L'enfant, reprit-il, sera mieux sans mère qu'avec une mère de votre espèce; mais en vous épousant après vous avoir ramassée dans la rue je vous ai enlevée à l'infamie et au crime. Vous n'y retombez pas, si mes efforts y peuvent quelque chose. Vous n'avez ni sensibilité ni conscience, vous n'avez même pas d'orgueil. Vous vous faites gloire d'appartenir à un homme qui vous a laissée aux prises avec la faim...

En ce moment, la femme et le mari formaient un groupe effrayant pour tout spectateur, si cette scène étrange avait eu des témoins. A mesure que Geoffrey articulait lentement, syllabe après syllabe, ces paroles où passait toute l'amertume de son désespoir, la colère, comme un orage, faisait frémir des pieds à la tête la terrible Margaret. Toute animation avait quitté son visage livide. Elle était comme transformée en une image pétrifiée de quelque indicible ressentiment. Elle resta silencieuse un instant, son souffle s'accélérait, ses lèvres blanches et desséchées demeuraient légèrement écartées l'une de l'autre; puis un mouvement imperceptible, un sourire de spectre, passèrent sur sa figure. — Il y a un malentendu entre nous, Geoffrey Ludlow, dit-elle alors. C'est en vous quittant que je renonce à l'infamie, que j'échappe au châtement du crime!

— En me quittant, moi?... Retombez-vous en délire?

— Ce que je dis est la raison, la vérité même... Ne remerciez que vous, si ce que je vais ajouter vous cause une souffrance que je vous aurais volontiers épargnée... Vos injures, vos menaces, auront eu raison de ma pitié! J'aspirais à une séparation amicale. C'est vous qui m'aurez forcée à vous dire que ni la honte ni le crime n'avaient eu prise sur moi jusqu'au moment où je devins... où je devins votre maîtresse...

7  
Celle fois le coup avait porté. Geoffrey quitta le bras qu'il tenait encore.  
— Ma maîtresse! répéta-t-il avec effort et d'une voix haletante... Quel est ce nouveau mensonge?... Vous êtes ma femme.

— Non, Geoffrey, non... Dans ce misérable logis où vous plaidez la cause de votre amour, je ne vous ai dit que la vérité; mais vous ne l'avez pas sue tout entière... »

Il faudrait mettre en regard de cette scène celle où Lionel Brakespere, le gentilhomme faussaire, le viveur éhonté, repousse durement la malheureuse femme qui vient lui demander un amour depuis longtemps éteint, depuis longtemps oublié; mais ici la vérité des couleurs, l'exactitude du pinceau rend très vulgaire et presque repoussante l'image qu'on fait passer sous nos yeux.

Une femme à deux maris, sous la plume d'un romancier, manque rarement de solliciter à certain point la commisération des bonnes âmes. Devons-nous espérer que dans l'espèce on s'intéressera un peu à ce pauvre mari d'une bigame? La réponse ne se produit pas nettement dans notre esprit, et nous nous croyons dispensé par là même de raconter comment Geoffrey Ludlow, après un si terrible naufrage, parvint enfin à gagner terre (*land at last*). Bornons-nous à rappeler que dans les romans anglais, comme dans nos vaudevilles d'il y a quarante ans, l'auteur tient volontiers en réserve une petite merveille de sagesse et de raison pour dédommager en temps et lieu l'honnête homme fourvoyé dans une trahison comme celle de Margaret Dacre. Quant aux perverses de sa trempe, leur sort est généralement fâcheux, et il n'est guère d'exemple que l'auteur d'un roman ou d'un drame se permette de les laisser longuement jouir en paix du bénéfice de leur immoralité. La justice poétique ne le permet pas. *Ut pictura poesis*. Remplacez le mot *pictura* par le mot *vita*, et vous aurez, par parenthèse, l'un des plus énormes mensonges qui se soient produits sous le soleil.

M. Anthony Trollope est un des peintres les plus qualifiés de la vie anglaise, surtout telle qu'on peut l'étudier dans les villes de province, à l'ombre des vieilles cathédrales, dans les intérieurs silencieux de ces maisons closes où se déroulent lentement, sans bruit, sans éclat quelconque, les drames intimes de la vie bourgeoise. *Belton Estate* est un de ces drames à peine soupçonnés des acteurs eux-mêmes, mais qui n'en ont pas moins leurs péripéties quelquefois poignantes. Comme tant d'autres romans, celui-ci repose sur le sort d'un domaine substitué. Le propriétaire de ce domaine a une fille unique, qui, s'il vient à mourir, se trouvera dépouillée de toute fortune. Par une chance heureuse et rare, le neveu à qui doit échoir la terre patrimoniale devient fort amoureux de sa cousine, et les choses s'arrangeraient ainsi toutes seules, si cette cousine malavisée ne s'était éprise discrètement de certain capitaine qu'elle rencontre chaque année chez une tante à eux, dont le brillant officier est l'héritier pré-

somptif. Cette tante, qui les aime tous deux également, songe un peu tard à réparer envers sa nièce les rigueurs de la fortune, et quand elle y songe, elle se contente de la désigner au capitaine comme la femme qu'elle voudrait lui voir épouser. En bon et loyal héritier, celui-ci déclare vouloir se conformer aux désirs de la défunte, et pour le coup on peut croire bel et bien mariée à celui qu'elle aime la tendre et charmante Clara Amedroz; mais où serait le roman, si elle l'épousait? Il faut donc que l'heureuse fiancée s'aperçoive à temps qu'elle va se donner à un galant homme fort peu épris d'elle, qui, en sollicitant sa main, obéissait presque uniquement à une inspiration d'honneur et de devoir. Il suffit que Clara puisse démêler sous les empressemens un peu contraints de son futur cette vérité si triste et si décourageante pour qu'elle lui rende sa promesse. Ce sacrifice accompli, que deviendra-t-elle? Son père est mort; le domaine de Belton est passé dans les mains de ce cousin dont elle a méconnu, méprisé l'attachement si dévoué, si complet. En supposant même qu'un premier refus ne l'eût pas éloigné à jamais, comment pourrait-elle, après les confidences qu'elle lui a faites afin de justifier ce refus, accepter de lui autre chose qu'une amitié fraternelle? A la manière dont la question est posée, il est facile de pressentir comment elle se résout, et nous pouvons nous dispenser de le dire. L'intérêt d'ailleurs n'est pas là; il porte presque uniquement sur la vérité des différens personnages mis en jeu. A part la figure un peu effacée de Clara, nous avons ici l'homme du monde (le capitaine Aylmer), le gentilhomme agriculteur (le cousin William Belton), la tante dévote (mistress Winterfeld), qui semblent autant de portraits d'après nature, d'une rare exactitude et d'un fini très méritoire. Notons aussi comme appartenant à un ordre d'observations très subtiles l'analyse de l'effet produit sur le capitaine Aylmer par la loyale franchise avec laquelle Clara lui laisse voir, une fois leurs promesses échangées, toute la tendresse qu'il lui a inspirée sans y prétendre. Cette tendresse, qu'il comprendrait, s'il en était digne ou s'il l'avait jamais partagée, l'éloigne plus qu'elle ne l'attire, et atténue encore, au lieu de l'exalter, le tiède penchant qu'il a cru ressentir pour Clara Amedroz. Il y a là une étude exacte de certaines infirmités morales plus fréquentes qu'on ne le pense, et qui, ne se laissant guère surprendre sans masque, sont assez difficiles à définir aussi nettement.

Laisant l'Angleterre à son frère, M. Adolphus Trollope s'est constitué le chroniqueur et le romancier de l'Italie. *Marietta*, *La Beata*, quelques autres récits encore, attestent chez lui un grand zèle d'investigations joint à une compétence réelle. La vivacité, l'originalité, manquent un peu à ces études; au moins leur manquent-elles pour nous, qui avons présentes à la mémoire les *Nouvelles* de Stendhal, ses *Promenades dans Rome*, et les jolies esquisses italiennes signées ici même par M. Paul de Musset. *Gemma*, le dernier roman du second des Trollope, est une anecdote siennoise qui paraît se rapporter à une époque assez récente, à une vingtaine d'années



tout au plus. Stendhal l'aurait racontée en quarante pages qui nous eussent donné la fièvre. Délayée en trois volumes, elle ne produit plus tout à fait la même impression. En voici le fond et la substance.

Dans le couvent de Santa-Teresa étaient élevées ensemble deux jeunes personnes du même âge, mais de condition différente. Dianora Orsini appartenait à une grande famille, Gemma Venturi était la fille d'un riche et savant libraire. A la première avait été fiancé dès l'enfance Gino Donati, lui aussi de haute race. Ni l'un ni l'autre ne possédaient de fortune; mais un avenir brillant leur était promis, attendu que Gino, lorsqu'il aurait acquitté les dettes contractées par un père prodigue, devait se trouver en possession d'un assez beau domaine, et que les biens immenses de l'oncle de Dianora, le riche et parcimonieux marquis Ferdinando Bandinetti, ne pouvaient manquer d'échoir à sa nièce. L'amour toutefois, qui se plaît à brouiller les cartes les mieux arrangées, fit en sorte que Gino, dînant un jour chez le libraire Venturi (son créancier par parenthèse) et se trouvant placé à côté de la blonde Gemma, sentit naître dans son cœur une de ces flammes subites que les Italiens et surtout les Italiennes admettent si bien comme l'excuse des plus grandes folies. En pareil cas, les scrupules ne sont guère plus de mise que les remords. Dianora fut oubliée net, et Gemma prit sa place dans les ardentes préoccupations du volage fiancé. A peine ménagea-t-il les apparences, et, la *fiesta* de Sienne ayant eu lieu quelques jours après, on le vit au champ de courses, assidu près de Gemma, prendre publiquement parti pour le jockey de la *contrada* dont elle souhaitait le triomphe (1). Dianora, qui déjà se savait supplantée, regarda ceci comme un outrage prémédité; un âpre désir de vengeance la tourmenta désormais. Peut-être en eût-elle triomphé sans les incitations perfides du médecin du marquis, le docteur Parenti, un des professeurs de l'université. Hôte et commensal de Venturi, mieux à même que personne de suivre le cours des incidens qui intéressaient les deux familles, cet homme, jeune encore, ambitieux de plus et par surcroît fort épris de la fière Dianora, ne ménageait rien pour rendre irréparable la rupture du mariage projeté : il crut un moment avoir réussi à s'assurer la main de la belle Orsini. Ne venait-elle pas de lui confier ses amers ressentimens, et de réclamer sa complicité dans une œuvre ténébreuse qui semblait devoir les lier irrévocablement l'un à l'autre?

Dianora était allée mystérieusement chez une vieille paysanne de la Maremme connue pour s'adonner à la nécromancie et à d'autres pratiques non moins occultes. Cette femme, d'une famille jadis vassale des Orsini, et gardant aux représentans de cette grande race un respect, un dévouement traditionnels, avait mis au service de cette enfant dévorée de jalousie un

(1) Chaque *contrada* ou district du territoire siennois se fait représenter aux courses par un cheval et un jockey payés à frais communs.

philtre destiné à détruire la beauté fatale qui lui enlevait l'amour de Gino; mais ce philtre, — tout simplement un poison mortel, l'antimoine, — devait être administré à Gemma chaque jour, à doses savamment ménagées et par des mains non suspectes. On voit maintenant comment les services de Parenti étaient devenus indispensables à Dianora.

Le pacte une fois noué, Gemma ne tarda pas à tomber malade, et, tout naturellement appelé à lui donner ses soins, le professeur devint maître de sa vie. Il pouvait à son gré ralentir, accélérer les progrès de ce mal inconnu, de cette langueur inexplicable qui, sous les yeux attristés de Gino, minait l'existence et flétrissait les charmes de sa bien-aimée. Investi de cette redoutable puissance, il était à son tour sous l'empire absolu de celle qui l'employait comme instrument de ses vengeances. Elle le tenait à la fois par l'espérance et la crainte, tour à tour maniant ces deux ressorts avec une habileté, une audace dignes de ses formidables ancêtres, et il obéissait en fidèle esclave, épiant le moment où, prise elle-même dans ses propres rêts, elle serait forcée de l'accepter pour maître; mais il n'avait pas tenu compte de ces violens soubresauts par lesquels les âmes fortes entraînées vers le mal se rejettent en arrière, inopinément touchées de repentir, saisies d'horreur, détestant et le mal qu'elles ont fait et les êtres dégradés qu'elles ont associés à leurs desseins pervers. Dianora éprouva ce sentiment pour le docteur Parenti; le regret des engagements presque formels qu'elle avait dû prendre vis-à-vis de lui, la perspective de se voir un jour contrainte à les remplir, — la pitié que les souffrances de Gemma éveillaient en elle, — la certitude que la mort même de sa rivale ne lui rendrait pas l'amour de Gino Donati, — déterminèrent enfin chez Dianora un de ces brusques retours. A la suite d'une visite qu'elle avait faite avec assez de mystère au médecin du couvent de Santa-Teresa, cet excellent vieillard courut lui-même chez Venturi, et après s'être rendu compte des symptômes du mal, de ses inexplicables alternatives, du traitement suivi par Gemma, il prit à part son confrère, qu'il interrogea minutieusement. Tout disposé à payer d'audace, Parenti dut bientôt baisser le ton quand il put se convaincre, par les sourdes allusions de son ancien, que le témoignage de Dianora pourrait être au besoin invoqué contre lui, et, repoussant jusqu'au bout les soupçons absurdes dont on le rendait victime, il n'en consentit pas moins, sur l'injonction formelle du vieux docteur Biagi, à quitter Sienna sous vingt-quatre heures.

Dans ce bref délai qui lui était accordé, Parenti réussit à se ménager une dernière entrevue avec Dianora, qu'il espérait encore entraîner avec lui. Pour la décider à le suivre, la voyant plus que jamais rebelle à ses vœux, il lui remit une lettre dérobée par lui à la pauvre Gemma, et qui, si la *marchesina* conservait encore quelques prétentions sur le cœur de Gino, devait inévitablement dissiper ces visées chimériques. Dianora lut cette lettre avec attention, et sans répondre aux récriminations, aux sup-

plications de son ex-complice, lui demanda tranquillement les moyens d'en finir avec une vie qui lui était désormais à charge. Parenti, cette fois très effrayé, résistait de son mieux, mais la descendante des Orsini, habituée à faire plier cette volonté rebelle : — Je n'ai qu'un mot à vous faire entendre, lui dit-elle enfin ; si demain matin, quand ma femme de chambre entrera chez moi, je suis encore vivante, je ne me lèverai que pour aller chez le *delegato* et lui donner le secret détail de ce qui s'est passé entre nous.

Le lendemain, Parenti put quitter Sienne sans être dénoncé au *delegato*. La jeune marquise Orsini avait été trouvée morte dans son lit. Gemma ne tarda pas à se rétablir et devint la femme de Gino.

Ceux de nos lecteurs chez qui cette rapide analyse n'éveillerait aucune curiosité bien vive doivent être avertis qu'en dehors du roman lui-même, mais lui prêtant leur grâce et leurs enseignemens, se trouvent des paysages très exacts, — la Maremme par exemple, Sienne et ses abords, la bourgade habitée par la prétendue sorcière Fiordispina Ralli, — des tableaux de mœurs fort animés, comme le *Palio*, le festival annuel des Siennois, puis çà et là des échantillons curieux de l'humeur italienne. En voici un qui nous est donné comme authentique, et que sans cette assurance nous aurions tenu pour tel. Le vieux Venturi, érudit, quoique libraire, numismate forcené, patriote farouche, préside un dîner intime où Gino Donati, le docteur Parenti et l'aimable Gemma ont seuls pris place. Le *vin santo* (1) circule, les propos familiers vont et viennent paisiblement ; on parle de la *festa* prochaine et des bruits qui ont couru sur les dispositions hostiles des autorités de Florence : n'ont-elles pas songé, sous prétexte de quelques légers désordres, à interdire cette solennité nationale ?

« ... — Je n'en serais pas étonné, dit avec amertume le vieux libraire. Florence a toujours été pour nous ou rivale jalouse ou dominatrice oppressive. Elle ne demandera jamais qu'à éteindre tout ce qui entretient ici l'esprit public.. Toujours de même, toujours de même ! ajouta-t-il à plusieurs reprises.

— Le grand-duc y regarderait à deux fois, répondit le docteur, avant de faire outrage à une ville aussi loyale que la nôtre.

— Le grand-duc n'est point libre de décider à cet égard quoi que ce soit, interrompit Gino. Nos maîtres sont esclaves comme nous. Que veut l'Autriche ? Voilà toute la question. Si l'ambassadeur de Vienne imagine que les souvenirs du passé portent dommage à l'état présent des choses, ou peuvent nous remettre en tête les chances de l'avenir, la paternelle ~~bien~~ surveillance du gouvernement impérial nous interdira ces dangereux passe-temps !

(1) C'est le nom donné au vin doux de Toscane.

Il se fit un silence, chacun des convives méditant à part lui ces ironiques paroles. Tout à coup le vieux Domenico Venturi, s'arrachant à sa rêverie par une sorte d'effort : — Ah! *signori miei*, s'écria-t-il, cette affaire d'Empoli nous a fait bien du tort... un tort qui ne sera peut-être jamais réparé.

— De quoi s'agit-il? demanda le professeur avec empressement. Je n'ai entendu parler de rien... Que s'est-il passé à Empoli?

— On a perdu là une chance qui ne se représentera plus, reprit le libraire avec une véhémence croissante... Il fallait y écraser la semence du mal, l'écraser à jamais dans son germe.

Les deux jeunes gens se regardaient étonnés. Gemma, qui comprenait mieux l'allusion, leur jetant un coup d'œil suppliant, semblait implorer leur indulgence.

— Quel mauvais germe fallait-il donc écraser à Empoli? hasarda cependant le docteur. Veuillez donc nous le dire, signor Domenico.

— Florence, parbleu, Florence, la cité des traîtres et des tyrans, Florence, le berceau de l'oppression, Florence qu'on eût vu écrasée là, si Farinata n'avait pas été assez insensé, assez dupe pour l'épargner, à son grand dam et au nôtre!

Ils s'aperçurent alors que le vieillard revivait par la pensée au sein de passions et d'événemens six fois centenaires. Cette « mauvaise affaire » d'Empoli était tout simplement la résolution prise en conseil de guerre par les gibelins victorieux, qui se décidèrent sous l'influence généreuse et magnanime de Farinata degli Uberti, — comme le savent tous les lecteurs de *la Divine Comédie*, — de ne pas détruire cette Florence, qu'une défaite mettait à leur merci.

Parenti et Gino se jetèrent un regard de stupéfaction. Il semblait qu'on vînt d'ouvrir devant eux une de ces maisons-tombes que recouvrent les cendres de Pompéi, et où parfois, nous est-il dit, on entrevoit un instant, lorsque s'ouvre la porte fermée depuis des siècles, une forme jadis vivante, disséminée aussitôt en subtile poussière. Tels leur apparaissaient ces haines, ces ressentimens séculaires conservés sous leur forme primitive dans le cœur d'un homme de notre temps. »

N'allez pas, malgré l'espèce de *spécialité* qu'il s'est faite, attribuer à M. Augustus Trollope le monopole des études anglo-italiennes. Sur cette terre consacrée, qui a pour eux le charme des souvenirs classiques, des sites pittoresques, du climat adouci, des relations sans gêne et sans morgue, beaucoup d'écrivains anglais ont suivi les traces de Byron et de Shelley. M<sup>me</sup> Elisabeth Browning veut être citée au premier rang comme la plus éminente et la mieux inspirée de tous. On n'oubliera pas de si tôt les vers qu'elle a datés des fenêtres de la *Casa-Guidi*. D'autres viennent ensuite, parmi lesquels nous ne voulons nommer aujourd'hui que M. Alfred

Austin et M. George Meredith (1). Le premier, dans son roman de *Won by a head* (gagné d'une tête), finit par réunir à Florence tous les acteurs d'un drame commencé en Angleterre, et nous donne une spirituelle esquisse de la vie du monde dans la « cité des fleurs. » Il y a là une famille Vanari et surtout une coquette nomade, la marquise Anastasie de Bonnefoi, qui ressemblent à tout autre chose qu'à des créations de pure fantaisie. Il y a aussi, dans le chapitre intitulé *Where is Lily?* quelques pages fort poétiques sur Rome et la campagne romaine, dont l'aspect grandiose et mélancolique inspirait jadis de si belles pages à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, de si beaux vers à l'auteur d'*Il Pianto*.

La *Vittoria* de M. G. Meredith est une suite de son *Emilia in England*, dont quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être gardé le souvenir. Sandra Belloni, transportée au conservatoire de Milan par le grec Périclès, ce type excellent de vieux dilettante, devient sous ce nom de guerre, Vittoria, une cantatrice de premier ordre, et, fidèle à ses instincts patriotiques, met son talent au service de la cause nationale. Mêlée à tous les complots, elle sert de Tyrtée aux insurrections populaires et se voit en butte aux rigueurs de la police autrichienne. Comment raconter les innombrables péripéties d'une existence où les soucis de l'artiste, les jalousies de coulisses, les rivalités amoureuses, se compliquent de voyages incessans, de ténébreuses menées, d'enlèvemens, de combats, d'espionnages, de duels, le tout précipité, enchevêtré, confus et assez obscur pour déconcerter l'intelligence la plus prompte, l'attention la plus soutenue. L'imagination et l'esprit sont deux excellens dons, pourvu qu'on n'en fasse point abus. C'est la conclusion à laquelle on est inévitablement amené devant cette composition luxuriante, où chaque chapitre est un coup de théâtre, devant ce récit touffu, où l'air manque, pour ainsi dire, où la lumière se fait désirer et attendre, où les personnages se meuvent à la vapeur et comme essoufflés par leurs courses vertigineuses. Ajoutons, pour n'être point injuste, que çà et là, par éclaircies, par échappées si vous aimez mieux, on entrevoit au sein de ce désordre efflorescent le coup d'ongle du lion, les vestiges d'un talent qui, s'il était réglé, pourrait devenir magistral. N'omettons pas non plus, — comme signe du temps, — la tendance presque *mazzinienne* du roman de M. G. Meredith.

Ce n'est point en Italie, mais en plein XVIII<sup>e</sup> siècle que nous avons à suivre M. Ch. Reade. Il date son récit d'il y a cent ans. Nous lui donnerions volontiers cent ans de plus en songeant à ce que nous a légué de coquet, d'aimable et fleuri cette époque de décadence, où tant de menuets furent dansés sur le volcan des révolutions déjà sourdement frémissantes.

(1) Voyez, sur les poèmes de M. A. Austin, la *Revue* du 15 septembre 1865. M. George Meredith est l'auteur d'un roman (*Emilia in England*) que nous avons publié sous le titre de *San.lra Belloni* dans les livraisons du 15 novembre, 1<sup>er</sup> décembre et 15 décembre 1864.



Faut-il réellement admettre qu'il y a cent ans, même dans le Cumberland, les affaires de cœur se traitaient comme les mènent Griffith Gaunt et miss Catherine Peyton? C'était l'époque où vécut Clarisse Harlowe, c'était alors qu'une Anglaise bien née raffolait de Crébillon fils au point de lui offrir sa main. Partout on se piquait d'élégance, on rivalisait de bonne grâce. Le monde allait son train ordinaire — certes il s'y passait d'assez étranges choses; mais le ton, la tenue, étaient de rigueur. Nous avons là-dessus, et en nombre plus que suffisant, des documens authentiques, des mémoires à profusion, des fictions souvent plus vraies que ces mémoires, et dans tout cela rien d'analogue à ce que nous décrivons, à ce que nous raconte l'auteur de *Griffith Gaunt*. S'il fallait le prendre au mot, miss Harlowe aurait suivi seule une chasse à courre tout exprès pour y discuter avec deux prétendants rivaux leurs droits respectifs à ses préférences. C'est du moins ce que fait miss Kate Peyton. Courtisée en même temps par un gentilhomme accompli, expert en délicatesses féminines, loyal et brave, maître en savoir-vivre, — et riche par-dessus le marché, — elle lui aurait préféré une espèce de *squire* emporté, violent, maladroit, disgracieux, sans fortune personnelle, et pour comble de perfection frénétiquement jaloux. Apprenant que ces deux rivaux vont se battre pour l'amour d'elle, cette personne accomplie, cette héritière bien apprise serait accourue pour se jeter entre eux, au risque de recevoir une balle égarée, au risque plus grand de voir sa réputation à jamais compromise. Le jour même des funérailles d'un oncle qui lui laissait toute sa fortune au détriment de l'homme qu'elle aime, elle aurait choisi le moment où celui-ci noie ses regrets dans le vin, où il ne peut plus se tenir sur ses jambes, pour lui donner rendez-vous sous sa fenêtre par un temps de neige, et là lui offrir de renoncer à elle en lui proposant comme dédommagement les domaines dont le testament l'a dépouillé à l'improviste. Tout ému et transi qu'il puisse être, Griffith Gaunt subit glorieusement cette épreuve suggérée à miss Kate par l'imprudent rival; il déclare dans son ivresse qu'il préfère la femme à l'héritage; il entrevoit alors qu'on pourrait bien finir par céder à ses vœux, et transporté d'enthousiasme, oubliant une blessure qu'il a reçue dans le duel dont nous parlions tout à l'heure, il s'élançe et grimpe le long du mur jusqu'à la fenêtre où sa belle est penchée.

Mariée à Griffith Gaunt, miss Peyton verra peu à peu justifier certaines craintes que lui inspiraient les dispositions jalouses de ce véhément adorateur. Il est protestant, elle est catholique, nouvelle source de difficultés intérieures. De plus il semble être resté à maître Gaunt, depuis le jour des funérailles de son oncle, un penchant marqué pour ces excitations factices auxquelles il a dû en partie son triomphe et sa femme. Voilà bien des raisons pour que la mutuelle ardeur des deux époux subisse quelque déchet. A mesure que le mari se laisse de plus en plus dominer par ses instincts naturellement grossiers, la femme au contraire s'élançe à la pour-

suite de l'idéal qui lui échappe ainsi, et malheureusement cette disposition séraphique coïncide avec l'arrivée d'un jeune prédicateur dont la beauté ascétique, l'entraînante éloquence, forment le contraste le plus complet avec les dehors alourdis et l'épaississement intellectuel du buveur de bière à qui le ciel a uni pour jamais l'infortunée Catherine.

C'est alors que la jalousie de Griffith se réveille, et qu'après une foule d'incidens dont nous ferons grâce à nos lecteurs, elle le conduit à désertier la maison conjugale et à se réfugier sous un faux nom chez un aubergiste de village dont il finit par épouser la fille. Ce qui arrive à notre jaloux devenu bigame, son retour auprès de Catherine, l'étrange combinaison de ces deux ménages qu'il s'est faits et qui l'attirent tour à tour, le dénouement enfin qui marie l'ancien rival de Griffith Gaunt à la fille de l'aubergiste, déjà mère d'un bel enfant, toutes ces incohérences, toutes ces aberrations sans prétexte et sans excuse, aussi étrangères à l'art qu'au bon sens, ne souffrent guère qu'on y insiste.

Nous ne sommes pas suspect d'injustes préventions à l'égard de M. Reade; ici même, et plus d'une fois, nous avons essayé de mettre dans leur vrai jour, — avec les réserves voulues, — le talent incontestable dont il a donné mainte preuve. L'auteur de *It's never too late to mend*, de *The Cloister and the Hearth*, de *Hard Cash*, ne méritait pas moins, et nos manifestations sympathiques lui étaient dues. En revanche, l'auteur de *Griffith Gaunt* demeure pour nous incompréhensible. Cette œuvre hybride ne nous a pas révélé sa raison d'être. Comme peinture de mœurs, on ne saurait rien concevoir de plus faux, et M. Reade, qui est un lettré, pouvait sans beaucoup de travail, d'après Congreve, d'après Smollett, d'après Hogarth, d'après Goldsmith, d'après Richardson, — voire en puisant à des sources moins banales, — donner le cachet de l'époque à cette œuvre de reproduction, si mal combinée qu'elle pût être d'ailleurs. Comme étude du cœur humain, comme analyse d'une passion donnée, on ne saurait imaginer quelque chose de plus nul, de plus complètement avorté. Sans aller plus avant, figurez-vous un jaloux, — assez jaloux pour vouloir tuer le prétendu séducteur de sa femme, — restant paisiblement à quelques lieues du domicile conjugal, non pour surveiller cette femme, mais pour en épouser une autre! Othello laisse vivre Desdémona, et mène à l'autel, par manière de consolation, la noble héritière du cabaret voisin!

Au terme d'une si rapide exploration, il est naturel de se résumer, de se demander quelle impression générale elle laisse dans l'esprit, quelles notions s'en dégagent, quelles tendances y sont accusées. Même imparfaites sous d'autres rapports, les fictions contemporaines ont pour nous ce mérite, qu'on y trouve en quelque façon l'examen de conscience de la société qui les produit. En Angleterre, elles accusent, avec un haut degré de culture, un besoin très senti de réaction contre les idées surannées, la routine des préjugés. Ce besoin existe-t-il au même degré dans les masses qui lisent et

dans l'élite qui écrit, chez le *tradesman* et chez le *scholar*? On serait tenté de le croire, puisqu'en définitive les sympathies du premier déterminent le succès populaire après lequel doit courir le second; mais à ce compte le prestige aristocratique et religieux serait bien fortement ébranlé chez nos voisins, et pourtant, malgré des indices plus sérieux que ne peut en fournir la lecture de sept ou huit romans, nous ne saurions comment concilier avec une foule de symptômes contradictoires cette conclusion vers laquelle nous inclinons si volontiers. Tout ce qu'on peut regarder comme bien acquis au débat, c'est qu'en Angleterre les esprits d'élite sont, à fort peu d'exceptions près, sur la même voie, et que cette voie est celle du libre examen, de la guerre aux abus, au respect de l'or mal acquis, de la noblesse et de l'aristocratie sans vertu. Chez aucun des écrivains que nous venons de passer au crible d'une critique exacte, quoique indulgente, nous n'avons rencontré le désir paradoxal de « remonter le courant, » d'entraver ou d'égarer la marche vers l'avenir. On sent qu'ils appartiennent à leur temps, et que ces niaises adorations du passé (dont s'enivrent ailleurs, faute de meilleures inspirations, certains esprits à rebours) leur sont complètement étrangères. Ils entendent bien en même temps n'être aucunement dupes des chimères dont on voudrait les bercer. En politique, en morale privée ou publique, ils ne prétendent point innover autrement que par l'élimination graduelle de ce que la raison, la bonne logique ne sanctionnent point. Ils s'attachent à dégager de toute chose ce qui sert, à rejeter ce qui nuit, moins par calcul et par vouloir prémédité que par instinct de nature. C'est ainsi que, tout en multipliant et variant à l'infini les scènes d'amour, ils n'arrivent jamais au matérialisme lascif, à l'effet énervant; leur instinct viril les arrête sur cette pente dangereuse où la petite littérature française a glissé depuis longtemps, et qu'elle ne semble pas disposée à remonter, encouragée par trop de suffrages. C'est encore ainsi que, de toutes les perversités humaines, celles qui sont entachées de fraude hypocrite ou de couardise sont aussi celles qu'ils dénoncent et flétrissent le plus énergiquement.

Somme toute, beaucoup plus instruits que la moyenne de nos écrivains, plus pesamment armés, aussi moins fréquemment ingénieux, moins naturellement artistes, moins dégagés, moins alertes, ils ont une action meilleure sur l'esprit public, ils exercent une influence plus sûre et plus saine. Il est à souhaiter que, satisfaits de leur lot, ils mettent un légitime et salutaire orgueil à ne pas se faire, comme autrefois, les maladroits copistes de nos élégantes corruptions et de nos amusantes absurdités. Si cela leur arrivait jamais, ils sont certains d'y perdre beaucoup et infiniment moins certains d'y rien gagner.

E.-D. FORGUES.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

14 juin 1867.

Les spectacles qui viennent d'être donnés à Paris sont une illustration imprévue de la civilisation contemporaine. Quoi de plus bizarre que les contrastes de ces bruyantes scènes? Ce sont d'abord des souverains, représentans archaïques du passé royal de l'Europe, et les foules endimanchées d'une démocratie florissante, deux séries d'acteurs se servant mutuellement de spectateurs, — qui sont venus parader les uns en face des autres pour leur amusement réciproque. Les princes étrangers ont pris évidemment plaisir à vivre un moment dans la mêlée de la démocratie parisienne, et les masses vivantes qui bouillonnent et tourbillonnent dans notre Paris ont vu passer au milieu d'elles avec une curiosité enjouée ces êtres étranges en qui se personnifie encore le vieux principe monarchique du passé. Il y a eu là comme deux étonnemens, deux étourderies, deux emportemens de frivolité se rencontrant et s'excitant l'un l'autre. Quelle singulière rencontre! Un tsar russe, le dernier représentant du despotisme des temps barbares, venant goûter en passant aux badinages de la vie parisienne si peu d'années après les guerres que nous avons faites à la Russie et après la dernière croisade que nous avons essayé d'organiser en faveur de nos vieux et éternels amis les Polonais! un roi de Prusse venant nous montrer la rondeur de ses manières et sa bonhomie de vieillard aimable! M. de Bismark, cet homme à casque, nous exhibant son uniforme de général deux mois à peine après une crise où l'on se croyait à la veille d'une guerre implacable contre la Prusse et l'Allemagne prussienne! tout cela venant se noyer dans des plaisirs faciles et des deux côtés gaïment partagés, dans des représentations de gala, dans des féeries nocturnes, dans des revues splendides, dans le fourmillement des multitudes empressées! le drame sinistre éclatant tout à coup au milieu de ces fêtes par la folie désespérée d'un malheureux fanatique, mais détourné sur-le-champ par

les témoignages sympathiques d'une hospitalité courtoise! voilà l'épisode tout nouveau, bien inattendu, auquel nous venons d'assister. Le motif de ces rapprochemens si étonnans est une fête industrielle qu'on pourrait appeler les jeux olympiques du travail moderne, c'est notre belle exposition unissant les peuples par l'émulation des productions utiles, des inventions scientifiques et des œuvres d'art.

A notre sens, le premier résultat de cette éclatante manifestation doit être considéré comme favorable à la démocratie française. Les fêtes qui ont été données à l'occasion des excursions des revenans monarchiques du passé n'ont dû leur succès qu'à la participation des masses françaises. Nos immenses foules ont été intéressées; elles ont eu le sentiment de la puissance, de la fécondité, de la richesse de la démocratie française. Les circonstances qui amènent sur la voie publique toutes les classes nationales et leur donnent la conscience vivante de leur valeur profitent aux démocraties et communiquent une impulsion générale à leur vie sociale et politique. Il n'y a de grand en France, les observateurs clairvoyans le savent, que la nation. Tout ce qui tend à convaincre la nation de sa grandeur contribue à son éducation libérale, et la prépare à prendre l'autorité qu'elle doit avoir sur la direction de ses destinées.

Touchés du grand effet national des démonstrations auxquelles nous venons d'assister, nous avons peu de goût à rechercher la portée que les voyages princiers peuvent avoir au point de vue des relations des cabinets. Des chefs d'empire, assure-t-on, ne peuvent se déplacer et se réunir, escortés de leurs premiers ministres, sans faire de la diplomatie et de la politique. M. de Bismark, disent ceux qui se croient malins, n'a point accompagné chez nous son vieux roi seulement pour nous montrer son armet de Mambrin; le prince Gortchakof a infiniment d'esprit; il a rompu en 1863 notre négociation sur la Pologne avec une hauteur qui ne se peut oublier; la conduite; le langage qu'il a tenu à l'égard de la France depuis cette époque ne donnent point à penser qu'il n'est venu chercher ici à la suite du tsar que des distractions de sceptique. On assure que M. le prince Gortchakof, ne fût-ce que pour se donner une contenance, représente son voyage comme ayant une plus haute portée. Le renouvellement des bons rapports entre la France et la Russie serait, suivant lui, le prélude de grandes choses. Là-dessus, les pronostiqueurs cherchent en Orient l'objet des grandes vues dont la cour de Pétersbourg demanderait le succès à une entente avec la France. Ces hypothèses et ces conjectures ne nous inspirent point d'alarme. Nous ne voyons en Europe aucune affaire importante que la France puisse conduire en ce moment avec la Prusse ou avec la Russie.

La tâche de la Prusse est tellement concentrée sur l'Allemagne, que la France ne saurait avoir de concours à demander ou à fournir à la cour de Berlin. Il n'est rien que la Prusse puisse faire pour nous ou que la France



puisse faire pour elle. M. de Bismark a en réalité accompli l'unité de l'Allemagne. Ses traités militaires de l'an dernier avec les états du sud ont assuré l'union au point de vue militaire; la reconstitution du Zollverein, stipulant la représentation partielle et spéciale des états du sud dans le parlement de la confédération du nord, prépare la fusion politique des deux parties de l'Allemagne qui demeurent encore séparées nominale-ment. Il n'y aurait aujourd'hui pour nous ni intérêt ni dignité à contrarier la politique prussienne en Allemagne dans son mouvement logique et à peu près accompli déjà; notre intérêt et notre dignité nous interdisent avec plus de force encore de l'y aider. Cependant, si nous étions ombrageux, et si le cabinet de Berlin manquait d'égards envers nous, les sujets de discussion et les causes de conflit ne feraient point défaut entre la France et la Prusse. Il y a par exemple à régler conformément au traité de Prague la question du Slesvig. Il y a la question des anciennes forteresses fédérales appartenant aux états du sud, Rastadt, Mayence, Landau, Ulm. Si les principes qui ont prévalu dans la transaction du Luxembourg devaient avoir une application générale, si la rupture de l'ancienne confédération, qui a fait perdre à la Prusse le droit de tenir garnison dans une citadelle fédérale, entraînait la perte du même droit pour les forteresses placées dans des conditions semblables, si la France était d'humeur à présenter sur ce point des réclamations positives, la controverse pourrait être grave. Voilà des questions délicates sur la solution desquelles peut influencer favorablement l'effet moral du voyage du roi de Prusse et de son ministre à Paris. Avec les relations amicales qui doivent s'être confirmées ou rétablies, on pourra prévenir des chocs périlleux. La France ne sera pas pointilleuse; il faut espérer que le cabinet de Berlin sera prudent et modéré, ne poussera pas ses avantages à outrance, et saura éviter de fournir des prétextes légitimes aux susceptibilités françaises.

Il doit en être pour la Russie comme pour la Prusse. Des rapports amicaux, mais pas de vaste et arbitraire combinaison politique entreprise en commun. Le tsar a eu l'apparence de vouloir payer sa bienvenue parmi nous par une mesure d'adoucissement envers la Pologne, qu'on a décorée du nom d'amnistie. Sans trouver cette réparation suffisante, on peut tenir compte de l'intention honorable pour la France qui l'a inspirée. Quant à l'Orient, il n'y a rien de grand et de décisif à y faire ensemble. Il n'y a point de nouvelles répartitions de territoire à y tenter. Il faut assurément veiller sans cesse à l'amélioration du sort des populations chrétiennes; mais il ne faut point prêter les mains à une dislocation violente de l'empire ottoman. La politique de la Russie envers la Turquie a des amertumes, des sévérités, une habitude de tracasseries incessantes à laquelle la France ne doit point s'associer. On empêche le progrès en Turquie en fomentant le mécontentement des populations chrétiennes, en affaiblissant la Porte par des pressions impérieuses et humiliantes. Des conseils amicaux et désinté-

ressés de la France et de l'Angleterre auront toujours à Constantinople une influence plus efficace en faveur des populations chrétiennes que des menées insidieuses et des vues égoïstes comme celles de la Russie. Il faut se garder surtout de mêler à la question d'Orient des préventions religieuses. Ce n'est point le musulmanisme qui a fait les maux des chrétiens d'Orient; c'est bien plutôt l'affreuse décomposition produite par l'état religieux, politique et moral qu'on appelle le byzantinisme. Certes l'Occident n'a point assez de foi chrétienne pour donner un prétexte religieux à un assaut dirigé contre le gouvernement ottoman et la race turque. Il y a quelque chose d'odieux dans la pensée des esprits frivoles qui voudraient chasser d'Europe les populations turques parce qu'elles sont musulmanes. Les croisés du moyen âge étaient probablement de meilleurs chrétiens que nous; cependant, en marchant à la délivrance du tombeau du Christ, ils se virent obligés par la lâcheté et les perfidies du gouvernement byzantin de tenter la fondation d'un empire franc à Constantinople. Pouvons-nous oublier que c'est le fanatisme puéril du clergé grec disputant aux chrétiens du rite latin le droit de placer des insignes dans les lieux saints qui nous a forcés, il y a treize ans, de faire contre la Russie la guerre de Crimée? Parmi les populations chrétiennes directement soumises au gouvernement ottoman, la race arménienne est celle qui a toujours montré les qualités les plus conformes à la civilisation occidentale. Plusieurs des agents actuels les plus intelligents et les plus estimés de l'administration turque sont des Arméniens; or la race arménienne est presque la seule qui ne fatigue point l'Europe de ses doléances. Qu'on se serve des bonnes dispositions que nous témoigne le gouvernement russe pour pacifier l'Orient et obtenir de la docilité si constante de la Porte des avantages pratiques pour les populations chrétiennes; si l'on allait au-delà, si l'on ne craignait point de donner un concours aux vieux desseins moscovites, si l'on s'exposait à précipiter par des combinaisons aventureuses la dissolution de l'Orient, on déserrerait encore une des traditions les plus saines de la politique française, et on continuerait la série des déceptions étourdissantes que nous parcourons depuis six ans dans l'ancien et le nouveau monde. L'avantage pour la France de la politique sage et juste en Orient, c'est de nous ouvrir la voie la plus naturelle et la plus digne à l'alliance de l'Angleterre. Le flegme britannique se révèle en ce moment à l'égard de la Turquie sous une forme plaisante. La reine d'Angleterre a trois jarretières à donner : elle en destine une à l'empereur d'Autriche, et, sans admettre de différence entre un prince orthodoxe et un prince musulman, elle réserve les deux autres au tsar, vicaire temporel du Christ, et au sultan, commandeur des croyans. N'est-ce pas de l'impartialité? est-il possible de se montrer plus tolérant?

La conduite des travaux du corps législatif est une singularité que nous avons signalée depuis quelque temps; les inconvénients du système suivi

sont tels qu'ils ont fini par frapper la chambre et le gouvernement. La question est d'un haut intérêt; elle touche à l'essence de nos institutions. Vous souvient-il du dédain avec lequel les amateurs du pouvoir fort, les hommes du principe d'autorité, parlaient autrefois de la lenteur des procédés parlementaires? Avec le pouvoir dans les chambres, disait-on, les affaires ne se font point. Lorsqu'il eut été décidé qu'en politique le cœur désormais serait placé à droite: — Vous allez voir, nous promet-on avec fanfanterie, comme les choses vont marcher, et comme, délivré de l'initiative et des interventions minutieuses des chambres, le gouvernement va expédier les affaires. Eh bien! l'expérience est faite aujourd'hui. La maturité des choses est tout, *ripeness is all*, comme dit Shakspeare; notre nouveau système législatif est parvenu à une maturité avancée, et voici les résultats qu'il donne. La session est ouverte depuis quatre mois et demi, et la discussion n'a point encore abordé les quatre grands objets qui devaient lui marquer une place à part dans nos fastes parlementaires. On n'a point commencé encore la discussion ni du budget, ni de la loi de recrutement, ni de la loi sur la presse, ni de la loi sur le droit de réunion. On calcule que, si la chambre veut remplir le programme de cette session, elle aura encore à tenir plus de cinquante séances, ce qui la mènera jusqu'à la fin du mois d'août. Un pareil résultat ne peut s'expliquer par des causes accidentelles; il provient d'un système faux et contraire aux pratiques imposées par la force des choses aux gouvernements modernes. Ce n'est point l'alerte du Luxembourg, ce n'est point l'ouverture de l'exposition, ce n'est point la diversion des visites impériales et royales qui ont attardé la chambre de cette façon. Le corps législatif ne paraît même pas avoir attiré la curiosité des hôtes couronnés de la France. La lenteur des travaux parlementaires a au moins deux causes: la procédure réglementaire et la séparation trop absolue du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire. Le travail des commissions, à notre avis très superflu, frappe le corps législatif de paralysie; le renvoi aux commissions des amendemens que la majorité veut accueillir est une perte de temps bien inutile, et nécessite des formalités étranges de rapports supplémentaires qui n'ont plus de fin. Il y a là des inconvéniens pratiques et qu'il faudra faire disparaître par une réforme du règlement; mais la cause la plus sérieuse de l'alanguissement, de l'esprit d'irrésolution et de contradiction qui paralysent le corps législatif, n'est point là: elle est dans le système des rapports établis entre la chambre et le pouvoir exécutif. On se plaint même dans les régions gouvernementales de l'indécision et de l'indocilité de la chambre; on déclare ne point comprendre les résistances imprévues d'une assemblée où le gouvernement possède une majorité si considérable et si dévouée. On ne voit pas que pour qu'une chambre soit appliquée, laborieuse et résolue, il faut qu'elle ait le sentiment qu'elle peut exercer une influence énergique sur le pouvoir exécutif. Les moyens pour une assemblée représentative d'acquérir

ce sentiment sont divers. Ces moyens sont directs ou indirects, suivant les constitutions. Ils sont directs aux États-Unis : les chambres y dominent directement le pouvoir exécutif. L'assemblée des représentans et le sénat ont seuls l'initiative législative, et le président ne peut balancer cette initiative que par un veto suspensif, ordinairement peu efficace : le sénat possède un veto bien plus énergique contre les actes du pouvoir exécutif, car des places importantes ne peuvent être données sans son approbation. En Angleterre et dans les monarchies vraiment constitutionnelles, les organes de l'exécutif, les ministres, sont pris dans les chambres, et sont même portés au pouvoir par les partis, qui impriment aux assemblées l'unité de conduite et leur inspirent une marche suivie. Dans le système français, il y a une lacune entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; les hommes de l'un ne sont point les hommes de l'autre; les ministres ne sont point liés à l'assemblée représentative par un même mandat. La réforme qui a ouvert aux ministres l'accès du corps législatif comme orateurs et non comme députés ne pouvait suffire à combler cette lacune. De là l'incohérence, l'indécision ou la mollesse que l'on remarque et que l'on regrette parfois même au sein du gouvernement dans cette assemblée. L'expérience ici fait entendre ses leçons; le gouvernement rencontrera bien des difficultés pour l'expédition des affaires, s'il ne veut point reconnaître et corriger les imperfections de son mécanisme qui lui sont révélées, en dehors de toute controverse de parti et de toute théorie spéculative, par l'enchaînement naturel des choses et par la force des faits.

Au fond, ce ne sont ni les lumières, ni le zèle, ni le goût et la passion même du débat qui manquent à notre corps législatif. On vient d'en voir un exemple dans la discussion prolongée et passionnée à laquelle la loi sur les sociétés commerciales a donné lieu. Deux courans contradictoires se sont rencontrés dans la rédaction de cette loi, un courant libéral et un courant restrictif, et il en est résulté un amalgame législatif qui, nous le craignons fort, se prêtera difficilement aux lois naturelles de l'association des capitaux dans la fondation des entreprises intelligentes et honnêtes. Les associations, comme toutes les formes de l'activité commerciale, ont besoin de la liberté la plus large; il est impossible au législateur d'en prévoir et d'en fixer d'avance toutes les combinaisons; il est dangereux surtout de multiplier autour des lois qui doivent encourager les entreprises du capital et du travail des pénalités qui effarouchent la sécurité et l'honneur du commerce. Cet inconvénient et ce péril n'ont point été évités dans la loi des sociétés. Au système libéral esquissé par M. Émile Ollivier, on a préféré la liberté restreinte et rendue menaçante par l'appareil des dispositions pénales. Cette discussion offrait un terrain naturel aux critiques qu'ont pu mériter la constitution et la conduite de certaines grandes compagnies créées depuis quinze ans. Un député surtout, M. Pouyer-Quertier, a fait entendre à ce sujet des déclamations passionnées. Quelques-unes des

vitupérations du député de Rouen étaient sans doute fondées; mais ce qu'on a le droit de leur reprocher, c'est qu'elles ont été trop générales et qu'elles arrivent bien tardivement. S'étant mis dans l'impossibilité, par la violence de ses attaques, de désigner les entreprises ou les hommes qu'il avait en vue, l'orateur enveloppait implicitement dans ses récriminations tout un mouvement d'affaires qui a produit des hommes intelligens, laborieux et probes, lesquels ont contribué puissamment à l'accroissement de la richesse de notre pays, et ont étendu à notre profit sur toute l'Europe l'influence industrielle et financière de la France. De grandes témérités ont été commises sans doute dans cette période de fougues et d'illusions enflammées par de rapides succès; mais c'était au moment où s'accomplissaient les fautes qu'il eût été méritoire et opportun de les signaler. En ce temps-là, la parole des députés eût été plus libre que celle de la presse pour combattre des tendances fâcheuses. Ce que l'on peut dire, c'est que la presse indépendante, qui luttait contre la manie triomphante, recevait bien peu d'encouragement, et rencontrait parfois des obstacles insurmontables dans la législation qui régissait alors les journaux.

Deux pays pressés par la gêne financière, l'Italie et l'Espagne, font en ce moment des efforts énergiques pour rétablir l'équilibre entre leurs ressources et leurs engagements. Nous sommes forcés de dire qu'à nos yeux le cabinet italien ne se montre point égal à la tâche qui lui est imposée. On connaît le gouffre que l'Italie est obligée de combler. C'est une somme de 600 millions qu'elle est forcée de trouver avant la fin de 1868 et avant d'avoir grossi ses ressources régulières par des réductions de dépenses et des accroissemens de taxes. Les politiques financiers d'Italie se sont presque tous accordés à penser qu'ils devaient puiser dans la propriété ecclésiastique les 600 millions nécessaires pour couvrir le déficit. La valeur des domaines d'église est estimée par eux à 1,800 millions ou 2 milliards. La difficulté financière les a conduits à la nécessité de résoudre par des moyens prompts et violens une question politique qui serait d'une haute gravité lors même qu'elle ne serait point compliquée par les besoins du trésor. En 1866, les propriétés ecclésiastiques furent, par une loi, réunies au domaine public; mais il ne semble point que cette loi ait produit ses effets pratiques, car nous voyons le ministre des finances, M. Ferrara, parler aujourd'hui du prélèvement des 600 millions au moyen d'une taxe de 25 pour 100 sur les biens du clergé. Une taxe de 25 pour 100 sur le capital est un étrange et violent impôt. Une taxe sur un domaine que l'état s'est approprié ne se conçoit point. L'opération annoncée par M. Ferrara se présentait donc dès l'origine comme entourée d'une incompréhensible équivoque. Au fond, le ministre italien semble vouloir deux choses : se procurer 600 millions à court délai et charger l'association de capitalistes qui lui avancerait cette somme d'exécuter elle-même la dépossession du clergé. Cette fausse position a déjà fait commettre au ministre plusieurs fautes considérables. Il a



déjà été obligé de négocier la même affaire avec trois différentes combinaisons de capitalistes, une première fois avec M. Langrand-Dumonceau, quelques jours après avec MM. Frémy et de Rothschild, enfin une dernière fois avec d'autres maisons de banque de Paris et de Londres. Le vice de la combinaison de M. Ferrara, c'est qu'elle est équivoque, qu'elle confond deux ordres d'intérêts, l'intérêt politique et financier, et qu'elle propose à des capitalistes l'accomplissement d'une tâche politique intérieure en Italie, intervention qui de la part d'étrangers serait odieuse. Les capitaux français sont ceux qui jusqu'à ce jour ont prêté le concours le plus considérable aux finances italiennes; nous croyons que ces capitaux refuseront de s'engager dans une opération ainsi compliquée d'une œuvre politique dont il n'est pas possible à des étrangers d'apprécier la partie morale et les chances pratiques. Se figure-t-on une association de banquiers français se chargeant, pour un lucre douteux, de se faire les recors du gouvernement de Florence contre le clergé italien? Une pareille combinaison en réalité, si elle compte sur l'aide des capitaux français, est absolument chimérique. Le gouvernement italien, pour faire une chose sûre et sensée, devait entièrement séparer la question financière de la question politique. Il devait se charger seul d'opérer l'appropriation des biens de l'église, l'abolition de la mainmorte, en assurant en échange au clergé la compensation équitable d'un revenu mobilier. Il devait trancher la question de savoir si le clergé conservera le maniement du capital et des revenus mobiliers qui lui resteraient après le prélèvement des 600 millions pris par l'état, ou si le clergé sera salarié. Supposons que le domaine ecclésiastique soit aussi riche qu'on le représente, et que l'état en devienne le propriétaire admis par tous et incontesté, le crédit et le trésor italiens ne tarderaient point à tirer de cette richesse domaniale toutes les ressources effectives qui y seraient attachées. L'Italie n'aurait pas même besoin de recourir à une réalisation précipitée et dépréciatrice de ce domaine. L'existence de cette ressource universellement connue relèverait le crédit de ses rentes, et améliorerait pour elle les conditions des emprunts publics. Il n'y a pas de prestiges en matière de crédit, et l'Italie ne gagnera rien à chercher des mirages dans une hypothèque fondée sur une propriété d'un droit et d'une valeur encore incertains. Elle irait s'égarer, par ces opérations compliquées, dans une confusion ruineuse. Pourquoi, au lieu de s'égarer dans ce laid labyrinthe, M. Rattazzi ne prend-il pas la résolution de faire un emprunt direct et simple, et pour le moment de se charger seul de la commutation de la propriété ecclésiastique? Mais peut-être M. Rattazzi, d'ailleurs très froid, très patient et très conciliant, n'est-il point l'homme des résolutions nettes et hardies; puis il n'est pas un ministre heureux : les affaires se gâtent quand il arrive au pouvoir. Si nous étions ses compatriotes, peut-être irions-nous jusqu'à le soupçonner de *jettatura*.

L'Espagne a, elle aussi, son projet financier. Il paraît mieux conçu que

celui de l'Italie. Il est vraisemblable que le succès des opérations de M. Barzanallana servirait à l'amélioration de la situation politique intérieure de l'Espagne; la disette du trésor a dû fort contribuer à la morosité du cabinet de Madrid. Dans les mesures dont le projet a été présenté aux cortès, le ministre pourvoit à divers ordres d'intérêts. Les vieilles dettes en souffrance de l'Espagne, amortissable et coupons anglais, dont la liquidation était réclamée depuis si longtemps et à l'occasion desquelles les marchés de Londres, de Paris et d'Amsterdam avaient été fermés au crédit espagnol, ces dettes seraient comprises dans une émission de rentes qui apporterait en outre à l'état une soulte de 200 millions. Le cabinet de Madrid aurait, dit-on, le dessein de consacrer 100 millions sur les 200 à secourir par des subventions les compagnies de chemins de fer espagnols où se sont engloutis des capitaux français si considérables. On rapporte que le projet de loi relatif aux chemins de fer ne sera représenté aux cortès que dans la session de la fin de cette année. Ce projet serait cependant stipulé dans le traité de l'emprunt comme un engagement de l'état que ne saurait altérer aucun changement de ministère. Il faut espérer que ces bonnes mesures économiques ne seront pas sans influence sur la situation intérieure de l'Espagne. Mieux fourni de ressources, le ministère pourra se montrer plus conciliant et plus modéré. Il fera bien, par exemple, de renoncer au système des passeports qu'il a rétablis pour les voyages à l'intérieur. Cette vexation policière du passeport a rendu les Espagnols encore plus sédentaires que de coutume, et la diminution des voyages se fait notablement sentir dans le trafic des chemins de fer. Il importerait aussi à la prospérité de l'Espagne que les tarifs douaniers à l'importation par mer et à l'entrée par les frontières de terre fussent assimilés. Par la maladresse des différences maintenues dans ses tarifs, le trésor espagnol ne fait qu'encourager la contrebande, et se prive sottement d'une partie de la prime d'encouragement qu'il abandonne aux contrebandiers.

La réforme parlementaire a fait encore de grands pas à la chambre des communes dans la semaine qui a précédé les vacances de la Pentecôte. On en avait fini avec la question de la franchise électorale dans les bourgs et dans les comtés. Le droit de suffrage avait été ramené aux limites les plus extrêmes, et la constitution électorale de l'Angleterre avait pris irrévocablement un caractère démocratique. On est passé au remaniement à opérer dans la distribution des sièges. M. Disraeli entendait priver, pour fait de corruption électorale, plusieurs bourgs du droit de représentation; par ces radiations et quelques nouvelles démarcations territoriales, M. Disraeli était en possession d'un certain nombre de sièges dont il entendait doter des districts industriels et populeux qui n'étaient point encore admis directement à la représentation. Le chancelier de l'échiquier n'avait pas, dans sa première proposition, poussé loin le désaffranchissement des petits bourgs, par égard, disait-il, pour l'opposition, qui comptait dans ces bourgs

menacés plus de représentans que les tories. On n'a point voulu laisser à M. Disraeli le bénéfice d'un pareil désintéressement. Un des esprits les plus pratiques de la chambre, M. S. Laing, a présenté et fait adopter un amendement qui retire le droit de représentation directe à tous les bourgs dont la population est inférieure à 10,000 habitans. Cette libéralité de la chambre, ajoutée aux vacances prononcées déjà par le gouvernement, met à la disposition de M. Disraeli 45 sièges à partager entre les centres de population les plus nombreux qui n'envoient point encore de députés à la chambre. Le ministre a renvoyé la présentation de son projet pour la distribution des sièges jusqu'après le congé de la Pentecôte. La situation de M. Disraeli a continué à grandir au milieu des apprêts d'une rénovation politique qui n'a point encore d'exemple dans l'histoire de l'Angleterre. Il est vraiment l'arbitre de la chambre des communes. Par prudence et par ménagement pour son parti, ses premières propositions sont modérées, mais il éprouve un visible plaisir à se sentir la main forcée par la portion sage de l'opposition ou même par un certain nombre de ses amis. Le premier ministre, lord Derby, s'honore en donnant à son brillant et heureux collègue le concours moral le plus manifeste. Recevant l'autre jour, avec M. Disraeli, des députations d'ouvriers qui venaient féliciter les ministres, chefs du gouvernement, des mérites du nouveau bill de réforme, lord Derby a fait généreusement remonter au chancelier de l'échiquier la gloire de ce grand ouvrage.

Tandis qu'en Angleterre le parti conservateur refond hardiment les vieilles institutions sur un type moderne, à l'autre extrémité de l'Europe, en Hongrie, une nation très libérale célèbre la restauration de ses franchises par des fêtes joyeuses et vivantes, quoiqu'elles soient réglées dans les formes du cérémonial le plus antique. A voir l'ensemble et les épisodes du couronnement à Bude de l'empereur François-Joseph comme roi de Hongrie, on se croirait transporté en plein moyen âge oriental. C'est un heureux naturel chez un peuple animé d'une passion généreuse pour les grandes émancipations de notre époque de conserver un sentiment si vivant de son histoire, et d'unir avec un patriotisme à la fois positif et poétique son passé à son présent et à son avenir. Les ornemens que portaient au sacre le roi et la reine sont des reliques du plus lointain moyen âge, et la vue seule en fait battre le cœur des Hongrois. La couronne talismanique est composée de deux parties, l'une donnée par le pape Sylvestre au roi saint Étienne en l'an 1000, l'autre envoyée par un empereur de Byzance, Michel Dukas, au roi Gysa. Le manteau impérial est celui que broda en 1031 la reine Giselle, la femme de saint Étienne, et qui depuis cette époque n'a été réparé que par des mains de reine de Hongrie. Les quatre coups de sabre aux quatre points cardinaux portés par le roi à cheval sur le monticule du couronnement ont ému les Hongrois, comme ils remuaient ceux des siècles passés. Jamais la procession des magnats n'a déployé des costumes

plus pittoresques et plus riches; jamais l'enthousiasme populaire, au rapport des témoins désintéressés, n'a été plus sincère, plus ardent et plus joyeux. Les Hongrois, ce jour-là réconciliés avec leur passé, se sont sentis revivre. La France aimera toujours ce peuple vaillant et expansif qui lui a fourni souvent autrefois de brillans et utiles cliens militaires. Il y a profit et plaisir pour la France de voir la Hongrie renaître au moment où de vagues inquiétudes sont entretenues au sujet de l'Orient. Voilà bien la première des races danubiennes, celle qui possède et les idées politiques de l'Europe et la tradition de la chevalerie guerrière. On ne peut manquer, en assistant au spectacle du réveil de la Hongrie, de rendre hommage aux deux hommes éminens par qui s'accomplit le rapprochement final de l'empereur d'Autriche et de la nation hongroise, M. de Beust et M. Deak. Nouveau venu dans la longue négociation entre le prince et le peuple, M. de Beust a eu le grand mérite de couper court aux discussions chicanières, de subordonner le préjugé germanique au suprême intérêt de l'état, de comprendre que la fédération de races à la tête de laquelle la maison d'Autriche est placée n'a plus de ressort ni de force, si la Hongrie, privée de ses franchises, demeure brouillée avec son roi; une telle conduite de la part d'un homme d'état allemand ne pouvait se prévoir facilement; le résultat en est un succès notable pour l'œuvre politique de M. de Beust. L'autre personnage remarquable dans cette œuvre conciliatrice a été M. Deak. On ne saurait trop admirer la patience infatigable et le désintéressement absolu de ce patriote éclairé. M. Deak n'a point cherché dans la politique le pouvoir, les grandes situations personnelles, les émotions tumultueuses de la popularité. Il a été un calme, patient et inébranlable avocat de son pays. Il a eu foi dans le droit historique de la Hongrie, et il a eu la force d'âme d'attendre que la nécessité contraignît le pouvoir à reconnaître le droit national. Quand les circonstances ont marqué l'heure décisive de la réconciliation, M. Deak a eu autant de sagacité qu'il avait montré de fermeté persévérante. Il a compris que la Hongrie était menacée des mêmes périls que l'empire autrichien, que les puissances dissolvantes dont l'ambition plane sur l'Europe orientale, la Russie et la Prusse, ne sont pas moins menaçantes pour la Hongrie que pour l'Autriche, et que le salut du royaume et le salut de l'empire étaient solidaires l'un de l'autre. Ce qui est aussi beau que le caractère de M. Deak, c'est la confiance que son peuple a mise en lui. Il n'est pas téméraire d'espérer que, ouverte sous de tels auspices, l'alliance de la politique autrichienne et de la vitalité nationale de la Hongrie produira des résultats heureux. C'est aux Hongrois maintenant de reprendre une intelligente et généreuse initiative parmi les races orientales qui les entourent, et de les disputer victorieusement au profit de la civilisation moderne à la propagande rétrograde du brutal panslavisme.

Au moment où la maison d'Autriche tente courageusement, dans ses pos-

sessions héréditaires, de réparer ses récents revers, pourquoi faut-il qu'au Mexique un prince de cette maison expie d'une façon si cruelle son association aventureuse à une entreprise frappée de tous les mauvais sorts? Sans doute, en consentant à poursuivre au Mexique la chimère d'une couronne, l'archiduc Maximilien a pris sur lui une part de responsabilité qui lui est personnelle, et il en subit les conséquences; mais la France, qui a conduit là ce prince, ne saurait être désintéressée de ce grand désastre. Nous ne pouvons comprendre que les résolutions judicieuses, fermes, opportunes, aient toujours fait défaut dans notre entreprise mexicaine. Rien n'y a été fait à propos, à temps, avec la décision qui domine et fait fléchir les chances les plus fâcheuses. Il était pénible d'évacuer le Mexique, il était malencontreux surtout d'avoir été si lent qu'on avait l'apparence de céder à une pression des États-Unis; mais enfin, une fois pris, le parti le plus raisonnable, celui d'abandonner cette ingrate conquête, il ne fallait pas en sortir ayant d'avoir terminé les questions par une négociation directe avec le seul pouvoir local vivace, celui de Juarez. Quand le maréchal Bazaine est sorti de Mexico et a embarqué ses troupes à la Vera-Cruz, il n'était pas permis de croire que Maximilien pût soutenir sa prétention impériale; il eût fallu exercer contre lui une contrainte morale pour l'arracher à une position désespérée; il eût été d'une prévoyance et d'une sollicitude dignes de la France de régler avec un pouvoir national mexicain la situation de tous les intérêts français qui avaient été le prétexte de notre expédition, ~~et~~ que nous allions laisser derrière nous exposés sans défense aux ressentiments du gouvernement et des soldats de l'indépendance mexicaine. Notre devoir envers ces intérêts français nous donnait le droit de faire violence à l'archiduc impérial. Maintenant Maximilien est prisonnier de Juarez; il échappera, nous l'espérons, aux représailles mexicaines; mais n'est-il point humiliant et douloureux de nous voir réduits à compter sur les bons sentiments du dictateur républicain que nous avons mis hors la loi pour détourner une horrible tragédie, au dénouement d'une entreprise française dont nous n'avons eu ni l'adresse ni l'énergie de rester maîtres jusqu'au bout?

E. FORCADE.

L. BULOZ.



---

# TABLE DES MATIÈRES

DU



SOIXANTE-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVII<sup>e</sup> ANNÉE.

MAI — JUIN 1867.

**Livraison du 1<sup>er</sup> Mai.**

MONSIEUR DE CAMORS, deuxième partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. . . . .	5
LA VOIX, L'OREILLE ET LA MUSIQUE D'APRÈS LES TRAVAUX DU PHYSICIEN ALLEMAND HELMHOLTZ, par M. A. LAUGEL. . . . .	60
L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — VI. — LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS ENTRE NAPOLEON ET PIE VII AU SUJET DU MARIAGE DU PRINCE JÉRÔME, par M. D'HAUSSONVILLE. . . . .	8
MISS MARY, RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE, troisième partie, par M. MAURICE SAND. . . . .	119
L'ANGLO-CATHOLICISME. — LA CRISE DU PROTESTANTISME EN ANGLETERRE, LE PUSÉISME ET L'ÉPISCOPAT, par M. GILBERT THIERRY. . . . .	170
LES PRÉCURSEURS ITALIENS. — III. — VALENTINO PASINI, par M. CHARLES DE MAZADE . . . . .	199
LES TROIS TYPES DE LA COMÉDIE, GENTILSHOMMES, BOURGEOIS ET VALETS, par M. D. ORDINAIRE. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	234
ESSAIS ET NOTICES. — LE COMTE BEUGNOT ET SES MÉMOIRES. . . . .	245

**Livraison du 15 Mai.**

MONSIEUR DE CAMORS, troisième partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. . . . .	257
LE PAGANISME POÉTIQUE EN ANGLETERRE. — JOHN KEATS ET ALGERNON CHARLES SWINBURNE, par M. LOUIS ÉTIENNE. . . . .	291
LES VOITURES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE PARIS. — LES FIACRES ET LES OMNIBUS, par M. MAXIME DU CAMP. . . . .	318
UN VOYAGE DANS L'ARABIE CENTRALE. — M. PALGRAVE DANS LE DJEBEL-SHOMER ET LE NEDJED, par M. CHARLES LAVOLLÉE. . . . .	353

MISS MARY, RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE, dernière partie, par M. MAURICE SAND.	385
SHAKSPEARE ET SES MUSICIENS. — <i>Roméo et Juliette</i> DE M. CHARLES GOUNOD AU THÉÂTRE-LYRIQUE, par M. HENRI BLAZE DE BURY.	438
DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE A PROPOS DE LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE, par M. LÉON LE FORT, professeur agrégé à la Faculté de Médecine.	462
LA NOUVELLE LITTÉRATURE FRANÇAISE. — LES ROMANS DE M. VICTOR CHERBULIEZ, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	482
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	502

Livraison du 1<sup>er</sup> Juin.

MONSIEUR DE CAMORS, quatrième partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française.	513
ÉTUDES SUR LES TRAVAUX PUBLICS. — L'ASSAINISSEMENT DES VILLES ET DES FABRIQUES, par M. H. BLERZY.	545
LES MŒURS ROMAINES SOUS L'EMPIRE. — I. — L'EXIL D'OVIDE, par M. GASTON BOISSIER.	580
LE MÉTAYAGE ET LA CULTURE DANS LE PÉRIGORD, VOYAGE AU CHATEAU DE MONTAIGNE, par M. A. AUDIGANNE.	613
LE SALON DE 1867, par M. MAXIME DU CAMP.	646
LA RUSSIE ET L'ANGLETERRE DANS L'ASIE CENTRALE. — LES RUSSES EN BOUKHARIE, par M. GUILLAUME LEJEAN.	678
L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS. — I. — L'ASPECT GÉNÉRAL ET LES INDUSTRIES-MÈRES A L'EXPOSITION, par M. LOUIS REYBAUD, de l'Institut.	705
REVUE SCIENTIFIQUE, par M. EDGAR SAVENEY.	738
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	754
REVUE MUSICALE, par M. F. DE LAGENEVAIS.	765
ESSAIS ET NOTICES. — NOUVELLES MACHINES ÉLECTRIQUES, par M. R. RADAU.	776

## Livraison du 15 Juin.

MONSIEUR DE CAMORS, dernière partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française.	785
LES PROPHÈTES D'ISRAËL AU POINT DE VUE DE LA CRITIQUE HISTORIQUE. — I. — DU PROPHÉTISME DANS L'ANTIQUITÉ, par M. ALBERT RÉVILLE.	818
CHENONCEAU, par M. E. AUBRY-VITET.	851
L'ALLEMAGNE DEPUIS LA GUERRE DE 1866. — II. — LE SOL DE LA PRUSSE ET LA CONSTITUTION DE LA PROPRIÉTÉ, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.	882
LA SOCIÉTÉ ARMÉNIENNE CONTEMPORAINE. — LES ARMÉNIENS DE L'EMPIRE OTTOMAN, par M. le prince MEK.-B. DADIAN.	903
LA POÉSIE PAÏENNE EN ALLEMAGNE AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE. — FRÉDÉRIC HÖLDERLIN, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR.	929
LA QUESTION DES SALAIRES ET DES GRÈVES, par M. A. BATBIE.	960
UN PÈLERINAGE AUX SANCTUAIRES DU PAGANISME. — L'OLYMPE ET LE STYX, par M. ÉMILE GEBHART.	985
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN, par M. E.-D. FORGUES.	1007
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	1027

Dans l'article sur *Chenonceau*, page 851, ligne 26, au lieu de Mayer, lisez Royer ;  
— même ligne, au lieu de Reutz, lisez Berg.



